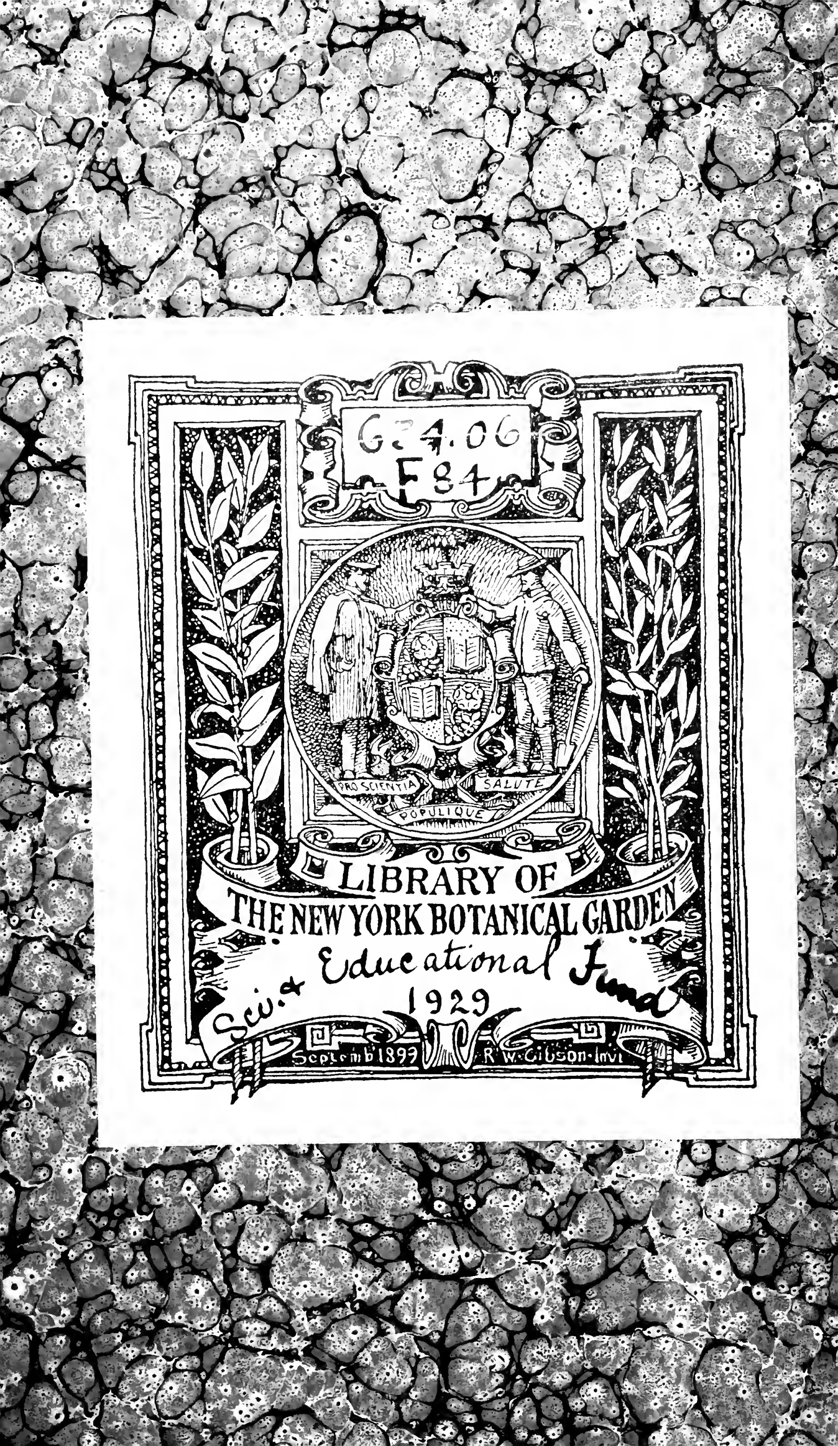




G34.06
F84
PRO SCIENTIA
SALUTE
POPULIQUE
LIBRARY OF
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
Sci. & Educational Fund
1929
Septemb 1897
R.W. Gibson Invt



JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE



AVIS DIVERS

Section des Roses. — Une section spéciale pour l'étude des Roses est actuellement en formation dans le sein de la Société : les cultivateurs et amateurs de Roses qui désirent en faire partie, sont priés d'adresser leur demande à M. le Président de la Société.

Un règlement intérieur sera publié à bref délai.

Les élections pour la constitution du Bureau de cette section auront lieu le jeudi 13 février.

Section des Chrysanthèmes. — Une section spéciale, pour l'étude des *Chrysanthèmes*, s'est formée dans le sein de la Société. Les cultivateurs et amateurs de Chrysanthèmes qui désirent en faire partie sont priés d'adresser leur demande à M. le Président de la Société.

Un règlement intérieur est à l'étude et sera publié à bref délai.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de Plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les Horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de Plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au Comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les Membres des Comités peuvent proposer les Plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque Comité compétent, un Membre chargé de faire un Rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

La prochaine **Exposition printanière annuelle** se tiendra du 20 au 25 mai 1896.

Un **Congrès horticole** aura lieu à la même date ; le programme en sera publié dans le prochain cahier du journal.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'Agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Des Concours spéciaux pour les Orchidées auront lieu en séance les 27 février, 23 avril, 25 juin et 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'Agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e série, IV, 1882, pp. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un Concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE
PENDANT L'ANNÉE 1895

par M. D. Bois, secrétaire-rédacteur.

Messieurs,

Il faut remonter très loin dans l'histoire de la Société nationale d'Horticulture de France pour trouver une année aussi féconde en travaux et en résultats utiles. C'est ce qui ressortira du tableau que j'ai l'agréable mission de vous tracer.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN 1895

Expositions et Concours.

Expositions. — La Société a tenu deux expositions en 1895; l'une printanière, du 22 au 28 mai, comprenant tous les produits des jardins; l'autre du 11 au 17 novembre, spécialement consacrée au Chrysanthème. L'*Exposition printanière* était internationale et avait donné lieu à de nombreuses présentations de plantes nouvelles, rares ou remarquables par leur bonne culture, venues de différents points de la France et de l'étranger. Le nombre des exposants dépassait quatre cents.

Cette exposition, installée dans le jardin des Tuileries, a été, de l'avis unanime, irréprochable comme organisation; elle a montré une fois de plus le savoir-faire de notre commission des expositions qui n'a pas eu moins de 7,000 mètres de superficie de tentes et d'abris de toutes sortes à édifier, pour donner asile aux merveilles que nous avons contemplées.

L'exposition a été ouverte au public pendant sept jours et c'est à plus de cent mille qu'il faut évaluer le nombre des visiteurs.

Le jury, composé d'horticulteurs et d'amateurs d'Horticulture choisis parmi les plus compétents de notre pays et de l'étranger a eu à décerner de nombreuses récompenses, notamment 23 prix d'honneur et 7 médailles d'honneur offerts par le Gouvernement,

la Ville de Paris, le Conseil général de la Seine et les généreux donateurs dont la liste figure dans notre journal, page 351.

En même temps que cette exposition se tenait un congrès d'Horticulture auquel ont pris part de nombreux membres français et étrangers et dont les actes ont été publiés en un fascicule offert à tous nos sociétaires.

Le mercredi 22 mai, la Société offrait, dans son hôtel, un banquet à ses invités et l'on trouvera dans le journal, pages 363 et suivantes la série des toasts qui y ont été portés.

Des comptes rendus de l'Exposition printanière ont été publiés : par M. D. Bois (partie florale, journal, p. 421); M. Abel Chatenay (arboriculture ornementale et fruitière, p. 450); M. E. Chouvet (culture potagère, p. 458); M. C. Marcel (enseignement horticole et architecture de jardins, p. 462); M. Brochard (partie industrielle, p. 521). M. Abel Chatenay, secrétaire général de la Société a, en outre, donné un tableau d'ensemble dans un préambule à la distribution des récompenses accordées aux exposants (p. 360).

L'*Exposition de Chrysanthèmes* a eu aussi un grand succès; elle a prouvé que la fleur d'automne n'a rien perdu de sa vogue et qu'elle continue au contraire à trouver de nouveaux et nombreux admirateurs. Malheureusement, les recherches faites en vue de trouver un local bien approprié pour cette exposition sont restées stériles et il a fallu cette année, encore, s'installer tant bien que mal dans l'hôtel de la Société, dont les salles sont devenues beaucoup trop exiguës pour contenir les collections de plus en plus nombreuses des exposants et permettre la circulation des visiteurs dont l'affluence augmente chaque année. Ces regrets exprimés, il convient d'ajouter que la commission des expositions avait tiré un excellent parti de l'emplacement dont elle disposait et que l'arrangement ne laissait rien à désirer.

Dans le préambule de la distribution des récompenses accordées aux exposants (p. 822), M. Abel Chatenay, secrétaire général a exprimé l'espoir qu'en 1896 la Société disposera d'un local mieux approprié. Des démarches ont été entreprises par votre Bureau, et il y a tout lieu de penser, dès aujourd'hui, qu'elles seront couronnées de succès.

Le compte rendu de l'exposition des Chrysanthèmes a été rédigé par M. Chargueraud, voir cahier de novembre, page 746.

Comme complément des expositions, on peut mentionner les concours en séances qui, cette année, ont été au nombre de six : *Quatre d'Orchidées* ; l'un tenu le 28 février, dont le compte rendu a été fait par M. Opoix (p. 177); un autre le 25 avril; compte rendu par M. Landry (p. 419); le troisième le 27 juin, voir le Palmarès p. 495; pas de compte rendu; le quatrième le 28 novembre ; compte rendu par M. Vacherot (p. 855);

Un *Concours de Dahlias et de Glaïeuls*, tenu le 12 septembre ; compte rendu par M. Opoix (p. 688);

Un *Concours de Cyclamens et d'Œillets*, tenu le 28 novembre; compte rendu par M. Poiret-Delan (p. 858).

Les présentations auxquelles ont donné lieu ces concours ont été, dans certains cas, si nombreuses, qu'elles ont constitué de véritables expositions spéciales; elles ont augmenté considérablement l'intérêt de nos séances.

Mais, la Société nationale d'Horticulture de France ne limite pas la distribution de ses récompenses aux présentations de plantes dans les expositions, dans les concours et dans les séances des comités. Comme on peut s'en rendre compte par la lecture des procès-verbaux de la commission des récompenses, voir pages 499 et 814, de nombreuses médailles ont été attribuées cette année à des jardiniers, pour longs et bons services; à des auteurs d'ouvrages; à des horticulteurs, des jardiniers et des amateurs d'Horticulture dont les cultures ou les procédés de culture ont été examinés par des commissions spéciales; à des inventions nouvelles ou à des perfectionnements dans le domaine du matériel horticole. Pour compléter cette énumération il convient d'ajouter l'attribution des Prix Joubert de l'Hiberderie (Rapport de M. Verlot, p. 232) et des Prix Laisné (Rapport de M. Michelin, p. 415).

Séances.

Le nombre des membres qui ont assisté aux séances a été de 150, en moyenne.

La Société a créé dans son sein des comités dans le but de

grouper les spécialistes qui peuvent étudier et juger avec compétence les objets présentés et qui sont de leur ressort. Un nouveau comité, spécial aux Orchidées, a été créé sur la demande d'un grand nombre de sociétaires et deux nouvelles sections, l'une pour l'étude des Chrysanthèmes, l'autre pour les Roses, sont actuellement en voie de formation.

Les objets présentés dans les comités ont été, cette année, si nombreux et si intéressants que la Société a accordé 11 certificats de mérite de 1re classe et 1 de 2e classe; 124 primes de 1re classe; 75 de 2e classe et 37 de 3e classe.

Des communications ont été faites en séances par un certain nombre de nos collègues; on peut citer notamment : celles de M. Maxime Cornu, professeur au Muséum, sur le *Bouturage d'été* (séance du 14 mars) et sur un *Nouveau procédé de multiplication* [greffe herbacée sur germination] (séance du 11 juillet); de M. Mangin, sur l'*Emploi du naphtolate de soude en Horticulture et dans le traitement des maladies parasitaires* (séance du 28 mars); de M. de Noter, sur l'*Occidine* (séances du 25 juillet et du 12 septembre); de M. Mussat, sur l'*Emploi du Lysol en Horticulture* (séance du 8 août); de M. Jamin (Ferd.), compte rendu sommaire du 37e Congrès de l'Association pomologique de France (séance du 26 septembre); de M. Martinet, sur les *Fruits du Tyrol* (séance du 24 octobre); de M. Georges Truffaut, sur les *Taches noires des feuilles d'Orchidées* (séance du 24 octobre).

La Société a spécifié dans l'article 31 de son Règlement, que les divers comités doivent présenter à l'assemblée des Sociétaires, dans l'une des séances du premier trimestre, un compte rendu de leurs travaux pendant l'année précédente. Tous les comités ne se sont pas soumis à cette utile disposition réglementaire et il est regrettable de ne pouvoir citer comme y ayant répondu que le comité de floriculture dont le compte rendu a été rédigé par M. L. Cappe (p. 237 et 312); le comité d'arboriculture fruitière (compte rendu de M. Michelin, p. 631); le comité des Arts et industries horticoles (compte rendu de M. Pradines, p. 704).

JOURNAL.

Des modifications importantes ont été apportées au Journal dont les cahiers paraissent maintenant régulièrement dans les dix jours qui suivent le mois dont ils portent la date. Une chronique et une revue des publications françaises et étrangères ont été ajoutées à la revue des plantes nouvelles seule publiée autrefois et à laquelle une grande extension a été donnée. Enfin le Journal est livré coupé, amélioration matérielle qui paraît avoir été généralement appréciée.

Il me reste à citer comme dernière modification; la publication en fascicule distinct des actes du congrès horticole qui autrefois étaient imprimés par fragments dans plusieurs cahiers.

Y compris le fascicule du congrès qui compte 148 pages, le Journal a formé, en 1895, un volume de 1051 pages, illustré de 11 figures noires, soit 151 pages de plus qu'en 1894, année qui était elle-même en augmentation sur 1893.

Les documents officiels qui constituent le fonds de la publication sont les procès-verbaux des séances, les palmarès et comptes rendus des expositions et des concours tenus par la Société, auxquels s'ajoutent les rapports des commissions chargées d'examiner des cultures ou des produits de jardins, au nombre de treize cette année, et rédigés par MM. Ch. Delaville, G. Truffaut, Morin, Gorion, J. Chrétien, Faroult, Boucher, Guillochon, Marcel, Michonneau, Paillet fils, Lecointe; les rapports sur des ouvrages soumis au jugement de la Société, au nombre de quatorze, dus à MM. Chenu, Barre, Maurice de Vilmorin, Mussat, Hariot, le Dr Trabut, Eugène Verdier, Ferdinand Jamin, Michelin, Ernest Bergman et Debille; les rapports sur des objets faisant partie du matériel horticole, au nombre de trois, écrits par MM. Henri Lebœuf, Besnard et Grenthe; et enfin les comptes rendus des membres que la Société a delégués dans les expositions tenues par des Sociétés correspondantes; ces comptes rendus, au nombre de treize sont dus à MM. E. Cappe, Massé, H. de Vilmorin, Michelin, Chemin, Vacherot, Chatenay, Boucher, Dallé, Hariot et Martinet.

En dehors des documents officiels il y a à citer :

Les observations météorologiques publiées régulièrement chaque mois par notre dévoué collègue, M. Jamin ;

Douze notes ou mémoires originaux :

Biographie de M. P. Duchartre, notre regretté secrétaire-rédacteur, par M. H. de Vilmorin (p. 39) ; *Le premier projet de jardin pittoresque en France*, par MM. D. Bois et G. Gibault (p. 309) ; *Culture du Crambé*, par M. Ducerf (p. 81) ; *Les variétés de coloration en Horticulture et nomenclature des principales couleurs*, par M. Viviand-Morel (p. 290) ; *La jaunisse du Pêcher*, par M. Ch. Joly (p. 269) ; *Les genres Nidularium et Canistrum*, par M. Hariot (p. 575) ; *Un traitement d'extinction du puceron lanigère*, par M. Magnien (p. 629) ; *Le Potager-marais parisien*, par M. Vincey (p. 615) ; *Description d'une serre souterraine pour la culture du Champignon en toute saison*, par M. Rousselet (p. 737) ; *La 24e session de la Société pomologique américaine*, par M. Joly (p. 832) ; *La végétation et les productions horticoles des îles Canaries*, par MM. D. Bois et G. Gibault (p. 839) ; *Etude chimique sur la chlorose du Poirier*, par M. Crochetelle (p. 850).

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Sur la proposition du Conseil d'administration, le titre de membre d'honneur de la Société a été conféré à M. Viger, aujourd'hui ministre de l'Agriculture.

M. Charles Joly a été nommé vice-président honoraire et M. Chargueraud secrétaire honoraire. M. Joly a rempli les fonctions de vice-président pendant quatorze années et M. Chargueraud celles de secrétaire pendant douze années. Ces nominations de membres du bureau honoraire ont été faites conformément à l'article 4 du Règlement; elles assurent à la Société le concours permanent et éclairé de collègues qui ont donné de si nombreuses preuves de leur dévouement.

La Société a admis, cette année, 18 nouveaux membres correspondants. Le nombre des membres titulaires qui, l'an dernier, faisait ressortir une augmentation sur celui de l'année précédente, s'est accru, en 1895, dans une proportion absolu-

ment inaccoutumée; il a été admis en effet, 233 membres titulaires nouveaux et 12 Dames patronnesses, soit 77 membres payant cotisation, de plus qu'en 1894. Il faut remonter au delà de trente années dans les annales de notre association pour trouver un nombre d'admissions aussi considérable.

Plusieurs membres de notre Société ont été l'objet de distinctions honorifiques bien méritées. L'un d'eux a été nommé officier de la Légion d'honneur; 3 autres ont reçu la croix de chevalier du même ordre. Dans l'ordre du Mérite agricole, 11 de nos collègues ont été nommés officiers et 39 chevaliers. Un a reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique et un autre celles d'officier d'Académie.

Comme cela arrive chaque année, un certain nombre de membres ont négligé de payer leur cotisation; après un appel resté vain, la Société s'est vue dans la nécessité de prononcer leur radiation. Cette mesure a été appliquée à 41 membres, soit 12 de moins qu'en 1895.

Malheureusement les vides que la mort a faits dans nos rangs ont été plus nombreux que l'année précédente. 61 de nos collègues nous ont en effet été ravis, ce qui fait 25 décès de plus qu'en 1894.

Parmi les collègues dont nous avons à déplorer la perte je citerai : M. Larivière, dont M. Lavoivre a rappelé les mérites dans une allocution prononcée sur sa tombe (v. Journal, p. 172); M. Lefèvre (Eugène), qui faisait partie de la Société depuis l'année 1864 et qui a pris part, pendant de nombreuses années, aux travaux de la commission de rédaction; M. Charles Truffaut, membre honoraire, qui a rempli, à diverses reprises, les fonctions de vice-président de notre association, et dont M. Jamin a retracé la vie si bien remplie, dans une notice nécrologique insérée dans le Journal (p. 173).

M. le comte Joseph Vigier, membre de la Société depuis 1862; M. Auguste Berger, membre honoraire, qui appartenait à notre association depuis l'année 1853; M. Benjamin Chevalier, sociétaire depuis 1855; M. Hivert, membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis 1857; M. Léo d'Ounous, membre honoraire entré dans la Société également en 1857; M. le

Dr Marjolin et M. Henri-Philippe Bourgaud tous les deux sociétaires depuis l'année 1853; M. Lémon, l'un des doyens des horticulteurs parisiens, membre de la Société depuis 1842 et dont M. Eugène Verdier a rappelé les services rendus (p. 289); M. Deligne, membre honoraire qui faisait partie de l'association depuis 1857; M. le Dr Brun, qui a été vice-président de la Société et M. Brunette, tous les deux membres honoraires et entrés dans la Société en 1855; M. Royer, membre honoraire; M. le Dr Baillon, professeur à la Faculté de médecine, botaniste éminent dont les travaux sont universellement connus et appréciés; M. Glady, membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis 1858; M. Bellanger, membre honoraire, sociétaire depuis l'année 1859.

Malgré ces pertes éminemment regrettables l'effectif de la Société s'est trouvé considérablement augmenté cette année. Il faut attribuer cet heureux résultat à l'activité déployée par tous les membres dans un intérêt commun. Puisse cette fructueuse activité, ne pas se démentir, et nous maintenir constamment dans la voie du progrès.

CHRONIQUE

La culture de la Vigne aux environs de Paris. — Dans la région de Paris, la culture de la Vigne diminue chaque année. En 1850, les statistiques officielles évaluaient la production des départements composant l'Ile-de-France à 1,705,344 hectolitres, avec une moyenne de 42 hectolitres par hectare.

En 1894, la diminution du vignoble comme superficie est de 69 p. 100 et de près de 80 p. 100 comme production. On a récolté 362,379 hectolitres seulement.

Les principales causes de cette décroissances de la viticulture dans la zone parisienne sont :

1° L'envahissement des centres populeux, l'augmentation de la valeur vénale et locative des terrains;

2° La rapidité des communications par les chemins de fer,

permettant d'apporter non seulement les vins du Midi, mais aussi le Raisin ;

3° La fréquence des gelées, de la coulure, dans la zone extrême de la culture de la Vigne, comparativement au Midi favorisé par son climat ;

4° Les ravages de l'oïdium en 1853 et 1854.

A Argenteuil, Andrésy, Rueil, Limay et Bonnières, près de Mantes, la Vigne donne encore de 70 à 80 hectolitres à l'hectare. (Extrait du Rapport de M. Mouillefert, professeur à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon).

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

Destruction du Gastrophysa raphani. Le *Gastrophysa raphani* est un insecte Coléoptère de la famille des Chrysomélides, qui a causé de grands ravages dans les jardins potagers de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq, dans les plants d'Oseille, notamment.

Le directeur de la Station entomologique de Paris indique le procédé de destruction suivant qui a le double mérite d'être très simple et peu dispendieux.

Au printemps, au moment de l'éclosion des larves, on saupoudre les feuilles avec une poudre composée de cendre de bois bien tamisée mélangée d'une petite quantité de soufre sublimé et de chaux très pulvérisée qui augmente l'adhérence. Cette poudre, en obturant les orifices respiratoires, amène infailliblement la mort des insectes.

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

Exportation des Pommes à cidre en Allemagne. Fabrication du Cidre à Francfort. — Les Pommes de Normandie et de Bretagne importées en Allemagne sont exclusivement destinées à la fabrication du cidre, boisson consommée sur place à Francfort. Dans cette ville et aux environs, la consommation du cidre est à peu près égale à celle de la bière du pays, qui se vend le même prix. Le cidre, pris chez le brasseur, vaut en moyenne 0,24 pfennigs (30 centimes) la bouteille d'une contenance de trois quarts de litre. On expédie de Francfort le cidre

en fûts dans diverses parties de l'Allemagne et le cidre champagnisé en bouteilles aux États-Unis.

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

Plantation de Pommiers sur les routes. — Sur les ordres de l'ingénieur en chef du département de la Somme on a planté l'automne dernier, quinze cents Pommiers à cidre sur les routes du département. Cette innovation a été bien accueillie par les cultivateurs qui se plaignaient du voisinage des Peupliers. Afin d'avoir moins d'ombre on a choisi les variétés à bois érigé, comme le *Bramtot*, la *précoce David*, le *Vice-président Héron.*

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

La loi sur les Halles. — L'Union des syndicats agricoles et viticoles de Bourgogne et de Franche-Comté demande le vote intégral de la loi sur les Halles, et que le projet de règlement d'administration publique, fixant la commission due aux commissionnaires aux ventes et les frais accessoires, soit communiqué aux syndicats agricoles et viticoles avant d'être définitivement arrêté. (*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

Réduction des tarifs de chemins de fer en Angleterre en faveur des produits agricoles. — Les directeurs des Compagnies de chemin de fer dont les réseaux aboutissent à Londres ont été convoqués par le ministère du commerce afin d'examiner les mesures à prendre pour favoriser l'expédition des produits des fermes aux consommateurs. Cette entrevue a été fixée au 30 janvier. Des réductions de tarifs avaient été proposées, dès le mois de décembre, pour le transport des colis maraîchers par la Compagnie du « Great Eastern Railway ». La « London and South Western Company » doit mettre en vigueur une série de tarifs destinés à faciliter l'envoi à Londres des fruits et des légumes dans des conditions avantageuses pour les producteurs.

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

L'Horticulture française et l'Angleterre. — Deux faits à notre point de vue très importants ont marqué la fin de l'année 1895 et le commencement de l'année 1896 en Angleterre. Le premier consiste en la distinction honorifique accordée par la

Société royale d'Horticulture à M. Henri de Vilmorin à qui elle a décerné en même temps qu'à trois autres lauréats distingués : MM. J.-W. Burbidge, de Dublin, Malcolm Dunn, de Dalkeith et le professeur Sargent, de Boston, en Amérique, la Médaille commémorative de Veitch. C'est la plus haute récompense à laquelle puisse aspirer toute personne dévouée à l'Horticulture. Car peut-être n'est-il pas superflu de rappeler ici qu'en Angleterre il n'y a ni décorations ni distinctions honorifiques officielles pour horticulteurs ou jardiniers. Nous constatons avec grand plaisir que le choix de la Société a été approuvé unanimement en Angleterre, et nous ne doutons pas qu'il ne soit également populaire en France où la maison Vilmorin-Andrieux et C[ie] a tant fait pour le jardinage.

Le second événement, aussi de grande importance, se rapporte à la célébration du septième anniversaire de la fondation de la Société française d'Horticulture de Londres qui eut lieu le 11 janvier, au local de ladite Société. Les membres réunis en cette occasion spéciale étaient nombreux, et plusieurs notabilités de nationalité anglaise honoraient de leur présence la réunion spécialement convoquée pour la circonstance, et lui donnaient un cachet des plus cosmopolites. Ceci faisait ressortir les avantages offerts à tous les Sociétaires, à quelque section qu'ils appartiennent. Cette Société rend déjà de grand services et est appelée à en rendre de bien plus grands encore à nos compatriotes. Le président de la fête en cette occasion était M. C. Harman Payne bien connu de tous les Chrysanthémistes français, pour lesquels il a la plus profonde estime. Il a su, en quelques phrases bien choisies, exprimer ses vives sympathies pour nos obtenteurs nationaux, qui assurément lui sont bien redevables pour le placement de leurs gains et l'extension de la culture du Chrysanthème en France. Il est inutile d'ajouter que sous une telle direction, la concorde et l'harmonie n'ont cessé de régner parmi tous les membres de diverses nationalités, mais parlant français qui se trouvaient assemblés, et l'on s'est séparé avec la ferme conviction de se rencontrer, en plus grande force encore, sinon en plus grand nombre, l'an prochain. (G. SCHNEIDER)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 JANVIER 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Henri de Vilmorin,** PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 h. 30. Le nombre des membres qui ont apposé leur signature sur les livres de présence est de 285 : 24 honoraires et 261 titulaires.

Dans une allocution très applaudie, M. le Président fait ressortir l'importance des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Les présentations dans les comités ont été nombreuses et intéressantes; l'exposition internationale du mois de mai et l'exposition de Chrysanthèmes ont eu le plus grand succès et notre association a vu le nombre de ses membres augmenter dans une proportion considérable.

Il souhaite que l'année 1896 soit encore plus prospère et il demande à chacun de contribuer à l'activité de la Société en suggérant des idées nouvelles, en poursuivant des expériences, en présentant des produits nouveaux ou intéressants à divers titres. Notre association continuera ainsi à rendre les plus grands services à l'Horticulture.

Il est heureux, dit-il, de voir que les travaux de nos sociétaires sont appréciés en haut lieu, comme le témoignent les distinctions honorifiques qui viennent d'être accordées.

C'est ainsi qu'au nombre des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur figure M. Nanot, directeur de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles.

Deux autres de nos membres : M. Carriat, horticulteur à Antibes et M. Schwartz (Charles), jardinier en chef, villa Rothschild, à Cannes. ont été nommés chevaliers du Mérite agricole.

M. Huard, trésorier de la Société; M. Bultot (Edouard), de

N. B. — La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Valenciennes; M. Bunel, architecte en chef de la préfecture de la Seine ont reçu les palmes d'officier d'Académie.

Il annonce enfin que M. Charles Baltet s'est vu attribuer un prix par l'Académie française, pour son ouvrage l'*Horticulture dans les cinq parties du monde.*

Ces bonnes nouvelles sont accueillies par des applaudissements répétés.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation :

Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame l'admission de 43 nouveaux membres et celle d'une Dame patronnesse.

Il fait part des pertes que la Société vient d'éprouver par les décès de M. Dolley, de Paris, membre titulaire ; de M. Libaude (Ch.), de Paris, membre titulaire; de M. Moreau (Louis-François), membre honoraire, jardinier à Cires-lès-Mello (Oise), qui faisait partie de la Société depuis l'année 1854; de M. Debray, membre honoraire, constructeur de pompes, à Paris, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1863.

M. le secrétaire général annonce qu'une section spéciale pour les Chrysanthèmes est définitivement constituée dans le sein de la Société; il invite les membres qui désireraient en faire partie à se faire inscrire à l'agence. Les membres de la nouvelle section pourront aussi faire partie, en même temps, des autres comités. Les élections, pour la constitution du bureau de la section des *Chrysanthèmes*, auront lieu dans la prochaine séance.

Il annonce que MM. Prillieux et Mussat ont été désignés par le conseil, pour représenter la Société au congrès des Sociétés savantes.

Il procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

Lettre de M. Jarry, de Sancerre, sur la destruction des Courtilières (Renvoyée à la commission de rédaction).

B. — Correspondance imprimée :

Programme de l'exposition que la Société des Horticulteurs de Nantes tiendra à Nantes les 25, 26 et 27 avril 1896.

C. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

1° *Les engrais minéraux dans l'Horticulture*, conférence faite par M. J. Tribondeau, professeur départemental d'Agriculture de l'Aube. Don de M. Ch. Baltet (Brochure in-8° de 7 pages);

2° *Fruit culture in France*, par M. Ch. Baltet. (Extrait du Journal la *Société royale d'Horticulture de Londres*.) Brochure de 60 pages. Don de M. Ch. Baltet;

3° *Feuilles d'informations du Ministère de l'Agriculture*, nos 2 et 3.

Note et compte rendu déposés sur le Bureau.

1° Étude sur la culture et la végétation des Chrysanthèmes, par M. Truffaut, fils.

2° Compte rendu de l'exposition de Chrysanthèmes, tenue à Dijon, du 13 au 17 novembre 1895, par M. B. Verlot.

M. le secrétaire général fait connaître la constitution du bureau des différents comités, telle qu'elle résulte des élections qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement annuel.

Ont été nommés :

Dans le *Comité scientifique* : président, M. le Dr Bornet; vice-président, M. Mussat; secrétaire, M. P. Hariot; vice-secrétaire, M. le Dr Henneguy; délégué au Conseil d'administration, M. le Dr Bornet; délégué à la commission de rédaction, M. Malinvaud; conservateur des collections, M. Gomont.

Dans le *Comité de culture potagère* : président, M. Niolet; vice-président, M. Duvillard; secrétaire, M. A. Hébrard; vice-secrétaire, M. Beudin; délégué au Conseil d'administration, M. Hémar; délégué à la commission de rédaction, M. Piver; conservateur des collections, M. Chemin.

Dans le *Comité d'Arboriculture fruitière* : président, M. Coulombier; vice-président, M. Boucher; secrétaire, M. Michelin (nommé à l'unanimité); vice-secrétaire, M. Nomblot; délégué

au Conseil d'administration, M. Lapierre; délégué à la commission de rédaction, M. Chouveroux; conservateur des collections, M. Michelin; conservateur adjoint, M. Charolois.

Dans le *Comité de Floriculture :* président, M. Savoye, père; vice-président, M. Tavernier; secrétaire, M. Vacherot; vice-secrétaire, M. Lange; délégué au Conseil d'administration, M. Delavier (Eugène); délégué à la commission de rédaction, M. Cappe, père; conservateur des collections, M. Boizard.

Dans le *Comité des Orchidées :* président, M. Mantin; 1er vice-président, M. Doin; 2e vice-président, M. Lesueur; secrétaire, M. Duval (Léon); vice-secrétaire, M. Page, fils; délégué au Conseil d'administration, M. Martin Cahuzac.

Dans le *Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière :* président, M. Maurice de Vilmorin; vice-président, M. Chargueraud; secrétaire, M. Luquet; vice-secrétaire, M. Bouré; délégué au Conseil d'administration, M. Croux; délégué à la commission de rédaction, M. Chargueraud; conservateur des collections, M. Lasseaux.

Dans le *Comité de l'Art des jardins :* président, M. Touret; 1er vice-président, M. Nanot; 2e vice-président, M. Redont; secrétaire, M. Lemée; vice-secrétaire, M. Plançon; délégué au Conseil d'administration, M. Touret; délégué à la commission de rédaction, M. Lemée.

Dans le *Comité des Industries horticoles :* président, M. Hancteau; 1er vice-président, M. Pradines; 2e vice-président, M. Besnard; secrétaire, M. Ozanne; vice-secrétaire, M. Brochard; délégué au Conseil d'administration, M. Quénat; délégué à la commission de rédaction, M. Chauré; conservateur des collections, M. Lavoivre.

Le Conseil d'administration a, comme chaque année, procédé au renouvellement partiel ou intégral des commissions administratives qui se trouvent ainsi constituées pour l'année 1896 :

Commission de comptabilité : MM. Jamin, Ch. Joly, D. Vitry, Paillet, père.

Commission du contentieux : MM. Delessard, Barre, Chouveroux, Huard, et le secrétaire général qui en est de droit le président.

Commission du logement : MM. Léon Say, Henri de Vilmorin, Chatenay, Chouvet fils, Huard, Paul Lebœuf, Eugène Verdier, Ch. Joly.

Commission des expositions : MM. Villard, Vitry, Chagueraud, Émile Chouvet, Alexandre Hébrard, Hémar (Honoré-Marie), Dormois, Hémar (Honoré-Jean), Boizard, Coulombier, Lacial, Delamarre, Savoye, Tavernier, Laurent Hébrard, Marcel, Quénat, Léon Delaville, plus les secrétaires généraux, les trésoriers, le secrétaire rédacteur et l'architecte de la Société, qui en font partie de droit.

Commission des récompenses : MM. Ch. Joly, président; D. Bois, secrétaire; Chatenay, Vitry, Eugène Verdier, Mussat, Ernest Bergman, Chargueraud, Henri de Vilmorin; plus les présidents des différents comités.

Commission de rédaction et publication : MM. Ernest Bergman, Ch. Joly, Chouvet père, Alexandre Hébrard, Marcel, Chouveroux, Opoix, Paul Lebœuf, Parisot, Chappellier, Appert, Ketelêer; plus le secrétaire général, le secrétaire-rédacteur et les délégués des différents comités.

Commission de secours : Mmes Bassot, Maurice de Vilmorin et Villard; MM. Barre, Maurice de Vilmorin, Delessard, Stinville, Laurent Hébrard, Lecoq Dumesnil, Chatenay.

M. le Président propose de ratifier par un vote les propositions faites par le comité des Orchidées, dans la séance du 26 décembre, relativement aux récompenses à attribuer à des présentations. Ces propositions sont adoptées. En conséquence, il est accordé :

Une prime de 2e classe à M. Cardoso, 31, boulevard Beauséjour, à Paris, pour 1 *Zygopelatum Mackayi* portant deux tiges florales;

Une prime de 1re classe à M. Bert, rue Victor Hugo, 68, à Colombes (Seine), pour un superbe *Cattleya Trianæi;*

Une prime de 2e classe, au même présentateur, pour un *Lælia anceps alba;*

Une prime de 2e classe à M. Garden, avenue de Bellevue, 4, à Bois-Colombes (Seine), pour un *Lycaste Skinneri alba.*

Des remerciements à M. Aufroy fils, d'Andilly (Seine-et-Oise), pour un panier à Orchidées en Pitch-pin.

OBJETS PRÉSENTÉS POUR ÊTRE JUGÉS PAR LES COMITÉS :

Au comité d'arboriculture fruitière :

Par M. Pathouot, jardinier-horticulteur à Corbigny (Nièvre), 4 Poires *Doyenné d'hiver* : 3 Pommes *Calville blanc* et 3 Pommes *Reinette du Canada*; fruits très sains pour être venus en plein air et pour lesquels le comité demande l'attribution d'une prime de 3e classe.

Au comité de floriculture :

1° Par M. Sallier, horticulteur à Neuilly-sur-Seine, un *Aspidistra elatior* portant deux fruits, dont un parvenu à maturité entr'ouvert et montrant les graines. La fructification de cette plante est un fait intéressant et assez rare, aussi propose-t-on de voter des remerciements au présentateur ;

2° Par M. Lefièvre, jardinier chez Mme Lefebvre, château de Conches par Lagny (Seine-et-Marne), un lot de *Cyclamens* obtenus d'un semis fait le 25 novembre 1894 et deux *Gloxinias* provenant d'un semis de l'année. Ces plantes sont belles et bien cultivées. Le comité propose d'accorder une prime de 2e classe pour les *Cyclamens* et une prime de 3e classe pour les *Gloxinias*.

Au comité des Orchidées :

1° Par MM. Duval (Léon) et fils, rue de l'Ermitage à Versailles, une Orchidée nouvelle que les présentateurs désignent sous le nom d'*Odontoglossum Henrici*. Cette belle plante semble devoir être placée dans la même section que l'*O. Andersonianum*. Le comité en apprécie les mérites; il demande qu'une prime de 1re classe soit attribuée à MM. Duval et fils auxquels il vote en outre des félicitations;

2° Par M. Belin, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un *Cycnoches* reçu dans une importation du mois d'août dernier et dont le présentateur désire connaître le nom. Le comité rattache cette plante au *Cycnoches peruvianum* Rolfe ;

3° Par M. Nilsson, horticulteur fleuriste, rue Auber, Paris, un

Vanda cærulea pour lequel il est voté un rappel de prime de 2e classe;

4° Par M. Dallé, horticulteur, rue Pierre-Charron, Paris, un *Odontoglossum Insleayi leopardinum*, un *Saccolabium illustre Regnieri* et un *Cattleya aurea*, qui lui valent des remerciements;

5° Par M. Cardoso, 31, boulevard Beauséjour, Paris, un *Cypripedium* hybride nouveau qu'il désigne sous le nom de *C. Gautieri*. Cette plante est issue du *C. villosum* croisé par le *C. Harrisianum*; elle a été obtenue par M. Gautier, ancien jardinier de M. Moreau, qui l'a donnée au présentateur. M. Cardoso présente en outre un *Cypripedium Leeanum*, var. Le comité lui vote des remerciements;

6° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), un *Epidendrum* trouvé dans une importation de *Cattleya Skinneri*, présenté pour en savoir le nom. Le comité reconnaît dans cette plante l'*Epidendrum aurantiacum*;

7° Par M. Gautier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), un *Cypripedium Lawrenceanum*, belle variété, et un *Oncidium Lanceanum* remarquable par sa bonne culture. Pour ces deux plantes il est proposé une prime de 2e classe avec félicitations;

8° Par M. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, un *Cypripedium* nouveau, très beau, que le présentateur désigne sous le nom de *C. villosum Truffauti* et qu'il suppose être un hybride naturel dont les parents seraient les *C. villosum* et *Boxalli*. Un certificat de mérite de 1re classe est demandé pour ce remarquable apport.

9° Par M. Page, jardinier-en-chef chez M. Robert Lebaudy, à Bougival, 2 *Angræcum sesquipedale*, très beaux, bien fleuris, ayant l'un 10 fleurs, l'autre 6; un *Cypripedium Leeanum*, var., portant 5 fleurs, 1 *C. Nilssoni*, hybride issu du *C. Chantini*, croisé par le *C. Boxalli*; 1 *C. Harrisii-villosum*, hybrides obtenus par le présentateur. Le comité propose d'attribuer une prime de 2e classe pour les *Angræcum* et une de 1re classe pour les *Cypripedium* hybrides.

M. le secrétaire général adjoint annonce de nouvelles présentations de sociétaires.

La séance est levée à 4 h. 10 m.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1896

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut,** VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 h. 10 m. Les membres présents sont au nombre de 224 : 23 honoraires et 201 titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prie M. Joly, qui se trouve dans la salle des séances, de venir prendre place au Bureau. La Société, en lui donnant le titre de vice-président honoraire a voulu reconnaître les importants services que ce dévoué collègue lui a rendus ; elle espère que M. Joly voudra bien lui conserver sa collaboration active, si précieuse. Ces paroles sont accueillies par de chaleureux applaudissements.

M. le Président annonce que plusieurs de nos collègues ont été l'objet de distinctions honorifiques.

Ont été promus au grade d'officier du Mérite agricole : M. Eugène Barbier, de la Ferté-Saint-Aubin ; M. Delaville aîné, de Beauvais ; M. Deseine fils aîné, de Bougival.

Ont été nommés chevaliers du même ordre :

M. André Boutard, de Montreuil-sous-Bois ; M. Eugène Cochu, de Saint-Denis ; M. Paul Edouard Darbour, de Torcy-Sedan ; M. Paul Dubreuil, directeur de *la France agricole;* M. Henri Kaczka, commissionnaire en fleurs ; M. Auguste Nonin, horticulteur à Châtillon-sous-Bagneux ; M. Touret, architecte-paysagiste à Paris ; M. Dessert, à Chenonceaux ; Mme Bourgette, à Nantes ; M. Rouyer-Turlat, à Neufchâteau.

M. le Président adresse les félicitations de la Société aux nouveaux décorés et particulièrement à M. Nonin, qui a été plusieurs fois lauréat dans les expositions de la Société et qui, aujourd'hui même, vient d'être élu président du comité des Chrysanthèmes (*Applaudissements*).

Il proclame l'admission de 24 nouveaux membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance.

M. le secrétaire général annonce les décès de cinq de nos collègues : M. Jean-Pierre Cassier, de Suresnes, membre honoraire,

qui faisait partie de la Société depuis l'année 1854; M. Evelin Waddington, sociétaire depuis 1872; M. Moisy, de Paris, membre honoraire, sociétaire depuis l'année 1858; M. Henri Prudhomme, de Montreuil-sous-Bois, membre titulaire depuis l'année 1887; M. Bienfait, du Raincy, sociétaire depuis 1870.

Il fait connaître le résultat d'élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu.

Dans le comité des Orchidées, M. Libreck a été nommé délégué à la commission de rédaction et M. Henri Duval, conservateur des collections.

Dans le comité d'arboriculture fruitière, M. Delessart a été nommé délégué à la commission de rédaction en remplacement de M. Chouveroux appelé à d'autres fonctions.

La section des Chrysanthèmes a constitué son bureau de la manière suivante : président, M. Nonin ; vice-présidents, MM. Delavier et Cordonnier ; secrétaire, M. Chargueraud; vice-secrétaires, MM. Lionnet et Yvon fils; délégué au Conseil d'administration, M. Nonin; délégué à la commission de rédaction, M. Chargueraud.

La commission du contentieux a élu comme secrétaire M. Delessard; elle a désigné comme délégués à la commission de logement MM. Chouveroux et Delessart.

M. le secrétaire général annonce ensuite qu'une section des Roses se forme dans le sein de la Société et que les membres qui désirent en faire partie peuvent dès maintenant se faire inscrire à l'agence. Les élections pour la constitution du bureau auront lieu dans la séance du 13 février.

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

Lettre de M. Perrier fils, constructeur d'appareils de chauffage de serres, rue Michel-Bizot, 164, à Paris, demandant la nomination d'une commission pour examiner un châssis à verre débordant, destiné à éviter la buée dans les serres, et dont il est l'inventeur. Le comité de floriculture a désigné pour faire partie de cette commission : MM. Henri Vacherot, Opoix, Savoye père,

Billiard, Nonin, Jobert, Tavernier, Welker fils, Massé, Cappe père et Cappe fils.

B. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

Règlement et programme de l'exposition que la Société horticole dauphinoise tiendra à Grenoble du 11 au 15 juin 1896.

Règlement et programme de l'exposition que la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Cannes, tiendra à Cannes du 19 au 23 mars 1896.

Programme des concours de l'exposition que la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers, tiendra à Anvers du 8 au 10 novembre 1896.

Programme de l'exposition que la Société royale d'Horticulture et de Botanique de Gand tiendra à Gand du 15 au 17 novembre 1896.

C. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE :

1° *Rapport sur l'ouvrage intitulé : « L'Horticulture dans les cinq parties du monde »*, par M. E. Bedenne;

2° *Quelques conséquences pratiques de la loi des accidents du travail, votée par le Sénat en première lecture*, par M. Léon Landais, brochure in-4° de 11 pages;

3° 45e livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture et de jardinage*, par M. G. Nicholson, traduit par M. S. Mottet;

4° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, nos 4 et 5.

NOTE, RAPPORT ET COMPTE RENDU DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

Les deux premières variétés de Pommes de terre connues en Europe, par M. E. Roze.

Notice nécrologique sur M. Célestin Debray, par M. Dormois.

Rapport sur les cultures de Chrysanthèmes, de M. Lionnet, jardinier-en-chef au château de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), par M. Nonin.

Les conclusions de ce rapport demandant le renvoi à la commission des récompenses et l'insertion dans le journal sont adoptées par l'assemblée.

Objets présentés pour être jugés par les comités :

Au comité de floriculture :

1° Par M. G. Boucher, horticulteur, avenue d'Italie, 164, Paris, des fleurs de Datura à fleur rouge (*Brugmansia sanguinea*) pour lesquelles des remerciements sont adressés au présentateur ;

2° Par MM. Yvon et fils, horticulteurs, route de Chatillon, 44, à Malakoff (Seine), des fleurs de Chrysanthèmes tardifs, variétés *John H. Taylor*, *Madame Calvat*, *Madame Massé*, *Master Bats*, *Spaulding*, *Marie Recoura*, *Primrose League*, qui, selon les présentateurs peuvent se conserver jusqu'en février. En raison de la beauté de ces fleurs, le comité propose de leur attribuer une prime de 2e classe.

Au comité d'arboriculture fruitière :

Par M. Anatole Cordonnier, de Bailleul (Nord), une caisse de Raisin *Black Alicante* cueilli le 22 janvier sur Vigne soumise à la culture retardée et cultivée à l'engrais des grapperies. Ce Raisin, très beau, a été très admiré par les membres du comité qui demandent qu'une prime de 1re classe soit accordée au présentateur.

Au comité d'arboriculture d'ornement :

Par M. Maurice de Vilmorin, 22 photographies d'arbres et d'arbrisseaux destinées à prendre place dans les collections du comité. De vifs remerciements sont adressés au donateur.

Au comité des Orchidées :

1° Par MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage, à Versailles, 1 *Brassavola glauca* (Lælia glauca), plante quelquefois cultivée dans les serres, mais qui fleurit assez rarement; un *Cypripedium Harrisiano-superbum* (vrai), à grandes et belles fleurs ; un *Cypripedium Charlesworthi*, remarquable par son labelle qui a une teinte rose assez accentuée; 1 *Odontoglossum Roezli*, à macules violettes, variété devenue relativement rare ; 1 *Dendrochilum glumaceum*, charmante plante aux fleurs petites mais très abondantes, groupées en grappes légères, exhalant

une odeur très suave. Pour l'ensemble de cette présentation, le comité propose l'attribution d'une prime de 1re classe ;

2° Par M. Belin, horticulteur, route de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), 1 *Cattleya Luddemanniana* pour lequel on propose d'accorder une prime de 3e classe ;

3° Par M. Gautier, chez M. le Dr Fournier, rue Saint-James, 28 *bis* à Neuilly-sur-Seine, le *Lælia anceps alba*, var. *Stella*, très belle variété qui commence à se répandre un peu dans les cultures et pour laquelle une prime de 2e classe est demandée ;

4° Par M. Garden, horticulteur, à Bois-Colombes (Seine), le *Cypripedium Harrisiano-Spicerianum*, hybride nouveau obtenu par le présentateur qui lui donne le nom des espèces dont il est issu. Remerciements ;

5° Par M. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, un superbe *Selenipedium Schroderæ*, var. *splendens* et un *Cypripedium Exul*, présenté à titre de curiosité. Pour ces deux plantes, le comité propose l'attribution d'une prime de 2e classe ;

6° Par M. Vacherot, horticulteur à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), un *Dendrobium nobile*, remarquable par son abondante floraison (il porte 72 fleurs). Des félicitations sont votées au présentateur et l'on demande qu'une prime de 3e classe lui soit accordée ;

7° Par M. Thibaud, jardinier chez M. Libreck, rue du Ranelagh, 63, à Paris, un *Cypripedium Lathamianum*, un *Warscewiczella velata*? et un *Anœctochilus Sanderianus*, plante nouvelle importée par la maison Sander. Une prime de 2e classe est demandée pour ces trois plantes ;

8° Par MM. Cappe, père et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), un *Cypripedium Arthurianum*, un *C. Calypso*, un *C. insigne*, var., un *C. Barteti*, un *C. Leeanum superbum*, un *C. hirsuto-villosum*, superbe hybride obtenu par les présentateurs qui en ont observé la première floraison en 1890. Ce *Cypripedium* a les mêmes parents que le *C. Germinyanum* de Veitch, mais il se distingue nettement de ce dernier.

Les mêmes présentateurs montrent en outre 4 *Dendrobium*

nobile, variétés diverses. Pour l'ensemble de ce bel apport, le comité propose l'attribution d'une prime de 1re classe.

L'un de MM. les secrétaires annonce des présentations de nouveaux membres et la séance est levée à 3 h. 30.

NOMINATIONS

Séance du 9 janvier 1896.

MM.

1. Baton (Ernest), 5, rue de Sfax, à Paris, et avenue du Raincy, à Villemonble (Seine), présenté par MM. Cochet (Scipion) et Cochet-Cochet.
2. Besnard (Louis), jardinier chef chez M. Poirrier, au château de Béhoust, par Orgerus (Seine-et-Oise), présenté par MM. Poulailler (A.) et Chargueraud.
3. Blet (Jean), jardinier de M. Darblay, à Corbeil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lévêque et Chatenay (Abel).
4. Bolut (Lucien), secrétaire général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, à Chaumont (Haute-Marne), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Berthier.
5. Carillon (Stanislas), horticulteur-rosiériste, 30, rue Malassis, Bagnolet (Seine), présenté par MM. J. Girardot et P. Cochet.
6. Chévrier (Adolphe), conseiller à la Cour de cassation, 13, rue de Téhéran, à Paris, présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
7. Costantin (Julien) (membre à vie), maître de conférences à l'École normale supérieure, 57, rue Claude-Bernard, à Paris, présenté par MM. Bonnier et Dufour.
8. Le Coulteux fils, horticulteur, à Igny (Seine-et-Oise), présenté par MM. Léon Duval, H. Duval et L. Guillochon.
9. Desprez (Jules), au château de Drancy, Porte-Bourget (Seine), présenté par MM. Ch. Joly et Huard.
10. Epaulard (Émile), 2, place Mauconseil, à Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Mainguet fils, et Hébrard (A.).
11. Fossey (J.), rédacteur au journal *Le Jardin*, 10, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris, présenté par MM. Martinet et J. Nanot.
12. Fréret (Louis), 43, rue des Boulets, à Paris, présenté par MM. Chatenay (Abel) et Huard.
13. Gayffier (Eugène de), ancien conservateur des forêts, La Chesnaye, commune de la Bussière (Loiret), présenté par MM. Huard et Chatenay (Abel).

14. Gourlot (Alphonse), administrateur des journaux *Le Jardin* et *Le Petit Jardin illustré*, 167, boulevard Saint-Germain, à Paris, présenté par MM. Maxime Cornu et Martinet.

15. Graindorge (J.-B.), 37, rue de Montreuil, à Bagnolet (Seine), présenté par MM. Lepère et fils et Hénault.

16. Guilloux (Charles), propriétaire, 142, rue Houdan, à Sceaux (Seine), présenté par MM. Paillet père et Jobert (Maxime).

17. Hariot (Edmond), propriétaire, 15, rue de Châteaudun, à Paris, présenté par Mme Poupon et M. Huard.

18. Jilcót (Paul), 28, quai de Bercy prolongé, à Charenton (Seine), présenté par MM. Chargueraud et Bois.

19. Le Borgne (G.), horticulteur, 23 *bis*, rue de la Mairie, à Brest (Finistère), présenté par MM. Grenthe et Truffaut (Albert).

20. Ledoux (Alexandre), cultivateur, 15, rue de Rosny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Hébrard (A.), Mainguet (H.) et Héricourt (L.).

21. Legrain (Émile), horticulteur à Breuille-Pont, par Bueil (Eure), présenté par MM. Battut (F.) et Boucher (G.).

22. Lefebvre, 108, rue de Longchamp, à Paris, présenté par MM. Touret et Lemée.

23. Lefebvre (Edmond), Palais-Royal, 34, galerie Montpensier, à Paris, présenté par MM. Michelin et Templier.

24. Lefranc (Victor), quincaillier, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine), présenté par M. Jamin (F.).

25. Le Melle (Auguste), constructeur, 42, rue Lafayette, à Paris, présenté par MM. Poulailler (A.), et Chargueraud.

26. Lerch (Félix), 61, boulevard Richard-Lenoir, à Paris, présenté par MM. Chatenay (A.) et Lebœuf (Paul).

27. Leroux (Ferdinand), grainier-fleuriste, 12, rue de la Ferronnerie, à Paris, présenté par MM. Poulailler (A.) et Mangin (L.).

28. Lesueur (Georges), horticulteur, 61, quai de Saint-Cloud, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lesueur (J.), Jamin (F.) et Lesueur (V.).

29. Marin, propriétaire, 3, rue de Berri, à Paris, présenté par MM. Maurice de Vilmorin et Ch. Joly.

30. Maumené (Albert), rédacteur au journal *Le Jardin*, 167, boulevard Saint-Germain, à Paris, présenté par MM. Martinet et Hariot.

31. Mézières (François), 290, rue de Charenton, à Paris, présenté par MM. Hébrard (A.) et Hébrard (L.).

32. Moreau (Théodule), cultivateur, 25, rue Mauconseil, à Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Hébrard (A.), Héricourt (H.) et Mainguet (L.).

33. Néger (Pierre), entrepreneur de treillages et de rustiques, 6, route d'Orléans, à Montrouge (Seine), présenté par MM. Opoix et Plomb.

34. Personnier (Claude), horticulteur, marchand grainier, 7, boulevard du Deuxième-Zouaves, présenté par MM. Sallier (J.), Férard et Schwarz.
35. Petit (Hippolyte), propriétaire, 10, avenue de Villiers, à Paris, présenté par MM. Vitry (D.) et Savart (E.).
36. Pinson (Louis), ancien maraîcher, 381, rue de Vaugirard, à Paris, présenté par MM. Hébrard (L.) et Michel.
37. Quintine (Arsène), jardinier chez Mme Cornuault, avenue de Ville-d'Avray, à Chaville (Seine-et-Oise), présenté par MM. Tabernat et Hoïbian.
38. Révillon (Mme A.), 122, avenue Victor-Hugo, à Paris et à Mignaux près Poissy (Seine-et-Oise), présentée par MM. Michelin et Templier.
39. Riomse (Henri), 108, rue de Longchamp, à Paris, présenté par MM. Touret et Lemée.
40. Roberts (Edmond-James), 15, rue de Chanaleilles, à Paris et château de Caumon-Villequier, par Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure), présenté par MM. Huard et Chouvet (E.).
41. Tapret (Dr), 8, rue Volney, à Paris, présenté par M. Bergman (Ernest).
42. Tisselin (Jules), propriétaire, 22, rue de l'Église, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Poiret-Delan, et Savoye père.
43. Voisenet, 108, rue de Longchamp, à Paris, présenté par MM. Touret et Lemée.

Dame Patronnesse.

Tapret (Mme), 8, rue Volney, à Paris, présentée par M. Ernest Bergman.

Séance du 23 janvier 1896.

MM.

1. Baudrand, fleuriste, 26, rue d'Aligre, à Paris, présenté par MM. Robert (Georges) et Jobert (Maxime).
2. Blet (Florentin), jardinier, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
3. Bobenrieth, jardinier-fleuriste, 2, chemin de la Station, à Meudon (Seine-et-Oise), présenté par MM. Mauvoisin, Chevalier (Ch.), Landais (P.) et Lecointe.
4. Dégoutin (l'abbé), chanoine, 163 *bis*, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
5. Devaud (Joseph), 25, rue Ménage, à Angers (Maine-et-Loire), présenté par MM. Perrault (E.), fils aîné, et Boucher.
6. Dormigny (Louis), jardinier, 12, rue de la Plaine, au Vésinet (Seine-et-Oise), présenté par MM. Cappe (E.) et Cappe (L.).

7. Duchesne-Billouin (Mme), à la Grille par Chinon (Indre-et-Loire), présentée par MM. Huard et Chatenay.

8. Forestier (Louis), horticulteur, à Larne, près Bourg-la-Reine (Seine), présenté par MM. Robert (Georges) et Jobert (Maxime).

9. Fouret (Alfred), jardinier chez M. le comte de Roy de Ville, à Choisy-au-Bac (Oise), présenté par MM. Courtois (E.), de Maintenant.

10. Frissard (Gaston), 13, rue Cardinal-Lemoine, à Paris, présenté par MM. Cayeux et Le Clerc.

11. Jouan (Charles), jardinier chef chez M. le comte Ch. Pozzo di Borgho, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise, présenté par MM. Hoïbian (J.) et Francin.

12. Lecaplain (Charles), 26, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Issy-les-Moulineaux (Seine), présenté par MM. Beudin, et Niolet.

13. Lefebvre fils, horticulteur-amateur, à Saint-Just, près Vernon (Eure), présenté par MM. Nonin, Géraud et Vacherot.

14. Lemoine (Henri), jardinier-en-chef du jardin botanique de la ville de Tours, à Tours (Indre-et-Loire), présenté par MM. Henry et Gérome.

15. Lortet (Francis), jardinier à l'École d'arboriculture de la ville de Paris, 12, rue de l'Épinette, à Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. Chargueraud et Schmitt.

16. Lutinier (Pierre), jardinier chez M. Lepelley, à Robinson, arrondissement de Sceaux (Seine), présenté par MM. Thimonier (E.) et Martineau.

17. Maréchal (Albert), jardinier chez les Dames Augustines anglaises, 24, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).

18. Morlet (Jules), 43, rue Saint-Honoré, à Paris, présenté par M. Battut (F.).

19. Paly (Achille), jardinier au bois de Vincennes, 12, rue Jean-Pigeon, à Charenton (Seine), présenté par M. Chargueraud.

20. Picard-Baillet, cultivateur-grainier, 23, avenue de la Gare, à Joigny (Yonne), présenté par MM. Huard et Chatenay.

21. Ragout (Benoît), horticulteur, 12, route de la Plaine, au Vésinet (Seine-et-Oise), présenté par MM. Cappe (E.), Cappe (L). et Bernard.

22. Rameau, fils, horticulteur, à Larne, par Bourg-la-Reine (Seine), présenté par MM. Robert (Georges) et Jobert (Maxime).

23. Renard, banquier, 10, rue Grange-Batelière, Paris, présenté par MM. Léon Say et Huard.

24. Trémaux, horticulteur, 46, avenue de Bonneuil, à la Varenne Saint-Hilaire (Seine), présenté par MM. Vacherot et Nonin.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1895.

Algérie agricole (L'), Bulletin de la Colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Économie rurale, nos 145 à 168 inclusivement, 1895. Alger; in-4.

Annales de la Société d'Émulation (Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain), 2e trimestre. Bourg, 1895; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde, nos 11 et 12, 1894; nos 1 à 12, 1895. Bordeaux; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, janvier à décembre 1894; janvier à novembre 1895. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges, année 1895. Epinal, in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, t. LXI, 1894; janvier à octobre 1895. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres, 1894; 1er et 2e trimestres 1895, Angers; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, nos 1 et 2, 1894; 4, 5 et 6, 1894; nos 1, 3 et 4 1895. Montpellier; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, janvier à décembre 1894: janvier à novembre 1895. Troyes; in-8.

Annales de la Société horticole, viticole et forestière de la Haute-Marne, nos 78 à 87, année 1894; nos 89 à 100, année 1895. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (Nouvelles). nos 69 à 72, année 1895. Bordeaux; in-8.

Annales du Commerce extérieur, 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11e fascicules, 1895. Paris; in-8.

Boletin Agricola y Comercial, janvier au 15 juin 1895. San Salvador; in-8.

Boletim da Sociedade Broteriana, t. XII, fascicules 1 et 2, 1895. Coïmbre; in-8.

Botanical Magazine, nos 601 à 606, 609 à 612, année 1895. Londres; in-8.

Bulletin agricole (Le), journal hebdomadaire, organe de l'Agriculture et des Industries rurales, nos 664; 666 à 682; 684 à 686; 688 à 713; année 1895. Paris; feuille in-2.

Bulletin de l'Association pomologique de l'Ouest, t. XII, année 1895. Rennes; in-8.

Bulletin de la Société artésienne d'Horticulture, 1er, 3e et 4e trimestres, 1894-1895. Arras; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France. Session extraordinaire en Suisse, 1re et 2e parties. 1894. Comptes rendus des séances, janvier à décembre 1894 (nos 1 à 9). Comptes rendus des séances, janvier à juillet 1895, nos 1 à 7. Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, nos 2, 3, 4 et 5, année 1894.; nos 1, 2, 3, 4 et 5, année 1895. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Caen, année 1895. Caen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise), (Le Musée), nos 13 à 18, 1895. Clermont; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Autun, de la Société autunoise d'Horticulture et du Syndicat agricole autunois, no 31, année 1895. Autun; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, no 8, année 1894; nos 1 à 6, année 1895; Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise, 1er, 2e, et 3e trimestres 1895. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture du département du Cher, no 11, année 1894; nos 12, 14 à 17, année 1895. Bourges; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre, nos 5 et 6, année 1894; nos 1 à 4, année 1895. Châteauroux; in-8.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, nos 1, 2 et 3, année 1894-1895. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 109 à 120, année 1895 et table générale des matières 1884 à 1893 (inclusivement). Paris; in-4.

Bulletin de la Société de Géographie, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1894; 1er, 2e, 3e trimestres 1895. Paris; in-8.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 1 à 4, année 1895; 1er, 2e, 3e, 4e fascicules de la session générale de 1895. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du canton d'Argenteuil, no 8, année 1894; nos 9, 10 et 11, année 1895. Argenteuil; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, décembre 1894; janvier à décembre 1895. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture du département de la Lozère, juillet-août, 1895. Mende; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, no 10, année 1894; nos 11 à 20, année 1895. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Douai, nos 11 et 12, année 1894; nos 1 à 5, année 1895. Douai; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 12e livraisons, année 1895. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), nos 31 à 36, année 1895. Clermont (Oise); in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, no 6, année 1894: nos 1 à 6, année 1895. Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valenciennes, 4e trimestre de 1893; 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1894; 1er, 2e et 3e trimestres de 1895. Anzin; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, no 3, 1894. Lisieux; in-8.

Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle, nos 1 à 7, année 1895. Paris; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, 2e semestre de l'année 1894; 1er semestre de l'année 1895. Alençon; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Horticulture de Vichy-Cusset; 1er trimestre 1895. Vichy; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie, nos 1 à 9, année 1895. Amiens; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Montreuil-sous-Bois, 1er et 2e trimestres 1895. Montreuil; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Apiculture de l'arrondissement de Senlis, no 24, année 1894; nos 1 à 12, année 1895. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret, 1er trimestre 1893. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Côte-d'Or, no 6, année 1894; nos 1, 2, 4 et 6, année 1895. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Epernay, janvier à novembre, inclusivement, année 1895. Epernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, no 106, année 1894; nos 107 à 111, année 1895. Epinal; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, 1er, 2e et 3e trimestre 1895. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, nos 23 et 24, année 1894; nos 1 à 11, année 1895. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poligny, nos 2 et 3, année 1895. Jura; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture du Puy-de-Dôme, 1er et 2e trimestres, année 1895. Clermont-Ferrand; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), no 4, année 1894; nos 1, 2 et 3, année 1895. Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de Reims, nos 1 à 11, année 1895. Reims; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture d'Armentières (Nord), 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1895. Armentières; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, Besançon, nos 49 à 60, année 1895. Saint-Vit; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Limoges, no 3, 1895. Limoges; in-8.

Bulletin de la Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1894-1895. Rouen; 1 vol. in-8.

Bulletin de la Société tourangelle d'Horticulture, 1er semestre 1895. Tours; in-8.

Bulletin de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot, décembre 1894; février à novembre inclusivement, année 1895. Yvetot; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, no 40, année 1894; nos 42 et 43, année 1895. Vincennes; in-8.

Bulletin de la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune, no 25, année 1894; nos 26 à 30, année 1895. Beaune; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, nos 1 à 8, année 1895; Mémoires, t. CXXXVI, année 1895. Paris; in-8.

Bulletin des travaux de la Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique du canton de Montmorency, 4e trimestre 1894; 1er, 2e et 3e trimestres 1895. Montmorency; in-8.

Bulletin du ministère de l'Agriculture, Documents officiels, Statistiques, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'Étranger, nos 8, année 1894; nos 1 à 4; no 7, année 1895. Paris; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 12, année 1894; nos 1 à 12, année 1895. Lille; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 1er et 2e cahiers 1895. Rouen; in-8.

Bulletin du Comité de l'Afrique française, nos 1 à 3, nos 5 à 12, année 1895. Paris; in-8.

Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École natinale d'Horticulture de Versailles, 12 volumes, années 1885 à 1895, Versailles; in-8.

Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux, nos 1 à 12, année 1895. Meaux; in-8.

Bulletin horticole et apicole de Saône-et-Loire, janvier à décembre, inclusivement, année 1895. Chalon-sur-Saône; in-8.

Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie, décembre 1894; janvier à juillet, octobre et novembre, année 1895. Cracovie; in-8.

Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, nos 12 et 13, année 1894; nos 11, 14 et 15, année 1895. Moulins; in-8.

Bulletin-Journal de la Société centrale d'Agriculture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes, n° 12, année 1894; nos 1 à 10 et 12, année 1895. Nice: in-8.

Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 182 à 191, année 1895. Mantes; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Agriculture de Joigny, nos 156 et 157, année 1895. Joigny; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Mâcon, nos 1 à 7, année 1895. Mâcon; in-8.

Bulletin mensuel de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, fasc. 8, 1894; fasc. 3, 4, 5, 8, 9 et 10, année 1895. Strasbourg; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, novembre-décembre 1894; janvier à octobre, année 1895. Soissons; in-8.

Bulletin mensuel du Cercle horticole de Roubaix, nos 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, année 1895. Roubaix; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture), numéros de janvier à mars et de mai à octobre 1895. Florence; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture, de Viticulture et de Sylviculture de la Meuse, nos 20, 21, 22 et 23, année 1895. Verdun; in-8.

Chronique horticole, Journal mensuel de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, nos 1 à 12, année 1895. Bourg; in-8.

Chrysanthemum year book (*The*) 1 vol., 1895. Londres; in-8.

Comptes rendus des séances de la Société de Géographie, nos 18 et 19, année 1894; nos 1 à 12, année 1895. Paris; in-8.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1er semestre, nos 1 à 5, 7 et 8, 10 à 15, 19, 23 à 25, 2e semestre, nos 14 à 21; Tables des premier et second semestres. Paris; in-4.

Compte rendu sommaire des séances de la Société philomathique de Paris, nos 2 à 19, année 1894; nos 6 à 19, 1, 2, 3, 4 et 5, année 1895. Paris; in-8.

Eleveur (*L'*), et la *Revue Cynégétique et Sportive réunis*, nos 538, 540, 567 et 568, année 1895.

Extrait des travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, 239e cahier, année 1894; 237e, 238e et 239e cahiers, année 1895. Rouen; in-8.

Feuille d'Informations du Ministère de l'Agriculture, nos 1 et 2, décembre 1895. Paris; in-4.

France agricole (*La*) *et horticole*, nos 1 à 52, année 1895. Paris; in-4.

Garden and Forest (Jardin et Forêt), journal d'Horticulture, Paysage, Art et Sylviculture, nos 358 à 383, de janvier au 26 juin 1895;

nos 388, 390, 391, 392, 393 à 409 (30 octobre 1895.) New-York; in-4.

Gartenflora, Zeitschrift für Garten-und Blumenkunde (Flore des jardins, Journal d'Horticulture et de Botanique) édité par le Dr L. WITTMACK, nos 3 à 12 et nos 17 à 20, et nos 23 et 24, année 1895. Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Gazette horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique), nos 1 à 32 et 34 à 52, année 1895. Amsterdam; in-4.

Jardin (*Le*), Journal bi-mensuel d'Horticulture générale, nos 193 à 212 inclusivement (mars à novembre), année 1895. Paris; in-4.

Le Jardinier pratique, janvier 1895, Paris; in-8.

Jardinier suisse (*Le*), Journal de la Société helvétique d'Horticulture de Genève, nos 10, 11 et 12, année 1894; nos 10, 11 et 12 du t. XXII; nos 1, 2 et 3 du t. XXIII; année 1895. Genève; in-8.

Journal de l'Agriculture, nos 1468 à 1469; 1471 à 1519, année 1895. Paris; in-8.

Journal de l'Agriculture pratique et d'Economie rurale pour le midi de la France, t. XC (novembre et décembre), année 1894. t. XCI (janvier à novembre), année 1895. Toulouse; in-8.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique, t, LII, nos 3 à 8, année 1895; t. LIII, nos 1 et 2, année 1895. Bruxelles; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, nos 1 à 12, année 1895. Paris; in-8.

Journal des Gartenbau-Vereins von Unter-Elsass, nos 4 à 8, année 1895. Strasbourg; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 1 à 10 et 12, année 1895. Lyon; in-8.

Journal of the royal Horticultural Society, vol. XIX; part. 2e; année 1895. Londres; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France; no 12; année 1894; nos 1 à 12; année 1895. Lille; in-8.

Journal des Agriculteurs, nos 41 à 46, année 1895. Paris; in-fol.

Journal des Campagnes (*Le*), Revue hebdomadaire des châteaux, fermes, maisons de campagne, etc., nos 1 à 51; année 1895. Paris; in-4.

Journal d'Agriculture pratique, nos 14 à 52, année 1895. Paris; in-8.

Journal des Roses, no 12, année 1894; nos 1 à 8 et 10 à 12, année 1895. Melun; in-8.

Lindenia, Iconographie des Orchidées, 10e vol.; 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e livr.; 11e vol.; 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livr., année 1895. Bruxelles; in-4.

Lyon horticole, Revue bi-mensuelle d'Horticulture, nos 1 à 24, année 1895. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevorderingvan Tuin- en Landbouw (Bulletin mensuel de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché de Limbourg), nos 1 à 12, année 1895; in-8. Maestricht.

Maison de Campagne (*La*), Journal horticole et agricole illustré des châteaux, villas, propriétés rurales, nos 1 à 24, année 1895. Bergerac; in-8.

Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg, 1 vol. 1892-1895. Cherbourg; in-8.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, t. XXVIII et XXIX, année 1895. Versailles; in-8.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos 1 à 7 et 9 à 12, année 1895. Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (*Le*), nos 1 à 24, année 1895. Paris; in-8.

Pomologie française (*La*), Bulletin de la Société pomologique de France, nos 1 à 12, année 1895. Lyon; in-8.

Progrès (*Le*), Journal du Syndicat horticole de Seine-et-Oise, nos 34 à 45, année 1895. Versailles; in-2.

Provence agricole (*La*), Bulletin mensuel de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, nos 13 à 24, année 1895 (janvier à décembre). Toulon; in-8.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère, nos 1 à 6 et 9 à 12 inclusivement, année 1895. Gand; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, nos 1 à 24 inclusivement, année 1895. Poitiers; in-8.

Revue des Sciences naturelles appliquées, nos 1 à 16 inclusivement, année 1895. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, Journal des Travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 485, année 1894; nos 486 à 493 et 495 à 496, année 1895. Marseille; in-8.

Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, nos 1 à 24 inclusivement, année 1895. Paris; in-8.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication du Comice agricole de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi), nos 23 et 24, année 1894; nos 5, 8, 9, année 1895. Rome; in-8.

Rivista agraria, nos 1, 14, 15, 16, 24 à 52, année 1895. Naples; in-fol.

Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, nos 85 à 96, année 1895. Moulins; in-8.

Royal Gardens, Kew. Bulletin of miscellaneous Information (Jardins royaux de Kew. Bulletin d'informations variées), n° 96, année 1895; nos 97 à 107, année 1895. Londres; in-8.

Sempervirens, Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland

(Sempervirens, Bulletin hebdomadaire illustré pour l'Horticulture aux Pays-Bas, nos 1 à 22, 24 à 28, 30, 32 à 52, année 1895). Amsterdam; gr. in-8.

Société d'Horticulture d'Abbeville, nos 1 à 6, année 1895. Abbeville; in-8.

Société horticole dauphinoise, janvier à décembre 1895. Grenoble; in-8.

Société régionale de Saint-Maur-des-Fossés, un cahier; année 1895. Saint-Maur; in-8.

Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun, 1er, 2e et 3e trimestres, 1895. Melun; in-8.

Sud-Est (Le), Bulletin du Conseil départemental d'Agriculture et des Associations agricoles de l'Isère, janvier au 1er décembre, année 1895. Grenoble; in-8.

Syndicat horticole (Le), Organe du Syndicat de Saint-Fiacre, nos 37 à 48, année 1895. Paris; in-8.

The Garden (Le Jardin, Journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos 1207 à 1232, 1238, 1240 à 1258, année 1895). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, fondée en 1841, nos 419 à 444, 450, 452 à 470, année 1895). Londres; in-4.

Travaux de la Société impériale libre d'Économie, 1894, no 1; 1895, nos 1 à 6. Saint-Pétersbourg; in-8.

Viestnik imperatorskago rossiiskago obchtchestva Sadovodstva (Messager [Bulletin] de la Société impériale russe d'Horticulture), nos 1 à 5, année 1894; no 1, année 1895. Saint-Pétersbourg; in-8.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, nos 1 à 6, 8 à 12, année 1895). Vienne; in-8.

Zeitschrift des Landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de janvier à octobre, année 1895). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

Les jardins alpins (1),

par M. H. Correvon

Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années que ce terme « jardin alpin » a pris place dans la littérature alpine et horticole; et il n'y a pas plus de cinquante ans que les cultures de plantes

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

alpines sont entrées dans nos mœurs. En Angleterre certaines espèces montagnardes (Gentianes, Œillets, Rhododendrons) se cultivent, il est vrai, depuis plus de deux siècles. Sur le continent les cultivateurs n'ont guère commencé à s'occuper de plantes alpines que vers 1840 et c'est en Suisse, croyons-nous, et dans le jardin du botaniste Edmond Boissier, que se sont faits les premiers essais de ce genre. Il commença par cultiver des espèces saxatiles, espagnoles et orientales, dans les fentes d'un grand mur de soutènement; puis il fit étabir des rochers artificiels, les premiers qui se soient faits dans un but cultural, bien certainement. C'était une agglomération savante de pierres calcaires moutonnées et travaillées par l'érosion, entre lesquelles on avait ménagé des niches plus ou moins profondes qu'on remplissait de terreaux de différente nature suivant les besoins de l'espèce qui était introduite.

Vers 1860 on construisit au Jardin botanique de Genève un enrochement semblable dû à l'inspiration du botaniste Reuter, alors directeur du Jardin; mais ce n'est que depuis 1870 que la construction de rocailles et la culture de plantes de montagnes se vulgarisa chez nous. Ce goût semble avoir éclaté spontanément de plusieurs côtés car il en est des innovations comme des inventions, elles surgissent sur différents points à la fois et semblent être la conséquence de l'esprit du siècle et de la culture intellectuelle d'une époque.

Le sport de l'alpinisme, qui s'est développé d'une manière si intense chez nous depuis une trentaine d'années, n'est pas l'une des moindres causes de ce changement dans les goûts horticoles. A l'heure qu'il est on peut dire qu'en Suisse, que ce soit à Genève, à Bâle ou à Zurich, les cultures de plantes alpines sont entrées dans les mœurs. Il n'est si petit jardin qui n'ait sa rocaille ou son *alpinum*. Notre Ecole suisse d'Horticulture à Waerdensweil, sur le lac de Zurich, a un cours de cultures alpines et il n'est pas jusqu'à nos collèges cantonaux et nos écoles normales qui n'aient leurs cultures montagnardes, ou leur petit jardin alpin. C'est un « mouvement » qui est loin d'avoir atteint son entier développement et qui se propage partout et jusque dans les jardins des villages. La flore alpine et

montagnarde détrône celle des régions exotiques dans beaucoup de cas.

Y aurait-il là une explication du degré d'infériorité que la Suisse occupe, horticulturalement parlant, vis-à-vis des pays voisins? Cela est fort possible, car l'esprit du Suisse semble porté plutôt vers les choses de la nature et vers le sport de la montagne que vers les jouissances des yeux. Un jardin brillant nous dit moins qu'une intéressante collection dont les sujets parlent à l'esprit plus qu'aux sens.

Il ne faudrait pas conclure de là que nous abandonnons les brillantes filles de l'Horticulture pour les végétaux de nos rochers alpins. Nous avons même en Suisse, il faut le reconnaître, des établissements horticoles de première force. Celui de M. Otto Froebel, à Zurich, fondé vers 1830, est considéré avec raison comme l'une des premières maisons de l'Europe. Aussi a-t-il été le premier à s'occuper des plantes alpines pour la vente. Vers 1870, déjà, son catalogue contenait des Androsaces et des Saxifrages. Après lui est venu le Jardin alpin d'acclimatation, à Genève, qui s'établit il y a douze ans, sur le terrain qu'occupait un établissement horticole s'occupant de plantes exotiques, celui de MM. Paris frères et dont le but unique est l'élevage et la multiplication pour la vente des végétaux des Alpes et des autres montagnes. Il publie les seuls catalogues, exclusivement destinés aux plantes alpines et aux graines d'espèces montagnardes.

C'est donc, non seulement une question de mode qui pousse notre public vers les cultures alpines, mais une disposition de l'esprit actuel, un résultat de l'éducation populaire, une conséquence des courses en montagnes qui sont de plus en plus dans nos mœurs. En France, et surtout dans les contrées montagneuses, il en est de même et l'Horticulture commence, elle aussi, à se transformer dans ce sens. N'avons-nous pas vu les Edouard André, les Vilmorin, grimper à l'alpe aimée et en rapporter le génie dans leurs œuvres ou dans leurs jardins?

Mais ce qui nous préoccupe le plus, nous autres Suisses, en ce moment, c'est l'établissement dans nos Alpes, de jardins botaniques destinés spécialement à la culture des plantes alpines ou

de montagnes. Les uns ont un but « phytophile » ou protecteur; tel le jardin de la Linnæa, à Bourg-Saint-Pierre, dans la région du grand Saint-Bernard et à 1,700 mètres d'altitude. C'est un musée vivant, un jardin conservatoire où se cultivent les plantes de toutes les régions montagneuses du globe pouvant vivre à cette altitude. Il n'a que six années d'existence mais compte déjà un nombre respectable de rochers représentant autant de régions ou de chaînes de montagnes. (1)

Le Gouvernement fédéral a, lui, un jardin botanique alpin dans les Grisons, lequel est placé sous la direction du Dr Stebler, directeur de la station fédérale pour le contrôle des semences à Zurich. Ce jardin-là a un but d'utilité pratique en même temps que scientifique. On y cultive des Graminées, céréales, Légumineuses, fourrages, etc., à une altitude très élevée et l'on publie des rapports fort intéressants. En Valais, la Société Murithienne a fondé trois jardins semblables placés à des altitudes très différentes; l'un est à Zermatt (1,600 mètres), l'autre à Sion, (500 m.) le troisième au grand Saint-Bernard (2,500 m.). Ces jardins ont un but purement scientifique.

Le gouvernement vaudois a fondé deux jardins botaniques alpins qui dépendent de l'Université de Lausanne ; l'un est aux Plans-de-Trenières-sous-Bex, à 1,200 mètres, l'autre à Saint-Cergues, dans le Jura, à 1,000 mètres d'altitude.

Enfin différentes Sociétés, plusieurs sections de clubs alpins et plusieurs particuliers établissent, un peu partout, des jardins alpins dans la montagne. C'est un mouvement qui se propage de part en part et il n'est si petit hôtel qui ne semble avoir son « jardin botanique ».

Qu'adviendra-t-il de cela? Est ce que la flore locale sera débordée par les nouvelles venues et verra-t-on se produire ici ce qui s'est passé avec les plantes nord-américaines qui ont

(1) Le premier essai de ce genre a été tenté dans le val d'Anniviers, en Valais. Il y a là, à 2,300 mètres d'altitude, un hôtel (Weisshorn) placé dans une situation merveilleuse. Nous y établîmes, en juillet 1885, un petit jardin alpin dont il reste encore quelques traces, bien qu'il n'ait pas été soigné et qu'il ait souffert grandement à la suite d'un incendie du dit hôtel.

envahi notre Europe? Ou bien les espèces introduites dans tous ces jardins se conduiront-elles comme des hôtes qu'on veut bien héberger et qui doivent ne se mouvoir, ne se reproduire, que dans certaines limites, qui leur sont assignées? c'est ce que prouvera l'avenir.

Les Nepenthes et leur culture
Étude botanico-horticole sur les Nepenthes,

par M. Jules Rudolph (1).

I

Considérations générales sur ces plantes.

S'il est sur la terre des êtres et des choses possédant un don curieux qu'on appelle l'originalité et qui les rend intéressants même aux yeux des plus vulgaires et à l'esprit le moins éclairé, les *Nepenthes* sont peut-être parmi tous les végétaux ceux qui possèdent au plus haut degré ce mérite particulier.

C'est déjà un titre à la culture, et n'eussent-ils que celui-là, il devrait servir à les faire admettre un peu plus généralement dans nos serres; mais ce sont aussi des plantes décoratives au premier chef, et, si on les considère à ce point de vue, on est frappé des ressources de toute sorte qu'ils offrent pour la garniture de nos abris chauds.

Comme plantes grimpantes, certaines espèces et hybrides de *Nepenthes* sont remarquables par le port, l'ampleur et la vigueur du feuillage et de la végétation; d'autres espèces luttent de richesse dans le coloris des ascidies, de fantaisie dans la bariolure et la moucheture de celles-ci, de diversité et d'élégance dans leur forme et leur grandeur.

Tout, chez les *Nepenthes*, est ornemental, et qu'on les cultive suivant leur état naturel ou en pots ou paniers suspendus, ils

(1) Déposé le 10 octobre 1895.

montrent à l'envi tout ce que leur nature a d'étrange et d'exotique.

On a des griefs contre leur culture réputée difficile — mais est-ce une vérité que de dire qu'une plante est incultivable si on n'essaye pas de lui octroyer dans nos serres les éléments que lui prodigue la nature dans son pays d'origine? — et les soins qu'ils demandent, s'ils sont nombreux et constants, ne sont-ils pas récompensés par une brillante réussite! On allègue encore qu'ils sont d'un entretien dispendieux — mais combien d'amateurs supportent des frais élevés pour la culture d'Orchidées dont les *Nepenthes* peuvent être des rivaux!

Ils sont assez nombreux et divers pour satisfaire tous les goûts de leurs amateurs, mais dans le nombre, et suivant le but auquel on les destine, il y a lieu de créer des séries ayant des aptitudes spéciales pour tel ou tel emploi; une espèce recommandable pour la beauté de ses ascidies, ne l'est pas toujours pour pouvoir être cultivée en pots suspendus, de même qu'une autre remarquable par l'abondance de ces mêmes ascidies et la facilité de sa culture, ne doit pas être recherchée comme plante grimpante. Il y a, de même que dans les autres genres végétaux, des *Nepenthes* délicats et difficiles à conserver et des variétés rustiques et vigoureuses qui se contentent de soins ordinaires; c'est cette ignorance du choix des espèces qui est bien souvent la cause des échecs que certains amateurs éprouvent en essayant cette culture.

Si nous n'insistons pas davantage pour essayer de décrire la beauté et l'originalité des *Nepenthes*, c'est que nous savons qu'ils sont assez connus, au moins de nom, et que c'est la réputation de leur culture jugée excessivement difficile, qui est le seul obstacle sérieux à leur diffusion dans les serres, surtout en France.

Nous l'avons pratiquée pendant nombre d'années avec des résultats heureux, et, en publiant ce petit travail, nous voudrions avoir l'espoir qu'il servira peut-être un peu à faire prendre goût à la possession de ces végétaux exotiques et étranges, une des plus intéressantes créations de la nature et l'un des plus curieux ornements de nos serres chaudes.

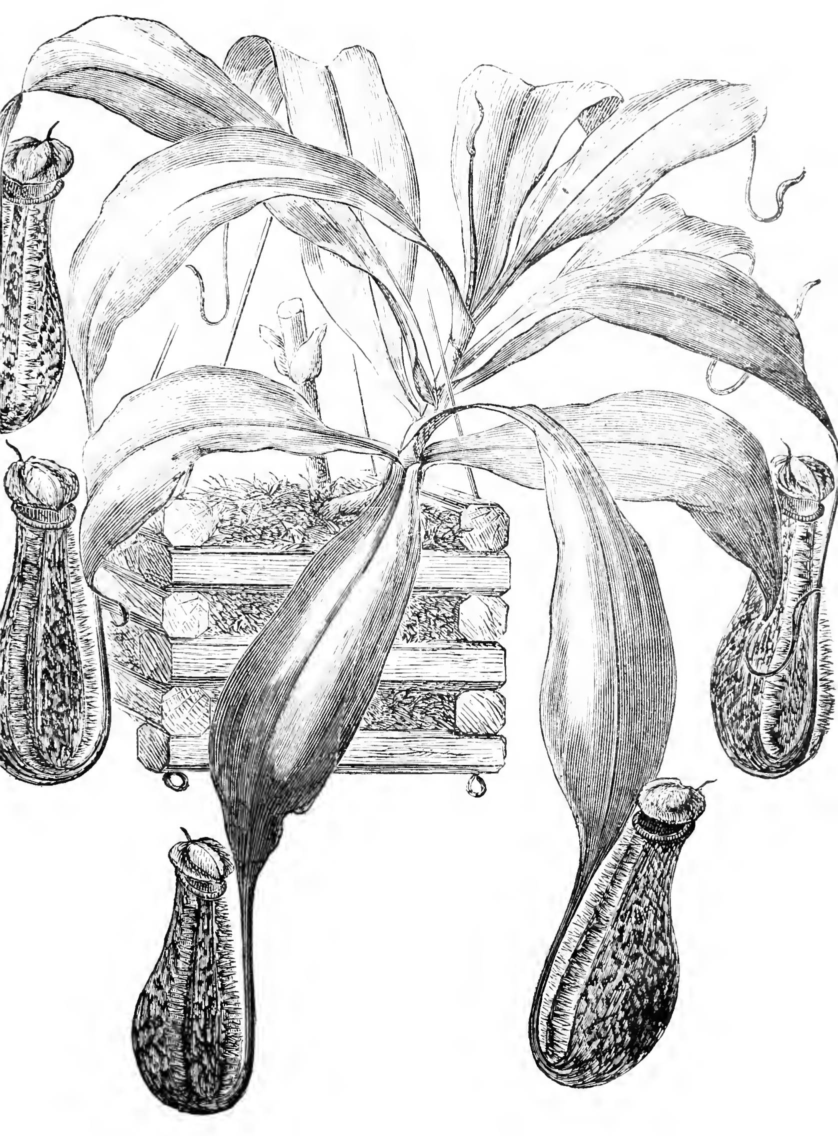


Fig. 1. — *Nepenthes Sedeni* cultivé en panier suspendu (1).

---

(1) Ces clichés proviennent de la maison Veitch et Sons, horticulteurs à Chelsea-Londres.

Nepenthes est dérivé du grec *ne*, privatif et *penthos*, chagrin.

Beaucoup d'auteurs diffèrent d'opinion au sujet de savoir pourquoi Linné a appelé ces végétaux de ce nom. Certains veulent y voir une allusion au liquide sécrété par les urnes et qui possèderait des vertus extraordinaires, telles celles du *Nepenthes* d'Homère, qu'Hélène, la fille de Jupiter, versait à boire aux convives pour qu'ils oubliassent leurs maux. Or, ce *Nepenthes* qu'a chanté Homère doit être, de l'avis de plusieurs savants, tout simplement l'opium qui, en préparation liquide, peut se mélanger au vin et dont les effets sont bien ceux décrits par le poète. D'autres personnes croient que la dénomination du botaniste d'Upsal a été appliquée à ces plantes parce que leur vue, excitant la curiosité, fait oublier momentanément les peines.

Ce fut vers 1669 que les premiers *Nepenthes* furent introduits en Europe par les soins du D[r] P. Hermann qui les envoya de Ceylan à son ami Commelyn, à Amsterdam. Ils furents décrits par J. Bryne, puis par Grimm, sous le nom de *planta mirabilis, distillatoria*. En 1702, Rumph en fit une nouvelle description et en 1735 Linné réunit toutes les plantes connues jusqu'à ce jour sous le nom de *Nepenthes distillatoria*. Différents botanistes entreprirent après lui l'étude de ce genre et distinguèrent plusieurs espèces.

En 1789 on importa dans les serres d'Europe les *N. distillatoria* L., de l'île de Ceylan, *N. ampullaria* W. Jack, de Bornéo, *N. khasiana* Hook. f., de Chine, puis il y eut un ralentissement dans la recherche de ces plantes. Le *N. Rafflesiana* W. Jack est introduit en 1815 de Bornéo, puis d'autres magnifiques espèces viennent enrichir les collections : *N. sanguinea* Lindl., 1849, *N. Edwarsiana* Low, 1815, de Bornéo, *N. Rajah* Hook. f., 1859, de Bornéo ainsi que le *N. Veitchi* Hook. f., 1859, etc.

En 1868, le *N. rubra* Hort. est apporté de Ceylan; en 1872, Veitch et fils, célèbres horticulteurs anglais, annoncent les *N. Chelsoni* et *N. Dominyi*, deux hybrides remarquables obtenus chez eux. C'est d'ailleurs de leur établissement que sont sortis beaucoup d'hybrides de *Nepenthes*.

En 1876, le *N. lanata* Hort. est introduit de Bornéo; en 1881,

le *N. Northiana* Hook., du même endroit. A partir de 1879-1880 commence l'apparition de toute une série d'hybrides, la plupart nains et convenant particulièrement pour la culture en pots ou paniers suspendus.

D'après M. Moore, directeur du jardin botanique de Dublin, la culture des *Nepenthes* n'est pas plus difficile que celle des Orchidées de serre chaude humide. Cependant les belles collections de ces plantes si curieuses sont relativement rares, tant en France qu'à l'étranger.

Toutefois en France comme en Angleterre, on a pu remarquer quelques belles collections de *Nepenthes ;* nous indiquerons entre autres, outre celle du Jardin botanique de Lille, celle du Muséum, de M. le baron de Rothschild à Ferrières et de MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine, dont la richesse et la variété ne le cèdent pas à celles si réputées des jardins botaniques d'Edimbourg et de Dublin ; c'est, il faut le rappeler, dans les serres de Glasnevin, près Dublin, que M. Dominy, auquel l'horticulture est redevable d'un grand nombre d'Orchidées hybrides, que cet habile jardinier a obtenu de fort remarquables *Nepenthes* hybrides, et répétons que par le croisement entre espèces distinctes, la maison Veitch a puissamment contribué à augmenter le nombre des *Nepenthes* hybrides actuellement cultivés.

Le genre *Nepenthes* forme à lui seul la petite famille des Népenthées, qui est voisine des Aristolochiées. Dans son *Prodrome*, A. de Candolle en décrit 33 espèces originaires de l'Australie tropicale, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, Madagascar, l'Archipel malais, les Seychelles, les régions chaudes de l'Asie, les Indes tropicales, la Cochinchine.

Les *Nepenthes* croissent dans des vallées généralement marécageuses, au moins humides, dans des endroits découverts où l'air et la lumière ne leur font pas défaut ; on en trouve aussi sur des lieux élevés de montagnes, tel le *N. villosa* Hook. fils, que M. H. Low collecta dans l'ile de Bornéo, au lieu dit Kina-Baloo à une altitude de 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer (2,500 mètres).

Ce sont des plantes sous-frutescentes, à tiges quelquefois cou-

chées, le plus souvent sarmenteuses, grimpantes par des vrilles qui s'accrochent aux corps voisins et développent alors un appendice foliaire en forme d'amphore ou d'urne muni d'un couvercle et que les botanistes appellent ascidie.

Ces ascidies sont très variables de forme, grandeur et couleur; elles sécrètent avant leur ouverture un liquide aqueux, quelquefois coloré suivant les espèces, et qui les remplit jusqu'au tiers environ de leur hauteur. Les feuilles, alternes, ont le pétiole développé en limbe se rétrécissant en cirrhe arquée ou le plus souvent en spirale, et se terminant en une deuxième expansion presque toujours colorée, affectant la forme d'une urne possédant quelquefois des ailes ciliées et frangées et surmontée d'un couvercle appelé opercule.

Fleurs dioïques, nombreuses, disposées en panicule sub-terminale ou en grappe, devenant latérale par l'accroissement de la tige. Elles sont vert-jaunâtre, insignifiantes et exhalent une odeur *sui generis;* le calice est quelquefois coloré, jaune ou rougeâtre. Fleurs ♂ à périanthe simple (calice), quadripartite, à lobes subovales, hérissés extérieurement, creusés de fossettes intérieurement, imbriqués dans l'estivation, les deux extérieurs un peu plus grands. Etamines soudées en colonne centrale pleine; anthères environ 16, extrorses, réunies en tête sphérique, à deux loges opposées et contiguës, à déhiscence longitudinale. Fleurs ♀ à périanthe semblable à celui des fleurs mâles. Pistil libre, tétragone, composé de 4 carpelles opposés aux lobes du périanthe, soudés valvairement en un ovaire quadriloculaire. Stigmate sessile, discoïde, obscurément quadrilobé. Capsule coriace, oblongue, tronquée, couronnée par le stigmate; graines allongées, fusiformes. Albumen charnu.

LISTE DES ESPÈCES DE NEPENTHES

décrites dans le Prodrome de A. de Candolle (vol. 17, p. 91 et s.).

Nepenthes L. = *Phyllamphora* Lour. = *Cantharifera* Rumph. *Bandura* Burm. *Amramatico* Flacourt.

SECTION I. — ANOUROSPERMA.

N. Pervillei Blume. Seychelles, 2 à 3,000 pieds d'altitude.
N. Wardii Wright.

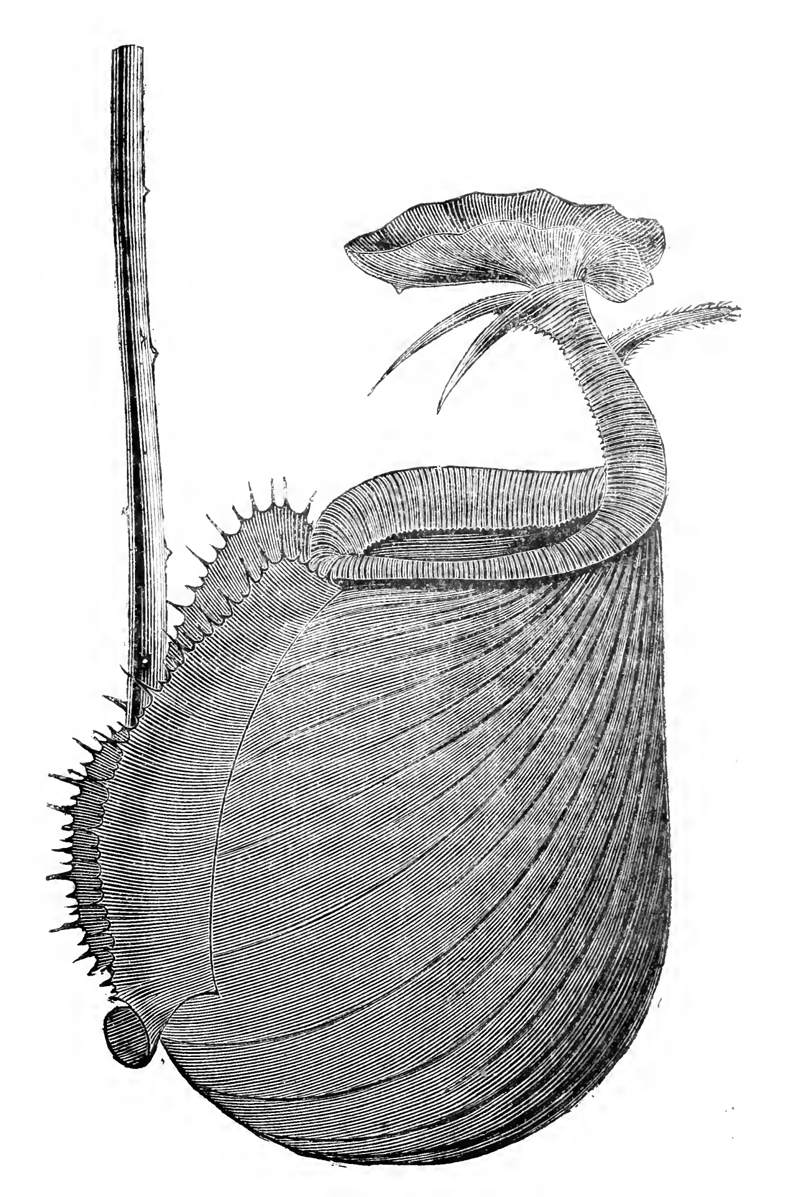


Fig. 2. — Urne de *Nepenthes bicalcarata* (espèce).
(Grandeur naturelle.)

Section II. — Eunepenthes.

A. — Fleurs paniculées.

N. madagascariensis Poir. — Madagascar.

N. distillatoria L. — Ceylan. = *N. indica* Poir., 1789.

B. — Inflorescence en grappes paniculées.

N. ampullaria Jack. — Singapore, Malacca, Sumatra, Bornéo, = *N. ampullacea Blume*. 1789.

— β. *picta* Hort.

— β. *vittata major* Hort.

C. — Inflorescence en grappe.

N. Lowii Hook f. — Bornéo, Mont Kina Baloo, à une altitude de 6 à 8,000 pieds, 1859.

N. villosa Hook f. — Bornéo, Mont Kina Baloo, à une altitude de 7 à 9,000 pieds, 1855.

N. Edwardsiana Low. — Bornéo, Mont Kina Baloo, à une altitude de 8 à 9,000 pieds, 1851.

N. echinostoma J. D. Hooker. — Bornéo.

N. Rajah Hook f. — Bornéo, Mont Kina Baloo, à une altitude de 5,000 pieds, 1859.

N. Veitchii Hook f. — Bornéo, à une altitude de 1 à 3,000 pieds, 1859.

N. Rafflesiana Jack. — Singapore, Sumatra, Bornéo. = *N. Hookeri* Alph. 1815.

— β. *nivea*. — Singapore et Bornéo.

— β. *glaberrima*. — Bornéo, Sumatra, Singapore.

— β. *insignis* Hort. 1882.

— β. *nigro-purpurea* Hort. — Bornéo, 1882.

N. phyllamphora Willd. — Singapore, Sumatra, Java, Bornéo, Cochinchine, Chine, Nouvelle-Guinée, Archipel de la Louisiade. = *N. macrostachya et N. fimbriata* Blume = *N. Burbidgei* Hook f.

— β. *macrantha*. — Sarawak et Bornéo.

N. bicalcarata J. D. Hook. — Bornéo, Sarawak. (Voir fig. 2.)

N. Boschiana Korth. — Bornéo, Mont Mooloo, à une altitude de 3,000 pieds; mont Poe, région de Sarawak, à 5,000 pieds.

— β. *sumatrana* Miquel.

— β. *Lowii.* — Bornéo, Sarawak, à 3,000 pieds.

N. Kennedyana F. Muell. — Australie tropicale, Cap York.

N. hirsuta J. D. Hook. — Bornéo, Mont Mattan, à 2,500 pieds d'altitude.

N. alata Blanco. — Iles Philippines.

N. eustachya Miq. — Sumatra.

N. sanguinea Lindl. — Malacca. = *N. sanguinea Griff*, 1849.

N. ventricosa Blanco. — Iles Philippines.

N. celebica J. D. Hook. — Célèbes.

N. Bongso Korthals. — Sumatra.

N. tentaculata J. D. Hook. — Bornéo, région de Sarawak, à une altitude de 2,500 à 5,000 pieds.

N. melamphora Bl. — Java, à une altitude de 3 à 5,000 pieds. = *N. gymnamphora* Reinw.

— β. *lucida* Bl. — Bornéo.

— β. *hæmatamphora* Miq. — Java.

N. khasiana J. D. Hook. — Chine. = *N. distillatoria* Graham. = *N. phyllamphora* Hook. f. et Thoms. 1789.

N. albo-marginata Lobb. — Singapore, Sumatra, Bornéo. = *N. tomentella* Miq., 1848.

— β. *villosa.*

N. Reinwardtiana Miq. — Singapore, Sumatra, Bornéo, au mont Mooloo, à 3,000 pieds d'altitude.

N. gracilis Korth. — Malacca, Singapore, Sumatra, Bornéo. = *N. Korthalsiana* Miq. = *N. lævis* Korth.

N. Teysmanniana Miq. — Sumatra, Bornéo. = *N. lævis* Morren.

N. trichocarpa Miq. — Sumatra.

— β. *erythrodicta.*

N. Vieillardi J. D. Hook. — Nouvelle-Calédonie.

Espèces non classées par J. D. Hooker.

N. maxima Reinw. — Célèbes, 1824.

N. Blancoi Blume. — Iles Philippines.

Espèce douteuse.

N. cristata Brong. — Madagascar, Philippines, 1824.

IMPORTATIONS POSTÉRIEURES A LA PUBLICATION
du Prodrome de De Candolle.

N. angustifolia Mast. Malaga, 1881.
N. Bernaysii F. M. Bailey. Australie, 1881.
N. cincta Mast. Bornéo, 1884.
N. gymnamphora Miq. Java.
N. Hookeriana Low. Bornéo.
N. lanata Hort. Linden. Bornéo, 1876.
N. Lindleyana Low. Bornéo.
N. Loddigesii W. Paxt. Bornéo.
N. Northiana Hook. f. Bornéo, 1881.
N. Burkei Mast. Bornéo, 1889.
— β *excellens* Mast., 1890.
— β *prolifica* Mast., 1890.
N. Curtisii Mast. Bornéo, 1887.
N. O'Brieniana L. Lind. et Rod. Bornéo, 1890.

LISTE DES HYBRIDES DE NEPENTHES
les plus généralement cultivés.

N. amabilis Hort. 1886.
N. Amesiana Hort. 1893.
N. atro-sanguinea Hort. 1882.
N. Chelsonii Hort. Veitch. 1872.
N. coccinea Hort. 1882.
N. compacta Hort. 1881.
N. Courtii Hort. Veitch. 1881.
N. cylindrica Hort. 1887.
N. Dicksoniana Mast. 1888. (Voir fig. 3.)
N. Dominii Hort. Veitch. 1872.
N. Dormanniana Hort. 1882.
N. excelsior Hort. 1883.
N. Findlayana Hort. 1886.
N. Henryana Hort.
N. Harryana Burb. Bornéo, 1882.

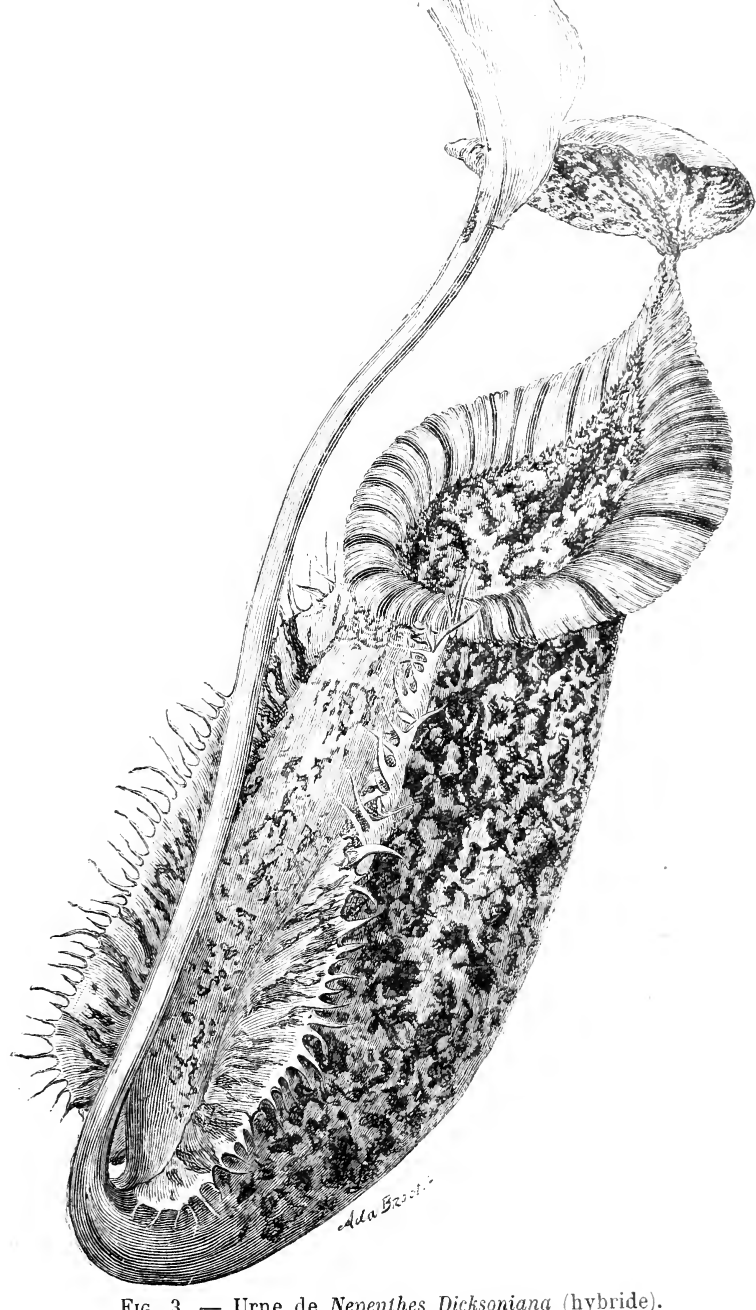


Fig. 3. — Urne de *Nepenthes Dicksoniana* (hybride).
(Grandeur naturelle.)

N. Hibberdii Hort. 1883.
N. hybrida Hort. Veitch. 1872.
N. hybrida maculata Hort.
N. intermedia Hort. 1875. (Voir fig. 5.)
N. Lawrenceana Hort. 1880.
N. Mastersii Hort. 1881.
N. mixta Hort. 1893.
N. Morganiana Hort. 1881.
N. Outramiana Hort. 1879.
N. Paradisæ Hort. 1883.
N. Ratcliffiana Hort. 1882.
N. robusta Hort. 1880.
N. rubro-maculata Hort. Veitch. 1882.
N. rufescens Hort. Veitch. 1888.
N. Sedenii Hort. 1872 (Voir fig. 1).
N. superba Hort. 1881.
N. Stewarthii Hort (Voir fig. 4).
N. Williamsii Hort. 1880.
N. Wrigleyana Hort. 1882

CHOIX DE NEPENTHES

pour culture en pots ou paniers suspendus.

N. albo-marginata. — Plante naine, feuilles étroites et courtes, urnes vert rougeâtre, avec un anneau blanc à la gorge.

N. coccinea. — Plante vigoureuse, à urnes cramoisies, un peu ponctuées de jaune, grandes et belles.

N. compacta. — Plante compacte, à urnes très nombreuses, moyennes, pourpre maculé de blanc crème (extra).

N. Findlayana. — Urnes nombreuses, moyennes, vertes, fortement maculées de cramoisi.

N. hybrida maculata. — Urnes grandes, assez nombreuses, vert foncé légèrement strié de pourpre.

N. Mastersii. — Plante superbe et d'un vert gai, feuillage ample, urnes grandes, rouge vineux foncé, maculé de pourpre. L'espèce vraie est très rare (extra).

N. Morganiana. — Plante vigoureuse et naine, urnes

moyennes et nombreuses, presque entièrement rouge sang (extra).

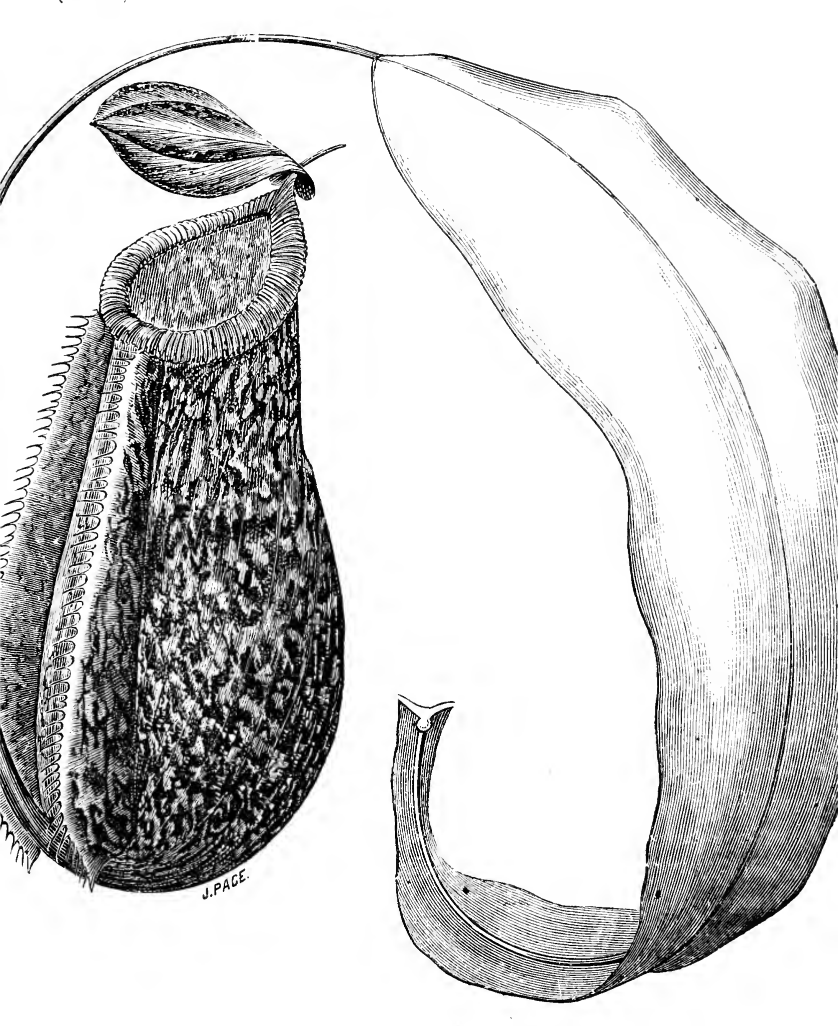


Fig. 4. Urne de *Nepenthes Stewarthii.*
(Grandeur naturelle.)

N. Outramiana. — Vigoureuse, urnes moyennes, légèrement maculées de rouge.

N. Ratcliffiana. — Urnes nombreuses, moyennes, vert maculé de rouge (extra).

N. robusta. — Plante vigoureuse, urnes moyennes, vertes maculées de rouge.

N. Stewarthii. — Plante naine, urnes très nombreuses, moyennes, presque entièrement maculées de rouge. C'est le nec plus ultra comme plante de suspension (Voir fig. 4).

N. Wrigleyana. — Urnes moyennes, d'un vert jaunâtre maculé de cramoisi (extra).

CHOIX DES NEPENTHES
pour cultiver comme plantes grimpantes.

N. bicalcarata. — Espèce vigoureuse à feuilles atteignant jusqu'à 70 centimètres de longueur, amples et d'un vert foncé, urnes de 8 à 10 centimètres de longueur, vertes, opercules munis de deux appendices récurvés simulant des crocs de serpent. Plante superbe (Voir fig. 2).

N. Chelsonii. — Plante vigoureuse, feuillage ample, urnes grandes, largement maculées de rouge.

N. distillatoria — *L.* — Espèce urnant facilement, urnes moyennes.

N. Dominyi. — Plante vigoureuse, urnes grandes, vert foncé légèrement maculé de rouge.

N. Hookeriana. — Plante vigoureuse, feuille coriace luisante, urnes moyennes, différentes de forme sur la même plante, vert très pâle maculé de rouge, espèce élégante.

N. khasiana Hook. f. — Feuilles glabres, urnes grandes vert maculé de pourpre; fleurit facilement.

N. Outramiana. — Vigoureuse, urnes moyennes, largement maculées de rouge.

N. phyllamphora. — Feuilles d'un vert clair, urnes moyennes de même couleur, espèce vigoureuse pouvant atteindre plus d'un mètre en un an.

N. Rafflesiana. — Voisin du *N. Hookeriana*, très belle plante.

N. Sedeni. — Plante vigoureuse, feuilles glabres luisantes, urnes moyennes, très nombreuses, maculées de rouge brunâtre; grimpe très facilement (Voir fig. 1).

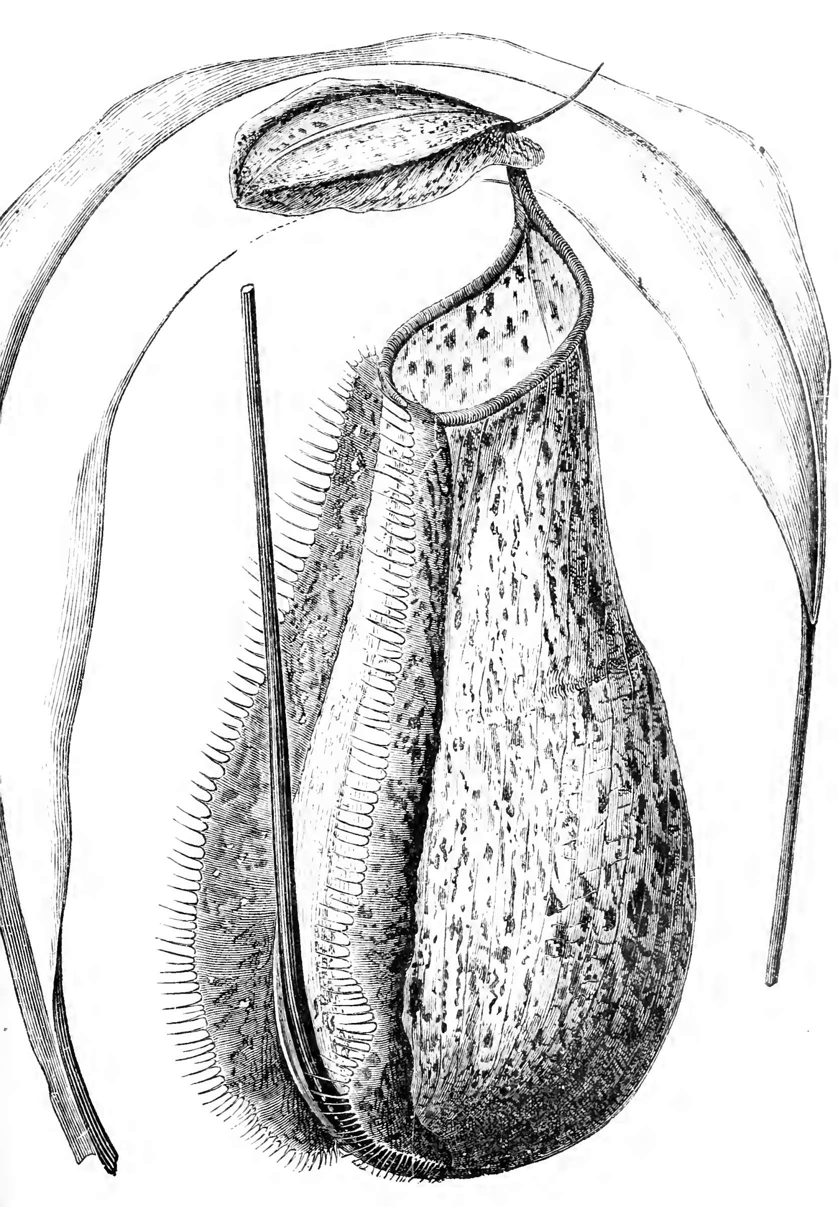


FIG. 5. — Urne de *Nepenthes intermedia*.
(Grandeur naturelle.)

LISTE DES NEPENTHES
donnant facilement et abondamment des urnes.

Nepenthes albo-marginata.
— *amabilis,*
— *Chelsonii,*
— *coccinea,*
— *compacta,*
— *distillatoria L.,*
— *Dominyi.*
— *Findlayana.*
— *Hookeriana,*
— *hybrida-maculata,*
— *khasiana,*
— *Mastersii,*
— *Morganiana,*
— *Northiana,*
— *Outramiana,*
— *phyllamphora,*
— *Rafflesiana,*
— *Ratcliffiana,*
— *Sedenii,*
— *Stewarthii,*
— *Wrigleyana.*

LISTE DES NEPENTHES
remarquables par la beauté de leurs urnes.

Nepenthes bicalcarata,
— *Burkei,*
— *Chelsonii,*
— *cincta,*
— *Dormanniana,*
— *excelsior,*
— *Hookeriana,*
— *lanata Hort.,*
— *Mastersii,*
— *Northiana,*
— *Rafflesiana,*
— *Rajah,*
— *Veitchii Hook. f.,*
— *villosa.*

DÉGÉNÉRESCENCE DU N. MASTERSII.

Le *Nepenthes Mastersii* vrai est très rare dans les cultures. Cette situation ne provient pas de sa qualité de plante nouvelle, qu'il occupait il y a quelques années, ni de la difficulté de la culture ou celle de la reproduction de l'espèce, mais bien — et ceci est encore généralement inconnu par la plupart des jardiniers — par une dégénérescence graduelle des caractères spécifiques de cette plante, produite par le bouturage et le marcottage.

Expliquons-nous :

Ces deux moyens de propagation des plantes, les plus généralement et les plus efficacement employés pour obtenir des sujets doués des caractères invariables de leur mère, sont au contraire, chez ce Nepenthes, la cause d'une instabilité de ces mêmes

caractères, instabilité trop remarquable pour passer inaperçue d'un connaisseur, et qui entraîne par là la grande difficulté de se procurer un *N. Mastersii* typique.

Nos observations personnelles nous ont conduit à vérifier de visu cette opinion émise par l'un de nos amis, et voici en quelques mots quelles ont été nos remarques particulières, qu'il est aisé à chacun de vérifier par l'expérience.

Nous possédons — et nous sommes un des rares possesseurs — l'un des *Nepenthes Mastersii* de semis, sorti de la maison Veitch et fils, de Londres. On sait qu'au moment de son apparition, cet hybride remarquable n'était représenté que par quelques rares exemplaires. Si aujourd'hui la valeur commerciale en est baissée, c'est que l'on est arrivé à obtenir, par une multiplication suivie, une grande extension de cet enfant dont le père est le *N. distillatoria*, et la mère, le *N. sanguinea*.

Mais — puisque la multiplication s'était produite par le bouturage et le marcottage — les amateurs possesseurs de plantes de semis sont les seuls détenteurs de la véritable espèce, — les plantes issues de ces deux moyens de propagation précités ne possèdent pas les vrais caractères du *N. Mastersii*; les urnes changent de coloris, de formes; les feuilles ont moins d'ampleur et par là l'ensemble n'a plus pour le connaisseur l'aspect qu'il devrait présenter.

Voici nos comparaisons : le *N. Mastersii* vrai, de semis, est pourvu de feuilles (portion vaginale ou pétiole limbé), larges de 4 à 6 centimètres et d'un beau vert clair; ces feuilles sont très rapprochées sur la tige. Les urnes (limbe) — et ici est la remarque la plus importante, — ont en moyenne de 17 à 20 centimètres de longueur, et de 18 à 20 centimètres de circonférence, prise au-dessous de l'anneau qui étrangle l'urne vers son milieu. Les deux ailes sont très développées. La couleur est rouge sang, sur laquelle s'aperçoivent les macules du *N. distillatoria*, son père,

Chez le *N. Mastersii* obtenu de bouture prise sur le sujet décrit précédemment, les caractères généraux sont tout différents, comme on va le voir. Les feuilles sont moins larges. moins grandes, et aussi moins rapprochées sur la tige; les urnes ont de 20 à 22 centimètres de longueur, leur circonférence est

seulement de 14 à 16 centimètres ; les ailes sont nulles, le coloris aussi moins vif. Quelquefois, n'était leur nuance, elles donneraient l'idée d'urnes du *N. Sedeni*. Cette dégénérescence s'accentue davantage à chaque reproduction qui a lieu par le bouturage ou le marcottage, si bien qu'après trois générations, il est presque impossible de pouvoir reconnaître sous ce nom de *Nepenthes Mastersii* une plante si différente de la véritable.

Il ne faut pas croire ce que certains praticiens pensent peut-être, que ce changement anormal est dû à un autre mode de culture auquel auraient été soumises ces plantes, ou que nous voulons parler de cette variété médiocre de *N. Mastersii*, mise au commerce en même temps que lui, aux urnes pâlement sanguines et le plus souvent seulement mouchetées de rouge, confondue avec lui et vendue comme telle par des horticulteurs malhonnêtes ; nos observations ont été rigoureusement contrôlées.

De là nous concluons que la multiplication par le semis serait la seule franchement reproductrice des caractères de cette plante ; les autres moyens fournissent des sujets à grande vitesse, et à variations qui, quoique peu notables, sont loin de valoir les qualités de leur mère.

La reproduction du *N. Mastersii* par graines est très difficile : 1° parce que les membres de cette famille sont des végétaux dioïques, c'est-à-dire à organes sexuels distincts sur chaque pied ; 2° par la grande dissémination des premiers sujets du vrai *N. Mastersii*.

SUR QUELQUES QUALITÉS ATTRIBUÉES AUX NEPENTHES.

A part leur renom d'originalité, les *Nepenthes* ont encore la réputation d'être des plantes *carnivores* comme les *Drosera*, *Dionæa*, *Cephalotus*, *Sarracenia*, *Utricularia*, *Pinguicula*, etc.

Cette réputation, qui n'a jamais été basée sur des faits positifs, a toujours été l'objet de vives discussions de la part de ceux qu'intéresse cette question physiologique.

On a allégué que le liquide sécrété par les urnes de ces plantes était digestif ; M. D. Hooker, à la suite de ses expériences s'était

formé cette opinion : « On ne peut douter que les *Nepenthes* ne possèdent un véritable procédé digestif, tel que celui qui a été démontré pour les *Drosera*, *Dionæa*, *Pinguicula*. Il paraît probable qu'une substance agissant comme la pepsine est émise par la paroi interne de l'urne, mais principalement après qu'on a mis de la matière animale dans le liquide. »

MM. Gorup, Besanez et Will avaient formulé cette conclusion : « Nous n'hésitons pas à regarder le suc acide des urnes de *Nepenthes* comme une solution végétale de pepsine. »

Or, comme l'a dit M. Duchartre dans son remarquable travail, publié dans ce journal (*Remarque sur les plantes dites carnivores*, année 1890, page 582) : « Les progrès récents de la science ont eu pour effet de saper par sa base cette théorie et de prouver que les plantes dont il s'agit sont dépourvues de principe digestif, que dans le liquide sécrété par elles, la chair, le blanc d'œuf durci, etc., ne sont pas digérés, mais se décomposent et pourrissent sous l'action de micro-organismes (*bactéries*) ; par conséquent aussi que les curieux appareils dont elles sont pourvues ne sont nullement comparables à un estomac, et, par suite, que ces plantes ne méritent pas la qualification de carnivores. »

A la suite d'intéressantes expériences, M. Dubois Raphaël conclut : « 1° que le liquide des urnes de *Nepenthes* ne renferme aucun suc digestif comparable à la pepsine, et que les *Nepenthes* ne sont pas des plantes carnivores; 2° que les phénomènes de désagrégation ou de fausse digestion observés par J. D. Hooker étaient dus sans aucun doute à l'activité de microorganismes venus du dehors et non à une sécrétion de la plante ».

D'autres auteurs, fantaisistes, cette fois, ont cru voir dans les urnes de *Nepenthes* des récipients destinés à fournir aux voyageurs altérés une eau limpide et que la plante maintient toujours fraîche en fermant les ascidies au moyen du couvercle dont elles sont munies.

Nous répondons à cela : 1° que les *Nepenthes* ne croissent en général que dans des lieux marécageux et où l'eau n'est pas rare; 2° que les urnes, une fois ouvertes, ne se referment *jamais;* la disproportion qui existe chez certaines espèces, tel le *Nepenthes lanata*, entre la grandeur de l'ouverture de l'urne et la

petitesse de l'opercule, suffit à elle seule à détruire cette opinion ; 3° que le liquide sécrété par les urnes n'augmente pas, et s'il s'évapore, il ne se renouvelle plus. Si les urnes viennent à s'emplir de liquide — et alors le pétiole ne peut en supporter le poids, s'abaisse et se casse — il faut en attribuer la cause à la pluie dans les pays d'origine, aux bassinages et aux arrosements dans nos serres. De petits animaux se noient facilement dans le liquide sécrété par les urnes ; nous y avons souvent trouvé des mouches, des cloportes, et surtout des fourmis, ces dernières quelquefois en nombre considérable.

(*A suivre.*)

RAPPORTS

Sur un Livre de M. Opoix intitulé : « la Culture du Poirier ; »

M. Ch. Chevallier, rapporteur (1).

M. Opoix, jardinier-en-chef du Luxembourg, chargé de la continuation du Cours d'arboriculture fruitière créé dans ce jardin par M. Hardy père, en 1836, a fait hommage à notre Société d'un petit livre publié par lui et qui est intitulé: *La Culture du Poirier*. Le Comité spécial de la Société a bien voulu me charger de faire un compte rendu de cet ouvrage et après l'avoir examiné attentivement, je vais essayer de m'acquitter de cette mission.

L'auteur, dans sa préface, annonce qu'il s'est rendu aux sollicitations d'un grand nombre des auditeurs de son cours en publiant un petit traité sans prétention, contenant, en résumé, tout ce qui a trait au Poirier.

Ce travail est divisé en dix parties :

I. — De l'origine du Poirier et notions botaniques sur cet arbre.

M. Opoix fait, je crois, remonter un peu trop haut la culture du Poirier, je ne pense pas que les Hébreux ni les anciens Grecs

(1) Déposé le 26 décembre 1895.

aient jamais connu cet arbre qui est évidemment indigène des forêts de l'Europe, ainsi du reste qu'il le reconnaît lui-même. Cet arbre ne réussit pas sous les températures élevées.

II. — Du Poirier en général et des sols favorables à sa culture.

III. — Des différents engrais qui lui conviennent, création du jardin fruitier, murs, abris, etc.

En ce qui concerne la préparation du sol, M. Opoix prescrit des défoncements qui nous paraissent un peu profonds, un mètre, c'est beaucoup; ou alors il faudrait distinguer; si le sous-sol est argileux ou très calcaire, on se trouvera bien de défoncer à cette profondeur, mais en ayant soin de garnir le fond de la tranchée de plâtras ou pierrailles pour l'assainir. Si le sol était léger, argilo-siliceux par exemple, nous croyons qu'il faudrait se contenter d'un défoncement de 70 centimètres, surtout pour les sujets greffés sur Cognassier qui sont généralement ceux employés dans les jardins.

Après avoir donné d'excellents conseils sur l'habillage de l'arbre et sa plantation, l'auteur recommande avec raison de ne pas tailler ce jeune arbre en le plantant et d'attendre l'année suivante pour faire la première taille. Nous avons toujours soutenu ce système qui est le plus rationnel. Les pousses de la première année de plantation sont généralement mal constituées.

IV. — Des différents organes de la branche charpentière et de leur traitement.

Cette partie du livre est clairement développée; la manière de traiter le rameau fruitier est tout à fait conforme aux principes enseignés par M. Hardy père et qui ont été depuis adoptés par ses successeurs et par les meilleurs arboriculteurs de notre époque, ainsi que par M. A. Hardy fils à Versailles.

Cependant nous nous permettrons quelques légères observations.

Page 79, il est dit : Le premier pincement (du rameau fruitier) se fait sur une, deux, trois ou quatre feuilles possédant des yeux bien constitués. Nous croyons que le pincement à un œil est toujours dangereux; si peu que l'arbre ait de vigueur, cet

œil partira. Il faut donc toujours, même sur un arbre faible, pincer à deux yeux au-dessus de ceux de la base qui sont inertes généralement.

M. Opoix n'est pas partisan du cassement du bourgeon devenu ligneux; nous comprenons cela d'une manière générale, mais il y a quelques exceptions; par exemple, lorsqu'un bourgeon a été oublié lors des pincements ou sur un arbre très vigoureux, lorsqu'un pincement long a été fait, il est bon alors, vers le mois de juillet, de faire un *demi-cassement* au-dessus de deux ou trois yeux sur le bourgeon ligneux. Le demi-cassement entrave l'ascension de la sève et ne provoque pas la sortie des yeux inférieurs. Notre collègue, M. Mauvoisin, a toujours obtenu d'excellents résultats de ce procédé sur des arbres vigoureux.

Doit-on faire l'éclaircie des fleurs? c'est-à-dire supprimer une partie de l'inflorescence du Poirier. M. Opoix paraît en être partisan; il est certain que cette opération n'est pas nuisible, mais est-elle bien utile? c'est une question non résolue; dans tous les cas c'est un travail fort long, lorsqu'on a beaucoup d'arbres fruitiers. Un amateur peut essayer d'éclaircir les fleurs dans un petit jardin et sur quelques Poiriers, surtout ceux qui sont peu vigoureux, mais sur un grand nombre c'est impossible.

Il est préférable de faire l'éclaircie des fruits, celle-là est indispensable et est plus tôt faite.

V. — Des formes diverses à donner au Poirier. Ce sont les meilleures qui sont indiquées et notamment la Palmette, à branches verticales à une, deux, trois séries et plus.

VI. — Le Contre-espalier est recommandé avec raison ainsi que la première formation de l'arbre à haute tige pour les vergers.

L'auteur est partisan de la plantation des Poiriers à cidre sur les routes. Nous sommes bien aussi de son avis, mais c'est en vain que l'on réclame cette mesure des administrations départementales; on se heurte à l'indifférence, au mauvais vouloir et à la routine des ingénieurs des ponts et chaussées et des agents voyers, c'est à peine si quelques plantations modestes ont été essayées dans certains départements.

Les chapitres VII, VIII, IX et X traitent de la greffe du Poirier;

des maladies ordinaires de cet arbre ; de la récolte et de la conservation des fruits et enfin du choix des meilleures variétés.

Tout cela est parfaitement indiqué; nulle observation à faire. Le choix des fruits est excellent.

En résumé, le petit traité de M. Opoix est un très bon guide pour les commençants, pour les amateurs et pour les garçons jardiniers; ils y puiseront tous les bons principes de culture et de taille du Poirier.

Nous l'avons dit plus haut, M. Opoix est un continuateur des Hardy, et on se trouvera bien de suivre ses conseils.

Les modestes observations que nous avons faites ne peuvent en rien modifier l'intérêt de ce livre qui est d'un prix très modéré. Nous proposons d'adresser de vifs remerciements à l'auteur et d'autoriser l'insertion du présent rapport dans le journal de la Société.

Rapport sur les cultures de Cyclamens de M. Jobert (Maxime), horticulteur a Chatenay (Seine).

M. Welker fils, rapporteur (1).

Le dimanche 26 octobre 1895, une commission, composée de MM Opoix, Robert, Nonin, Vacherot, Urbain fils, Massé, Fortin et Welker fils, s'est réunie pour visiter les cultures de Cyclamens de M. Jobert Maxime, horticulteur à Châtenay.

MM. Page fils, Cappe fils et Boizard s'étaient fait excuser. M. Opoix fut désigné pour remplir les fonctions de président et M. Welker celles de rapporteur.

Depuis quelques années, M. Jobert s'est fait une spécialité dans la culture des Cyclamens. Il en cultive actuellement de 15 à 18,000 pots répartis dans 8 serres différentes et environ 100 châssis.

Toutes les plantes que nous avons vues dénotaient une culture parfaite et bien comprise; leur vigueur était exceptionnelle. Les premières serres que nous avons traversées étaient occupées

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

par des plantes que M. Jobert avait obtenues de graines provenant du commerce. Ces exemplaires étaient parfaits, mais différaient énormément des plantes que M. Jobert a créées par sélection et que nous pouvons désigner sous le nom de *race Maxime Jobert*. Ces plantes sont supérieures aux autres par leur vigueur et l'ampleur de leur feuillage argenté dont l'aspect rappelle assez le feuillage du *Begonia Rex*. Les feuilles en sont épaisses, très grandes, en forme de cœur, et à pétiole très gros.

Les fleurs sont de grandeur moyenne, mais par contre, elles se montrent en plus grande quantité que dans les plantes à grandes fleurs dont nous avons vu quelques exemplaires. Les fleurs doubles étaient représentées sous trois formes : 1°, à pétales larges, formant hélice; 2°, à pétales en hélice tous relevés; et 3°, à pétales dont les uns s'abaissent alors que les autres se relèvent.

La moyenne des plantes, type Jobert, cultivées dans les serres atteignait de $0^m,35$ à $0^m,40$ de diamètre; un bon nombre allait jusqu'à $0^m,45$, alors que quelques-unes parvenaient à $0^m,50$. Pour la fin de notre visite, M. Jobert nous réservait une surprise très agréable. Dans une serre se trouvaient placées un certain nombre de plantes de deux ans, dont les dimensions et la vigueur étaient extraordinaires. Nous en avons mesuré une qui n'avait pas moins de $0^m,65$ de diamètre avec une cinquantaine de fleurs épanouies et une innombrable quantité de boutons.

M. Jobert sème ses Cyclamens dans la deuxième quinzaine de septembre; les repique une fois en boîte, puis les met en godet de $0^m,06$ et les livre à la pleine terre du 15 mai au 1er juin, selon le temps, et la vente de ses Pélargoniums dont ils prennent la place. Relevés au mois de septembre, ils sont rempotés dans un mélange préparé un an à l'avance et composé ainsi qu'il suit : un tiers de terre franche sableuse; un tiers de terre de bruyère et un tiers de terreau de feuilles. Comme drainage, un seul tesson suffit. Le rempotage terminé, les plantes sont mises sous châssis à froid, sans couche de fond. On les rentre dans les serres au fur et à mesure, d'après le besoin de la vente. M. Jobert, dit que dans la plante cultivée en pots, le bouton monte plus tôt. Il tient le feuillage toujours humide ainsi que le sable des bâches sur lesquelles les pots sont placés. Ces serres sont chauffées de façon

à avoir continuellement — sauf les variations apportées par le soleil — une température minima de + 12 degrés.

Les plantes sont maintenues dans des pots de calibre plutôt petit et variant de $0^m,09$ à $0^m,18$ de diamètre; mais toutes révèlent une vigueur exceptionnelle. Une certaine catégorie de plantes est réservée pour être cultivée l'année suivante d'une manière spéciale.

Cinq serres ont été construites cette année pour la culture des Cyclamens. Chacune mesure 26 mètres de long et est divisée en deux compartiments; la Commission les a jugées à la fois très pratiques et très économiques. Elles sortaient de chez M. Perrier, constructeur, rue Michel-Bizot, à Paris,

La commission est unanime à reconnaître que M. Jobert a porté la culture des Cyclamens au plus haut degré de perfection. De plus, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que ce travail peut soutenir avantageusement toute comparaison avec les cultures étrangères.

En présence des résultats acquis, nous demandons l'insertion de ce rapport au Journal de la Société et le renvoi à la commission des récompenses.

Nous avons remarqué avec plaisir que M. Jobert commence à s'adonner à la culture des Orchidées. Nous lui souhaitons dans ce genre le même succès qu'avec ses Cyclamens.

Rapport sur les cultures de M. Parrain, jardinier-chef, chez Mme Gripon, a Limours (Seine-et-Oise),

M. Lionnet, rapporteur (1).

La commission nommée pour visiter les cultures de M. Parrain s'est réunie, comme l'indiquait la lettre de convocation, le 16 août. Etaient présents : MM. Fichot, Launay, Grandet et Lionnet.

M. Grandet fut nommé président, M. Lionnet reçut les fonctions de Rapporteur.

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

Le but principal de la commission était surtout d'examiner toute une série de Coléus de semis, groupés sur le gradin d'une serre tempérée.

Parmi tous ces semis la commission en a surtout remarqué une dizaine, très intéressants au point de vue des coloris.

En sortant de cette serre, M. Parrain nous a fait voir quelques semis de Pélargoniums zonale provenant de la variété « Gloire Lyonnaise » qui paraissent très bons; je dis qui paraissent très bons, car M. Parrain ne fait que de commencer l'essai en corbeilles de ses nouveaux semis, et ce n'est qu'après une saison passée en pleine terre que l'on pourra voir si les semis tiennent tout ce qu'ils promettent.

Nous avons encore vu quelques semis de Glaïeuls très beaux; et après une visite au potager qui était très bien tenu, nous sommes revenus près du château pour examiner les massifs qui sont ornés avec goût.

En résumé, pour la bonne tenue des cultures de M. Parrain, et les bons soins qu'il donne à ses plantes, votre commission émet le vœu que le présent rapport soit renvoyé à la Commission des récompenses, et demande l'insertion du présent rapport dans le Journal de la Société.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu du douzième concours général et treizième congrès de l'Association pomologique de l'Ouest,

par M. Michelin (1).

L'Association pomologique de l'Ouest, pour la treizième fois, réunissait ses membres en congrès; ils devaient se trouver à Laval (Mayenne), du 3 au 6 octobre 1895; l'étude des fruits à cidre, comme celle de la fabrication de la boisson qui en est le produit, offrait de l'intérêt pour les habitants de la Mayenne, l'un

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

des départements où le cidre est fabriqué comme boisson alimentaire locale. A cette occasion notre collègue M. Charles Baltet et moi, nous avons été délégués pour représenter à ce congrès la Société nationale d'Horticulture de France. Un concours départemental des produits de l'agriculture devait être tenu à la même époque, de telle sorte que l'activité que l'on pouvait remarquer au sein de cette ville, sans doute habituellement beaucoup plus calme, avait pour objet les divers produits de la culture, les animaux comme les fruits des arbres à cidre.

La ville de Laval est séparée en deux parties par la Mayenne; la plus ancienne est sur la hauteur et la partie moderne se développe depuis la rivière jusqu'à la gare du chemin de fer. De belles promenades avoisinent le cours d'eau. L'Hôtel de Ville se trouve sur une grande place, dans une situation assez centrale, entre les deux fractions de la ville. La cathédrale qui a subi de fortes réparations et le Palais de Justice sont dignes d'appeler l'attention des visiteurs.

L'exposition pomologique était installée dans un grand hall destiné aux fêtes, aux exhibitions de toute nature, qui a nom Galeries de l'Industrie. C'est un très vaste local, propre aux usages auxquels il a été destiné; il a néanmoins l'inconvénient d'être placé dans la partie la plus élevée de la ville. A côté de cet édifice est le marché aux chevaux, très vaste emplacement autour duquel était disposé tout l'agencement nécessaire pour le logement des animaux qui faisaient l'objet du concours. Au centre étaient exposés tous les instruments aratoires.

Les vaches, les taureaux, les chevaux étaient en grand nombre et présentaient de beaux spécimens.

Les opérations du congrès pomologique commencèrent par une séance d'ouverture tenue à l'Hôtel de Ville et dans laquelle M. le maire, qui la présidait, souhaita la bienvenue aux membres du congrès dont les enseignements devaient laisser dans le souvenir des habitants du pays, sur les questions qui se rattachent au cidre, des indications qui pourraient être mises à profit par les cultivateurs, les propriétaires et fabricants de cidre.

M. le président Lechartier répondit à la bienveillante allocution de M. le maire, le remerciant de l'accueil que la ville de

Laval voulait bien faire au congrès, à l'instar de la ville du Mans et du département de la Sarthe, qui, il y a plusieurs années avaient été cordialement hospitaliers pour l'Association pomologique de l'Ouest.

L'exposition de fruits de Laval a prouvé, une fois de plus, que l'attention continue à se porter sur l'étude des fruits à cidre et la bonne fabrication de la boisson qu'ils produisent.

Le sélection des meilleures variétés s'impose ; « les analyses des fruits abondent », on est d'accord sur le choix à faire des fruits sucrés, parfumés et amers ; l'opinion semble se porter un peu vers l'admission, dans une proportion limitée, des fruits acides; mais, il y a peut-être quelque chose à faire du côté des arbres dont l'étude doit marcher de pair avec celle des fruits.

Les lots exposés sont plus nombreux ; leur préparation et leur envoi font ressortir que de nombreuses personnes prennent intérêt à la culture des arbres et à la fabrication des boissons. Ainsi les lots émanent de propriétaires, de fermiers, de sociétés, de syndicats, d'écoles et d'instituteurs parmi lesquels règne une louable émulation pour concourir à l'œuvre commune.

On comptait une centaine de collections de Pommes et Poires de pressoir de toute provenance comprenant plus de 3,000 échantillons ; 55 exposants de cidre et plus de 100 pour les eaux-de-vie.

L'exposition des instruments n'a pas été remarquable par son importance.

L'Exposition ayant été ouverte le jeudi matin, 3 octobre à l'Hôtel de Ville, dans la salle des fêtes, le soir à 8 heures, dans le même local, le congrès a été ouvert sous la présidence de M. Gustave Denis, président du Conseil général de la Mayenne, qui, avec une remarquable compétence, a fait une allocution appropriée à la circonstance, à laquelle M. le président Lechartier a répondu en expliquant le but et la nature des travaux de l'Association, et les résultats déjà acquis.

Puis, le lendemain vendredi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu la seconde séance publique et le soir, à 8 heures, M. Raquet, professeur départemental d'agriculture de la Somme, a entretenu un public nombreux sur les infiniment petits qui

agissent dans la culture du Pommier. Cette conférence qui était très instructive a eu le caractère d'un enseignement essentiellement utile et a été appréciée par l'auditoire qui l'a accueillie par d'unanimes applaudissements.

Les matinées ont été consacrées aux travaux particuliers des commissions spéciales.

Le samedi, l'après-midi a été réservé pour une réunion générale des membres de l'Association, après laquelle, dans une séance publique, M. Jourdain, professeur d'agriculture de Montreuil-sur-Mer, a fait une brillante conférence qui a porté principalement sur la fabrication du cidre.

Le programme de la session s'étant trouvé ainsi rempli, la clôture du congrès a été prononcée après qu'il eut été annoncé, par M. le président de la Société, que la réunion de l'année 1896 aurait lieu à Rouen où la Société pomologique de France, dont les travaux s'appliquent, aux fruits de table seulement tiendra aussi ses assises à peu près vers la même époque.

Des questions scientifiques se rattachant à la chimie ont été traitées dans le cours des séances par deux membres de l'Association, tous deux d'une haute compétence sur ces questions spéciales; M. Léon Dufour, directeur adjoint au laboratoire de biologie végétale, de Fontainebleau, et, M. le président Lechartier professeur de chimie à la Faculté de Rennes. Il est à désirer que ces conférences soient reproduites dans l'annuaire que la Société publie chaque année.

Deux collections de fruits étaient particulièrement remarquables par leur classement et le nombre des échantillons.

1° Pour la Normandie, celle de M. Ragaine (Elie), à Tanville (Orne);

2° Pour la Bretagne, celle de M. Hérissant, directeur à l'École pratique d'agriculture des Trois-Croix, à Rennes (Ille-et-Vilaine);

3° Celle du syndicat de la Guerche (Ille-et-Vilaine) où était pratiquée la séparation, par moitié, des fruits de Normandie et de ceux de Bretagne.

L'examen des lots fait en détail a donné lieu aux remarques suivantes :

Le laboratoire de M. Lechartier, avait prêté son concours au

syndicat agricole et horticole de la Guerche (Ille-et-Vilaine); or, dans ce travail, les plus hautes densités se chiffraient ainsi :

Reine des Pommes	1.107
Cressonnière	1.094
Pou de charil	1.087
Montlige blanc	1.085
Peau de blaireau	1.085
Fréquin Saint-Maz	1.084
Bédan des Parts	1.084
Jamette grosse	1.080
Petit Albert	1.080
Maréchal	1.080
Petite douce rousse	1.079
Fréquin Désert	1.078
Fréquin rouge	1.078
Fréquin jaune	1.078
Saint-Laurent	1.076
Martranche	1.076
Rougette de Châteaugiron	1.075
Angevine	1.075
Amère de Berthecourt	1.075
Boude à côtes	1.075

La densité la plus élevée est acquise à la Pomme du Temple, soit 1,118. Le fruit est très petit, vert, moucheté fauve ; mais l'arbre est délicat, pousse peu, et les planteurs l'admettront difficilement dans leurs vergers.

M. Loiseleur, instituteur à Autheuil (Eure), attribue les densités indiquées ci-après aux fruits dont les noms suivent :

Reine des Pommes	1.107
Médaille d'or	1.099
Grise Dieppois	1.094
Galopin	1.083
Argile grise	1.070

Dans un autre lot de l'Eure, celui de M. Omont, à Bourgthéroulde, on relève :

Bramtot	1.096
Reine des hâtives	1.092
Rouget	1.090
Grise Dieppois	1.085
Renault	1.085

Dans le premier lot de la Normandie, celui de M. Ragaine, à Tanville (Orne), on voit :

Médaille d'or	1.091
Rousse de l'Orne.	1.090
Doux vert.	1.089

On signale dans ce lot que les densités varient suivant les localités.

Le laboratoire agricole de la Mayenne présentait des fruits analysés ; les plus hautes densités sont :

Frangé	1.086
Bédange	1.079
Damelot.	1.076
Butée.	1.076
Petit Gauthier.	1.075
D'Auge	1.075
Bédan rouge	1.070

Près de Flers (Orne), M. Chatel, de Saint-Georges-des-Groseilliers recommande le Doux Evèque titrant 1,089, puis la Moussette et la Guillot Roger, alors que dans le canton de Bellême, le Longbois avec 1,085 de densité est considéré supérieur et mentionné excellent sous tous les rapports.

M. Hérissant a continué ses études de cidres fabriqués avec une ou plusieurs variétés de fruits; on juge jusqu'ici que fort peu de variétés, pour produire de bonnes boissons, s'accommodent de l'isolement, et que généralement le mélange de plusieurs variétés s'impose; c'est une étude fort intéressante à poursuivre; les variétés doivent se compenser l'une par l'autre dans les mélanges ; il en faut plusieurs.

Les Poires à cidre réclament, comme les Pommes, un travail d'épuration et de sélection ; leur nomenclature est confuse.

On ne les a pas encore suffisamment étudiées par les analyses. M. Truelle, de Trouville, semble se porter vers cette étude. Autour de Paris on connaît les Carisi, Cirolle, Sauger, Normande ; ailleurs ces noms s'appliquent à d'autres fruits; MM. de Boutteville et Hauchecorne ont recommandé les Poires de souris et de navet.

A Laval, on en rencontre d'autres : la Mayenne fournit les

Poires Rougeollet, Bésie, Livre, Vinette, Filamont blanc, Vineux, Sucre, Normande, Gaubert, Bouteille, Célerie, Trèfle, Roux, Gaubert.

L'Orne cultive la Rouge Vigne, Parc-de-Fer, Dame, Maillet, Roger, Pommerai, Paronnet, Muscadet, Gontier, Crapaud, Fosset, Colimaçon.

Dans les expositions de l'Ille-et-Vilaine, on remarquait les Poires à poiré et à alcool : Pied-Long, Pied-Court, Frisée, Grisette, Grenade, Queue-de-Chat, Bildane, Vert.

L'Eure préfère Rouge Vigne, Cheval, Ronde, Ascension et le Calvados les Poires Hecto, Ivoie, Grise et Grise-de-Loup.

Il n'existe pas de Société d'Horticulture à Laval ; néanmoins, le Syndicat des Agriculteurs de la Mayenne organisant un concours départemental de toutes les branches de l'agriculture y ajouta une exhibition des produits des champs, des vergers, des potagers. Un jury fut institué pour en juger les lots et décerner les récompenses prévues au programme ; M. Charles Baltet en fut élu président.

Les collections les plus importantes provenaient de M. Hutin, de Laval, pour les fruits, les légumes, les fourrages et les Roses ; puis de M. Trochon, de Laval, dont les plantes de serre ou d'appartement ont été fort remarquées. Le père de M. Hutin a été jardinier de M. Léon Leclerc, de Laval, dont le nom a appartenu à la pomologie contemporaine ; il a été le collaborateur de cet amateur distingué et il est devenu détenteur de ses pépinières de semis qui ont produit sous la direction de M. Hutin père les Poires Jacques Chamaret, Amélie Leclerc, Amédée Leclerc, Madame Hutin et l'excellente et jolie Poire de décembre Jules d'Airoles. Dans le lot de fruits de table de M. Hutin figurait la Poire nouvelle *Triomphe-de-Laval* qui ne tardera pas à être appréciée.

De tout ce qui précède on peut conclure que l'attention tend à se porter avec une nouvelle ardeur sur l'étude des Poires dont on apprécie mieux l'utilité.

Bien que le congrès ait été clos le samedi, on peut dire que la journée du dimanche lui appartenait encore. En effet, il restait à faire la distribution des récompenses aux lauréats du concours

départemental comme à ceux de la Société pomologique de l'Ouest : elle fut faite à 2 heures, avec une grande solennité, dans la salle du théâtre, par le ministre de l'Agriculture, M. Gadaud, arrivé dès le matin pour la présider. Cette cérémonie offrit à M. le ministre l'occasion de remettre à M. le président Lechartier la croix d'officier du Mérite agricole, si bien justifiée par son dévouement aux travaux de la pomologie cidricole qui intéressent à un si haut point la région de l'ouest de la France, et qui les aide si puissamment par sa science. De chaleureux applaudissements accueillirent la distinction que le Gouvernement accordait à l'éminent président de la Société pomologique. La même faveur a été accordée à M. Leizour, professeur départemental d'agriculture de la Mayenne. On ne peut mieux faire ressortir la physionomie de ce beau département de la Mayenne qu'en empruntant au discours de M. le ministre de l'Agriculture la charmante description qu'il en a faite dans son discours.

« Saluons bien vite cette plantureuse et verdoyante contrée, ce prolongement géologique de la Bretagne vers le cœur de la France. Ce sol harmonieusement mouvementé, parsemé de coteaux à pentes douces, sillonné d'étroites et fraîches vallées dont l'ensemble apparaît comme un grand et riche bocage entrecoupé de prairies et de cultures formant clairières, que ponctuent çà et là fort heureusement de gracieuses closeries. La vue de ce brillant panorama donne tout de suite l'impression de la prospérité en voie d'accroissement. »

Un banquet réunissant plus de trois cents convives, offert par la ville au ministre, a terminé cette journée très remplie et qui a été une fête pour la ville.

LISTE DES RÉCOMPENSES

PRIX D'HONNEUR.

Objet d'art, de la manufacture de Sèvres, accordé par M. le ministre de l'Instruction publique :

M. Andouard, directeur de la Station agronomique du département de la Loire-Inférieure pour sa longue et constante participation aux travaux analytiques et aux congrès de l'Association.

Cette récompense, si bien méritée, est accueillie par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Première classe. — Poires, Pommes de pressoir.

1re *Section.*

Collections de Pommes et Poires de pressoir exposées par des fermiers ou par des propriétaires et provenant des terres qu'ils exploitent ou de leurs propriétés.

1re Catégorie. — Normandie.

Médaille d'or : M. Ragaine (Elie), à Tanville (Orne);

Médaille de vermeil : MM. Omont et fils à Bourgthéroulde (Eure).

Médaille de vermeil : M. Trude (Narcisse), à Francheville (Eure).

2e Catégorie. — Bretagne.

Médaille d'or : M. Hérissant, directeur de l'École pratique d'agriculture des Trois-Croix (Ille-et-Vilaine).

Médaille de vermeil : M. Troudier (Jean-Marie), à la Jousselinais, par Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

3e Catégorie. — Départements non mentionnés dans les catégories précédentes.

Médaille d'or : M. Godeau (Gabriel), propriétaire, à Ernée (Mayenne).

Médaille de vermeil : M. Houdayer (René), à la Jaletière-Changé (Mayenne).

4e Catégorie. — Prix de qualités pour des collections de toutes provenances.

COLLECTIONS EXPOSÉES EN 1894.

Médaille d'or : M. Ragaine (Orne).

Médaille de vermeil : M. Grelbin (Orne).

2e *Section.*

Collections de Pommes de pressoir.

1re Catégorie. — Normandie.

Pas d'exposants.

2e Catégorie. — Bretagne.

1re Division.

Médaille d'or : M. Servin, professeur d'agriculture à Rennes.

2e Division.

Médaille d'or : le syndicat de la Guerche (Ille-et-Vilaine).

3e Catégorie. — Départements non nommés dans les catégories précédentes.

Hors concours : le laboratoire de la Mayenne.

Médaille d'or : M. Doisneau (Édouard), à la Selle-Craonnaise (Mayenne).

Médaille de vermeil : Société pomologique d'Ernée (Mayenne).

3e *Section.*

Collections de Poires de pressoir exposées par des sociétés, des comices ou des amateurs.

Tous les départements producteurs de Poires.

Médaille d'or : M. Renard (Julien), instituteur à Saint-Martin d'Aspre (Orne).

Médaille de vermeil : M. le frère Eméry, à Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

4e *Section.*

Collections de Pommes et de Poires exposées par les instituteurs et recueillies par leurs soins dans toute l'étendue de la commune dont ils dirigent l'école.

1re Catégorie. — Tous les départements producteurs du cidre.

Médaille d'or : M. Loiseleur (Philémon), instituteur à Autheuil (Eure).

Médaille de vermeil : M. Vadis, instituteur à Ernée (Mayenne).

Médaille de vermeil : Frère Arateur, directeur de l'Ecole Trégaro, à Gacé (Orne).

La liste qui précède, ne comprend que les premiers et seconds prix dans chaque série; la connaissance des classements inférieurs eût nécessité un trop grand développement du rapport et n'a pas paru offrir assez d'intérêt. Il n'a pas été question du cidre, des eaux-de vie et dérivés; l'étude des fruits et leur culture ayant paru le sujet dominant et devant suffire pour absorber l'attention de la délégation.

Compte rendu de l'Exposition de Strasbourg, par M. Charles Baltet, délégué.

La Société d'Horticulture de la Basse-Alsace célébrait le cinquantenaire de sa fondation par une Exposition générale, du 14 au 22 septembre 1895, et conviait la Société nationale d'Horticulture de France à lui déléguer un membre du jury.

J'ai accepté ce périlleux honneur.

Installée dans le parc de l'Orangerie, pendant toute la belle saison, avec concours permanents ou temporaires, cette fête de l'Horticulture complétait le cadre splendide qui faisait valoir encore le succès de l'exposition industrielle, disséminée au milieu de cette vaste promenade populaire.

J'ai éprouvé une véritable joie — tempérée, hélas, par une émotion facile à comprendre — en retrouvant là nos bons et vieux camarades, Alsaciens ou Lorrains, surtout les membres de la vaillante Société d'Horticulture et son digne et infatigable président, M. Wagner, autrefois son laborieux secrétaire général, toujours à la tête du mouvement agricole et horticole, soit aux séances, soit aux expositions, aux excursions et à la rédaction du journal vulgarisateur des idées de progrès.

Le jury formait deux groupes : La floriculture, présidée par M. Mieg-Kœchlin, président de la Société d'Horticulture de Mulhouse; l'autre, arboriculture, pomologie, culture maraîchère, présidée par votre délégué, avec M. Jouin fils, des pépinières Simon, de Plantières-les-Metz. secrétaire, et MM. Napoléon Baumann, de Bollwiller ; Haberthür, professeur d'arboriculture fruitière à la Société d'Horticulture de Mulhouse; Lœw, propriétaire, un des amateurs distingués de Strasbourg.

Nous étions donc dans un milieu ami ; nous n'avons pas hésité à le proclamer au banquet offert au jury, répondant à l'un de nos confrères, qui rappelait les concours d'antan où, personnellement, nous venions lutter avec nos compatriotes, tous armés d'engins de civilisation : des fruits et des Roses.

---

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

Cette fois, l'exposition était limitée aux productions de l'Alsace, de la Lorraine, du grand-duché de Bade et du Palatinat.

Le siège de toutes ces fêtes mérite de fixer notre attention.

L'ancien jardin de l'Orangerie occupait jadis une surface de 14 hectares. Par suite d'agrandissements au profit de l'exposition industrielle, le nouveau Parc s'étend actuellement sur 27 hectares. La direction en est confiée à l'intelligent et actif M. Kuntz, un véritable artiste dans l'architecture paysagère et la composition ou l'ordonnancement des massifs d'arbres et des combinaisons florales. C'est lui-même qui, d'ailleurs, a dessiné et fait exécuter ces vastes allées, ces pelouses vallonnées, ces rochers accompagnant la pièce d'eau et l'aquarium; il a su les meubler de végétaux rares, sans oublier les plantes vivaces ou alpestres. Ces conceptions réalisées heureusement attirent constamment la population strasbourgeoise et les étrangers.

Depuis longtemps, M. Kuntz administre en même temps les jardins et squares publics de la ville et les promenades autour des glacis de l'enceinte fortifiée.

La municipalité a confié à son jardinier en chef l'organisation d'une pépinière d'arbres à haute tige. Il en achète les jeunes sujets à l'industrie privée et les contreplante tous les deux ans, afin d'en assurer la reprise.

De là sont sortis les Ormes, Érables, Marronniers, Robiniers de Besson, Tilleuls argentés; le *Tilia dasystyla*, dit *euchlora*, etc., qui ornent les nouveaux boulevards créés par suite de l'extension du périmètre de la cité.

Le fleuriste de l'Orangerie approvisionne largement les parterres et les corbeilles.

Les sujets montés sur tige d'Héliotrope et de Lantana, du *Gnaphalium lanatum* et de l'*Achyranthes Lindeni* de l'Abutilon panaché et du Pélargonium Zonale *Préfet Cambon* y trouveront leur emploi, associés aux végétaux buissonnants ou rampants.

Le décor des groupes de plantes à feuillages ou à fleurs s'obtient en outre avec des charmantes variétés s'alternant d'Irésines, de Coléus, de Pyrèthres, de Sedums avec les Bégonias *Bruant*, *Abondance*, *Berthe de Château-Roche Schmidt hybride rose*, *Corbeille de feu*, les Pélargoniums *Madame Thi-*

baut, *Gloire de Corbeny*, *Victor Millot*, *Madame Salleron* et la variété *Meunier*, à feuille panachée; le *Salvia tricolor*, l'*Abutilon Souvenir de Bonn*, les Irésines *acuminée*, de *Linden*, de *Wallis*, les Agératum *Azur*, *King von Dresden*, *à feuille panachée*, etc., etc.

Non loin des Cannas florifères, on remarquait un hémicycle formé du Canna *Général Lafayette*, de la série primitive, accompagné du Begonia *Masséna*, au port érigé. Et combien d'autres exemples d'ornementation seraient à noter!

Il est temps de pénétrer à l'exposition. Elle est belle, elle est considérable, elle est admirablement réussie. Honneur à la Société et à la commission organisatrice. Tout d'abord, nous sommes touchés de voir que, par une attention délicate, la commission a placé — hors concours — nos ouvrages sur le gradin affecté à l'exhibition des objets d'art ou de service de table, offerts par des personnages officiels, des administrations, des brasseurs, aux travailleurs de la terre.

Le premier Prix d'honneur a été décerné au pépiniériste Hodel, de Holzheim, qui, pendant toute l'année, manifestait ses cultures par des arbres fruitiers ou d'ornement, des arbustes verts, des Conifères, des fruits, en permanence ou renouvelés.

Les résineux poussent à l'aise dans cette région; témoins les vigoureux sujets des parcs de M. Loew, membre du jury, de M. Valentin, le frère du mémorable préfet qui traversa le Rhin à la nage, en plein bombardement, et d'autres amateurs non moins distingués.

Vient ensuite le maraîcher Georges Pécheur, de Saint-Jean-sur-Saar, village renommé pour ses potagers, alimentant le marché strasbourgeois. Son lot bien agencé, composé de nombreux types correctement étiquetés, entre en lice et, malgré le développement des collectivités de l'asile d'aliénés et de la Société de Colmar, il gagne le Prix d'honneur offert par le Grand-Duc de Bade : une pendule.

Le jardin Grand-Ducal de Carlsruhe, veut à son tour, rivaliser avec les jardiniers et les bourgeois; il enlève facilement le Prix de 200 Marks (250 francs). Cette superbe collection classée par le jardinier-chef Fiesser couvrait deux grandes tables. La teinte

claire et fine des épidermes dénotait le voisinage d'un grand fleuve et ses émanations bienfaisantes.

Notons ici les plus belles Poires :

Anne de Bretagne, *Auguste Mignard*, *Beukes Butterbirne*, *Bijou*, *Belle sans pépin*, *Beurré Clairgeau*, *Beurré Lebrun*, *Deutsche national Bergamote*, *Docteur Trousseau*, *Doyenné de Mérode*, *Directeur Alphand*, *Krummholzbirne*, *Louise-Bonne d'Avranches panachée*, *Louise de Prusse*, *Minister Doctor Lucius*, *Marguerite Marillat*, *Napoléon III*, *Pie IX*, *Souvenir du Congrès*, *Roi Charles de Wurtemberg*.

La Poire *Curé* était étiquetée « Pastoren Birn » ; d'ailleurs, sur plus d'un point, la nomenclature fruitière était germanisée, ce qui complique sans raison la question pomologique.

Les Pommes à effet portaient les noms de *Amosia*, *Bramley's Seedling*, *de Grignon*, *Doppelter Zwiebelapfel*, *Ecklinville Seedling*, *Frogmore Prolific*, *Golden noble*, *Jacquin*, *Kaiser Alexander Lord Derby*, *Lady Stanwich*, *Ribston Pepping*, *Tom Putt*, etc.

Les plus jolies assiettes de Pêches : *Alexander Nobless*, *Daun*, *Früher silver* et *Königin der Obstgärtner* (pourquoi ne pas dire *Early Silver*, et Reine des Vergers ?) *Japan Blood*, *Léopold Ier*, *Madeleine rouge*, *Nectarinen Pfirsch*, *Noblesse*, *Royal Charlotte*, *Schöne Kanzlerin* (pour Belle impériale), *Schöne von Baden*, *Stump the World*.

Beaucoup de Prunes en cette saison : *Anna Späth*, *Mirabelle de Herrenhausen*, *Erzherzog*, *Reine-Claude de Toulon*, *Reine-Claude de Wazon*, et toute une série de Quetsche : *Aplatic*, *Bazalicz*, *Dorels neue Grosse*, *Marachère Ungarische*, *à peau noire*, *Grosze Dattel*, *Reizenstein* et *von Lotricourt*, à épiderme jaune ambré (1).

Les Coings de *Portugal*, *Champion*, *Bourgeaud*, *Meech prolific* côtoyaient les anciens types Coing-poire et Coing-pomme.

Nous ne saurions passer sous silence les nouvelles Pommes dites bacciformes ou microcarpes, à fruit plus gros que les

(1) Le Quetschier « Zwetsche » très répandu en Alsace-Lorraine — même sur les routes — pour la confection des pruneaux, doit prendre une nouvelle extension par suite de l'industrie de la confiserie et des conserves. A ce sujet, nous avons visité l'usine importante de la Société alsacienne, à Schiltigheim, habilement

anciennes sortes; le croisement de ces dernières avec les robustes *Crab* canadiens a produit de beaux types à fruit moyen ou petit, d'ornement et probablement de pressoir.

A l'unanimité, le jury a décerné un grand diplôme d'honneur aux collections importantes fruitières et maraîchères groupées avec méthode appartenant à la Société d'Horticulture de Colmar. Puissamment encouragée par les administrations locales et la compagnie des chemins de fer, secondée par le professeur Beck qui détient un jardin d'essai de 140 ares sur un terrain mis à sa disposition par le Conseil général de la Haute-Alsace, cette association se trouve ainsi placée à la tête de champs d'expériences et de démonstrations, en faveur de la culture fruitière, de la floriculture, de la maraîcherie, de la viticulture, toutes sections indépendantes l'une de l'autre.

Des cours théoriques et pratiques sont ouverts au public et aux élèves de l'Ecole normale.

Les espèces nouvelles y sont étudiées et propagées. La direction se charge même d'acheter des arbres fruitiers et de les procurer aux amateurs; elle met gracieusement à leur disposition un pressoir à cidre, un séchoir à fruits.

La section viticole a son carré d'études où 150 variétés de Vignes sont l'objet de soins et de résultats comparatifs. Le vigneron alsacien qui se préoccupe de l'avenir de la Vigne, cultivant alternativement son champ avec la Luzerne et le précieux arbrisseau, vient entendre les conférences et constater la vigueur ou la fertilité des cépages. C'est ainsi que l'on a reconnu la valeur relative de quelques plants :

Le *Portugais*, généreux en côte, gèle dans la plaine. Les *Lasca* et *Rothgipfler*, très productifs, craignent les gelées et s'épuisent vite à la taille longue. Le *Sauvignon gris* se charge de grappes comme dans nos Graves, sans atteindre encore au

---

dirigée par M. Ungermach, décoré pendant le siège, usine consacrée à la préparation des fruits et des légumes, à leur mise en boîte ou en caisse, à leur emballage suivi de l'expédition commerciale. Des établissements de ce genre rendent un grand service aux producteurs en assurant un débouché à leur récolte fruitière ou légumière.

bouquet bien connu des gourmets ; *Pusschero* et *Balafone* donnent de belles promesses. Le robuste *Guewürz-Truminer* réputé pour son vin, est cependant exigeant au sol. Les *Pineau noir*, *blanc*, *gris* ou *rose*, la *Saint-Laurent*, *Meunier*, *Riesling*, *Sylvaner Rischling*, *Orange*, *Tokaier*, etc., ont prouvé leur supériorité. Subventionnée par l'Etat, la section a créé une pépinière de racines et les distribue aux viticulteurs chaque année, les demandes dépassent les prévisions.

La Société de Colmar exposait tous les raisins, tous les fruits de sa circonscription, depuis la plaine jusqu'aux altitudes de 800 mètres et une collection de légumes remarquable. Un sociétaire s'était ingénié, à composer des écussons chargés d'armoiries au moyen de petits fruits ou de petits légumes frais, secs ou pelés présentés avec d'heureuses combinaisons de dessins et de coloris.

Terminons notre visite à l'exposition. Des récompenses exceptionnelles sont attribuées aux apports intéressants de MM. Beinert, Lichling, Wettling, Strub, de Mulhouse ; de Jacques Muller, jardinier de M. Lœw, un des plus anciens notaires de la ville, de Otto Muller, au Jardin botanique, montrant la fructification de végétaux rares ou peu connus, des bouquetiers de la région. L'un d'eux avait monté une couronne de fleurs sur fond de *Medeola*, d'un effet assez original.

Combien de lots modestes ou brillants nous offrent des notes à prendre sur les plantes de serre ou de pleine terre, les Orchidées, les Roses, les Dahlias, les Pélargoniums, les Fuchsias, les Bégonias, les Glaïeuls, les Pensées, etc...? preuve de la prospérité du jardinage chez les amateurs et les praticiens.

Le moment de la séparation est arrivé... Quelle était touchante et cordiale!... Nous étions devant la gare, au pied d'un candélabre municipal tout rayonnant de verdure sous les pampres luxuriants d'une Vigne américaine qui l'enlace de ses festons vivaces. Le phylloxéra a traversé le Rhin. A nous revient l'initiative de la lutte victorieuse contre l'ennemi du vignoble. La présence du plant sauveur serait-elle une prophétie de la revanche — en matière viticole, bien entendu?

Voici la liste des prix d'honneur en dehors de la haute récompense attribuée à la Société de Colmar.

1° Prix d'honneur de l'Empereur (écrin avec couvert en argent, service à découper, à M. Charles-Emile Hodel, pépiniériste à Holzheim pour l'ensemble de son exposition consistant en un lot de fruits, plusieurs lots de Cannas Crozy, de Bégonias tubéreux, arbres, arbustes, etc.;

2° Prix d'honneur d'une valeur de 200 Marks, fondé par les membres de la Société, à M. Fiesser, jardinier du grand-duc de Bade, pour une magnifique collection de fruits;

3° Prix d'honneur du grand-duc de Bade consistant en une pendule de la Forêt Noire, avec console, à M. Jean Pécheur, horticulteur à Saint-Jean-sur-Saar, pour une riche collection de légumes;

4° Prix d'honneur du grand-duc de Bade, consistant en une médaille d'or grand module à M. Charles Beinert, horticulteur à Molsheim, pour une belle collection de fruits correctement étiquetés;

5° Prix d'honneur d'une valeur de 140 Marks, fondé par le Comice départemental de la Basse-Alsace à M. François Eichling, horticulteur à Kaiserslautern, pour l'ensemble de son exposition de plantes et de fleurs;

6° Prix d'honneur d'une valeur de 100 Marks par le Comice agricole de Strasbourg-Ville à M. Otto Müller, jardinier-chef de l'Université, pour l'ensemble de son exposition et en particulier pour son lot de fruits exotiques;

7° Prix d'honneur de M. le président du département de la Lorraine, consistant en une belle coupe en argent, à M. Philippe Wettling, jardinier-chef chez M. le baron Edouard de Turckheim à Niederbronn, pour un splendide groupe de Bégonias tubéreux;

8° Prix d'honneur de M. le président de la Haute-Alsace, d'une valeur de 40 Marks, à M. Jean Pfeiffer, horticulteur, à Bergzagbern, pour bouquets et couronnes;

9° Prix d'honneur d'une valeur de 100 Marks fondé par les membres du Comité de la Société, à M. Jacques Müller, jardinier-chef chez M. G. Loew, notaire, à Robertsau, pour l'ensemble de son exposition, plantes de serre et de pleine terre;

10° Prix d'honneur d'une valeur de 100 Marks, fondé par les

membres de la Société à MM. Schildbach et Peters, à Strasbourg, pour l'ensemble de leur exposition florale;

11° Prix d'honneur d'une valeur de 90 Marks, fondé par les membres de la Société à M. Strub fils, horticulteur à Mulhouse, pour un beau lot d'Ericas.

Puis des médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Compte rendu de l'Exposition du Raincy en septembre 1895 (1),

par M. Savoye père, délégué.

La Société d'Horticulture du Raincy, fêtait, le 14 septembre dernier, sa 11e exposition, aussi réussie qu'intéressante, car toutes les branches de l'Horticulture y étaient admirées, les arbres fruitiers formés, fruits, arbustes d'ornement, plantes à feuillage, plantes pour massifs de pleine terre, légumes, ainsi que les objets d'art et autres produits de l'industrie horticole servant au jardinage ou à la décoration des parcs et jardins.

Cette exposition était installée dans les classes de l'école des filles, et dans le square de la mairie, au lieu dit « Les maisons russes », ancien pavillon, rendez-vous de chasse du roi Louis-Philippe, quand il habitait le Raincy.

Le jury se composait de MM. Leveau, délégué de la Société d'Horticulture de Melun; André Lescot, délégué de la Société d'Horticulture d'Argenteuil; Lionnet fils, délégué de la Société d'Horticulture de Versailles; et votre serviteur, M. Coraux, délégué de la Société d'Horticulture de Montmorency a fait défaut.

Nous avons été reçus très cordialement par M. Roger Ballu, président; MM. Chrétien et Colard, vice-présidents, et M. Lechéruyer, secrétaire général, qui a très intelligemment dirigé les opérations du jury.

Après un excellent déjeuner, présidé par M. Roger Ballu, les membres du jury ont commencé leur examen dont je vais essayer de vous rendre compte.

---

(1) Déposé le 28 novembre 1895.

Le grand prix d'honneur (vase de Sèvres), offert par M. Roger Ballu, président de la Société, a été décerné à l'École Fénelon de Vaujours, pour ses beaux et nombreux apports ; 384 variétés de Pommes de terre, collections de Cucurbitacées, de Navets, Choux, Salades, Haricots, Betteraves, Tomates, etc. ; 250 variétés de Poires, belles corbeilles de Pommes, Poires, Raisins, Pêches ; collection de Lépidoptères ; collection d'échantillons de bois, pour l'industrie.

M. Paillet, horticulteur à Châtenay, obtint le prix d'honneur (vase de Sèvres), toujours de M. Roger Ballu, pour son beau lot d'arbres fruitiers formés et faisant rideau à gauche, en entrant dans l'exposition.

Derrière, sur une pelouse, était disséminé le matériel horticole.

Au centre du square, M. Paillet avait placé un grand et magnifique massif d'arbustes à feuilles persistantes et caduques, parmi lesquels on remarquait : *Abies Nordmanniana*, *Buxus rotundifolia*, *Thuya elegantissima*, *Laurus rotundifolia*, *Thuyopsis borealis*, *Cedrus deodara*, *Acer Negundo foliis variegatis*, *Cupressus Lawsoniana*, *Magnolia*.

Dans une des salles de l'école, le même exposant avait étalé toute la série des Dahlias : fleurs coupées, grandes fleurs, Liliputs, simples, et comme clou de son exposition, ses magnifiques Dahlias cactus et décoratifs, auxquels les Dames patronnesses ont accordé leur médaille d'or, prix d'honneur.

Un prix d'honneur, médaille d'or du ministre de l'Agriculture, a été attribué à M. Massé, horticulteur à Lagny (Seine-et-Oise), pour son exposition comprenant trois lots :

1° Plantes à feuillage et de serre, parmi lesquelles on distinguait *Latania borbonica*, *Areca sapida*, *Livistona rotundifolia*, *Dracæna*, divers Crotons, quelques Orchidées, *Cattleya Mossiæ*, *Acklandiæ*, *Cypripedium montanum*, *Chamberleyanum*, *Lawrenceanum*, *barbatum superbum*, etc.

2° Un massif de Pélargoniums simples et doubles, bonnes variétés bien choisies ;

3° Une plate-bande de Cannas florifères, vigoureux, collection des meilleures variétés.

M. Pichon (Sylvain), horticulteur à Lagny (Seine-et-Oise),

avait apporté deux lots remarquables par leur belle et abondante floraison. L'un de Pelargonium zonale bien cultivé, et dont les feuilles disparaissaient sous les fleurs; le second lot, plate-bande de Cannas florifères bien travaillés en petits pots, pour obtenir une abondante floraison; nombreuse collection d'élite. Le même avait aussi exposé des *Bouvardia*, *Strobilanthes*, *Héliotropes*, *Acalypha;* comme récompense, le prix d'honneur, médaille d'or du ministre de l'Agriculture.

Le prix d'honneur, médaille d'or du Conseil général de Seine-et-Oise a été obtenu par M. Bruneau, horticulteur à Bourg-la-Reine, qui avait exposé la plus belle collection de fruits : 150 variétés de Poires, de Pommes, Pêches, très belles; environ 20 variétés de Raisins, venus en plein air, et remarquables par leur beauté tels que *Chasselas rouge*, *Nègrepont*, *Bourdalès*, *Foster white Seedling*, *Diamant traub*, etc., et 100 variétés de belles Roses coupées.

M. Nicolas, instituteur à Brou (Seine-et-Marne), avait mis sous les yeux du jury un outillage complet d'apiculture, ainsi que des fruits, collection de légumes et fleurs coupées de la saison pour servir à l'enseignement horticole.

Le prix d'honneur, médaille d'or du Conseil général de Seine-et-Oise, a été accordé à ce zélé travailleur.

Cinq grandes médailles de vermeil ont été décernées aux lauréats suivants :

La 1re, à M. Chausson, horticulteur au plateau d'Avron, pour 226 belles variétés de Pommes de terre; collections de Haricots, légumes divers et fruits.

La 2e, à M. Leduc, constructeur à Andilly, près Montmorency, qui avait installé une serre à deux pentes à laquelle est adapté un nouveau système d'aération appelé à rendre de grands services.

La 3e, à M. Deshayes, l'instituteur bien connu à Ferrières, en raison de son zèle pour l'instruction horticole.

La 4e, a été méritée par M. Hallais, horticulteur au Raincy, qui avait apporté un lot de plantes à feuillage assez fortes, telles que *Phœnix canariensis*, *Areca Baueri*, *Cycas revoluta* *Araucaria glauca*, *Vriesea fenestralis*, *Dracæna Lindeni*, *Pan-*

danus Veitchi, et au milieu de ce lot une belle couronne et deux bouquets.

La 5e, a été accordée à M. Guibert, instituteur à Roquencourt, pour enseignement horticole.

Beaucoup d'autres récompenses d'un ordre plus inférieur ont encore été décernées, mais il serait trop long de les énumérer.

Parmi les industriels, une médaille de vermeil moyen module, à M. Buzelin, constructeur de pompes, 81, rue de Paris, aux Lilas,

La même récompense à M. Floucaud, fabricant d'appareils d'arrosage, 65, rue de Bagnolet, Paris.

M. Sève, fabricant de claies, chassis, paillassons, obtient une médaille de vermeil moyen module, pour châssis sans mortaise, tenon en fer.

La même récompense à M. Blanquier, 22, rue de l'Évangile, Paris, pour chauffages.

M. Martre, 15, rue du Jura, Paris, pour ses chauffages, vaporisateurs, vases artistiques et M. Anfroy à Andilly, près Montmorency, pour ses claies, paillassons, paniers à Orchidées, obtiennent chacun une médaille d'argent.

MM. Lechéruyer, secrétaire général de la Société et Exercelle, horticulteur au Raincy, avaient garni gracieusement les abords de la mairie avec de splendides massifs de Cannas, Pélargonium zonale et Bégonias, etc.

Le soir, un banquet toujours présidé par M. Roger Ballu, assisté de son état-major, réunissait les membres de la Société, beaucoup d'exposants et les membres du jury dont je crois être l'interprète en remerciant ici M. Roger Ballu, le président, MM. Chrétien et Colard, vice-présidents, et M. Lechéruyer, secrétaire général, de leur réception cordiale et sympathique.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, année 1895.

Greffage de la Vigne dans la mousse sans ligature, par M. Grosdemange. D'après l'auteur, ce procédé de greffage, extrêmement pratique, localisé dans certaines régions, est appelé à rendre de signalés services à la Viticulture française.

Ce procédé, dont l'inventeur est inconnu, est surtout vulgarisé par un viticulteur émérite, M. Léon Millot, de Mandres-sur-Vair (Vosges).

Le mode de greffage employé par M. Millot, est surtout la greffe anglaise faite sur sarment *non enraciné*. Il prend, à cet effet, pour sujets, des sarments de *Vitis riparia*, var. *Gloire de Montpellier*, plant américain, très vigoureux, s'identifiant bien avec la plupart des cépages français et peu difficile sur la nature du sol, en choisissant autant que possible des sujets et des greffons de même calibre. M. Millot observe scrupuleusement de faire des biseaux et des languettes peu allongés, c'est-à-dire suivant une inclinaison d'environ 25 centimètres par mètre, ce qui permet d'obtenir une greffe solide, même sans le secours de la ligature.

Les greffes-boutures ainsi préparées et bien ajustées avec du bois de même grosseur, *ne sont pas ligaturées*. On les met dans une ou plusieurs caisses légères d'épicerie ou autres, longues de 60 centimètres à un mètre, larges de 50 centimètres et hautes de 35 à 40 centimètres.

Chaque caisse destinée à recevoir les greffes-boutures est dressée dans l'un de ses bouts et la paroi qui touche le sol est garnie d'un lit de mousse bien propre sur laquelle on place un rang de greffes-boutures en les espaçant légèrement l'une de

l'autre et en disposant les greffons vers l'ouverture de la caisse. On couvre d'un nouveau lit de mousse sur lequel on place un second rang de greffes et ainsi de suite jusqu'à ce que la caisse soit remplie et de manière à ce que le fond et les parois soient garnis de mousse.

La caisse est alors renversée avec précaution sur son fond, ce qui place les greffes dans la position verticale et l'on achève le remplissage en répandant de la mousse bien fine sur la tête des greffes.

Les caisses ainsi préparées doivent être transportées dans un lieu chaud : serre, couche chaude, chambre chauffée, écurie pour être soumise à une température constante de 15 à 25 centigrades. La mousse doit être maintenue convenablement humide à l'aide de bassinages fréquents avec de l'eau à la température du milieu et appliquée, soit tous les jours avec modération, soit tous les deux jours.

Au bout de 20 à 25 jours les greffes soumises à ce traitement sont parfaitement soudées; les greffons ont émis des pousses de 2, 3 et même 5 centimètres de hauteur et qui sortent de la mousse.

A ce moment, on observe un bourrelet à l'endroit même de la greffe, et souvent aussi de jeunes racines sur le greffon en même temps que la base de la bouture commence à s'enraciner elle-même.

A cette époque, c'est-à-dire du 15 avril au 15 mai, les caisses sont portées avec soin sur le lieu de la plantation; de préférence par une journée douce et un ciel couvert, et les greffes sont sorties avec précaution pour être mises en pépinière comme cela se pratique habituellement, dans un sol bien ameublé et nivelé, en observant de placer la naissance du bourgeon du greffon au niveau du sol et de butter immédiatement avec du sable fin.

Avec ces soins, les greffes continuent à pousser et peuvent donner à l'automne suivant des sarments de 20 à 25 centimètres, bien aoutés.

A cette époque on procède à la déplantation et les plants greffés sont livrés au commerce ou plantés définitivement en

place, en ayant soin de mettre le point de soudure au niveau du sol et de maintenir une petite butte de terre sur le greffon pendant les premières années de plantation.

D'après M. Millot et aussi d'après M. Grosdemange qui a vu les résultats acquis, ce procédé permet d'obtenir, surtout dans les pays froids, une reprise plus grande et un meilleur aoûtement du bois que la *greffe liée et stratifiée dans le sable.*

2. Publications étrangères,

par M. P. Hariot.

The Garden. — Le Chrysanthème sera-t-il un jour recherché pour l'odeur que dégagent ses fleurs ? nous ne le croyons pas, ou du moins il serait bien téméraire de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de variétés ont déjà été signalées comme répandant un agréable parfum, par exemple : *Commandant Schneider*, japonais, à fleurs réfléchies de couleur pourpre amarante caractérisé par une odeur de violette; *striped odorata*, également de race japonaise et parfumé. Il serait intéressant de rechercher quelles sont les variétés odorantes et d'en dresser la liste.

Il y a toujours à glaner au *Garden* pour les amateurs d'Orchidées qui n'auront que l'embarras du choix, soit qu'ils s'attachent aux jolis *Calanthe*, qui seraient encore plus beaux si leurs longues hampes étaient feuillées, au *Catasetum Bungerothi* (introduit à Paris, aux serres du Muséum avant qu'il n'eût paru dans les cultures européennes et n'eût été mis au commerce), au *Cattleya Harrisoniæ*, qui fait l'objet d'une planche coloriée, au *Lælia anceps*. Comme toutes les Orchidées, cette dernière plante a déjà fourni une série assez nombreuse de variétés : *Amesiana*, *alba*, *Ballantiniana*, *Barkeriana*, *Dawsoni*, *delicata*, *Hilliana*, *Scottiana*, *Stella* et quelques autres encore.

Sous le titre de « *Useful Palms* » se trouve une liste raisonnée des meilleures espèces de Palmiers, de celles qui doivent se rencontrer dans les serres et les jardins d'hiver. Le *Kentia Belmoreana* tient la tête, et c'est de toute justice. En sa compagnie viennent : *Cocos Weddelliana*, *Geonoma gracilis*, un des plus

gracieux Palmiers, *Areca lutescens* et *Phœnix reclinata*, devenus populaires, et qui n'en sont plus à faire leurs preuves, *Corypha australis*, *Latania borbonica*. Moins connues et plus rarement cultivées sont les espèces suivantes, qui ne sont cependant pas sans mérite : *Calamus longipes* et *intermedia*, *Hyophorbe Verschaffelti*, *Latania aurea*, qui ne doit être considéré que comme une variété à feuillage doré du *L. borbonica*. *Acanthophœnix crinita* à feuilles recourbées avec grâce, *Euterpe edulis* et *Rhapis humilis*.

M. Guiheneux consacre un article aux Bégonias tubéreux hybrides issus des *B. boliviensis*, *Pearcei* et *Veitchi* introduits en Europe en 1865 et 1867. Le premier hybride a été obtenu en 1869 en fécondant le *B. boliviensis* par le *B. Veitchi*. C'est le *B. Sedeni*, suivi en 1874 du *B. Chelsoni*. En 1878, paraissait la race « *erecta* », et vers 1875 M. Lemoine obtenait « *Gloire de Nancy* », la première variété à fleurs doubles. Les Hybrides à fleurs simples présentent un certain nombre de races : *grandiflora*, *erecta*, tige de fer, à centre blanc, *primulæflora*, maculé, rayé, nain, et cette singulière nouveauté récemment obtenue par M. Vallerand, dans laquelle les pétales sont chargés à leur face supérieure d'un appendice en forme de crête. Les variétés à fleurs doubles présentent une classification moins compliquée : double dressé, *multiflora erecta*, véritables bijoux que M. Urbain a fait connaître, à fleur de chrysanthème.

En dehors des botanistes et de quelques amateurs de plantes alpines, qui connaît les *Edraianthus*, charmante Campanulacées de l'Europe orientale ? Ce sont des plantes qui conviennent merveilleusement à la décoration des rocailles. Elles sont étroitement alliées aux Campanules et surtout aux *Wahlenbergia*, mais leur port est totalement différend. On peut cultiver les *Edraianthus dalmaticus*, *graminifolius*, *dinaricus*, *Pumilio*, *Kitaibeli*, et le plus joli de tous d'*E. serpyllifolius*, dont le feuillage rappelle celui du Serpollet, tout en étant plus compact et luisant.

A signaler parmi les plantes dont les jardins se sont enrichis depuis peu de temps : *Hemerocallis aurantiaca major*, originaire du Japon, d'où il paraît avoir été introduit avec des rhizomes d'*Iris Kæmpferi*, et qui fera sensation avec son riche coloris

jaune abricot; *Richardia Pentlandi*, à spathe jaune marquée intérieurement à la base d'une tache d'un rouge cramoisi, récemment introduit de l'Afrique australe.

On lira avec intérêt deux notes sur le bouquet qu'ont présenté les Poires en 1895 et sur le coloris des Œillets.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES,

par M. P. Hariot.

Amasonia erecta var. latebracteata Hook. f. — A. dressée var. à larges bractées. — Amérique méridionale tropicale (Verbénacées). *Bot. Mag.*, t. 7445.

Arbrisseau grêle, pubescent, à feuilles sessiles, obtuses, rétrécies en pétioles, crénelées, glabres, d'un vert luisant ; fleurs en petites grappes courtes disposées en un long épi terminal, presque toutes situées du même côté, pédicellées ; bractées ovales ou orbiculaires, apiculées au sommet, dentées en scie, rouge-carmin, jaune doré à la base ; fleurs penchées, à tube du calice court, à sépales réunis à la base, ovales acuminés ; corolle d'un jaune pâle à tube allongé, poilue, à lobes plus courts, oblongs, obtus, rugueux, ciliés, réticulés de carmin.

L'*A. erecta* est une plante depuis longtemps connue et appartient à un petit genre brésilien. Le polymorphisme de ses bractées l'a fait décrire sous deux noms différents : *Amasonia erecta* et *punicea*. Le feuillage, le port sont également variables. La variété *latebracteata* est caractérisée par ses bractées orbiculaires, brièvement pétiolées, peu dentées.

L'*Amasonia calycina* que l'on rencontre quelquefois dans les cultures et qui a souvent été confondu avec l'*A. erecta* est une plante tout à fait différente.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette

JANVIER 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	5,7	8,0	767,5	767,5	E.	Couvert.
2	1,3	3,0	767,5	767,7	E.	Couvert avec brume le matin.
3	0,7	2,3	767	766	E.	Couvert et légèrement brumeux.
4	1,2	1,9	767,5	769	E.	Brumeux le matin, clair l'après-midi, couvert le soir.
5	1,1	4,1	772,5	775	E.	Nuageux, clair le soir.
6	— 1,2	2,5	775,5	775,5	E.	Couvert.
7	— 1,0	0,1	775,5	767,5	NE.	Couvert.
8	— 2,4	3,8	775,5	775,5	NO.	Couvert.
9	— 1,8	1,2	777,5	780	NE.	Nuageux le matin, clair, forte brise.
10	— 5,8	— 0,6	779,5	776,5	NE.	Nuageux.
11	— 6,5	1,2	775	772	NE.	Clair, brise très froide.
12	— 2,0	1,9	769,5	766,5	NE.	Un peu de neige dans la nuit, couvert et légèrement pluvieux.
13	0,2	4,5	764	760	SO.	Couvert et pluvieux.
14	2,1	8,6	750(1)	754,5	O. NO. N.	Couvert et pluvieux, nuageux le soir.
15	— 0,8	5,7	757,5	756	O. SO.	Couvert et légèremenr pluvieux, quelques éclaircies le soir.
16	2,9	9,0	764	764,5	O.	Petite pluie dans la nuit, nuageux.
17	7,1	9,4	763,5	769,5	O.	Pluie dans la nuit, couvert.
18	6,5	9,6	770	769,5	O.	Couvert.
19	4,7	6,0	769,5	770	E.	Couvert.
20	3,8	4,9	770,5	771	E.	Couvert.
21	2,3	3,7	771	771	E.	Couvert.
22	0,3	3,4	770	769,5	E. O.	Couvert ett rès légèrement pluvieux.
23	0,2	5,7	769,5	769,5	E. SE. O. NO.	Couvert, clair le soir.
24	— 5,1	1,0	768,5	767	S.	Brumeux le matin, couvert.
25	— 1,8	5,8	767	766	SO.	Couvert.
26	5,1	9,0	764	769,5	O.	Couvert et brumeux.
27	6,3	9,6	770,5	770,5	O.	Couvert.
28	4,3	9,3	772,5	774,5	S.	Couvert, pluie le soir.
29	4,3	7,7	784	783	E. NO.	Pluie dans la nuit, couvert le matin, nuageux.
30	— 3,7	0,2	783	783	N.	Brumeux.
31	— 1,8	0,2	783	780	N. NE.	Brumeux, légèrement pluvieux le soir.

(1) Dans le milieu de la journée, le baromètre est descendu à 747.

AVIS DIVERS

Section des Roses. — Une section spéciale pour l'étude des Roses s'est formée dans le sein de la Société : les cultivateurs et amateurs de Roses qui désirent en faire partie, sont priés d'adresser leur demande à M. le président de la Société.

Section des Chrysanthèmes. — Une section spéciale, pour l'étude des *Chrysanthèmes*, s'est formée dans le sein de la Société. Les cultivateurs et amateurs de Chrysanthèmes qui désirent en faire partie sont priés d'adresser leur demande à M. le président de la Société.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

La prochaine **Exposition printanière annuelle** se tiendra du 20 au 25 mai 1896.

Un **Congrès horticole** aura lieu à la même date ; le programme en sera publié dans le prochain cahier du journal.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Des concours spéciaux pour les Orchidées auront lieu en séance les 27 février, 23 avril, 25 juin et 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e série, IV, 1882, pp. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques*. Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

Plantes mellifères. — M. F. Decaux, membre de la Société entomologique de France, signale dans le *Moniteur d'Horticulture*, numéro du 25 janvier, p. 30, deux plantes qu'il serait utile de propager comme nourriture tardive des abeilles.

L'une est la *Phacelia tanacetifolia*, dont il a été beaucoup question dans ces dernières années.

L'autre est l'*Impatiens glanduligera*, plante annuelle très vigoureuse et d'un très bel effet décoratif. Au mois de septembre dernier, M. Decaux remarqua, dans un jardin du département de la Somme, des plantes appartenant à cette espèce qui, pendant le jour étaient littéralement couvertes d'abeilles. Les fleurs se comptaient par milliers et néanmoins, par une belle journée ensoleillée, il n'y avait pas une de ces fleurs qui n'eût un insecte. Ces abeilles devaient venir de très loin, le seul apiculteur du village demeurant à 5 ou 600 mètres, et la distance du hameau voisin étant environ 2 kilom. 1/2 à 3 kilomètres.

Influence exercée par divers agents chimiques sur la germination. — Des essais ont été faits par MM. Séguin et Pailheret, au laboratoire de l'école de Grand-Jouan, sur du Blé « Victoria », variété qui, en grande culture, donne les rendements les plus élevés. Les grains, choisis de façon à avoir un pouvoir germinatif maximum, ont été placés pendant quatorze heures à la température de 20 degrés, dans des tubes d'essais, bouchés, en contact avec diverses solutions, la plupart étendues de façon à contenir 1 p. 100 de substance.

Après ce trempage, les grains non altérés ont été essuyés et disposés dans un germoir de Noble, à la température de 20 degrés. Les germes étaient définitivement détruits dans les grains qui n'avaient pas germé le quatrième jour.

Ces expériences ont abouti aux observations suivantes :

L'eau de chlore et l'eau de chaux se comportent comme l'eau distillée. Les acides minéraux retardent la germination sans diminuer le pouvoir germinatif. On peut donc utiliser sans crainte ces

agents pour combattre le développement des maladies cryptogamiques.

Des acides organiques, les uns sont des poisons violents pour l'embryon, d'autres retardent seulement la germination.

Certains antiseptiques puissants tels que le sulfate de fer, le sulfate de cuivre, et même des poisons comme l'acétate de plomb, permettent une germination de 100 p. 100. On n'a donc pas à redouter l'introduction de ces sels dans le sol, ainsi que l'a démontré la longue pratique du sulfatage.

Des essais faits antérieurement par M. Godefroy sur les Pommes de terre avec de la bouillie bordelaise ont montré aussi que les tubercules peuvent rester immergés pendant plusieurs jours sans perdre leur faculté germinative.

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

Cypripedium hybrides. — La série des hybrides de *Cypripedium* obtenus par M. Jules Hye-Leysen, le distingué orchidophile de Gand, n'est pas épuisée encore, tant s'en faut. Au meeting de janvier, au Casino, il en a présenté sept qui tous, il y a quelques années, auraient fait sensation ; on en a tant vus qu'on devient chaque jour plus difficile, plus éclectique ; il ne faut pas s'en plaindre. Deux de ces hybrides sont hors de pair : le *Cyp.* × *Jeanne Voortman*, issu des *Cyp. Sallieri* et *Spicerianum* et un second, dû au croisement des *Cyp. Spicerianum* par *villosum*. Ces deux hybridations ont produit le maximum de ce qu'on était en droit d'en attendre. (Ch. de Bosschere.)

Lindenia et Illustration horticole. — La rédaction de la *Lindenia*, cette importante iconographie des Orchidées, vient d'être confiée à un botaniste belge connu et réputé, M. A. Cogniaux ; celle de l'*Illustration horticole* (numéro du 30 de chaque mois) à M. Charles de Bosschere, membre correspondant de notre Société.

Le Cercle horticole Van Houtte, de Ledeberg-Gand, vient de publier le programme des récompenses offertes à l'occasion de sa deuxième grande exposition générale qui aura lieu du 12 au 19 avril de cette année. Ces récompenses sont nom-

breuses et fort importantes. Pour le programme, s'adresser au secrétaire, M. Ernest Delaruye, à Ledeberg.

(Ch. de Bosschere.)

Abricots du Cap en Angleterre. — Le vapeur *Norman* est arrivé du Cap à Londres, avec un chargement de 1,281 boîtes d'Abricots — les premiers de la saison. — Ils étaient tous en parfait état et ont été vendus à raison de 5 s. (6 fr. 25) la boîte de 54 fruits (soit 11 centimes le fruit).

(*Gardeners' Chronicle*, 25 janvier 1896.)

Utilité du Tournesol ou grand Soleil (*Helianthus annuus*). — L'agriculture ne tire pas de cette plante, si facile à cultiver sous notre climat, tout le profit qu'elle pourrait en retirer. En Angleterre, dans les défrichements, les cultivateurs font des plantations de Tournesol. Dans nos campagnes, on sait seulement que les abeilles trouvent une abondante provision de miel dans les petites fleurs qui garnissent le disque « du Soleil ».

Les graines du Tournesol, qui ont le goût de la noisette, sont excellentes pour les oiseaux de basse-cour. Ces graines traitées comme celles du Lin, donnent une huile douce, également bonne pour la table, l'éclairage et la fabrication des savons. Les fibres très fines de la tige font du papier. Les tiges brûlées à moitié mûres fournissent beaucoup de potasse. Les feuilles sont recherchées par les vaches dont elles augmentent la proportion du lait. Le Tournesol vient partout ; on peut même le semer dans les plantations de Pomme de terre, et les deux récoltes se font en même temps.

(*Informations du ministère de l'Agriculture.*)

M. le Ministre de l'Agriculture de Belgique vient d'instituer dix prix de 150 francs et vingt de 100 francs à décerner aux instituteurs qui se seront occupés utilement de la création de jardins entourant leurs écoles, conformément aux indications contenues dans une récente circulaire ministérielle.

(Ch. de Bosschere.)

Nouveaux hybrides d'Orchidées. — Une nouvelle série encore au meeting de Gand de février ; signalons-en deux : *Cypripedium* × *Madame Jules Hye* (*Cyp. tonsum* × *Cyp. Spi-*

cerianum) qui se distingue à première vue par la robusticité et la vigueur de toute la plante, caractères qui se retrouvent au plus haut degré dans les deux fleurs, grandes, bien colorées, de forme ronde, comme un bel *Odontoglossum crispum*. Le pavillon mesure 7 centimètres de largeur; il dénote l'intervention du *Spicerianum*, mais il est plus rouge et la bande centrale est d'une largeur exceptionnelle; le sépale inférieur serait, pour beaucoup de *Cypripedium*, un fort joli pavillon : on peut le considérer comme une réduction du pavillon de cet hybride; les pétales possèdent la nuance brune du *C. tonsum*; ils en ont exactement la largeur (3 centimètres); comme forme, ils sont intermédiaires entre les deux parents, ayant les bords un peu crispés; le sabot est moins long, mais plus large que celui du *C. tonsum*; il a un aspect très massif et, comme coloris, il a celui du *C. Spicerianum*. Le feuillage du *C.* × *Madame Jules Hye* est plutôt celui du *Spicerianum*, avec un peu plus de marbrures.

Cyp. × *Madame Petrick*. Cet hybride, selon l'exposant qui a opéré le croisement, serait issu du *Cyp. villosum* × *Boxalli*. — Il présente cette particularité au moins curieuse, qu'aucun connaisseur de *Cypripedium*, de ceux que nous avons interrogés, ne retrouve dans la fleur l'intervention des deux parents; ils y voient du *villosum* dans les pétales et le sabot, mais ne trouvent point celle du *Boxalli* : le pavillon a la forme et la couleur de fond, plutôt d'un *Spicerianum*, d'aucuns prétendent d'un *Chantini*; la chose, du reste, est assez intéressante, ce nous semble, pour être signalée. Il faudra, en tous cas, engager les hybridateurs à bien tenir note des divers détails concernant le croisement opéré et surtout en ce qui concerne les noms des sujets de l'opération. (CH. DE BOSSCHERE.)

Le premier hybride belge de Cattleya a été présenté au même meeting par M. Alfred Van Imschoot, de Mont-Saint-Amand, Gand; c'est un hybride entre le *Lælia harpophylla* ♀ et le *Cattleya amethystoglossa* que l'heureux obtenteur a baptisé, du nom de sa fille unique, *Lælia-Cattleya Ghislaine*. L'hybride était accompagné de ses parents; heureuse idée qui permit à

chacun de bien se rendre compte de l'influence de chaque parent dans la création de cette nouvelle et sensationnelle obtention, au point de vue de la science orchidéenne belge. La plante est encore petite et n'a donné que deux fleurs; celles-ci étaient jaune paille lors de l'épanouissement; les sépales et les pétales avaient perdu cette teinte, et la fleur, au moment de la présentation était d'un blanc crème uniforme; avec le labelle étroit, au bord dentelé et bordé de rouge. Comme végétation et structure des feuilles, la plante se rapproche de la mère; les fleurs ont aussi la forme du *Lælia harpophylla*. Le *Cattleya amethystoglossa* qui a servi de père, avait la fleur blanche pointillée de rouge; ce rouge a disparu dans le semis; ce fait, bien curieux, mérite d'être signalé.

(CH. DE BOSSCHERE.)

La Vigne plante tinctoriale. — Le journal *Scientific American* annonce que l'on vient de retirer des feuilles de la Vigne une matière colorante jaune qui est un glucoside. On l'obtient en traitant par l'acétate de plomb une décoction de poudre de feuilles de Vigne. Il paraît que cette substance coûte assez peu cher à préparer.

(*Revue Scientifique*, 1er février 1896.)

Quelques Chênes remarquables en Angleterre. — L'Angleterre est justement renommée pour la richesse peu commune de sa végétation forestière et le Chêne en forts spécimens est une essence qui s'y trouve largement représentée. Le Chêne géant de Winfarthing, dans le comté de Norfolk, est probablement le sujet le plus extraordinaire; ses dimensions, publiées officiellement en 1891 donnaient au tronc qui est entièrement creux une circonférence de *vingt-deux mètres* (70 pieds anglais) à la base et de 12m,50 à l'endroit où ses branches commencent. Quoique en partie couvert de Lierre, cet arbre vénérable qui, lors de l'invasion de l'Angleterre par les Normands sous la conduite de Guillaume le Conquérant, en 1066, était déjà connu comme Chêne géant, produit encore chaque année du feuillage en quantité suffisante pour attester sa vitalité.

Le Chêne majeur, ou Major Oak, un des arbres les plus connus de la forêt de Sherwood, dans le comté de Nottingham, mesure

11 mètres de circonférence à la base et 9 mètres, à 2 mètres du sol. Son tronc, entièrement creux, ne montre qu'une ouverture pouvant donner accès à une seule personne à la fois, tandis que vingt personnes peuvent confortablement se tenir à l'intérieur. Cet exemplaire est dans un état de santé parfaite et abondamment fourni d'un feuillage luxuriant.

Dans le même domaine, et situé auprès de la pelouse de Welbeck Abbey, qui est le château résidentiel des ducs de Portland, se trouve le fameux chêne de Greendale, rendu célèbre par les exploits d'un des anciens seigneurs qui, pour un pari, traversa l'ouverture de son tronc creux dans un équipage à quatre chevaux (four-in-hand). Ce vétéran, alors dans toute sa splendeur est aujourd'hui réduit à un tel état de décrépitude que la préservation de ses membres jadis très forts, est due à la solidité des chaînes par lesquelles ils sont rattachés entre eux. (G. SCHNEIDER.)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Jamin**, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures 30 minutes en présence de 241 membres : 21 honoraires et 220 titulaires.

M. le président prie l'assemblée d'excuser le bureau pour l'ouverture tardive de la séance. Ce retard a été occasionné par le nombre considérable de questions portées à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration qui vient seulement de prendre fin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame l'admission de 12 nouveaux membres.

Il exprime de vifs regrets sur le décès de M. Léon Delaville, horticulteur grainier à Paris, qui faisait partie de notre association depuis l'année 1874. M. Léon Delaville comptait de nombreux amis dans le monde horticole. Il assistait avec la plus grande assiduité aux séances de la Société, et prenait une part active à ses travaux comme membre de son conseil d'administration et de la commission des expositions.

Il annonce encore les décès : de M. Clavier, pépiniériste à Tours, membre honoraire, sociétaire depuis l'année 1858; de M. Pernel, horticulteur à la Varenne-Saint-Hilaire, sociétaire depuis l'année 1875 ; de M. le comte de Noailles, de Paris.

M. le secrétaire général annonce que la section des Roses, formée dans le sein de la Société vient de procéder aux élections pour la constitution de son bureau. Ont été nommés président, M. Léon Simon, de Nancy ; vice-présidents, M. Lévêque, d'Ivry et M. Scipion Cochet, de Suisnes; secrétaire, M. Pierre Cochet, de Suisnes ; vice-secrétaire, M. Rothberg, de Gennevilliers; délégué au conseil d'administration, M. Deny ; délégué à la commission de rédaction, M. Pierre Cochet

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de M. le ministre de l'instruction publique annonçant que des locaux seront mis à la disposition de la Société, dans le Palais de l'Industrie pour l'installation de l'exposition de Chrysanthèmes qui aura lieu en novembre prochain.

2° Lettre de M. le ministre de l'instruction publique accordant à la Société un emplacement dans le jardin des Tuileries en vue de la prochaine exposition printanière.

3° Lettre de M. le ministre de l'agriculture annonçant un don de médailles qui devront être décernées par la Société à l'occasion de sa prochaine exposition.

B. — Correspondance imprimée :

1° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Namur (Belgique), les 8 et 9 novembre 1896.

2° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Moulins (Allier), du 27 au 31 mai 1896.

3° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Toulouse (Haute-Garonne), du 18 au 22 juin 1896.

4° Avis relatif au concours-exposition qui se tiendra à Hyères (Var), du 10 au 16 mars.

5° Avis relatif à la Société populaire des beaux-arts.

6° Feuille d'informations du ministère de l'agriculture, n°s 6, 7 et 8.

C. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

1° Les cultures de Ferrières-en-Brie, par M. F. Sahut, brochure in-8 de 13 p. (Extrait des actes du congrès international d'Horticulture de 1895).

2° Les Phœnix cultivés dans les jardins de Nice, par M. le Dr E. Sauvaigo, brochure gr. in-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue Horticole*).

3° Le Poirier greffé sur Aubépine, par M. Edmond Barotte, brochure de 14 pages.

4° L'Escargot, son histoire, ses mœurs, son élevage, par M. Raphaël de Noter, brochure de 22 pages. (M. P. Hariot a été chargé de l'examen de cet ouvrage.)

5° Atlas des plantes de jardins et d'appartements. Volume de texte. Envoi de l'éditeur, M. Klincksieck. 1 vol. gr. in-8 de 432 pages.

6° Album des jardins, 1re livraison; plantes de serres chaudes et tempérées, décoratives et à fleurs. Supplément au *Bulletin de la Société Impériale russe d'Horticulture* pour 1895. Saint-Pétersbourg (en russe). In-4°, 90 p., 99 figures noires.

Notes et Rapports déposés sur le bureau :

1° L'importation des légumes et des fruits en Angleterre, par MM. Bois et G. Gibault;

2° Rappel d'anciennes expériences sur la culture des plantes

dans la mousse, par M. le Dr Clos, membre correspondant de la Société;

3° Rapport sur un ouvrage de M. Léon Duval *Les Broméliacées*, par M. O. Opoix. Les conclusions demandant l'insertion dans le journal et le renvoi à la commission des récompenses sont adoptées;

4° Rapport sur un ouvrage intitulé *Cours d'Arboriculture* par M. Griffon, de Tournai; M. Jamin, rapporteur. Les conclusions demandant que de vives félicitations soient adressées à l'auteur et l'insertion du rapport dans le journal sont adoptées;

5° Rapport sur les parcs de Dulamon et Bourran, créés par M. L. Le Breton, architecte paysagiste à Orléans; M. Eugène Deny, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion dans le journal et le renvoi à la commission des récompenses sont adoptées.

OBJETS PRÉSENTÉS POUR ÊTRE JUGÉS PAR LES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

1° Par M. Jules Lefièvre, jardinier-en-chef chez Mme Lefebvre, château de Conches, par Lagny (Seine-et-Marne), des Haricots verts, variété *de Chalandray*, provenant d'un semis fait le 24 décembre 1895 et pour lesquels le comité demande l'attribution d'une prime de 2me classe;

2° Par M. Ducerf, jardinier-en-chef au château de Francport, une botte de 65 Asperges pesant ensemble 4 kilogrammes. Ces Asperges ont été récoltées sur un plant âgé de vingt-quatre ans et soumis régulièrement au forçage, tous les deux ans, depuis l'année 1877;

Une prime de 2e classe est demandée pour récompenser ce bel apport;

3° Par M. Legrand, rue Renon, 2, Vincennes, un lot de tubercules d'une variété de Topinambour qui, d'après le présentateur serait nouvelle et d'une qualité supérieure à celles cultivées jusqu'à ce jour. (Remerciements.)

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Gorion (Toussaint), d'Épinay (Seine), 5 Poires

Colmar des invalides, 1 *Catillac*, 6 *Saint-Germain Vauquelin*, 3 *Belle Angevine* et 3 *Duchesse de Galliera*. Le comité vote des remerciements à M. Gorion; il fait remarquer que les Poires *Duchesse de Galliera* et *Belle Angevine*, présentées, appartiennent à la même variété : *Belle Angevine*. Le nom de *Duchesse de Galliera* qui appartient à une variété très peu connue et très peu répandue est fréquemment appliqué à cette Poire.

2° Par M. Joseph Rigault, de Groslay (Seine-et-Oise), une Poire *Comtesse de Paris*. (Remerciements.)

3° Par M. Finot, 3 Poires, *Bergamotte Philippot* (Remerciements.)

Au comité de floriculture :

1° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 4, à Paris, 10 variétés de Primevères de Chine à fleurs doubles et 7 variétés appartenant à la race des *géantes*, choisies parmi les meilleures. Dans une note qui accompagne les plantes, les présentateurs disent que ces Primevères ont fleuri normalement, sans aucun procédé spécial de culture et qu'elles sont destinées à faire connaître les progrès successifs obtenus depuis quelques années tant au point de vue de la nouveauté de certains coloris et de certaines formes, qu'au point de vue de la parfaite fixité :

Le comité propose d'accorder une prime de 1re classe pour cette remarquable présentation et spécialement pour les variétés rouges et blanches, du groupe des géantes; les variétés rouge vif, rouge violacé, blanc pur et carmin changeant, du groupe des variétés à fleurs doubles.

M. Maurice de Vilmorin prend la parole et fait ressortir les mérites de ces plantes, aujourd'hui si perfectionnées; il fait remarquer dans quelle proportion le diamètre des fleurs a augmenté et combien est grande la diversité des coloris.

2° Par M. Opoix, jardinier-en-chef, au jardin du Luxembourg 1 *Æchmea spectabilis*, superbe Broméliacée à feuilles arquées, d'environ 75 centimètres de longueur, disposées en rosette, du centre de laquelle naît une hampe florale dépassant 1 mètre de hauteur, portant une ample panicule de fleurs roses. Une prime de 1re classe est proposée pour récompenser ce bel apport.

3° Par M. Sallier, horticulteur à Neuilly (Seine), un lot de *Primula floribunda*, ravissante espèce, à fleurs de couleur jaune d'or. Le comité demande l'attribution d'une prime de 1re classe. M. Sallier prend la parole ; il dit qu'il est en ce moment difficile de se faire une idée de la beauté de cette plante ; elle commence seulement à épanouir ses premières fleurs. Chaque pied donnera naissance à plusieurs tiges florifères portant de nombreux verticilles de fleurs et formera, en mars, une vraie boule d'or. La culture du *Primula floribunda* est très facile : On sème les graines en août, en serre froide, et la floraison commence en janvier pour durer jusqu'en mai.

4° Par M. Godefroy Lebœuf, horticulteur, impasse Girardon, 4, Paris : 1 *Ludovia* sp., belle Cyclanthée pour la présentation de laquelle il lui est voté des remerciements.

Au comité d'arboriculture d'ornement et forestière :

Par M. Godefroy Lebœuf, horticulteur, impasse Girardon, 4, Paris, 1 Peuplier pyramidal à feuilles persistantes, originaire du Chili. Dans une note qui accompagne cette plante, M. Godefroy Lebœuf dit que cette forme locale lui avait été signalée par M. Salvador Isquerdo, qui la considérait comme très supérieure à toutes les formes améliorées ou non des Peupliers qu'il a reçus d'Europe. Cet arbre ne peut être cultivé sous le climat de Paris et partout où la température s'abaisse au delà de 5 à 6 degrés au dessous de zéro. Il serait, au contraire, d'un grand intérêt ornemental dans la région de l'Oranger. Sa vigueur et la rapidité de sa croissance le feraient certainement rechercher.

Le comité adresse de vifs remerciements au présentateur et l'engage à envoyer des boutures de ce Peuplier à la villa Thuret, à Antibes. M. Naudin, correspondant de la Société, serait prié d'étudier cette plante et d'adresser au comité le résultat de cette étude.

M. Chargueraud dit qu'il serait intéressant de connaître le sexe de cet arbre. Il fait remarquer que le sexe femelle du Peuplier d'Italie nous est encore inconnu ; que tous les arbres de cette espèce cultivés jusqu'à ce jour, sont des pieds mâles.

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Thibaud, jardinier chez M. Libreck, 1 *Cœlogyne cristata*, 1 *Cattleya Trianæi* et 1 *Lælia furfuracea*, plantes pour lesquelles une prime de 2e classe est demandée.

2° Par M. Opoix, jardinier-en-chef du palais du Luxembourg, 1 *Dendrochilum glumaceum* ; 1 *Cypripedium Mademoiselle Alice Gayot*, hybride obtenu par M. Jolibois et présenté par lui, pour la première fois, au comité de floriculture, en novembre 1885 ; il est issu du *C. Harrisianum* croisé par le *C. insigne*. Cette plante, dit M. Opoix, n'a aucune ressemblance avec celle qui a été présentée par M. Cardoso à la séance du 10 octobre 1895, sous le nom de *Alice Gayot* ;

1 *Cypripedium Germinyanum*.

1 *Cypripedium* hybride, nouveau, que M. Opoix désigne sous le nom de *C. Crossi-Dayanum superbum*, issu du *C. Crossi* croisé par le *C. Dayanum*.

1 *Cypripedium* hybride, issu du *C. Danthieri* croisé par le *C. nitens*, plante assez belle;

1 C. hybride, issu de *C. Argus*, croisé par le *C. Boxalli* ;

1 C. hybride, issu du *C. Petri*, croisé par le *C. insigne*.

1 C. hybride, issu du *C. Harrisianum* croisé par le *C. insigne*.

Pour cette remarquable présentation, le comité propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

3° Par M. Courmontagne, rue Raynouard à Passy, 2 *Cattleya Trianæi*, 1 *Cattleya Warscewiczella*, 1 *Masdevallia Lindeni* et 1 *Masdevallia ignea* pour lesquels une prime de 2e classe est demandée.

4° Par M. Doin, boulevard Saint-Germain, 199, Paris, une superbe variété de *Lælia Pinelli* à laquelle il donne le nom de *fastuosa*. Cette variété est remarquable par son brillant coloris et la beauté du labelle. Une prime de 1re classe est proposée pour cet apport.

5° Par M. Boutems, 20, rue Erlanger, à Auteuil, 1 *Oncidium Cavendishianum* pour lequel on demande une prime de 3e classe.

6° Par M. Cardoso, 31, boulevard Beauséjour, Paris, 1 *Cypripedium G. D. Owen*, 1 *C. maculatum*, 1 *C. Lathamianum* et 1

Saccolabium illustre pour lesquels on propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

7° Par M. Gibez, de Sens, 1 lot de fleurs coupées, appartenant à différents Cypripedium hybrides. Le comité remercie M. Gibez et le prie de lui présenter les plantes portant les fleurs. Les plantes présentées sont : (*C. Spicerianum* × *C. insigne marginatum*), (*C. Spicerianum* × *C. insigne*); *C. senonense* (*C. villosum* × *C. Lowi*); *C. Gibezianum* (*C. venustum* × *C. villosum*); plus une fleur de *C. Boxalli* et une fleur d'*Odontoglossum Rossi maximum*.

8° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), 1 pied de *Cypripedium hirsuto-villosum*, provenant de leurs semis et déjà présenté à la dernière séance, et 1 *C. Germinyanum*, provenant des mêmes parents et vendu en Angleterre. Cette présentation est faite pour permettre la comparaison entre les deux plantes. Le comité reconnaît la haute valeur du gain de MM. Cappe et fils, par un rappel de la prime de 1re classe précédemment attribuée.

9° Par M. Godefroy Lebœuf, 4, impasse Girardon, Paris, 1 *Cœlogyne cristata maxima* var. *Lemoiniana*, plante très élégante pour laquelle on propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

10° Par M. Bleu, avenue d'Italie, 148, Paris, 1 *Cypripedium* hybride nouveau que le présentateur désigne sous le nom de *C. nobilius*. Cette magnifique plante est issue du *C. Spicerianum* croisé par le *C. villosum;* elle rappelle le *C. Lathamianum*, mais elle est infiniment plus belle, le sépale dorsal étant ombré de pourpre violet très foncé et d'une ampleur énorme. A l'unanimité, le comité propose l'attribution d'un certificat de mérite de 1re classe pour cette remarquable plante.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder aux présentations sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

MM. Ducerf, Vilmorin, Andrieux et Cie, Opoix, Sallier, déclarent abandonner leurs primes au profit de la Société.

M. Léon Duval demande la parole et fait la communication suivante :

Causerie sur Biskra.

Je voudrais, Messieurs, vous dire quelques mots sur des Oranges que j'ai reçues de Biskra, dernièrement, et que j'ai apportées ici pour vous les présenter et vous donner sur ces fruits les détails que je sais. Mais, avant, si ce n'est pas trop abuser de vos instants, je vais vous tracer rapidement l'aspect de cette contrée si séduisante de notre colonie. Il y a quelques années, le voyage à Biskra s'effectuait par des diligences qui accomplissaient leur parcours en plus ou moins de temps, gravissant des routes ressemblant plus à des ravins qu'à de véritables voies. Cela ne manquait ni d'imprévu ni de grandeur, et les voyageurs avaient certes des émotions qui aujourd'hui sont encore regrettées de ceux qui aiment la sauvage beauté des roches abruptes et des précipices où grondent les torrents. Tout cela est changé, et les voyageurs actuels s'arrêtent en arrivant à la gare d'El Kantara, devant un immense rocher d'aspect formidable détachant sur le ciel d'un bleu verdâtre ses masses aux tons rouges dont l'aspect rappelle les vieux burgs du Rhin; au bas de ces roches qui semblent infranchissables, le tunnel simule la bouche d'un four fantastique, le train s'y engouffre en grondant, et pendant quelques instants il roule avec un bruit infernal dans l'obscurité la plus complète sous la montagne. Tout à coup, un spectacle unique et d'une admirable grandeur s'offre aux yeux du voyageur; les grands rochers qui se dressent à sa gauche et dont les bases chaotiques formées d'une sorte de porphyre, semblent en fusion, empourprés qu'ils sont par le soleil couchant, tandis que les masses supérieures sont colorées de teintes non moins vives mais plus atténuées; puis au loin les montagnes noyées dans la buée du soir se revêtent des tons les plus délicieux, allant du bleu lilacé au rose et au mauve comme du pastel très doux, tandis que les grands plans d'arrière se découpent en violet foncé d'une vigueur étonnante sur le ciel devenu presque vert; ce spectacle est merveilleux et vous tient sous un charme tel qu'on regarde muet, la respiration devenue haletante, devant ce chatoiement de tons qui varie à chaque instant. Mais voilà qu'à un coude

de la voie ferrée un cri s'échappe de nos lèvres, cri de surprise causé par la vue de l'apparition de l'oasis d'El Kantara, qui se déroule là à notre droite avec ses 80,000 Palmiers d'un vert intense, dont les troncs supportent une frondaison vigoureuse et que dorent les rayons du soleil couchant. Çà et là des taches blanchâtres de forme cubique indiquent les habitations des Arabes, et des murs en terre durcie au soleil ferment mal l'immense oasis qui se développe aux pieds de la montagne, sur une longueur de plusieurs kilomètres. Et tandis que le train descend rapidement en décrivant de longues courbes et en suivant l'oued (rivière), la pente qui mène vers Biskra, on a le temps de voir au loin se découper sur l'horizon devenu sombre les grands rochers sur lesquels des tours de guette donnent de loin l'illusion de l'entrée d'un port de mer. — C'est ainsi qu'on arrive à Biskra-ville, par une large rue bordée de maisons et d'hôtels, où le soir, traditionnellement, le voyageur trouve l'emploi de son temps en flânant par les rues bien construites, où les Français ont su parfaitement tout prévoir pour l'agrément des hiverneurs qui retrouvent là des souvenirs de la rue du Caire, de si bruyante mémoire...

Rien n'y manque. Ouled-Naïd et leurs parures surchargées de pendeloques, et leur coiffure bizarre, danses du ventre et musique infernale bien faite pour fendre les oreilles plus que pour les charmer. Le jardin public admirablement planté est heureusement là et c'est avec délices que le soir on s'y promène, ou bien on s'y repose sous les branches de superbes Gommiers, où l'on trouve le calme et le repos après douze heures de chemin de fer. Ce qui est séduisant à Biskra, c'est surtout l'immense oasis connue sous le nom de vieux Biskra. Là, point de maisons européennes, toutes les habitations sont bâties en matériaux rudimentaires, sortes de briques séchées au soleil et recouvertes au dehors d'une couche d'un mortier plus ou moins blanc. Les maisons sont à terrasses, dont les supports sont des troncs de Dattiers refendus; les portes étroites et basses ne peuvent guère laisser entrer plus d'une personne à la fois comme dans toutes les habitations de ce pays. Les intérieurs sont fort peu accessibles aux Européens et il ne fait généralement pas bon d'es-

sayer d'en forcer l'entrée. Cependant l'Arabe du vieux Biskra, cultivateur de Palmiers, de quelques arbres fruitiers et de légumes est pacifique et accueillant; il sait que l'hiverneur a la bourse bien garnie, et s'il le respecte dans ses promenades, s'il se donne bien garde de l'attaquer même la nuit, il sait d'autre part qu'il aura tout à gagner en sachant se faire bien venir, en lui servant de guide et en lui rendant de petits services. Le vieux Biskra, réunion de plusieurs grands villages, a une population de 4 à 5,000 habitants qui possèdent, dit-on, 140,000 *Phœnix dactylifera*.

Plusieurs variétés de Dattiers sont cultivées et portent des noms arabes. Les plus belles Dattes sont la *Deglet-Nour*, elles se vendent 80 centimes à 1 franc le kilogramme; les autres espèces *Ghers* et *Mechdagla* sont des Dattes dures qui sont vendues à 30 centimes le kilogramme et servent surtout de marchandises d'échange. On donne ainsi tant de Dattes pour tant d'Orge ou Blé, on fait aussi avec les Dattes des sortes de masses pressées qui servent de nourriture pour les chameaux; du reste, l'Arabe du désert se sert des Dattes non comme fruit mais comme nourriture.

Un Dattier se plante en séparant les rejetons qui partent du pied des plantes déjà âgées; on enlève ce jet, on le plante en février, mars. On l'arrose et on l'attache de façon à ce qu'il ne balance pas par le vent, souvent même on l'enveloppe d'une vieille toile ou de natte. Certains Arabes, qui croient aux fétiches, placent un crâne de chameau à côté du Phœnix pour aider à la reprise. C'est au bout de six à huit ans qu'un Phœnix est de force à porter fruits.

Il existe, on le sait, deux sexes chez le Phœnix, il faut donc se préoccuper de la fécondation. Cette opération se fait au mois de mars-avril, en secouant des fragments d'épis mâles sur les inflorescences femelles. Cette opération nécessite une agilité très grande de la part des Arabes qui grimpent souvent à une assez grande hauteur à l'aide seulement de leurs mains et de leurs pieds. Aussi les savants ont-ils fait cette remarque, que tous les Arabes des oasis qui cultivent les Phœnix ont les bras très allongés par suite de cet exercice qui les rapproche singulièrement de la race simiesque. Les grands Phœnix peuvent donner

80 à 100 kilogrammes de Dattes. C'est par millions de francs que peut s'évaluer le produit de cet arbre superbe dont l'aspect est si séduisant dans ces pays qu'il en reste, pour l'Européen, un souvenir charmant et ineffaçable.

J'ai dit que je vous parlerais des Oranges, mais je ne puis vous en parler sans citer le nom de l'un des hommes qui ont le plus fait à Biskra pour frapper par son exemple, l'imagination de ceux qui croyaient qu'on ne pouvait rien faire pousser en dehors des Dattiers. Je veux parler du brave capitaine Baronnier, qui commande là-bas les disciplinaires, et dont le jardin est une preuve convaincante de ce que la volonté unie au savoir et à la persévérance peut faire.

Lorsque le capitaine vint à Biskra, on lui affirma qu'il n'aurait jamais de Pommes de terre, que les Asperges ne poussaient pas et tant d'autres choses.

Il se mit à l'œuvre et il prouva que non seulement tous les légumes viennent, mais viennent beaux et bons. Il a eu des rendements de Pommes de terre fantastiques de 60,000 kilogrammes à l'hectare, des Asperges de deux ans de semis ont la grosseur du doigt; les Carottes, les Laitues, les Romaines, les Tomates, les Pois, tout cela donne à profusion des produits excellents... Il suffit pour cela d'avoir de l'eau et de savoir semer et planter en temps opportun. Tout cela le capitaine n'en fait pas une question secrète et il est heureux de faire les honneurs de son jardin et de déclarer qu'il verrait avec joie venir s'installer à Biskra des maraîchers intelligents, et il me disait avec une parfaite bonhomie qu'il serait heureux de les aider de ses conseils et de son expérience acquise par un séjour de près de sept ans dans cet endroit si bien disposé pour les cultures d'hiver.

C'est en causant avec cet excellent homme, que nous avons appris beaucoup des choses que nous venons de vous expliquer. Mais combien d'autres encore nous pourrions vous narrer, si nous ne craignions d'abuser de vos instants... Ainsi les Rosiers atteignent des dimensions énormes et cela très rapidement. Nous avons vu une *Gloire de Dijon* plantée en 1893, qui en moins de deux ans avait plus de 3 mètres de diamètre sur autant de hauteur.

Nous avons vu aussi un excellent légume, le *Lablab*, sorte de gros *Dolique* dont on dit merveille, puis une sorte d'Épinard appelé *Baselle* dont un pied suffit pour trois ou quatre personnes...

Il y a une chose qu'on s'imagine difficilement en France, c'est que dans ces pays l'usage des châssis et des cloches peut rendre également de grands services. Selon le dire du capitaine, on peut ainsi avancer la germination des graines et la végétation des plantes qui auraient à souffrir de la longueur des nuits ; c'est ainsi qu'aidé de ces instruments propres aux maraîchers d'Europe, on peut avancer sa récolte de deux mois, surtout pour les Melons, les Tomates, les Courgettes, etc.

Toutes ces questions ne doivent pas être perdues de vue et notre Journal étant lu par beaucoup de cultivateurs, j'espère que ce que je dis ici sera peut-être examiné par ceux qui voudraient devenir colons...

En effet, de jour en jour, Biskra prend plus d'importance et est mieux appréciée des nombreux voyageurs qui sont attirés par l'attrait de sa situation d'abord et par son climat si régulier à partir de novembre jusqu'en avril ; les affections de poitrine s'y maintiennent stationnaires et de nombreux cas de très sensible amélioration ont été constatés.

Il était donc urgent de signaler cela à l'attention des courageux cultivateurs qui voudraient aller y tenter la fortune, et certes ce n'est pas trop leur promettre que de leur assurer qu'ils pourront trouver dans leur travail, s'il est bien compris, une source de produit très rémunérateur.

A Biskra, les légumes sont si rares l'hiver que de simples salades atteignent le prix de 30 à 50 centimes la pièce et encore viennnent-elles de Philippeville et sont-elles souvent très peu fraîches.

Nous vous avons promis de causer des Oranges qui nous ont été adressées par le capitaine Baronnier ; elles sont ainsi que vous le voyez d'une forme toute particulière, légèrement ovoïde, avec la peau très fine et très parfumée ; la chair est juteuse, très peu acidulée à la maturité et d'un goût exquis ; en réalité ces fruits sont tout à fait excellents et dignes de la réputation qu'on a faite aux Oranges de Biskra.

M. le capitaine Baronnier nous avait bien dit que les Oranges de Biskra étaient les meilleures du monde; nous sommes assez difficiles pour la qualité de ces fruits et nous avouons que nous en avons rarement mangé d'aussi excellents.

Il n'y a pas d'orangerie à Biskra ou si peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler; celle que nous avons vue et d'où viennent ces beaux fruits est admirablement située, bien soignée et ses arbres sont merveilleux de santé.

L'orangerie que nous avons vue appartient à la veuve d'un riche Arabe et elle donne un excellent revenu, c'est là une indication qui a sa valeur pour ceux qui voudraient tenter à Biskra la culture des Orangers et des Mandariniers; ils y trouveraient une source d'excellents produits, et ce n'est pas trop exagérer de dire que les produits de ces arbres seraient d'un placement assuré.

La terre est excellente à Biskra et il est facile de se procurer des espaces assez grands pour y établir des cultures; l'eau est abondante et à la portée des cultivateurs; la main d'œuvre peut être fournie par des Arabes, des nègres ou au besoin par des Espagnols. Elle n'est pas d'un prix élevé.

Quant à la température elle est loin d'être aussi exagérée qu'on le dit et les Européens peuvent la supporter très facilement s'ils veulent bien observer certaines précautions d'hygiène, et se plier aux exigences du pays en adoptant les coutumes des indigènes qui consistent à se garantir du soleil dans les heures chaudes du jour par un chapeau ou casque, à se faire couper les cheveux ras, à porter de la laine, et surtout à ne point boire d'alcool et encore moins l'eau pure de Biskra qui étant magnésienne peut occasionner des dérangements graves.

Nous vous prions de nous excuser, Messieurs, de cette longue causerie sur un pays extrêmement intéressant et qui, à notre avis, est destiné par sa situation exceptionnelle et les embellissements dont il a été l'objet pendant les dernières années à devenir une des stations hivernales les plus séduisantes de notre belle colonie. (*Applaudissements répétés.*)

M. Duval se propose de compléter cette communication dans une note qui sera publiée prochainement.

L'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations de sociétaires et la séance est levée à 4 heures 40 minutes (1).

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1896

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le nombre des membres qui ont signé les registres de présence est de 259 : 21 honoraires et 248 titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. D. Bois fait la protestation suivante :

Messieurs,

Ainsi que le relate le procès-verbal dont vous venez d'entendre la lecture, il a été déposé sur le bureau, dans la séance du 13 février, un volume de texte devant accompagner les planches de l'*Atlas des plantes de jardins et d'appartements* dont je suis l'auteur et qui est édité par M. Paul Klincksieck, 52, rue des Ecoles, Paris.

Les épreuves de ce livre ne m'ayant pas été communiquées pour les corrections et la publication ayant été faite à mon insu,

---

(1) M. G. Truffaut nous a soumis, dans cette séance, un échantillon en fleurs d'un *Epidendrum*, reçu du Venezuela dans une importation de *Cattleya*. Nous avons reconnu dans cette plante, l'*Epidendrum difforme* Jacq. (E. umbellatum Sw,), espèce à fleurs peu grandes, d'un vert pâle uniforme et par conséquent d'un faible intérêt comme plante ornementale. Une particularité remarquable qui nous semble mériter d'être signalée est le parfum extraordinaire que dégagent les fleurs de cet *Epidendrum* ou du moins de celles qui nous ont été communiquées et que l'on ne peut mieux comparer qu'à celui du Concombre, avec une fugitive odeur d'acide formique.
(D. B.)

je tiens à dégager ma responsabilité, en raison des nombreuses incorrections que j'ai pu constater, en réservant tous mes droits à l'égard de l'éditeur.

Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame l'admission de 23 nouveaux membres.

Il annonce le décès de M. Jean-Baptiste Flandre, horticulteur à Amiens, membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis 1853;

De M. Auguste Touchet, jardinier en chef au château de Marville, par Epernon, sociétaire depuis l'année 1883;

De M. Ernest Marquette, de Colombes (Seine), membre honoraire, sociétaire depuis l'année 1867;

De M. le marquis de Dampierre, membre de la Société depuis l'année 1855; président de la Société des agriculteurs de France dont il dirigeait les travaux avec une grande autorité. Le nom de M. le marquis de Dampierre doit être associé à ceux de nos compatriotes qui ont le plus contribué aux progrès de l'agriculture en France. C'est sur le rapport qu'il fit à l'Assemblée nationale élue en 1871, que fut votée la création de l'Institut agronomique. Il était membre du conseil supérieur de l'agriculture, du conseil supérieur des haras et du conseil de perfectionnement de l'Institut agronomique;

De M. Colville Barklay l'un des membres les plus distingués de la colonie anglaise de Paris.

Au nom de la Société tout entière, M. le président adresse de sincères condoléances aux familles qui viennent d'être si cruellement éprouvées.

M. le secrétaire général donne lecture d'une liste de radiations, proposées par le Conseil d'administration, portant sur 27 sociétaires qui ont refusé de payer leur cotisation ou qui sont disparus et dont voici les noms : MM. Maignon (Th.), Cailletet (Louis), Chaput (J.), Gérardin (Léon), Silacci, Tinarran (Anatole), Vendryès (Albert), Isabey (Maurice), Lèbre (Paulin), Bézy, Béraud, Boulanger, Cassard, Creux (A.), Gaillardon (B.), Laval (Pierre), Lemière (Mme Ve), Leroy fils (M.), Meunier (Mme Nar-

cisse), MM. Pinson (Antoine), Reynier (Aug.), Traynel (de), Vicaire (A.), Gross (B.), Guibord, Oudot (Edmond), Thomereau.

Ces radiations sont prononcées.

M. le secrétaire général apprend à l'assemblée que l'un de nos collègues, M. A. Michelin, ingénieur-constructeur, vient d'être nommé officier de l'ordre du Cambodge.

Il annonce que MM. Vilmorin, Andrieux et Cie mettent à la disposition de la Société une somme de 200 francs pour être décernée en prix à l'occasion de l'exposition de mai.

Il proclame le résultat du concours d'Orchidées qui s'est tenu avant la séance (1).

Les récompenses suivantes ont été accordées :

Médaille de vermeil, à M. Ragot (Jules), de Villenoy, près Meaux ;

Médaille d'argent, à MM. Duval et fils, de Versailles;

Médaille de bronze, à M. Gluck;

Médaille de bronze, à M. Faroult ;

Médaille de bronze, à M. Opoix, de Paris.

M. le secrétaire général annonce que le bureau a désigné M. Villard pour représenter la Société au congrès de la Société des Amis des Arbres, qui se tiendra à Hyères (Var) pendant l'exposition du mois de mars.

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

Lettre de M. A. Régnier, horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine), demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures d'Orchidées.

Ont été désignés pour faire partie de cette commission : MM. Cahuzac, Lesueur (V.), Doin, Duval (L.), Bergman père, Leroy, Truffaut (G.), Garden.

---

(1) Le compte rendu de ce concours sera publié prochainement.

B. — Correspondance imprimée :

1° Programme de l'exposition que la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados tiendra à Caen, du 23 au 26 avril 1896.

2° Programme de l'exposition que la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau, tiendra à Nemours, du 23 au 25 juin 1896.

3° Programme de l'exposition que la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, tiendra à Versailles, du 30 mai au 2 juin 1896.

4° Programme de l'exposition que la Société d'Horticulture d'Armentières, tiendra à Armentières, du 8 au 11 août 1896.

5° Programme de l'exposition internationale d'Horticulture, qui se tiendra à Hambourg, du 1er mai au 1er octobre 1897.

C. — Ouvrages pour la bibliothèque :

1° 46e livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture*, de M. Nicholson, traduit par M. Mottet.

2° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture* nos 9 et 10.

3° Publications diverses de l'Institution Smithsonienne des Etats-Unis.

Compte rendu et rapports déposés sur le bureau de la Société :

1° Compte rendu des travaux du comité de floriculture pendant l'année 1895, par M. Louis Cappe, secrétaire de ce comité.

2° Rapport sur le sécateur perfectionné de M. Aubry; M. Dormois, rapporteur. Les conclusions du rapport demandant l'insertion dans le journal et le renvoi à la commission des récompenses sont adoptées.

3° Rapport sur des moyens pratiques et nouveaux employés dans la construction d'une serre par M. Perrier fils; M. Henri Vacherot, rapporteur. Les conclusions de ce rapport, demandant l'insertion dans le journal et le renvoi à la commission des récompenses sont adoptées.

OBJETS PRÉSENTÉS POUR ÊTRE JUGÉS PAR LES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

Par M. Edouard Louvet, jardinier chez M. Provost, à Domont (Seine-et-Oise), 5 pots de Fraisiers appartenant à la variété *Marguerite Lebreton*, plants de l'année présentant des fruits nombreux et superbes et pour lesquels une prime de 1re classe est proposée.

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Pierre Passy, Désert de Retz, Chambourcy, près Saint-Germain (Seine-et-Oise), 10 Poires *Doyenné d'hiver*, fruits très beaux, très sains, bien colorés, pour lesquels on demande l'attribution d'une prime de 2e classe.

2° Par M. Pierre Touret, 68, boulevard de la Marne, à La Varenne-Saint-Hilaire, 5 Poires appartenant à la variété *Souvenir d'Alexandre III*, obtenue par M. Labarrière, de Charleville (Ardennes), présentée pour la première fois à la Société, le 14 février 1895, et 10 Pommes *Linnæus pippin*.

Le comité trouve les Poires assez belles, assez grosses, mais cotonneuses et fades. C'est une variété à étudier, mais qui ne semble pas avoir beaucoup d'avenir. Quant aux Pommes, elles appartiennent à une variété connue et appréciée depuis longtemps. Des remerciements sont adressés à M. Touret.

Au comité de floriculture :

1° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, 4, Paris, une belle collection de plantes bulbeuses et tubéreuses comprenant l'*Anemone fulgens*, aux fleurs rouge écarlate éblouissant ; le ravissant *Chionodoxa Luciliæ*, aux fleurs d'un beau bleu, rappelant celles de la Scille de Sibérie ; l'*Eranthis hyemalis* aux élégantes fleurettes jaunes s'épanouissant dès le mois de janvier dans les jardins ; le *Freesia refracta* ; la grande Jonquille simple (*Narcissus odorus*) ; le *Lachenalia pendula Aureliana*, belle plante aux ravissantes fleurs rouge foncé s'épanouissant dès le mois de décembre sur le littoral de la Provence ; les Narcisses à bouquets (*Narcissus Tazetta*) *totus albus*, *grand monarque*, *grand primo*, *soleil d'or;* le Narcisse trompette (N. pseudo-Narcissus) *roi des*

jaunes et *jaune double*; le Narcisse des poètes (*N. poeticus*) *hâtif*; le *Galanthus Elwesii*, Perce-neige à fleurs plus grandes que l'espèce commune; de nombreuses espèces et variétés de Safrans (*Crocus*); le *Scilla sibirica*; diverses variétés de Tulipes hâtives à fleurs simples et doubles; une belle collection de Jacinthes de Hollande. Pour ce remarquable apport apport, le comité propose d'accorder une prime de 1re classe aux présentateurs.

Il demande qu'il leur soit accordé en outre :

Une prime de 1re classe avec félicitations, pour 15 pieds de Cinéraires hybrides à grandes fleurs améliorées

Une prime de 2e classe pour 12 pieds de *Primula obconica* à grande fleur blanche, race nouvelle obtenue par la maison Vilmorin ;

Une prime de 2e classe pour 6 pieds de *Primula denticulata*, charmante espèce originaire du Népaul, rustique sous le climat de Paris où elle commence à montrer ses fleurs dès le mois de mars.

2° Par M. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, un superbe *Hippeastrum* issu de semis de la variété *Madeleine Truffaut*. La plante a deux hampes portant des fleurs d'une ampleur extraordinaire et d'une grande beauté. Une prime de 1re classe est demandée pour cette présentation. M. Truffaut appelle l'attention sur cette remarquable variété et insiste sur les mérites que présentent les *Hippeastrum* pour la décoration des appartements pendant l'hiver.

3° Par M. Mousseau, 25, rue de Constantine, Paris, une plante issue de semis de l'*Anthurium Kollerianum*, et qui a été déjà présentée à la Société il y a deux ans. Cette variété est supérieure à la plante qui lui a donné naissance par sa végétation et par la blancheur de sa spathe. On propose d'attribuer une prime de 2e classe pour cet apport.

4° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine) ;

Une corbeille de Violettes *Amiral Avellan ;*

Une corbeille de Violettes *Princesse de Galles*, variété déjà au commerce ;

Une corbeille de Violettes *La France*, variété nouvelle, issue de *Gloire de Bourg-la-Reine*.

Dans une note qui accompagne la présentation, M. Millet dit que la Violette *La France* dépasse comme grandeur de fleur toutes les Violettes des quatre saisons aujourd'hui connues. Elle se force très bien, est généreuse à l'excès et son parfum est très développé.

Ses fleurs, énormes, sont portées par de robustes pédoncules dépassant beaucoup le feuillage qui lui-même, est bien érigé, fort et d'un beau vert foncé.

Les fleurs, bien ouvertes, sont d'un bleu violacé superbe, coloris que présentent même les fleurs qui se développent les dernières.

Le comité demande qu'il soit accordé une prime de 1re classe à M. Millet, spécialement pour la nouvelle variété désignée sous le nom de *La France*.

A la section des Chrysanthèmes :

Par M. Lemaire, 26, rue Friand, Paris, une potée de Chrysanthèmes *Meyerbeer* (ou Dr L. Lacroix), variété très tardive. Une prime de 2me classe est proposée pour cet apport.

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont mises aux voix et adoptées.

MM. Vilmorin, Andrieux et Cie et Truffaut abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. le président est heureux d'apprendre à l'assemblée que le vœu relatif à la revision de la Convention de Berne émis par l'Union commerciale des horticulteurs et marchands grainiers de France et adopté à l'unanimité par les membres du congrès international d'Horticulture de 1896 a été parfaitement accueilli par le gouvernement qui a présenté à la commission supérieure du Phylloxéra, un projet de décret tendant à rendre libre sur le territoire français la circulation des plantes autres que la Vigne. (*Applaudissements.*)

M. Maurice de Vilmorin a la parole ; il fait la communication suivante :

Le Mont Babor. Cèdres de l'Atlas. Sapin du Babor

Quoique l'une des plus petites de l'Algérie, la forêt de Cèdres du Mont Babor peut être utilement choisie comme but d'excursion par le touriste naturaliste disposant de peu de temps. On y parvient en effet par l'un des passages les plus pittoresques de toute l'Algérie, le Chabet-el-Ahkra, l'on trouve associé au Cèdre le Sapin des Babors qui ne se trouve que là, enfin l'on a pu comprendre dans la même tournée les forêts de Chenes de l'Akfadou, entre Tizi-Ouzou et Bougie, traversant de part en part la Kabylie et visitant le plus beau massif forestier des trois provinces.

De Bougie aux Amouchas (direction de Sétif), la route, d'abord côtoyant la mer, amène bientôt le voyageur aux magnifiques défilés du Chabet puis laisse derrière elle la montagne pour traverser un pays de grands coteaux ondulés, autrefois couverts uniquement de pâturages maintenant riches en céréales. C'est par ce terrain très vallonné qu'une piste muletière, longue de 30 à 32 kilomètres, ramène le touriste vers la montagne en le conduisant par une direction nord-est et en lui faisant gravir 5 à 600 mètres, à l'extrémité orientale du Mont Babor dont le sommet, à l'altitude de 2,000 mètres environ, est un plateau légèrement ondulé, long de 2 à 3 kilomètres et large de quelque cent mètres, orienté d'Est à Ouest. Un sentier passable, aménagé par le service forestier permet d'atteindre le sommet sans quitter la selle. A mi-route du sommet, vers la cote de 1,500 mètres au milieu des pentes herbues et broussailleuses, apparaissent les premiers Cèdres, semis mal venants de graines apportées du sommet par les vents, mais gagnant en force et en nombre à mesure que l'on s'élève. Vers 16 ou 1,800 mètres, le sentier suit le versant nord au milieu d'un bois plein, formé de Cèdres relativement jeunes, hauts seulement de 12 à 15 mètres, à tronc tordus, souvent multiples, à cime arrondie et feuillage généralement bien nettement cendré. En gravissant les dernières pentes, la forêt s'éclaircit; on trouve des sujets isolés, souvent mutilés d'un côté par les tempêtes ou la cognée de l'indigène, mais

beaucoup plus élevés et plus développés. C'est à vrai dire dans cette partie orientale assez claire du plateau que se trouvent les arbres les plus remarquables, leur hauteur peut atteindre 25 et même 35 mètres avec des circonférences atteignant 6 et 7 mètres. Plus loin, c'est-à-dire dans la partie centrale du plateau la végétation est plus dense ; les Cèdres mélangés avec l'If, quelques Chênes, des Erables et finalement avec le Sapin du Babor (*Ab. numidica*) présentent des proportions moindres que sur la partie abordée la première. Il est curieux de voir que de grands vieux arbres, partiellement ou même anciennement morts, se conservent pendant quinze ou vingt ans sans que le bois perde sensiblement de sa qualité. Cette propriété d'extrême durée du bois de Cèdre est d'ailleurs bien connue et Pline le naturaliste constate que dans son temps les poutres en bois de Cèdre de Numidie, du temple d'Apollon, à Utique, étaient dans un état complet de conservation après 1,300 ans !

L'état actuel de dépérissement du peuplement du Babor et de beaucoup d'autres forêts algériennes provient d'une cause générale : une série de sécheresses vers 1880 a asséché, dans des proportions anormales, le sous-sol des forêts. Au Babor, se joint le pâturage et l'usage inconsidéré des indigènes des tribus voisines qui abattent ou mutilent parfois un gros arbre pour se procurer quelques planches.

Au moment de notre visite (4 mai), nous avons constaté de tous côtés la présence de petits plants de semis naturels. Il n'est pas douteux que l'éloignement du bétail et la gestion forestière ne puissent régénérer assez promptement cette petite forêt. La température hivernale du sommet du Babor descend à 10 ou 12 degrés sous zéro. La neige y est abondante, et nous en avons trouvé au commencement de mars dans les dépressions et ravins, comme le montrent les photographies que nous faisons circuler dans les rangs de nos collègues.

Plus de 35,000 hectares sont occupés en Algérie par des peuplements plus ou moins compacts du Cèdre de l'Atlas. Il y a quelques petits massifs au Maroc, près de Tanger et de Tétuan, et probablement aussi au Sud-Est de Fez, où l'on a signalé le Mélèze.

C'est surtout dans la province de Constantine, que les forêts sont puissantes. Le Djebel Tougour, près de Batna, renferme une forêt, dite forêt de Belezma, dont la superficie atteint 8,000 hectares. La forêt de Beni Oudjana, dans l'Aurès, ne lui est guère inférieure, puisqu'elle atteint 7,000 hectares.

On compte que dans cette province, 500,000 mètres cubes de bois mort sur pied, mais encore parfaitement sain, pourraient être extraits des forêts sans les appauvrir et même à leur grand profit, et qu'une coupe annuelle de 25,000 mètres cubes de bois vif représente à peine leur accroissement actuel. Ce qui manque, ce sont les voies d'accès et l'industrie un peu perfectionnée du sciage à proximité du massif qui pourrait l'alimenter. Seule la forêt de Belezma est partiellement exploitée, et encore est-ce surtout pour fournir des traverses de chemins de fer qui, sciées sur place dans les troncs abattus à la hache ou à la scie, sont transportées à dos de bêtes de somme jusqu'au chemin de fer de Batna ; la production annuelle est de 35,000 traverses, valant 140,000 francs. Pour la menuiserie et la charpente, les troncs sont sciés avec plus de soin, on enlève l'aubier, de peu de durée, et aussi le cœur.

Si les scieries existaient, et que le commerce du bois fût mieux organisé, les matériaux excellents que fournit l'Algérie trouveraient dans le pays même un débouché, car notre colonie importe assez largement les bois de Pins du Nord (*P. sylvestris*).

Outre les deux grandes forêts dont nous avons parlé, la province de Constantine en renferme sept à huit autres formant encore un total de 6 à 7,000 hectares.

La province d'Alger est moins bien partagée ; elle ne possède en tout qu'une dizaine de mille hectares, mais les Cèdres du mont Atlas, situés à proximité de Blidah peuvent être plus facilement visités et le beau massif de Teniet-el-Haad est aussi le but de nombreuses visites.

Cette forêt couvre environ 3,500 hectares dans les montagnes ou plutôt le haut plateau situé dans l'intérieur de la boucle du Chélif à 30 lieues environ au sud de Milianah. De ce peuplement 900 hectares sont en Cèdre pur et offrent un aspect des plus remarquables. Bien que le sol de sable assez pauvre, produit

par des grès désagrégés, soit assez infertile les arbres parviennent après deux ou trois siècles à des dimensions respectables, 35 à 38 mètres de haut sur 6 et 7 mètres de tour; les rochers, qui entourent leur pied, leur puissante membrure, leur tête large et étalée leur donnent un aspect saisissant.

Spectacle semblable ne peut se retrouver aujourd'hui dans les forêts du Liban ou d'Asie Mineure. On sait que les vieux arbres, déjà rares à la fin du siècle dernier dans le Liban. (Labillardière en trouvait seulement 7 en 1787), ont aujourd'hui complètement disparu. Les forêts d'Asie Mineure du Taurus et Anti-Taurus (Anatolie et Cilicie) quoique moins avancées vers leur ruine, ont déjà gravement souffert du pacage et des abus d'usage : les beaux types du pur Cèdre du Liban sont donc à chercher aujourd'hui non dans leur pays d'origine mais dans les parcs européens. Par contre, une belle forêt naturelle de Cèdres existe à Chypre. Elle entoure et revêt le mont Olympe de Chypre : elle est composée de la variété *brevifolia*, à feuilles très courtes et souvent argentées, qui se rapproche ainsi plus de la variété algérienne que du type Libanais. La forêt cypriote est de 3,500 hectares.

Les Cèdres du bassin méditerranéen et même le *C. Deodara* paraissent constituer la descendance d'ancêtres aujourd'hui disparus et dont l'habitat était plus septentrional. La présence du Cèdre dans la moyenne Europe et même dans sa partie septentrionale est attestée par de beaux exemplaires fossiles. En Belgique, on a trouvé traces d'une espèce qui a été nommée *Cedrus Corneti*. Aux environs du Havre, on a trouvé le *Cedrus Lenonieri;* en Angleterre le *C. Leckenbyi*. Ce dernier se rapproche du Cèdre du Liban tandis que les deux premiers ont plus d'analogie avec le *C. Deodara*.

Quoi qu'il en soit, les forêts de Cèdres d'Algérie resteront longtemps pour notre colonie une attraction des plus remarquables.

Tout en désirant une judicieuse utilisation de ces forêts, l'administration forestière est bien décidée à les soumettre à un système de coupes par jardinage qui ne dénudera jamais d'une façon appréciable aucun canton de ces pittoresques forêts.

Sapin du Babor. Quelques milliers d'arbres d'*Abies numidica* existent au Mont Babor, spécialement sur le versant Nord-Est de

la montagne là où le terrain se creuse pour remonter jusqu'à l'étroit plateau du Tababor, situé à 3 kilomètres du Babor et à une altitude sensiblement égale. Ce petit massif constitue tout ce que l'on connaît actuellement de Sapins sur le continent africain.

Le genre *Abies*, jusqu'à sa découverte, était considéré comme ayant son extrême avant-garde en Espagne, dans la Sierra-Nevada; en Grèce, dans le Péloponèse et peut-être en Sicile.

Aux Monts Babor et Tababor, le Sapin de Numidie croissant peu serré revêt une apparence analogue à celle que prend l'Épicéa dans les pâturages de nos montagnes, tronc massif, dégarni de branches jusqu'à 3 ou 4 mètres et cône de verdure peu régulier, souvent divisé en plusieurs troncs et plus ou moins déjeté. A cause de la disposition des rameaux courts, à feuillage raide, ce cône est naturellement bien plus dense que dans notre Épicéa, l'arbre présente une très grande analogie avec le Pinsapo espagnol.

Pendant les explorations botaniques de l'Algérie par M. Cosson, ce savant apprit un jour d'un officier, le capitaine de Guilbert, l'existence d'arbres qui paraissaient être des Sapins sur une montagne située entre Bougie et Sétif.

L'année suivante, 1862, M. Cosson entreprit l'exploration de la région où l'arbre avait été signalé et découvrit le massif dont nous avons parlé; le Sapin du Babor lui sembla devoir être rattaché au Pinsapo sous le nom d'*Ab. Pinsapo baboriensis*. Un ou deux ans après, M. de Lannoy, ingénieur des ponts et chaussées de la province de Constantine se fondant justement sur des différences botaniques assez sérieuses sépara le Sapin d'Algérie du Sapin espagnol et lui donna le nom distinct d'*Abies numidica*, reconnu légitime par Carrière sur le vu des échantillons venus d'Afrique et des jeunes plants issus des graines importées.

Les investigations anatomiques qui forment une branche sinon nouvelle de la botanique, mais qui du moins se sont fort étendues depuis quelques années, sont venues apporter des arguments nouveaux à la différence spécifique établie entre ces deux Sapins méridionaux.

Les caractères organiques internes du *numidica* se rapprochent même beaucoup plus de ceux du groupe grec *Cephalonica*,

Regina Ameliæ, etc., que de ceux du Sapin espagnol. Or, ceux-ci sont reliés par des caractères indiquant une proche affinité au Sapin commun, *Ab. pectinata*, et la proche parenté de ces arbres ne saurait faire doute. L'hybridation facile entre le *Pinsapo*, le *cephalonica* et même le *Nordmanniana* sont la preuve d'étroites analogies. M. Doumet-Adanson n'a-t-il pas vu dans son parc de Baleine des semis de *Pinsapo* provenant de graines sans doute hybridées, présenter après quelques années l'apparence du Sapin pectiné, puis pousser subitement des rameaux entièrement caractérisés comme *Pinsapo* au milieu du feuillage souple et nettement distique de branches des années précédentes ?

L'origine commune de ces espèces est donc probable. Elles se sont différenciées au cours des âges et des révolutions de notre planète, sous l'influence des circonstances locales et climatériques. La forme fossile *Abies intermedia*, trouvée dans les terrains tertiaires du Cantal, doit être voisine du type antérieur de ces espèces.

Les Babors nous montrent encore quelques arbres, des Chênes Zen (*Q. Mirbeckii*) assez peu nombreux, de l'*Acer opulifolium* (1), de vieux Ifs et des buissons tels que les rameaux rampants de l'*Amygdalus nana*. Dès que la neige fond sur le plateau, le sol est bientôt percé par les feuilles du *Pæonia Russi*. Trois semaines ou un mois plus tard s'ouvre la large fleur éclatante de cette magnifique plante. A la même époque le sol se tapisse de fleurs violettes, blanches ou jaunes, de pensées sauvages, et en particulier de *Viola gracilis*. Sur les pentes, les gazons sont pleins de fleurs jaunes du *Tulipa suaveolens*. Plus bas, près des rochers du Chabet, le *Convolvulus mauritanicus*, le Caprier sauvage, le Muflier, le beau Lin vivace à fleurs blanc crème, *Linum corymbiferum*, égaient les bords du chemin. L'intérêt pour le visiteur au Mont Babor est donc de tous les instants, sur le chemin comme au but de son excursion. (*Applaudissements répétés.*)

L'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations de sociétaires et la séance est levée à 4 heures.

(1) Ou peut-être de l'*obtusatum*. — Voir Trabut. *Revue générale de Botanique*, 1889, p. 409.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1896.

MM.

1. ANDRÉ (Noël), jardinier à Plaisir (Seine-et-Oise), présenté par MM. Opoix (O.) et Boucher.
2. BERNARDON (Claude), rue Escudier, 27, Boulogne (Seine), présenté par MM. Savoye et Lecointre.
3. CLAISSE (Dr Henri), 38, rue Boileau (Paris-Auteuil), et 1, rue de l'Université, à Paris, présenté par MM. Gomont et Huard.
4. CROCHETELLE (Jules), répétiteur à l'Ecole de Grignon, École de Grignon, par Neauphle (Seine-et-Oise), présenté par MM. Magnier et Mussat.
5. DECAUX (François), entomologiste, rue du Marché, 8, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. H. de Vilmorin et Hédiard.
6. HÉRITIER (François), négociant, rue de Grenelle, 80, à Paris, présenté par MM. Detang et Chemin.
7. JULIEN (Charles), répétiteur à l'Ecole de Grignon, Ecole de Grignon, par Neauphle (Seine-et-Oise), présenté par MM. Magnien et Mussat.
8. LACIAL (Eugène), marchand de primeurs, rue de Douai, 25, à Paris, présenté par MM. Detang et Chemin.
9. LAGNY (Auguste), vice-président du Comice agricole et du Syndicat des Agriculteurs de l'arrondissement de Gien (Chétif-Puits, commune de Gien (Loiret), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
10. SCHEIDERLIN (Louis), jardinier-chef, au château de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), présenté par MM. Poulailler et Brochard (E.).
11. SOUCHET (Pierre), horticulteur, rue Sadi-Carnot, 113, Bagnolet (Seine), présenté par MM. Lignier (Daniel) et Eve.
12. SOUCHET SAINT-ANGE (Charles), horticulteur, rue Sadi-Carnot, 18, Bagnolet (Seine), présenté par MM. Lignier (Daniel) et Eve.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1896

MM.

1. AUBOURGH (Victor), jardinier chez M. Hernandez, à Montfermeil, (Seine-et-Oise), présenté par M. D. Bois.
2. BOURDON (Edouard), ingénieur, 74, faubourg du Temple, Paris, présenté par MM. Huard et Chatenay (Abel).

3. Bray (Edouard), commissionnaire en fleurs naturelles, 48, rue de Montmorency, Paris, présenté par MM. Cappe (E.), Cappe (L.) et Robichon (A.).
4. Buigny (Alfred de), château de Buiguy Saint-Maclou, par Abbeville (Somme), présenté par MM. le vicomte d'Applaincourt, M.-L. de Vilmorin et Delacour (Th.).
5. Cottereau (Charles), 213, rue de Vaugirard, Paris, présenté par MM. Cottereau père et Niolet.
6. Coulon (Maurice), jardinier, 4, rue de la Tuilerie, Corbeil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Croux et Opoix.
7. Courtoy, propriétaire, 24, avenue de Wagram, Paris, présenté par MM. Thiébaut aîné et Thiébaut (E.).
8. Dupré-Carra (Léon), juge suppléant au Tribunal civil, 9, place de la Préfecture, La Roche-sur-Yon (Vendée), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
9. Fleury (Jules), jardinier chez M. le baron de Saint-Paul, rue Saint-Denis, à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chatenay (A.) et Sallier (J.) fils.
10. Goix (Louis-Félicien), glaïeuliste, 13, rue Paul-Jozon, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), présenté par MM. Thiébaut, Legendre, et Gras (Antoine).
11. Joubert, percepteur en retraite, à Coudray, par Pont-l'Évêque (Calvados), présenté par MM. Say (Léon) et Huard.
12. Marc (Pierre), chef du service des plantations de la ville de Douai, à Douai (Nord), présenté par MM. Bérat (Victor) et Renault.
13. Marchais (Maxime), à Chatenay (Seine), présenté par MM. Croux et Huard.
14. Masseron, maraîcher, 60, avenue de Paris, à Gennevilliers (Seine), présenté par MM. Barbier et Becquerelle.
15. Mérigot (Alphonse), jardinier chez M. Voiray, à Gretz (Seine-et-Marne), présenté par MM. Poulailler (A.) et Brochard (E.).
16. Musset (Michel), horticulteur marchand-grainier, 25, route de Francheville, à Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
17. Oisline, propriétaire, La Lapinière, à Meulan (Seine-et-Oise), présenté par MM. Thiébaut aîné et Thiébaut (E.).
18. Proust (L.), jardinier chez M. Lowe, boulevard Solférino, Rueil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Bauer et Proust.
19. Reisser (J.), chef des cultures de la maison Roger, boulevard Fontaine, à Amiens (Somme), présenté par MM. Bergman père et Bergman (Ernest).
20. Rochereuil fils (L.), horticulteur, à Dinard (Ille-et-Vilaine), présenté par MM le baron de Kerpezdron et M. de Vilmorin.

21. RUDOLPH (Jules), 7, rue du Chemin-de-Fer, Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), présenté par MM. de Vilmorin (L.), Bergman (E.) et Bois.
22. SERTIN (Edmond), rue Barbès, à Ivry (Seine), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Lévêque.
23. VILAIN (Louis), jardinier-chef chez Mme Heintz, au château de Vauréal (Seine-et-Oise), présenté par M. Eustache (R.).

NOTES ET MÉMOIRES

LES NEPENTHES ET LEUR CULTURE
ÉTUDE BOTANICO-HORTICOLE SUR LES NEPENTHES,

par M. Jules RUDOLPH.

Suite (1).

II

Culture des Nepenthes.

SOL

Originaires de lieux généralement marécageux, les *Nepenthes* exigent dans nos serres un sol à peu près identique à celui des lieux où ils croissent spontanément.

La terre doit être capable de conserver une grande humidité, et en même temps rester perméable. Nous employons de la terre de bruyère fibreuse en mottes que nous brisons grossièrement; on y mélange environ un cinquième de sphagnum vivant, haché menu, et un dixième de charbon de bois pilé ou en très petits morceaux.

Les plantes cultivées en pleine terre demandent les mêmes soins de drainage et le même compost que celles cultivées en pots; la terre doit même être plus grossièrement concassée; de toute façon il vaut mieux planter dans un terrain sain que l'on

---

(1) Voir cahier de janvier, p. 45.

peut rendre humide par l'arrosage. Chaque année, en mars, on renouvelle la couche supérieure de la terre des plantes cultivées à plein sol.

CHALEUR

Les *Nepenthes* aiment une chaleur élevée et humide; elle est nécessaire pour donner aux plantes une végétation vigoureuse. Pendant leur repos, la température doit osciller entre 20 degrés C. le jour et 16 à 18 degrés C. la nuit. A partir de février, tout en augmentant le degré de chaleur de la serre, on la rend plus humide par l'administration de bassinages fréquents. Il faut surtout avoir soin d'épargner aux plantes un abaissement de température nocturne et régler soigneusement le chauffage au printemps et à l'automne. Mais cette chaleur humide que demandent les *Nepenthes* ne doit pas être produite par une atmosphère concentrée, étouffée, que la ventilation ne renouvelle pas; il faut au contraire être pourvu d'un bon système d'aérage et même pouvoir donner un léger courant d'air pendant les journées chaudes de l'été. Si l'on n'a pas de serre spéciale, on doit tenir les *Nepenthes* près des portes ou des bouches d'air des serres chaudes ordinaires ou à Orchidées. Pendant la pleine végétation, la température diurne peut s'élever de 30 à 35 degrés C. avec beaucoup d'air, et celle de la nuit ne pas s'abaisser en dessous de 22 à 20 degrés C.

Ce degré de chaleur doit se maintenir jusqu'en octobre avec une aération large et soutenue. A cette époque, on diminue graduellement la chaleur de la serre pour arriver en novembre, qui commence la saison de repos, à la maintenir dans la moyenne indiquée ci-dessus.

HUMIDITÉ

L'humidité est aussi indispensable aux *Nepenthes* que la chaleur et la lumière. Elle doit être donnée continuellement aux plantes en végétation et par tous les moyens possibles. Après le rempotage de celles-ci, on doit tenir l'air de la serre très humide.

Pour provoquer ce constant état d'humidité saine qu'ils demandent, il faut avoir recours, outre les bassinages sur les

feuilles et des arrosements nombreux, à de fréquentes mouillures sur toutes les surfaces d'évaporation de la serre: murs, tuyaux de chauffage, sentiers, qui doivent être tenus toujours mouillés.

Celui qui n'a pas de serre spéciale peut très bien cultiver ses *Nepenthes* au-dessus des bassins d'eau ; c'est un endroit où ils viennent admirablement.

La meilleure installation consisterait à donner le plus d'eau possible : des tringles posées sur des tablettes cimentées et pleines d'eau serviraient à l'élevage des jeunes plantes et des boutures de l'année. La partie centrale serait convertie en pièce d'eau et parsemée d'îlots où des *Nepenthes*, plantés en pleine terre et grimpant sur des arbres morts, donneraient un peu l'idée de ce qu'ils sont dans leur patrie. Des tuyaux de chauffage circulant sous l'eau réchaufferaient celle-ci au degré nécessaire. Les plantes suspendues seraient accrochées à la charpente de la serre. Nous plaçons nos *Nepenthes* non suspendus sur des pots renversés dans une terrine remplie d'eau, de telle façon que la partie inférieure du pot soit un peu baignée. Cette eau doit être renouvelée souvent.

Les autres mouillures consistent à arroser journellement le sol de la bâche laissé vide entre les plantes, à jeter de l'eau sur les murs matin et soir, à produire une buée abondante en arrosant les tuyaux de chauffage — ceci a pour but de rendre humide l'atmosphère toujours trop sèche par suite de la chaleur artificielle.

En somme, de quelque manière que ce soit, donner le plus d'humidité possible aux *Nepenthes*. Renouveler souvent cette humidité, avec une grande aération, c'est contribuer beaucoup à leur développement et à la beauté des plantes.

LUMIÈRE

La chaleur et l'humidité, sans la lumière, ne donneraient que des urnes sans couleur et un feuillage anémique. C'est à la la lumière qu'on doit la vivacité et la beauté de coloris des ascidies, la verdeur, l'ampleur et la vigueur du feuillage, la robusticité des tiges qui ne s'étiolent pas, comme cela arrive si

souvent dans les serres sombres et à atmosphère étouffée. Elle doit être donnée aux *Nepenthes* autant que cela est possible.

Voici d'ailleurs comment nous procédons :

La serre consacrée à ces plantes a ses pignons exposés l'un au midi, l'autre au nord, de telle façon que chaque versant reçoit le soleil une demi-journée et que toutes les plantes en profitent.

Jusqu'au 1er avril on ne donne aucun ombrage. Comme nous l'avons dit, on aère et bassine pendant les journées ensoleillées. A partir de ce mois, nous posons des claies à jour prenant environ les 2/3 de la lumière, c'est-à-dire que les tringles de bois ont 2 centimètres 1/2 de largeur et l'intervalle laissé libre entre chacune d'elles près de 1 centimètre. Ces claies sont mobiles. On les déroule lorsqu'il fait du grand soleil vers 8 heures 1/2 ou 9 heures du matin au versant est, et de meilleure heure en été qu'au printemps et en automne. Lorsque le soleil commence à luire sur le versant ouest, on déroule les claies de ce côté. Vers 1 heure ou 2 heures de l'après-midi, on peut relever celles du côté est, et vers 4 heures celles du côté ouest. Lorsque le temps est couvert, on laisse toutes les claies relevées.

De cette façon les *Nepenthes* jouissent d'une lumière vive, abondante et soutenue et de la somme de soleil qui leur est nécessaire.

ARROSEMENTS ET BASSINAGES

Les arrosements et les bassinages sur les feuilles ont une importance capitale dans cette culture.

D'abord sobres au commencement de la remise en végétation et après le rempotage, les arrosements doivent augmenter au fur et à mesure de l'accélération de celle-ci. Ils doivent être plus fréquents qu'abondants de manière à tenir le sol constamment humide. Cet état doit être plus ou moins prononcé suivant le degré de force végétative et de santé des plantes. Il est continu jusqu'en novembre où une diminution, d'abord insensible, leur prépare un repos indispensable.

Il est naturel que les bassinages doivent être plus abondants

en été qu'au printemps et en automne et plus fréquents les journées ensoleillées que celles où le soleil fait défaut.

On emploie à cet usage une seringue percée de trous très fins, qui répandent l'eau en pluie fine.

Il ne faut pas bassiner avant huit heures du matin ni après trois heures de l'après-midi, car il est préférable que le soleil puisse faire évaporer l'eau répandue sur les feuilles. L'eau pour les bassinages et les arrosements doit être à la température de la serre et l'eau de pluie est la seule bonne pour bassiner parce qu'elle ne tache pas les feuilles et les urnes.

MOYEN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES URNES

Les *Nepenthes* sont des plantes sarmenteuses dont chaque feuille développe à son extrémité une vrille qui, en s'enroulant une ou plusieurs fois autour d'un appui quelconque, sert à maintenir la plante à l'état grimpant.

Mais ce n'est pas là le seul rôle de cette vrille.

On peut remarquer en effet chez certaines espèces de *Nepenthes* que les ascidies terminant les feuilles enroulées autour d'un corps quelconque sont beaucoup plus grandes et plus belles que celles auxquelles cet appui a fait défaut. Cela s'explique en ce que dans ce cas la feuille est maintenue dans une position favorable au développement de son ascidie.

Il est facile à comprendre que si la feuille prend, par l'âge ou le poids, la position horizontale naturelle à la majorité des autres feuilles, le développement terminal de la vrille indispensable à la création de l'ascidie, ne peut plus se former à moins de conditions culturales très favorables. On peut juger que ce besoin de s'enrouler est naturel à ces organes par la fréquence de cas qui présentent des urnes enchevêtrées les unes dans les autres.

Chez les plantes cultivées à plein sol et qui grimpent sur des troncs d'arbres morts pourvus de leurs rameaux il est facile de favoriser cette tendance naturelle en approchant la vrille d'un support quelconque autour duquel elle s'enroulera; mais on ne peut satisfaire à cette exigence pour les plantes tenues en pots et suspendues.

On a recours alors au procédé suivant :

Avant que la feuille tende à s'incliner horizontalement, ce qui arrive quand elle est entièrement développée, on la maintient le plus verticalement possible avec une ligature de raphia, de manière à ce que la vrille puisse se développer. Cette position doit être maintenue jusqu'au moment où la vrille commence à se contourner.

Mais ces conditions ne sont pas indispensables à toutes les espèces de *Nepenthes* pour obtenir le développement régulier des ascidies. Certaines d'entre elles n'ont besoin d'aucun support; c'est d'ailleurs une habitude constante pour les espèces à végétation rapide de produire des urnes en abondance.

Certaines espèces telles que les *N. bicalcarata*, *Hookeriana*, dont les feuilles sont grandes ont plutôt besoin du moyen décrit plus haut pour que les urnes n'avortent pas.

On n'est pas sans savoir que les ascidies sécrètent un liquide aqueux ; ce liquide une fois épuisé, évaporé dans les serres trop sèches, ne se renouvelle plus; mais d'autre part l'eau des bassinages sur les feuilles séjourne dans ces mêmes ascidies. Il ne faut pas retirer l'eau et le liquide contenus dans les urnes.

Nous conseillons même de remettre de l'eau si les ascidies sont vides mais en observant un juste équilibre entre le poids du liquide et la force de support du pétiole de la feuille.

SAISON DE REPOS DES NEPENTHES

Des plantes à la végétation aussi vigoureuse que celle des *Nepenthes* ont besoin, à une certaine époque de l'année, d'un ralentissement donné à leur vie végétative. On provoque cet arrêt par une diminution plus ou moins notable des arrosements qui, tout en maintenant les plantes dans leur état normal, leur donne un repos indispensable à leur économie. On en prolonge la durée depuis le commencement de novembre jusqu'à l'époque de la taille : janvier-février.

Le repos se traduit d'abord par une diminution graduelle des bassinages sur les feuilles et de l'humidité provoquée artificiellement dans la serre au moyen de l'eau jetée sur les surfaces

d'évaporation et par une moins grande abondance d'arrosements de façon à maintenir la végétation stationnaire.

TAILLE

La taille a pour but de former des plantes naines et compactes et de fournir, par l'obtention de plusieurs rameaux latéraux, des feuilles, et partant des urnes nombreuses dans les variétés cultivées en pots suspendus. Elle se pratique à la fin de *janvier*, commencement de *février*. Les rameaux de l'année précédente sont rabattus à 3 yeux au plus de leur point d'attache et toujours à une certaine distance, 1 ou 2 centimètres environ de l'œil supérieur qui est plus ou moins rapproché du pétiole, suivant que les espèces ont leurs mérithalles plus ou moins courts.

On doit opérer avec un instrument bien tranchant, car le bois est difficile à couper, et recouvrir les plaies de poussière de charbon de bois.

La taille a pour but aussi de rafraîchir les vieilles plantes formant des chicots ; en pratiquant cette opération on doit toujours chercher à rapprocher un jeune rameau de la base, afin d'éviter un vide désagréable à l'œil, car, par suite de tailles successives, les *Nepenthes* s'allongent et se dégarnissent.

Il ne faut pas tailler sur le vieux bois car il donne rarement naissance à des bourgeons vigoureux. Les boutures faites en janvier-février, sont après leur premier rempotage, rabattues en juillet, à 3 yeux, ce qui dispense quelquefois de la taille en janvier suivant.

On doit bassiner fréquemment le bois des plantes taillées afin de favoriser la sortie des yeux.

Les *Nepenthes* cultivés comme plantes grimpantes ne sont pas taillés; on se contente de supprimer les branches trop faibles, mal placées ou inutiles.

On peut à la rigueur les rabattre à une certaine hauteur, lorsqu'ils sont devenus trop longs ou trop vieux, mais nous conseillons plutôt de les remplacer par des jeunes sujets, à moins que l'on n'ait le désir de les voir fleurir pour opérer des fécondations. Il est préférable de multiplier chaque année une certaine quantité d'espèces pour la culture en pots suspendus, car, après

trois ou quatre années de taille, les *Nepenthes* ne produisent plus que des urnes petites, moins colorées et de plus en plus rares.

REMPOTAGE

Nous pratiquons le rempotage des *Nepenthes* aussitôt après la taille. On emploie à cet effet des terrines vernies extérieurement et percées de beaucoup de trous, dans le genre de celles dont on se sert pour les Orchidées. Il est loisible de les laisser reposer sur le sol ou de les suspendre avec des chaînettes ou des fils de fer à la charpente des serres. L'usage des paniers à Orchidées, à claire-voie, donne aussi de très bons résultats; après avoir établi une couche de sphagnum tout autour de l'intérieur du panier, pour retenir la terre, on opère comme s'il s'agissait de terrines.

Les arrosements abondants que demandent ces végétaux, outre le besoin de ces issues sur la surface du pot, obligent encore à recourir à un drainage très important et bien ordonné.

On dispose au fond du pot un lit de gros tessons propres, haut d'environ 2 centimètres, au-dessus un second lit de tessons plus petits, mélangés de un dixième de morceaux de charbon de bois; une fois le drainage bien établi, sa hauteur doit équivaloir au moins *au quart* de celle du récipient. Nous disposons là-dessus une couche de sphagnum ou de terre de bruyère fibreuse pour empêcher la terre fine de s'introduire dans les interstices existants. Le rempotage ne doit pas être trop léger, et la terre doit pénétrer partout de manière à ne pas laisser de vides.

Arrivé au niveau du pot, on couvre la surface de plaques de terre fibreuse que l'on place assez irrégulièrement afin de laisser un libre écoulement à l'eau. La grandeur des récipients doit varier suivant l'âge des plantes, et leur force végétative, mais dans tous les cas nous conseillons de rempoter plutôt *petitement*.

Nous rejetons l'emploi des pots profonds, car les racines de *Nepenthes* ont une direction presque horizontale.

III

Multiplication des Nepenthes.

SEMIS

La multiplication par graines est la moins employée de toutes, et pour cause ; l'état de dioïcité de ces végétaux est le plus grand obstacle pour se procurer des semences; d'autre part si cet état, chez les *Nepenthes*, aide à la fécondation croisée, il n'est pas le conservateur fidèle de leurs caractères spécifiques; la lenteur du semis et ses risques sont autant de raisons pour rejeter ce moyen qui n'a d'intérêt que pour l'hybridiste.

Voici comment nous avons réussi :

On emplit des pots ou préférablement des terrines jusqu'à la moitié de leur hauteur de tessons de pots propres, formant drain; on dispose au dessus un lit formé de racines fibreuses, sphagnum, charbon de bois en poudre, le tout mélangé et bien menu, et placé de telle façon que la surface soit un peu bombée vers le milieu.

On sème sur ce sol, mais sans les recouvrir, les graines, qui sont très fines, allongées, fusiformes. On place sous le pot ou la terrine une soucoupe pouvant tenir 3 centimètres d'eau au moins que l'on renouvelle souvent, puis on couvre d'une cloche. On doit toujours maintenir une humidité suffisante et une chaleur régulière de 25 degrés C. Le semis doit être tenu à mi-ombre. La germination de ces graines est très capricieuse : elle peut commencer au bout de deux mois et continuer pendant six. Aussitôt que les jeunes plants ont une feuille, on les repique en godets, dans un sol identique à celui employé pour le semis et on replace sous cloche. La végétation est lente au commencement, et les jeunes plants doivent être l'objet de beaucoup de soins.

BOUTURAGE PAR RAMEAUX

Ce mode de propagation, s'il n'est pas le plus sûr quant à la réussite certaine, est sans conteste le plus rapide; à une grande facilité d'exécution il réunit beaucoup de chances de succès et il est le plus employé pour multiplier les espèces peu rares et pour

produire en grande quantité. Mais l'application régulière, constante, de ces deux agents, la chaleur et l'humidité, est indispensable pour obtenir un bon résultat.

Voici comment on procède : Nous supposons l'opérateur disposant d'une bâche de serre à multiplication, chauffée intérieurement de manière à produire une chaleur de fond de 28 degrés à 30 degrés C., alors que celle de l'air extérieur de la serre doit être de 22 degrés à 25 degrés C. Cette bâche doit être recouverte d'une vitrine, de châssis ou de cloches assez grandes pour laisser toute liberté aux boutures; elles doivent donc avoir 30 à 40 centimètres de hauteur; dans tous les cas on ne peut opérer qu'à l'étouffée. On dispose sur le sol de la bâche une couche de 3 à 4 centimètres de hauteur de sphagnum bien vivant, aussi grande que l'exige l'importance de la multiplication, puis on arrose copieusement avec l'arrosoir à pomme,

Au préalable, on se sera procuré des godets à boutures de 5 centimètres de diamètre dont on aura agrandi le trou de drainage de telle sorte que celui-ci doit présenter un diamètre de 2 à 3 centimètres, ouverture indispensable pour laisser passer le rameau.

On peut opérer de janvier en mars. mais en général on bouture les *Nepenthes* au moment de leur taille — janvier, février —. Les rameaux doivent être de la végétation de l'année précédente, non étiolés, mais au contraire courts, aux yeux rapprochés; on les coupe sur une longueur de 5 à 8 centimètres, sous une feuille, et toujours à un endroit où le rameau, tout en n'étant plus herbacé, n'est pas trop ligneux.

Lignifié, le tissu ne laisse plus passage aux racines; trop tendre, il est sujet à pourrir.

La coupe doit être bien nette. On lie ensemble les feuilles avec un lien de raphia.

Les godets préparés comme il est expliqué plus haut sont renversés et dans chacun d'eux on passe une bouture, de sorte que la coupe se trouve reposer sur le lit de sphagnum. Ces godets, on le voit, ne servent que d'appui pour maintenir les boutures verticalement. On les place côte à côte. L'opération terminée, on bassine fortement et on tient à l'étouffée. Les soins ultérieurs

consistent en bassinages répétés trois à quatre fois par jour, de manière à entretenir l'air ambiant sans cesse humidifié et le sphagnum toujours imbibé d'eau.

On peut commencer à visiter les boutures au bout de un mois et demi, mais leur enracinement est capricieux et quelquefois assez lent. On visite après tous les quinze jours. Il faut avoir soin de lever délicatement les boutures avec le godet, de laisser le sphagnum adhérent aux jeunes racines qui sont très fragiles; si les racines sont trop nombreuses pour pouvoir passer par l'ouverture du pot, on brise celui-ci adroitement.

Celles qui sont enracinées doivent être empotées en godets de même grandeur que ceux qui ont servi au bouturage, dans un sol approprié et placées à l'étouffée et à la chaleur du fond pour la reprise. Un premier rempotage aura lieu dès que les racines commenceront à tourner autour du pot, en terrines de 10 centimètres de diamètre. Nous avons réussi de cette façon jusqu'à 85 p. 100 de boutures de *Nepenthes*.

BOUTURAGE PAR YEUX

Ce procédé est peu employé à cause de sa lenteur; on ne le pratique que pour multiplier les espèces rares et lorsque l'on dispose de rameaux pourvus d'yeux sains.

Chaque feuille doit être accompagnée d'un œil à son aisselle et de la portion de tige qu'elle embrasse, sur une longueur de 2 à 3 centimètres en haut et en bas, cette portion de tige peut rester entière ou être coupée en deux sur sa longueur. On prépare de petits godets bien drainés et remplis de sphagnum vivant sur lequel on pose cette bouture, l'œil en dessus. On la fixe au moyen d'une épingle en osier. La partie inférieure du tronçon de tige doit être recouverte de mousse pour entretenir une humidité favorable au départ des racines. On les place sous châssis, à l'étouffée et on les traite comme les autres boutures. La reprise est longue — quatre à six mois — et les plantes sont chétives au commencement de leur végétation.

MARCOTTAGE SUSPENDU

Le marcottage a sur tous les autres moyens de multiplication le mérite de donner un résultat certain, ce qui compense la len-

teur de la réussite. Généralement on ne marcotte que les espèces trop volumineuses pour être bouturées ou trop rares pour être risquées avec le bouturage simple.

Voici comment on procède :

Quelque temps avant l'opération, on pratique sous une feuille une incision annulaire sur la tige à marcotter qui, ici encore, ne doit être ni ligneuse ni trop herbacée, de manière à ôter environ 2 millimètres d'écorce en largeur et de parvenir jusqu'à l'aubier. Cette incision a pour but de provoquer une agglomération de sève, de former un bourrelet propice au développement des racines. On aide la nature. Lorsque le bourrelet est en formation, on dispose autour une petite masse de sphagnum vivant formant pelote et que l'on maintient à la tige avec des ligatures. Cette pelote doit être tenue très humide par des bassinages fréquents.

Lorsque le système radiculaire est assez développé et après avoir fait graduellement des incisions sous la tige opérée, de manière à commencer le sevrage de la marcotte, on peut séparer le nouveau sujet de sa mère, l'empoter et le tenir à l'étouffée comme les boutures nouvellement enracinées.

Il va sans dire que cette opération du marcottage ne peut se faire avec succès qu'au printemps, à la reprise de la végétation.

Nous ne pratiquons pas le marcottage couché qui, tout en demandant autant de soins, est bien moins préférable que le marcottage suspendu.

MM. James Veitch, de Chelsea (Angleterre), adressent les observations suivantes, au sujet de la note de M. Jules Rudolph sur « les *Nepenthes* et leur culture ».

1° Les illustrations données ne représentent pas des urnes de grandeur naturelle; elles ont été réduites pour s'adapter au format du catalogue de leur établissement;

2° Aucun *Nepenthes* hybride n'a jamais été obtenu dans les serres de Glasnevin;

3° Une « erreur regrettable », disent-ils, se rapporte à la dégénérescence supposée du *Nepenthes Mastersiana*.

Ces messieurs cultivent ce *Nepenthes* depuis douze ans et disent n'avoir jamais observé de dégénérescence tout en le reproduisant uniquement par la voie du bouturage. (*Rédaction.*)

La Baselle a grandes feuilles, (*Basella cordifolia*), par M. le Dr Trabut (1).

Au commencement de 1894, j'ai reçu de M. de Vilmorin un petit paquet de graines indéterminées provenant de Chine. Ces quelques graines semées en avril m'ont donné une magnifique plante potagère déjà connue, mais peu usitée en France : le *Basella cordifolia*. M. de Vilmorin signale cette Baselle dans ses *Plantes potagères*, p. 96, et en fait remonter l'introduction en France à 1839 : « Cette plante serait certainement préférable aux autres espèces à cause de l'ampleur de ses feuilles et de l'abondance de son produit. La culture ne paraît pas cependant s'en être répandue, probablement à cause de la difficulté qu'on éprouve à la faire germer en France. »

En Algérie, la plante se montre très vigoureuse et se couvre de fruits à la fin de l'été; il sera donc facile d'en obtenir, à très bas prix, une énorme quantité.

Les feuilles larges et succulentes de la Baselle de Chine donnent à la cuisson une pulpe moins sèche que celle des Épinards; associée à un peu d'Oseille, la Baselle constitue un légume qui plaît à tout le monde.

La Baselle grimpe et doit être ramée, la récolte des feuilles en est plus facile et la production est extraordinaire. Dans le jardin de l'Hôpital d'Alger, sur un carré de 50 mètres, il a été cueilli cet été plus de 350 kilogr. de feuilles. La Baselle prospère dans les jardins des oasis; à Biskra elle a donné de très bons résultats. En Algérie, la Baselle doit être semée depuis avril. Des semis successifs pendant tout l'été donneront des plantes très vigoureuses si elles reçoivent une suffisante quantité d'eau ; il est avantageux de semer de quinzaine en quinzaine pour avoir toujours des plantes jeunes.

---

(1) Déposé le 26 décembre 1895.

Les deux premières variétés de Pommes de terre connues en Europe (1),

par M. E. Roze.

En 1877, le *Journal de la Société centrale d'Horticulture de France* (t. XI, p. 110) publiait un article du regretté Alphonse Lavallée sur l'*Origine de la Pomme de terre et son introduction en Europe*. On trouvera dans cet article, bien que ces deux questions n'y soient traitées que sommairement, des renseignements qui établissent que la Pomme de terre (*Solanum tuberosum*) a été introduite en Europe au XVI[e] siècle par deux voies différentes, d'un côté par l'Angleterre, de l'autre par l'Espagne.

Or, en compulsant un certain nombre de documents historiques, nous avons été conduit à faire une assez curieuse constatation, c'est que cette double introduction a doté l'Europe à cette époque de deux variétés distincles, qui sont restées fort longtemps éloignées l'une de l'autre, la première en Angleterre, l'autre sur le continent européen. Pour faire comprendre la différence de ces deux variétés, nous ne pouvons mieux les caractériser que comme étant, l'une, une Pomme de terre plus ou moins longue et jaunâtre ; l'autre, une Pomme de terre oblongue et rouge. La première était la variété anglaise, la seconde la variété continentale, et toutes deux avaient la chair blanche.

En 1886, on célébrait en Angleterre le troisième centenaire de l'introduction de la Pomme de terre, et on publiait à cette occasion des travaux historiques fort intéressants, notamment une étude critique des documents anciens relatifs à cette introduction par M. W.-S. Mitchell (2). Alphonse Lavallée, dans son article précité, faisait remarquer que Parmentier s'était trompé lorsqu'il disait que la Pomme de terre était originaire de la Virginie, et que son introduction était due à l'amiral Walter Raleigh, auquel ce célèbre philanthrope demandait qu'on érigeât une statue. Or Parmentier eût été surpris d'apprendre que

(1) Déposé le 23 janvier 1895.

(2) *Gardeners' Chronicle*, 1886, t. XXV.

Walter Raleigh, chargé en effet de coloniser la Virginie (1), n'était personnellement pour rien dans cette introduction, puisque cet amiral, comme l'établit péremptoirement M. Mitchell, n'était jamais allé en Virginie pendant cette période d'essais infructueux de colonisation anglaise dans l'Amérique du Nord. Mais on sait que la Pomme de terre a été rapportée par Hériot, attaché à une de ces expéditions colonisatrices, et que ce dernier a été ramené, en 1586, avec tous les colons dénués de ressources, sur un des vaisseaux de l'amiral Drake. Cet amiral, qui était de retour d'une expédition, avant de faire voiles vers l'Angleterre, venait en passant prendre des nouvelles de la colonie. Drake n'a par suite joué, en 1586, d'autre rôle que celui d'un marin rapatriant de malheureux émigrants (2). Quant à Hériot, il ne parle de la Pomme de terre, qu'il appelle *Openhauk*, que dans le chapitre de son rapport sur la Virginie où il traite des productions dont faisaient usage les naturels et les colons. D'un autre côté, la Pomme de terre était certainement cultivée par le botaniste Gerarde, dans son jardin, en 1596.

Nous disions plus haut que cette Pomme de terre était une variété plus ou moins longue et jaunâtre. Voici comment nous nous sommes assuré de ce fait. Gerarde a publié, en 1597, un *Herball* ou Herbier, dans lequel il décrit et figure la Pomme de terre sous le nom de *Patate de Virginie*. Le dessin qu'il en donne représente les tubercules comme étant fort petits. Sa description n'est pas très instructive quant à la couleur de ces tubercules, car il se contente de les décrire ainsi : « La racine, dit-il, est grosse, épaisse et tubéreuse, ne différant pas beaucoup dans sa forme, sa couleur ou son goût de la Batate, sauf que les ra-

(1) On sait que ce nom a été donné à cette contrée, nouvellement découverte, en l'honneur du célibat de la reine Elisabeth.

(2) La statue qui a été, en 1853, érigée à Offenbourg (Grand-Duché de Bade) à l'amiral Drake *qui transporta la Pomme de terre en Europe en* 1586, nous semble lui accorder plus de droits à la reconnaissance publique qu'il n'en a réellement. D'autant plus que c'est à Charles de l'Escluse, comme nous le verrons plus loin, que l'Allemagne doit d'avoir possédé la Pomme de terre au XVI[e] siècle.

cines de la Patate de Virginie ne sont pas si grandes, ni si longues : certaines de ces racines sont rondes comme une balle, d'autres ovoïdes, d'autres plus allongées, d'autres plus courtes. » Et lorsqu'on se reporte à sa description de la Batate, on ne trouve que ces mots : « Les racines sont peu nombreuses, grosses et noueuses, semblables à celles des Pivoines ou plutôt à celles de l'Asphodèle blanc. » Or les auteurs de l'époque ne décrivent ces dernières racines que comme étant blanchâtres. Mais un auteur subséquent, Parkinson (1), s'exprime avec un peu plus de précision. Il se moque d'abord de ceux qui appellent les Pommes de terre, *Pommes de jeunesse* (*Apples of youth*); puis il dit dans sa description de la *Patate de Virginie* : « Les racines sont plus rondes et bien plus petites que celles de la Patate des Espagnols (ou Batate); quelques-unes sont beaucoup plus grosses que les autres; elles sont de la même couleur que celles des Patates des Espagnols, brun clair (light brown) à l'extérieur et blanche à l'intérieur (2). » On peut s'expliquer, en partie, le peu d'attention que Gerarde avait donné à la couleur des tubercules, parce que cette teinte brun clair ou jaunâtre est pour ainsi dire celle de toutes les racines. D'autant plus qu'alors on appelait racines tous les tubercules.

Sur le continent européen, la Pomme de terre avait dû être apportée en Espagne, vers 1534, avec les ornements d'or ou d'argent arrachés aux Incas, et l'on conçoit qu'à côté de ces trésors, elle ne devait guère attirer l'attention. Dans tous les cas, aucun auteur espagnol du XVIe siècle ne parle de son introduction, qui a dû se faire sans bruit. On sait seulement que la Pomme de terre a passé d'Espagne en Italie, et qu'un légat du Pape l'avait apportée en Belgique. C'est de là qu'elle a été envoyée, en 1588, à Vienne, en Autriche, à Charles de l'Escluse, alors intendant des jardins impériaux, lequel la cultiva et la répandit en Autriche et en Allemagne ; elle arriva peu après en Suisse et passa bientôt en France, ainsi que nous l'apprend,

(1) *Paradisi in sole Paradisus terrestris* (1629).

(2) Parkinson dit de la Batate « que les racines sont d'un brun pâle (*pale brown*) à l'extérieur ».

dans les termes suivants, Olivier de Serres, en 1600 (1) : « Cest arbuste, dict *Cartoufle*, porte fruict de même nom, semblable à truffes, et par d'aucuns ainsi appellé. Il est venu de Suisse, en Dauphiné, despuis peu de temps en çà. » Par *fruict*, il faut entendre ici tubercules; mais il faut noter aussi le nom de *truffes* qu'on leur donnait dans le Dauphiné.

Il est plus facile d'établir à quelle variété appartenait la Pomme de terre qui faisait ainsi assez rapidement son chemin sur le continent. Il existe, en effet, au Musée Plantin, à Anvers, un dessin colorié de la plante qui porte la date de 1588. D'après ce dessin, les tubercules étaient oblongs et rouges, gros comme une noix, et la fleur d'un violet foncé. Du reste, Charles de l'Escluse en donne une très minutieuse description sous le nom de *Papas des Péruviens* (2). Ce célèbre botaniste avait été frappé de la faculté prolifique de cette nouvelle plante, parce qu'il avait récolté jusqu'à cinquante tubercules sur un seul pied. Néanmoins, ces tubercules étaient également en majorité fort petits, le plus gros ne pesant pas plus de 2 onces, c'est-à-dire à peu près 50 grammes. Mais la plante était vigoureuse, les tiges dépassaient 2 mètres, les fleurs étaient grandes, violettes, et les fruits d'abord verts, puis blancs étaient remplis de graines; les tubercules étaient recouverts d'une peau rougeâtre, mais la chair était ferme et blanche. « Cette plante, disait de l'Escluse, ne cesse de porter fleur et fruit jusqu'en automne. » Connaissant l'usage alimentaire que les Péruviens faisaient de ces *Papas*, puisqu'il avait publié des éditions latines des ouvrages des auteurs espagnols qui avaient écrit sur les productions naturelles du Pérou, après la conquête, Charles de l'Escluse ne manqua pas de goûter ces *Papas* de différente façon et de faire ensuite leur éloge au point de vue culinaire. Il en distribua de divers côtés, jusqu'à Padoue en

(1) Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs (1600). Parmentier avait cru reconnaître le Topinambour, plutôt que la Pomme de terre, dans la Cartoufle d'Olivier de Serres. Mais il est bien établi que le Topinambour n'était pas connu en Europe, en 1600. (A. de Candolle. *Origine des plantes cultivées.*)

(2) *Rariorum plantarum Historia* (1601).

Italie, et il constatait avec une sorte de satisfaction « que la plante était devenue assez vulgaire dans la plupart des jardins de l'Allemagne, tant elle est féconde ! » Il devait cultiver la Pomme de terre dans son jardin particulier, à Vienne, en 1588 et, les années suivantes, à Francfort-sur-le-Mein.

Ce qui prouve bien que ce n'est pas la variété anglaise qui s'est répandue alors dans le continent européen, ainsi que le croyait Parmentier, c'est que la variété rouge est celle décrite par tous les auteurs du temps. Il faut noter, cependant, un autre fait assez intéressant. C'est un cas de variation signalé par de l'Escluse. « Mon ami Jean Hogeland, dit-il, m'écrivait que les pieds sortis des graines que je lui avais envoyées, avaient donné des fleurs blanches, mais qu'il n'avait récolté aucun tubercule sur ces pieds, qu'il avait pourtant déterrés à la même époque où l'on arrache les pieds produits par des tubercules : cela devait tenir à ce que les tiges n'étaient pas encore assez mûres. »

Si nous essayons de suivre le cours de cette dernière variété et de sa variation à fleurs blanches, nous les trouvons toutes les deux inscrites pour la première fois sur le Catalogue des plantes cultivées au Jardin royal des plantes médicinales (aujourd'hui notre Muséum d'histoire naturelle), publié en 1665 par Joncquet. La Pomme de terre ne figurait pas, en effet, sur le Catalogue du même Jardin établi en 1636 par Guy de la Brosse. Elle était donc arrivée à Paris vers le milieu du XVIIe siècle. Mais à cette époque, par suite d'une meilleure culture qu'au Pérou, les tubercules n'étaient plus si petits, car Jean Bauhin, en 1651 (1), en signale déjà qui avaient plus de 10 centimètres de longueur. On se demande vraiment comment, à cette époque, on n'était pas encore frappé des services que pouvait rendre la Pomme de terre.

Quoi qu'il en soit, la variété anglaise et la variété continentale continuaient toutes deux à gagner sensiblement du terrain. Nous n'avons pas trouvé de document permettant de saisir le moment où la variété rouge a passé le détroit et a été portée

(1) *Historia plantarum universalis.*

en Angleterre. Mais Philip Miller s'exprime ainsi en 1768 (1), en parlant de la Pomme de terre : « Il y en a deux variétés : l'une qui a des tubercules rouges avec des fleurs violettes, l'autre, qui a des tubercules blancs avec des fleurs blanches. » Ces derniers mots indiqueraient que la variété anglaise primitive, à fleurs violacées, avait également subi une variation dans la culture.

Mais comment la variété anglaise nous est-elle arrivée, car De Combles, en 1752 (2), parle de deux variétés de Pommes de terre, l'une rouge et l'autre blanche tirant sur le jaune, et Duhamel du Monceau, en 1762 (3), signale de même deux variétés dont l'une a la peau rouge de pelure d'oignon et dont l'autre est presque blanche? Cette variété anglaise paraît nous être venue des Flandres. Car on lit dans une Statistique du Département de la Lys, publiée par ordre du Gouvernement français en 1803 : « Ce ne fut qu'en 1620, époque à laquelle les religieux Chartreux furent obligés de quitter l'Angleterre, que l'un d'eux, le P. Robert Clarke, apporta dans ce pays les premières Pommes de terre. » Toutefois, cette variété anglaise a mis du temps à nous parvenir, car on n'en signalait la culture à Bruges qu'en 1704 (4).

Toujours est-il que, vers la moitié du XVIIIe siècle, les deux variétés en question existaient des deux côtés du détroit. Mais sous quelles dénominations? En Angleterre, l'ancien nom *potato*, s'appliquant aussi bien à la Batate qu'à la Pomme de terre, s'était maintenu et subsiste encore. Sur le continent, les anciennes *papas* péruviennes ont été successivement désignées sous des noms différents. Le légat du Pape, en les apportant en Belgique vers 1587, les connaissait sous le vieux nom italien *Taratouffli* qui signifie Truffes. C'est le nom écrit sur le dessin colorié du Musée Plantin et cité également par Charles de l'Escluse. En Allemagne, ce mot *Taratouffli* a été traduit de

(1) *The Gardeners Dictionary.*

(2) Ecole du jardin potager.

(3) Eléments d'Agriculture.

(4) D'après Clos, *Quelques documents pour l'histoire de la Pomme de terre.*

diverses façons, mais il a subsisté, bien que légèrement modifié, dans le nom allemand actuel *Kartoffel*, mot qui se retrouve aussi dans la *Cartoufle* d'Olivier de Serres. En France, on l'a traduit par le mot *Truffe*, qui se retrouve encore maintenant dans certaines régions, notamment dans l'ancien Dauphiné, où ce nom existait déjà en 1600, comme nous l'avons vu plus haut et où M. Chatin nous a dit qu'on l'employait encore, en désignant toutefois la véritable truffe sous le nom de Truffe noire. Les botanistes du commencement du XVIIIe siècle donnaient d'abord comme synonyme au *Solanum tuberosum* le nom vulgaire de *Truffe rouge*, ce qui désignait bien notre variété; puis ils y ont ajouté le second synonyme de *Patate*, nom qui avait peut-être accompagné la variété anglaise à son arrivée en France. Mais d'où vient notre nom actuel *Pomme de terre* et depuis quand a-t-il remplacé les dénominations précédentes?

Vers 1750, nous ne trouvons dans les auteurs que les termes *Truffe* ou *Patate*. Cependant, à cette époque, le nom de *Pommes de terre* avait déjà dû être donné aux tubercules du *Solanum tuberosum*. Nous le voyons employé pour la première fois par Frezier, dans sa relation du Voyage au Chili et au Pérou publiée en 1716. « La nourriture ordinaire des Indiens du Chili, dit-il, est chez eux des *Pommes de terre* ou Taupinambourg, qu'ils appellent *Papas*, d'un goût assez insipide. » Quarante ans après, il est employé couramment dans un journal d'expériences de cultures rédigé par M. de Villiers-en-Lieu et imprimé par Duhamel du Monceau dans son *Traité de la culture des terres* paru en 1755. Dans le dernier volume de ce recueil, ce célèbre agronome publiait en 1761, un court mémoire sur les Pommes de terre, qu'il désigne aussi bien sous ce nom que sous celui de Pommes ou de Patates. Il a dû reconnaître alors que cette confusion de noms, avec celui de Truffes, était regrettable, car il ne s'agissait en l'espèce ni de véritables truffes, ni de véritables patates. Et, en effet, dans ses *Éléments d'Agriculture*, dont la 1re édition parut en 1762, on lit au Chapitre 4 du Livre IX du IIe Volume : *Des racines qu'on cultive pour la nourriture du bétail.* Art 1er. *De la*

Pomme de terre *que quelques-uns nomment improprement Patate ou Truffe rouge*. C'est donc à Duhamel du Monceau que l'on doit d'avoir définitivement consacré ce nom de *Pommes de terre*, qui a fait abandonner en très peu de temps les deux premières et fautives dénominations,

L'ANCIENNE CORPORATION DES MAITRES JARDINIERS DE LA VILLE DE PARIS,

par M. GEORGES GIBAULT (1).

L'organisation du travail, au moyen âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime, était établie dans des conditions qui différaient singulièrement de nos principes de liberté absolue du commerce et de l'industrie; ces conditions qui seraient aujourd'hui un obstacle au développement des affaires, avaient sans doute pour cause les nécessités du moment : à une époque où la loi ne pouvait protéger l'individu, l'intérêt commun devait réunir les artisans d'une même profession.

Des corporations industrielles existaient déjà dans l'empire romain, elles continuent de subsister au moyen âge et se développent même au point de devenir une des principales institutions de l'ancienne société civile ; mais, dans la suite des temps, le régime des corporations ne répondait plus aux besoins de la société moderne qui exigent la liberté du travail et des échanges. Cette institution vieillie était devenue une source d'abus des plus criants et une entrave au progrès, aussi la Révolution, hostile à l'esprit d'association, se hâta de la supprimer avec les autres vestiges de la féodalité.

Pour avoir le droit d'exercer une profession, il a donc fallu, jusqu'en 1789, faire partie d'une association nommée aujourd'hui « corporation », mot impropre, puisqu'il n'a peut-être jamais été employé dans les textes du temps; on disait ordinairement :

(1) Déposé le 25 octobre 1895.

Communauté ou Métier juré dans les actes du XVIe siècle, Maîtrises et jurandes au XVIIe siècle (1).

C'est ainsi qu'il y eut autrefois une « Communauté des Maistres Jardiniers de la ville de Paris ».

Dans sa modeste sphère, cette corporation qui nous intéresse particulièrement, ne possédait pas les richesses et l'influence des puissantes communautés des merciers, drapiers, épiciers, etc.; elle n'avait pas non plus l'ancienneté et le nombre comme celle des bouchers dont les valets formaient une armée qui se signala souvent dans les émeutes, et surtout dans les sanglants événements des guerres civiles entre les Armagnacs et les Bourguignons.

Si les jardiniers jouèrent, dans l'histoire de Paris, un rôle plus effacé, ils n'en ont pas moins tenu une place utile et honorable dans la vie sociale.

Les « Courtilliers (2) » et les « Maragers (3) » d'autrefois contribuaient pour une part importante à l'alimentation de la ville. Au nord de Paris s'étendait une plaine immense rendue marécageuse par l'écoulement des eaux qui descendaient des collines environnantes. Dès le XIIIe siècle, cet espace qui s'étendait depuis l'enceinte des murs de Philippe-Auguste jusqu'au village de Belleville était couvert de cultures, vignes et jardins maraîchers, nécessaires à l'alimentation d'une ville déjà très peuplée.

Sous Charles V, le premier roi qui favorisa l'Horticulture, on voit s'étendre par suite de lois protectrices (4), ces cultures, surveillées jour et nuit par des gardes ou « messiers ». En 1402, une ordonnance de G. de Tignonville, prévôt de Paris, défend « d'entrer dans les marais et jardinages près Paris, et d'y

---

(1) René de Lespinasse. *Les Métiers et Corporations de la ville de Paris*, t. I; Paris, in-4, 1886.

(2) Jardiniers ; de courtil ou courtille qui était un enclos cultivé entouré de haies vives ou de palissades ; vers le XVe siècle, le terme de jardin commença à prévaloir.

(3) Ancienne forme du mot maraîcher dont le nom moderne fut consacré définitivement par La Quintinie, avec l'orthographe « maréchais ».

(4) *Ordonnances des rois de France*, t. V, p. 529 et t. VI, p. 27.

cueillir des fruits, des légumes, et du verjus ». On faisait une grande consommation de verjus dans la cuisine du temps pour les sauces, aussi était-il fort recherché par les maraudeurs. Le *Registre criminel du Châtelet* (1) des années 1389-1392, mentionne plusieurs procès de ces malfaiteurs qui sont en punition de leurs larcins « condampnez à estre menez au pilory, es hales, ayans environ leurs testes chappeaux de vigne (2) et plusieurs grappes de verjus pendues à icelluy chappel ».

Ces cultures s'étendaient surtout sur l'emplacement du quartier actuel du Marais qui fut bâti seulement à la fin du règne de Henri IV. D'autres appellations ont conservé le souvenir des jardins qui entouraient Paris : la Courtille, la Couture ou Culture Sainte-Catherine, etc. ; la Coulture du Temple qui s'étendait jusqu'à la rue de la Verrerie sous Philippe-Auguste, était encore affermée, en grande partie, à des jardiniers, sous le règne de Henri IV (3).

A ces laborieux travailleurs, qui formèrent le premier noyau de la communauté des Maîtres Jardiniers, revient l'honneur de la mise en culture de ces marécages improductifs. Ils étaient singulièrement attachés à leur profession qu'ils exerçaient de père en fils. « On conserve avec soin, écrivait M. Ysabeau (4), dans plusieurs familles de maraîchers, les Dulac, Debergue, et autres, des chartes de Charles V, concédant aux ancêtres de ces familles, des marais, à la condition de les dessécher pour les convertir en jardins. Depuis cinq siècles, les familles désignées sur ces chartes n'ont pas cessé d'exercer de père en fils, sans interruption, la profession de jardinier (5). »

Un tel fait indique suffisamment que la corporation des jardiniers devait former un des éléments les plus honnêtes de la population du vieux Paris; d'ailleurs, ces traditions, ainsi que

---

(1) *Registre criminel du Châtelet*, t. II, p. 252 et 525, in-8, Paris, 1861-1864.

(2) C'est-à-dire couronnés de pampres.

(3) *Paris à travers les âges*, 13e livraison, in-fol., Paris, 1885.

(4) Article reproduit par le *Salon littéraire*, 1843, p. 12.

(5) Encore aujourd'hui de nombreux membres de ces familles se trouvent dans la banlieue parisienne.

les vertus domestiques, se sont heureusement conservées chez les jardiniers parisiens modernes. Dans cette intéressante classe de travailleurs les statistiques ne relèvent qu'une proportion infime de délits et de crimes.

La fondation de la communauté des Maîtres Jardiniers ne paraît pas ancienne. Vers 1260, Etienne Boileau, prévôt de Paris, fit rédiger et inscrire sur un registre déposé au Châtelet, les règles pratiquées depuis longtemps déjà par les différents métiers parisiens. Dans la centaine de corporations qui reçurent ainsi une sorte d'existence légale, il n'est pas fait mention des jardiniers.

Il est vrai que certains métiers négligèrent de se faire inscrire et de communiquer leurs statuts, mais des documents décisifs démontrent que les jardiniers étaient encore très peu nombreux au XIII[e] siècle. Le rôle de la taille, ou contribution imposée sur les habitants de Paris, en 1292 (1), ne mentionne que 6 Courtilliers, sur une population approximative de 200 à 250,000 habitants. Les contribuables sont désignés rue par rue, maison par maison, simplement par l'indication de leurs noms de baptême (2) et de leurs professions.

Nous voyons sur ce rôle : « Outre la porte Montmartre, à destre (3), Alixandre, le Courtillier » qui est imposé pour 2 sous ; « A la Courtille du Temple, Antyaume, 8 sous ».

« La Grand-Rue devers les Filles-Dieu (4), Hue, 5 sous ».

« A la Pissote Saint-Martin (5), Adam, l'Englais, 5 sous ».

Dans ce rôle de 1292, la plus faible contribution est de 12 deniers (6) ou un sou ; la plus forte de 114 livres.

Nos jardiniers étaient donc peu fortunés et en nombre si minime qu'ils ne pouvaient former une corporation, même en ad-

---

(1) H. Guéraud, *Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, in-4, 1837.

(2) L'usage des noms de famille commençait à peine.

(3) Emplacement de la rue Tiquetonne.

(4) Près la Porte Saint-Denis.

(5) Derrière le Temple.

(6) Le denier, au XIII[e] siècle, équivaut à peu près à 50 centimes de notre monnaie.

mettant que tous les artisans ne sont pas énumérés sur ce rôle, principalement les plus pauvres qui ne pouvaient payer la taille.

Le rôle d'une taille extraordinaire levée en 1313 (1), pour la chevalerie du roi de Navarre, fils aîné du roi, ne nous énumère encore, parmi les milliers de marchands et d'artisans parisiens, que quatre ou cinq jardiniers; cette fois ce ne sont plus les mêmes, bien qu'il ne se soit écoulé qu'un intervalle de 21 ans. « A la Cortille, en venant à la Poterne », habitaient « Macy Gontier, Coustiller (2) » imposé pour 12 sous parisis, et « Robert l'Evesque » pour 6 sous. Dans la rue Saint-Sauveur « Richart Fouchier, Courteillier » imposé pour 3 sous parisis, et dans la rue « Aucine » une jardinière, semble-t-il, nommée « Benoîte, la Courtoise » taxée à 18 deniers.

En l'absence d'une date certaine que les jardiniers du XVIe siècle, eux-mêmes, n'ont pu préciser dans la rédaction définitive de leurs statuts, on peut présumer que la corporation s'organisa à la suite de la vive impulsion donnée par Charles V, à la culture des marais, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIVe siècle. Au petit groupe de maraîchers dont nous avons parlé vinrent se joindre ce que l'on pourrait appeler les fleuristes, bien que leur nom de « chapeliers de fleurs » semble étranger à l'Horticulture. On avait conservé, au moyen âge, la coutume de l'antiquité de porter des couronnes ou coiffures de fleurs dans les cérémonies, les fêtes et les banquets. Cette simple parure à laquelle on fait de si fréquentes allusions dans les chansons et les romans en vers du temps, se composait surtout de Roses et de Violettes. Pour satisfaire à cette mode, le métier de chapelier de fleurs existait de très ancienne date ; ses règlements sont insérés dans le recueil d'Etienne Boileau (3). Il n'y avait qu'un seul prud'homme ou chef de la corporation qui était donc peu nombreuse. Comme métier de luxe elle jouissait d'une certaine

(1) Buchon, *Le Livre de la Taille de Paris*, en 1313, in-8, 1827.

(2) Dans les anciens textes, l'orthographe de tous les mots varie beaucoup, suivant l'ignorance ou la fantaisie de l'écrivain.

(3) Depping, *Le Livre des métiers, Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, in-4, 1837.

considération; ses membres étaient exemptés du guet; « Nus (1) chapelier de fleurs de Paris ne doit point de guiet (2) parce que leur mestier est frans et qu'il fu establi pour servir les gentiuz houmes (3) ». Une douzaine de corporations privilégiées étaient ainsi dispensées de faire la police de nuit dans Paris. Celle-ci avait encore le droit de faire travailler la nuit contrairement à l'usage qui suspendait le travail au dernier coup de l'Angelus ou du couvre-feu. Il était défendu à la plupart des métiers de travailler à la lumière parce qu'on était persuadé que leur travail ne serait pas bon. Mais le travail du dimanche leur était interdit sauf quand il s'agissait de coiffures de Roses et pendant la saison seulement.

« Quiconque est chapelier de fleurs à Paris, il ne puet (4) ouvrer (5) ne fère ouvrer au jour du Diemenche de nul chapel, se ce n'est de chapiau de roses tant seulement, tant come la séson des roses durent; et se il le fesoit, il seroit à V. s. de tournois d'amende à poier (6) au Roy. » Un autre article de leurs statuts montre que les chapeliers de fleurs étaient véritablement des jardiniers-fleuristes qui produisaient eux-mêmes les fleurs dont ils se servaient. « Nus chapelier de fleurs ne doit ne ne puet cueillir ne fère cueillir au jour du Diemenche en ses courtiuz (7) nules herbes, nules fleurs à chapiaus fère, qu'il ne soit à V sols de tournois parisis à poier au Roy. » Le jardinier cultivait donc dans ses courtils situés hors de la ville, les fleurs que sa femme convertissait en guirlandes artistement tressées pour la parure. Il devait également cultiver, pour l'approvisionnement des marchés, les plantes vertes ou aromatiques dont on faisait un si grand emploi sous le nom de « jonchées ». La grande salle, pièce principale de toute habitation au moyen âge, où séjournaient maîtres et serviteurs, était habituellement

(1) Nul.
(2) Guet.
(3) Gentilshommes.
(4) Peut.
(5) Fabriquer.
(6) Payer.
(7) Courtils.

jonchée de paille en hiver et d'herbes fraîches en été. D'après les *Cris de Paris*, les marchands ambulants du XIII[e] siècle criaient dans les rues : « J'ai jonchure fraische de jagliaus (1), herbes vertes! ». Il semblerait donc que l'on devait cultiver ou récolter spécialement pour cet objet les Iris (*Iris germanica* et *I. pseudo-acorus*).

Il y avait beaucoup de femmes dans ce métier. Le rôle de la taille de 1292 cite une « Floreresse de coiffe » et deux autres marchandes de fleurs; l'une d'elles, « Erembourc, la florière », demeurait rue des Jardins (actuellement rue des Billettes) et était imposée pour 2 sous.

D'après le rôle de 1313, « Denise, la fleurète », rue de Merderel, payait 12 sous parisis; dans la rue « au roi de Sézile », « Estienne, le florier », devait 18 deniers parisis.

Dès le XIV[e] siècle, il n'est plus parlé de la corporation des chapeliers de fleurs (2); il est évident qu'ils entrèrent dans la nouvelle communauté des Maîtres Jardiniers. Désormais, les bouquetiers qui vendent les fleurs deviendront une corporation distincte de ceux qui les cultivent.

Le jardinier proprement dit, l'homme de l'art capable de cultiver les jardins, n'existait pas encore au XIV[e] siècle; l'état peu avancé de l'Horticulture le démontre suffisamment (3). Le *Ménagier de Paris* (4), sorte de *Maison rustique* écrite sous le règne de Charles V, parle des jardins que les bourgeois de Paris possédaient dans l'étroite enceinte des murs; il renferme même un petit traité de *Courtillage* qui est bien le plus ancien ouvrage produit par la littérature horticole française. Nous y voyons que le goût du jardinage était très vif; la Parisienne se plaisait à soigner les Rosiers de son jardin; déjà les pots de Marjolaine et d'Œillet ornaient les fenêtres, mais depuis les temps barbares, aucun progrès ne s'était manifesté dans l'Horticulture, art qui exige, pour prospérer, la paix et la sécurité. A l'époque féodale

---

(1) Glaïeuls, nom populaire encore donné aux Iris.
(2) Depping, *Livre des métiers*.
(3) On en voit seulement quelques uns dans les châteaux royaux.
(4) *Le Ménagier de Paris*, 2 vol. in-8, Paris, 1846.

et guerrière, il ne pouvait être question de beaux jardins. Ceux décrits par le *Ménagier* se composaient de treilles, de carreaux de terre bordés de Sauge et de Lavande, dans lesquels on ne cultivait guère que des Pois, Fèves, Choux et Oignons; comme ornement, on avait des Rosiers, des Violettes et des Giroflées, avec quelques plantes aromatiques et médicinales. Pour de tels jardins, il n'était nullement besoin d'ouvriers spéciaux; le simple manouvrier sachant tailler la vigne, suffisait à leur culture. Les *Comptes de dépenses* du moyen âge qui nous ont été conservés, nous apprennent que les travaux des jardins étaient exécutés, quand il y avait nécessité, par des ouvriers payés à la journée, souvent même par des femmes.

Ces jardins primitifs ne possédaient ni espaliers, ni couches, ni légumes d'une culture un peu difficile. Les Melons, Asperges, Artichauts et Cardons, plantes connues des Romains, avaient été abandonnés et ne devaient revenir, comme nouveautés étrangères, que vers la fin du XVe siècle, soit d'Italie, soit d'Espagne, où les Mores avaient laissé une Horticulture assez avancée.

Mais peu à peu, les progrès de la civilisation, les relations plus fréquentes avec l'Orient et, par suite, les importations successives de plantes exotiques, enfin la découverte de l'Amérique et la Renaissance furent les causes puissantes qui devaient faire sortir l'Horticulture de sa léthargie et amener la création du métier spécial de jardinier. Les plus anciens horticulteurs semblent avoir été connus sous le nom bizarre de « préoliers ». Dans plusieurs sentences et arrêts, les membres de la corporation sont qualifiés de Maîtres Jardiniers, Préoliers, Maraîchers (1).

Cet ancien terme ne se trouve dans aucun des dictionnaires de l'ancienne langue française (2); il tire peut-être son origine du « préau », pelouse de gazon qui formait tout le jardin d'agrément au moyen âge. Le préau qui a précédé le parterre

---

(1) *Guide des marchands*, p. 271, Paris, in-8, 1766.

(2) Parmi les dictionnaires plus récents, la *Grande encyclopédie du* XVIIIe *siècle* cite ce nom de préolier et le *Dictionnaire de Trévoux* le fait venir de *olus*, légume.

moderne, est d'origine monastique. On appelait ainsi l'espace compris entre les quatre galeries ou promenoirs du cloître ; ce terrain était couvert d'un gazon bien entretenu ; il était divisé en quatre parties égales par des allées se joignant au centre ; on y plantait des arbustes et des fleurs, et souvent un arbre élevé occupait le point central ; on le considérait comme un lien entre le ciel et la terre (1).

Il faut croire que plus tard, lorsque les préaux furent répandus partout, les préoliers qui soignaient ces sortes de parterres, distinguaient ainsi leur spécialité des autres jardiniers simples producteurs de légumes.

En 1467, il est fait mention de la communauté des Maîtres Jardiniers dans une ordonnance rendue par Louis XI (2) pour l'organisation des métiers de la ville de Paris en une sorte de milice urbaine divisée en « bannières », c'est-à-dire en compagnies formées d'hommes exerçant la même profession ; il y avait soixante et une bannières pour la ville, et au cinquantième rang les « jardiniers, maraîchers » comptaient pour une bannière.

Le plus ancien document concernant les jardiniers parisiens est une ordonnance de police du 8 février 1473 ; sur 18 articles, la plus grande partie est consacrée à la surveillance des bois employés dans le jardinage, comme les perches à treilles et à vignes, les osiers, les échalas. L'ordonnance fixe minutieusement le mode de ligature des bottes d'osier, la hauteur et la grosseur des perches afin que l'acheteur ne soit pas trompé. Le document expose (3) qu'il est venu à la connaissance de la justice, par la « complainte » de plusieurs bourgeois de Paris, jardiniers et marchands maraîchers, que de grandes fraudes et déceptions se produisent sur les marchés à propos des marchandises ci-dessus désignées ; en conséquence on ordonne à tous les marchands de ne point mettre en vente « aucun merrien (4) à treilles ou échal-

(1) Albert Lenoir, *Architecture monastique*, Paris, in-4, 1852.

(2) *Ordonnances des rois de France*, t. XVI, p. 671.

(3) *Anciens statuts, ordonnances, règlements pour la Communauté des Maistres Jardiniers de la ville de Paris*, in-4, Paris, Nego, 1697.

(4) Merrain ou bois de construction.

las et oziers » avant qu'ils ne soient vus et visités par les jurés de la dite marchandise, sous peine de 40 sols parisis d'amende. On nous apprend que l'osier de Saint-Marcel vaut mieux que nul autre : « Et que chacune jarbe d'ozier rond et rouge de Saint-Marcel, qui est le meilleur, soit bon et loyal et marchand, et ait au-dessus du lien quatre pieds de tour, etc. »

Pour éviter les vols, « que nul n'apporte à Paris vendre aucuns plants de vignes, ny arbres antez, s'il n'a certificat de la justice ou au moins du curé du lieu qu'il les ait pris et levés de son héritage et non d'autre, et que la vente en soit faite publiquement sur le grand pont de Paris (1) et non ailleurs, sur ladite peine, etc. ». D'après l'article précédent, cette peine n'était rien moins que la potence ou une amende à la discrétion de la justice.

L'importance attachée aux bois employés dans le jardinage, s'explique par ce fait qu'aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, les treilles, les tonnelles et les pavillons rustiques constituaient la seule décoration possible des jardins.

En raison de la pauvreté de la flore ornementale (2), on était obligé d'avoir recours à ces accessoires et au jardinier en incombait la construction. Dans la série des transformations que la nécessité et la mode ont fait subir à l'Horticulture, le jardinier se fit d'abord charpentier; plus tard, à l'époque de la vogue des architectures végétales et des labyrinthes, il devint constructeur et dessinateur.

On sait que tout aspirant à la maîtrise devait produire un chef-d'œuvre fait de sa propre main ; d'après cette même ordonnance de 1473, le chef-d'œuvre exigé des jardiniers consistait

(1) Le Pont-au-Change nommé aussi, pour cette raison, Pont-aux-Arbres.

(2) Olivier de Serres, au XVI[e] siècle, employait encore le Fraisier comme plante ornementale; pour décorer les tonnelles, outre la Vigne, on ne connaissait que la Bryone et le Houblon. Les grandes importations de plantes étrangères ne datent que du XVII[e] siècle. Aux Croisades, contrairement à une opinion non fondée, nous devons fort peu de plantes ornementales, peut-être la Renoncule asiatique et la Rose-Trémière.

non dans une véritable opération d'Horticulture, mais seulement à mettre « un quarteron de merrien en bon ouvrage et suffisant, au dire et rapport des maistres jurez jardiniers », c'est-à-dire à débiter une certaine quantité de bois pour la construction d'une treille ou d'une tonnelle. Aussi la hache était-elle considérée, autant que la bêche, comme l'emblème caractéristique du métier de jardinier. Un jeton de la corporation, daté de 1556, appartenant à la collection de la Monnaie, représente, au milieu d'une guirlande de fleurs et de fruits, une main armée de la hache, avec cette légende : *Manus fortis divitias parat* (la main vigoureuse prépare les richesses).

L'ordonnance de 1473, publiée à son de trompe sur les principales places de Paris, par le crieur juré du roi, s'occupait également des intérêts des Maîtres Jardiniers lésés par des hommes incapables qui offraient leurs services au rabais. « Item, et pour ce qu'il est venu à la connaissance de la justice, que plusieurs qui se disent jardiniers vont par les hostels des bourgeois de cette ville de Paris, marchandans de faire leurs jardins, et qu'il arrive souvent qu'il faut abattre et depecer les ouvrages qu'ils ont faits, parce qu'ils ne sont pas bien et suffisamment faits, l'on deffend que nul jardinier ne soit si hardy, sur peine de 40 sols d'amende et de tenir prison, d'entreprendre besogne au-dessus de 5 sols parisis, s'il n'est maistre ou bachelier (1) ». On défendait encore à tout jardinier d'exécuter un travail au-dessus de 5 sols sans avoir donné un gage ou caution que le bourgeois conservait comme indemnité en cas de malfaçon.

Au XVIe siècle, la communauté des Maîtres Jardiniers paraît en pleine prospérité ; ses membres figurent, avec les autres corps de métiers, dans le pompeux cortège qui précédait le roi de France dans ses entrées solennelles à Paris. C'était un spectacle magnifique et une fête pour les Parisiens. Le roi avait ordinairement passé la nuit au prieuré de Saint-Ladre, en haut du faubourg Saint-Denis; à huit heures du matin, placé sur une estrade, il voyait défiler devant lui les délégués de sa bonne ville : en tête, les moines mendiants, puis le clergé des paroisses,

(1) Compagnon ou ouvrier d'un maître.

ensuite l'université suivie de son recteur, enfin les corps de la ville, c'est-à-dire des hommes richement costumés, choisis dans les différents métiers; les uns portaient avec eux soit les outils, soit les insignes de leur profession; les autres, organisés militairement en compagnies de piquiers et d'arquebusiers, marchaient sept par sept, avec fifres et tambourins, tous revêtus de casques et de cuirasses gravés et dorés (1). Le cortège accompagnait ensuite le roi jusqu'à Notre-Dame, à travers les rues ornées d'arcs de triomphe décorés de la main des plus grands artistes. Le 16 juin 1549, les jardiniers se trouvaient au nombre de cinquante (2), pour l'entrée du roi Henri II, où le contingent de chacune des plus puissantes corporations arrivait au chiffre de quatre-vingts, mais d'autres ne comptaient dans les rangs que cinq membres seulement. Le prévôt de Paris fixait le contingent de chaque métier dans la convocation absolument obligatoire qu'il adressait à ses chefs: or l'équipement des hommes constituait une lourde charge : «... et pour fournir aux fraiz, pourrez contraindre tous ceulx dudit mestier, tant de la ville que faulxbourgs, le fort portant le faible, etc. » (Registres de la ville, Fol. 102.)

A une entrée projetée de la reine Marie de Médicis, en 1610, les jardiniers devaient fournir vingt-six hommes. Ils formaient alors avec les meuniers, tanneurs, vanniers, etc., une compagnie de cent soixante-quatre hommes commandés par un capitaine, le sieur Mailly; un lieutenant et un enseigne, tous deux cordonniers. La compagnie n'était donc composée que de gens des petits métiers; c'est qu'en effet les jardiniers n'occupaient qu'un rang des plus modestes dans la hiérarchie des corporations. Ils sont classés au cinquième et dernier rang dans les « Rolles arrêtés au conseil d'État du roy, le 5 juillet 1582 », qui divisaient les métiers en catégories, dans un but fiscal : «... lesquels arts et mestiers Sa Majesté a distingués et séparés, selon la bonté et valeur d'iceulx en cinq rangs, etc. » Dans le premier rang, « qui sont des meilleurs mestiers », dit l'édit, on remarque

(1) *Entrée de Charles IX dans Paris*, in-4, Paris, 1572.

(2) *Histoire générale de Paris*, t. I, p. 268 (les Armoiries).

les drapiers, merciers, épiciers, apothicaires ; enfin dans le cinquième rang, « qui sont les petits mestiers », viennent les jardiniers.

Vers la fin du XVIe siècle commence la mainmise de l'État sur les corporations demeurées jusqu'ici dans une grande indépendance. On établit des taxes sur les maîtrises; on oblige les corporations à présenter leurs statuts et à les faire confirmer. C'est ainsi que le 25 octobre 1599, la communauté des Maîtres Jardiniers soumet à l'approbation du roi la rédaction de ses statuts qui furent publiés à son de trompe le 31 mai 1600, dans les endroits où vraisemblablement se trouvaient le plus grand nombre de personnes intéressées à la connaissance de ce document. «... sçavoir en la place des Halles, au milieu du marché aux Poirées, sur le Quai de la Mégisserie et Vallée de Misère, au dedans de la place Maubert et au mitan du cimetière Saint-Jean ». Les 17 articles des statuts de 1599, encore confirmés en 1645, enregistrés en 1655, restèrent en vigueur jusqu'à la fin presque sans aucune modification. Parmi les signataires de cette pièce, on remarque un Pierre Le Nostre, ancêtre probable du grand architecte de jardins, dont toute la famille était employée comme jardiniers aux Tuileries, et un Jean le Bouteux, d'une famille de notables jardiniers; Michel le Bouteux, neveu de Le Nostre, était directeur de l'orangerie des Tuileries sous Louis XIV.

La communauté fit imprimer ses statuts en 1697, dans un recueil qui comprenait, en outre, toutes les ordonnances concernant la profession; une autre édition identique porte la date de 1732 (1).

La corporation des Maîtres Jardiniers se composait des jurés, au nombre de quatre, qui étaient les chefs de l'association ; des maîtres ou patrons qui avaient seuls le droit de commercer; des compagnons ou ouvriers ; des apprentis ; elle possédait un bureau rue des Rosiers (2) et employait un clerc, agent salarié qui tenait la comptabilité ; elle avait son blason ainsi décrit

(1) *Anciens statuts, ordonnances, etc.*, Paris, Gonichon, in-4, 1732.

(2) Ce nom semble indiquer l'ancienne habitation de jardiniers-fleuristes.

dans *l'Armorial* (1) de d'Hozier : « De sable, à trois lis de jardin d'argent, tigés et feuillés de sinople, posés deux en chef et un en pointe, et un chef d'azur chargé d'un soleil d'or » ; elle avait aussi son sceau et ses jetons particuliers d'un emploi beaucoup plus répandu que dans nos Sociétés modernes. Dans un temps où les illettrés étaient nombreux, les jetons de plomb ou de cuivre formaient un mode de comptabilité simple et pratique entre patrons et ouvriers. Un jeton de plomb trouvé dans la Seine au pont Saint-Michel, en 1858, et attribué à la corporation (2), représente sur une des faces, deux bêches séparées par une étoile ou soleil ; sur le revers, deux fruits, peut-être des Pommes.

Les Maîtres Jardiniers exposaient au roi, dans la supplique qui précédait les statuts de 1599, que certains particuliers cherchaient à les troubler et à entreprendre sur leur profession ; à cette cause, ils suppliaient Sa Majesté de ratifier et confirmer les articles suivants : que nul ne puisse exercer la profession de jardinier dans la ville, faubourgs et banlieue, qu'il ne soit reçu maître audit métier, et pour y parvenir ait fait chef-d'œuvre de sa propre main, etc.

La maîtrise coûtait 200 livres ; le brevet 15 livres. Avant que d'accorder la maîtrise aux compagnons qui présentaient le chef-d'œuvre, les jurés étaient tenus de s'enquérir de leur bonne vie et mœurs, des maîtres chez qui ils avaient servi et où ils avaient fait leur apprentissage.

L'aspirant devait avoir fait deux ans de compagnonnage.

Les enfants des maîtres étaient reçus sans faire aucun chef-d'œuvre, toutefois après avoir été apprentis le temps de quatre ans. Nul maître ne pouvait détourner un compagnon travaillant chez un confrère sous peine de six écus d'amende ; avant de prendre un ouvrier, il devait s'informer si le maître précédent

---

(1) *Armorial*, texte, t. XXV, fol. 160. Le blason et un jeton de la corporation sont figurés dans *Les Métiers et Corporations de la ville de Paris*, t. I.

(2) Arthur Forgeais, *Numismatique des Corporations parisiennes*, p. 124 ; Paris, in-8, 1874.

en avait été content et pourquoi il était sorti de chez lui. La veuve jouissait des droits de son mari, pendant le temps de son veuvage seulement; elle perdait aussi son privilège si elle « faisait faute à sa viduité »; elle pouvait garder l'apprenti commencé par son mari, mais non en engager un autre.

Le temps de l'apprentissage était fixé à quatre ans. Comme partout, l'apprenti devait obéissance au patron; celui-ci était investi vis-à-vis de lui de tous les droits du père de famille; il pouvait le punir et même le frapper; il faut dire que ce droit était interdit à la femme du maître. En revanche, l'apprenti, admis au foyer du patron faisait partie de sa famille et n'y était, sans doute, pas plus maltraité que dans la sienne propre où il avait été élevé d'une façon assez rude, suivant l'ancienne coutume.

Tous les maîtres et compagnons étaient tenus de « reconnaître leurs anciens maistres jurés et leur porter le respect, l'honneur et révérence qui leur est dû ». Les fonctions de jurés-jardiniers n'étaient pas une sinécure : ils veillaient à l'observation des règlements, ils défendaient les droits des maîtres contre ceux qui *entreprenaient* sur la profession; ils étaient obligés « de visiter tous les jours et en tout temps les fruits et légumes qui sont exposés en vente dans les marchés, de saisir toutes les marchandises gâtées et indignes d'entrer dans le corps humain, d'en poursuivre la confiscation et l'amende de 20 francs contre ceux qui ont commis la contravention » (1); enfin, il leur était prescrit de faire, plusieurs fois par an, l'inspection des jardins maraîchers et même de ceux des bourgeois qui vendaient leurs légumes, visite inquisitoriale que les propriétaires étaient tenus de rétribuer. Un arrêt du 14 mai 1661 autorise les jurés-jardiniers à faire quatre visites dans les jardins des bourgeois de la ville et des faubourgs. Deux de ces visites étaient payées à raison de cinq sols chacune, les deux autres étaient gratuites. Leur juridiction s'étendait à la banlieue; un arrêt du Parlement du 20 janvier 1618 (2) « ordonne que les habitants du village

(1) Delamarre, *Traité de la Police*, t. I, p. 610.
(2) *Coll. Lamoignon*, t. X, fol. 1004.

du Roulle seront tenuz souffrir d'estre visitez quatre fois l'année par lesdits maistres jardiniers-préolliers de la ditte ville de Paris, à la charge qu'ils ne prendront pour chacune visitacion, que la somme de 10 sols tournois ».

Un autre article des statuts de 1599 promulgue une défense plusieurs fois renouvelée dans la suite et à laquelle on paraît avoir attaché une grande importance, c'est la défense de fumer les terres avec la fiente de pourceau, les gadoues de Paris, et de se servir de matière fécale, à moins qu'elle n'ait été déposée au moins trois ans dans les fosses des voiries et évaporée au grand air. En cas de contravention, « les choses qui auront été semées seront labourées et renversées, et celui qui aura fait la faute condamné en deux écus d'amende (1) ». Cette fumure, dit une ordonnance de 1697, ne peut produire qu'un mauvais effet et donner une mauvaise qualité aux grains et légumes. Selon l'opinion générale, la négligence dans l'observation de ces règlements « pouvait causer de grandes et dangereuses maladies parmi le peuple (2) ».

Une étude sur les corporations serait incomplète si l'on ne parlait des « confréries » qui y étaient toujours annexées. A une époque où la religion entrait si profondément dans les mœurs, une association religieuse placée sous le patronage d'un saint, ne pouvait manquer de se joindre à la corporation qui avait seulement pour but la défense des intérêts matériels. La confrérie remplissait donc l'office de nos Sociétés de secours mutuels et de bienfaisance. Les membres étaient tenus de se rendre aux obsèques des confrères défunts, d'assister aux offices et aux réunions de la confrérie, etc. Organisée sur le modèle de la corporation, elle possédait ses dignitaires, ses statuts, sa bannière et ses insignes; elle avait son budget particulier alimenté par les cotisations, par une partie des amendes levées sur les membres de la communauté, enfin par des taxes sur les récep-

(1) Delamarre, *Traité de la Police*, in-fol., Paris, 1722, t. I, p. 601, 610, et t. IV, p. 286.

(2) Savary, *Dictionnaire du commerce*, Genève, in-fol., 1723.

tions aux maîtrises. D'après les statuts de 1599, « item, que iceux maistres jardiniers, après estre receus au dit mestier bailleront à la confrairie leur droit d'icelle, et pour entretenir le service divin la somme de 32 sols deniers ». Au XVII[e] siècle cette taxe avait été portée à 100 sous; c'est que chaque confrérie possédait une chapelle particulière dans une église paroissiale, avec un chapelain qu'elle rétribuait. La fête patronale était l'occasion d'une fête célébrée avec pompe : grand'messe chantée, procession, etc.; le soir, un banquet fraternel réunissait joyeusement tous les confrères. Le nom de saint Fiacre est célèbre; fort populaire au moyen âge, la légende ne séparait jamais l'ermite irlandais de l'outil qui lui servait à défricher sa solitude; cette bèche, l'instrument par excellence du métier, l'avait fait choisir pour le patron des jardiniers.

Un calendrier des confréries de Paris rédigé par J.-B. Le Masson (1), aumônier de Louis XIII, nous apprend qu'en 1621, il existait 6 confréries de jardiniers; 4 dans l'intérieur de la ville et 2 dans les faubourgs. Une des plus importantes semble avoir été celle qui se réunissait à Saint-Nicolas-des-Champs, où les Maîtres Jardiniers avaient une chapelle concédée en 1599. Particularité curieuse, d'après ce calendrier, on y fêtait seulement saint Jacques et saint Christophe, le 25 juillet. A Saint-Martin-des-Champs et à Saint-Yves (2), on fêtait saint Fiacre le 30 août, de même au Mont-Sainte-Geneviève se réunissait « une autre bande de jardiniers »..

Pour les faubourgs on voit une confrérie à Saint-Sulpice et une autre à Saint-Roch. On signale également d'autres confréries à Saint-Sauveur, à Saint-Eustache, à Saint-Julien-des-Ménétriers et peut-être à Saint-Médard, sans compter que les bouquetières fêtaient le même patron aux Grands-Augustins (3).

Dans la vie commerciale les corporations devaient nécessairement se trouver en contact; aussi ne cessaient-elles de disputer

---

(1) Réédité par l'abbé Valentin Dufour, Paris, in-8, 1875.

(2) Chapelle à l'angle des rues Saint-Jacques et des Noyers.

(3) Arthur Forgeais, *Numismatique des Corporations parisiennes*, p. 124.

et de plaider sur leurs droits mal définis : les savetiers voulaient travailler dans le neuf, les boulangers vendre des gâteaux contre le droit évident des pâtissiers, etc. Les jardiniers paraissent avoir fait bon voisinage avec les bouquetiers ou bouquetières et avec les grainiers-fleuristes, corporation établie en 1595, qui était plus riche et d'un rang plus élevé (1). Le nom de grainetiers était affecté à ceux qui vendaient du sel. Mais les contestations étaient fréquentes avec les fruitiers, à propos surtout du droit reconnu aux jurés-fruitiers de faire l'inspection des fruits et légumes sur les marchés de Paris, où trois catégories de personnes avaient seules le droit de mettre en vente les produits de leurs jardins, savoir : les Maîtres Jardiniers, qui avaient le privilège d'occuper le premier rang ou les meilleures places, les « forains » ou maraîchers de la banlieue et les bourgeois propriétaires de jardins; dans cette catégorie, il faut noter les couvents des moines mendiants qui possédaient d'immenses jardins et se livraient à la culture maraîchère.

Les fruitiers possédaient des statuts depuis 1412 (2). Ils se nommaient plus anciennement regrattiers, et n'étaient, en somme, que des revendeurs; ils ne pouvaient se pourvoir que dans les halles et marchés publics; il était interdit aux regrattiers d'acheter fleurs et fruits pour revendre avec les Maîtres dans les lieux destinés à ce négoce (3). C'étaient, pour les légumes, la « Halle à la poirée (4) », et depuis la Halle aux blés jusqu'à la rue Saint-Honoré et rues adjacentes. On vendait des arbres et des fleurs, depuis une époque très reculée sur le Pont-au-Change; aux XVIIe et XVIIIe siècles, on voit un marché aux fleurs se tenir les mercredis et samedis à la Vallée de Misère (Quai de la Mégisserie) (5). Les jardiniers ne pouvaient soustraire leurs marchandises à l'inspection des jurés-fruitiers, ainsi

(1) *Guide des marchands*, p. 268.
(2) *Guide des marchands*, p. 265.
(3) Savary, *Dictionnaire du commerce* (article jardinier).
(4) On appelait *Poirée* toutes espèces de légumes verts.
(5) *Livre commode des adresses de Paris pour 1692*, réédité par Edouard Fournier, 2 vol. in-8, 1878 (article du jardinage).

qu'il résulte d'un procès que la corporation perdit devant la cour du Parlement, en 1594 : « Item, deffenses sont faites à tous maistres jardiniers et autres de troubler, ne empêcher lesdits jurez fruictiers en leurs visitacions accoutumées sur toutes sortes de fruicts, mesme des fruicts savoureux,... et néantmoins lesdits jurez ne pourront avoir ne faire aucune visitacion sur les melons, concombres et autres fruicts croissant sur les couches et parterres (1) ». Les fruitiers étaient soumis à bien des obligations désavantageuses : il leur était interdit d'acheter pour revendre « sinon après l'heure du bourgeois passée qui est à onze heures sonnées pour les jours de marché, afin que le bourgeois en aye pour son argent (2) » ; il leur était défendu d'aller au-devant des marchands du dehors « et de les empescher d'amener leurs marchandises aux places publiques, ny achepter leurs fruicts sur les arbres, sinon la saint Jehan passée, etc., pour éviter au monopole qui cause la cherté des dites denrées (3) ».

Pour indemniser les jurés-fruitiers, on leur accordait un droit assez singulier : « Et pour soutenir les frais des jurez qui ne visitent jamais sans avoir ung sergent avec eulx ou un commissaire, ils sont fondés en possession immémorialle de prendre quelques petits droits sur les marchandises, assavoir d'une hottée de pommes, une pomme ; d'une hottée de cerizes, une cerize, et ainsi des autres fruicts (4) ».

Les jurés-jardiniers soutinrent encore d'autres procès qui sont restés mémorables dans les annales de la communauté. En 1589, ils voulaient empêcher un sieur Rigault de vendre les fruits et légumes qu'il récoltait sur son héritage, droit qui lui est reconnu par un arrêt du Parlement, à la charge de subir les visites des jurés. En 1654, la chambre civile du Châtelet condamne Michel Dijon, compagnon jardinier, à payer aux jurés, « la somme de 10 sols pour une année du droit de visite dû aux

---

(1) Statuts des fruitiers-regrattiers, art. 24.
(2) *Idem*, art. 13.
(3) *Idem*, art. 14.
(4) *Idem*, art. 6.

deffendeurs ». L'année suivante, le compagnon en appelle au Parlement qui confirme la sentence, et lui octroie en plus 12 livres de dépens et 60 sols parisis d'amende. En 1655, la chambre du procureur du roi au Châtelet condamne trente compagnons, assignés par les jurés, à se faire recevoir maîtres, et jusqu'à ce, leur fait défense de vendre aucune marchandise sous peine de confiscation et de 400 livres d'amende.

Avec la seconde moitié du XVIIe siècle l'Horticulture avait fait de rapides progrès; de ce moment datent le commencement des espaliers, de la taille des arbres, de la culture forcée, des serres, et les grandes importations de plantes étrangères, faits de première importance qui devaient changer la face du jardinage si simple des anciens temps. Outre les maraîchers qui entouraient Paris de leurs jardins, il y avait de nombreux fleuristes ou « floristes », comme on disait alors; ils étaient groupés surtout sur l'emplacement des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Martin (1). On commençait à appeler du nom de pépiniéristes les horticulteurs qui élevaient les arbres (2); ils résidaient dans le faubourg Saint-Marceau et dans la banlieue du sud de Paris. Il y avait même des « orangistes »; le grand emploi qui était fait de l'Oranger dans le parc de Versailles avait mis cet arbre très en faveur.

Malgré l'état florissant de l'Horticulture, il semble que la communauté des Maîtres Jardiniers déclinait fortement à partir de la fin du XVIIe siècle. Les exigences du fisc devenaient de plus en plus onéreuses. Louis XIV avait converti en « office » la charge de juré autrefois librement élu par l'assemblée des maîtres qui devenait de la sorte une fonction lucrative achetée à l'Etat par un particulier. Les corporations s'endettaient pour racheter les offices aux titulaires et, pour subvenir aux nouvelles charges, augmentaient les droits des maîtrises et des visites des jurés. En 1699, la communauté des Maîtres Jardiniers rachète les offices de jurés des jardiniers, en payant aux sieurs Bellard, Totin, Boivinet et Chevalier la somme de 4,000 livres. On voit pourtant

(1) *Livre commode* (article du jardinage).
(2) *Idem.*

encore un « inspecteur des jurés » qui recevait 500 livres de gages annuels accordés par l'Etat. Par suite des charges résultant des emprunts, les droits de maîtrise avaient été augmentés. Le brevet coûtait 20 livres; chaque juré recevait 3 livres; huit anciens qui assistaient alternativement aux réceptions recevaient 30 sols chacun et 20 sols étaient payés au clerc de la communauté. Les visites avaient été portées à 20 sols pour les maîtres et à 40 pour les compagnons qui exerçaient seuls le métier.

En 1697, un nouveau règlement avait permis aux compagnons de vendre sur les marchés (1); ils étaient seulement tenus de se placer après les maîtres, avec les domestiques des bourgeois et des religieux mendiants qui venaient vendre leurs légumes. Cette mesure libérale devait sans doute précipiter la décadence de la corporation; le seul privilège sérieux des maîtres, celui de commercer, étant partagé par les compagnons, on ne voit plus bien l'objet de la maîtrise. Cette cause ne devait pas être étrangère au petit nombre de Maîtres Jardiniers parisiens qui étaient 1200 seulement (2) au commencement du XVIII[e] siècle. Le nombre des compagnons devait être considérable.

En 1745, la corporation, de plus en plus endettée, demandait encore au roi l'autorisation d'emprunter la somme de 10.000 livres et d'établir de nouveaux droits pour gager cet emprunt.

La Révolution, qui a délivré les métiers de la servitude des corporations, n'a pas eu à donner la liberté à la communauté des Maîtres Jardiniers. Un édit de 1776 avait rendu libre l'exercice d'un certain nombre de petites professions : jardiniers, bouquetières, maîtres de danse, vanniers, etc. Une déclaration préalable devant le lieutenant de police suffisait à l'artisan qui désirait fonder un établissement. Aux bouquetières, il suffisait d'une « lettre de regrat » pour vendre des fleurs naturelles (3).

Pour les jardiniers, bien qu'ils ne fussent plus liés par les

---

(1) Cette communauté est la seule où les compagnons puissent commercer avec les Maîtres, dit le *Traité de la Police*.

(2) Savary, *Dictionnaire du Commerce* (article jardinier).

(3) *Guide des marchands*, p. 173.

obligations de leur corporation, il est à croire, cependant, que par suite des intérêts communs et des habitudes acquises, une sorte de société fraternelle persista jusqu'à la Révolution.

On voit en effet dans les collections une élégante adresse de la fin du siècle dernier, d'un sieur Regnault, jardinier-fleuriste du roi, rue du Faubourg-du-Roule, 61, qui s'intitule « Doyen des jardiniers de Paris depuis l'édit de 1776 ».

Certes l'Horticulture moderne ne ressemble guère au jardinage pratiqué par les Maîtres Jardiniers; mais comme tous les arts, avant d'arriver à la période scientifique, ne devait-elle pas traverser de longs siècles d'enfance remplis par l'empirisme et les préjugés? Et n'est-ce pas grâce aux efforts de ces nombreuses générations d'anciens horticulteurs que le progrès s'est accompli peu à peu? Ils furent nos premiers Maîtres et à ce titre nous devions accorder un souvenir à leur antique corporation qui semble revivre sous la forme moderne de nos syndicats de jardiniers et de nos sociétés d'Horticulture.

Notice nécrologique sur M. Celestin Debray (1),

par M. Dormois.

Le 26 décembre dernier, notre comité de l'industrie a eu la douleur de perdre subitement, à l'âge de soixante-sept ans, un de ses plus anciens membres : M. Debray, Célestin, constructeur, fabricant de pompes et d'appareils d'arrosage. Membre de la Société nationale d'Horticulture et du comité de l'industrie, depuis 1863, il était l'un des plus assidus à nos séances et à nos travaux. Travailleur des plus courageux, après avoir fait son service militaire dans le 32e de ligne, il avait fondé sa maison en 1857; il fit de nombreux perfectionnements aux appareils d'arrosage; il inventa notamment une pompe à double effet qu'il fit breveter.

Il obtint un très grand nombre de récompenses aux expositions universelles d'Horticulture de Paris, des départements,

(1) Déposé dans la séance du 23 janvier 1896.

des concours régionaux et comices, soit 240 médailles, prix d'honneur, médailles d'or et d'argent. Son existence fut rude; c'est à force de travail, d'intelligence et d'ordre qu'il parvint à élever une nombreuse famille et à occuper une place honorable dans son industrie.

Ses collègues du comité regrettent en lui un ami sincère et un zélé travailleur.

L'IMPORTATION DES LÉGUMES ET DES FRUITS EN ANGLETERRE,

par MM. D. BOIS et G. GIBAULT (1).

Il a été publié, dans le *Bulletin de Kew*, numéro de décembre 1895, une note ayant pour titre *Cultivation of vegetables*, des plus instructives en ce sens qu'elle montre, à l'aide de documents officiels, la place qu'occupent sur les marchés de l'Angleterre, les légumes et certains fruits de provenance étrangère et dont une partie est tirée de la France.

Nous donnons ci après un résumé de cette intéressante étude de statistique dont nous recommandons la lecture en entier aux personnes que les questions de commerce extérieur préoccupent particulièrement.

D'après les documents officiels, il résulte que l'importation des végétaux alimentaires étrangers augmente considérablement en Angleterre depuis quelques années.

En 1894, il a été importé :

Oignons	19.126.000	de francs.
Pommes de terre.	25.752.275	—
Végétaux divers non spécifiés . . .	27.269.250	—
Pommes.	34.735.525	—
Poires.	10.282.900	—
Prunes	7.552.625	—

En 1875, l'importation des Oignons s'élevait seulement à huit millions de francs. La plus grande partie vient d'Egypte, d'Espagne et de Hollande. La France en a expédié pour 2,254,050 fr. en 1894. Il est à noter que l'importation des Oignons de Hollande,

---

(1) Déposé le 13 février 1896.

autrefois la plus considérable, est en décroissance marquée, pendant que les expéditions de France, d'Espagne, d'Allemagne et surtout d'Egypte augmentent sensiblement.

La culture de l'Oignon était autrefois avantageuse, en Angleterre, mais depuis les trois dernières années les prix sont tombés si bas, par suite de cette concurrence étrangère, que les producteurs ont beaucoup perdu, surtout en 1894. Les Pommes de terre étaient aussi jadis une importante source de gains pour les jardiniers anglais qui cultivaient les variétés hâtives; aujourd'hui, ils ne peuvent lutter contre les envois d'Algérie, de France, de Portugal, de Malte, etc., qui menacent également de nuire aux producteurs des îles de la Manche ; ceux-ci ne commencent à fournir les marchés anglais que vers la première semaine de mai. En 1894, la France a expédié en Angleterre, pour une somme de 7,086,350 francs de Pommes de terre. En 1875, l'importation de végétaux divers non spécifiés dans les statistiques officielles s'élevait seulement à 3,303,100 francs ; en 1894, elle était de plus de 27 millions. Ces légumes sont surtout des Pois, Haricots, Laitues et autres salades, Choux-fleurs, Epinards, Radis et Navets. Le Danemark, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, Madère, les îles Canaries, mais principalement la France, dont les envois s'élevaient à 8,638,250 francs en 1894, sont les pays producteurs.

L'Asperge était autrefois une bonne source de revenus dans certaines contrées d'Angleterre, mais les importations de Toulouse, de Dijon, de Paris et de l'Espagne rendent cette culture bien moins profitable. Le Concombre donnait, il y a quelques années, des profits considérables, aujourd'hui on les apporte de Hollande en si grande quantité et à si bas prix que les maraîchers de la Grande-Bretagne renoncent à les cultiver. Les Radis étaient aussi très avantageux, maintenant, ils sont envoyés abondamment, de février à avril, de Paris, Saint-Malo et des îles de la Manche et devancent complètement les produits anglais plus tardifs. Enfin on importe encore de Hollande, sur une large échelle, les Betteraves et les Choux rouges pour conserves qui étaient récemment très profitablement cultivés en Angleterre.

Les Pommes viennent surtout des Etats-Unis et du Canada ;

les Poires et les Prunes, de la France. Les maraîchers anglais ont encore à lutter contre la concurrence de la grande culture. Les fermes situées près des voies ferrées consacrent de plus en plus une partie de leurs terres à la production de Choux, Pois à écosser, Fèves et Navets, pour l'approvisionnement des marchés. Une grande partie des légumes importés sont des primeurs, mais la précocité sur les produits anglais n'est pas la cause unique de cette concurrence désastreuse, puisque les chiffres les plus élevés des importations se trouvent en juin, juillet et août. D'après le « Board of Agriculture » (Ministère de l'Agriculture), les causes d'un pareil état de choses seraient : 1° le loyer trop élevé des terres ; 2° la répugnance de plus en plus grande des femmes pour le travail de la terre ; 3° les tarifs excessifs des chemins de fer, pour les petits envois de marchandises ; 4° le manque de connaissances techniques.

RAPPORTS

Sur le domaine du Val et les cultures de M. Jean Sallier, jardinier-en-chef,

par M. Georges Truffaut, rapporteur.

Sur la demande de M. Jean Sallier, jardinier-en-chef du château du Val, propriété de M. le comte de Reinach-Cenac, la Société nationale d'Horticulture décida qu'une commission irait visiter ses cultures.

Le 5 septembre 1895, cette commission nombreuse ayant élu comme président M. Charles Joly, vice-président de la Société nationale d'Horticulture, et M. Georges Truffaut, rapporteur, accompagnée de quelques amis de M. Sallier, se réunissait au Val, près de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le domaine du Val est situé perpendiculairement et à l'extrémité ouest de la terrasse de Saint-Germain, dont il est séparé par la route conduisant de Saint-Germain, à travers la forêt, au

village de Carrières-sous-Bois. La propriété qui, avec ses diverses dépendances occupe près de 25 hectares, se trouve, pour la portion principale sur une croupe surplombant et contournant le village, et qui monte en pente douce jusqu'à la forêt. Les reliefs naturels ont été fortement modifiés par la création du parc, les changements de niveau ont été exagérés en beaucoup de points, et on a pu se servir d'anciennes exploitations de carrières pour produire des petits ravins artificiels. Le sol, silico-argilo-calcaire, est d'une fertilité médiocre; peu épais sur beaucoup de points, il repose sur un sous-sol calcaire siliceux marneux dur. Immédiatement au-dessous se trouvent de puissantes assises de calcaire marin. L'exploitation de ces couches de calcaire fut la cause de l'origine même du nom du pays et en quelques rares endroits, enfin, affleurent le sable siliceux et l'argile plastique.

Les pelouses ont été créées sur des parties déboisées. Régulièrement arrosées, elles sont vastes et assez belles; les plantations n'ont pas été très importantes, et les essences variées de la forêt de Saint-Germain constituent presque à elles seules les bouquets d'arbres.

Nous avons remarqué comme particulièrement intéressants un beau *Cladrastis tinctoria* (Virgilia), un énorme *Ailantus glandulosa*, plus que centenaire, de 5 mètres de circonférence, des *Thuyopsis borealis*, *Cedrus deodara*, *C. Libani*, un beau *Tilia argentea*, *Wellingtonia gigantea* et *Abies Pinsapo*. En raison même de la nature du sol, le verger ne produit que très difficilement de beaux Poiriers et Pommiers; par contre, les arbres à noyau, Abricotiers, Pruniers, Amandiers, Pêchers y viennent assez bien, ainsi que la Vigne dont, au moment de notre passage, nous avons pu admirer de beaux produits.

La propriété du Val était autrefois enclavée dans les domaines de la couronne de France. C'est sous Henri IV que l'on commença à connaître le Val; c'était à cette époque un petit pavillon couvert de tuiles qui servait d'abri pour les chasseurs égarés. Henri IV l'embellit, puis fit abattre une partie des hautes futaies qui l'entouraient alors pour démasquer la vue qui plonge à cet endroit largement sur la vallée de la Seine. Louis XIV aimait beaucoup ce site, et remplaça le pavillon par un coquet

château, dont les plans furent dressés par Mansart. Son cachet particulier est d'être sans étage ; il domine le parc d'un côté et communique par une belle cour d'honneur, entourée de communs, directement avec une des routes de la forêt. Louis XIV en fit le lieu de rendez-vous de ses somptueuses chasses, et là, comme au château des Loges il aimait à recevoir sa cour de favorites.

Le parc, qui fut pris sur la forêt et tracé à la française, était à cette époque loin d'être remarquable. Nous citerons parmi les propriétaires qui ont eu la jouissance de ce beau domaine le maréchal de Beauveau, puis la princesse de Poix. Mais le Val fut surtout modifié par Mme H. Fould qui, vers 1857 et 1858, commença à restaurer le château et à changer le plan primitif et le style du parc. Elle embellit beaucoup les jardins, et grand amateur de plantes, leur consacra un palais digne d'elles ; le jardin d'hiver du Val est, en effet, une des belles constructions métalliques de serres de l'Europe. Il faut bien dire ici que ces améliorations ont été en grande partie dues à l'initiative et à l'intelligence du dévoué jardinier de Mme Fould, M. Sallier, qui consacra, on peut le dire, sa vie à régler et à agrémenter le domaine. Actuellement le Val appartient à M. le comte de Reinach-Cenac qui continue dignement la tradition des propriétaires par diverses constructions, entre autres une splendide terrasse dominant le potager, et la création de ponts facilitant les communications avec la forêt.

Au point de vue de la disposition d'ensemble, le parc du Val est distribué d'une heureuse façon ; on peut distinguer deux parties bien nettement tranchées, la partie haute et la basse, qui sont bien reliées par des chemins curvilignes.

Les futaies de la forêt de Saint-Germain encadrent parfaitement la partie supérieure qui, simplement bordée de sauts de loup, n'arrêtant pas la vue du visiteur, semble avoir une étendue de beaucoup supérieure à la réalité. Le château est placé perpendiculairement au grand axe du domaine, les surfaces gazonnées déclives qui s'étendent devant sa façade augmentent la perspective et les percées ménagées dans les bouquets d'arbres de ceinture, permettent à la vue de s'étendre jusqu'aux collines

de Sannois et d'Argenteuil. Sur la pelouse principale, nous avons particulièrement admiré un énorme massif en forme d'étoile à huit branches au centre fortement relevé, entièrement planté en *Geranium Néron*. Le coloris rouge intense de cette masse de fleurs sur le fond vert des arbres était du plus brillant effet. Partout nous avons admiré des combinaisons florales heureuses dans les corbeilles qui, semées de place en place, décorent le parc. Nous citerons le mélange d'*Ageratum*, d'*Abutilon Thompsoni* et de *Salvia*, les cordons de *Coleus*, *Begonia* variés et *Achyranthes*, des massifs de *Montbretia*, bordés de mosaïque, et notre cadre ne suffirait pas si nous voulions entrer dans plus de détails à ce sujet.

Mais il semble difficile de quitter cette terrasse du château, que nous avons pris comme point d'observation, sans regarder avec plaisir la décoration florale des appartements. Un superbe *Carludovica palmata*, dans une large potiche de Chine, emplissait presque un vestibule. Parmi d'autres plantes nombreuses, dans un coin du salon, nous trouvons le beau *Cypripedium Dominyanum*, et partout en profusion des *Panicum variegatum* jetant une note brillante sur le fond sombre des Palmiers.

Une allée circulaire carrossable entoure la grande pelouse principale. Un des plus jolis sites est celui qu'offre la vaste pièce d'eau creusée dans la partie haute du parc. Elle est bien en rapport avec son cadre, et sert en même temps de réservoir d'eau. Avant son exécution, l'eau manquait dans cette zone du parc, et Mme Fould fit, à grand frais, établir en 1856, à plus d'un kilomètre et demi de distance, sur le bord de la Seine, une machine à vapeur de 30 chevaux qui sert exclusivement à élever l'eau pour le Val. Une conséquence de ces travaux, fut l'utilisation artistique de l'un des petits ravins inférieurs. On y établit des enrochements artificiels, très naturellement disposés, abritant une grotte, et les eaux jaillissantes et rebondissantes dans ce coin bien ombré produisent le plus heureux effet.

L'allée de ceinture nous fait passer devant une faisanderie et une vacherie, et nous avons encore l'occasion d'admirer de belles corbeilles de *Begonia Vernon* et variés. Mais en continuant nous arrivons à dominer, d'une belle terrasse à balus-

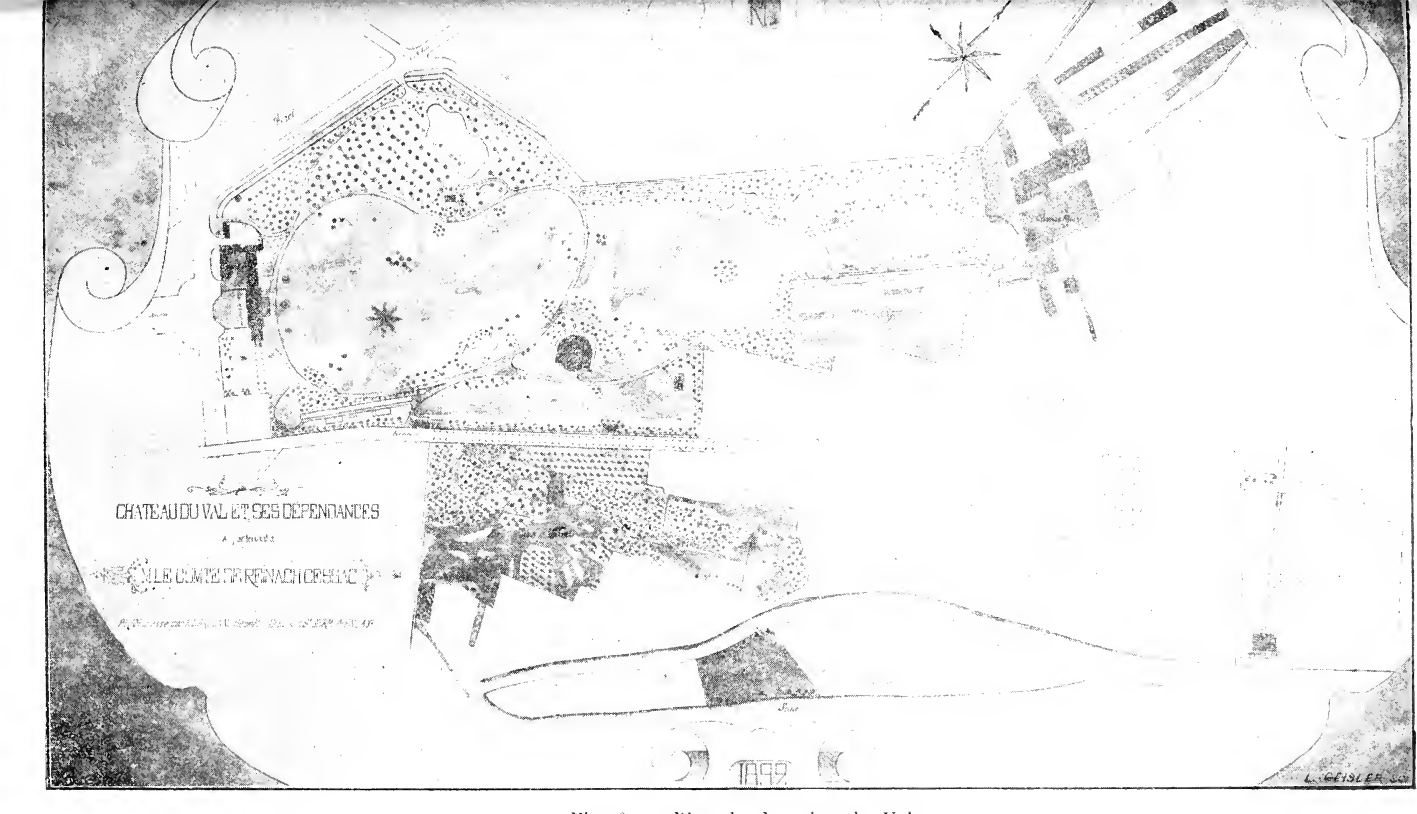


Fig. 6. — Plan du domaine du Val.

trades bien ombrée, le jardin fruitier et potager qui occupe une grande surface ; au delà la vue s'étend fort loin. Pour donner une idée de l'extension des cultures de primeurs, nous dirons seulement que nous avons vu plus de 3,000 Fraisiers en pots, cultivés en vue d'obtenir des fruits se succédant durant tout le printemps. Une serre à Vigne adossée à un mur présentait une magnifique récolte de *Black Hamburg*. Et ce qui frappa surtout les membres de la commission, c'était la propreté si grande et l'ordre qui régnait dans tous les carrés de culture, résultats cependant difficiles à obtenir avec un nombre presque insuffisant de jardiniers.

Après avoir passé, en suivant une sinueuse allée qui nous ramenait peu à peu vers la partie basse de la propriété devant un joli chalet, bien serti dans un coin difficilement utilisable cependant, où les angles rentrants et les pentes inverses se contrarient, nous trouvâmes presque à l'improviste le grand jardin d'hiver.

S'il est un effet que le créateur du plan ait semblé chercher, ce sont les surprises et les variétés d'aspect ; les points de vue, cependant, sont importants et nombreux, mais des vallonnements habiles ont servi à souhait, dans ce sens, les architectes de jardin.

Le grand jardin d'hiver affecte la forme d'un parallélogramme. Une grande galerie circulaire l'entoure et en est séparée par un vitrage vertical ; il y a là dans la galerie près de 400 *Camellia* en pleine terre, encore de toute beauté. L'hiver on rentre de magnifiques *Azalea* qui sont répartis le long des chemins d'accès en été. Le centre de cette belle serre, qui couvre une superficie de 834 mètres sur une hauteur de 17 mètres, est occupé par une large pelouse de *Selaginella denticulata* ; quatre groupes importants des plus belles plantes des régions tropicales y sont distribués. Les Palmiers sont dignement représentés par un splendide *Sabal umbraculifera*, les *Phœnix senegalensis, Caryota* énormes, *Ceroxylon niveum*, *Latania borbonica* des *Attalea*, des *Chamædorea*, *Chamærops stauracantha*, *Thrinax argentea* sont les plus remarquables. Parmi les Cycadées on voit surtout le *Zamia caffra* de 3 mètres de hauteur, *Dioon edule*, *Encephalartos Alstensteini*, *Zamia mexicana* et *Z. glauca*.

Nous avons vu avec plaisir les *Areca sapida* et *Pandanus furcatus* qui donnèrent là, pour la première fois, des fruits fertiles en Europe.

Les *Ficus elastica*, de plus de 15 mètres de hauteur, avec leurs longues racines adventives, intéressèrent aussi vivement nos collègues qui trouvaient tous des plantes rares et méritantes habilement distribuées parmi les spécimens de grande dimension. Nous citerons les *Corynocarpus lævigatus*, une foule de Broméliacées intéressantes, un splendide *Theophrasta imperialis*, des *Rhopala* et de très nombreuses Aroïdées. Un ruisseau décrivant de gracieux méandres entre les Sélaginelles et bordé de quelques Fougères arborescentes produit le plus gracieux effet.

L'impression résultant de ce bel ensemble et cette luxuriante végétation, était une vive admiration pour l'homme qui a su si bien distribuer et cultiver les nombreux végétaux qui y croissent.

En continuant notre route, en suivant un chemin bordé de beaux *Agave*, nous arrivâmes bientôt à dominer un important groupe de constructions. Sur un mur de terrasse s'adosse une serre coupée par deux pavillons, et qui ne mesure pas moins de 100 mètres de longueur.

En la parcourant, trop rapidement malheureusement, nous avons pu admirer de splendides *Vanda*, entre autres, le superbe *Vanda Lowi*, qui montrait à ce moment cinq longues tiges à fleurs. Dans le même compartiment se trouvaient des *Nepenthes* aux nombreuses ascidies, et le rare *Pandanus Pancheri*.

Les gradins des autres pavillons étaient garnis de nombreux *Coleus* qui formaient, par l'association de différentes variétés, de longues mosaïques, puis des *Begonia Rex*. Une serre à Vignes était remplie de beaux Pélargoniums en fleurs, et on y voyait aussi un *Testudinaria elephantipes* et un *Dammara orientalis*.

Deux serres hollandaises sont disposées parallèlement à la serre adossée, elles sont séparées et encadrées par des pelouses garnies de belles corbeilles où nous avons pu admirer l'association des *Nicotiana colossea*, avec des *Abutilon Thompsoni* et des *Salvia Ingénieur Clevenad*.

Ces serres contiennent une foule de jolies plantes, surtout utili-

sées pour la décoration des appartements. On y voit aussi une belle collection de Broméliacées et des *Theophrasta* remarquables.

C'était à ce moment qu'allait se terminer notre longue et si intéressante visite, nous étions arrivés auprès de la demeure de M. Sallier, joliment enguirlandée d'Aristoloches.

Le président de votre commission remercia vivement M. J. Sallier de son aimable accueil et de la belle réception qu'il avait faite à vos délégués.

Il convient de dire, en effet, que M. Sallier avait voulu faire coïncider l'anniversaire de la soixantième année de sa vie horticole avec la réunion de nombre de ses amis. Avant la visite du domaine il nous avait convié à un splendide repas, offert dans le meilleur hôtel de Carrières-sous-Bois. M. le maire de Carrières assistait à ce déjeuner qui réunissait autour de M. Jean Sallier et de son fils, le sympathique horticulteur parisien, MM. Bauer, Boizard, Billard Arthur, Cappe père, Chouvet, Clerc, Couturier, maire de Bougival, Férard, Gravereau, Ch. Joly, J. Leroy, Leclerc, Martinet, Paillet fils, Page, Pelletier, Savoye, Truffaut Georges, Vacherot, Welker père et Zani.

Au dessert, dans une improvisation pleine d'humour, notre sympathique amphitryon nous avait avoué que le but de cette réunion était de retrouver non seulement des amis qui lui sont chers, mais des témoins qui certifieront que l'âge, qui avance impitoyablement en égrenant malheureusement nos doyens, ne l'empêchait pas de continuer l'œuvre de sa vie, l'amélioration et l'embellissement du beau domaine confié à ses soins.

Les membres de votre commission ont été unanimes, et je suis leur interprète auprès de la Société, à désirer qu'une récompense d'une valeur exceptionnelle soit décernée à notre vaillant doyen, M. Jean Sallier qui, depuis trente-cinq ans, n'a pas cessé d'embellir et d'améliorer le beau domaine confié à ses soins, au plus grand profit de notre art. C'est ainsi, du reste, qu'il a acquis cette réputation si justifiée de personnifier le bon cultivateur aimant ses plantes pour elles-mêmes, et le plus intelligemment dévoué des jardiniers.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'exposition d'horticulture de Caen, par P. Quenat, délégué (1).

La société d'Horticulture de Caen et du Cavaldos, une des plus anciennes de France, ayant célébré le 50e anniversaire de sa fondation en 1885, tenait sa 59e exposition d'Horticulture le 7 novembre dernier jusqu'au 10 inclus. Cette exposition, plus spéciale aux Chrysanthèmes et aux fruits, avait lieu dans les salles de l'Hôtel de Ville, parfaitement aménagées à cet effet, sous la direction des membres du bureau, et notamment de M. Augis, fils du sympathique jardinier-en-chef du jardin botanique de la ville, à qui fut attribuée une médaille d'argent pour cette belle installation.

Le jury était ainsi composé de :

MM. Hérou, Président de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure ;
Cauchepin, président de la Société d'Horticulture de Bernay ;
Léon Bessière, président de la Société d'Horticulture de Lisieux ;
Epinette, président de la Société d'Horticulture d'Alençon ;
Roux, président de la Société d'Horticulture du Havre ;
Thomin, président de la Société d'Horticulture de Cherbourg ;
Cabourg, président de la Société d'Horticulture d'Elbœuf ;
Tanquerel, secrétaire de la Société d'Horticulture de Bagneux ;
Crouville, sécrétaire de la Société d'Horticulture de Valogne ;
Véel, délégué de la Société de Pont-Lévêque.

(1) Déposé le 26 décembre 1895.

Et de votre délégué, qui, par déférence pour la Société nationale d'Horticulture de France, fut nommé président du jury. En raison de l'importance de l'exposition qui occupait deux grandes salles de l'Hôtel de Ville, l'une affectée aux Chrysanthèmes et plantes diverses; l'autre, au contraire, plus spécialement aux fruits et légumes, le jury dut se diviser en deux sections. Les Chrysanthèmes, tant en pots qu'en fleurs coupées, étaient en grand nombre et dignement réprésentés. Au centre de la grande salle spéciale, se trouvaient trois magnifiques massifs de plantes en pots d'une belle culture, appartenant à M. Rosette, horticulteur grainetier à Caen, qui, à l'unanimité du jury, obtint le grand prix d'honneur, consistant en un objet d'art offert par M. Formigny de la Londe, président de la Société. Le même exposant, qui avait, en outre, une belle exposition de Chrysanthèmes en fleurs coupées (100 variétés), obtenait une médaille de vermeil. Parmi les fleurs en pots et fleurs coupées de cet exposant, nous avons relevé dans les nouveautés de 1895, les variétés : *Amiral Avellan*, *Annamite* (Rozam), grande fleur jaune de chrome; *Babinet* (Lacroix), rouge brique, revers vieil or; *Mme C. Champon* (Calvat), rose, centre blanc crème; *M. Demay Taillandier* (Calvat) incurvé, japonais, rouge, revers bronzé; *Reine d'Angleterre* (Calvat), énorme, récurvé, mauve, revers argenté, etc.

M. de la Crouée, propriétaire amateur, pour des Chrysanthèmes en pot, obtenait, à titre de prix d'honneur, la médaille de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

M. Calvat, de Grenoble, semeur avantageusement connu, avait envoyé, en fleurs coupées, des semis inédits, parmi lesquels nous avons relevé les noms de *M. R. Owen*, *Mme Maillefert*, *M. René de Chezelles*, etc.; il obtint pour cette exhibition, une médaille de vermeil.

Parmi les exposants de fleurs coupées, il faut aussi citer, M. Couillard, amateur à Bayeux, qui avait deux lots, un de 100 variétés et l'autre de 25; il lui fut accordé, pour chacun de ces lots, une médaille de vermeil.

M. Lagrave, propriétaire à Libourne, obtenait également une médaille de vermeil pour un lot de 50 variétés.

M. Secourable, fils, horticulteur à Caen, qui avait exposé plusieurs massifs de plantes ornementales, parmi lesquelles, *Areca*, *Latania borbonica*, *Araucaria excelsa compacta*, etc., qui contribuaient très largement à l'ornementation de la salle se vit décerner, à l'unanimité, une médaille d'or.

Dans la cour ou jardin de l'Hôtel de Ville, étaient de beaux lots de Conifères et arbustes à feuillage persistant, parmi lesquels, deux beaux Lauriers de Portugal pyramidal, présentés par M. Letellier, pépiniériste à la Maladeie, près Caen; la médaille d'or du Conseil général lui a été accordée pour l'ensemble de cet exposition.

Dans l'autre grande salle, spécialement affectée aux fruits et légumes, M. Cassé, propriétaire amateur à Saint-Aubin de Scellon (Eure), avait une très belle exposition de fruits de pressoir, comprenant sur étiquettes : le nom, la qualité, l'époque de la floraison, le degré de fertilité, l'époque de la maturité, le degré de vigueur, enfin la densité du fruit et sa richesse en tannin; cette belle présentation lui valut, à titre de prix d'honneur, la médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France.

M. Lainé, horticulteur à Brionne, pour une belle collection de fruits de table, où se distinguaient de belles Poires Passe Crassanne et Doyenné du Comice, était récompensé d'une médaille de vermeil.

De magnifiques Raisins envoyés par M. Charmeux, fils, viticulteur à Thomery, lui valurent, à juste titre, une médaille de vermeil; une autre médaille de vermeil était attribuée à M. Piard, propriétaire à Cherbourg, pour l'envoi de beaux Raisins de serre.

Les légumes étaient dignement représentés, notamment par un magnifique lot, appartenant à M. Rosette, horticulteur marchand de graines à Caen, qui pour ce lot de 100 variétés bien étiquetées, obtenait la médaille d'or. Une médaille de vermeil fut décernée au même exposant, pour une collection de Pommes de terre, annoncée de 300 variétés; une autre collection de Pommes de terre, présentées par M. Daguet, horticulteur à Pont-Authou (Eure); lui valut également une médaille de vermeil.

Il était alloué une médaille de vermeil à M. Quatravaux, vice-

président de la Société, pour son beau lot de légumes; une médaille semblable, récompensait M. Jules Laurent, horticulteur à Luc-sur-Mer, et M. Dannebay, jardinier chez M. Clock à Cresserons, pour leurs lots de légumes.

Dans les diverses sections se rattachant à l'Horticulture, il fut attribué une médaille de vermeil à M. Barette, paysagiste à Caen, pour l'ensemble de son exposition de plans de jardins, mais notamment pour l'apport de belles pierres de roches, dites spongieuses et pétrifiées; toutes spéciales pour construction de rochers de serres, et jardins d'hiver et surtout en considération de ses récompenses antérieures.

M. Comptet, à Caen, qui avait apporté de magnifiques poteries artistiques et usuelles, était récompensé pour l'ensemble de son exposition par une médaille de vermeil.

M. Delaunay, de Bernay, qui avait une belle exposition de coutellerie horticole, avait obtenu précédemment une médaille d'or; cette récompense lui était confirmée par un rappel de médaille.

Des certificats de mérite pour semis, ont été accordés à M. Calvat de Grenoble, pour ses variétés de Chrysanthèmes, fleurs coupées, dénommées : *E. Rosette*, *Calvat*, *Australian Gold*, *Ma perfection;* à M. Reydellet de Valence, pour ses semis portant les n°s 306 et 414; enfin, à M. Chantrier de Bayonne, pour des semis nommés : *Général Mausser*, *la Tarentaise*.

Les opérations du jury terminées, un excellent déjeuner était offert aux jurés et au bureau; ensuite quelques membres du jury, sous la conduite de M. Quatravaux, vice-président de la Société, allèrent au jardin botanique de la ville. Bien que l'ayant visité il y a trois ans, nous n'en avons pas moins admiré l'école de botanique, les serres très bien agencées, contenant de belles plantes à feuillage et une collection d'Orchidées, en beaux spécimens. Malheureusement, en ce moment, les plus grandes plantes à feuillage : Palmiers, Bananiers, Cycadées, etc., se trouvaient remisées sous un hangar improvisé, jusqu'à l'achèvement de la réfection complète d'une des grandes serres, dont la construction a été confiée à un de nos plus intelligents constructeurs, M. Grenthe, de Pontoise.

Le soir, un très beau banquet avait lieu dans la salle de réunion des sociétés savantes (petit musée de tableaux), où les membres du jury, le bureau de la Société, et divers exposants étaient réunis sous la présidence de M. Formigny de la Londe, président de la Société. Après un discours sur l'historique de la Société, diverses toats ont été portés au Président de la République, à la presse locale, aux exposants et aux membres du jury, par M. le secrétaire général de la Préfecture, M. de Longuemarre, secrétaire général de la Société, etc., etc. Je ne terminerai pas ce compte rendu, sans remercier ici, l'honorable président, M. Formigny de la Londe; son vice-président, M. Quatravaux; le sympathique secrétaire général M. de Longuemarre, enfin tous les membres du bureau pour la façon vraiment cordiale avec laquelle les membres du jury ont été accueillis.

Compte rendu de l'Exposition d'Alençon,

par M. Chemin.

Messieurs,

Délégué par le conseil de la Société nationale d'Horticulture de France, je viens vous rendre compte de l'exposition de légumes, fruits, arbres fruitiers, Conifères et Chrysanthèmes, que la Société d'Horticulture de l'Orne a tenue à Alençon du 20 au 24 novembre 1895, sous la coupole de la halle au blé habilement aménagée par les soins de M. Lémée-Rocheron, horticulteur à Alençon, auteur du plan adopté par la commission administrative.

Le jury chargé d'apprécier les produits exposés se composait de neuf délégués, envoyés par les Sociétés correspondantes qui étaient :

M. Chemin, de la Société nationale d'Horticulture de France;

M. Semeut, de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise;

M. Vidée, de la Société du département de la Seine-Inférieure;

(1) Déposé le 26 décembre 1895.

M. Delangle, de la Société de Caen et du Calvados;

M. Ragot, jardinier-chef au Jardin des plantes du Mans, de la Société d'Horticulture de la Sarthe;

M. Piel, de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Pont-l'Evêque ;

M. Denier, de la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine;

M. Tralong, de la Société d'Horticulture de Lisieux;

M. Minier, de la Société d'Horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire.

Le jury s'est constitué immédiatement en nommant votre représentant comme président du jury, honneur que je m'empresse de reporter sur notre Société.

M. Minier remplissait les fonctions de secrétaire.

Ainsi constitué, le jury a commencé ses opérations sous la conduite de MM. Gamond, secrétaire général; Croisé, secrétaire-adjoint, et Fontaine, trésorier.

Disons d'abord que l'exposition présentait un magnifique aspect.

Nous sommes entrés en fonctions à 10 h. 1/2 en suivant le programme qui nous était indiqué.

Voici la liste des récompenses principales :

Légumes.

M. Fournage, jardinier, au Merlerault : Grande médaille de vermeil.

M. Lefeuvre, horticulteur, à Lonray : Grande médaille de vermeil.

Arbres à fruits et Conifères.

M. Buisson, pépiniériste, à Alençon : médaille d'or.

Fruits de table.

M. de France, propriétaire à Alençon : médaille de vermeil.

M. Captat, maire de Damigny, Vignes, Raisins et vins de la Chine et du Japon : diplôme d'honneur.

Concours de Chrysanthèmes.

M. Rosette, horticulteur, à Caen : objet d'art, offert par M. le Président de la République, avec félicitations du jury;

M. Leguernay, propriétaire à Alençon : médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture ;

M. Lefèvre, horticulteur à Alençon : médaille d'or, offerte par M. le comte de Curial, président de la Société ;

M. Poirier, propriétaire à Alençon : médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Lévis-Mirepoix, député de l'Orne ;

M. Lemée-Rocheron, horticulteur à Alençon, médaille artistique, offerte par M. Labbé, sénateur de l'Orne.

M. Tellier, horticulteur à Alençon : Grande médaille de vermeil.

M. Du Mesnil de Montchauveau, propriétaire à Alençon, médaille de vermeil.

Herbiers.

M. Lemée (Ernest), horticulteur à Alençon : médaille de vermeil.

Prix des Dames patronnesses.

MM. Lefèvre et Lemée-Rocheron, médaille de vermeil.

Plan et exécution du jardin,

M. Lemée-Rocheron, horticulteur à Alençon : Grande médaille de vermeil.

Nos opérations terminées à cinq heures du soir, le banquet traditionnel réunissait, avec les autorités municipales et militaires, les principaux membres de la Société ainsi que les exposants et les membres du jury. De chaleureux applaudissements ont accueilli le discours plein de cordialité qu'a prononcé à cette occasion le président M. le comte de Curial.

Notre tâche terminée, nous avons quitté avec regret la ville d'Alençon emportant le souvenir du bon accueil qui nous avait été réservé.

Compte rendu de l'Exposition du Havre,

par M. D. Bois.

Ayant été désigné pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France à l'exposition de Chrysanthèmes qui

(1) Déposé le 26 décembre.

s'est tenue au Havre, je me suis rendu, le samedi 9 novembre, au Cercle Franklin, à l'heure indiquée pour la réunion du jury.

Les jurés étaient :

M. Barbulé, délégué de la Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie, de Lisieux ;

M. Durand, de la Société progressive d'Horticulture et de Botanique de Vernon ;

M. Lafosse, président de la Société d'Horticulture de Dieppe ;

M. Le Nourichel, délégué de la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados ;

M. Loutreul, délégué de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, de Rouen.

M. Léon Mail, secrétaire-adjoint de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire et la qualité de délégué de notre grande Société me valut l'honneur de la présidence.

L'exposition était installée dans la salle des fêtes du Cercle Franklin, vaste pièce bien éclairée où les lots avaient été disposés avec beaucoup de goût par M. Victor Planchenault, horticulteur au Havre.

Le centre de la salle et la scène étaient occupés par des collections comprenant de nombreuses variétés soumises à la culture ordinaire, mais constituant un excellent ensemble comme choix et comme présentation.

En avant de la scène, et par conséquent bien en évidence, étaient réunis des groupes de Chrysanthèmes à très grandes fleurs, remarquables à tous les points de vue et qui ont fait l'admiration des visiteurs.

De nombreux lots garnissaient enfin le pourtour de la salle, dont l'aspect général était des plus satisfaisants.

Dans une salle voisine se trouvaient les légumes et les fruits, ces derniers surtout très abondants, puis les fleurs de Chrysanthèmes coupées.

Cette exposition a été un franc succès pour la Société botanique et horticole du Havre. L'ensemble des plantes présentées était bon, et certains lots, absolument hors de pair, attiraient l'attention autant par le choix des variétés qui les composaient

que par la perfection de leur culture. C'était le cas, notamment, pour les présentations de M. Liger et de M. Lecourtois.

Les fruits de table étaient nombreux et beaux. Le jury a constaté en outre que l'étiquetage était correct et d'autant plus intéressant que la plupart des exposants avaient eu le soin d'indiquer à côté du nom des variétés, la qualité des fruits, leur époque de maturité, etc., renseignements précieux pour les amateurs d'Horticulture qui profitent des expositions pour prendre des notes.

Les fruits à cidre, largement représentés, offraient également un étiquetage très soigné comprenant la synonymie des variétés, l'époque de la floraison et celle de la maturité ; la densité du fruit ; sa richesse en sucre alcoolisable ; le rendement en alcool ; la proportion de tannin ; l'acidité. Les lots de MM. Guillemard et Maille ne laissaient rien à désirer sous ce rapport.

Principales récompenses accordées :

Chrysanthèmes.

Grand prix d'honneur ; vase de Sèvres offert par M. le Président de la République ; M. Liger, jardinier chez M. Gabain, à Sainte-Adresse.

Pour la plus nombreuse collection ; plantes en pots ; Médaille d'or offerte par M. le Préfet au nom du département et prime de 100 francs ; M. Lecourtois, jardinier chez Mme Boutillier, à Sainte-Adresse ; médaille de vermeil offerte par M. le Préfet au nom du département et une prime de 25 francs ; à M. Ch. Fauquet et fils, horticulteurs au Havre.

Pour la plus belle collection de 100 variétés ; médaille de vermeil offerte par M. le ministre de l'Agriculture ; M. Loisel, horticulteur au Havre ; médaille de vermeil offerte par la Société ; M. Marical fils, horticulteur au Havre.

Pour la plus belle collection de 50 variétés ; médaille de vermeil offerte par la ville du Havre ; M. Albert Pineau fils, horticulteur au Havre ; médaille de vermeil offerte par la Société ; M. Lahure, jardinier cher MM. Outrebon à Etretat.

Pour le plus beau lot de 50 variétés ; belle culture ; Médaille d'or offerte par la Société et prime de 50 francs ; M. Liger.

Pour le plus beau lot de 25 variétés; belle culture; Grande médaille de vermeil offerte par la Société; M. Liger.

Fleurs coupées; grande médaille de vermeil offerte par la Société; M. Liger.

POMOLOGIE.

Prix d'honneur; objet d'art offert par la Chambre de commerce; M. T. Mail, pépiniériste à Bolbec.

Pour la plus nombreuse collection des fruits de table; grande médaille de vermeil offerte par M. J. Siegfried, député; M. Irénée Molin, jardinier chez Mme Hauser, au Havre.

Pour la plus belle collection de Poires : médaille de vermeil offerte par la ville du Havre; M. Riaux, jardinier chez M. Déro, au Havre; médaille de vermeil offerte par la Société; M. Baron, jardinier au château de Redon, à Bernières.

Pour la plus nombreuse collection de Pommes de table; médaille de vermeil offerte par la Société; M. T. Mail.

Pour la plus nombreuse collection de Pommes à cidre; grande médaille de vermeil offerte par M. Louis Brindeau, député; M. Camille Guillemard, agriculteur à Manéglise; médaille de vermeil offerte par la Société; M. T. Mail.

CULTURE MARAICHÈRE.

Grande médaille de vermeil offerte par M. Casimir-Périer, sénateur; M. Bénard, jardinier chez Mme Napp, au Havre; médaille de vermeil offerte par la ville du Havre; M. Andrieux, jardinier chez M. Lemarois.

Une grande médaille de vermeil offerte par la ville du Havre a été décernée à l'unanimité à M. Planchenault, horticulteur au Havre, organisateur de l'exposition.

A deux heures et demie de l'après-midi, l'ouverture de l'Exposition a eu lieu en présence de M. Salmon, sous-préfet du Havre; de M. Gardye, premier adjoint, qui remplaçait M. Brindeau, maire, absent; de MM. Reine et Lavotte, conseillers municipaux; de M. Denis Guillot, conseiller d'arrondissement; de M. Candon, président de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre, etc.

Après les discours d'usage, le cortège officiel a parcouru les

salles de l'exposition pendant que la musique de la douane exécutait plusieurs morceaux de son répertoire.

En somme cette exposition était digne de la grande cité havraise et son succès a été complet grâce aux efforts des organisateurs et aux généreux donateurs qui ont mis de nombreuses récompenses à leur disposition. Les uns et les autres méritent les plus grands éloges pour l'impulsion qu'ils donnent ainsi à l'Horticulture dans cette région.

En terminant ce compte rendu sommaire, je tiens à adresser mes vifs remerciements à nos confrères havrais et en particulier à M. Candon, l'actif président de la Société d'Horticulture et de Botanique, pour leur excellent accueil.

Compte rendu du Congrès de la Société pomologique de France : 37e Session ouverte a Versailles le 23 septembre 1895, sous les auspices de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise,

par M. Michelin, délégué.

Trois délégués, MM. Croux, Jamin et Michelin ont été désignés pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France au congrès pomologique de l'année 1895 qui, cette année, devait se tenir à Versailles, centre des plus importants de culture fruitière, qui n'avait pas encore pris son tour dans le roulement des sessions annuelles qui, depuis trente-sept ans, portent les études de l'association sur tous les points de la France.

La séance d'ouverture eut lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 1895, à dix heures du matin, sous la présidence de M. le maire de la ville entouré de ses adjoints, de M. le colonel Meinadier président et des autres membres du bureau de la Société d'Horticulture locale.

M. le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui composent l'assemblée et M. le colonel Meinadier remercie, en particulier, les membres du congrès qui représentent le bureau,

d'avoir répondu à l'appel qu'il a fait au nom de la Société de Versailles.

M. le Maire déclare que la 37e session est ouverte, et il invite les membres présents à procéder à la constitution du bureau de la session. Une opération préliminaire est l'inscription, par le secrétaire général de l'association, des noms et qualités des personnes présentes.

Sur le désir formellement et unanimement exprimé par l'assemblée, les élections sont faites par acclamation : les noms proposés sont acceptés par l'assemblée, annotés par le secrétaire et adaptés aux fonctions à remplir ; enfin M. le maire proclame les résultats du vote formulé par l'assemblée. Sont ainsi nommés :

Présidents d'honneur : M. Ed. Lefebvre, maire de Versailles et M. le colonel Meinadier, président de la Société d'Horticulture.

Président titulaire : M. Ferdinand Jamin.

Vice-Présidents : MM. Charles Baltet, Charles Chevallier, Joseph Daurel, René Gérard, Félix Sahut.

Trésorier pour la session : M. Silvestre de Sacy.

Secrétaire général : M. Cusin (Louis).

Secrétaires : MM. Gustave Croux, Dauvesse, Amédée Lecointe, Henri Michelin.

Sur l'invitation de M. le maire, président, les membres qui composent le bureau montent sur l'estrade.

M. Jamin prenant place au fauteuil remercie ses collègues du nouveau témoignage de sympathie qu'ils lui ont donné après plusieurs années de collaboration.

Il est décidé qu'une seule et même commission sera chargée de la dégustation de toutes les espèces de fruits qui seront soumis à l'appréciation du congrès. Cette commission des dégustations sera présidée par M. Ernest Baltet. MM. Chevallier, Michelin, Moser et Opoix rempliront les fonctions de secrétaires auprès d'elle ; tous les membres du congrès sont invités à prendre part aux opérations de cette commission.

La commission administrative chargée de vérifier les comptes du trésorier sera composée de MM. de Sacy, Delaville, Arsène Sannier.

Les séances générales auront lieu chaque jour jusqu'à épuise-

ment du programme, le matin à dix heures et le soir à trois heures; chaque séance de l'Assemblée générale sera précédée d'une séance de dégustation qui aura lieu une heure avant; ainsi les dégustations se feront à neuf heures le matin et à deux heures l'après-midi.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise avait voulu mettre à profit la circonstance de la session du congrès pomologique à Versailles pour organiser dans le chef-lieu du département de Seine-et-Oise une grande exhibition comprenant tous les produits de l'Horticulture : les plantes maraîchères, les fruits, les fleurs et généralement tout ce que produisent les jardins. — Cette exposition montée sur une grande échelle avait été installée dans un vaste emplacement qui se prêtait tout particulièrement à son développement, comme à son caractère grandiose, dans l'orangerie du parc de Versailles et dans l'emplacement qui s'étend en avant des constructions. On y voyait avec intérêt de belles et nombreuses collections, de même que de fort beaux spécimens dénotant l'œuvre d'habiles cultivateurs de fruits. Je n'entrerai pas dans des détails sur cette exposition hors ligne; elle n'est que la conséquence du congrès pomologique; elle ne doit avoir qu'une mention dans ce rapport où le congrès pomologique doit rester spécialisé; il en sera rendu compte dans un rapport descriptif que M. Félix Sahut rédigera avec sa compétence éprouvée et qui, selon le programme habituel, devra être inséré *in extenso* dans le bulletin mensuel de la Société pomologique de France (1).

Deux visites horticoles devaient avoir un grand attrait pour les horticulteurs réunis; celle de l'exposition de l'orangerie et celle de l'École nationale d'Horticulture organisée par son premier directeur le regretté M. Hardy, un contemporain et un ami pour un grand nombre d'entre nous; les élèves étant en ce moment en vacances, les séances du congrès eurent lieu dans une de leurs salles d'étude.

---

(1) Un compte rendu de cette exposition, rédigé par M. A. Chatenay, a été publié dans le *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*, cahier de novembre, p. 767. (Rédaction.)

Après tous les préliminaires, M. le président Jamin invite le groupe des lauréats présents à Versailles à se concerter avant la prochaine séance pour présenter trois candidats aux électeurs chargés d'élire le lauréat qui recevra la médaille de l'année 1895.

Le même jour, vers une heure de l'après-midi, la plupart des membres du congrès se sont réunis à l'Ecole nationale d'Horticulture où en l'absence de M. Nanot, directeur, ils ont été reçus par M. Lafosse, l'un des professeurs chargé du secrétariat ; puis sous la conduite de M. Louis Rouland, l'un des chefs de cultures fruitières, ils ont examiné avec un intérêt tout particulier les arbres nombreux et d'espèces variées qui offrent des spécimens remarquables aussi bien dans les fruits que dans les arbres de toutes sortes dressés avec soin, entente et art. Cette visite avait été faite résolument sous l'ardeur d'un soleil tropical. A la suite, une réunion eut lieu dans la salle des séances où un vin d'honneur fut offert par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise dont les membres ont trinqué avec les invités « à l'avenir de la Pomologie française. »

Séances des 23 et 24 septembre.

Présidence de M. Jamin.

M. Jamin, président, ouvre la seconde séance et donne la parole à M. Cusin, secrétaire général, qui lit le procès-verbal de la séance d'inauguration qui est adopté.

M. le secrétaire entretient ensuite l'assemblée sur des détails administratifs d'ordre intérieur et se rend l'interprète de plusieurs membres du conseil d'administration qui n'ont pu se rendre à Versailles pour prendre part aux travaux du congrès. M. Cusin, à cet égard, cite entre autres, les noms de MM. de la Bastie, président de l'association ; Luizet père, vice-président, et de Vessière, trésorier. Notre secrétaire général donne ensuite un souvenir aux membres qui sont décédés depuis la dernière réunion et il explique que les vides de toute nature qui se sont produits ont été comblés par de nouvelles admissions.

Le supplément au catalogue descriptif, publié en 1887, est

préparé ; il ne tardera pas à être publié : on attend quelques renseignements pour faire certaines rectifications dans le texte.

Une proposition est faite par M. Abel Chatenay tendant à ce que les commissions de pomologie des Sociétés d'Horticulture des différentes contrées de la France obtiennent une action plus efficace auprès de la commission permanente administrative de Lyon qui publiera les communications qu'elle recevra, sous la responsabilité des auteurs. On doit espérer des résultats sérieux du développement des rapports et des études entre la Société pomologique et les Sociétés affiliées.

M. Arsène Sannier, présent à la séance, annonce qu'il a mission de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure pour demander que la Société pomologique de France tienne ses assises en 1896 à Rouen, ainsi qu'il en a été fait mention l'année dernière. L'assemblée donne son approbation et décide que l'administration de la Société devra s'entendre avec la Société Rouennaise pour la mise à exécution de ce projet.

M. Michelin, en vertu d'une lettre qu'il a reçue de M. de Coniac, président de la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, demande que le congrès se tienne, en 1897, à Rennes.

L'assemblée accueille très favorablement cette ouverture et décide que la question sera résolue définitivement l'année prochaine, à Rouen. Le congrès ne s'était pas encore tenu à Rennes et il avait été à Rouen en 1863 et en 1884.

Telles sont les principales observations que M. le secrétaire général a transmises au nom du conseil d'administration ; on y ajouterait cette remarque que les finances de la Société sont dans un état satisfaisant.

Les fruits apportés au congrès ont été soumis à la commission des dégustations présidée par M. Ernest Baltet; MM. Moser et Opoix en ont rendu compte à l'assemblée comme rapporteurs.

Noix.

Martin. M. Cusin a déposé quelques spécimens de la Noix Martin qui a été adoptée. Cette noix provient des cultures de M. Treyve; elle est remarquable par sa coque singulièrement parchemineuse.

Pêches.

Blondeau, présentée par M. Boucher. Cette variété très répandue dans les cultures parisiennes, justifie la bonne réputation qui la fait cultiver en abondance, et qui la fait adopter par le congrès, l'an dernier, comme belle, bonne, productive.

Late admirable. Récoltée chêz M. Crapotte, à Conflans-Sainte-Honorine. Fruit gros, d'un vert blanchâtre, légèrement maculé de rouge vineux. Noyau assez gros, allongé, fortement incrusté. Chair blanche, fine, juteuse, légèrement acidulée, un peu parfumée, bonne; mûrit habituellement fin septembre ou commencement d'octobre.

Madame Daurel, présentée par M. Daurel. Fruit gros ou très gros, arrondi, à sillon peu accentué, à cavité caudale profonde. Peau bien duveteuse, jaune, chair nullement ou peu adhérente au noyau, jaune, fine, fondante, juteuse, bien sucrée.

Bonne variété, tardive, pour le Midi, et dont le semis date de 1885.

Sea Eagle, présentée par M. Boucher. Fruit trop mûr pour qu'on puisse le juger.

C'est un très gros fruit de Rivers, ne se colorant que modérément et qui a été rayé en 1885 comme ayant une qualité insuffisante.

Vilmorin (Alexis Lepère). Fruit gros, arrondi, fortement coloré de pourpre au soleil, chair se détachant du noyau, d'un blanc jaunâtre, pourpre autour du noyau, très juteuse, légèrement acidulée, bonne ou très bonne. La commission en demande l'adoption.

Pêche nectarine.

Semis présenté par le Cercle d'Arboriculture de Seine-et-Oise. Fruit moyen à peau blanchâtre, légèrement colorée de rose, chair non adhérente, blanche fine, juteuse, de bonne qualité. A revoir.

Pêche Pavie.

Semis de M. Brassac de Toulouse, envoyé par l'obtenteur sous le nom de *Tardive de Toulouse.*

La commission ne pense pas que ce fruit doive conserver ce nom, attendu qu'une Pêche de ce nom a été rayée, il y a longtemps, par le congrès. Peau jaune, peu ou point colorée de rouge; chair adhérente, fine, très juteuse, relevée. Pavie à chair jaune assez bonne ou passable, jugée telle depuis deux ans.

Poires.

Beurré des Carmélites (Maran). Fruit petit ou moyen, de forme de Bergamotte, à peau épaisse et bronzée, chair mi-fine, fondante, juteuse, sucrée, légèrement acidulée, de bonne qualité.

Bijou, présentée par M. Boucher. Fruit surmoyen, turbiné à peau jaune légèrement pointillée de gris, à pédoncule très court, chair blanche mi-fine, fondante, juteuse, bien sucrée, musquée, de qualité assez bonne. Ce fruit était trop mûr pour être convenablement apprécié.

Joyau de Septembre (Hérault). Fruit de septembre; exemplaire insuffisamment mûr; de bonne réputation quant à la qualité.

Semis n° 1019 (Ernest Baltet). Fruit assez gros ou surmoyen, turbiné, régulier au pourtour, peau d'un jaune vif orangé au soleil, finement pointillée de fauve; pédoncule gros et assez long. Chair qu'on ne peut apprécier pour insuffisance de maturité.

Semis n° 1171, du même. Fruit gros, piriforme allongé et obtus, peau jaune granitée et marbrée de fauve, pédoncule gros et charnu, de longueur moyenne, planté droit. Œil ouvert peu enfoncé, chair blanche, assez fine, fondante, juteuse, bien sucrée, relevée et parfumée, de très bonne qualité.

Semis n° 19000, du même. Fruit moyen, piriforme ventru, peau d'un vert clair, pédoncule long et arqué, chair blanche fine, fondante, juteuse, parfumée, bonne ou très bonne.

Semis n° 243 (Tourasse), présenté par M. Charles Baltet. Fruit surmoyen, piriforme, allongé, peau d'un jaune vif, teintée de rose au soleil, pédoncule gros et court, œil ouvert, chair assez fine, mi-fondante, acidulée avec peu de sucre et de parfum. Ce fruit était piqué.

Semis n° 301 (Tourasse). Fruit gros, piriforme allongé obtus. Peau d'un jaune citron, bien granitée de bronze; un peu rude,

pédoncule court et charnu planté droit sous un petit pli, chair blanche assez fine, fondante, juteuse, sucrée, relevée et parfumée. Bonne ou très bonne.

Semis n° 888 (Tourasse). Fruit assez gros, piriforme tronqué, obliquement creusé vers le pédoncule; peau rude d'un jaune citron, bien pointillée et plaquée de rouille; pédoncule de force et de longueur moyenne, œil ouvert, chair blanche, mi-fine, fondante, très acidulée, peu sucrée, non parfumée, de qualité passable.

Abricots.

De Boulbon. Cette variété, dont l'identité a été souvent contestée, est reconnue comme n'ayant pas les défauts qu'on lui attribuait. MM. Baltet et Croux reconnaissent qu'elle est très belle, très bonne, très précoce ; elle est adoptée.

Gros Pélissier. A été jugé par la commission des études comme très beau et très bon, mûrissant du 2 au 13 août ; il est maintenu à l'étude.

Sucré de Holub. Incertitude sur l'identité du type présenté; maintenu à l'étude pour études complètes.

Cerises.

Bigarreau Pélissier. Pas de renseignements nouveaux. A considérer qu'à la Société de Paris, il a été noté très favorablement, beau et propre aux expéditions.

Pêches.

Belle du Randin. La Commission des études vient de la juger seulement bonne le 16 septembre dernier. M. Jamin lui reconnaît du mérite; maintenue.

Belle Henri Pinaud. Variété répandue dans la région parisienne où elle est très appréciée; maintenue à l'étude; maturité fin d'août.

Clémence Aubert. Pêche jaune tardive, bonne ou très bonne, pas assez répandue; maintenue.

Pêche Condor, *Pêche Falcon* (Rivers); à étudier encore; maintenues.

Général Lee. — Variété américaine mûrissant dans la première quinzaine d'août. Fruit gros, dégusté, bon le 24 août 1895 par la commission des études ; maintenu.

Gladstone (Rivers). — Maturité, seconde quinzaine de septembre. Jugée bonne ou très bonne à Lyon ; maintenue.

Late admirable. — Au dernier congrès de Lyon il a été jugé qu'on ne devait pas la confondre avec *la Bourdine* ; maintenue.

Madame Bernède. — Le 14 septembre à Lyon, reconnue très grossse et de bonne qualité ; maintenue.

Rochon. — Pas de nouveaux renseignements ; maintenue.

Sallie Worrel. — Jugée très bonne le 20 septembre 1895 par la commission des études ; maintenue.

Sainte Marguerite. — La radiation est demandée et personne ne s'y oppose ; rayée.

Vilmorin. — Adoptée sur la proposition de la commission des dégustations.

Pêches nectarines.

Cusin. — D'après M. Dambrière le fruit est resté petit, de couleur moins brillante que celle de la nectarine *Précoce de Croncels*, moins juteuse, mais plus sucrée et bien relevée.

M. Cusin en demande la suppression sur le motif que l'arbre est peu vigoureux ; elle est supprimée du tableau.

De Coosa. — Très belle nectarine, jugée très bonne le 24 août dernier par la commission des études de Lyon ; M. Delaville l'a jugée de même ; maintenue au tableau.

Pine Apple (Ananas) (Semis de Rivers). — Chair jaune, qualifiée de bonne à la fin d'août dernier. Elle paraît manquer de relevé ; M. Delaville la considère comme très bonne ; maintenue.

Poires.

Alexandre Chomer. — Variété fade au goût et dont la radiation est votée.

Anne de Bretagne. — Fruit dont la qualité est insuffisante pour l'adoption ; rayée définitivement après l'avoir été une première fois.

Anversoise (Daras de Naghin). — Jugée une première fois

bonne ou très bonne, pas de nouveaux renseignements ; maintenue à l'étude.

Bergamotte d'hiver (Boisselot). — Volume modeste, fruit d'hiver que l'insuffisance de sa qualité aurait fait rayer si M. Pusterle n'avait pas déclaré que la variété était très estimée à Nantes ; maintenue.

Bergamotte la Gantoise (Gaujard). — Mise à l'étude en 1893 ; pas de nouveaux renseignements : maintenue à l'étude (fruit de fin d'hiver).

Bergamotte Sannier (Sannier). — M. Delaville présentant un exemplaire qui est d'un bon volume, déclarant que l'arbre est fertile, produisant les fruits en trochets ; citant enfin la qualité comme très bonne et bien connue comme telle, et la maturité comme très tardive, propose l'adoption qui est votée après six ans d'attente.

Bési de Saint-Agil. — Maturité janvier, mars ; demande à être encore étudiée et plus répandue ; maintenue.

Beurré Auguste (Maran). — Considérée comme de très bonne qualité par la commission des études : maintenue à l'étude.

Beurré des Carmélites (Maran). — Peu de volume, maturité en septembre, mérite insuffisant, rayée du tableau.

Beurré Fouqueray (Fouqueray). — Très beau fruit de septembre qu'on dénonce comme tendant à blettir et ne méritant que la note de bon au point de vue de la qualité ; rayée.

Comtesse de Paris (Fourcine). — Fruit noté excellent par la commission des études le 24 novembre 1894, mais sur le tableau depuis l'année 1893, à étudier ; encore maintenue.

Charles Ernest (Baltet frères). — Variété de novembre, cultivée depuis longtemps, jugée bonne et plus rarement très bonne ; mais très beau fruit agréablement coloré ; l'adoption est prononcée.

Comte de Lambertye (Tourasse). — A été jugée très bonne au congrès de Lyon ; maintenue à l'étude.

Doyenné Gaillard. — A été jugée très bonne à la fin d'octobre, à Lyon, sur des spécimens envoyés de Nantes : maintenue à l'étude.

De la Foresterie (d'Ambrière). — Fruit jugé très bon en dé-

cembre 1894 à Lyon; des spécimens ont été conservés intacts jusqu'au 18 février; maintenue à l'étude.

Docteur Desportes (Treyve). — Septembre, novembre, bon volume variant du bon au très bon; à étudier, maintenue.

Doyenné Gabriel (Simon H.). — Maturité mars, époque très tardive peu connue, passant pour bonne eu égard surtout à l'époque qu'elle atteint ; maintenue à l'étude.

Ferdinand Gaillard (Gaillard). — Fruit de novembre, n'est qualifié que de bon, d'une chair peu relevée, peu sucrée; maintenue à l'étude.

La Gracieuse. — Bons renseignements de M. Jamin. M. de la Bastie la cultive depuis vingt ans; maintenue à l'étude.

Laure Gilbert. — Pas de nouveaux renseignements; maintenue à l'étude.

Le Lectier. — Fruit de décembre, de très bonne qualité, arbre fertile, et d'une bonne végétation. Variété recommandée, encore maintenue à l'étude.

Madame Sannier (Sannier). — Maintenue à l'étude, mais comme mûrissant en octobre et non en septembre.

Madame Lyé Baltet (Baltet). — Maturité annoncée de décembre. On dément l'observation qui a été faite que l'arbre laisse à désirer et on la maintient à l'étude.

Orpha (Sansaud). — Maturité novembre-décembre. Jugée très bonne à Lyon à la fin de novembre 1894 et l'arbre passe pour très fertile, variété pas encore assez répandue; maintenue.

Petite Marguerite (André Leroy). — Poire précoce, mûrissant du 5 au 20 août. Excellents renseignements sur la qualité du fruit et la fertilité de l'arbre; maintenue.

Président de la Bastie (Boisselot). — Février-mars. Toujours considéré à Lyon comme très bon jusqu'à la fin de février; mais pas assez connu ; maintenue à l'étude.

Rousselet de Meylan (de Mortillet). — Commencement d'août; des plus précoces et de très bon goût, mais qui est très petit et dont la chair manque de finesse, de valeur insuffisante; rayée du tableau.

Souvenir de l'évêque. — Fruit recommandé à Beauvais. Il ne

paraît connu que de M. Delaville ; restera encore maintenue à l'étude.

Secrétaire Vigneau (Sannier). — Maturité novembre-décembre. La commission des études l'a jugée très bonne à la fin d'octobre, étudier ; maintenue.

Triomphe de Nantes (Maran). — Maturité novembre. Bonne réputation, mais étude insuffisante ; maintenue au tableau.

Triomphe de Touraine (Clavier). — Maturité décembre-janvier, manque de renseignements précis ; maintenue à l'étude.

Pommes

Antonowka. — Pomme russe sur l'identité de laquelle on n'est pas bien fixé ; maintenue.

Bull's. Golden pippin. — Automne et hiver, variété anglaise jugée très bonne à Lyon à la fin de l'automne. Les renseignements manquent ; maintenue à l'étude.

Calville Duquesne (Duquesne). — On a besoin d'étudier ce fruit sous le rapport de la qualité ; maintenue à l'étude.

Non pareille ancienne (hiver), *Non pareille blanche*. On n'est pas d'accord pour distinguer les deux variétés. A étudier et maintenues à cet effet à l'étude.

Poutilka. — Variété précoce rapportée de l'Ukraine par M. Treyve Marie, de Moulins. On ne juge pas encore que sa qualité réponde à sa beauté. Maintenue à l'étude.

Reinette d'Automne de Wilkenbourg. — Variété, à ce qu'il paraît, du mois d'août, sur laquelle il ne vient aucun renseignement depuis la mise à l'étude en 1891. Sa radiation est votée.

Reinette Descardre (Descardre), hiver. — Mise à l'étude en 1894 ; à étudier encore. Maintenue.

Reinette grise de Brownlees. — Estimée en Angleterre pour la cuisson ; en France n'a pas une qualité suffisante pour le couteau ; est rayée.

Reinette sanguine du Rhin. — Joli fruit et de longue garde ; qualité ne paraissant pas de premier ordre ; doutes sur l'identité. A étudier et pour ce fait maintenue au tableau.

Reinette Semirenko, fin d'hiver. — Identité à fixer ; maintenue à l'étude. Pomme russe.

Serinka. — Pomme russe, précoce, de fin de juillet, qu'on dit supérieure en qualité à la Borowitski ; maintenue à l'étude.

Syke house Russet, hiver. — Volume petit ; pas assez élevée en qualité ; rayée.

Titowka. — Pomme russe de fin d'août, l'arbre passe pour résister aux grands froids ; maintenue à l'étude.

Prunes.

Des Béjonnières (André Leroy). — Commencement d'août ; on s'accorde pour attribuer de la qualité à cette Prune et sans approfondir si elle est la même que celle *Agen doré*, l'Assemblée adopte la *Prune des Béjonnières.*

Reine Claude Latinois (Latinois). — Mûrissant après la Reine Claude verte dont elle a les caractères tout en murissant de 10 à 15 jours plus tard.

Raisins de table

Chasselas Lacène. — Simple variation paraissant mûrir 8 jours au plus avant le type ; mais ne constituant pas une variété distincte ; ce nom est rayé du tableau.

Gamay Riton. — Pas de nouveaux renseignements ; maintenu à l'étude.

Long noir d'Espagne. — On dit que ce Raisin est très gros, lâche, très sucré, mais qu'il ne mûrit pas facilement et est sujet à la coulure ; la radiation est prononcée.

Noir hâtif, de juillet. — Maintenu à l'étude.

Perle impériale (Moreau). — A étudier ; maintenu.

Tschaous. — Raisin beau et méritant par sa qualité et pouvant mûrir en espalier à Paris ; adopté ; connu aussi sous le nom de *Parc de Versailles.*

Terret gris, *Terret noir.* — Le premier ne serait qu'une variation du second. Fruits précieux pour le midi de la France ; leur peau dure les rend propres à la conservation au fruitier.

Fruits locaux.

Les Pommes *Bouque-Preuve* et *Croque* restent au tableau : la première est très répandue dans le Midi.

Nouveaux fruits à mettre à l'étude.

Une mesure est à prendre pour aider à la vulgarisation des fruits nouveaux indiqués comme méritant d'être mis à l'étude: les obtenteurs qui les présentent devront, pour qu'il en soit fait mention, s'engager à envoyer des greffons. Les noms des présentateurs et obtenteurs figureront au compte rendu à la suite de l'indication de chaque fruit nouvellement inséré au tableau. En indiquant cette mesure on ne fait que rappeler une décision qui a été prise au congrès de Grenoble.

Cerises.

Guigne hâtive de Pontarnaud. — *Guigne noire hâtive de Werder*, maturité fin mai; deux variétés dont il est à propos d'étudier l'identité.

Poires.

Bési de Caen (origine inconnue). — Fruit moyen, turbiné, obtus, à peau verdâtre et bien couverte de roux, chair mi-fine sucrée, parfumée, de très bonne qualité; maturité mars et avril; présentée par M. Hérault d'Angers.

Beurré Hillereau (Grousset, de Nantes). — Fruit moyen ou surmoyen, cylindrique et bosselé à peau jaune bien recouverte de fauve; chair très fine, juteuse et parfumée; de très bonne qualité, maturité septembre-octobre.

Bonne de Beugny. — Fruit originaire de Touraine. Moyenne ou grosse, turbinée et bosselée; peau d'un jaune vif, granitée, marbrée de fauve; chair fine et savoureuse, de très bonne qualité. Maturité septembre-octobre.

Charles de Ghélin (Daras de Naghin à Anvers). — Fruit gros, ou assez gros, chair très fine, juteuse, sucrée, parfumée; de qualité bonne ou très bonne, maturité janvier-février.

Directeur Hardy (Tourasse). — Fruit gros, piriforme, turbiné, à peau d'un jaune roux, chair fine, relevée et parfumée; de qualité très bonne, maturité fin septembre, présentation de M. Charles Baltet de Troyes.

Dorothée Couvreur (Nicolas Hugué à Mons 1871). — Fruit moyen arrondi, à peau d'un vert pâle, lavé de fauve, chair

fine, parfumée, de qualité très bonne; maturité mi-septembre; présentation de M. de la Bastie, de Bourg.

Fin Juillet (Hérault à Angers). — Fruit moyen et surmoyen, piriforme, obtus, à peau d'un jaune rouille, chair très juteuse, sucrée, relevée et parfumée, de qualité très bonne; maturité fin de juillet et commencement d'août; présenté par l'obtenteur.

Jeanne d'Arc (Sannier à Rouen). — Fruit surmoyen ou assez gros, piriforme, chair bonne ou très bonne; maturité décembre-janvier; présentée par l'obtenteur.

Léon Rey (Rey à Toulouse 1861). — Fruit moyen, court, turbiné, à peau d'un jaune d'or, tachetée de fauve, chair blanche fine, très juteuse, parfumée, de très bonne qualité; maturité octobre; présentée par M. de la Bastie.

Pierre Tourasse (Tourasse, de Pau). — Fruit gros, courtement turbiné à peau d'un jaune vif presque entièrement recouverte de fauve, chair fine, sucrée, relevée et parfumée, de très bonne qualité; maturité fin septembre; présentée par M. Charles Baltet.

Rosée de Juillet (Hérault à Angers). — Fruit sous-moyen ovoïde, conique, à peau jaune et rouge, chair fine, juteuse, sucrée, relevée et parfumée, de très bonne qualité; maturité mi-juillet; présentée par l'obtenteur.

Pomme.

Teint frais (cultivée en Bretagne sous le nom de *Kerlivio* depuis 1860). Fruit gros, arrondi, déprimé, à peau d'un jaune d'or frais. Chair tendre, juteuse, parfumée, de qualité bonne, maturité janvier-mars; présentée par M. Dambrière, à Savennières.

Raisin.

Ischia noir (origine ancienne). Grappe sous-moyenne, cylindrique, un peu serrée, à grains noirs sous-moyens, arrondis, ellipsoïdes, de bonne qualité; maturité précoce de fin juillet.

Présenté par M. Treyve, de Trévoux.

La radiation du *Raisin muscat de Syrie* est prononcée par l'Assemblée.

Quant aux six variétés qui ont été adoptées dans cette ses-

sion, la commission des études est invitée à les comprendre dans le travail actuel de publication du supplément, si elle possède tout les éléments pour les descriptions; sinon, elle les ajournera.

Sur la proposition ancienne qui a été faite, il est décidé que le 38e congrès de la Société pomologique de France aura lieu en 1896, à Rouen, sous les auspices de la Société d'Horticulture de cette ville.

M. Michelin, en vertu d'une lettre qu'il a reçue de M. de Coniac, président de la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, demande que le congrès se tienne en 1897, à Rennes. L'assemblée accueille favorablement cette invitation et déclare que la proposition sera définitivement résolue en 1896, à la session de Rouen.

Réunion administrative.

Dans une séance consacrée aux intérêts administratifs de l'association, il a été procédé aux élections nécessaires pour régulariser la constitution du conseil d'administration et l'assemblée a pris en même temps connaissance de la situation de la caisse, par un rapport de M. le trésorier général, lu par M. Cusin, en l'absence de M. Veyssière; on doit conclure que la position pécuniaire ne donnera lieu, pour clore l'exercice, à aucun embarras.

Lauréat.

L'élection du lauréat de la session de 1895 a eu lieu au moment qui avait été décidé par le congrès. M. Charles Baltet a fait connaître que le groupe des lauréats anciens, présents à la session, composée de MM. Jamin, Ernest Baltet, Michelin, Cusin, Daurel, Défarges, Delaville, Lapierre, Sannier et Charles Baltet, après en avoir délibéré, présentait, comme ayant rendu le plus de services à la pomologie :

1° Félix Sahut, président de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, horticulteur à Montpellier; auteur d'ouvrages viticoles et pomologiques, lauréat de concours, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie;

2° Léon Simon, président de la Société d'Horticulture de

Meurthe-et-Moselle ; propriétaire des pépinières de Plantières-les-Metz, lauréat d'expositions départementales, régionales et universelles, chevalier de la Légion d'honneur ;

3° M. Charles Chevalier, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, arboriculteur et pomologue, auteur de nombreux rapports et d'études spéciales sur la culture fruitière, un des principaux organisateurs de l'exposition de Versailles, officier d'Académie.

Tous les membres ayant qualité, réglementairement, pour prendre part au vote, viennent déposer leur bulletin et le dépouillement du scrutin attribue la majorité à M. Félix Sahut dont le nom, proclamé par M. le président, est accueilli par les applaudissements les plus sympathiques.

L'honorable élu remercie cordialement ses collègues des suffrages que leur bienveillante confraternité lui ont accordé, et il lui est annoncé que, par suite de son élection, il recevra de Mme Mas un exemplaire de la pomologie générale, dont le regretté président de la Société a été l'auteur.

Résumé des décisions prononcées.

Fruits adoptés.

Abricot de Boulbon.
Pêche Vilmorin.
Poires Bergamotte Sannier et Charles Ernest,
Prune des Béjonnières.
Raisin Gamay, à jus, rouge, Raisin Tschaous.

Fruits rayés du tableau.

Pêche Sainte-Marguerite.
Pêche nectarine Cusin.
Poires Alexandre Chomer, Anne de Bretagne, Beurré des Carmélites, Beurré Fouqueray, Rousselet de Meylan.
Pommes Reinette d'automne de Wilkenbourg.
Reinette grise Brownlees. — Syke house Russet.
Raisin Chasselas Lacène. — Long noir d'Espagne.

Compte rendu de l'Exposition de Chrysanthèmes tenue par la Société d'horticulture et viticulture de la Côte-d'Or, a Dijon, du 13 au 17 novembre 1895 (1),

par M. B. Verlot.

La Société d'Horticulture et Viticulture de la Côte-d'Or a tenu à Dijon du 13 au 17 novembre 1895, une exposition générale de Chrysanthèmes.

C'est sous une tente dressée Place-d'Armes, c'est-à-dire au centre même de la ville, et qui couvrait une surface d'environ 700 mètres que le conseil d'administration, qui ne pouvait comme les années précédentes, établir ses expositions florales dans la grande salle philharmonique des anciens Palais généraux, avait groupé les nombreuses et importantes collections qu'y présentaient presque exclusivement des horticulteurs dijonnais et quelques amateurs habitant le département de la Côte-d'Or.

Le programme comportait 13 concours dont 1 affecté aux semis, plantes inédites et importations non encore au commerce; 8 aux plantes cultivées en pots et 4 aux fleurs coupées.

Les plantes de semis étaient peu nombreuses. Toutefois on remarquait quelques nouveautés intéressantes dues notamment à MM. Calvat, de Grenoble; de Reydellet, de Valence; Chantrier, de Bayonne et G. Henry-Jacotot fils, de Dijon.

Malheureusement, comme toujours, les variétés nouvelles ne sont généralement représentées que par des fleurs coupées, il en résulte qu'il est difficile de savoir si la plante est de facile culture, si toutes les fleurs ou capitules du même individu seront de même forme, dimension et coloris que celui qu'on a sous les yeux, etc.

Quant aux collections générales cultivées en pots, leur nombre attestait que ces plantes sont non moins recherchées dans la capitale de la Bourgogne que partout ailleurs. On remarquait prin-

(1) Déposé le 9 janvier 1896.

cipalement les collections de MM. G. Henry-Jacotot fils, Steffen-Blonde et Jacob.

Parmi les collections formées de 100 variétés, nous rappellerons celles de MM. Viennot fils, et Chorey.

M. Perreaux Michel prenait une part importante au concours de 50 variétés, et celui de 25 était remarquable par un joli apport de M. l'abbé Chamson.

Un concours tout particulièrement intéressant était celui affecté aux Chrysanthèmes duveteux dans lequel M. G. Henry-Jacotot fils n'en faisait figurer pas moins de 25 variétés présentant à des degrés divers, cette section si curieuse et si élégante lorsque toutefois on n'est pas obligé de s'armer d'une loupe pour constater si les ligules de certaines variétés présentées sous cette rubrique sont bien réellement duveteuses.

Dans le concours de la série des formes grandiflores, MM. G. Henry-Jacotot fils et Louis Petit présentaient des spécimens bien développés et fort remarquables, aussi bien sous le rapport de leur bonne culture que sous celui de la vigueur et du parfait développement de leurs capitules.

Deux exposants prenaient part au concours ouvert aux spécimens élevés en tige et présentés sous la rubrique de Chrysanthèmes capités : MM. G. Henry-Jacotot fils et Chorey.

Enfin rappelons surtout que deux Dijonais exposaient hors concours, savoir : M. Pingeon, une réunion de 50 variétés, et M. Lochot, jardinier en chef de la ville de Dijon, une collection nombreuse de très remarquables variétés cultivées le plus habituellement pour « la grande fleur », un lot de culture ordinaire, enfin une série importante de Chrysanthèmes à tige; M. Lochot est passé maître dans l'art de cultiver ces plantes, ainsi qu'en témoignait la beauté des exemplaires présentés, et c'est à lui en particulier qu'on doit la vulgarisation, en Bourgogne, de la culture des Chrysanthèmes à tige.

Messieurs, il me serait difficile devant une telle abondance de Chrysanthèmes présentés à cette exposition spéciale, d'appeler votre attention d'une façon même superficielle sur ceux qui attiraient plus spécialement les regards des nombreux visiteurs. Permettez-moi néanmoins de rappeler les variétés qui m'ont plus

particulièrement intéressé. Je me hâte de dire que je les ai surtout rencontrées dans les différents lots de MM. G. Henry-Jacotot fils et Lochot.

Liste de quelques-uns des plus remarquables Chrysanthèmes qui ont été présentés a l'Exposition tenue par la Société d'Horticulture et Viticulture de la Côte-d'Or, a Dijon, du 13 au 17 novembre 1895.

A. — *En pots. Culture usuelle ou ordinaire.*

Ami Étienne (l') (Calvat, 1892). Chinois, fl. rose lilacé.

Antoinette (Calvat, 1892). Japonais, fl. blanc pur.

Audiguier (Monsieur Ed.) (Aud., 1892). Jap., fl. rouge grenat foncé.

Bergman (Monsieur) (Délaux). Hybrides, fl. nombreuses jaune d'or.

Bœhmer (Louis) (Henderson). Importé du Japon en 1890, duveteux, fl. lie de vin.

Calvat (Madame) (Calvat, 1894). Jap., blanc pur.

Carnot (Madame) (Calvat, 1893). Jap., blanc pur.

Délaux mon rêve (Délaux). Jap., rouge brun clair à revers acajou et vieil or.

Chrétien (Jules) (Calvat, 1893). Jap., rouge lie de vin, revers lilas argenté.

Chrysanthémiste Délaux (Délaux). Jap., duveteux, brun clair bronzé.

Circé (Lacroix, 1890). Jap., jaune chamois, marginé rose.

Docteur Gaché (Calvat, 1892). Hybr., brun rouge à revers jaune d'or.

Dorner (Emma). Jap., rose vif plus intense au centre.

Étoile de feu (Crozy, 1893). Jap., rouge cuivré strié jaune d'or, revers jaune paille.

Falconer (William) (Spaulding). Jap., duveteux, rose lilas, blanc à la pointe.

Fleur lyonnaise (Crozy, 1893). Jap., duveteux, rouge grenat, revers bronzé.

Gerbe d'or (Vilmorin, 1892). Pompon, plante naine buissonnante; fl. jaune canari.

Grand Napoléon. Jap. rose vif à la base, blanc à l'extrémité.

Isère (L') (Calvat, 1892). Jap., blanc pur à peine rosé sur le revers.

Molyneux (Edwin) (Camel). Jap., rouge sang à revers doré.

Payne (Messieurs C. Harman) (Calvat, 1893). Hybr., rose lie de vin à revers argenté.

Préfet Robert (Calvat, 1892). Chinois, rouge amarante foncé, revers blanc argenté.

Souvenir de petite Madeleine (Calvat, 1892). Jap., large fl. blanc pur.

Seward (William) (Seward, 1892). Jap., rouge brun foncé velouté, revers rouge cuivré.

Val d'Andorre (Pertuzès, 1883). Jap., rouge feu brillant.

Yellow Dragon. Importé du Japon en 1883, grande fleur jaune d'or lavé de rouge.

B. — *En pots. Tiges.*

Acroclinixflora (Crozy). Jap., fl. très nombreuses rose vif lilacé.

Belle Paule (Marrouch). Jap., fl. lilas, ligules lignées de blanc à la base.

Enfant des Deux Mondes (Crozy). Jap., duveteux, blanc pur.

Fabre (Mélanie). Jap., lilas franc.

Holmes (Monsieur William) (Délaux). Jap., rouge brun cuivré, centre jaune.

Incendie (Crozy). Jap., rouge cuivré à pointe et revers jaune d'or.

Isaac (Madame) (Crozy). Jap., blanc pur.

Le Verrier (Lacroix). Jap., saumonné cuivré.

Source d'or (Delaux). Jap., jaune d'ocre foncé passant au rouge cuivré.

Tricker (William). Hybr., rose vif lilacé, blanc à la pointe et sur les bords.

Triomphante (la) (de Reydellet). Hybr., rose tendre, centre blanc.

Viviand-Morel (Lacroix). Jap., rose foncé lilacé.

Pour donner une idée de la bonne culture de quelques variétés présentées par M. Henry-Jacotot fils, nous rappellerons les suivantes qui toutes étaient vigoureuses et bien fleuries, tel en un mot qu'on est en droit d'attendre de plantes d'exposition.

	NOMBRE DE FLEURS par pied.
Améthyste (L')	12
Bourgeois (Monsieur)	45
Bride of rose	20
Cactus (Le) (B. L. M.)	12
Dame blanche	10
Docteur Tisserand (Calvat)	15
Blanchetais (H. de la)	12
Étoile de feu	20
Général Dodds (Lacroix)	30
Ginet (Monsieur) (Calvat)	18
Harman Payne	12
Jean Tissot (Crozy)	35

	NOMBRE DE FLEURS par pied.
John Salter (Salter)	30
Soleil de la Tronche (Calvat)	35
Souvenir de Madame Rose Musset	10
Surprise (Calvat)	25
Viviand-Morel	20

Dans la série des Chrysanthèmes duveteux, on remarquait surtout, outre les variétés déjà précitées, les suivantes :

Beauté lyonnaise (Crozy, 1894). Japonais, à capitule rouge brûlé, à revers chamois.

Gloire lyonnaise et *Samuel Gros* (Crozy, 1894), à fleur jaune d'or.

Parmi les Chrysanthèmes-tiges exposés par M. Henry-Jacotot fils, on admirait les suivants :

	NOMBRE APPROXIMATIF de fleurs sur le même pied.
Acrocliniæflora	100
Cléopâtre (Lacroix, 1890). Blanc pur	75
Madame Isaac	100
Madame Apprin (Calvat, 1892). Jap., blanc lilas	50
Miss Hellyett (Lacroix, 1892). Jap., jaune de chrome	100
Marie-Thérèse Bergman, à fleur d'Argyranthème	100

Malgré sa longueur, cette énumération ne peut donner qu'une faible idée de l'intérêt tout particulier qu'offrait cette exposition qui surpassait de beaucoup en richesse et en élégance, toutes celles de même nature que cette importante Société a tenues depuis plusieurs années; aussi l'empressement du public à la visiter ne s'est-il pas ralenti pendant toute sa durée, son succès a fait le plus grand honnenr à la Société et à sa commission des expositions.

Je remercie Messieurs les membres du bureau et du conseil d'administration de l'accueil tout à fait sympathique qu'ils ont bien voulu faire à votre délégué, et tout spécialement MM. Levêque, président de la Société; Barberot, président honoraire et

membre du jury ; Rabutot, Viennot père, Maloir, Morizot et Lochot.

Voici la liste des lauréats avec l'indication des récompenses qui leur ont été attribuées par le jury (1).

Prix d'honneur offert par la Société d'Horticulture et viticulture de la Côte-d'Or, M. G. Henry-Jacotot fils, horticulteur à Dijon, pour l'ensemble de son exposition.

Collections générales.

MM. G. Henry-Jacotot fils, grande médaille d'or;
Steffen-Blonde, horticulteur à Dijon, médaille d'or;
Jacob, jardinier au château de Pouilly près Dijon, grande médaille de vermeil.

Collection de cent variétés.

M. Viennot fils, horticulteur, à Dijon, grande médaille de vermeil offerte par M. Lévêque, président de la Société.

M. Chorey, jardinier chez M. Muteau, à Chassagne-Fauverney, grande médaille de vermeil offerte par la Société d'horticulture et viticulture de Dôle (Jura).

Collection de cinquante variétés.

M. Perreaux Michel, horticulteur à Dijon, médaille de vermeil offerte par M. Ernest Carnot, député de la Côte-d'Or.

Culture à la grande fleur.

M. Henry-Jacotot fils, médaille de vermeil de 1re classe.

M. Louis Petit, jardinier chez M. Eugster, à Pouilly-sur-Saône, médaille de vermeil de 1re classe.

---

(1) Le jury était ainsi composé : MM. Verlot, président; Delvert, délégué de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône, secrétaire; Barberot, président honoraire de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or; Jusseaud, délégué de l'Association horticole lyonnaise; Docteur Viton, secrétaire général de la Société d'horticulture de Dôle, et Maloir, secrétaire de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or.

Le jury était accompagné par MM. Lévêque, président élu de la Société et Lochot, secrétaire.

Chrysanthèmes capités (élevés en tige).

M. G. Henry-Jacotot fils, médaille d'or.

M. Calvat, à Grenoble (11 variétés récemment mises au commerce), médaille de vermeil.

Exposants ne concourant pas.

Le Conseil d'administration a attribué à M. Pingeon un objet d'art offert par M. Magnin, sénateur, gouverneur de la Banque de France, pour son lot de Chrysanthèmes.

M. Lochot, jardinier-chef de la ville de Dijon. Collection cultivée pour la grande fleur, lot de culture et lot de tiges. Félicitations du jury et médaille d'or.

Enfin dans sa séance du 8 décembre 1895, le conseil d'administration a approuvé la décision du jury attribuant à M. Lochot une médaille d'or pour l'ensemble de son exposition de Chrysanthèmes.

Cette récompense lui a été offerte par M. Alfred Muteau, conseiller général de la Côte-d'Or, et par la Société d'horticulture et viticulture de la Côte-d'Or.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle.

Deux nouveaux Palmiers du Congo. — M. Henri Hua décrit dans le *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 8, 1895, deux Palmiers nouveaux originaires du Congo : un *Elæis* qu'il désigne sous le nom d'*E. Dybowskii;* ce Palmier a été récolté par M. Dybowski, à Libreville (Gabon), route de M' Bouët. Il se distingue nettement de l'*E. guineensis* (Palmier à huile) par ses feuilles amples, atteignant plus de 2 mètres de longueur, non découpées.

L'autre Palmier nouveau est un *Podococcus* que M. Hua nomme *P. acaulis;* il a été récolté par M. Dybowski dans la forêt, au bord du lac Awanga. Bas Ogoué et jusqu'à Fernand-Vaz. Les feuilles en sont très grandes; le pétiole mesure en effet 75 centimètres et le rachis 40 à 50 centimètres; les folioles ont la face inférieure revêtue de poils bruns. Tandis que le *P. Barteri* forme de larges touffes dans les forêts humides, le *P. acaulis* pousse dans des stations relativement sèches.

Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1896, n° 2, p. 92.

Une nouvelle station du Pin Laricio en France, dans le Gard. — M. le Dr Bornet a présenté à l'Académie des sciences une note de M. G. Fabre qui signale une station nouvelle du *Pinus Salzmanni* Dunal.

Cette variété du Pin Laricio n'est connue jusqu'ici qu'en deux points des Cévennes du Languedoc : les environs de Bessèges (Gard) et les montagnes de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault). Dans la première localité, le Pin est répandu sur une aire d'une vingtaine de kilomètres carrés et y forme des massifs forestiers

de plusieurs centaines d'hectares. Dans la seconde localité, l'aire est plus réduite; elle ne comprend guère que la forêt communale de Saint-Guilhem-le-Désert.

80 kilomètres en ligne droite séparent l'une de ces stations de l'autre; pas un seul pied de *Pinus Laricio* n'avait été signalé jusqu'ici dans ce long intervalle. La nouvelle station que M. Fabre vient de découvrir est située en pleine Cévenne, à 10 kilomètres nord d'Anduze, sur le territoire de la commune de Mialet et aux environs du col d'Uglas; elle comprend tout un petit recoin de 70 à 80 hectares d'étendue, où le *Pinus Salzmanni* prospère à l'état spontané. On est là aux altitudes comprises entre 400 à 500 mètres.

Journal des Roses, janvier 1896.

Floraison tardive des Roses. Dans le n° de décembre 1895, ce journal avait donné une liste de Roses qui avaient fleuri dans d'excellentes conditions pendant le mois de novembre.

Le temps doux ayant continué le mois suivant et même pendant les premiers jours de janvier, certains Rosiers n'ont pas cessé de fleurir.

Ainsi, le 3 janvier, jour de la Sainte-Geneviève, il a été coupé par M. Cochet, à Coubert (Seine-et-Marne), un magnifique bouquet de Roses, la plupart cueillies en plein carré.

Parmi ces jolies fleurs se trouvaient les variétés suivantes : *Safrano*, *Ulrich Brunner fils*, *Madame Caroline Testout*, *La France de 89*, *De la Reine*, *Souvenir de la Reine d'Angleterre*, enfin des *Turner's Crimson Rambler*, qui cependant passe pour ne pas être remontant.

Il y a lieu de citer aussi, mais comme provenant de Rosiers palissés le long des murs : *Gloire de Dijon*, *Mademoiselle Augustine Guinoisseau*, *Madame Philémon Cochet* et *Maréchal Niel.*

Le bouquet ou plutôt la gerbe, était parsemée de magnifiques branches de Réséda et de Violette de Crimée, également cueillies en plein carré.

2. Publications étrangères,

par M. P. Hariot.

The Gardeners'Chronicle. — Parmi les plantes nouvelles ou peu connues, il faut citer en première ligne le *Musa kewensis*, obtenu à Kew en fécondant le *M. Mannii* par le *M. rosacea*. C'est un type bien distinct et qui présente cet intérêt qu'il constitue le premier cas d'hybridation authentique entre deux espèces de *Musa*. Les parents qui lui ont donné naissance présentent entre eux beaucoup d'affinités, et appartiennent à la section *Rhodochlamys*, caractérisée par des fleurs peu nombreuses, les bractées colorées en rouge foncé et les fruits non comestibles. Au même groupe de nouveautés appartiennent : *Masdevallia calyptrata*, de la Nouvelle-Grenade, espèce voisine de *M. cucullata ; Cirrhopetalum Rothschildianum* du Darjecelling (Indes anglaises), qui présente des affinités avec *C. Colletii* de la même région et est, sans contredit, la plus élégante des espèces du groupe à fleurs plumeuses ; *Cattleya labiata Broomeana; Polypodium xiphopteroidæfolium*, de Cuba, qui n'a de rapports qu'avec le *P. achilleæfolium* de l'Équateur et du Brésil ; *Nephrodium dejectum* de la Guyane anglaise, à placer près des *N. Leprieurii* et *tetragonum* de la même région.

Quoique les Orchidées tiennent une place considérable parmi les nouveautés, on trouve encore dans le *Gardeners' Chronicle* de nombreuses notes qui leur sont consacrées : les espèces de *Diacrium*, genre dérivé des *Epidendrum* et qui comprend les *D. bicornutum* et *indivisum* de la Trinité ; *Trichopilia brevis* à fleur jaune indien rayées de brun avec un large labelle d'un blanc pur marqué de quelques petites taches purpurines à la base ; *Houlletia tigrina*, de la Nouvelle-Grenade, à sépales marqués de jaune verdâtre, tandis que les pétales sont ponctués de cramoisi ; *Platyclinis glumacea*, Orchidée des plus élégantes, grâce à ses petites fleurs disposées en grand nombre en inflorescence qui forme épi ; *Catasetum Christyanum*, etc.

Le *Jubæa spectabilis* est un des plus beaux palmiers connus ; son stipe peut atteindre 60 pieds de hauteur, couronné par un

bouquet fourni de longues feuilles pinnées. C'est le seul Palmier originaire du Chili, où il est moins abondant qu'autrefois; il serait à craindre qu'il en disparût et même de la surface du globe s'il n'était cultivé dans la Colombie et dans quelques autres points de l'Amérique du Sud. Le pied qui se trouve à Lisbonne, dans le jardin royal, paraît être le seul qui ait fleuri et fructifié en Europe. Le tronc mesure 16 pieds d'élévation sur 14 de diamètre.

Les *Yucca* sont fréquemment cultivés comme plantes ornementales; mais on ne sort guère d'un petit nombre d'espèces. Celle dont parle le *Gardeners' Chronicle* est une des moins connues, et cependant c'est probablement la plus remarquable de toutes. Le *Yucca guatemalensis* a été introduit du Guatémala et du Mexique il y a une trentaine d'années environ. Le stipe peut atteindre 6 pieds de hauteur sur 7 de circonférence à la base. La tige fleurie ne mesure pas moins de 18 pieds dont trois au moins sont occupés par l'inflorescence elle-même. Le *Y. guatemalensis* appartient à une section du genre dans laquelle les feuilles sont dentées en scie et qui comprend le *Y. rupicola*, *aloifolia*, *yucatana*, etc. Il est également connu sous les noms impropres de *Y. Rœzlii* et de *Dracæna yuccoides* ou *ensifolia*.

A signaler le *Cordyline Banksii* de la Nouvelle-Zélande; le *Begonia Mrs Heal*, à fleurs cramoisi obtenu par le croisement du *B. socotrana* avec un Bégonia tubéreux; *Lycoris aurea*, d'une vive couleur orangée, introduit de Chine dès 1777 par Fothergill et peu à peu tombé dans l'oubli; le *Linaria vulgaris* à fleurs doubles, duplicature intéressante de la Linaire commune si répandue dans toute la flore européenne.

Garden and Forest. — Le recueil américain recommande deux arbustes peu connus : *Fothergilla Gardeni,* qui habite les régions montagneuses des Apalaches où il forme des buissons compacts hauts de trois à cinq pieds. Les feuilles sont caduques, pétiolées, obovales et marquées au sommet d'un petit nombre de dents, vertes à la face supérieure, plus pâles et glauques en dessous. Les fleurs sont disposées en chatons terminaux et naissent à l'aisselle de bractées caduques.

L'autre plante est originaire de l'Asie centrale. C'est le *Berberis heteropoda*, à rameaux inermes, plus rarement épineux. Ses feuilles rappellent celle de l'Épine-Vinette ordinaire. Les fleurs sont orangées et très odorantes; les fruits oblongs sont bleu foncé recouverts d'une pruine glaucescente. Le *B. heteropoda*, grâce à son feuillage pâle, à l'agréable odeur de ses fleurs et à l'élégance de ses fruits, constitue un des arbriseaux les plus précieux à utiliser pour l'ornementation des bosquets.

Le **Garden and Forest** signale un insecte qui cause aux Etats-Unis de graves dégâts aux diverses espèces d'Ancolies. C'est un petit diptère, le *Phytomyza Aquilegiæ* qui mine les feuilles de ces plantes et y construit des galeries. Il est difficile de l'atteindre et les insecticides restent sur lui sans effet car il habite dans l'intérieur des feuilles. Le seul remède efficace consiste à détruire les feuilles malades.

Revue de l'Horticulture belge. — M. le Comte de Kerchowe consacre un article, accompagné d'une planche coloriée, aux Orchidées de la flore belge. Le genre *Orchis*, à lui seul, fournit douze espèces sans compter les nombreuses combinaisons hybrides auxquelles elles peuvent prêter.

Les *Carex* ne fournissent qu'un petit nombre d'espèces à l'Horticulture. Mais indépendamment de celles que l'on emploie, il est probable que la plupart des autres pourraient être utilisées. L'auteur de l'article, M. Piret, cite les *Carex limosa*, *europæa*, *japonica*, *baccans*, *riparia*, *paludosa* et *sylvatica*. Le premier de ces noms nous paraît sujet à caution.

Qui connaît actuellement le *Sollya heterophylla?* cette charmante Pittosporée a eu le sort des plantes de la Nouvelle-Hollande autrefois si choyées, maintenant inconnues. C'est un arbuste grimpant, à feuilles persistantes, qui se couvre d'une multitude de fleurs bleu-lilacé. A lire, une note sur le Cocotier de Seychelles dont la conservation paraît maintenant assurée grâce aux mesures de protection prises par le gouvernement anglais et un article de M. Burwenich père sur les Anémones.

L'Illustration horticole signale parmi les plantes nouvelles ou peu connues: le Bégonia tubéreux *Madame Joseph Eliat*,

obtenu par M. Charles Van Wambeke, d'une couleur rouge intense, panaché de lignes et de bandelettes d'un blanc pur; l'*Hemitelia Lindeni*, Fougère arborescente de port nain, introduite du Haut-Pérou.

On confond généralement *Dracæna* et *Cordyline;* la distinction ne repose en effet que sur la constitution du fruit. On trouvera des renseignements intéressants sur les meilleures espèces dans un article de M. Max Garnier.

« Le choix de Roses! » Il n'est pas de sujet qui prête plus à la discussion, et malgré tout il résulterait de nombreux plébiscites de ces dernières années que parmi les hybrides remontant c'est la Rose *Mrs John Laing* qui tiendrait le premier rang, tandis que *Catherine Mermet* arriverait en tête parmi les Rosiers Thé.

Journal des Orchidées. — Les *Habenaria* ne sont connus dans les cultures que par un petit nombre d'espèces et pourtant il n'en existe pas moins de 400 disséminées dans le monde entier. Ce sont des plantes à tubercules terrestres, à feuilles caduques dont le *Habenaria militaris* donnera une idée excellente et avantageuse.

L'*Odontoglossum aspidorhinum* tout récemment décrit présente une curieuse particularité qui serait jusqu'à présent unique dans le genre *Odontoglossum.* Chaque pseudobulbe produit deux grappes de fleurs à la fois pendant deux ou trois années de suite, comme dans certains *Masdevallia.* Voilà donc un *Odontoglossum* nettement remontant.

Il est temps d'appeler l'attention sur la disparition de quelques Orchidées de la Nouvelle-Grenade; le *Cattleya chrysotoxa* sera bientôt un mythe, et n'était leur facilité à se reproduire de graines là où les forêts ne sont pas détruites par les indigènes, le *Miltonia vexillaria* et l'*Odontoglossum crispum* auraient vécu. Les collectionneurs ne seraient-ils pas un tantinet coupables en l'occurrence?

Bolletino della R. Societa Toscana di Orticultura. — Le professeur Molon, de l'Ecole d'Agriculture de Milan, publie la description de deux Poires nouvelles : *Re Umberto I* et *Regina*

Margharita, mûrissant de novembre à janvier et pouvant atteindre le poids de 500 grammes. Le premier de ces fruits est de forme ovoïde, à chair un peu cassante, un peu acidulée, très sucrée, très parfumée; la peau est jaune-citron parsemée de petits points rugueux. Quant à l'autre, sa forme rappelle celle de la *Passe Crassanne*; la peau d'un jaune verdâtre accentué à la maturité est lavée de vert; la chair est très sucrée avec un peu d'acidité, beurrée et présente un parfum spécial.

Les amateurs de Camélias pourront lire une longue étude sur le Camélia, son passé et son avenir.

Wiener illustriste Garten-Zeitung. — M. Beck décrit une nouvelle espèce de *Catasetum* trouvée dans une importation. Le *Catasetum semiroseum* a des pétales et des sépales blanchâtres colorés en rouge à la base et marqués de points de la même couleur au sommet. Le labelle d'un blanc-verdâtre est coloré en rose-vineux à la base avec l'appendice sacciforme jaune taché de rouge. La colonne est blanche avec le pied purpurin.

Le recueil viennois renferme encore une note sur l'*Iris Suspall*, hybride des *I. susiana* et *pallida* qui présente cet intérêt d'avoir pour parents des espèces appartenant à deux sections différentes, et un article sur les *Ferraria*. La plus ancienne espèce connue est le *F. undulata* rapporté du Cap en 1755 et la plus récente le *F. Welwitschii* d'Angola, qui n'existe pas encore dans les cultures.

Gartenflora. — L'*Eremurus bucharicus*, recueilli par A. Regel dans la Bucharie Occidentale est une des espèces les moins connues de ce genre. Par l'ensemble de ses caractères, il se rapproche de l'*Eremurus Olgæ*, mais il est plus petit dans toutes ses parties, son inflorescence est plus lâche et ses fleurs penchées. Il a aussi des points de ressemblance avec l'*E. angustifolius*.

Le *Cattleya velutina* var. *punctata* dont il est aussi fait mention, se distingue par les macules dont sont parsemées les divisions du périanthe.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Cereus Cumengei Weber. — Basse-Californie. *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 8, p. 317.

Cette espèce nouvelle a été dédiée à M. Cumenge qui a exploré la Basse-Californie en 1895. C'est une plante basse, frutescente, à rameaux diffus et rigides, hérissés de pointes acérées, formant un fourré inextricable de 1 à 2 mètres de hauteur. C'est le *Pitaya agria* des indigènes, ainsi nommé à cause de la saveur aigrelette, extrêmement agréable, de son fruit.

Voici les caractères distinctifs du *Cereus Cumengei* :

Rameaux rigides, diffus, étalés, épais de 6 centimètres; épiderme vert foncé; 7 à 9 côtes obtuses, sinuées; aréoles distantes de 3 centimètres, aiguillons forts, rigides, acérés, noirs, aplatis, pugioniformes; les extérieurs 10 à 12, rayonnants, longs de 1 à 2 centimètres; les intérieurs 4, dont l'inférieur deux fois plus fort et plus long. Fleur nocturne, grande, 25 centimètres de longueur sur 10 centimètres de diamètre, rose vif en dehors, blanche en dedans; ovaire vert, épineux; tube inerme, rose carmin; squames tubaires lancéolées, décurrentes; sépales lancéolés, étalés, roses; pétales nombreux, étroits, blancs, à pointe rose. Fruit globuleux, de 5 à 6 centimètres de diamètre, couvert d'aiguillons caducs; chair rouge, d'une acidité très agréable. Graines longues de 1,5 à 2 millimètres, obovées, d'un noir mat, rugueuses.

Cereus Digueti Weber. Basse-Californie. *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 8, p. 319.

Ce *Cereus* nommé *Jaca matraka* par les indigènes de la Basse-Californie est nouveau et très distinct; M. le Dr Weber le dédie à M. Diguet, explorateur zélé qui a rapporté d'intéressantes collections au Muséum.

Le *C. Digueti* croît dans le sable des dunes, dans lequel il enfonce ses racines tubéreuses, longues de 30 à 40 centimètres, charnues, s'accroissant à leur extrémité conique, et semblables à une touffe de racines de Dahlia. De cette touffe de tubercules naît une tige unique, grêle, rameuse, d'apparence sèche, ressemblant à des ramilles de bois mort, de couleur grisâtre; les jeunes pousses sont d'un vert pâle. Ces rameaux ont 8 côtes obtuses, aplanies sur le dos, séparées par des sillons étroits; la section transversale des côtes est presque cunéiforme, c'est-à-dire plus large sur le dos que sur les côtés. Aréoles distantes de 10 à 12 centimètres. Aiguillons dont 10 extérieurs et 2 intérieurs, noirs, courts et apprimés, longs de 1 à 2 millimètres. D'après M. Diguet, les fleurs sont nocturnes, blanches, longues d'environ 15 centimètres; fruit rouge, peu épineux, allongé comme un piment; pulpe rouge, un peu acidule.

Echinocactus Peninsulæ Weber. — Basse-Californie. *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 8, p. 320.

Énorme *Echinocactus* nouveau, haut de 2 mètres et mesurant 50 centimètres de diamètre, connu dans la Péninsule sous le nom de *Visnaga*, qui est d'ailleurs donné au Mexique à tous les *Echinocactus*, principalement aux espèces de grande taille.

Il appartient au groupe composé des *E. Wislizeni*, *Lecontei*, *Emoryi*, *californicus*.

Voici ses caractères essentiels : tige simple, d'abord ovoïde, plus tard claviforme, côtes 12 à 15, plus tard 20. Sillons larges et profonds. Aréoles distantes de 4 centimètres, plus rapprochées dans l'âge adulte. Aiguillons rougeâtres, à pointe jaune; extérieurs 11, rayonnants, droits, cylindriques, plus ou moins annelés; parmi eux les quatre inférieurs sont plus forts et plus colorés; aiguillons intérieurs 4, annelés, disposés en croix, les trois du haut droits et cylindriques, celui du bas deux fois plus long, aplati, crochu, étendu horizontalement; ce dernier est long de 5 à 7 centimètres, tous les autres ont environ 3 centimètres. Les fleurs sont, dit-on, rougeâtres en dehors, jaunes en dedans. Le fruit et les graines sont encore inconnus.

Opuntia Alcahes Weber. — Basse-Californie, *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 8, p. 321.

Nouvelle espèce dont le nom spécifique *Alcahes* est le nom indigène. Elle appartient au groupe des *Cylindropuntia*. Elle est plus trapue que la suivante d'après M. Dig et envahit les champs non cultivés : tige cylindrique, vert jaunâtre, très rameuse; tubercules allongés, saillants, subconfluents en 7 côtes spiralées. Aiguillons fins, longs de 1 à 2 centimètres; 7 à 8 extérieurs, 4 intérieurs, tous revêtus d'une gaine étroite, jaune; à la partie supérieure de l'aréole, il y a un pinceau de sétules jaunâtres. Fleurs jaune verdâtre (Diguet). Fruit subglobuleux, épineux, ombilic profond.

Opuntia Cholla Weber. — Basse-Californie. *Bulletin du Muséum*, etc., p. 320.

Cylindropuntia nouveau, désigné par les indigènes sous le nom de *Cholla*. Voisin de l'*O. prolifera*. Tige cylindrique, verte, rameuse, frutescente, haute d'environ 1 mètre. Tubercules allongés, peu saillants. Aiguillons longs de 1 centimètre, rayonnants, étoilés, avec un ou plusieurs centraux; tous couverts d'une gaine jaunâtre, lâche et ample; à la partie supérieure de l'aréole, il y a un pinceau d'aiguillons sétiformes jaunâtres. Fleur rose, 4 centimètres de diamètre; pétales lancéolés; fruit tuberculé, peu épineux; graine de 3 millimètres de diamètre; hile ventral, pointu, raphé étroit. La gaine de l'*Opuntia prolifera* est deux fois plus grande.

2. *Publications étrangères*

par M. P. Hariot.

Angræcum Kostschyi Reich. f. — A. de Kostchy. — Afrique tropicale orientale (Orchidées — Vandées). *Bot. Mag.* t. 7442.

Tige courte; feuilles larges, obovales, obtuses, ponctuées de rouge; hampe florale courte, robuste; grappes pendantes à rachis brun, pauciflores, à bractées triangulaires aiguës; pédi-

celles recourbés; fleurs blanches, à sépales et pétales étalés ou réfléchis, lancéolés, acuminés, un peu tordus, apiculés, marqués de brun au sommet; labelle spatulé, aplati, cuspidé, marqué de trois côtes à la base; éperon très large, grêle, flexueux ou tordu, brun pâle, fusiforme au sommet; colonne courte, épaisse, couleur paille; anthère hémisphérique, à pollinies oblongues sessiles sur un stipe étroit; glande oblongue assez volumineuse.

L'*Angræcum Kostschyi* est originaire de l'Afrique orientale ou il paraît être largement répandu. Il a été découvert en 1838 par Kostschy qui l'a rencontré croissant sur des Capparidées, mais la localité n'est pas exactement connue. Il a été retrouvé, en 1861, par Meller au point de jonction du Zambèse avec le Shiveriver; Grand, en 1861, l'a vu à Gondokoro et Hildebrandt l'a recueilli en 1876, sur la côte de Zanzibar. Enfin le jardin de Kew l'a reçu dernièrement du Kilimandjaro.

Catasetum Lemosii Rolfe. — C. de Lemos. — Brésil (Orchidées — Vandées). *Bot. Mag.*, t. 7444.

Pseudo-bulbes allongés, ovoïdes, pâles, sillonnés; feuilles oblongues, lancéolées, acuminées, ondulées, d'un vert pâle; hampes ascendantes, à bractées vertes, ovales. lancéolées, acuminées; sépales d'un jaune verdâtre pâle, le dorsal dressé, oblong, lancéolé, aigu; les latéraux réfléchis, ovales, lancéolés, aigus; pétales jaune verdâtre, dressés, ovales-oblongs, aigus; labelle en casque, épais, coriace, verdâtre, trilobé, à lobes latéraux quadrangulaires, ou arrondis, incurvés, denticulés, le moyen de petite dimension, triangulaire, recourbé; colonne épaisse, terminée en bec; antennes grêles, défléchies; pollinies oblongues, de même largeur que la caudicule.

Cette plante a été décrite par D. Barbosa Rodriguez sous le nom de *C. roseum* qui avait été donné antérieurement par Reichenbach à une autre espèce. M. Rolfe y a substitué la dénomination de *C. Lemosii* est l'honneur du Dr Lemos, surintendant des écoles de la province de Para. Ce *Catasetum* est originaire de l'île de Marajo (Para); on n'en connaît encore que les pieds mâles.

Læliocattleya × **Schulziana** L. Linden. — *Lindenia*, octobre 1895, p. 21, t. 489.

Cet hybride est issu du croisement du *L.* × *elegans* avec une des variétés de *C. labiata*. Un certain nombre de formes sont déjà sorties de cette hybridation ; celle dont nous parlons ici se distingue par la forme très élégante et le coloris rose lilacé vif des sépales et des pétales, par l'ampleur du labelle qui est rouge-foncé, maculé jusque sur les lobes latéraux.

Masdevallia calyptrata Kranzlin. — M. capuchonné. — Nouvelle-Grenade (Orchidées) *Gardeners' Chronicle*, 16 novembre 1895, p. 577.

Feuilles lancéolées, obtuses, rétrécies en pétiole aussi long qu'elles; hampes uniflores, de même taille que les feuilles ou à peu près; bractée très développée à carène aiguë, embrassant l'ovaire; coupe florale longue de 2 centimètres, comprimée, presque close en avant, à lèvre supérieure courte prolongée en un appendice filiforme long de 3 à 5 centimètres, à lèvre inférieure beaucoup plus longue; sépales libres seulement au sommet où ils sont triangulaires et prolongés en appendices caudiformes longs de 3 centimètres; coupe orangée ou jaune mêlé de pourpre ; pétales coupés obliquement au sommet et triangulaires; labelle épaissi et légèrement aigu au sommet; gynostème de même largeur à bords entiers.

En raison de la largeur de sa bractée cette plante doit être fréquemment confondue avec le *M. cucullata* connu des indigènes de la Nouvelle-Grenade sous le nom de « *la Viuda* », la Veuve.

Selenipedium Sargentianum Rolfe. — S. de Sargent. — Brésil (Orchidées-Cypripédiées). *Bot. Mag.* t. 7446.

Feuilles radicales oblongues-lancéolées aiguës, imbriquées à la base, coriaces, bordées de jaune d'or; hampe robuste, velue, rouge-foncé, portant de 2 à 4 fleurs ; gaines solitaires et bractées de grande dimension, ovales, concaves, herbacées, obtuses, vertes, velues ; périanthe légèrement velu ; sépales latéraux soudés en une lame ovale, obtuse, marquée de deux nervures, striée de rouge, placée sous le labelle, le dorsal

oblong, obtus, strié de rouge; pétales plus larges que les sépales, en lanière, obtus, un peu tordus, jaune d'or, striés de rouge sang et munis d'une large marge de même couleur; labelle oblong, doré, arrondi au sommet, à bords infléchis limitant une ouverture oblongue, tachés de rouge et ornés à la partie médiane d'un petit tubercule blanc; staminode pâle. ovale, pubescent.

Cette jolie plante présente les plus grands rapports avec le *S. Lindleyi* qui est plus robuste et de taille plus élevée avec des feuilles plus longues pouvant atteindre deux pieds, des fleurs plus nombreuses disposées en grappe, de couleur pâle ou verdâtre avec des nervures rouge foncé et sans tubercule.

L'habitat est d'ailleurs différent, le *S. Lindleyi* étant localisé dans la Guyane tandis que l'autre espèce est spéciale à la province de Pernambuco, probablement dans la chaîne des Montagnes Carivis ou Tabaturga. Le *S. Sargentianum* est de beaucoup le plus beau des deux et peut être considéré comme la perle du genre au point de vue du coloris des fleurs.

Peut-être l'exploration des régions intermédiaires entre les localités où croissent ces deux espèces, montrera-t-elle qu'elles ne sont que des formes géographiques.

ERRATUM

Dans la séance du 23 janvier, M. Véraux a été omis dans l'énumération des membres de la Société qui ont été nommés chevaliers du Mérite agricole depuis le 1er janvier 1896.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette

FÉVRIER 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	— 1,0	0,2	778	774	E.	Couvert et légèrement brumeux.
2	— 0,4	0,3	775	777	E.	Couvert te légèrement brumeux.
3	0,7	2,7	775,5	777	S. SO.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
4	— 5,6	3,2	775,5	778	E.	Clair de grand matin, nuageux.
5	— 1,5	2,9	778	778	E.	Couvert.
6	— 0,3	2,9	778	777,5	E. ESE	Couvert.
7	— 1,2	1,1	777	775	E. SE.	Couvert.
8	— 3,8	4,9	774	772	SE.	Couvert le matin, légèrement nuageux l'après-midi, clair le soir.
9	— 2,2	10,7	772	772,5	S.	Nuageux.
10	6,3	12,4	773,5	775	S.	Petite pluie dans la nuit, couvert le matin, nuageux et légèrement pluvieux le soir.
11	5,3	13,3	776	775,5	SSO.	Brumeux le matin, nuageux l'après-midi.
12	— 2,7	14,9	775	774	S.	Légèrement brumeux le matin, clair.
13	2,4	10,0	774	773	NO.	Brumeux le matin, couvert et légèrement pluvieux.
14	2,3	8,7	773	772,5	NNE.	Très légèrement nuageux.
15	— 3,2	3,0	773	773,5	N.	Couvert et légèrement brumeux.
16	2,1	9,7	774	774,5	NE.	Nuageux.
17	— 3,7	8,6	774,5	771	N.	Clair.
18	— 5,1	11,9	767,5	766	S.	Clair le matin et le soir, nuageux.
19	— 1,8	14,8	763	759	S.	Nuageux, pluvieux le soir.
20	6,2	15,7	758	756,5	S.	Nuageux, légèrement pluvieux l'après-midi et le soir.
21	2,9	12,1	765,5	756,5	ESE. S.	Très nuageux.
22	— 0,1	11,0	759	763	E.	Clair.
23	— 3,4	7,3	765,5	768,5	ENE.	Clair.
24	4,2	5,8	770	769	NE.	Clair.
25	— 5,8	1,1	768	764	NE. NNE.	Nuageux, il voltige de la neige, clair le soir.
26	— 9,4	1,1	761	760,5	N.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, couvert le soir.
27	— 1,6	6,0	764	763	N.	Nuageux.
28	— 1,0	9,6	768,5	767,5	O.	Brumeux et légèrement pluvieux le matin, nuageux.
29	6,1	11,0	767,5	764	O.	Couvert et très légèrement brumeux le matin, couvert l'après-midi, pluie le soir.

AVIS DIVERS

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

La prochaine **Exposition printanière annuelle** se tiendra du 20 au 25 mai 1896.

Un **Congrès horticole** aura lieu à la même date.

Exposition de Roses. — Une exposition spéciale de Roses aura lieu au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, les 10 et 11 juillet 1896.

Le programme va être adressé incessamment aux intéressés et paraîtra dans le prochain cahier du journal.

Des questions spéciales aux Roses ont été ajoutées au programme du Congrès horticole qui se tiendra au mois de mai en même temps que l'Exposition printanière.

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. Cette Exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896. (Voir ci-après les règlement et programme.)

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Des concours spéciaux pour les Orchidées auront lieu en séance les 23 avril, 25 juin et 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e série, IV, 1882, pp. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

EXPOSITION GÉNÉRALE

DE CHRYSANTHÈMES, DE FRUITS, CYCLAMENS, ŒILLETS, ASTERS, ETC.

Ouverte du 17 au 22 novembre 1896 inclusivement

au Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées.

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, dans sa séance du 12 mars 1896, une Exposition, destinée à recevoir les Chrysanthèmes, les Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters et autres fleurs de la saison, sera tenue au Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Tous les horticulteurs et amateurs français sont invités à prendre à cette Exposition la plus grande part possible.

Les horticulteurs et amateurs étrangers sont admis dans le concours pour nouveautés en Fleurs, Fruits et Plantes.

Les récompenses consisteront en médailles d'honneur, médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir excep-

tionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition (1).

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du Jury.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même Exposant.

Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours du même Exposant.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques (2).

---

(1) Ne pourront être admis comme Concours imprévus que les végétaux et produits horticoles non prévus dans le présent programme.

(2) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 1883, tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 1er — *Réception, installation et enlèvement des Plantes, Fleurs, Fruits, etc.*

Art. 1er. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le samedi 7 novembre 1896, *terme de rigueur*, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission, accompagnée :

1° *De l'indication des Concours auxquels ils désirent prendre part. Formalité obligatoire;*

2° De la liste nominative et complète des genres, espèces ou variétés de plantes qu'ils désirent présenter;

3° De l'indication exacte, pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper;

4° De la quantité de carafes pour fleurs coupées et d'assiettes pour fruits qui leur seront nécessaires.

Ces formalités sont obligatoires.

Art. 2. — Les plantes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçues, les 15 et 16 novembre, de huit heures du matin à quatre heures du soir.

Les fleurs coupées seront reçues le 16 novembre, et le groupement définitif devra en être terminé avant 4 heures du soir.

Art. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible ou correcte.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des Concours par le Jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des Concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant

que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

ART. 4. — Il est interdit aux Exposants de placer des pancartes indiquant leurs noms et adresse avant que la décision du Jury leur ait été communiquée par le Secrétariat de la Société. Tout contrevenant serait, par ce fait, exclu du Concours.

ART. 5. — MM. les Exposants sont tenus de procéder à l'enlèvement des produits exposés, dès le lendemain de la clôture à partir de huit heures du matin. Ils devront avoir terminé le 24, à quatre heures du soir. Passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

Aucun enlèvement de produits ne pourra avoir lieu le soir de la fermeture.

ART. 6. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au Palais de l'Industrie, à Paris, et devront être parvenus le 16, à deux heures du soir, *dernier délai*.

ART. 7. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant. Les Exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements avant le lundi 16 novembre, à deux heures du soir. Passé ce délai, la Commission disposera des emplacements de tous les Exposants qui n'auront pas encore envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur seront accordés.

§ 2. — *Jury.*

Art. 8. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations le *17 novembre, à neuf heures du matin.*

MM. les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours (art. 60 du *Règlement de la Société*).

Art. 9. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire ; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Chaque section de Jury devra rédiger et signer le procès-verbal de ses décisions sur une feuille spéciale préparée à cet effet.

Art. 10. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

Art. 11. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leurs noms et adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

Art. 12. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

Art. 13. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et produits exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin.*

Art. 15. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

Art. 16. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de Plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition, ni le soir de la fermeture.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 12 mars 1896.

Le Secrétaire-général,	*Le Président,*
A. Chatenay.	Léon Say.

PROGRAMME DES CONCOURS

CHRYSANTHÈMES

CONCOURS ENTRE HORTICULTEURS

Plantes en pots

Collections en belle culture.

1er concours. — La plus belle collection de 100 variétés.

2e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

3e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

4e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

5e concours. — La plus belle collection de 12 variétés à fleurs duveteuses.

6e concours. — La plus belle collection de 12 variétés nouvelles de l'année 1895.

7e concours. — Les 25 plus belles variétés cultivées, à tige formant tête.

8e concours. — Les 12 plus belles variétés cultivées, à tige formant tête.

9e concours. — Le plus beau spécimen cultivé, à tige formant tête.

10e concours. — Les 25 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

11e concours. — Les 12 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

12e concours. — Les 6 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

13e concours. — Les 3 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Chaque Exposant peut prendre part à tous les concours de collections, mais il ne lui sera décerné que la plus haute des récompenses qui lui seront attribuées dans le même genre.

14e concours. — Le plus beau spécimen cultivé en touffe basse.

15e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs blanches.

16e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs jaunes.

17e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs roses.

18e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs rouges.

19e concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas 25 plantes.

20e concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas 12 plantes.

21e concours — Le plus beau spécimen greffé.

22e concours. — La plus belle collection de 100 variétés cultivées en godets ne dépassant pas 0m12 de diamètre.

23e concours. — La plus belle collection de 50 variétés cultivées en godets ne dépassant pas 0m12 de diamètre.

24e concours. — La plus belle collection ne dépassant pas 50 plantes en 10 variétés cultivées spécialement pour les marchés.

Plantes en pots

Culture à la très grande fleur.

25e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

26e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

27e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

28e concours. — La plus belle collection de 6 variétés.

29e concours. — Le plus beau spécimen.

Fleurs coupées (1)

Collections en belle culture.

30e concours. — La plus belle collection de 100 variétés.

31e concours. — La plus belle collection de 75 variétés.

32e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

33e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

34e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

---

(1) Des carafes sont mises à la disposition de MM. les Exposants de fleurs coupées.

Fleurs coupées

Culture spéciale à la très grande fleur.

35e concours. — La plus belle collection de 75 variétés.

36e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

37e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

38e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

39e concours. — La plus belle collection de 6 variétés.

40e concours. — La plus belle fleur présentant le plus grand développement.

CONCOURS ENTRE AMATEURS

Plantes en pots

Collections en belle culture.

41e concours. — La plus belle collection de 5 variétés.

42e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

43e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

44e concours. — La plus belle collection de 12 variétés à fleurs duveteuses.

45e concours. — Les 12 plus belles variétés nouvelles de l'année 1895.

46e concours. — Les 12 plus belles variétés cultivées à tige formant tête.

47e concours. — Le plus beau spécimen cultivé à tige formant tête.

48e concours. — Les 12 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

49e concours. — Les 6 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

50e concours. — Les 3 plus belles variétés cultivées en touffes basses.

51e concours. — Le plus beau spécimen cultivé en touffe basse.

52e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs blanches.

53e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs jaunes.

54e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs roses.

55e concours. — Les 6 plus belles variétés à fleurs rouges.

56e concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas 12 plantes.

57e concours. — Le plus beau spécimen greffé.

Plantes en pots

Culture à la très grande fleur.

58e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

59e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

60e concours. — La plus belle collection de 6 variétés.

61e concours. — Le plus beau spécimen.

Fleurs coupées (1)

Collections en belle culture.

62e concours. — La plus belle collection de 100 variétés.

63e concours. — La plus belle collection de 75 variétés.

64e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

65e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

66e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

Fleurs coupées

Culture spéciale à la très grande fleur.

67e concours. — La plus belle collection de 75 variétés.

68e concours. — La plus belle collection de 50 variétés.

69e concours. — La plus belle collection de 25 variétés.

70e concours. — La plus belle collection de 12 variétés.

71e concours. — La plus belle collection de 6 variétés.

72e concours. — La plus belle fleur présentant le plus grand développement.

---

(1) Des carafes sont mises à la disposition de MM. les Exposants de fleurs coupées.

NOUVEAUTÉS INÉDITES

Non encore au commerce.

73e concours. — La ou les plus belles variétés inédites non encore au commerce ne dépassant pas 25 sujets, présentés soit en pot, soit en fleur coupée, par les horticulteurs et les amateurs.

Un jury spécial, composé par moitié de membres présentés par les Exposants et moitié de membres nommés par le Bureau, examinera les variétés inédites non encore au commerce.

Les nouveautés pourront être récompensées par des médailles et par des certificats de mérite de 1re, 2e et 3e classes.

Ce jury se réunira le 17 novembre 1896 à 8 heures précises du matin.

FRUITS (1)

74e concours. — Pour un ou plusieurs fruits non encore au commerce, obtenus de semis par l'exposant.

Les fruits nouveaux ne pourront être récompensés que s'ils ont été dégustés préalablement par le Comité d'Arboriculture.

75e concours. — Pour la collection de fruits la plus complète et la plus remarquable par la beauté et la qualité des échantillons (*trois fruits au moins de chaque variété et cinq au plus*).

76e concours. — Pour la plus belle collection de Poires soigneusement étiquetées.

77e concours. — Pour la plus belle collection de Poires, composée de 30 variétés nommées (*il ne sera reçu que quatre échantillons de chacune d'elles*).

78e concours. — Pour le plus beau lot de Poires formé de 15 variétés bien étiquetées.

79e concours. — Pour la plus belle collection de Pommes (*trois échantillons de chaque variété au moins et cinq au plus*).

---

(1) Dans les concours de collection de fruits : Poires, Pommes, Raisins, Fruits secs, il ne sera reçu qu'une assiettée de chaque variété.

80e concours. — Pour la plus belle collection de Pommes composée de 50 variétés bien étiquetées.

81e concours. — Pour le plus lot de Pommes formé de 15 variétés bien étiquetées.

82e concours. — Pour la collection la plus belle et la plus correctement étiquetée de fruits à cidre.

83e concours. — Pour la plus belle collection de 50 variétés de fruits à cidre bien étiquetés.

84e concours. — Pour la plus belle collection de fruits bacciformes (Pommiers microcarpes).

85e concours. — Pour le plus beau lot de Pèches.

86e concours. — Pour la plus belle collection de fruits mous d'arrière-saison.

87e concours. — Pour la plus belle collection de Raisins de table, composée de 25 variétés nommées.

88e concours. — Pour le plus bel apport de Chasselas de Fontainebleau, qui ne sera pas moindre de 5 kilogrammes.

89e concours. — Pour la plus belle collection de Raisins de cuve.

90e concours. — Pour les plus belles corbeilles de fruits.

91e concours. — Pour la plus belle corbeille d'une seule variété, dans chaque genre de fruit ne dépassant pas 50.

92e concours. — Pour la plus belle ornementation de table avec fruits frais divers.

93e concours. — Pour la plus belle collection de fruits secs, tels que Noix, Noisettes, Amandes, Châtaignes, etc., etc.

94e concours. — Pour les fruits cultivés en Algérie et dans le midi de la France.

95e concours. — Pour la collection de fruits moulés la plus remarquable présentée par l'auteur.

PLANTES FLEURIES

Plantes en pots

96e concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés ne dépassant pas 100 plantes.

97e concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés ne dépassant pas 50 plantes.

98e concours. — Pour le plus beau lot de 6 Cyclamens variés remarquables par leur belle culture et leur belle floraison.

99e concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés à fleurs doubles ne dépassant pas 30 plantes.

100e concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés à feuillage panaché ne dépassant pas 30 plantes.

101e concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets variés ne dépassant pas 100 plantes.

102e concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets variés ne dépassant pas 50 plantes.

103e concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets cultivés à grandes fleurs ne dépassant pas 50 plantes.

104e concours. — Pour le plus beau lot de Lilas forcés ne dépassant pas 25 plantes.

105e concours. — Pour le plus beau lot d'Asters variés ne dépassant pas 25 plantes.

106e concours. — Pour les plantes fleuries ou à feuillage inédites non encore au commerce.

BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS

107e concours. — Pour les plus beaux bouquets.

108e concours. — Pour les plus beaux bouquets à prix marqués, ne dépassant pas 5 francs.

109e concours. — Pour les plus beaux bouquets ou ornementations diverses faites avec des Chrysanthèmes.

110e concours. — Pour les plus beaux motifs d'ornements en fleurs et fruits réunis.

111e concours. — Pour la plus belle gerbe de Lilas forcé.

Seront admis à cette Exposition, mais ne seront pas soumis à l'examen du Jury, les ouvrages et publications horticoles relatifs aux Chrysanthèmes, Fruits et autres plantes exposées.

D'autres produits non prévus au présent programme pourront être admis à l'Exposition, si l'emplacement le permet. Dans ce cas, un avis ultérieur sera adressé aux intéressés en temps utile.

Fait en séance du Conseil, le 12 mars 1896.

Le Secrétaire-général,

A. CHATENAY.

Le Président de la Société,

LÉON SAY.

CHRONIQUE

Modification des arrêtés relatifs à la circulation en France des produits agricoles et horticoles. — A la suite des réclamations dont la Société nationale d'Horticulture de France a pris l'initiative, le ministre de l'Agriculture vient de modifier ainsi qu'il suit les arrêtés promulgués au début de l'invasion phylloxérique :

« Les dispositions de l'article premier de l'arrêté ministériel du 13 juin 1882 et celles de l'article 2 du 15 juin 1882 sont ainsi modifiées : « Les produits de l'agriculture et de l'horticulture tels que légumes, fruits et graines de toute nature, fleurs coupées ou en pots, etc., quelle que soit leur provenance, les plants, arbustes et tous végétaux autres que la Vigne circulent librement dans toute l'étendue du territoire de la République française.

« La même liberté de circulation existe pour les raisins de table et de vendange, les pépins et les marcs de raisins.

« Toutefois, si les raisins de vendange et les marcs de raisins sont à destination d'arrondissements, non autorisés à recevoir des Vignes provenant d'arrondissements phylloxérés, ils ne devront être accompagnés d'aucun débris de Vignes, de feuilles ou sarments de Vignes. »

Mort de l'abbé Delavay. — Le journal *le Monde des plantes* annonce la mort de l'abbé Delavay, missionnaire au Yunnan, auquel l'Horticulture doit l'introduction d'un grand nombre de plantes intéressantes. Cet ardent botaniste a adressé au Muséum un herbier très important dans lequel M. Franchet a pu trouver une quantité considérable d'espèces nouvelles.

Les jardins de Kew. — Les jardins de Kew, si justement renommés tant en Angleterre que sur le Continent pour leur installation modèle, leur entretien général, aussi bien que pour les riches collections de plantes vivantes, de plantes sèches, de produits économiques de diverse nature qu'ils contiennent, sont

un lieu de rendez-vous général pour les étrangers habitant Londres et ses environs. Le but de ces visiteurs est, presque sans exception, le plaisir d'une promenade et une occasion de passer agréablement le dimanche. Ces jardins remarquables, avec toutes leurs richesses végétales, sont aussi largement appréciés et bien fréquentés par le public anglais qui trouve un plaisir spécial à visiter ce parc où règnent l'ordre et la bonne tenue, et ces serres contenant des plantes qui feraient honneur à des établissements horticoles, aussi bien que d'autres d'un intérêt purement botanique. Les unes comme les autres y sont parfaitement cultivées. Le chiffre officiel des visiteurs durant l'année 1895 a été de 1,407,369. Un fait digne de remarque, c'est que le nombre moyen des visiteurs par année, de 1885 à 1894, est de 1,416,887. Il est à noter aussi que là il n'y a ni éléphant ni dromadaire, ni autruche; que les plantes à elles seules forment toute l'attraction pour le public qui sait si bien les apprécier.

(G. SCHNEIDER.)

Une nouvelle famille de Champignons parasites. — Dans les aiguilles de Conifères qui lui ont été communiquées par MM. Fliche et Mer, M. Paul Vuillemin a découvert deux Champignons parasites qu'il considère comme les représentants d'une famille nouvelle de l'ordre des Ustilaginées, rappelant à certains égards les Ascomycètes et les Hyphomycètes : la famille des Hypostomacées.

Chacun de ces parasites est le type d'un genre nouveau. Le premier, *Meria Laricis*, est l'agent d'une maladie du Mélèze, décrite récemment par M. E. Mer (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 16 décembre 1895). Le second, *Hypostomum Flichianum*, attaque les *Pinus austriaca* et *montana*, aux environs de Sens, altère les aiguilles dès leur apparition, provoque leur chute au commencement de la deuxième année et tue les sujets débiles.

M. Vuillemin donne la description de ces Champignons dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, n° 9, 2 mars 1896.

Les fleurs pour le marché de Londres. — Les îles Scilly, qui jouissent d'une température excessivement agréable, ont le

privilège de fournir chaque hiver une grande quantité de fleurs pour le marché de Londres. En raison de l'hiver tout à fait exceptionnel que nous venons de traverser, ces îles, fortunées par leur position, ont fourni des quantités énormes de fleurs de Narcisses. On pourra se faire une idée de l'importance du commerce existant déjà, par ce fait que, durant les trois dernières semaines de février, plus de 30,000 colis de fleurs en ont été exportées. C'est le 11 février que la plus grande quantité a été expédiée ; ce jour-là, il en est parti 4,739 colis, d'un poids total de 10,000 kilos. Ces fleurs sont généralement transportées par le train poste ; mais, en raison de leur grande quantité il a été plusieurs fois nécessaire de former un train spécial. Malheureusement, si la marchandise a été abondante, il s'ensuit que, malgré sa beauté, les prix ont été très bas, et n'ont pas compensé les pertes que les cultivateurs ont eu à subir en raison des rigueurs exceptionnelles de l'hiver précédent, pendant lequel leurs produits ne pouvaient être expédiés sur Londres en raison des gelées continuelles. (G. SCHNEIDER.)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 MARS 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut,** VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures en présence de 130 membres ; 15 honoraires et 115 titulaires.

En l'absence du secrétaire rédacteur, indisposé, M. le secrétaire général adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame l'ad-

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

mission de 16 nouveaux membres titulaires et d'une dame patronnesse.

Il annonce le décès de M. Pierre Verdier, de Nogent, membre de la Société depuis l'année 1857.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

Lettre de M. Lecoq-Dumesnil qui met à la disposition de la Société une somme de deux cents francs pour l'acquisition d'une médaille d'or, grand module, dite médaille d'honneur, à décerner en son nom à la suite de l'exposition de mai. De vifs remerciements seront adressés au donateur.

B. — Correspondance imprimée :

1° Lettre de la Société d'Horticulture de Boulogne-sur-Seine, annonçant qu'une exposition aura lieu à Boulogne-sur-Seine, du 29 août au 2 septembre 1896 ;

2° Programme de l'exposition que la Société nantaise d'Horticulture tiendra à Nantes du 30 mai au 1er juin 1896.

C. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, nos 11 et 12 ;

2° *Société d'Agriculture de la Haute-Garonne*, séance publique annuelle du 5 janvier 1896. Allocution de M. le Dr Clos, président de la Société;

3° *L'Hybridité en agriculture*, par M. le Dr Clos. Brochure de 18 pages ;

4° *Le Chrysanthème*, par M. Raphaël de Noter, vol. in-18, de 36 pages ;

5° *La Taille des arbres fruitiers*, par M. Raphaël de Noter, vol. in-18, de 35 pages ;

6° *La Mosaïculture*, par M. Raphaël de Noter, vol. in-18 de 35 pages ;

7° *Les Bégonias*, par M. Raphaël de Noter, vol. in-18 de 35 pages.

Une commission composée de MM. Nonin, Chevalier, Hariot et Vacherot a été nommée pour examiner les ouvrages de M. de Noter, et en faire l'objet d'un rapport général;

8° *Les Fougères*, par M. Ch. Maron, 1 vol. de 122 pages.

OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS.

Au comité d'arboriculture fruitière :

Par M. Valaud, propriétaire amateur à Liverdy (Seine-et-Marne), 2 corbeilles de fruits de saison : Poires et Pommes variées. Ces fruits sont remarquables au point de vue de la conservation et de la beauté : Les Poires *Belle Angevine* et *Catillac* sont surtout très belles. Une prime de 1re classe est demandée pour cet apport.

Au comité de floriculture :

1° Par M. Page, jardinier-en-chef chez M. Robert Lebaudy, à Bougival, 7 *Gloxinias* variés, semis de 1895, présentés comme culture avancée. On propose d'attribuer une prime de 1re classe à ces belles plantes ;

2° Par M. Bergeron, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), 8 Primevères variées, à feuillage monstrueux que le présentateur désigne sous le nom de Primevères André Bergeron. Des remerciements lui sont adressés;

3° Par M. Thibaut, jardinier chez M. Libreck, rue du Ranelagh, 53, Paris, un *Chorizema Chandleri*, élégante Légumineuse de serre froide pour laquelle on propose l'attribution d'une prime de 3e classe.

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Bultel, jardinier au château de Mello, 1 *Vanilla planifolia*, plante portant 57 gousses ; plus 17 fruits détachés atteignant le maximum de développement et 7 fruits récoltés en 1895, présentés comme point de comparaison. Une prime de 1re classe, avec félicitations, est demandée spécialement pour la belle culture.

2° Par M. Chéron, à Liancourt (Oise), des paniers à Orchidées

en engrais aggloméré. Ces paniers seront mis à l'essai par plusieurs membres du comité ;

3° Par M. Page, jardinier-en-chef chez M. Lebaudy, à Bougival : 1 *Cypripedium Lebaudyanum*, hybride déjà présenté l'année dernière et auquel un certificat de mérite de 1re classe a été attribué lors de cette présentation ;

1 *Cypripedium Calypso*, pour lequel une prime de 3e classe est demandée ;

1 *Oncidium Kramerianum*, 1 *Cypripedium Rothschildianum* et 1 *Lælia acuminata rosea*, plantes pour lesquelles on propose l'attribution d'une prime de 1re classe ;

4° Par MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine (Oise), 1 *Eulophiella Elisabethæ*. On vote un rappel de prime de 1re classe et des félicitations pour la belle culture ;

5° Par M. Thibaud, jardinier chez M. Libreck, à Passy :

1 *Dendrobium aggregatum majus*, 1 *Oncidium fuscatum ;*

1 *Phajus grandifolius*. Une prime de 2e classe est proposée pour ces plantes et particulièrement pour le *Dendrobium aggregatum majus ;*

6° Par M. Chantin, 13, rue de l'Amiral Mouchez, à Paris, 2 tiges florales de *Lælia anceps*, pour lesquelles des remerciements lui sont adressés.

L'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations et la séance est levée à 3 heures 45 minutes.

SÉANCE DU 26 MARS 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures. Le nombre des membres qui ont signé les registres de présence est de 219 : 23 honoraires et 196 titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame l'admission de 7 nouveaux membres.

Il exprime de vifs regrets sur les pertes que la Société vient d'éprouver par les décès de M. Louis-Alphonse Poulain, de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1858, et de M. Étienne-Charles Duchefdelaville, d'Ivry (Seine), sociétaire depuis 1886.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

Lettre de M. Dantin, qui adresse des échantillons de mastic à greffer, destinés aux sociétaires qui voudraient l'expérimenter.

B. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

1° Règlement et programme de l'exposition que la Société d'Horticulture et de Viticulture de la Charente tiendra à Angoulème, du 30 mai au 1er juin 1896;

2° Programme du concours général de pulvérisateurs organisé à Bordeaux par la Société d'agriculture de la Gironde. (Les demandes de renseignements et d'admissions au concours devront être adressées à M. Maxwell, 9, Cours du XXX Juillet, à Bordeaux, avant le 1er mai. Les concours éliminatoires auront lieu du 10 au 15 mai. Le concours définitif le 1er juin.)

C. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, nos 13 et 14;

2° *Annuaire Compte rendu de la Société de secours mutuels des jardiniers du département de la Seine*. Année 1895 ;

3° *Résumé des leçons d'Horticulture* (année 1895), suivi de la *Fabrication du cidre*, par M. Delaville aîné, professeur de la Société d'Horticulture de Beauvais. Brochure de 128 pages;

4° *Les Arbres de la ville de Paris. Traité des plantations d'alignement et d'ornement dans les villes et sur les routes départementales*, par M. A. Chargueraud, professeur d'arboriculture de la Ville de Paris. Ouvrage publié avec l'autorisation et sous les auspices de la Préfecture de la Seine. 1 vol in-8° de 332 pages, orné de 333 figures noires ;

5° *Études sur la végétation dans ses rapports avec l'aération du sol.* Recherches sur les plantations des promenades de Paris, par M. Louis Mangin. Brochure in-8° de 69 pages, avec 8 figures noires :

6° *Atlas des meilleures variétés de fruits à cidre*, par M. A. Truelle. Vol. in-8° de 88 pages, accompagnées de 20 planches en couleur ;

7° Quarante-septième livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture et de jardinage*, par M. Nicholson, traduit, mis à jour et adapté à nos usages par M. Mottet ;

8° Cinquième fascicule du *Dictionnaire populaire d'Agriculture pratique*, par MM. Gaston Percheron et Paul Dubreuil.

NOTES ET RAPPORTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° *La Canaigre* (*Rumex hymenosepalus*), par M. le Dr Trabut, membre correspondant de la Société ;

2° *Une maladie du* Begonia Rex *occasionnée par un Nématode : l'Heterodera radicicola*, par M. Ch. Julien, maître de conférences de pathologie végétale à l'École de Grignon ;

3° Rapport sur l'ouvrage de M. Anatole Cordonnier, *Les engrais pratiques en Horticulture*. M. Ernest Bergman, rapporteur. Les conclusions du rapport demandant l'insertion dans le journal et le renvoi à la Commission des récompenses sont adoptées.

OBJETS PRÉSENTÉS POUR ÊTRE JUGÉS PAR LES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

Par M. Hédiard, 21, place de la Madeleine, Paris, des tubercules de Topitanbour des Antilles (*Maranta juncea*). D'après le présentateur, ces tubercules sont désignés sous le nom d'*Yérènes* à Porto-Rico ; ils sont comestibles et se mangent comme des Pommes de terre nouvelles ; il sont surtout recherchés dans les colonies espagnoles (1). Des remerciements sont adressés à M. Hédiard.

---

(1) Cette plante est en réalité le *Calathea Allouia* Lindl. (*Maranta Allouya* Aublet, *Phrynium Allouya* Roscoe, *Monandrian plants of the Order Scitamineæ*, Pl. 38, (*Rédaction*).

Au comité de floriculture :

1° Par M. Chauvart, horticulteur, rue Haxo, 93, Paris, quatre boîtes de Pâquerettes comprenant les variétés *Crête de Coq*, *à pétales* (ou à ligules planes), *à fleurs blanches*, *à fleurs tuyautées* variées.

Ces plantes sont très belles et le comité propose de leur attribuer une prime de 2e classe.

2° Par M. Welker, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise), 1 pied de *Primula verticillata*. Cette espèce intéressante est peu répandue; elle est remarquable par ses fleurs abondantes et d'un beau jaune. On la multiplie par graines; les plantes fleurissent l'année même du semis. Le président du comité dit qu'il a vu, dans les parterres du Muséum, un certain nombre de pieds en fleurs de cette Primevère. Une prime de 2e classe est demandée pour cet apport.

3° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, une collection de Cinéraires hybrides à fleurs striées variées. Les premières Cinéraires à fleurs striées ont été présentées au comité par la maison Vilmorin en 1895; elles sont mises au commerce cette année.

D'après une note qui accompagne ces plantes, cette nouvelle présentation a pour but de démontrer que cette race est bien fixée et déjà sensiblement améliorée. Les fleurs striées se reproduiraient dans la proportion de 70 p. 100.

Le comité propose d'accorder une prime de 1re classe pour cette intéressante présentation.

4° Par MM. Veitch et Sons, Royal Exotic Nurseries, Chelsea, Londres, des fleurs de *Primula acaulis*, provenant de plantes cultivées en pleine terre, à l'air libre et sans abri, présentées pour montrer toute une série de tons nouveaux pour cette espèce de plante, lesquels varient du bleu pâle au bleu foncé. Ces fleurs, aux coloris si remarquables, excitent au plus haut degré l'intérêt des membres du comité. Une lettre sera adressée à MM. Veitch pour les prier d'envoyer, pour la prochaine séance, un pied en fleurs, de manière à ce que l'on puisse se rendre exactement compte de l'importance de cette remar-

quable obtention et accorder une récompense en rapport avec sa valeur.

5° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), un *Anthurium Scherzerianum*, var. *cymbiforme*, c'est-à-dire à spathe en forme de nacelle. Cette variété nouvelle a été trouvée dans un semis; elle est bien franche et donne chaque année une floraison analogue. Cette plante remarquable par son feuillage et par ses belles inflorescences est présentée hors concours et à titre de curiosité. Le comité adresse à MM. Cappe de vifs remerciements.

6° Par M. Chéron, fabricant à Liancourt-Rantigny (Oise), des pots à fleurs en engrais aggloméré. M. Chéron met des pots à la disposition des sociétaires qui consentiraient à les expérimenter et à donner leur appréciation dans un rapport.

7° Par M. Thibaut, jardinier chez M. Libreck, un *Chorizema Chandleri*, remarquable par ses fleurs extrêmement nombreuses et d'un brillant coloris. De vifs remerciements sont adressés au présentateur.

Au comité des Orchidées :

1° Par MM. Dallemagne et Cie, de Rambouillet (Seine-et-Oise), 1 *Odontoglossum crispum*, var. *Trianæ* ; 1 O. hybride, jaune; 1 *O. crispum*, var. *Jumelianum*. Une prime de 1re classe est demandée pour l'ensemble du lot, avec félicitations pour l'*O. crispum Jumelianum* ;

2° Par MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage à Versailles.

1 *Cattleya Trianæi*, var. *Mariæ*, dédié à Mlle Marie Duval. Cette variété nouvelle a été trouvée dans une importation de 1893. D'après les présentateurs elle a déjà fleuri et son labelle a toujours eu la teinte bleu lavande qui la caractérise. On propose une prime de 1re classe pour cette belle plante.

1 *Odontoglossum Rœzli*, var. *formosum*, fleurissant pour la deuxième fois et provenant d'une importation de 1894. (Prime de 1re classe.)

1 *Odontoglossum Rossi*, var. *majus perfectum* et 1 *O. Rossi majus violaceum superbum*. (Remerciements.)

1 *Odontoglossum* supposé hybride des *O. triumphans* et *sceptrum*. (Prime de 3e classe.)

1 Groupe d'Orchidées comprenant : *Odontoglossum crispum*; *Cattleya Trianæi*; *Cypripedium Boxalli*, *C. Lawrenceanum*, *C. Charlesworthi ruberrimum*; *Dendrobium Wardianum*, *D. Lowi*; *Phalænopsis Schilleriana*. (Prime de 2e classe.)

3° Par M. Cardoso, 31 boulevard Beauséjour, Paris, 1 *Cypripedium Haynaldianum* et un *Cœlia*. (Remerciements.)

4° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise). Une superbe variété nouvelle de *Cattleya Trianæi* qu'ils désignent sous le nom de *Semontensis* et qui présente des fleurs d'une ampleur extraordinaire. Un certificat de mérite de 1re classe est demandé pour récompenser cet apport;

Les mêmes présentateurs montrent 1 *Odontoglossum* qu'ils considèrent comme un hybride naturel et pour lequel on propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

5° Par M. Opoix, jardinier-en-chef au Palais du Luxembourg. 1 *Cymbidium Lowi* portant 3 tiges florales et à fleurs d'un coloris très vif. (Prime de 2e classe.)

6° Par M. Lesueur, horticulteur à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), 1 *Odontoglossum triumphans*, 1 *Mesospinidium vulcanicum grandiflorum* et 1 *Odontoglossum Alexandræ*, var. *de Pacho*. Une prime de 1re classe est demandée pour l'ensemble du lot, remarquable comme bonne culture:

7° Par M. Ragot, de Villenoy-Meaux, 1 *Cattleya Luddemanniana*, 1 *Cœlogyne Sanderiana* et 1 *Cattleya Trianæi*, var. *Schrœderiana*. On propose l'attribution d'une prime de 1re classe pour l'ensemble de ce bel apport, avec félicitations pour le *Cattleya Luddemanniana* qui est superbe ;

8° Par M. Chéron, fabricant de pots à fleurs en engrais aggloméré, à Liancourt-Rantigny (Oise), des paniers à Orchidées présentant une dose d'acide phosphorique garantie être de 17 p. 100. Le comité vote des remerciements à M. Chéron en attendant que des expériences viennent donner des indications précises sur la valeur des objets présentés.

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Testard, de Senlis (Oise), 1 Cerisier en pot portant des fruits à maturité. Les fruits sont très beaux pour la saison et le comité propose d'attribuer une prime de 1re classe pour cet apport.

2° Par M. B. Maumy fils, 7, place du Marché à Guéret (Creuse), 2 Pommes et 1 Poire à déterminer. La Poire est le *Bési des vétérans ;* l'une des Pommes est la *Reinette dorée ;* l'autre, inconnue, de couleur rouge, est notée bonne ;

3° Par M. Croux, pépiniériste à Châtenay (Seine), 31 Pommes de collection ; fruits conservés. Une commission sera nommée pour examiner ces fruits et en faire l'objet d'un rapport, après dégustation.

Au comité des industries horticoles :

1° Par MM. Chéron, à Liancourt (Oise), des pots à fleurs en engrais aggloméré. Une commission composée de MM. Wiriot, Lavoivre, et Gennari a été nommée pour en faire l'examen ;

2° Par M. Aubry, rue Vieille-du-Temple, à Paris, un piège à Guêpes.

Une commission composée de MM. Besnard, Poulailler et Cochu a été nommée et donnera son appréciation dans un rapport.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, Opoix, Testard, abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. le Président adresse de vives félicitations au comité des Orchidées dans lequel les présentations se font chaque jour plus nombreuses et plus intéressantes.

Il est heureux d'apprendre à l'assemblée que l'arrêté modifiant les conditions de la circulation des produits horticoles sur le territoire français vient de paraître (1). Il propose d'adresser

---

(1) Voir le texte de cet arrêté, p. 249.

à M. le ministre de l'agriculture les remerciements de la Société qui s'est mise à la tête du mouvement pour obtenir ces modifications et qui a aujourd'hui la grande satisfaction de voir ses efforts couronnés de succès grâce à la bienveillance qu'elle a rencontré en haut lieu.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée vote, à l'unanimité, l'adresse suivante que le bureau est chargé de faire parvenir à M. le ministre de l'agriculture ;

« La Société nationale d'Horticulture de France adresse à M. le ministre de l'agriculture ses plus vifs remerciements pour la sollicitude dont il a fait preuve à l'égard des intérêts horticoles en provoquant d'importantes améliorations au régime des transports des végétaux en France. »

M. Julien prend la parole pour analyser une note qu'il a déposée sur le bureau et qui a trait à la maladie du *Begonia Rex*.

Cette maladie, dit M. Julien a été signalée en 1892, par M. Louis Cappe (journal *Le Jardin*, p. 281). Les *Begonia* cultivés à l'Ecole de Grignon étant atteints par cette même maladie, il a cherché à déterminer la nature exacte du parasite auquel elle est due, de manière à pouvoir lutter efficacement contre lui. En examinant avec soin de nombreuses tubérosités qui existaient notamment sur les racines des pieds dépérissants, il a pu établir que ce parasite est un nématode, l'*Heterodera radicicola*, qui d'ailleurs vit sur un grand nombre d'autres plantes.

On peut combattre cette maladie par des fumigations à la nicotine, qui ont donné de bons résultats à MM. Cappe et fils.

M. Julien préconise aussi l'immersion des racines porteuses d'anguillules, dans l'eau ordinaire. Un séjour de vingt-quatre à quarante-huit heures serait à son avis suffisant pour tuer tous les individus non enkystés. Naturellement des applications à diverses époques seraient nécessaires pour pouvoir atteindre les animalcules à l'état de vie active. L'orateur pense qu'en pratiquant de sérieux arrosages deux jours durant, par mois, sur les plantes infestées, on réussirait à se débarrasser de cet ennemi. (*Applaudissements.*)

M. Louis Cappe demande la parole à propos de la communication qui vient d'être faite. La maladie étudiée par M. Julien est, dit-il, différente de celle qu'il a observée sur les *Begonia*, laquelle est occasionnée par une sorte de Thrips qui vit sur les feuilles. On détruit ce parasite par des fumigations à la nicotine.

M. Louis Mangin résume devant l'assemblée les résultats de ses recherches sur les plantations des promenades de Paris établissant les rapports de la végétation avec l'aération du sol :

Sur l'aération du sol dans les promenades et plantations de Paris,

La perméabilité du sol est, à un double point de vue, une des conditions nécessaires à la végétation ; d'une part, elle assure un renouvellement d'air suffisant pour favoriser la croissance et la multiplication des racines; d'autre part, elle favorise la circulation de l'eau et empêche la stagnation si préjudiciable à beaucoup de plantes.

Dans les sols agricoles, le sol, sans cesse ameubli par les travaux de culture, demeure toujours perméable; dans les sols forestiers, la nature même de l'humus qui le constitue est favorable à une circulation d'eau et d'air suffisante, aussi les recherches de Boussingault et Lewy, d'Ebermayer, de Schlœsing fils, de Risler ont elles accusé, dans ces divers sols, une faible quantité d'acide carbonique et une proportion d'oxygène voisine de 19 ou 20 p. 100. On n'a donc pas à redouter, dans ces sols, l'influence fâcheuse d'un excès d'acide carbonique, influence signalée par de Saussure, Bœhm et Jentys.

Dans les plantations des villes, les conditions sont tout autres ; non seulement le sol dans lequel croissent les racines des arbres n'est jamais remué, mais encore il est exposé au tassement résultant d'une circulation importante, ou recouvert d'un revêtement imperméable qui ne laisse, pour la circulation de l'air, que la faible surface offerte par les grilles disposées au pied des arbres.

Il y a lieu de se demander si, dans ces conditions, l'aération du sol est suffisante. Cette question n'ayant été jusqu'ici l'objet d'aucune recherche, je me suis proposé de la résoudre et je viens résumer brièvement les résultats d'une série d'observations faites, l'année dernière, dans un certain nombre de plantations de Paris et dans le Jardin du Luxembourg pris comme terme de comparaison.

Laissant de côté la description de l'appareil et de la méthode employée, je me bornerai à appeler l'attention sur les points suivants :

1° *Les sols tassés sont moins aérés que les sols bitumés.*

Ce résultat est mis en évidence par les chiffres suivants :

LIEU DE LA PRISE D'AIR	DATE	PROFONDEUR	ACIDE carbonique.	OXYGÈNE
MARONNIERS.				
Sols bitumés avec grille.				
		mètres	p. 100	p. 100
Boulevard Saint-Germain .	28 mars.	0.50	0.00	20.60
		0.90	0.00	20.37
	3 mai. .	0.48	0.18	20.07
		0.75	1.15	19.78
Parvis Notre-Dame	25 avril.	0.50	0.00	20.66
		0.90	1.04	19.72
Sols tassés sans grille.				
Jardin du Luxembourg . .	29 avril.	0.40	4.87	15.14
		0.75	4.80	15.29
Avenue d'Antin	22 mai .	0.55	5.58	15.70
	22 mai .	0.60	5.44	15.64
PLATANES.				
Sols bitumés avec grille.				
Boulevard Saint-Martin . .	8 mai. .	0.50	0.00	20.78
		0.90	0.60	20.12

Sols tassés sans grille.

Boulevard Port-Royal . . .	9 mai. .	0.50	5.31	16.04
		0.90	5.95	15.63

ORMES.

Sols bitumés avec grille.

Boulevard Saint-Michel . .	3 juillet.	0.50	0.71	19.58
		0.80	0.87	19.12

Sols tassés sans grille.

Avenue des Champs-Élysées.	21 mai .	0.50	5.33	16.26
		0.90	5.84	15.93

2° *L'aération des sols couverts par le bitume est moindre que celle des sols protégés par une grille.*

Si le sol protégé par le bitume est soustrait au tassement, le renouvellement de l'air, ne pouvant s'opérer que par la faible surface couverte par la grille, peut parfois devenir assez faible.

Je citerai à ce sujet les chiffres suivants :

LIEU	DATE	CONDITION de la prise d'air.	PROFONDEUR	ACIDE carbonique.	OXYGÈNE
		ORMES.			
			mètres	p. 100	p. 100
Boulevard du Palais.	20 mai.	Sous la grille . . .	0.45	2.01	16.82
			0.90	2.62	16.78
		Sous le bitume à 1m,15 du bord de la grille.	0.36	3.81	15.33
			0.65	3.60	15.74
			0.90	3.19	15.86
	23 juillet.	Sous la grille . . .	0.50	1.03	17.86
			0.70	1.82	17.05
		Sous le bitume à 1 mètre du bord de la grille.	0.35	10.20	5.67
			0.70	9.09	7.16
		ROBINIER.			
Boulevard Diderot.	12 juillet.	Sous la grille . . .	0.50	2.71	17.70
			0.70	3.77	16.25
		Sous le bitume . .	0.35	4.94	14.91

3° *Dans des sols semblables, l'arrosage par les cuvettes situées au pied des arbres, diminue la perméabilité de la terre.*

L'arrosage par les cuvettes situées au pied des arbres a souvent l'inconvénient de déterminer une sorte de colmatage dans les régions superficielles ou à une certaine profondeur, et la circulation de l'air est ainsi notablement amoindrie. L'exemple suivant met ce fait en évidence.

LIEU	DATE	ÉTAT DU SOL.	PROFONDEUR	ACIDE carbonique.	OXYGÈNE
			mètres	p. 100	p. 100
Place du Châtelet.	23 juillet.	Sol compact très perméable. . .	0.45	0.96	19.17
			0.55	1.12	19.18
		Sol compact peu perméable, raréfaction considérable	0.50	3.23	16.71
			0.80	5.31	13.85

4° *L'aération du sol est très inégale dans les plantations des promenades de Paris. En certains points elle est suffisante ; en d'autres, elle est faible ou même parfois nulle.*

Dans certaines régions, le sol est aussi bien aéré que les sols agricoles les mieux travaillés, car la proportion d'acide carbonique atteint à peine 1 à 1,5 p. 100 et la quantité d'oxygène oscille entre 19 et 20 p. 100 : je signalerai dans ce cas le boulevard Saint-Michel, boulevard Saint-Germain, boulevard de la Contrescarpe, le boulevard du Temple, la place du Parvis-Notre-Dame, le Marché aux Fleurs, etc.

En d'autres points trop nombreux, l'aération du sol est incomplète, la quantité d'acide carbonique, ordinairement égale à 4 ou 5 p. 100, atteint souvent 7 à 8 p. 100 et même 13, 16 et 24 p. 100; la proportion d'oxygène oscille entre 14 et 15 p. 100; elle descend à 10, à 8 p. 100 et même à 3 et à 0 p. 100.

Le boulevard du Palais, certaines régions du boulevard Montparnasse, du boulevard de Port-Royal, du quai d'Orsay, des Champs-Elysées sont très mal aérés. En particulier au boulevard du Palais, en face la Préfecture de police, je n'ai pas trouvé d'oxygène dans le sol recouvert par le bitume, à 1 mètre du bord de la grille.

On le voit, l'aération du sol n'est pas toujours suffisante dans certaines régions des promenades de Paris, et si l'on songe que de nombreuses causes de dépérissement, inhérentes au séjour des villes, viennent encore affaiblir la végétation déjà languissante, on conviendra que le défaut d'aération doive attirer particulièrement l'attention.

On s'est préoccupé, sans avoir de données précises sur l'importance de l'aération du sol, de remédier aux inconvénients que présente, pour la végétation, un sol qui n'est jamais remué ou ameubli.

Parmi les systèmes employés, nous n'avons à signaler que les drainages d'arrosement réalisés, à 0 m,50 de profondeur, par un réseau de tubes en poterie ou par une série de rigoles en bois (système flamand). Le premier système est très défectueux, car les tubes en poterie sont brisés ou bouchés au moment où ils devraient servir, le second système est meilleur, mais il est d'une application trop récente pour qu'on puisse juger de sa valeur.

En tout cas, dans les remplacements qui se produisent au milieu des anciennes plantations, il n'y a souvent aucun système de drainage. En outre, jamais le drainage des parties profondes n'est réalisé et, comme le sous-sol est souvent imperméable, les arbres sont plantés dans de véritables caisses dépourvues de tout moyen d'aération et d'écoulement des eaux.

Le problème de l'aération du sol et, conséquemment de la circulation de l'eau, a reçu, à Vienne (Autriche), une solution ingénieuse dont nos praticiens pourraient s'inspirer.

Les tranchées ou les trous dans lesquels sont plantés les arbres renferment des troncs d'arbre (Pin ou Mélèze) dont les bases viennent s'engager dans les tubes en poterie servant à l'amenée de l'eau et situés dans l'intervalle des arbres. L'eau d'arrosage est versée dans un regard situé à égale distance de deux arbres et après avoir rempli les tubes en poterie, elle pénètre dans la terre en glissant le long des troncs d'arbre. Dans les premières années de la plantation, le sol n'est pas encore tassé et la circulation de l'eau est facile. En outre, les racines trouvant, à la surface des troncs d'arbre, une humidité constante,

se développent en grande quantité autour de ceux-ci et y forment un lacis très serré. Lorsque plus tard la perméabilité du sol diminue par le tassement, la substance ligneuse se décompose et laisse une masse qui devient d'autant plus spongieuse que la durée de la plantation s'accroît davantage ; la circulation de l'eau est donc toujours assurée, sans qu'on ait à craindre d'obstruction, puisque c'est la substance ligneuse ou la masse résultant de sa décomposition qui sert de véhicule à l'eau.

En résumé, l'absence de drainage des parties profondes, l'existence d'un drainage d'arrosement défectueux dans les anciennes plantations, qui oblige à amener l'eau par les cuvettes situées au pied des arbres, sont des causes de dépérissement qui, jointes au tassement produit par une circulation importante, ou à l'existence de revêtements bitumés, diminuent dans une très grande proportion la perméabilité du sol. L'atmosphère de ce dernier, devenue stagnante, s'appauvrit en oxygène, s'enrichit en acide carbonique, et les arbres sont exposés à l'asphyxie ou à la pourriture des racines causée par les anaérobies qui pullulent dans le sol.

Après cette communication, M. L. Mangin offre à la Société le mémoire qu'il vient de résumer, et intitulé *Etudes sur la végétation dans ses rapports avec l'aération du sol. — Recherches sur les plantations des promenades de Paris.* Extrait des Annales de la Science agronomique française et étrangère. — V[e] série, t. II, 1896.

M. le Président apprend à l'assemblée que M. Schneider, membre correspondant de notre Société, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

M. Schneider qui est un de nos compatriotes, est l'un des chefs de la maison Veitch, de Chelsea; il est connu par ses nombreuses et intéressantes publications horticoles et aussi comme président de la Société française d'Horticulture de Londres qui rend tant de services à nos nationaux. Cette nouvelle est accueillie par de chaleureux applaudissements.

L'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations de sociétaires et la séance est levée à 3 heures 45 minutes.

NOMINATIONS

Séance du 12 mars 1896.

MM.

1. Bernisson (Adolphe), horticulteur, grainier-fleuriste, 34, route de Fontainebleau, Gentilly (Seine), présenté par MM. Hébrard (A.) et Lambert (E.).

2. Cazin (Albert), juge au tribunal civil de Compiègne, rue des Cordeliers, à Compiègne (Oise), présenté par MM. de Maintenant et Bellair.

3. Chéron (Jean-Baptiste), propriétaire, à Liancourt-sous-Clermont (Oise), présenté par MM. Opoix (O.) et Bultel (G.).

4. Delmasure (Auguste), grands établissements d'horticulture de Roubaix-Tourcoing, à Tourcoing (Nord), présenté par MM. P. Lavignasse et Chatenay (A.).

5. Faguet, à Chevreuse (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jobert (Maxime), Perrier et Fichot (Ch.).

6. Gallot (François), jardinier chef chez Mme Hachette, au Plessis-Piquet, près Sceaux (Seine), présenté par MM. Bourré et Bauer.

7. Gluck (A.), consul général d'Haïti, à Paris, villa Beauséjour, à Louveciennes (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lecointe et Sallier (J.).

8. Guilleminot (Léon), ancien négociant, 67, rue Madame, Paris, présenté par MM. Geibel et Opoix.

9. Houdart (Emile), horticulteur, 18, rue de Paris, à Bagnolet (Seine), présenté par MM. Viard, Ligner et Vitry (D.).

10. Lecœur, cultivateur, à Limours (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hébrard (A.) et Hébrard (L.).

11. Liem (G.), fabricant d'appareils d'arrosage, 72, rue de Bondy, Paris, présenté par MM. Bergman père et Bergman (Ernest).

12. Nicod (Charles-Auguste), fleuriste, 83, boulevard Saint-Michel, à Fontenay-aux-Roses (Seine), présenté par MM. Billiard (Alexandre) et Moreau (Félix).

13. Polysu (Georges), ingénieur chimiste, directeur de fabrique d'acide sulfurique et d'engrais chimiques du Mans, 74, rue des Charmes, au Mans (Sarthe), présenté par MM. Chatenay (A.) et Huard.

14. Savart (Charles), horticulteur, 20, rue de Ménilmontant, à Bagnolet (Seine), présenté par MM. Ligner et Vitry (D.).

15. Touchet (Auguste, fils), jardinier, 32, avenue Brézin, à Garches (Seine-et-Oise), présenté par MM. Sallier et Demilly.

16. Wulveryck (Victor), propriétaire, vice-président de la Société régionale d'Horticulture du Nord, 113, avenue de Dunkerque, à Lille (Nord), présenté par MM. Saint-Léger et Chatenay (A.).

Dame patronnesse.

Gariel (Mme), 85, boulevard Haussmann, Paris, présentée par MM. Huard et Vitry (D.).

SÉANCE DU 26 MARS 1896

1. Assailly (Mme la vicomtesse d'), 12, rue Las-Cases, Paris, présentée pas MM. Huard et Chatenay.

2. Courau (Mme Ch.), 14, rue de la Garenne, Colombes (Seine), présentée par MM. Chatenay (Abel) et Defresne (H.).

MM.

3. Gauthier (Jules), propriétaire, 104, rue de Rivoli, Paris, présenté par MM. Cayeux, Le Clerc, Chatenay (A.), Liger et Hoïbian.

4. Guyon des Dignères (Raoul), cultivateur d'Œillets, à Pierrefitte (Seine), présenté par MM. Hoïbian, Liger et Couturier (E.).

5. Moretton (Philippe), fleuriste, 24, rue Marbeuf, Paris, présenté par MM. Cappe père et Cappe fils.

6. Roquet, marchand grainier, 2, quai de la Mégisserie, Paris, présenté par MM. Bornet (D^{r}), Opoix et Hariot.

7. Régnier (Charles), chef de culture chez M. Hahn, 6, quai du Quatre-Septembre, à Boulogne (Seine), présenté par MM. Bornet et Hariot.

NOTES ET MÉMOIRES

Rappel d'anciennes expériences sur la culture des plantes dans la mousse (1),

par M. le Dr D. Clos, correspondant de la Société.

La Société nationale d'Horticulture de France a reçu à diverses reprises des communications afférentes à la culture des plantes dans la mousse, et notamment en 1881, de la part de M. Emile Chaté (séance du 11 août), et de M. Bach (séance du 13 octobre (2).

Mais, dans les *Mémoires d'histoire naturelle* de Charles Bonnet, formant le tome troisième de la collection complète de ses œuvres (édit. de Neuchâtel, 1779-1783, 18 vol. 8°), il en est deux, remontant juste à un siècle et demi, sous ce titre : *Expériences sur la végétation des plantes dans d'autres matières que la terre et principalement dans la Mousse*, pp. 203-262. La Société me permettra de les rappeler ici brièvement.

« L'idée de faire venir des plantes dans la Mousse, dit le savant naturaliste et philosophe de Genève, n'est pas de moi; c'est une découverte qui a été faite à Berlin, et dont j'ai été informé par une lettre de M. Formey de l'Académie des sciences de cette ville à une personne de ma connaissance...; ce fut sur la fin d'avril 1746 qu'on me fit part de cette lettre; je ne différai point à répéter l'expérience...

Dès le commencement de mai, je remplis donc de Mousse plusieurs vases de différentes grandeurs : dans les uns je semai du Blé, de l'Orge, de l'Avoine, des Pois, des Haricots; je plantai dans les autres des boutures de vigne. J'eus soin de faire la

(1) Déposé le 13 février 1896.

(2) Voir ce *Journal*, pp. 502-504, 648-650, et aussi le numéro de janvier 1896, où il est question, pp. 91-93, du *Greffage de la Vigne dans la Mousse sans ligature*.

même chose dans des vases pleins de terre, afin de pouvoir juger de la différence des progrès et des produits.

En moins de huit jours, l'Orge semé dans la Mousse avait crû de deux pouces; les autres graines levèrent pareillement et firent beaucoup de progrès, le Blé seul ne réussit pas...

La différence entre les progrès des graines semées dans la Mousse et ceux des graines semées dans la terre, ne fut pas d'abord bien sensible; mais elle le devint davantage par la suite; elle se fit surtout remarquer dans les Haricots; ceux de la Mousse devinrent, à mon grand étonnement, beaucoup plus beaux que ceux de la terre... »

TABLE DE COMPARAISON

Temps de maturité.

	Mousse.	Terre.
Phaseoles.	Le 13 août.	Le 18 août.
Pois . . .	Le 29 juillet.	Le 23 juillet.
Orge . . .	Le 14 et le 30 septembre.	A la fin d'août et le 14 sept.
Avoine . .	Le 17 août.	Le 22 juillet.

Produits d'un grain.

	Mousse.	Terre.
Phaseoles	7	3
Pois	14	7
Orge	93	32
Avoine	90	36

Longueur de la plus grande tige.

	Mousse.	Terre.
Pois	3 pieds 1 pouce.	2 pieds 9 pouces.
Orge	1 pied 6 pouces.	1 pied 8 pouces 1/2.
Avoine	1 pied 9 pouces.	1 pied 6 pouces.

Nombre de tuyaux sortis d'un grain.

	Mousse.	Terre.
Orge	10	2
Avoine	6	3

Il résulte de ce tableau : « 1° que les graines qui ont été semées dans la Mousse parviennent plus tard à maturité que celles qui

ont été semées dans la terre; 2° que les tiges de celles-là sont communément plus longues que les tiges de celles-ci; 3° que chaque grain des premières pousse un plus grand nombre de tuyaux que chaque grain des dernières; 4° que le produit de celles-là est aussi plus considérable que le produit de celles-ci. »

Mais l'auteur se hâte d'ajouter que ce serait pécher contre la logique que de tirer des conclusions générales d'une seule expérience, et qu'il se propose de répéter ces essais dans la suite et d'en mieux assurer le succès. Il fait remarquer qu'une des qualités de la Mousse est de retenir longtemps l'humidité et de n'en retenir que ce qui est nécessaire pour la végétation, ajoutant: *la Mousse, quelque pressée qu'elle soit, donne toujours un libre accès à l'air dans son intérieur. On a beau arroser la Mousse fréquemment, il ne lui arrive point comme à la terre de se durcir. Par une suite du même principe, les racines doivent pénétrer beaucoup plus aisément la mousse que la terre; elles doivent s'y diviser et s'y subdiviser davantage.*

« J'invite surtout les Fleuristes à semer dans la Mousse; elle m'a donné des Œillets aussi beaux que ceux qui ont été nourris de la meilleure terre et dont l'odeur était extrêmement relevée. Je pense que la plupart des Oignons s'en accommoderont; j'en juge par les essais que j'ai commencé de faire sur ceux de Tubéreuse, de Hyacinthe, de Tulipe, de Narcisse et de Jonquille. J'ai aussi mis à la même épreuve la Renoncule et l'Anémone... les fleuristes peuvent se promettre d'obtenir de la Mousse de nouvelles variétés.

Reprenant plus tard ces expériences, Bonnet écrit de la Tubéreuse: « Je vis cette plante s'élever dans la Mousse pure à près de quatre pieds de hauteur, et y porter quarante cloches d'une beauté et d'un parfum admirables. Je n'avais jamais eu dans la meilleure terre d'aussi belles Tubéreuses...

J'avais élevé dans de la Mousse pure un Poirier, un Prunier, un Cerisier, un Pêcher. Tous ces arbres avaient paru s'y plaire; tous y avaient fait des progrès considérables; et en 1754 j'eus le plaisir de cueillir sur les arbres des trois premières espèces de très bons fruits. Des Orangers qui languissaient dans la terre, reprirent dans la Mousse une nouvelle vie. »

L'auteur fait remarquer que la décomposition de la Mousse employée s'opère au bout de deux ou trois ans, laissant ainsi des vides dans lesquels les racines sont à nu et en souffrance, et qu'il faut avoir soin de la presser de temps en temps, afin de lui conserver une certaine consistance, d'autant plus fortement que les plantes exigeront une terre moins légère ; enfin qu'il est bon de remplacer par de nouvelle Mousse le terreau provenant de la décomposition de la première.

J'omets, pour cause de brièveté, et comme moins importantes, les expériences portant sur la culture de la Vigne dans la Mousse.

Causerie sur Biskra et ses environs, et sur la plaine d'El-Outaia (1),

par M. Léon Duval (*Suite*) (2).

Parler de Biskra et ne pas parler du jardin de M. Landon serait un crime de lèse-horticulture; les voyageurs les moins enthousiastes, les moins connaisseurs en plantes ont maintes fois exalté leur admiration pour ce superbe jardin. En ce qui me concerne, j'avoue qu'aujourd'hui encore, à plus d'une année de distance, j'ai toujours devant mes yeux le spectacle grandiose de ces végétaux de la flore tropicale qui atteignent là des proportions énormes et dont certains sont de véritables raretés. Sur la route de Tougourt, M. Landon a créé ce parc plein d'ombre et de calme où l'eau coule avec une abondance et un pittoresque charmant; les allées, savamment tracées, sont bordées de Bambous aux tiges élancées, de Bombax (*Chorisia speciosa*), de *Dracæna*, et d'une série de plantes variées, toutes plus charmantes les unes que les autres. Un délicieux petit bâtiment de style mauresque est envahi par un *Bougainvillea*, dont les bractées, d'un rose éclatant, forment un bouquet que le soleil rend éblouis-

---

(1) Déposé le 26 mars 1896.

(2) Voir cahier de février, p. 112.

sant, se détachant sur un fond de verdure légère formé de feuillage du *Bambusa aurea*.

A chaque pas on trouve un arbre intéressant, c'est le Figuier des pagodes (*Ficus religiosa*), énorme, dont le tronc bizarre nous retient pendant de longs instants. Qu'on se figure de grandes draperies souples, légèrement ondulées, réunies en faisceaux; il est fort difficile de décrire cet aspect et certes ces arbres doivent arrêter constamment les visiteurs, car leur aspect est bien étrange! Une large terrasse est plantée de *Phœnix* et de Gommiers, on y jouit d'un coup d'œil superbe sur l'oasis du vieux Biskra: de-ci de-là, des touffes d'*Hibiscus Rosa sinensis*, couvertes de leurs grandes fleurs rouges, jettent une note brillante sur le fond vert foncé de leur feuillage luisant. Des Lauriers-roses de 8 à 10 mètres de hauteur sont tout prêts à épanouir leurs nombreux bouquets de fleurs. Plus loin, ce sont des *Metrosideros* aux proportions énormes; des *Musa* de toute beauté dressent leur tige couronnée de feuilles d'une ampleur inusitée. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est sans contredit les *Latania borbonica*, qui ont ici une ampleur tout à fait surprenante, et dont le feuillage, d'un vert intense, a pris des dimensions considérables qui les fait ressembler à des plantes cultivées en serre chaude. C'est tout à fait curieux de voir ces beaux Palmiers, sans aucune tache, frais, vigoureux et de forme parfaite, émerger du fouillis des grands arbres comme d'immenses écrans.

Les *Cocos* n'y sont pas moins beaux, nous y avons admiré quelques exemplaires de *Cocos Datil*, d'une force peu commune et d'une vigueur telle qu'ils laissent derrière eux tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Leur frondaison énorme, d'un vert intense, forme un bouquet compact de 25 ou 30 longues feuilles gracieusement arquées. C'était pour nous un ravissement dont nous ne pouvions nous lasser, et nous y sommes revenu à plusieurs reprises. En somme, ce jardin très visité, très admiré, est une des plus belles choses qu'on puisse voir dans ce coin d'Algérie créé par un homme de beaucoup de savoir et de goût. Tel qu'il existe actuellement, il jouit d'une réputation universelle qui ne fait que croître et avec raison; il nous sera

ici permis d'adresser une prière à M. Landon, qui a déjà tant fait pour la science et pour l'horticulture en créant cet admirable Eden : c'est d'achever son œuvre en plantant encore à Biskra d'autres végétaux qui pourront y prendre de belles proportions notamment dans le genre Palmier. Il y aura là de bien belles expériences à tenter et ce serait bien intéressant pour les horticulteurs de l'Europe, et même du monde entier, de pouvoir trouver à Biskra des points de comparaison sur la végétation de certains végétaux, étant donné que tout s'y prêterait admirablement : climat, sol, eau, etc., sans compter l'extrême amabilité du propriétaire, qui est devenue proverbiale, et auquel, en notre nom personnel, nous adressons ici nos plus sincères remerciements et nos félicitations chaleureuses pour le plaisir que nous avons trouvé à passer de longues heures dans son *idéal paradis* de Biskra.

Quitter Biskra sans monter au col de Sfa, cela n'est guère possible, car c'est de ce point qu'on a la satisfaction de voir l'horizon s'étendre et se fondre dans une buée transparente donnant absolument l'illusion de la mer. Cette impression est tellement vive et tenace que, même devant la réelle impossibilité du fait, on persiste quand même à en ressentir l'impression ; du reste, nos braves troupiers d'Afrique l'ont éprouvée bien avant nous, il y a quelque quarante ans, à ce point qu'il fallut leur faire faire une longue étape pour les convaincre de leur erreur. De ces hauteurs, l'œil du voyageur peut embrasser un vaste panorama, dont la grande plaine d'El-Outaïa est le sujet principal. Cette plaine de 30,000 hectares, paraît fermée de tous côtés par des montagnes ; en réalité, l'erreur n'est pas grande, car on y pénètre au nord par une vallée très étroite, celle de l'Oued-El-Kantara, et l'on n'en peut sortir que par une, appelée le *Col des chiens*.

Cette admirable plaine est peu connue de la plupart des Européens, et il nous est très agréable de pouvoir donner quelques détails qui seront sans doute utiles, dans l'avenir, à ceux qui désireront diriger leurs pas dans ce pays si beau ou à ceux qui voudraient y tenter la fortune...

La plaine d'El-Outaïa voit déboucher l'Oued Bogatou qui sort

de gorges très profondes vers l'est. L'Oued Bogatou vient des environs de Beni-Ferrah, qui est bien un des villages les plus curieux qu'il soit possible de voir; en effet, on y remarque des jardins étagés sur une longueur de 4 ou 5 kilomètres, il y a là de nombreuses sources d'eau fraîche, qui servent à irriguer en été ces jardins, dont le pays avoisinant, quoique riche, a un aspect sauvage et produit un contraste frappant avec ces superbes jardins.

Quoique Beni-Ferrah soit seulement à 50 kilomètres de Biskra, il y pleut fréquemment, et il y neige même, tandis que dans la grande plaine d'El-Outaïa, située à environ 30 kilomètres, il y pleut rarement et il n'y neige jamais.

Les eaux de l'Oued Bogatou n'arrivent dans la plaine qu'à la suite d'orages ou de fonte de neige, et cependant il y a de l'eau en tout temps.

Les terrains irrigables par les eaux de cet Oued sont ensemencés chaque année en Orge, Escourgeon et en Blé; il suffit de remuer un peu la terre et qu'une crue survienne pour ensemencer, et avec quelques pluies au printemps, la récolte est splendide; elle tient même du prodige!

Et dire que la quantité de terrain arrosé n'est guère que de 500 hectares attenant pour partie à la halte du chemin de fer, appelée Ferme-Dufour. Ces terrains sont cultivés par des Arabes appelés *Ouled-Zian*, ceux-ci vivent sous la tente.

Rien n'est plus beau que la vallée de l'Oued Abdi, qui se trouve à côté et au-dessous. Cet Oued prend sa source dans les sommets de l'Aurès et sa vallée est superbe lorsqu'on la parcourt à l'automne; alors le lit de l'Oued est à sec, et à droite et à gauche se trouvent de magnifiques jardins sur une longueur de près de 50 kilomètres. Ces jardins, admirablement cultivés, sont irrigués au moyen de l'eau de sources jaillissant au bord de la rivière et fort habilement captées par les Romains! Des villages régulièrement bâtis en pierres à flanc de coteau, correspondent à chaque source et sur chaque rive; les jardins contiennent, comme légumes, des Melons, des Courges, des Piments, des Tomates, des Oignons et des Pommes de terre.

Comme arbres, des Abricotiers séculaires, des Pêchers, des

Noyers, des Figuiers, des Grenadiers, des Oliviers, des Mûriers et le tout littéralement envahi, couvert de Vignes aux grappes rouges et vermeilles, de l'effet le plus splendide !

Nous n'en finirions pas, si nous voulions tout vous dire sur cette plaine d'El-Outaïa, et de cette région véritablement merveilleuse. Nous vous étonnerons sans doute quand nous vous dirons que son sol est formé d'une couche d'alluvions à base de calcaire, d'une épaisseur moyenne de 10 à 12 mètres. Les puits, d'une profondeur de 15 à 18 mètres, donnent une eau excellente et fraîche, tandis qu'à Biskra l'eau des puits est à 35 mètres avec une température de 30 degrés.

Si on voulait dépenser seulement quelques milliers de francs, pour le barrage, on augmenterait le débit de l'eau de plus du double. Car il paraît certain que du temps des Romains, la plaine entière était cultivée et par conséquent irriguée.

En résumé, Biskra et ses environs constituent une contrée excessivement intéressante et digne de toute l'attention des pouvoirs publics comme aussi des courageux Français qui cherchent souvent ailleurs ce qu'ils ont tout près. Si notre très modeste causerie pouvait tomber sous les yeux de ces braves et excellents compatriotes trop enclins à croire que pour coloniser il leur faut aller bien loin au delà des grandes mers, et les décider à jeter les yeux sur cette partie de l'Algérie, nous serions bien heureux d'avoir pu contribuer à la prospérité toujours croissante de notre belle colonie. Qu'on nous permette, avant de terminer, de remercier de tout notre cœur, notre excellent ami, le capitaine Baronnier, car c'est à lui que nous devons les nombreux détails concernant les pays dont nous venons de causer, et sur lesquels nous attirons tout particulièrement l'attention de nos compatriotes.

RAPPORTS

Sur les parcs de Dulamon et de Bourran, créés par M. L. Le Breton, architecte-paysagiste, à Orléans (Loiret).

M. Eug. Deny, rapporteur.

La Société nationale d'Horticulture de France m'a fait l'honneur de me désigner, au mois d'octobre dernier, pour aller examiner et donner mon appréciation sur les importants travaux de deux parcs de la région bordelaise, exécutés par notre collègue, M. L. Le Breton, architecte-paysagiste.

Je devais, dans cette visite, me réunir à d'autres délégués de Bordeaux, et former avec eux la commission d'examen.

Cette commission fut ainsi composée :

MM. Martin-Cabuzac, président de la Société d'Horticulture de la Gironde, de Treyeran, vice-président de ladite Société, et tous deux membres de la nôtre ;

MM. Obissier, trésorier de la Société de la Gironde, Jansen, jardinier-chef de la ville de Bordeaux, Wideman, délégué de la Société philomathique de Bordeaux, E. Deny, votre délégué, chargé du rapport de la commission.

Il est toujours agréable de pouvoir constater la marche progressive de l'art des jardins, et l'intérêt qui lui est porté en France depuis un demi-siècle. Aussi est-ce avec un plaisir nouveau que nous parlerons des deux parcs que nous avons eu le plaisir de visiter.

L'évolution constante de l'art des jardins, qui semble maintenant avoir mis à notre portée les éléments nécessaires à l'établissement définitif des principes à observer, a été marquée par une période très intéressante. Cette période est celle qui a précédé l'exécution des grands travaux d'embellissement de la ville de Paris, et qui a mérité d'être appelée la seconde Renaissance de l'art des jardins.

(1) Déposé le 13 février 1896.

Elle eut comme principaux interprètes les paysagistes habiles que M. Alphand, alors chargé de la direction générale des travaux, sut s'adjoindre comme collaborateurs.

Le genre nouveau, préconisé par ces premiers apôtres de l'art paysager moderne, avait été lancé dans la voie qu'il devait suivre désormais, par G. Thouin qui, en 1819, publia un ouvrage resté depuis le document le plus caractéristique des tendances de l'époque. Depuis, la civilisation a contribué à donner à toute chose une tournure nouvelle. Avec la propriété de plus en plus restreinte, on chercha à donner aux jardins un caractère plus conforme à nos goûts et à nos besoins.

D'intéressantes études faites dans cette voie, ont fait naître de nouvelles idées qui, épurées et mises en pratique par quelques-uns, ont servi à fixer définitivement la méthode nouvelle, celle qui consiste aujourd'hui à réunir, dans un espace relativement restreint, les scènes les plus variées, réservées exclusivement autrefois aux grands domaines. Cet assemblage de choses contribua surtout à mettre en harmonie le tracé des allées avec les principaux tableaux du paysage.

On remplaça le luxe des décorations architecturales qui trônaient autrefois dans les jardins riches, par des décorations florales et des plantations exotiques bien plus riches encore.

De même les édicules à silhouette pittoresque prirent place dans nos scènes paysagères et servirent à les orner.

Les importants travaux d'embellissement qui eurent lieu à Paris à partir de 1852, trouvèrent un écho en province. C'est là que nous trouvons M. Le Breton commençant ses essais et s'inspirant des idées de ses devanciers.

Comme nous le verrons plus loin, le caractère prédominant des œuvres de M. Le Breton se ressent beaucoup du tracé préconisé par Thouin.

Les deux parcs que nous avons eu le plaisir de visiter, sont d'une grandeur de conception remarquable. Leur auteur a pu donner libre cours à son talent d'artiste, sans être arrêté par toutes les considérations secondaires qui entravent souvent les plus heureuses conceptions.

Le parc de Dulamon, près Blanquefort, arrondissement de

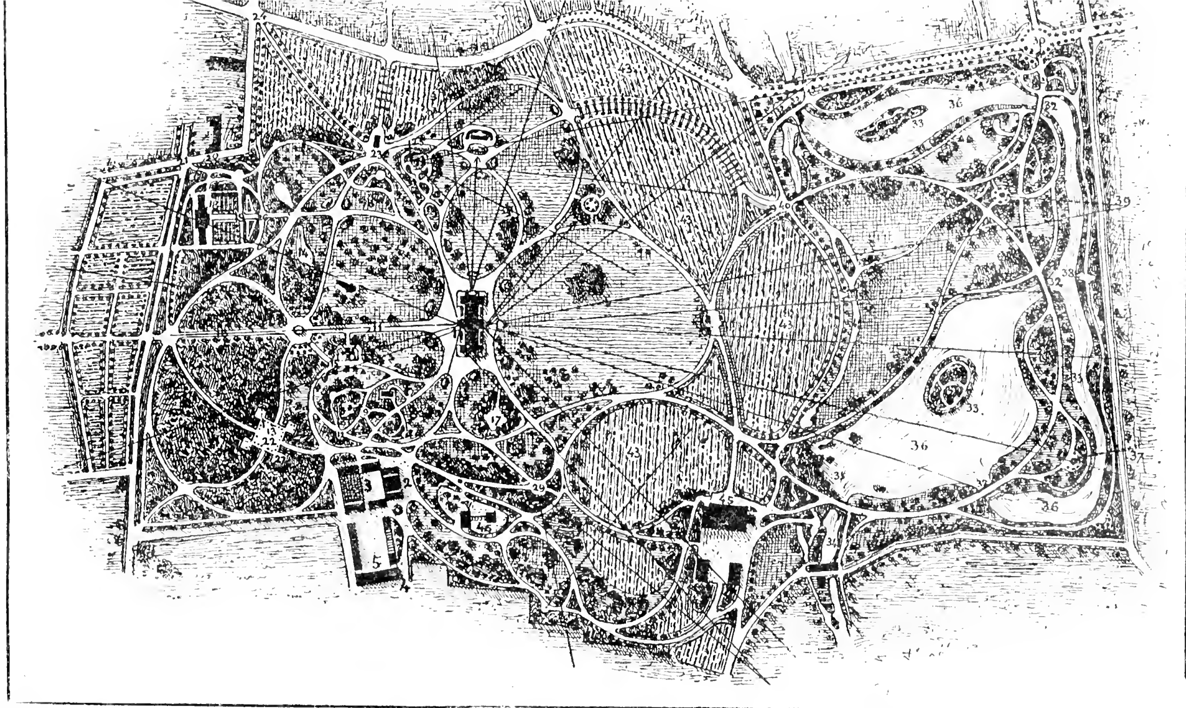


Fig. 7. — PARC DE DULAMON.

Légende : 1, château ; 2, communs ; 3, chais ; 4, grille du Tailland ; 5, hangar ; 6, parc aux poulains ; 7, parc aux cerfs ; 8, parc zoologique ; 9, salle du gros chêne ; 10, réservoir ; 11, salle de la volière ; 12, pont aérien ; 13, gymnase ; 14, vivier ; 15, volière ; 16, avenue de Tilleuls ; 17, tennis ; 18, serres ; 19, fleuriste ; 20, cour et dépotoir ; 21, porte de service ; 22, salle de danse ; 23, chalet du jardinier ; 24, grille de Blanquefort ; 25, labyrinthe ; 26, terrasse de Magnolias ; 27, chevaux de bois ; 28, tir à la carabine ; 29, édicules divers ; 30, grille d'honneur ; 31, pavillon du garde-concierge ; 32, ponts ; 33, îles ; 34, barrage-déversoir ; 35, grottes ; 36, lac et rivière ; 37, grande salle ; 38, débarcadère ; 39, salle de Diane ; 40, ruines de Roquette ; 41, canal de déviation ; 42, saut de loup ; 43, coteau de Vignes ; 44, dépendances ; 45, vacherie ; 46, poulailler.

Bordeaux, a une superficie de 80 hectares environ. Cette propriété s'étend sur le flanc d'un coteau et sur un plateau peu élevé. Les ressources naturelles du lieu ont sensiblement facilité la tâche du paysagiste qui, nous le verrons, a su tirer parti de tout ce qui pouvait contribuer à rendre le parc intéressant.

La forme naturelle du sol, assez mouvementée, se prête très bien à une conception paysagère. De plus, M. Le Breton a su conserver au domaine son côté viticole et joindre ainsi l'agréable à l'utile.

Le château de Dulamon est construit sur le plateau, et jouit de nombreuses vues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la propriété, à cause de sa position privilégiée qui lui permet de dominer les environs.

Divers points du parc jouissent du même avantage, et sont combinés de façon à servir de point de vue.

Le parc d'agrément se trouve coupé en deux parties, par une longue bande de terrain plantée en Vignes. Cependant, le tracé des allées n'est pas modifié pour cette raison, et, vue du château, la partie basse du parc apparaît, sans qu'on se doute que le flanc du coteau est occupé par des vignobles, ceux-ci étant cachés par la crête du coteau.

La partie basse où se trouvent les eaux, est limitée à l'est par la route de Bordeaux, et au midi par un chemin public. Le terrain est moins irrégulier dans cette partie que dans le reste du parc, ce qui a permis de créer des scènes aquatiques nombreuses et largement conçues.

Quant à la partie nord de la propriété, elle est couverte de bois de belle venue, traversée par des allées ombragées, chose très appréciable dans la région bordelaise.

De ce côté également, la propriété est limitée par une route importante, bordée à l'extérieur par des vignobles. L'entrée principale se trouve sur la route de Blanquefort à Bordeaux.

Une grille d'honneur part du carrefour, dit de Dulamon, et précède l'allée principale. A gauche de l'entrée, apparaît le pavillon du concierge, entouré de plantations ; de là on aperçoit les ruines grisâtres d'un pont pittoresque, se dessinant sur un fond sombre de massifs épais.

Si on suit l'allée principale, qui passe non loin de la rivière artificielle, on traverse une île de grande étendue en passant sur deux ponts de forme différente et on arrive au centre de la partie la plus pittoresque du parc.

Une petite rivière naturelle à pente rapide traversait seule autrefois la propriété. Son débit étant assez important, M. Le Breton eut l'idée de s'en servir pour créer de belles cascades se déversant dans un grand lac creusé dans la partie basse du terrain. A cet effet, il dévia plusieurs petits affluents qui vinrent déverser l'eau, soit directement dans la grande pièce d'eau, par un barrage surmonté d'un pont, soit à l'intérieur d'une grotte gigantesque. Cette grotte constitue la plus grande curiosité du parc de Dulamon.

Le détail de son exécution demanderait à lui seul un volume, si on voulait s'étendre sur la façon dont le travail a été exécuté d'après les plans de l'architecte. Les proportions sont telles que l'harmonie d'ensemble du paysage ne se trouve pas dérangée. Si on avait tenté de construire une grotte de ce genre sur le bord d'une petite rivière, l'effet produit eût manqué du naturel indispensable à ces sortes de compositions et on n'aurait réussi qu'à produire une œuvre grotesque.

Tel n'est pas le cas des grottes de Dulamon, car l'étendue de la pièce d'eau principale et de la rivière qui semble l'alimenter est proportionnée à la grandeur de la grotte elle-même et l'on comprend que l'une a été faite pour l'autre.

La promenade que l'on peut faire en bateau est de deux kilomètres environ, aussi les voûtes des divers ponts jetés sur la rivière artificielle sont-elles suffisamment élevées au-dessus du niveau de l'eau pour permettre le passage d'un canot. L'accès des grottes elles-mêmes est possible aux embarcations à voiles et rien n'est plus pittoresque que de glisser doucement entre les colonnades de stalactites et stalagmites. Comme sous toutes les voûtes élevées, la voix est répétée par de lointains échos, et la lumière entrant à flots par les larges ouvertures produit de vifs contrastes de clairs-obscurs sur les roches saillantes. Des sources naturelles suintant entre les rochers et coulant le long des stalactites viennent tomber dans le lac, tandis que des plantes

aquatiques enveloppent çà et là de leur parure verte un vieux tronçon d'arbre mort ou un rocher fissuré.

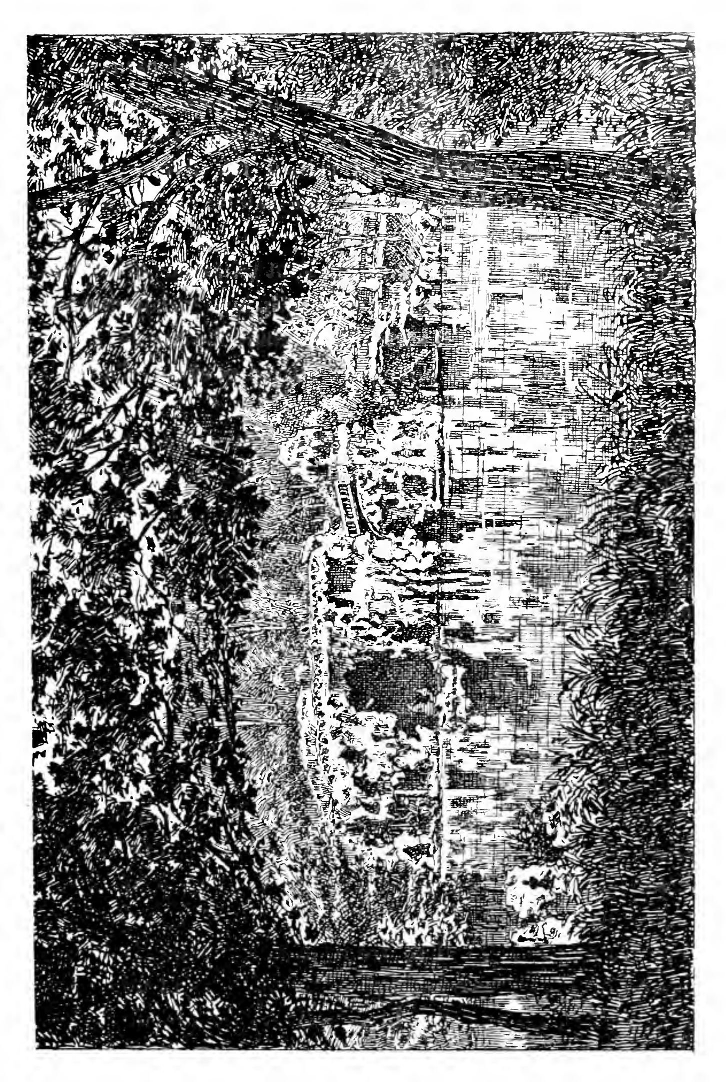


FIG. 8. — VUE DES GROTTES DU PARC DE DULAMON

On pénètre dans les grottes par un chemin de rochers partant de la grande allée de promenade qui passe au-dessus.

Le promeneur s'engage dans de sombres galeries, traverse des ponts rustiques en bois et peut dès lors, perdu entre les rochers, contempler l'intérieur de la grotte.

Une autre entrée plus large, se trouve à l'ouest, elle prend naissance sous un tunnel en rochers et conduit également le promeneur dans l'intérieur de la grotte par des passages obscurs, des ponts escarpés et des galeries qui semblent taillées dans le roc lui-même. Les passerelles qui relient les diverses masses rocheuses permettent de monter sur une galerie établie à 8 mètres au-dessus du niveau de l'eau.

Les passages pratiqués en tous sens sont tellement nombreux, qu'à la première visite, le promeneur se trouve perdu dans un véritable labyrinthe dont il sort difficilement. Le bas des grottes est aménagé spécialement pour permettre aux canots d'accoster et de débarquer les passagers.

Au fond d'une galerie, des aquariums très bien construits sont égayés par de frétillants poissons aux écailles argentées et de tous côtés les eaux filtrant entre les rochers, remplissent la grotte d'un murmure plein de charme.

Enfin, dans l'intérieur d'une roche très élevée et qui surplombe, on a ménagé un kiosque-boudoir, auquel on accède par un pont coquet s'avançant hardiment au-dessus des rochers.

De ce kiosque, on domine toute la partie basse du terrain et les plantations du bord des eaux apparaissent sous leurs aspects les plus pittoresques.

Une galerie très élevée et indépendante des autres se trouve en communication directe avec les sentiers extérieurs. A l'intérieur sont ménagées des ouvertures permettant à la vue de s'étendre sur le lac.

Vues des petites îles qui se trouvent à une cinquantaine de mètres de distance sur le lac, les grottes produisent un effet des plus agréables. Leur masse blanchâtre se reflète dans l'onde transparente, double leur volume et, déformant leur silhouette, forme un tableau des plus imposants.

On se fera une bien faible idée de l'importance de ces grottes, même en sachant que 6,000 mètres cubes de moellons ont été

employés dans leur construction et que 40,000 kilogrammes de fer ont servi à former la charpente des masses.

Les voûtes en briques qui soutiennent toutes ces roches, sont formées de pleins-cintres très solides de 10 à 12 mètres de largeur. Le tout est appuyé sur le bas du coteau et surmonté de plantations appropriées.

La promenade à pied au bord de la rivière et des lacs est facilitée par les nombreux sentiers qui les côtoient.

Non loin des grottes, un embarcadère invite à la promenade sur l'eau, puis des ponts divers permettent l'accès des îles.

L'un d'eux, dit *Pont aérien*, est formé d'une passerelle légère d'une seule arche longue de 25 mètres et ayant 9 mètres de flèche.

Cette construction hardie est rendue plus grêle encore par le voisinage immédiat des grands arbres qui semblent la protéger sous leur manteau de verdure.

Deux autres ponts sont également dignes d'une mention spéciale. Le premier a 30 mètres environ. Formé de deux arches élevées et d'un pont-levis en bois, il se trouve à l'entrée de la propriété. Une voûte en ruines se dresse à l'une de ses extrémités. Elle est très réussie, et donne à ce point du parc un caractère quelque peu moyen âge.

Le second pont, dit du *Moulin noir*, passe par-dessus le barrage duquel les eaux de la rivière ancienne se déversent dans le lac. Ce pont, mi-maçonnerie et mi-rochers artificiels, est d'un effet très pittoresque. De vieux Saules l'accompagnent de chaque côté et complètent la scène aquatique.

Le côté des constructions pittoresques de Dulamon est complété par un kiosque chinois à la toiture bizarre, édifié à l'extrémité d'une terrasse.

Ce kiosque est en imitation de bois grume, les interstices remplis de mosaïques de briques sur champ forment un ensemble original.

Si nous nous transportons du côté du château, nous remarquons une longue avenue rectiligne tracée dans l'axe de la façade nord. Cette avenue présente une particularité intéressante. Elle s'étend sur une longueur de plus de 500 mètres avec

15 mètres de largeur à son départ du terre-plein et, diminuant progressivement, elle arrive à n'avoir plus que 2 mètres à son extrémité.

Cette disposition spéciale a été employée dans le but de tromper l'œil et d'augmenter fictivement sa longueur.

Un grand bassin avec jet d'eau se trouve placé vers son milieu et l'autre partie de l'allée s'enfonce dans le bois.

Toute la partie nord du parc est formée de massifs forestiers dont certains groupes isolés se détachent irrégulièrement pour varier les plans en laissant entre eux un libre passage aux vues dirigées sur l'extérieur. Au milieu du bois, une grande salle de danse sur un tertre de gazon. Cette salle comporte quatre petits pavillons affectés à des jeux divers.

Au nord-ouest, près de la porte de service, sont installés les serres de culture et le fleuriste au milieu duquel s'élève une vasque-fontaine artistique. A l'ouest, on remarque également des serres hollandaises établies sur une terrasse dominant l'orangerie. Non loin de là, une petite éminence du terrain a été agrémentée de rochers, cascades, labyrinthe, etc., d'où l'on peut jouir de très jolies vues sur l'intérieur du parc.

Les abords du château sont plantés de corbeilles de fleurs toujours très bien entretenues et formant sur le tapis vert des pelouses, les plus agréables contrastes.

A l'est du château et parmi les massifs d'arbres isolés, on a réservé une place à un petit parc zoologique dans lequel le propriétaire se plaît à élever quelques animaux intéressants.

Nous ne saurions arrêter là notre rapport sur le beau parc de Dulamon, sans faire l'éloge des plantations, en général très bien comprises et de très belle venue.

Le parc de Bourran, situé près de Mérignac, non loin du parc de Dulamon, a fait l'objet de la seconde visite de la commission. Conçu également dans le style paysager, ce parc fait partie d'un domaine de vignobles. Le relief du sol est moins accidenté que celui de Dulamon, mais l'ensemble de la conception, le place au premier rang parmi les plus belles propriétés de la région bordelaise.

Comme dans le parc de Dulamon, M. Le Breton a su tirer des

circonstances naturelles, des effets paysagers charmants, et cela dans des conditions économiques qui font honneur à son talent d'architecte.

Les grands bouleversements de terrain nécessitent toujours beaucoup de travail, et les effets produits sont presque toujours inférieurs à ceux que le site naturel eut donné après quelques transformations peu coûteuses.

La conception de l'ensemble du tracé de M. Le Breton a déjà été envisagée par nous précédemment, nous n'y reviendrons plus. Nous ferons remarquer, cependant, que la grande allée de ceinture qui englobe le lac, est largement conçue et bien appropriée à l'ensemble du paysage.

Le parc de Bourran comporte deux parties assez distinctes. L'une, située à l'ouest, est remarquable par la minutie de sa composition toute pittoresque. Au contraire, celle située à l'ouest est plutôt d'un aspect paysager grandiose par l'étendue de ses pelouses et la surface occupée par les eaux du grand lac.

Le château se trouve placé sur le coteau et non loin de la route de Mérignac à Bordeaux. Deux grilles d'honneur donnent accès sur un parterre à la française précédant l'habitation, soutenue par une vaste terrasse. De cette terrasse, rayonnent les principales vues sur les points les plus remarquables du parc, et notamment, sur les eaux du lac. Les vallonnements méritent une mention spéciale pour la façon dont ils sont réglés par rapport au mouvement naturel du sol et des plantations.

Le lac, alimenté par une rivière naturelle, entoure trois îles. La plus grande est reliée aux berges par une passerelle suspendue sur des culées de rochers. Sa hauteur est de 4 mètres environ au-dessus de l'eau et sa largeur de 10 mètres.

La rampe est en bois rustique du meilleur effet. L'une des pointes de cette île est agrémentée par un temple dédié à Flore, c'est un très joli petit édicule entouré de corbeilles de fleurs éblouissantes.

Sur la berge opposée, un embarcadère architectural s'élève entouré de grands arbres. Non loin de là, sur la grande allée carrossable, un grand pont à trois arches traverse la rivière.

Ce pont se termine par une porte en ruines artificielles très

réussies, une croix en pierre couronne le parapet et deux statues ornent l'entrée opposée. L'entrée ouest du parc a lieu par une porte gothique en ruine qui est très curieuse. Cette porte est l'ancien porche d'une vieille chapelle historique de la région. Elle a été transportée et reconstituée sous la direction de M. Le Breton et elle produit le plus heureux effet. Nous avons remarqué dans l'axe du portail un superbe Micocoulier de Provence (*Celtis australis*) conservé malgré sa fâcheuse situation par rapport à l'entrée, à cause de sa beauté et de sa rareté dans la propriété. L'allée d'arrivée est rectiligne sur une certaine longueur de son parcours. Elle passe non loin des différentes sources naturelles qui alimentent un petit ruisseau, lequel passe sous un vieux moulin et de là se déverse dans un ravin rocheux par une cascade très réussie.

Cette cascade artificielle est formée de gros blocs de rochers plats et disposés tels qu'on les trouve par strates dans les carrières du pays. L'eau se précipite en nappes transparentes, pour suivre le ravin qui la conduit dans le grand lac du parc.

Cette partie de la propriété est très pittoresque et rien n'a été négligé pour en augmenter le caractère sauvage.

M. Le Breton, qui est l'un des doyens de nos paysagistes actuels, exerce depuis plus de cinquante années son art, avec une autorité incontestable. Ses œuvres, très nombreuses en France, sont toutes empreintes d'un véritable goût artistique.

S'inspirant des beautés de la nature, il a su les reproduire avec talent.

Une de ses préoccupations essentielles a toujours été une tendance à tirer un parti économique des éléments naturels dont il disposait. Les tâtonnements, qui sont toujours coûteux et nuisent au résultat final, ont trouvé en lui un adversaire convaincu. En effet, tous ses travaux sont raisonnés sur plan avant d'être commencés. C'est ainsi, que nous avons pu feuilleter chez lui un formidable dossier des travaux des parcs de Dulamon et de Bourran décrits ci-dessus. La grotte du premier, entre autres, est une étude remarquable; tous les détails sont minutieusement étudiés par coupe, ainsi que la résistance des matériaux. Les terrassements sont aussi étudiés sur plan d'avant-métré. Ce

travail, très soigné, dénote un artiste soucieux des intérêts qui lui sont confiés et nous sommes heureux de lui rendre cette justice.

M. Le Breton s'est, depuis quelques années, adjoint dans ses travaux, M. Georges Le Breton, son fils, qui est pour lui un collaborateur dévoué. La direction des travaux du parc de Bourran lui a été confiée.

Considérant que M. Le Breton a, par les nombreux travaux qu'il a exécutés et l'importance particulière des deux conceptions qu'il nous a été donné de visiter, fait œuvre d'artiste consommé ; de plus, les cinquante années de labeur qu'il a consacrées à son art, constituant déjà un témoignage sérieux de son dévouement à la cause horticole, nous exposons à la Société nationale d'Horticulture toutes ces considérations en exprimant le vœu qu'une récompense proportionnée à son mérite lui soit accordée.

Sur un ouvrage de M. Léon Duval, « Les Broméliacées », par M. O. Opoix.

M. Léon Duval, dans la préface de son ouvrage sur les Broméliacées, nous indique la valeur des genres, espèces et variétés de cette famille si intéressante pour l'Horticulture; il nous fait connaître en outre les noms des principaux propagateurs de ces plantes.

Qu'il nous permette de lui signaler un nom, oublié sans doute: celui de notre prédécesseur au Jardin du Luxembourg, M. Jolibois, qui fut un de ceux qui contribuèrent le plus largement à répandre le goût de ces plantes.

L'auteur divise son travail en douze chapitres.

Chapitre I[er]. — *Partie historique ayant trait à l'introduction des Broméliacées en Europe.*

M. Duval nous indique cette introduction d'Amérique, par Plu-

(1) Déposé le 13 février 1896.

mier, comme ayant eu lieu vers l'an 1689, et fait savoir que c'est principalement depuis une quarantaine d'années que la propagation s'est faite, aussi bien en France qu'en Europe, au point de vue des collections, par différents horticulteurs méritants, entre autres M. Charles Truffaut père, qui le premier en a donné l'élan dans le commerce.

Chapitre II. — *Broméliacées à l'état naturel.*

L'appréciation que nous donne l'auteur, de ces plantes à l'état naturel, est à juste titre méritée.

Chapitre III. — *Les Broméliacées comme plantes décoratives.*

M. Duval en recommande l'emploi soit pour garnir les rocailles, soit pour garnir les jardins d'hiver. Aux espèces qu'il cite, il aurait pu ajouter (pour la garniture des rocailles) l'*Æchmea spectabilis*, *Æchmea Mariæ-Reginæ*, *Quesnelia densiflora*, etc.

Chapitre IV. — *Fécondation.*

Le mode indiqué par l'auteur est le meilleur qui soit à notre connaissance; comme il le dit lui-même, rien n'est plus ennuyeux que les horticulteurs qui ne se rappellent jamais avec quelle plante ils ont opéré.

Quant aux graines qu'il dit pouvoir conserver leur faculté germinative pendant environ trois ans, nous sommes de son avis; au Luxembourg nous avons semé des graines de *Puya* vieilles de huit ans qui ont parfaitement levé.

Chapitre V et VI. — *Des semis et des soins à leur donner.*

Ces chapitres sont le travail d'un horticulteur habile et d'un excellent praticien ; tous les soins concernant la fécondation, les semis, les repiquages, etc., y sont excellemment indiqués.

Chapitre VII. — *Multiplication.*

Est la description des modes de reproduction ordinairement appliqués à ces plantes.

Chapitre VIII. — *Culture générale des Broméliacées.*

M. Duval nous dit qu'une Broméliacée qui pousse bien, peut être rempotée trois fois dans une année. A notre avis, il aurait été bon de dire ici que les variétés à grand développement et cultivées en fortes potées, entre autres les *Billbergia Leopoldi*, *B. vittata*, *B. rubro marginata*, *B. zebrina*, *B. Porteana*, *B. Cappei*, se trouveraient mieux d'un rempotage

tous les trois ans seulement, dans la crainte de déranger le développement de la plante.

Le *Vriesea Glazioviana*, l'*Æchmea spectabilis*, l'*Æchmea Mariæ-Reginæ*, plantes à grande végétation, se trouveront mieux d'un rempotage tous les deux ou trois ans avec changement de compost à la partie supérieure tous les ans.

Pour ces genres de plantes, nous croyons qu'un rempotage très serré est préférable.

Le genre de compost préférable, à notre avis, consiste tout simplement en grosses mottes de terre de bruyère très douce et très fibreuse dans laquelle on mélange çà et là, en rempotant, quelques poignées bien serrées de sphagnum, principalement près du collet de la plante. Quant à la culture des Broméliacées sous châssis, nous trouvons son système excellent, l'on peut même encourager la formation de massifs au dehors.

Chapitre IX. — *Maladies et insectes.*

Les différents moyens de destruction signalés par l'auteur sont excellents.

Chapitre X, XI et XII. — *Ananas.*

Les procédés de culture indiqués sont des plus pratiques et paraissent procurer des résultats satisfaisants.

Quant à l'appréciation de l'auteur sur l'importation de l'Ananas en France, nous n'avons qu'à répondre par le vieux proverbe de nos ancêtres : « Aide-toi, la Providence t'aidera », à nous donc horticulteurs français de savoir soutenir la lutte !

Nota. — Choix des Broméliacées les plus jolies, leur culture et leur emploi.

Les descriptions botaniques par M. Heim sont parfaites.

Le choix des variétés indiquées par l'auteur est on ne peut mieux fait. Les genres sont classés en deux tribus distinctes : les *Broméliées* et les *Tillandsiées.*

Au point de vue de la valeur horticole ainsi que sur la culture de chaque genre on peut y puiser de très bons renseignements.

L'auteur fait ressortir la valeur des *Vriesea*, pour la décoration des appartements, et des serres.

Dans le tableau des hybrides des genres *Vriesea* et autres, dressé

par M. Duval, on peut remarquer, avec satisfaction, le progrès qui a été accompli depuis une dizaine d'années par les horticulteurs français et étrangers, où lui-même est classé, parmi les principaux obtenteurs.

En résumé, l'ouvrage sur les Broméliacées, présenté à la Société nationale d'Horticulture par M. Léon Duval, mérite d'être apprécié par elle, surtout à cause des tendances actuelles au délaissement de ces admirables plantes; cet ouvrage ne peut qu'en encourager la propagation; aussi concluons-nous très sincèrement à son renvoi à la commission des récompenses.

Et, après nos meilleures félicitations à l'auteur, nous demandons aussi l'insertion du présent rapport dans le Journal de la Société.

Sur un ouvrage intitulé « Cours d'arboriculture », par M. Et. Griffon, professeur a l'École d'Arboriculture de Tournai (Belgique) (1);

M. Jamin (Ferd.), rapporteur.

Dans ce livre de 268 pages, l'auteur, qui est professeur d'arboriculture, a résumé ses leçons. L'ouvrage est bien imprimé, bien rédigé, dès lors facile à consulter, et nous le croyons appelé à rendre des services aux personnes s'occupant d'arboriculture. Des gravures au nombre d'une centaine aident à l'intelligence du texte. Peut-être, pour certaines parties qui en sont privées, en aurions-nous désiré quelques-unes.

L'auteur s'étend peu sur la greffe, peut-être même d'une manière insuffisante, mais pour de plus grands détails, il renvoie à l'excellente publication de notre collègue M. Baltet, L'*Art de greffer*.

Peut-être aussi aurions-nous désiré que certains autres chapitres, notamment celui qui est relatif à la multiplication, fussent traités un peu plus longuement.

L'auteur a consacré un dernier chapitre aux diverses maladies

---

(1) Déposé le 13 février 1896.

et aux nombreuses engeances qui s'attaquent aux arbres fruitiers et il indique les moyens de les combattre. Quelques confusions nous paraissent s'être glissées dans ce qui a trait aux insectes.

Pour nous résumer, Messieurs, nous avons l'honneur de vous proposer que de vives félicitations soient adressées à l'auteur, et nous vous demandons aussi l'insertion de ce court rapport dans notre Journal.

Sur des moyens pratiques et nouveaux employés dans la construction d'une serre par M. Perrier fils, 164, rue Michel-Bizot, et 25, rue des Marguettes à Paris (1);

M. Henri Vacherot, rapporteur.

Le 30 janvier 1896, une commission composée de MM. Tavernier, président; Massé et votre serviteur, rapporteur, ainsi que de MM. Dupont et Rolland, qui s'étaient adjoints à nous, avait à examiner une serre construite par M. Perrier, dans la propriété de M. le baron de Bethmann, à Boissy-Saint-Léger.

MM. Savoye, Opoix, Cappe père et fils, Billard, Nonin, Jobert et Welker fils s'étaient excusés.

Le travail que M. Perrier nous montra, tout en nous ayant réservé la primeur et la surprise, supprime un grand inconvénient qui jusqu'alors est resté en permanence dans toutes les serres couvertes de châssis.

La serre qui était l'objet de notre attention est hollandaise, elle a 30 mètres de longueur et 5^{m},60 de largeur et se trouve divisée en trois parties : chaude, tempérée et froide. Cette dernière section en occupe la moitié.

Il est garanti que par le plus grand froid, l'on peut maintenir une température de 10 à 20 degrés selon le besoin particulier de chaque compartiment.

Une bâche tenant au mur des pieds-droits en garnit l'intérieur ainsi qu'une bâche billard formant le milieu.

---

(1) Déposé le 27 février 1896.

La partie supérieure vitrée reste fixe; il s'y trouve des châssis d'aération qui ne donnent pas le moindre arrêt à la buée grâce au moyen indiqué ci-après. Le faîtage étant complètement à l'extérieur, les verres se croisent en dessous, et alors il n'existe pas la moindre apparence de fer intérieurement.

La plus grande amélioration réside dans les châssis qui s'appuient sur les pieds-droits en maçonnerie : tous ceux-ci se glissent sur un fer cornière cintré, ce qui permet de découvrir toute cette partie pour l'aération ou pour le charroi des plantes et des matériaux.

Ces châssis sont formés par deux montants réunis par une traverse inferieure à une extrémité, et par une traverse supérieure à l'autre extrémité, c'est-à-dire par une traverse placée en dessous et une autre en dessus. Cette dernière est disposée de façon à laisser entre sa partie inférieure et les appuis des petits bois, un espace suffisant pour le passage des verres qui débordent et font saillie en dehors du châssis, saillie limitée par les talons des petits bois.

Cette disposition spéciale de la traverse supérieure permet :

1° La suspension ou l'accrochage des châssis au moyen de pannes ou moyens appropriés placés au-dessus de lui, ce que M. Perrier nous a démontré dans une travée qu'il avait fait apporter, afin de nous en prouver le côté pratique pour tous les genres de serres.

2° Le débordement ou saillie en dehors des feuilles de verre. Combinaison faisant que l'eau produite par la condensation de la buée et venant de la partie haute, n'étant arrêtée par aucun obstacle pendant sa descente, ne s'égoutte pas avant son arrivée au bas du châssis.

En résumé, la construction de la serre est irréprochable et elle peut être considérée comme modèle car tout y est bien compris : procédés nouveaux très pratiques dans le sens de la suppression d'un des plus grands obstacles à la culture en serres, solidité, aération facile et grande lumière.

Pour le prix de revient, M. Perrier nous autorise à dire que la serre ainsi qu'une bâche chauffée de même longueur sur $1^{m},70$ de largeur, avec châssis à doubles cornières facilitant l'aération,

ont été faites pour la somme de 9,200 francs, le tout comprenant : serrurerie, vitrerie et chauffage.

Nous demandons l'insertion du présent rapport au Journal de la Société, et son renvoi à la commission des récompenses.

SUR LE SÉCATEUR PERFECTIONNÉ DE M. AUBRY, COUTELIER ;

M. DORMOIS, rapporteur.

A la séance du comité, le 26 septembre dernier, M. Aubry a présenté un sécateur de sa fabrication auquel il dit avoir apporté un nouveau perfectionnement.

Le comité pour en faire l'examen, l'expérimenter et faire un

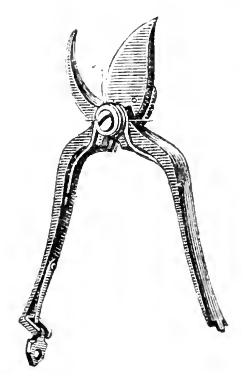


Fig. 9. — Sécateur perfectionné de M. Aubry.

un rapport, a nommé une commission composée de MM. Cochu, Lavoivre, Pradines, Dormois, à qui se sont adjoints MM. Opoix, jardinier-en-chef du Luxembourg et Vitry, pépiniériste.

Après le temps nécessaire pour l'expérimentation, la commission s'est réunie le 20 février courant.

L'objet principal du perfectionnement que M. Aubry a apporté à son sécateur, consiste en une plaque à arrêt formant ressort sous l'écrou de serrage, dont le but est d'empêcher cet écrou de se desserrer en taillant.

MM. Opoix, Vitry et les autres membres de la commission qui ont expérimenté le sécateur ont émis un avis favorable.

Le principe de la plaque à arrêt formant ressort sous l'écrou est très bon; mais ce n'est pas une idée nouvelle; il avait été déjà fait des sécateurs avec plaque de serrage à arrêt, sans ressort, et d'autres avec plaque de serrage à ressort, sans arrêt, la commission a eu en mains des sécateurs ainsi fabriqués.

M. Aubry a eu la bonne idée de réunir ces deux perfectionnements et de faire un sécateur portant une plaque de serrage à arrêt formant ressort.

La commission, reconnaissant qu'il a apporté un nouveau perfectionnement dans la fabrication des sécateurs, émet l'avis que le présent rapport soit inséré dans le Journal de la Société et renvoyé à la commission des récompenses.

COMPTES RENDUS

Compte rendu des travaux du comité de floriculture, pendant l'année 1895 (1),

par M. Louis Cappe, secrétaire de ce comité.

Messieurs,

En vous présentant le compte rendu des travaux du comité de floriculture pendant l'année 1895, j'ai le plaisir de constater que, malgré la création d'une section spéciale pour les Orchidées, notre comité a fonctionné aussi régulièrement que par le passé et à chaque séance des apports plus ou moins nombreux ont été soumis à son jugement.

Le nombre des présentations diverses s'est élevé à 130, auxquelles il a été attribué des récompenses ainsi réparties :

60 primes de 1re classe dont 11 avec félicitations;

1 rappel de prime de 1re classe;

34 primes de 2e classe;

13 primes de 3e classe;

17 ont reçu des remerciements, soit que les présentations

---

(1) Déposé le 27 février 1896.

aient été faites hors concours soit à cause de leur peu d'importance.

Dans 5 cas, le comité n'a pu se prononcer vu l'insuffisance des objets présentés qu'il a demandé à revoir dans de meilleures conditions.

Il a été en outre attribué 4 certificats de mérite de 1re classe pour des plantes nouvelles. *Quatre certificats de mérite en un an!* c'est peu, et l'on trouvera sans doute que le comité de floriculture est un peu avare de cette récompense qui ferait tant de plaisir à ceux qui se donnent la peine d'introduire ou de chercher par la voie du semis, des espèces ou variétés nouvelles. On peut, du moins, être certain que les plantes qui en ont été honorées le méritent à tous égards; ce sont :

1° *Cypripedium Leeanum, var. imperiale*, magnifique variété obtenue de semis par M. Page, chef de culture, chez M. Robert Lebaudy, à Bougival (Seine-et-Oise). Cette forme du *Cypripedium Leeanum* se distingue du type de l'espèce par une fleur très grande, un pavillon (sépale supérieur) de la plus grande largeur et blanc pur dans presque toutes ses parties.

2° *Cypripedium Iris = C. javanico-superbiens × ciliolare*, obtenu de semis et présenté par M. Alfred Bleu ; cette plante avait déjà reçu une prime de 1re classe l'année précédente; mais le comité a voulu cette année affirmer sa valeur en lui décernant un certificat de mérite.

3° *Begonia tubéreux, var. erecta cristata*, type Vallerand, race nouvelle très curieuse présentée par MM. Vallerand frères, horticulteurs à Bois-Colombes et Taverny. Cette race de *Begonia* tubéreux se distingue par une excroissance bien développée en forme de crête sur tous les pétales.

4° *Vriesea Rex-major = V. Morreno-Barilleti × V. Rex*, présenté par MM. Duval et fils, horticulteurs à Versailles. Ce nouveau *Vriesea* est encore supérieur au *V. Rex*, par une grande vigueur, un développement plus grand dans toutes ses parties et son épi floral bien érigé plus fort que dans le type et d'un beau rouge sang de bœuf.

Passons ensuite à la

Revue des Orchidées.

Le nouveau comité des Orchidées a tenu sa première séance le 13 juin 1895. Jusqu'à cette date, le comité de floriculture a continué à juger ces plantes.

Nous ne reviendrons pas sur les concours dont les procès-verbaux du jury ont été insérés au Journal, nous nous bornerons à signaler les plantes les plus méritantes.

En suivant par ordre de date, nous remarquons en janvier les semis de *Cypripedium* de M. Page comprenant de belles formes de *C. Leeanum* et le *C. amabile* = *C. Boxalli* × *C. Dauthieri;* puis le nouvel *Angræcum Lioneti* (*God. Leb.*), introduit de la Grande-Comore en avril 1894 par M. Legros et présenté par M. Landry, horticulteur à Paris: cette nouveauté se rattache au groupe des *Angræcum* à petites fleurs: elle se distingue par une tige florale érigée tandis que cette tige est retombante chez les autres espèces.

A la même date, nous avons reçu de MM. Lepetit et Beranek, horticulteurs à Neuilly-sur-Seine, le rare *Cattleya O'Brieniana* que le comité apprécie comme une très belle forme de *C. Loddigesii.*

En mars, nous avons eu un joli groupe d'Orchidées d'une culture irréprochable présenté par M. Doin, amateur à Dourdan et comprenant entre autres : une très belle forme de *Cypripedium Lathamianum*, *C. Sallieri Hyeanum*, un *C. Harrisianum polychromum* présentant un cas curieux de dimorphisme, possédant à la fois sur le même pied une fleur panachée-marbrée et une fleur très pâle; le même envoi contenait le rare *Ionopsis paniculata* réputé d'une culture très ingrate; le spécimen présenté était couvert de fleurs et des félicitations toutes spéciales du comité ont été adressées au présentateur.

MM. Chantrier, frères, horticulteurs à Mortefontaine et M. Maron, jardinier-chef au château de Saint-Germain-les-Corbeil, présentaient le même jour un *Eulophiella Elisabethæ*, cette jolie Orchidée de Madagascar qui a fait tant de bruit à son apparition, il y a cinq ans.

Viennent ensuite le beau spécimen de *Cypripedium Rothschildianum* et le *Cattleya Schoffieldiana* de MM. Duval; le *Cattleya Irianæi, var. Emiliæ*, superbe variété aux fleurs du plus beau blanc, envoyée par M Dallé, horticulteur à Paris.

Nous retrouvons de nouveau les semis de *Cypripedium* de M. Page, représentés cette fois par une série de belles variétés de *C. Lathamianum*, dont une richement colorée.

Puis le rare *Cypripedium Wallisii*, de l'Ecuador et quelques *Cypripedium* de semis parmi lesquels : *C. Lawrenceano-Hookeræ* et *C. Augustum* = *C. barbato-Veitchi* × *Lawrenceanum*, envoye, par M. Bleu.

M. Duval nous montra cette fois un *Cattleya* nouveau : le *Cattleya Duvali*, reçu dans une importation de *C. Schilleriana* et qu'il supposait être un hybride naturel entre les *C. labiata Warneri* et *C. Loddigesii*.

Pour terminer les présentations d'Orchidées, notons un beau semis de M. Opoix désigné sous le nom de *Cypripedium Lawrenceano-ciliolare* et une belle variété de *Cattleya Mossiæ alba*, nommée *M. Cahuzac* et présentée par M. Piret, horticulteur à Argenteuil.

Les plantes nouvelles diverses.

Parmi les plantes nouvelles méritantes nous signalerons les suivantes :

C'est d'abord une jolie Violette de M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, envoyée sans nom, mais dont les fleurs énormes ressemblent à de petites Pensées;

Puis le *Vriesea Elmireana* = *V. splendens* × *V. cardinalis*, superbe variété, semis de M. M. Duval, ainsi que 3 beaux semis d'*Anthurium Scherzerianum* des mêmes présentateurs et nommés : *A. vexillarium*, à large spathe rouge foncé; *A. rubis*, rouge vif, et *A. rubro-punctatissimum*, à spathe blanche finement pointillée de rouge.

Les Cinéraires hybrides striées de MM. Vilmorin-Andrieux et C[ie] étaient bien jolies, et formeront une belle race nouvelle quand les coloris seront bien fixés.

Viennent ensuite les plantes nouvelles ou rares de M. Truffaut, horticulteur à Versailles, représentées par :

Amaryllis splendens, introduit du Brésil et fleurissant en Europe pour la première fois.

Arisæma fimbriatum, Aroïdée curieuse par son spadice fimbrié très distinct.

Hæmanthus Kalbreyeri; Rhododendron yunnanense reçu du Yunnan par le Muséum de Paris, confié à M. Truffaut il y a cinq ans et chez qui il fleurit pour la première fois; *Tillandsia Leiboldiana*, introduit du Mexique; puis un *Delphinium* voisin du *D. tatsienense*, introduit du Su-Tchuen (Chine occidentale), par MM. Vilmorin ; une série de *Pentstemon* hybrides du *P. Murrayanus*, des mêmes présentateurs, ainsi qu'un lot de *Delphinium* de semis de MM. Lévêque et fils, horticulteurs à Ivry-sur-Seine.

Les nouveaux *Begonia* de M. Urbain, horticulteur à Clamart, sont toujours très intéressants ; cette année, le comité a apprécié ses variétés de *B.* tubéreux à fleurs doubles, l'une nommée *Président Savoye*, plante très florifère, bien ramifiées, à fleurs jaunes, bien pleines ; l'autre *Coquette de Clamart*, aux nombreuses fleurs d'un rose frais; nous avons également reçu de M. Urbain cinq variétés nouvelles de *Begonia discolor-Rex*, nommées : *Prosper Laugier*, *Auguste Nonin*, *Léon Delaville*, *Souvenir de Jules Urbain* et *Docteur Wehlin;* ces variétés se distinguent par une végétation vigoureuse, des tiges ramifiées et un feuillage souple, se chiffonnant pour ainsi dire, qualité qui permet de les emballer sans crainte de les briser.

Mais la plante la plus intéressante de M. Urbain est certainement un *B.* hybride, à fleurs doubles provenant du croisement du *B. diversifolia* × *B. double Gloire de Nancy;* ce nouveau gain possède le feuillage et la fleur double rouge vif du *B. Gloire de Nancy*, mais sa floraison se produit sur une face comme chez le *B. diversifolia*, ce sera le point de départ d'une série de *Begonia* rappelant par leur port et leur mode de floraison, les Balsamines à fleurs doubles. Avec M. Dallé, nous voyons pour la seconde fois le curieux *Arisæma fimbriatum.* Le *Cienkowskia Kirkii* de Zanzibar et le *Milla biflora*, charmante Liliacée aux

fleurs blanches, rappelant en petit celle du *Nicotiana affinis*, étaient présentées par M. Truffaut.

Nous devons aussi une bonne mention au nouveau *Dipladenia atropurpurea* de MM. Sander et Cie de Saint-Albans (Angleterre) ; c'est une excellente introduction aux fleurs pourpre foncé, très ornementales.

Les semis de *Montbretia* de M. Welker, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud présentent une réelle amélioration en comparaison avec les anciens types; le comité a remarqué les variétés nommées *Henri Welker*, à fleurs rouges; *Précoce*, à fleurs jaunes, puis les variétés : *bicolor*, *Triomphe de Paris* et *Marthe Billard*.

Le *Pelargonium* de M. Moulin, jardinier-chef au château de Mesnil-Voisin, nommé *Marquise d'Argentré*, semble aussi très joli, mais le comité a regretté que cette plante ait été étiolée en serre, car il n'a pu la juger à sa valeur.

Deux autres *Pelargonium* à signaler également : un de M. Cortet à Avon, var. aux fleurs saumonées, déchiquetées sur les bords et nommée *Mlle Marthe Chaperon;* l'autre de M. Pierre Touret, horticulteur à la Varenne-Saint-Hilaire, plante très florifère, issue du *P. Mistress Parker* et nommée *Souvenir de La Varenne.*

M. Welker fils, jardinier-chef au château de Beauregard, nous a présenté une fort jolie collection de *Streptocarpus*, hybrides de *S. kewensis*, à grandes fleurs, coloris bien variés et abondamment fleuris, qui lui ont valu des félicitations toutes spéciales.

Une nouvelle série de *Bégonias* tubéreux provenant du croisement des *B.* à grandes fleurs et de *B. multiflores* nains a également valu des félicitations à M. Urbain.

Avec M. Couturier, horticulteur à Chatou, ce sont encore des *B.* tubéreux à fleurs doubles et d'autres à fleurs simples, panachées et striées; parmi les doubles, les suivants sont à signaler: *Souvenir de Mme Couturier*, *Berthe Delaubé*, *Mme Blanche Welsch* et *Gloire de Bougival;* toutes ces variétés sont à fleurs moyennes et semblent très florifères.

Les Reines-Marguerites *Comète géante*, coloris nouveaux de

M. Graveau, horticulteur à Neauphle-le-Château, sont tout à fait remarquables; mais le comité a surtout félicité cet habile spécialiste pour l'obtention d'une nouvelle race très vigoureuse dite « remontante », puis pour une variété de R. M. globuleuse jaune soufre, coloris tout nouveau. M. Auguste Nonin ne se contente pas d'être un bon cultivateur de Chrysanthèmes; il nous présente maintenant une belle série de *Dahlia cactus*, semis inédits; très joli aussi le nouveau *Zinnia* élégant, panaché, strié, de M. Clause, 20, quai de la Mégisserie, ainsi que le *Dahlia* simple à fleur d'Anémone présenté par M. Chauré, au nom de M. Benoît jeune, amateur à Provins; puis le Pois de senteur *Cupidon*, var. très naine, point de départ d'une nouvelle race, ce dernier obtenu par MM. Adlee Burpee et C[ie] de Philadelphie.

Un joli lot de Glaïeuls de semis de M. Coutant, horticulteur à Douai, parmi lesquels se distinguait la variété *Madagascar*, au coloris bleu-violet éclairé feu; ensuite, ce sont les semis de *Begonia Rex* de M. Fontaine, jardinier au château de Gressy (S.-et-M.), tous très beaux, mais dans lesquels on remarquait spécialement les variétés nommées: *Gloire de Gressy*, *M[me] Cochin*, *M. Fortin* et *Suzanne Cochin*.

M. Alfred Chantrier, jardinier à Bayonne, a soumis au comité deux nouveaux types de *Begonia semperflorens*, très nains, à feuilles jaunes, l'un à fleurs blanches nommé *Perle blanche*, l'autre à fleurs roses nommé *Perle rose;* le présentateur recommande ces deux variétés qui sont, dit-il, magnifiques en bordures; mais probablement à cause de la saison avancée (octobre), le comité n'a pu apprécier ces variétés à leur valeur, ne trouvant pas la teinte jaune des feuilles assez prononcée.

En octobre, de vifs remerciements ont été adressés à M. Maxime Cornu qui avait envoyé du Muséum les plantes suivantes : *Tricholæna rosea*, Graminée très florifère, originaire du Cap, qui se plaît sur les rocailles et lieux agrestes.

Solanum Rantoneti, plante d'orangerie, originaire de La Plata, introduite il y a trente-cinq ans, mais peu répandue.

Colquhounia coccinea de l'Himalaya, et *Leonotis Leonurus* du Cap. Les Chrysanthèmes font ensuite leur apparition; nous remarquons les superbes variétés aux fleurs énormes de M. Cal-

vat de Grenoble, parmi lesquelles les suivantes ont été remarquées : *Mme J. Smeers*, *Fleur Grenobloise*, n° 450, n° 451, *Belle de Gordes*, *Secrétaire Fiérens*, *C.-H. Payne*, *Aurore* et n° 504.

Les Pâquerettes doubles à grande fleur, dites *Pâquerettes Gatien*, de M. Gatien, horticulteur à Vincennes, sont également très méritantes.

LES PLANTES DIVERSES

Si le comité avait à décerner une médaille pour les plus belles et les plus nombreuses présentations de l'année, elle reviendrait de droit à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Comme nous l'attribuions l'année dernière à M. Duval, nous devons cette année reconnaître que le clou des présentations a été l'ensemble des différents lots envoyés par ces derniers. Leurs nombreux apports étaient tous, en effet, d'une culture irréprochable et présentaient une grande amélioration sur les anciennes variétés.

Nous relevons d'abord une collection de Primevères de la Chine montrant toutes les transformations du feuillage de ce genre depuis qu'on le cultive, puis des collections de Cinéraires variées à fleurs simples et à fleurs doubles.

Viennent ensuite de MM. Vilmorin également, une magnifique collection de Calcéolaires herbacées appartenant à différentes races, puis des *Primula obconica* à grande fleur frangée et une collection de Myosotis;

En juin, nous admirons une nombreuse collection de Pentstemons qui a valu aux présentateurs l'attribution de la *Médaille Pellier*, et à la même séance des collections de Mufliers nains, *Viscaria*, Coquelourdes, *Campanula Medium* var. *Calycanthema*, *Godetia* variés et Giroflée Quarantaine dont une, la var. *Excelsior*, se distingue par l'ampleur de ses fleurs et la longueur de ses tiges florales; puis une fort jolie collection d'*Iris Kæmpferi;* ce sont ensuite par ordre de date des collections de Pétunias variés, de *Lobelia*, *Clarkia*, *Coreopsis* et Roses-trémières; en août, nous trouvons des *Zinnia* variés, Amarantes et Célosies et en septembre une nombreuse et splendide collection de *Cannas* à grande fleur.

Après cette longue liste, nous retournons au mois de février où nous trouvons à signaler un groupe de Violettes présentées par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine et dans lequel on distinguait : *Gloire de Bourg-la-Reine*, *Explorateur Dybowski*, *Amiral Avellan* et *Princesse de Galles;* à une autre séance, le même nous présentait une collection de Violettes en 20 var. rares ou nouvelles et choisies dans les différentes sections : Parme et des Quatre-Saisons;

De MM. Forgeot et C[ie], nous avons reçu une collection de Cinéraires variées, puis des Pétunia « La Neige » en fleurs coupées, un lot d'Amarantes variées, une superbe collection de *Caladium;* un lot de Mignardises; race nouvelle, de *Pentstemon gloxinioides*; *Papaver* et *Trachelium cœruleum;* en septembre, MM. Forgeot ont également présenté 25 variétés de *Cannas* en fleurs coupées et une collection de 50 variétés d'Asters.

Notons en passant les gousses de Vanille envoyées par M. Bultel, jardinier-chef au domaine de Cirès-lès-Mello (Oise). Ces gousses mesuraient 20 et 22 centimètres de long et étaient parfaitement arrivées à maturité; M. Bultel avait joint à son envoi une note explicative qu'il est bon de faire connaître : aussitôt que les gousses commencent à jaunir, il fait à leur extrémité inférieure une ligature avec du coton pour les empêcher de s'écarter puis il les enduit à plusieurs reprises d'huile d'olive appliquée avec un pinceau; ce procédé, dit-il, conserve admirablement les gousses en bon état et pendant très longtemps.

M. Deny, architecte-paysagiste à Paris, a présenté des fleurs coupées d'*Anthurium*, provenant soi-disant de la fécondation de l'*A. Andreanum* par l'*A. Scherzerianum*; rien ne rappelait dans ces fleurs l'influence de ce dernier, aussi le comité a-t-il demandé à voir la plante avant de se prononcer.

Notre regretté collègue, M. Léon Delaville, qui était un des membres les plus assidus du comité, nous a fait différents apports, notamment un groupe du joli *Boronia heterophylla*, aux fleurs rose foncé; puis une collection en fleurs coupées d'Anémones, Renoncules et *Freesia*.

Le magnifique *Vriesea Lubbersii*, espèce rare, envoyée par M. Nilsson, horticulteur-fleuriste, 10, rue Auber, Paris, dénotait une très bonne culture; cette Broméliacée est surtout curieuse par la ramification de son inflorescence.

Les Pivoines de MM. Lévêque et fils étaient superbes et énormes comme fleurs, bien que les boutons existant sur les tiges à côté des fleurs épanouies montrassent bien que ces fleurs n'avaient été soumises à aucun traitement spécial; nous mentionnerons aussi une belle collection de Rose-trémières des mêmes présentateurs, et neuf variétés d'Œillets de semis de M. Machard-Grammont, horticulteur à Orléans.

Les différents lots de M. Clause, 20, quai de la Mégisserie, étaient très soignés, et ses collections de *Zinnia* variés et les Amarantes, grandes et naines, étaient d'une culture exemplaire; notons aussi ses fleurs coupées de Verveines variées.

Une bonne mention aussi à M. Tréfoux, horticulteur à Auxerre, pour un lot de Glaïeuls rustiques, dont une variété rose à fleurs doubles.

A signaler également les différents groupes de *Bégonias* tubéreux de M. Couturier, de Chatou; les Glaïeuls de semis de M. David, de Savigny-sur-Orge, et les Œillets de Chine laciniés doubles, et *Heddewigii* laciniés simples de M. Gravereau.

De M. Mousseau, jardinier-chef, 23, rue de Constantine à Paris, nous admirons quatre spécimens magnifiques de *Dracæna Massangeana* et *fragrans*, d'une hauteur de $2^{m},30$, $2^{m},40$ et $2^{m},80$, et possédant toutes leurs feuilles depuis la base. Un tel résultat fait honneur au présentateur, qui dit l'avoir obtenu en semant sur les pots, deux ou trois fois dans l'année, un mélange de sulfate de fer et de corne torréfiée.

Nous arrivons en septembre, et les Chrysanthèmes précoces se font déjà remarquer par les envois de M. Lionnet, jardinier au château de Jouy-en-Josas, et de M. Henri Whir, chef de culture à la Chevrette, à Deuil, puis les variétés nouvelles de MM. Lévêque.

L'Anémone Tourbillon, nouveauté de 1894, à fleurs blanches semi-doubles, est toujours curieuse avec ses pétales ondulés; c'est à M. Georges Boucher, horticulteur à Paris, que nous

devons cette présentation consistant en un spécimen cultivé en pot et abondamment pourvu de fleurs et boutons. Les *Dahlia cactus* de M. Paillet sont toujours bien choisis et présentés admirablement; nous y avons noté les variétés : *Gem*, *Mrs. Peart*, *Gloriosa*, *Lady Penzance*.

Bien choisies également les variétés de *Canna* florifères de M. Pichon, horticulteur à Lagny; on remarquait les variétés suivantes : *Souvenir d'Antonin Crozy*, *E. Mieg*, *Comte de Bouchaud* et *J. Willkinson*.

MM. Duval ont exhibé un beau groupe de leurs *Vriesea* hybrides déjà récompensés, mais toujours très beaux.

Une autre présentation fort intéressante était le lot de *Nægelia* de semis de MM. Vallerand, en coloris variés et d'une très bonne tenue. MM. Vallerand avaient joint à ce lot de plantes en pots, envoyé le 28 novembre, une tige, coupée le 9 novembre, au moment où s'épanouissaient les premières fleurs et piquée dans du sable; cette tige n'avait cessé de fleurir, et toutes les fleurs étaient aussi bien développées que sur les plantes; cette présentation avait pour but de répondre à ceux qui prétendent que les *Nægelia* ne tiennent pas en fleurs coupées.

Nous terminerons l'année par une remarquable présentation de Chrysanthèmes en culture retardée, faite par M. Lemaire, horticulteur à Paris, et très bien réussie, puis par un groupe de Tulipes et Jacinthes forcées très bien arrivées, du même; enfin par un *Cyclamen* de M. Maxime Jobert, le spécialiste bien connu de Châtenay. Cette plante, envoyée à titre de curiosité, possédait sur le même tubercule des fleurs blanches, des fleurs roses et des fleurs panachées; ce phénomène s'est déjà présenté chez M. Jobert depuis quatre ou cinq ans, et c'est toujours sur des plantes provenant de graines récoltées sur des variétés à fleurs blanches qu'il s'est produit. A quoi est-il dû? Probablement à la même cause inexplicable qui fait jouer les rameaux de certaines variétés d'Azalées, de Chrysanthèmes, de Roses même; mais si l'on peut reproduire par la greffe ou le bouturage ces dernières, il n'en est pas de même des fleurs différentes qui sont produites sur un même bulbe de *Cyclamen!* Nous saurons néanmoins plus tard à quoi nous en tenir à ce sujet, du moins quant à la fixité

de cette plante, car un de nos collègues s'est chargé d'en récolter séparément des graines, afin de voir si elles reproduiront des plantes identiques.

Nous avons omis, dans cette revue, de rapporter deux communications faites au comité, l'une par M. Millet, concernant un procédé de forçage du Muguet, qu'il emploie avec succès : M. Millet prétend qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une température de 25 à 30 degrés pour forcer le Muguet, il suffit de laisser les plants dans les plates-bandes où ils ont végété toute la saison ; à l'aide de simples réchauds de fumier faits dans les sentiers autour des coffres qui les entourent, et renouvelés de façon à maintenir une température de 15 à 18 degrés, le Muguet fleurit admirablement ; le spécimen présenté au mois de février, à l'appui de cette explication, était très beau et tout en faveur de ce procédé, quand on se rappelle la température rigoureuse des mois de janvier et février 1895.

L'autre communication, faite au mois d'avril par M. Georges Truffaut, avait pour but de faire connaître le *Galax aphylla*, qui croît spontanément en Amérique, dans la Caroline du Nord, et en si grande quantité que les fleuristes américains en emploient les feuilles par centaines de mille pour les bouquets et garnitures en fleurs ; ces feuilles, qui rappellent un peu comme forme et dimension notre Violette, sont d'une texture plus ferme et si résistantes qu'elles se conservent indéfiniment, au point que celles présentées étaient coupées depuis environ deux mois.

Le comité a vivement remercié nos collègues de ces intéressantes communications.

Commissions.

Dix commissions ont été, dans l'année, nommées par le comité :

1° Pour visiter la culture de Calcéolaires rugueuses hybrides de M. Tabar, horticulteur à Montmorency ;

2° Pour étudier différents engrais de la Société des engrais concentrés ;

3° Pour visiter l'établissement de MM. E. Cappe et fils, horti-

culteurs au Vésinet, et plus spécialement leurs cultures d'Orchidées;

4° Pour la visite de la propriété du château du Val, dont les cultures sont dirigées par M. Sallier père;

5° Pour visiter la propriété de Mme Gripon, à Limours;

6° Pour visiter la propriété de M. Panhard, à Thiais;

7° Sur la demande de M. Fortin, pour visiter la propriété dont il a la direction à Antony;

8° Par M. Maxime Jobert, à Châtenay, pour visiter son établissement horticole et spécialement sa culture de *Cyclamen*;

9° Pour visiter la culture de Chrysanthèmes de M. Lionnet, jardinier-chef au château de Jouy-en-Josas;

10° Enfin, pour l'attribution de la médaille d'or du conseil d'administration à l'obtenteur ou introducteur de plantes nouvelles reconnues méritantes.

Avant de terminer, je dois également mentionner la médaille d'or offerte par souscription des membres du comité, pour être distribuée en son nom à l'exposition internationale du mois de mai 1895. La souscription avait produit 151 francs.

Maintenant, Messieurs, je manquerais à mon devoir si je ne me faisais l'interprète des membres du comité de floriculture, en adressant à son honorable président, M. Savoye, mes plus sincères félicitations pour son assiduité et l'impartialité avec la quelle il préside nos séances.

SECTION DES CHRYSANTHEMES

RÈGLEMENT DE LA SECTION DES CHRYSANTHÈMES

Article premier.

Les membres de la Société nationale d'Horticulture peuvent faire partie de la section à titre de membres actifs, tout en appartenant à l'un des comités qui fonctionnent actuellement dans la Société.

Les amateurs ou cultivateurs de Chrysanthèmes, français ou étrangers, non sociétaires, sont également admis à faire partie de la section à titre de membres associés. Ils devront être présentés par deux membres déjà inscrits, ou sur leur demande par le secrétaire-général de la Société, et admis en séance de la section, par la majorité des membres présents.

Les membres associés ne paieront aucune cotisation et ne recevront que l'extrait du bulletin qui concerne les travaux de la section.

Ils auront voix délibérative pour juger les apports, mais les membres actifs, seuls, auront droit de vote pour les élections annuelles du bureau et des commissions.

Les membres associés pourront assister à toutes les séances de la section, et auront droit d'entrée gratuite dans les expositions spéciales de Chrysanthèmes organisées par la Société.

Art. 2.

Les travaux de la section sont dirigés par un bureau composé d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un ou deux vice-secrétaires, un délégué au conseil, et un délégué à la commission de rédaction.

Les membres du bureau sont renouvelés chaque année en séance générale de la section à la majorité des membres présents. Ils sont rééligibles.

Art. 3.

Une commission dite de classification sera désignée chaque année en même temps que le bureau et de la même façon, afin d'établir et tenir au courant, une classification générale des variétés recommandables de Chrysanthèmes.

Cette commission sera composée d'un nombre de membres indéterminé auxquels s'adjoindront le président et le secrétaire de la section.

Art. 4.

La section peut s'affilier directement aux sociétés ou sections spéciales de Chrysanthèmes françaises ou étrangères. Celles-ci pourront également être admises comme correspondantes de la section aux conditions et avec les droits énumérés au règlement général de la Société (art. 1er). Ces droits seront néanmoins limités aux publications, réunions, expositions ou congrès, spécialement réservés aux Chrysanthèmes.

Art. 5.

Tous les documents émanant de la section seront insérés dans le *Bulletin* sous une rubrique spéciale. Ils devront comme tous les autres documents être renvoyés à la commission de rédaction.

Art. 6.

La section examine tous les envois relatifs aux Chrysanthèmes faits à la Société et peut proposer à titre de récompense des primes de 1re, 2e et 3e classes, ainsi que des certificats de mérite qui seront ratifiés en séance ordinaire de la Société.

Elle peut en outre proposer de décerner des médailles dont l'attribution sera soumise, avant d'être définitive, à la sanction de la commission des récompenses et du Conseil d'administration de la Société.

Art. 7.

Les programmes relatifs aux expositions ou congrès spéciaux de Chrysanthèmes seront renvoyés au préalable à l'examen de la section.

Celle-ci pourra présenter au bureau de la Société, avant chaque exposition spéciale, une liste de candidats aux fonctions de juré, qu'elle choisira parmi les personnes les plus compétentes.

Art. 8.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront régis par le règlement général de la Société.

Bureau.

Président : M. Nonin, route de Paris, 16, Châtillon (Seine).

Premier vice-président : M. Delavier, rue Saussure, 2, Paris.

Deuxième vice-président : M. Cordonnier, à Bailleul (Nord).

Secrétaire : M. Chargueraud, route de Saint-Mandé, 49, Charenton (Seine).

Vice-secrétaire : M. Lionnet, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).

Deuxième vice-secrétaire : M. Yvon fils, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

Délégué au Conseil : M. Nonin, route de Paris, 16, à Châtillon (Seine).

Délégué à la rédaction : M. Chargueraud, route de Saint-Mandé, 49, à Charenton (Seine).

Liste des membres.

MM.

Balu, château de Bois-Boudran, par Nangis (Seine-et-Marne).
Bergman (Ernest), Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
Bories, boulevard Saint-Germain, 179, à Paris.
Boutreux, rue de Paris, 85, à Montreuil (Seine).
Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne).
Calvat, horticulteur, à Grenoble (Isère).
Chargueraud, route de Saint-Mandé, 49, à Charenton (Seine).
Chauré (Lucien), rue de Sèvres, 14, à Paris.
Cordonnier, à Bailleul (Nord).
Cornu (M.), rue Cuvier, 27, à Paris.
Couillard, rue Saint-Loup, 28, à Bayeux (Calvados).
Coutant, rue de Canteleu, 29, à Douai (Nord).
Crozy, rue de la Guillotière, 206, à Lyon (Rhône).
Dallé, rue Pierre Charron, 29, à Paris.
David (E.), Grande-Rue, 53, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
Debrie-Lachaume, rue Royale, 10, à Paris.
Délaux, Saint-Martin-du-Touch, par Toulouse (Haute-Garonne).
Delavier, rue Saussure, 2, à Paris.
Dupanloup, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.
Fatzer, à Quessy, par Tergnier (Aisne).
Gérand, route de Montrouge, à Malakoff (Seine).
Houlet, à la Versine, par Creil (Oise).
Jarry-Desloges, boulevard Haussmann, 89, à Paris.
Krastz, rue de Reuilly, 115, à Paris.
Launay, rue des Chêneaux, 6, à Sceaux (Seine).
Legros, avenue de Reuilly, 28, à Charenton (Seine).
Lemaire fils, rue Friand, 26, à Montrouge, Paris.
Lévêque, rue du Liégat, 69, à Ivry (Seine).
Lionnet, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).
Martin, avenue de l'Alma, 12 *bis*, à Paris.
Massé, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne).
Morel, propriétaire, 38, rue de Laborde, à Paris.
Nonin, route de Paris, 16, à Châtillon (Seine).
Oudot, chez M. Victorien Sardou, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

PIENNES, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

REYDELLET (de), à Valence (Drôme).

ROBERT (G.), Vallée-aux-Loups, par Châtenay (Seine).

ROSETTE, rue de Vaucelles, 88, à Caen (Calvados).

VACHEROT (H.), rue de Paris, 53, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

VILMORIN (H. de), rue de Bellechasse, 17, à Paris.

WELKER (C.), château de Beauregard par Le Chesnay (Seine-et-Oise).

WHIR, à la Chevrette par Deuil (Seine-et-Oise).

YVON père, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

YVON fils, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

MÉMOIRE

Etude sur la culture et la végétation des Chrysanthèmes (1),

par M. Georges Truffaut.

L'extension soudaine et considérable et les étonnantes améliorations obtenues en peu d'années dans la culture des Chrysanthèmes resteront pendant longtemps un des meilleurs exemples à citer des rapides progrès de l'Horticulture moderne. Il a suffi de quelques tentatives nouvelles au point de vue cultural, pour assurer, à un genre qui languissait méconnu au milieu des innombrables plantes de nos jardins, une vogue sans cesse croissante. Les effets immédiats de cette vogue ont été de faire subir aux types primitifs de Chrysanthèmes une véritable transformation. Nous devons à cet égard payer un vif tribut d'admiration à cette pléiade de semeurs français qui, par leur habileté dans les sélections et par leurs méthodes de semis nous ont doté de nombreuses variétés à la fois remarquables par leur port élégant et la beauté de leurs fleurs.

Nous devons reconnaître qu'au point de vue de la culture nous avons été obligé d'emprunter la plupart de nos procédés actuels aux praticiens anglais et belges. Actuellement, nous pouvons le dire, nos spécialistes, et en particulier ceux du Nord, des environs de Paris et de Lyon, n'ont rien à envier à leurs collègues étrangers et nous présentent chaque année, dans les expositions spéciales, d'admirables produits.

Mais, il faut se rendre compte que ces cultivateurs de Chrysanthèmes ont acquis petit à petit un ensemble de connaissances spéciales et pratiques, fruit de l'expérience que ne peuvent avoir nombre d'horticulteurs, en particulier ceux que leur commerce local oblige à produire à bas prix un nombre considérable de plantes variées; et aussi, du reste, la majorité des jardiniers de maisons bourgeoises.

(1) Déposé le 9 janvier 1896.

C'est surtout à leur intention et dans l'idée de leur épargner des expériences et des écoles toujours coûteuses que nous avons tenté d'exposer la théorie de la culture des Chrysanthèmes.

Ces plantes sont très exigeantes en éléments azotés et en matières minérales et leur puissance végétative est très considérable. Si l'on vient à considérer une bouture enracinée de Chysanthème placée après son sevrage dans un milieu fertile, on peut d'abord constater que l'activité vitale de la plante est presque exclusivement consacrée à la formation de nombreuses racines, organes d'absorption destinés à assurer l'alimentation en eau et la nutrition du jeune sujet.

Aussitôt ces racines développées, elles absorbent par osmose l'eau qui circule dans le sol et qui contient en dissolution les éléments minéraux nécessaires à la formation de son squelette minéral, si l'on ose hasarder cette expression. Cette eau contient en outre l'azote indispensable à l'élaboration des divers tissus où il se juxtapose et entre en combinaison avec les substances hydrocarbonées produites par l'action chlorophyllienne. Quand un poids suffisant d'azote et d'éléments minéraux, poids directement proportionnel au nombre des appareils de reproduction, se trouve fixé dans les tissus de la plante, il se produit alors ce si curieux phénomène qui a reçu le nom de migration. Certains organes de la plante, jusque-là ayant joué le rôle de soutien et de laboratoire d'assimilation, les tiges et les feuilles s'appauvrissent aux dépens des supports, des boutons, des enveloppes florales, puis des fleurs et des fruits.

Il est nécessaire toutefois, pour que cette migration s'opère, qu'une petite quantité supplémentaire d'aliments, qui pourraient être appelés de compensation, soit pendant cette période mise à la disposition de la plante.

Comme exemple spécial prouvant l'influence de la migration, au moment de la floraison d'un Chrysanthème, 100 grammes de matière sèche de tige, qui contenaient pendant la période de croissance jusqu'à 6 et 8 grammes de matières minérales, n'en contiennent plus que 2 gr. 78. Par contre, le même poids de fleurs sèches en renferme 5 gr. 12.

Au point de vue de la nature des matières minérales indispen-

sables à la vie des Chrysanthèmes, l'analyse nous a montré qu'elles comprenaient les corps suivants par ordre d'importance :

1° Chaux ; 2° acide phosphorique ; 3° potasse ; 4° soude ; 5° magnésie ; 6° azote ; 7° silice ; 8° acide sulfurique ; 9° oxyde de fer et de manganèse ; 10° chlore.

On trouve en abondance dans les fleurs de l'azote, de l'acide phosphorique, de la magnésie et de la potasse : dans les feuilles, de la chaux et de la silice en grande quantité dans les racines.

Il est donc nécessaire que le sol puisse fournir aux Chrysanthèmes ces différents corps pour que leur croissance soit assurée. Sinon on devra y ajouter des engrais complémentaires qui rempliront dès lors le même but.

Comme résultat pratique de la constatation des phénomènes de migration, nous concluons, au point de vue des engrais, que pendant la première phase de la végétation, celle où la plante accumule ses réserves, l'alimentation exclusivement azotée qui activerait une formation de tissus trop peu doués de matières minérales ne doit pas être exagérée et qu'au contraire, au moment de la migration, et jusqu'à l'épanouissement des fleurs qui absorbent dans leurs tissus une notable proportion de matières azotées, il y a avantage certain à fournir aux Chrysanthèmes plus d'azote assimilable.

Les arrosages doivent être pendant toute la vie de ces plantes très fréquents. Pour la formation d'un sujet pesant en vert 1,180 grammes et portant 28 fleurs, le calcul indique une quantité minimum de 93 litres d'eau pour assurer seulement la formation de la matière sèche de la plante, sans compter la quantité nécessaire pour parer aux pertes d'eau dues à l'évaporation spontanée et au drainage.

Voyons quel était le mode de culture des Chrysanthèmes suivi anciennement et actuellement encore en faveur dans les jardins botaniques et chez les cultivateurs peu avancés.

Une fois la bouture reprise, on laissait la plante croître naturellement. Elle émettait bientôt un grand nombre de branches latérales qui se ramifiaient rapidement à leur tour ; en outre, les bourgeons souterrains produisaient des drageons qui peu à peu devenaient des branches. Chacun de ces axes se terminant par

une fleur, il est facile de concevoir que les exigences alimentaires de la plante étaient d'autant plus grandes que ceux-ci étaient plus nombreux. En outre et surtout dans des pots, moins leur alimentation était susceptible d'etre parfaitement assurée.

Avec ce système de culture, on obtenait des plantes touffues, très ramifiées, d'apparence grêle, portant de petites feuilles et de nombreuses petites fleurs soutenues par des pédoncules mous et dont peu étaient capables de mûrir leurs semences.

La nécessité d'obtenir de belles fleurs a d'abord fait modifier cette manière primitive de procéder.

On cherche d'abord à mettre a la disposition des plantes un sol spécialement préparé dont la nature physique convienne aux racines et qui en outre soit riche en éléments nutritifs utiles.

Puis, on ne choisit pour le bouturage que des variétés améliorées, aptes à produire de grandes fleurs. Une fois les boutures reprises, elles sont rempotées dans de grands pots. Quand la bouture a atteint une quinzaine de centimètres de hauteur, on la pince et suivant la vigueur de la variété et pour obtenir de très grosses fleurs, on ne laisse se développer qu'une, deux ou trois branches latérales qui sont tuteurées et écartées. Aussitôt que les racines garnissent les parois des pots, on procède au rempotage définitif dans un vaste pot. Après le premier pincement, il a fallu supprimer avec soin tous les bourgeons axillaires qui se développaient et les drageons, puis, quand les racines sont developpées on commence à fournir régulièrement, à faibles doses, un peu d'engrais azoté soluble et ceci jusqu'à l'épanouissement des fleurs.

Si toutes les exigences alimentaires de la plante ont été satisfaites, ce traitement assure la formation de très belles fleurs. Mais ce mode de culture produit des sujets d'apparence peu satisfaisante au point de vue esthétique; il est nécessaire toutefois et indispensable dans le cas de la production industrielle de fleurs coupées, de choix. On a pu, dans ces dernières années, obtenir des plantes de Chrysanthèmes d'un port élégant, garnies de belles fleurs de dimensions moyennes qui ont obtenu auprès du public un très vif succès.

Pour arriver à ces résultats, il faut premièrement choisir des

boutures de plantes et de variétés vigoureuses. Quand elles ont atteint une longueur d'une douzaine de centimètres, on les pince, et sur les six ou huit bourgeons axillaires qui produisent chacun une branche, on en conserve seulement quatre qui formeront la base de la charpente. Aussitôt que ces ramifications ont 20 centimètres on les pince de nouveau, et sur chacune, à nouveau, on ne conserve que deux ou trois branches. Ce pincement doit être opéré au plus tard avant le 15 juillet, sous peine de voir la floraison compromise. On tuteure aussitôt les jeunes branches, ce qui permet de donner à la plante sa forme définitive. A partir de ce moment, il ne faut plus considérer chaque rameau que comme une tige florale destinée à porter une seule fleur, et par conséquent la traiter comme dans le cas précédent (culture en vue de grandes fleurs). De cette façon, on réussit à obtenir, si l'alimentation a été harmonieusement assurée, des sujets de plus d'un mètre de diamètre, portant de 40 à 60 fleurs de 12 à 15 centimètres, en moins de onze mois de culture.

Nous avons déjà et d'une manière assez vague parlé des exigences alimentaires des Chrysanthèmes. Il nous a semblé utile de nous rendre compte du poids de chacun des éléments soustraits au sol par une plante possédant toutes les qualités d'un sujet facilement vendable et pouvant être considérée comme un type moyen.

Le Chrysanthème que nous avons choisi appartenait à la variété G. Dayer; il mesurait 75 centimètres de hauteur, 60 à 70 centimètres de diamètre et portait 28 fleurs de 12 centimètres.

Cette plante pesait 1,180 grammes, ainsi répartis :

Racines.	120	grammes.
Tiges	440	—
Feuilles	411	—
Fleurs (28)	209	—

L'étude de ces différents organes nous a montré que les racines contenaient 56 p. 100 de matière sèche et 15,636 de cendres p. 100 de matière sèche.

	MATIÈRE SÈCHE p. 100	CENDRES DE MATIÈRE SÈCHE p. 100
	—	—
Tiges	39.0	2.780
Feuilles	13.0	9.885
Fleurs	8.0	5.114

Dans notre Chrysanthème nous trouvons donc :

	MATIÈRE SÈCHE.	MATIÈRES MINÉRALES.
	—	—
Racines	67g 20	10g 51
Tiges	171 60	4 77
Feuilles	53 43	5 30
Fleurs	16 72	0 86
Total.	308 95	21g 44

La plante que nous avons soumise à l'analyse contenait donc **871** grammes d'eau, 308 gr. 95 de matière sèche, renfermant **21** gr. 44 de matières minérales.

Les analyses de M. Griffith et les nôtres nous ont donné pour la composition centésimale des Chrysanthèmes les chiffres suivants :

Azote p. 1000 de matière sèche : 4g 67

Potasse	16.23	p. 100, de cendres.
Soude	10.30	—
Chaux.	26.28	—
Magnésie	10.22	—
Acide phosphorique	19.52	—
Acide sulfurique	4.65	—
Silice	5.99	—
Oxyde de fer et manganèse . .	3.66	—
Chlore.	3.60	—

Ce qui donne, pour la composition des 21 gr. 44 de cendres de la plante étudiée :

Potasse	3.481 p. 100, de cendres.	
Soude	2.228	—
Chaux	5.637	—
Magnésie	2.192	—
Acide phosphorique	4.187	—
Acide sulfurique	0.996	—
Silice	1.274	—
Oxyde de fer et manganèse	0.785	—
Chlore	0.772	—
Azote	1.450	—

Nous connaissons donc exactement la nature et la quantité d'éléments qui ont été indispensables pour assurer la formation de notre Chrysanthème. Pour rendre ce travail complet, il fallait se rendre compte de l'aptitude qu'avait eu la terre dans laquelle cette plante avait crû, à lui fournir ces divers éléments et voir si les engrais qui y avaient été incorporés l'avaient été d'une manière judicieuse et en particulier s'ils avaient été utilisés par la plante.

Le rempotage définitif avait été exécuté dans un pot de 25 centimètres de diamètre, cubant 6,910 centimètres cubes, la terre employée était un mélange de terreau de feuilles, 1 partie pour 4 parties de terre franche silico-argileuse, peu riche en humus. En déduisant le volume (75 c. c.) occupé par les racines, et en défalquant le poids correspondant de terre, nous voyons que la terre franche employée pesait 6 kil. 550, et le terreau de feuilles 956 grammes = 7 kil. 506 qui contenaient :

Terre franche	2.290 grammes.	2k557 d'eau.
Terreau de feuilles	0.267 —	

Il restait à l'état sec, à la disposition des racines :

Terre franche	4.260 grammes.	4.949 gr. de terre.
Terreau de feuilles	0 689 —	

Dans l'étude préalable (1893) de ces sols, nous avons déjà montré ce qu'ils étaient susceptibles, pour un poids connu, de fournir en un temps déterminé d'azote nitrique, c'est-à-dire soluble et absorbable par les racines, et d'un minimum d'acide

phosphorique et de potasse immédiatement utile et absorbable. Ce qui nous a permis d'établir que pour l'azote nitrique :

La terre franche avait produit . .	0g570
Le terreau de feuilles	0 220 = 0 810

Acide phosphorique utile.

Terre franche	1 533
Terreau de feuilles	0 275 = 1 808

Potasse utile.

Terre franche	8.903
Terreau de feuilles.	0.689 = 9 592

La terre n'a donc pu fournir assez d'azote à la plante pour subvenir à ses besoins, 810 milligrammes pour 1 gr. 450, et pas assez d'acide phosphorique, 1 gr. 808 pour 4 gr. 187, et nous avions donc raison de lui donner des engrais contenant de l'azote et du phosphore, mais en admettant que nous ayons donné de la potasse, nous aurions eu grand tort, car la terre en fournissait 9 gr. 592, alors que les plantes n'en exigeaient que 3 gr. 481.

Ainsi donc, dans cet exemple de culture, l'emploi d'engrais azotés et phosphatés a été des plus utiles, il est évident que, suivant la nature et le volume de terre mis à la disposition des plantes, ces conclusions pourraient devenir tout autres. Ceci démontre péremptoirement, ce qui est une chose depuis longtemps établie d'ailleurs, que l'établissement d'une formule fixe d'engrais pouvant donner dans tous les sols, pour toutes les cultures et les variétés, d'excellents résultats est une utopie. Cette idée est fausse au point de vue scientifique et au point de vue économique de la croissance des plantes.

Ceci ne veut pas dire que les Chrysanthèmes n'exigent pas d'engrais complémentaires. Au contraire, dans les trois quarts des cas on peut répondre affirmativement. Mais, et nous insistons tout particulièrement sur ce point, il nous semble que si l'on peut fournir à ces plantes un sol très riche en éléments nutritifs utiles, cette question devient moins importante. Nous conseillerons donc à nos lecteurs d'essayer l'emploi du mélange

suivant pour les rempotages; il donne en pratique de superbes résultats :

Terreau de feuilles	1	partie.
Terreau de couches fait	1	—
Sable quartzeux à gros grains	1	—
Terre franche (ressemblant au loam des Anglais)	4	—
Cendres de bois non lavées.	1/3	

On le prépare avant l'hiver sur une aire et on le saupoudre d'environ 1 p. 100 de phosphate précipité de chaux. Si on prend soin de l'arroser à l'engrais humain de temps à autre, et de le recouper au moment des gelées, on a une terre d'une fertilité extrême.

Si l'on dispose de terres moins riches ou que l'on n'ait pas le temps de les préparer, il faut recourir aux engrais complémentaires. Comme source d'azote, la bouse de vache donne d'excellents résultats, elle doit être très diluée; le nitrate de soude en solution à 1 p. 1000, et le sulfate d'ammoniaque à la même dose, mais seulement si la terre est calcaire. Pour l'acide phosphorique, ajouter du phosphate ammoniaco-magnésien à la terre de rempotage, 5 à 10 pour 1000, ou une solution de phosphate d'ammoniaque au millième. Jamais de phosphate de potasse si le terrain n'est pas calcaire. Le rôle des autres éléments et leur apport plus ou moins nécessaire est assez difficile à discuter, nos connaissances ne sont pas encore assez précises à ce sujet. Mais, et nous terminerons par ces quelques remarques en manière de conclusion : « Cultivateurs de Chrysanthèmes, soignez surtout et composez avec soin vos terres de rempotages, ne vous fiez pas aux formules d'engrais complets, mais assurez-vous, dans le cas où vous auriez reconnu leur utilité, de la valeur propre des divers engrais complémentaires, « purs » et peu coûteux, par des expériences personnelles, et surtout sur vos sols habituels. »

RAPPORT

SUR LES CULTURES DE CHRYSANTHÈMES DE M. LIONNET, JARDINIER-CHEF AU CHATEAU DE JOUY-EN-JOSAS (Seine-et-Oise),

par M. NONIN (1).

Sur la demande de M. Lionnet, jardinier-chef au château de Jouy-en-Josas, une Commission composée de MM. Bauer, Bellair, Grelet, Gauthier, Leclerc, Michel, Martinet, Nonin, Savoye, Tavernier, Vacherot (Henri), et de M. Lesueur, adjoint à la commission, s'est réunie le 30 novembre dernier pour visiter ses cultures de Chrysanthèmes.

MM. Bauer, Bellair, Michel et Martinet, empêchés, s'étaient excusés.

La Commission s'est constituée en nommant M. Savoye, président et Nonin, rapporteur.

Environ deux cents Chrysanthèmes garnissaient une serre à deux versants, de 23 mètres de long, sur 5 mètres de large. Cette serre, construite spécialement pour la culture du Chrysanthème, posée au ras du sol, a les côtés, formant pieds-droits, complètement vitrés de châssis mobiles, ce qui permet de donner la quantité d'air et de lumière nécessaire à la bonne santé de ce genre de plantes, pendant les mois d'octobre et de novembre. Disposées sur trois rangs de chaque côté, séparés par un large sentier de plain pied, l'ensemble de toutes ces plantes en pleine floraison était ravissant. Cultivées en touffes basses, le feuillage bien vert cachant le bord des pots, indice de la bonne santé des sujets ; en somme culture irréprochable.

A notre avis, M. Lionnet obtient ses touffes naines et bien ramifiées, par des pincements répétés et donnés jusqu'en juillet.

Cette manière d'opérer a l'avantage, tout en donnant des fleurs de bonnes dimensions, conservant bien les caractères qui

(1) Déposé le 23 janvier 1896.



FIG. 10. — CHRYSANTHÈME EN POT (fort spécimen). (Cultures de M. Lionnet.)

distinguent la variété, de présenter à l'œil, la forme la plus gracieuse que l'on puisse donner à un pied fleuri de Chysanthème.

Toutes ces plantes en variétés bien choisies, de coloris assez variés, avaient une belle tenue, sans presque le secours de tuteurs.

Quelques plantes avaient été cultivées dans le but d'obtenir de grosses fleurs, avec cinq à six branches portant des capitules de 20 à 27 centimètres de diamètre. Nous avons remarqué la variété *Waban* au superbe coloris rose mauve vif, aux pétales contournés d'une forme unique, absolument réussie. Egalement la variété *le Colosse Grenoblois*, aux énormes capitules.

Mais, ce qui a surtout attiré l'attention de la Commission, ce sont les variétés suivantes, cultivées en forts spécimens : *Madame Carnot*, blanc pur, avec 40 fleurs de plus de 20 centimètres de diamètre; *Etoile de Lyon*, blanc rosé, avec près de 60 fleurs; *Florence Davis*, blanc à centre vert et *William H. Lincoln*, jaune foncé; avec chacun 100 fleurs. Puis, dépassant le tout, formant fond de la serre, un magnifique *William Tricker*, au coloris rose tendre, avec plus de 150 fleurs.

Ces plantes vraiment remarquables, dénotent une culture raisonnée et prouvent que M. Lionnet tient à conserver sa juste renommée de cultivateur émérite.

Aussi, la Commission a-t-elle été unanime à demander que la plus haute récompense lui soit accordée, ainsi que l'insertion du présent rapport au journal de la Société.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.

Maladies de la Pomme de terre causées par des Bactériacées. — Dans une note qu'il a présentée à l'Académie des sciences le 2 mars 1896, M. Roze démontre que les tubercules de la Pomme de terre ne sont pas à l'abri des actions nocives des Bactériacées. Aux Etats-Unis, où sévit depuis quelques années une maladie particulière appelée le *Patato Scab* ou Gale de la Pomme de terre, MM. Thaxter et Bolley ont observé dans les tubercules malades, la présence d'une Bactériacée, l'*Oospora Scabies* Thaxter, qui vit aux dépens de la pelure de ces tubercules et désagrège les parties qu'elle peut envahir.

D'un autre côté, on a remarqué, parmi les Pommes de terre apportées aux Halles de Paris et dans les fournitures faites à l'Assistance publique, qu'un certain nombre de tubercules présentaient çà et là de petites perforations subérifiées : il en est résulté qu'ils ont été disqualifiés sous le nom de tubercules piqués. M. Roze a eu à sa disposition quelques-uns de ces tubercules, appartenant à la variété dite *Saucisse*, qui, à la consommation, avaient été reconnus comme ayant un assez mauvais goût. Toute la récolte d'un champ, à Epone, d'où provenaient ces tubercules s'est trouvée dans le même état.

En étudiant à de forts grossissements les parties malades, M. Roze constata la présence dans les noyaux des cellules voisines des perforations subérifiées, un grand nombre de corpuscules extrêmement petits qu'il put reconnaître pour un *Micro-*

coccus incolore, qu'il désigne sous le nom de *Micrococcus nuclei* (1).

Une seconde espèce de *Micrococcus* a été observée par M. Roze dans les tubercules de la variété *Richter's Imperator*. M. Henry de Vilmorin disait de cette variété, en 1888, que c'était une Pomme de terre d'une extrême vigueur, très productive et riche en fécule, mais qu'on lui reprochait de se conserver assez mal et de se gâter à l'intérieur sans que rien trahisse extérieurement la maladie, ce qui est surtout dangereux quand les tubercules ainsi attaqués sont employés pour la semence.

Des tubercules de cette variété rejetés après inspection comme avariés ont été examinés par M. Roze qui y a constaté des colonies d'un *Micrococcus* qui remplissait les cellules des îlots malades situés dans l'épaisseur du parenchyme et qu'il a nommé *M. Imperatoris*, en le considérant comme étant la véritable cause de la maladie spéciale de la variété *Richter's Imperator* (2).

Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, n° du 29 février 1896.

Eboutonnage des Chrysanthèmes, par M. G. Chabanne, p. 69. — On sait que l'éboutonnage est l'une des opérations les plus indispensables dans la culture du Chrysanthème pour la grande fleur. Il doit, dit M. Chabanne, être pratiqué avec méthode et dès le premier jour de l'apparition de l'inflorescence.

Dans la culture lyonnaise à la grande fleur et à taille courte, l'inflorescence se montre ordinairement dans la première quinzaine de septembre. Le nombre des boutons est variable; il peut y en avoir trois, quatre, cinq et plus. Celui du centre est toujours d'une taille plus grande que ceux de la périphérie qui lui sont d'abord accolés. La grosseur de ces boutons, au moment de

---

(1) Des tubercules de la variété Shaw également piqués et refusés dans une fourniture faite à l'Assistance publique contenaient également le *Micrococcus nuclei*.

(2) M. Roze a pu constater l'envahissement des cellules du parenchyme d'un tubercule sain d'*Imperator* par le *Micrococcus Imperatoris* déposé sous l'épiderme.

l'apparition de l'inflorescence ne dépasse pas celle d'un grain de chènevis. C'est à ce moment où tous les boutons sont soudés à celui du centre qu'il faut éboutonner.

Cette opération qui consiste à enlever tous les boutons latéraux pour ne conserver que celui du centre est très délicate et demande à être faite avec soin, car l'inflorescence gorgée de sève est fort tendre et se briserait facilement à ce moment.

On prend un greffoir bien tranchant, on passe la main libre sous l'inflorescence pour le soutenir et l'on tranche la moitié des boutons. On peut également se servir d'une pointe de fer ou de bois bien effilée avec laquelle on éborgne tous les boutons latéraux.

L'une ou l'autre de ces opérations suffit pour faire périr tous les boutons lésés, et, quelques jours après, lorsque leurs pédoncules ont grandi, on peut facilement les enlever sans blesser en aucune façon la tige principale.

Toute la sève se porte alors sur le bouton central, qui grossit à vue d'œil et donne la *vraie grande fleur*.

Si l'on attend au contraire, afin de choisir le bouton le mieux constitué, que les boutons latéraux se soient détachés de celui du centre et que leurs pédoncules aient atteint plusieurs centimètres de longueur, on ne peut obtenir de grosses fleurs. Chaque jour perdu amène un rapetissement sensible des pétales (nous en avons fait l'expérience) et une semaine de retard suffit pour que le bouton conservé ne donne plus que la demi-grande fleur. D'autre part, si l'éboutonnage n'est pas fait dès l'apparition de l'inflorescence, un des boutons latéraux peut prendre toute la nourriture et faire avorter le bouton central. On en est alors réduit à conserver ce bouton qui ne peut donner qu'une demi-grande fleur ; encore celle-ci est-elle toujours portée sur une tige déviée à partir de son point d'attache sur la tige principale et trop grêle à ce même point pour porter une grosse fleur.

M. Chabanne fait suivre cette note d'une liste des meilleures variétés à cultiver à la grande fleur.

Revue générale de botanique, janvier 1896.

Recherches expérimentales sur la Miellée, par M. Gaston Bonnier. — D'un travail très intéressant sur la *miellée* ou substance sucrée qui se produit sur les parties végétatives des plantes, et surtout des arbres, en certaines circonstances, M. Gaston Bonnier déduit les conclusions suivantes :

1° Bien que les Aphidiens et les Cochenilles soient le plus souvent la cause de la miellée, il existe cependant des miellées d'origine végétale;

2° L'origine directe de ces dernières matières sucrées est démontrée par l'observation au microscope. On voit la substance sucrée apparaître en fines gouttelettes par les orifices stomatiques;

3° La production de la miellée de pucerons peut se maintenir pendant toute la journée et se ralentit la nuit. La miellée directe se produit au contraire pendant la nuit, et cesse ordinairement dans la journée; son maximum de production est au lever du jour;

4° Les conditions qui favorisent la production de la miellée végétale sont les nuits fraîches intercalées entre des journées chaudes et sèches. L'élévation de l'état hygrométrique et l'obscurité favorisent la production de la miellée, toutes les autres conditions restant égales;

5° On peut provoquer artificiellement la sortie du liquide sucré, par les stomates des feuilles pouvant produire de la miellée, en plongeant les branches dans l'eau et en les mettant à l'obscurité dans de l'air saturé. Dans ces conditions, les feuilles peuvent produire de la miellée, alors que les branches restées sur les mêmes arbres n'en produisent pas;

6° Bien que les Abeilles puissent aller recueillir n'importe quelle substance sucrée, lorsqu'elles n'ont rien de mieux à leur disposition, elles vont toujours butiner, quand elles en ont le choix, là où la substance sucrée est la meilleure. Lorsque la floraison des plantes mellifères est abondante, elles délaissent la miellée, surtout celle produite par les pucerons. Elles y butinent, au contraire, les jours où il y a disette de fleurs mellifères;

7° La composition chimique des miellées est très variable. Celle des miellées d'origine végétale se rapproche plus de la composition chimique des nectars que celle des miellées de pucerons.

Revue des sciences naturelles appliquées, n° de décembre 1895.

Maladies des Violettes, par M. Louis Belle, professeur départemental d'agriculture des Alpes-Maritimes. — Certaines communes des Alpes-Maritimes retirent d'assez beaux bénéfices de la culture des Violettes pour le commerce de la fleur coupée et pour la parfumerie.

Depuis quelques années, les producteurs sont fort alarmés par l'apparition de maladies qui menacent de ruiner complètement cette branche importante de la production florale. Des plantations sont atteintes sérieusement dans plusieurs régions, notamment à Vence et à Grasse.

Deux maladies principales sévissent sur les Violettes : l'une est due à un Champignon parasite, le *Phyllosticta violæ ;* l'autre est occasionnée par des Acariens appartenant au genre Tétranyque. Dans les deux cas, ce sont les feuilles qui sont atteintes.

La maladie cryptogamique débute généralement par un petit point blanc cerclé de noir qui s'étend rapidement et se dessèche à l'intérieur. Souvent les tissus attaqués sont complètement détruits et les feuilles présentent alors des trous circulaires de différentes grandeurs qui semblent avoir été faits à l'emporte-pièce. Les trous, en s'agrandissant, finissent par se joindre et la feuille disparaît en partie ou en totalité . Sous l'influence de circonstances météorologiques spéciales, la maladie peut se développer très rapidement et détruire la plupart des feuilles en une quinzaine de jours. On ne peut que recommander l'essai de composés cuivriques contre le *Phyllosticta*. Les résultats seront d'autant plus satisfaisants que les applications auront été faites préventivement.

Les *Tétranyques* qui attaquent les Violettes sont semblables à [illegible] déterminent sur la Vigne l'affection désignée sous le [illegible] aladie rouge. Ces Acares, par leurs piqûres, provo[illegible] essèchement des feuilles. L'absence des feuilles ne

permet pas aux fleurs de se développer et la récolte est nulle. On arrive à détruire ce parasite par le traitement suivant :

1° Fauchage immédiat après la floraison et incinération des feuilles pour détruire les œufs de Tétranyques ;

2° Application de l'un des insecticides suivants :

Première formule :

Savon noir dur.	3 kil.
Pétrole	3 —
Eau	94 litres.

Deuxième formule :

Savon noir dur.	4 kil.
Pétrole	4 —
Eau.	92 litres.

On doit faire quatre opérations espacées chacune de quatre jours.

3° Fumure énergique de la plante et couverture s'il est possible avec des feuilles mortes ou des branches d'arbres. On obtiendrait certainement une meilleure émulsion du pétrole en ajoutant d'abord un peu d'alcool ou savon.

2. Publications étrangères,

par M. P. Hariot.

The Garden. — Si nous voulons signaler quelques nouveautés, nous devons nous adresser au *Physalis Francheti*, Solanée japonaise qui rappelle notre Alkékenge. Ses fruits sont beaucoup plus gros, puisqu'ils atteignent la grosseur d'un œuf; ils sont d'une belle couleur orange ou vermillon-orangé, renfermés dans une enveloppe transparente résultant d'un accroissement du calice. Au Japon, les fruits de ce *Physalis* sont usités dans l'alimentation en guise de Tomate. En Europe, les jardins en tireront une bonne plante ornementale de plus. C'est aussi une plante nouvelle que le *Calochortus luteus concolor*, jolie petite Liliacé e, appartenant à un genre peu représenté actuellemen dans les cultures.

Si nous nous arrêtons aux Orchidées, nous les trouverons représentées par de nombreuses notes, parmi lesquelles nous n'aurons que l'embarras du choix : les amateurs de *Phalænopsis* pourront lire d'intéressants détails sur les principales espèces et leur culture : le *Phalænopsis amabilis*, introduit de Java en 1838; le *P. Esmeralda*, de la Cochinchine; le *P. grandiflora*, de Bornéo (1848); le *P. intermedia*, qui est resté rare et qui pourrait bien être un hybride naturel entre les *P. rosea* et *amabilis*, introduit des Philippines en 1867; *P. Luddemanniana*, de la même région; le *P. Schilleriana*, le plus fréquemment cultivé, et le *P. Stuartiana*, connu depuis 1881. Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer au *Cattleya crispa*, d'origine brésilienne et à ses meilleures variétés, telles que *Buchananiana* plus développé que le type dans toutes ses parties, *delicatissima*, à fleurs plus petites et d'un blanc pur; *superba*, qui porte bien son nom et remarquable par la richesse de son coloris.

Tout le monde connaît ces charmantes Fougères à frondes dorées ou argentées à leur face inférieure, les *Gymnogramma*. Mais en dehors des *G. chrysophylla* et *argentea*, on se doute peu qu'il existe d'autres espèces jouissant des mêmes propriétés. Ce sont parmi les plantes à frondes dorées : *Gymnogramma Alsteinii*, peut-être forme horticole du suivant; *G. chrysophylla*, de l'Amérique méridionale et des Antilles, qu'on a pu appeler sans exagération *The King of the Gold Ferns*, le roi des Fougères dorées; *G. decomposita*, hybride naturel du précédent et du *G. Pearcei*; *G. grandiceps*, *Laucheana*, très belles espèces des plus ornementales, *Lherminieri*, *Martensi*, *triangularis*, fréquemment cultivés et originaires de Californie; *sulphurea*, à face inférieure des frondes parsemée d'une poussière jaune-soufre brillant; *calomelanos*, type des plus variables qui est répandu depuis les Antilles jusque dans les îles de l'Afrique occidentale tropicale. Les *Gymnogramma* à frondes argentées, sont moins nombreux. Le plus connu est le *G. argentea*, de Natal et de la Réunion, dont une variété présente cette particularité d'avoir son feuillage recouvert d'une poussière jaune. Puis viennent : *G. Pearcei* et *peruviana*, du Pérou, *G. schizophylla*, de la Jamaïque et *tartarea*, de l'Amérique tropicale.

Parmi les plantes de serre qu'il est rare de rencontrer dans les cultures françaises, il faut citer au premier rang le *Lapageria rosea*, cette merveilleuse Liliacée volubile du Chili. Pourquoi ne le voit-on pas plus souvent? Serait-ce en raison des difficultés que présente sa végétation? Nous ne le croyons pas. Le type à fleurs roses est surtout remarquable avec ses grandes fleurs tubuleuses qui rappellent jusqu'à un certain point celles des *Cereus*. Il en est de même de l'*Eucharis amazonica*, presque un mythe pour les jardiniers français, tandis qu'en Angleterre on le cultive en grand pour le marché.

Les Renoncules sont des végétaux éminemment polymorphes, depuis celles qui se rencontrent partout au bord des chemins ou dans les prairies, jusqu'à celles qui ornent les pelouses des montagnes ou se plaisent au sein des eaux. Le *Garden* leur consacre un article. Il recommande celles qui vivent dans les lieux humides, telles que le *Ranunculus aquatilis*, excellent pour embellir les pièces d'eau, *Lingua*, qui croît avec vigueur au bord des rivières, *Lyallii*, de la Nouvelle-Zélande, espèce géante au point de vue des dimensions des fleurs et des feuilles; les espèces alpines, parmi lesquelles il en est d'absolument délicieuses : *R. parnassifolius*, *glacialis*, *alpestris*, *pyrenæus*, *rutæfolius*, *Thora;* celles qu'on peut employer en bordures ou en massifs : *R. aconitifolius*, très élégante et connue sous le nom de *bouton d'argent*, tandis que le *R. acris* et sa variété à fleurs doubles sont fréquemment cultivés sous la désignation de *bouton d'or*.

Il serait téméraire de vouloir énumérer les nombreuses espèces de Lis qui sont susceptibles d'être utilisées comme plantes d'ornement. On ne peut cependant passer sous silence les *Lilium auratum* et *speciosum*, les deux plus beaux représentants du genre; dans le sous-genre *Martagon*, le plus abondamment pourvu, les *L. Martagon* et *chalcedonicum*, *Szowitzianum*, *testaceum*, etc.; dans les formes à fleur longuement tubuleuse : *L. Harrisii* ou Lis des Bermudes; dans celles à fleur en forme de coupe : *L. elegans*, *croceum*, etc.

Nous signalerons encore parmi les nombreuses notes que renferme le *Garden*, celle qui est relative à la poire de *Riha*. C'est

une nouvelle variété sans pépins qui joint à cette particularité, des qualités de premier ordre. Le fruit est conique, jaune verdâtre, plus ou moins ponctué de brun rouge cannelle. La chair est blanche, très juteuse, richement parfumée. La maturité a lieu en novembre, quelquefois à la fin d'octobre et peut, si les conditions sont favorables, être reculée jusqu'au milieu de décembre.

Gardeners' Chronicle. — Les plantes nouvelles ne sont pas nombreuses. C'est tout au plus si dans le vrai sens du mot, nous pouvons signaler une Orchidée, le *Luddemania triloba* et le *Synandrospadix vermitoxicus* de la famille des Aroïdées. La première de ces plantes est originaire de la Colombie où elle a été découverte par le consul Lehmann. Elle est remarquable aussi bien au point de vue ornemental qu'au point de vue botanique. Son inflorescence qui peut atteindre deux pieds est pendante et porte de nombreuses fleurs orange foncé. Les sépales sont teintés de brun et le labelle nettement trilobé présente à sa base une tache purpurine. La culture qui lui convient est celle des *Acineta*. L'autre plante, le *Synandrospadix*, croît dans la province de Tucuman, dans la République Argentine. Son feuillage est celui d'un *Richardia* tandis que la fleur rappelle le *Taccarum Warmingianum*. La racine est un tubercule volumineux.

Il nous faut encore noter comme nouveautés horticoles deux Orchidées : *Lælia anceps* var. *lineata* qui, par l'ensemble de ses caractères, ne s'éloigne en rien du groupe auquel il appartient si ce n'est que les sépales sont parcourus à leur base par des lignes couleur chocolat qui tranchent d'une façon originale sur le fond blanc ; *Lælia Finckeniana* var. *Schroderæ* qui serait un hybride naturel des *L. anceps alba* et *L. albida* et ressemble par plusieurs de ses caractères à la dernière espèce. Ses fleurs sont d'un blanc pur sans la moindre trace de taches cramoisies comme dans le type. Puisque nous parlons d'Orchidées, il ne sera pas inutile de mentionner une curieuse anomalie du *Cypripedium insigne* dans laquelle le sépale supérieur ainsi que l'inférieur sont exactement semblables de forme et de maculature. C'est un cas de ce que les botanistes appellent une *pélorie*.

La rose nouvelle *Enchantress* est un hybride de rosiers Thé et

de Bengale, à fleurs nombreuses couleur crème. Quant au *Begonia incomparabilis* il semble constituer une remarquable acquisition obtenue dans le sud de l'Irlande, en croisant le *B. polypetala* avec le *B. Frœbeli*. Les feuilles sont élégantes, duveteuses dans leur jeunesse; les inflorescences très développées, puisqu'elles peuvent atteindre deux pieds, sortent bien du feuillage et sont composées de nombreuses fleurs de teinte écarlate.

Les Cannas florifères ont fait de grands progrès depuis quelques années. M. Année, le premier, s'est livré à la fécondation artificielle en vue d'obtenir des formes nouvelles; il a été suivi dans cette voie par Lierval, Bihorel, M. Crozy, la maison Vilmorin. Tout récemment MM. Dammann et Sprenger ont créé un nouveau type, *les Cannas italiens* « italian Cannas » en fécondant le Canna *Madame Crozy* par le *C. flaccida* espèce originaire du sud des Etats-Unis. La première plante obtenue *Italia* a des fleurs d'un beau vermillon-doré qui rappellent celles d'un *Cattleya* ou d'un Iris du Japon.

Les Tilleuls forment un petit groupe bien tranché composé d'une quinzaine d'espèces dont six sont européennes, quatre américaines et cinq asiatiques. De ces dernières, trois ne sont pas encore cultivées. Les espèces européennes sont certainement les mieux connues mais on ne rencontre pas aussi souvent qu'elle le mérite une des plus remarquables le *Tilia dasystyla* ou *euchlora* qui se distingue par ses larges feuilles d'un vert luisant. Il fleurit en juillet et garde son feuillage bien plus longtemps que les espèces ordinaires. Le *Tilia dasystyla* est originaire du Caucase d'où il a été introduit, il y a une vingtaine d'années.

Parmi les Conifères qui poussent en buisson, les *Cephalotaxus* viennent au meilleur rang. Dans ces espèces, le *C. drupacea* est remarquable par ses fruits dont la forme rappelle celle d'une Prune. Nous sommes heureux que le *Gardeners' Chronicle* signale comme caractère distinctif des *Cephalotaxus*, caractère des plus faciles à saisir en l'absence de fleurs et de fruits, celui qu'a fait connaître il y a quelques années le professeur Van Tieghem. Il suffit de couper un fragment de rameau pour constater la présence d'un canal résineux qui en occupe le milieu.

« *De nouveaux fruits pour Noël* ». Sous ce titre on conseille

l'usage d'un certain nombre de fruits exotiques que l'on pourrait obtenir à cette époque avancée : ce sont ceux de l'*Aberia caffra*, Bixacée de Natal et du Cap qui rappellent l'Abricot mais dont le jus d'abord très acide s'adoucit à la maturité et développe un arome absolument exquis ; ceux du *Cocos australis* ou *campestris*, Palmier répandu du Brésil à la Plata et qui résiste au climat d'Antibes. Ses fruits sont ronds, jaune-d'or et renferment une pulpe dont le goût est des plus agréables. On peut aussi utiliser l'*Anona Cherimolia* dont la culture donne de bons résultats dans les serres à plantes demi-tropicales. Les fruits du *Cherimolia* sont de la grosseur d'une Poire et très estimés partout où on les rencontre.

Des fruits aux fleurs considérées comme matières alimentaires il n'y a qu'un pas facile à franchir. Nous y trouvons les *Bassia* de l'Inde qui contiennent une grande quantité de sucre ; les Violettes qui servent en Turquie, en Egypte, en Roumanie à confectionner des sorbets. Les fleurs des *Hemerocallis*, du *Lilium Thunbergii* sont en Chine l'objet d'une importante consommation ; celles du *Quassia amara* infusées dans le vin sont usitées comme stomachiques à la Jamaïque. Les condiments ont au premier rang le Safran et le clou de Girofle. Les boutons du Câprier, de la Capucine, du *Zygophyllum Fabago* sont d'un usage fréquent, confits au vinaigre. Les fleurs de la Reine des Prés communiquent au vin un bouquet agréable. Les pétales de Rose servent en Chine de condiment et ceux du Nénuphar jaune entrent en Turquie dans la recette d'une boisson.

La géographie botanique n'est pas oubliée et un bon article est consacré à la flore de la région du fleuve Amour qui présente de grandes différences avec celle des parties voisines de la Sibérie. Les Conifères, les Tilleuls, les Poiriers, des Noyers, des Frênes, des Noisetiers, des Bouleaux y forment une association d'arbres des plus intéressante à côté du *Dimorphanthus*, des *Berberis*, *Actinidia*, *Evonymus*, *Lonicera*, *Philadelphus*, des Spirées, du *Deutzia parviflora* etc. Les végétaux herbacés ne comptent pas moins de 110 espèces spéciales à cette région.

Une petite note, bonne à lire, renferme l'analyse d'un travail du Rév. Henslow sur les plantes de la Bible. Ce n'est pas d'au-

jourd'hui que la question a été soulevée. Et pourtant si l'on est à peu près d'accord sur le Cèdre, on ne l'est guère sur l'Hyssope dont parlent les livres saints. Le Saule des rives du Jourdain serait probablement le *Populus euphratica* et la couronne d'épines aurait été tressée avec les rameaux épineux du *Paliurus*.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère. — L'histoire des végétaux les mieux connus l'est souvent fort peu. Il en est ainsi de l'*Odontoglossum citrosmum* qui portait dès 1825 le nom étrange de *Cuitlanzina pendula* et en 1838, à sa première introduction celui d'*Oncidium Galeottianum*.

A lire dans le recueil belge un article sur le *Nepenthes mixta*, le produit du croisement des *N. Curtisii* et *Northiana* obtenu à l'établissement Veitch. C'est une des meilleures plantes du genre par son port, sa vigueur, la grandeur et la coloration des ascidies.

« Le Peuplier suisse blanc dit « *Eucalyptus* »; sous ce titre quelque peu ambigu, est recommandé un Peuplier qui n'est blanc que par la couleur de son écorce. Ce serait une race du vieux Peuplier suisse abandonné dans la culture rémunératrice, que la rapidité de sa croissance a fait comparer à l'*Eucalyptus*. N'oublions pas l'*Allamanda violacea*, très belle plante de serre introduite autrefois, disparue comme tant d'autres, puis réintroduite en 1889.

A l'Illustration horticole, signaler un charmant *Caladium* qui porte dignement son nom de *C. lilliputiense*. Ce serait une plante originaire du Venezuela, constituant une petite touffe à feuillage réduit, panaché comme celui du *C. argyrites* et parsemé de macules et de figures irrégulières du blanc le plus pur. Encore une autre Aroïdée ! le *Philodendron Devansayanum* remarquable par le coloris rouge vif de ses feuilles jeunes tandis que les organes adultes sont d'un beau vert clair, luisant.

Journal des Orchidées. — Une intéressante communication de M. de Lansberge, nous apprend qu'à Menton les *Lælia*, *Cattleya*, le *Lycaste Skinneri*, le *Vanda cærulea*, tous les *Cypripedium* poussent merveilleusement en plein air et y fleurissent

abondamment. Il en est de même des *Cymbidium eburneum*, et *Odontoglossum Rossi majus*. Ces derniers y poussent comme des Choux.

Le nom correct du *Lælia Rothschildiana* serait, paraît-il, *L. Amanda* ou mieux *Læliocattleya*, puisqu'on le considère généralement comme un hybride bigénérique. A lire quelques lignes consacrées à la culture des *Houlletia* à propos d'une note sur le *H. tigrina*, très belle espèce à coloris curieusement moucheté.

Lindenia. Quand on s'attaque à la priorité des dénominations botaniques, on ne sait vraiment pas où l'on devra s'arrêter. Ne voilà-t-il pas qu'il va falloir débaptiser le *Saccolabium Blumei* qui ne date que de 1841, tandis que Blume qui découvrait cette belle Orchidée en 1823 la faisait connaître sous le nom de *Rhynchostylis retusa*. Et le joli *Vanda Batemanni* qui va devenir *Stauropsis lissochiloides*, en souvenir de la désignation qui lui a été imposée par Gaudichaud dès 1826.

A noter un superbe *Cattleya Aliciæ* dédié à Son Altesse la princesse de Monaco. C'est une plante encore unique à labelle d'un pourpre brillant qui tranche vivement sur le fond blanc des divisions florales,

Gartenflora. Le recueil allemand consacre une planche coloriée aux *Phyllocactus kermesinus magnus* et *Hildmanni*, ce dernier à fleur jaune pâle issu d'un croisement opéré entre le *P. Wrayii* et *crenatus Haageanus*.

On trouve un long article relatif à l'*Echidnopsis Dammaniana*, Asclépiadée du groupe des *Stapelia*. On en connaissait déjà deux espèces d'Abyssinie (dont une un peu douteuse). La plante découverte par M. Schweinfurth aux environs de Souakim constitue une troisième espèce dont l'intérêt sera, comme chez les végétaux analogues, plutôt botanique qu'horticole.

Quant à ceux qui s'intéressent aux *Cannas*, ils pourront lire une note relative aux *Cannas* à fleurs d'Orchidées ou *Cannas* italiens dont nous avons déjà parlé précédemment.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Perezia sonchifolia Baker. — *Revue horticole*, 16 *mars* 1896, p. 134.

Cette Composée dont la *Revue horticole* donne une figure coloriée a été décrite par M. Baker dans le *Flora Brasiliensis*, VI, 3,380.

M. Ed. André l'a trouvée dans l'Uruguay en septembre 1890; il fut frappé de l'élégance de son feuillage disséqué, à lobes dressés et contournés de la façon la plus gracieuse. L'ensemble de la plante, constellé de jolis capitules blancs était si séduisant que l'idée lui vint d'en importer des graines en France.

Les graines, semées à l'automne levèrent bien et donnèrent des touffes qui furent hivernées sous châssis et qui fleurirent l'été suivant.

Le *Perezia sonchifolia* est une plante annuelle, ou bisannuelle suivant l'époque du semis. Les feuilles radicales sont étalées, oblongues, profondément découpées en lobes ayant une partie plane et une partie redressée ou contournée, à pointes cuspidées, glabres ou tomenteuses; les feuilles caulinaires, plus petites, sont alternes, sessiles, un peu embrassantes. Les tiges sont dressées, simples sur les parties faibles, le plus souvent rameuses, à rameaux divariqués, terminés par des capitules nombreux, blancs, à ligules imbriquées comme les pétales d'un Camellia double, lorsqu'elles ont atteint leur plein développement. Les graines (achaines) sont pourvues d'aigrettes soyeuses et blanches; elles mûrissent facilement à l'automne.

Les capitules paraissent d'abord radiés, grâce à la ligule de la lèvre supérieure de la corolle formant un seul rang marginal ou collerette.

Le centre présente un point noir formé par les étamines, au haut desquelles on voit poindre les stigmates blancs du style non encore saillant. Le centre du capitule est alors jaune, par l'écartement de la lèvre inférieure de la corolle plus petite que la supérieure. Quand les autres fleurs surgissent, la ligule du second rang presse sur la lèvre inférieure jaune des fleurs du premier rang et la repousse en arrière pour prendre sa place. Un troisième rang se développe de la même manière et ainsi de suite de manière à ce que l'ensemble de ces ligules blanches, imbriquées, présente l'aspect d'une fleur pleine, blanche.

On cultivera cette plante soit comme plante annuelle en la semant sur couche au printemps et la repiquant en mai dehors, soit directement en place en avril. Elle fleurira alors de mai en octobre. Si l'on veut semer en automne, il faudra hiverner les plantes sous châssis froid : mises en place en mai, elles fleuriront plus tôt.

2. *Publications étrangères*

par M. P. Hariot.

Aloe Luntii Baker. *A. de Lunt.* — Sud de l'Arabie (Liliacées) *Bot. Mag.* ,t. 7448.

Tige courte; feuilles formant d'abord une rosette, rapprochées, distiques, ensiformes, recourbées, vert pâle, sans macule, canaliculées au-dessus de leur base, sans aiguillons; pédoncule floral, dressé, raide, dépassant les feuilles; inflorescence en grappes terminales, étalées, portant de petites bractées; pédoncules courts articulés au sommet, ceux de la partie supérieure ascendants, les autres penchés; périanthe cylindrique à tube rougeâtre, allongé, plus long que les lobes qui sont linéaires-oblongs, dressés; étamines saillantes à anthères peu développées; pollen rouge.

Cet Aloès tout à fait distinct a été recueilli dans la province d'Hadramant, par M. Lunt, attaché à une expédition scientifique qui parcourait alors cette région. Par ses fleurs largement

tubulées, il se rapproche des *Gasteria*; il en diffère cependant en ce qu'elles ne sont pas dilatées, globuleuses à la base.

Bartholina pectinata Br. *B. pectiné*. — Cap de Bonne-Espérance (Orchidées — Ophrydées) *Bot. Mag.*, t. 7450.

Plante herbacée, grêle, poilue, naissant de tubercules oblongs, feuille solitaire, sessile, fixée sur le sol, orbiculaire, convexe, amplexicaule et bilobée à la base; hampe uniflore; fleur large entourée de bractées oblongues, en capuchon, ne dépassant pas la moitié de l'ovaire qui est recourbé; sépales dressés, linéaires-lancéolés, herbacés, poilus; pétales dressés, plus larges que les sépales, linéaires ou lancéolés, dressés ou recourbés en faux, de couleur blanche; labelle de grande dimension, semi-circulaire ou flabelliforme, profondément trifide, à segments découpés en 17-23 lanières étalées; éperon de même longueur que l'ovaire; anthère dressée, étroite, aiguë, n'atteignant pas la moitié de la longueur des pétales; pollinies oblongues, à caudicule grêle; stigmate de petite dimension renflé.

Le *Bartholina pectinata* est depuis longtemps connu des botanistes, puisque Thunberg et Linné en ont déjà fait mention; il a été introduit en Angleterre par Masson en 1787. Malgré cela, il est à peu près inconnu des amateurs d'Orchidées. Longtemps, on a pensé qu'il constituait un genre monotype, mais M. Bolus a récemment découvert une seconde espèce, le *B. Ethelæ*.

C'est une des plus curieuses plantes de la famille des Orchidées. Au Cap, elle porte le nom de *Spider Orchid*, « Orchidée Araignée », en raison des découpures délicates et filiformes de son labelle.

Buddleia Colvilei Hook. f. et Thoms. — B. de Colvile. — Sikkim Himalaya (Loganiacées). *Bot. Mag.*, t. 7449.

Arbuste ou arbrisseau, à rameaux et à feuillage jaune ferrugineux, tomenteux; feuilles lancéolées, acuminées, crénelées, serrées, glabres quand elles ont acquis tout leur développement, courtement pétiolées; panicules terminales oblongues, pendantes, multiflores; fleurs à lobes du calice pubescents, ovales,

légèrement accuminés; corolle rose-pourpre ou carminée, à tube cylindrique, un peu dilaté au sommet, poilu intérieurement, deux fois plus long que le calice, à lobes arrondis, enroulés sur les bords; gorge de la corolle blanche; anthères oblongues; ovaire pubescent, capsules oblongues contenant des graines marquées de trois sillons.

Le *B. Colvilei* est le plus ornemental de tous les arbrisseaux qui croissent dans la région de l'Himalaya. Il est impossible de se faire une idée de la beauté de ses fleurs et du cachet qu'elles communiquent au paysage. Malgré les soins apportés à sa culture, son coloris est beaucoup plus pâle en Europe.

Cette belle Loganiacée habite les parties élevées des montagnes vers 10 à 12 mille pieds.

Bulbophyllum carinatum Cogniaux. B. caréné. Bornéo (Orchidées). *Lindenia* 2e *série*, 1, 4 et 5e *livr.* p. 33, t. 495.

Rhizomes largement rampants, couverts d'écailles aiguës, imbriquées; pseudobulbes comprimés, plans-convexes, échancrés au sommet, surmontés d'une feuille qui est réfléchie, ovale-cordée, acuminée, à pointe repliée en-dessous, d'un vert intense à la face supérieure, réticulée; pédoncule très court, portant deux fleurs, couvert de bractées membraneuses blanchâtres; pédicelles réfractés, munis à la base d'une grande bractée carénée; ovaire arqué à six sillons profonds; sépales membraneux, triangulaires, acuminés, de même longueur, à dos caréné-ailé dans les deux tiers supérieurs, pourpre foncé un peu violacé et bariolé de blanc jaunâtre; pétales dressés, plans, membraneux, triangulaires, acuminés largement, pourpre violacé très foncé rayés de blanc, longs de 25 millimètres sur 12 de largeur; labelle à onglet mince, étroit, flexible, blanc-poupré, à limbe trulliforme, pourpre très foncé, finement bariolé de blanc-jaunâtre, à base arrondie-cordiforme, à oreillettes basilaires à peine recourbées en dessous, à lobe terminal fortement recourbé; la face inférieure du limbe est largement ailée; colonne pourpre-foncé, très courte, pédicellée, à ailes étroites, dentées.

Le *B. carinatum* a beaucoup de rapports avee le *B. reticulatum* de la même région qui en diffère par ses pseudobulbes

ovoïdes, ses feuilles d'un vert moins foncé, par ses fleurs d'une autre couleur, par ses pétales non acuminés.

Streptocarpus Wendlandii Hort. Dammann. — S. de Wendland. — Transvaal (Gesnéracées Cyrtandrées). — *Bot. Mag.*, t. 7447.

Plante acaule, hérissée; feuille unique, radicale, sessile, ample, ovale, arrondie aux deux extrémités, ondulée-crénelée sur les bords, vert sombre à la face supérieure qui est profondément nervée, d'un rouge pourpre en dessus avec des poils blancs clairsemés; hampe robuste, bifide, à rameaux multiflores disposés en panicule, chargés de poils et de glandes; pédicelles allongés, solitaires ou géminés; fleurs penchées, larges; corolle à tube infundibuliforme recourbé, glanduleux, pubescent, à limbe dont les deux lobes postérieurs sont ovales, arrondis, violacés, tandis que les trois antérieurs sont plus longs, blancs, marginés de violet; filets des étamines glanduleux au sommet; pas de staminodes; stigmate pelté.

Le **S. Wendlandii** surpasse en beauté et en dimensions toutes les autres espèces de ce genre. Il est originaire du Transvaal d'où il a été importé et décrit pour la première fois en 1891. Il a déjà donné, par croisement avec le *S. Dunnii*, naissance au *S. Dyeri* dont les dimensions du feuillage et de l'inflorescence sont encore plus remarquables que celles des parents. Les feuilles ont presque deux pieds de longueur et l'infloresence forme une masse de fleurs rouge-pourpre brillant atteignant également deux pieds.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette

MARS 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	7,7	11,9	761	755	SO.	Couvert, quelques éclaircies, pluie le soir.
2	3,7	10,6	753	754	SSO.	Nuageux de grand matin, clair.
3	4,3	9,7	742	741	SSO. O.	Très nuageux le matin, grand vent et pluie abondante l'après-midi, couvert le soir.
4	3,9	10,8	739,5	741,5	O.	Nuageux le matin, légèrement pluvieux, grand vent.
5	3,5	10,5	752,5	756	O.	Nuageux et légèrement pluvieux.
6	4,2	13,0	759,5	761,5	O.	Couvert, quelques éclaircies l'après-midi.
7	9,1	12,0	764,5	764,5	O.	Couvert, pluie l'après-midi et le soir.
8	10,2	15,1	764,5	764	NO. O.	Pluie presque toute la nuit et le matin, nuageux.
9	9,9	14,1	763,5	761,5	O.	Pluie et grand vent presque toute la nuit et une partie de la matinée. nuageux, pluie abondante le soir.
10	6,2	11,8	768	769,5	NNE.	Nuageux.
11	— 0,5	11,9	767	768	O.	Nuageux.
12	5,6	10,3	762,5	762,5	SSO. NE.	Très pluvieux.
13	3,3	7,7	761	759,5	SSE.	Nuageux, clair le soir.
14	— 2,3	13,5	759	760	E. NE.	Clair de grand matin, nuageux.
15	— 1,5	12,5	762	762,5	SE.	Brumeux le matin, nuageux.
16	4,3	17,2	761,5	762,5	SE.	Nuageux, petite pluie le soir.
17	7,1	15,1	764,5	761,5	OSO.	Nuageux.
18	7,3	17,5	756,5	754	O.	Couvert, pluie abondante le soir.
19	8,2	13,9	759	763	S. O.	Très nuageux.
20	0,2	15,1	764	761,5	N. SO.	Brouillard le matin, clair dans le milieu de la journée et le soir, nuageux l'après-midi.
21	2,3	19,2	761	761	SE.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
22	2,2	22,7	761,5	763	SSE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
23	3,4	24,1	763	762	S.	Nuageux.
24	5,5	22,9	759	757	SSE.	Nuageux, clair le soir.
25	5,6	22,1	757	757	S. O.	Nuageux, pluvieux le soir.
26	7,5	15,1	758	763	O.	Petite pluie le matin, nuageux, grand vent et grêle.
27	6,2	13,0	763,5	764,5	O.	Nuageux.
28	— 0,5	9,1	759,5	753	O.	Couvert le matin, pluie et grêle l'après-midi, pluie mêlée de neige le soir.
29	1,6	8,9	753	753	N. NNE.	Nuageux.
30	3,3	11,3	759,5	762	N.	Très nuageux.
31	3,3	7,7	763	764	NE.	Couvert, quelques éclaircies et très petite pluie l'après-midi.

AVIS DIVERS

Séance du 9 juillet 1896. — En raison des préparatifs de l'Exposition de Roses qui sera ouverte les 10, 11 et 12 juillet, la séance du 9 de ce mois aura lieu le jeudi 2 juillet.

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

La prochaine **Exposition printanière annuelle** se tiendra du 20 au 25 mai 1896.

Un **Congrès horticole** aura lieu à la même date.

Exposition de Roses. — Une exposition spéciale de Roses aura lieu au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, les 10, 11 et 12 juillet 1896.

Des questions spéciales aux Roses ont été ajoutées au programme du congrès horticole qui se tiendra au mois de mai en même temps que l'exposition printanière.

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896. (Voir ci-après les règlement et programme.)

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Des concours spéciaux pour les **Orchidées** auront lieu en séance les 25 juin et 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

PROGRAMME DES CONCOURS
DE DAHLIAS, DE GLAIEULS ET DE BÉGONIAS
QUI AURONT LIEU
DANS LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1896

Concours de Dahlias, de Glaïeuls et de Bégonias (Séance du jeudi 10 septembre 1896). Les personnes qui désirent prendre part à ces concours devront adresser à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le 2 septembre, une demande indiquant la superficie à occuper ainsi que le nombre des carafes pour fleurs coupées dont elles pourraient avoir besoin.

L'installation devra être terminée le jeudi 10 septembre, avant onze heures du matin. La Société mettra à la disposition du Jury le nombre de médailles nécessaires.

Les divers concours ouverts en vue des Dahlias, des Glaïeuls et des Bégonias sont les suivants :

DAHLIAS.

1er *Concours.* — Pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Dahlias à grandes fleurs, en variétés nommées.

2e *Concours.* — Pour la plus belle collection de Dahlias à fleurs de Cactus et décoratifs.

3e *Concours.* — Pour la collection la plus méritante de Dahlias lilliputiens.

4e *Concours.* — Pour la plus belle collection de Dahlias à fleurs simples.

5e *Concours.* — Pour les nouveautés non encore au commerce.

6e *Concours.* — Pour le plus bel apport de nouveautés en tous genres.

7e *Concours.* — Pour la plus belle collection de trente variétés, au moins, cultivées en pots.

GLAIEULS.

9e *Concours.* — Pour la plus belle collection de *Gladiolus* × *gandavensis.*

10e *Concours.* — Pour la plus belle collection de *Gladiolus* × *nanceianus.*

BÉGONIAS.

1er *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias bulbeux à fleurs doubles, ne *dépassant pas 25 plantes.*

2e *Concours.* — Le plus beau lot de Bégonias bulbeux à fleurs simples, ne *dépassant pas 25 plantes.*

3e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias bulbeux race multiflore, ne *dépassant pas 25 plantes.*

4e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias bulbeux, à fleurs striées ou panachées, ne *dépassant pas 25 plantes.*

5e *Concours.* — Le plus beau lot de Bégonias bulbeux *erecta cristata*, ne *dépassant pas 25 plantes.*

6e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias bulbeux à fleurs doubles, en fleurs coupées.

7e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias bulbeux, à fleurs simples, en fleurs coupées.

8e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias Rex, ne *dépassant pas 25 plantes.*

9e *Concours.* — La plus belle collection de Bégonias ligneux, une potée de chaque variété.

10e *Concours.* — Les nouveautés dans chaque genre, ne *dépassant pas 3 plantes.*

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

EXPOSITION SPÉCIALE

DE ROSES

Ouverte du 10 au 12 juillet 1896 inclusivement

à l'Hôtel de la Société, 84, rue de Grenelle.

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Conformément à la décision prise par le conseil d'administration, dans sa séance du 12 mars dernier, une exposition, consacrée spécialement aux Roses, sera tenue à l'hôtel de la Société, du 10 au 12 juillet 1896.

Tous les horticulteurs et amateurs français sont invités à prendre à cette exposition la plus grande part possible.

Les horticulteurs et amateurs étrangers sont admis dans les concours pour nouveautés.

Les récompenses consisteront en médailles d'honneur, médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville

de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Des médailles seront mises à la disposition du jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'exposition (1).

Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du jury.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même exposant.

Chaque exposant peut prendre part à tous les concours de collections, mais il ne lui sera décerné que la plus haute des récompenses qui lui seront attribuées dans le même genre de concours, ne différant entre eux que par le nombre de spécimens.

Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

Dans les concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété ne pourra figurer dans plusieurs concours du même genre, ne différant entre eux que par le nombre de spécimens.

Chaque présentation formant un concours devra être nettement séparée.

Les concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

D'après une décision du conseil d'administration en date du 25 janvier 1883, tout membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux expositions qu'elle organise.

---

(1) Ne pourront être admis comme concours imprévus, que les formes ou genres non prévus dans le présent programme.

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 1er. — *Réception, installation et enlèvement des plantes, fleurs, etc.*

Art. 1er. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette exposition devront adresser, avant le jeudi 25 juin 1896, *terme de rigueur*, à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée :

1° *De l'indication des concours auxquels ils désirent prendre part. Formalité obligatoire;*

2° De la liste nominative et complète des genres qu'ils désirent présenter;

3° De l'indication exacte pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper;

4° De la quantité de carafes pour fleurs coupées qui leur seront nécessaires.

Ces formalités sont obligatoires.

Art. 2. — Les plantes qui doivent figurer à cette exposition seront reçues, les 8 et 9 juillet, de sept heures du matin à six heures du soir.

Les fleurs coupées seront reçues jusqu'au 10 juillet, à huit heures du matin, et le groupement définitif devra en être terminé avant neuf heures.

Art. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des concours par le jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites

devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom, et autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'exposant devra renfermer dans un billet cacheté joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

Art. 4. — Il est interdit aux exposants de placer des pancartes indiquant leurs noms et adresse avant que la décision du jury leur ait été communiquée par le secrétariat de la Société. Tout contrevenant serait, par ce fait, exclu du concours.

Art. 5. — MM. les exposants sont tenus de procéder à l'enlèvement des produits exposés, dès le lendemain de la clôture à partir de huit heures du matin. Ils devront avoir terminé le 14, à quatre heures du soir. Passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des exposants.

Aucun enlèvement de produits ne pourra avoir lieu le soir de la fermeture.

Art. 6. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le président de la commission des expositions, au siège de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris, et devront être parvenus le 9 à six heures du soir, *dernier délai*.

Art. 7. — Chaque exposant devra se trouver à l'exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'exposant. Les exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements avant le mercredi 8 juillet, à quatre heures du soir. Passé ce délai, la commission disposera des emplacements de tous les exposants qui n'auront pas encore envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur sont accordés.

§ 2. — *Jury.*

Art. 8. — Les membres du jury seront nommés par le bureau de la Société.

Le jury commencera ses opérations le *10 juillet à neuf heures du matin.*

MM. les membres du jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours (art. 60 du *Règlement de la Société*).

Art. 9. — Le jury sera dirigé dans son ensemble par le président de la Société (art. 58 du *Règlement de la Société*).

Le secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de secrétaire : il sera assisté des secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la commission d'organisation qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le jury pourrait avoir besoin.

Chaque section de jury devra rédiger et signer le procès-verbal de ses décisions sur une feuille spéciale préparée à cet effet.

Art. 10. — Aucune personne étrangère à la commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

Art. 11. — Après le jugement rendu par le jury, les exposants devront placer leurs noms et adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'exposition, ainsi que les noms et adresse de l'exposant (1).

Art. 12. — Tout exposant qui refuserait la récompense que le jury lui aurait accordée, serait privé du droit de participer à l'exposition suivante.

---

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les exposants, qui pourront les réclamer au bureau du secrétariat (au siège de l'exposition).

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'exposition.*

Art. 13. — La commission des expositions, constituée en jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'exposition.

Les exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et produits exposés devront être terminés tous les jours, avant *dix heures du matin*.

Art. 15. — Le secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de commissaires nommés par le conseil, sera chargé de la surveillance de l'exposition.

Art. 16. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux exposants pendant la durée de l'exposition, ni le soir de la fermeture.

Les exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'exposition.

Tout exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents règlement et programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du conseil, le 12 mars 1896.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
A. Chatenay.	Léon Say.

PROGRAMME DES CONCOURS

I. — ROSIERS EN POTS

CONCOURS ENTRE AMATEURS

1er concours. — Collection de 50 Rosiers tiges, variés, hybrides remontants, en fleurs.

2e concours. — Collection de 25 Rosiers tiges, variés, hybrides remontants, en fleurs.

3e concours. — Collection de 50 Rosiers tiges, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, en fleurs.

4e concours. — Collection de 50 Rosiers variés, hybrides remontants, greffés rez terre ou francs de pieds, en fleurs.

5e concours. — Collection de 25 Rosiers variés, hybrides remontants, greffés rez terre ou francs de pieds, en fleurs.

6e concours. — Collection de 50 Rosiers variés, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, francs de pieds ou greffés rez-terre, en fleurs.

7e concours. — Collection de 25 Rosiers variés, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, greffés rez-terre ou francs de pieds, en fleurs.

8e concours. — Le plus beau massif de 25 Rosiers, greffés rez terre ou francs de pieds, d'une seule variété, bien fleuris.

9e concours. — Collection de 25 Rosiers Polyantha variés, bien dénommés, en fleurs.

10e concours. — Le plus beau lot de 25 Rosiers Polyantha de semis, en fleurs.

11e concours. — Collection de Rosiers types ou espèces botaniques, fleuris ou non.

12e concours. — Collection de Rosiers à fleurs simples ou semi-doubles, en fleurs.

13e concours. — Pour 12 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

14e concours. — Pour 6 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

15e concours. — Pour 3 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

16e concours. — Pour un Rosier spécimen remarquable par sa culture, son développemeut et sa floraison.

CONCOURS ENTRE HORTICULTEURS

La commission ne disposant que d'un espace absolument limité, les exposants sont priés d'indiquer bien exactement et aux dates fixées plus haut, la superficie qu'ils pourraient occuper. Il leur sera fait connaître aprés la clôture des admissions s'ils peuvent compter sur tout ou partie des emplacements demandés.

17e concours. — Collection générale de Rosiers tiges, variés, en fleurs.

18e concours. — Collection de 100 Rosiers tiges, variés, hybrides remontants, en fleurs.

19e concours. — Collection de 100 Rosiers tiges, variés, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, en fleurs.

20e concours. — Collection générale de Rosiers greffés rez terre ou francs de pieds, en fleurs.

21e concours. — Collection de 100 Rosiers greffés rez terre ou francs de pieds, hybrides remontants, en fleurs.

22e concours. — Collection de 100 Rosiers greffés rez terre ou francs de pieds, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, en fleurs.

23e concours. — Collection de 50 Rosiers Polyantha variés, bien dénommés, en fleurs.

24e concours. — Le plus beau lot de Rosiers Polyantha de semis, en fleurs.

25e concours. — La plus belle corbeille de Rosiers nains d'une même variété, en 50 spécimens, avec ou sans bordure d'une ou plusieurs autres variétés.

26e concours. — Le plus beau lot de 50 Rosiers nains, en 10 variétés reconnues les meilleures pour le marché.

27e concours. — La plus belle collection de Rosiers sarmenteux, remontants ou non, en fleurs.

28e concours. — Collection de Rosiers types ou espèces botaniques, fleuris ou non.

29e concours. — Collection de Rosiers à fleurs simples ou semi-doubles, en fleurs.

30e concours. — Pour 12 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

31e concours. — Pour 6 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

32e concours. — Pour 3 spécimens de Rosiers variés, remarquables par leur culture et leur floraison.

33e concours. — Pour un Rosier spécimen remarquable par sa culture, son développement et sa floraison.

II. — ROSES COUPÉES

CONCOURS ENTRE AMATEURS

Les Roses coupées devront sans exception être présentées dans des tubes, flacons ou carafes remplis d'eau.

Les fleurs fanées devront être enlevées ou renouvelées chaque matin par les soins des exposants. Faute par eux de procéder à ce travail en temps utile, la commission se réserve le droit de le faire exécuter par ses soins.

34e concours. — Collection générale de Roses, dans tous les genres.

35e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

36e concours. — Collection de 50 variétés de Roses, dans tous les genres.

37e concours. — Collection de 25 variétés de Roses, dans tous les genres.

38e concours. — Collection la plus remarquable de Roses nouvelles des trois dernières années.

39e concours. — Collection de 50 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

40e concours. — Collection de 25 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

41e concours. — La plus belle collection de Roses types ou espèces botaniques.

42e concours. — La plus belle collection de Roses simples ou semi-doubles dans tous les genres.

43e concours. — Les 50 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

44e concours. — Les 25 plus belles variétés de Roses remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

45e concours. — Les 12 plus belles variétés de Roses remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

46e concours. — Les 6 plus belles variétés de Roses remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

CONCOURS ENTRE HORTICULTEURS

47e concours. — Collection générale de Roses, dans tous les genres.

48e concours. — Collection de 200 variétés de Roses, dans tous les genres.

49e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

50e concours. — Collection de 50 variétés de Roses, dans tous les genres.

51e concours. — Collection de 25 variétés de Roses, dans tous les genres.

52e concours. — Collection de 200 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

53e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

54e concours. — Collection de 50 variétés de Roses, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

55e concours. — Collection de 25 variétés de Roses, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

56e concours. — Collection la plus remarquable de Roses nouvelles des trois dernières années.

57e concours. — Collection la plus remarquable de Roses Polyantha variées.

58e concours. — Collection la plus remarquable de Roses du Bengale.

59e concours. — La plus jolie collection de Roses sarmenteuses.

60e concours. — Douze Roses d'une même variété, remarquables par leur ampleur, forme et coloris.

61e concours. — Les 50 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

62e concours. — Les 25 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

63e concours. — Les 12 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris.

64e concours. — Les 6 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris.

III. — ROSES DE SEMIS

65e concours. — Roses de semis obtenues par l'exposant et non encore livrées au commerce. En fleurs coupées ou en pots. Dans le premier cas, on est prié d'apporter de très longues tiges.

IV. — CONCOURS DIVERS

66e concours. — Garnitures de tables, bouquets, couronnes, etc., en Roses.

67e concours. — La plus belle gerbe de 12 à 24 Roses variées, à longues tiges, variétés spéciales pour les fleuristes.

68e concours. — Tableaux, aquarelles, dessins artistiques, etc., en Roses.

69e concours. — Herbiers. — Collections botaniques. — Insectes nuisibles aux Rosiers. — Publications et dessins descriptifs de la Rose. — Ouvrages se rapportant aux Rosiers.

Les publications et ouvrages spéciaux seront admis à l'exposition, mais non soumis à l'examen du jury. Sur la demande des auteurs, les ouvrages inédits pourront ensuite être renvoyés à des rapporteurs ou à des commissions désignées par la Société.

CHRONIQUE

Disposition autorisant l'importation des plantes vivantes en Russie. — Le ministre de l'Agriculture vient d'être informé qu'une disposition législative insérée dans le n° 27 (8/20 mars 1896) du *Bulletin des lois* de l'empire russe a autorisé l'importation des plantes vivantes en Russie.

Cette décision, résultant du congrès de Saint-Pétersbourg, va ouvrir un important débouché aux produits des horticulteurs et des pépiniéristes français.

Enseignement spécial pour les voyageurs naturalistes. — Comme les années précédentes, des leçons pour les voyageurs auront lieu en 1896, au Muséum d'histoire naturelle. Elles commenceront le mardi 21 avril à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de la galerie de zoologie, et continueront les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Nous relevons parmi les leçons annoncées :

16 mai. — M. E. Bureau : Botanique (*Phanérogames*).

23 mai. — M. Gréhant : Hygiène.

2 juin. — M. Max. Cornu : Plantes vivantes.

4 juin. — M. le colonel Laussedat : Utilisation de la photographie dans la construction des cartes et plans.

6 et 9 juin. — M. Davanne : Photographie en voyage.

Dans des conférences pratiques faites dans les laboratoires ou sur le terrain, les auditeurs seront initiés à la récolte ou à la préparation des collections, aux relevés et aux opérations photographiques.

Les Fraises de provenance française sur le marché de Manchester. — L'année 1895 a été mauvaise pour la vente, à Manchester, des Fraises de provenances françaises.

Cette mévente paraît devoir être attribuée à deux causes :

L'une accidentelle, a été la douceur exceptionnelle de la température des mois de mai, qui a eu pour conséquence de hâter l'apparition, sur les marchés, des Fraises de culture anglaise.

L'autre, aujourd'hui permanente et avec laquelle nos produc-

teurs devront compter de plus en plus, réside dans la grande extension qu'a prise cette culture en Angleterre, surtout dans le comté de Kent, qui, vers le 15 juin, normalement, produit pour le marché une *Fraise Ananas*, grosse, ferme, juteuse et d'un beau rouge, mais inférieure, comme parfum, à ses similaires de Bretagne, bien que celles-ci ne soient considérées que comme un pis-aller dès l'apparition des Fraises anglaises, plus agréables à l'œil et mieux présentées comme emballage.

Dans ces conditions, nos producteurs agiront sagement en s'attachant à produire pour le marché de Manchester, une Fraise hâtive qui, dès le milieu de juin, devra chercher un autre débouché. Sans pouvoir préciser d'une manière exacte et en chiffres, l'étendue de terrain consacré à la culture de la Fraise, cette étendue paraît, depuis trois ou quatre ans, avoir augmenté d'environ trois cents hectares dans toute l'Angleterre. La culture maraîchère est également en progrès très sensible en dépit des arrivages de légumes frais venant d'Espagne.

Je termine en recommandant à nos expéditeurs, pour la campagne de 1896, de surveiller le marché et de soigner les emballages qui parfois laissent à désirer.

(Communiqué par M. H. de Surrel, vice-consul de France.)

(*Moniteur de l'Horticulture*, 10 avril 1896.)

Curieux phénomène présenté par les fleurs de l'Onothera (Œnothera) suaveolens. — Dans une communication qu'il a faite à la Société Botanique de France, M.-E. Roze a signalé une particularité très curieuse que présentent les fleurs de l'*Onothera suaveolens*.

« J'avais cultivé, cette année, dit-il, quelques pieds de l'*Onothera suaveolens* Desf, dont les grandes fleurs jaunes, odorantes, ne s'ouvrent qu'à la fin du jour et ne restent ouvertes que pendant la nuit et une partie de la journée suivante pour se flétrir assez promptement. Après une belle et chaude journée de juillet, je m'étais, vers huit heures du soir, à un moment où la fraîcheur du crépuscule commençait à se faire sentir, arrêté à considérer les fleurs nouvellement épanouies d'un pied de cet *Onothera*, pour en respirer l'odeur suave : je ne fus pas peu surpris de voir,

comme par une sorte de détente, s'ouvrir brusquement un des boutons de ces fleurs. Je remarquai alors, sur d'autres rameaux de la plante, que les boutons les plus développés présentaient un certain écartement entre leurs segments calicinaux, surtout à leur base, et qu'un faible obstacle empêchait seul l'épanouissement de la fleur : cet obstacle résultait de l'adhérence entre eux des mucrons des quatre segments du calice. Je restai quelque temps en observation et j'arrivai bientôt à constater qu'à un certain moment, paraissant céder à la pression interne de la corolle, les mucrons se détachaient subitement, les pétales se déroulaient de même, et les segments calicinaux se rabattaient rapidement sur le tube du calice. J'assistai à d'autres épanouissements de fleurs qui me permirent de faire les mêmes constatations... Je réussis parfois même à provoquer l'épanouissement de la fleur, en coupant avec l'ongle les mucrons encore soudés entre eux. Si cette opération n'était pas suivie d'un succès immédiat, elle n'en hâtait pas moins l'épanouissement floral. Du reste, je dois dire que la rapidité du phénomène m'a paru dépendre de deux conditions principales : une grande chaleur pendant le jour, une très sensible fraîcheur dans la soirée... »

Cette observation intéressante fera certainement cultiver davantage l'*Onothera suaveolens* déjà répandu dans nos jardins pour ses nombreuses fleurs jaunes très agréablement odorantes.

Ce serait un spectacle fort amusant de voir après le dîner, pendant l'été, les fleurs s'ouvrir brusquement; et, comme les rameaux coupés et mis dans l'eau continuent à fleurir, un bouquet sur une table donnerait lieu à un véritable divertissement.

Asperges d'Australie en Angleterre. — S'il faut en croire quelques journaux anglais, une révolution concernant la production de l'Asperge pour la consommation de Londres, pouvant sérieusement affecter les cultures françaises est en cours de préparation. Il ne s'agit rien moins que de l'introduction en grandes quantités de l'Asperge provenant des cultures australiennes. Il y a quelque temps un essai avait déjà eu lieu, et une cargaison d'Asperges provenant de Victoria fut reçue à Londres; mais comme celles-ci avaient voyagé sous l'influence de plu-

sieurs degrés de gelée, leur décomposition commença aussitôt qu'elles furent soumises à l'action de la chaleur. Depuis lors, le gouvernement de Victoria, pour créer un débouché à ses produits, a fait à Melbourne des expériences sérieuses, qui, sans être positivement concluantes, ont donné des résultats excellents, vu que les Asperges renfermées dans un endroit froid, hors d'atteinte de la gelée, se sont conservées en excellentes conditions pendant sept semaines. Il y a tout lieu de croire que la solution du problème est proche, ce qui sera bientôt démontré définitivement, car quelques cargaisons d'essai de ces Asperges sont en ce moment en route pour Londres, et, si le résultat est favorable, ce sera pour les colons australiens une source importante de revenus, car l'Asperge est, dit-on, très abondante à Victoria, à l'époque où elle est rare et très chère à Londres, et au moment où, jusqu'à ce jour, il y a eu un écoulement assuré pour l'Asperge française. (G. SCHNEIDER).

Le R. P. Delavay. — Nous avons annoncé, dans le cahier de mars, la mort du R. P. Delavay, missionnaire apostolique en Chine, bien connu par ses recherches botaniques dans le Yunnan, dont il explora pendant treize années les parties les plus inaccessibles.

M. Franchet (1) consacre à ce remarquable collecteur qui fut aussi un véritable savant, un article qui fait connaître l'importance de son œuvre. Désigné pour la mission du Yunnan occidental, il ne pouvait souhaiter un plus beau champ d'exploration ; il allait rencontrer là les plus hautes montagnes de la Chine, les climats les plus variés, des forêts nombreuses et enfin un pays presque vierge de culture. Que pouvait souhaiter de plus un botaniste?

On peut aisément concevoir ce que devait faire dans un tel pays un homme préparé comme l'était le R. P. Delavay. Quelques chiffres en donnent une idée.

De 1885 à 1896, le Muséum a reçu du R. P. Delavay 7,300 numéros de plantes, représentant près de 3,500 espèces et plus de

(1) *Journal de botanique*, 16 avril 1896.

100,000 parts d'herbier; on doit évaluer à 2,500 le nombre des espèces nouvelles pour la flore de la Chine, découvertes par lui.

Aucune exploration n'a donné un semblable résultat, surtout si l'on considère que le champ d'exploration visité par le R. P. Delavay égalait à peine en étendue la moitié d'un de nos départements.

D'une part, l'état des échantillons, toujours admirablement choisis pour l'étude, c'est-à-dire récoltés en fleurs, en fruits et souvent avec racines; les soins apportés à la rédaction des étiquettes, portant toutes un numéro et mentionnant toujours la provenance exacte, l'indication du terrain, l'altitude, la couleur de la fleur, etc., etc., font des collections du R. P. Delavay le plus parfait modèle qu'on puisse citer d'une collection d'herbier.

Primula acaulis à fleurs bleues. — Les *Primula acaulis* à fleurs bleues de la maison J. Veitch et fils, ont fait sensation à Londres durant les mois de mars et avril; il est bien rare aujourd'hui de voir une nouveauté acceptée avec un tel enthousiasme par le public. Il est vrai que le bleu est une couleur que l'on recherche et que l'on voudrait voir dans toutes les fleurs y compris la Rose et le Dahlia. La variété des teintes sera pour beaucoup dans la popularité dont jouiront ces charmantes plantes, car il existe toute une série de tons distincts, allant du bleu pâle de la Lavande au bleu foncé de la Gentiane. Quelques fleurs ont été exposées à la séance de la Société nationale d'Horticulture de France du 26 mars, et leurs coloris remarquables y avaient également excité l'intérêt des membres présents. Quatre plantes en fleurs avaient été envoyées de Londres pour être présentées à la séance du 9 avril; il est regrettable que ces spécimens étant arrivés trop tard, la présentation n'ait pu en être faite. Ces plantes sont absolument rustiques, d'un port élégant, très florifères et d'une culture facile; elles ne sont en aucun point plus délicates que les Primevères des bois dont elles sont issues. (G. SCHNEIDER).

Nouvelles de Belgique. — La Société royale d'Horticulture d'Anvers, à l'occasion de sa dernière Exposition printa-

nière, a inauguré un système dont voici les grandes lignes : 1° création d'une série de sections dans lesquelles chaque exposant compose son apport au mieux de ses intérêts ou au gré de sa fantaisie; 2° institution de quelques rares concours spéciaux pour des plantes dont la culture est quelque peu négligée aujourd'hui ou qui mérite d'être encouragée d'une manière toute spéciale; 3° création de certificats de mérite pour la culture ou la floraison.

Ce système a produit les meilleurs résultats en ce qui concerne les sections I et III et a permis d'organiser une exposition plus riche et plus artistique que les années précédentes. Les concours institués pour 25 Cinéraires, 25 Calcéolaires et 15 Cannas, malgré les récompenses élevées qui avaient été allouées, n'ont pas réuni de concurrents.

Un horticulteur bruxellois, M. De Langhe-Vervaene, a obtenu une nouvelle race de *Cyclamen persicum papilio* « Brussels best ». Ces superbes gains, à première vue, font songer aux *Primula sinensis* : les pétales, entièrement frisés, sont élargis et étalés au lieu d'être réfléchis comme dans la forme ordinaire; les fleurs paraissent ainsi beaucoup plus grandes. Il y en a de toutes les couleurs qu'on trouve habituellement chez les Cyclamens de Perse; en outre, quelques variétés ont des fleurs bordées de jaune ou de blanc. Ces « Brussels best » semblent destinés à une vogue certaine; ces jolies fleurs seront recherchées par les fleuristes.

A l'Exposition printanière de la Société royale d'horticulture d'Anvers, M. Jules Hye a exposé un groupe de dix-huit *Odontoglossum* appartenant aux variétés les plus distinguées et les plus rares et représentant une valeur considérable. Signalons, à titre exceptionnel, les *O. Capartianum*, *Cavallianum*, *Mulus Hoefondeanum*, *Peetersi*, *Massangeanum*, *Albertianum*. Le même orchidophile présentait une splendide variété du fameux *Miltoniopsis Bleui*, avec huit énormes fleurs. Cet envoi d'un choix rigoureux a obtenu une récompense exceptionnelle : une œuvre d'art de 200 francs. La qualité a été jugée plus digne d'encouragement que le nombre, et c'est justice.

Depuis quelque temps, certains exposants donnent des soins particuliers au côté artistique de leurs apports. C'est ainsi qu'un anversois, M. Florent Pauwels, a composé un groupe de plus de cent superbes plantes ornementales les plus variées, disposé en fer-à-cheval et dont les deux branches encadraient une merveilleuse collection de soixante-quinze Orchidées. Celles-ci se détachaient sur un fond de mousse bien verte et étaient entremêlées à de petits exemplaires de Crotons, d'*Adiantum*, de *Pteris* et d'*Asparagus*. Çà et là, dans le groupe, étaient accrochés des paniers d'Orchidées ou de Népenthes. L'avalanche des riantes fleurs se reflétait dans des glaces. Les visiteurs ont été unanimes à louer ce remarquable arrangement. Ces essais méritent d'être signalés et encouragés. CH. DE BOSSCHERE.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 AVRIL 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Ferdinand Jamin**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le nombre des membres qui ont signé les registres de présence est de 175 : 18 honoraires et 157 titulaires.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté :

M. Chargueraud demande la parole à propos de la communication de M. Mangin, relatée dans le procès-verbal.

Dans sa communication, dit-il, M. Mangin déclare que, frappé du dépérissement des arbres dans Paris, il a entrepris des recherches pour connaître la cause de ce dépérissement et qu'il a pu constater sur certains points, notamment sur le boulevard du Palais pour les Ormes et boulevard Arago pour les Ailantes, que les arbres dépérissants se trouvent dans un sol dont l'aération est insuffisante, chose dont il a pu se rendre compte, grâce à un appareil spécial imaginé par lui.

Il nous a indiqué, comme pouvant être de nature à améliorer les conditions défavorables actuelles, un mode de plantation pratiqué dans une ville étrangère et qui consiste à disposer dans le trou creusé pour recevoir l'arbre, quatre poutres ou troncs d'arbres disposés en croix, lesquels facilitent l'écoulement de l'eau et par suite l'aération du sol.

Eh bien, Messieurs, il y a plus de trente ans, alors que M. Decaisne était professeur de culture au Muséum, que la direction des travaux de Paris et particulièrement le service des promenades et plantations, qui se préoccupe toujours si activement de l'entretien des arbres dans Paris, demandait déjà à

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

M. Decaisne de lui signaler la cause du dépérissement de quelques arbres. Il y avait donc à cette époque des arbres dépérissants.

M. Decaisne fit connaître à l'Administration quelques-unes des causes nuisibles à la végétation, et le défaut d'aération était de ce nombre.

Il est, en effet, dit M. Chargueraud, très facile de se rendre compte de l'état défavorable d'un milieu tel que celui que présentent certains boulevards de Paris, et pour cela, l'emploi d'un appareil spécial n'est pas nécessaire.

Les plantations sont faites sur des trottoirs qui ont des revêtements imperméables : dallages, bitume, asphalte, etc., qui empêchent la pénétration facile de l'eau et de l'air.

Même sur les emplacements où les trottoirs ne sont pas recouverts, le durcissement du sol qui résulte du passage de nombreux piétons rend la surface du sol également imperméable.

Aussi, dès cette époque, la ville de Paris s'est-elle préoccupée de remédier à cet inconvénient par des installations de drainages qui, en facilitant l'arrosage, permettent l'aération du sol. C'est dans le même but que des grilles en fonte ont été disposées au pied des arbres, et certaines de ces grilles mesurent jusqu'à deux mètres de diamètre.

Il est donc bien évident que l'insuffisance de l'aération du sol est un fait constaté depuis longtemps.

Les causes du dépérissement des arbres dans Paris sont nombreuses, et elles sont bien connues de l'administration qui malheureusement ne peut pas toujours y remédier.

Ces causes tiennent d'une part au sol ; de l'autre, au milieu extérieur. Dans Paris, d'une manière générale, l'étendue de sol dont disposent les plantations est insuffisante pour assurer une bonne végétation pendant de longues années. C'est là, on peut le dire, la cause principale du dépérissement des arbres. On peut ajouter que les fouilles ou tranchées nécessitées par les travaux de voirie ont une action très nuisible lorsque ces fouilles ou tranchées sont pratiquées dans le voisinage immédiat des arbres Une cause également très importante est enfin le défaut d'aération.

Le milieu extérieur est aussi très défavorable, l'air étant chargé d'éléments nuisibles : fumée, poussière, etc. Mais, le défaut de lumière est extrêmement préjudiciable et c'est lui qui, sur un grand nombre de voies, détermine l'étiolement d'arbres, plongés constamment dans l'ombre projetée par de hautes constructions.

Malgré toutes ces causes de dépérissement, les plantations de la ville de Paris sont encore les plus belles du monde. C'est un fait admis, reconnu par tous.

Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame l'admission de 3 nouveaux membres.

Il annonce que le conseil d'administration a admis à l'honorariat M. François, de Blidah, qui remplissait les conditions exigées et que, sur la proposition du comité de floriculture, il a décerné la médaille du conseil d'administration à M. Duval, horticulteur, rue de l'Ermitage à Versailles, pour ses nombreuses obtentions de plantes ornementales d'un grand mérite.

Le conseil d'administration a en outre décidé, sur la proposition du comité de floriculture, qu'un concours de Bégonias aura lieu en même temps que les concours de Dahlias et de Glaïeuls.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance imprimée.

1° Circulaire de la direction de l'exposition nationale et coloniale de Rouen annonçant que, pendant la durée de cette Exposition (16 mai — 15 octobre 1896), il sera organisé sept concours temporaires des produits de l'Horticulture, auxquels pourront prendre part tous les amateurs, horticulteurs, jardiniers, instituteurs résidant en France ou dans les colonies.

Le premier de ces concours aura lieu du 16 au 21 mai.

Les exposants n'auront aucun loyer à payer pour la place qu'occuperont dans ces concours leurs fleurs, légumes et fruits.

2° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Soissons, du 24 au 28 juin 1896.

3° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Vitry-sur-Seine, du 19 au 27 septembre 1896.

4° Résultat des concours de la 164e exposition horticole tenue à Anvers (Belgique), du 29 au 31 mars 1896.

5° Liste des certificats décernés par la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans sa réunion du 14 mars 1896.

6° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra au Havre du 16 au 19 mai 1896.

B. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE.

1° *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, nos 15 et 16.

2° *Compte rendu du congrès contre le Black-Rot*, tenu à Bordeaux le 7 décembre 1895, broch. in-8°, 91 p.

3° *Compte rendu de l'exposition de Versailles*, 21-25 septembre 1895, par M. Félix Sahut, broch. in-8°, 16 p.

4° *Les cultures de Ferrières-en-Brie*, par M. Félix Sahut, broch. in-8°, 13 p.

5° *Le greffage des Eucalyptus. — Liste des variétés de fruits les plus avantageuses à cultiver dans la région de Montpellier. — Le greffage des Chrysanthèmes. — Notices nécrologiques*, par M. Félix Sahut,

6° *Excursion à Saint-Emilion*, par M. Eugène Delaire, broch. in-8°, 16 p.

7° *Les Orchidées en Afrique*, par M. L. Guillochon; broch., 14 p.

8° *Les Orchidées; travaux mensuels*, par M. L. Guillochon; vol., de 88 p.

M. Bleu a été chargé de faire l'examen de ce livre.

9° *Le Jardin de l'Herboriste*, par M. H. Correvon; 1 vol. de 258 p., avec 112 fig. noires.

M. Hariot a été désigné comme rapporteur.

C. — NOTES DÉPOSÉES SUR LE BUREAU.

1° *Travaux à exécuter dans les pépinières*, par M. Binant; M. Ausseur-Sertier a été désigné pour examiner cette note.

2° *Moyen de détruire ou d'éloigner les escargots des haies et bocages*, par M. G.-D. Huet.

3° *Moyen d'empêcher les plantations d'Oignons d'être arrachées par les lombrics* par M. G.-D. Huet.

M. le secrétaire général annonce que le conseil d'administration a adopté le programme de l'exposition de Roses qui aura lieu dans l'hôtel de la Société, les 10, 11 et 12 juillet 1896. En raison de l'encombrement des locaux qui résultera des préparatifs de cette exposition, la séance qui devrait avoir lieu le 9 du même mois se tiendra le jeudi 2 juillet.

D. — Objets présentés pour être jugés par les comités.

Au comité de culture potagère :

Par M. Testard, de Senlis (Oise), 2 pots de Fraisiers; variété *Dr Morère*. Ces plantes sont très belles et bien garnies de fruits; elles ont été obtenues de filets repiqués en pots, fin juillet 1895 et mis en végétation au 25 décembre, dans une serre ayant une température de 15 à 20 degrés. Une prime de 2e classe est proposée pour cette présentation.

Au comité d'arboriculture fruitière :

Par M. Testard, de Senlis (Oise), 1 Cerisier en pot, variété *anglaise*, portant 88 cerises à maturité. Le comité, estimant que cet arbre a été soumis à une excellente culture et jugeant les fruits comme étant d'une belle grosseur, vote un rappel de la prime de 1re classe qui a été décernée au même présentateur, pour le même objet, dans la séance précédente.

Au comité de floriculture :

1° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris. Un lot de plantes alpestres à floraison vernale comprenant : *Chrysosplenium alternifolium* L., France; *Saxifraga atropurpurea* Koch, Tyrol; *Primula marginata* Curt., Hautes-Alpes; *P. cortusoides* L., Sibérie, Japon, Caucase; *P. farinosa* L., var. *spectabilis; P. Palinuri* Petagn., Cap Palinuri; *Lycopodium Selago* L., Alpes; *Thlaspi vulcanorum* Lamotte, Auvergne;

Gentiana verna L., Alpes ; *Androsace lactiflora* Fisch., Sibérie; *Corydallis ochroleuca* Koch, Italie; *Hutchinsia alpina* R. Br., Alpes; *Myosotis rupicola* Smith, Rég. boréales tempérées; plus un lot de *Tulipa Greigi* Rgl., du Turkestan. Une prime de 2e classe est demandée pour cet intéressant apport.

2° Par les mêmes présentateurs : 24 Cinéraires hybrides doubles, variées. Dans une note qui accompagne ces plantes MM. Vilmorin et Cie disent que cette collection de Cinéraires doubles a été obtenue par graines et non par division de touffes. Les fleurs sont grandes et de coloris très variés. Le comité propose l'attribution d'une prime de 1re classe.

3° Par les mêmes présentateurs : 3 pieds en fleurs d'*Incarvillea Delavayi* Franch. Yunnan. Cette belle plante a été présentée pour la première fois, au comité, en 1892 (Prime de 2e classe);

4° Par M. Mousseau, 25, rue de Constantine, Paris, 1 *Clivia superba*. Le comité regrette que cette plante ne soit pas accompagnée d'une note de présentation. Dans ces conditions, il ne peut que réserver son jugement et adresser des remerciements à M. Mousseau (1).

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Verdier (Eugène), 37, rue de Clisson, Paris, 1 *Selenipedium* hybride, nouveau, qu'il désigne sous le nom de *S. Verdieri*. Cette belle plante est issue du croisement du *S. Wallisii* par le *C. Rœzlii;* elle rappelle, assez bien, le *S. grande* dont on la distingue aisément par son coloris plus pâle, très délicat. Une prime de 1re classe est demandée pour cette présentation;

2° Par M. Thibault, jardinier chez M. Libreck, 53, rue du Ranelagh, Paris : 1 *Cattleya citrina*, très beau; 1 *Angræcum Lioneti;* 1 *Catasetum Hookeræ;* 1 *Lycaste Skinneri* et 1 *Microstylis* sp., remarquable par son feuillage brun métallique. On

(1) Les présentateurs sont instamment priés de joindre aux objets qu'ils soumettent au jugement des comités, une note indiquant les particularités qui motivent leur présentation. Cette note doit être signée très lisiblement et doit, en outre, indiquer l'adresse de la personne qui fait la présentation ou au nom de laquelle la présentation est faite.

propose d'attribuer une prime de 1[re] classe pour l'ensemble de cette présentation ;

3° Par M. Maxime Jobert, 21, Chemin des Princes à Châtenay (Seine) : 1 *Cypripedium*, présenté comme un hybride nouveau dont les parents sont inconnus. Cette plante rappelle quelque peu le *C. superciliare* ; on propose de décerner une prime de 3e classe à son présentateur ;

4° Par M. Auguste Chantin, 83, rue de l'Amiral Mouchez, Paris : 1 *Cattleya Mendeli* et 1 *Selenipedium grande* (prime de 2e classe) ;

5° Par M. Chéron de Liancourt (Oise) : 1 panier à Orchidées en engrais aggloméré et dont toutes les parties sont démontables. (Renvoyé pour être soumis à l'expérimentation.)

Au comité d'arboriculture d'ornement et forestière :

Par M. le Dr Sauvaigo, de Nice, des fruits de *Corypha australis*, récoltés sur un superbe exemplaire cultivé à Nice.

La fructification de ce beau Palmier est encore un fait rare dans le littoral de la Provence. Le comité adresse de vifs remerciements à M. le Dr Sauvaigo. Ces fruits prendront place dans les collections de la Société.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à décerner pour les présentations sont adoptées.

MM. Testard, Vilmorin, Andrieux et Cie, abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. Huard, trésorier, donne lecture de son rapport sur l'état des finances de la Société (Comptes de l'exercice 1895).

L'Assemblée, consultée, approuve à l'unanimité les comptes qui lui ont été exposés, avec la plus grande clarté, par l'honorable trésorier, auquel M. le Président adresse de chaleureux remerciements de la part de la Société toute entière. Des remerciements sont également adressés à M. P. Lebœuf, trésorier adjoint et à M. Laffont, agent général, qui contribuent à la bonne tenue des comptes de la Société.

M. le secrétaire général dit que c'est par erreur que la lecture du budget de l'année 1896 a été portée à l'ordre du jour de cette séance, le budget ayant été approuvé en décembre.

Il donne lecture du rapport de la commission de contrôle.

M. le président, et ensuite M. le secrétaire général, expliquent à l'assemblée que certains relèvements d'évaluations qui ont été l'objet de critiques de la part de la commission de contrôle, ne sont pas, comme a pu le croire la commission, de simples majorations; ils sont au contraire, le résultat d'une nouvelle estimation, rendue nécessaire par l'augmentation considérable qui s'est produite, depuis plusieurs années, dans l'actif de la Société, au point de vue de son matériel et surtout de sa bibliothèque, aujourd'hui l'une des plus importantes qui existent parmi les bibliothèques horticoles.

M. Delessart, rapporteur de la commission de contrôle pour l'année 1894, prend la parole et dit qu'il s'associe avec énergie aux explications de M. le secrétaire général, en ce qui concerne les chiffres de la valeur du mobilier et de la bibliothèque, tels qu'ils sont portés au bilan de la Société. Il est constant, en fait, ajoute-t-il, que, notamment, la bibliothèque de la Société augmente de valeur, chaque année, par de nombreux dons et des acquisitions. Les chiffres indiqués sont plutôt inférieurs à la valeur réelle des objets qu'ils représentent.

L'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations et la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut,** VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 45, en présence de 135 membres : 11 honoraires et 124 titulaires.

M. le Président prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

J'ai la triste mission de vous annoncer la grande perte que vient de faire la Société. Notre éminent et dévoué président,

M. Léon Say est mort, il a été enlevé presque subitement à l'affection des siens, au respect et à l'amitié de tous ceux qui ont pu apprécier ses grandes qualités.

Ce matin même, le bureau au complet, sauf M. Henri de Vilmorin en ce moment en Algérie et excusé par dépêche, a assisté à ses obsèques. Une place avait été réservée à notre association qui était représentée par plus de cent de ses membres.

La volonté formelle du défunt nous a seule empêché de déposer des couronnes sur sa tombe et d'y exprimer les regrets que sa mort nous cause à tous.

Je n'essaierai pas, Messieurs, de retracer en ce moment la vie de l'illustre défunt; une plume autorisée écrira pour notre Journal la biographie de cet homme de bien, de ce savant qui a rendu tant de services.

Il me suffira de rappeler, combien il aimait, au milieu de ses multiples occupations, à venir s'intéresser et présider les travaux de notre Société; la façon spirituelle, si française et si élégante avec laquelle il savait faire ressortir et apprécier les résultats du travail des horticulteurs, et aussi le dévouement dont il a toujours fait preuve chaque fois que nous avons fait appel à son concours.

L'urbanité de son caractère, sa simplicité étaient proverbiales; nul mieux que lui ne savait recevoir et faire les honneurs de nos expositions aux personnages officiels et aux amateurs d'Horticulture.

Sa mémoire honorée restera longtemps parmi nous.

Je vous propose, Messieurs, de remettre à la prochaine réunion toutes les questions à l'ordre du jour et de lever la séance en signe de deuil.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 3 heures.

NOMINATIONS

Séance du 9 avril 1896.

MM.

1. Gaudon (Jacques), au château de Courances par Milly (Seine-et-Oise), présenté par MM. Fortin (Casimir) et Savoye père.
2. Poilon (Gustave), 16, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Lesueur (V.) et Lesueur (E.).
3. Vallerand (Gaston), horticulteur, 23, rue de Boissy à Taverny (Seine-et-Oise), présenté par MM. Vallerand (E.) et Cappe (E.).

NOTES ET MÉMOIRES

Une maladie du Begonia Rex, causée par un Nématode : *L'Heterodera radicicola* (1),

par M. Ch. Julien.

Maître de conférences de pathologie végétale à l'École de Grignon (2).

Avant de donner un aperçu sur la marche générale de l'affection, ainsi que sur la nature du parasite qui l'occasionne, nous croyons bon de rappeler que cette maladie a déjà été signalée à l'attention des horticulteurs-floriculteurs dans le *Jardin*, par M. Louis Cappe, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise).

En 1892, M. Louis Cappe (3) écrivait, que le *Begonia Rex* était l'objet de l'attaque d'un insecte très petit, de forme allongée, d'abord blanc chez les jeunes sujets, pour devenir d'un jaune grisâtre chez les insectes adultes.

Ce prétendu insecte aurait aussi été observé par M. Massé, un amateur enthousiaste de Lagny.

(1) Déposé le 26 mars 1896.

(2) Travail effectué au laboratoire de botanique de M. le professeur Mussat.

(3) *Le Jardin*. Maladie des *Begonia Rex*, année 1892, p. 281.

« Cet insecte, disent-ils, parcourt le limbe des feuilles en suivant les nervures qu'il pique dans sa course; les endroits attaqués prennent une teinte terne, brunâtre, quelquefois luisante, tantôt, ressemblant à la rouille; les feuilles complètement développées deviennent cassantes, les jeunes feuilles sont arrêtées dans leur développement, se recroquevillent, les tissus des pétioles se désagrègent, et une belle plante peut, en quelques jours, perdre toutes ses feuilles qui se détachent soit au milieu, soit à l'extrémité du pétiole. Le mal ne s'arrête pas au feuillage, la plante entière se ressent de ce brusque arrêt dans la végétation, et les racines elles-mêmes en souffrent; c'est ainsi qu'on peut remarquer, à la suite de la chute des feuilles, de petites boursouflures à l'extrémité et même sur toutes les parties des racines.

« C'est en vain que l'on essaierait de remettre en bon état les plantes arrivées à cette extrémité. »

Comme à l'École nationale d'agriculture de Grignon nous avons eu à souffrir de ravages survenus dans nos cultures de *Bégonias*, il m'a paru intéressant d'examiner de près quelques-unes des nombreuses tubérosités qui s'observaient constamment sur les racines des pieds dépérissants.

A un premier examen, c'est-à-dire en décembre 1895, je pus constater à l'aide d'un grossissement convenable que dans l'intérieur de ces sortes de nodosités, et de place en place, il existait de toutes petites poches globuleuses, transparentes, à l'intérieur desquelles je pouvais distinguer des corps de forme elliptique, munis d'une membrane limitante avec un contenu granuleux au centre. Mais, à ce moment, c'est là tout ce que je pouvais dire de ces corps étrangers qui se trouvaient comme noyés dans le tissu radiculaire hypertrophié.

Depuis, je fis plusieurs observations, mais toujours sans en apprendre rien de plus, et ce n'est que tout dernièrement, le 10 mars courant, que je pus me prononcer cette fois sur la véritable cause de la maladie du *Begonia Rex*.

Il s'agit là, non pas du parasitisme d'un insecte comme le disent MM. Cappe et Massé, mais bien au contraire de ces *nématodes*, ou petits vers miscroscopiques que tout le monde désigne

depuis longtemps sous le nom un peu vague d'*anguillules*, et qui vivent aux dépens des plantes en causant parfois dans les cultures de très graves dommages.

L'espèce observée par moi est : l'*Heterodera radicicola*, dont l'histoire n'est plus à faire aujourd'hui, car elle a été très bien étudiée par M. Carl Müller et décrite dans un ouvrage allemand datant de 1884.

Ce nématode attaque une foule de plantes, et pour ne citer que les espèces intéressantes où il s'est déjà montré, nous relèverons de l'excellente étude des maladies vermiculaires des plantes cultivées, par M. Ed. Prillieux (1), celles qui y sont rapportées.

« Magnus, d'abord, signale ces anguillules sur le *Dodartia orientalis*, puis Greefs sur le *Poa annua*, le *Triticum repens*, et diverses espèces de *Sedum*.

« M Warming en observa sur les racines de l'*Elymus arenarius*, sur celles du *Linaria vulgaris* et du *Raphanus Raphanistrum*.

« Licopoli, sur diverses Crassulacées, sur la Vigne (*Vitis Labrusca*), la Chicorée, le Pissenlit, la Carotte, l'Angélique, une Euphorbe (l'*Euphorbia Cyparissias*) et sur l'*Erythrina crista-galli*.

« M. Max. Cornu indiqua des galles produites sur les racines de Sainfoin, et contenant ce qu'il considéra comme des kystes d'une nouvelle espèce d'anguillule.

« Puis M. Jobert attira l'attention sur une maladie du Caféier, qui serait due à des nématodes attaquant les racines.

« M. Cornu en retrouve de semblables sur diverses Rubiacées cultivées dans les serres.

« Enfin, M. Frank a observé des renflements analogues sur des racines de *Dracæna,* de *Coleus*, de Balisier, de Laitue, de Poirier, et on lui doit d'intéressantes expériences qui ont solidement établi l'identité des nématodes qui attaquent toutes ces plantes précitées ».

---

(1) *Annales de la science agronomique.* Année 1885, t. II, p. 25 et suivantes.

Nous ajouterons donc à cette liste déjà longue, les Bégonias à feuillage ornemental (*Begonia Rex* et hybrides).

Les plantes malades montrent sur leurs racines de nombreuses galles, dont la grosseur varie ordinairement entre celle d'une tête d'épingle et celle d'un pois ordinaire.

Sur le rhizome, ainsi que sur le pétiole des feuilles, le mal est représenté par des excroissances irrégulières de forme, mamelonnées, de dimensions variables et simulant bientôt des sortes de chancres par suite de la décomposition du tissu hypertrophié qui commence à se produire dans les petites dépressions. Cette décomposition s'observe également dans les tubérosités radiculaires, et, dans un cas comme dans l'autre, la pourriture ne tarde pas à gagner les tissus sains de la tige ou de la racine.

Dans une coupe de tissu ainsi hypertrophié en galle, on trouve des kystes remplis d'œufs ou d'anguillules filiformes en voie d'éclosion.

Ces kystes ont la forme d'un petit ballon de chimiste, mais un ballon dont le col est terminé par une tête de nématode armée d'un stylet. C'est le corps de la femelle rempli d'œufs.

Les œufs s'y développent à l'intérieur de la galle, puis les larves éclosent et sortent au dehors en traversant les tissus décomposés de la racine gonflée, pour aller infester de nouveaux pieds.

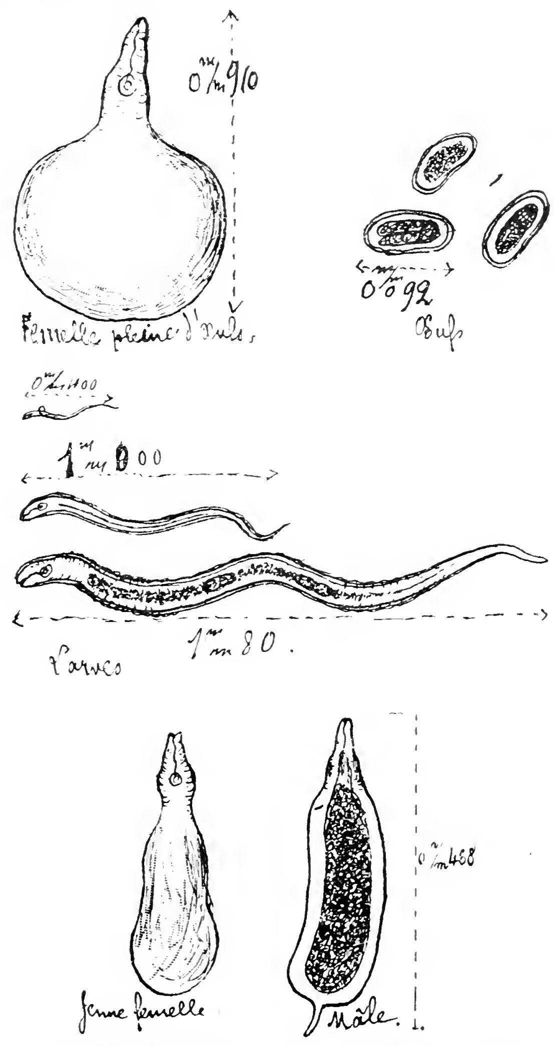
M. Frank a vu au printemps les larves pénétrer dans les parties jeunes des racines; elles s'enfoncent plus ou moins profondément dans l'écorce, et même au delà jusque dans le cylindre central; puis bientôt le gonflement se produit dans tous les points où elles se logent, les cellules grandissent et se multiplient; le parenchyme s'hypertrophie de façon à former une tubérosité charnue qui est la galle dans laquelle se développent les *Heterodera*.

Les kystes observés par nous mesuraient de $0^{mm},600$ à $0^{mm},900$ ballon et col compris.

Les œufs de l'intérieur, de forme ellipsoïdale, présentaient comme dimensions : $0^{mm},092$ pour le grand axe et $0^{mm},032$ pour le petit.

Et les larves vermiculaires que nous trouvions çà et là voya-

geant dans la coupe microscopique mesuraient en longueur depuis $0^{mm},400$ jusqu'à 2 millimètres.



Figures 11 à 15. *Heterodera radicicola* en divers états.

Enfin, nous avons eu la chance d'observer des larves en train de se changer, les unes en femelles, les autres en mâles et présenter les formes qui sont données par les figures ci-jointes :

Le mal étant maintenant connu et rapporté à sa véritable cause, il nous sera dès lors permis de rechercher un procédé pratique pour le combattre efficacement.

M. Louis Cappe dit avoir obtenu de bons résultats en pratiquant, deux à trois fois par semaine, des fumigations de nicotine dans la serre.

Nous croyons pouvoir recommander l'emploi des divers insecticides connus et particulièrement du sulfure de carbone qui s'est montré efficace dans nombre de cas analogues.

En tout cas, c'est au départ de la végétation qu'il conviendra d'appliquer les traitements, puisque c'est à ce moment que nous avons pu suivre l'évolution des œufs enkystés, c'est-à-dire les voir se transformer en larves d'abord, puis en animalcules sexués mâles et femelles ensuite. Or, c'est surtout à l'état de vie active que nos anguillules auront à souffrir du traitement, car il ne faut point oublier que les kystes ou femelles pondeuses sont noyés dans les tissus et que, par conséquent, pour les détruire à cet état, on porterait du même coup préjudice aux racines et partant à la plante tout entière.

Du reste, d'après ce que j'ai pu constater par observation directe, l'immersion des racines, porteuses d'anguillules, dans l'eau ordinaire pendant un séjour de vingt-quatre à quarante-huit heures serait suffisante pour tuer tous les individus non enkystés.

Par conséquent, il y a lieu d'expérimenter, je crois, dans ce sens, et il est à espérer qu'en pratiquant l'immersion convenablement prolongée des plantes infestées, on réussirait à se débarrasser de cet ennemi de nos plantes ornementales. Ce serait un traitement à la portée de tout le monde et qui aurait l'avantage d'être ni coûteux, ni difficile à mettre à exécution.

M. Kühn recommande bien de recourir à des plantes-pièges, mais c'est un procédé qui ne peut avoir son application en horticulture ; d'abord, parce qu'il fait perdre du temps, et on ne peut d'autre part songer à venir cultiver des salades au milieu de nos plantes de serre.

J'aurai l'avantage cette année d'essayer le procédé par immersion à l'eau concurremment avec les injections insecticides sur

des plantes présentant les premiers symptômes de la maladie, et aussitôt mes expériences terminées, je me ferai un plaisir d'en communiquer les résultats à la Société nationale d'Horticulture.

LA CANAIGRE,
(*Rumex hymenosepalus*),

par M. le D[r] TRABUT (1).

La *Canaigre* est une Patience originaire du sud de la Californie, de l'Arizona et du nord du Texas.

Cette grande Oseille couvre, dans ces régions, d'immenses étendues ; elle végète pendant l'hiver, puis disparaît pendant la période de sécheresse. La racine, tubéreuse, rappelle celle du *Dahlia*, mais elle renferme de très fortes proportions de tanin. Des usines préparent déjà, sur les lieux, des extraits tanniques très estimés. La station expérimentale de l'Arizona a publié deux notes intéressantes de M. Gulley sur cette plante industrielle (1892 et 1893).

Depuis, je poursuis l'étude de l'acclimatation de la Canaigre en Algérie où cette Polygonée paraît avoir trouvé un climat qui lui convient.

Frappé de l'ampleur du feuillage de la Canaigre et de son abondance j'ai fait préparer les feuilles de la Canaigre à la manière de l'Oseille et j'ai obtenu un mets très acceptable.

C'est une *Oseille-Epinard* ayant la plus grande ressemblance avec la Patience ordinaire qui est trop peu utilisée.

Je ne pense pas que ce légume nouveau soit appelé à prendre une grande place dans la consommation, cependant il doit être signalé, et, par sa rusticité, il mérite une place dans les jardins des cultivateurs des pays méridionaux.

La Canaigre est légèrement laxative, elle peut à ce point de vue être recherchée comme un aliment hygiénique.

La culture de la Canaigre est fort simple; les rhizomes tubé-

---

(1) Déposé le 26 mars 1896.

risés se plantent à 60 centimètres dans un terrain ameubli. La plante persiste plusieurs années.

On peut aussi multiplier la Canaigre de graines, il convient alors de semer en pépinière et de repiquer les jeunes plantes la deuxième année. La Canaigre est certainement plus intéressante comme plante industrielle et, à ce point de vue, elle ne manquera pas d'attirer l'attention des agriculteurs des bords de la Méditerranée.

RAPPORTS

Sur un ouvrage de M. Anatole Cordonnier intitulé : les Engrais pratiques en horticulture (1), par M. Ernest Bergman, rapporteur.

Notre collègue, M. Anatole Cordonnier, de Bailleul, est l'auteur d'une excellente petite brochure dans laquelle il traite, en théoricien et en praticien, des engrais chimiques en horticulture, s'appliquant spécialement à la culture fruitière sous verre, aux arbres en pots et à la culture du Chrysanthème à grande fleur, où il est passé maître.

L'auteur, après avoir fait l'historique des engrais, en avoir examiné les avantages et les inconvénients, s'est trouvé, dit-il, en face d'un problème à résoudre qu'il énonce ainsi : « Trouver une formule d'engrais remplaçant avantageusement le fumier, pouvant être incorporé au sol sans endommager les racines non susceptible d'être enlevé par l'eau des arrosements, et cependant mettant à la portée des plantes une nourriture abondante, substantielle et variée, assimilable au fur et à mesure de leurs besoins, une nourriture qui leur plaise réellement et qu'elles puissent digérer volontiers, par conséquent. »

C'est à la suite de différents essais qu'il a trouvé et baptisé

---

1) Déposé le 26 mars 1896.

deux mélanges d'engrais : L'Engrais des Grapperies, s'appliquant surtout aux Vignes et aux arbres fruitiers, « l'Engrais Papillon spécial aux Chrysanthèmes. M. Cordonnier nous fait ensuite une comparaison fort intéressante entre la culture fruitière sous verre en France et à l'étranger, puis donne des conseils pour la plantation et la conduite des Vignes, Pêchers et autres arbres fruitiers en pots, Chrysanthèmes, conseils qu'on ne saurait mieux faire que de suivre, étant donné les magnifiques résultats obtenus annuellement par l'auteur, tant dans son premier établissement de Roubaix que dans sa nouvelle installation modèle de Bailleul.

M. Cordonnier termine sa brochure par la culture du Chrysanthème, puis par quelques indications sur l'emploi et les résultats des engrais en culture maraîchère ou potagère.

En somme, brochure que liront avec fruit tous ceux qui s'occupent de la culture des arbres fruitiers ou autres plantes avec accompagnement d'engrais. Elle est d'autant plus utile que les résultats constatés ont été obtenus, par l'auteur lui-même, sur une grande échelle et non par des expériences de laboratoire sur deux ou trois végétaux. Tous ceux qui ont pu visiter les établissements de Roubaix et Bailleul savent quel grand pas M. Cordonnier, a fait faire à la culture fruitière française sous verre; c'est ce qui nous engage à demander l'insertion du présent rapport dans notre Journal et son renvoi à la commission des récompenses.

REVUE

DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France. — Session de 1896, 2e fascicule.

Sur la culture des Champignons de couche, note de M. Costantin, p. 471. — Deux maladies principales attaquent le blanc de Champignon : le *vert-de-gris* et le *chanci;* ces affections sont dues à deux parasites : le *Myceliophthora lutea* et le *Clitocybe candicans* ou le *Pleurotus mutilus.*

Afin de se rendre compte de l'importance économique des maladies du blanc, MM. Costantin et Matruchot ont opéré de la manière suivante : ils ont lardé dans des meules : 1° du blanc non malade provenant de champignonnistes; 2° moitié blanc sain + moitié blanc vert-de-grisé; 3° moitié blanc sain + moitié blanc atteint de chanci; 4° blanc atteint de chanci seul; 5e blanc atteint de vert-de-gris seul.

Des essais ont été faits, les uns en carrière de champignonniste, les autres dans un hangar.

Les résultats en carrière ont été les suivants :

	RÉCOLTE par mètre.
Blanc sain, seul	1k560
Blanc sain + blanc vert-de-grisé.	0 475
Blanc sain + blanc chancié	0 900
Blanc chancié, seul.	0 260

Les résultats sous un hangar ont été les suivants :

	RÉCOLTE par mètre.
Blanc sain + blanc vert-de-grisé	0k870
Blanc sain + blanc chancié	0 400
Blanc vert-de-grisé, seul	0 000
Blanc chancié, seul.	0 025

On voit, d'après les chiffres précédents, quelle est l'importance considérable de ces parasites du *mycelium* au point de vue du rendement.

Pour obvier à ces maladies, les champignonnistes ont recours à deux procédés : 1° ils n'achètent que du blanc frais ; 2° ils ont recours très fréquemment au blanc vierge.

Le blanc frais leur permet, en partie seulement, de reconnaître les maladies, par la vue et par l'odeur; mais bien souvent les parasites leur échappent, et le rendement diminue de plus en plus, ils disent que le blanc s'use. C'est pour cela qu'ils ont recours au blanc vierge, nom sous lequel ils désignent celui qui s'est développé spontanément par germination d'une spore ou semence du Champignon de couche.

Le blanc que l'on peut obtenir par la germination des spores doit donc être identique au blanc vierge. Ce blanc, MM. Costantin et Matruchot l'ont obtenu depuis deux ans déjà, et, de plus, ils réalisent son développement en milieu stérilisé.

L'expérience en grand paraît avoir pleinement vérifié que le blanc stérilisé est un blanc de premier ordre. Des essais faits en carrière par MM. Costantin et Matruchot ont donné les résultats suivants :

Une meule de 6 mètres, ensemencée avec du blanc stérilisé, a donné des volées régulières tous les dix jours :

	RÉCOLTE
1re volée	3k900
2e —	8 300
3e —	5 050
4e —	4 100
Récolte totale.	21k350 pour 6 mètres.

Récolte au mètre : 3 kil. 560.

Il n'y a pas eu un seul Champignon malade dans la meule.

Pendant la même année ou les années précédentes, les récoltes obtenues avec des blancs de champignonnistes ou de grainetiers ont été de 2 kilogrammes au mètre, 0 kil. 860, 4 kil. 560 : un blanc a donné une récolte nulle. Ces essais prouvent une supériorité marquée du blanc stérilisé.

Le blanc levé à l'aide du blanc stérilisé a donné :

Blanc de 1er rapport, en cave	. . . .	3^{k}250	au mètre
—	— sous un hangar	3 050	—
—	— dans une serre	4 950	—
Le blanc de 2e rapport, en carrière, a donné.		3 150	au mètre.

Afin de faire comparer le blanc stérilisé au blanc vierge, MM. Costantin et Matruchot se sont adressés aux champignonnistes de profession, et en particulier aux membres du Syndicat des champignonnistes de France, afin de faire des essais en grand.

Un de ces praticiens a lardé 100 mètres de meules avec du blanc de 2e rapport, et a obtenu 5 kilogrammes par mètre.

Sauf un très petit nombre d'insuccès, dus souvent à la mauvaise qualité du fumier et à la malveillance des ouvriers, presque tous les résultats ont été bons ou très bons. Un champignonniste de Lille, qui a opéré sur mille mises, déclare qu'après une première culture en cave, le blanc stérilisé donne le rendement que l'on obtient avec les meilleurs blancs vierges.

Relativement à la sélection, les premiers résultats obtenus semblent se confirmer : les Champignons blancs donnent, par la germination de leurs spores, un *mycelium* reproduisant des Champignons blancs, etc. Parmi la descendance d'un gros Champignon, on a obtenu un Champignon pesant 460 grammes.

Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 23 mars 1896.

Sur deux nouvelles Bactériacées de la Pomme de terre, par M. E. Roze, p. 750. — Nous avons, dans le dernier cahier du Journal, analysé une note de M. Roze sur les maladies de la Pomme de terre causées par des Bactériacées (voir p. 326). La méthode de culture, qui a permis à l'auteur de constater l'habitat d'un *Micrococcus* dans les tissus gangrenés de la Pomme de terre, *Richter's Imperator*, a eu ce même résultat de forcer,

pour ainsi dire, deux autres espèces du même genre à déceler leur présence dans le parenchyme de tubercules de Pommes de terre plus altérés et déjà envahis par des Mucédinées parasites, qui ne permettaient pas d'en soupçonner l'existence.

M. Roze désigne la première de ces espèces sous le nom de *Micrococcus flavidus*, en la considérant comme pouvant être la cause d'une maladie de la *Richter's Imperator*, autre que celle produite par le *M. Imperatoris* précédemment décrit, mais plus rare, car, dans tous ses essais de culture, M. Roze n'a pu obtenir ce *Micrococcus* que sur un seul tubercule.

La seconde espèce serait, au contraire, plus répandue, car elle est apparue sur des tubercules avariés de diverses variétés : *Violette grosse*, *Bläue Riesen*, *Czarine*, *Hillner frühe Kartoffel*, et surtout la *Victor*. Pour rappeler la couleur de ses colonies blanchâtres, M. Roze lui donne le nom de *M. albidus*.

L'auteur signale la grande influence non seulement de l'air humide sur la sortie des colonies de *Micrococcus*, mais de l'eau elle-même, et il en conclut que la conservation des Pommes de terre, pendant l'hiver, exige des milieux aussi peu humides que possible, si toutefois elles ne sont pas elles-mêmes déjà préalablement contaminées dans le sol des cultures par ces *Micrococcus*.

Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 23 mars 1896.

Sur la végétation dans une atmosphère viciée par la respiration. Note de M. Louis Mangin, p. 747. — De Saussure, Bœhm, M. Jentys ont déjà mis en évidence l'influence nocive de l'acide carbonique sur la végétation, mais ils n'ont pas tenu compte de la diminution de pression de l'oxygène; M. Mangin a pensé que de nouvelles recherches sur ce sujet n'étaient pas inutiles.

Au lieu de soumettre les plantes à l'action d'une atmosphère artificielle, il a utilisé la respiration des sujets en expérience pour modifier la composition de l'air, au moyen d'un dispositif analogue à celui que MM. Brown-Séquard et d'Arsonval ont employé dans leurs recherches sur la toxicité de l'air expiré par les animaux.

Les résultats des premières expériences, exécutées pendant l'hiver sur des graines et des tubercules, sont concordants.

Diminution de l'activité respiratoire. — Aussitôt que les graines ou les tubercules passent de la vie ralentie à la vie active, l'accumulation de l'acide carbonique et l'appauvrissement en oxygène provoquent, toutes choses égales d'ailleurs, une diminution de l'activité respiratoire. C'est ce que l'auteur montre dans un tableau où le n° 1 désigne des plantes vivant dans un milieu contenant de 1 à 3 p. 100 d'acide carbonique, tandis que pour les plantes du n° 2, cette proportion varie de 2 à 4 et 5 p. 100.

La conséquence naturelle de cette diminution de l'activité respiratoire est un ralentissement notable de la croissance signalé déjà par Bœhm et par M. Jentys. Voici quelques-uns des chiffres obtenus par M. Mangin.

	POIDS FRAIS	
	n° 1.	n° 2.
Cresson alénois	$35^{g}6$	$23^{g}1$
Orge, plantes entières	41 0	40 0
— tiges et feuilles	12 0	3 0
Pois	53 5	42 5

Modification du phénomène respiratoire. — Dans une atmosphère viciée, la nature des phénomènes d'oxydation est changée, car le rapport Co^2 des gaz absorbés ou dégagés augmente chez les individus qui séjournent dans l'air enrichi en acide carbonique, appauvri en oxygène.

Le séjour, dans une atmosphère viciée, diminue dans une proportion considérable, parfois de moitié, la quantité d'oxygène employée à des réactions autres que la formation d'acide carbonique, et, par suite, la nutrition des plantes est profondément troublée.

M. Mangin se propose, en étendant ces recherches à un grand nombre de plantes et particulièrement aux arbres, d'établir la part qui revient, dans ces troubles nutritifs, à l'accumulation de l'acide carbonique et à la diminution de l'oxygène.

On voit déjà, par ces résultats, l'importance des observations

sur l'analyse de l'atmosphère du sol dans les terres non remuées et, principalement, dans les plantations des villes.

2. Publications étrangères

par M. P. Hariot.

The Garden. — Les *Masdevallia* ont été, au début des premières introductions, les plus goûtées de toutes les Orchidées. On peut dire sans trop exagérer qu'elles ont valu leur poids d'or. Aujourd'hui elles sont un peu délaissées, malgré la bizarrerie et l'originalité de leurs fleurs. Le *Garden* leur consacre un article et donne la liste des espèces les plus recommandables telles que *Masdevallia amabilis*, du Pérou, introduit en 1874, *Davisi*, de la même région (1875), *Harryana* de la Nouvelle-Grenade (1859), *ignea*, de même origine (1871), *Lindeni* (1872), *Veitchi*, importé du Pérou en 1868. Le *Masdevallia Chimæra* appartient à une section spéciale et doit être compté parmi les plus beaux représentants du genre, ainsi que le *Masdevallia tovarensis* si remarquable par ses fleurs d'un blanc pur. Les *Cœlogyne* sont plus populaires ; on les rencontre plus fréquemment. Le *Cœlogyne cristata* est bien certainement une des Orchidées les plus ornementales; rien n'égale la beauté de ses fortes touffes couvertes de fleurs. C'est une des espèces les plus anciennement introduites du nord de l'Inde, en 1837, en compagnie du *Cœlogyne barbata ;* le *C. ocellata* a fait son apparition en Europe, en 1822 et le *C. Massangeana*, de l'Assam, en 1879. Dans l'intervalle, les cultures se sont enrichies des *C. speciosa*, de Java, en 1845 ; *asperata*, de Bornéo, la même année; *corrugata*, de l'Inde, en 1864.

Les *Hippeastrum* sont en Angleterre l'objet d'une culture toute particulière ; il ne faudrait pas croire cependant que nos horticulteurs français ne fussent capables de la pratiquer avec succès, témoin les obtentions remarquables de M. Truffaut. Une note est consacrée à l'*Hippeastrum brachyandrum* et aux espèces voisines. La première mention de cette jolie plante a été faite en 1883, par M. Baker, d'après un spécimen provenant de la Répu-

blique argentine; les fleurs dressées, en entonnoir, sont roses au sommet et marquées de cramoisi foncé à la base. On peut recommander encore les *Hippeastrum advenum*, *chilense*, *roseum*, *Herbertianum*, *pratense*, *bifidum* et *Bagnoldi* tous originaires du Chili.

Les roses de Noël (*Christmas Roses*) jouissent en Angleterre d'une faveur toute marquée. Aussi n'est il pas étonnant qu'on ait recherché l'obtention de variétés aussi ornementales que possible. L'*Helleborus niger altifolius* ou *maximus* commence à fleurir en octobre et donne ses fleurs sans interruption jusqu'après le jour de Noël; l'*H. Juvernis* ou *Saint Brigids Christmas Rose*, cultivé en Irlande, est une des plus belles variétés, à fleurs délicates d'un blanc absolument virginal qui tranche agréablement sur le ton vert pâle des tiges. A signaler encore les variétées *the Riverston* qui paraît être le produit d'un croisement entre les deux précédents et *the Bath* d'origine autrichienne.

Les Aunées (*Inula*) sont bien peu connues dans nos cultures et pourtant leur éclatante floraison devrait les placer au premier rang des plantes vivaces à fleurs jaunes; elles se multiplient avec la plus grande facilité et ne demandent presque pas de soins. Nous ne parlons pas de la grande Aunée, plante médicinale dont la racine aromatique entre dans la composition du *Vermuth di Torino;* mais nous recommanderons les *Inula Oculus-Christi*, *Hookeri*, *grandiflora* et tout spécialement l'*Inula glandulosa*, qu'on rencontre bien rarement, bien qu'il ait été introduit du Caucase dans les premières années de ce siècle.

Les Chrysanthèmes précoces sont de plus en plus recherchés et à juste titre. En les combinant avec les variétés dont la floraison peut être retardée, on arrivera à être approvisionné depuis la fin du mois d'août jusqu'au mois de mars de l'année suivante, c'est-à-dire pendant six mois. Il est bien peu de plantes qui présentent de pareils avantages. Mais à mesure que le nombre des obtentions augmentera, le choix raisonné s'imposera. C'est ce que l'on peut déjà faire maintenant en ne recommandant aux amateurs qu'un petit nombre de variétés qui aient fait leurs preuves. Le *Garden* donne une liste de 20 formes japonaises, douze chinoises, où nous remarquons : *Madame Carmiaux*, *Madame*

Marie Masse, *Madame Léon Carnot*, *Surpasse Gustave Grunerwald*, *Ambroise Thomas*, *Ladie Wright*, *Préfet Cassagneau* parmi les premières, *Lyon*, *Blushing bride*, *Alice Butcher*, *Little Bob*, etc. parmi les secondes.

Les arbrisseaux et arbustes sont largement représentés. Dans une liste d'espèces ou variétés récompensées en 1895 nous avons à citer le *Lilas double la Tour d'Auvergne* à fleurs d'abord pourpres puis lilacées, *Philadelphus Boule d'argent* obtenu en croisant le *P. Lemoinei* avec une variété à fleurs doubles du vulgaire Seringat, le *Sorbus Aucuparia* à fruits jaunes, le *Robinia neo-mexicana* découvert en 1851, introduit récemment et qui n'a donné ses premières fleurs en Europe qu'en 1891, l'*Abies Douglasii, glauca pendula*, le *Rhododendron* à feuilles pourpres trouvé dans un semis de *R. ponticum*, etc. Il n'est pas superflu de rappeler la valeur ornementale de l'*Hippophae* au feuillage gris argenté et aux fruits orangés et le délicieux parfum du *Daphne Mezereum* qui développe ses fleurs roses le long des rameaux avant l'apparition des feuilles.

On a dit, il y a longtemps pour la première fois, et la chose est universellement admise, que les fleurs jaunes sont, sinon de toutes les plus brillantes, du moins les plus voyantes, aussi leur nombre est-il respectable dans les jardins. Les arbrisseaux qui présentent cette coloration jouissent en même temps de cette particularité que la plupart d'entre eux entrent en floraison au premier printemps : le Cornouiller de nos bois, le *Mahonia*, et l'*Hamamelis arborea* du Japon, le *Jasminum nudiflorum*, les superbes *Forsythia* également d'origine asiatique.

Les végétaux grimpants se prêtent à de nombreuses applications artistiques que l'auteur d'un article spécial résume en quelques pages. Les « *Climbers* » y sont étudiés d'après leur vigueur qui permet de les faire grimper sur des arbres ou sur des buissons, d'en édifier des pergolas ou des berceaux, d'après leur rareté ou le renom ornemental qu'ils ont acquis. Sont tout spécialement recommandés dans l'un et l'autre cas, les *Clematis montana* et *Viticella*, le *Vitis Coignetiæ*, les Rosiers grimpants, le *Smilax aspera*, les Passiflores, Glycines, les Jasmins, les *Lardizabala*, *Bomarea*, *Rhynchospermum*, *Lapageria*, etc.

A lire d'intéressants renseignements sur la culture des *Stephanotis*, des *Eucharis* et sur les jardins de marais « *Bog Garden* ».

The Gardeners' Chronicle. — Quelques plantes nouvelles ou peu connues à signaler : *Asplenium Perkinsi*, de la Guyane anglaise, voisin de l'*A. rutaceum*, mais s'en distinguant par son port plus lâche, ses pinnicules moins développées, la fragilité et la teinte de ses frondes; *Vigna strobilophora*, Légumineuse de grande taille, du Mexique, à racine tubéreuse, à feuilles trifoliolées, à fleurs nombreuses teintées de rose pâle sur l'étendard, tandis que la carène et les ailes sont colorées en pourpre; *Masdevallia Curlei*, hybride provenant du croisement du *M. macrura* avec le *M. tovarensis*; *Hakea multilineata*, var., charmante Protéacée, de Victoria, à épis de fleurs carminées au centre, passant graduellement au vert pâle à l'extrémité des styles.

Le *Cypripedium Truffauti* mérite une mention spéciale. C'est une superbe plante, probablement un hybride naturel des *C. villosum* et *Boxalli atratum*. Les feuilles rappellent celle du *C. Sanderianum*; les pétales sont ciliés, spatulés, bien plus larges que ceux du *C. villosum*, tachetés à leur base de pourpre foncé; le labelle est jaune citron à la base et pourpre foncé dans le reste de son étendue. Il a été importé avec un lot de *C. Boxalli*.

C'est en 1856 que James Veitch envoya à Lindley le premier hybride artificiel d'Orchidées, le *Calanthe Dominii*. A cette époque on connaissait quelques hybrides naturels parmi les espèces indigènes mais les genres exotiques n'ont réellement fait parler d'eux que plus tard et ils se sont largement rachetés. La première plante qui se soit trouvée dans ce cas paraît être le *Phalænopsis intermedia*, introduit en un pied unique dès 1853 et dont Lindley avait sonpçonné, sans pouvoir l'affirmer, la nature hybride.

A propos d'Orchidées, il est toujours intéressant d'appeler l'attention sur les anomalies qu'elles peuvent présenter. C'est ainsi qu'un *Lælia* et l'*Odontoglossum Andersonianum* ont été rencontrés avec des pseudobulbes ramifiés, qu'un *Cattleya labiata* a été remarqué avec des pseudobulbes munis tantôt d'une seule feuille, tantôt de deux feuilles. Ce dernier cas prête à plu-

sieurs hypothèses : est-ce l'effet d'un excès de vigueur et de végétation ? est-ce un retour à une première condition ? est-ce le résultat d'un croisement ancien avec dissociation et retour vers les types générateurs ?

Parmi les nombreux articles et notes que renferme le *Gardeners' Chronicle*, nous signalerons quelques considérations sur la flore de l'Altaï de la Sibérie occidentale, flore caractérisée par les *Caragana*, les *Rosa platyacantha* et *Gebleriana*, des *Ribes*, deux *Tamarix*, le *Cotoneaster uniflora*, des *Lonicera*, le *Rhododendron dahuricum*, des *Juniperus*, etc., pour les arbustes; des Iris, Primevères, Gentianes, Tulipes, Lis, Fritillaires, *Saxifraga crassifolia*, *Viola altaica* regardé quelquefois comme le prototype de la Pensée des jardins, Anémones, etc., parmi les plantes herbacées ; des réflexions qui ne manquent pas d'intérêt sur les jardins sauvages « *Wild Gardens* » et leur composition, où sont recommandées nombre de plantes vivaces : les Salicaires, les Epilobes, l'Aconit en compagnie des *Helianthus*, des Narcisses, des Anémones, des Fougères, etc. *Oreocome Candollei*, Ombellifère dont nous ne soupçonnions pas la valeur ornementale, etc.

Qu'est-ce que le Cèdre de l'Afrique centrale? Et d'abord existe-t-il un Cèdre dans cette région ? Quoique ce ne soit pas un *Cedrus*, la Conifère découverte par M. Whyte sur le plateau de Mlange n'en constitue pas moins un fait des plus intéressants. Elle appartient au genre *Widdringtonia*, très voisin des Cyprès, et elle est le premier représentant de cette famille, constaté avec certitude dans le sud de l'Afrique.

L'*Aristolochia gigas Sturtevanti* est regardé comme une plante qui demande le séjour dans la serre; il en est du moins ainsi en France et en Angleterre. Aux Etats-Unis cette Aristoloche paraît devoir être plus robuste et moins fragile, car elle pousse parfaitement et donne ses fleurs en plein air dans les jardins de la Présidence, à Washington.

Nous constatons avec plaisir que le jardin d'Acclimation du Bois de Boulogne est très favorablement jugé par le recueil anglais. Il est comparé à un établissement composite dans lequel le *Royal Botanic* et le *Zoological Garden* se coudoieraient avec une teinte de *South Kensington*, aussi remarquable, au point de vue du règne

vegétal que du règne animal. Il n'y manque rien : « *museums, lecture-rooms, concert-halls and the inevitable Café* ».

Garden and Forest. — Le journal américain signale deux végétaux indigènes dont l'un est caractéristique d'une région, l'*Opuntia arborescens*, le *Tasago* des Mexicains, qui croît dans le sud-ouest des Etats-Unis; ses fleurs varient du jaune verdâtre, au rose, au pourpre et au magenta. Son bois réticulé est utilisé pour la fabrication d'objets légers, d'articles de fantaisie, de caisses, de cadres. L'autre est le *Populus heterophylla*, du sud de l'Alabama et de la vallée du Mississipi. C'est un arbre qui atteint 90 pieds d'élévation sur 2 à 3 pieds de diamètre; introduit en Europe à la fin du siècle dernier, il ne se rencontre, selon toutes probabilités, que très rarement dans les cultures.

Les *Stuartia* sont des arbustes voisins des *Camellia* dont ils diffèrent surtout par leurs feuilles caduques. Deux espèces sont originaires des Etats-Unis, les autres sont asiatiques. L'une d'elles, le *Stuartia pseudo-Camellia* est très ornemental; son feuillage est vert sombre; ses fleurs sont larges, de texture délicate, à pétales blancs sur lesquels tranche la teinte purpurine des étamines.

Kew Bulletin. — Le *Pourridié*, qui fait tant de ravages en Europe, est remplacé, à la Nouvelle-Zélande, par un Champignon croissant sur les racines des arbres fruitiers où il cause des dégâts importants. M. Massee a donné à ce cryptogame le nom de *Rosellinia radiciperda*, et il a pu en étudier les différentes formes.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère. — Le *Lilium nepalense* est une des plus belles espèces du genre; ses fleurs sont grandes (12 centimètres de largeur), colorées en jaune pâle et largement marquées de pourpre extérieurement à la base. C'est une espèce voisine du *L. sulphureum*, introduite en 1825, puis réintroduite par le général Collett en 1889. Les *Nerine* sont peu cultivés de nos jours, à l'exception du Lis de Guernesey (*Nerine sarniensis*), originaire du Cap et naturalisé dans une

des îles normandes depuis environ deux siècles. Ce sont de jolies plantes bulbeuses où tous les coloris sont représentés, depuis le blanc jusqu'au rouge écarlate avec des dimensions florales variant de 4 à 18 centimètres.

L'Illustration horticole. — *Iris parvar?* Quel nom bizarre, ne peut-on manquer de dire et que peut-il bien vouloir signifier? Il rappelle tout simplement dans sa barbarie, qu'il a été imaginé pour un croisement des *Iris paradoxa* et *variegata* tout comme le *Cypripedium concolawre* remet en mémoire les *C. concolor* et *Lawrenceanum*.

Le *Cypripedium insigne Luciani* fait partie de ces formes à fleurs jaunes qui font une apparition assez fréquente depuis quelque temps. Le pédoncule lui-même est d'un vert jaunâtre et non brun sombre comme dans le type.

A signaler encore : *Dracæna Rigoutsi* issu du *D. australis*, qui ne diffère de la variété *aureostriata* que par la disposition inverse des panachures; *Rodriguezia Lindeni*, nouvelle espèce d'Orchidée voisine du *R. pubescens*, mais à fleurs plus larges et dont toutes les parties sont complètement glabres; *Verschaffeltia splendida*, des Seychelles, aux larges feuilles échancrées au sommet, au tronc recouvert d'épines noires et longues, fixé au sol par de solides racines adventives.

Journal des Orchidées. — Sous le nom de *Cypripedium perdu* il est question du *C. Fairieanum* dont l'habitat n'a plus été retrouvé depuis 1866, date de sa seconde introduction, la première ayant eu lieu en 1857. Actuellement il est une des plus rares espèces du genre.

L'*Odontoglossum præstans* vrai est-il bien connu? Il semble résulter de l'étude du texte de Reichenbach et des plantes qui ont reçu ce nom qu'on en est réduit à faire des suppositions plus ou moins plausibles. Il en sera probablement ainsi tant que l'herbier de Reichenbach ne pourra pas être consulté.

A lire un article sur les Orchidées rustiques américaines, ayant rapport aux vingt-huit espèces trouvées aux environs de Chicago, dont cinq *Cypripedium* et une note relative aux *Epi*

dendrum à larges bulbes et à grandes grappes, dont deux espèces, les *E. cnemidophorum* et *syringothyrsus* présentent des pseudobulbes n'ayant pas moins de $1^{m},50$ de hauteur.

Lindenia. Sont figurés le *Lælia autumnalis*, var. *alba;* des *Catasetum* variés appartenant aux *C. splendens* et *macrocarpum*, le *Cypripedium Lavrenceo-Regnieri* de M. Bleu, plante élégante et d'un coloris très agréable. L'origine de cet hybride est la même que celle du *C. concolawre* avec lequel il ne peut cependant pas être confondu.

Bulletino della R. Societa toscana di Orticultura. — M. Angiolo Pucci entreprend une liste par ordre alphabétique de tous les *Cypripedium* connus, avec l'indication pour les hybrides des plantes qui leur ont donné naissance.

La Rose *Preciosa* dont le recueil italien annonce la prochaine mise au commerce et un hybride de Thé provenant du croisement du *Thé Niphetos* et de l'hybride remontant *Madame Pierson*. Les fleurs sont rose carmin velouté passant au cramoisi et rappellent un peu celles de la Rose *William Francis Bennett*.

Gartenflora. — Le *Bombax macrocarpum*, du Mexique, est une des plante de serre les plus ornementales, mais elle fleurit rarement. Les fleurs sont de grandes dimensions atteignant plus de 20 centimètres de longueur, à pétales jaune verdâtre, à longues étamines dont les filets sont jaune d'or à la base et carmin à la partie supérieure. C'est une des plus belles espèces du genre, voisine des *Pachira alba* et *aquatica,* mais qui leur est supérieure en ce que les fleurs et les feuilles se développent en même temps. Ces dernières sont formées de 7 à 11 folioles oblongues, acuminées décroissant de longueur du sommet de la base.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Baccharis trimera D C. *Revue horticole*, 1er avril 1896, p. 153, fig. 50, 51, 52.

Petit arbuste originaire de la République Argentine et du Brésil, pouvant atteindre 2 mètres de hauteur, remarquable par ses rameaux bordés de trois expansions longitudinales ailées, réticulées, veinées, çà et là interrompues, dépassant souvent 1 centimètre de largeur. Les feuilles sont réduites à l'état de petites écailles. Les fleurs, disposées en petits capitules sessiles, flosculeux, blancs ou blanchâtres, sont disposées en épis interrompus, les mâles plus gros et globuleux, les femelles oblongs et plus petits.

L'auteur de l'article de la *Revue horticole* cultive ce curieux arbuste en Touraine, où il a passé l'hiver de 1895-1896 sans souffrir ; mais il faut, dit M. André, en réserver la culture pour la région de l'Oranger. La plante produira, sur les rochers, des effets pittoresques qui ne seront pas à dédaigner.

Chirita hamosa, R. Br. *Revue horticole*, 16 avril 1896, p. 184, pl. coloriée.

Nous avons appelé l'attention sur cette curieuse Cyrtandracée en parlant des plantes nouvelles exposées par M. Joanni Sallier à l'exposition internationale du mois de mai 1895 (V. *Journal*, 1895, p. 424), puis dans la *Revue des publications françaises* (*loc. cit.*, p. 793). Il est donc inutile que nous rappelions de nouveau ses caractères.

Salix Humboldtiana Willd., var. **fastigiata**. *Revue horticole*, 16 avril 1896, p. 177, fig. 58, 59, 60.

Le *Salix Humboldtiana* est répandu dans toute l'Amérique intertropicale, depuis le Mexique jusqu'à La Plata; on le rencontre dans la zone torride et jusqu'à une altitude de 3,000 mètres. On en distingue plusieurs formes : l'une ressemble à un Saule pleureur à branches moins recourbées; l'autre a les rameaux étalés ou pendants; la troisième est tout à fait fastigiée comme notre Peuplier d'Italie. Cette dernière forme, dit M. Ed. André, est la plus cultivée; on en fait parfois des avenues.

Le *Salix Humboldtiana* a été introduit de Colombie en France en 1876, par M. E. André, qui réussit à le conserver vivant, en plaçant dans des fioles remplies d'eau, des boutures qui émirent des racines au cours du voyage et furent replantées avec succès à l'arrivée.

Le pied-mère, qui existe au Golfe Juan, dans le jardin de la villa Colombia, a aujourd'hui 10 mètres de hauteur et appartient à la forme à rameaux fastigiés, que M. Ed. André désigne sous le nom de *fastigiata* et dont voici les caractères :

Petit arbre de 8 à 10 mètres de hauteur ou plus. Branches et rameaux strictement dressés fastigiés. Ecorce des jeunes scions luisante, jaune, verdâtre, parfois légèrement rubescente; yeux saillants, aigus, longs, couchés sur les rameaux ordinairement rougeâtres. Feuilles caduques, d'un beau vert, persistant longtemps sur l'arbre, constamment et finement serrulées, larges de 4 à 8 millimètres, longues de 8 à 12 centimètres, longuement et régulièrement acuminées au sommet, brusquement atténuées à la base sur un pétiole court, parcourues en dessous par une nervure médiane saillante pâle et par des nervures pennées et réticulées, se réunissant en un filet antémarginal. Fleurs.....

Ce joli arbre, dit M. André, mérite d'être répandu dans toutes les régions où le thermomètre ne descend pas au-dessous de — 8 degrés pendant l'hiver. Ailleurs, il gèlerait. Son feuillage reste vert pendant très longtemps et, cette année, l'exemplaire dont il est question dans l'article que nous venons d'analyser, portait encore toutes ses feuilles en janvier.

Thuyopsis Standishii Gordon. *Revue horticole*, 1er avril 1896, p. 160, pl. coloriée.

Petit arbre introduit et propagé en Europe par M. John Standish, des pépinières de Bagshot, au commencement de 1861, par l'entremise de Robert Fortune, qui le découvrit près de Yeddo (Japon).

M. le Dr E. Bailly, auteur de l'article que nous résumons, donne une description très complète de cette plante qui, à première vue, ressemble plus au *Thuya Lobbii* qu'au *Thuyopsis dolabrata*. Il diffère du premier par son port ramassé et trapu, par son écorce crevassée, d'un roux terne, son cône plus renflé, aux valves épaisses, d'un vert pâle rayé de plus foncé, enfin par les graines, au nombre de trois, réunies à l'aisselle de chaque valve, elliptiques, comprimées, entourées d'une aile étroite. D'un autre côté, le *Thuyopsis dolabrata* s'éloigne du *T. Standishii* par ses feuilles plus grandes, plus blanches en dessous, et par ses cônes beaucoup plus gros, de forme irrégulière, dont les valves portent à leur insertion cinq graines et non trois.

Le *T. Standishii* peut atteindre de 10 à 15 mètres de hauteur; son port est compact, irrégulièrement pyramidal, un peu confus et buissonneux. Moins brillant que le *T. dolabrata*, il ne lui cède pourtant pas de beaucoup en beauté et reste un des meilleurs arbres de la famille des Conifères que nous ait fournis le Japon. Il possède sur ce dernier certains avantages fort appréciables : sa végétation est plus régulière et sa croissance plus rapide que dans cette espèce. Sa prestance vigoureuse et son beau feuillage compact, luisant, d'un vert gai, fortement doré au printemps, lui assurent les suffrages des amateurs de beaux arbres verts résineux.

A Nouan, près Gien (Loiret), le *Thuyopsis Standishii* a résisté sans perdre une seule feuille au long hiver 1890-1891, et, d'un autre côté, les gelées de 4 à 5 degrés du mois de mai 1892 n'ont pas eu davantage prise sur lui. Une bonne terre franche, profonde, fraîche, largement défoncée, lui convient, mais si on peut l'additionner d'un quart au plus de terre de bruyère, l'arbre viendra mieux encore.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

Alberta magna E. Meyer. — A. grand. — Natal. (Rubiacées). *Bot. Mag.*, t. 7454.

Arbre ou arbrisseau presque entièrement glabre, à rameaux lisses, à feuilles obovales-oblongues, obtuses, très entières, coriaces, luisantes, atténuées en pétiole court et épais, munies d'une grosse nervure très proéminente et de nervures secondaires plus faibles au nombre de 8 à 10 de chaque côté; stipules foliaires triangulaires, aiguës, persistantes; panicules florales amples, terminales, légèrement pubescentes, à rameaux opposés dont les inférieurs sont défléchis, accompagnées de bractées de petite dimension et persistantes; fleurs dressées, à lobes du calice ovales dont deux plus grands et accrescents; corolle carminée à tube légèrement renflé au sommet, à lobes peu développés et triangulaires; anthères sessiles, velues à la face dorsale; lobes du calice fructifère, foliacés, dilatés, obovales, réticulés.

L'*Aberta magna* est le type d'un petit genre qui croît dans l'Afrique centrale et à Madagascar; il est dédié à Albert le Grand, le célèbre évêque de Cologne. Il forme un buisson ou un petit arbre remarquable par la beauté de ses fleurs et son feuillage toujours vert. C'est une plante qui demande la serre tempérée; elle fleurit dans le courant du mois de février.

Asarum maximum Hemsley. — A. très grand. — Chine. (Aristochiacées). *Bot. Mag.*, t. 7456.

Plante herbacée robuste et glabre à feuilles de grande dimension, longuement pétiolées, largement ovales, aiguës, cordiformes à la base, à lobes basilaires divariqués et se recouvrant, vert foncé à la face supérieure, plus pâles inférieurement, marquées d'une côte et de nervures proéminentes; fleurs presque sessiles, de grande taille, à périanthe obconique à la base, muni

plus haut d'un anneau circulaire et épais, dilaté au sommet en trois lobes qui donnent à la fleur une forme campanulée; lobes arrondis, pourpre-noir à la face interne et munis à la base d'un disque jaune, fongueux; gorge marquée de rugosités transversales, pourpres; anthères subsessiles, oblongues, pourvues d'un appendice obtus; styles courts et connés, à stigmates oblongs et couronnés.

Le genre *Asarum* est remarquable par le polymorphisme que présente la forme du périanthe, des étamines et des styles tout en gardant un facies à peu près semblable. L'*A. maximum* diffère de toutes les autres espèces par le disque fongueux qui forme une sorte de couronne au centre de la fleur. Il est originaire de la région du Yang-tse-Kiang, et sa racine est usitée dans la médecine chinoise.

Catasetum punctatum Rolfe. — C. ponctué. — Brésil. (Orchidées). *Lindenia l. cit.* p. 35, t. 496.

Pseudobulbes fusiformes, oblongs; feuilles de grandes dimensions, oblongues-spatulées, apiculées au sommet, atténuées à la base; hampe penchée portant de 10 à 11 fleurs étalées, pédicellées, odorantes; sépales un peu étalés, concaves, jaune pâle un peu verdâtre, couverts de points brun pourpré; pétales dressés-étalés, obovales, obtus, réfléchis aux bords, de même couleur que les sépales mais à macules plus larges et plus nombreuses; labelle charnu, en forme de casque, jaune orangé, plus pâle au sommet, trilobé, à lobes latéraux frangés-ciliés, le terminal très court, tronqué, jaune orangé vif; colonne blanchâtre, munie antérieurement de deux longues antennes divergentes au sommet.

Espèce dioïque voisine du *Catasetum albovirens* non encore introduit.

Dendrobium Hildebrandii. Rolfe. — D. d'Hildebrand. — Burma. (Orchidées-Epidendrées). *Bot. Mag.*, t. 7463.

Tige allongée, robuste, comprimée, sillonnée, flexueuse, feuillée à la base; feuilles linéaires, oblongues, coriaces, caduques,

pourvues au sommet de deux lobes obtus et inégaux ; gaines papyracées, persistantes; grappes axillaires, trois ou quatre flores, recourbées, à pédoncules courts ; bractées courtes, tubuleuses, serrées contre les pédicelles ; sépales et pétales étalés, linéaires-oblongs, un peu tordus, obtus ou apiculés ; labelle large, tubiforme, incurvé, plus long que large, coloré en jaune primevère, à tube pubescent, marqué d'une gibbosité dorsale ; limbe plan, cordé, à bords denticulés; disque velu ; anthère pubescente, fimbriée au bord.

Ce nouveau *Dendrobium,* originaire des montagnes des Shan-States dans le Birman oriental, croît à 1,500 pieds de hauteur. Il forme des masses énormes sur l'une desquelles on a pu compter jusqu'à 1,500 fleurs. Il est très voisin du *D. signatum* du Siam et est très variable dans la nuance de ses fleurs. M. Hildebrand a recueilli des formes appartenant à trois types distincts au point de vue du coloris : sépales et pétales d'un vert pâle avec labelle jaune soufre; sépales et pétales crème rosé et labelle jaune ; sépales et pétales comme dans le premier cas, mais marqués de deux taches chocolat à la gorge.

Gazania pygmæa Sonder. — G. nain. — Afrique sud-orientale. (Composées). *Bot. Mag.*, t. 7455.

Plante herbacée vivace, à feuilles étroites, linéaires-lancéolées, obtuses, très entières ou marquées d'un petit nombre de dents distantes l'une de l'autre, rarement subpinnatifides, vertes en dessus, légèrement scabres aux bords, tomenteuses à la face inférieure; scapes habituellement sans feuilles; capitules de grande dimension, à involucre campanulé dont les bractées sont linéaires, libres ou réunies en tube et libres au sommet; fleurs à rayons blancs avec des bandes pourpres ou violacées sur la partie dorsale médiane; disque jaune d'or; achaines à filaments allongés, flexueux et à aigrette subulée, denticulée.

Le genre *Gazania*, un des plus embarrassants pour le botaniste, renferme environ 25 espèces et est exclusivement africain. Il habite surtout l'Afrique sud-orientale, et un de ses représentants a été rencontré en Abyssinie. La difficulté de détermination des

espèces provient de la variation que présente le feuillage entier ou pinnatifide et dans le cas particulier du *G. pygmæa*, du degré de confluence des bractées de l'involucre qui peuvent être libres ou soudées en une coupe d'apparence campanulée. Le *G. pygmæa* occupe une large étendue de territoire découvert par Burchell dans le Bechuanaland en 1811, il a été retrouvé dans le Transvaal, le Matabeleland et la république d'Orange. Malgré sa découverte ancienne, il n'a été introduit en Europe qu'en 1893 par M. Max Leitchlin.

Musa rubra Wallich. — Bananier rouge. — Pégu. (Scitaminées-Musées). *Bot. Mag.*, t. 7451.

Plante stolonifère, à tige grêle, haute de 6-7 pieds; feuilles oblongues acuminées, pétiolées; épi dressé, chargé de fleurs nombreuses, à rachis légèrement pubescent; bractées larges, ovales, obtuses, concaves, colorées en rose tendre, sauf le sommet qui est jaune d'or; fleurs mâles réunies par 3-5 à l'aisselle de chaque bractée, jaunâtres; calice dressé, à dents jaune d'or; corolle acuminée, ovale, beaucoup plus courte que le calice; fleurs femelles à ovaire trigone; fruits sessiles, fusiformes-trigones; graines petites, globuleuses-déprimées, luisantes.

Le *Musa rubra* est une espèce asiatique qui a été décrite d'après des échantillons d'origine incertaine cultivés au jardin botanique de Calcutta. Il a été introduit sous le nom de *Musa rosea*, espèce toute différente.

Spathoglottis Kimballiana Hort. Sander. — S. de Kimball — Bornéo. (Orchidées-Dendrobiées). *Bot. Mag.*, t. 7433.

Plante élevée, à pseudobulbes recouverts par les débris des feuilles anciennes; feuilles longues de deux pieds, étroites, linéaires-lancéolées, largement atténuées-acuminées, parcourues par 5 à 7 nervures; bractées concaves, rougeâtres; fleurs de grandes dimensions; sépales et pétales semblables, oblongs, obtus, jaune d'or intérieurement; sépales parsemés extérieurement de petites stries rouges; labelle à lobes latéraux

développés en forme d'oreilles, incurvés, striés de rouge à la base, lobe moyen étroit, glabre, pourvu à sa base de deux lobules arrondis et bidentés, tronqué et dilaté au sommet.

Le *S. Kimballiana* a de telles affinités avec les *S. gracilis* de Borneo, *S. aurea* du mont Ophir et *S. Wrayi* de Pérak qu'on peut se demander s'ils ne seraient pas tous des formes appartenant à la même espèce. Il faudrait de nombreux échantillons de comparaison pour pouvoir émettre un jugement certain. Dans les *S. aurea* et *gracilis* la face extérieure des sépales est arrondie ; dans le *S. Kimballiana*, elle est striée de rouge ; dans les deux premières espèces les lobes latéraux et les lobules du labelle sont poilus, tandis que dans l'autre ils sont glabres. Le *S. Wrayi* se rapprocherait surtout du *S. Kimballiana* par la glabréité de son labelle mais les lobes latéraux sont linéaires au lieu d'être auriculés.

Stanhopea Haseloviana Reich. f. — S. d'Haselov. — Pérou. (Orchidées-Vandées). — *Bot. Mag.*, t. 7452.

Pseudobulbes en forme d'ampoules; feuilles pétiolées, oblongues-lancéolées, acuminées, marquées de 7 nervures; grappes florales 3-5 flores, à pédoncule tacheté de noir ainsi que les bractées qui sont concaves et les sépales ; fleurs de très grande dimension; sépales elliptiques-arrondis et pétales pâles à la face interne, parsemés de grandes taches rouges, irrégulièrement crénelés aux bords, les latéraux réfléchis, le dorsal plus étroit, arqué; pétales dressés ou réfléchis, obovales-oblongs, acuminés, rose pâle; labelle allongé, flexueux, à peine onguiculé, tacheté de pourpre, à segments latéraux en forme de cornes, le moyen largement onguiculé, ovale-arrondi, obtus, cuspidé; colonne maculée de pourpre, étroitement ailée au-dessus du milieu, à sommet divisé en lobes aigus.

Le *Stanhopea Haseloviana* se rapproche surtout du *S. oculata* dont les sépales et les pétales présentent la même disposition de maculature. Mais dans cette dernière espèce les dimensions sont plus petites, les bractées longuement acuminées, les ovaires très allongés, les sépales et les pétales étroits et jaune pâle; de plus

le labelle ne présente pas la double flexion de celui du *S. Haseloviana*.

C'est une plante originaire du nord du Pérou où elle a été recueillie par Warscewicz. Elle peut être signalée parmi les espèces d'Orchidées qui possèdent les plus grandes fleurs à côté du *Sobralia macrantha*, du *Coryanthes Fieldingii*, du *Stanhopea tigrina*.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux 1, rue Cassette

AVRIL 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63^{m}).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	2,6	11,9	763,3	762	NE.	Couvert, pluvieux l'après-midi.
2	2,5	9,1	764	762,5	N.	Couvert. quelques éclaircies, pluvieux l'après-midi.
3	0,2	9,9	763,5	764,5	N.	Légèrement brumeux le matin. nuageux.
4	2,1	12,5	765	765	N.	Nuageux.
5	5,5	14,7	765	766	NE.	Pluvieux de grand matin, nuageux.
6	3,1	16,1	766,5	766,5	NE.	Pluie le matin, nuageux.
7	3,1	16,2	767	767,5	N.	Nuageux.
8	6,1	20,2	768	767,5	NNE.	Légèrement brumeux de grand matin, clair le matin, couvert.
9	9,9	16,6	767,5	767,5	NE.	Couvert, éclaircies le soir.
10	4,8	13,8	767	768,5	N.	Couvert, éclaircies le soir.
11	— 4,5	13,2	767,5	761	SO. O.	Clair de grand matin, nuageux le matin, couvert. quelques gouttes de pluie.
12	8,2	14,4	760	757	N. O.	Nuageux et grand vent, quelques gouttes de pluie l'après-midi.
13	4,0	14,7	761,5	766,5	NNE. N.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
14	— 0,9	12,3	763	761	SE.	Clair de grand matin. nuagaux, pluie abondante l'après-midi.
15	— 6,4	12,9	763	767,5	N.	Nuageux.
16	9,3	16,0	768,5	766,5	NO.	Couvert le matin et le soir, éclaircies dans la journée.
17	8,3	15,7	765	763,5	N.	Très nuageux, presque clair le soir.
18	6,2	18,4	770	772,5	NO.	Nuageux.
19	1,9	19,8	772,5	771	NO.	Clair le matin. nuageux l'après-midi, couvert le soir.
20	8,7	16,1	771	770	NE.	Nuageux.
21	2,9	19,0	771	769	NE. E. N.	Clair.
22	3,6	20,1	765	767	NE.	Clair.
23	4,3	17,1	764	765	O. NO. N.	Nuageux, clair le soir.
24	2,9	15,9	767,5	764,5	N.	Couvert le matin, nuageux, clair le soir.
25	0	20,5	766,5	765	OSO.	Couvert de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
26	3,8	19,9	765	766,5	ONO.	Très nuageux, petite pluie le soir.
27	6,5	24,7	767	766	SO. O.	Nuageux, clair le soir.
28	— 9,1	22,3	763	760,5	S.	Couvert et pluvieux le matin, éclaircies dans le milieu de la journée et pluie plus abondante l'après-midi et le soir.
29	8,9	17,3	758,5	758	OS.	Très nuageux, un peu de pluie l'après-midi.
30	3,6	16,9	757	759	N.	Clair de grand matin, nuageux, averse l'après-midi.

AVIS DIVERS

Séance du 9 juillet 1896. — En raison des préparatifs de l'exposition de Roses qui sera ouverte les 10, 11 et 12 juillet, la séance du 9 de ce mois aura lieu le jeudi 2 juillet.

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Roses. — Une exposition spéciale de Roses aura lieu au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, les 10, 11 et 12 juillet 1896.

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Des concours spéciaux pour les **Orchidées** auront lieu en séance les 25 juin et 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

Le transport des primeurs (Vœux de la Société des Agriculteurs de France). — Au sujet de la question si importante du transport par chemins de fer des fruits et des produits maraîchers, la Société des Agriculteurs de France a formulé les vœux suivants :

Considérant que, grâce aux facilités de transport, les marchés des grandes villes étrangères ont été abordés avec succès par les producteurs des divers pays; que les Italiens, notamment, ont organisé un système de wagons permettant de transporter à longues distances des fruits et des primeurs; que, dans le courant de l'année dernière, plus de 5,000 tonnes de légumes frais venant d'Italie ont ainsi traversé la France et ont été embarqués à destination de l'Angleterre, dans nos divers ports;

Considérant que les wagons actuellement en usage sur nos diverses lignes de chemins de fer, pour le transport des primeurs, sont impropres à ce service, qu'ils ne sont ni aérés ni suspendus;

Qu'une des causes du développement de ce genre de culture en Italie a été la création d'un matériel spécial permettant aux produits italiens de circuler sans avarie à des distances considérables.

Émet le vœu que les Compagnies de chemins de fer construisent un matériel aéré et suspendu analogue à celui mis en service sur les réseaux étrangers, et que, pour les Compagnies jouissant de la garantie, l'État les autorise à engager cette dépense.

En ce qui touche les modifications dans l'horaire des trains de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, demandées par la Société d'Agriculture de Vaucluse :

Attendu qu'elles se résument dans cette idée générale, également applicable à tous les réseaux, que le service des trains établis pour le transport des fruits et légumes ne soit plus seulement organisé dans le but exclusif de desservir le marché de

Paris, mais qu'à côté de cette préoccupation légitime, on songe à organiser, comme l'ont fait nos concurrents étrangers, des trains spécialement destinés à l'exportation ; qu'on fera ainsi cesser l'encombrement qui existe, à certaines périodes de l'année, sur le marché des Halles de Paris et qui déprécie les produits français sans aucun avantage pour les consommateurs,

Émet le vœu : que le service des trains établis pour le transport des fruits et légumes frais sur le réseau de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée soit amélioré dans le but de rendre possible l'exportation sur les marchés de Londres et de Belgique; que la marche des trains, et notamment celle du train 7004, soit accélérée, et qu'un nouveau train, aligné de façon à correspondre avec les paquebots partant le soir pour l'Angleterre, soit créé au moins pendant la saison des primeurs.

Empoisonnement du bétail par les Pommes de terre. — Le Journal *Lyon horticole* annonce que M. Cornevin a fait, dans la dernière séance de la Société d'Agriculture, Sciences et Industries de Lyon, une communication sur les empoisonnements du bétail par les Pommes de terre verdies, les pousses printanières et les tiges.

Des cas récents d'empoisonnement se sont produits dans le département de l'Isère ; et ils sont tous dus à la solanine renfermée dans la Pomme de terre. Le tubercule en renferme des proportions minimes; mais les fanes, les baies, les feuilles en contiennent de notables quantités; on en trouve également beaucoup dans les pousses et dans les épluchures. Et, en général, plus une partie est verte, chlorophyllée, plus elle est dangereuse. Le verdissement de l'enveloppe du tubercule se produit lorsqu'on ne butte pas assez les Pommes de terre ou qu'on les laisse trop longtemps sur le sol après l'arrachage. Cette année, les empoisonnements ont été causés par les épluchures.

M. Lavirotte a signalé un cas d'empoisonnement par les Pommes de terre qui se produisit, il y a quelques années, dans les prisons.

Remède contre le Puccinia Dianthi, parasite des Œillets de poète. — Les Œillets de poète du jardin botanique

du parc de la Tête-d'Or à Lyon étaient attaqués depuis plusieurs années par un Champignon parasite, le *Puccinia Dianthi*. Les pulvérisations de sulfate de cuivre sur les végétaux attaqués n'avaient produit aucun effet, et l'on était prêt à abandonner la culture de ces Œillets. Sur le conseil de M. Gérard, les graines de la récolte (ces plantes sont traitées comme bisannuelles au parc de la Tête-d'Or), ont été plongées dans une solution de sulfate de cuivre au centième, puis séchées à l'air libre. Le semis n'a pas produit un seul pied contaminé.

(*Journal de la Soc. d'Hort. pratique du Rhône.*)

Statistique horticole du département de la Seine. — D'après un rapport de M. Vincey, professeur départemental d'agriculture, la superficie réservée à l'Horticulture, dans le département de la Seine, comprend sur 27,298 hectares de terre en culture :

Pommes de terre, 3,970 hectares. — Choux, 742. — Haricots et Pois verts, 786. — Asperges, 579. — Fraisiers, 142. — Cultures florales et ornementales, 260. — Potagers-maraîchers, 930. — Jardins, 3,282. — Pommiers et Poiriers, 284. — Pêchers et Abricotiers, 218. — Pruniers et Cerisiers, 181. — Framboisiers et Groseilliers, 163. — Pépinières, 473. — Lilas à forcer, 120. — Il existe 296 champignonnières dans les carrières souterraines du gypse, du calcaire grossier et de la craie blanche; elles sont situées, pour la plus grande partie, au sud de Paris dans l'arrondissement de Sceaux.

Concours ouverts par la Société des Agriculteurs de France. — La Société des Agriculteurs de France ouvre deux concours pour les deux sujets suivants, qui sont du domaine de l'Horticulture :

Culture fruitière sous verre. — Un prix sera décerné pendant la session de 1897, pour l'établissement de culture fruitière sous verre, créé en France, et considéré comme le plus important et le mieux agencé pour obtenir la quantité, la qualité et la beauté des fruits.

Un prix agronomique consistant en un objet d'art pourra être décerné.

La demande de concours, accompagnée d'une note explicative, devra être adressée au siège de la Société, avant le 1er juillet 1896.

Engrais appliqués à l'Horticulture et à la Pomologie. — Un prix sera décerné, pendant la session de la Société, en 1898, à l'auteur d'une étude pratique sur les engrais appliqués à l'Horticulture et à la Pomologie.

Les mémoires devront être manuscrits où à l'état d'épreuves d'imprimerie. Ils devront être déposés, au plus tard, le 1er septembre 1897.

Jus de tabac employé pour la destruction des insectes nuisibles aux végétaux. — L'administration de l'Agriculture a reçu les plaintes d'horticulteurs au sujet du jus de tabac qui ne donnait pas les résultats attendus, et qui émettaient l'avis que les matières destinées à dénaturer ce produit avaient dû nuire à son efficacité. La Régie, saisie de la question, a fait savoir que les jus de tabac qu'elle met à la disposition des agriculteurs sont dénaturés au moyen d'une faible dose de goudron; mais que d'importantes quantités de ces jus sont achetées par des négociants dans le but de les revendre après manipulation.

La Régie a profité de l'occasion pour informer l'administration de l'Agriculture que la situation allait se modifier complètement par la mise en vente, dans tous les débits et entrepôts de France, d'un nouveau produit fabriqué par les manufactures. Ce liquide, dosé à un taux régulier de nicotine, est cinq ou six fois plus riche en nicotine que les jus ordinaires : il est exempt de matières fermentescibles et peut se conserver indéfiniment en vase clos. Le public pourra se le procurer librement comme le tabac. Le liquide sera logé dans des bidons en fer-blanc soudés, munis d'une étiquette portant, avec l'indication sommaire du mode d'emploi, la marque de fabrique de la Régie ainsi que la contenance et le prix des bidons.

Ces récipients, de trois calibres différents, seront vendus :

Le bidon de :

5 litres	16 fr. aux débitants et		18 fr. aux consommateurs.	
1 litre	3 fr. 50	—	4 fr.	—
1/2 litre	2 fr. »	—	3 fr.	—

La mise en vente du jus de tabac titré, dans les entrepôts et les débits, constitue une innovation qui sera certainement accueillie avec faveur. Elle dispensera les acheteurs des formalités auxquelles ils ont été astreints jusqu'ici et leur permettra de se procurer tout de suite, sans déplacement, les produits qui leur seront nécessaires. De plus, grâce au titrage du liquide à un taux fixe, les consommateurs pourront désormais, au moyen de dilutions dont il leur sera facile de graduer la richesse à leur gré, faire du nouveau jus un emploi méthodique auquel ne se prêtent pas les jus ordinaires.

Prix de fruits et de légumes au XVIIIe siècle. — Malgré les malheureuses destructions faites à l'époque de la Révolution, nos Archives communales et départementales sont encore riches en documents variés fort intéressants pour l'étude de la vie privée de nos ancêtres.

Dans les Archives de l'Eur-et-Loire, nous trouvons, dans un registre de la dépense journalière d'un seigneur de Tachainville, à la date du 16 au 22 août 1789 : 2 litrons de Haricots, 8 sous; 2 Citrons, 10 sous; 2 Artichauts, 10 sous; 1 cent de Mirabelles, 6 sous; 1 Melon, 18 sous; 1 litron de Pois, 5 sous; 3 Artichauts, 12 sous; 1 autre Melon, 1 livre.

Dans les Archives de l'Hôtel-Dieu de Soissons, en l'année 1720 : 2 Melons, 22 sous; 200 Noix, 7 sous ; 3 bottes de Salsifis, 8 sous. Dans les années 1741-1748 : 1 Melon, 6 sous; 1 Artichaut, 18 deniers; bottes d'Asperges, 4 à 10 sous; de Salsifis, 3 sous. En 1757, une charge de Pommes de Reinette, au mois de janvier, 50 sous; 1 botte d'Asperges, le 25 avril, 10 sous et 6 sous le 11 juin; notons, en passant, une voiture de terreau, 25 sous.

Janvier 1767, 50 Poires, 20 sous.

Fin novembre 1773, 200 Pommes de Reinette pour 2 francs ; même année, 12 Artichauts, 32 sous; 1 Melon, 27 sous.

Dans le même document, on voit qu'un jardinier employé aux jardins de l'Hôtel-Dieu de Soissons, recevait, en 1773, un salaire de 12 sous par jour. (G. GIBAULT.)

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DU 28 MAI ET DU 23 AVRIL 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 45 en présence de 111 membres : 12 honoraires et 99 titulaires.

La séance du 23 avril ayant été levée en signe de deuil par suite du décès de notre regretté président, M. Léon Say, et celle du 2e jeudi de mai n'ayant pu avoir lieu en raison de l'ouverture de l'exposition printanière, l'ordre du jour se trouve très chargé. Comme d'autre part, les procès-verbaux des dernières séances ont été insérés dans le Journal, et que chacun a pu en prendre connaissance, M. le président propose de n'en donner lecture que si le désir en est manifesté. Il met aux voix l'adoption de ces procès-verbaux dont la rédaction n'a été l'objet d'aucune observation. L'adoption est votée.

Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame l'admission de 11 nouveaux membres titulaires.

Il exprime de vifs regrets sur les pertes que la Société a éprouvées par les décès de :

MM. Allez (Adrien), Colleau, Durenne, Écorcheville, Courmeaux et Vélard, de Paris; de M. E.-R. Deforges, ancien maire de Châtillon, membre de la Société depuis l'année 1864; du Frère Bertrandus, directeur de l'établissement de Saint-Nicolas, à Igny (Seine-et-Oise), membre de notre Société depuis 1874; de M. Cochet-Scipion, membre honoraire, qui faisait partie de notre association depuis 1853. M. Cochet-Scipion était vice-président de la section des Roses et prenait part, il y a huit jours à peine, aux travaux du congrès horticole. Il dirigeait le *Journal des Roses*, et était considéré, à juste titre, comme l'un

---

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

des rosiéristes français les plus compétents. Sa mort laissera un grand vide dans notre Société.

M. le secrétaire général donne lecture de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture adressant l'ampliation du décret qui approuve les nouveaux statuts de notre Société ;

2° Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture informant que, par un arrêté, en date du 16 mai 1896, il a approuvé le nouveau règlement administratif de notre Société ;

3° Lettre de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, annonçant qu'il est informé qu'un comité vient de se former à Hambourg, sous la présidence du Bourgmestre, en vue d'organiser, dans cette ville, en 1897, une exposition internationale d'Horticulture. Le comité a l'intention de présenter au public un tableau complet de l'industrie du jardinage et de la culture des plantes dans une exposition qui se tiendra sans interruption pendant tout le cours de l'été.

Le programme de cette exposition et les conditions d'admission et de concours seront ultérieurement arrêtés par le comité.

4° Lettre de M. le Préfet de police, demandant l'avis de la Société relativement aux inconvénients que peut présenter l'établissement d'une briqueterie dans un centre horticole. Le bureau recevra avec plaisir les communications qui pourront lui être faites à ce sujet.

5° Lettres de diverses Sociétés demandant la nomination d'un délégué pour faire partie du jury dans les expositions qu'elles vont ouvrir. Le bureau a désigné comme délégués : à l'exposition de Nancy, M. Hariot ; de Soissons, M. Deny ; de Nemours, M. Boucher ; de Chartres, M. Vacherot.

B. — Correspondance imprimée :

1° Circulaire de l'exposition millénaire de Budapest, annonçant l'envoi d'une publication intitulée le *Millénaire Hongrois* ;

2° Programme de l'exposition qui se tiendra à Neuilly-sur-Marne, du 12 au 14 septembre 1896;

3° Supplément au programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Versailles, du 30 mai au 2 juin 1896;

4° Règlement et programme de l'exposition d'Horticulture qui se tiendra à Montpellier, du 20 au 27 mai 1896;

5° Règlement et programme de l'exposition qui se tiendra à Chartres, du 10 au 15 juin 1896.

6° Programme de l'exposition qui se tiendra à Nancy, du 4 au 7 juillet 1896.

7° Règlement et programme de l'exposition qui se tiendra à Bourbonne-les-Bains, du 25 au 28 juillet 1896.

C. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque :

1° *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

2° *La lutte contre les maladies parasitaires*, par M. Louis Mangin. Broch. in-8° de 7 pages (Extrait de la Revue de Viticulture).

3° *Dichogamie protérandre chez le Kentia* (Howea) *Belmoreana*, par M. Jules Daveau. Broch. in-8°, 2 p. (Extrait du Journal de Botanique.)

3° *Dictionnaire d'Horticulture* de M. Nicholson, traduit par M. Mottet, 48 et 49e livraisons, plus le tome IIIe, broché.

4° *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, tome III, Lyon, 1895.

5° *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Industries de Lyon*. Septième série, tomes II et III, 1894 et 1895.

6° *Annales de la Société botanique de Lyon*, 2e, 3e et 4e trimestres 1895.

7° *Boletim de Agricultura Mineria y Industrias*. Mexico, 1895.

8° *Les Nouvelles Flores de France*. Étude bibliographique, par M. le Docteur Saint-Lager. Brochure in-8° de 31 pages.

9° *La Vigne du mont Ida et le Vaccinium*, par M. le Dr Saint-Lager. Brochure in-8° de 37 pages.

10° *Aux paysans. Confidences et Conseils*, par un des leurs. Broch. anonyme. Alençon, 1896. 28 pages.

11° *Promenades horticoles au parc de Gand et dans les plan-*

tations publiques en général, par M. Hubert Van Hulle. Brochure de 127 pages. Gand, 1893.

12° *Pauvres Tilleuls. Leur remplacement par de gros Ormes*, par M. H. Van Hulle. Gand, 1883.

13° *The composition of expired air an its effects upon animal Life*, par MM. Billings, Wheir Mitcheli et Beegey. Institution Smithsonniënne des États-Unis.

D. — Notes, Rapports et Comptes rendus déposés sur le bureau :

1° *Les Pommes Dean's Codlin et Deans' Codlin*, par M. Ferd. Jamin.

2° *Note sur la culture de l'Epiphyllum*, par M Dumont, horticulteur à Vanves (Seine).

3° *Note sur la manière de traiter les Cerisiers en espalier*, par M. Marché, jardinier chez M. Lhommedieu, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).

4° *Compte rendu du concours d'Orchidées tenu dans la séance* du 23 avril 1896, par M. Libreck.

5° *Rapport sur les cultures de Phalænopsis* de M. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-bois, M. Léon Duval, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion du rapport dans le Journal et le renvoi à la commission des récompenses sont adoptées par l'assemblée.

6° *Rapport sur les pots « dits* en engrais » de M. Chéron, MM. Gennari, Lavoivre et Wiriot, rapporteurs.

7° *Compte rendu du Congrès des Amis des arbres*, réuni à Nice, du 10 au 20 mars 1896, par M. Th. Villard.

E. — Objets présentés pour être jugés par les Comités.

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Lesueur, horticulteur, 65, quai Président-Carnot, à Saint-Cloud (Seine), deux *Odontoglossum crispum*, l'un appartenant à la variété *Pacho*, l'autre à la variété *Trianæ*. Ces plantes remarquables par leur belle culture, sont très admirées, et le comité propose l'attribution d'une prime de 1re classe avec félicitations à leur présentateur.

2° Par M. A. Bleu, 48, avenue d'Italie, Paris, le × *Lælio-Cattleya fastuosa*, hybride nouveau issu du *Lælia purpurata* fécondé par le *Cattleya Mossiæ*, var. *Roezlii*, semis de 1889. Un certificat de mérite de 1re classe est demandé pour cette superbe plante.

3° Par M. Piret, 9, boulevard de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), 1 *Cattleya Mossiæ alba*, var. *Madame Cahuzac*, pour lequel on propose une prime de 1re classe, et 1 *Cattleya Mossiæ grandiflora*, var. *Piret*, d'une si grande beauté que le Comité demande l'attribution d'un certificat de mérite de 1re classe.

Au comité d'arboriculture fruitière :

Par M. Enfer, chef jardinier au domaine de Pontchartrain (Seine-et-Oise), 2 boîtes de Raisins forcés, variétés *Chasselas de Fontainebleau*, *Muscat d'Alexandrie* et *Lady Downe's Seedling*. Les ceps qui ont produit ces Raisins ont été chauffés le 25 décembre 1895 et ont donné leurs premiers produits (Chasselas de Fontainebleau) le 26 avril 1896. C'est donc une réussite superbe et dans un temps aussi court que possible. La serre dans laquelle sont cultivées ces Vignes est adossée ; elle a 4 mètres de hauteur sur 4 mètres de largeur. Le comité propose d'accorder une prime de 1re classe avec félicitations au présentateur de ces beaux fruits.

Au comité de floriculture :

1° Par M. Desvaux, jardinier au grand séminaire de Versailles, 1 pied de Primevère des jardins trouvé dans un semis et dont les fleurs, plus curieuses que belles, sont colorées en jaune verdâtre. (Remerciements.)

2° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, une belle collection de plantes alpines, comprenant 37 espèces et variétés au nombre desquelles on peut remarquer : les *Achillea rupestris*, *tomentosa*, *umbellata* ; l'*Androsace lactea* ; l'*Asperula rupestris* ; l'*Arnica montana* ; l'*Artemisia Mutellina* ; l'*Aster alpinus* ; le *Botrychium Lunaria* ; le *Carex baldensis* ; le *Corydalis ophiocarpa*, curieuse espèce originaire de l'Himalaya ; les *Dianthus alpinus*, *cæsius*, *cruentus* et *neglectus* ;

l'*Erinus alpinus*; le *Gypsophila cerastoides*; les *Linaria æquitriloba*, petite plante de la Corse, *origanifolia* et *repens*, var. *alba*; l'*Œnothera pumila*, de l'Amérique septentrionale; le *Potentilla grandiflora*: les *Saxifraga stellaris*, *cuneifolia*, *Aizoon*, *Aizoon*, var. *angustifolia* et v. *minuta*, *Andrewsii*, *dentata* et *crustata*; le *Trillium stylosum*; les *Viola elatior* et *sudetica*, etc. Pour cette très intéressante présentation, le Comité demande l'attribution d'une prime de 1re classe avec félicitations.

3° Par Mlle Louise Dayot, de Paimpol (Côtes-du-Nord), 2 boîtes de Pensées, fleurs coupées. M. Legros fait remarquer, au nom de Mlle Dayot, que ces fleurs auraient été plus belles si elles n'avaient pas eu à subir la période de sécheresse si défavorable que nous venons de traverser; il explique en outre l'absence de coloris brillants, tels que le jaune, par le soin que l'on a pris d'éliminer les variétés qui se retrouvent toujours trop abondantes dans les semis, les plantes présentées étant des porte-graines.

Une prime de 2e classe est proposée pour cet apport; mais des remerciements seront seulement adressés à Mlle Dayot, qui ne fait pas partie de la Société.

A la section des Roses :

Par M. E. Verdier, 37, rue Clisson, Paris, la Rose *Souvenir de Madame E. Verdier*, nouveauté mise au commerce en 1894-1895. Fleurs coupées sur des plantes en pots. Cette superbe fleur, dit le représentant de la section, a des liens de parenté avec les *Roses Baronne Prévost* et *Baronne de Rothschild*; c'est une de nos plus belles et de nos meilleures variétés de Roses hybrides remontantes. Des remerciements sont adressés à M. E. Verdier.

Au comité des industries horticoles :

1° Par M. Rudolph, 74, rue Amelot, Paris, des tuyaux métalliques pour l'arrosage, qui seront examinés par une commission spéciale composée de MM. Quénat, Blanquier et H. Lebœuf.

2° Par Mme Caffenne, 38, quai des Célestins, Paris, des étiquettes en aluminium. Une commission, composée de MM. Borel,

Reinié et Lavoivre, est chargée d'examiner ces étiquettes et de donner son appréciation dans un rapport.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder aux présentateurs, sont mises aux voix et adoptées.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie abandonnent leur prime au profit de la Société.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1896.

M. le président annonce qu'il va être procédé aux travaux de la séance du 23 avril, levée en signe de deuil par suite du décès de M. Léon Say.

Après un vote de l'assemblée, il proclame l'admission de 4 nouveaux membres titulaires dont la présentation avait été faite dans la séance du 9 avril.

M. le secrétaire général donne lecture de la correspondance qui comprenait une seule pièce : une liste des certificats et mentions honorables décernés, par le comité de floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, dans la réunion du 11 avril 1896.

NOTES ET RAPPORTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° La Courtilière (*Gryllus Gryllotalpa* L., *Gryllotalpa vulgaris* Latr.), ses mœurs, moyens de destruction, par M. Decaux.

2° Les fruits et les légumes aux Halles centrales de Paris pendant l'année 1895, par MM. D. Bois et G. Gibault.

3° Rapport sur un manuscrit intitulé : « Traité d'Arboriculture fruitière », par M. Binant (Louis); M. Ausseur-Sertier, rapporteur.

4° Compte rendu de l'exposition de Ledeberg-Gand, par M. de Bosschere.

Sur la demande de M. le président, l'assemblée adopte les propositions des comités relatives aux récompenses à attribuer aux présentations faites dans cette séance. En conséquence, il est décerné :

1° Une prime de 1re classe avec félicitations à M. Truffaut, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles, pour un *Hortensia*

Otaksa remarquable par sa bonne culture et la beauté des fleurs (1); une prime de 2e classe au même pour un *Anthurium Scherzerianum*, var. *salmoneum*, plante nouvelle inédite; et une autre prime de 2e classe pour un *Vriesea longebracteata* (2). M. Truffaut présentait en outre un *Anthurium Scherzerianum*, var. *album*, plante nouvelle, inédite.

2° Une prime de 2e classe à Mme veuve Cassier, rue Sainte-Apolline, à Suresnes (Seine), pour une collection d'Auricules (fleurs coupées), provenant de ses semis.

M. Lecœur (Georges), cultivateur à Limours (Seine-et-Oise), ayant présenté une collection de 12 variétés de Haricots en grains, qu'il déclarait avoir obtenues par métissage, le comité de culture potagère, ne pouvant se prononcer sur cet apport sans une étude préalable, a prié le présentateur de cultiver ces variétés pour en faire l'objet d'une nouvelle présentation et de demander la nomination d'une commission pour les juger sur place.

M. Jamin (Ferd.) demande la parole, pour une rectification à propos des Pommes *Dean's Codlin* et *Deans' Codlin* qui ont été l'objet d'une confusion dans le supplément au catalogue de la Société pomologique de France.

Il dépose sur le bureau une note qui rétablit les choses.

M. Mangin (Louis) offre à la Société une brochure qu'il vient de publier, intitulée : « La lutte contre les maladies parasitaires. » Il rappelle que, l'an dernier, il a recommandé, pour combattre les maladies parasitaires, l'emploi du naphtolate de soude (3), produit qui exerce sur les Champignons une action

(1) Une inflorescence mesurée par nous n'avait pas moins de 25 centimètres de diamètre. Les fleurs stériles présentaient, en général, une largeur de 5 centimètres. (Réd.)

(2) Cette rare espèce est originaire du Venezuela. Dans son *Handbook of Bromeliaceæ*, M. Baker la désigne sous le nom de *Tillandsia longibracteata*, sous lequel il l'a décrite dans le *Journal of Botany*, 1888, p. 81. C'est une espèce voisine du *T. splendens*, mais à inflorescence plus large et à sépales oblongs obtus, au lieu d'être aigus. (Réd.)

(3) Voir Journal, 1895, p. 164.

toxique au moins égale à celle des sels de cuivre et, dans certains cas, même supérieure.

Malheureusement, le produit fabriqué dans des conditions où il n'était pas identique à lui-même a donné lieu à des accidents, des brûlures dues à une alcalinité parfois considérable et très variable. M. Mangin s'est attaché à faire disparaître ces inconvénients par la préparation de diverses combinaisons du *naphtol.* Ces combinaisons sont : le *naphtolate de soude et de chaux*, légèrement alcalin ; le *naphtolate de cuivre* et le *naphtolate de fer*, rigoureusement neutres et, par suite, absolument inoffensifs pour les plantes.

Il recommande tout particulièrement le naphtolate de cuivre, qui se présente sous forme de poudre impalpable, ayant une action très énergique.

M. Mangin répond ensuite aux observations faites par M. Chargueraud, dans la séance du 9 avril, au sujet du dépérissement des arbres dans Paris (1).

« Dans la séance du 9 avril dernier, dit-il, M. Chargueraud a contesté à la fois la priorité et l'opportunité des recherches que j'ai publiées sur l'aération du sol dans les plantations parisiennes.

« Je regrette que notre confrère n'ait pas cru devoir suivre, en la circonstance, l'usage qui consiste à prévenir un auteur des objections que soulève son travail, d'autant plus que, dans ma note, j'avais évité avec soin toute allusion personnelle,

« Si depuis trente ans, le défaut d'aération du sol a été réellement constaté, les résultats que j'ai obtenus, en divers points de Paris, montrent que les progrès réalisés dans la culture des plantations d'alignement ont été bien faibles, sinon nuls.

« En disant que « M. Decaisne fit connaître à l'administration quelques-unes des causes nuisibles à la végétation et le défaut d'aération était du nombre », et en ajoutant : « Il est donc bien évident que l'insuffisance de l'aération du sol est un fait constaté

(1) Voir Journal, 1896. Cahier d'avril, p. 368.

depuis longtemps, » M. Chargueraud confond l'énoncé d'une hypothèse et la constatation d'un fait.

« L'idée exprimée par M. Decaisne sur le défaut d'aération du sol et reprise après lui par un certain nombre de personnes est une hypothèse, très plausible, il est vrai, depuis les travaux de Saussure, mais à laquelle manquait la consécration expérimentale.

« Or, on sait que M. Decaisne n'a jamais publié de recherches sur ce sujet. Personne, d'ailleurs, avant moi, n'a publié de résultats expérimentaux sur l'aération du sol dans les plantations des villes.

« M. Chargueraud dit, autre part, dans sa note : « Il est très facile en effet de se rendre compte de l'état défavorable d'un milieu tel que celui que présentent certains boulevards de Paris, et pour cela, l'emploi d'un appareil spécial n'est pas nécessaire. »

« J'ignore comment le professeur d'arboriculture de la ville de Paris expose, dans son cours, le procédé destiné à faire connaître l'aération du sol, je sais seulement que les physiologistes qui se sont occupés de cette question : Boussingault, Ebermayer, Rissler, Wollny, etc., n'ont encore trouvé pour la résoudre que la méthode jugée peut-être légèrement par M. Chargueraud. Tous ont extrait l'atmosphère du sol par un appareil spécial et ont analysé les gaz obtenus, par le procédé banal que tout le monde connaît. J'ai suivi la même voie que mes devanciers, car je ne connaissais pas, et j'ignore encore le procédé facile qui permet à M. Chargueraud de se rendre compte du défaut d'aération du sol sans l'emploi d'un appareil spécial.

« J'ose espérer que notre confrère ne voudra pas tenir plus longtemps secrète une méthode qui supprime les procédés de mesure reconnus indispensables par des physiologistes comme Boussingault ou des forestiers comme Ebermayer. »

M. Chargueraud demande la parole.

Il ne conteste pas, dit-il, les travaux de M. Mangin et reconnait leur importance au point de vue scientifique. Ce qu'il a voulu établir, par ses observations, faites en séance publique et

auxquelles aurait pu répondre M. Mangin, s'il avait été présent, c'est que le défaut d'aération du sol, dans les plantations de la ville de Paris, n'est pas une constatation nouvelle : que la pré sence de gaz nuisibles dans le sol est un fait connu depuis longtemps, et il cite, comme preuve, la préoccupation, montrée depuis vingt ans au moins par l'administration, pour remédier, autant que possible, à cet état de choses. Les travaux de M. Mangin, faits en vue d'indiquer la proportion des gaz nuisibles, viennent corroborer ce que l'on savait déjà, et ont, de plus, l'avantage de préciser les choses : ils pourront avoir leur utilité.

M. Mangin demande à dire quelques mots.

M. le Président lui fait remarquer qu'à la suite de la réponse de M. Chargueraud, la discussion lui semble close. Il le prie de ne pas faire dégénérer la question et de rester dans le fond du sujet, en évitant les allusions personnelles, les communications faites en séance, devant avoir pour unique but notre instruction mutuelle.

M. Mangin dit qu'il veut simplement démontrer la nécessité d'expériences scientifiques pour la culture des arbres dans les villes, par le fait de l'extrême variabilité de l'aération du sol. C'est ainsi qu'il a pu constater l'absence d'oxygène en sol non bitumé, boulevard du Palais, tandis que, boulevard Saint-Germain, un sol bitumé, avec grille, renfermait 20 p. 100 d'oxygène, et était, par conséquent, aussi aéré qu'un sol en pleine campagne.

Personne ne demandant la parole, l'un de MM. les secrétaires annonce de nouvelles présentations de sociétaires, et la séance est levée à 3 h. 35 minutes.

NOMINATIONS

Séance du 23 avril 1896.

MM.

1. Barbier (René), maison Barbier frères et fils, pépiniériste, 16, route d'Olivet, à Orléans (Loiret), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Boucher (Georges).
2. Martin (Donatien-Louis), jardinier chez M. Ferrier, 8, rue du Docteur-Blanche, à Auteuil, Paris, présenté par MM. Courmontagne et Chenu.
3. Peschard (Auguste) spécialité d'outillage pour l'horticulture, 8 et 10, quai de la Mégisserie, à Paris, présenté par MM. Schneider et Théry (A.).
4. Stremsdoerfer, ingénieur constructeur d'appareils pour chauffage de serres, 110, rue de Bagnolet, à Paris, présenté par MM. Chatenay (Abel) et Sallier fils (J.).

Séance du 28 mai 1896.

MM.

1. Bernon (Pierre), jardinier chez M. Cesselin, à Farcy-les-Lys, par Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), présenté par MM. Rabier et Balochard (Jules).
2. Boivin, pépiniériste horticulteur, à Louveciennes (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Huard.
3. Filleul-Brohy (Georges), 3, avenue Victor-Hugo, à Paris, présenté par MM. Paignard et Duval (Léon).
4. Graindorge (Auguste-Maurice), horticulteur, 10, rue Adélaïde-Lahaye, Bagnolet (Seine), présenté par MM. Ligner (Daniel) et Houdart (Emile).
5. Gros (François), jardinier chez M. Raffard, 23, avenue de la Princesse, au Vésinet (Seine-et-Oise), présenté par MM. Cappe père et Cappe fils.
6. Jean (Louis), 4, place du Petit-Pont, à Paris, présenté par M. Roy.
7. Lefèvre (Adolphe-Gabriel), 6, rue du Marais, Malakoff (Seine), présenté par MM. Beurdeley et Ledran.
8. Luneau (Joseph), 12, rue Giordano-Bruno, à Paris, présenté par MM. Beurdeley et Ledran.
9. Petitprêtre (Raymond), jardinier chez M. le baron G. de Rothschild, 23, avenue Marigny, à Paris, présenté par MM. Houlet et Boizard.
10. Rontz (Michel), rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Saison-Lierval et Sallier (J.) fils.
11. Souchet (Frédéric), 23, Grande-Rue, Pré-Saint-Gervais (Seine), présenté par MM. Loiseau (Léon) et Boudin (Pierre).

NOTES ET MÉMOIRES

LA COURTILIÈRE
(*Gryllus Gryllotalpa* Lin. *Gryllotalpa vulgaris* Latr.)
SES MŒURS, MOYENS DE DESTRUCTION (1),

par M. DECAUX,
Membre de la Société entomologique de France.

Un assez grand nombre de lettres, nous étant parvenues de diverses parties de la France : Vendée, Landes, Nièvre, et tout récemment de notre collègue M. Charles Rolland (Yonne), et des environs de Paris, nous signalant les immenses dégâts causés par la *Courtilière*, nous espérons être utile aux agriculteurs en leur faisant connaître, succinctement, la manière de vivre de cet insecte et les moyens à employer pour le détruire et préserver les semis de ses atteintes.

Tous les agriculteurs connaissent ce gros *Orthoptère*, de 45 millimètres de long, soyeux, de couleur brune, ayant six pattes robustes, particulièrement les deux premières, qui sont comprimées et dilatées avec les tibias trigones, palmés, ayant l'extrémité découpée en quatre dents très fortes et tranchantes, nommé *Courtilière* ou *taupe-grillon*, si nuisible à l'agriculture et à la culture maraîchère, particulièrement aux semis sous verre et aux couches destinées à l'obtention des primeurs. Les pépiniéristes et les sylviculteurs redoutent comme un fléau la présence de cet insecte dans les semis d'arbres. La Courtilière a la mauvaise habitude de miner le terrain dans toutes les directions, ses galeries soulèvent au dessus du sol les graines qui ont germé et leur exposition à l'air les dessèche et les fait périr.

Les mœurs de la Courtilière ont été successivement étudiées par de savants observateurs : Linné, Fabricius, Rœsel, Féburier, Bouché, Brullé, E. Blanchard, E. Brehm, Curtis, le colonel Goureau, D[r] Laboulbène, D[r] Boisduval, etc. qui ont tracé chacun

---

(1) Déposé le 23 avril 1896.

une histoire de ses habitudes, qui diffèrent sur plusieurs points essentiels, ce qui s'explique par la difficulté de suivre à l'état libre les mœurs d'un insecte qui passe la plus grande partie de sa vie enfoncé sous terre et dont les métamorphoses complètes exigent vingt-quatre mois au minimum et peuvent atteindre vingt-huit et quelquefois trente-six mois dans la zone parisienne.

Pour connaître plus intimement les mœurs de la Courtilière, nous avons élevé (non sans de grandes difficultés) cet insecte en captivité, en caisses d'environ 1 mètre de côté sur 50 centimètres

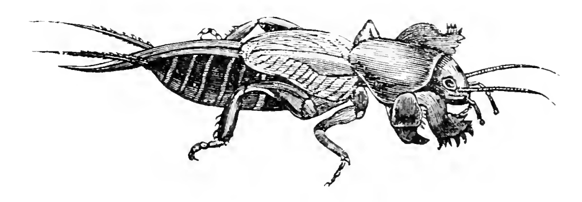


Fig. 16. — La Courtilière.

de profondeur, recouvertes d'une toile métallique, et suivi ses habitudes depuis la ponte jusqu'à l'insecte parfait. En outre, grâce à l'obligeance de l'habile jardinier-chef du château de Bagatelle (Bois de Boulogne), nous avons pu étudier et compléter sur place toutes nos observations; nous lui adressons nos meilleurs remerciements.

Mœurs. — Dans nos caisses d'élevage, l'accouplement a eu lieu la nuit à partir du 15 avril; à la fin d'avril, le nid contenait 250 à 300 œufs environ, de la grosseur d'une graine de Colza, ovales, brillants, d'un jaune ocreux; le 15 mai des larves étaient nées et continuaient à vivre en société; ce n'est que vers le 1er juin, c'est-à-dire environ cinq semaines après la ponte, que les jeunes Courtilières se sont définitivement séparées.

Pour établir son nid, la femelle creuse d'abord une galerie verticale s'enfonçant à 25 ou 30 centimètres de profondeur, ensuite cette galerie forme un coude d'environ 5 centimètres, conduisant au nid proprement dit, qui est creusé en forme de cornues ayant 5 à 7 centimètres de long et 3 à 5 centimètres de large ; un mucus abondant expectoré par la Courtilière agglutine

la terre et la rend imperméable ; l'intérieur du nid est lisse. La ponte terminée, la femelle bouche l'entrée du nid et se tient en embuscade dans une petite loge perpendiculaire à la galerie conduisant à l'extérieur dont elle bouche l'entrée avec son corps.

En naissant, les jeunes larves sont privées d'ailes et ressemblent à leurs parents ; elles sont blanches d'abord ; plus tard, elles deviennent gris jaunâtre ; ce n'est qu'à la fin de la deuxième année qu'elles seront pourvues d'ailes.

Plusieurs auteurs : Curtis, Bouché et autres prétendent que les parents dévorent 80 à 90 p. 100 de leurs enfants et que c'est dans ce but que la mère se tient en embuscade près du nid. Nos observations nous ont démontré le contraire ; la mère prend le plus grand soin de ses petits, sa vigilance près du nid a pour but d'empêcher les mâles d'approcher. Dans un premier essai, une bonne partie des jeunes larves ayant disparu, nous supposâmes que les pères seuls pouvaient être soupçonnés d'un pareil forfait ; dans nos autres essais, les faits ont confirmé cette hypothèse, il a suffi de retirer les mâles de la caisse, aussitôt après la ponte, pour obtenir un succès complet. Bien qu'il ne nous ait pas été donné de surprendre la mère portant la nourriture à sa progéniture dans le nid, il est présumable qu'elle doit le faire. Il est certain que les jeunes Courtilières ne quittent le nid, qu'après la première mue, c'est-à-dire trois semaines environ après leur naissance, il est bien difficile d'admettre qu'elles vivent tout ce temps sans manger ! Aussitôt après l'abandon du nid, nous avons surpris les jeunes larves, en compagnie de leur mère, mangeant, pendant la nuit, les jeunes feuilles de salade plantées dans nos caisses.

Nourriture. — La Courtilière, à l'état libre, sort de sa galerie pour chasser les insectes pendant la nuit, ou pour s'accoupler ; elle ne s'attaque guère aux plantes et mange relativement peu comparativement à sa taille, ce qui expliquerait la lenteur de sa croissance

A quoi servent les galeries ? — En dehors du trou vertical conduisant à son nid, la Courtilière creuse à quelques centimètres du sol de nombreuses galeries dans toutes les directions, se

croisant et aboutissant de différents côtés au trou vertical. De nombreux auteurs s'attachent à démontrer que toutes ces galeries sont construites par la Courtilière pour pouvoir poursuivre les insectes dont elle fait sa nourriture. A notre avis ces galeries sont construites par la Courtilière dans un but de conservation ; si on la poursuit avec le doigt, elle avance ou recule à volonté dans sa galerie, puis tout à coup, trouvant une bifurcation, elle vous échappe. Comme exemple à l'appui de notre manière de voir, nous citerons une caisse contenant des Courtilières de tous âges et nourries avec des feuilles de salades apportées; il n'existait ni plantes, ni proies vivantes dans la caisse, cependant la surface était sillonnée de galeries semblables aux autres caisses. Le plan de ces galeries est toujours à peu près le même : que l'insecte soit en captivité ou en liberté.

Toutes les Courtilières d'une même ponte n'arrivent pas en même temps à leur entier développement; dans nos caisses, laissées en tous temps à l'air libre et convenablement arrosées, elles ont cessé de manger chaque année, et sont restées engourdies à 30 ou 35 centimètres de profondeur, du commencement d'octobre au 15 avril. Les plus avancées se sont reproduites vingt-cinq mois après leur sortie de l'œuf; les dernières ont mis vingt-huit mois; et quelques exemplaires n'ont pondu qu'après trente-cinq mois.

Les femelles ne meurent pas après la ponte; nous leur avions attaché un fil aux pattes postérieures pour les reconnaître, elles vivaient encore en septembre. Ces fils ayant disparu pendant l'hivernage, il ne nous est pas possible d'affirmer si elles pondent une seconde fois au printemps, mais cette hypothèse est très admissible.

Nous avons trouvé, dans le parc du château de Bagatelle, quelques tas de plusieurs mètres cubes de feuilles réduites en terreau, que nous avons fait remuer plusieurs fois. Les feuilles de la saison précédente contenaient très peu de Courtilières, et pas un seul nid; celles de deux ans en contenaient des centaines et un grand nombre de nids placés à diverses profondeurs, de 30 à 60 centimètres ; nous avons constaté des œufs et des jeunes larves. depuis la fin d'avril jusqu'au 1er septembre.

Résistance. — Dans un pot à fleurs rempli de terreau bien arrosé, nous avons enfermé six Courtilières de grande taille; deux mois après elles étaient toutes bien vivantes, le terreau de feuilles de deux ans avait suffi à leur nourriture.

Des Courtilières mises dans un pot rempli de sable sec, avec des feuilles de salade, ne tardent pas à périr faute d'humidité pour leurs téguments, tandis que cet insecte vit plusieurs mois, avec la même nourriture, dans un pot dont le sable est saturé d'eau et forme un petit marais.

Conclusion. — En liberté, la Courtilière vit particulièrement d'insectes qu'elle chasse en sortant la nuit, et ne mange les racines et les feuilles des plantes que lorsqu'elle manque de proies vivantes. En théorie, elle pourrait passer pour un insecte utile; malheureusement, en pratique, les nombreuses galeries qu'elle trace en tous sens, avec ses pattes antérieures, coupant et renversant les jeunes plantes et les semis, en font un insecte des plus nuisibles qu'il faut détruire sans trêve ni merci.

Moyens de destruction. — Il a été préconisé plusieurs moyens plus ou moins pratiques pour détruire la Courtilière.

En Allemagne, on enfonce en terre des pots à fleurs contenant un peu d'eau, les Courtilières viennent y tomber et s'y noyer pendant la nuit.

En France, on recommande de rechercher les trous conduisant aux nids, puis d'y verser de l'huile, de l'eau pétrolée ou autres liquides; on espère détruire ainsi la mère et la couvée (1).

Nous allons indiquer plusieurs moyens de préservation et de destruction, que nous avons expérimentés avec succès, dans les potagers et dans la grande culture.

Procédé de préservation. — Le chiffon (à défaut la mousse de tourbe) imprégné de 10 p. 100 de pétrole, enfoui comme engrais et employé à raison de 1/2 à 1 kilogramme par mètre carré, pré-

(1) Depuis plus de trois ans, m'écrit M. Ch. Rolland, je cherche à débarrasser une propriété (de 15,000 mètres) qui est infestée de Courtilières. J'ai employé l'huile qui est impuissante contre la quantité. Les capsules de M. Paul Jamain, de Dijon, n'ont produit aucun effet appréciable. De même pour l'Alma-Mater, etc.

serve les semis des attaques de la Courtilière, des vers blancs, des vers gris et autres insectes vivant en terre. De nombreuses expériences nous ont démontré que ces insectes ne pouvaient pas vivre dans le voisinage immédiat de ce foyer continu d'émanations infectes pendant des années. On fera bien de l'employer pour tous les semis de plantes rares, d'arbres, de fleurs ayant de la valeur.

Procédés de destruction (pièges). — Des paillassons arrosés chaque jour en été, et disposés près des planches cultivées, peuvent servir de pièges où la Courtilière vient se réfugier pour passer le jour ; en les soulevant on détruit les insectes qui s'y trouvent.

En établissant, dans les coins du potager, une ou plusieurs fosses (bétonnées), de 40 à 50 centimètres de profondeur, sur 1 ou 2 mètres carrés de surface, dans lesquelles on jette les plantes provenant des sarclages ; la fermentation de ces plantes attire les Courtilières ; une fois par mois, de mai à septembre, on vide cette fosse-piège avec une fourche ; en secouant les herbes on trouve, dans le fond, un grand nombre de Courtilières de tous âges, qu'il est facile d'écraser.

Pour les grands espaces envahis, un moyen qui nous a permis, depuis trente ans, de détruire un nombre considérable de Courtilières, consiste à disposer, comme pièges, vers le commencement de septembre, des tas d'un ou plusieurs mètres cubes de fumier de cheval sortant de l'écurie, près des terres infestées par cet insecte. Les Courtilières viennent se réfugier dans ces pièges bien chauds, pour y passer l'hiver ; de décembre à février, on retourne ce fumier, et l'on détruit les Courtilières qui s'y trouvent à moitié engourdies.

Le même piège peut s'employer pendant l'été, en creusant un trou de 50 centimètres de long sur 30 centimètres de largeur et profondeur, entre les planches cultivées et infestées ; on remplit ces trous de fumier frais bien tassé et arrosé ; deux fois par semaine, on enlève et éparpille le fumier avec une fourche ; on y trouve chaque fois des Courtiliéres qu'on écrase.

En employant ces pièges au château de Bagatelle, M. Précastel estime avoir détruit 4 à 5,000 courtilières en 1893.

Nous nous sommes assuré que le crapaud, chassant toute la

nuit, dévore un grand nombre de Courtilières, et autres insectes des plus nuisibles ; sa protection et son introduction dans les jardins potagers s'impose. Dans une précédente étude (le vers gris, etc., feuille des *Jeunes naturalistes*, n° 275), nous avons indiqué le moyen de le propager sans frais, à l'infini, dans la grande culture.

LES FRUITS ET LES LÉGUMES AUX HALLES CENTRALES DE PARIS PENDANT L'ANNÉE 1895 (1),

par MM. D. BOIS et G. GIBAULT.

Sans contredit, les Halles centrales comptent parmi les plus intéressantes curiosités de la capitale et les touristes manquent rarement de visiter ce que l'on a si bien nommé le « ventre de Paris ». On a souvent décrit l'aspect pittoresque de cet immense marché, peut-être unique au monde ; on a dépeint les montagnes de denrées alimentaires qui débordent jusque dans les rues voisines, le fourmillement de la foule affairée, l'activité humaine qui s'y déploie, les types populaires qu'on y rencontre, enfin tous ces tableaux variés qui donnent aux Halles une physionomie caractérisée.

Sans nous arrêter à la description d'un spectacle connu de tous, nous nous proposons seulement de donner ici un aperçu du mécanisme, beaucoup moins familier, de la vente des fruits et des légumes sur le carreau des Halles et l'état exact de la consommation, des prix et de la provenance de ces produits de l'Horticulture, pendant l'année 1895, renseignements et statistiques puisés aux sources officielles, c'est-à-dire dans le *Rapport annuel sur les services municipaux de l'approvisionnement de Paris*, publié par le bureau de l'approvisionnement à la Préfecture de la Seine.

Paris est approvisionné de fruits et légumes par les cultivateurs et maraîchers du département de la Seine et des départe-

(1) Déposé le 23 avril 1896.

ments limitrophes, par des expéditeurs qui adressent leurs denrées des départements situés en dehors du rayon ordinaire d'approvisionnement, et aussi par l'Algérie et l'étranger (Belgique, Espagne, Iles Canaries).

Pour l'établissement des statistiques sur la vente des fruits et des légumes, le document officiel distingue la vente en gros et celle sur le « carreau forain ».

Vente en gros.

La vente en gros des fruits et légumes se fait dans le pavillon n° 6. Elle commence à 4 heures du matin pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août et à 5 heures, pendant les mois de janvier, février, mars, septembre, octobre, novembre et décembre. Elle est close, pour la criée, à la fin des enchères; pour la vente à l'amiable, à 10 heures du matin, du 16 avril au 31 octobre, et à 11 heures, du 1er novembre au 15 avril.

Les fruits et légumes sont divisés en trois catégories servant de base à la perception du droit « d'abri ».

Dans la 1re catégorie, qui paie 1 franc par 100 kilogrammes, nous citerons : Abricots en caisse ou en panier, Ananas, Artichauts, Asperges, Cassis, Cerises, Champignons, Fraises, Groseilles, Haricots verts, Pêches, Pois verts, Tomates, Truffes.

La 2e catégorie paie un droit d'abri de 50 centimes par 100 kilogrammes : Aubergines, Carottes de primeur, Choux-fleurs, Choux-verts, Concombres, Fèves, Haricots à écosser, Navets de primeur, Oignons, Oranges, Poires, Pommes, Pommes de terre de primeur, Salades, etc.

La 3e catégorie ne comprend que le Cresson qui paie 25 centimes par 100 kilogrammes. Le Raisin est taxé d'un droit d'octroi de 5 fr. 70 c. les 100 kilogrammes.

Pendant l'année 1895, la vente en gros des fruits et des légumes s'est élevée à 12,251,810 kilogrammes, en légère diminution sur l'année précédente.

On a constaté des diminutions importantes dans les envois, sur les denrées suivantes :

Fraises, Raisins en caisses et en paniers, Pois verts et Arti-

chauts originaires de France. Mais il existe des augmentations sur les Asperges, Pêches en caisses et en paniers, Abricots en paniers, de France, et sur les Raisins en caisse et les Artichauts d'Algérie.

Dans la 2e catégorie, il y a diminution sur les Choux-fleurs de France, les Oranges d'Espagne et les Pommes d'Italie.

Augmentation sur les Pommes de terre d'Algérie, les Endives de Belgique et les Mandarines d'Espagne.

Apports par lignes de chemins de fer : Orléans 2,227,405 kilogrammes; Nord, 1,039,865; Lyon, 5,190,215; Est, 820,130; Ouest, 1,128,875.

Répartition des apports français et étrangers des 1re et 2e catégories :

France : 5,581,045 kilogrammes; Algérie, 693,230; Belgique, 193,515; Espagne, 827,435; Iles Canaries, 120,360. Sont en augmentation, l'Algérie, la Belgique et les Iles Canaries.

Prix maximum et minimum des principales espèces de fruits et de légumes (d'après les renseignements fournis par les facteurs et commissionnaires.)

Désignation des espèces.	Quantités.	Prix maximum.	Prix minimum.
—	—	—	—
Abricots en caisse . . .	La caisse de 5 kilogr. .	5 50	4 20
— en panier . . .	Les 100 kilogr.	63 85	47 36
Amandes	—	81 10	60 45
Artichauts	Le cent	27 97	11 78
Asperges	La botte	11 96	0 96
Cerises	Les 100 kilogr.	81 48	44 94
Cresson	Le panier de 240 bottes.	21 52	8 86
Endives	Les 100 kilogr.	69 84	59 59
Fraises	La corbeille de 3 kilogr.	4 02	2 55
Groseilles	Les 100 kilogr.	55 20	45 20
Haricots verts de France.	—	112 48	71 09
— — d'Espagne.	—	215 60	150 56
Pêches en caisse	La caisse de 1 kilogr. .	13 03	3 65
— en panier	Les 100 kilogr.	82 58	52 94
Pois verts	—	60 99	51 98
Pommes de terre nouvelles	—	36 52	30 49

Désignation des espèces.	Quantités.	Prix maximum.	Prix minimum.
Prunes	Les 100 kilogr.	120 36	77 11
Raisins de France (autres que ceux de Thomery).	—	163 79	100 45
Raisins d'algérie	—	127 62	99 07
— d'Espagne	—	129 75	102 67
— de serre	Le kilogr.	6 58	4 21
— de Thomery	—	6 54	4 04
Tomates de France	Les 100 kilogr.	75 96	63 01
— des Iles	—	184 88	87 26

Provenances.

Les denrées de la 1re catégorie ont été expédiées par les départements suivants :

Asperges. — Vaucluse, Pyrénées-Orientales, Yonne.

Melons. — Vaucluse, Bouches-du-Rhône.

Abricots (en paniers). — Vaucluse, Gard, Puy-de-Dôme.

Pêches (en caisses et en paniers). — Pyrénées-Orientales, Var, Rhône, Isère, Ardèche, Tarn-et-Garonne.

Amandes. — Bouches-du-Rhône, l'Algérie, Gard, Vaucluse, Var, Hérault.

Raisins (en caisses et en paniers). — Hérault (Lignac), Tarn-et-Garonne (Moissac), Lot-et-Garonne (Port-Sainte-Marie), Nièvre (Pouilly), Algérie, Ardèche, Gard, Var, Vaucluse, Espagne. Période d'hiver : Thomery (Seine-et-Marne).

Fraises. — Carpentras, Pernes-Monteux (Vaucluse) pour les grosses Fraises et Hyères (Var) pour les petites Fraises.

Cerises. — Var (Solliès-Pont), Rhône (Ampuis et Lyon) et Yonne.

Prunes. — Pyrénées-Orientales, Gard, Hérault, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde, Corrèze et Dordogne.

Pois verts. — Algérie, Var, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne.

Tomates. — Gard, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne.

Artichauts. — Algérie, Var, Vaucluse, Pyrénées-Orientales.

Pruneaux. — Lot-et-Garonne.

Celles de la 2e catégorie, par les départements suivants :

Choux-fleurs. — Var, Vaucluse, Bouches-du-Rhône.

Poires. — Eure, Maine-et-Loire, Sarthe, Oise, Rhône, Ardèche.

Salades. — Var, Bouches-du-Rhône.

Oignons et Échalotes. — Lot-et-Garonne, Oise, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

Citrons et Mandarines. — Espagne, Algérie.

Oranges. — Espagne, Algérie, Var.

Pommes de terre. — Algérie, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Yonne, Loire, Eure-et-Loir.

Carottes et Navets. — Seine-et-Marne, Oise, Seine-et-Oise, Calvados.

Pommes. — Puy-de-Dôme, Eure, Calvados, Maine-et-Loire.

Poireaux. — Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Bretagne.

Endives. — Belgique, Nord.

Bananes. — Iles Canaries.

Au 31 décembre 1894, il existait aux Halles, 7 factoreries, 9 facteurs et 23 commissionnaires.

Les ventes à l'amiable tendent de plus en plus à prendre de l'extension sur le marché depuis que la grosse Fraise de Carpentras a remplacé la petite Fraise de Bordeaux qui se vendait exclusivement à la criée. Cette grosse Fraise trouve un écoulement facile en raison des bas prix de vente.

Il a été saisi, en 1895, 64,226 kilogrammes de denrées reconnues impropres à la consommation.

Les quantités réexpédiées peuvent être évaluées approximativement à 394,950 kilogrammes, ce qui représente 5,32 p. 100 des introductions totales. La majeure partie des réexpéditions est faite sur l'Angleterre, les villes d'eaux, le nord et l'est de la France. Ces denrées consistent surtout en Asperges, Raisins en caisses, Abricots et Pêches en caisses, Cerises, Prunes, Haricots verts, Pois verts, Artichauts, etc.

Le système des wagons à étagères, imaginé pour le transport des fruits, principalement de la Fraise de Carpentras, a fonctionné en 1895 avec succès et a donné les meilleurs résultats.

Beaucoup de petits producteurs de Moissac (Tarn-et-Garonne), qui ne l'avaient pas encore expérimenté, ont profité des avantages qu'il offre en groupant leurs variétés de Raisins et en diminuant leurs frais généraux.

Un facteur a installé, cette même année, à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) une conserve de Raisins semblable au procédé adopté à Thomery, qui a parfaitement réussi, et cet exemple a été suivi par d'autres propriétaires de la contrée, qui ont ainsi prolongé leurs envois de Chasselas jusqu'en novembre et décembre.

Carreau forain.

Le marché des fruits et légumes appelé « Carreau forain » se tient sous certaines voies couvertes des Halles centrales, sur les trottoirs bordant les pavillons desdites Halles et dans les rues avoisinantes.

A l'exception des jardiniers-maraîchers et des horticulteurs, à qui des places fixes sont concédées, les marchands forains sont placés, suivant leur tour d'arrivée, sur les points du Carreau réservés à chaque nature de denrées.

Les ventes ont lieu de 3 à 8 heures du matin, du 1er avril au 30 septembre, et de 4 heures à 9 heures du 1er octobre au 31 mars.

La vente des Pois et Haricots verts commence à 11 heures du soir du 15 mai au 31 octobre.

La vente des fleurs coupées à minuit, la veille des principales fêtes patronales. Elle commence, les autres jours, aux mêmes heures que les produits du Carreau.

Les ventes à la criée sont peu importantes, elles représentent seulement 0,006 p. 100 des introductions totales.

Les forains (abrités et non abrités) doivent payer un droit de place qui varie de 30 à 40 centimes par place et par jour. Les sommes perçues de ce chef par la ville, se sont élevées, en 1895, à 486,754 francs. Le droit de poids public est de 20 centimes. par 100 kilogrammes.

On évalue à un dixième des apports les quantités de mar-

chandises réexpédiées. Enfin, les marchandises saisies pour cause d'insalubrité ont peu d'importance; au nombre de 370, les saisies portent sur une quantité de 5,500 kilogrammes de Choux, Melons et fruits avariés.

Le commerce des fruits et légumes sur le Carreau forain est infiniment plus important que celui de la vente en gros, qui consiste surtout en primeurs. La totalité des apports s'est élevée, en 1895, à 238,614,750 kilogrammes.

Prix maximum et minimum des principales denrées (d'après les renseignements fournis par les facteurs.)

	Quantité.	Prix maximum.	Prix minimum.
	—	—	—
LÉGUMES :		fr. c.	fr. c.
Artichauts	La pièce	0 38	0 11
Asperges	La botte	4 54	0 92
Carottes	—	0 40	0 18
Champignons	Le kilogr.	1 64	1 05
Choux	Le cent	13 32	6 73
Choux-fleurs	—	39 92	18 89
Haricots verts	Le kilogr.	0 70	0 27
Navets	La botte	0 32	0 15
Poireaux	—	0 52	0 27
Pois verts	Le kilogr.	0 30	0 20
Pommes de terre	Les 100 kilogr	13 50	7 54
FRUITS :			
Cerises	Le kilogr.	0 97	0 50
Fraises	—	1 14	0 66
Framboises	—	0 74	0 58
Groseilles	—	0 39	0 31
Melons	La pièce	3 02	1 20
Pêches	—	0 58	0 15
Poires	Le kilogr.	1 07	0 24
Pommes	—	1 52	0 22
Raisins ordinaires	—	1 59	0 79
Raisins de Thomery	—	7 01	2 71

Provenances.

211,821,850 kilogrammes de marchandises amenées sur le Carreau ont été fournies par les maraîchers des environs de Paris et les cultivateurs des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Oise et Seine-et-Marne.

L'étranger n'a rien expédié sur le Carreau pendant l'année 1895.

Les chemins de fer ont transporté à destination des Halles :

26,792,900 kilogrammes environ de denrées provenant des départements des Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loiret, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Gironde, Lot-et-Garonne, Vaucluse. Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et de l'Algérie.

Les principales denrées expédiées de ces départements sont les *Choux-fleurs*, de Roscoff, Angers, Cherbourg, Saint-Malo et Gravelines ;

Choux verts et *Choux brocolis* du Mans et d'Angers ;

Salades diverses et *Radis* d'Orléans ;

Pois verts de Villeneuve-sur-Lot, d'Agen, de Bordeaux ;

Fleurs coupées du Var et des Alpes-Maritimes ;

Pois, *Haricots* et *Pommes de terre* de l'Algérie.

Parmi les produits amenés aux Halles, il est utile de signaler les apports venus par le chemin de fer sur route d'Arpajon aux Halles centrales. (Distance d'environ 37 kilomètres.)

Ces apports ont été, en 1895, de 3,695,830 kilogrammes, transportés par 394 trains composés de 756 wagons, renfermant 411,099 colis.

Les denrées apportées par cette voie se composaient principalement de Fraises, de Pois verts, de Tomates, de Haricots verts, de Potirons et de Pommes de terre. Ces trains de denrées ne circulent dans Paris que de 1 heure à 4 heures du matin. Ceux arrivant aux Halles après 3 heures doivent s'arrêter place Sainte-Opportune.

Le prix du transport des fruits, légumes, Pommes de terre, à destination des Halles est, pour 1,000 kilogrammes : d'Arpajon,

14 fr. 82; de Montlhéry, 12 fr. 30; de Lonjumeau, 9 fr. 42; de la Gare du Pont-d'Antony, 6 fr. 55.

On apporte des Violettes et fleurs diverses de La Ville-du-Bois, Longpont, Marcoussis, Montlhéry et Villebousin.

Des Roses, de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge et Sceaux.

Des Fraises d'Antony, Châtenay, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Gentilly, Lonjumeau, Marcoussis, Palaiseau et Sceaux.

Des moyens de transport perfectionnés font que, chaque année, les produits horticoles arrivent plus abondants et à des prix plus abordables pour le consommateur. Une transformation complète est en voie de réalisation; les légumes, les fruits et les fleurs, nous étant apportés de régions diverses à climat plus chaud ou plus froid que le nôtre, de manière que les mêmes produits arrivent sur notre marché successivement et, presque sans interruption, pendant une grande partie de l'année.

Les Pommes Dean's Codlin et Deans' Codlin (1),

par M. F. Jamin.

A la page 297 de son catalogue, paru en 1887, la Société pomologique de France donne une description exacte de la Pomme Dean's Codlin, obtenue à Cheshunt, Herts, Angleterre, nommée et introduite par moi, non pas en 1844, comme l'article le mentionne par erreur, mais en 1849.

Dans le supplément du catalogue ci-dessus, tout nouvellement paru, la Société pomologique, revenant sur sa première déclaration, attribue l'obtention de ce fruit à M. Ed. Deans, de Jedburgh, localité du nord de l'Angleterre.

La Société se trompe. Il se peut que M. Deans (tenir compte de la différence d'orthographe) ait obtenu, de son côté, une Pomme à laquelle il a donné son nom, mais celle-ci n'a rien à faire avec l'autre variété.

(1) Déposé le 28 mai 1896.

Dans la 5e édition du *Manuel des Fruits*, paru en 1887, M. R. Hogg parle, en effet, de la Pomme Deans' Codlin, de Jedburgh ; mais la description qu'il en donne ne saurait s'appliquer à la Dean's Codlin, de Cheshunt. La 3e édition du même ouvrage, parue en 1866, ne parle pas de ce fruit; quant à la 4e, je n'ai pu m'en rendre compte, ne la possédant pas.

Je crois devoir joindre, à la présente rectification, la traduction d'un certificat que m'ont envoyé MM. Paul et Son, les horticulteurs bien connus de Cheshunt, de même qu'une attestation de leur contremaître, M. G. Gater, tous fort au courant de l'origine de la Pomme Dean's Codlin.

Certificat de MM. Paul et Son.

Nous, par ces présentes, certifions que M. F. Jamin était employé dans notre établissement en 1849.

Retournant en France, il demanda à notre voisin, M. Dean, des greffes d'un Pommier de semis, dont les fruits précoces, d'une jolie couleur jaune, et alors dans toute leur beauté, l'avaient frappé.

M. Jamin, trouvant que cette Pomme appartenait au groupe des *Codlin's*, proposa, pour faire honneur à l'obtenteur, de lui donner le nom de Dean's Codlin, sous lequel il la répandit.

Signé : PAUL et SON,

Cheshunt, 26 mai 1896.

Attestation de M. G. Gater.

Je me souviens parfaitement qu'en 1849, M. Jamin, alors employé aux anciennes pépinières de Cheshunt, et sur le point de retourner en France, emporta des greffes d'un Pommier provenant d'un semis fait par M. Dean.

Signé : G. GATER,

depuis quarante-huit ans employé de MM. Paul et Son.

RAPPORTS

Sur les cultures de Phalænopsis de M. Régnier (1); M. Léon Duval, rapporteur.

En février 1896, sur la demande de M. Régnier, notre collègue, horticulteur à Fontenay, une commission composée de MM. Cahuzac, Garden, Lesueur (Victor), Duval (Léon), Doin, s'est transportée à l'établissement sis rue de Marigny, pour y examiner une série de *Phalænopsis* variés, collectée par M. Régnier. La commission s'étant constituée, a nommé M. Martin Cahuzac son président et nous a fait l'honneur de nous désigner comme son rapporteur.

S'il est souvent fastidieux pour une commission d'avoir à visiter des cultures n'offrant qu'un intérêt relatif, c'est tout autre chose lorsqu'elle se trouve en présence de plantes fort belles, bien cultivées ou du moins bien rétablies, collectées par le cultivateur lui-même; il est en effet bien rare de trouver en France un homme qui ait au risque de sa vie ou tout au moins de sa santé, tenté la périlleuse aventure d'aller à plusieurs reprises vers les pays où croissent les jolies Orchidées qui font l'objet de ce rapport. Nous aurons le soin d'y revenir tout à l'heure, quand nous vous aurons dit notre impression sur les plantes que nous étions appelés à juger.

Dans une serre ayant environ 15 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur, et bien disposée pour cette culture, nous nous sommes trouvés en face d'environ neuf cents *Phalænopsis amabilis* et *grandiflora*, et environ trois cents *Schilleriana;* toutes ces plantes parfaitement établies et pleines de vigueur, portaient de nombreuses grappes de fleurs élégamment disposées et dont les formes harmonieuses constituent peut-être l'ensemble le plus distinct et le plus original de toute la famille des Orchidées pourtant si riche et si ornementale.

(1) Déposé le 28 mai 1896.

Les *Phalænopsis* ont cela de particulier que pour les personnes les moins familières avec les Orchidées, elles représentent pour ainsi dire l'idéal et donnent une idée juste de l'étrange beauté de ces enfants des pays tropicaux ! Nous pûmes admirer ainsi de splendides grappes de *P. Schilleriana*, composées de plus de cent fleurs; des variétés de *grandiflora* de forme et de grandeur extraordinaire; des plantes de la variété *leucorrhoda*, de toute beauté : des variétés à fond saumon et jaunâtre, d'autre rosées : en somme de ces perles que les amateurs acquièrent à grand prix et qui, heureusement pour l'importateur, le dédommagent un peu de ses peines et de ses dépenses.

Les membres de la commission ont trouvé la culture bonne, rationnelle, et très remarquable comme résultats, puisqu'en somme ces plantes avaient été importées par notre collègue, au printemps de 1895, vers le 27 février. Il nous appartenait comme rapporteur de demander quelques explications à M. Régnier sur ses voyages, car nous estimions qu'elles devaient être intéressantes, et voici ce que nous avons pu noter pour l'histoire de certaines importations. En 1881, M. Régnier partit une première fois; son voyage dura juste un an, jour pour jour; pendant ce temps il explora la Cochinchine, l'Annam, le Cambodge, le Laos, le Siam et les Philippines, d'où il rapporta des *Phalænopsis amabilis*, et *grandiflora*, *Schilleriana*, puis des *Vanda Sanderiana*, *Hookeræ;* du Laos, des *Aerides Sanderiana* (nous en avons vu un exemplaire mesurant 1^{m},65 de hauteur chez M. Régnier); c'est aussi de là que sont venus les célèbres *Cypripedium callosum grandiflorum*, *Regnieri*, *Sanderianum*, *Rothschildianum*, *Argus*, *Godefroyæ*, *niveum;* l'*Habenaria militaris;* le *Calanthe Regnieri*, etc., etc.

Notre collègue fit un second voyage en 1894-95 ; il visita les Célèbes, où il récolta près de 2,500 *Vanda Sanderiana* qui ont été engloutis dans un naufrage; puis il visita successivement les îles Philippines et toutes les îles des environs, pour en rapporter les beaux *Phalænopsis* que nous avons été admirer chez lui. Ce n'est pas sans peine et sans d'énormes difficultés qu'on peut amener ces jolies Orchidées en Europe; d'une part il faut souvent les aller chercher sur des arbres dont la

hauteur dépasse 40 à 45 mètres; les indigènes préposés à ces recherches ne veulent pas toujours y monter et ce n'est qu'à force de piastres qu'on arrive à les encourager. Une fois recueillies, les plantes arrivent souvent à terre ayant subi de nombreuses avaries et n'étant plus transportables, de sorte que, lorsque le voyageur atteint Marseille, qui se trouve à un mois de distance de l'endroit où se collectent les *Phalænopsis*, il y en a beaucoup de perdus.

La température dans ces contrées est très variable : de 16°, la nuit, elle monte souvent dans le jour à 30 ou 35; ajoutons que le pays est fort malsain. Si nous voyons les résultats, nous serons étonnés de voir combien les collecteurs sont exposés à perdre leurs récoltes : c'est ainsi que, sur 16,000 *Phalænopsis* collectés, M. Régnier n'a pu en sauver que douze ou quinze cents, soit à peine la dixième partie.

La commission avait donc deux tâches à remplir : celle d'apprécier la beauté des plantes en culture et leur belle floraison, et celle de signaler les mérites réels d'un homme courageux, ayant payé de sa personne, pour aller chercher au loin, et rapporter en Europe, à ses risques et périls, les merveilleuses plantes qui vont orner les serres des amateurs et des horticulteurs. Seul ou à peu près seul, M. Régnier, a pénétré dans des régions inconnues, et a pu attacher son nom à des plantes dont l'introduction en Europe reste comme une signature rigoureuse de l'Horticulture *militante* de notre pays. Il suffit de se reporter à la liste, que nous donnons plus haut et sur tous les catalogues ou ouvrages traitant des Orchidées pour y retrouver les noms des plantes introduites par notre collègue. C'est pourquoi la commission demande pour M. A. Régnier, horticulteur et *collecteur de plantes*, une haute récompense.

COMPTES RENDUS

Compte rendu du concours d'Orchidées (1) séance du 23 avril 1896,

par M. Libreck.

Un seul lot a été présenté au concours d'Orchidées du 23 avril. La mort de notre président, M. Léon Say, a été la cause du peu d'abondance des présentations.

Ce lot unique appartenait à M. Bert, de Bois-Colombes; il comprenait entre autres belles plantes : deux *Cattleya Lawrenceana* admirables; un *Lælia elegans;* un *Ada aurantiaca*, très fleuri; un *Cattleya Schrœderiana;* les *Epidendrum radicans* et *arachnoglossum*. Pour ces plantes, bien fleuries et bien cultivées, le Jury a accordé à M. Bert, une médaille de vermeil.

Congrès des Amis des Arbres réuni a Nice du 10 au 20 Mars 1896 (2),

M. Th. Villard, rapporteur,

Délégué par la Société Nationale d'Horticulture de France.

Avant de se rendre à Nice, le Congrès des Amis des Arbres avait convoqué ses membres à Hyères, le 10 mars, pour assister à l'inauguration de l'exposition organisée par la Société d'Horticulture et d'Agriculture d'Hyères.

J'ai eu ainsi l'occasion de recevoir à Hyères quelques-uns des membres de la Société des Amis des Arbres et notamment M. Demontzey, son président, et M. E. Cacheux, son vice-président.

La Société des Amis des Arbres avait exposé à Hyères les

(1) Déposé le 28 mai 1896.
(2) Déposé le 28 mai 1896.

tableaux de ses plus intéressants travaux. Le jury a décerné : *une médaille d'or* à la Société des Amis des Arbres et *une médaille d'argent* à la section spéciale de Nancray (de cette Société).

Après quelques visites locales en rapport avec la mission, les membres du congrès, présents à Hyères, se sont dirigés vers Nice, où, retenu par mes fonctions de président de la Société d'Horticulture et d'Agriculture d'Hyères pendant l'exposition, je n'ai pu les accompagner, tout en me rendant à Nice avant la fin du congrès.

M. le vice-président de la Société a bien voulu me communiquer le procès-verbal du compte rendu du congrès que je reproduis ci-après, comme étant ce qu'il peut être intéressant de retenir de cette réunion.

Compte rendu du Congrès des Amis des Arbres, réuni à Nice du 10 *au* 20 *mars* 1896.

Le Congrès des Amis des Arbres réuni à Nice le 10 mars dernier a été fort intéressant, non seulement au point de vue des communications qui y ont été faites, mais encore à celui des excursions auxquelles il a donné lieu.

Les séances du congrès ont été présidées par M. Demontzey, membre correspondant de l'Institut, assisté de M. le Dr Jeannel, président d'honneur et fondateur de la Société des Amis des arbres.

Après l'ouverture du congrès faite Par M. le président, M. Cacheux fit le compte rendu des documents qu'il avait reçus à son occasion, et il résuma les travaux accomplis par les membres de la Société depuis qu'elle a transféré son siège à Paris.

Les membres du conseil d'administration, divisés en comités spéciaux, ont beaucoup contribué à l'augmentation de la prospérité de la Société ; le comité de jurisprudence a fait approuver la Société par le Ministère de l'Intérieur, le comité de propagande a fait de nombreuses et importantes recrues ; le comité

de publication a puissamment aidé à la rédaction du bulletin dont l'intérêt continue à s'accroître.

Les membres de la Société ont continué à planter des arbres ou à provoquer leur plantation. Plus de 400,000 arbres à haute tige ont été plantés par eux.

Messieurs les membres du clergé et messieurs les instituteurs ont rendu de grands services à la cause des arbres. Deux instituteurs ont créé des jardins botaniques avec des graines fournies gratuitement par M. de Vilmorin, vice-président de la Société. Le directeur d'un orphelinat s'est adressé à la Société pour obtenir la plantation d'arbres dans la cour de son établissement. Les membres correspondants de la Société ont également fait l'envoi de nombreux documents, dont le comité directeur profitera pour développer l'action de la Société, une fois que ses bases seront bien établies.

Parmi les ouvrages envoyés se trouvent le beau volume de M. Baltet, intitulé l'*Horticulture dans les cinq parties du monde; Les beaux arbres de la Normandie*, par M. Gadeau de Kerville; le compte rendu des fêtes de l'Arbor Day et les documents officiels qui rendent compte de l'établissement du jour de la fête des Arbres en Amérique, etc., etc.

La Société fait l'échange de ses publications avec de nombreuses Sociétés françaises et étrangères et tous les jours elle étend le cercle de ses relations; il faut espérer qu'elle arrivera à diminuer, dans un délai très rapproché, la surface des terrains stériles que l'on pourrait utiliser par un reboisement intelligent.

Parmi les communications qui ont été faites au congrès, nous citerons celles : 1° de M. Demontzey, qui a fait une étude très approfondie de l'organisation d'un syndicat modèle de reboisement et qui en a étudié les statuts; 2° de M. le Dr Jeannel qui a exposé le parti que l'on pouvait tirer de l'armée en l'employant, dans certains cas, à la plantation d'arbres; 3° de M. le commandant Tatin qui a énuméré les divers cas où l'action des instituteurs pouvait être utile au but de la Société; 4° l'importante communication de M. Guinaud sur les avantages des Sociétés locales des Amis des Arbres analogues à celle qu'il a créée

à Nancray; 5° la conférence de M. Cotard sur le reboisement et l'utilisation des eaux.

Les excursions organisées par la Société ont été les suivantes: la visite de l'Exposition d'Horticulture et d'Agriculture d'Hyères, celles du beau jardin de M. Villard à Carqueyranne, des propriétés de M. le comte de Chambrun et de M. le comte de Crézalle, sous la conduite de son président.

Le congrès a visité le camp de Villefranche dont les arbres ont été plantés, grâce à l'initiative de M. le Dr Jannel, par les troupes; enfin elle alla admirer les reboisements du Mont-Borron exécutés il y a une vingtaine d'années sous la direction de M. Demontzey.

Compte rendu de l'Exposition internationale du Cercle horticole Van Houtte, a Ledeberg-lez-Gand (1),

par M. Ch. de Bosschere, membre correspondant de la Société.

Cette exposition, la seconde du même genre, a obtenu un grand et légitime succès. Les apports de plantes ornementales, de spécimens de culture, de plantes de serres chaudes, d'Azalées et de Rhododendrons, d'Orchidées et d'Anthurium, étaient fort nombreux et généralement très méritants.

Le Cercle avait construit, sur la place du Progrès, un vaste local en bois qui n'a cependant pas suffi à abriter les nombreux envois; la salle des mariages, la salle des fêtes et la cour de la maison communale ont été envahies à leur tour. Cette dispersion des plantes dans quatre locaux différents a nui beaucoup au succès d'ensemble de l'exposition. Certaines plantes, comme les Orchidées, par exemple, ont été tellement à l'étroit, que c'était vraiment dommage. La place a fait défaut et malgré des efforts très louables, la commission n'a guère réussi à donner à son grand salon ce cachet artistique qui fait le charme de la plupart des expositions françaises.

(1) Déposé le 23 avril 1896.

Nous n'entreprendrons point une relation quelque peu complète, de tout ce qu'il y a eu d'intéressant à cette fête florale : cela nous conduirait trop loin. Nous nous bornerons à citer particulièrement les nouveautés et les semis. Cependant, il nous faut attirer l'attention sur le nombre considérable de plantes du Cap et de la Nouvelle-Hollande exposées par plusieurs horticulteurs; sur le succès que la réapparition de ces vieilles fleurs a obtenu et sur la beauté décorative de la plupart des espèces présentées : *Acacia* en nombreuses espèces, *Genista elegans*, *Grevillea rosmarinifolia*, *Erica arborea*, *E. arborea cucullata*, *Grevillea alpestris*, *Boronia Mollini*, *Leptospermum bullatum*, *Brachysema acuminatum*, *Diosma fragrans*, *Lithospermum fruticosum*, etc.

De jolis Rhododendrons sont le *R. Countess of Haddington* et *Edgeworthi* que nous trouvons dans une belle collection de plantes fleuries de M. Van Driessche-Leys; les *R. de l'Himalaya* et leurs hybrides de M. J. Baumann, les *R. Dalhousiæ*, *Victorianum*, *Marchioness*, *Rosy Bell*, *Countess of Sefton*, *roseum odoratum*, sont les plus distingués. Ce dernier est un hybride entre un *Azalea* et un *Rhododendron*. Le *R. tonkinense*, présenté par M. V. Cuvelier, est issu de graines provenant du Tonkin; ses fleurs sont blanches avec une large marge bleu clair; le *R. Dalhousiæ roseum*, avec des fleurs roses délicieuses; le *R. annamense*, espèce de l'*Annam*, à fleurs odorantes, moyennes, blanches avec macules jaunes; *R. magniflorum; Bridal, Bouquet*, semis, grande fleur rosée à macule noirâtre, très odorante; sont autant de *Rhododendrons* dignes d'une mention spéciale. M. Maertens-Beys, exposait un lot de *R. Jacconnii* bien fleuris en jolis petits exemplaires; ces *Rhododendrons* conviendraient parfaitement comme bordures.

Les Azaléas de l'Inde, en grands exemplaires, provenaient de l'établissement Ad. d'Haene et de M. Jos. Vervaene. Les nouveautés les plus intéressantes d'*Azalea indica* de ce dernier, habile semeur, sont : *Merveille de Ledeberg*, double, carmin foncé, à macules noires, avec reflets changeants métalliques, très beau; *Spitfire*, vermillon feu, double, macule noire, extra; *M. Debulle*, rouge carmin, simple, macule pourpre; *Prince*

Albert, rose laque, forme ronde, fines macules pourpre noir, simple; *M. Kerr*, simple, laque vif, macule cramoisi. Le premier prix pour le plus beau semis d'*Azalea indica* double a été obtenu par le même exposant avec l'*A. M. Millaut*, pourpre laque, fine macule noire; le même prix pour la fleur simple, encore par M. Jos. Vervaene, avec *Madame Millaut*, rose cerise vif à reflets bleuâtres et blancs quand on le voit par transparence, variété distincte très belle. Comme branche fixée, non au commerce, *salmonea* est remarquable avec sa fleur simple, rose orangé, strié de rouge avec un large bord blanc.

M. Eug. de Cock obtient le 2e prix avec une variété sans nom à large fleur bien ronde, blanc pur, deux corolles l'une dans l'autre, le centre accidenté de stries roses et de macules verdâtres, extra.

Parmi les variétés de branches fixées de M. Jos. Vervaene, les plus jolies sont *Madame Carnot*, *Ami V. Cuvelier*, *Madame Romain De Smet* et *Madame J. Vervaene*.

MM. Jos. De Coster, Jean de Kneef et Delaruye-Candon, exposaient de très méritantes collections de bonnes variétés d'*Azalea indica*.

M. Vervaene-Verraert était seul exposant pour les Rhododendrons hybrides nouveaux; les meilleures nouveautés sont *Souvenir de Dominique Vervaene*, blanc rosé avec forte macule pourpre noir à la base, plus clair en haut; *Printemps*, blanc un peu bleuâtre à l'épanouissement, devenant presque blanc, macule noire; *Ch. de Bosschere*, rose vif, à macule noire.

Les Rhododendrons de pleine terre étaient bien fleuris, mais toutes variétés anciennes en grands exemplaires, les *Azalea mollis* étaient nombreux, mais non dénommés. La maison Louis De Smet exposait un lot à tiges bien fleuri; MM. De Smet frères en avaient aussi un beau lot; M. Toeffaert exposait un lot d'*Azalea sinensis* et hybrides de coloris brillants et de fleurs de grandes dimensions.

Parmi les plantes nouvelles, signalons, parmi celles de M. Jules De Cock : les *Myriolepis Scortechini*, *Juniperus japonica aureo picta*, *Geonoma Schmiti*, *Eriocnema Sanderiana*.

M. A. De Smet présentait un *Dianella tasmanica fol. var.*;

M. E. Delaruye, un bel exemplaire de *Nephthytis picturata;* M. A. Rigouts, un superbe *Dracæna Rigoutsi*, issu de *D. australis.*

Le *Dracæna cannæfolia aureo striata* et le *Corypha australis fol. var.* de M. Jules De Cock ; le *Pteris Buchneri* de M. Arthur Van den Heede, ainsi que le *Dracæna cannæfolia variegata* de M. Arthur De Smet sont de bonnes nouveautés.

Il y avait à cette exposition de beaux envois d'Orchidées de M. Ch. Vuylsteke, Jules Hye-Leysen, Jules De Cock et De Smet frères. Parmi les plus belles de M. Vuylsteke, mentionnons *Odontoglossum triumphans, luteo purpureum, tentaculatum, radiatum, macrospilum* et *mulus; Cattleya amethystoglossa; Masdevallia ignea pulchra*, une nouvelle introduction. — M. Jules Hye a obtenu sept premiers prix avec ses Orchidées, parmi lesquelles il faut citer hors de pair : *Odontoglossum nobile*, abondamment maculé; *Pescatorei album*, aussi rare qu'élégant; *heterodon*, très rare; *nevadense, elegans, Andersoni* et *nobilius*, une variété étonnante, qui a obtenu un succès colossal; *Cypripedium triumphans* (*Sallieri-Hyeanum* × *œnanthum superbum*, un hybride superbe; *Cyp. Hyeanum*, une fleur de dimensions et de beauté exceptionnelles; *Cyp. Albertianum, ornatum, Flouringo, Minerva* ; *Miltoniopsis* × *Bleui*, avec douze très grandes fleurs, et un ravissant *Epiphronitis Veitchi*, MM. De Smet frères avaient de jolis *Odontoglossum crispum;* M. Jules De Cock de bonnes variétés de *Cypripedium*, entre autres *exul, Haynaldianum, Elliotianum* et *nitens*. M. Jules Hye avait encore un beau *Vanda Wallichii* provenant des cultures de M. Beaucarne; un second exemplaire de même provenance est entre les mains de M. de la Devansaye.

De beaux Palmiers, de grandes Fougères arborescentes, des Fougères herbacées de serre, des *Pandanus* étaient représentés par des envois de valeur, de MM. De Smet frères, Rigouts, Pynaert, etc.

Les Aroïdées étaient nombreuses, surtout les *Anthurium*, exposés par MM. Arthur De Smet, Dallière, Vervaene-Verraert, etc. Les variétés les plus remarquables sont : *Secrétaire E. Fierens, Comtesse de Kerchove, Souvenir de Liévin Spae, carneum,* mais

surtout *Madame Wallem*, dont la spathe, au moment de l'épanouissement, est blanche, passe ensuite au rose pâle, pour finir par du rose saumoné ; *M. Regnier, Victoria, Sang gaulois, Reine des Pays-Bas, tigrinum, La Reine, Congolais.* — A signaler, d'une manière toute particulière, les splendides *Caladium* de la Société anonyme horticole Louis Van Houtte.

Il y avait aussi de beaux *Araucaria* de MM. B. Spae et Delaruye, des *Dracæna* variés de MM. Pierre Parré, De Rense frères, de jolies Conifères de MM. Kerckworde et Fréd. Burvenich, père.

Des Clivias, d'un admirable coloris, étaient ceux de MM. Fortie et G. Van Herzele ; une remarquable nouveauté avec les divisions striées de blanc était présentée par M. Ch. Vermeire.

Les plantes bulbeuses et tubéreuses n'étaient guère nombreuses ; il y avait de bons Amaryllis de M. Ch. Vuylsteke, des Cyclamen de MM. Botelberge fils et Schaetzaert ; des *Gloxinia* de M. E. Delaruye ; des Jacinthes, des Tulipes et des Narcisses de la Société anonyme horticole Van Houtte.

Il y aurait beaucoup à citer encore, mais ce que nous avons dit de l'exposition de Ledeberg suffira, pensons-nous, pour donner une idée de son importance. Ajoutons toutefois encore que le prix d'honneur du Roi a été remporté par MM. De Smet frères, les deux autres prix d'honneur par MM. Jules de Cock et Ernest Delaruye. Ce dernier, le secrétaire du Cercle Van Houtte, a droit à de sincères éloges pour l'infatigable activité qu'il a déployée dans les multiples travaux d'organisation de cette belle exposition. Nous sommes heureux aussi de pouvoir signaler au monde horticole le dévouement et l'urbanité de M. Botelberge, le président du Cercle.

L'exposition a été honorée de la visite de S. A. R. le Prince Albert de Belgique, des ministres et des autorités provinciales et communales.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises*,

par M. D. Bois.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, 1895, 3e et 4e trimestres.

Effets du froid pendant l'hiver 1894-1895. Note de M. Gaston Allard, p. 221. — Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire en entier cette intéressante note qui montre le degré de rusticité de certains végétaux dans les environs d'Angers. Elle sera consultée avec grand profit par toutes les personnes qui désirent se livrer à des introductions d'arbres et d'arbrisseaux dans cette région favorisée où, comme on le sait, M. Allard a créé l'Arboretum de la Maulevrie, si riche en végétaux ligneux.

En mettant en parallèle les hivers 1879-1880, 1894-1895, il ressort que, pendant le dernier hiver, bon nombre de végétaux ont été atteints, mais que très peu ont été détruits, tandis qu'il n'en a pas été de même en 1879-1880.

Les végétaux qui ont, en général, le moins bien résisté à l'hiver 1894-1895 ou qui ont été détruits proviennent de la région méditerranéenne, de certaines parties de la Chine, du Népaul, du Chili, de la Nouvelle-Hollande; ceux qui, au contraire, ont le mieux résisté, sont originaires du nord de la Chine, du Japon et de l'Amérique septentrionale.

Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 4 mai 1896.

Sur la cause première de la maladie de la gale de la Pomme de terre (Potato Scab des Américains). Note de M. E. Roze, p. 1012. Les savants qui ont étudié cette maladie, aux États-Unis, ne sont pas d'accord sur les parasites qui la produisent. Le Dr Thaxter l'attribue à une Mucédinée qu'il a désignée sous le nom

d'*Oospora Scabies*; le Dr Bolley à un Bacterium qu'il n'a pas nommé spécifiquement.

M. Roze a pu obtenir la contamination de tubercules de Pomme de terre *Marjolin*, absolument sains au moment de la plantation, par des tubercules galeux appartenant à la variété *Merveille d'Amérique*.

Il a été conduit, après une étude attentive, à attribuer la cause première de cette maladie à un *Micrococcus* qu'il désigne sous le nom de *M. pellucidus*. L'action vitale de ce *Micrococcus* se manifeste de telle façon qu'il semble ne pouvoir se multiplier sur les tubercules qu'exclusivement aux dépens de leur épiderme ou de leur peau dont il mortifie les cellules en servant pour ainsi dire d'introducteur aux autres parasites qui profitent du substratum favorable qu'il leur a préparé.

Revue Horticole. 1er mai 1896.

Un Bananier rustique. — *Musa japonica*. Note de M. J. Sallier fils, p. 202. Figure noire. — Cette espèce, encore rare dans les jardins, a été introduite en Angleterre, il y a quelques années, par MM. James Veitch, sous le nom de *Musa Basjoo*. Elle est originaire de Hakodaté, île Yéso (Japon septentrional), région où le thermomètre descend jusqu'à — 32 degrés l'hiver, mais par contre atteint jusqu'à + 42 degrés pendant l'été, ce qui permet la culture du Riz.

Le port de la plante est plutôt celui du *M. paradisiaca*, avec stipe nu, lisse et droit, que celui du *M. Ensete*; il est drageonnant. Les feuilles semblent plus résistantes que celles du *M. Ensete*, mais sont cependant déchirées par les vents violents.

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette espèce, c'est son degré de rusticité, qui lui permet de résister à nos hivers du centre de la France, aussi bien que certaines plantes vivaces de pleine terre, *Tritoma*, *Gynerium*, etc. Elle redoute l'humidité plus que le froid en hiver.

M. J. Sallier conseille de traiter la *M. japonica* comme les *Tritoma* et les *Gynerium*. Avant l'hiver, couvrir la souche de feuilles sèches et, par prudence, d'un paillasson formant toit, destiné à

éloigner l'eau des pluies. En avril, par un temps sec, découvrir et nettoyer la base des tiges qui seule a été conservée. En été, arrosages et paillis.

2. Publications étrangères

par M. P. Hariot.

The Garden. — Les Orchidées fournissent encore matière à toute une série de notes et d'articles qu'on consultera toujours avec fruit. Le mode de culture, les conditions de végétation, le choix des meilleures espèces ou variétés et leur introduction y sont soigneusement indiqués. Il en est ainsi pour les *Cymbidium* et les *Oncidium*. Dans le premier de ces genres on recommande tout particulièrement les *Cymbidium affine*, de l'Inde; *eburneum* introduit de Chine en 1846; *giganteum*, découvert au Népaul par Wallich en 1837; *Hookerianum*, très voisin du précédent, mais à fleurs plus larges et plus richement colorées, originaire de l'Himalaya; *Lowianum*, introduit de Burmah en 1878, et le *tigrinum* de la même région d'où il a été apporté en 1864.

Dans les *Oncidium* de la section *macranthum*, les meilleures espèces à cultiver sont les suivantes : *Oncidium macranthum*, découvert en 1780 par Mathews, dans la Cordilière de l'Ecuador, importé seulement en 1838 et qui a fleuri pour la première fois en Angleterre en 1868; *chrysodiscum; serratum; superbiens*, le mieux connu de la section après l'*O. macranthum* et *loxense*, un des plus élégants.

Les *Zygopetalum* sont surtout connus par le *Z. Gautieri* qui a fait son apparition en Europe il y a près de trente ans, et le *Mackayi*. A côté de ceux-ci, il en est d'autres qui méritent aussi d'être cultivés, tels que les : *Burkei*, de la Guyane anglaise; *brachypetalum* de la province de Minas Geraes, *maxillare* du Brésil et de Demerara. Le croisement de certaines de ces plantes a donné naissance à des hybrides remarquables : *Zygopetalum*, *Clayi* intermédiaire entre les *Z. maxillare* et *crinitum* qui lui ont donné naissance; *Sedeni*, qui provient de la fécondation du *Z. maxillare* par le *Mackayi*.

Les *Cypripedium* sont peut-être, de toutes les Orchidées, celles

qui ont fourni le plus d'hybrides. Il n'existe que bien peu d'espèces qui ne soient susceptibles de se prêter à leur formation. Le *Cypripedium Sedeni* qui résulte du croisement du *C. longifolium* avec le *C. Schlimi*, a donné naissance à des hybrides secondaires, tels que *Cypripedium Lemoinierianum*, dont l'origine exacte n'est pas certaine mais qui est attribuée au *C. calurum*; *cardinale*, produit du *C. Sedeni* et du *Schlimi albiflorum*, etc. Un des représentants les plus étranges de ce dernier genre est bien le *Cypripedium caudatum*, introduit du Pérou en 1847. Parmi les variations qui lui appartiennent, il faut signaler : les *Cypripedium caudatum roseum*; *Lindeni*, qui paraît n'être que le résultat d'une monstruosité et qu'on a élevé au rang de genre, sous le nom d'*Uropedium*, et *Wallisii*. Cette dernière plante est quelquefois regardée comme une espèce distincte.

Parmi les plus remarquables découvertes faites dans le domaine de la botanique par les voyageurs et les naturalistes russes, il n'en est pas qui puissent lutter avec celle des *Eremurus*. Ces superbes plantes ont tout pour elles : la vigueur, la dimension et l'élégance des fleurs. Elles ont toutes les qualités voulues pour les faire accueillir dans tous les jardins, depuis l'*E. robustus*, le plus anciennement cultivé, dont les épis n'ont pas moins de neuf pieds de hauteur; l'*E. spectabilis*, à fleurs jaune pâle; le *Bungei*, de stature plus humble, jaune foncé; le *himalaicus*, à fleurs blanches sur lesquelles tranche agréablement la nuance jaune des étamines jusqu'à l'*Eremurus Olgæ* aux épis qui ne dépassent guère deux pieds et se couvrent d'une profusion de fleurs lilas ou purpurines.

Les *Eremurus* sont des Liliacées. A une petite famille voisine, celle des Hæmodoracées, appartiennent les *Hæmanthus*, dont le nombre s'est sensiblement accru depuis quelques années et dans la nature, et dans les collections. Une des dernières espèces introduites est le *Hæmanthus Katharinæ*, originaire du cap de Bonne-Espérance. Son feuillage d'un vert-pomme foncé est encore rendu plus ornemental par un réseau de nervures et de veines beaucoup mieux marqué que dans la plupart des autres espèces. Les inflorescences sont larges et colorées en rouge écarlate orangé.

Les jardins d'hiver et les orangeries comptent au nombre des végétaux exotiques les plus capables de les orner, les *Lapageria*. Ce sont de superbes plantes grimpantes qui demandent peu de soin et poussent, là où elles se plaisent — car elles sont capricieuses — avec une vigueur à nulle autre pareille. Leurs longues branches chargées de fleurs forment des grappes du plus gracieux effet. Malgré toute leur valeur, elles ne sont que rarement cultivées en France.

C'est parmi les Clématites non grimpantes qu'il faut placer le *Clematis integrifolia Durandi* dont l'obtention remonte à plus de vingt années. Ce serait un hybride des *Clematis integrifolia* et *lanuginosa*. Les feuilles sont larges, simples et les fleurs d'un beau bleu foncé ! Ce n'est d'ailleurs pas la première espèce dans la production de laquelle entre le *Clematis integrifolia*. Le *Clematis Hendersoni* ne serait qu'un hybride des *Cl. integrifolia* et *Viticella* connu dès 1835 ; avec le *Cl. recta* il aurait donné naissance au *Cl. cœrulea odorata*, auquel la suavité de son parfum a fait donner aussi dans quelques jardins le nom de *Cl. aromatica*. Il est probable également qu'une origine hybride analogue doit se rencontrer aussi dans les *Clematis intermedia rosea* et *diversifolia cœrulea*. Il faut encore recommander parmi les Clématites à tiges dressées, non grimpantes les *Clematis recta* d'Europe, *tubulosa* et *Davidiana* de Chine.

Parmi les plantes destinées à l'ornementation des parterres, les *Rudbeckia* devraient tenir un bon rang. Ce sont de fort jolies Composées à ajouter à tant d'autres plantes de la même famille. On ne connaît guère que le *Rudbeckia laciniata*. D'autres espèces ne le dépareraient en rien en végétant à ses côtés. Ce sont les *R. speciosa*, *hirta*, *columnaris*, *californica*, *maxima* dont les tiges peuvent atteindre presque 3 mètres de haut, et *purpurea*, plus connu sous le nom d'*Echinacea purpurea*. Cette dernière plante est une des plus belles Composées qu'on puisse imaginer.

Les parterres se trouveront bien de la présence de l'*Anemone apennina*, charmante petite espèce d'Italie et de Corse, très voisine par l'ensemble de ses caractères de la Sylvie des bois des environs de Paris, mais à fleurs bleues ; de l'*Helleborus corsicus*, remarquable par ses feuilles coriaces, épineuses sur les

bords, à fleurs d'un blanc verdâtre; du *Physalis Francheti*, plante japonaise voisine de l'Alkekenge de France, mais à enveloppe du fruit d'un jaune orangé brillant, beaucoup plus développée.

Qui connaît maintenant — sinon de souvenir — le *Polygonum sachalinense*, la Sachaline dont on a tant parlé il y a quelques années ? Sans parler de ses propriétés alimentaires, ses qualités ornementales étaient à peu près nulles, il n'en est pas de même d'un de ses congénères, le *Polygonum cuspidatum*, excellente plante, de premier ordre pour la décoration des pelouses et qui se reproduit avec la plus grande facilité et une incroyable abondance.

The Gardeners' Chronicle. — Ce sont encore des Orchidées qui constituent l'appoint des plantes nouvelles ou peu connues : *Bulbophyllum multiflorum* et *orthoglossum*, le premier déjà décrit sous le nom d'*odontostylis : Epidendrum elegantulum*, remarquable hybride issu du croisement de l'*E. Wallisii* avec l'*E. Endresio-Wallisii*, qui se rapproche par l'ensemble de ses caractères et par son port de la seconde espèce, tandis que ses fleurs rappellent la première de ces plantes; *Zygopetalum Perrenoudi*, hybride des *Z. intermedium* et *maxillare Gautieri*, dont les divisions florales sont teintées de vert-olive et le labelle, très développé, coloré en violet brillant; *Odontoglossum Wilckeanum Pitts Variety*, qui se rapproche beaucoup des grandes formes de l'*O. elegans; Masdevallia Shuttryana* hybride des *M. Harryana* et *Shuttleworthii*.

L'hybridation est le grand agent de production des Orchidées, qu'il s'agisse d'hybrides obtenus artificiellement ou de ceux qui, formés naturellement, arrivent dans les importations. La première en date des Orchidées qui se trouvent dans le second cas paraît être le *Lælia irrorata*. En 1859, Reichenbach en soupçonnait la nature hybride et insistait sur ses points de ressemblance avec le *Lælia Schilleriana* et le *Cattleya intermedia;* un peu plus tard le même doute venait à l'esprit du célèbre orchidophile à propos du *Lælia euspatha*. Les remarques faites à ce sujet par Reichenbach ne manquaient pas que d'être suggestives et montraient

les nombreuses et intimes affinités qui unissent les *Lælia* aux *Cattleya*. Peu de temps après, le *Cattleya guatemalensis* était découvert par Skinner et de suite son origine hybride paraissait probable par suite d'un croisement naturel entre les *Cattleya Skinneri* et *Epidendrum aurantiacum* qui croissaient ensemble dans la localité visitée par le collecteur. En 1868, le monde horticole fait connaissance avec d'autres hybrides naturels. Ce sont les *Miltonia festiva*, *Odontoglossum Andersonianum*, le premier hybride connu dans ce beau genre, trouvé dans une importation d'*O. crispum*, *O. mulus*, intermédiaire entre les *O. luteo-purpureum* et *gloriosum* ; plus tard apparaissent les *Odontoglossum Denisoniæ*, *Coradinei* et le *Phalænopsis Veitchiana*, que Reichenbach considérait comme le produit naturel du croisement du *P. rosea* et *Schilleriana*. En 1875, un troisième *Phalænopsis* hybride se rencontre dans des importations de *P. aphrodite* et *Schilleriana*, c'est le *P. leucorrhoda*. Quand au *P. intermedia*, son origine a été démontrée artificiellement.

Puisque nous en sommes à parler de croisement, citons le cas très intéressant des *Rhododendron Numa* et *Eos*. La première de ces plantes est le résultat d'une fécondation opérée entre deux types très différents de *Rhododendron* ; d'un côté, le groupe des hybrides de *R. javanico-jasminiflorum*, de l'autre l'*Azalea indica*. Pour faire du produit obtenu un gain horticole encore plus précieux et plus méritant on l'a croisé avec le *Rhododendron multicolor* variété *Curtisii*. C'est un exemple des plus intéressants de ces hybrides à nature complexe que l'on crée chaque jour comme en se jouant. La deuxième plante de même nature est le *Rhododendron Eos* ; issu des *R. malayanum* et *javanicum*. L'influence du *R. malayanum* qui a fourni son pollen se fait surtout sentir dans la forme et dans la couleur des fleurs et à un moindre degré dans le feuillage.

A citer parmi les plantes intéressantes, le *Dombeya* ou *Astrapæa Wallichii*, superbe Sterculiacée éminemment ornementale avec ses longues ombelles florales axillaires du plus beau rouge, introduit de Madagascar dès 1820 ; *Klugia Notoniana*, curieuse *Gesnériacée* voisine des *Cyrtandra* et des *Streptocarpus*. C'est une fort jolie plante, originaire du Deccan et de Ceylan, annuelle,

avec de larges feuilles, des grappes nombreuses de fleurs du plus beau bleu gentiane, marquées de jaune soufre à la gorge, qui ne sont pas sans rappeler celles des *Utricularia*. La multiplication se fait facilement par boutures.

« Les Lis japonais comme objet de commerce et d'alimentation », tel est le titre d'un article qui ne manque pas d'intérêt. D'après les travaux les plus récents, le Japon ne renferme pas moins de soixante-dix espèces de Lis avec de nombreuses variétés. Les *Aïno*, race indigène confinée au nord, consomment les bulbes du *Lilium Glehni*; on utilise aussi ceux des *L. auratum* et surtout *L. tigrinum* et *concolor*, variété *pulchellum*. L'analyse chimique montre qu'ils contiennent une assez forte proportion de fécule, environ 19 p. 100, ainsi que de l'azote, de la dextrine et du glucose, ce qui en explique la valeur alimentaire. Quant à l'exportation, elle atteint des chiffres considérables. C'est l'Angleterre qui en reçoit le plus; en 1892, elle n'a pas reçu pour moins de 18,000 yens de bulbes, tandis que la France ne compte que pour 281 yens; l'Allemagne et Hong-Kong en reçoivent environ pour 2,000 yens, les Etats-Unis pour 9,000 et l'Australie pour 610.

Sait-on ce que peut rapporter un Sorbier? le *Gardener's Chronicle* signale un Sorbier, dans le département de Saône-et-Loire, qui a fourni en 1888, 18 hectolitres de fruits vendus 405 francs.

Garden and Forest. — Le recueil américain consacre quelques notices à un certain nombre de plantes nouvelles et peu connues. Nous trouvons dans ce cas le *Lippia iodantha*, espèce encore inédite, originaire des environs de Cuarnavaca, au Mexique. C'est une Verbénacée des plus remarquables, formant un buisson atteignant dix pieds de hauteur; ses fleurs, répandues à profusion sur les rameaux, sont jaunes, entourées de bractées colorées en pourpre. Il faut encore citer le *Nolina recurvata*, Liliacée gigantesque appartenant à un genre représenté par une douzaine d'espèces réparties du Texas au Mexique méridional et à la Basse-Californie; le tronc, dilaté à la base en tubercule, est couronné par les feuilles, du centre desquelles sort une inflorescence en panicule large et étalée.

Deux autres arbustes méritent encore d'être signalés : le *Viburnum erosum* et le *Rhododendron mucronulatum*. Cette dernière plante peut à la rigueur être considérée comme une variété du *Rhododendron dauricum;* elle est comme lui originaire du sud de la Sibérie, de la Mandchourie russe et du nord de la Chine. Comme le *R. dauricum*, elle appartient au groupe des espèces à feuilles caduques qui fleurissent avant l'apparition des feuilles.

Quant au *Viburnum erosum*, on le rencontre en quelques points du Japon, à Formose, dans le sud et le centre de la Chine et en Corée. Il appartient à un petit groupe d'espèces Nord-Américaines et asiatiques caractérisées par la présence de petites stipules linéaires. Ses feuilles sont fortement dentées, atténuées aux deux extrémités; les fleurs apparaissent en mai, formant des corymbes lâches et pubescents et sont colorées en blanc verdâtre; le fruit est une baie rouge, l'écorce est de couleur orange ou rouge foncé.

L'Illustration horticole appelle l'attention sur le *Calla Elliottiana*, qui sans être absolument nouveau, n'en est pas moins une plante des plus ornementales avec sa spathe richement colorée en jaune clair lustré. Ce coloris lui est commun avec le *Calla Pentlandi*, mais les feuilles sont maculées comme celles du *C. albo maculata*, comme lui originaire du Natal.

Le même journal recommande encore aux amateurs de plantes délicates à feuillage, le *Sonerila Madame Paul du Toict*, issu de *S. margaritæ* et *orientalis*. La face supérieure des feuilles est vert clair zonée d'argent et parsemée de petits points de même couleur d'où partent des poils minuscules qui lui donnent un aspect duveteux ; la face inférieure est vert de mer pâle, nuancée de rose, avec les nervures teintées de lie de vin.

A signaler encore le *Gazania pygmæa*, à fleurs blanches striées de pourpre en dessous qui alternera dans les bordures avec le jaune doré du *Gazania splendens*.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Caraguata conifera, Ed. André (Broméliacées). *Revue Horticole*, 1er mai 1896, p. 208. Planche coloriée.

Cette belle Broméliacée a été découverte en 1882, à Zamora (Ecuador méridional), par M. Hugo Poortman. M. Ed. André la décrivit dans ses *Bromeliaceæ Andreanæ*, p. 47, d'après des échantillons d'herbier.

Des graines envoyées par M. Poortman, quelques-unes seulement germèrent et donnèrent naissance à des sujets, dont la première floraison eut lieu à Lacroix, en 1892. Un pied fleuri fut présenté le 28 juillet de cette même année, à la Société nationale d'Horticulture de France.

Voici la description du *Caraguata conifera*, que le Dr Mez, dans sa *Monographie des Broméliacées*, enregistra sous le nom de *Guzmania conifera*, cet auteur faisant rentrer le genre *Caraguata* dans le genre *Guzmania*.

« Feuilles radicales lancéolées aiguës, longues de 60 à 80 centimètres, larges de 6 à 8 centimètres au milieu, vert foncé, lisses. Hampe forte, droite, égalant à peu près les feuilles, garnie de feuilles bractéales lancéolées aiguës. Inflorescence en épi simple, conique, très dense, longue ordinairement de 10 à 15 centimètres, large de 8 à 10 centimètres vers la base. Bractées florales très imbriquées, deltoïdes, sillonnées, rouge vermillon vif, jaune d'or au sommet. Calice beaucoup plus court que les bractées, à lobes oblongs aigus, longs de 25 millimètres, lisses. Corolle grande, jaune paille, dépassant légèrement les bractées, longue d'environ 6 centimètres, à lobes obtus, longs de 15 millimètres. Capsule cylindrique, apiculée, longue de 4 centimètres. »

Cette plante doit être cultivée en bonne serre tempérée, avec un peu plus de chaleur lorsqu'elle marque fleur. Un compost de terre de bruyère et de sphagnum haché, dans des pots petits ou moyens, lui convient parfaitement. La floraison a une très longue durée. M. Ed. André cite l'exemple d'une plante qu'il possède, et qui est en excellent état de fraîcheur depuis plus de six mois.

Cypripedium callosum. *Le Jardin*, 5 mai 1896, p. 102, photographie en couleurs.

Cette espèce est originaire de la Cochinchine. C'est une plante très recherchée en raison de sa floribondité et de la facilité de sa culture. Elle a été figurée plusieurs fois, et nous ne reproduirons pas sa description que l'on trouve dans les ouvrages traitant des Orchidées.

Ce qui fait le principal intérêt de la planche du *Jardin*, c'est qu'elle est l'application d'un nouveau procédé pour la photographie en couleurs. Sans être encore la perfection, elle montre cependant que de grands progrès ont été réalisés, et que l'on peut espérer pour l'avenir.

Euphorbia Fournieri Rebut. — *Revue horticole*, 16 mai 1896, p. 226, fig. 84 (figure noire) (Euphorbiacées) (1).

Espèce cactiforme introduite de Madagascar par M. Fournier, de Marseille.

« C'est une plante glabre, à tige ligneuse à la base, haute de 3 à 6 décimètres, cylindrique en bas, grise, s'élargissant en un renflement charnu, pentagonal, vert, à cinq côtes amincies, pourvues d'une crête épaisse, courte, subligneuse, laciniée, rousse; alternant avec ces angles sont des parties méplates, vert foncé, portant les cicatrices arquées des pétioles tombés, entre chacune desquelles est une macule verticale vert clair. Feuilles alternes, insérées horizontalement, longuement pétiolées, à

(1) Cette plante ne serait-elle pas l'*E. lophogona* Lamk? Voir *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, vol. 15, 2e partie, p. 78. (D. B.)

pétiole arrondi, rouge brun, déprimé et vert en dessus; à limbe obovale-oblong, longuement décurrent sur le pétiole; à nervure médiane saillante et arrondie en dessus, un peu enfoncée en dessous, à nervures primaires presque rectangulaires, subégales et parallèles, arrêtées avant le bord et glaucescentes sur le fond, d'un beau vert lustré. Inflorescences axillaires, solitaires ou en glomérules pauciflores, entourées de bractées scarieuses, ovales cucullées, mucronées, enfermant des fascicules de poils glanduleux, lacérés. Fleurs non observées. Capsule oblongue, crustacée, renfermant quelques graines arrondies à surface chagrinée, brun roux. »

L'*Euphorbia Fournieri* doit être cultivé en serre tempérée chaude. On le multiplie facilement à l'aide des graines qu'il produit en abondance.

Palisota Maclaudi Cornu. (Famille des Commélynées.) *Bulletin de la Société botanique de France*, 1896, t. I-II, p. 20.

Espèce nouvelle, adressée au Muséum, en 1894, par le Dr Maclaud, chargé de mission dans les territoires de la Côte d'Ivoire.

Le *P. Maclaudi* est très voisin d'une espèce connue déjà et de la même région, le *P. thyrsiflora* Benth, dont il diffère par ses feuilles plus étroites et bien plus longues, pétiolées assez longuement; les poils des gaines et des pétioles noirs et non fauves; sa tige plus ligneuse; par ses entre-nœuds plus allongés; les bractées des rameaux de l'inflorescence; la tige de l'inflorescence non laineuse; les fleurs pourpres au sommet des pétales et des sépales, tandis que les rameaux de la grappe florale sont d'un blanc pur; la grande étamine à filet aplati et ailé.

Dans les serres du Muséum les tiges atteignent 1m,30 de hauteur; elles sont dressées, rigides. Des entre-nœuds, très longs, partent des feuilles réunies en verticille, de trois en général au niveau du nœud. Elles portent au sommet une ou deux inflorescences en grappe très décomposée formée de petites cimes scorpioïdes recourbées qui portent des fleurs d'un pourpre noir; ces fleurs sont fermées une grande partie de la journée; elles s'ouvrent dans le milieu du jour et présentent alors des corolles

violettes parfaitement étalées. La plupart des fleurs tombent peu après leur épanouissement.

Schœnlandia gabonensis Cornu. (Famille des Pontédériacées.) *Bulletin de la Société botanique de France*, 1896, t. 1-2, p. 21.

Cette plante nouvelle a été adressée au Muséum, en 1887, par M. Pierre, jardinier en chef du Jardin d'essai à Libreville (Gabon). Elle fleurit au mois de mai 1888, dans la serre chaude où elle continue à prospérer.

M. Cornu a cherché les différences et les analogies de cette plante avec les espèces du genre *Monochoria*, genre de la famille des Pontédériacées dont elle se rapproche le plus et il a trouvé des différences assez grandes pour justifier une séparation générique. Il établit pour elle le genre *Schœnlandia* qu'il dédie au monographe de l'ouvrage de MM. Engler et Prantl : *Die natürlichen Pflanzenfamilien*.

La plante est franchement *terrestre*, acaule, à souche formée d'articles renflés en tubercules aplatis et superposés. Les feuilles sont cordiformes aiguës; d'une couleur verte avec des reflets métalliques bleuâtres. Les nervures sont de deux natures en dehors de la nervure médiane très saillante; elles sont alternativement fortes et faibles, équidistantes ou à peu près. Elles sont réunies transversalement par de petites nervures plus ou moins régulières, mais nombreuses. L'inflorescence naît du tubercule; elle n'est pas enveloppée dans une spathe caulinaire. Elle est formée de fleurs solitaires nées sur des rameaux courts à l'aisselle de bractées et portant eux-mêmes souvent une bractée. Toutes ces parties sont colorées en violet pâle.

Le périanthe est formé de parties réellement libres; le tube est nul. Ces parties sont régulières; les trois intérieures plus pâles que les autres. Les étamines sont au nombre de six, toutes égales et à déhiscence apicale, ce qui paraît un caractère unique dans la famille. L'ovaire est à trois loges renfermant deux ovules anatropes. Le style, placé dans une dépression au centre, est relativement grêle et long, terminé par un très court stigmate trifide. Le fruit est une sorte de capsule mince, papyracée, uniloculaire par avortement. l renferme une grosse graine unique

présentant à son sommet une sorte de capuchon cylindrique, spongieux, qui laisse une cicatrice large et brunâtre. L'embryon est *exalbuminé*, caractère spécial dans la famille. Les pédoncules floraux se recourbent vers le bas après la floraison, après la chute du périanthe. Les fruits sont rares dans les cultures.

La plante cultivée dans des pots, comme les plantes terrestres, se développe très bien et fleurit toute l'année; elle sera une acquisition précieuse, car elle constitue un type bien distinct dans la famille des Pontédériacées. Elle fournit d'abondantes fleurs. Elle est ornementale par son feuillage d'une jolie couleur. La culture en est très facile.

Stanhopea × bellaerensis (Hybride horticole). *Revue horticole*, 16 mai 1896, p. 231, planche coloriée.

Cet hybride tire son nom des collections d'Orchidées du Bel-Air, à Olivet, près d'Orléans, où il a été obtenu par M. Georges Mantin. Il est issu du *S. insignis* Frost, croisé par le *S. oculata* Lindl. La fécondation a été faite en juillet 1888, le semis en mai 1889 et la première floraison a été observée en 1894.

M. G. Mantin donne de la plante une longue description que nous ne pouvons reproduire en entier et de laquelle il ressort qu'elle est, dans toutes ses parties, parfaitement intermédiaire entre ses parents. « Elle tient du *S. insignis* par sa couleur générale et par ses taches, et du *S. oculata* par la forme générale du labelle et par les yeux qui se trouvent de chaque côté de la base de l'hypochile, lequel est devenu par l'influence du *S. insignis*, beaucoup plus lourd d'aspect; les ailettes du gynostème sont également intermédiaires entres celles des deux parents. Il n'est pas jusqu'au nombre des fleurs qui n'accuse l'influence égale du porte-graines et du porte-pollen. »

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

Begonia umbraculifera Hooker. — B. umbraculifère — Brésil (Bégoniacées). *Bot. Mag.*, t. 7457.

Tiges allongées, robustes, simples; feuilles supérieures alternes, distiques, largement pétiolées, réniformes ou orbiculaires, peltées, denticulées; stipules de grande dimension, ovales, caduques; cymes florales dichotomes, multiples, à pédoncules allongés, soudés à la base de l'entre-nœud; fleurs polygames monoïques, colorées en rose ; les mâles à deux sépales orbiculaires, à androcée comprimé, formé d'anthères plus larges que les filets ; fleurs femelles à cinq sépales ovales dont deux extérieurs plus grands; ovaire à trois loges, à placentas entiers; trois styles libres et courts; stigmates réniformes, bilobés, papilleux sur toute leur surface; capsule à trois ailes; fleurs hermaphrodites à périanthe, styles et stigmates semblables à ceux des fleurs femelles, à étamines insérées sans ordre à la base et à la surface de l'ovaire formé de deux à cinq loges.

C'est une très remarquable espèce et la seconde seulement dans laquelle les fleurs hermaphrodites aient été observées. L'autre espèce est le *B. frigida*, également brésilien, dans lequel l'ovaire des fleurs femelles est infère et triquètre, tandis que celui des fleurs hermaphrodites est formé de 3 à 4 carpelles supères entourés d'un petit nombre d'étamines hypogynes. C'est du *B. dichotoma*, dans la section *Wageneria*, que le *B. umbraculifera* se rapproche le plus, quoique par l'ensemble de ses caractères sa place soit difficile à marquer.

Bifrenaria tyrianthina Reich. f. — B. à fleurs pourpres. — Brésil (Orchidées-Vandées). *Bot. Mag.*, t. 7461.

Pseudobulbes de grande taille, ovoïdes, trigones, feuilles sessiles, elliptiques oblongues, pédoncule robuste, décurvé, portant de trois à cinq fleurs; bractées en forme de spathes, tubuleuses et brunes; pédicelles épais ; fleurs larges, rouge pourpre, à pétales

et sépales légèrement crispés sur les bords; sépales oblongs-arrondis, le dorsal dressé, les latéraux beaucoup plus grands et plus larges, soudés à leur base avec le pied de la colonne en un long appendice droit et obtus; pétales un peu plus courts que le sépale dorsal, obovales, cunéiformes à la base; làbelle beaucoup plus court que les sépales, à tube en entonnoir, à lobes latéraux arrondis, le terminal plus large, recourbé, hérissé intérieurement de poils blancs, colonne très courte, prolongée en un long pied hérissé; pollinies à pieds libres.

Le *Bifrenaria tyrianthina* a été d'abord décrit et cultivé comme un *Lycaste*. Lindley supposait qu'il ne formait qu'une variété à fleur pourpre du *B. inodora* avec lequel il est étroitement allié, mais les différences signalées entre les deux plantes sont suffisamment accentuées pour le maintenir comme espèce. Il se rapproche également du *B. Harrisoniæ*, dans lequel les pollinies sont presque sessiles et les fleurs d'un brun pâle. On le rencontre quelquefois dans les cultures sous le nom de *B. Dallemagnei*, Hort. Linden.

Hechtia argentea Hort. Beaucarne. — H. argentée. — Mexique. (Broméliacées-Pitcairniées). *Bot. Mag.*, t. 7460.

Plante acaule; feuilles nombreuses, ensiformes, rigides, coriaces, récurvées, formant par leur réunion une rosette serrée, argentées sur les deux faces, insensiblement atténuées de la base au sommet qui est acuminé, pourvues aux bords de grands aiguillons cornés et pâles; pédoncule allongé; feuilles bractéiformes nombreuses, ovales-lancéolées, entières, scarieuses et apprimées; fleurs en glomérules globuleux et sessiles; bractées primaires petites, ovales, scarieuses, les florifères ovales, brunes, scarieuses, aussi longues que les fleurs; sépales ovales aigus; pétales oblongs, obtus, blancs à peine plus longs que le calice; fleurs femelles à ovaire ovoïde, à trois stigmates sessiles, falciformes, à étamines rudimentaires.

Les *Hechtia* se distinguent de toutes les autres Broméliacées par leurs fleurs petites, subunisexuées et blanches. Tous sont originaires du Mexique et du sud des Etats-Unis; l'espèce présente est la plus ornementale avec ses larges rosettes de feuilles

couvertes d'écailles argentées. Elle ne fleurit que rarement.

L'*Hechtia argentea* a été signalé pour la première fois à l'exposition de Bruxelles de 1864, mais il est resté à peu près inconnu jusqu'à ce jour.

Scutellaria formosana Brown. S. de Formose. Chine. (Labiées-Népétées). *Bot. Mag.*, t. 7458.

Petit arbrisseau dressé, à rameaux tétragones, très glabres ou blanchâtres violacés ; feuilles courtement pétiolées, ovales ou ovales-lancéolées, acuminées, très glabres, marquées de dents peu nombreuses et éloignées les unes des autres, atténuées à la base, glanduleuses-ponctuées à la face inférieure et parsemées de quelques poils ; grappe terminale, dressée, sans feuilles, lâche ; fleurs opposées, à bractées petites, plus courtes que les pédicelles ou les égalant à peine ; calice pubérulent, à lobes ovales ; casque peu développé, presque orbiculaire ; tube de la corolle, qui est dressée et glanduleuse-pubescente, pourvu intérieurement, au-dessous du milieu, d'un anneau de poils étoilés, renflé au-dessus du milieu ; limbe d'un beau violet, à lèvre supérieure entière, l'inférieure à lobes latéraux petits, celui du milieu sensiblement orbiculaire ; filets des étamines poilus ; loges des anthères ciliées.

De toutes les espèces asiatiques de Scutellaria, le *Scutellaria javanensis* est celui qui se rapproche le plus de celui-ci. La plante de Java s'en distingue par ses feuilles godronnées, dentées en scie, hispidules, ainsi que les grappes de fleurs qui sont rose-lilas ou écarlates, son calice fructifère beaucoup plus long.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux 1, rue Cassette.

MAI 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	4,2	13,9	762,5	765,5	NO.	Nuageux, averse avec grêle l'après-midi.
2	2,6	10,4	766,5	766,5	NE.	Nuageux, presque clair le soir.
3	4,0	17,5	766,5	767	NE.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, nuageux.
4	5,3	18,1	768	768	NE.	Clair de grand matin, nuageux.
5	4,2	19,0	768	765	NE.	Clair le matin, nuageux.
6	5,5	21,0	765	765,5	ENE.	Nuageux.
7	7,3	23,0	766,5	764,5	NE.	Nuageux.
8	8,4	23,2	763	761	NE.	Nuageux, clair le soir.
9	7,3	23,2	762	762	NE.	Clair.
10	6,6	24,4	762,5	762,5	ENE.	Clair.
11	8,8	26,8	765	766,5	ENE.	Clair.
12	9,8	28,2	767,5	768	NNE.	Clair.
13	9,3	22,6	768,5	767,5	NE.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
14	6,3	28,6	763	765	NNE.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
15	3,2	28,7	764,5	764	N. NNE.	Nuageux.
16	7,4	16,0	765	765,5	N.	Très nuageux.
17	4,9	19,1	766,5	765,5	NE.	Couvert le matin, nuageux, clair le soir.
18	6,1	24,1	766,5	764,5	NE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans la journée.
19	9,3	27,1	764,5	762,5	N.	Nuageux.
20	9,1	20,1	761,5	761,5	O. NO.	Nuageux, un peu de pluie et de grêle l'après-midi.
21	6,7	17,1	763	763	N.	Nuageux.
22	3,5	16,7	762	761	O.	Couvert, légèrement pluvieux et nuageux le soir.
23	9,2	19,3	762	764	O.	Petite pluie dans la nuit et dans la matinée, nuageux.
24	10,1	16,9	765,5	768	NE.	Brumeux et pluvieux le matin, éclaircies l'après-midi.
25	7,5	19,8	769	767,5	ENE. NE.	Nuageux, clair le soir.
26	7,1	22,9	765,5	764	NNE.	Clair, nuageux le soir.
27	10,2	23,5	763	762	NE.	Couvert, pluvieux l'après-midi.
28	12,4	22,4	763	763,5	NE.	Coups de tonnerre de grand matin, nuageux.
29	10,2	22,1	764	762	NE.	Clair, nuageux le soir.
30	10,5	19,3	762,5	764,5	NE.	Clair de grand matin, couvert.
31	9,2	23,5	764,5	762	E.	Clair.

CONGRÈS DE 1897

QUESTIONS A L'ÉTUDE

Arboriculture fruitière.

1. Du choix des espèces et des meilleures variétés fruitières à planter sur les routes. Premiers essais faits en France et résultats obtenus.

Floriculture.

2. Culture des fleurs par les enfants et par les ouvriers.

Physiologie végétale.

3. De l'influence de la sélection :
   1° Dans le bouturage;
   2° Dans le greffage.

Section des Orchidées.

4. Des résultats obtenus par l'hybridation dans les Orchidées.

5. De la dégénérescence de certaines espèces d'Orchidées.

Section des Roses.

6. Etude comparative des différents sujets propres au greffage des Rosiers.

7. De la classification des Rosiers au point de vue botanique.

8. Classement des meilleures variétés de Rosiers dans les sections : Hybrides remontants, Thés, Noisettes, Bourbons, Hybrides de Thés, *Rugosa*, Provins, etc.

Entomologie.

9. Etude des mœurs du ver des Pommes, (*Carpocapsa*) et des moyens de le détruire.

10. Etude des maladies parasitaires qui attaquent les Composées horticoles et des moyens de les combattre.

AVIS DIVERS

Concours de Fuchsias. — Le Conseil d'administration de la Société a décidé, sur la proposition du Comité de floriculture, que des Concours pour les *Fuchsias* auront lieu dans la séance du 10 septembre 1896, en même temps que les Concours de *Dahlias*, de *Glaïeuls* et de *Bégonias* dont le programme a été publié dans le Journal, cahier d'avril, p. 347.

Les concours ouverts pour les *Fuchsias* sont les suivants :

1er Concours : *Nouveautés.* — 2e Concours. — *Le plus beau lot* (*Belle culture*) ne dépassant pas 25 plantes. — 3e Concours : *La plus belle collection de 20 variétés.*

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Roses. — Une exposition spéciale de Roses aura lieu au siège de la Société, 84, rue de Grenelle, les 10, 11 et 12 juillet 1896.

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Un concours spécial pour les **Orchidées** aura lieu en séance le 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

Concours de Dahlias, de Glaïeuls, de Bégonias et de Fuchsias. — (Séance du jeudi 10 septembre 1896). Les personnes qui désirent prendre part à ces concours devront adresser à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le 2 septembre, une demande indiquant la superficie à occuper ainsi que le nombre des carafes pour fleurs coupées dont elles pourraient avoir besoin.

L'installation devra être terminée le jeudi 10 septembre, avant onze heures du matin. La Société mettra à la disposition du Jury le nombre de médailles nécessaires. Le programme de ces divers concours a été publié dans le *Journal*, cahier d'avril, p. 347.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques*. Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

Les primeurs à Roscoff et à Saint-Pol-de-Léon. — M. Le Saout a publié, dans le n° du 1er juin de la *Revue Horticole*, une note intéressante sur les récoltes faites dans cette partie de la Bretagne, surnommé le *pays des primeurs*, et qui ont été, cette année, particulièrement précoces grâce à la douceur de la température hivernale. C'est ainsi que des Pommes de terre ayant atteint la moitié de leur grosseur normale ont pu être récoltées le 18 mars, dans une plate-bande très bien exposée, mais absolument à l'air libre. La récolte des Choux-fleurs a été exceptionnellement bonne et précoce et a dépassé 11 millions de kilogrammes. Les Artichauts ont donné une bonne récolte, en avance de plus de trois mois sur l'année dernière et d'un mois et demi au moins sur les années ordinaires. De nombreux achats ont été faits dès la fin du mois de mars.

Les eaux d'égouts et les champs d'épandage des environs de Paris. — Des 450,000 mètres cubes d'eau polluée débités journellement par les collecteurs d'égouts de la capitale, 150,000 sont épurés par les territoires d'épandage de Gennevilliers et d'Achères et 300,000 sont encore déversés, à Clichy, dans la Seine. Dans le projet d'assainissement de la ville de Paris, des champs d'irrigation doivent être établis pour la totalité des eaux d'égouts et exécutés avant le milieu de l'année 1899. Pour cette date, le cube prévisionnel d'eau employée, à épurer par le sol avant son déversement dans le fleuve, sera annuellement de 160 millions de mètres cubes. A raison d'un volume d'épuration de 40,000 mètres cubes par hectare et par an, c'est une surface d'au moins 4,000 hectares qui deviendra nécessaire pour la purification des eaux d'égout de la capitale.

Pour des raisons d'ordre hypsométrique et géologique, la région très généralement choisie pour l'établissement des champs d'épuration est celle du Nord-Ouest.

Les territoires d'épandage, actuellement en cours d'exécution,

se divisent en quatre groupes : Gennevilliers, presqu'île, pour 800 hectares; Achères, parc agricole et environs, pour 1,300 hectares; Méry-sur-Oise et environs, pour 1,300 hectares, et Triel, presqu'île, pour 600 hectares.

Deux régimes généraux seront appliqués à ces 4,000 hectares d'irrigation épuratrice : celui de la culture directe ou par fermiers, sur environ 1,700 hectares possédés en propre par la ville, et celui de la culture libre, chez les propriétaires privés, qui utilisent l'eau que l'administration leur donne en quantité, temps et durée qu'il leur convient d'accepter, sur 2,300 hectares.

A l'époque présente, une surface d'environ 1,200 hectares de cultures diverses en terrains sablo-siliceux des alluvions anciennes dont sont composés les méandres de la vallée de la Seine, est complètement aménagée pour l'irrigation ordinaire aux eaux d'égout. La presqu'île de Gennevilliers, dans sa partie arrosée, comprend 776 hectares, qui épurent annuellement 33,601,130 mètres cubes d'eaux vannes, soit en moyenne 43,865 mètres cubes par hectare et par an. La production la plus importante y est la Pomme de terre hâtive, suivie de Poireaux ou de Choux, qui occupe le sol durant huit mois de l'année et utilise annuellement 21,120 mètres cubes d'eau d'égout seulement par hectare.

Le Choux en première et unique récolte emploient 23,600 mètres cubes par an et par hectare; les Poireaux, 27,957 mètres cubes; les Artichauts, 42.480; les Asperges, 9,440 seulement; l'Oseille, 37.760; les pépinières 37.660.

La prairie permanente réclame l'énorme volume annuel de près de 170,000 mètres cubes par hectare. La Luzerne suit de près avec un cube d'épuration de 144,389 mètres cubes.

Au parc agricole d'Achères, au droit de la ferme de Fromainville, 400 hectares sont déjà aménagés et reçoivent l'irrigation épuratrice, à raison moyenne du volume légal de 40,000 mètres cubes à l'hectare et par an.

Dans ces deux territoires d'épandage, les eaux d'égout, filtrant en profondeur et latéralement dans les rigoles d'irrigation, ne sont aucunement en contact avec la partie aérienne des récoltes.

Elles ne répandent pas d'odeur dans l'atmosphère. En outre, des drainages très profonds conduisent à la rivière les eaux de la nappe souterraine, après leur épuration à travers la couche filtrante des terrains d'irrigation. Cette purification, que l'on sait être due à la présence dans le sol de ferments nitrificateurs des matières organiques, est si complète que les eaux de drainage des champs d'épuration sont aussi claires que l'eau de roche.

Dans les sols arides où on les conduit, les irrigations portent avec elles la fécondité et la richesse. Il n'est pas rare de leur voir quintupler le produit brut et décupler le produit net de la terre.

D'après cette courte étude des résultats obtenus par l'application partielle du plan projeté, on peut conclure que le programme des travaux d'assainissement de la capitale a l'avantage de satisfaire d'une façon complète aux nécessités de l'hygiène générale, tout en réservant les besoins de l'agriculture. (*Extrait d'une communication de M. Paul Vincey, ingénieur agronome, professeur départemental d'Agriculture de la Seine.*)

Rhododendrons en Angleterre. — En Angleterre, où les fleurs à l'air libre ont un intérêt tout spécial pour les artisans, qui se déplacent volontiers pour faire quelques lieues afin d'admirer les beautés de la nature, il y a ce que l'on appelle : les *Rhododendron Sundays* (Dimanches aux Rhododendrons), ainsi nommés, parce qu'en cette occasion plusieurs des grands seigneurs ouvrent leurs parcs au public qui en jouit mais n'en abuse pas. C'est ainsi que le 30 mai et le 7 juin, le comte de Darnley a permis à des milliers de visiteurs de s'extasier devant sa magnifique collection de ces superbes plantes dont la floraison cette année a été des plus remarquables. Dans le parc de Windsor et les environs, les Rhododendrons sont merveilleux. Dans le cours d'une des promenades les plus attrayantes et les plus agréables qu'il m'ait été donné de faire, j'ai remarqué, dans une propriété privée, à Sunningdale, un sujet isolé de *R. ponticum* mesurant 50 mètres de circonférence et 5 mètres de hauteur. Cette plante, littéralement couverte de jolies fleurs de couleur mauve, formait un objet qu'il est impossible d'oublier. Il y a également,

dans la même propriété, plusieurs kilomètres d'avenues plantées de chaque côté avec des *R. ponticum* et *R. catawbiense*, géants dont l'effet est absolument féerique.

(G. SCHNEIDER.)

La dimension des graines et l'aptitude germinative. — Des expériences conduites sur des Radis, l'an dernier, par M. B. T. Galloway pour élucider l'importance qu'a la grosseur de la graine pour le succès de la germination, ont conduit à l'entière confirmation des résultats déjà acquis. Les graines les plus volumineuses germent plus vite et, dans une plus grande proportion, produisent plus vite des denrées marchandes.

Le tableau qui suit résume les données pour cent graines de chaque catégorie.

VARIÉTÉS	NOMBRE de plants	NOMBRE de radis marchands
Radis nec plus ultra (grosse graine).	94	94
— (petite graine)..	58	54
Radis de Prusse (grosse graine). . .	90	85
— (petite graine) . . .	78	63

Le Commerce des Noisettes à Trébizonde. — Le Bulletin de la Société de Géographie de Lille donne des renseignements intéressants sur l'importance du commerce de ce fruit, auquel on ne s'attendait guère à voir un grand marché presque réservé. Dans tout le district environnant Trébizonde la récolte des Noisettes est considérable : pour la seule année 1891, on peut l'évaluer à 312,000 quintaux turcs, autrement dit, au total énorme de 17,472,000 kilogrammes. On classe les Noisettes, recueillies dans ce pays, en trois qualités distinctes : les *Noisettes* rondes, les oblongues et celles qui sont en forme d'amande : ces dernières sont les plus rares et les plus recherchées.

Le Houx en Angleterre. — Le Houx commun (*Ilex Aquifolium*) a une végétation extraordinaire dans bien des parties de l'Angleterre où il est fréquemment employé avec avantage pour former des haies impénétrables défiant les ravages du temps et tenant à l'écart les visiteurs dangereux. C'est ainsi que

dans la magnifique propriété du duc de Sutherland à Trentham (Comté de Stafford), on peut voir des haies d'une santé luxuriante, mesurant plus de cinq mètres d'épaisseur à leur base sur quatre mètres de hauteur.

Dans la propriété de M. H.-J. de Salis, à Portnall Park, près de Virginia Water (comté de Surrey) où se trouvent également des haies de mêmes dimensions, il existe une avenue de Houx maintenus en forme de cônes tronqués, mesurant près de huit mètres de haut et douze mètres de circonférence à leur base. Ces sujets, d'une végétation vigoureuse et d'une santé exceptionnelle, croissent en compagnie de Rhododendrons géants ; ils ne laissent rien à désirer comme apparence générale et ont un aspect des plus imposants. (G. SCHNEIDER.)

Formalités à remplir pour introduire dans le Caucase des plants d'origine française. — Toute personne résidant au Caucase qui désire importer des plants de France, doit faire parvenir au président de la Commission du phylloxéra, à Tiflis, une demande dans laquelle elle indiquera, le plus exactement possible, le nombre et la nature des plants qu'elle se propose de faire venir, la localité d'origine et le port russe par lequel ils seront importés. Si la commission du phylloxéra accorde l'autorisation, elle donne les instructions nécessaires à la douane.

L'expéditeur peut alors envoyer les plants demandés en les accompagnant d'un certificat signé par le maire de sa commune et visé par le Consulat russe dans la circonscription duquel est compris le département d'origine.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 11 JUIN 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. H. de Vilmorin**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les registres de présence ont reçu les signatures de 13 membres honoraires et de 137 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Après un vote de l'assemblée, M. le Président proclame l'admission de 27 membres titulaires nouveaux. Il annonce que le conseil d'administration a admis, dans la séance de ce jour, 4 Dames patronnesses.

Il exprime de vifs regrets au sujet des pertes que la Société vient d'éprouver par les décès de M. Constant Lesueur, membre honoraire, de M. Marchal, membre honoraire, qui tous les deux faisaient partie de la Société depuis l'année 1861 ; de M. Eléonor Parisot, membre honoraire, sociétaire depuis l'année 1866.

M. le secrétaire général adjoint annonce les démissions de M. Henry, de Marcigny; de M. Imbrizek, de Paris, et de M. H. Gagnet, d'Aubervilliers.

Il apprend à l'assemblée que le conseil d'administration a accueilli favorablement une proposition du comité de floriculture ayant pour but d'ouvrir des concours pour les *Fuchsias*, concurremment avec ceux qui auront lieu dans la séance du 10 septembre 1896 et qui seront consacrés aux Dahlias, Glaïeuls et Bégonias (1).

Il donne lecture de la réponse adressée à M. le Préfet de

---

(1) Le programme des concours ouverts pour les Fuchsias est publié dans ce cahier du *Journal*, voir avis divers, p. 474).

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

police, au nom de la Commission (1) qui a été chargée de donner son avis sur les dangers que peut présenter l'établissement d'une briqueterie dans un centre horticole.

Voici cette réponse :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Vous avez bien voulu nous demander notre avis à propos de l'établissement d'une briqueterie qui désire s'installer dans le voisinage de plantations et de cultures importantes situées sur le territoire de Clamart.

« Nous nous empressons de vous transmettre les observations que nous croyons devoir faire à ce sujet.

« Il est absolument certain que les briqueteries dites « Flamandes » constituent un réel danger pour les cultures environnantes. Le rayonnement intense de la chaleur, qui est considérable dans les établissements de ce genre, agit directement sur les végétaux les plus rapprochés tandis que les fumées et vapeurs formées à une très petite élévation et composées de gaz délétères rasent le sol, jusqu'à des distances qui atteignent souvent sept à huit cents mètres, en brûlant toutes les jeunes pousses qu'elles atteignent.

« Les dangers sont bien moins grands, si les briques sont mises à cuire dans des fours à parois épaisses qui suppriment le rayonnement de la chaleur et dont les fumées sont rejetées au dehors par des cheminées hautes de 25 à 30 mètres, précédées d'un conduit horizontal de suffisante longueur. Il est évident que, dans ce cas, les fumées peuvent se disséminer facilement dans l'atmosphère et perdre la plus grande partie de leurs propriétés malsaines.

« Néanmoins, lorsque la température est lourde, ces fumées, indépendamment de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone peu dangereux, sont chargées de gaz acide sulfureux, d'acide chlorydrique, etc., gaz pour la plupart plus lourds que l'air

(1) Cette commission était composée de MM. Jamin (Ferd.), Croux et Chatenay.

et qui retombent sur le sol, après avoir décrit une parabole plus ou moins longue, et peuvent encore brûler les végétaux qui en ressentent le contact.

« Il faut donc, croyons-nous, prescrire l'installation de cheminées très élevées et la construction de fours vastes et à parois le plus épaisses possible.

« Dans tous les cas, on peut être assuré que des dommages pour les plantations résulteront toujours du voisinage immédiat de ces établissements.

« Il importe donc aussi de n'autoriser l'installation de briqueteries qu'à des distances de plantations ou de culture d'autant plus grandes que les fumées devront, d'après le système employé, s'échapper plus près de terre.

« Veuillez, Monsieur le Préfet, agréer l'assurance de mon profond respect.

« *Le Secrétaire général*,

« ABEL CHATENAY. »

M. le secrétaire général adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

1° Lettre de M. A. Truffaut demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures. Ont été désignés pour faire partie de cette commission : MM. Paillet père, Chatenay, Sallier père, Sallier fils, Savoye, Opoix, Cappe, Nanot, Bergman père, Martinet, Brochard, Deny, Clerc (Léopold), Quénat, Thiébaut aîné.

2° Lettre de M. Étienne Salomon, de Thomery, annonçant la création, sous sa présidence, d'un syndicat ayant pour titre : « Syndicat central des primeuristes français » ayant pour objet la défense des intérêts des producteurs de fruits et de légumes de primeur.

« Notamment :

« 1° D'examiner toutes les mesures et réformes de nature à modifier favorablement la vente des produits des adhérents au

syndicat, sur le marché parisien et sur les marchés étrangers.

« 2° De réclamer des pouvoirs publics la suppression de la concurrence, regrettable à tous égards, qui leur est faite par l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles.

« Cette Ecole, contrairement à toutes les autres, semble être dans la nécessité de produire commercialement, pour assurer son existence. Non seulement ce mode d'opérer constitue une concurrence désastreuse pour les primeuristes grevés de tous frais et qui luttent avec leurs propres ressources; mais aussi nuit à l'enseignement scientifique, expérimental et démonstratif; seules raisons d'être de nos Ecoles nationales en général et de l'Ecole d'Horticulture de Versailles, en particulier. »

B. — Correspondance imprimée :

1° Programme des Concours de l'Exposition d'Horticulture qui se tiendra à Tournai (Belgique) du 20 au 23 septembre 1896;

2° Règlement et programme de l'Exposition qui aura lieu à Neuilly-sur-Seine du 4 au 9 juillet 1896;

3° Circulaire relative à l'Exposition qui se tiendra à Hambourg en 1897.

C. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, nos 24 et 25.

2° *Le Jardin du Crest*. Notes sur les végétaux cultivés en plein air au château du Crest, près Genève, par M. Marc Micheli; 1 vol. grand in-8° de 229 pages, avec un plan et des figures noires dans le texte. Genève, 1896.

3° *Nouvelle méthode de culture intensive des plantes en appartement*, par M. Henri Bloudeau; 1 vol. in-12 de 330 pages. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon. Don de l'éditeur

4° *Sols, terrains et composts utilisés par l'Horticulture*, par M. G. Truffaut; 1 vol. in-18, cartonné toile, de 350 pages. Paris, Octave Doin, éditeur. M. Mussat a été chargé d'examiner ce livre et d'en faire l'objet d'un rapport.

5° *Instructions sur la culture des Chrysanthèmes à la grande fleur*, par M. V. Viviand-Morel, rédacteur en chef du journal *Lyon-Horticole*, deuxième édition; 1 brochure in-18 de 48 pages avec figures noires. Paris, Octave Doin, éditeur.

6° *La Tunisie*, histoire, description, agriculture, industrie, commerce; 4 volumes in-8°. Paris, 1896.

7° *Les vieux arbres de la Normandie*, par M. Henri Gadeau de Kerville; 1 vol. in-8° de 410 pages avec 61 photogravures. Paris, 1895.

8° *Les principales maladies des Citrus en Floride*, par MM. Walter T. Swingle et Herbert J. Webber. Washington, 1896; brochure in-8° de 40 pages et 8 planches.

NOTES, RAPPORTS ET COMPTES RENDUS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° *Listes de Chrysanthèmes* groupés par la section des Chrysanthèmes;

2° *Étude historique sur le Haricot commun* (*Phaseolus vulgaris*), par M. G. Gibault;

3° *Notice nécrologique sur M. Léon Say*, par M. Delessard;

4° *Allocution prononcée sur la tombe de M. Cochet Scipion*, horticulteur à Grisy-Suisnes, le 29 mai 1896, par M. Vitry, vice-président de la Société;

5° *Rapport de la Commission du prix Joubert de l'Hiberderie*, par M. Ferd. Jamin;

6° *Compte rendu des travaux du Comité d'arboriculture fruitière, année* 1895, par M. Alf. Nomblot.

Comptes rendus de l'Exposition d'Horticulture, tenue du 20 au 25 mai, dans le jardin des Tuileries :

Partie florale, par M. D. Bois;

Orchidées, par M. Léon Duval.

Végétaux ligneux de plein air, par M. Maurice de Vilmorin;

Culture maraîchère, par M. Chouvet;

Enseignement horticole et architecture de jardins, par M. C. Marcel;

Industries horticoles, par MM. Anfroy, Pradines et Cochu.

Objets soumis a l'examen des Comités :

Au Comité de floriculture :

1° Par MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, 4 quai de la Mégisserie, Paris : quatre potées d'une nouvelle variété de Capucine nommée *Caméléon*, aux fleurs diversement panachées de jaune et de rouge sur fond brun, présentation pour laquelle le comité propose l'attribution d'une prime de 2° classe ;

Une collection de *Clarkia pulchella*, comprenant les variétés : *double blanc, double rose, double rouge, double carné, double marginé, double violet, integripetala, integripetala limbata, pulcherrima, double nain blanc, double nain rouge sang, double nain violet* (prime de 2e classe) ;

Des *Eucharidium grandiflorum*, avec la variété à fleurs blanches (prime de 3e classe) ;

L'*Œillet cyclope* rouge cuivré, plante trapue à fleurs d'un coloris puissant (prime de 2e classe) ;

Œillet mignardise double, à fond rouge, variété fixée se reproduisant exactement par le semis (prime de 2e classe) ;

Des *Chrysanthèmes des jardins* (*Chrysanthemum coronarium*), double nain blanc et double nain jaune (prime de 3e classe) ;

Des *Chrysanthèmes à carène* (*Chrysanthemum carinatum*), hybrides doubles variés (prime de 3e classe) ;

Des *Pavots d'Islande* (*Papaver croceum*), double blanc, double jaune et double rouge orangé, charmantes plantes qui se reproduisent exactement par le semis (prime de 3e classe) ;

Une collection de *Coquelourdes* (prime de 2e classe) ;

Une collection de *Viscaria*, renfermant, entre autres variétés, le *V. oculata nain bleu*, d'un coloris très particulier (prime de 2e classe) ;

Une collection de *Thlaspi* (*Iberis umbellata* et *amara*) (prime de 2e classe) ;

Une collection de *Mufliers* (*Antirrhinum majus*), variétés naines (prime de 2e classe) ;

Une collection de *Lobelia Erinus*, comprenant de nombreuses variétés différant par le port plus ou moins compact des plantes et par le coloris des fleurs, qui présentent tous les tons compris

entre le bleu pâle et le bleu intense, le blanc, le violet, le pourpre (prime de 1re classe).

Une collection de plantes alpestres et alpines, comprenant les 37 espèces ou variétés dont les noms suivent : *Campanula Portenschlagiana* R. et S., de la Dalmatie ; *C. barbata* L., des Alpes ; *C. thrysoides* L., du Dauphiné ; *Geranium armenum* Boiss., d'Arménie ; *Sempervivum Laggeri* Schnitzp, des Alpes ; *S. arachnoideum* L. ; *S. Lehmanni* Schott., des Alpes ; *S. pseudopiliferum*, des Alpes ; *S. flagelliforme* Fisch., de Sibérie ; *Sedum corsicum* Dub., Corse ; *S. villosum* L., des monts Dore ; *Phyteuma Charmelii* Vill., du Dauphiné ; *Bupleurum longifolium* L., du Puy-de-Dôme ; *Paradisia Liliastrum* Bert., des prairies alpines ; *Heuchera sanguinea* Eng., du Nouveau-Mexique ; *H. sanguineo-americana* M. de Vilmorin (Hybride des *H. sanguinea* et *americana*, obtenu aux Barres (Loiret), en 1893), à fleurs rose carné ; *Doronicum austriacum* Jacq., Mont-Dore ; *Dianthus sylvestris* Wulf., des régions subalpines ; *D. atrorubens* All., Alpes ; *Dracocephalum Ruyschiana* L., du Dauphiné ; *Epilobium collinum* Gmel., de l'Auvergne ; *Silene rupestris* L., du Mont-Dore ; *Bruckenthalia spiculifolia* Rchb., de l'Europe australe ; *Lychnis Flos-jovis* Lamk., des Alpes ; *Alsine striata* Gren., des Hautes-Alpes ; *Lilium monadelphum* Bieb., du Caucase ; *L. Pomponium* L., var. *luteum* Hort. ; *Leontopodium alpinum* Cass. (L'Edelweiss), des Hautes-Alpes ; le *Papaver croceum* Ledeb., avec ses jolies variétés *album* et *fulvum* ; *Erigeron aurantiacus* Regl., du Turkestan ; *Linum campanulatum* L., de la France méridionale ; *Armeria cephalotes* Hook., de l'Afrique septentrionale ; *Orobus niger* L., des régions subalpines. Pour l'ensemble de cet apport, remarquable à tous les points de vue, le comité propose une prime de 1re classe avec félicitations.

2° Par M. Simon aîné, horticulteur, 99, rue de Montrouge, à Malakoff (Seine), deux *Pelargonium zonale* nouveaux, présentés comme particulièrement propres à la garniture des corbeilles. La première variété, nommée *Gloire de Malakoff*, est issue du *P. Gloire de Corbeny* ; c'est une plante assez haute, très ramifiée de la base, à feuilles vert foncé, largement zonées de brun. Les ombelles, très denses, longuement pédonculées, pré-

sentent des fleurs grandes, à pétales arrondis, de couleur saumon vif vers le centre, et veinés de saumon rosé sur fond blanc vers la périphérie. L'onglet des pétales est blanc. La seconde variété, nommée *Émilie Simon*, a été obtenue par le croisement des *P. Jules Chrétien* et *La Fraîcheur*; c'est une plante de végétation moyenne, à feuilles larges, peu zonées, à ombelle forte, dense, portée par un robuste pédoncule. La fleur, très grande, a les deux pétales supérieurs allongés, maculés de blanc à l'onglet; les inférieurs, arrondis, sont de couleur rose tendre. Le comité propose une prime de 2e classe pour cette présentation.

3° Par M. Hermès fils, horticulteur à Charleville (Ardennes) un *Anthurium Scherzerianum* à inflorescence monstrueuse (1), (*Remerciements.*)

Au Comité de culture potagère :

1° Par M. Cottereau, 189, rue de Javel, à Paris, 1 Chou-fleur *Scheidecker*, variété très appréciée des maraîchers parisiens. La plantation a été faite dans les premiers jours de mars, en pleine terre, sous châssis à froid. Une prime de 3e classe est demandée pour cet apport.

2° Par M. Urbain, horticulteur, 42, rue de Sèvres, à Clamart (Seine), 4 Artichauts *blancs de Laon améliorés*, remarquables par leur volume, récoltés sur des plants de l'année dernière et qui se sont développés en plein carré, sans culture spéciale et sans arrosage, malgré la sécheresse. Cette nouvelle variété a été obtenue par une longue et patiente sélection. Le comité propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Urbain.

3° Par M. Chemin, maraîcher à Gentilly (Seine), 6 *Concombres blancs améliorés de Paris*, 5 *Concombres verts anglais*, très beaux

---

(1) Cet *Anthurium* était remarquable par ce fait que le spadice avait donné naissance à des sortes de spathes ou expansions colorées en rouge vif, dont les dimensions étaient d'autant plus grandes qu'elles étaient situées plus près de la base. L'inflorescence présentait, à la base, une large spathe, puis une douzaine d'appendices spathiformes étagés à des hauteurs différentes sur le spadice. Cette monstruosité pouvait être observée sur deux plantes envoyées par M. Hermès.

et 6 Choux-fleurs appartenant à la variété *Gros Salomon*, qui ont atteint un développement superbe malgré la saison peu favorable. Cette présentation est si remarquable que l'on propose d'attribuer une prime de 1re classe avec félicitations à M. Chemin.

4° Par M. Lambert, chef de culture potagère à l'hospice de Bicêtre, une collection de Choux comprenant diverses variétés de *Chou de Milan*, le *C. Joanet hâtif*, les *C. Cœur de bœuf très gros* et *petit*, ces Choux sont si beaux qu'une prime de 1re classe est demandée pour leur présentateur.

5° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, à Paris, une collection considérable de Chicorées et de Scaroles, remarquables par leur ampleur et la perfection des types et pour laquelle il est proposé une prime de 1re classe avec félicitations.

6° Par M. Edouard Lefort, amateur, à Meaux, 10 variétés de Fraises dont il est l'obtenteur : *Belle de Meaux améliorée*, *Souvenir de Bossuet*, *Edouard Lefort*, *Général Raoult*, *Le Czar*, *La Czarine*, plus une variété nouvelle : *Lucie Faure*, et trois autres nouveautés encore innommées. Une prime de 1re classe est demandée pour M. Lefort.

Au Comité d'arboriculture d'ornement :

1° Par MM. Croux et fils, au Val d'Aulnay près Sceaux (Seine), des rameaux fleuris d'*Andromeda pulverulenta*, *Carpenteria californica*, superbe Philadelphée de la Californie rappelant quelque peu le Seringat mais à fleurs beaucoup plus grandes ; *Deutzia Watereri*; *Hedysarum multijugum*, aux élégants épis de fleurs rouges; *Kalmia glauca; Robinia Decaisneana rubra; Ligustrina pekinensis pendula* et *L. japonica*; présentation pour laquelle une prime de 1re classe est proposée.

2° Par M. Maurice de Vilmorin, un rameau de *Rosa Watsoniana* Crépin, espèce qui a été décrite et figurée dans le Journal *Garden and Forest*, en 1890, vol. IV, p. 477, fig. 59. Cet arbrisseau, dit le présentateur, a été importé il y a une dizaine d'années du Japon, son pays d'origine, à Albany (Etat de New-York), d'où il se répandit dans les collections américaines. On l'avait d'abord rattaché au *Rosa multiflora;* mais, M. Crépin qui s'est attaché

spécialement à l'étude des Roses, la classa comme espèce distincte près du *R. anemonæflora*. Quoique très rustique et fleurissant abondamment, elle ne produit pas de graines, ce qui peut faire supposer que c'est une forme anormale depuis longtemps cultivée, ce qui est d'autant plus probable qu'on ne l'a jamais rencontrée à l'état spontané.

Le *Rosa Watsoniana* est une plante à rameaux grêles, demi-couchés ; il est d'un très grand intérêt comme curiosité scientifique, mais n'a qu'une faible valeur au point de vue horticole. Les fleurs, d'un rose pâle, sont réunies en nombre considérable en inflorescences pyramidales ; elles sont très odorantes, mais de dimensions si réduites qu'elles mesurent à peine 1 centimètre et demi de diamètre. La plante est plutôt intéressante par son feuillage constitué par des folioles espacées, longues, très étroites et divergentes. Des remerciements sont adressés à M. Maurice de Vilmorin.

Au Comité des Orchidées :

1° Par M. Ragot, amateur à Villenoy, près de Meaux (Seine-et-Marne).

1 *Cattleya Mossiæ* à fleur de couleur foncée, et 2 *Cattleya Mossiæ*, var. *Reineckiana*, pour lesquels une prime de 1re classe est demandée.

2° Par M. Doin, amateur, à Dourdan (Seine-et-Oise), 1 *Lælia purpurata*, var., *aurorea*, plante d'une grande beauté et dont le comité propose de reconnaître la valeur par l'attribution d'un certificat de mérite de 1re classe; 1 *Cattleya gigas*, var. *Sanderiana*, superbe variété pour laquelle une prime de 1re classe est proposée; les *Cattleya Mossiæ chiriquensis*, *Pescatorea cerina*, *Saccolabium miniatum* et *Ornithocephalus grandiflorus*, qui sont l'objet d'une demande de prime de 1re classe.

3° Par M. Gautier, jardinier chez M. le Dr Fournier, à Neuilly-sur-Seine, 1 *Lælia grandis tenebrosa* (prime de 1re classe).

4° Par M. Piret, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), 1 *Cattleya Mossiæ alba*, var. *M. Treyeran* (certificat de mérite de 1re classe) et 1 *C. Mossiæ alba*, var. *Emiliæ* (prime de 1re classe).

5° Par M. Bert, horticulteur à Bois-Colombes, 1 *Cattleya Mendeli*, portant 16 fleurs et 1 *Cœlogyne pandurata* (prime de 1re classe pour la culture).

6° Par M. Thibault, jardinier chez M. Libreck, à Passy, 1 *Aganisia* (Acacallis) *cyanea* portant 12 fleurs sur 3 hampes (prime de 1re classe avec félicitations pour la culture); 1 *Masdevallia Lindeni*, 1 *M. Harryana*, var., et 1 *M. Harryana*, var. *atrosanguinea*, 1 *Nanodes Medusæ* et 1 *Odontoglossum* (Miltonia) *vexillarium*, var. *amabile* (prime de 2e classe).

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées.

MM. Vilmorin Andrieux et Cie abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. Delessard donne lecture d'une notice nécrologique sur M. Léon Say, que le conseil d'administration de la Société lui a demandé de rédiger et qui sera imprimée dans le prochain cahier de notre *Journal*. L'assemblée écoute, avec un profond recueillement, l'éloge funèbre de notre regretté Président, et c'est en termes émus que M. H. de Vilmorin adresse à M. Delessard les remerciements de la Société.

M. le Président annonce que la commission du prix Joubert de l'Hiberderie a terminé l'examen des ouvrages que lui ont été soumis, et qu'une somme de 1,000 francs a été décernée à M. Pierre Passy, pour un traité sur l'Horticulture générale.

M. le secrétaire général adjoint annonce de nouvelles présentations de sociétaires, et la séance est levée à 4 heures 20 minutes.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 1896

PRÉSIDENCE DE **M. Tisserand,**

Conseiller d'État, Directeur général de l'Agriculture,
Délégué officiel de M. Méline, Président du Conseil des Ministres,
Ministre de l'Agriculture.

La séance est ouverte à 2 heures, en présence d'une nombreuse assemblée, comprenant, en outre des personnes invitées, 170 membres de notre Société.

La salle, ornée avec goût, présente une véritable profusion de richesses florales, grâce aux nombreuses Orchidées apportées pour le concours spécial qui a eu lieu avant la séance (1), grâce aussi à de remarquables présentations de plantes annuelles, de plantes alpines et d'*Iris Kæmpferi*. Ces présentations ont été examinées par les comités, dont les décisions seront communiquées dans la séance du 2 juillet, la Société étant réunie aujourd'hui seulement en vue de la distribution solennelle des récompenses.

M. le Président ouvre la séance et prononce le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Je dois, tout d'abord, vous exprimer des regrets, ceux de M. le Président du Conseil, que la confiance de M. le Président de la République a placé à la tête du gouvernement du pays et de l'Agriculture.

L'honorable M. Méline, qui a déjà donné à l'Agriculture tant de gages de son dévouement, eût été heureux de venir, dans cette enceinte, vous donner un nouveau témoignage du haut intérêt qu'il porte à votre grande Société, applaudir aux succès de vos lauréats et vous remercier tous, au nom du gouvernement de la République, des efforts que vous ne cessez de faire

(1) Le compte rendu de ce Concours sera publié prochainement.

pour les progrès de l'Horticulture et pour lui conserver le rang qu'elle doit occuper dans le monde horticole.

Empêché par d'urgentes affaires, il a voulu qu'un de ses collaborateurs, un de vos vice-présidents honoraires vînt le remplacer ici pour vous dire que, s'il n'était pas à cette place en personne, il était parmi vous de cœur, et que vous pouviez toujours compter sur sa sympathie, sur son zèle et sur tout son concours pour vous aider dans la noble et grande tâche que la Société nationale d'Horticulture de France s'est toujours assignée.

Permettez-moi encore, Mesdames et Messieurs, de mêler à l'éclat et aux joies de cette fête, un souvenir douloureux, en rendant un juste hommage à la mémoire de l'homme illustre qui occupa pendant tant d'années ce fauteuil, et dont la parole était si captivante, et les conseils si utiles et toujours empreints de ce sens élevé que donne la science profonde et une appréciation exacte des besoins de la pratique. Je sais que je vais raviver votre douleur, en vous rappelant le vide profond laissé au milieu de vous, par Léon Say, mais je réponds, j'en suis sûr, à votre cœur, et je sens que vous me saurez gré de ce dernier et solennel hommage rendu à celui qui s'est toujours montré si dévoué et si bienveillant pour tous et si soucieux de la gloire de votre Société.

Maintenant, Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous féliciter de vos succès et des résultats que vous avez obtenus de vos travaux et de vos efforts.

La Société nationale d'Horticulture de France devait réussir avec les hommes ardents pour le progrès qui la fondèrent.

Elle devait croître en force et en grandeur sous l'impulsion de ceux qui la dirigèrent. Elle devait continuer à prospérer de plus en plus avec les hommes que je vois réunis ici et qui, suivant les traditions de travail et d'esprit libéral de leurs pères, tiennent si haut et si ferme le drapeau de l'Horticulture française. Chaque année, elle multiplie ses encouragements, augmente le nombre et l'importance de ses concours, et à voir l'affluence énorme des visiteurs qui viennent admirer ses magnifiques expositions,

d'autre part, à voir l'émulation féconde qu'elle provoque parmi les horticulteurs, on peut juger de l'influence qu'elle a conquise et du rang qu'elle occupe en Europe.

Mais aussi quels résultats admirables, et comme nous sommes loin de l'horticulture, telle que nous l'ont dépeinte les écrivains du commencement de ce siècle, telle que nous l'avons vue nous-mêmes, Mesdames, Messieurs, le goût des fleurs et des belles plantes s'est répandu d'une prodigieuse façon, des jardins se sont créés de tous les côtés, des établissements d'Horticulture ont été ouverts sur tous les points de la France, une grande école a été fondée pour les enfants de nos horticulteurs dans les jardins créés par La Quintinie pour le plaisir du Roi Louis XIV. Les beaux parcs se sont multipliés pour embellir la campagne et les villes; des chercheurs intrépides ont visité toutes les parties du globe pour accroître le nombre et la variété de nos plantes d'ornement ou d'utilité; de nombreuses variétés ont été créées à force de soins et de patience. La matière végétale a été pétrie et a obéi pour ainsi dire à l'intelligence de nos horticulteurs!

Le nombre des établissements horticoles, à Paris, atteignait à peine, en 1870, le chiffre de 340. Actuellement, on les compte par milliers.

La production totale de l'Horticulture française qui était, en 1842, de 157 millions de francs, et, en 1862, de 315 millions, doit approcher aujourd'hui de 600 millions, et occupe une population totale, chefs de maisons, ouvriers et leur famille, de 548,000 personnes.

Le commerce international des produits de l'Horticulture a fait des progrès qui ont suivi cette évolution.

Les exportations de fruits de table ont passé de 20 millions, en 1879, à près de 40 millions, en nombre rond, en 1895.

Celles de légumes verts, salés et confits, qui étaient de 13 millions en 1879, sont presque le double en 1895.

Enfin les plantes d'arbres et d'arbustes et de plantes d'ornement, qui fournissaient 826,000 francs à l'exportation en 1879, ont atteint le chiffre de 2 millions l'an dernier.

Ces résultats remarquables sont en grande partie votre œuvre;

ils sont les indices d'une grande vitalité, d'une grande énergie dans la population horticole.

Nous avons le droit d'en être fiers : c'est aussi un encouragement pour l'avenir et il reste, vous le savez, beaucoup encore à faire, bien des progrès nouveaux à accomplir.

Dans ce siècle de concurrence à outrance, on ne doit jamais s'arrêter! des rivaux menacent sans cesse vos débouchés et cherchent à conquérir une place sur les marchés étrangers où vous régnez en maîtres!... Il vous faut les combattre pour conserver vos positions, en améliorant de plus en plus la qualité de vos produits : car n'oubliez jamais que quand un marché est encombré de marchandises, les produits ordinaires sont seuls délaissés et voient leurs prix avilis, tandis que la qualité est recherchée et obtient de hauts prix !... Soyez toujours en éveil, rendez-vous compte des besoins de l'étranger, de leurs tendances, suivez leurs marchés et leurs expositions. C'est un bonheur pour nous de pouvoir reconnaître que les membres les plus distingués de la Société ont fait de louables efforts sous ce rapport, en se rendant à l'étranger pour étudier la production horticole des contrées les plus rapprochées et les plus lointaines et faire profiter l'Horticulture française du fruit de leurs observations.

Le Gouvernement de la République, notre dévoué et sympathique ministre m'a chargé de vous en donner l'assurance, ne négligera rien pour seconder vos efforts.

Vous savez ce qu'il a déjà fait pour protéger vos produits, il fera plus si c'est nécessaire. Il a multiplié les encouragements à l'Horticulture et s'occupe d'élargir les cadres de l'enseignement horticole. Pour les relations internationales, il ne cesse de travailler à accroître vos débouchés, à aplanir les formalités pour la transmission de vos produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à améliorer les conditions de transport de vos denrées. Il espère pouvoir vous faire bénéficier plus largement de l'institution des colis postaux, etc., etc.

Dans ces conditions l'avenir sera à vous comme le présent vous appartient, si vous persévérez dans la voie féconde où vous vous

êtes engagés : continuez donc à faire œuvre d'initiative, continuez à encourager le progrès par vos expositions, par vos utiles Congrès, par vos publications et par vos exemples et vous aurez encore bien mérité de la Patrie!...

Après ce discours, plusieurs fois interrompu par les chaleureux applaudissements de l'assemblée, M. Bois donne lecture du rapport de la commission des récompenses, et les lauréats viennent tour à tour recevoir des mains du Président ou de celles des membres du bureau, les médailles qui leur ont été accordées.

M. Chatenay fait ensuite connaître quelques récompenses exceptionnelles qui ont été décernées, à différents titres, et proclame les noms des lauréats du prix Joubert de l'Hiberderie et de la médaille du conseil d'administration de la Société.

La remise d'une grande médaille d'or à M. Charles Joly, comme récompense de sa collaboration active et incessante au Journal de la Société, vaut une véritable ovation à notre dévoué vice-président honoraire.

M. Chatenay donne ensuite lecture du préambule du compte rendu de l'Exposition de mai 1896, puis, M. Chouvet, secrétaire général adjoint, procède à l'appel des lauréats de cette exposition.

Pendant la séance, plusieurs morceaux de musique ont été exécutés par un orchestre, sous l'habile direction de M. Ch. Bailly.

La séance a été levée à 4 heures.

NOMINATIONS

Séance du 11 juin 1896.

MM.

1. Beaulincourt (Mme la comtesse de), 157, boulevard Haussmann, à Paris, présentée par MM. Vitry (D.) et Villard (Th.).
2. Bezard (Charles), fabricant de pompes de jardins, 68, rue du Chemin-Vert, à Paris, présenté par MM. Lebœuf, Hébrard (A.) et Bezard.
3. Boudry (Frédéric), juge d'instruction, à Valenciennes (Nord), présenté par MM. Huard et Chatenay (A.).
4. Cachon, fabricant de kiosques et berceaux, 36, boulevard de la République, à la Garenne-de-Colombes (Seine), présenté par MM. Quénat, Hébrard (A.) et Lebœuf (H.).
5. Chapuis (François), inventeur mécanicien, 10, rue de Lourmel, à Paris, présenté par MM. Huard et Lebœuf (P.).
6. Charliat (G.), fleuriste, 38, faubourg Poissonnière, à Paris, présentée par MM. Cappe père et Cappe fils.
7. Conilhergues (Mme Raymond), 9, rue Ganneron, à Paris, présentée par MM. L. Dallé et Chatenay (A.).
8. Decupper (Victor), maison Delvaux, 18, rue Royale, à Paris, présenté par MM. Thiébaut aîné et Thiébaut (Emile).
9. Eylé, constructeur mécanicien, 6, impasse de l'Orillon, à Paris, présenté par MM. Chatenay (A.) et Huard.
10. Filleul Brohy, 36, rue Saint-Didier, à Paris, présenté par MM. Huard et Lebœuf (P.).
11. Flèche, horticulteur, 102, rue Saint-Denis, à Asnières (Seine), présenté par MM. Chouvet (E.) et Savoye.
12. Hennuy (Emile), horticulteur, fruits et primeurs, 13 *bis*, rue Barbès, Grand-Montrouge (Seine), présenté par MM. Chemin (G.) et Detang (E.).
13. Kahn (Jules), directeur du refuge du Plessis-Piquet, au Plessis-Piquet (Seine), présenté par MM. Paillet père et Chatenay (A.).
14. Lapointe, 7, rue Saint-Sébastien, à Paris, présenté par M. Hébrard (A.).
15. Leleu (E.), Directeur du Jardin des Plantes et jardins publics de Rouen, 114, rue d'Elbeuf à Rouen (Seine-Inférieure), présenté par MM. G. Boucher, Chatenay (A.) et Renard.
16. Leuret (André), flenriste, 128, boulevard Haussmann, à Paris, présenté par MM. Lange et Lemaître (A.).
17. Leuret (Charles), fleuriste, 18, boulevard Malesherbes, présenté par MM. Lange et Leuret (Louis).

18. Maire (Xavier), 5, rue d'Argout, à Paris, présenté par MM. P. Lebœuf, Chatenay (Abel) et Bergman (Ernest).
19. Maurel (A.) et fils, Manufacture de caoutchouc, 140, rue de Rivoli, à Paris, présentée par M. Hébrard (A.).
20. Merland (Charles), au château de la Brossardière, près la Roche-sur-Yon (Vendée), présenté par MM. Dupré-Carra et Lebœuf (Paul).
21. Pellorce (Ed.), ingénieur constructeur, 14, rue de l'Industrie, à Courbevoie (Seine), présenté par M. Hébrard (A.).
22. Pessoz, négociant, produits exotiques, 158, rue de Rivoli, à Paris, présenté par MM. Legros (G.) et Schneider.
23. Renaud (Adrien), fabricant de coutellerie et de greffoirs, 14, rue de Constantine, à Lyon (Rhône), présenté par MM. Besnard (F.) et Chatenay (A.).
24. Rousset (J.-B.), manufacturier, Saint-Victor-sur-Loire (Loire), présenté par MM. Hébrard (A.), Willemain et Brochard (E.).
25. Saint (Charles), de la Société Saint frères, manufacturiers, 4, rue du Pont-Neuf, à Paris et 54, rue de la Boétie, à Paris, présenté par MM. Chatenay et Huard.
26. Sève (Gabriel), fabrique et constructions agricoles et horticoles, 127-129, rue Saint-Denis, à Paris, présenté par MM. Peschard et Vallerand.
27. Viala (Pierre), professeur de viticulture à l'Institut national agronomique, directeur de la *Revue de Viticulture*, 5, rue Gay-Lussac, à Paris, présenté par MM. Bornet et Mangin.

Dames patronnesses.

Mmes

1. Hugo de Bethmann (baronne), 31, rue Pauquet, à Paris, présentée par MM. Th. Villard et D. Vitry.
2. Déroulède (A.), 59, avenue Victor-Hugo, à Paris, présentée par MM. Th. Villard et D. Vitry.
3. Lazard (Elie), 155, boulevard Haussmann, à Paris, présentée par MM. Th. Villard et D. Vitry.
4. Christian de Verneuil (comtesse), 248, rue de Rivoli, à Paris, présentée par Mme veuve Bassot et M. Chatenay (A.).

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

DU 25 JUIN 1896.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE JEUDI 4 JUIN 1896 PAR LA COMMISSION DES RÉCOMPENSES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. Ch. Joly.

La séance est ouverte à 1 h. 25 de l'après-midi.

Étaient présents : MM. Joly, Chatenay, Vitry, Eugène Verdier, Mussat et Bois, membres de la Commission; M. le Dr Bornet, Président du Comité scientifique; M. Niolet, Président du Comité de culture potagère; M. Coulombier, Président du Comité d'arboriculture fruitière; M. Tavernier, vice-président du Comité de floriculture; M. Touret, Président du Comité de l'art des jardins; M. Hanoteau, Président du Comité des industries horticoles.

Conformément au règlement, les fonctions de secrétaire ont été remplies par M. D. Bois, secrétaire-rédacteur de la Société.

Les demandes de récompenses, que la Commission avait à examiner, se répartissaient dans les quatre catégories suivantes : 1° longs et bons services; 2° publications horticoles; 3° belles cultures et beaux produits; 4° matériel horticole.

Les résolutions suivantes ont été prises :

1° Récompenses accordées pour longs et bons services :

M. Lecœur (Félix-Benoît), membre de la Société, né le 10 juin 1827, est jardinier du pensionnat des Dames de Sainte-Clotilde, rue de Reuilly, 101, à Paris, depuis le 17 juillet 1845. Mme la supérieure du pensionnat, sœur Saint-Louis de Gonzague, lui a délivré une attestation dans laquelle elle dit être heureuse de témoigner que, pendant cinquante et un ans, il s'est conduit de façon à mériter toute l'estime des supérieures de la maison, par l'honorabilité de sa conduite. Comme horticulteur, M. Lecœur s'est toujours montré très habile, on ne peut plus soigneux et absolument désintéressé dans la manière dont il s'est acquitté

du travail confié à ses soins. La Commission des récompenses est heureuse de décerner une médaille d'or à ce digne serviteur.

M. Arlet (Oscar), membre de la Société, est chef jardinier chez M. Chandon de Briailles, depuis le 14 mars 1859. Il y a cinq ans, la Société nationale d'Horticulture de France lui décerna une médaille d'argent pour ses trente-deux années de services. Une récompense plus élevée est demandée pour M. Arlet. Dans un certificat qui accompagne la demande, M. Chandon de Briailles atteste que le candidat est entré au service de M. le comte Paul Chandon de Briailles, son père, et que depuis le mois de juin 1895, il est passé à son service dans les mêmes conditions de chef jardinier. « Il n'a, dit-il, comme toujours, qu'à se louer des services de M. Arlet et à reconnaître l'intérêt qu'il apporte constamment au développement de l'Horticulture. » Une médaille de vermeil est accordée à M. Oscar Arlet.

M. Arnoult (Bazile), membre de la Société, né le 14 juin 1833, est au service de Mme Truelle, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), en qualité de maître-jardinier, depuis le 1er octobre 1868.

Mme Truelle certifie que, pendant ces vingt-sept années, elle n'a eu qu'à se louer de son travail comme de son caractère. « M. Arnoult, dit-elle, entend très bien la tenue du jardin et parfaitement la culture des fleurs. » Elle est heureuse de rendre un hommage mérité à ses longs services et à son dévouement. La Commission des récompenses décerne une grande médaille d'argent à M. Bazile Arnoult.

M. Berthereau (Joseph), né le 26 décembre 1846, est entré au service de Mme West, propriétaire à Palaiseau (Seine-et-Oise), en qualité de jardinier, le 1er août 1870. Mme West, qui fait partie de notre Société, atteste que, depuis cette époque, elle a toujours été extrêmement satisfaite des services de M. Berthereau, interrompus pendant la guerre et repris en mars 1871. Pendant ces vingt-cinq années, il a considérablement amélioré les produits de son jardin, qui ont été l'objet de récompenses à deux expositions de la Société nationale d'Horticulture et à l'Exposi-

tion universelle de 1889. Mme West espère que M. Berthereau obtiendra la récompense qu'il mérite de toutes façons, car, dit-elle, c'est un homme aussi honnête et consciencieux qu'habile en son métier de jardinier. Une médaille d'argent est accordée à M. Joseph Berthereau.

M. Francin (Nicolas-Joseph), membre de la Société, est entré au service de Sa Majesté le roi Don Francisco d'Asis, au château d'Épinay (Seine), le 1er septembre 1872, en qualité de maître-jardinier. Dans un certificat, M. José Polomino, grand maître de la maison de Sa Majesté, dit que, depuis cette époque, M. Francin a donné toute satisfaction et que, par sa conduite irréprochable, son excellent travail et son dévouement, il est digne de la plus grande estime et considération. La Commission des récompenses reconnaît les mérites de M. Francin en lui décernant une médaille d'argent.

2° Récompenses accordées pour des publications horticoles :

M. Opoix, jardinier-en-chef au palais du Luxembourg, a publié un petit livre intitulé « La Culture du Poirier », qui a été examiner par M. Chevallier. Dans son rapport (voir *Journal,* janvier 1896, p. 64), notre honorable collègue dit que « le petit traité de M. Opoix est un très bon guide pour les commençants, pour les amateurs et pour les garçons jardiniers qui y puiseront tous les bons principes de culture et de taille du Poirier. » Dans sa séance du 20 décembre 1895, le Comité d'arboriculture fruitière, après avoir lu et approuvé le rapport de M. Chevallier, en a voté le renvoi à la Commission des récompenses qui décerne une médaille d'argent à M. Opoix.

M. Duval (Léon) est l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre « Les Broméliacées », que M. Opoix a été chargé d'examiner. Dans son rapport (voir *Journal*, mars 1896, p. 289), le jardinier-en-chef du palais du Luxembourg passe en revue les différents chapitres du livre pour la rédaction desquels il ne trouve à adresser que des éloges. « En résumé, dit-il, l'ouvrage sur les Broméliacées, présenté à la Société nationale d'horticulture, mérite

d'être apprécié par elle. » Une médaille d'argent est accordée à M. Léon Duval.

3° RÉCOMPENSES ACCORDÉES POUR BELLES CULTURES ET BEAUX PRODUITS :

M. Sallier (Jean), jardinier-en-chef au château du Vâl, propriété de M. le comte de Reinach-Cenac a demandé la nomination d'une commission qui s'est réunie le 5 septembre 1895, au Val, près Saint-Germain-en-Laye, pour visiter ses cultures.

Dans un rapport, rédigé par M. Georges Truffaut (voir *Journal* février 1896, p. 177), la commission donne une description et le plan de la propriété qui, avec ses dépendances, occupe près de 25 hectares et qui était autrefois enclavée dans les domaines de la couronne de France. C'est sous Henri IV que l'on commença à connaître le Val; c'était à cette époque un petit pavillon couvert de tuiles qui servait d'abri pour les chasseurs égarés. Louis XIV aimait beaucoup ce site et remplaça le pavillon par un coquet château dont les plans furent dressés par Mansart.

On peut citer, parmi les propriétaires qui ont eu la jouissance de ce beau domaine, le maréchal de Bauveau, puis la princesse de Poix. Mais le Val fut surtout modifié par Mme Fould qui, vers 1857 commença à restaurer le château et à changer le plan primitif et le style du parc. Elle embellit beaucoup les jardins, et, grand amateur de plantes, leur consacra un palais digne d'elles : le jardin d'hiver du Val est, en effet, une des plus belles construction métalliques de serres de l'Europe, et il renferme un grand nombre de plantes rares et précieuses.

Ces améliorations ont été, en grande partie, dues à l'initiative et à l'intelligence du dévoué jardinier de Mme Fould, M. Sallier, qui consacra, on peut le dire, sa vie à régler et à embellir ce domaine, puisque depuis plus de trente-cinq ans, il n'a cessé de s'en préoccuper.

La Société est heureuse de décerner une médaille d'or à M. Jean Sallier, qui personnifie le bon cultivateur aimant les plantes pour elles-mêmes, et le plus intelligemment dévoué des jardiniers.

M. L. Le Breton, père, membre de la Société, archiviste paysagiste à Orléans, a demandé à notre Société de désigner une commission pour examiner et donner son appréciation sur les travaux de deux parcs qu'il a exécutés dans la région bordelaise.

La Commission, par l'organe de M. Deny, rapporteur (voir *Journal*, mars 1896, p. 278), déclare que les deux parcs qu'elle a eu le plaisir de visiter sont d'une grandeur de conception remarquable.

L'un deux, le parc de Dulamon, près Blanquefort, arrondissement de Bordeaux, a une superficie de 80 hectares environ ; l'autre, le parc de Bourran, situé près de Mérignac, non loin du précédent, doit être placé au premier rang parmi les plus belles propriétés de la région bordelaise.

Dans les deux cas, M. Le Breton a su tirer le meilleur parti des circonstances naturelles pour obtenir des effets paysagers charmants, et cela, dans des conditions économiques qui font honneur à son talent d'architecte.

« M. Le Breton, dit le rapport, est l'un des doyens de nos paysagistes actuels ; il exerce, depuis plus de cinquante ans, son art, avec une autorité indiscutable. Ses œuvres, très nombreuses en France, sont toutes empreintes d'un véritable goût artistique. »

La Commission des récompenses lui décerne une médaille d'or.

M. Régnier (Alexandre), horticulteur, 44, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), est bien connu, non seulement comme habile cultivateur, mais encore pour les introductions d'Orchidées qu'il a faites à la suite de deux voyages en Cochinchine et dans l'Archipel malais. M. Duval (Léon), au nom d'une commission nommée à l'effet de visiter l'établissement de notre collègue et tout spécialement les *Phalænopsis* récoltés par lui, a déposé, dans la séance du 28 mai, un rapport des plus élogieux sur la beauté des plantes et leur belle culture. La commission, y est-il dit, est heureuse de signaler les mérites réels d'un homme courageux, ayant payé de sa personne pour entreprendre de longs voyages en vue de rapporter en Europe, à ses risques et périls, de merveilleuses plantes, parmi lesquelles un

bon nombre d'espèces et de variétés nouvelles pour l'Horticulture.

Reconnaissant la justesse de ces éloges, la Commission des récompenses n'hésite pas à accorder une grande médaille de vermeil à M. Régnier, ardent collecteur d'Orchidées.

M. Maluchine, directeur de l'hôtel du Bazar slave, à Moscou, a adressé à notre Société, en septembre 1893, une collection de Pommes russes qui fut étudiée par une commission spéciale, désignée à cet effet, et qui valut une grande médaille de vermeil à l'envoyeur (voir *Journal*, 1894, p. 46 et 352).

M. Maluchine a fait, en 1895, un second envoi qui a vivement intéressé notre Comité d'arboriculture fruitière. On lui vote un rappel de la grande médaille de vermeil accordée l'année précédente.

M. Jobert (Maxime), horticulteur à Châtenay (Seine), s'est fait une spécialité dans la culture des Cyclamens. Une commission composée de huit membres a été chargée de visiter son établissement et de donner son appréciation.

Dans un rapport rédigé par M. Welker fils et inséré dans le *Journal* (janvier, 1896, p. 57), il est dit qu'au moment de la visite de la commission, M. Jobert ne cultivait pas moins de 15 à 18,000 pots de Cyclamens, répartis dans huit serres différentes et environ cent châssis, et que les plantes dénotaient une culture parfaite et bien comprise. Une race, que l'on pourrait désigner sous le nom de *race Maxime Jobert* a été créée par sélection et renferme des plantes bien supérieures aux Cyclamens du commerce par leur vigueur et l'ampleur de leur feuillage argenté rappelant quelque peu celui du *Begonia Rex*. La Commission, dit encore le rapport, a été unanime à reconnaître que M. Jobert a porté la culture des Cyclamens au plus haut degré de perfection. Une médaille de vermeil est décernée à cet habile horticulteur.

M. Lionnet, jardinier-en-chef au château de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), qui s'est fait une réputation dans la culture des Chrysanthèmes, a soumis à l'examen d'une commission nommée par notre Société, les plantes confiées à ses soins.

Dans le rapport rédigé par M. Nonin, président de la section des Chrysanthèmes (voir *Journal*, mars 1896, p. 323), il est dit que la Commission a admiré environ deux cents Chrysanthèmes qui garnissaient une serre à deux versants. Ces plantes, cultivées en touffes basses, avaient le feuillage bien vert, indice de la bonne santé des sujets, et cachant le bord des pots « en somme, culture irréprochable ».

Quelques plantes avaient été cultivées dans le but d'obtenir de grosses fleurs, avec cinq ou six branches portant des capitules de 20 à 27 centimètres de diamètre. Mais ce qui a surtout attiré l'attention de la Commission, ce sont les variétés suivantes, cultivées ou forts spécimens : *Madame Carnot*, avec 40 fleurs de plus de 20 centimètres de diamètre ; *Étoile de Lyon*, avec près de 60 fleurs ; *Florence Davis* et *William H. Lincoln*, avec chacune 100 fleurs et enfin *William Tricker* avec plus de 150 fleurs.

« Ces plantes, dit le rapporteur, dénotent une culture raisonnée et prouvent que M. Lionnet tient à conserver sa juste renommée de cultivateur émérite ». Une médaille de vermeil est accordée à M. Lionnet.

M. Parrain, membre de la Société, jardinier-en-chef chez Mme Gripon, à Limours (Seine-et-Oise) a demandé la nomination d'une commission pour visiter les cultures dont il a la direction et notamment une série de *Coleus* de semis. Le 16 août 1895, cette commission se rendit au lieu indiqué, et M. Lionnet rédigea, en son nom, un rapport (voir *Journal*, janvier 1896, p. 69) établissant qu'une dizaine de variétés de *Coleus* furent remarquées comme étant très intéressantes au point de vue du coloris. La Commission remarqua en outre de très beaux Glaïeuls et, après une visite au potager, qui était très bien tenu, revint près du château pour examiner les massifs, ornés avec goût. Une médaille d'argent est décernée à M. Parrain.

4° Récompenses accordées pour matériel horticole :

M. Perrier fils, 164 *bis*, rue Michel-Bizot, Paris, a établi, dans la propriété de M. le baron Bethmann, à Boissy-Saint-Léger, une

serre qui a été soumise à l'examen d'une commission dont M. Vacherot a été nommé rapporteur. Le rapport (voir *Journal*, mars 1896, p. 293), signale les modifications apportées à la disposition habituelle des serres en faisant ressortir un certain nombre de perfectionnements. La Commission des récompenses accorde une médaille d'argent à M. Perrier fils.

M. Aubry, coutelier, a présenté, dans la séance du 26 septembre 1894, au Comité des industries, un sécateur perfectionné fabriqué par lui. Il ressort du rapport publié par M. Dormois au nom de la Commission chargée de juger ce sécateur (voir *Journal*, mars 1896, p. 295), que l'objet principal du perfectionnement consiste en une plaque d'arrêt, formant ressort sous l'écrou de serrage, et dont le but est d'empêcher ce dernier de se déserrer pendant le fonctionnement de l'outil. Une médaille d'argent est accordée à M. Aubry.

Les attributions de récompenses indiquées ci-dessus ont été approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 juin.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES A DIFFÉRENTS TITRES, PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ET PAR LA COMMISSION DU PRIX JOUBERT DE L'HIBERDERIE.

Sur la proposition de la Commission de rédaction et afin de récompenser la collaboration active et incessante au Journal de la Société, de M. Charles Joly, vice-président honoraire, le Conseil d'administration a voté en sa faveur l'attribution d'une grande médaille d'or.

Le concours ouvert tous les ans, en vue du prix Joubert de l'Hiberderie, avait donné lieu dans le courant de l'année 1895 à plusieurs présentations d'ouvrages. La Commission spéciale, chargée d'examiner ces travaux, a décidé d'accorder à M. Passy, arboriculteur au Désert de Retz, près Saint-Germain en-Laye, un prix de 1,000 francs, pour son intéressant traité sur l'Horticulture générale.

Des remerciements ont été votés à M. de Noter, 46, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.

Enfin, la médaille d'or, dont le Conseil d'administration dispose, chaque année, en faveur de l'obtenteur ou l'introducteur le plus méritant de plantes nouvelles, a été décernée, sur la proposition du Comité de floriculture, à M. Léon Duval, horticulteur à Versailles, qui a été l'objet d'un rapport très élogieux du Comité.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES A LA SUITE DE CONCOURS DIVERS

CONCOURS D'ORCHIDÉES

DU 27 FÉVRIER 1896.

Médaille de Vermeil.

M. Ragot, à Villenoy, près Meaux (Seine-et-Marne).

Médaille d'Argent.

M. Duval et fils, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles.

Médailles de Bronze.

M. Gluck, villa Beauséjour, à Louveciennes (Seine-et-Oise).
M. Faroult, 82, rue de Paris, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
M. Opoix, 64, boulevard Saint Michel, à Paris.

CONCOURS D'ORCHIDÉES

DU 23 AVRIL 1896.

Médaille de Vermeil.

M. Étienne Bert, 68, rue Victor-Hugo, à Colombes (Seine).

CONGRÈS HORTICOLE

DES 26 ET 27 MAI 1896

4e QUESTION

« De l'influence de la sélection dans le bouturage. »

Des remerciements ont été adressés à :
M. MÉNÉTROT.

5e QUESTION

« Histoire et culture des *Cattleya* et *Lælia* ».

Grande Médaille d'Argent.

M. GUILLOCHON, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise).

7e QUESTION

« Du choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes. »

Grandes Médailles de Vermeil.

M. CHARGUERAUD, 49, route de Saint Mandé, à Charenton (Seine).
M. VAN HULLE, à Gand (Belgique).

Grande Médaille d'Argent.

M. LARGE, à Albigny-sur-Saône (Rhône).

Médaille d'Argent.

M. LOZET, 14, rue Bertrand, à Paris.

PRÉAMBULE DE LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DE L'EXPOSITION DE MAI 1896,

par **M. Abel Chatenay**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

MESDAMES, MESSIEURS.

Les efforts considérables nécessités par l'Exposition Internationale de 1895, laquelle, vous avez tous pu le constater, a fait ajouter une victoire de plus à la liste, déjà bien longue, inscrite au Livre d'or de notre Société, pouvaient nous faire craindre, avec quelque apparence de raison, de voir nos exposants habituels, prendre cette année, un repos légitimement gagné.

Il ne paraît pas, en effet, ni normal ni possible de suivre, sans arrêts, la grande voie du progrès, hérissée de difficultés sans nombre, dans laquelle on ne peut se maintenir que grâce à un labeur incessant et à des prodiges de travail et de persévérance, sans cesse renouvelés. Et pourtant, vous en avez été témoins, jamais la valeur des produits exposés n'a été aussi marquée, et si la caractéristique d'une fête de ce genre pouvait être formulée par une simple phrase, on pourrait résumer ainsi les appréciations des connaisseurs sur l'Exposition dernière : absence complète de médiocrités.

C'est là une constatation des plus satisfaisantes pour l'Horticulture parisienne, qui tient à honneur de maintenir intacte la réputation qu'elle s'est si légitimement acquise par son expérience et son travail.

Si nous voulions examiner en détail les apports nombreux soumis à l'examen du Jury, et citer les choses remarquables qu'il nous a été donné d'admirer, nous serions certes aussi embarrassé que celui-ci a dû l'être, lorsqu'il s'est agi de classer par ordre de mérite les riches collections et les groupes magnifiques de plantes fleuries ou remarquables par leur feuillage, disséminés dans les vastes tentes du jardin des Tuileries, ainsi que dans les parterres qui les entouraient.

Un des caractères bien accusés de notre race, c'est d'exalter outre mesure les travaux, les progrès accomplis à l'étranger,

alors que nous n'apprécions jamais à son vrai mérite tout ce qui se fait chez nous.

Il semble que nous prenions plaisir à considérer, avec un verre grossissant, nos petites imperfections, inhérentes hélas ! à tout ce qui existe sur la machine terrestre.

L'Horticulture française n'a pas échappé à ce travers, et nous entendons, tous les jours, vanter autour de nous les expositions qui ont lieu chaque année, au delà de la frontière, et nous les donner comme exemples.

N'avons-nous donc jamais eu l'occasion de comparer ou bien ne possédons-nous pas la science d'apprécier les choses à leur juste valeur?

Nous pouvons, il me semble affirmer, sans être taxés d'exagération ni de complaisance vis-à-vis de nous-mêmes, que nous sommes les maîtres dans la culture d'un bon nombre de végétaux et que nous savons les présenter aussi bien que qui que ce soit.

Beaucoup d'entre vous ont souvent pu visiter les floralies étrangères ; où donc ont-ils rencontré ces magnifiques collections de plantes annuelles, au port si varié et à la culture si parfaite, ces Rhododendrons et Azalées de pleine terre en exemplaires uniques ?

Existe-t-il quelque part une culture de Rosiers semblable à celle que nous admirons tous les ans avec tant de plaisir?

Et les Gloxinias, les Caladium, les Pélargoniums, les Bégonias, n'ont-ils pas trouvé, chez nous, des maîtres incontestés qui ont su les cultiver, les améliorer, sans craindre de rivaux?

Les Conifères, les arbustes à feuillage persistant, sont toujours représentés dans nos expositions par des exemplaires d'une perfection absolument inconnue ailleurs que dans notre pays, et les Orchidées ainsi que les plantes rares, que contiennent les serres de nos horticulteurs réputés et de nos amateurs, peuvent rivaliser sans crainte avec les collections bien connues dont nous entendons si souvent célébrer les mérites.

Je pourrais, sans grandes difficultés, allonger cette énumération ; mais je me contenterai d'ajouter que, sous le rapport de l'organisation matérielle, et au point de vue du goût qui préside

généralement à l'agencement de toutes les merveilles que nous venons récompenser aujourd'hui, nous ne craignons personne.

Une innovation heureuse avait pris place parmi les concours auxquels notre dernière exposition printannière donnait lieu. Les amateurs et les fleuristes avaient été conviés à participer à une exposition spéciale de bouquets ou gerbes à la main. A côté des fleuristes de profession, une quantité considérable de dames et de jeunes filles, appartenant au meilleur monde, avaient répondu à notre appel et présentaient, malgré l'espace de temps très limité qui leur était accordé, des œuvres où le bon goût de la composition le disputait à la légèreté d'exécution.

Plus de trente récompenses étaient attribuées à ce concours nouveau, qui pourra, dans l'avenir, alors que la préparation en aura été moins précipitée, réunir de nombreux éléments d'attraction et décider bon nombre d'amateurs à se mêler plus étroitement à nos luttes pacifiques.

Un autre fait saillant, que nous pouvons encore citer, c'est l'extension considérable que continue de prendre, dans nos expositions, la partie industrielle. Le matériel horticole, rassemblé sous les quinconces des Tuileries, offrait aux visiteurs un vaste champ d'études, aussi intéressant par la variété des objets exposés que par le perfectionnement auquel sont arrivés, dans leurs limites d'actions réciproques, la plupart de nos collègues de l'Industrie.

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur les mérites ou les particularités de notre dernière exposition printanière. Vous avez tous pu admirer les magnifiques échantillons qui s'y trouvaient réunis, et avec vous plus de cent mille visiteurs ont consacré, une fois de plus, la faveur qui s'attache à nos exhibitions annuelles.

M. le Président de la République, accompagné de sa famille, et M. le Ministre de l'Agriculture ont également tenu à affirmer, en cette occasion, la sollicitude dont ils ont fait si souvent preuve envers notre Société, et le respect ainsi que la considération avec lesquels ils ont été reçus parmi nous, doivent nous faire espérer qu'ils ont emporté de leur visite le meilleur souvenir.

La présence, dans cette salle, du sympathique Directeur de l'Agriculture, M. Tisserand, délégué par M. le Ministre de l'Agriculture pour présider la solennité d'aujourd'hui, nous est un sûr garant de l'intérêt que prennent les pouvoirs publics à nos travaux, et je suis assuré d'être votre interprète à tous, en adressant à notre Président nos remerciements les plus chaleureux pour le grand honneur, en même temps que pour le plaisir, que nous cause en cette circonstance sa venue au milieu de nous.

DÉCISIONS DU JURY

JURY SPÉCIAL pour l'attribution des Prix d'honneur.

Tous les Présidents de Section réunis, après avoir entendu les propositions de chacun d'eux, attribuent :

GRAND PRIX D'HONNEUR

Objet d'art donné par M. le Président de la République.

A MM. Lévêque et fils, 69, rue du Liégat, à Ivry (Seine), pour Rosiers.

Prix d'Honneur. Objet d'Art donné par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — MM. Croux et fils, vallée d'Aulnay, par Chatenay (Seine), pour Rhododendrons et Arbustes.

Prix de M. le Ministre de l'Agriculture. — MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, pour Plantes annuelles.

Prix du Conseil général. — MM. Vallerand frères, 28, avenue Faidherbe, à Bois-Colombes (Seine), pour Gloxinias.

Prix de la Ville de Paris. — Société des Jardiniers-Horticulteurs du département de la Seine, pour Légumes.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Prix des Dames Patronnesses. — M. Pache, de la maison Naturelle et Cie, 4, rue des Jardins, à Cannes, pour Bouquets et Garnitures.

Prix de MM. de Vilmorin. — M. Moser, 1, rue Saint-Simphorien à Versailles (Seine-et-Oise), pour Rhododendrons et Azalées.

Prix de M. Lecocq-Dumesnil. — MM. Duval et fils, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise), pour Plantes de serres.

Prix de M. Robert Lebaudy. — Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, 32, avenue de Châtillon, Paris, pour Plantes à feuillage.

Prix du maréchal Vaillant. — MM. Dallemagne et Cie, 2, rue du Bel-Air, à Rambouillet (Seine-et-Oise), pour Orchidées.

Prix du docteur Andry. — MM. Chantrier frères, à Mortefontaine, par Plailly (Oise), pour Plantes de serres et Crotons.

Prix Joubert de l'Hyberderie. — M. Dreux, ingénieur, à Presles (Seine-et-Oise), pour Grilles et Pompes.

Le Jury adresse ses plus vives félicitations à M. Opoix, jardinier en chef du Luxembourg, pour son magnifique lot de Plantes de serre variées.

MM. Martre et ses fils, pour Chauffage. (Voir page 529.)

---

§ 1er. PLANTES DE SERRE

A. — PLANTES NOUVELLES

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites le plus récemment en Europe.

Grande médaille de vermeil donnée par M. Robert Lebaudy. M. Sallier, 9, rue Delaizement, à Neuilly (Seine).
Médaille de vermeil. M. Piret, 9, boulevard Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour *Cattleya*.
Médaille d'argent. MM. Chantrier frères, déjà nommés, pour *Heliconia illustris*.
Remerciements. M. Régnier, 44, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), pour Orchidée.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

Médaille d'or. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés, pour *Billbergia Chantini*.
Médaille d'argent. M. Boivin, à Louveciennes (Seine-et-Oise), pour Bégonia tubéreux, *Madame Maudrot*.

3e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

Médaille d'or. MM. Duval et fils, déjà nommés, pour *Vriesea* de semis.
Remerciements. M. Mantin, château du Bel-Air, à Olivet (Loiret), pour *Cypripedium* de semis.
Remerciements. M. Auguste Chantin, 83, rue de l'Amiral-Mouchez, Paris, pour Rosier *Madame Renée Berge.*

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant, et non encore dans le commerce.

Médaille d'or. M. Mantin, déjà nommé, pour *Cattleya* × *Mantini.*
Médaille d'or. M. Viard, à Langres (Haute-Marne), pour Cinéraire blanc pur.
Grande médaille de vermeil. M. Robert Lebaudy, à Bougival (Seine-et-Oise), pour *Anthurium rubrum giganteum.*
Médaille de vermeil, prix fondé par M. Morot. M. Plet, horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), pour Bégonias multiflores.
Médaille de vermeil. M. Tabar, 38, rue Grétry, à Montmorency (Seine-et-Oise), pour Calcéolaires hybrides de rugosa.
Grande médaille d'argent. M. Rollé, 163 *bis*, avenue de Clichy, Paris, pour *Pelargonium zonale* Mademoiselle Lucie Faure.
Grande médaille d'argent. M. Lainé, jardinier, à Viry (Seine-et-Oise), pour *Canna Italia.*
Grande médaille. M. Bleu, 48, avenue d'Italie, Paris, pour *Lælia purpurata* × *Roezli.*
Médaille d'argent. M. Bleu, déjà nommé, pour *Lælio-Cattleya.*
Médaille d'argent. M. Bleu, déjà nommé, pour *Cypripedium* de semis.
Médaille d'argent. MM. Cappe et fils, au Vésinet (Seine-et-Oise), pour semis du *Begonia decora.*
Médaille d'argent. MM. Chantrier frères, déjà nommés, pour *Croton Warneri.*
Médaille d'argent. M. Hézard, 30, rue des Bois, à Fontainebleau (Seine-et-Marne, pour *Pelargonium zonale* Capitaine Hézard.
Des remerciements sont adressés à : MM. Vallerand frères, pour Bégonia tubéreux moucheté de blanc; MM. Duval et fils, pour *Anthurium;* M. Hézard, pour *Coleus;* M. Lemaire, pour Chrysanthèmes; M. Bleu, pour *Bertolonia.*

B. — BELLE CULTURE

5e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la belle culture aura fait arriver le plus près possible de son maximum de développement.

Médaille d'argent. MM. Delahaye frères et Dallière, 26, rue d'Entraigues, à Tours (Indre-et-Loire), pour *Vriesea Glaziovana.*
Médaille d'argent. Mme Leroy, 1, rue de la Reine-Henriette, à Colombes (Seine), pour Agave panaché.

6e Concours. — Quatre plantes fleuries ou à feuillage l s plus remarquables par leur forme et leur développement.

Médaille d'argent. M. Piret, déjà nommé, pour *Cattleya Mossiæ* var.

7e Concours. — Huit plantes fleuries ou à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

Médaille de vermeil. MM. Chantrier frères, déjà nommés.

D. — PLANTES DE SERRE EN COLLECTIONS

12e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes de serre chaude.

Médaille d'or. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.
Grande médaille de vermeil. M. Sallier, déjà nommé.
Grande médaille d'argent. M. Garreau (Émile), 61, route des Gardes, à Bellevue (Seine-et-Oise).

Concours imprévu. — Médaille de vermeil. M. Sallier (J.), déjà nommé, pour *Bougainvillea.*
Médaille d'argent. M. Sallier (J.), déjà nommé, pour *Boronia.*

13e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

Médaille d'or. M. Truffault, 40, rue des Chantiers, à Versailles (Seine-et-Oise).

15e Concours. — La plus belle collection de cent Orchidées exotiques en fleurs.

Médaille d'or donnée par M. Martin-Cahuzac. M. Bert, 68, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes (Seine).
Grande médaille de vermeil. MM. Dallemagne et Cie, déjà nommés.

16e Concours. — La plus belle collection de cinquante Orchidées exotiques en fleurs.

Médaille d'or. MM. Dallemagne et Cie, déjà nommés.
Médaille de vermeil. M. Dallé, 29, rue Pierre-Charron, Paris.

17e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Orchidées exotiques en fleurs.

Médaille d'or. MM. Dallemagne et Cie, déjà nommés.
Médaille d'or. MM. Duval et fils, déjà nommés.
Grande médaille de vermeil. M. Mantin, déjà nommé.
Médaille de vermeil. M. Garden, 4, avenue de Bellevue, à Bois-Colombes (Seine).
Médaille d'argent. M. Piret, déjà nommé.
Médaille d'argent. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

18e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

Remerciements du Jury. MM. Dallemagne et Cie, déjà nommés.

19e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées ne dépassant pas cinquante plantes.

Médaille d'or. MM. Cappe et fils, déjà nommés.
Médaille d'or. M. Garden, déjà nommé.
Médaille d'or. M. Robert Lebaudy, déjà nommé.
Médaille d'or. M. Régnier, 44, avenue de Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Grande médaille de vermeil. MM. Dallemagne et Cie, déjà nommés.
Médaille d'argent. M. Nonin, 20, avenue de Paris, à Châtillon-sur-Bagneux (Seine).

20e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Cypripedium* en fleurs.

Remerciements. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

23e Concours. — Le plus beau lot de *Nepenthes*.

Remerciements. MM. Chantrier frères, déjà nommés.

25e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

Médaille d'or. MM. Vallerand frères, déjà nommés.
Médaille d'or. M. Robert Lebaudy, déjà nommé.

26e Concours. — La plus belle collection de *Tydæa*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnériacées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

Grande médaille de vermeil. MM. Vallerand frères, déjà nommés pour *Streptocarpus*.
Médaille de vermeil. M. Robert Lebaudy, déjà nommé.

30e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées fleuries.

Médaille d'or. MM. Duval et fils, déjà nommés.

31e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* rhizomateux à feuilles ornementales.

Grande médaille d'argent. M. Chantin (Auguste), déjà nommé.
Médaille d'argent. MM. Cappe et fils, déjà nommé.

34e Concours. — La plus belle collection de vingt Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

Médaille d'or. MM. Chantrier frères, déjà nommés.
Médaille de vermeil. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

36e Concours. — La plus belle collection de vingt *Anthurium Scherzerianum*.

Médaille d'or. MM. Duval et fils, déjà nommés.

37e Concours. — La plus belle collection de dix *Anthurium Scherzerianum*.

Médaille de vermeil. MM. Duval et fils, déjà nommés.

38e Concours. — La plus belle collection de *Caladium.*

Médaille d'or. M. Perrette, jardinier chez Mme la baronne de Bussière, à Bellevue (Seine-et-Oise).

39e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium.*

Grande médaille de vermeil. M. Robert Lebaudy, déjà nommé.

40e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq *Caladium.*

Médaille d'argent. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

41e Concours. — Le plus beau lot de *Sonerila* et *Bertolonia* ne dépassant pas cinquante plantes.

Grande médaille de vermeil. MM. Chantrier frères, déjà nommés.
Grande médaille de vermeil. M. Bleu, déjà nommé.

44e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiæum*).

Médaille d'or. MM. Chantrier frères, déjà nommés.

47e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

Médaille de vermeil. MM. Chantrier frères, déjà nommés.

49e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.

Médaille d'argent. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

54e Concours. — La plus belle collection de cinquante Palmiers.

Médaille d'or. Mme veuve Antoine Chantin et ses enfants, déjà nommés.

60e Concours. — La plus belle collection de plantes dites carnivores : *Sarracenia*, *Cephalotus*, *Dionæa*, *Darlingtonia*, *Drosera*, *Drosophyllum.*

Médaille d'argent. MM. Chantrier frères, déjà nommés.

63e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

Médaille d'or. M. Simon, 42, rue des Epinettes, à Saint-Ouen (Seine).

74e Concours. — La plus belle collection de *Bégonia* tubéreux, à fleurs simples.

Médaille d'argent. M. Plet, déjà nommé.

75e Concours. — Le plus beau lot de *Bégonia* tubéreux, de semis, à fleurs simples.

Médaille d'or. MM. Vallerand frères, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. M. Couturier, 22, rue des Calèches, à Chatou (Seine-et-Oise).

78e Concours. — Le plus beau lot de *Bégonia* tubéreux, de semis, à fleurs doubles.

Médaille d'argent. M. Couturier, déjà nommé.

80e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

Médaille d'argent. MM. Billard et Barré, 20, rue de Chatenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

81e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

82e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées.

Grande médaille d'argent. M. Tabar, déjà nommé.

83e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides ne dépassant pas cinquante sujets.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

85e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires doubles ne dépassant pas cinquante sujets.

Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

87e Concours. — La plus belle collection de cent *Pelargonium* à grandes fleurs simples, doubles ou de fantaisie.

Médaille d'or. M. Boutreux, 89, rue de Paris, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

90e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

Médaille d'or. MM. Poirier et fils, 4, rue de la Bonne-Aventure, à Versailles (Seine-et-Oise).

Grande médaille de vermeil. M. Nonin, déjà nommé.

92e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

Grande médaille d'argent. MM. Poirier et fils, déjà nommés.

95e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

Grande médaille de vermeil. MM. Poirier et fils, déjà nommés.

100e Concours. — La plus belle collection de Verveines fleuries.

Médaille de vermeil. M. Boutreux, déjà nommé.

105e Concours. — Le plus beau lot de *Petunia* pour massifs.

Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. MM. Dupanloup et Cie, 14, quai de la Mégisserie, Paris.
Médaille d'argent, prix fondé par M. et Mme Chauvière. M. Tabar, déjà nommé.

108e Concours. — La plus belle collection de trente Amaryllidées.

Grande médaille d'argent. M. Hézard, déjà nommé.

112e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

Médaille d'or. M. Boyer, horticulteur, à Gambais-lès-Houdan (Seine-et-Oise).

Concours imprévu. — Médaille d'or. M. Urbain, 42, rue de Sèvres, à Clamart (Seine), pour *Begonia* × *discolor-Rex* de pleine terre.

§ 2. PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES

124e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

Médaille d'or. M. Moser, déjà nommé, pour Azalées de semis.
Médaille d'or. M. Moser, déjà nommé, pour Rhododendrons de semis.
Médaille d'argent. MM. Croux et fils, déjà nommés, pour Rhododendrons de semis.
Des remerciements sont adressés à M. Delimoges, 66, rue Barbès, au Petit-Ivry (Seine), pour *Iris germanica* de semis.

G. — BELLE CULTURE

126e Concours. — Quatre plantes fleuries les plus remarquables par leur forme et leur développement.

Grande médaille de vermeil. M. Moser, déjà nommé.

H. — CULTURE SPÉCIALE

130e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

Grande médaille de vermeil. MM. Croux et fils, déjà nommés.

133e Concours. — Le plus beau lot d'*Hydrangea paniculata* ne dépassant pas vingt plantes.

Médaille d'or. M. Paillet, vallée de Châtenay, par Sceaux (Seine).

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

135e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

Médaille de vermeil. M. Defresne (Honoré) fils, pépiniériste, à Vitry-sur-Seine (Seine).

136e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

Médaille d'or. MM. Croux et fils, déjà nommés.
Médaille d'or. M. Defresne (Honoré) fils, déjà nommé.

137e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. M. Defresne (Honoré) fils, déjà nommé.

139e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes, à feuillage persistant, vert ou panaché.

Médaille d'or. MM. Croux et fils, déjà nommés.
Médaille de vermeil. M. Paillet, déjà nommé.

141e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif, non persistant.

Grande médaille d'argent. M. Paillet, déjà nommé.

147e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rhododendrons.

Médaille d'or. MM. Croux et fils, déjà nommés.

148e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rhododendrons.

Médaille d'or. M. Moser, déjà nommé.

149e Concours. — La plus belle collection d'*Azalæ pontica* et *mollis* fleuris, ne dépassant pas cinquante variétés.

Médaille d'or. M. Moser, déjà nommé.

150e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia* fleuris, formé de quinze plantes.

Médaille d'argent. MM. Croux et fils, déjà nommés.

155e Concours. — La plus belle collection de Clématites fleuries, groupées par sections.

Médaille d'or. M. Christen, 6, rue Saint-Jules, à Versailles (Seine-et-Oise).
Médaille d'or. M. Boucher, 64, avenue d'Italie, Paris.

158e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

Médaille d'or. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Médaille d'or. MM. Jupeau et gendre, 135, route de Fontainebleau, à Gentilly-Bicêtre (Seine).
Grande médaille de vermeil. M. Rothberg, 4, rue Saint-Denis, à Gennevilliers (Seine).
Grande médaille d'argent. M. Boucher, déjà nommé.

159e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers haute tige, en fleurs.

Médaille d'or. MM. Lévêque et fils, déjà nommé.
Grande médaille de vermeil. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. M. Rothberg, déjà nommé.

160e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers-thé, haute tige, en fleurs.

Médaille d'or. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Médaille d'or. M. Rothberg, déjà nommé.
Grande médaille de vermeil. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.

161e Concours. — La plus belle collection de cent cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

Médaille d'or. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Médaille de vermeil. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.

162e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

Médaille d'or, donnée par Mme veuve et Mlle Hardy. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.
Grande médaille de vermeil. M. Boucher, déjà nommé.
Médaille de vermeil. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. M. Rothberg, déjà nommé.

163e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thé basse tige, en fleurs.

Grande médaille de vermeil. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. M. Rothberg, déjà nommé.

164e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers grimpants.

Grande médaille de vermeil, prix fondé par M. Destouches M. Christen, déjà nommé.
Grande médaille d'argent. M. Rothberg, déjà nommé.
Grande médaille d'argent. M. Boucher, déjà nommé.

166e Concours. — Le plus beau lot de Rosiers variés ne dépassant pas cent sujets.

Grande médaille de vermeil. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. M. Boucher, déjà nommé.
Médaille d'argent. MM. Jupeau et gendre, déjà nommés.
Médaille d'argent. M. Rothberg, déjà nommé.

Concours imprévu. — Médaille d'argent. MM. Lévêque et fils, déjà nommés, pour Rosiers *Polyantha*.

168e Concours. — La plus belle collection de vingt Pivoines ligneuses.

Médaille d'or. M. Paillet, déjà nommé.
Grande médaille d'argent. MM. Lévêque et fils, déjà nommés.

Concours imprévu. — Médaille d'argent. M. Defresne (Honoré) fils, déjà nommé, pour Conifères à feuilles glauques.

170e Concours. — La plus belle collection de Cannas ne dépassant pas soixante-quinze plantes.

Grande médaille de vermeil. MM. Dupanloup et Cie, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. MM. Billard et Barré, déjà nommés.
Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

Concours imprévu. — Médaille d'argent. MM. Dupanloup et Cie, déjà nommés, pour *Canna*.

176e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.

Médaille d'argent. M. Delimoges, 66, rue Barbès, au Petit-Ivry (Seine).

179e Concours. — La plus belle collection de cinquante Œillets.

Médaille d'argent. M. Nonin, déjà nommé.

181e Concours. — Le plus beau lot d'Œillets ne dépassant pas cent plantes.

Grande médaille de vermeil. M. Régnier, déjà nommé.

183e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées Quarantaines.

Grande médaille d'argent. MM. Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, Paris.

184e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*), deux exemplaires pour chaque variété.

Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

Concours imprévu. — Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés, pour Primevères, Ancolies, Mimulus et Pavots.

189e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (cinquante pots).

Médaille d'argent, donnée par Mme Breton. MM. Machet aîné et Josem, à Châlons-sur-Marne (Marne).

191e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent cinquante plantes variées.

Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.
Grande médaille d'argent. MM. Cayeux et Le Clerc, déjà nommés.

195e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommé.

196e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommé.
Médaille d'argent. MM. Yvon et fils, 44, route de Châtillon, à Malakoff (Seine).

199e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre, deux exemplaires pour chaque variété.

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. M. Dugourd, 16, rue Auguste-Barbier, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

201e Concours. — Le plus beau lot de Muguets, ne dépassant pas cent plantes.

Médaille de bronze. M. Fortin, jardinier, à Antony (Seine).

202e Concours. — Le plus beau lot de Capucines.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

Concours imprévu. — Médaille d'argent. M. Welker, rue Saint-Pierre, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), pour *Phlox divaricata*.

K. — FLEURS COUPÉES

211e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

Médaille de vermeil. M. Dessert, horticulteur, à Chenonceaux (Indre-et-Loire).
Grande médaille d'argent. M. Paillet, déjà nommé.

212e Concours. — La plus belle collection de cinquante Iris.

Médaille d'argent. M. Delimoges, déjà nommé.

214e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.
Grande médaille de vermeil. M. Thiébaut aîné, 30, place de la Madeleine, Paris.
Médaille de vermeil. M. Dingeon, 17, rue Tronchet, Paris.

215e Concours. — La plus belle collection de plantes herbacées diverses.

Médaille de bronze. M. Dugourd, déjà nommé.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENT

221e Concours. — Les plus belles gerbes variées.

Grande médaille de vermeil. Mlle Scocard.

222e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés, montés ou non.

Médaille d'or. M. Cornil.

223e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

Médaille de vermeil. Mme Veuve Antoine Chantin et enfants, déjà nommés.

227e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

Médaille d'honneur des Dames patronnesses. M. Pache, de la maison Naturelle et Cie, de Cannes, déjà nommé.
Médaille d'argent. M. Lelièvre, 83, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

§ 3. ARBORICULTURE ET FRUITS

229e Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers, en pots, portant leurs fruits à maturité.

Médaille de vermeil. M. Crémont, 17, rue des Noyers, à Sarcelles (Seine-et-Oise).
Médaille d'argent. M. Millet fils, horticulteur, à Bourg-la-Reine (Seine).

232e Concours. — La plus belle collection de fruits mûrs forcés.

Médaille d'or, prix fondé par M. Joubert de l'Hiberderie. M. Parent, 2, rue du Vieux-Chemin-de-Paris, à Rueil (Seine-et-Oise).

233e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais, à l'exception de Raisins.

Médaille d'argent. M. Chorier, 17, rue du Helder, Paris.

236e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

Médaille d'or. M. Bruneau, horticulteur-pépiniériste.

§ 4. CULTURE MARAICHÈRE

239e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'Exposant, non encore dans le commerce.

Médaille d'argent, donnée par M. Hébrard (Laurent). M. Millet fils, déjà nommé.

Les Haricots et les Pois de M. Lecœur sont renvoyés au Comité.

241e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de Légumes et Salades forcés et de saison. Dix exemplaires au plus pour chaque variété.

Médaille d'or. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

Médaille d'or. Société des Jardiniers-Horticulteurs du département de la Seine, déjà nommée.

Médaille de vermeil. M. Lambert, chef jardinier à l'hospice de Bicêtre (Seine).

Médaille d'argent. M. Legrand, 2, rue Renon, à Vincennes (Seine).

242e Concours. — La plus belle collection de Salades. Dix exemplaires au plus pour chaque variété.

Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommé.

Grande médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. M. Lambert, déjà nommé.

244e Concours. — Le plus beau lot de Melons variés autres que les Cantaloups.

Médaille d'argent. M. Crémont, déjà nommé.

245e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

Médaille d'or. M. Chevalier, 12, rue de Traverse, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Médaille d'or. Société d'horticulture et de viticulture d'Argenteuil.

246e Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

247e Concours. — Le plus beau lot de Pois forcés, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

248e Concours. — Le plus beau lot de Haricots forcés, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.

254e Concours. — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

Médaille d'or. M. Millet fils, déjà nommé.

255e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

Médaille d'argent. M. Millet fils, déjà nommé.

256e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

Grande médaille de vermeil. M. Crémont, déjà nommé.

§ 5. INSTRUCTION HORTICOLE

260e Concours. — Herbiers.

Grande médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. Ecole communale de Ferrières-en-Brie : M. Deshayes, instituteur, à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).
Médaille de bronze. M. Delmas, 18, rue de la Harpe, Paris.

261e Concours. — Collection d'Histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

Grande médaille de vermeil. M. Decaux, 8, rue du Marché, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
Médaille d'argent. M. Dubois, jardinier au château de la Versine, par Creil (Oise).

262e Concours. — Collection de plantes ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

Médaille de vermeil. MM. Plauszewski, 7, avenue Niel, Paris.
Médaille d'argent. M. Duquenne, allée de Longchamps, au Perreux (Seine).
Médaille de bronze. M. Deliège, instituteur, à Betheny, par Reims (Marne).

Concours imprévu. — Médaille de vermeil. M. Costantin, 57, rue Claude-Bernard, Paris, pour culture pure du blanc de champignon.

Des remerciements sont adressés à : M. Bourguignon, pour le journal *La Revue Horticole*; — M. Chauré, pour le journal *Le Moniteur d'Horticulture*; — M. Martinet, pour les journaux *Le Jardin* et *Le Petit Jardin Illustré*.

§ 6. ARCHITECTURE DES JARDINS

265e Concours. — Plans et maquettes de parcs et jardins, exécutés par l'auteur pendant les cinq dernières années.

Ce concours comprend : 1° le plan de l'état des lieux avec les cotes de nivellement; 2° le plan-étude avec profils; 3° le plan après l'exécution; 4° une note descriptive de l'œuvre traitée; 5° la liste des plantations.

Objet d'art, offert par le Comité de l'art des jardins : M. Touret, 10, rue de Longchamps, Paris.
Grande médaille de vermeil. M. Redon, déjà nommé.

267e Concours. — Projets de parcs et jardins en cours d'exécution.

Ce concours comprend : 1° le plan de l'état des lieux avec les cotes de nivellement; 2° le projet avec profils; 3° une note descriptive du projet; 4° un état des plantations.

Grande médaille d'argent. M. Paillet, déjà nommé.

269e Concours. — Projets-études sur sujets divers non exécutés.

1° Un état des lieux avec cotes de nivellement (parcs et jardins); 2° un projet-étude avec profils ou coupes; 3° le rendu; 4° une note descriptive du projet; 5° un état des plantations.

Médaille de bronze. M. Masson, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne).

270e Concours. — Constructions rustiques en bois ouvré, kiosques, ponts, etc.

Médaille d'or. M. Plançon, 27, rue de l'Aigle, à Garennes-Colombes (Seine).
Rappel de médaille d'or. M. Dubois, déjà nommé.
Grande médaille de vermeil. M. Philippon, à Robinson, par Sceaux (Seine).
Grande médaille de vermeil. M. Dorléans, 13, rue du Landy, à Clichy (Seine).
Grande médaille d'argent. M. Siry, rue du Château, à Garenne-Colombes (Seine).
Médaille d'argent. M. Lozet, 97, avenue d'Orléans, Paris.
Médaille de bronze. M. Sertet.
Médaille de bronze. M. Cachon, 36, boulevard de la République, à Garennes-Colombes (Seine).
Médaille de bronze. M. Marchal, 21, rue Massare, à Vincennes (Seine).
Médaille de bronze. M. Ponchon, 63, avenue Niel, Paris.

271e Concours. — Constructions rustiques en ciment : kiosques, ponts, grottes, rochers, et tout ouvrage en ciment servant à l'ornementation des jardins.

Grande médaille de vermeil. M. Monnier, 151, avenue de Paris, Plaine Saint-Denis (Seine).

Grande médaille d'argent. MM. Combaz et Cie, 9, rue Denfert-Rochereau, à Boulogne (Seine).
Grande médaille d'argent. M. Chaumeton, 5 *bis*, boulevard Victor-Hugo, Parc de Neuilly (Seine).
Grande médaille d'argent. M. Dubrulle, 19, rue Godefroy, Paris.
Grande médaille d'argent. M. Perego, 2, rue des Sablons, Passy-Paris.

272e Concours. — Statues, vases et groupes pour l'ornementation des jardins.

Médaille d'or. MM. Dubos et Cie, 6, rue Coignet, à Saint-Denis (Seine).
Rappel de médaille d'or. Val d'Osne.
Médaille d'argent. M. Personne, 10, rue Royale, Paris.
Médaille d'argent. M. Chapal, à Tussey, par Vaucouleurs (Meuse).
Médaille de bronze. Mme veuve Millet, 62 et 64, rue de la Roquette, Paris.

273e Concours. — Jardinières, cache-pots, aquariums, poteries et faïences artistiques.

Médaille d'argent. MM. Labaume et Gérôme, 29, rue Lemercier, Paris.
Médaille de bronze. M. Decupper (Victor), faïencerie artistique, 18, rue Royale, Paris.

CONCOURS SPÉCIAUX DE BOUQUETS ET GERBES

AMATEURS.

Médaille d'or. Mme E. Dolfus.
Grande médaille de vermeil. Mlle Lazare.
Grande médaille de vermeil. Mme Villard (Abeille).
Grande médaille de vermeil. Mme la Comtessse de Savigny de Moncorps.
Médaille de vermeil. Mme Villard (Jacques).
Médaille de vermeil. Mlle Eustis (Célestine).
Médaille de vermeil. Mlle Roussel (C.).
Médaille de vermeil. Mme Déroulède (André).
Grande médaille d'argent. Mlle Valentino.
Médaille d'argent. Mlle Villard (Abeille).
Médaille d'argent. Mlle Molinos (G.).
Médaille d'argent. Mme la baronne de Bourgoing.
Médaille d'argent. Mlle Molinos (M.).
Médaille d'argent. Mlle Eustis (Lydia).
Médaille d'argent. Mlle Sichel Dulong (L.).
Médaille d'argent. Mlle Villard (Th.).
Médaille de bronze. Mlle Klingelhœfer (A.)
Médaille de bronze. Mlle Villemer.
Mention honorable. Mlle Lairaud (M.).
Mention honorable. Mlle Hébert (M.).
Mention honorable. Mlle Hébert (F.).
Mention honorable. Mlle Lairaud (A.).
Mention honorable. Mlle Lairaud (M.).
Mention honorable. Mlle Chevalier (H.).
Mention honorable. Mlle Hébert (M.).

Mention honorable. Mme Mourot (G.).
Mention honorable. Mlle de Soulange (S.).
Mention honorable. Mme Colin.
Mention honorable. Mme Hébert (F.).
Mention honorable. Mlle Hébert (E.).

Concours imprévu. — Médaille d'argent. M. Mathian, pour porte-bouquets.

FLEURISTES.

Médaille d'or. M. Bérard (J.).
Grande médaille de vermeil. M. Vallée (Léon).
Grande médaille de vermeil. M. Landras (Louis).
Médaille de vermeil. Mme Hardouin (E.).
Médaille de vermeil. Mme Freling.
Médaille d'argent. M. Vardon.
Médaille de bronze. Mme Zagrodzka.

Des remerciements sont adressés à M. Delavier pour ses Plantes de serre qui ont concouru à l'ornementation de l'Exposition.

Des remerciements sont adressés à MM. Chassin et Monnier pour leurs constructions rustiques, qui ont servi à l'ornementation de l'Exposition.

INDUSTRIES HORTICOLES

PREMIÈRE SECTION

Concours : 274e au 278e.

MM. BLANQUIER, *Président.*
DUVILLARD, *Secrétaire.*
CHEMIN.
COCHU.
M. DORMOIS, *Conducteur du Jury.*

Hors concours. Membres du Jury :
MM. Blanquier,
Durand Vaillant,
Cochu.

Hors concours. Déjà Lauréats d'un grand prix d'honneur :
P. Lebœuf et Guion.

MM. Martre et ses fils, 15, rue du Jura, Paris. Pour chauffage à basse pression, bonne construction, nouveaux tuyaux en cuivre et chaudières forgées en acier. Médaille d'honneur.

M. Carpentier, 16, rue Turbigo, Paris. Ensemble de son exposition. Rappel de médaille d'or.

M. Ferry, 67, rue de Pontoise, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). Ensemble de son exposition. Médaille d'or.

MM. Perrier fils, 164, rue Michel-Bizot, Paris. Nouvelle chaudière verticale à éléments multiples. Médaille d'or.

MM. Perrier fils, déjà nommés. Pour serre de culture. Grande médaille de vermeil.

MM. Ozanne et fils, 11, rue Marqfoy, Paris. Ensemble de son exposition. Grande médaille de vermeil.

M. Ricada, 28, rue du Vieux-Versailles, à Versailles (Seine-et-Oise). Ensemble de son exposition. Grande médaille de vermeil.

M. Brochard fils, 40, boulevard Richard-Lenoir, Paris. Ensemble de son exposition. Médaille de vermeil.

M. Moutier, 13, rue des Coches, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Serre en fer à double vitrage. Médaille de vermeil.

Société des Verreries de Dorigny (Nord). M. Miennot, 146, rue Lafayette, Paris. Serre en verre par dalles. Grande médaille d'argent.

M. Marchal, déjà nommé. Claies et paillassons. Grande médaille d'argent.

M. Philippon, déjà nommé. Ensemble de son exposition. Grande médaille d'argent.

M. Maillard, place de l'Eglise, à Choisy-le-Roi (Seine-et-Oise). Ensemble de son exposition. Médaille d'argent.

M. Leduc, constructeur, à Andilly, par Montmorency (Seine-et-Oise). Serre d'amateur. Médaille d'argent.

MM. Sève et Cie, 10, 12, 14, rue Hudri, à Courbevoie (Seine). Claies et paillassons. Médaille d'argent.

M. Mathian, 25, rue Damesme, Paris. Ensemble. Chauffage et serre. Médaille d'argent.

M. Boutard, 280, rue de Paris, à Montreuil (Seine). Châssis de couche. Médaille d'argent.

M. Zehren frères, 144, boulevard de la Villette, Paris. Vanne nouvelle. Médaille d'argent.

M. Meslier, 137, Grande-Rue de Paris, à Sarcelles (Seine-et-Oise). Chaudière en fonte. Médaille d'argent.

M. Dedieu, 7, ruelle Gandon, Paris. Chaudière verticale. Médaille d'argent.

MM. Odam et Hallay, 131, rue d'Avron, Paris. Chaudière en cuivre tubulaire. Médaille d'argent.

M. Alexandre, à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise). Paillassons. Médaille d'argent.

MM. Saint frères, 4, rue du Pont-Neuf, Paris. Toile pour ombrage instantané. Médaille d'argent.

M. Siry, déjà nommé. Claies et paillassons. Médaille d'argent.

M. Dorléans, déjà nommé. Claies et paillassons. Médaille d'argent.

M. Girardot, 36, rue Picpus, Paris. Serre de culture. Médaille de bronze.

M. Bernard, 7, rue Sablonville, à Neuilly (Seine). Serre d'amateur. Médaille de bronze.

M. Moine, 24, rue Emile-Lepeu, Paris. Vannes. Médaille de bronze.

Deuxième Section.

Concours : 279e au 281e.

MM. Hanoteau, *Président.*
Pradines (Léon), *Secrétaire.*
Durand-Vaillant.

M. Lebœuf, *Conducteur du Jury.*

M. Brochard (E.) fils, déjà nommé. Châssis, serres à vignes, appareils d'arrosage, raidisseurs, pour ensemble de son Exposition. Médaille de vermeil.

M. Lotte, 181, rue de Charenton, Paris. Echelles à coulisse, système de sûreté. Médaille de vermeil.

M. Vidal-Beaume, 66, avenue de la Reine, à Boulogne (Seine). Pompes, manège, et jets tournants pour pelouses. Médaille de vermeil.

MM. Allez frères, 1, rue Saint-Martin, Paris. Ensemble de leur exposition. Grande médaille d'argent.

M. Aubry, 131, rue Vieille-du-Temple, Paris. Coutellerie horticole. Ensemble de son exposition. Grande médaille d'argent.

M. Broquet, 121, rue Oberkampf, Paris. Pompes, manèges. Grande médaille d'argent.

M. Eon, 13, rue des Boulangers, Paris. Instruments de précision. Grande médaille d'argent.

M. Lerch, 61, boulevard Richard-Lenoir, Paris. Echelles à coulisse, système de sûreté. Grande médaille d'argent.

MM. Taufflieb et Chaussard, 12, quai de la Mégisserie, Paris. Ensemble de leur exposition. Grande médaille d'argent.

M. Beaume fils, 53, rue de Châteaudun, Paris. Tondeuses et pulvérisateurs. Médaille d'argent.

Mme Caffenne, 38, quai des Célestins, Paris. Etiquettes aluminium et zinc. Médaille d'argent.

M. Debray fils, 27, rue Folie-Méricourt, Paris. Pompes. Médaille d'argent.

M. Dufour, 48, faubourg Saint-Denis, Paris. Vaporisateurs. Médaille d'argent.

M. Gennari, 31, passage Cardinet, Paris. Etiquettes. Médaille d'argent.

M. Hirt (Albert), 56, boulevard Magenta, Paris. Pompes. Médaille d'argent.

M. Jollivet, à Saint-Prix (Seine-et-Oise). Porte-fruits perfectionnés. Médaille d'argent.

M. Lavaud, 14, rue Fontaine, Paris. Porte-pots, gradins articulés et échelles. Médaille d'argent.

M. Maurice, à Château-du-Loir (Sarthe). Ratissoires et bacs. Médaille d'argent.

M. Méténier, 15, rue Tronchet, Paris. Corbeilles à fleurs. Médaille d'argent.

M. Nègre, 21, avenue du Maine, Paris. Pompes. Médaille d'argent.

M. Quéroy et Allouard, 72, rue du Chemin-Vert, Paris. Tuyaux métalliques. Médaille d'argent.

M. Ricada, déjà nommé. Vaporisateurs. Médaille d'argent.

M. Renaud, 43, boulevard de Strasbourg, Paris. Escaliers articulés. Médaille d'argent.

M. Bay, 16, cour des Petites-Écuries, Paris. Echenilloirs, cueille-fleurs. Médaille de bronze.

M. Bourceret, 67, rue du Théâtre, Paris. Echelles. Médaille de bronze.

M. Buzelin, 81, rue de Paris, aux Lilas (Seine). Pompes. Médaille de bronze.

M. Eylé, 54, galerie des Prones, Palais-Royal, Paris. Pompes et appareils d'arrosage. Médaille de bronze.

M. Floucaud, 65, rue de Bagnolet, Paris. Appareils d'arrosage. Médaille de bronze.

M. Hirt aîné, 11, faubourg Saint-Honoré, Paris. Pompes. Médaille de bronze.

MM. Maurel et fils, 148, rue de Rivoli, Paris. Appareils d'arrosage. Médaille de bronze.

M. Motte, 23, rue Vicq-d'Azir, Paris. Raccords pour tuyauterie. Médaille de bronze.

M. Pescheux, 44, rue de Lévis, Paris. Porte-fruits et outillage pour l'horticulture. Médaille de bronze.

M. Renaut, 14, rue de Constantine, à Lyon (Rhône). Coutellerie horticole. Médaille de bronze.

M. Sabot, 52, rue Pergolèse, Paris. Echelles. Médaille de bronze.

M. Tissot et C[ie], 31, rue des Bourdonnais, Paris. Seringues et arrosoirs. Médaille de bronze.

Troisième Section.

Concours : 282 à 285.

MM. Appert, *Président*.
Reinié, *Secrétaire*.
Anfroy.
M. Hémar (J.-H.), *Conducteur du Jury*.

M. Dreux, constructeur, à Presles (Seine-et-Oise). Ponts, kiosque et grille. Médaille d'honneur : Prix Joubert de l'Hyberderie.

M. Sohier, 121, rue Lafayette, Paris. Grille. Rappel de médaille d'or.

M. Anfroy fils, à Andilly, par Montmorency (Seine-et-Oise). Paniers à Orchidées. Grande médaille de vermeil.

M. Mansion, 19, rue de Versailles, à Bougival (Seine-et-Oise). Bacs et meubles de jardin. Grande médaille de vermeil.

Val d'Osne. M. Hanoteau, 58, boulevard Voltaire, Paris. Meubles de jardins et ensemble de son exposition. Grande médaille de vermeil.

M. Méry, à Noailles (Oise). Bacs. Grande médaille de vermeil.

M. Chapal, déjà nommé. Bacs et grilles. Grande médaille de vermeil.

M. Wiriot, 29, boulevard Saint-Jacques, Paris. Poteries usuelles. Grande médaille d'argent.

MM. Thiolon et Mariette, 10, quai du Louvre, Paris. Kiosque, sièges et grillages. Grande médaille d'argent.

M. Radot, à Essonnes (Seine-et-Oise). Poteries usuelles. Médaille d'argent.

M. Willemain, 1, rue Schomer, Paris. Bancs. Kiosque. Médaille d'argent.

M. Rousset, à Saint-Victor (Loire). Clôtures et kiosque. Médaille d'argent.

M. Grelle, 63, boulevard de Belleville, Paris. Tente-abri. Médaille d'argent.

M. Lavaud, déjà nommé. Meubles de jardins et grilles. Médaille d'argent.

M. Billot, 10, rue Primatrice, Paris. Pots à fleurs. Médaille d'argent.

M. Peschard, 8 et 10, quai de la Mégisserie, Paris. Ensemble de son exposition. Médaille d'argent.

M. Lelarge, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise). Caisses à fleurs. Médaille d'argent.

M. Maurice (A.), déjà nommé. Bacs et caisses. Médaille d'argent.

Mlle Loyre, 9, rue du Ranelagh, Paris. Bacs. Médaille d'argent.

MM. Chéron et fils, à Liancourt (Oise). Poteries usuelles. Médaille d'argent.

M. Durand, 16, cité des Fleurs, Paris. Colliers d'arbres. Médaille de bronze.

M. Bourceret, déjà nommé. Caisses et bacs. Médaille de bronze.

M. Toutain, 1, passage d'Austerlitz, Paris. Tuteurs. Médaille de bronze.

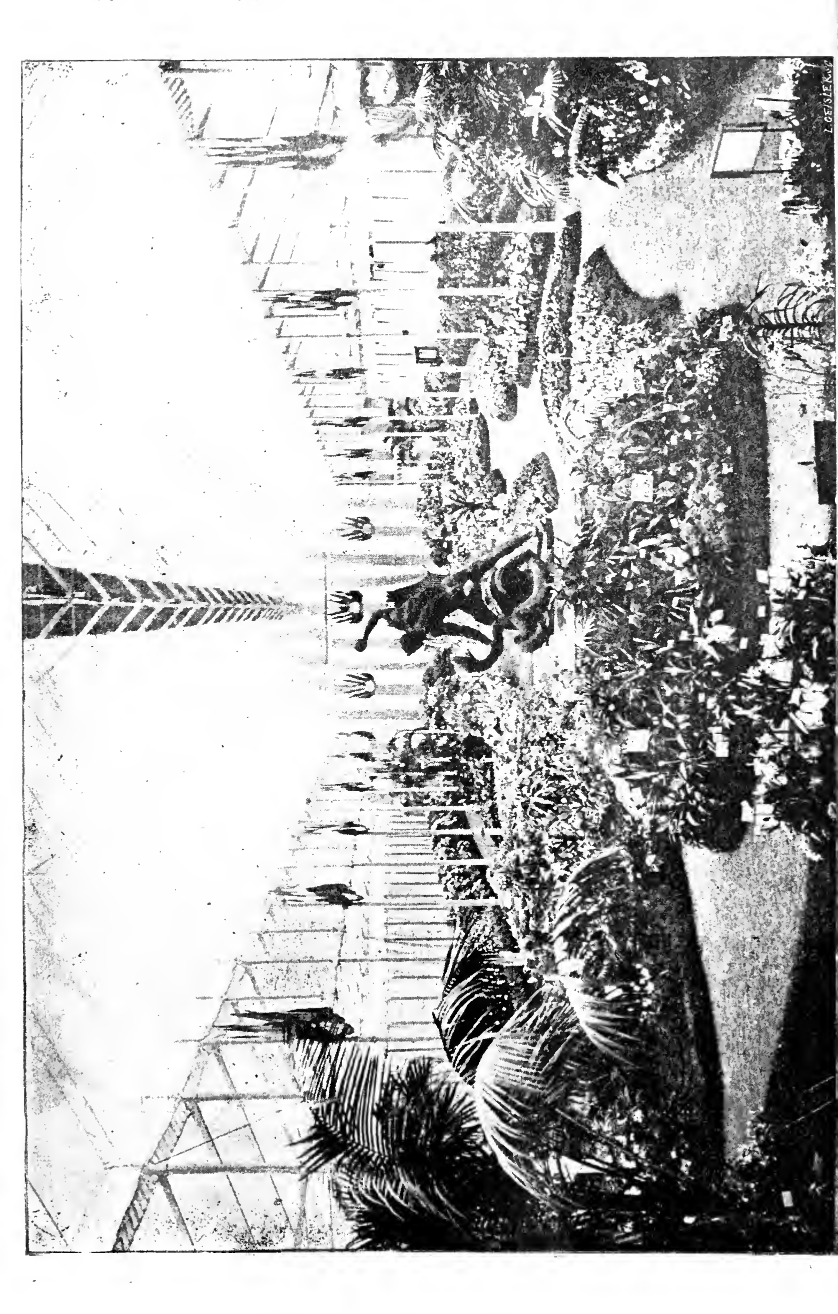
M. Figus (Ulysse), 121, rue de Charonne, Paris. Bacs et caisses. Grande médaille de bronze.

M. Laluisant (de), 3, route de la Révolte, à Neuilly (Seine). Bacs. Médaille de bronze.

M. Lozet, déjà nommé. Grillage. Médaille de bronze.

M. Lavoivre (E.), 71, rue du Bac, Paris. Porcelaines. Médaille de bronze.

M. Lapointe. Mention honorable.


L. GEISLER

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue du 20 au 25 mai dans le Jardin des Tuileries (1); (*partie florale*),

par M. D. Bois.

S'il est impossible de comparer l'Exposition printanière de 1896 avec l'Exposition internationale de 1895, en ce qui concerne la présentation de plantes nouvelles, on peut dire cependant que notre fête horticole a eu, comme ensemble, un succès considérable.

La partie florale comprenait, en distrayant les Orchidées, les Rosiers, Rhododendrons, Azalées et les plantes ligneuses d'ornement qui font l'objet de comptes rendus spéciaux, une importante catégorie de lots, disposés en corbeilles sur le bord des allées de la tente principale et sur la terrasse des Feuillants. L'ensemble de la grande tente présentait un coup d'œil vraiment superbe, comme l'on peut s'en faire une idée par la photogravure qui en est donnée page 534. La disposition, tout en étant agréable à l'œil, permettait, en général, le facile examen des plantes, condition essentielle dans une exposition qui, avant tout, doit être un lieu d'étude.

I. — Plantes de serres.

A. *Plantes nouvelles.*

Dans le premier concours, ouvert pour une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe, une grande médaille de vermeil a été décernée à M. Joanni Sallier, rue Delaizement, à Neuilly (Seine). Dans l'important lot de cet horticulteur figuraient des plantes très intéressantes, encore peu répandues, comme le *Boronia elatior*, Rutacée australienne à port de grande Bruyère, aux fleurs en grelot, rose carminé, agréablement parfumées; le *Canna Italia*, nouvelle variété dont il a été beaucoup question dans ces derniers

(1) Déposé le 11 juin 1896.

temps; le *Chirita hamosa*, que le même exposant avait présenté l'année dernière sous le nom de *Rottlera hamosa*, et dont il a été publié une bonne figure coloriée, dans le numéro du 16 avril de la *Revue Horticole*; le *Phlox divaricata*, aux élégantes et nombreuses fleurs bleues; le *Richardia Elliottiana*, espèce remarquable qui se distingue du *Richardia africana* par sa spathe d'un beau jaune et ses feuilles tachetées de blanc comme celles du *R. albo maculata*; diverses variétés de *Streptocarpus kewensis*; le *Schismatoglottis siamensis*, élégante Aroïdée au feuillage panaché de blanc sur fond vert lustré; l'*Asparagus Sprengeri*, au feuillage très décoratif rappelant quelque peu celui de l'*A. falcatus*; le *Palisota Barteri*, Commélynée des plus ornementales par ses gros bouquets de fruits de couleur rouge corail d'une très longue durée; le *Maranta major*, plante que M. Sallier recommande particulièrement pour l'ornement de nos demeures. Placée depuis six mois dans un appartement, elle se serait comportée comme un *Aspidistra*. Les feuilles à long pétiole brunâtre ont le limbe plan, étalé horizontalement, muni de nervures latérales un peu saillantes; le *Ficus elastica variegata*; le *Senecio leucostachys*, espèce introduite de l'Uruguay par M. Ed. André, et dont le feuillage tomenteux blanchâtre est élégamment découpé; le *Stenandrium Lindeni*, Acanthacée à feuilles bordées et veinées de jaune verdâtre sur un fond vert foncé à la face supérieure, pourpres en-dessous; l'*Abutilon Savitzi*, petite plante à feuilles blanc jaunâtre, maculées de vert près du point d'attache du pétiole; le *Philodendron crassipede*, aux feuilles coriaces, ayant limbe en forme de fer de lance porté par un pétiole très dilaté dans la partie moyenne et canaliculé; un lot de *Bégonias* à feuillage ornemental, dans lequel nous avons remarqué les variétés *Gloire du Vésinet*, *Henriette Lusseau*, à feuillage blanc satiné; le *Bougainvillea glabra Sanderiana* couvert d'un nombre considérable de fleurs aux bractées brillamment colorées.

MM. Chantrier frères, horticulteurs à Mortefontaine, par Plailly (Oise), ont obtenu une médaille d'argent, dans ce même concours, pour un bel exemplaire d'*Heliconia illustris rubricaulis*, au feuillage veiné de rose et de rouge vif.

— Le deuxième concours avait pour objet une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage introduites directement en France.

La plus remarquable des présentations de cet ordre était certainement l'*Æchmea* (*Billbergia*) *Chantini* exposé par Mme Ve Antoine Chantin et ses enfants, 32, avenue de Châtillon, Paris, auxquels il a valu une médaille d'or. L'*Æ. Chantini* est une fort belle espèce à feuillage zébré comme celui de l'*Æchmea fasciata* (*B. rhodocyanea*) mais formant une rosette plus trapue.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Boivin, horticulteur à Louveciennes, pour un nouveau Bégonia tuberculeux, dit *Printanier*, désigné sous le nom de *Madame Maudrot;* les fleurs de cette plante ont une dimension moyenne et sont colorées en jaune saumoné.

Dans le troisième concours « Plantes hybrides dont les parents seront indiqués », MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage, à Versailles, ont obtenu une médaille d'or pour un *Vriesea* de semis : *V. Poelmani*, issu du *V. gloriosa*, croisé par le *V. Van Geertii*, remarquable par son inflorescence à bractées d'un rouge cramoisi.

Le quatrième concours « une ou plusieurs plantes obtenues de semis par l'exposant, et non encore dans le commerce » avait déterminé plusieurs apports remarquables : M. Viard, horticulteur, à Langres, a obtenu une médaille d'or pour une nouvelle variété de Cinéraire hybride à grande fleur d'un blanc pur; M. Robert Lebaudy, propriétaire à Bougival, s'est vu décerner une grande médaille de vermeil pour un *Anthurium rubrum giganteum*, plante issue de l'*A. Andreanum*, remarquable par ses dimensions et l'ampleur des spathes, colorées en rouge sang veineux. M. Plet, horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), présentait des Bégonias tuberculeux multiflores doubles, qui lui ont valu une médaille de vermeil. On distinguait parmi les variétés exposées : *Marie Ladent*, à fleurs vermillon; *J. Bouillé*, rouge cerise; *Triomphe des multiflores*, rose; *Gloire du Plessis*, blanc jaunâtre. M. Tabar, horticulteur, 38, rue Grétry, à Montmorency, montrait une belle collection de Calcéolaires hybrides de *Calceolaria rugosa*, présentant des coloris très variés et pour lesquelles une médaille de vermeil lui a été décernée.

Nous avons encore à citer, dans ce concours : le *Pelargonium zonale*, var. *Mademoiselle Lucie Faure*, à fleurs rose tendre, pour lequel une grande médaille d'argent a été accordée à M. Rollé, 163 *bis*, avenue de Clichy, à Paris ; une très intéressante série de variétés de Bégonias exposées par MM. Cappe et fils horticulteurs, au Vésinet, les unes issues du *B. decora* croisé par le *B. Louis Cappe*, les autres sorties du *B. decora* hybridé par le *B. Rex*, *Maurice Drevet*. Dans ce dernier groupe, on remarquait les variétés : *Paul Hariot*, à feuilles vert brunâtre au centre et argentées sur les bords ; *Ami Page*, *Roger Drevet*, *James H. Laing*, etc. Notons enfin : le *Canna Italia*, qui a valu une grande médaille d'argent à son présentateur, M. Lainé, jardinier à Viry (Seine-et-Oise) ; le *Croton Warneri*, à feuilles panachées de vert et de jaune dans le jeune âge, de vert et de rouge dans les feuilles adultes, variété très ornementale, et pour laquelle une médaille d'argent a été obtenue par les présentateurs : MM. Chantrier frères ; le *Pelargonium zonale*, var. *Capitaine Hézard*, à fleurs rouges, exposé par M. Hézard, horticulteur, 38, rue du Bois, à Fontainebleau, auquel une médaille d'argent a été décernée.

Le Jury a adressé des remerciements à MM. Vallerand frères qui présentaient des Bégonias tuberculeux mouchetés de blanc ; à MM. Duval et fils pour des *Anthurium Scherzerianum Duvali* et *Mauritianum* ; à M. Hézard, pour des *Coleus* à feuillage pourpre brun ; à M. Lemaire, 26, rue Friant, Paris, pour les Chrysanthèmes *Louis Lemaire* et *Enfant de Paris* ; à M. Bleu, 48, avenue d'Italie, à Paris, pour *Bertolonia*.

B. — *Belle culture.*

Les trois concours (5e, 6e et 7e) ouverts pour les plantes remarquables par leur développement avaient déterminé quatre apports. Une médaille d'argent a été décernée à MM. Delahaye frères et Dallière, 24, rue d'Entraigues, à Tours, pour un *Vriesea Glaziovana*, en fleurs, mesurant près de 4 mètres de hauteur. Un *Agave americana* panaché, a valu une médaille d'argent à Mme Leroy, 1, rue de la Reine-Henriette, à Colombes (Seine) ;

enfin MM. Chantrier frères ont obtenu une médaille de vermeil pour un lot comprenant un superbe *Cyanophyllum magnificum;* un beau *Miconia Hookeriana*, remarquable par ses feuilles ovales, longues de plus de 20 centimètres, bullées, vertes, avec les nervures principales argentées; le *Pandanus pacificus;* le *Dichorisandra Sieberti*, à feuilles d'un vert bronzé portant une bande longitudinale blanc verdâtre de chaque côté de la nervure médiane.

D. — *Plantes de serre en collections.*

Cette partie du programme comprenait un nombre considérable de concours en tête desquels nous devons citer celui ouvert pour la plus belle collection de 25 plantes de serre chaude : Mme Ve Antoine Chantin et ses enfants ont obtenu la plus haute récompense, une médaille d'or. Les mêmes exposants se sont vu attribuer : une médaille de vermeil pour 20 Aroïdées autres que *Caladium*; une médaille d'argent pour une collection de 25 *Caladium;* une médaille d'argent pour un lot de Fougères arborescentes en forts exemplaires; une médaille d'or pour une collection de 56 Palmiers, comprenant entre autres espèces : les *Licuala peltata*, *Chamærops stauracantha*, *Ceroxylon niveum*, *Areca Baueri*, *Thrinax elegans*, etc., puis un *Phœnix* indéterminé, à feuilles glauques et à divisions très espacées sur le rachis.

Une grande médaille d'argent a été décernée à M. Ganeau, 61, route des Gardes, à Bellevue (Seine) pour sa collection de plantes de serre chaude.

Le 13e concours, ouvert pour la plus belle collection de plantes de serre tempérée avait déterminé un très bel apport de M. Truffaut, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles, auquel il a valu une médaille d'or. On remarquait dans ce lot, deux *Hydrangea Otaksa* portant chacun une cinquantaine d'inflorescences; le *Filicium decipiens*, Burséracée indienne à feuillage élégamment découpé; l'*Heliconia aureostriata*, le *Phyllotænium Lindeni*, le *Nephthytis liberica*, Aroïdée remarquable par ses fruits d'un beau jaune, se succédant sur la plante pen-

dant presque toute l'année; le ravissant *Davallia fidjiensis plumosa*; et toute une série de Broméliacées en fleurs.

MM. Chantrier frères, de Mortefontaine, exposaient un lot de *Nepenthes*, pour lequel des remerciements leur ont été adressés (60e concours).

Ces mêmes exposants ont obtenu :

Une médaille d'argent pour une intéressante collection de plantes dites carnivores, comprenant une dizaine d'espèces de *Sarracenia*, le *Cephalotus follicularis*, le *Dionæa muscipula* ou *Attrape-mouche*, le *Drosera capensis*;

Une médaille d'or (34e concours), pour un superbe lot d'Aroïdées dans lequel on remarquait : l'*Anthurium, Comtesse de Rottermund*, à spathe très ample, blanche et à spadice orangé; l'*A. Goliath*, à spathe mesurant plus de 20 centimètres de longueur, de couleur vermillon et carmin foncé; l'*A. John Laing*, aux grandes spathes carminées; l'*A. Andreanum album*, l'*A. Eduardii*, hybride issu de l'*A. crystallinum* croisé par l'*A. signatum*, remarquable par son feuillage à limbe très développé, d'un vert foncé, glacé de violacé satiné, avec les nervures plus pâles; le *Nephthytis picturata*; l'*Alocasia Martin Cahuzac*, à pétioles pourpres zonés de rouge sombre et à limbe des feuilles vert foncé, veiné réticulé de blanc argenté ;

Dans le 41e concours, ouvert pour le plus beau lot de *Sonerila* et *Bertolonia*, MM. Chantrier frères se sont vu décerner une grande médaille de vermeil, pour une collection comprenant une douzaine d'espèces et variétés remarquables par leur bonne culture et le brillant coloris de leur feuillage. Dans ce même lot se trouvaient deux plantes peu connues : l'*Aphelandra macedoina*, à feuilles vert noirâtre avec la nervure médiane argentée, et le *Dichorisandra metallica picta nigra*, à feuilles vert bronzé, ayant la nervure médiane noirâtre.

M. Bleu, 48, avenue d'Italie, Paris, a également reçu une grande médaille de vermeil pour le même objet. M. Bleu présentait deux *Bertolonia*, obtenus par lui : *Mme Carnot*, à feuilles d'un bel ovale, à fond vert olive clair, régulièrement recouvert de nervures rose violacé métallique, entre lesquelles sont semées de grosses ponctuations de même couleur; et *B. Souvenir du*

Comte de Gomer, ayant la même forme de feuille, mais à nervures et à ponctuations très richement colorées en rose rougeâtre très vif.

A côté de ces plantes se trouvaient les variétés suivantes, également très jolies, obtenues aussi par M. Bleu, mais plus répandues : *Marie Thérèse de la Devansaye*, *Comte de Kerchove*, *Mme Ed. Pynaert, sericea picta*, *argyroneura*, puis une variété innommée et par conséquent inédite.

On remarquait dans ce même lot : les *Sonerila La France*, *Voie lactée*, *amœna*, *parisiensis* (métis des *S. picta* et *punctata*, de Madagascar), *guttulata;* les trois premiers issus des anciens *Sonerila* asiatiques (*S. Hendersonii marmorata* et *S. Baronne de Marche*), fécondés l'un et l'autre par le *S. parisiensis*. Ce sont donc trois hybrides véritables.

Les feuilles des variétés *La France* et *Voie lactée* peuvent atteindre 15 centimètres de longueur sur 9 à 10 centimètres de largeur.

M. Bleu exposait encore des *Begonia*, dont deux sont aussi de véritables hybrides : l'un désigné sous le nom de *B. cordata*, pour rappeler la forme en cœur de sa feuille, est issu du *B. imperialis*, croisé par le *B. stigmosa;* l'autre, le *B. nigro sparsa*, a les mêmes parents; il est remarquable par ses feuilles ornées de larges macules brunes.

MM. Chantrier frères, déjà cités, ont encore obtenu :

Une médaille d'or (44e concours) pour une collection de Crotons (*Codiæum variegatum*), présentant les panachures les plus diverses et les plus brillantes;

Une médaille de vermeil (47e concours), pour un lot de *Dracæna* à feuillage coloré comprenant de nombreuses variétés.

Les *Gloxinia* (*Sinningia speciosa*), pour lesquels le 25e concours avait été ouvert, avaient donné lieu à deux apports d'une merveilleuse beauté et qui ont valu une médaille d'or aux deux exposants : MM. Vallerand frères, horticulteurs, 28, avenue Faidherbe, à Bois-Colombes (Seine), et M. Robert Lebaudy, propriétaire à Bougival.

On remarquait dans le lot de MM. Vallerand frères, toute une série de variétés inédites, désignées seulement par des numéros

d'ordre, parmi lesquelles nous avons noté : n° 739, fleur violette à large gorge blanche, réticulée de pourpre ; 641, gorge blanche, réticulée de rouge et à divisions violet foncé, bordées de violet pâle ; 743, gorge blanche, réticulée de rouge et divisions violet foncé. Les anciennes variétés comme *virginalis*, blanc pur ; *Pluton*, rouge feu ; *Virgile*, rose pur, uniforme ; *Roi des rouges ; Dante ; Dalila ; Séducteur ;* etc., formaient une immense corbeille qui excitait, comme toujours, l'admiration des visiteurs de l'exposition.

MM. Vallerand frères ont obtenu, dans le 23e concours, une grande médaille de vermeil pour un lot de *Streptocarpus* variés, et *Gesnériacées* autres que *Gloxinia*. M. Robert Lebaudy recevait une médaille de vermeil pour le même objet. Le lot de ce dernier exposant renfermait un groupe du ravissant *Saintpaulia ionantha*.

Un lot de *Broméliacées* en fleurs, à juste titre très remarqué, était exposé par MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage, à Versailles, auxquels une médaille d'or a été décernée (30e concours). On pouvait noter parmi les espèces intéressantes qui composaient ce lot : le *Tillandsia* (*Vriesea*) *longibracteata ;* l'*Encholirion roseum*, les *Vriesea Andreana*, *Leopoldiana*, *Henrici*, *Rex*, *Leodiensis*, *elegans*, *splendens major*, *Witteana*, *Kramero-fulgida*, etc. ; les *Nidularium Meyendorfii* et *striatum ;* les *Caraguata Zahni*, *cardinalis* et *lingulata splendens*, etc.

Les *Begonia* rhizomateux, à feuillage ornemental, sont toujours du nombre des plantes les plus précieuses pour orner les serres et les appartements ; il était juste qu'un concours leur fut réservé (31e concours). Deux exposants ont présenté des lots récompensés chacun par une grande médaille d'argent. Le premier lot, exposé par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet, comprenait les *B. rajah*, *Louis Cappe*, *Gloire du Vésinet*, etc., un grand nombre d'autres plantes de choix. Le second, présenté par M. Chantin (Auguste), horticulteur, 83, rue de l'Amiral-Mouchez, Paris, était constitué par des variétés de premier ordre, dans un parfait état de végétation.

L'*Anthurium Scherzerianum* et ses variétés faisait l'objet des 36e et 37e concours. Dans le 36e concours, MM. Duval et fils, de

Versailles, ont obtenu une médaille d'or pour une importante collection, dans laquelle nous avons noté les variétés *Baron de Rothschild*, *Rex*, *Rex rubrorum*, *album perfectum*, *Imperator*, *triumphans*, *Niobe*, *Standard*, *perfectum*, *Professeur Wittmack*, *formosum*, etc.

Un lot présenté dans le 37e concours a valu une médaille de vermeil aux mêmes présentateurs qui exposaient comme constituant la plus belle collection de 10 variétés : les *A. Rothschildianum*, *niveum*, *Mariæ*, *rubro punctatum*, *roseum*, *parisiense*, *elegans*, etc.

M. Perrette, jardinier chez Mme la baronne de Bussière, à Bellevue (Seine-et-Oise) avait un lot de *Caladium* d'une rare beauté et pour lequel une médaille d'or (38e concours) lui a été accordée. M. Robert Lebaudy, de Bougival, présentateur d'une collection de 40 variétés (39e concours), a obtenu une médaille de vermeil.

Les Cactées fleuries ont maintenant leur place marquée dans nos expositions printanières. Cette année, M. Simon, horticulteur, rue des Epinettes, 42 à Saint-Ouen (Seine), présentait dans le concours, ouvert pour ces plantes, une collection de *Phyllocactus* d'une si grande beauté que le jury lui a décerné une médaille d'or. Le lot comprenait des variétés déjà connues et quelques-unes d'obtention nouvelle comme : *Lucien Gros*, à fleurs très grandes, rouges, avec la base des pétales violacée; *M. Chevrier*, à très grande fleur rose de Chine; *roseus splendidus*, rose carné; *Explorateur Dybowski*, à fleurs rouges extérieurement et à face intérieure lilas; *M. Hantchabalet* vermillon clair avec les bords des pétales teintés de rouge; *Etoile de Saint-Ouen*, rouge vermillon éclatant; *Président Félix Faure*, à pétales vermillon avec le centre rouge et les bords lilas. Un énorme pied de la variété *Incomparable* portait une trentaine de fleurs.

Les *Begonia* tuberculeux faisaient l'objet des concours 74, 75 et 78. Une médaille d'or a été décernée à MM. Vallerand frères, horticulteurs à Bois-Colombes pour leur lot de variétés à fleurs simples, obtenues de semis, remarquables par leurs fleurs de dimensions vraiment extraordinaires, présentant des coloris très

francs et très variés : blanc, rose, rouge, rouge noirâtre, saumoné, jaune.

M. Plet, du Plessis-Piquet, a obtenu une médaille d'argent pour une collection de variétés à fleurs simples; M. Couturier, horticulteur, 22, rue des Calèches à Chatou (Seine-et-Oise), une grande médaille d'argent pour des variétés à fleurs simples obtenues de semis, et une médaille d'argent pour des variétés à fleurs doubles également obtenues de semis.

Les *Coleus* n'étaient représentés que par un seul lot, qui a valu une médaille d'argent à ses exposants : MM. Billard et Barré, horticulteurs, 20, rue de Châtenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Les Calcéolaires herbacées se répartissaient dans les concours 81 et 82. La singulière conformation de leurs fleurs, la richesse et la diversité de leurs coloris leur assurent toujours un grand succès dans nos expositions. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie ont obtenu une grande médaille de vermeil pour une collection de 100 plantes, et M. Tabar, 38, rue Grétry à Montmorency, une grande médaille d'argent pour leur lot de 50 plantes.

Les Calcéolaires rugueuses hybrides montrent chaque année un certain degré d'avancement dans la voie du perfectionnement; nous avons cité, dans la partie de ce compte rendu relative aux plantes nouvelles, un lot intéressant de M. Tabar; nous avons à en noter un autre qui a valu une médaille d'argent à ses présentateurs : MM. Vilmorin et Cie.

Les Cinéraires hybrides à fleurs doubles étaient représentées par un lot de 50 plantes pour lequel les exposants, MM. Vilmorin et Cie, ont obtenu une médaille de vermeil.

Une collection de 100 *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie, faisait l'admiration des visiteurs. Elle était exposée par M. Boutreux, horticulteur, 89, rue de Paris, à Montreuil-sous-Bois (Seine), auquel une médaille d'or a été décernée. Ce lot constitué par des plantes de choix comprenait entre autres variétés : *Victor Boutreux*, à grandes fleurs violettes; *Captain Reick*, à très grandes fleurs rouge éclatant, maculées de foncé et à pétales bordés de blanc; *cucullatum*, petite fleur double au coloris bizarre, violet clair veiné de noir; *J.-B. Say*, lilas, à centre blanc; *Richard Cœur de Lion*, violet maculé de

noir; *Beauté des Dames*, superbe fleur d'un rose franc; *Triomphe de Davis*, rouge; *Mademoiselle Berthe Delaire*, belle variété aux grandes fleurs blanc pur maculées de carmin; *Monsieur Clouet*, rouge satiné; *Mademoiselle Réjane*, aux fleurs d'un blanc pur; *Sénateur Krantz*; *Madame la baronne Edmond de Rothschild*, *Galathée*, etc.

Les *Pelargonium zonale* et *inquinans* donnaient lieu à trois concours : 90, 92 et 95e. M. Poirier, horticulteur, 12, rue de la Bonne-Aventure, à Versailles, a obtenu une médaille d'or pour une collection de 60 variétés à fleurs simples, une médaille de vermeil pour un lot comprenant les meilleures variétés pour corbeilles et une grande médaille d'argent pour une collection de 60 variétés à fleurs doubles. M. Nonin, horticulteur, 20, avenue de Paris, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), s'est vu décerner une grande médaille de vermeil pour un beau lot de variétés à fleurs simples.

On pouvait noter dans les lots de M. Poirier, parmi les variétés à fleurs simples, rouges : *Bijou*, *Etincelle*, *Paul-Louis Courier*, *Paul Crampel*, *Victor Bart*, *Alcide Pasquier;* parmi les Roses : *Monsieur A. Poirier*, *Avenir*, *Docteur Bonnefoy*, *Madame de Lavesvre*, *Madame Letessier;* au nombre des blancs : *Marguerite de Layres*, *Docteur Hansen*, *Madame Kœchlin-Swartz;* dans les tons saumonés : *Mistress Hall*, *Golden stand*, *Admiration*.

La collection de M. Nonin comprenait aussi des variétés de premier choix, telles que : *Secrétaire Châtenay*, à très grande fleur rouge pourpre foncé; *Professeur Chargueraud*, à grandes fleurs de forme régulière, de couleur rouge cramoisi; *Ville de Poitiers*, à très grandes fleurs rouge garance; *Madame Jules Chrétien*, dont les fleurs à centre blanc cerclé de violet bleu, sont en outre largement bordés de rouge éblouissant; *Henner*, à fleurs saumonées, teintées de rose sur le centre des pétales; *Alfred Maury*, superbe variété à fleurs orange jaunâtre; *Madame Elisa Gattel*, variété nouvelle à fleur rose carminé brillant, en ombelles énormes.

M. Boutreux, de Montreuil, exposait une collection de Verveines en fleurs (100e concours) pour laquelle une médaille de vermeil lui a été accordée.

Les Pétunias pour massifs faisaient l'objet du 105[e] concours dans lequel MM. Vilmorin ont obtenu une médaille de vermeil; MM. Dupanloup et C[ie], marchands-grainiers, 14, quai de la Mégisserie, à Paris, une grande médaille d'argent, et M. Tabar, déjà nommé, une médaille d'argent.

M. Hézard, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer le nom, a été récompensé d'une médaille d'argent, pour la présentation d'un beau lot d'*Hippeastrum* (*Amaryllis*) *vittatum*, superbe plante bulbeuse, trop délaissée.

Les Bégonias hybrides, issus des *B. discolor* et *Rex*, sont, on le sait, une des spécialités de M. Urbain, horticulteur, 42, rue de Sèvres, à Clamart (Seine), qui est parvenu à créer toute une série de variétés à feuillage presque aussi ornemental que celui du *B. Rex*, et qui ont le grand mérite de supporter la culture en plein air. Parmi les variétés qui composaient un lot exposé par cet habile semeur, on pouvait remarquer : *Docteur Vehlin*, *Souvenir de Jules Urbain*, *Madame Prosper Laugier*, *Auguste Nonin*, *Léon Delaville*, qui ont valu une médaille d'or à leur présentateur.

Il nous reste encore à citer, parmi les plantes de serres, le superbe lot présenté hors concours, par M. Opoix, jardinier-en-chef du Palais du Luxembourg, et dans lequel figuraient de nombreuses Orchidées, des *Caladium*, des *Anthurium*, et des *Croton* d'une culture irréprochable.

II. — Plantes de pleine terre.

Les concours ouverts dans cette section, et au nombre d'une centaine, avaient déterminé de nombreuses et très intéressantes présentations. En suivant l'ordre du programme, nous trouvons : le 170[e] concours, institué pour *la plus belle collection de Cannas ne dépassant pas soixante-quinze plantes*, et auquel trois exposants prenaient part. MM. Dupanloup et C[ie], 14, quai de la Mégisserie, Paris, ont obtenu une grande médaille de vermeil; MM. Billiard et Barré, 6 et 20, rue de Châtenay, à Fontenay-aux-Roses (Seine), une grande médaille d'argent; et MM. Vilmo-

rin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, une médaille d'argent.

Le lot de MM. Dupanloup et Cie comprenait entre autres variétés : *Antoine Chantin*, *Monsieur Laforcade*, *E. Renan*, *Madame Crozy*, *Madame Camille Dugas*, *Ingénieur Pierrache*, *Comte de Bouchaud*, et un beau groupe de la variété *Reine Charlotte*.

Parmi les nouveautés exposées par MM. Billiard et Barré nous avons remarqué : *A. de Montebello*, plante vigoureuse à feuillage glauque, à grandes fleurs orange carminé et à gorge jaune; *Madame Barré*, à feuillage ample et lustré et à grandes fleurs jaune abricot foncé; *Sir Trevor Lawrence*; *Mine d'or*; *Alex. Billiard*; *Doyen J. Liabaud*; *Monsieur Petit*; *Madame Perrin des Isles*, et la superbe variété *Léon Vassilière*, à large feuillage pourpre et à grandes fleurs d'un brillant rouge cocciné.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie présentaient entre autres variétés nouvelles : *Souvenir d'Antoine Crozy*, à feuillage vert et à fleurs larges, rouge écarlate, bordées de jaune d'or ; *aurea*, plante trapue, à feuilles vertes et à fleur jaune pur; *Papillon*, à fleurs rose écarlate; *Provençal*, plante trapue, à feuillage vert, à fleurs rouge écarlate; *Madame la baronne P. Thénard*, plante robuste, à feuillage vert, à fleurs orangées, passant au saumoné, etc.

Une belle collection d'*Iris germanica* (176e concours) a fait attribuer une médaille d'argent à M. Delimoges, 66, rue Barbès au Petit-Ivry (Seine).

Les Œillets étaient répartis dans les concours 179e et 181e. Une grande médaille de vermeil a été décernée à M. Régnier, 44, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), pour un lot comprenant les superbes variétés *Amiral Avellan*, *Baron Alphonse de Rothschild* et *Désiré*. M. Nonin, que nous avons déjà cité, a obtenu une médaille d'argent, pour une collection de 50 variétés.

Les collections de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces de plein air, de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, étaient comme toujours fort belles et ont valu de nombreuses récompenses à leurs présentateurs. Il leur

a été accordé, par ordre d'importance : une médaille d'or pour une collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries ; une médaille d'or, pour la disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et bisannuelles ; une médaille d'or pour une collection de plantes bulbeuses diverses ; une grande médaille d'argent pour un lot de 150 Pensées ; une grande médaille d'argent pour une collection de Giroflées ; une médaille d'argent pour Primevères, Ancolies, Mimulus et Pavots ; une médaille d'argent pour une collection de Capucines.

Nous ne pouvons, dans ce rapide compte rendu, énumérer toutes les plantes intéressantes qui composaient les lots exposés par la maison Vilmorin, toujours à la recherche des plantes nouvelles et qui ne cesse de poursuivre l'amélioration des anciens types cultivés. Il nous suffira, pensons-nous, de citer, au milieu des ravissantes fleurs, telles que les Linaires, *Schizanthus, Clarkia*, Pétunia, *Lobelia*, Pois de Senteur, *Zinnia*, *Gilia*, Pieds d'alouette, etc., la *Digitale à fleur de campanule*, monstruosité que le semis reproduit dans une grande proportion et qui porte sur la fleur terminale de l'inflorescence. Cette fleur, qui devient presque régulière, atteint de très grandes dimensions ; nous en avons mesuré une qui n'avait pas moins de 6 centimètres de diamètre. Notons encore, les Capucines aux coloris les plus variés, allant du jaune pâle presque blanc, jusqu'au brun noir, et passant par tous les tons du jaune ; les Pavots d'Orient, à bractées et hybrides, aux grandes fleurs si ornementales ; les Pavots-tulipes ; le *Papaver umbrosum* ; les Coquelicots japonais pompon, aux fleurs pleines, présentant les coloris les plus divers ; les Pensées à grandes macules et panachées striées, etc.

MM. Cayeux et Le Clerc, horticulteurs marchands-grainiers, 6 et 8, quai de la Mégisserie, à Paris, ont obtenu : une grande médaille d'argent pour leurs Giroflées Quarantaines ; une grande médaille d'argent pour un lot de cent cinquante Pensées. Ces mêmes exposants montraient en outre un lot de Mimules hybrides à grandes fleurs ; le *Browallia major* et une variété naine du *Begonia semperflorens*.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Machet aîné et

Josem, horticulteurs à Châlons-sur-Marne, pour un lot de Réséda.

Une collection de plantes vivaces, a valu une médaille d'argent à MM. Yvon et fils, horticulteurs, 44, route de Châtillon, à Malakoff (Seine); elle comprenait un bon nombre d'espèces méritantes telles que le *Viscaria vulgaris flore pleno*, des Ancolies variées, le *Verbascum phœniceum*, le *Dodecatheon meadia* à fleurs blanches et à fleurs roses, des *Primula japonica*, de coloris très divers, etc.

Des Orchidées indigènes : *Ophrys*, *Orchis Epipactis*, *Cephalanthera*, *Limodorum*, etc., étaient présentées par M. Dugourd, horticulteur, 16, rue Auguste-Barbier, à Fontainebleau, qui a été récompensé d'une médaille d'argent. Le même exposant a obtenu une médaille de bronze pour une collection de plantes herbacées diverses.

Notons enfin, pour terminer, ce qui est relatif à cette section, la présentation d'un très beau lot de *Phlox divaricata*, par M. Welker, horticulteur, rue Saint-Pierre à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), et un lot de Muguet à grande fleur, qui a fait décerner une médaille de bronze à son exposant, M. Fortin, d'Antony (Seine).

R. *Fleurs coupées.*

En énumérant les récompenses accordées dans les concours du groupe précédent, nous avons eu l'occasion de citer quelques-unes des décisions du jury chargé de juger les fleurs coupées; il nous reste encore à citer l'attribution d'une grande médaille de vermeil, à M. Thiébaut aîné, horticulteur-grainier, place de la Madeleine, Paris, dans le lot duquel on pouvait remarquer une importante collection de Tulipes ordinaires; 125 variétés de *Tulipes Darwin*; des *Tulipes Dragonnes*; de nombreuses variétés de Renoncules et d'Anémones; 125 variétés de Pyrèthre des jardins; des Ixias variés; les *Camassia Fraseri* et *esculenta*; de nombreux Iris, etc.

M. Dingeon, horticulteur-grainier, 19, rue Tronchet, Paris, a été récompensé d'une médaille de vermeil pour une collection également composée de fleurs coupées.

Bouquets et Garnitures d'appartements.

La médaille d'honneur des Dames patronnesses a été décernée à M. Pache, 4, rue des Jardins, à Cannes (Alpes-Maritimes), pour arrangement de fleurs et de feuillages dans des vases ou objets d'art. Ces groupements, faits avec un goût parfait, ont été très admirés des visiteurs de l'exposition.

Les autres prix consistaient en une médaille d'or accordée à M. Cornil, pour un lot de bouquets variés; une grande médaille de vermeil, obtenue par Mlle Scocard, pour gerbes variées; une médaille de vermeil, attribuée à Mme Vve Antoine Chantin et ses enfants, pour bûches rustiques, ornées de plantes à feuillage; enfin, une médaille d'argent, décernée à M. Lelièvre, pour groupement de fleurs dans des vases.

Concours spéciaux de bouquets et gerbes.

Sur l'initiative de M. Villard, président de la commission des expositions, la Société nationale d'Horticulture inaugurait, cette année, des concours de bouquets entre amateurs et professionnels; le programme de ces concours, bien qu'ayant paru très tardivement, avait déterminé l'envoi d'un nombre de bouquets et de gerbes relativement considérable : 80 bouquets d'amateurs et 30 bouquets de fleuristes. Il ressort de cette expérience, qu'il y a possibilité d'ajouter ce nouvel attrait à nos expositions.

Les Dames patronnesses de la Société, constituaient pour ces concours, de même que pour les précédents, un jury dont la compétence en matière de goût, ne saurait être discutée. Les récompenses suivantes ont été accordées :

Concours entre amateurs.

Médaille d'or : Mme E. Dolfus.

Grandes médailles de vermeil : Mlle Lazare, Mlle Villard (Abeille), Mme la comtesse de Savigny.

Médailles de vermeil : Mme Villard (Jacques), Mlle Eustis (Célestine), Mlle Roussel, Mme Deroulède (André).

Grande médaille d'argent : Mlle Valentino.

Médailles d'argent : Mlle Villard (Abeille), Mlle Molinos (G.), Mme la baronne de Bourgoing, Mlle Molinos (M.), Mlle Eustis (Lydia), Mlle Sichel Dulong, Mlle Villard (Th.).

Médailles de bronze : Mlle Klingelœfer (A.), Mlle Villemer.

Mentions honorables : Mlle Lairaud (M.), Mlle Hébert (M.), Mlle Hébert (F.), Mlle Lairaud (A.), Mlle Chevalier (H.), Mlle Hébert (M.), Mme Mourot (G.), Mlle de Soulanges (S.), Mme Colin.

CONCOURS ENTRE FLEURISTES.

Médaille d'or : M. Bérard (J.

Grandes médailles de vermeil : M. Vallée (Léon), M. Landras (Louis).

Médailles de vermeil : Mme Hardouin (S.), Mme Freilng.

Médaille d'argent : M. Vardon.

Médaille de bronze : Mme Zagrodzka.

L'arrangement des fleurs en bouquets et dans les vases exige un art que nos Dames françaises possèdent au plus haut degré et qui n'est pas sans ajouter un grand charme dans notre existence. En maintenant sur ses programmes d'expositions les concours dont il vient d'être question, notre Société provoquera une émulation qui ne pourra certainement qu'aider au développement du sens artistique, en même temps qu'il sera des plus profitable à l'Horticulture.

Compte rendu de l'Exposition de mai 1896.
« Les Orchidées »
par M. Léon Duval.

Tous les ans, l'aspect que présente certaines parties de l'Exposition se modifie et offre aux visiteurs un attrait nouveau. On sait bien qu'on tient, à la Société nationale, à faire mieux chaque fois, ou du moins à faire autrement; est-on parvenu à réaliser l'idéal pour les Orchidées ? Non ! répondrons-nous tranchement, car le problème à résoudre est plus compliqué qu'on ne pense, et tous ceux qui sont passionnés pour ces belles plantes, tous ceux qui savent combien elles sont délicates dans leurs formes et originales dans leurs aspects si variées et leurs allures si sauvages, voudraient les voir disposées tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Je suis de ceux qui voudraient qu'on disposât ces plantes dans un endroit très éclairé, bien aéré, sans courant d'air cependant, et de façon à ce quelles soient présentées par leurs propriétaires en groupes très peu serrés, bien choisies, et surtout disposées de telle sorte que l'amateur aussi bien que le banal visiteur aient la possibilité de les étudier chacune, en admettant toutefois que MM. les exposants veuillent bien consentir à n'apporter que la quintescence de leurs cultures. Je voudrais que les lots fussent bien séparés par des espaces suffisants, pour qu'on ne confonde pas le lot de M. X... avec celui de M. Z...; je voudrais bien d'autres choses encore, mais pourquoi le dire ici ? Peut-être trouvera-t-on que le titre de notre article ne comporte pas une assez longue dissertation sur la manière plus ou moins heureuse de présenter les Orchidées, et c'est pourquoi, sans plus nous en préoccuper, nous ferons le tour des lots présentés aux Tuileries, en commençant par :

M. Dallemagne et Cie, très bel apport, très nombreuses plantes, trop nombreuses même, car beaucoup ont certainement échappé à notre examen, placées qu'elles étaient hors de la portée de nos yeux et un peu dans une demi-obscurité produite par les grandes Fougères... cependant nous avons noté un très remarquable *Cattleya Mendeli*, aux divisions presque blanches et

nommé *virginalis*; de très beaux *Lælia purpurata*, en forts exemplaires; de bons *Odontoglossum crispum*, sans cependant y retrouver ces belles races dites de *Patcho*, devenues très rares...; en revanche un beau *Wilckeanum* d'une grande valeur, et surtout quelques *luteo purpureum* d'un bon coloris et d'une belle forme; un beau *Cattleya Mendeli* de riche couleur, des *Lælia grandis tenebrosa*, de jolis *Masdevallia*, dont un surtout, la variété *Harryana*, était présenté sous l'aspect d'une touffe superbe bien digne d'attention, des *Cattleya Mossiæ* en assez grand nombre, et un curieux et joli *Bifrenaria Dallemagneana*, qui nous a beaucoup intéressé.

Dans le lot de M. Garden, se trouvaient des choses excellentes : *Odontoglossum crispum*, de bonne forme et aux rameaux opulents, de bons *Cattleya Mossiæ*, un entre autres, de très belle couleur et de forme excellente, des *Cattleya Mendeli* très beaux, bien choisis et pour ainsi dire irréprochables...

M. Mantin avait tenu à prouver qu'il est amateur passionné des Orchidées; son groupe composé des choses les plus jolies et les plus exquises était un choix de plantes plutôt rares que très décoratives : mais combien il retenait les vrais amateurs qui n'ont pas assez souvent l'occasion d'admirer dans les expositions, ce que dédaigneusement certains nomment des plantes botaniques!

Les *Oncidium*, les *Epidendrum*, les *Maxillaria*, et tant d'autres se trouvaient là, en compagnie d'autres charmantes plantes, telles que *Cyp. Lawrenceanum* et *superciliare*, *Oncidium sphacelatum*, superbe. *Habenaria militaris* bien cultivé. Mais surtout le beau *Cattleya Mantini* dont notre zélé collègue peut être fier, car c'est un des plus beaux hybrides qu'on ait obtenu dans les cultures françaises. Cette plante issue du croisement du *Cattleya Bowringiana* par le *C. aurea* est assurément une des plus jolies choses qu'on puisse voir; d'une végétation très vigoureuse, ses grands pseudo-bulbes, terminés par de larges feuilles, supportent des bouquets de 5 à 11 fleurs du plus riche pourpre amarante. La gorge est souvent enrichie de jaune d'or rappelant ainsi l'intervention du *C. aurea*. C'est, en somme, un gain de tout premier ordre, et les nombreux amateurs et horticulteurs, qui ont défilé devant les deux plantes n'ont pas ménagé leurs compliments à

l'heureux obtenteur d'un hybride qui fait le plus grand honneur à la science horticole.

M. Dallé avait un très joli lot de *Cattleya* parmi lesquels des *Mendeli*, des *Mossiæ*, des *Lælia purpurata* et *elegans*. En somme, la qualité et la quantité étaient pour ainsi dire irréprochables.

Notre collègue M. Régnier a rapporté de ses voyages à Manille, des choses excellentes, et il présentait quelques *Phalænopsis amabilis* remarquables, un entre autres, se faisait remarquer par sa gorge richement ornée et qui lui donnait une valeur très grande; il avait en outre une très belle variété de l'excellent *Aerides Godefroyanum*.

M. Bert, qu'on trouve toujours dans nos expositions, avec de bonnes choses, bien cultivées, présentait de très bons *Oncidium Marschallianum* : de beaux *Cattleya Mossiæ*, appartenant à une race spéciale aux divisions amples et à la gorge richement colorée; un bon *Cattleya Mendeli*, un *Odontoglossum Edwardi*, aux fleurs d'un coloris très intense, a été aussi très remarqué un bien joli *Angræcum Lioneti*.

De MM. Cappe et fils, un joli lot bien composé et très varié, comprenant : *Cattleya Mossiæ*, *Lælia purpurata*, très jolis *Cypripedium*, une énorme potée de *Cattleya Skinneri* très bien cultivé, un joli *Selenipedium Dominyanum*, qu'on ne voit plus assez, quelques jolis exemplaires de *Dendrobium*, entre autres un *thyrsiflorum* portant 12 ou 15 grappes et un excellent *Oncidium Marshallianum;* mais surtout un charmant hybride de *Cypripedium* résultant du croisement du *C. Halli* par le *C. Boxalli villosum*.

Dans le lot de M. Page, nous pourrions à peu près tout citer, car non seulement M. Page, cultive parfaitement les collections très riches de M. R. Lebaudy, mais c'est aussi un semeur et un semeur heureux. Il nous présentait ses beaux hybrides de *Cyp. philippinense* et *Veitchi* bien connus dans le commerce sous le nom de *Youngianum*, mais bien supérieurs ici à ceux connus sous ce nom; de très beaux *Lælia purpurata;* d'excellents *Cattleya Mendeli* et *Mossiæ* un beau pied de *Cattleya Acklandiæ;* des *Cattleya labiata Warneri* qui deviennent de plus en plus rares.

et le joli *Cyp. Druryi*, si coquet et qui a produit des hybrides si excellents.

Dans le lot de M. Piret, comme toujours, nous retrouvons de jolies variétés à fleurs blanches, qu'il nomme quelquefois un peu vite, ce qui fait qu'on retrouve parfois la même plante sous deux noms différents; mais, à cela près, la valeur de ces jolies variétés de *Cattleya Mossiæ* n'en reste pas moins assez grande, et c'est avec plaisir que nous avons revu le *C. Mossiæ variabilis*, qui en son temps avait fait assez de bruit : il reste encore une des plus curieuses variétés qui existent; vu aussi une belle forme de *Cattleya Mossiæ* bien colorée, rappelant la race du *Mossiæ Imperialis*, introduite en 1888 par nous, et depuis, devenue si rare.

M[me] veuve Chantin avait, comme de coutume, présenté ses plantes dans son lot de plantes vertes; quelques bonnes espèces s'y trouvaient en *Cypripedium*, *Odontoglossum* et *Cattleya*.

Nous ne pouvons adresser que des éloges à M. Bleu, auquel nous arrivons parce que nous voulons lui consacrer une place suffisante. Son apport était bien remarquable, et ses hybrides de *Cattleya* bien dignes d'attirer l'attention des amateurs, et de leur prouver, une fois de plus, qu'il n'est pas besoin de traverser la Manche pour trouver des plantes dignes de leur admiration et de leurs... collections.

Nous ne pouvons pas tout citer; mais, quoi de plus joli, de plus véritablement beau que le *Cattleya Parthenia!* La nature n'a jamais rien créé d'aussi charmant, d'aussi harmonieux que cette délicieuse plante; mais les nouveaux hybrides de notre collègue semblaient attirer encore plus le public connaisseur : c'étaient trois plantes de *Lælio-Cattleya*, issues des croisements opérés entre *Lælia purpurata* et *Cattleya Mossiæ*. A divers titres, ces plantes sont des hybrides de tout premier ordre. Grande végétation, floraison abondante, ampleur des fleurs et richesse de coloris. Ces belles plantes n'ont pas dit leur dernier mot, et c'est quand on sera fatigué de recevoir du pays d'origine les espèces déjà connues qu'on se passionnera pour ces beaux gains qui, eux, sont d'une obtention si difficile et si longue... Il n'y en aura pas, hélas, pour tous ceux qui en désireront, et là le

semeur trouvera un dédommagement de son talent et de sa patience. Nous ne connaissons rien de plus beau non plus que le *Miltonia Bleuana*. L'exemplaire présenté par notre collègue, quoique joli, ne pouvait donner une idée de la magnificence de cette plante ; il faut la voir comme nous l'avons vue chez M. Jules Hye, le célèbre amateur gantois, avec sept ou huit tiges portant des fleurs énormes, d'un coloris si charmant ! C'est une pure merveille ! Heureux M. Bleu qui a la satisfaction de penser que seul il a pu féconder et récolter, et enfin voir fleurir les produits de deux *Odontoglossum*, que nul n'a jamais pu ni féconder ni par conséquent semer.

Enfin, M. Nonin, qui tient à prouver qu'il sait cultiver les Orchidées aussi bien que les Chrysanthèmes, présentait un joli groupe de *Cattleya Mossiæ* et *Mendeli*.

Puis MM. Duval et fils, une collectien de plantes où l'on trouvait un beau *Cattleya Mossiæ*, à la gorge d'un pourpre intense ; de bonnes formes de *Cypripedium Lawrenceanum*, un *Dendrobium Brymerianum* appartenant à la variété, longues barbes, et un *Cypripedium villosum aureum* d'un jaune intense, marginé de blanc pur.

Que ceux de nos collègues dont nous oublions de citer les plantes nous pardonnent ; nos notes ont été prises de façon à ménager un peu la place qu'on veut bien nous accorder ici, largement c'est vrai, mais sans en abuser ; disons aussi que les Orchidées ont figuré dans des décorations de corbeilles et des colonnes originales agrémentées de feuillage ; qu'un des exposants de bouquets et corbeilles en avait su tirer un parti excellent dans une sorte de sujet décoratif bien compris, et nous aurons tout dit sur ces belles plantes, qui ont le don d'attirer la foule, de la retenir et de provoquer, de sa part, des réflexions que chaque jour on voit devenir plus nettes et plus justes. Pour notre part, c'est avec une réelle satisfaction que nous avons entendu les conversations du public, qui se rend enfin compte que les Orchidées sont des plantes comme les autres, et qu'avec un peu d'attention, de soin et les conseils du praticien, on peut les cultiver tout aussi bien que d'autres plantes. C'est pourquoi, devant l'importance toujours plus grande que prennent ces

plantes, nous émettons le vœu de voir faire des efforts pour donner aux exposants les moyens de présenter leurs plantes dans les meilleures conditions de lumière, d'espace et de confortable possible, de façon à ce qu'ils n'hésitent pas à apporter leurs produits les plus rares et les plus délicats, comme aussi leurs exemplaires bien cultivés. C'est en pratiquant ainsi qu'on arrivera à donner à nos expositions, en ce qui concerne les Orchidées, une importance de jour en jour plus grande, qui ne tardera pas à établir d'une façon absolue notre réputation en Europe. Les efforts de nos horticulteurs, les sacrifices de nos amateurs, tout doit engager la Société nationale à entrer dans cette voie de progrès.

Compte rendu de l'exposition d'horticulture (1)

(*Végétaux ligneux de plein air*)

par M. Maurice de Vilmorin

Naturellement plus restreinte dans son développement que le Concours international de 1895 l'exposition de mai 1896 a montré dans son ensemble une moyenne remarquable dans la haute qualité des apports. Ce fait très sensible dans la catégorie des plantes herbacées et de serre ne l'est pas moins dans la classe des végétaux ligneux.

En quelle exposition solennelle a-t-on vu des lots plus parfaits de Conifères à feuillage diversement coloré, d'arbustes à feuilles persistantes, en formes variées et en exemplaires de première dimension, plus de beaux exemplaires de Rosiers nains, à tige ou grimpants?

Certes, l'impression un peu instinctive éprouvée par nos visiteurs dès l'entrée sur le terrain de l'exposition n'était pas démentie par l'examen plus recueilli et leur satisfaction a été partagée de tous points par les connaisseurs.

Dès les premiers pas après le pavillon d'entrée, le visiteur se

(1) Déposé le 11 juin 1896.

trouvait en présence de lots très remarquables de la maison Croux et fils : en face, un groupe restreint mais composé de très beaux exemplaires de Rhododendrons, à droite un grand massif concave présentant en amphithéâtre de beaux exemplaires d'arbustes à feuilles persistantes et enfin à gauche des Conifères présentant les plus beaux contrastes de couleur et de forme ; le vert et la forme surbaissée et compacte, avec *l'Abies excelsa Remonti;* une forme globuleuse compacte avec un exemplaire remarquable de *Thuyopsis borealis;* la forme colomnaire avec un sujet dirigé en hauteur du *Juniperus* (*Virg.*) *tripartita*. Le bleu était donné par *l'Abies concolor violacea*, le *Cupressus Lawsoniana monumentalis glauca*, enfin la note dorée éclatait avec le *Cupr. Lawsoniana aurea*, le *Retinospora squarrosa Veitchii*, le *Thuya occidentalis lutescens*, le *Juniperus sinensis variegata*, etc.

A ce massif où les teintes dorées étaient, somme toute, prédominantes, était opposé, par un heureux contraste, un lot de Conifères glauques de M. Honoré Defresne fils, Cèdres de l'Atlas bleuâtres, *Abies pungens* du Colorado.

N'est-il pas remarquable, à ce propos, que la coloration bleuâtre du feuillage des Conifères se produise dans des circonstances analogues de lieu, de croissance et d'état d'atmosphères, chaînes montagneuses en pays demi-tropicaux, atmosphères débordantes de lumière et parfois presque desséchées comme celles du Colorado, de la Californie méridionale et de l'Algérie.

Auprès de ces arbres à feuillage glauque, se trouvaient aussi des arbres à rameaux panachés : *Biota orientalis albo spica*, *Thuyopsis borealis variegata*, etc.

Un lot important de Conifères était exposé d'autre part par M. H. Defresne fils à la porte d'entrée faisant face au grand bassin des Tuileries.

Bien étagées, contrastant de forme et de couleur, ces Conifères offraient non seulement un bel aspect, mais des éléments tout particuliers d'étude et de comparaison.

La forme irrégulière et retombante du *Juniperus Bermudiana* tranchait avec la forme élancée du *Cupressus Lawsoniana stricta glauca* du *Sequoia gigantea pendula*, du *Juniperus excelsa*

stricta du *Thuya gigantea viridis*, etc., ou avec les formes arrondies du *Biota orientalis* et en particulier de sa forme japonaise à rameaux filiformes avec la forme globuleuse du *Thuyopsis borealis* compacte, etc.

Les Sapins à feuillage bleuâtre présentaient une gamme variée de tons depuis l'*Abies Engelmanni* glauque, l'*A. nobilis*, le Cyprès de Lawson glauque jusqu'à l'*Abies Kosteriana* qui paraît être une sélection remarquable par l'intensité de sa coloration dans l'espèce assez variable du *Picea pungens*.

Le *Juniperus sinensis aurea* et *mascula*, le *Juniperus tripartita* offraient des exemplaires où se pouvait suivre la transformation du feuillage juvénile en feuillage écailleux, tandis que les *Biota orientalis* montraient la transformation de la forme de leurs rameaux, très ramifiés dans l'*orientalis* vert, ou dans le *semper aurea;* plus courts et plus gros dans le *Defresneana;* tout-à-fait filiformes dans le type si caractéristique du *filifera*.

Le polymorphisme de cette espèce est d'ailleurs étonnant, puisque c'est elle encore qui se cache et réapparaît parfois sous la forme de quelques soi-disant *Retinospora*.

En face du lot de Conifères de M. Honoré Defresne fils et formant îlot au pied de l'escalier de pierre conduisant à la terrasse, se trouvait un massif carré d'arbres feuillus, à feuillage décoratif, exposé par M. Paillet fils, de Châtenay.

Le fond du massif, composé de forts et beaux sujets d'Aune (*incana*) lacinié, de Hêtres pourpres de *Prunus Pissardi*, faisait un fond pour les sujets de moindre taille, Négondo argenté et Négondo doré, Reine Claude à feuillage panaché doré, et surtout pour de nombreuses formes de l'*Acer polymorphum* du Japon, les unes à feuillage bronzé, les autres à feuilles finement ou curieusement découpées. L'ensemble de ce massif était excellent.

Au pied et des deux côtés de l'escalier de pierre, M. Paillet avait encore un lot important d'arbres et arbustes à feuillage persistant.

Sur un fond de sujets de belles dimensions, Magnolias, Houx, Troènes, se détachaient des exemplaires très variés, les uns verts les autres panachés : *Phillyrea, Ligustrum macrophyllum, mar-*

ginatum aureum, *Ilex Doringtoniensis*, à étroites feuilles bronzées. *Ilex cornuta*, *Buxus Fortunei obcordata*, *Buxus citrifolia*, à longues feuilles espacées, étroites et, sur le devant du massif, *Olearia Hastii*, *Andromeda jàponica variegata*, etc.

La série des arbustes à feuillage persistant nous ramène au massif de M. Croux, situé à droite de l'entrée de la tente principale.

Ce massif, composé d'exemplaires hors ligne comme choix, dimensions et perfection, était une des attractions de l'exposition, et n'a pas peu contribué à l'obtention, par son présentateur, de la plus haute récompense qui ait été décernée par le jury de l'exposition. Plusieurs de ces exemplaires, élevés sur tige avec tête ronde très régulière, étaient de vrais chefs-d'œuvre de taille et de culture.

C'est ainsi qu'un *Elæagnus pungens*, atteignait les dimensions peu communes de 3 mètres de hauteur sur 1^{m},60 de large; un *Osmanthus ilicifolius*, 2 mètres de haut sur 1 de large; un *Evonymus*, duc d'Anjou, 3 mètres sur 1 de base; un *Evonymus japonica elegans marginata alba*, 2^{m},25 de hauteur; un *Ligustrum lucidum*, élevé sur tige, portait une tête ronde en boule de 2 mètres de diamètre; un *Buxus arb. macrophylla rotundifolia* formait une touffe compacte, haute de 2^{m},50. Dans les Houx, *Laurocerasus lusitanica*, dont la nature comporte des dimensions encore plus fortes, se trouvaient des exemplaires plus développés, mais peut-être moins inusités que ceux dont nous venons de faire mention.

Parmi les sujets moins développés, mais remarquables par leur panachure ou leur port, il convient encore de mentionner les *Phillyrea* variés, *Evonymus radicans Carrierei*, *Elæagnus Simoni variegata aurea*, fort joli, avec ses tons dorés rabattus discrètement de gris, etc.

Avant de pénétrer dans les tentes où sont exposés les lots de Rhododendrons, Azalées, Clématites, Pivoines et Roses, le groupe extérieur des Rhododendrons exposés par M. Croux, se présente aux visiteurs entre les deux portes d'accès de la grande tente. Ce groupe, assez restreint, se composait seulement de 7 plantes très fortes et très belles.

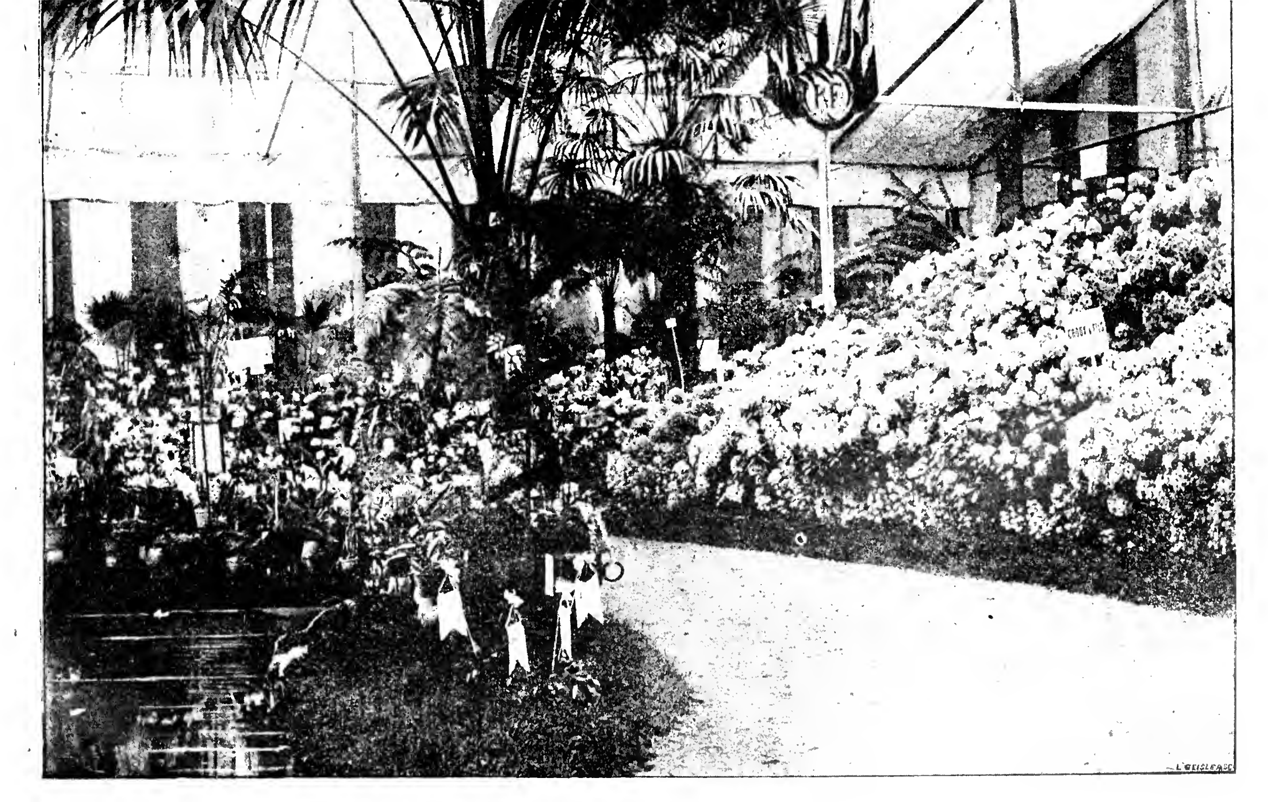


Fig. 48. — L'Exposition de Mai 1896. — Rhododendrons et Orchidées.

Un massif plus considérable garnissait le devant de la terrasse située au fond de la grande tente (voir fig. 18). Les 20 ou 25 beaux sujets groupés en cet endroit, comprenaient un beau mélange de plantes à tons soutenus, comme *Dunlap Sing*, *cyaneum;* des coloris éclatants tels que *M. Bertin*, *Michaël Waterer*, *Cynthia*, un des plus charmants dans la gamme des roses frais et beaucoup de clairs : *Mademoiselle Marie Van Houtte*, *Athènes*, *Mademoiselle Masson*, *Lady Roll*, *Snow flake*, etc.

Enfin, un double massif flanquait l'entrée de la grande tente à l'intérieur, et comprenait encore un bon nombre de sujets bien fleuris, de taille à peine inférieure à celle des exemplaires des précédents massifs. Parmi ces plantes, on pouvait noter : *The Queen*, *A. de Germiny*, *Mrs Heymans Earl, of Shannon*, *Fred. Waterer*, *Flora* (*Byls*), *Mrs Hour*, *Star of Ascot*, *Tom Pouce* et une fort jolie plante, semis de M. Croux, très florifère, à fleurs moyennes, rouge grenat, en bouquets très nombreux et bien arrondis.

M. Croux a donné à cette nouveauté de grand effet, le nom de *Président Félix Faure*. Nous retrouvons encore la maison Croux et d'assez nombreuses variétés de Rhododendrons, dont quelques-uns provenant de ses semis, dans un concours de 50 plantes de marché, en vue duquel des sujets de dimensions naturellement beaucoup plus restreintes ont été disposés dans une des plates-bandes de bordure de la tente.

A ces plantes sont joints des Clématites à grande fleur, Rosiers grimpants, Azalées, *Genista Andreana*, etc., le tout composant un fort agréable ensemble. Sur les ailes de ce corps d'armée étaient disposés 15 sujets assez forts de Kalmias, de variétés diverses.

La maison Moser devait à elle-même de contribuer au succès de l'exposition par l'envoi de ses magnifiques Rhododendrons et ses Azalées rustiques. Elle n'y a pas manqué et les connaisseurs ont été tout particulièrement intéressés par les nouveautés remarquables qu'elle a présentées au jugement du jury et du public amateur.

Les Rhododendrons de semis, en sujets hauts de 40 à 60 centimètres, c'est-à-dire bien jugeables, se trouvaient groupés, dans la plate-bande de bordure (nord) de la tente, près du salon de la Commission des expositions. Toutes n'ont pas encore reçu de

noms. Le n° 2832 est peut-être le plus remarquable, avec des fleurs extrêmement grandes, blanc très faiblement nuancé de rosé et une macule jaune verdâtre ; ce sera un des plus parfaits de la série blanche. Citons encore *Madame Halphen*, à immense fleur rose pâle carminé ; *Mademoiselle Gabrielle Colaço*, rose carné pâle ; *Comte Horace de Choiseul*, à macule brune sur fond blanc ; le n° 2329, rose lilas, à macule pourpre, etc. Quarante belles plantes de fortes dimensions garnissaient les deux côtés larges de la grande tente sur un tiers au moins de sa longueur. Parmi celles-ci, 4 sujets d'une dimension peu commune ont été récompensés à part, comme exemple de belle culture, par le jury compétent.

Devant ces Rhododendrons et à leur suite sur la face sud s'étendait une riche collection d'Azalées rustiques, *A. mollis et pontica*, comprenant plusieurs nouveautés. Parmi celles-ci, il convient de signaler *Madame Schlumberger*, jaune, demi-double, fleur assez grande, très odorante ; *Mademoiselle Alice Colaço*, rose carné, demi-double ; *Madame Hueber*, rose pâle, fleur légèrement odorante, demi-double. Entremêlées à ces nouveautés, les plantes plus anciennes et toujours si admirées *Alphonse Lavallée*, *Comte de Quincy*, *alta clarens*, *salmonea*, etc. A côté de ces plantes étincelantes, d'autres espèces et variétés du genre, maintenant répudié des botanistes, de l'*Azalea*, offraient de beaux contrastes par la dimension moindre, le coloris ou la forme de leurs fleurs. L'*Azalea glauca stricta*, à petite fleur blanche, le *pontica partita*, à fleurs moyennes, munies d'un immense style rose ; le *pontica pulchella roseola*, également à très long style, etc.

Le mélange de ces jolies espèces donnait beaucoup de variété aux massifs de plantes de terre de bruyère sans leur retirer de leur éclat.

A la suite des deux plates-bandes de M. Moser et se faisant face, au milieu de la tente se trouvaient les deux lots à peu près égaux en importance des Clématites fleuries de MM. Christen, de Versailles, et Georges Boucher de Paris. L'exposition de M. Christen se trouvait sur la plate-bande du côté de la terrasse des Feuillants (Nord) et elle était accompagnée de Rosiers grim-

pants dont nous parlerons tout à l'heure. Les Clématites de M. Christen, très bien cultivées et aussi garnies de feuillage qu'elles peuvent l'être, sont maintenues sur carcasses ou tuteurs bas. Parmi les plus belles, on voyait : *Madame Ed. André*, la plus proche du coloris rouge franc; *La Gaule* blanche, avec les étamines violettes; *Daniel Deronda*, *Jeanne d'Arc*, *Madame Boisselot*, *Jackmanni alba*, *M. Gladstone*, *Ville de Paris*, etc., et les fleurs plus légères de la section des *Viticella*.

Dans le lot de M. Boucher, à côté de ces variétés à grandes fleurs se rattachant aux *patens*, *lanuginosa*, *Jackmanni*, se remarquaient les petites fleurs en grelot des plantes sorties de l'espèce américaine *coccinea* et des espèces affines. Puis, au milieu du lot, la curieuse variété, *Madame Boucher*, à fleurs très doubles, arrondies, violet lamé de vert.

Tuteurées un peu plus longuement que les plantes de M. Christen, les Clématites de M. Boucher n'en faisaient pas moins un très bel effet, bien que la fleur dominât un peu trop le spectateur.

A quelques pas plus loin, celui-ci se penchait avec plaisir vers un petit lot de Rosiers nains exposé par M. A. Chantin, successeur de la maison Jamain. Ce petit massif était composé de sujets d'une seule variété nouvelle : *Madame René Berge*, appartenant à la série des hybrides remontants et issu de la Rose Merveille de Lyon. Bien garnie de feuillage, portée par une tige droite et ferme, cette fleur globuleuse, rose tendre satiné, rappelle un peu par son ensemble la *Baronne de Rothschild* ou *Thyra Hammerich*.

L'autre lot de Rosiers placé dans la grande tente était celui de M. Christen. Ces Rosiers, très bien cultivés et taillés pour la forme dite grimpante, mais qui pourront parfois s'appeler plus justement à long bois, étaient bien garnis de branches florifères sur toute leur longueur et choisis parmi les variétés les mieux adaptées à ce traitement et dans toutes les sections. A côté d'un *sempervirens* comme *Félicité Perpétue*, d'un *alpina* hybride comme *Madame Sancy de Parabère*, d'un *rugosa* pur ou d'un *rugosa* croisé comme *Madame Georges Bruant*, de *polyantha*, de *lutea*, on voyait des thés et des hybrides de noisette, tels que:

Madame Alfred Carrière, *Bennet Scodling*, *Président Chandon*, *William Allen Richardson*, etc., donnant de belles formes demi-doubles à côté de fleurs, petites ou presque simples des séries précédentes. L'ensemble est parfait et le détail d'un lot semblable est plein d'intérêt.

C'est sous les deux tentes de la terrasse que trône la reine des fleurs : les apports de MM. Lévèque et fils, Jupeau, Boucher, Rothberg sont très considérables et tels que dans bien peu de solennités horticoles on en a vu d'aussi satisfaisants.

Et pourtant, il faut le dire, malgré la diversité des formes hautes ou naines, de la grandeur et des coloris de la fleur, une étendue un peu considérable de massifs de Roses, sans mélange d'aucune autre plante, n'est jamais très satisfaisante pour l'œil, dans son ensemble.

Si les Roses sont à haute tige et qu'on ne soit pas tout proche d'elles, la ligne indéfiniment multipliée de leur support peu décoratif ne laisse pas d'être assez monotone. Si les Rosiers sont en forme naine, le feuillage en cache assez mal le terrain, surtout quand il s'agit des Rosiers thé. Malgré toute sa beauté, la Rose est donc un élément assez difficile à mettre en œuvre dans la décoration générale d'une exposition. Les catégories les plus faciles à utiliser sont, à mon avis, les formes grimpantes de toutes sections, maintenues par des tuteurs ou des carcasses et les hybrides remontants en forme naine, parce qu'ils ont à la fois abondance de feuillage et gamme très variée dans le ton clair ou sombre des couleurs.

Les Rosiers thés en forme naine sont un peu grêles. Les tons les plus soutenus, tels que *Princesse de Sagan*, *Souvenir de Thérèse Levet*, ne sont pas encore assez sombres pour bien contraster avec les demi-tons exquis de cette série, tous charmants, qu'il faut voir de tout près et qui perdent de leur effet s'ils sont vus mélangés et à distance.

Pour exposer cette série le plus avantageusement au point de vue de la pure décoration, il faudrait peut-être recourir à divers procédés artificiels, faire des lots restreints en plantes de taille un peu inégale, ou en massifs bombés avec interposition de Sélaginelles, ou autre fond vert sur le sol, pour faire ressortir à

la fois la valeur du coloris des fleurs et aussi celui du jeune feuillage parfois si agréablement lavé de rouge.

Pour l'exposition des Rosiers à tige, le problème est encore plus difficile. Quelles sont les plantes vertes qui pourraient être intercalées entre les pots contenant les Rosiers? Ceux-ci sont parfois tout proches. Cependant des feuillages verts, présentant des lames arquées au milieu des fûts verticaux et desséchés de l'Églantier, seraient une grande satisfaction pour l'œil.

Quelques plantes vertes ou grimpantes pourraient sans doute masquer la vue des dessous de massifs; en faisant écran depuis le sol jusqu'aux deux tiers de la hauteur des tiges, il y a quelque chose à faire, et, malgré la difficulté, quelque chose à obtenir.

Dans le cas actuel, le défaut inhérent à l'aspect des purs lots de Rosiers, était atténué par la présence, le long des parois des deux tentes, de Rosiers grimpants, et aussi par le mélange de quelques corbeilles de Pivoines, *Hydrangea*, etc.

La maison Lévêque et fils avait apporté des lots nombreux et choisis pour correspondre aux divers concours ouverts par le programme. Ces lots occupaient la grande tente longue de la terrasse, à partir du niveau de la tente latérale, soit dans la plate-bande centrale ou la plate-bande latérale (Sud). Parmi les variétés les plus jolies du lot des Rosiers-tiges, on pourrait nommer : *Souvenir de Marie Detrey*, *Perle des Jardins*, *Baron Gustave Chandon*, *Jean Ducher*, *Souvenir d'un ami*, *Mademoiselle Marie van Houtte*, *Lamarck à fleurs jaunes*, *Letty coles* parmi les Thés; et parmi les Hybrides remontants : *Jean Soupert*, *Mademoiselle Eugénie Verdier*, *Alph. Bleu*, *Marquise Adèle de Murinais*, *Pride of Waltham*, *Anna de Diesbach*, *Her Majesty*, toutes variétés qui pour être parfois d'assez vieilles amies, n'en sont pas moins vues avec plaisir au milieu de leurs jeunes sœurs.

Voici d'ailleurs quelques variétés d'obtention nouvelle ayant déjà subi avec succès l'épreuve d'une année de culture au plein air et que nous avons remarquées dans les lots de Rosiers nains. Thés : *Mademoiselle Françoise de Kerjégu*, blanche, avec une faible nuance rosée; *Souvenir de Laurent Guillot*, rose de Chine;

Louis Lévêque, couleur abricotée ; *Madame Héloïse Martin*, jaune citron à centre plus foncé.

W. Viroch Hijos, rose carminé, nuancé de tons cuivrés ; *Miss G. Warren*, rouge carmin.

Hybrides de Thé : *Charlotte Gillemot*, beau blanc ivoire ; *Souvenir de Madame Eugène Verdier*, blanche, globuleuse, tons jaune safran au cœur ; *Souvenir du Président Carnot*, rose chair, avec un très beau et long bouton.

Parmi les Hybrides remontants nains, superbe lot situé dans la plate-bande centrale, au milieu des beautés déjà connues, *Charles Lefebvre*, *Marie Baumann*, *Capitaine Christy*, *White Baroness*, *Louis van Houtte*, on remarquait une belle nouveauté à fleur rouge vermillon foncé, étiquetée *Général Armenkoff*, paraissant tout à fait digne de se classer avec ses devancières.

Nous ne suivrons pas les lots de la maison Levêque, ni ceux des autres rosiéristes dans leur subdivision en concours, puisque, aussi bien, certains de ces apports n'étaient séparés sur le terrain que par la limitation très temporaire de rubans enlevés après le passage du jury, et que l'état des Rosiers, leur répartition en tiges et nains, hybrides, thés et autres races, est tout ce qui frappe et intéresse le public visiteur.

A la suite des Rosiers de la maison Lévêque, se trouvaient ceux de M. Rothberg, de Gennevilliers.

Les Rosiers tige de cet exposant étaient bien étoffés et à point ; à gauche, dans la plate-bande de bordure, les Rosiers nains, hybrides remontants, thés et races diverses, réunis en collection assez nombreuses, formaient un ensemble intéressant. Réunis dans un coin du lot, le groupe des *Polyantha*, miniature, *Cécile Brunner*, *Perle d'or*, *Mademoiselle Camille de Rochetaillé*, *Mademoiselle Auguste Motte*, montraient leurs légères panicules de fleurs petites, mais bien doubles et gracieuses.

Mais le plus intéressant, à mon avis, de l'exposition de M. Rothberg consistait dans son lot de Rosiers grimpants en sujets très bien taillés pour présenter de tous côtés des branches florifères sur les supports en fer qui les maintenaient. Aucun lot de Rosiers ne présentait autant de variété dans le choix des races. Dans les Rosiers à fleurs simples qui font toujours un très joli

effet au milieu des doubles, on remarquait le *R. grandiflora* (*moschata*); le Rosier capucine jaune et le rouge (*R. lutea*); des Rosiers rugueux (*R. rugosa*): parmi les doubles et demi-doubles: *Madame Sancy de Parabère* (*alpina* hybride), le blanc de Fortune (*Banksiæ* hybridé de *lævigata*) *Loreley* (*gallica* hybridé d'*arvensis*), *Princesse Marie* et *Félicité Perpétue* (*sempervirens* hybridés d'*indica*) *Crimson rambler* (*multiflora* croisé par *gallica*?) Décorative, hybride de noisette, etc.

Chacune de ces espèces apportant quelque chose de sa nature soit dans sa végétation, son feuillage, la forme des boutons ou le coloris des fleurs, il en résulte une diversité des plus attachantes; chacune de ces variétés portant sur elle-même un peu de l'inscription de son état civil.

C'est dans la grande tente transversale (Nord-Sud) que se trouve l'exposition de MM. Jupeau et gendre et de M. Georges Boucher. Les Rosiers de ces exposants suffisent à garnir entièrement cétte grande tente, et la vue se repose à son extrémité (Sud) sur les Rosiers grimpants de M. Boucher, s'élevant assez haut le long des parois de la tente, de chaque côté de la porte de sortie.

Au milieu de la plate-bande centrale, un massif rond de Rosiers-tiges est composé de très fortes plantes, surtout dans la section des thés de M. Jupeau et gendre.

Parmi ces Rosiers, se font remarquer par leur joli coloris : *Camoens*, *Madame de Watteville*, *Beauté inconstante*, *Maréchal Niel*, *Bougère*, *Henri Brichard*, et parmi les hybrides remontants : *Ulricq Brunner*, *Caroline Testut*, *Princesse Louise*, *Violette Bouyer*, *Jean Liabaud*, *Reine des jardins*, variété panachée se rattachant sans doute aux Provins par son origine. Des Rosiers-tiges occupent aussi les plates-bandes latérales tandis que la grande plate-bande centrale, là où elle se branche sur la tente longue, est garnie de Rosiers-nains en lots séparés de thés et hybrides. Là encore se renouvelle sans conteste la remarque qu'à l'état de Rosiers-nains les hybrides remontants se présentent beaucoup mieux que les thés.

Une allée courbe sépare du lot de M. Jupeau les Rosiers de M. G. Boucher. Ceux-ci sont tous de grandes formes et d'une

façon générale très développés et vigoureux. Un massif principal sur la plate-bande du milieu comprend une grande majorité de Rosiers de la section des hybrides remontants : à ceux-ci s'ajoutent, dans une certaine proportion, des Rosiers mousseux.

C'est une heureuse inspiration, car outre la grâce de leur bouton et de leurs fleurs demi-ouvertes, cette variété dérivant presqu'entièrement du Rosier cent-feuilles, jouit d'un admirable feuillage qui rehausse encore l'effet compact et bien fourni du massif.

Latéralement, se trouvent des Rosiers-tiges contenant une plus forte proportion de Rosiers thé. Enfin dans les encoignures de la tente se trouvent de très beaux sujets de Rosiers grimpants élevés sur tuteurs simples, ce qui oblige à des soins particuliers de direction, et très garnis de branches florifères et de feuillage.

Ces Rosiers grimpants sont pris dans les sections thé, noisette et leurs hybrides : *Madame Alfred Carrière*, *Cheshunt hybrid*, *Max Singer*, *William Allen Richardson*, *Climbing Captain Christy*, *Reine Marie Henriette*, etc., races spécialement adaptées à cette culture.

Après le Rhododendron, les Clématites à grandes fleurs et les Roses, que peut-il rester dans la série des végétaux ligneux florifères ?

Il faut que cette série soit bien riche, car il nous reste à parler d'une plante qui peut rivaliser avec toutes celles-là pour la grandeur, la beauté et l'éclat de ses fleurs, la Pivoine en arbre, dont MM. Paillet et Lévêque nous présentaient des massifs resplendissants.

C'est au haut de l'escalier reliant la grande tente à la tente longue de la terrasse que se trouvaient les Pivoines de M. Paillet, formant, d'une part, un massif large de 1^{m}50 environ sur 5 ou 6 mètres et composé de sujets atteignant au moins 1 mètre de hauteur, et, d'autre part, sur la plate-bande correspondant à l'estrade du concours des bouquets, une série de plantes moins développées. Dans ces deux massifs, les plus beaux coloris, les plus belles formes réunies à proximité se faisaient valoir réciproquement ; trois *Hydrangea paniculata* dominant les plantes les

plus basses faisaient, par leurs tons d'un blanc mat, valoir les brillantes couleurs des Pivoines.

Parmi celles-ci, les moins belles ne sont pas les variétés simples, où le nombre et le coloris des étamines à anthères d'or mat tranchent si bien sur le satin des grands pétales. Mais cette beauté frappante est moins durable que celle des fleurs doubles, et l'on ne peut guère imaginer rien de plus beau qu'une fleur bien épanouie de variétés telles que *fragrans maxima plena*, avec son beau rose cuivré, ou *Gloria Belgarum*, d'un beau rose soutenu avec des reflets lilacés.

C'est dans la grande tente et à côté des Ancolies si gracieuses de M. Nonin, que M. Lévèque avait installé son massif de Pivoines en arbre. Ce lot comprenait uniquement des plantes jeunes, hautes de 40 centimètres environ. Planté serré, un massif de cette nature produit un effet éblouissant et des plantes de cet âge, en pot, offrent pour la création de corbeilles temporaires les éléments les plus brillants qu'on puisse imaginer.

Il conviendrait même, pour la décoration extérieure, de tempérer leur éclat par l'adjonction de plantes vertes à feuillage léger ou découpé.

Mais dans un lot d'exposition qui peut être mis a proximité de massifs de Pélargoniums zonales ou de Bégonias tuberculeux, l'excès de coloris n'est pas à craindre. Dans le lot de M. Lévêque, le mélange d'assez nombreux coloris très clairs rehaussait encore l'éclat et la fraîcheur des plantes voisines.

Comme M. Paillet, M. Dessert, de Chenonceaux, avait apporté des rameaux fleuris de Pivoine arborée : *Souvenir de Ducher*, *Victoire d'Alma*, *Souvenir d'Étienne Méchin* et autres très belles variétés, d'obtention récente, indiquant assez le mérite de sa collection.

Le dernier lot dont il nous appartient de rendre compte est un lot d'*Hydrangea paniculata grandiflora*, très heureusement disposé en massif circulaire, un peu bombé, autour du socle rond d'une statue, à la rencontre des deux tentes principales de la terrasse.

Composé de cinquante plantes environ, portant chacune de cinq à six tiges hautes de 1 mètre et terminées par des inflorescences

fournies et bien à point, ces plantes faisaient l'admiration des visiteurs et grand honneur à la bonne culture qui les avait amenées à date fixe à l'état de spécimens aussi parfaits.

Ici se termine la tâche de compte rendu qui nous incombe. Si, dans notre rapport, la louange a tenu une part tout à fait prépondérante en regard de la critique, il ne faut croire ni à un parti pris ni à un excès d'indulgence du rapporteur. La section des végétaux ligneux à l'exposition était, dans son ensemble, composée d'éléments excellents et qui ont été bien mis en œuvre. La critique se tait parce qu'elle n'avait rien à dire.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture « *Culture maraîchère* (1) »,

par M. E. Chouvet.

De toutes les branches de l'Horticulture, la culture maraîchère est certainement celle qui, depuis quelques années, est le plus en progrès. Devant les besoins de la consommation qui désire avoir des légumes frais en toutes saisons, même en plein hiver, les commissionnaires faisant venir des pays aux hivers cléments les légumes manquants sur nos marchés, deviennent de plus en plus nombreux. On aurait pu croire que les envois de ces produits restreindraient les cultures de nos environs. C'est le contraire qui s'est produit. Devant la poussée générale de bien-être produit par la consommation de légumes frais en toutes saisons, les cultures se sont considérablement étendues, non en augmentant d'une manière sensible le grand nombre de marais qui entourent Paris, mais par l'emploi des irrigations par les eaux d'égouts et l'obtention de nouvelles races rustiques semées et repiquées en bonne saison, les cultivateurs de la seconde zone de nos environs ont créé de vastes cultures en plein champs sans arrosages. Tous ces efforts sont couronnés de succès et cet hiver, notam-

(1) Déposé le 11 juin 1896.

ment, qui a été il est vrai exceptionnellement doux, les legumes frais ont abondé sur nos marchés à des prix très avantageux, les mettant à la portée des plus modestes ressources. D'ici quelques années, l'étendue de ces terrains se trouvera notablement augmentée par l'emploi de plus en plus généralisé des irrigations par les eaux d'égouts : aussi est-il des plus intéressant de suivre les efforts, résultant de ce nouvel état de choses, sur la sélection et l'amélioration des variétés de légumes.

L'exposition faite cette année par notre Société, offrait un large champ d'études et d'utiles comparaisons.

En tête des exposants, il faut citer en première ligne la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, dont le lot d'ensemble, ainsi que les diverses collections de Salades, Pommes de terre, de Pois et Haricots forcés, se distinguaient par la perfection de leur culture et leur irréprochable étiquetage. Devant la collection d'ensemble, comprenant les plantes cultivées ou forcées dans nos environs, augmentées d'un grand nombre de variétés provenant des cultures de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie dans divers endroits de la France, c'était surtout devant les légumes remarquables par leur développement que s'arrêtait le plus grand nombre de visiteurs, admirant les Fèves d'*Agua Dulce* à cosses énormes, de 40 centimètres de longueur, contenant 6 à 7 grains bien développés; des Poirées à cardes, à pétioles et à côtes remarquables par leur ampleur; des Artichauts camus de Bretagne aux énormes pommes, de forme globuleuse, aplaties au sommet; des Poireaux de Rouen et surtout des Poireaux jaune du Poitou, à pied énorme comme diamètre et longueur de la partie blanche, etc... Venaient ensuite, accompagnées de toutes les plantes employées comme assaisonnement ou condiment : *Cochlearia*, Basilic, Cresson, Pourpier, Estragon, Cerfeuil, etc...; les collections complètes de Radis aux racines bien nettes, parmi lesquelles les variétés à forcer, à court feuillage; de Salades, Laitues et Romaines d'été et d'hiver; de Choux, de Piments, etc., etc... Tout citer serait reproduire le catalogue de la maison. J'indiquerai cependant, comme pouvant renseigner un certain nombre de nos collègues, les variétés de Pommes de terre forcées : *Caillou blanc; Early rose; Royal ash leaved kidney, à feuille d'ortie; Marjolin; Qua-*

rantaine de la Halle; Flocon de neige; Belle de Fontenay et *Prince de Galles*. Toutes productives et très hâtives.

Après le lot de la maison Vilmorin-Andrieux et C[ie], venait l'exposition de la Société des Jardiniers-maraîchers du département de la Seine. Leur lot comprenait les variétés en vente à l'époque sur nos marchés : *Chou-fleur demi-dur de Paris*, à grosse pomme, à grain fin et blanc; de beaux *Choux cœur de bœuf;* des Salades, etc..., lot absolument remarquable par la beauté des produits exposés.

Les maraîchers de Paris, comme tous les producteurs de légumes, sélectionnent et améliorent constamment leurs produits; mais quand ils ont fixé une nouvelle variété, répondant mieux à leur vente, ils devraient lui donner un nom pour empêcher la confusion. On pouvait remarquer, sous le nom de *Navet des Vertus Marteau*, de belles bottes de Navet à racines cylindriques se terminant en cône obtus; du moment que le Navet a perdu son renflement de la partie inférieure qui lui a fait donner le nom de Marteau, il semblerait bon de lui donner un nom empêchant de le confondre avec la variété type. La même remarque pouvait s'appliquer à diverses variétés de Laitues, Scaroles, etc... Si on comparait certaines des variétés exposées par la Société des Maraîchers de la Seine avec celles portant le même nom dans le lot de la Maison Vilmorin-Andrieux et C[ie], on était frappé des différences très sensibles entre des variétés portant le même étiquetage. La Société des Maraîchers de la Seine, dont les magnifiques produits sont un des succès de nos expositions, devrait mieux soigner son étiquetage. Les expositions sont faites pour l'instruction du public, pour permettre de propager les bonnes variétés; or, un étiquetage mal fait va contre les idées de vulgarisation qu'entend faire la Société nationale d'Horticulture de France, par ses expositions.

M. Lambert, jardinier-en-chef de l'hospice de Bicêtre, exposait un très beau lot d'ensemble de légumes forcés et de saison, dénotant de la part de M. Lambert une culture soignée et bien entendue. L'étiquetage était bon; on pourrait signaler peut-être l'abus de certains noms locaux n'appartenant pas à des variétés franchement caractérisées et n'offrant guère sur les

variétés généralement connues, que des variations insignifiantes ou qu'une substitution de noms. Telles que : *Chicorée frisée de Walter Scott*, *Laitue gloire de Beaufort*, *Laitue jaune des marchés*, etc...

M. Legrand, amateur à Vincennes, exposait un lot de légumes, principalement de salades, bien cultivés, francs et bien étiquetés. Les amateurs de collections de légumes sont trop rares pour ne pas féliciter hautement M. Legrand de son exposition.

Après les collections de légumes, pour ne pas dire avant, ce qui attire le plus les regards des visiteurs, ce sont les Asperges. Les expositions de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Argenteuil et de M. Chevalier, horticulteur dans la même localité, étaient absolument hors de pair.

La Société d'Horticulture et de Viticulture d'Argenteuil avait envoyé onze bottes d'Asperges, égales en beauté : l'une d'elles contenait trente-cinq Asperges, pesant 9 kilogrammes. Les quatre bottes, formant le lot de M. Chevalier, étaient aussi belles. L'exposant remettait aux visiteurs une petite brochure de 32 pages, contenant, sur la préparation du terrain, le choix des griffes, la plantation et les travaux d'entretien, d'utiles renseignements. Excellente petite brochure de vulgarisation, avec un plan pour la disposition des ados et se terminant par un calendrier, indiquant les soins à donner, tous les mois, aux Asperges en pleine terre ou forcées.

M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, exposait une magnifique collection de Fraisiers en pots, comprenant environ cent vingt, des meilleures variétés, toutes bien chargées de fruits. Deux très belles corbeilles de Fraises, *Marguerite Lebreton* et *Quatre Saisons améliorée*, de M. Millet.

Excellent lot d'étude et d'exposition. M. Millet, un de nos plus habiles semeurs, avait accompagné sa présentation d'un lot important de Fraisiers de semis. Certaines variétés de Fraisiers, comme beaucoup de plantes se multipliant par fragmentation, dégénèrent assez rapidement; il faut toujours recourir au semis pour la régénération. Aussi, faut-il féliciter M. Millet de ses succès et de sa persévérance à produire de nouvelles variétés.

Après avoir cité les beaux Melons de M. Crémont, j'aurais

terminé mon compte rendu ; mais je tiens à signaler dans l'instruction horticole une exposition qui se rapporte si étroitement à la culture maraîchère que je désire l'indiquer pour finir. Il s'agit du blanc de Champignon de couche, préparé à l'Institut Pasteur, à Paris, et exposé par M. Costantin, maître de conférences à l'École Normale supérieure. Le blanc exposé était de deux sortes :

1° Du blanc de semis stérilisé, produit entièrement nouveau, obtenu par la germination des spores ou graines de Champignons, livrable en mises, ayant la forme d'un petit rouleau, contenues dans un tube de verre ;

2° Du blanc de semis normal, ou blanc vierge en galettes.

Le mode de préparation du blanc, par l'Institut Pasteur, présente de grands avantages. Il permet d'employer dn blanc pur, exempt de maladies (vert-de-gris, goutte, môle, etc.). On n'emploie, pour sa préparation, que des Champignons choisis, permettant de créer par sélection des races de choix. Enfin, ce blanc, ainsi préparé, permet d'employer du blanc vierge, d'une race choisie et reconnue, en quantité illimitée et pendant toute l'année. Ce sont là de nouveaux et très grands avantages, le blanc de première qualité étant une des principales conditions de bonne réussite.

Quant à la culture en elle-même, malgré tous ces avantages, sera-t-elle rendue beaucoup plus facile? Si on peut éviter des maladies comme la rouille, provenant d'un excès d'humidité, à moins que le fumier et la terre employés au gobetage aient été également stérilisés, pourra-t-on éviter des maladies comme la môle, dont l'origine n'est pas connue?

En appelant l'attention de nos collègues sur la préparation du blanc par l'Institut Pasteur (1), j'espère que plusieurs désireront l'essayer, et qu'ils voudront bien rendre compte à notre Société des résultats obtenus.

Si, comme cela est à espérer, ce blanc, ainsi préparé, donne lieu à une amélioration sensible de la culture de ce comestible

---

(1) Pour tous renseignements, écrire à l'Institut Pasteur, service du Blanc de Champignon, 25, rue Dutot, Paris.

si estimé, notre exposition de 1896 aura marqué d'une date nouvelle, le progrès toujours poursuivi pour l'amélioration de nos cultures maraîchères.

« Enseignement Horticole et Architecture des Jardins »,

par M. C. Marcel (1).

De toutes les branches de l'Horticulture figurant à l'exposition, nous devons avouer, à notre grand regret, que l'enseignement horticole est celle à laquelle le public semble attacher le moins d'importance.

Il est vrai que, pour les profanes, cette partie de l'exposition manquait du charme dont toutes les autres étaient parées.

Que peuvent faire au passant ces fleurs séchées entre des feuilles de papier? elles n'ont plus ni éclat ni parfum; ces vilaines chenilles empaillées, ces insectes épinglés, quelle horreur! Et cependant, cet enseignement devrait avoir pour nous autant d'importance que la pratique, dont la théorie est la sœur jumelle, comme le dit un vieux proverbe. A part quelques personnes amies de la science et du progrès, on ne comptait cette année que peu d'exposants. Les instituteurs, qui l'année dernière avaient pris une si large part à l'exposition, ont semblé la délaisser cette année; sauf cependant M. Deshayes, instituteur à Ferrières-en-Brie, et M. Deliège, instituteur à Betheny, près de Reims.

M. Decaux remporte le 1er prix, une grande médaille de vermeil pour ses magnifiques études. Nous remarquons, parmi les lots qu'il expose, une collection de *Limax* ou *Helix* (Escargots), les plus nuisibles à l'horticulture; à côté, dans plusieurs boîtes, l'exposant à réuni tous les Carabes français (50 espèces environs), *Carabes*, *Procrustes*, *Calosomes*, etc., s'y trouvent réunis. Les Carabes, qui forment la plus grande famille de l'ordre des Coléoptères, sont tous, à part quelques rares espèces, amis du

---

(1) Déposé le 11 juin 1896.

cultivateur et ennemis des molusques, hannetons, vers et larves nocturnes de toutes sortes.

Pour bien faire comprendre le rôle bienfaiteur des carabes, M. Decaux nous montre, dans une vitrine spéciale, quelques individus vivants dévorant à belles mandibules des hannetons et autres insectes; le fond de la boîte est jonché de pattes, d'élytres et de corselets.

Dans une autre boîte, nous pouvons voir vivantes de nombreuses *Cassides vertes*, écloses en septembre et conservées en cet état en leur procurant des feuilles d'Artichaut dont elles dévorent le parenchyme. Les larves, que l'on pouvait également étudier, présentent un caractère particulier : leur corps est mou et plat et, pour se garantir de leurs nombreux ennemis, elles se forment un bouclier en se recouvrant de leurs propres excréments. Ce moyen est aussi employé par d'autres insectes, entre autres par la larve du Criocère de l'Asperge. Ce singulier travail leur est facilité par une conformation spéciale de la partie postérieure de leur corps.

Dans un autre carton, des *Otiorhynchus ligustici*, également pleins de vie, capturés depuis cinquante-huit jours, rongeaient pendant la nuit des feuilles et des bourgeons de Pivoines, de Vigne et d'autres plantes, permettant ainsi de constater les dégâts que peuvent causer ces charançons.

Chaque genre d'insecte est accompagné d'une note descriptive sur sa vie, ses mœurs ainsi que sur les moyens de destruction les plus pratiques.

C'est ainsi que M. Decaux préconise surtout les parasites naturels aux dépens des insectes nuisibles.

Le même exposant nous présente aussi des graines et des capsules d'une variété de Coton herbacé, qui lui a été envoyée de Samarkand et susceptible d'être cultivée avec succès dans la région de l'Oranger, en France, en Algérie et en Tunisie. Enfin des galles produites en Tunisie sur le *Tamarix articulata*, par un insecte l'*Ambliopalpis olivierella*. Ces galles, très riches en tannin, 40 p. 100, servent à préparer les cuirs dits maroquins.

La propagation de ces galles sur les plantations de Tamarix pourrait faire l'objet d'une culture spéciale et rémunératrice en

Algérie. C'est ce que s'est efforcé de démontrer M. Decaux, dans une note qui accompagne ses échantillons.

Monsieur Decaux fils nous présente une collection intéressante d'insectes vésicants; ces insectes, dont le type le plus commun est la *Cantharide*, possèdent certaines propriétés médicales.

Dans le lot de M. Deshayes, nous trouvons une collection bien établie des principaux insectes de la région, un herbier et des travaux d'élèves.

Ces collections, réunies en majeure partie par les élèves, sont instructives au plus haut point; elles les initient à la connaissance des sujets, et forment leur mémoire.

Une grande médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, est décernée à l'Ecole communale de Ferrières-en-Brie, justifiant ainsi le dévouement qu'apporte à l'enseignement horticole son zélé instituteur.

M. Deliège, instituteur à Betheny, reçoit une médaille de bronze pour son exposition composée d'un plan de ferme et d'ouvrages horticoles concernant l'instruction de ses élèves.

M. Dubois, garçon jardinier au château de Laversine, expose une très intéressante collection de fleurs d'Orchidées séchées et collées sur des feuilles de papier; le jury a beaucoup apprécié ce genre de collection et à récompensé l'auteur par une médaille d'argent.

Les dessins pouvant servir à l'enseignement horticole étaient représentés par quelques exposants. Citons les phototypies de plantes de M. Plauzewski, destinées a être réunies en volume et pour lesquelles il obtient une médaille de vermeil. Les aquarelles d'Orchidées de M. Duquenne, à qui le jury décerne une médaille d'argent.

Signalons une innovation présentée par M. Martinet, directeur du *Le Jardin*. Il s'agit de planches obtenues directement par la photographie en couleur. M. Martinet a su, le premier, mettre en pratique ce genre de reproduction; les quelques spécimens exposés avaient un intérêt tel, qu'ils permettent d'espérer, dans un avenir prochain, une application plus générale de ce procédé.

D'autres journaux horticoles, la *Revue horticole* et le *Moniteur d'horticulture*, étaient représentés : le premier, par ses magnifiques chromolithographies ; le second, par une collection de jolis dessins et de planches coloriées.

Une médaille de vermeil est accordée à M. Costantin, pour son intéressant travail de pasteurisation du blanc de Champignon. Le résultat recherché par l'auteur de cette découverte est de préserver le mycélium des parasites qui le détruisaient jusqu'à ce jour, et qui étaient cause que les champignonnistes étaient obligés de revenir fréquemment au blanc vierge pour larder leurs couches.

Plusieurs expériences très sérieuses ont démontré l'avantage du procédé innové par M. Costantin et promettent d'obtenir bientôt des résultats tout à fait satisfaisants.

Architecture des jardins.

La partie de l'exposition réservée à l'architecture des jardins a également été visitée de tous ceux qu'intéresse l'art si délicat d'imiter la nature et de créer des paysages artificiels.

L'ensemble de cette exposition doit être étudiée sous deux formes distinctes : la première, la plus attrayante, était composée de tableaux destinés à donner une idée plus vraie et plus riante des scènes conçues par le paysagiste ; elle a beaucoup contribué à attirer les amateurs pour lesquels les plans sont moins compréhensibles que les vues perspectives.

En plus de cet avantage, nous sommes heureux de reconnaître que les aquarelles les plus en vue possédaient un autre attrait ; elles représentaient quelques vieux parcs qui sont les types des créations de l'époque de la rénovation de l'art des Jardins.

Le parc du château de Soupir, entre autres, créé de 1858 à 1863 par l'architecte Pigny, nous était représenté dans toute sa beauté. Si cette reproduction est exacte, elle est tout à l'honneur du paysagiste qui conçut le projet, et ne peut que servir de modèle à ses jeunes imitateurs.

Une vue à vol d'oiseau du domaine de Dampont (Seine-et-Oise) donne une idée de la configuration de ce parc et de ses

environs. Egalement de création ancienne, nous retrouvons en lui la même réunion d'idées artistiques, aussi est-il très compréhensible que les jeunes paysagistes cherchent à reproduire ces œuvres et à s'en inspirer.

C'est avec plaisir que nous refaisons connaissance avec un coin de paysage pris dans le parc de Vrilly (Marne).

Ce parc, créé en 1878, est surtout remarquable par ses eaux et ses grands arbres qui donnent à la propriété un charme particulièrement imposant.

Enfin cette première partie de l'exposition, réservée à l'art des Jardins, celle qui est toute à l'honneur du peintre de paysage ou de l'aquarelliste, est complétée par de nombreux dessins de détails représentant des projets dont quelques-uns sont exécutés.

En général, ces tableaux artistiques, dont les sujets sont la reproduction de la nature dans ses charmantes manifestations, sont fort goûtés du public qui passe.

Les sous-bois aux voûtes verdoyantes percées çà et là par les rayons du soleil; le port majestueux des grands arbres, dont les troncs semblent être les piliers de la toiture de feuillage qui les couronne; les cascades et les ruisseaux coulant dans un vallon ombragé et pittoresque, sont autant de scènes que les visiteurs, même les plus profanes aux choses de l'art des Jardins, goûteront toujours avec plaisir.

Dans la seconde partie, celle réservée aux dessins techniques, nous retrouvons également quelques vieux figurants des précédentes expositions, au milieu desquels se confondent quelques projets nouveaux. M. Touret, classé le premier avec un objet d'art, présente une collection de plans parmi lesquels celui de Dampont et celui d'un jardin de ville assez bien conçu, puis quelques autres projets et plans-études.

M. Redont obtient une grande médaille de vermeil pour son exposition de plans et de dessins. Les parcs de Soupir, d'Audelain, Vrilly, Thuiny et quelques autres sont généralement bien présentés.

Vient ensuite M. Paillet, qui nous présente quelques plans inédits avec profils; des projets de transformation de vieux

parcs, des édicules et constructions rustiques bien dessinés, pour lesquels il lui est décerné une grande médaille d'argent.

Enfin M. Masson, de Combs-la-Ville, expose une série de plans levés, avec leurs plans-études, et obtient une médaille de bronze.

Ces diverses expositions ne sont pas dépourvues d'un certain intérêt au point de vue de leur conception générale.

Nous constatons avec plaisir que le tracé des voies de promenade est généralement harmonieux et bien compris. L'emplacement de la scène principale est étudié et paraît bien accompagné par les plantations avoisinantes. L'élément décoratif apporté par les plantations devient de jour en jour plus important dans l'art des jardins. Les pépiniéristes qui s'efforcent d'obtenir des nouvelles variétés de végétaux, d'acclimater et d'embellir les espèces moins rustiques, deviennent alors de précieux auxiliaires pour le paysagiste, et cette collaboration permet de fonder de très belles espérances sur l'avenir de l'art des Jardins en France.

L'intérêt apporté par chacune de ces œuvres serait beaucoup augmenté si l'exposant se décidait à les accompagner d'une note explicative et indiquant clairement au visiteur la date de l'exécution des travaux, ou, s'il y a lieu, les transformations exécutées par l'auteur à une œuvre qui n'est pas sienne.

Laissons maintenant cette partie de l'exposition et jetons un coup d'œil sur l'ornementation des jardins. Cette industrie si intéressante, qui comprend la construction des édicules rustiques et des divers ornements artificiels des jardins, les treillages et les rocailles artificielles, était représentée à l'exposition par des apports nombreux.

Nous sommes heureux de faire cette constatation, car elle indique sûrement que cette industrie devient de plus en plus prospère. Les ornements artificiels, qui ne jouent plus dans les jardins actuels qu'un rôle secondaire, étaient au contraire très prisés dans les jardins anciens. Les jardins réguliers en particuliers étaient remplis de portiques en treillage, de nombreuses statues et d'ornements divers très étudiés.

Les premiers jardins paysagers héritèrent de ce goût artificiel avec la prétention d'apporter au site un intérêt de plus.

C'est ainsi que les ruines, les tombeaux, les obélisques cou-

vertes de maximes, devinrent les sujets de curiosité des beaux jardins de l'époque.

Aujourd'hui la vogue de ces sortes d'ornementations a disparu, les portiques en treillage eux-mêmes ne sont plus guère employés. On s'est appliqué avec raison à conserver aux paysages artificiels leur caractère de simplicité ; aussi les constructions rustiques employées à cet effet, sont-elles généralement peu chargées d'ornements et motivées par un but utilitaire.

Parmi les divers lots exposés, plusieurs se distinguaient par l'élégance et le soin apportés à leur construction, tout en restant suffisamment rustiques. Les kiosques en bois, ceux de forme hexagonale ou octogonale, étaient les plus fréquents.

Le bois dont ils sont construits est écorcé et a subi plusieurs préparations spéciales, ce qui lui donne une couleur foncée et assure sa conservation pendant un très long temps.

La forme des toitures en chaume qui couronnent ce genre de kiosque, a beaucoup d'importance : car, suivant qu'elles sont plus ou moins larges ou surbaissées, elles font varier la silhouette de l'édicule ; or la silhoutte et les proportions d'un kiosque sont importantes à envisager car elles attirent l'attention, surtout lorsqu'elles terminent un point de vue.

M. Plançon remporte une médaille d'or pour l'ensemble de son exposition comprenant des kiosques élégamment construits, des abris pour oiseaux aquatiques, des ponts en bois rustique et équarri.

M. Dubois expose un joli petit kiosque un peu surélevé et auquel on accède par trois marches ; cette disposition permet d'augmenter la hauteur du point de vue et de masquer la base de l'édicule par des rochers ou des plantations ; un rappel de médaille d'or est accordé à cette exposition.

MM. Philippon et Dorléans remportent chacun une grande médaille de vermeil. Leurs lots sont plus variés que les précédents. Un banc couvert, de forme allongée, et un berceau en treillage destiné à orner une partie française, sont très bien compris et très élégants dans leur genre. M. Dorléans expose, en outre, des abris rustiques, claies, paillassons et autres accessoires pour la couverture des serres.

Une grande médaille d'argent est accordée à M. Siry, pour ses kiosques champignons et sa barrière rustique d'un assez bon goût.

Enfin, citons encore les apports de MM. Lozet, Sertet, Ponchon, Cachon, comprenant quelques abris rustiques pour oiseaux aquatiques.

Avant de terminer ce compte rendu, notons le coin de rocher aux Orchidées, à l'un des angles de la grande tente et ou les visiteurs se trouvaient attirés.

Les Orchidées si curieuses et si éclatantes, avaient trouvé là un cadre dignes d'elles.

M. Chassin avait déployé son talent de rocailleur dans la construction d'un rocher avec chute d'eau, tombant dans une rivière aux bords rocheux.

M. Monier, à qui le jury a décerné une grande médaille de vermeil, a contribué également à l'arrangement de cette partie, et les blocs de rochers habilement groupés, produisaient un très bon effet.

Des grandes médailles d'argent ont été attribuées à MM. Combaz et Cie de Boulogne, pour plants et maquettes de rochers.

M. Chaumeton et M. Dubrulle présentent chacun un petit rocher et quelques ouvrages en ciment réussis, tels que champignons-sièges, troncs d'arbres.

Les bétons agglomérés sont utilisés par M. Dubos et Cie, pour la fabrication d'ornements de jardin, statues, balustrades, vases, d'une grande solidité et d'un effet similaire au marbre, sont récompensés par une médaille d'or.

Un rappel de médaille d'or est enfin accordé à la fonderie du Val-d'Osne, pour ses belles statues, toutes reproductions de chefs-d'œuvres de sculpture.

Tels sont, en résumé, les résultats de cette partie de l'exposition, ainsi que nos impressions les plus générales sur l'enseignement et l'architecture des jardins. Nous ne saurions trop insister sur l'importance du rôle joué par l'enseignement horticole dans la marche progressive de l'Horticulture et nous espérons voir croître, chaque année, le nombre des exposants, ce qui sera la meilleure preuve de la propagation de l'enseignement théorique en Horticulture.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture « *Industries Horticoles* (3e section) » (1),

par M. Anfroy.

Chargé de vous donner un aperçu sur les divers produits exposés dans cette section, j'ai étudié ce qu'il pouvait y avoir de nouveau offrant un intérêt général et j'ai pu remarquer, qu'au point de vue de la bonne et belle fabrication, les divers lots ne laissaient rien à désirer; mais nous devons constater qu'il n'y a rien d'absolument nouveau; du reste les différents genres de produits rentrant dans la section, sauf toutefois les grilles, ne s'y prêtent guère!

Le prix d'honneur (médaille d'or offerte par M. Joubert, de l'Hiberderie), a été attribué à M. Dreux, qui exposait des grilles, kiosque, tout en fer forgé, dont la fabrication artistique était fort bien soignée; nous en dirons autant des grilles de M. Sohier, qui obtint un rappel de médaille d'or.

Rentrant dans un autre ordre de construction, M. Chapal nous présente ses clôtures de grande propriété, où le fer allié au bois fournira une clôture solide et d'un bon effet (grande médaille de vermeil.)

Chez MM. Thiolon et Mariette (grande médaille d'argent), nous retrouvons les différents types de grilles employés couramment; de même chez M. Lavaud, nous avons noté divers modèles très pratiques et très économiques.

Pour les Paniers à Orchidées, nous trouvons M. Anfroy fils, dont la fabrication soignée a obtenu une grande médaille de vermeil; à signaler, un nouveau système qui, par la forme triangulaire de ses bois, ramène les racines de la plante à l'intérieur.

MM. Chéron et fils exposent des Pots et des Paniers en poterie pour Orchidées; une application d'engrais dans la composition de la terre permet, au dire des exposants, de fournir de la nourriture aux plantes qu'ils contiennent.

Les exposants pour la poterie usuelle sont: MM. Wiriot, Radot

(1) Déposé le 11 juin 1896.

et Billot; chaque maison, bien connue du reste, a son genre de fabrication dans lequel elle se maintient.

M. Lavoivre expose différents modèles de poterie artistique : jardinières, cache-pots en porcelaine et en faïence décorée et émaillée.

Les bacs, en grand nombre, étaient présentés par MM. Mansion (grande médaille de vermeil), Méry (grande médaille de vermeil), Maurice Lelarge, M[lle] Loyre, Figus (Ulysse), de Laluisant Bourceret et Peschard ; rien de nouveau à signaler sur les différents types.

La Société du Val-d'Osne (grande médaille de vermeil). MM. Willemin, Lavaud et Mansion exposaient un grand nombre de meubles de jardins, fauteuils, chaises, etc., qui viennent bien à propos pour permettre de nous reposer après avoir noté, pour n'oublier personne, la tente-abri en bois découpé de M. Grelle.

Compte rendu de l'Exposition

Partie des Arts et Industries (Concours 274[e] au 278[e]),

par M. Cochu (Eugène) (1).

Favorisée par un temps magnifique, notre belle exposition de mai dernier, installée aux Tuileries, ne le cédait en rien aux précédentes.

Les Arts et Industries horticoles brillaient par leurs apports nombreux; chaque exposant avait redoublé d'entrain pour donner à cette grande réunion un aspect généralement satisfaisant.

Cent quatre-vingt-treize exposants avaient envoyé des constructions et objets divers se rattachant à l'Horticulture ; un bon nombre avaient apporté des modifications nouvelles.

Il est juste de constater que cette grande branche de l'outillage horticole, marche dans une voie de réel progrès.

(1) Déposé le 11 juin 1896.

Vingt-six constructeurs exposaient des serres d'amateurs et d'horticulteurs, pour divers genres de culture, ainsi que des grilles, ponts, kiosques, châssis et bâches de plusieurs modèles.

M. Dreux, avec ses grilles, ponts, kiosques, avait une belle exposition et d'une exécution soignée.

M. Ferry nous montrait une serre hollandaise en fer à châssis mobiles glissants, d'une très heureuse idée ; ainsi que des crémaillères mobiles permettant de monter et descendre à volonté les tablettes de bâches à châssis.

M. Carpentier, rien de nouveau à ses fermes de serres en fer, qui peuvent s'articuler pour changer, suivant les besoins, les degrés et formes d'une serre.

M. Perrier fils exposait des serres en fer d'horticulture, avec nouvelles dispositions des châssis mobiles avançant sous les pannes avec attaches mobiles les retenant.

MM. Ozanne et fils présentaient une grande serre hollandaise en fer, avec perfectionnement d'agencement pour capter la buée ; ainsi que serres adossées en fer démontables pour espaliers d'une construction bien comprise.

M. Eugène Cochu (membre du jury), avec sa nouvelle serre en fer à double vitrage, nous montre que la partie recevant le double vitrage est en bois et isolée du fer pour en assurer la durée. Ses nouveaux coffres et bâches sont démontables sans l'emploi de boulons ni clavettes.

M. Brochard présente des serres adossées en fer pour espalier ; ces constructions sont bien composées et d'une bonne fabrication ; même remarque pour ses châssis en fer.

M. Moutier a appliqué le double vitrage à une serre hollandaise en fer, en le dévêtissant de l'intérieur ; ses autres constructions en serre adossée et de culture sont de bonne fabrication.

M. Leduc expose une grande serre hollandaise en fer ; pour ventiler au faîtage, il ouvre ses châssis dans le sens de la longueur, en les relevant au moyen de chaînettes, s'enroulant sur un arbre.

M. Bernard emploie un fer à U directement placé sous chaque fermes pour emmener la buée.

M. Boutard présente des serres d'horticulteurs, en bois et fer, ainsi que des châssis à embases avec un fer nouveau.

Rien de nouveau à signaler dans les constructions de MM. Bergerot et C[ie], Sohier, Bellard, Michelin, Guillot-Pelletier, dont l'éloge n'est plus à faire.

MM. Girardot, Dauré, Finot et Rouart, exposaient des serres en bois pour divers genres de cultures.

Les châssis de M. Velard sont toujours appréciés.

Ceux de MM. Sève et C[ie] ont leurs assemblages avec des équerres en fer.

Les appareils de chauffage se distinguaient par leurs améliorations et leurs perfectionnements, qui laissent bien loin derrière eux nos anciennes installations.

Cette industrie, représentée par plus de quinze constructeurs, nous a montré tout ce qui se fait de plus pratique et de plus économique.

Parmi eux, citons MM. Lebeuf et Guion, qui avaient une exposition remarquable avec leurs nouveaux types de chaudières à vapeur à basse pression, ainsi que leurs séries de chaudières verticales et horizontales en fer et en cuivre.

MM. Martre et fils exposaient une série d'appareils à basse pression, des chaudières en cuivre et en acier forgé, le tout d'une parfaite exécution.

Les nouvelles chaudières de M. Perrier fils, à éléments multiples, méritaient l'attention pour les services qu'elles peuvent rendre en facilitant l'augmentation à volonté de la puissance de ces chauffages.

MM. Blanquier (membre du jury), Ricada, Durand-Vaillant (membre du jury), Mathian, avec leurs séries d'appareils en fonte, cuivre et acier, donnaient un ensemble satisfaisant de bonnes constructions.

Les maisons Clinard, Dedieu, Grodet, Meslier, Hodamk Hallay, Zehern avaient des appareils très soignés.

M. Maillard exposait des chauffages au pétrole pouvant rendre des services dans les petites constructions.

Plusieurs fabricants exposaient de très beaux échantillons de

claies, de plusieurs systèmes ainsi que des paillassons et paniers d'Orchidées.

La maison Henry Lebæuf avait un choix très grand et d'une fabrication soignée.

Les produits de M. Anfroy fils étaient aussi très remarqués.

MM. Marchal, Dorléans, Plançon, Siry, Sève et C[ie], Cachon avaient aussi une très belle exposition.

M. Philippon avait un kiosque en treillage d'un fort bon goût.

Avant de clore ce compte rendu, un dernier mot s'impose. L'emplacement si joli, du Jardin des Tuileries, était un peu restreint cette année et donnait un aspect un peu confus. Les allées de circulation, trop entrecoupées entre elles et pas assez directes, rendaient difficiles aux visiteurs leurs recherches dans les diverses parties de cette industrie.

En raison du nombre toujours croissant des exposants, nous espérons que la Commission d'organisation nous viendra en aide pour agrandir un peu ce cercle.

NOTES ET MÉMOIRES

Allocution prononcée par M. Vitry, vice-président de la Société nationale d'Horticulture de France, sur la tombe de M. Cochet Scipion, horticulteur a Grisy-Suisnes, le 29 mai 1896 (1).

Messieurs,

Je viens, au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, devant cette assistance nombreuse, dont la présence est plus éloquente que mes paroles, saluer la dépouille mortelle de notre sympathique collègue Scipion Cochet ; je viens lui apporter les regrets qu'éprouve, par sa perte, notre association tout entière.

---

(1) Déposé le 11 juin 1896.

Enlevé subitement à l'affection des siens, rien ne faisait présager une fin aussi prompte. Hier encore, il était au milieu de nous dans un congrès qui réunissait tous ceux qui ont souci du développement de l'Horticulture française.

Travailleur infatigable, horticulteur distingué, homme d'un grand cœur, il comptait au nombre des horticulteurs émérites qui sont l'honneur de notre Société.

Ai-je besoin de vous retracer ses travaux, sa vie?... Ils sont tous connus de vous.

Ses nombreuses récompenses — surtout celles de l'Exposition universelle de 1867 — ses distinctions honorifiques, les progrès qu'il a fait réaliser dans la culture de la Rose, culture éminemment nationale, l'établissement d'horticulture créé par ses ancêtres, auquel il a donné une si grande extension, le *Journal des Roses*, qu'il a fondé en 1877, sont une preuve de sa passion pour cette culture.

Il faisait partie de notre Société depuis 1853, et était membre honoraire depuis 1879. Il ne rencontra parmi nous que des amitiés; je pourrais ajouter, qu'il honorait notre Société. Son souvenir sera toujours vivace dans notre cœur ; son nom sera inscrit sur le livre d'or de notre Société, à la suite des horticulteurs les plus distingués dont nous déplorons la perte.

Que sa famille, qui perpétuera son nom, reçoive ici nos plus vifs sentiments de sympathie et de gratitude.

Cochet Scipion, au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, au nom de tes amis, au nom de tes confrères, qui ont pu, mieux que personne, apprécier tes qualités, je te salue, repose en paix.

NOTE SUR LA MANIÈRE DE TRAITER LES CERISIERS EN ESPALIER,

par M. MARCHÉ (1).

Il existe, dans le jardin dont la direction m'est confiée, un mur de 60 mètres de long, entièrement garni seulement avec

(1) Déposé le 28 mai 1896.

8 pieds de Cerisiers, de dix à douze ans de plantation, disposés en palmette éventail. Plusieurs de ces palmettes atteignent un développement de 12 à 14 mètres de longueur, le mur n'ayant environ que 2m,50 de hauteur.

Ces Cerisiers sont en cinq variétés : *Anglaise*, *Montmorency*, *Reine Hortense*, *Belle Royale* et *Bigarreau Napoléon*.

Chacun de ces arbres a 7 séries de branches; les branches sous-mère sont placées de 28 à 29 centimètres l'une de l'autre avec les coursonnes très rapprochées ; pour maintenir ainsi ces coursonnes, j'opère par pincements répétés : le premier pincement, en herbacé, est opéré au-dessus de 5 ou 6 feuilles, au moment de la formation du noyau, qui a lieu du 25 avril au 1er mai.

Je fais le deuxième pincement du 25 mai au 1er juin, en le rétrogradant sur la 3e ou 4e feuille du premier pincement. Un troisième pincement est souvent effectué en juillet. J'éclate alors, sur le pincement précédent, la dernière pousse; de cette façon je refoule la sève à la base, et j'obtiens une quantité de bouquets de mai, et mes coursonnes restent garnies très près de la branche-mère.

Grâce à ces trois opérations successives, il arrive que j'ai très peu de chose à faire sur mes arbres à l'époque de la taille, ce qui évite les coupes répétées d'où résulte la gomme, c'est-à-dire la perte des coursonnes.

RAPPORTS

Sur les Pots dits « en engrais » de M. Chéron (1),

par MM. Gennari, Lavoivre et Wiriot.

A la séance du comité des industries horticoles du 26 mars dernier, une commission a été nommée pour examiner les pots

(1) Déposé le 28 mai 1896.

de M. Chéron, commission composée de M. Gennari, Lavoivre et Wiriot.

Ces pots dits « en engrais » et contenant, d'après M. Chéron, 17 p. 100 d'acide phosphorique, ayant été remis à d'autres comités, nous laisserons au comité scientifique le soin de les examiner sous le rapport de leur composition et de l'assimilabilité du phosphate à cet état, et au comité de floriculture celui d'étudier leurs qualités au point de vue de la végétation des plantes.

Nous retiendrons seulement l'examen de leurs qualités en tant que poteries.

Ce n'est pas la première fois que des pots contenant des engrais ont été présentés à la Société : en 1876, notamment, des pots nutritifs, dans la composition desquels entrait de la bouse de vache, ont été présentés par M. Kœnig et Foltzer (1), et il en existe des échantillons dans les collections de la Société : ces pots ne paraissent pas avoir été longtemps employés; mais ils avaient du reste, sur ceux qu'on présente maintenant, cette différence qu'ils n'étaient pas cuits, ce qui permettait l'emploi d'engrais plus assimilables, mais qui, par contre, donnait des pots trop fragiles pour un emploi courant.

Les pots de M. Chéron sont presque blancs, la terre en est très poreuse, peut-être trop pour certaines cultures à cause des arrosages très fréquents qu'on serait obligé de faire et aussi à cause des mousses qui s'y attachent plus vite que sur les autres. Ils sont de formes très variées pour s'accommoder au genre de culture exigé par chaque espèce de plantes; ils sont solides, mais nous n'avons pu étudier leur résistance aux agents atmosphériques pour l'étude de laquelle il faudrait leur laisser passer au moins un hiver aux intempéries.

Nous pensons que ces poteries, si la plus grande activité de végétation annoncé par M. Chéron est sanctionnée par la pratique et peut compenser l'excédent de prix occasionné par l'introduction du phosphate dans la pâte, pourront rendre de bons services à l'Horticulture et faciliter le travail aux jardiniers qui

(1) Voir note de M. Ch. Joly, *Journal de la Société*, 1877, p. 172.

ont hâte de voir croître leurs plantes au plus vite, surtout aujourd'hui que le proverbe « *time is money* » est de plus en plus vrai.

Le jury de la dernière exposition ayant accordé une médaille d'argent à M. Chéron pour ses produits, nous ne pouvons présentement demander une nouvelle récompense, mais nous demandons au moins l'insertion du présent rapport au *Journal de la Société*.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Comptes rendus de l'Académie des sciences, 26 mai 1896.

Étude physiologique des Cyclamens de Perse. Note de MM. Alex. Hébert et G. Truffaut, p. 1212. — Les Cyclamens font partie de nos plus belles plantes d'ornement; ils sont recherchés spécialement pour l'éclat de leurs fleurs, et c'est à la production intensive de ces dernières que vise l'horticulteur.

L'un des auteurs de la note ayant réussi à modifier très heureusement la culture des Azalées par l'emploi de matières fertilisantes, il était naturel d'espérer qu'on obtiendrait de même une floraison abondante des Cyclamens, en opérant dans des sols plus riches et avec des engrais plus abondants qu'on ne le fait d'ordinaire.

Dans cet ordre d'idées, MM. Hébert et Truffaut ont effectué des essais, en employant comme sol un mélange contenant un tiers de terreau de couches et deux tiers d'un compost phosphaté très fertile ; en outre, pendant leur période végétative, les Cyclamens cultivés dans ce milieu recevaient, une fois par semaine, de l'engrais humain dilué.

Les engrais ont provoqué une augmentation considérable du

poids de matière végétale élaborée ; les plantes obtenues avaient un poids presque double de celui des plantes ordinaires.

Les auteurs ont recherché si ce résultat correspondait à une différence de composition chimique des végétaux en expérience. Il ressort des tableaux donnant le dosage des principaux éléments et de composition centésimale d'une plante, qu'il n'existe pas de différences essentielles dans la composition des différents organes, ni dans la quantité relative des divers éléments. Dans les deux cas, les Cyclamens sont remarquables par leur pauvreté extrême en acide phosphorique et par leur abondance relative en soude.

Mais, si les engrais ont produit sur ces plantes leur effet ordinaire d'augmentation du poids de matière végétale élaborée, on remarque que cet accroissement porte uniquement sur les feuilles, et que le poids et le nombre des fleurs se trouvent diminués proportionnellement.

En résumé, disent les auteurs, on voit que les méthodes habituellement employées dans la grande culture ne conviennent pas toujours quand il s'agit de la production des fleurs. Si la distribution des matières fertilisantes détermine bien toujours une production abondante de matière végétale, cette production porte, dans le cas étudié par eux, sur les feuilles et non sur les fleurs, et, par suite, est contraire aux intérêts de l'horticulteur.

Revue générale de botanique, nos du 15 avril et du 15 mai 1896.

Action de la lumière et de quelques agents extérieurs sur le dégagement des odeurs, par M. Eugène Mesnard. — Conclusions des recherches faites par M. E. Mesnard, dans les laboratoires de la Sorbonne, sous la direction de M. Gaston Bonnier :

1° C'est la lumière et non l'oxygène, comme on le croit communément, qui est la principale cause de la transformation et de la destruction des substances odorantes ; mais ces deux agents semblent, dans beaucoup de circonstances, combiner leurs efforts de façon à produire une action maximum.

2° L'action de l'oxygène est lente, régulière et elle donne parfois, à notre sens olfactif, l'illusion d'une augmentation de la puissance odorante des parfums.

La lumière agit avec plus de rapidité, et il est plus rare de constater qu'elle puisse produire une augmentation passagère de l'intensité des odeurs.

3° L'action de la lumière se fait sentir de deux manières différentes : d'une part, elle agit comme puissance chimique capable de fournir l'énergie à toutes les transformations par lesquelles passent les produits odorants, depuis leur élaboration jusqu'à leur résinification totale; d'autre part, elle exerce une action mécanique qui joue un rôle important dans la biologie des plantes et permet d'expliquer, en somme, le mode de dégagement périodique du parfum des fleurs.

4° L'intensité du parfum dégagé par une plante, dépend de l'état d'équilibre qui s'établit, à toute heure de la journée, entre la pression de l'eau dans les cellules, qui tend à rejeter au dehors les huiles essentielles contenues dans l'épiderme, et l'action de la lumière qui combat cette turgescence.

5° La lumière et la force osmotique qui règlent la turgescence des cellules, sont deux forces de grandeur variable et de sens contraire; de même qu'un simple arrosage suffit à augmenter la turgescence des cellules, de même l'interposition d'un simple écran de verre, l'arrivée d'un nuage ou d'un temps couvert et pluvieux, suffisent à atténuer considérablement l'effet produit par la lumière ; dans les deux cas, l'intensité du parfum augmente.

Si la plante est exposée à la lumière diffuse, la turgescence des cellules peut se localiser et elle se produit, par exemple, plus vite et d'une manière plus complète, dans une partie abritée par un écran de verre ou par un écran opaque; si la plante est exposée à la lumière solaire directe, la turgescence complète ne se produit nulle part.

6° En réalité, c'est l'irritabilité du protoplasma qui est la cause primordiale de la variation d'intensité du parfum des fleurs, et l'expérience prouve qu'une insolation subite (Tubéreuse), ou le simple contact (Basilic), suffisent à provoquer cette irritation et à déterminer, par suite, une variation notable dans l'état d'équilibre de la plante et une augmentation presque subite de l'intensité du parfum.

7° Les alternances régulières du jour et de la nuit déterminent des valeurs maxima et minima de l'intensité des parfums, modifiées souvent, il est vrai, par l'inconstance du temps, mais qui constituent néanmoins une véritable périodicité dans le dégagement des odeurs. Il existe des plantes plus sensibles que d'autres, certaines Orchidées, par exemple, chez lesquelles cette périodicité se produirait d'une façon beaucoup plus marquée.

8° Par suite de l'opposition continuelle qui s'établit, dans les cellules, entre la lumière et la force osmotique, on conçoit, sans peine, qu'il est nécessaire que, dans tous les cas, ces deux forces se modifient dans la même proportion. Or, dans les régions méditerranéennes, en Algérie et en Tunisie, par exemple, où la sécheresse est relativement grande, il n'est pas douteux que l'excès de lumière ne devienne nuisible.

1. *Publications étrangères*

par M. P. HARIOT.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère. — Les phénomènes de duplication sont toujours le résultat de transformations opérées dans quelques parties de la fleur; ils sont du domaine des monstruosités. Il est plus rare, croyons-nous, de les voir apparaître sous une influence parasitaire et pathologique. C'est cependant ce qui est arrivé à un *Cattleya labiata autumnalis*, dont une fleur présentait une véritable duplicature due à la fréquence d'un insecte bien connu des cultivateurs d'Orchidées, l'*Isosoma Cattleyæ*.

Les *Palmariums* vont bientôt s'enrichir d'une nouveauté, le *Juania australis*, Palmier des plus rares encore, qui pendant longtemps ne fût connu que par quelques fragments dispersés dans les herbiers. C'est le *Chonta* des îles Juan Fernandez, absolument spécial à ce petit coin du globe et qui vient d'être introduit de graine. Le *Juania* constituera certainement un petit arbuste d'ornement, grâce à son feuillage qui rappelle celui des *Ceroxylon*. Dans la région où il croît, le thermomètre descend souvent au-dessous de zéro, aussi peut-on déjà le considérer

comme rustique dans le domaine de l'Oranger et dans la France maritime.

Les croisements entre Orchidées donnent souvent naissance à des produits fort dissemblables. On en connaît déjà de nombreux exemples dans le genre *Cypripedium*. M. Pynaert en signale un cas nouveau avec le *Cypripedium gandavense*, qui a la même origine que le *C. Alice*, puisque tous deux sont issus des *C. Stonei* et *Spicerianum*.

Journal des Orchidées. — Le *Cypripedium insigne* est une des Orchidées les plus populaires. Depuis l'introduction du type en 1819, de nombreuses variétés en ont été signalées. Les plus belles sont sans contredit les *C. i. Chantini* et *Maulei*. Depuis quelques années les formes à fleurs claires teintées de jaune ont fait leur apparition, avec les *C. citratum* et *Luciani*, très voisines l'une de l'autre; *Lindeniæ* et *Dallemagnei*, qui se rapprochent également beaucoup; *Madouxiæ*, *Sanderæ*, *Margaritæ*, *Moortebeekiense*. Dans les formes à coloris pâle, il faudrait encore signaler le *C. immaculatum*, qui ne présente aucune tache.

Le sphagnum peut-il être récolté indifféremment à toute époque de l'année? Il résulte d'observations nombreuses, que la récolte du *sphagnum* doit se faire au printemps. A cette saison, ses tiges sont courtes et compactes, d'un vert clair mêlé de vert très pâle; il continue à croître à la surface des pots et il garde sa coloration jusqu'à la fin de l'automne.

Lindenia. — A noter un excellent article de M. Cogniaux sur le *Cattleya maxima*, son origine, ses caractères botaniques, la distinction de ses variétés. D'utiles indications pour la classification des variétés sont tirées de la longueur des pseudo-bulbes, des pédoncules du nombre des fleurs. Les pseudo-bulbes sont courts, les pédoncules peu allongés et pauciflores dans les variétés *Alba*, *Aphlebia*, *Backousei*, *Marcheltiana* et *Malouana*; les mêmes organes sont allongés et les fleurs nombreuses dans les *Hrubyana*, *gigantea* et *floribunda*. Au point de vue botanique, il fait partie des *Cattleyæ labiatæ* à labelle entier et à pseudo-bulbes portant une seule feuille. Le même recueil figure encore le *Gongora porten-*

tosa rosea, le *Cattleya Mantinii*, qui tient des *C. Dowiana* et *Bowringiana*, ses parents, et surtout du second.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung. — M. Beck, directeur du Jardin botanique de Vienne, fait connaître un nouveau croisement des *Cypripedium Spicerianum* et *Harrisianum*, auquel il donne le nom de *C. palatinum*, après avoir indiqué les caractères qui le distinguent des produits de même origine, les *C. Savageanum*, *Pitcherianum* et *Adonis*.

Gartenflora. — Le recueil allemand signale une variété à grandes fleurs du joli *Primula floribunda*, sous le nom de *grandiflora*. On sait que le *P. floribunda*, originaire de l'Inde, appartient à une même section que le *Primula verticillata*, également à fleurs jaunes et encore plus ornemental. Il insiste également sur les caractères qui doivent faire passer le *Ceratozamia Katzeriana* dans le genre *Zamia*.

Kew Bulletin. — MM. Baker et Hemsley continuent à décrire les plantes nouvelles de l'herbier de Kew et en signalent, dans les deux dernières décades consacrées surtout à des végétaux de Bornéo et des Célèbes, quelques-unes dont l'introduction serait à désirer. On y trouve des Bégonias, des Clématites, des *Strobilanthes*, des *Podocarpus* et bon nombre de Fougères. A joindre, une décade de nouvelles Orchidées de Bornéo, de la Nouvelle-Guinée, des Fidji, du Brésil et du Mexique, décrites par M. Rolfe. Quelques-unes sont déjà importées : *Restrepia sanguinea*, *Dendrobium quadrilobum*, *Epidendrum atrorubens*, *Macodes Sanderiana*, et le curieux *Lanium subulatum*.

Sir Trevor Lawrence a rencontré des pseudo-bulbes de *Dendrobium* attaqués par une larve. Il est probable qu'on a affaire au *Diaxenes Dendrobii;* l'autre espèce du genre, le *D. Taylori*, attaque les *Phalænopsis*.

The Garden. — Le goût du jour est de sacrifier aux Orchidées, aussi toutes les publications horticoles sont-elles prodigues de renseignements à leur égard. Au *Garden*, il nous faut choisir

parmi les pages qui leur sont consacrées : les unes rappellent le *Cattleya Walkeriana*, espèce brésilienne introduite vers 1840 et qui a reçu encore de Lindley, le nom de *Cattleya bulbosa*; d'autres ont trait à l'*Odontoglossum citrosmum*, si remarquable par l'odeur de citron qu'il répand et dont les cultures européennes ont été enrichies, importé du Guatémala et du sud du Mexique, en 1840, ou bien encore au *Cattleya Lawrenceana*, de la Guyane anglaise, réintroduit en 1884. Peu de *Cattleya* peuvent lutter avec cette espèce, qui est certainement une des plus jolies et des plus distinctes.

D'autres articles visent des genres tout entiers, en signalant leurs espèces les plus recommandables. De ces genres quelques-uns sont bien connus et la plupart de leurs représentants partout cultivés. Ce sont, par exemple, les *Oncidium* et les *Colax*. Les premiers sont loin d'être tous cultivés, car on n'en connaît pas moins de deux cent cinquante espèces botaniques réparties dans l'Amérique tropicale, depuis le Brésil et la Bolivie jusqu'aux Antilles et au Mexique. Il en est quelques-uns qu'on doit rencontrer partout où l'on trouve des Orchidées : *Oncidium Papilio*, bien vieille espèce et toujours belle, introduit de la Trinité en 1823; *Oncidium sarcodes*, du Brésil, 1848; *O. cucullatum*, espèce très polymorphe dont l'une des formes *nubigenum* croît jusqu'à 14.000 pieds d'élévation dans les Andes du Pérou et de la Nouvelle-Grenade; *O. Marshallianum*, du Brésil d'où il a été importé en 1866; *O. Jonesianum*, apporté en 1883 du Paraguay et qui s'est rapidement répandu; *O. concolor*, des environs de Rio, 1837, et *O. ampliatum*, de l'Amérique centrale, où il a été récolté vers 1832.

Quant aux *Colax*, ils sont loin d'être aussi nombreux en espèces puisqu'on n'en compte guère que vingt-cinq. Doit-on maintenir le genre *Colax*? il y a tendance actuellement à le faire rentrer tout simplement dans les *Lycaste*. La seule espèce cultivée est le *C. jugosus* qui par la forme de ses fleurs semble s'éloigner non seulement des *Lycaste*, mais encore de toutes les autres Orchidées. On le rencontre dans les régions chaudes du Brésil et sa culture s'accommode de celle des *Cattleya*.

Les *Bollea* ne sont également pour la plupart des Orchido-

philes que les représentants d'une section du genre *Zygopetalum*. Croissant en touffes feuillées, ils manquent presque entièrement de pseudo-bulbes, et leurs fleurs se développent sur des scapes dressés ou horizontaux. On cultive principalement les : *Bollea cœlestis* à labelle violet maculé de blanc, introduit de Colombie en 1878; *B. Lalindei*, très voisin du précédent, mais à labelle jaune orangé; il est, comme le suivant, originaire de la Nouvelle-Grenade; *B. Patini* à labelle jaune; *B. Lawrenceana*, de Colombie, dont le labelle d'un riche pourpre foncé est marginé de blanc et maculé de jaune; *B. Schrœderiana*, tout à fait distinct et nouveau. Les fleurs sont de grande dimension, à divisions incurvées et presque blanches avec une légère teinte pourprée à peine appréciable; le labelle est voilé de pourpre.

Des *Cochlioda*, on ne cultive guère que le *C. Noezliana*, qui n'a été que tout récemment introduit du Pérou. Les espèces de ce genre ont été quelquefois comprises dans le genre *Mesospinidium*, qui est en effet très voisin, mais doit cependant en être séparé et présente d'étroites affinités avec les *Odontoglossum*.

Les plantes à oignons tiennent une large place dans les colonnes du *Garden*. On sait combien, en Angleterre, on apprécie les Narcisses, tandis qu'en France ces jolies plantes sont à peine connues. « Le passé, le présent et l'avenir du *Narcisse* », tel est le titre d'une causerie de M. F. W. Burbidge à « la *Daffodil Conference* ». Tous les poètes l'ont chanté, depuis Homère et Sophocle, jusqu'au Tennyson, le poète-lauréat. Les hypogées égyptiennes ont gardé pendant plus de 3000 années des fleurs de *Narcissus Tazetta*. C'est d'ailleurs cette dernière espèce qui est le Narcisse des Poètes et non le *Narcissus poeticus* : c'est du moins ce qui ressort des recherches les plus récentes. Actuellement le Narcisse, avec ses nombreuses espèces et variétés, est abondamment cultivé en Angleterre; aux îles Scilly, il est l'objet d'un trafic considérable qui se chiffre annuellement par plusieurs centaines de tonnes. Les soins que devra prendre l'industrie future, devront, avant tout, consister dans une sélection plus sévère des formes culturales.

De vingt ou trente espèces admises par les botanistes, il n'en est guère que cinq qui soient fréquemment cultivées. Ce sont :

le *Daffodil* ou *Narcissus pseudo-Narcissus*, d'Europe; le *Narcissus poeticus*, également européen; le *N. Tazetta* d'Europe et d'Asie; la *Jonquille*, *Narcissus Jonquilla*, de l'Europe méridionale, et le *N. triandrus*, le *Angels' Tears* des cultivateurs anglais, de la même région. Les trois premiers ont donné naissance à de nombreuses formes ou races et à des hybrides.

Les hybridateurs ont eu pour objectif, dans le genre *Narcissus*, comme dans tous les autres : d'améliorer les variétés déjà existantes; d'augmenter nos connaissances relatives aux phénomènes de l'hybridation; de vérifier et de corriger, par l'expérimentation, les données antérieurement acquises et quelquefois restées douteuses. C'est ainsi qu'il a été reconnu que les *N. incomparabilis* et *odorus* étaient réellement des hybrides, provenant le premier du croisement des *N. pseudo-Narcissus* et *poeticus*, le second des *N. pseudo-Narcissus* et *Jonquilla*. L'expérience directe a également appris que le *N. muticus*, fécondé par le *N. poeticus*, donnait une plante analogue au *N. Bernardi* des Pyrénées; que le *N. major* et le *N. Jonquilla* croisés produisaient une forme du *N. odorus;* que le *N. biflorus* était intermédiaire entre les *N. poeticus* et *Tazetta*, qui lui ont donné naissance. On pourrait encore citer d'autres exemples tout aussi intéressants. Le plus récent est celui du *N. Johnstoni*, plante portugaise, qui est le produit d'un croisement entre les *N. triandrus* et *pseudo-Narcissus*.

Il est intéressant de signaler qu'en faisant intervenir des formes à fleurs blanc-pur du *N. pseudo-Narcissus*, dans le croisement avec le *N. poeticus*, on obtient non seulement de *N. incomparabilis* à fleurs blanches, mais aussi des spécimens à fleurs entièrement jaunes. Quant à la stérilité des hybrides de Narcisses, elle n'est pas toujours absolue, tant s'en faut, et dans bien des cas le croisement a produit des graines parfaitement conformées.

Ce sont encore des plantes à oignons que les Perce-Neige, les *Galanthus*, dont le type indigène est capable de fournir des sous-bois délicieux comme ceux que figure le *Garden*. L'impression que produisent ces tapis immaculés est, pour employer l'expression anglaise « *of Chaste beauty* ».

On peut encore noter l'*Amaryllis Belladona*, aux longues hampes, qui se naturalise avec la plus grande facilité dans les jardins de la Californie; l'*Ornithogalum arabicum* ou Lis de Bethléem, qui croît abondamment à l'état spontané dans le midi de la France et dont les inflorescences composées de larges fleurs blanc jaunâtre ne manquent pas d'élégance. Au même groupe on peut rapporter l'*Ornithogalum thyrsoides*, du Cap, depuis très longtemps introduit, puisqu'on le cultivait dès l'année 1605. Cette plante est intéressante encore par ce fait que le type étant à fleurs blanches a produit des formes à fleurs jaune pâle et jaune d'or.

Le jardin de M. Leitchlin, à Baden-Baden, est une source inépuisable de plantes nouvelles. Il convient d'y signaler, l'Iris *Aspasia*, de la section de l'*Iris reticulata*, à fleurs très larges, de coloris tirant sur le violet; *Iris reticulata*, à fleur blanc pur, du Kurdistan; *Galanthus caucasicus grandis*, une des plus belles plantes du genre; *Fritillaria latifolia nobilis*, de culture facile, etc. C'est encore de Baden-Baden que provient une charmante petite plante alpine, l'*Androsace lanuginosa*· *Leitchlini*, qui doit être considéré comme une forme remarquable par la largeur de ses fleurs et l'intensité de son coloris.

Le Chrysanthème est devenu, depuis quelques années, la fleur d'hiver à la mode. Au jardin d'hiver, dans les appartements, on le rencontre partout. Comme fleurs coupées c'est encore le Chrysanthème qui rend les plus précieux services pour la décoration. Aussi n'est-il pas inutile d'indiquer quelles sont les meilleures variétés à cultiver dans ce dernier but. Pour le mois d'octobre, on tirera un excellent parti des : *Roi des Précoces*, *Comtesse Foucher de Careil*, *Madame Louise Leroy*, *M. Backmann;* en novembre, on pourra utiliser : *Source d'or*, *Mademoiselle Lacroix*, *Arsène Clibran*, *Viviand Morel;* en décembre, on emploiera : *L. Canning*, *Golden Gem*, *Lincoln*, etc. D'ailleurs le choix à opérer parmi ces jolies plantes ne saurait être imposé d'avance, tous les goûts étant dans la nature.

Les *Davallia* comptent parmi les Fougères les plus gracieuses, celles qui sont le plus susceptible d'imprimer un caractère ornemental. Nombreuses sont les espèces; mais parmi elles, nous

pouvons en recommander quelques-unes, telle que : *B. canariensis*, qui s'avance jusqu'en Portugal; *D. tenuifolia*, *Mooreana*, *fœniculacea*, *marginata*, *retusa*, *elegans*, *Mariesi*, etc.

Les Noyers sont, avant tout, des arbres doués de qualités ornementales. Je ne veux pas parler du Noyer d'Europe, qui cependant ne manque pas d'un certain cachet, mais des espèces américaines telles que : le *Juglans nigra*, qui a produit, par croisement avec le Noyer commun, le *Juglans Vilmoriniana;* le *J. cinerea*, très voisin du précédent; les *J. californica* et *rupestris*. Le Japon peut fournir aux plantations les *J. Sieboldiana* et *cordiformis;* le premier a reçu également, en raison de la forme de ses feuilles, le nom de *J. ailantifolia*.

Les dendrologues, qui se plaignent — et ont souvent raison en cela — du déboisement des forêts, ne pourront que féliciter le commissaire de l'Afrique centrale anglaise, M. Johnston, d'un de ses premiers actes administratifs. Ce haut fonctionnaire a déclaré propriété de la couronne les grandes forêts de Cèdres du mont Mlarye. Quel que soit le but auquel il ait obéi, on ne peut que le louer.

Signalons, pour finir, quelques bonnes plantes qu'on devrait cultiver plus qu'on ne le fait : tout d'abord l'*Heuchera sanguinea*, admirable Saxifragée américaine au coloris fulgurant; le *Leptosyne maritima*, jolie Composée à fleurs jaunes, à feuilles finement découpées, originaire de Californie; les *Tricyrtis hirta* et *nigra*, curieuses Liliacées japonaises, qu'on ne rencontre guère en dehors des jardins botaniques.

Gardeners' Chronicle. — Peu de plantes nouvelles ou peu connues. Deux Orchidées seulement sont dans ce cas. Ce sont les *Cœlogyne Rumphii* Lindl. et *uniflora* Lindl. A propos de la première de ces espèces, qui a été retrouvée, après avoir été perdue pendant longtemps, il faut faire remarquer que la description en avait été faite par Lindley, d'après un dessin et les indications de Rumphius. Des échantillons en existaient dans l'herbier de Buitenzorg, et c'est seulement cette année qu'un collecteur anglais, M. Pereira, vient de la découvrir à Sumbava.

Par l'ensemble de ses caractères, elle se rapproche des *Cœlogyne speciosa* et *Micholitziana*.

Quant au *Cœlogyne uniflora*, c'est une fort jolie plante à fleurs couleur primevère, tachées de jaune orangé, et rappelant celles du *C. fimbriata*. Elle n'est pas seulement intéressante au point de vue horticole, mais encore pour les botanistes. Lindley l'avait d'abord décrite sous le nom de *Cœlogyne;* plus tard, il en fit un *Panisea*, basant ce nouveau genre sur la forme spéciale du labelle. M. Kränzlin s'est assuré que le labelle ne présentait rien de caractéristique et qu'il fallait, pour cette plante, en revenir à la première dénomination. Il est probable que les autres espèces du genre *Panisea* devront subir le même sort. Quant au lieu de croissance du *Cœlogyne uniflora*, il n'est pas positivement connu.

D'où sortent les Cinéraires des jardins? La question ne paraît pas encore avoir été résolue. Aussi est-il intéressant de rechercher quelles sont leurs affinités avec les espèces voisines. De ces espèces, la plus rapprochée par ses caractères est le *Senecio multiflorus* D C., qui a encore reçu les noms de *Cineraria multiflora, Senecio Webbii, Doronicum Webbii* et *Bourgæi*. C'est une plante de la région montagneuse de la Grande-Canarie, d'où elle a été réintroduite. Les jeunes plantes sont remarquables par l'épaisseur de leurs tiges, surtout si on les compare avec des Cinéraires de même condition et de même âge. Les fleurs sont lilas avec le centre foncé. Les bractées involucrales sont parsemées de poils qui n'existent pas sur les espèces voisines cultivées. Des processus piliformes se rencontrent également sur les achaines dans certains individus.

Le *Gardeners' Chronicle* signale un certain nombre d'arbustes intéressants : *Nuttalia cerasiformis*, qui ne manque pas d'une certaine élégance ; *Berberis buxifolia* ou *dulcis*, charmante Berbéridée du Chili et de la Terre de Feu, qui se couvre d'une multitude de fleurs jaune foncé, auxquelles succèdent des baies arrondies recouvertes d'une pruine glauque; *Rhododendron Lascombei*, appartenant à une section caractérisée par son inflorescence lâche et peu fournie, ses grandes fleurs plus développées que dans les *Rhododendron arboreum* et *catawbiense* et qui

comprend les *Rh. Aucklandi, Thomsoni*, ainsi que quelques autres espèces. L'hybridation des *Rh. Thomsoni* et *Fortunei* a produit le *Rh. Lascombei*, remarquable par ses grandes fleurs roses avec des taches de couleur cannelle. Il faut encore noter une charmante variété du *Prunus pseudo-Cerasus*, importée du Japon, à fleurs semi-doubles, blanches, nuancées de vert, à centre rose pâle, et l'*Ulmus alata* qui, lui, n'est pas une nouveauté, car on le connaît en Europe depuis 1820. L'*Ulmus alata* ou *Whahoo* est remarquable par les longues ailes subéreuses qui courent le long de ses rameaux et donnent à l'ensemble du végétal un aspect des plus étranges. C'est un arbre qui paraît confiné au sud des États-Unis, dans la vallée du Mississipi.

Les *Catalpa* tiennent le premier rang parmi les arbres d'ornement. Des sept espèces connues, deux sont chinoises, deux originaires de l'Amérique du Nord et les autres des Antilles. Les espèces américaines sont celles que l'on plante le plus fréquemment; l'une d'entre elles, le *C. bignonioides*, a été introduite en 1726. L'autre, le *C. speciosa*, confondue longtemps avec le *C. bignonioides*, n'a été importée que récemment. Des deux espèces asiatique, *C. Kæmpferi* et *Bungei*, la seconde est rarement cultivée, et l'on rencontre souvent sous son nom des formes *C. Kæmpferi* ou *bignonioides*. On a croisé les *C. speciosa* et de *Kæmpferi* et donné naissance à une fort belle plante dont les fleurs forment d'énormes panicules : c'est le *Catalpa J. C. Teas*, du nom de l'obtenteur.

Garden and Forest. — Le recueil américain a signalé quelques plantes nouvelles : *Lavatera insularis*, du Mexique, sur les îlots des Coronados; les fleurs sont jaunâtres veinées et rayées de pourpre; *Thrinax microcarpa*, Palmier originaire de la Floride, rapporté par Curtis au *Thrinax argentea*, mais qui est certainement nouveau et bien caractérisé par la petitesse de ses fruits; *Rose Mistress Pierpont Morgan*, qui paraît être un *lusus* du Thé Madame Cusin ; les feuilles sont plus larges que celles de cette dernière variété; quant aux fleurs, elles sont rouge cerise, teintées de jaune citron à la base des pétales.

Les Palmiers communiquent à la végétation forestière du sud

des États-Unis une marque spéciale, sans laquelle elle aurait beaucoup de traits de ressemblance avec la flore habituelle de l'hémisphère nord. Le plus connu de ces Palmiers est le *Sabal Palmetto*, des États du Sud-est, dont la présence dans cette région constitue un fait intéressant de géographie botanique, car c'est le Palmier arborescent qui s'avance le plus loin au Nord; le *Sabal mexicana*, du Texas, est également arborescent; il en est de même du *Washingtonia* du sud de la Californie, dont les premiers missionnaires jésuites ont utilisé les qualités ornementales pour l'embellissement de leurs missions. L'*Oreodoxa regia* se rencontre dans le sud de la Floride, dont il constitue un des plus beaux ornements végétaux; c'est encore en Floride qu'on trouve le genre *Pseudophœnix* et des *Thrinax*, qui ne sont pas encore bien connus.

Eu égard à l'immensité du territoire qu'elle embrasse, il ne faut pas trop s'étonner des surprises que réserve l'exploration botanique des États-Unis. C'est ainsi que le *Nymphæa tetragona* a été recueilli près d'une station de la ligne du Nord Pacifique. On ne connaissait jusqu'alors cette Nymphéacée qu'en Chine et en Sibérie.

Revue de l'horticulture belge et étrangère. — Le *Tropæolum pentaphyllum* ou Capucine tubéreuse, est maintenant bien peu connu; bien des jardiniers n'ont jamais vu ses longs rameaux couverts de fleurs rouges du plus charmant effet. M. Pynaert rappelle, au sujet de cette plante, qu'on peut greffer les Capucines délicates sur des tubercules d'espèces vigoureuses, telles que le *Tropæolum tuberosum*. On a pu obtenir des greffes des *T. azureum*, *brachyceras*, *pentaphyllum* et *tricolor* sur un seul tubercule.

Le *Canarina campanulata* est à peu près inconnu de nos jours. C'est une Campanulacée — originaire des Canaries — à corolle charnue, jaune purpurin, veiné de lignes foncées. On la rencontrait autrefois dans tous les jardins d'hiver et les serres tempérées, où elle fleurit en hiver. Bien peu cultivées également les Salicaires! Ce n'est pas la difficulté et les exigences culturales qui en sont la cause, puisque l'une d'elles, le *Lythrum Salicaria* croît partout au bord des eaux.

Les *Cuphea* se prêtent, on ne peut mieux, à l'ornementation des massifs pendant la belle saison, aussi ne saurait-on les trop recommander. Les uns sont ligneux comme les *C. ignea, eminens, strigulosa, cordata*: d'autres, en plus grand nombre, sont herbacés, tels que les *C. lanceolata* et *miniata*.

L'Illustration horticole. — Le *Tecoma Smithii* est une des meilleures plantes grimpantes obtenues, ces dernières années, en croisant le *T. capensis* avec le *T. velutina*. C'est, comme plante de serre froide une des meilleures acquisitions de date récente. Un fait intéressant, c'est que les graines reproduisent exactement la plante qui, en Australie, fleurit neuf mois de l'année, tandis qu'en Europe elle est automnale.

La vitalité des graines nous réserve encore bien des surprises. Qui se douterait que des graines de *Coleus*, oubliées au fond d'un tiroir, ont parfaitement levé après six années et donné naissance à plusieurs variétés !

Journal des Orchidées. — Les semeurs se sont surtout attachés à croiser des espèces différentes, dans le but de produire des fleurs aussi distinctes et originales que possible. Il serait bon, cependant, de ne pas négliger la fécondation directe d'une fleur par son propre pollen ou par celui d'une autre fleur de la même espèce. En sachant choisir ses types, on pourrait arriver à de très beaux résultats, par exemple obtenir des *Odontoglossum* brillamment maculés, des *Cattleya* blancs, pourprés, marbrés, ou bien encore des plantes florifères et vigoureuses.

Un succédané du sphagnum — c'est une mousse d'un beau vert glauque, abondante dans les bois siliceux, le *Leucobryum glaucum*. On emploie avec avantage ses pelotes vert émeraude pour surfacer les pots et les paniers des *Vanda*, *Angræcum*, *Aerides*, *Phalænopsis*, etc.

Wiener illustriste Garten-Zeitung. — M. Beck von Mannagetta, décrit un hybride nouveau obtenu par M. Lesemann, de Vienne, en croisant le *Crinum Makoyanum* avec l'*Hippeastrum solandriflorum*. Le *Crinum Lesemanni* se rapproche de la

première de ces espèces par son coloris, et de la seconde par la forme des divisions du périanthe. Le même botaniste fait connaître également un nouveau *Zamia*, le *Zamia insignis*, de la section *Chigua* D. C. et voisin des *Z. Lindeni*, *prasina* et *Van-Houttei*.

La *Clematis Viticella* a donné, par croisement, naissance à un certain nombre de plantes dont les plus connues sont : le *Cl. Hendersoni*, auquel a participé le *Cl. integrifolia;* le *Cl. francofurtensis*, le *Cl. Viticella venosa*, dans l'obtention duquel est entré le *Cl. florida*, le *Cl. Jackmanni*, issu des *Cl. Viticella Hendersoni* et *lanuginosa*.

Gartenflora. Le genre *Malus* a donné à l'ornementation des plantes, comme le *Malus spectabilis*, que fait rechercher la grâce de sa floraison ivernale et les Pommiers microcarpes si curieux avec leurs petits fruits de taille et de coloris variés. On vient de mettre au commerce une variété du Pommier ordinaire caractérisé par ses feuilles plus ou moins panachées de jaune : le *Pyrus Malus aurea*.

Le Taurus de Cilicie est l'habitat de nombreuses plantes qu'il y a tout intérêt à faire connaître et à introduire dans les cultures de plantes alpines. On peut citer parmi elles : *Arum Dioscoridis spectabile*, *Colchicum cilicicum*, *Crocus zonatus*, *Sternbergia macrantha*, *Sedum Sempervivum*, *Anchonium helichrysifolium*, Crucifère à laquelle les Turcs ont donné le nom de Kar Simbyl ou Jacinthe des Neiges ; *Michauxia Tchihatchewii*, Campanulacée des plus ornementales ; *Macrotomia cephalotes*, Borraginée qui ne manque pas non plns de valeur décorative. On pourra joindre deux jolies Liliacées, les *Asphodeline Balansæ* et *isthmocarpa*.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Amorpha canescens Nutt. (famille des Légumineuses). *Revue Horticole*, 15 juin 1896, p. 280, planche coloriée.

Arbrisseau rustique introduit en Angleterre, dès 1812, mais cependant, actuellement presque inconnu dans les jardins de l'Europe.

Bentinckia nicobarica Hort. Sander (famille des Palmiers). *Revue Horticole*, 1er juin 1896, p. 249, fig. 93.

Cette espèce nouvelle a été exposée à Paris, l'année dernière, par M. Sander, horticulteur à Saint-Albans (Angleterre), qui l'avait reçue des îles Nicobar, situées à l'extrémité de la mer des Indes, dans les eaux de l'Indo-Chine. L'auteur de l'article consacré à cette plante, M. Ed. André, dit n'avoir encore vu que de jeunes exemplaires, qui rappellent le port d'un *Kentia* ou plutôt de certains *Geonoma*, genre d'ailleurs assez voisin des *Bentinckia*, mais sa couleur vert pâle le distingue à première vue ainsi que d'autres caractères qui s'affirmeront avec le temps. Ses folioles sont inégalement découpées, soit qu'elles restent légèrement soudées avant leur complet développement, soit que leur nature même rende cette inégalité d'insertion frappante en laissant entre elles des intervalles variés et caractéristiques le long du rachis. Comme le Cocotier, le *Lodoicea* et plusieurs *Pandanus* qui croissent à l'état spontané dans des conditions

climatériques analogues, le *Bentinckia nicobarica*, exige la serre chaude humide.

Angræcum Fournieræ Ed. André (famille des Orchidées). *Revue Horticole*, 1er juin 1896, p. 256, planche coloriée.

Cette plante nouvelle a été reçue de Madagascar par M. Fournier chez qui elle a fleuri l'année dernière à La Cavalière, près Marseille. Elle est dédiée à Mme Louis Fournier. C'est une petite espèce qui rappelle quelque peu les *Angræcum citratum* et *modestum*, mais qui diffère de l'un et de l'autre par un certain nombre de caractères. Voici d'ailleurs la description qu'en donne M. Ed. André :

« Plante naine. Feuilles sessiles, distiques, équitantes comme celles de certains *Phalænopsis*, relevées en lobe d'oreille, en ellipse courte, obtuse ($0^m,12 \times 0^m,05$), à sommet mucroné en bec oblique, de consistance charnue, à surface luisante, vert olive suffusé de brun rouge avec bord plus foncé, plus pâles et rosées en dessus. Racines adventives nombreuses, blanches, très longues. Inflorescences en grappes pendantes, grêles, longues de 40 à 50 centimètres; rachis cylindrique, rose, portant des fleurs blanches, alternes, distantes, accompagnées chacune à la base, d'une fine bractée aiguë. Pédoncule ovarien étalé, violacé, long de 20 à 25 millimètres. Lobes du périanthe étalés ou un peu décurves, subégaux, ovales aigus, longs de 20 millimètres, larges de 5 à 7; labelle oblong, acutiuscule, un peu contracté au milieu; gynostème blanc. Cette gracieuse espèce est d'une culture facile en bonne serre chaude humide.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

Cœlogynæ uniflora Lindley. — C. uniflore — Orchidées. — *Gardeners' Chronicle*, 1896, n° 487, p. 516.

Bulbes agrégés, fusiformes, sillonnés, chagrinés, luisants, donnant naissance à deux feuilles; feuilles linéaires, ou lancéolées-linéaires, longues de 15 centimètres, larges de 5 à 8 millimètres; scapes uniflores; pédoncule court, naissant entre deux feuilles jeunes; bractée ovale, acuminée, écailleuse, carénée, aiguë, plus longue que le pédoncule et l'ovaire marqué de six ailes; sépales ovales, acuminés, larges de 1 centimètre et demi, de teinte jaune pâle ainsi que les pétales qui sont de même longueur et plus étroits; labelle sensiblement égal, brièvement onguiculé, à lobes latéraux oblongs, aigus, peu développés, le moyen beaucoup plus grand, cunéiforme, obovale, obtus, émarginé à la partie antérieure, de couleur jaune primevère et marqué de trois taches orangées à la base; gynostème occupant le tiers du labelle.

La patrie de cette plante, depuis longtemps décrite par Lindley d'abord comme *Cœlogyne* puis comme *Panisea*, est restée inconnue.

Comanthosphace japonica Moore. — C. du Japon — Japon (Labiées-Satureinées). *Bot. Mag.*, t. 7463.

Petit sous-arbrisseau à rameaux tétragones et à inflorescence plus ou moins blanc tomenteux; feuilles pétiolées, ovales ou ovales lancéolées, serrées; inflorescence formée de faux-verticelles multiflores disposés en grappe raide, dressée, accompagnée de bractées; bractées de large dimension, membraneuses, arrondies, concaves, pourvues d'un bec ou acuminées, très caduques; fleurs brièvement pédonculées, jaunâtres; calice tubuleux à dents très courtes, obtuses, non nerviées; corolle légèrement

pubescente, à tube exsert marqué intérieurement d'un anneau de poils, à lobes postérieurs du limbe, courts, arrondis, dressés, les latéraux un peu plus grands, l'antérieur hémisphérique défléchi, dépassant les autres du double; étamines défléchies, à filets très glabres ; anthères petites, globuleuses.

Le genre *Comanthosphace* a été créé pour quatre plantes japonaises décrites d'abord par Miquel comme des *Elsholtzia*, puis rapportées plus tard aux *Pogostemon*. Ce dernier genre est en effet très voisin, mais le *Comanthosphace* s'en distingue par la corolle à cinq lobes et bilabiée, à lèvre inférieure hémisphérique et proéminente, tandis qu'elle est fendue en quatre parties égales dans les *Pogostemon*.

Dipodium paludosum Reich. f. — D. des Marais. — Péninsule Malaise (Orchidées). — *Bot. Mag.*, t. 7464.

Tige rigide, robuste, dressée ; feuilles distiques, dressées-étalées, raides, ensiformes, aiguës, carénées; gaines marquées de côtes et imbriquées ; scape allongé, dressé ; grappe lâche ; bractées petites, ovales ; ovaire allongé ; fleurs longuement pédonculées, blanches, maculées de pourpre ; sépales et pétales de même forme, linéaires oblongs, obtus, étalés puis réfléchis ; labelle de même longueur que les sépales, étroitement lancéolé, concave, aigu, bidenté à la base, glabre sur le dos, poilu sur les bords ; colonne courte, épaisse, à côtés arrondis, pubescente dans la région basilaire qui est excavée ; anthère petite, terminale, à pollinies fixées sur une glande orbiculaire, à caudicules prolongés en éperon à l'insertion des pollinies.

Le genre *Dipodium* est remarquable en ce sens que les espèces y forment deux groupes absolument distincts par le mode de végétation, le port, le feuillage et l'inflorescence, mais présentant la même structure florale. Il a été établi par R. Brown, pour une Orchidée australienne à racine charnue et à tige feuillée ; Reichenbach y a ajouté deux espèces malaises ayant les caractères de celle qui vient d'être décrite plus haut.

Le *Dipodium paludosum* est originaire de la péninsule malaise, où Griffith l'a découvert en 1841 ; on l'a retrouvé à Pérak. Il

croît dans les mêmes localités que les *Nepenthes*, les *Hypericum*, et le *Lycopodium cernuum*.

Incarvillea Delavayi Bur. et Franchet. — I. de Delavay. — Chine (Bignoniacées-Técomées). — *Bot. Mag.*, t. 7462.

Plante très glabre, à tige courte, dressée, robuste; feuilles longues d'un pied environ, linéaires oblongues, pinnées à rachis épais, à folioles presque opposées, sessiles, lancéolées obtuses, crénelées-lobulées, les supérieures confluentes, fortement nerviées à la face inférieure, au nombre de 8-10 paires éloignées l'une de l'autre; scape allongé, robuste, nu, pluriflore au sommet; bractées sétacées; fleurs de grande dimension à peine pédonculées; calice tubuleux, profondément côtelé, pubérulent, à dents acuminées; corolle rose, à tube recourbé, à lobes du limbe arrondis, ondulés sur les bords; loges des anthères glabres.

Cette superbe plante, qui appartient au genre asiatique *Incarvillea*, a été découverte par l'abbé Delavay, dans les pâturages montagneux du Yunnan, à une altitude de 8 à 11,500 pieds. De la même région, MM. Bureau et Franchet ont décrit, ainsi que du Thibet, 8 autres espèces, ce qui porte à 10 les espèces connues actuellement. En 1876, on n'en connaissait qu'une seule espèce.

Massonia jasminiflora Hort. Burchell. — M. à fleur de jasmin. — République Orange (Liliacées). — *Bot. Mag.*, t. 7465.

Feuilles au nombre de deux, naissant en même temps que les fleurs, étalées, couchées sur le sol, suborbiculaires, lisses, glabres, vertes, marquées de nombreuses stries longitudinales; fleurs blanches, odorantes, disposées en ombelle centrale, sessile, à pédoncules courts; bractées membraneuses, blanches, vertes au sommet, les antérieures ovales, plus courtes que le tube du périanthe; périanthe à tube subcylindrique, à lobes ovales lancéolés, étalés, deux fois plus courts que le tube; étamines incluses, à filets linéaires, soudés à la base.

Le genre *Massonia* créé par Thunberg est entièrement confiné à

la colonie du Cap. On en connaît une trentaine d'espèces qui ne sont que très rarement cultivées. L'espèce dont nous venons de parler n'était connue que par un seul échantillon d'herbier quand elle a été introduite récemment de la république d'Orange. Il est probable que c'est la plante sur laquelle Salisbury a fondé son genre *Podocallis*.

Sternbergia macrantha, J. Gay. — S. à grande fleur. Asie occidentale (Amaryllidées). *Bot. Mag.*, t. 7459.

Bulbe globuleux, large, à tuniques extérieures membraneuses, colorées en brun ; feuilles en rosette, paraissant au printemps, en forme de lanières, obtuses, dressées, glaucescentes, à peine carénées; fleurs automnales, jaunes et inodores, à pédoncule court, caché dans la spathe ; spathe univalve, membraneuse, cylindrique à sa partie inférieure, fendue au sommet; tube du périanthe cylindrique allongé; limbe à lobes oblongs, légèrement aigus, plus longs que le tube; étamines deux fois plus courtes que le limbe; fruit oblong; graines globuleuses.

Cette jolie Amaryllidée qui a reçu encore les quatre noms : *S. Clusiana*, *stipitata*, *grandiflora* et *latifolia*, est la plus belle espèce connue du genre *Sternbergia*. Son aire géographique s'étend de Smyrne à l'ouest de la Perse, à Jérusalem et à la péninsule du Sinaï. Elle se distingue du *S. lutea* par ses fleurs plus larges, son long tube, par ses feuilles qui naissent au printemps. Nul doute que cette plante, qui n'a été que récemment introduite, ne se répande rapidement.

Thrinax microcarpa Sargent. — T. à petits fruits. — Floride (Palmiers). — *Garden and Forest*, 1896, n° 426, p. 162.

Fleurs solitaires, sans bractées, articulées ; périanthe en forme de cupule, blanc, à six lobes ovales, courts, aigus, larges ; étamines au nombre de six, insérées à la base du périanthe ; ovaire ovale, sessile, uniloculaire, de couleur orangée, graduellement atténué en style ; ovule solitaire, basilaire, dressé ; fruit pisiforme, petit, de teinte fauve, présentant à sa base les débris

persistants du périanthe, à péricarpe crustacé; graines globuleuses, déprimées à la base; arbre élancé, élevé de 20 à 30 pieds; feuilles terminales, orbiculaires, coriaces, vert pâle, blanc argenté à la face inférieure, plus ou moins tomenteuses dans leur jeune âge, plissées, multifides; rachis court, légèrement convexe, atténué et arrondi au sommet; ligule orbiculaire, concave; pétioles grêles, flexibles, biconvexes, sans aiguillons; gaine allongée, brun-luisant; spadice allongé, placé entre les feuilles, composé, à rameaux de premier ordre courts, grêles, comprimés, dressés et divergents, ceux de second ordre florifères, grêles, penchés; spathes coriaces, allongées, aiguës, profondément divisées au sommet, tomenteuses à la face supérieure et à la partie médiane; bractées aiguës, scarieuses, caduques.

Ce curieux Palmier a été découvert par A. H. Curtis, en 1879, à No Namer et Boca Chica, en Floride.

Utricularia ianthina Hook. f. — U. à fleurs violettes. — Brésil (Lentibulariées). — *Bot. Mag.*, t. 7466.

Feuille longuement pétiolée, réniforme, très entière, ondulée; scape portant 6-8 fleurs, plus long que le pétiole; bractées tripartites, beaucoup plus courtes que les pédicelles, à divisions lancéolées; fleurs amples, à sépales semblables, obtus, cymbiformes; corolle violet pâle, à lèvre supérieure hémisphérique, l'inférieure formée de deux labelles dont le supérieur est dressé, arrondi, convexe, marqué de deux raies dorées longitudinales, tandis que l'inférieur, beaucoup plus développé, oblong transversalement, a ses côtés arrondis et sa partie médiane plissée; éperon allongé, incurvé, inclus dans le pli du labelle inférieur, ouvert au sommet; ovaire ovoïde, stigmate bilabié; à lèvre supérieure plus petite que l'inférieure qui est plissée.

L'*Utricularia ianthina* est très voisin, par l'ensemble de tous ses caractères, de l'*Utricularia reniformis* de la même région; et il n'en diffère que par la couleur de ses fleurs qui sont violettes au lieu d'être roses. L'habitat des deux plantes est cependant tout différent, tandis que l'*U. reniformis* croît dans des prairies

à Sphagnum, l'autre habite exclusivement l'aisselle des feuilles du *Vriesea Glaziovi.* Son importation présente les plus grandes difficultés ainsi que celle d'autres espèces qui croissent exactement dans les mêmes conditions.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.

JUIN 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	7,3	30,5	761,5	757,5	S. SE.	Clair, légèrement nuageux l'après-midi.
2	13,1	32,1	756	756	S. O. NE.	Nuageux, orage et quelques fortes averses l'après-midi.
3	12,3	25,7	756	758	S. SE.	Nuageux, orage et pluie assez abondante l'après-midi.
4	13,2	28,1	760	758	S.	Nuageux, quelques coups de tonnerre, petite averse le soir.
5	14,3	24,9	760	759,5	O.	Nuageux.
6	10,2	26,1	759	758	O. SO.	Nuageux, quelques coups de tonnerre et un peu de pluie le soir.
7	9,0	21,8	756	754	SSE.	Nuageux, coups de tonnerre et pluie assez abondante l'après-midi et le soir.
8	12,3	21,7	753	749	SE.	Nuageux, quelques averses, pluie plus continue le soir.
9	13,4	20,0	748	750	SE.	Nuageux, plusieurs averses.
10	13,0	20,8	749,5	750	S.	Nuageux, pluie continue à partir de cinq heures du soir.
11	13,8	18,7	754	763	N.	Pluie et grand vent toute la nuit et une grande partie de la matinée, nuageux.
12	10,9	27,1	765	764,5	O.	Nuageux, clair le soir.
13	12,2	27,9	763,5	760,5	E.	Nuageux.
14	16,0	30,3	760,5	759,5	E.	Nuageux.
15	16,7	26,5	759	758	SE.	Couvert, quelques éclaircies.
16	15,9	29,1	758	758	SE.	Nuageux.
17	16,3	24,8	758,5	759,5	SE. SO.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, pluie assez abondante le soir.
18	14,7	24,5	763	767	N.	Clair de grand matin, nuageux.
19	12,4	23,9	768	769	NNO. NO.	Couvert, quelques éclaircies, trés légèrement pluvieux le soir.
20	12,5	25,2	769,5	769	N.	Légèrement nuageux.
21	8,4	24,4	768	767	ONO.	Couvert le matin, nuageux.
22	8,4	26,1	767	765,5	N.	Très légèrement nuageux.
23	13,1	28,6	764	764,5	S. N. E.	Très légèrement nuageux.
24	11,3	29,3	764	760,5	N.	Nuageux.
25	13,5	24,1	759,5	762,5	N. NNO.	Coups de tonnerre et petite pluie dans la nuit, couvert, orage violent et pluie déluvienne par moment mêlée de grêle l'après-midi, nuageux.
26	11,3	19,9	763,5	763,5	NO. NNE.	Couvert le matin et le soir, nuageux dans la journée.
27	9,4	22,9	765	765	NNE. NE.	Légèrement nuageux le matin, clair.
28	10,2	26,0	764	763	N.	Couvert, éclaircies dans le milieu de la journée, quelques coups de tonnerre, pluie le soir.
29	15,2	24,0	766	769	N.	Nuageux.
30	8,5	23,5	763,5	763,5	SO. O.	Clair le matin, nuageux l'aprés-midi, pluvieux le soir.

AVIS DIVERS

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. — Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Un concours spécial pour les Orchidées aura lieu en séance le 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

Concours de Dahlias, de Glaïeuls, de Bégonias et de Fuchsias. — (Séance du jeudi 10 septembre 1896). Les personnes qui désirent prendre part à ces concours devront adresser à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le 2 septembre, une demande indiquant la superficie à occuper ainsi que le nombre des carafes pour fleurs coupées dont elles pourraient avoir besoin.

L'installation devra être terminée le jeudi 10 septembre, avant onze heures du matin. La Société mettra à la disposition du Jury le nombre de médailles nécessaires. Le programme de ces divers concours a été publié dans le *Journal,* cahier d'avril, p. 347.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

Programme du 35e Congrès des Sociétés savantes. — L'ouverture du 35e Congrès des Sociétés savantes est fixée au mardi 20 avril 1897. Parmi les nombreuses questions proposées par les diverses sections on peut citer, comme étant particulièrement intéressantes pour l'Horticulture :

Section des sciences.

6° Recherche de documents anciens sur les observations météorologiques en France et sur les variations des cultures.

13° A quelles altitudes sont ou peuvent être portées, dans les Alpes et les Pyrénées, les cultures d'arbres fruitiers, de prairies artificielles, de céréales et de plantes herbacées alimentaires?

14° De l'importance fortuite et de la naturalisation d'espèces végétales.

Il est indispensable que le texte des mémoires parvienne au 1er bureau de la Direction du Secrétariat et de la comptabilité, au ministère de l'Instruction publique, avant le 30 janvier prochain.

Utilisation des eaux d'égout de l'Asile d'aliénés de Vaucluse. — Dans la séance du 25 juin de la Société nationale d'Agriculture, M. Vincey, professeur départemental d'agriculture de la Seine, a appelé l'attention sur l'utilisation des eaux d'égout de cet asile. A l'asile de Vaucluse (Seine-et-Oise), petite cité de 1,200 personnes, fonctionne le système du « tout à l'égout ». Les eaux d'égout, sur un premier terrain, sont en quelque sorte épurées, puis, reprises par un système de drainage bien entendu, elles servent à de nouvelles irrigations sur des terrains situés plus bas. Ces irrigations et drainages sont combinés de telle sorte qu'on arrive à la plus parfaite épuration hygiénique et à la plus complète utilisation agricole. Les eaux épurées de drainage sont beaucoup plus pures que celles de la rivière, qui pourtant servent à l'alimentation de l'établissement,

à tel point qu'aujourd'hui il est question de s'en servir de préférence à ces dernières.

Exploration scientifique de l'île Formose. — M. Harmand, ministre de France au Japon, annonce la formation à Tokio d'une mission scientifique destinée à explorer l'île de Formose, encore très mal connue. Pour cette œuvre, la Diète japonaise a voté une somme de 5,383 yens (le yen vaut 5 fr. 16). La mission, composée exclusivement de Japonais, a pour but d'étutudier la géologie, la minéralogie, l'ethnographie, la botanique, la zoologie, l'agriculture et la sylviculture de la grande île.

Culture d'Orchidées sur des troncs de Fougères. — Le *Gardeners' Chronicle* du 27 juin, page 785, recommande la culture de certaines Orchidées, sur des troncs des Fougères arborescentes. L'auteur de l'article aurait obtenu les meilleurs résultats avec les *Cattleya citrina*, *marginata*, *Trianæi*; *Cœlogyne cristata* et autres espèces; *Dendrobium amœnum*, *Farmeri*, *chrysotoxum*; *Lælia anceps*, *acuminata*, *autumnalis*, *Digbyana*; *Lycaste Skinneri*; *Maxillaria grandiflora picta*; *Miltonia cuneata* et *spectabilis*; *Odontoglossum Cervantesii*, *citrosmum*, *maculatum*, *Rossi*; *Oncidium Cavendishianum*, *Lanceanum*, *tigrinum*;

Ces plantes, disposées à la surface de troncs de *Dicksonia antarctica* et associées ou non à des Fougères et des Bégonias, ont mieux réussi que dans les pots et dans les paniers ordinaires et présentaient en outre un aspect beaucoup plus décoratif, rappelant leur manière de croître dans leur pays d'origine.

Les troncs doivent être fixés dans des pots, de manière à les faire tenir debout, ou bien maintenus par les deux extrémités au pilier de fer de la serre. L'auteur recommande d'arroser d'en haut avec une pomme d'arrosoir, de manière à ce que l'eau découle le long de la tige et arrive à toutes les racines sans toucher les feuilles ni les fleurs.

Introduction du Platane d'Orient en France. — Le Platane, on le sait, est connu depuis la plus haute antiquité; mais

son introduction en Europe est relativement assez moderne puisqu'elle ne remonte qu'à 1558; on assure même que ce fut Nicolas Bacon, père du célèbre chancelier, qui le fit venir en Angleterre en 1561. Peu après, en 1576, de Lécluse le reçut de Constantinople pour le jardin de Vienne. Enfin on a admis longtemps qu'il a été introduit en France, en 1754, par Louis XV, qui en aurait confié à Buffon le premier pied qu'on cultiva au jardin du Roi.

Il résulte des travaux de M. le professeur L. Crié, de Rennes, et d'une étude historique publiée récemment par M. Maurice Bourges sur la ville de Fontainebleau, dont M. Clotaire Duval a fait l'objet d'une communication à la Société botanique de France, dans la séance du 24 avril 1896, que le Platane a été planté pour la première fois en France, non pas à Paris, comme on le croit généralement, mais à Touvoie, près du Mans (Sarthe), et dans un des jardins du palais de Fontainebleau, à une époque beaucoup plus reculée que celle ci-dessus désignée.

Cicatrisation des plaies des arbres par l'acide chlorhydrique. — D'après M. Dachy, cet acide, plus connu sous le nom d'*esprit de sel*, donne les meilleurs résultats pour la destruction du puceron lanigère. Il est plus efficace et surtout moins dangereux que le pétrole; aussi l'emploie-t-il de préférence. « On connaît les mœurs du puceron lanigère, dit M. Dachy; or, quel ne fut pas mon étonnement, en remarquant, après un premier essai, que toutes les plaies lavées avec l'acide muriatique étaient non seulement débarrassées de l'insecte, mais que sous son influence la cicatrisation s'opérait facilement. »

Après un certain nombre d'expériences concluantes, M. Dachy a reconnu que l'acide muriatique employé seul n'avait pas d'effet s'il pleuvait peu après l'emploi, et que la grande sécheresse provoquait une évaporation trop prompte. Il a imaginé d'associer l'acide à l'onguent de Saint-Fiacre, en prenant de la terre argileuse compacte, mélangée avec une égale quantité de bouse de vache, le tout délayé avec de l'acide, de manière à obtenir un liquide pouvant être étendu au pinceau, mais plutôt épais que trop clair. Il suffit, pour appliquer le remède, de

nettoyer les plaies en mettant au vif les parties intactes, et à les badigeonner. (*Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay.*)

Réglementation des Halles centrales de Paris. — Une loi, promulguée le 13 juin 1896, porte la réglementation des Halles centrales ; en voici le texte :

Art. 1er. — Les Halles centrales constituent un marché de première main, à la criée ou à l'amiable, des denrées alimentaires de gros et de demi-gros. Ces ventes s'opèrent selon les règles prévues par la présente loi et par le règlement d'administration publique qui sera rendu pour son exécution.

Le carreau est réservé, dans le périmètre des Halles, aux propriétaires de légumes et fruits vendant leur propre marchandise, à l'exclusion des regrattiers.

A titre transitoire, quelques pavillons resteront réservés à la vente au détail et aux commerces spéciaux de triperie et de charcuterie qui lui sont assimilés.

Art. 2. — Toute personne pourra recevoir des producteurs et expéditeurs de denrées alimentaires mandat de procéder à leur vente, pourvu qu'elle satisfasse aux conditions suivantes :

1° Jouir de la nationalité française et des droits civils qui y sont attachés;

2° N'avoir subi aucune condamnation pénale ou disciplinaire portant atteinte à l'honorabilité;

3° Être inscrite sur la liste dressée à cet effet, par le tribunal de commerce après enquête et avis de la préfecture de police;

4° Justifier de la concession d'un poste par la ville de Paris et du versement à la caisse municipale égal au montant des droits d'abri payés par le poste pendant l'exercice précédent, sans toutefois que le cautionnement puisse être inférieur à 5,000 francs.

Art. 3. — Il est expressément interdit aux mandataires des expéditeurs d'acquérir pour leur propre compte les denrées qu'ils sont chargés de vendre ou des denrées similaires et, d'une manière générale, d'en faire le commerce par eux-mêmes ou par personnes interposées, et cela même en dehors des Halles;

de posséder à Paris ou en province et à l'étranger aucun magasin ou entrepôt. Ils ne doivent être rémunérés que par la commission librement débattue entre eux et leurs mandants.

Art. 4 — Ils sont tenus, sous les peines de droit :

1° De se conformer à toutes les prescriptions des règlements administratifs et des ordonnances de police concernant les Halles, et notamment de se soumettre aux formalités du contrôle prescrites par l'article 7 ci-après et le règlement d'administration publique.

2° De compléter ou de reconstituer, dans les huit jours de l'avis qu'ils auront reçu du receveur municipal, le cautionnement dont il est parlé à l'article 2, paragraphe 4, et qui est spécialement affecté à la garantie des créances de la ville de Paris, d'abord, et de celles des expéditeurs en second ordre.

Art. 4. — En cas d'infraction à ces prescriptions ou de manquements à leurs devoirs professionnels, les mandataires seront passibles de peines disciplinaires qui sont :

L'avertissement;

La suspension pour un mois au plus ;

La radiation définitive.

Les deux premières peines sont prononcées par le préfet de la Seine ou le préfet de police, suivant les attributions qui leur sont conférées par l'article 8, et la dernière, sur leur proposition, par le Ministre de l'intérieur.

Art. 6. — Sera puni des peines portées à l'article 406 du Code pénal, le mandataire convaincu d'avoir faussé ou tenté de fausser les enchères par quelque moyen que ce soit, ou d'avoir proclamé ou tenté de proclamer un cours supposé.

La même peine sera appliquée au mandataire convaincu d'avoir altéré le prix réel d'une vente ou le montant des frais tarifés sur les livres, carnets volants, prévus par la loi et le règlement d'administration publique.

Art. 7. — Le règlement d'administration publique prévu pour l'exécution de la présente loi, indiquera pour chaque pavillon comment sera organisé le contrôle administratif. Les dispositions communes à tous les pavillons seront :

1° Chaque poste possédera un livre à souches muni de deux

volants dont les mentions seront concordantes; le premier volant accompagnera le lot jusqu'à la sortie du pavillon et sera ensuite remis par le fort à l'inspecteur principal; le second destiné à l'expéditeur, énoncera, outre le prix de la vente, les frais tarifés (transport, octroi, décharge, manutention par le service des forts, droits d'abri), ainsi que le montant de la Commission qui devra comprendre tous les frais accessoires; dans le cas où plu-plusieurs ventes seraient faites le même jour, au nom du même expéditeur, les volants destinés à l'expéditeur pourront être remplacés par un bordereau récapitulatif reproduisant toutes les mentions des souches.

2° Après la conclusion de chaque vente, le prix énoncé sur le volant sera proclamé à haute voix;

3° Toute marchandise vendue devra sortir immédiatement du pavillon;

4° Les mandataires seront tenus de conserver pendant trois ans le livre à souches et toutes autres pièces de comptabilité.

Art. 8. — La préfecture de la Seine répartit les emplacements entre les mandataires des expéditeurs, en raison de l'importance de la marchandise qu'ils sont chargés de vendre, sous cette seule réserve que le préfet de police détermine, pour chaque pavillon, la surface minima indispensable à la vente des marchandises et à l'exercice du contrôle dans le poste; elle a dans ses attributions la perception des droits municipaux et le poids public.

La préfecture de police assure le maintien du bon ordre au point de vue de la loyauté des transactions, de la salubrité des denrées et de la liberté de la circulation. A cet effet, un commissaire de police sera spécialement affecté aux Halles centrales et tous les inspecteurs et agents placés sous ses ordres auront le droit de verbaliser.

Elle a dans ses attributions, l'affichage du cours des ventes et la détermination des heures en dehors desquelles toute opération sera considérée comme nulle, et du minimum des lots.

Art. 9. — Une commission supérieure sera chargée d'adresser, au moins une fois par an, au Président de la République, un rapport sur la situation des Halles centrales, les abus qui peuvent s'y commettre et les réformes qu'ils comportent.

Ce rapport sera inséré au *Journal officiel.*

La Commission sera présidée et convoquée par le Ministre de l'Intérieur. Elle comprendra :

Six membres appartenant au conseil municipal et élus par lui ;

Deux membres élus par les conseillers généraux de la Seine qui représentent les cantons suburbains et pris parmi eux ;

Deux membres appartenant au conseil général de Seine-et-Oise et élus par lui ;

Deux membres du conseil général de Seine-et-Marne et élus par lui ;

Huit membres désignés par le Ministre de l'Agriculture ; cinq membres désignés par le Ministre du Commerce ; quatre membres désignés par le Ministre de l'Intérieur.

Art. 10. — Les facteurs et commissionnaires en exercice auront trois mois, à partir du jour de la publication au *Journal officiel* du règlement d'administration publique, pour se mettre en mesure de satisfaire aux obligations des paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 2; à cette condition, ils auront un droit de priorité à la concession d'un poste.

Art. 11. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi.

Beaux exemplaires d'Orchidées. — Au dernier meeting horticole de la *Chambre syndicale des Horticulteurs belges* et de la *Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand,* il a été présenté quatre Orchidées d'une floraison exceptionnellement remarquable : *Oncidium macranthum hastiferum*, avec 40 grandes fleurs jaunes à labelle blanc ; *Cypripedium Veitchi*, avec 15 fleurs ; *Cypripedium Charles Canham*, exemplaire de très fortes dimensions, avec 20 fleurs bien épanouies; *Cattleya Mossiæ alba Wagneri*, spécimen splendide comme santé, culture et floraison, avec 18 magnifiques fleurs.

Ces quatre superbes spécimens appartiennent à l'orchidophile renommé, M. Jules Hye-Leysen. (Ch. de Bosschere.)

Cattleya labiata Warneri. — Il vient de fleurir, au parc royal de Laeken, huit exemplaires de cette belle variété, avec 179 fleurs portées sur 58 scapes! Une de ces plantes avait

40 fleurs. Il convient de faire remarquer que la culture des Orchidées dans les serres du roi des Belges, est une des plus parfaites de la Belgique. M. le directeur Henri Knight mérite de sincères éloges pour les brillants résultats qu'il obtient et dont les meetings de *L'Orchidéenne* de Bruxelles fournissent chaque mois des preuves irrécusables. (CH. DE BOSSCHERE.)

L'Exposition Internationale de Bruxelles en 1897. — Il y aura, à l'occasion de cette exposition, à laquelle la France a adhéré officiellement, une *exposition permanente* d'Horticulture, de mai en novembre, comprenant des concours pour les collections et des exemplaires isolés d'arbres et d'arbustes, les Rosiers, les plantes vivaces, les plantes herbacées et sous-ligneuses, les plantes annuelles, les plantes décoratives, de serre ou d'orangerie, pouvant passer en plein air, les mois de mai à octobre.

Expositions temporaires.

I. *Exposition d'inauguration* (mai). — Le programme comprend deux sections : 1° plantes exposées en dehors des concours, c'est-à-dire des envois composés au gré des exposants et formés de plantes de choix, variées, remarquables par leur rareté, leur floraison et leur culture; 2° plantes exposées en concours : Palmiers, Miscellanées, Plantes fleuries, Fougères arborescentes, Orchidées, plantes diverses.

II. *Exposition de Roses cueillies.*

III. *Exposition générale* (juillet). — Le programme comprend deux sections comme pour l'exposition de mai. Il y aura des concours pour les plantes d'introduction, les semis, la culture et la floraison, les collections générales, les collections (Orchidées, Palmiers, Pandanées, Scitaminées, Fougères et Lycopodiacées, Cycadées, Conifères, Aroïdées, Marantacées, Liliacées, Broméliacées, Plantes diverses de serre, Industrie horticole, Plantes d'appartement.

IV. *Exposition de Chrysanthèmes* (octobre). — Concours spéciaux de floraison, concours spéciaux de culture, Chrysanthèmes greffés, fleurs de Chrysanthèmes. (CH. DE BOSSCHERE.)

Le Tulipier de Virginie ou *Tulip Tree* des Anglais (Liriodendron tulipifera), ce superbe représentant de la flore de

l'Amérique septentrionale orientale, d'où il fut introduit en Europe en 1688, se rencontre fréquemment en Angleterre en excellentes conditions.

Il n'est pas rare de voir des sujets de dimensions extraordinaires; c'est ainsi que, vers la fin de juin, j'ai pu admirer à Horsham, un spécimen parfait comme forme et comme santé, ayant de 22 à 24 mètres de hauteur.

Des sujets de dimensions semblables existent également à Learmington où, comme l'arbre précité, ils produisent annuellement et en grandes quantités, leurs charmantes et très intéressantes fleurs, au coloris singulier et au parfum pénétrant. Cet arbre superbe, à feuillage caduc, qui par le faciès a beaucoup de rapport avec un Platane érigé, appartient à la famille des Magnoliacées; il prospère surtout dans une position un peu protégée; ses racines se plaisent dans un sol profond, substantiel et naturellement humide. (G. SCHNEIDER.)

Le commerce des fleurs en Angleterre. — Les fleurs naturelles sont aujourd'hui très largement employées aux enterrements en Angleterre; les obsèques de Sir Augustus Harris, qui ont eu lieu à West Brompton, Londres, le 24 juin dernier, en font foi. Les tributs floraux en cette occasion solennelle étaient aussi remarquables qu'ils étaient nombreux, et se composaient de croix, couronnes, ancres, lyres, colonnes décapitées et autres dessins, formés en grande partie avec des Lis blanc, des Roses, Odontoglossums, Cattleyas, Muguet, etc., représentant, autant que l'on a pu en juger, une somme de 2,500 livres sterling, soit 63,500 francs. Lorsque l'on songe que cette cérémonie n'était point nationale et n'avait rien d'officiel, il y a là matière à réflexion pour les fleuristes et pour les cultivateurs de fleurs blanches, les fleurs de couleurs diverses étant rarement employées en pareille occasion en Angleterre. (G. SCHNEIDER.)

Victoria regia. — La première fleur de cette superbe plante aquatique s'est épanouie, dans les serres des jardins de la Société Royale de Botanique à Regent's Park, Londres, le 25 juin, c'est-à-dire un bon mois plus tôt que les années précédentes.

(G. SCHNEIDER.)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 2 JUILLET 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut,** VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les sociétaires présents sont au nombre de 122 : 15 membres honoraires et 107 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission d'une dame patronnesse et de 10 membres titulaires, dont 5 présentés dans la séance du 25 juin.

Il annonce que deux sociétaires viennent d'être l'objet de distinctions honorifiques :

Mme Heine, dame patronnesse, a été promue officier de la Légion d'honneur, et M. Bruant (François-Georges), horticulteur à Poitiers, a été nommé chevalier du même ordre.

Cette bonne nouvelle est accueillie par des applaudissements répétés.

Il apprend que, d'après une décision du conseil d'administration, la Société sera convoquée pour le jeudi 8 octobre, en vue de l'élection d'un président en remplacement du regretté M. Léon Say. Une réunion préparatoire aura lieu le dimanche 4 octobre.

Il annonce que depuis la séance du 11 juin, la Société a enregistré avec regret la perte de trois de ses membres : Mme Baillon, dame patronnesse ; MM. Chardon (Charles-Armand) et Dumonthier (Adolphe-Désiré), membres titulaires, de Paris.

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

M. le secrétaire général proclame le résultat du concours d'Orchidées tenu dans la séance du 25 juin (1). Les récompenses suivantes ont été accordées :

Médaille d'or : M. Jacob.

Grande médaille de vermeil : M. Opoix.

Grande médaille d'argent : M. Duval.

Médailles d'argent : MM. Bert, Piret et Ragot.

Il donne ensuite lecture des questions que le conseil d'administration a décidé de porter au programme du Congrès horticole de 1897 (2).

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

1° Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que la Société aura à sa disposition un local dans le Palais de l'Industrie pour son exposition de Chrysanthèmes ;

2° Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique accompagnant l'envoi du programme du 35e Congrès des Sociétés savantes, dont la séance d'ouverture est fixée au mardi 20 avril 1897 (2) ;

3° Lettre de M. Poisson, propriétaire à Auteuil, demandant la nomination d'une commission pour visiter son jardin. MM. Urbain, Hoibian, Poiret-Delan, Boizard, Fortin, Savoye, Chenu sont désignés à cet effet.

B. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

1° Règlement et programme du concours agricole, horticole et viticole, qui se tiendra à Saint-Étienne du 2 au 7 septembre 1896.

2° Programme de l'exposition d'Horticulture qui aura lieu à Bougival les 8, 9 et 10 août 1896.

---

(1) Voir Compte rendu, p. 699.
(2) Voir programme, cahier de juin, p. 473.
(3) Voir questions posées, p. 619.

3° Circulaire annonçant qu'une exposition internationale d'Horticulture et de viticulture se tiendra à Bayonne du 5 au 8 septembre 1896.

C. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque :

1° Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture, nos 26 et 27.

2° *Lamarck botaniste ; sa contribution à la méthode dite naturelle*, par M. D. Clos. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1896.) Broch. in-8° de 24 pages.

3° *Notes on the synonymy of the North American Mink, with description of a new subspecies*, par M. Outram Bangs. Boston, 1896. Broch. de 6 pages, avec 2 planches noires.

4° *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes*, par MM. Grandidier et Guieysse.

5° *Histoire naturelle des plantes de Madagascar*, par MM. H. Baillon et E. Drake del Castillo, fascicules 38, 39 et 40.

6° *La Flore littorale du Portugal*, par M. Jules Daveau. (Extrait du Bulletin de l'Herbier Boissier.) Genève, 1896. Brochure de 106 pages.

D. — Notes, Rapports et Comptes rendus déposés sur le bureau :

1° *Note sur une maladie de l'Hydrangea paniculata grandiflora*, par M. F. Decaux.

2° *Groupements de Chrysanthèmes*, par la section des Chrysanthèmes.

3° *Rapport sur un ouvrage de M. R. de Noter*, intitulé : *Les Palmiers de serre froide*, par M. A. Chantin. Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

« Pour nous résumer, nous nous contenterons de répéter que ce livre nous paraît avoir été écrit hâtivement, par une personne qui connaît surtout l'Algérie et le Midi de la France, qui a beaucoup vu, qui éveille notre curiosité, mais ne la satisfait pas.

Nous trouvons, en somme, que ce livre manque de développements dans beaucoup de parties et qu'il pourrait être amendé dans d'autres. Nous sommes d'avis que la Société doit réserver son jugement jusqu'à l'apparition de la prochaine édition. »

4° *Rapport sur une collection de Pommes de M. Croux*, par M. Michelin.

5° *Rapport sur le mastic Dantin*, par M. Hanoteau. Ce rapport sera joint à ceux qui doivent être publiés sur le même objet.

6° *Compte rendu du Concours d'Orchidées du 25 juin* 1896, par M. Belin.

7° *Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Soissons*, par M. Ch. Joly.

M. le Président annonce qu'avant de statuer sur les propositions de récompenses faites par les comités pour les objets qui leur ont été soumis dans la séance de ce jour, il va mettre aux voix les décisions prises au sujet des présentations faites le 25 juin et renvoyées à aujourd'hui à cause de la distribution des récompenses.

Après un vote de l'assemblée, il est accordé :

1° Une prime de 1re classe, avec félicitations et un certificat de mérite de 1re classe à M. Louis Urbain, horticulteur, 42, rue de Sèvres, à Clamart (Seine), pour plusieurs pieds d'un Bégonia à fleurs doubles, obtenu de semis par le présentateur, et qui sera mis au commerce sous le nom de *B. Mlle Lucie Faure*.

2° Une prime de 1re classe à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, pour une collection de plantes sub-alpestres, comprenant les *Sempervivum acuminatum* Schott., Tyrol; *antarcticum* Jord., des Hautes-Alpes; *Braunii* Funk., du Tyrol; *murale* Boreau, France; les *Sedum pallidum* Bieb., du Caucase; *pulchellum* Michx., de l'Amérique septentrionale, et *spurium* Bieb., de la même région; les *Hieracium flexuosum* Kit., de la Hongrie, et *aurantiacum* L., des Alpes; le ravissant *Androsace sarmentosa* Wall., de l'Himalaya; le *Campanula alliariæfolia* Willd., du Caucase; l'*Œnothera fruticosa* L., de l'Amérique septentrionale; le *Spiræa palmata* Thunb., du Ja

pon; l'*Aconitum Anthora* L., des Alpes; l'*Allium narcissiflorum* Vill., des Alpes; le *Dianthus monspessulanus* L., à fleurs lilas, du Mont-Dore; l'*Erodium Manescavi* Boub., des Pyrénées; le *Silene Saxifraga* L., des Alpes; le *Geranium Endressi* Gay, des Pyrénées-Orientales; le *Scutellaria lupulina* L., de l'Asie boréale, et enfin une variété du *Viola Munbyana* Boiss.

3° Une prime de 2e classe aux même présentateurs, pour une superbe collection de *Godetia*, comprenant: *G. Schamini Nivertiana; rubicunda splendens double; Whitneyi Duchesse d'Albany, pyramidal carmin, Brillant, Duc de Fife, Duchesse de Fife, Duchesse d'Albany nain, écarlate vif, grandiflora maculata nain, Lady Albemarle, grandiflora maculata.*

3° Une prime de 2e classe aux mêmes, pour un lot de Giroflées Quarantaines, comprenent 16 variétés, dites à grandes fleurs; 8 variétés de la race des remontantes; 5 variétés de Quarantaines, dites *Victoria*, et enfin une nouveauté désignée sous le nom de *Quarantaine d'été Excelsior.*

4° Une prime de 1re classe, avec félicitations, à M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, à Paris, pour une collection d'*Iris Kæmpferi* provenant du Japon et comprenant un nombre considérable de splendides variétés à fleurs simples ou doubles, de grandes dimensions, et présentant les coloris les plus brillants et les plus variés.

5° Une prime de 1re classe, avec félicitations, à MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage à Versailles, pour des *Vriesea* hybrides obtenus dans leur établissement.

L'un, le *V. Poelmani*, est issu du *V. gloriosa* Duval, croisé par le *V. Van Geerti* Duval; il a été présenté, pour la première fois, à l'exposition de mai 1896. MM. Duval et fils considèrent cette plante comme l'une de leurs meilleures obtentions; ils l'ont dédiée à M. Poëlman, horticulteur à Gand, grand amateur de Broméliacées. Cet hybride est caractérisé par une inflorescence très forte, épaisse, portée par un pédoncule rigide. La couleur des bractées est le rouge brillant rehaussé de jaune d'or. Les inflorescences ont une très grande durée (deux ou trois mois). Le grand mérite de cette plante est d'être plus robuste que la plupart des hybrides de *Vriesea.*

Deux autres *Vriesea* hybrides étaient présentés pour montrer combien l'hybridation peut modifier l'aspect général de ces plantes : l'un, le *V. Henrici* (*splendida* × *splendens*) n'a plus aucune trace des zébrures du feuillage du *V. splendens*; en dehors de cela, l'intervention de cette espèce n'est guère visible que dans les bractées. L'autre, le *V. Elmireana*, qui a aussi pour ascendant le *V. splendens*, mais cette fois croisé par le *V. cardinalis*, est intermédiaire entre les parents : l'inflorescence, tout en conservant la forme en lame de sabre, est devenue rouge cerise, couleur qui n'existe pas dans les *Vriesea* appartenant à la catégorie des *splendens*, lesquels d'ailleurs sont fort difficiles à croiser par d'autres types (voir Duval, *Broméliacées*, p. 143 et suivantes).

La cinquième plante présentée par MM. Duval et fils était le *Vriesea* « Le Sphinx », elle est le résultat d'un croisement opéré en 1889 sur le *V. fenestralis* par le *V. splendens major* de Veitch. Quatre plantes seulement purent être conservées et elles présentèrent des caractères végétatifs si différents de ceux des ascendants, que sans l'avoir vue fleurir, M. Duval la désigna, en 1893, sous le nom spécial qu'elle porte depuis cette époque. Le port et la vigueur de la plante, la couleur des feuilles sont modifiés à un tel point qu'il n'est presque plus possible de reconnaître en elle le *V. fenestralis*. La première floraison vient enfin d'avoir lieu en 1896, c'est-à-dire sept années après la fécondation. L'inflorescence, sans être très décorative, est bizarre et très intéressante par la modification profonde qu'ont subi les bractées, modification telle que cette plante constituera un excellent type pour de nouvelles hybridations.

6° Une prime de 2e classe à M. Boucher, horticulteur-pépiniériste, 164, avenue d'Italie, Paris, pour une série de rameaux fleuris d'arbrisseaux d'ornement : *Rhus Cotinus atropurpurea*, *Cytisus schipkaensis*, *Spiræa Bumalda ruberrima*, *Margaritæ* et *Antony Waterer*, *Tamarix odessana*, *Colutea melanocalyx*.

7° Des remerciements à M. Rosette, grainier, 88, rue de Vaucelles, à Caen, pour deux pots de Fraisiers et une caisse de Fraises d'une variété nouvelle, nommée *Louis Gautier*. Cette nouveauté, dit le présentateur, est d'une vigueur et d'une fertilité exces-

sives; « la semaine dernière, une commission nommée par la Société centrale d'Horticulture du Calvados, constatait qu'un pied portait 228 fruits et qu'il n'était pas rare de trouver dans la planche des Fraises ayant $0^m,06$ à $0^m,07$ de face, c'est-à-dire $0^m,20$ à $0^m,22$ de circonférence ». M. Rosette ajoute que la caractéristique de ce Fraisier est que les filets, non séparés du pied-mère, donnent en août-septembre une deuxième récolte abondante (Pour la description du fruit, voir *Revue Horticole*, 16 septembre 1895, p. 428).

Le comité de culture potagère prie M. Rosette de faire, à l'automne, une présentation de filets et demande la nomination d'une commission pour juger du nombre des fruits que la variété est capable de produire comme seconde récolte.

8° Des remerciements à M. Maxime Cornu, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle, pour quatre pieds d'*Oseille Pahouine*, utilisée au Gabon comme notre Oseille ordinaire dont elle tient la place.

E. — Objets soumis a l'examen des comités (séance du 2 juillet) :

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Gorion (Toussaint), propriétaire à Epinay (Seine), des Groseilles à grappe appartenant aux variétés *Cerise* et *Versaillaise blanche*, remarquables par la beauté des grappes et la grosseur des baies et pour lesquelles une prime de 3e classe est demandée.

2° Par M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris, 54 Pêches de la variété *Précoce Alexander*, fruits beaux, bien colorés, mais cueillis avant d'avoir atteint leur complet développement. Une prime de 2e classe est proposée pour cet apport.

Au comité de floriculture :

1° Par M. Ch. Jouan, jardinier en chef chez M. le comte Pozzo di Borgo, au château de Montretout, Saint-Cloud (Seine-et-Oise), 11 pieds d'un *Pelargonium* obtenu, en 1894, du *P. Louis Courier* croisé par une variété non indiquée. La plante est naine, très ramifiée, floribonde et à fleurs de couleur rouge groseille; le

présentateur la désigne sous le nom de *P. Madame la Comtesse Charles Pozzo di Borgo*. On propose de décerner une prime de 3e classe pour cette variété.

2° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4 quai de la Mégisserie, Paris, une collection de Pétunias comprenant de nombreuses et belles variétés appartenant aux races suivantes : *P. hybrida superbissima, à grande fleur blanche, à grande fleur frangée, maculée, double à grande fleur blanc pur, double à grande fleur frangée*. D'après une note des présentateurs, ces plantes sont soumises à l'examen du Comité de floriculture pour montrer la stabilité des formes reproduites par le semis et le résultat obtenu par la sélection. Les spécimens présentés ne sont pas le produit d'une culture spéciale, mais ont été choisis dans des lots de porte-graines.

Le Comité adresse ses félicitations unanimes à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, et demande qu'une prime de 1re classe leur soit attribuée pour cet apport.

Les mêmes présentateurs montrent 1 pied de *Bégonia à fleur de Campanule*, variété nouvelle, très curieuse, dont on demande un nouvel apport de plusieurs spécimens pour bien en juger la valeur.

3° Par M. Lemaire, horticulteur, 26 rue Friant, Paris, quelques variétés d'*Iris Kæmpferi*, différentes de celles présentées à la dernière séance (prime de 1re classe).

Le même présentateur montre des *Hortensia* dont les fleurs sont devenues bleues par la culture dans le compost suivant :

Ardoise pilée	10	p. 100.
Sulfate de fer	3	—
Ammoniaque	1	—
Terre de bruyère ou terre franche.	86	—

Une prime de 2e classe est demandée pour cette intéressante présentation.

Au Comité d'arboriculture d'ornement :

1° Par M. Boucher, pépiniériste, avenue d'Italie, Paris, des rameaux de *Sambucus racemosa*, appartenant aux variétés *elegans, laciniata, ornata, pteridifolia, serratifolia, tenuifolia*, les

Spiræa Bumalda Antony Waterer et *ruberrima*, le *Spiræa Margaritæ*, le *Rhus Cotinus atropurpurea*, le *Colutea melanocalyx*, le *Tamarix odessana*, un *Symphoricarpos* indéterminé, orginaire du Colorado (prime de 2e classe).

2° Par M. Mainguet (Henri), 11, rue Mot, à Fontenay-sous-Bois (Seine), des rameaux fleuris de *Gomphocarpus fruticosus*, Asclépiadée rustique dans le midi de la France (Remerciements).

Au comité des Orchidées :

Par M. Thiébault, jardinier chez M. Libreck, Paris : 1 *Odontoglossum Schliperianum*, 1 *Promenæa citrina* et deux *Microstylis* indéterminés (prime de 1re classe avec félicitations pour les *Microstylis*).

A la section des Roses :

1° Par M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, 4 rameaux fleuris de la Rose *Turners' Crimson Rambler*. C'est la première fois que cette remarquable variété est présentée à la section des Roses. Les inflorescences, très développées, dénotent une excellente culture. Les fleurs sont très pleines et d'un superbe coloris. Une prime de 2e classe est demandée pour cet apport.

2° Par Mme veuve Ledéchaux et fils, rosiéristes à Villecresnes (Seine-et-Oise), des fleurs coupées de la Rose *François Coppée*, variété nouvelle, mise au commerce le 1er novembre 1895, par les présentateurs. Cette Rose appartient au groupe des Hybrides remontantes; c'est une excellente plante, à fleurs très odorantes, ayant quelque ressemblance avec la Rose *Bijou* de *Couesnon*. (prime de 2e classe).

Les propositions des Comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. le Président, ayant reçu une lettre par laquelle M. Vincey demandait à prendre la parole pour une communication, prie notre collègue de monter à la tribune.

M. Vincey n'est pas présent dans la salle.

La parole est donnée à M. Julien.

Le 26 mars dernier, dit-il, nous avons eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Société nationale d'Horticulture de France, un mémoire ayant trait à une maladie du *Begonia Rex* et de ses variétés, dans lequel nous rapportions la mort prématurée de ces plantes ornementales à la présence d'un nématode (1).

De nouvelles observations faites, non plus sur le *Begonia Rex*, mais sur des pieds malades de Bégonias tubéreux, que M. Vacherot, horticulteur à Boissy-Saint-Léger, a bien voulu nous adresser, sont venues confirmer pleinement nos premières assertions. C'est ainsi que, par l'examen au microscope, nous avons pu constater qu'il s'agissait encore ici du même parasite, « l'*Heterodera radicicola* ».

Sur le rhizome tubéreux de ces Bégonias malades, on retrouve les mêmes hypertrophies de tissu que celles qui ont été observées sur le *Begonia Rex*. Mais ici, l'irritation causée par le nématode se manifeste en outre par une production exagérée de bourgeons adventifs; de sorte que, par la suite, on a autant de rameaux aériens étroitement serrés les uns contre les autres et qui, en raison de leur développement complémentaire, demeurent plus ou moins rabougris, indépendamment du tort causé au rhizome par le parasite lui-même (voir fig. 19 et 20).

Ce caractère extérieur est à prendre en considération pour reconnaître rapidement, à un moment donné, les pieds fortement anguillulés, dont il faut se débarrasser le plus vite possible si on veut diminuer les chances de multiplication et de contamination.

Tandis que, sur le rhizome, les galles de tissu hypertrophié arrivent à atteindre la grosseur d'une petite noisette, sur les racines grêles et déliées de ce rhizome, on n'aperçoit guère, çà et là, que quelques petites nodosités dont le volume varie entre celui d'une tête d'épingle et celui d'un grain de mil.

Ajoutons enfin qu'à l'époque où nous examinions ces galles,

---

(1) *Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France*, avril 1896, page 377 et suivantes.

c'est-à-dire vers le 12 juin, nous avons constaté, tout comme en mars dernier, dans l'intérieur des tissus ainsi hypertrophiés, de



Fig. 19.
Bégonias tubéreux malades, plantes vues de face avec rhizome entier.

nombreux kystes (femelles pondeuses) remplis d'œufs, des larves vermiculaires, ainsi que des individus arrivés à l'état parfait, les uns mâles, les autres femelles.

Il paraît donc certain pour nous, que cette espèce de nématode a plus d'une génération par an et qu'elle se rapproche en cela



Fig. 20.
Bégonias tubéreux malades, plantes vues de face avec rhizome sectionné

de l'anguillule dévastatrice (*Tylenchus devastator*) de la Jacinthe, de la Cardère, etc., qui se multiplie pendant toute la durée de la végétation de sa plante nourricière.

Pourtant, au dire de M. Vacherot, l'espèce en question se montrerait surtout active à deux époques distinctes de l'année : au départ de la végétation d'abord, puis à l'automne qui suit.

Quoi qu'il en soit, nous conseillerons, avec M. Vacherot, d'arracher et de brûler sur place tous les pieds de Bégonia tubéreux reconnus malades d'après les caractères purement extérieurs sus-indiqués, et de ne jamais prélever de rhizomes secondaires sur les pieds infestés si on ne veut pas multiplier la plante et le mal tout à la fois.

Malheureusement cette manière de faire a l'inconvénient de ne pas mettre complètement à l'abri de l'invasion des nématodes, car il faut bien reconnaître que dans le début de la maladie, un certain nombre de pieds attaqués par le parasite peuvent tout d'abord passer inaperçus à l'œil le plus observateur et qu'on peut ainsi entretenir le mal d'une année à l'autre dans les cultures.

D'ailleurs cet inconvénient s'accentue dans les cultures de *Begonia Rex*, où l'on ne reconnaît les pieds malades qu'à leur végétation plus ou moins languissante.

Aussi pensons-nous que, dans les cultures importantes, il y aurait intérêt à recourir, comme on l'a déjà tant de fois recommandé, à l'emploi du sulfure de carbone à haute dose (40 à 50 grammes par mètre carré) dans le sol qui est appelé à porter ces plantes vivaces par rhizome. Pourtant on reproche à ce procédé de nuire à la bonne venue des plantes dans l'année même qui suit l'opération, d'où perte de temps.

Nous croyons donc devoir rappeler qu'il pourrait être intéressant d'expérimenter le procédé à l'eau, déjà recommandé par nous.

En entretenant une humidité constante au pied des plantes et en ayant soin d'exagérer cette humidité une ou deux fois par mois deux ou trois jours durant, on doit constituer un milieu éminemment défavorable aux vers nématoïdes, puisque l'expérience nous apprend qu'on tue infailliblement ces anguillules par une immersion des organes envahis dans l'eau ordinaire pendant quarante-huit heures.

Quant à la maladie qui a été signalée par M. Louis Cappe,

horticulteur au Vésinet, dans *le Jardin* (1), elle nous paraît bien due à un hémiptère du genre *Thrips*.

Seulement ce parasite, d'après les observations mêmes de l'auteur et d'après les échantillons qu'il a bien voulu soumettre à notre examen, ne paraît vivre que sur les parties aériennes de plantes diverses et particulièrement sur les feuilles.

Cet insecte d'abord blanc, puis d'un jaune grisâtre, mesure de $0^{mm},845$ à $0^{mm},880$ de long (voir fig. 21 et 22).

Il salit les plantes de ses déjections et mortifie plus ou moins vite par succion de la sève les tissus des organes. Pourtant nous

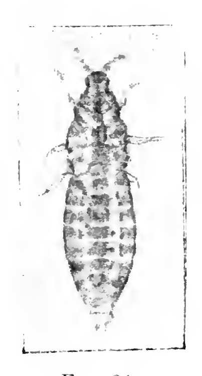


Fig. 21.
Insecte à l'état larvaire
grossi 100 fois environ.



Fig. 22.
Insecte ailé
grossi 100 fois environ.

ne croyons pas qu'il ait jamais pu produire des boursouflures sur les racines et qu'il ait causé rapidement la mort des plantes.

Il est donc vraisemblable que, dans la maladie signalée par M. Louis Cappe, il y avait une simple coïncidence dans la présence du parasite des feuilles avec le parasite bien autrement dangereux des parties souterraines, l'*Heterodera*.

Du reste, on se débarrasse assez facilement de cet insecte de nos serres soit par des fumigations à la nicotine, soit par des pulvérisations d'alcool méthylique (esprit de bois) au centième, soit enfin par l'emploi de divers autres insecticides.

(1) *Le Jardin*, Maladie du Begonia Rex, année 1892, page 281.

A la suite de cette communication, M. Henri Vacherot vient exposer les résultats qu'il a obtenus dans le traitement des différentes maladies des Bégonias et du Puceron lanigère.

Comme complément des recherches de M. Julien, sur les maladies des Bégonias, je crois de mon devoir, dit-il, de vous signaler les procédés par lesquels je suis arrivé à combattre ces deux maladies différentes.

La première est due à l'*Heterodera radicicola*, si bien étudié, et représenté par M. Julien dans le *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France* (avril 1896, page 377).

Ayant conservé quelques tubercules attaqués par ces nématodes afin de pouvoir les étudier, j'eus l'avantage d'en remettre quelques-uns à M. Julien, qui reconnut la même maladie que celle qui s'attaque aux racines des Bégonias et à d'autres plantes.

Pour les Bégonias tubéreux, il n'est donc pas possible d'espérer détruire, par un insecticide quelconque, les œufs renfermés dans les kystes et les larves qui se trouvent à l'intérieur des nodosités produites par l'*Heterodera radicicola* ; néanmoins, des soins attentifs ont pu, chez moi, l'anéantir.

La maladie est facile à reconnaître : les plantes attaquées produisent une ramification étonnante de tiges que l'on pourrait être tenté d'utiliser comme boutures, et cela d'autant plus qu'il se forme de petits tubercules à leur base. En agissant ainsi, on propagerait malheureusement le mal, car cette nouvelle génération de plantes formerait en même temps une nouvelle génération de nématodes, chaque sujet portant une quantité d'œufs microscopiques.

Il faut donc, lorsqu'une plante se trouve atteinte de cette façon, l'empoter, ne prélever aucune bouture, et à l'automne, au moment de mettre les tubercules au repos, enlever jusqu'au tissu ferme toutes les tubérosités gonflées et attendries par la présence des œufs qu'elles renferment, puis avoir soin de brûler tous les déchets.

Au printemps, au moment de la mise en végétation, il est utile de procéder à la même opération, et comme la maladie ne se transporte pas facilement d'un tubercule à l'autre sans le boutu-

rage, et que l'*Heterodera* ne produit pas plus de deux générations dans le courant d'une année, l'on peut aisément s'en débarrasser lorsqu'il s'agit de Bégonias tubéreux. Tout porte à croire que, pour les espèces rhizomateuses, la même méthode de culture donnerait un résultat analogue.

La seconde maladie est due à deux insectes presque imperceptibles, différents par leurs formes, mais aussi terribles par leurs ravages.

Le premier, de forme allongée, est d'une teinte marron clair à l'état d'adulte, il pique par traînées les tiges, les pétioles et les nervures des feuilles.

Le second, de forme arrondie, ressemble à une petite araignée et attaque les feuilles dans toutes leurs parties.

Ces deux sortes de thrips font des dégâts considérables sur tous les Bégonias, les Gloxinias, etc.; et leur destruction est d'autant plus difficile qu'ils sont presque toujours sous les feuilles.

J'ai trouvé que la buée de nicotine ne détruisait pas suffisamment ces petits parasites et que les pulvérisations au jus de tabac, même à des doses très fortes, ne les anéantissaient pas.

Après bien des expériences de différents genres, je suis arrivé à ajouter de l'alcool à la nicotine, et, pour employer celui qui me revenait le meilleur marché, j'adoptai l'esprit de bois.

J'opère toujours en pulvérisation avec l'insecticide composé comme suit : eau, 10 litres; nouveau jus de tabac riche en nicotine étendu de cinq fois son volume d'eau, ou encore ancienne nicotine à seize degrés, quatre décilitres; esprit de bois, 1 décilitre; cristaux de soude du commerce, 15 grammes. C'est alors par l'évaporation de l'alcool que l'on arrive à atteindre tous les insectes cachés.

Je fais ma première pulvérisation le soir, puis dès le lendemain matin, une deuxième. Avant que le soleil ne donne, un fort bassinage est nécessaire pour finir de nettoyer les plantes.

Deux opérations de ce genre, faites à quelques jours d'intervalle, détruisent radicalement toutes espèces de thrips et de pucerons.

On peut se demander s'il est bien nécessaire de mettre de la

nicotine avec l'alcool. La raison qui me fait adopter cette manière de faire est que la nicotine empêche l'alcool d'attaquer les parties les plus tendres des plantes.

Quant au puceron lanigère, l'alcool le foudroie, surtout lorsqu'il est associé de la manière suivante : esprit de bois, 1 litre; eau, 1 litre; savon noir, 50 grammes.

Il est absolument nuisible de mettre de la nicotine, qui a le défaut d'empêcher l'adhérence du liquide sur la partie laineuse dont est revêtu ce puceron.

On étend ce liquide à l'aide d'un petit pinceau de crin, avec lequel on peut atteindre facilement toutes les cavités des nodosités produites par les piqûres et sans avoir à craindre le moindre préjudice pour les arbres. Toutefois, il est nécessaire que le travail soit fait avant la pousse des feuilles. Pendant la végétation il faut ménager soigneusement l'extrémité des jeunes pousses.

Il est toujours bon de faire un lavage à l'eau, à l'aide d'une seringue, pour enlever la matière gluante produite par la destruction des pucerons.

En terminant, je vous engage vivement, Messieurs, à appliquer avec la plus grande confiance ces procédés de destruction, car ils m'ont donné des résultats excellents.

La parole est ensuite donnée à M. Decaux, qui appelle l'attention sur une maladie de l'*Hydrangea paniculata* causée par une nouvelle variété du *Tetranychus Telarius*, qu'il désigne sous le nom d'*Hydrangeæ*. L'orateur dépose sur le bureau une note dans laquelle il donne une étude complète de cet acarien avec l'indication des procédés de destruction, note qui sera insérée dans le *Journal* (1).

Une discussion s'engage entre MM. Decaux, Boizard et Vacherot, et il en résulte que les Acariens résistent aux pulvérisations d'insecticides ordinairement en usage.

La séance est levée à 4 h. 20 minutes.

---

(1) Voir page 676.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Ferdinand Jamin**, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 30 minutes, en présence de 133 membres : 14 honoraires et 119 titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président exprime de vifs regrets sur les pertes que la Société a éprouvées par le décès de M. Kuntz, de Paris, sociétaire depuis l'année 1891, et de M. Emile Vial, de Nice, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1884.

M. le secrétaire général adjoint procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

1° Lettre de M. Chauré, vice-président de la Société de Topographie de France, priant d'informer les membres de notre association que, le dimanche 26 juillet, M. Paul Vincey, professeur d'agriculture du département de la Seine, fera une excursion-promenade publique à travers les champs d'épuration des eaux d'égout de la Ville de Paris (Herblay, Parc d'Achères, Forêt de Saint-Germain). Départ de Paris, gare Saint-Lazare, à 1 h. 55 pour Frette-Montigny.

2° Lettre de M. Nanot, directeur de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, adressant les états des notes des élèves boursiers de notre Société.

Ces notes sont les suivantes :

M. Martin, élève de 3e année, et dont les études seront terminées le 1er août 1896 : Conduite, *très bonne;* assiduité, *très bien;* travail théorique, *bien;* travail pratique, *bien.*

M. Monnier, élève de 2e année : Conduite, *très bonne ;* assiduité, *très bien;* travail théorique, *assez bien ;* travail pratique, *bien.*

M. Faure, élève de 1re année : Conduite *bonne;* assiduité, *très bonne;* travail théorique, *bien* ; travail pratique, *assez bien.*

M. Mouzagol, élève de 1re année : Conduite, *bonne;* assiduité, *très bonne;* travail théorique, *assez bien ;* travail pratique, *bien.*

3° Lettre de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, demandant un délégué pour l'Exposition, qu'elle tiendra à Saint-Dizier. M. Hariot est désigné pour remplir ces fonctions.

4° Demande de commission pour examiner une serpette, inventée par M. Huré. MM. Moser, Chargueraud, Kerpezdron, Lapierre, Boucher, Bertrand, sont choisis pour faire partie de cette commission.

5° Lettre de M. le Ministre du Commerce, communiquant une note sur le commerce des fleurs à Sainte-Marie-de-Scilly, et qui sera insérée dans le journal (1).

B. — Correspondance imprimée :

1° Programme de l'Exposition de Chrysanthèmes, etc., qui se tiendra à Bourges du 7 au 12 novembre 1896.

2° Programme de l'Exposition qui aura lieu à Sedan, les 15, 16 et 17 août 1896.

3° Circulaire de l'Association horticole de l'arrondissement de Beaune, informant que l'Exposition, qui devait avoir lieu à Beaune, du 18 au 22 septembre, sera avancée à la date du 4 au 7 septembre.

4° Lettre du Cercle d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, informant que l'assemblée générale du Cercle aura lieu le dimanche 19 juillet, à 3 heures, à l'hôtel de ville de Montmorency.

5° Règlement et programme de l'Exposition internationale d'Horticulture, qui aura lieu à Bayonne, du 5 au 8 septembre 1896.

6° Programme de l'exposition générale de Roses, qui aura lieu à Coulommiers, du 19 au 21 septembre 1896.

C. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

1° *Exposition universelle de* 1889 *à Paris.* Rapport du Jury international. Groupe VI, 3e partie, classe 52.

---

(1) Voir page 674.

2° 50e livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture*, de M. Nicholson, traduit et mis à jour par M. Mottet.

3° *La Nouvelle Galles du Sud.* La colonie mère des Australiens, par M. Villeval-Abin, 1896. Un-vol. in-8°, avec figures noires.

4° *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers*, 2e série, tome VII.

5° *Feuille d'informations* du ministère de l'agriculture, nos 28, 29, 30 et 31.

6° *Les Routes fruitières*, par M. Ch. Baltet, brochure de 3 pages.

7° *Exposition universelle d'Anvers*, 1894; Groupe XX, classe 64, (Sylviculture).

Rapport de M. Hubert van Hulle, Bruxelles, 1896.

D. — NOTES, RAPPORTS ET COMPTES RENDUS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° *Note sur le Perce-oreille et le Cloporte*, leurs mœurs, moyens de destruction, par M. F. Decaux.

2° *Etude sur la culture et la végétation du Cyclamen de Perse*, par MM. Alex. Hébert et Georges Truffaut.

3° Rapport sur la culture du Pêcher en serre froide, de M. Alexis Lepère. M. Opoix, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion du rapport dans le journal et son renvoi à la commission des récompenses sont adoptées.

4° Rapport sur un nouveau modèle de tuyau métallique flexible, de M. Rudolph. M. Blanquier, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion de ce rapport dans le journal et son renvoi à la Commission des récompenses sont adoptées.

5° Rapport sur le jardin de M. Poisson, propriétaire à Auteuil, M. Hoibian, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion du rapport dans le journal et le renvoi à la Commission des récompenses sont adoptées.

6° Compte rendu de l'Exposition de mai 1896, 2e section (concours 279 à 281), par M. Pradines.

7° Compte rendu de l'Exposition de Roses, tenue dans l'hôtel de la Société, du 10 au 12 juillet 1896, par M. D. Bois.

8° Compte rendu de l'Exposition de Nemours, par M. Georges Boucher.

9° Compte rendu de l'Exposition tenue à Nancy, le 14 juillet 1896, par M. P. Hariot.

D. — OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

Par M. Hoibian, horticulteur grainier, 16, quai de la Mégisserie, Paris, une Echalotte qui se reproduit par bulbilles comme l'Ognon rocambole. (*Remerciements*).

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Enfer, chef jardinier de Pontchartrain (Seine-et-Oise), des Raisins forcés appartenant aux variétés *Lady Downe's Seedling* et *Muscat d'Alexandrie.* Ces raisins ont été chauffés depuis les premiers jours de février; ils sont très beaux, mais imparfaitement mûrs. Une prime de 2e classe est proposée pour cet apport.

2° Par M. Alexis Lepère fils, de Montreuil, une corbeille de Pêches et Brugnons, comprenant 4 Pêches *Cumberland* et 28 Brugnons *Précoce de Croncels.* Ces fruits ont été récoltés dans une serre non chauffée; ils sont très beaux (prime de 1re classe).

M. Ferdinand Jamin dit que le Brugnon précoce de Croncels, obtenu en même temps que le B. *Early Rivers*, est de beaucoup supérieur à cette variété. Il est plus hâtif, plus vigoureux, etc; il supporte même la culture en plein vent.

MM. Coulombier et Ernest Bergman appuient l'observation de M. Jamin.

3° Par M. Nomblot (Alfred), de la maison Bruneau, de Bourg-la-Reine, 6 variétés de Cerises : *Belle magnifique, de Planchoury, Montmorency, de Bourgueil, Griotte de Sauvigny, Griotte de la Madeleine, Transparente,* et la Prune *Favorite hâtive de Rivers.* Cette présentation est faite hors concours. (*Remerciements.*)

Au comité de floriculture :

1° Par M. David, horticulteur à Savigny-sur-Orge (Seine-et-

Oise), 8 variétés de Glaïeuls, obtenues par le croisement des *Gladiolus gandavensis* et *nanceianus* (prime de 2e classe).

2° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris, une collection de Célosies à panache, grandes et naines, de coloris variés; une collection de Célosies, crêtes de coq, naines, en plantes choisies dans des lots de porte-graines (prime de 1re classe).

3° Par M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris, 3 superbes potées de *Lilium lancifolium rubrum* (prime de 2e classe pour la belle culture).

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Massé, horticulteur, boulevard Charpentier, à Lagny, 2 *Cattleya Mossiæ*, dont 1 très beau, à fleurs blanches avec le labelle jaune, et 1 *Cattleya Mendeli*. Le comité propose l'attribution d'une prime de 1re classe pour le *Cattleya* à fleurs blanches.

2° Par M. Gauthier, jardinier chez M. le Dr Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), 1 *Vanda cœrulea*, 1 *Cattleya Gaskelliana* presque blanc, et 1 *Vanda Denisoni* (prime de 2e classe).

3° Par M. Belin, horticulteur, 22, route de Sannois, à Argenteuil, une bonne variété de *Cattleya Leopoldi* et 1 *Cypripedium Curtisii* (prime de 2e classe pour le *C. Leopoldi*).

4° Par M. Eug. Poirier, chez M. Cardoso, 1 *Cypripedium nobilius*, hybride issu du *C. Haynaldianum*, croisé par le *C. Lathamianum*. Le comité émet des doutes sur l'origine de cette plante (prime de 3e classe).

5° Par M. Opoix, jardinier en chef du palais du Luxembourg, 1 superbe *Vanda gigantea*, 1 *Odontoglossum Schliperianum* et 1 *Cypripedium* hybride nouveau, issu du *C. Ashburtoniæ* croisé par le *C. barbatum*, et que le présentateur désigne sous le nom de *C. Ashburtoniæ-barbatum* (prime de 1re classe).

6° Par M. Bert, horticulteur à Bois-Colombes, 1 *Oncidium* hybride, du Brésil, et 1 *Dendrochilum* (prime de 2e classe).

Au comité d'arboriculture d'ornement :

Par M. Moser, horticulteur-pépiniériste, rue Saint-Symphorien, à Versailles, les *Acer Negundo argentea robusta*, *Guichardi*, à feuilles entièrement jaunes, *foliis argenteis variegatis*, *foliis aureo marginatis* et *foliis aureo marginatis elegans*. Cette dernière variété est nouvelle, et c'est la première fois qu'elle est présentée à la Société. Le feuillage en est très ample, largement panaché de jaune au début de la végétation, panachure qui devient d'un blanc pur sur les feuilles adultes (prime de 2e classe).

M. Chargueraud fait observer que depuis l'introduction du *Prunus Pissardi*, les *Negundo* à feuilles panachées ont pris une place de plus en plus grande dans les jardins où leur feuillage et celui de ce petit arbre se font valoir mutuellement. On obtient une végétation beaucoup plus belle, en rabattant chaque année les *Negundo*, qui émettent alors des pousses très vigoureuses.

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont adoptées par l'assemblée.

MM. Alexis Lepère, Vilmorin-Andrieux et Cie et Opoix, abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. Duval demande la parole; il dit, qu'ayant vu, avec surprise, chez un de ses amis, des pieds de Tomate cultivés en petits godets dans une serre à Orchidées, il avait appris que cette plante éloignait les Fourmis, qui, on le sait, sont des ennemis très redoutables. Un essai fait dans ses cultures, lui a donné un résultat si satisfaisant qu'il s'empresse d'en faire part à la Société. Des feuilles de Tomate jetées dans une fourmilière font disparaître immédiatement ces insectes.

M. Savoye demande ce que deviennent ces Fourmis. N'y a-t-il pas à craindre de les retrouver à quelques mètres de l'endroit d'où on les a éloignées?

M. Chargueraud dit que ce n'est pas la première fois que l'on préconise l'emploi de la Tomate pour éloigner et même détruire des insectes. On est allé jusqu'à prétendre qu'en plantant cette Solanée le long des espaliers, on peut arriver à détruire le puceron lanigère.

Pour ce qui est des Fourmis, il croit que le meilleur moyen de s'en débarrasser est de déposer dans les endroits infestés, des éponges imbibées de miel, et de plonger ces éponges dans l'eau bouillante lorsque les insectes s'y sont réfugiés.

M. le secrétaire général adjoint annonce de nouvelles présentations de sociétaires.

La séance est levée à 3 h. 20 minutes.

NOMINATIONS

Séance du 25 juin 1896.

MM.

1. Bouloux (Jean), jardinier chez M. Delessart, quai de la Borde, à Ris-Orangis, par Corbeil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Delessart et Lepère fils.
2. Evillot, à Châtenay (Seine), présenté par MM. Touret (Eugène) et Lemée (H.).
3. Prud'homme, propriétaire, 160, faubourg Saint-Honoré, à Paris, présenté par MM. Thiébaut aîné et Prud'homme (G.).
4. Théven-Guéléran (Léon), à Us (Seine-et-Oise), présenté par MM. Touret (Eugène) et Lémée.
5. Viennot (L.), ingénieur des Arts et Manufactures, agent général de la Société des Verreries de Dorignies, 146, rue Lafayette, à Paris, présenté par MM. Huard et Chatenay.

Séance du 2 juillet 1896.

MM.

1. Batardy, 115, rue Monge, à Paris, présenté par MM. Cottant et Huard.
2. Bouret, boulevard des Deux-Gares, au Bas-Meudon (Seine-et-Oise), présenté par MM. Huard et Chatenay.
3. Coffiguez (Julien), jardinier-chef de l'Ecole d'Horticulture, Orphelinat Saint-Philippe à Fleury-Meudon (Seine-et-Oise), présenté par MM. Opoix et Lesueur.
4. Lambarot (Laurent), jardinier, 103, boulevard du Centre, à Péant-Champigny (Seine), présenté par MM. Truffaut (Albert) et Truffaut (Georges).
5. Nicolle (Alphonse), 13, rue de Paris, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), présenté par MM. Verlot et Bourderioux.

Dame Patronnesse.

Gaston Guignard (Mme), 167, boulevard Malesherbes, à Paris, présentée par MM. Villard et Vitry.

EXPOSITION DE ROSES

10, 11 ET 12 JUILLET 1896

DÉCISIONS DU JURY

ROSIERS EN POTS

Concours entre horticulteurs.

Médaille d'honneur offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à MM. Lévêque et fils, pour l'ensemble de leurs concours.

17e concours. — Collection générale de Rosiers tiges, variés, en fleurs.

Médaille de vermeil. — M. Jupeau (Léon), 135, route de Fontainebleau, Kremlin-Bicêtre (Seine).

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Rothberg, horticulteur, 2, rue Saint-Denis, à Gennevilliers (Seine).

19e concours. — Collection de 100 Rosiers tiges, variés, thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, en fleurs.

Médaille de vermeil. — MM. Lévêque et fils, horticulteurs, 69, rue du Liégat, à Ivry (Seine).

20e concours. — Collection générale de Rosiers greffés rez terre ou francs de pieds, en fleurs.

Médaille de bronze. — M. Rothberg, déjà nommé.

28e concours. — Collection de Rosiers types ou espèces botaniques, fleuris ou non.

Médaille de vermeil. — M. Cochet-Cochet, horticulteur, à Coubert (Seine-et-Marne).

ROSES COUPÉES

Concours entre amateurs.

35e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

Grande médaille de vermeil. — M. David (Emile), amateur, 53, Grand'rue à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Médaille de vermeil. — M. Petit-Humbert, amateur, 26, rue de la Boucherie, à Crépy-en-Valois (Oise).

39e concours. — Collection de 50 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Grande médaille d'argent. — M. Petit Humbert, déjà nommé.

Concours entre horticulteurs.

47e concours. — Collection générale de Roses, dans tous les genres.

Médaille d'or. — M. Rothberg, déjà nommé.

Médaille de vermeil. — M. Jupeau, déjà nommé.

Grande médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Cochet, horticulteur à Suisnes, par Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Grande médaille d'argent. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

48e concours. — Collection de 200 variétés de Roses, dans tous les genres.

Grande médaille de vermeil. — M. Buatois (Emmanuel), horticulteur, 3, rue Hugues-Aubriot, Dijon (Côte-d'Or).

Médaille de vermeil. — Boucher, horticulteur, 164, avenue d'Italie, à Paris.

Grande médaille d'argent. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

Grande médaille d'argent. — M. Lecointe (Amédée), pépiniériste-horticulteur, 24, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

49e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Gravier, pépiniériste, 41, boulevard Lamouroux, à Vitry (Seine).

Médaille de bronze. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

50e concours. — Collection de 50 variétés de Roses, dans tous les genres.

Remerciements. — MM. Lévêque et fils, déjà nommés.

52e concours. — Collection de 200 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille d'or. — M. Buatois, déjà nommé.

Médaille de vermeil. — M. Cochet, déjà nommé.

53e concours. — Collection de 100 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille de vermeil. — M. Rothberg, déjà nommé.

Grande médaille d'argent. — M. Dubreuil (F.), 146, route de Grenoble, à Montplaisir (Lyon).

54e concours. — Collection de 50 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille d'argent. — M. Gravier, déjà nommé.
Médaille de bronze. — M. Lecointe, déjà nommé.

59e concours. — La plus jolie collection de Roses sarmenteuses.

Médaille de bronze. — M. Boucher, déjà nommé.
Médaille de bronze. — M. Cochet, déjà nommé.

60e concours. — Douze Roses d'une même variété, remarquables par leur ampleur, forme et coloris.

Médaille d'argent. — M. Cochet, déjà nommé.
Médaille de bronze. — MM. Lévêque et fils déjà nommé.
Remerciements. — M. Buatois, déjà nommé.

61e concours. — Les 50 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

Médaille de bronze. — M. Buatois, déjà nommés.

62e concours. — Les 25 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

Médaille de bronze. — M. Lecointe, déjà nommé.

67e concours. — La plus belle gerbe de 12 à 24 Roses variées, à longues tiges, variétés spéciales pour les fleuristes.

Médaille de vermeil. — M. Landras, 12, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

69e concours. — Herbiers. — Collections botaniques. — Insectes nuisibles aux Rosiers. — Publications et dessins descriptifs de la Rose. — Ouvrages se rapportant aux Rosiers.

Les publications et ouvrages spéciaux seront admis à l'Exposition, mais non soumis à l'examen du Jury. Sur la demande des auteurs, les ouvrages inédits pourront ensuite être renvoyés à des rapporteurs ou à des commissions désignées par la Société.

Médaille d'argent. — M. Lucet (Émile), 52, rue de la Grosse-Horloge, à Rouen (Seine-Inférieure.



LÉON SAY

NOTES ET MÉMOIRES

NOTICE SUR M. LÉON SAY (1),

par M. Delessard.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons perdu un de nos plus éminents Présidents et moi j'ai perdu un ami. Désigné par le Conseil de notre Société, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Léon Say, puisse ma faible voix rappeler ici l'homme distingué, le collègue aimable, le Président dévoué que nous avons possédé pendant de trop courtes années.

Des voix plus autorisées que la mienne, ont célébré les mérites de l'homme politique, appelé, sans nul doute, à jouer dans l'avenir, un grand rôle dans le gouvernement de notre pays, l'illustre économiste enfin, dont la lumineuse parole éclairait les discussions les plus ardues en matière d'impôts et de réformes fiscales.

De la vie si bien remplie de ce grand citoyen, de ce grand serviteur de la France, je ne retiendrai ici qu'un seul trait qui s'impose au souvenir reconnaissant de tous les patriotes, c'est la participation effective de notre ministre des finances, de 1871, à l'œuvre si complexe et si difficile de la libération de notre territoire. Que son nom soit donc à jamais glorifié, à côté de celui de M. Thiers, proclamé à juste titre le libérateur du territoire.

Mais ici, dans la région sereine de nos assemblées et de nos études, lequel d'entre nous n'a gardé souvenance de ses paroles aimables, de ses discours si pleins d'enseignements et de conseils pratiques.

Son éloquence naturelle, colorée, primesautière, conquérait tous vos suffrages et j'entends encore les applaudissements nourris dont vous avez salué sa dernière allocution.

---

(1) Déposé le 11 juin.

Rappellerai-je encore ses entretiens familiers, lors de nos réunions intimes, dans ces agapes fraternelles qui précédaient l'ouverture de nos Expositions. Les membres de notre Bureau et ceux du jury doivent en avoir gardé un souvenir attendri.

M. Léon Say était né en 1827; après de fortes études classiques au collège Bourbon, appelé tour à tour Bonaparte, Fontanes et Condorcet, pour garder enfin ce dernier titre, il commença sous les auspices d'un père éminent, ses études des questions économiques et financières où il est passé un maître incontesté. Collaborateur du *Journal des Débats*, rédacteur en chef du journal *l'Economiste français*, écrivain de la *Revue des Deux Mondes,* il aborda avec succès tous les genres de l'économie politique : libre-échangiste convaincu, il a été en butte à des attaques passionnées qui n'ont jamais ébranlé ses convictions; il a pu avoir des adversaires, mais jamais d'ennemis.

Mais au milieu des soucis de la vie militante, il subit, comme tous les hommes supérieurs, l'attraction de la nature. Au milieu de tous ses travaux, et ils étaient multiples, il aimait à se retirer, chaque année, dans cet admirable domaine, qu'on appelle le château de Stors, situé sur les bords de l'Oise, et qui est devenu aujourd'hui la propriété de son cousin, M. le Comte de Montebello, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Là, au milieu de parterres de fleurs et d'arbres séculaires, il aimait à converser avec le jardinier-chef, qui est aussi un de nos sociétaires.

Il pensait, comme Bernard Palissy, qui fut, en son temps, un habile naturaliste, que la plus grande délectation que l'homme puisse rêver en ce monde, est celle d'avoir un beau jardin. Il en possédait lui-même un délicieux dans le minuscule parterre de son modeste hôtel de la rue Fresnel, nº 21 : car ses occupations ne lui permettaient guère de vivre longtemps en dehors de Paris.

Le pasteur éminent que vous avez entendu le jour de ses obsèques, au Temple de l'Oratoire, et qui d'un accent ému, célébrait le chrétien convaincu, nous a révélé encore mille traits de la bonté de son cœur, de sa charité intelligente et active; n'est-ce pas à son initiative que nous devons cette œuvre si humanitaire

de l'assistance par le travail, inauguré à la mairie du XVIe arrondissement, et dont l'exemple a été suivi par d'autres administrations municipales ?

Ses conférences aux réunions de la Ligue pour le repos du dimanche, sont des chefs-d'œuvre dignes d'être médités.

Placé à la tête de notre Société, que l'autorité de son nom grandissait devant les pouvoirs publics, il trouvait toutes les portes ouvertes quand il s'agissait de défendre nos intérêts, d'obtenir des tarifs plus avantageux des Compagnies de chemins de fer, pour le transport des produits horticoles.

Avec quelle bonne grâce, quelle urbanité, il faisait les honneurs de nos Expositions à nos deux Présidents de la République et à Mmes Carnot et Félix Faure ; comme il rehaussait l'éclat de nos plantes, par l'élégance de ses descriptions et la finesse de ses remarques !

Pour lui, la Société d'Horticulture était un délassement, un vrai plaisir, comme il me le disait ; il regrettait seulement de ne pouvoir y être aussi assidu qu'il l'eût souhaité, car, par une malheureuse coïncidence, les jours de nos séances tombaient le même jour que celle de l'Académie française qui l'avait appelé dans son sein comme une des illustrations et des gloires littéraires de la France.

Oui, Messieurs, il aimait notre Société ; il était fier de son titre de Président de la Société d'Horticulture de France... et elle était tellement dans son cœur et dans sa pensée, qu'il en parlait devant notre Chambre des députés.

Je ne puis oublier les paroles qu'il laissa échapper dans le mémorable discours prononcé par lui à la séance de la Chambre des députés, le 10 février 1894 et dont il a bien voulu m'adresser un exemplaire, et c'est par là que je finirai, Messieurs, car aucun éloge ne pourrait en traduire ni l'expression chaleureuse ni le sentiment exquis.

« Tenez, Messieurs, disait-il, je suis président d'une Société de jardiniers, de la Société d'Horticulture de France, je suis heureux de me trouver à côté de ces jardiniers, ce sont des botanistes qui pourraient avoir leur place à l'Académie des sciences, qui ont des connaissances en chimie agricole extrêmement élevées,

une science profonde de la manière d'élever les plantes, et toutes sortes de connaissances botaniques qui m'étonnent et me font un grand plaisir. »

La Société d'Horticulture a toujours manifesté sa profonde gratitude envers son président; je n'en veux pour témoignage que la présence des nombreux membres qui se pressaient, émus et recueillis devant sa demeure mortuaire, et qui, par une délicate attention, furent désignés pour prendre la tête du cortège funèbre.

Puissent les regrets de la Société tout entière adoucir la douleur de la digne compagne qui reste seule et inconsolée!

Je suis bien sûr d'être votre interprète à tous en lui offrant le respectueux hommage de notre ardente sympathie.

Étude historique sur le Haricot commun (*Phaseolus vulgaris*) (1),

par M. Georges Gibault.

Dans l'histoire généralement si mal connue des plantes cultivées, le Haricot est un des végétaux qui présentent le plus d'incertitude sur ses origines. D'où vient-il? Était-il connu en Europe avant la découverte de l'Amérique? D'où vient ce nom de Haricot qui s'est substitué récemment à l'ancien *Faséole*? Et enfin pourquoi ce légume considéré de nos jours comme un des meilleurs de nos jardins, ne paraît-il apprécié que depuis le XVIIe siècle seulement?

Autant de problèmes intéressants dont il est difficile de donner la solution juste, sauf sur le point bien établi aujourd'hui de la culture très ancienne de cette plante, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Monde.

Le Haricot fait partie du petit nombre de plantes cultivées qui n'ont jamais été retrouvées à l'état sauvage (2). On ne peut

(1) Déposé le 11 juin 1896.

(2) Avec le Haricot, on cite comme exemples de plantes cultivées en voie d'extinction ou éteintes hors des cultures : la Fève, le Pois

donc faire que des suppositions sur son habitat primitif. Les uns, qui sont peut-être dans le vrai, lui assignent comme patrie, les régions chaudes de l'Asie. Les autres, d'après la haute autorité de M. de Candolle, semblent pencher pour une origine américaine, et, à l'appui de cette thèse, ils signalent ce fait indéniable que les Péruviens cultivaient de nombreuses espèces de Haricots avant la découverte de l'Amérique, et encore ceci, qu'au XVIe siècle, le nombre des variétés s'est élevé subitement dans les jardins de l'Europe et qu'en même temps tous les auteurs ont commencé d'en parler; enfin que la majorité des espèces du genre *Phaseolus* se trouve dans l'Amérique méridionale (1).

Malgré ces arguments du savant auteur de l'*Origine des plantes cultivées*, il est aujourd'hui permis de croire, d'après des preuves multiples et des découvertes faites depuis la publication de son ouvrage, à la probabilité d'une origine asiatique pour le Haricot, ou tout au moins à sa culture dans l'Ancien-Monde depuis l'antiquité la plus reculée.

Les Haricots américains décrits et figurés par les botanistes de la Renaissance étaient-ils des variétés d'une espèce primitive qui, partie d'un point inconnu du globe, avec les premières migrations humaines, se serait répandue à l'époque préhistorique sur les deux hémisphères? Cela est probable, attendu que les botanistes modernes reconnaissent une espèce unique dans les nombreuses variétés naines, volubiles, à grains colorés, du *Phaseolus vulgaris*, et que, d'autre part, on ne possède pas d'exemple d'une plante alimentaire répandue sur une aire aussi vaste, sans l'intervention de l'homme.

---

chiche, la Lentille, le Tabac, le Blé, le Maïs et l'Ers. La mise en culture de ces plantes aujourd'hui disparues de la nature sauvage remonte aux premiers âges de la civilisation. « Excepté le Tabac, dit M. de Candolle, toutes ces espèces ont des graines remplies de fécule, qui sont recherchées par les oiseaux, les rongeurs et divers insectes, sans pouvoir traverser intactes leurs voies digestives. C'est probablement la cause, unique ou principale, de leur infériorité dans la lutte pour l'existence. »

(1) De Candolle. *Origine des plantes cultivées*, 3e édit., p. 275.

Comme le Maïs et la Patate, le Haricot était donc cultivé simultanément dans les deux parties du globe, qui ont vécu pourtant dans une ignorance réciproque de leur existence jusqu'à la découverte de Christophe Colomb (1492). Cette introduction de végétaux alimentaires est aussi difficile à expliquer que l'origine des races humaines qui peuplaient l'Amérique. Il faut admettre nécessairement des communications préhistoriques entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, et ne serait-ce pas le cas de rappeler le souvenir de cette mystérieuse Atlantide qui, si elle a réellement existé, aurait pu servir de pont naturel entre les deux continents?

Quoiqu'il en soit, le Haricot n'existe plus, sans doute, dans la nature sauvage: c'est là un indice certain d'une culture fort ancienne. Grâce à l'archéologie, nous pouvons en avoir une preuve matérielle, pour l'ancien monde, comme sa présence dans les sépultures péruviennes avait démontré son antiquité en Amérique. Nous voulons parler des Haricots découverts dans les fouilles de M. Schliemann en Asie Mineure (1871-1882). Que ce célèbre archéologue ait ou non retrouvé, comme il l'a prétendu, l'emplacement de la ville de Troie, illustrée par le poème d'Homère, il n'en a pas moins mis au jour les vestiges de sept villes qui se sont succédées sur la colline d'Hissarlik. Dans la seconde, une des plus anciennes, qu'il appelle la « Cité brûlée », enfouie sous plusieurs mètres de décombres et dont les habitants se servaient encore d'instruments de pierre polie, on a recueilli quantité de grains carbonisés qui témoignent d'un état agricole assez avancé chez ce peuple préhistorique, dit M. Virchow, qui a déterminé ces espèces de graines. C'étaient, parmi des Légumineuses telles que le Pois, la Fève de marais, la Gesse cultivée, le Pois chiche, l'Ers, le Dolique à œil noir, « le Haricot blanc vulgaire, *Phaseolus vulgaris albus* mêlé à quelques *Ph. vulg. glaucoides*, Alefeld, et à quelques *Ph. vulg. ochraceus*, Savi, et à un *Ph. vulg. Pardus carneus*, v. Mart. (Haricot panaché) (1) ».

Notons que la découverte au même endroit d'épis de Maïs (variétés jaunes et rouges à quatorze rangées de grains) renver-

(1) Schliemann. *Ilios, ville et pays des Troyens*, 1885, p. 368.

sait également l'opinion commune de l'origine américaine de cette Graminée (Voir *Origine des plantes cultivées*, 3e édition, p. 311).

D'un autre côté, on n'a pas rencontré le Haricot dans les restes des végétaux carbonisés trouvés dans la vase des cités lacustres de la Suisse, de la Savoie et de la Lombardie. Pourtant les populations lacustres de l'époque du bronze et même de la pierre polie (4,000 ans environ avant J.-C.), cultivaient déjà la Fève, le Pois et la Lentille (1).

M. Victor Lorel, dans sa *Flore Pharaonique*, ne cite pas non plus le Haricot dans son énumération des plantes découvertes dans les sépultures ou figurées sur les monuments de l'ancienne Égypte où l'on remarque cependant toutes nos Légumineuses alimentaires.

Il faut croire que ce légume est resté cantonné dans certaines régions de l'Asie jusqu'à l'époque gréco-romaine.

Au IVe siècle avant notre ère, Théophraste, le premier des botanistes grecs, mentionne un *Dolichos* dont on peut se demander si ce n'est pas notre Haricot à rames.

On est plus certain du *Smilax* de Dioscoride; c'est le nom, *Smilax hortensis*, que donneront les botanistes du XVIe siècle, à cette plante que Linné appellera plus tard *Phaseolus vulgaris*. Le *Phaséolos* ou *Phaselos*, qui vient ensuite, est certainement le Haricot, puisque ce nom signifie une barque ou un navire, allusion évidente à la forme en carène de la gousse et de la graine. Fait également probant, c'est de ce nom grec que sont dérivés, par corruption, la plupart des dénominations populaires du Haricot : le *Phasioula* des Grecs modernes, *Fagiuolo* des Italiens, *Frizole* des Espagnols, *Fayol* des Provençaux, etc.; nous le retrouvons même dans le nom de l'une de nos meilleures variétés : le *Phaseolus* latin s'étant successivement déformé en *Fasiolum*, *Fasiol*, *Fagéol* et finalement en *Flageolet*.

Les Grecs nommaient aussi *Lobos*, le Haricot que l'on mangeait en vert (2). Le nom arabe du Haricot *Loubiâ* viendrait-il de

(1) Oswald Heer. *Die Pflanzen der Pfalhbauten*.

(2) Daremberg et Saglio. *Dict. des Antiquités*, article « Cibaria ».

ce terme qui servit plus tard à désigner les gousses de cette Légumineuse?

Virgile cite le *Phaseolus* qu'il accompagne de l'épithète méprisante de *vile* (vil). On peut s'étonner de ce qualificatif s'il s'agit du Haricot, sachant que les Romains se délectaient des Lupins et des Pois chiches beaucoup moins savoureux. Il est vrai que l'adjectif *vile* possède encore le sens de commun, abondant, mais peut-être le poète voulait-il désigner les graines d'un *Vicia* ou d'un *Lathyrus* dont on se nourrissait en cas de disette.

Au Ier siècle de notre ère, Columelle, l'auteur latin qui s'est étendu le plus longuement sur les jardins, donne la recette d'une sorte de conserve dans laquelle entraient les Haricots verts, *faseoli virides;* il ne cultivait pas cette plante dans ses jardins (1). L'agronome Pallade, qui écrivit plus tard, parle deux fois du *Faselus*, qu'il place avec le Millet, le Panic et le Lupin, plantes de grande culture, sans le mentionner dans ses articles spéciaux sur le jardinage (2). Le semis automnal indiqué par les auteurs latins, pourrait inspirer des doutes sur l'identité de leur *Phaseolus*. Toutefois, il était encore possible, en Italie, avec le semis en septembre, d'obtenir des jeunes gousses vertes pour confire dans le vinaigre ou la saumure, seule préparation culinaire qui semble usitée pour le Haricot, chez les Romains.

Il faut descendre ensuite au IXe siècle, pour retrouver le *Fasiolum* parmi les plantes que Charlemagne recommande de cultiver dans ses domaines (Capitulaire *De Villis*, art. 70). A la même époque, l'Abbaye de Saint-Gall cultivait le Haricot sous le nom de *Fasiolo*, à côté de la Livèche et du Baume-Coq, dans le jardin des plantes médicinales des moines (3).

L'abbesse Hildegarde, au XIIe siècle, dans son traité *De Physica*, mentionne l'ancien nom allemand du Haricot « Vichbona ». On le trouve encore dans le poème latin *De laudibus divinæ sapientiæ* de l'anglais Neckam qui préfère, dit-il, la Fève « nour-

(1) *De re rustica*, liv. XII, 9; XI, 1 et II, 10.

(2) *De re rustica*, liv. X, 12 et XI, 1.

(3) Albert Lenoir. *Architecture monastique*, 1852, t. II, p. 394.

rissant davantage et moins indigeste que le Pois, Lupin, Lentille, Haricot et Vesce » (1).

Il est également bien décrit au XIII[e] siècle, dans l'ouvrage encyclopédique de Vincent de Beauvais. Au temps des Croisades, l'Horticulture brillait d'un vif éclat chez les Maures d'Espagne. Ils possédaient, plusieurs siècles avant les contrées du nord de l'Europe, le Melon, l'Asperge, l'Artichaut et naturellement le Haricot (2). Ibn-el-Beïthâr, botaniste arabe de Malaga, qui mourut à Damas en 1248, donne dans son *Traité des Simples*, un résumé de tous les auteurs qui avaient parlé avant lui du Haricot ; il en distinguait plusieurs variétés, dont l'une se mangeait avec sa gousse, à l'état frais. C'est l'espèce, dit-il, appelée en grec *Smilax* (3).

A partir du XIII[e] siècle, on constate qu'en France, le Haricot entrait dans l'alimentation, mais dans une mesure assez faible. Il était alors connu sous le nom de « Pois blanc ». Pendant tout le Moyen âge la Fève et le Pois étaient beaucoup plus recherchés, soit à l'état sec, soit à l'état frais.

Maintes fois il est fait mention, dans la littérature du temps, des purées de Fèves et de Pois et surtout des Pois au lard, un des mets les plus goûtés. Cependant le Pois blanc, qui n'est autre que le Haricot, se rencontre parfois dans les descriptions de repas assez fréquentes dans les fabliaux en vers à la mode au XIII[e] siècle :

. . . .
Pois à l'huile et fèves pilées,
Fèves frazées (écorcées) et blancs pois,
Pois chaus, pois tèves (tièdes) et pois frois,
Pois conraez (préparés) et civotés (assaisonnés) (4)... etc.

Dans un règlement du Dauphin Humbert II, pour la table de

(1) Thomas Wright. *Rerum britannicarum medii ævi scriptores*, London, 1863, t. V.

(2) *Livre de l'Agriculture* d'Ibn-el-Awam, traduit par Clément-Mullet, 2 vol. 1865.

(3) Traduit dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXVI, p. 245.

(4) *Fabliaux des* XII[e]-XIII[e] *siècles*, édités par Barbazan, t. IV, p. 93.

son palais de Grenoble, en 1336, nous voyons figurer : « Lundi, un potage d'une purée de pois blancs, fèves ou giceroles ; vendredi, deux potages de pois blancs ou de pois chiches avec choux et raves (1) ».

D'après les savantes recherches de M. Léopold Delisle (2), en Normandie, la mine de Pois blancs (mesure qui variait de 4 à 8 boisseaux), coûtait 10 sous, en 1405 ; le setier 27 sous, en 1412 ; et le quartier (4 boisseaux) 15 deniers, à Evreux, en 1418. Il est à remarquer que l'ancien nom de Pois ou Fève blanche s'est conservé jusqu'à nos jours en Normandie, pour désigner le Haricot. A Nîmes, vers 1690, la livre de « Fèves blanches » coûtait un sol (3). D'ailleurs, à une époque plus récente, alors que le mot Haricot s'employait ordinairement, on n'avait pas encore abandonné l'ancien usage. Quelques livres de jardinage du milieu du XVIII[e] siècle décrivent la culture du « Pois d'haricot » et aussi du « Haricot ou Fève blanche ».

Vers la fin du XV[e] siècle, on commence à rencontrer comme synonymes du Pois blanc les mots dérivés du *Phaselus* latin : Faséole, Fasiol, Fazeaulx, etc. Et ici, nous sommes obligés de contredire formellement l'assertion de M. de Candolle, qui affirme n'avoir jamais trouvé une mention d'un *Fasceolus* ou autre nom analogue dans Pierre de Crescence, ni dans les auteurs du XV[e] siècle (Voir *Origine des plantes cultivées*, 3[e] édition, p. 272). Une erreur aussi remarquable ne peut être attribuée qu'à un examen trop rapide et incomplet de ces ouvrages. En ce qui concerne Crescence, célèbre agronome italien de Bologne, qui écrivait vers l'an 1300, on peut constater que la première édition latine imprimée de son *Traité d'agriculture* (4) antérieure à la découverte de l'Amérique, et certainement conforme aux manuscrits primitifs, consacre un chapitre entier aux Haricots (*De Faseolis*) et les éditions gothiques qui se succédèrent, en

---

(1) *Société archéologique de la Drôme*, t. XVII, 1883, p. 440.

(2) *Etudes sur la condition de la classe agricole*, Evreux, 1851.

(3) Albert Puech. *Les Nîmois dans la seconde moitié du* XVII[e] *siècle*, 1888, p. 440.

(4) *Ruralium commodorum libri*. Aug. Vindelicorum, 1471.

particulier, celles de 1516 (Voir liv. III, chap. V), 1517, 1548, reproduisent ce texte d'une façon identique.

Il en est de même pour les livres d'histoire naturelle imprimés ou publiés au xve siècle, que M. de Candolle n'a pas, sans doute, suffisamment compulsés. Aucun d'eux n'oublie de parler et de décrire les Faséoles, d'une manière si précise qu'il est impossible d'attribuer ce nom à un *Vicia*, *Lathyrus*, ou Légumineuse alimentaire autre que le Haricot. Nous nous contenterons de citer le *De honesta voluptate* de Platine, le *Grand herbier en françois*, le *Jardin de Santé* et le *De natura stirpium* de Jean Ruel, le plus ancien des botanistes français.

Le Haricot est également figuré dans les miniatures qui décorent les marges d'un merveilleux manuscrit de la Bibliothèque nationale (Ms. latin 9474) connu sous le nom de *Livre d'Heures* d'Anne de Bretagne. L'artiste qui a peint ce chef-d'œuvre n'a pas représenté moins de trois cents espèces de plantes vulgaires des champs et des jardins. Les plantes figurées dans ce véritable herbier sont accompagnées de leurs noms scientifiques et populaires : Faberole et Faverolle (petite Fève), pour le Haricot commun. La figure de cette espèce, dit M. Jules Camus (1), dans un monument de 1508, est intéressante au point de vue historique, car, selon Alphonse de Candolle « on n'est pas complètement sûr que le *Phaseolus vulgaris* fût connu en Europe avant la découverte de l'Amérique ».

D'après les différents témoignages que nous venons d'exposer, la question doit être définitivement tranchée dans le sens de l'affirmative.

Jusqu'à l'apparition du remarquable ouvrage de Pierre de Crescence, le nom isolé du *Phaseolus* rencontré dans quelques auteurs avait suffi au moins pour constater sa présence dans les cultures du Moyen âge. Au seuil de la Renaissance, les renseignements deviennent plus nombreux et plus développés. On commence à parler assez longuement de ce légume, à décrire les procédés de culture et ses propriétés alimentaires. Un examen attentif de tous les passages concernant le Haricot, dans les

(1) *Journal de Botanique*, octobre 1894.

livres du XVI[e] siècle et dans les auteurs plus anciens ci-dessus désignés, permet d'en dégager les conclusions suivantes :

Il semble que, dans les anciens temps, la culture du Haricot était beaucoup moins répandue en France qu'en Italie et surtout en Lombardie.

On distinguait déjà de nombreuses variétés qui ne paraissent pas avoir été connues sous des noms particuliers. C'étaient des variétés à graines blanches, rouges, rousses et jaunes ; on appelait cependant « Fèves peintes » les Haricots à rames, à grains colorés qui servaient à la décoration des tonnelles.

Contrairement à l'usage actuel, ce légume était considéré exclusivement comme une plante de grande culture ; il se montrait peu dans les jardins et on devait le consommer le plus souvent en grains secs.

Au point de vue alimentaire, il possédait une fort mauvaise réputation qu'il partageait avec la Lentille. Dans la science du Moyen âge, les ouvrages sur les plantes et les jardins étaient en même temps des livres de médecine où les propriétés médicales, véritables ou supposées, des végétaux se trouvaient beaucoup plus longuement décrites que les procédés de culture. Or, les préceptes hygiéniques de tous les vieux auteurs sont peu favorables aux Faséoles ; il en résulte que l'usage alimentaire des Haricots devait être abandonné aux classes pauvres.

L'ouvrage de P. de Crescence traduit en français par ordre de Charles V qui s'intéressait beaucoup à l'agriculture, sous le titre de *Livre des prouffitz champestres et ruraux*, résume assez bien l'opinion générale de nos ancêtres sur le Haricot :

« Les Fasiols sont assez connus ; les uns sont blancs, les autres rouges. Ils demandent telle terre que le panic et entre le panic et le millet on peut les semer à profit. On les sème aussi dans les jardins avec les choux et les oignons. On doit les nettoyer souvent des herbes et on cueille les cosses l'une après l'autre quand elles sont mûres et on les met sécher au soleil. Ils engendrent enflure, ventosités, grosses humeurs et grande fumée qui remplit la tête et fait songes très horribles, mauvais et corrompus. »

A voir l'unanimité de ces appréciations sur le Haricot on pour-

rait se demander si les variétés cultivées alors ne possédaient pas réellement les propriétés très indigestes que leur attribuait l'ancienne médecine. Mais il n'y avait là, sans doute, qu'une exagération et un préjugé admis comme une vérité scientifique. La Lentille était également proscrite pour le même motif, celui de donner d'horribles cauchemars.

Ecoutons J.-B. Porta, dans sa *Magie naturelle* : « Pour ne pas avoir de songes obscurs et tumultueux, abstenez-vous surtout de Lentilles et de Faséoles ou Pois à visage (*pisa a facie*) (1) qu'on appelle en latin *Similaces hortenses* ».

Aussi, pour corriger « l'humidité » prétendue du Haricot, qui était la cause de ces accidents fâcheux, recommandait-on de lui faire subir une décortication préalable (mesure bonne en elle-même), de le préparer avec un assaisonnement très épicé de Poivre, Rue, Cumin, Origan, et l'usage du vin pur pendant le repas : « Et doibt-on boyre après lesditz phasolz le vin tout pur et sans eaue », dit Platine.

Malgré cette défaveur, l'usage alimentaire du Haricot se répandait de plus en plus. Il était très employé en Italie, au XVIe siècle. « Si tu veux manger des Pois et des Faséoles, va à Crémone », lit-on dans un roman burlesque italien de 1517, où Rabelais a puisé plusieurs inspirations (2). Autre indice, la classification de G. Bauhin nommait le Haricot nain : *Phaseolus parvus Italicus*. De là viennent probablement les noms de Fève lombarde et Fève de Rome, autres synonymes du Faséole, que l'on trouve assez fréquemment dans les vieux livres de jardinage.

La mise en culture de nombreuses variétés d'origine américaine paraît avoir amélioré considérablement ce légume, au point même que plusieurs le considéraient comme une nouveauté. C'est ce que nous voyons dans l'ouvrage de Matthiole : « Les phasiols sont ordinaires en Italie tant ès champs que jardins. Boüillis et enfarinez en huile ou beurre, y adjoustant du poivre et du verjus, c'est un manger commun. Et y en a de plusieurs

---

(1) On trouvait une certaine ressemblance entre le grain du Haricot et la face humaine. Voir Bruyerinus. *De re cibaria*, p. 443.

(2) *Histoire macaronique de Merlin Coccaie.*

espèces qui sont aussi distinguées par diversité de couleurs. Car il y en a de blancs, de rouges, de jaunes, etc... lesquels ont esté cogneus des anciens, encores qu'aucuns estiment que ce soit une graine nouvelle en Italie. On sème les blancs par les champs. Les rouges, les jaunes, et ceux qui sont de diverses couleurs servent à couvrir les treilles et à donner ombre es jardins et leur ombrage est aussi plaisant que celuy de la vigne, oubelon, couleuvrée (*Bryonia dioica*) coloquinte et liseron » (1).

En France, la culture du Haricot s'étendait également. Le secrétaire de Jérome Lippomano, ambassadeur de la République de Venise à Paris, témoigne qu'il était abondant sur les marchés; il écrivait en 1577 : « Les légumes à Paris y sont à foison, spécialement les Pois blancs et verts » (2).

Cependant la culture potagère du Haricot était encore peu importante, d'après les auteurs contemporains. Le botaniste Dalechamps dit que les Phasiols se sèment dans les champs; il paraît n'en connaître qu'une variété qui a, dit-il, « les grains tout blancs, excepté le nombril qui est noir ». Olivier de Serres cite une seule fois les « Fasiols » avec les « ciches » (Pois chiches) Légumineuse cultivée seulement dans les champs. D'après la *Maison rustique* de Ch. Estienne, « les Phaséols viennent es terres chaumières ou mieux es terres grasses. Ils engraissent les champs où ils sont ». Le même auteur signale un autre emploi tout à fait inattendu du Haricot : « Les Damoyselles qui sont soigneuses de leur beau teinct, peuvent distiller une eau fort singulière des phaséols à se faire belles ». C'est aux Italiens, inventeurs des parfums, liqueurs et autres produits des alambics, que l'on était redevable de cette belle découverte; Mathiole décrit l'opération avec force détails.

L'extension de la culture du Haricot, en France, est démontrée par son apparition dans les registres des dîmes et redevances féodales. Les droits prélevés par les seigneurs et les ecclésiastiques sur les productions des terres de leurs vassaux ou de leurs paroissiens s'acquittaient ordinairement en nature. Ils portaient

(1) Matthiole. *Commentaires*. Lyon, 1542, p. 199.
(2) *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 575.

surtout sur les céréales, les Pois et les Fèves cultivés en plein champ; cependant ils pouvaient s'étendre à d'autres végétaux lorsque la culture d'une plante nouvelle prenait une certaine importance. C'est ainsi que l'on a constaté la présence de la Pomme de terre ou du Topinambour, dans la grande culture, en Lorraine et dans les Pays-Bas, dès les premières années du XVIII[e] siècle. Pour le Haricot, on remarque une redevance de deux boisseaux de Pois blancs, en 1548, sur un registre de la seigneurie de Surin (1). Ce fait encore rare devient dans la suite de plus en plus fréquent sur les livres de cens (2) conservés dans nos Archives départementales où, jusqu'ici, le Pois et la Fève avaient seuls figuré.

Enfin au milieu du XVII[e] siècle, on commençait à apprécier à sa juste valeur les qualités alimentaires du *Phaseolus vulgaris* que les anciens préjugés reléguaient autrefois au dernier rang des légumes. Il n'était pas encore connu sous son nom actuel de Haricot. On employait alors les noms de Féverolle et de Feverotte, qui pouvaient prêter à une confusion avec la petite Fève (*Faba minor*). On l'appelait aussi Fève de Turquie et Fève romaine.

Le mot Haricot existait cependant dans l'ancienne langue française dès le XIV[e] siècle (Voir *Ménagier de Paris*), mais seulement pour désigner un mets ou ragoût soit de mouton ou d'autre viande, accommodé avec des légumes, Navets et Oignons principalement, le tout lié par une sauce ou « roux ». C'est ce que l'on nomme aujourd'hui dans les restaurants, un navarin. Un *Compte de dépenses* de l'Archevêché de Rouen, en 1391, en parlait dans ce sens : « pour saffren à jaunir le haricot, 4 deniers » (3).

Quant à l'origine de ce mot, il est probable qu'il se rattache à l'ancien français *haligote*, morceau, pièce; harigoter, mettre en pièces. On sait que le ragoût connu sous le nom de Haricot de

---

(1) *Archives départementales*. Cher D. 118 et E. 1388.

(2) Registres des rentes foncières en argent et en nature d'origine féodale.

(3) Robillard de Beaurepaire. *Notes et documents*, p. 385.

mouton se compose de morceaux de viande coupés assez menus. Littré dit que Haricot pouvait être primitivement un terme spécial de boucherie et désigner un certain morceau.

Le haricot ragoût aurait-il donné son nom au légume avec lequel on l'accommodait fort souvent?

La priorité du nom semble l'indiquer. Mais on a proposé d'autres étymologies pour le Haricot légume. Il en est même de ridicule, par exemple celle de Ménage dans son Dictionnaire; selon lui, Haricot serait une modification successive de *faba* (Fève) en *fabaricus*, *fabaricotus*, *faricotus*, Haricot.

L'orthographe primitive du Haricot légume, était, en général, *Aricot*. — Le R. P. Feuillée, décrivant un *Phaseolus* trouvé par lui au Pérou, écrivait encore en 1725, « il a les semences assez semblables à celles de nos Aricots noirs (1) ». Ceci semblerait indiquer une autre origine; c'est pourquoi M. de Candolle proposait l'étymologie assez vraisemblable de *Araco*, nom italien qui se trouve dans Matthiole et dans Durante, au XVIe siècle, où il paraît désigner une Gesse, peut-être le *Lathyrus Ochrus*. On pourrait ajouter à cette hypothèse le mot *Anacok*, nom indigène de l'un des *Phaseolus* d'Amérique cultivés et décrits par Ch. de l'Escluse (2).

La consonnance de ces deux noms, voisine de Haricot, pourrait avoir une certaine importance. Rien de plus commun que les altérations de mots par suppression ou transposition de lettres. On en possède des exemples bien plus extraordinaires. Mais il faut observer que les noms de ces Légumineuses employés seulement par quelques botanistes n'ont jamais été connus du vulgaire. *Baricot* était également un fruit exotique peu répandu qui n'a pu jouer aucun rôle dans la question présente (3).

Le nom de Haricot appliqué à l'ancien Faséole est plutôt d'origine populaire; il fut d'abord consacré par l'usage général avant d'être admis dans les livres des savants. Ceci explique l'erreur dans laquelle est tombé M. de Candolle lorsqu'il prétend que le

---

(1) *Journal des Observations*, t. III, p. 54.

(2) *Exoticorum libri.*, liv. II, cap. XIII et XXI.

(3) Bordelon. *Diversitez curieuses*, 1697, t. II, p. 64.

célèbre botaniste Tournefort s'est servi le premier du mot Haricot dans ses *Éléments* (1694) et ses *Institutiones* (1719). Voir *Origine des plantes cultivées*, p. 274. Ayant négligé de se livrer à des recherches dans les livres plus populaires de jardinage, M. de Candolle a ignoré qu'on le trouve, et même avec l'orthographe actuelle, plus de quarante ans auparavant dans le *Jardinier françois* de Bonnefons (1) qui consacre un chapitre aux « petites Fèves de Haricot ou Callicot ou bien Fèverottes ». Le nom absurde de *Callicot* n'était autre que le mot Haricot complètement dénaturé par la prononciation des paysans des environs de Paris. Cette déformation ne peut se comprendre que par un usage assez prolongé du mot Haricot dans les classes populaires et rurales.

Il faudrait donc revenir à la première hypothèse, celle qui attribue l'origine du nom du Haricot légume à l'ancien terme de cuisine. C'est, du reste, une transposition de nom parfaitement explicable par suite de l'association habituelle du mets et du légume. Bonnefons, dans un autre ouvrage, sorte de traité de cuisine intitulé *Les Délices de la campagne* (1656), décrivait les préparations culinaires du légume en question, en lui donnant seulement le nom de Fèverotte et en ajoutant cette phrase qui nous semble une indication de plus pour l'origine du Haricot légume : « Elles se mangent en Haricots à la nouveauté, c'est-à-dire avec la cosse ».

En 1670, nous trouvons dans le *Jardinier hollandois* de Van der Groen : « Fèves de Turquie qu'on appelle en France, Aricots ». Le nom populaire du *Phaseolus vulgaris* était désormais fixé. Mais la prévention contre ce légume avait été si forte que jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, on ne voit pas qu'il ait figuré sur les tables bien servies. Le *Cuisinier françois* de La Varenne (1651) et les autres livres de cuisine postérieurs, ne le mentionnent pas, même à l'état de Haricot vert, dans leurs menus interminables où paraissent cependant des légumes peu recherchés comme la Fève de marais, la Lentille et le Topinambour. Au siècle suivant, il s'était fait un revirement complet à son

---

(1) *Le Jardinier françois*, 1651, p. 207.

égard. Pour en donner une idée, citons ce passage pris dans un auteur du temps :

« Les Haricots sont plus sains que les autres Fèves et même que les Pois. Quelques-uns estiment que ce sont les meilleurs de tous les légumes (1). »

On ne compte plus alors les préparations culinaires du Haricot : Haricots verts à la crême, au blanc, frits; Haricots blancs à la Maître d'Hôtel, à la poulette, à l'oignon, etc.

Avec la culture, le nombre des variétés augmentait à l'infini. Nous ignorons malheureusement les noms des plus anciennes. On a vu que les vieux auteurs se contentaient de les désigner par la couleur des graines. Le *Jardinier hollandois* (1670) nomme une variété nommée « Princesse » ; originaire de Zélande (Hollande), elle est encore très répandue dans ce pays ainsi qu'en Flandre et en Belgique. On comptait une centaine de variétés à l'époque de la Révolution. Parmi les plus estimées nous remarquons :

Variétés à rames : Haricot cossu; de Soissons; Mignon blanc; Blanc sans parchemin (le meilleur); Lentille; Jaune tendre; Rouge commun; Pois rouge.

Variétés naines : Haricot nain blanc commun; Nain blanc hâtif; Hollande; Hâtif de Laon; Nain blanc de Périgord; Flagellé (un des meilleurs); jaune précoce; Blanc suisse; Nain jaune hâtif sans parchemin (2).

D'après le *Bon Jardinier de* 1792 :

Haricot de Soissons; Blanc sans parchemin; Mignon blanc; Pois rouge; Nain blanc de Hollande; Hâtif de Laon; Jaune hâtif sans parchemin; Nain suisse blanc, rouge, noir, varié, etc.

Citons encore parmi les anciennes variétés : Rognon de Caux; Petit Haricot rouge d'Orléans; Prédome ou Prudhomme; Haricot grivelé; Haricot de Prague autrement dit Haricot à la Reine, parce qu'il fut présenté à la reine vers 1740. Et enfin, Haricot à confire de Hollande, en allemand *Schwert Bohne* ou Haricot sabre. Originaire du Nord, cette variété était encore peu répandue en France au milieu du siècle dernier, mais la Hollande et les pays

(1) Delamarre. *Traité de la Police*, 1722, t. II, p. 454.
(2) Le Berryais. *Traité des Jardins*, 1789, t. II, p. 230.

voisins en faisaient une grande consommation. Les Anglais faisaient grand cas de la variété hâtive de Battersea. Le Haricot nain hâtif de Laon, aujourd'hui Flageolet, ne paraît avoir porté ce nom particulier que depuis les premières années de ce siècle. D'après un auteur (1) le nom véritable était Fageolet, comme venant de l'italien *Fagiulo*. Mais d'autre part, on a contesté l'étymologie de Flageolet dérivée d'une déformation de *Phaseolus*.

Nous résumons ainsi cette esquisse de l'histoire du *Phaseolus* :

1° Le Haricot, un des plus anciens légumes, était cultivé en Asie Mineure aux époques préhistoriques. Il est certain qu'il existait en Europe au Moyen âge, et par conséquent avant la découverte de l'Amérique. L'hypothèse de l'origine américaine de cette Légumineuse doit être abandonnée.

2° Le Haricot n'a pris place dans la culture potagère qu'au milieu du XVIIe siècle seulement. Par suite de préjugés ou d'autres causes obscures, jusqu'à cette époque il avait été considéré comme un légume très médiocre.

3° C'est en 1651, que l'on constate dans un livre populaire de jardinage, la plus ancienne mention du nom moderne Haricot donné au *Phaseolus vulgaris* qui portait auparavant différents noms.

4° Il est probable, sinon certain, que l'origine de cette dernière dénomination doit être attribuée, par transposition de nom, à l'ancien terme de cuisine Haricot.

---

(1) Louis Dubois. *Pratique du Jardinage*, 1828, p. 44

LE COMMERCE DES FLEURS A SAINTE-MARIE DE SCILLY (1).

VICE-CONSULAT DE FRANCE A FALMOUTH.

Falmouth, le 18 juin 1896.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Depuis un certain nombre d'années, il se fait un commerce assez considérable de fleurs entre les Iles Sorlingues et les principaux marchés du Royaume-Uni.

C'est le Narcisse, qui donne lieu principalement à ce commerce, dont l'importance peut être mesurée par le fait que près d'un quart de l'île principale (Sainte-Marie) est consacré à la culture des fleurs.

C'est ainsi que cette île, dont les dimensions sont, comme Votre Excellence le sait, évaluées à environ 600 hectares carrés, a pu, dans ces dernières années, exporter des quantités de fleurs coupées qui se chiffrent comme ci-après :

En 1887.	100 tonnes.
— 1888.	188 —
— 1889.	198 —
— 1890.	289 —
— 1891.	232 —
— 1892.	337 —
— 1893.	466 —
— 1894.	404 —
— 1895.	440 —

Comme on le voit, le trafic dont il s'agit a suivi une marche ascendante presque constante depuis 1887, époque à laquelle il a pris un certain développement, et la saison actuelle a été plus prolifique encore.

Voici, en effet, pour les premiers mois de cette année, les résultats déjà connus :

En janvier	46 tonnes.
— février.	322 —
— mars	170 —

(1) Copie d'une lettre communiquée à la Société nationale d'Horticulture de France par M. le Ministre du Commerce.

De fortes quantités ont également été exportées en avril et en mai.

Il faut environ 200 boîtes de fleurs pour peser une tonne chaque boîte contient de 40 à 60 bouquets d'une douzaine de fleurs chacun.

Le plus important fermier de l'île Sainte-Marie consacre 12 hectares à la seule culture de Narcisse; aussi a-t-il pu exporter jusqu'à 1000 boîtes par semaine.

Le prix du transport, de Scilly aux différents marchés où les fleurs sont expédiées, est très onéreux, puisque l'on paye, notamment, huit schelings et six *pence* ou 10 fr. 60, le quintal anglais (environ 51 kilogr.) de Sainte-Marie à Londres, alors que le prix de transit d'une tonne de houille, du Pays de Galles à Constantinople, par exemple, n'est pas supérieur à ce chiffre.

De la somme de 8/6, 60 centimes sont exigibles à titre de droit de port, par le propriétaire actuel de domaine; une somme de 3/6 est perçue par la compagnie de vapeur faisant le service entre l'île Sainte-Marie de Penzance, le premier port sur la côte ouest de l'Angleterre proprement dite; le reste, soit 4/6, est payé à la compagnie du chemin de fer qui relie Penzance à Londres.

Le fret entre Sainte-Marie et Penzance est considéré surtout comme excessif : aussi se propose-t-on de faire des démarches pour arriver à une réduction dans le tarif de la compagnie à vapeur à laquelle il vient d'être fait allusion.

Bien que les autres îles du groupe des Sorlingues n'ait pas donné au commerce des fleurs un développement aussi considérable, la culture du Narcisse s'est maintenant répandue sur tous les points habités, et comme résultat, les légumes consommés dans les îles Scilly (Pommes de terre, Navets, Choux et Choux-fleurs) doivent, à présent, être en très grande partie, importés de la métropole.

Toutes les principales variétés du genre Narcisse ont été essayées; l'on mentionne, notamment, un cultivateur qui, à lui seul, a fait des expériences avec 450 sortes différentes. Néanmoins, la masse des fleurs expédiées peut se réduire à une douzaine de variétés.

On a recours à des moyens artificiels, fort pratiques, pour accélérer la croissance des fleurs avant que la récolte de mars ne soit suffisammant avancée pour les besoins de l'exportation.

L'un de ses moyens, très en vogue, consiste dans l'emploi d'une sorte de serre chaude ambulante, sous la forme d'une charpente vitrée, mesurant 40 pieds en longueur sur 12 en largeur, montée sur roulettes, et pourvue d'un calorifère placé à l'intérieur. Le tout est mis en mouvement sur des rails qui s'étendent d'une extrémité d'un champ à l'autre, et les lits de fleurs, eux-mêmes, sont disposés, quant à leurs dimensions, de façon à s'adapter à la serre mobile dont il s'agit.

L'opération dure deux ou trois semaines; après ce laps de temps, grâce à une chaleur artificielle, maintenue à un certain degré, les fleurs sont, en général, suffisamment épanouies pour pouvoir être coupées et expédiées. La charpente est alors déplacée puis mise en position sur un autre lit, où elle est laissée pendant le temps nécessaire, et ainsi de suite.

En ce qui regarde le coût d'une semblable exploitation, entreprise sur une assez grande échelle, on calcule que pour mettre en culture de Narcisses 40 hectares de terrain, il faut un capital d'environ £ 250.000.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

A. DEGARDIN.

NOTE SUR UNE MALADIE DE L'*Hydrangea paniculata grandiflora* (1),

par M. J. DECAUX,

membre de la Société entomologique de France.

L'art et la science ont contribué depuis cinquante années à faire de l'Horticulture une branche des plus importantes de notre activité française.

---

(1) Déposé le 2 juillet 1896.

L'exposition organisée par la Société nationale d'Horticulture de France, qui s'est ouverte le 20 mai 1896, au jardin des Tuileries, a été, à cet égard, une manifestation des plus intéressantes; elle offrait aux visiteurs émerveillés de nombreuses plates-bandes de fleurs et feuillages éblouissants et variés; des Orchidées en profusion, étagées sur une véritable montagne entourée de Fougères arborescentes et de Palmiers; un peu plus loin l'œil était charmé par un massif d'*Hydrangea paniculata grandiflora* de toute beauté. Notre attention (comme entomologiste), fut attirée par une maladie attaquant les feuilles de ces belles plantes; en effet, un assez grand nombre de leurs feuilles étaient marbrées par des taches couleur de rouille de formes diverses, en nombre plus ou moins considérable. Avec une grande bienveillance, M. Paillet, l'habile obtenteur de ces plantes, voulut bien m'autoriser à recueillir quelques feuilles contaminées, me facilitant ainsi, l'étude des caractères de cette maladie; je l'en remercie sincèrement.

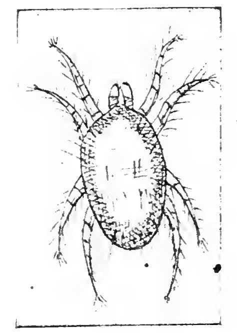


FIG. 23
Tetranychus Telarius Lin.

Vues à la loupe, ces taches sont occasionnées non par une Cryptogame, comme on aurait pu le supposer, mais par un microscopique acarien : le *Tetranychus Telarius*, var. *Hydrangeæ?*

Le *Tetranychus Telarius* (Linné), pullule sous les feuilles de beaucoup de plantes atteintes de la maladie appelée *Grise* par les jardiniers; sa description est bien connue : il est ovalaire, jaunâtre, avec une tache d'un jaune orangé de chaque côté du dos; la tête est petite, terminée par un petit bec; il a huit pattes munies de petites soies raides ayant chacune un petit crochet; on voit aussi sur les côtés du corps d'autres petites soies semblables, mais plus courtes.

Le *Tetranychus* que nous avons trouvé sur l'*Hydrangea*, diffère par plusieurs caractères du *T. Telarius* type; il est à peu près de la même taille, mais son corps est moins arrondi, plus elliptique, sa couleur est d'un verdâtre pâle assez transparent, les taches

du dos sont noirâtres. (Est-ce une espèce nouvelle? pour le distinguer, nous le désignerons sous le nom de variété *Hydrangeæ*, qui rappelle la plante, sur laquelle il a été trouvé.)

D'après Linné, le *Tetranychus Telarius* (*acarus tisserand*), se trouve sur les feuilles des plantes qui n'ont pas assez d'air, comme celles qui sont renfermées dans les serres; il les recouvre, dit-il, « d'un tissu de fils parallèles qui les étouffent ». Les feuilles d'*Hydrangea* mises à notre disposition, bien qu'elles eussent passé un temps relativement long dans une serre forcée de chaleur, ne présentaient rien d'anormal sous le rapport des fils tissés par l'insecte. Notre *Tetranychus*, comme toutes les espèces de ce genre, établit sous les feuilles, un léger réseau de fils de soie, qui lui sert à se cramponner à l'aide de ses petites griffes, et sur lequel il court avec une grande rapidité.

Différentes espèces de Tétranyques étant très répandues dans les cultures où elles s'attaquent à la plupart de nos plantes et arbrisseaux cultivés, soit à l'air libre, soit en serre, il me paraît intéressant de faire connaître les principaux caractères de leurs mœurs, l'horticulteur, mieux renseigné sur leurs moyens d'attaque, pourra avec plus de certitude, en déduire les procédés de destruction à employer.

Mœurs. — Les *Tetranychus* passent l'hiver, engourdis sous la forme d'insectes parfaits; ils se réfugient sous les écorces, dans les crevasses des plantes, sous les détritus, partout où ils trouvent un endroit à leur convenance pour s'abriter; à la fin de mars ou au commencement d'avril, ils se réveillent, se rendent sur les plantes qu'ils ont choisies et procèdent à de nouvelles générations.

La ponte a lieu sur la face inférieure de la feuille, les œufs de la var., *Hydrangeæ*, sont sphériques, roses, collés à la feuille par un mucus secrété par l'insecte; la fécondité des *Tetranychus*, en général est effrayante d'activité; en effet, à l'air libre, huit à douze jours après la ponte, selon la température, les jeunes sujets sont aptes à se reproduire; il est facile de comprendre que le dessous des feuilles est bientôt envahi par un nombre incalculable de Tétranyques de tous les âges et de tous les sexes.

Les taches couleur de rouille couvrant, en partie, le dessus des feuilles d'*Hydrangea*, sont dues à la piqûre de ces acariens et à l'altération consécutive du parenchyme de la feuille produite non seulement par les piqûres répétées, mais aussi par la salive dégorgée dans la plaie par le *T. Hydrangeæ*. On aperçoit aussi, sous les feuilles d'*Hydrangea*, un grand nombre de taches noires microscopiques; elles sont produites par les *déjections* et les *cadavres* des générations successives, qui, dans l'espace de peu de jours, se sont succédées à la même place.

Dans le cas particulier des *Hydrangea* exposés, dont la floraison en mai a nécessité la serre forcée, le *T.*, var., *Hydrangeæ*, trouvant des conditions de chaleur exceptionnelles, s'est multiplié avec une rapidité inconnue à l'air libre; j'estime que chaque génération a pu se reproduire en six à sept jours, puisqu'on trouvait en même temps, sous les feuilles : des œufs, des larves et des adultes.

D'une façon générale, les piqûres des acariens sur les feuilles provoquent leur dessèchement, la nutrition est moins active; la plante souffre, ses fleurs sont moins belles, cependant elle n'en meurt pas, au bout de quelque temps, ellle donne de nouvelles pousses; si, pendant ce temps, l'horticulteur ne vient pas au secours des parties contaminées, les nouvelles pousses auront le même sort, le préjudice deviendra inquiétant pour la plante, qui de plus en plus épuisée, ne donnera que des fleurs chétives et mal venues l'année suivante, et finira par périr, si elle a été trop fortement attaquée.

La nature toujours prévoyante a donné aux *Tetranychus* plusieurs ennemis qui les dévorent et contribuent à diminuer les effets de leur effrayante fécondité.

Nous avons trouvé sur chaque feuille d'*Hydrangea* contaminée, plusieurs petites larves et nymphes d'un insecte hyménoptère, très probablement un *Chalcidien?* il nous a été impossible de le nommer, n'ayant pu, malgré nos soins, obtenir l'éclosion de l'insecte parfait. Les nymphes se sont toutes desséchées en même temps que les feuilles. Nous avons pu observer que les larves de cet hyménoptère se nourrissent des jeunes *T.*,

var., *Hydrangeæ*, qu'elles déchirent à belles mandibules et doivent en faire une consommation considérable.

Nous avons aussi remarqué un acarien du genre *Gamasus*, dévorant les cadavres des *T.* var. *Hydrangeæ* et très probablement aussi les insectes vivants. Cette Gamase très voisine, de l'espèce qu'on trouve accrochée aux poils de divers insectes, dans le but bien connu, de se faire transporter dans les endroits qui lui conviennent, a pu être amené sur l'*Hydrangea* par un insecte mellifère.

D'après les observations de M. le Dr Boisduval, l'*Oribates geniculata*, fait aussi la chasse aux Acariens, aux Thrips, etc., dont il mange les œufs et les larves. Ce petit acarien n'est pas inconnu des horticulteurs; son corps est arrondi, un peu globuleux, d'un noir assez brillant, garni sur les côtés de soies de la même couleur, le corselet est distinct de l'abdomen, muni de deux petites pointes. Les pattes sont plus longues que le corps, d'une couleur noire avec les cuisses des deux paires antérieures renflées. On le rencontre assez souvent aux environs de Paris, dans les lieux frais.

Les parasites sont de précieux auxiliaires, et il est certain qu'à l'air libre ils retardent dans une grande proportion la propagation des *Tetranychus ;* mais l'effrayante fécondité de ces Acariens est tout à fait hors de proportion avec celle des *Chalcidiens* et autres insectes parasites observés; il est de toute nécessité pour l'horticulteur d'intervenir et d'employer les insecticides pour combattre efficacement ces innombrables ennemis.

Malgré sa compétence incontestée, nous ne saurions partager la manière de voir de notre regretté maître, M. le Dr Boisduval, (*Essai sur l'Ent. horticole* 1867, p. 86). « On a, dit-il, proposé différents moyens pour détruire *la Grise*, mais hâtons-nous de le dire, aucun n'a réussi ». La science a fait de grands progrès depuis 1867 et nous possédons aujourd'hui un choix d'insecticides éprouvés, qui permet d'engager avec de grandes chances de succès, la lutte contre *la Grise*, les *Chenilles*, les *Pucerons* et autres *larves d'insectes* vivant à *découvert* sur nos plantes cultivées. Est-on bien sûr, que les insuccès constatés, chaque année, par les horticulteurs proviennent uniquement de la valeur des substances employées?

D'après nos observations personnelles, le traitement par les insecticides demande, pour être efficace, sur *la Grise*, certaines précautions essentielles, que nous allons résumer.

Les pulvérisations (que nous trouvons moins dispendieuses que les arrosages) doivent être faites de bas en haut pour bien mouiller le dessous des feuilles ; nous devons rappeler que les *Tetranychus* et autres Acariens se tiennent uniquement sur le dessous de la feuille et qu'une pulvérisation faite sur la plante et le dessus des feuilles ne peut avoir aucun effet. Il est indispensable de faire 3 ou 4 pulvérisations espacées chacune de trois jours ; nous avons remarqué que les œufs d'Acariens ne sont pas détruits par les insecticides employés à une dose inoffensive pour la plante. En outre, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'atteindre avec une seule pulvérisation, tous les insectes existant sur la plante ; on sait qu'il suffit d'une femelle fécondée ayant échappé, pour reconstituer en peu de temps une nouvelle colonie dévastatrice.

Un grand nombre d'insecticides sont préconisés chaque jour, à la quatrième page des journaux. Évidemment, chaque commerçant recommande son produit comme bien plus sûr et plus économique que ceux de ses concurrents ; il en résulte pour l'agriculteur une confusion et un manque de confiance qu'il serait bon de faire cesser. Notre rôle doit se borner à faire connaître la formule des insecticides le plus souvent employés, sans prendre parti dans cette lutte pacifique.

Cependant sans marquer nos préférences, nous n'ignorons pas que tous les produits recommandés sont loin d'avoir la même valeur. On rendrait un véritable service aux agriculteurs en leur faisant connaître les résultats obtenus par de nombreuses expériences répétées par un grand nombre de praticiens expérimentés sur la valeur des divers produits employés. Ce beau et utile résultat est très possible ; pour l'obtenir, il suffirait aux milliers d'horticulteurs, membres de la Société nationale d'Horticulture de France, d'adresser à la *Section des Sciences* de la Société, une courte note relatant les essais qu'ils ont tentés avec tel ou tel produit et les résultats obtenus, bons ou mauvais. On peut prévoir qu'avant peu, le groupement de ces milliers d'observations

permettrait de se rendre un compte assez exact des produits à employer dans un cas déterminé ; dès lors, les agriculteurs mieux renseignés ne reculeraient plus à traiter leurs plantes au début de la maladie, encouragés par le succès, ce traitement deviendrait à peu près général, le nombre des insectes nuisibles serait bientôt réduit dans de grandes proportions et leurs dégâts ne seraient plus appréciables.

Les principaux insecticides sont :

La nicotine, le pétrole, l'esprit de bois, le sublimé corrosif, le pyrèthre, la fleur de soufre, la chaux, la suie, les cendres de bois, les composés cupriques, les arsénites, la Digitale, la Jusquiame, le *Datura stramonium*, le *Delphinium grandiflorum*, etc. Pour projeter les liquides on se sert d'un pulvérisateur et pour les poudres d'un soufflet.

Le poison a son maximum d'effet par contact avec l'insecte.

Formules.

1° La nicotine s'emploie le plus souvent diluée avec de l'eau et ramenée à un degré ;

2° L'esprit de bois et la benzine s'emploient purs : contre la Cochenille, les Pucerons lanigères, les Kermès ; on trempe un pinceau de blaireau dans l'un de ces liquides et on badigeonne les insectes qui se trouvent imbibés et meurent. Ces liquides s'évaporent promptement et ne font pas de mal à la plante.

3° Le sublimé corrosif a une grande action sur les insectes, mais il a le défaut d'altérer le feuillage?

4° L'essence insecticide de Mohr s'obtient :

Poudre de pyrèthre.	500	grammes.
Alcool ammoniacal	500	—

On fait digérer pendant 4 jours, puis on ajoute 4 litres d'eau chaude et on laisse le tout en vase clos pendant 4 à 5 jours. On filtre sur un linge en pressant le résidu avec les mains.

La décoction ainsi obtenue s'emploie avec une lessive de savon faite avec 30 grammes par litre d'eau.

Pour opérer sur les insectes, on mélange dans la proportion de 30 grammes de décoction par litre de lessive.

5° Pétrole . . . . 8 litres.
Eau . . . . 4 —
Savon vert . . . . 500 grammes.

On ajoute l'eau de savon toute bouillante au pétrole, en battant ce mélange pendant quelques minutes, jusqu'à ce que l'émulsion prenne consistance de crème.

Cette émulsion est ensuite étendue d'eau dans la proportion de 12 à 20 parties, contre une partie d'émulsion.

6° Eau. . . . . 25 litres.
Savon vert . . . . 250 grammes.
Sulfure de potassium . . . . 100 —

7° Arsenic de cuivre (vert de Scheele). 350 grammes.
Eau. . . . . 150 à 400 litres.

Additionner d'un peu de dextrine pour donner de la viscosité à la composition.

Contre les Cryptogames et aussi les insectes.

1re Formule :

8° Bouillie Bordelaise.

Sulfate de cuivre. . . . . 3 kilogrammes.
Chaux grasse en pierre. . 1 kil. 500
Eau. . . . . 105 litres.

2e Formule :

Sulfate de cuivre. . . . . 2 kilogrammes.
Chaux grasse en pierre. . 1 —
Eau. . . . . 105 litres.

On doit verser le lait de chaux dans la solution de cuivre et ne pas faire l'inverse.

9° Bouillie sucrée (Procédé Michel Perret) :

Dans 80 litres d'eau, délayer 2 kilogrammes de chaux éteinte.

Délayer ensuite dans 10 litres d'eau, en agitant, 2 kilogrammes de mélasse du commerce et mélanger avec le lait de chaux. Ajouter enfin 2 kilogrammes de sulfate de cuivre préalablement dissous dans 10 litres d'eau.

On peut remplacer la chaux par 3 kilogrammes de cristaux de soude.

10° Eau céleste :

Sulfate de cuivre.		1 kilogramme.
Ammoniaque		1 litre 1/2.
Eau.	100 à	200 litres.

Pour préparer ce liquide, on dissout le sulfate de cuivre dans 10 litres d'eau chaude. Après refroidissement, on verse l'ammoniaque à 22 degrés Baumé. On l'étend avec 100 à 200 litres d'eau. Il faut avoir soin de ne pas l'employer immédiatement, car il peut rester de l'ammoniaque libre, qui brûlerait les feuilles.

11° Solution ammoniacale de carbonate de cuivre.

Carbonate de cuivre . . .		250 grammes.
Ammoniaque		2 litres.
Eau.	125 à	200 —

On dissout le carbonate de cuivre dans un litre d'eau, on y ajoute l'ammoniaque, et après dissolution complète on porte la quantité d'eau à 125 ou 200 litres.

12° Autre formule (inoffensive pour les feuilles) :

Carbonate de cuivre. . .	150 grammes.
Ammoniaque	500 —
Eau	225 litres.

On dissout le carbonate de cuivre, comme dans la première formule, et on ajoute la quantité d'eau voulue.

Préservation préventive.

Il serait bon de multiplier les expériences avec les alcaloïdes végétaux obtenus de : *Delphinium grandiflorum*, *Datura Stramonium ;* Jusquiame noire; Digitale, etc.

Dans un mémoire remarquable, mon éminent maître, M. le Dr Laboulbène (*Bull. des séances de la Soc. nat. d'Agriculture de France*, n° 3, p. 217-229, 1893), a appelé l'attention sur les *alcaloïdes végétaux,* qui constituent des poisons, mais qui ont la propriété de ne pas durer trop longtemps à l'état toxique, éprouvant des oxydations, et perdant leur pouvoir redoutable. Ces alcaloïdes sont énergiques pendant un temps suffisant pour résister aux insectes.

Après divers essais, ce savant observateur préconise des macérations obtenues avec les feuilles, les fleurs et les graines du *Delphinium grandiflorum* (L.), plante vivace; j'ai obtenu des effets analogues avec les plantes citées plus haut, dont il suffira de cultiver quelques mètres carrés dans les jardins pour obtenir une abondante récolte.

On fait macérer les plantes vertes, feuilles, fleurs et graines, pendant 3 ou 4 jours dans 100 litres d'eau légèrement acidulée avec 10 grammes d'acide chlorhydrique, pour faciliter la dissolution des alcaloïdes.

Trois ou quatre pulvérisations faites, de bas en haut, avec ce liquide, sous les feuilles et les jeunes pousses des plantes et arbrisseaux; la première, aussitôt l'apparition des feuilles, la seconde à 10 ou 15 jours d'intervalle afin d'immuniser les feuilles à mesure de leur développement, puis de mois en mois lorsque la plante est arrivée à son complet développement.

Nous serons heureux si, par la publication de cette courte notice, nous pouvions provoquer de nouvelles observations et de nouvelles expériences pour arriver rapidement à déterminer les meilleurs procédés de destruction des maladies de nos plantes cultivées.

RAPPORTS

Rapport sur 31 variétés de Pommes présentées par M. Croux, examinées, par MM. Mauvoisin, Gorion et Michelin (1)

M. Michelin, rapporteur.

1. *Belle des Buits.* — Moyenne, méplate, un peu colorée, peu sucrée, chair blanche, un peu pâteuse; passable.

2. *Bretonneau.* — Moyenne, côtelées, fond, jaune unicolore, peau très fine, chair blanche un peu pâteuse, peu sucrée, ayant peu de goût, beau fruit; passable.

(1) Déposé le 2 juillet 1896.

3. *Claygate Pearmain.* — Bonne moyenne grosseur, cylindrique, côtelée, légèrement lavée de rouge au soleil, fond jaune; chair blanchâtre, sucrée, un peu juteuse. Bonne eu égard à la saison tardive.

4. *Coxwel.* — Petite, méplate, fond jaune, légèrement lavé de roux; chair jaunâtre, ferme, juteuse; sucrée, un peu parfumée, bonne.

5. *De la Chapelle.* — Moyenne, fond jaune, carminé à l'insolation; chair blanche, pâteuse, médiocre.

6. *Douce des dames.* — Grosse, roussâtre; unicolore, chair blanc verdâtre, un peu ferme, un peu juteuse et légèrement acidulée; goût assez agréable.

7. *De Neige.* — Moyenne; fond jaune, unicolore; chair blanche, sucrée, assez fondante, juteuse; assez bonne.

8. *De Sycula.* — Petite, méplate, légèrement lavée de rougeâtre; chair blanche, ferme, assez sucrée, assez juteuse; assez bonne.

9. *Esopus Spitzemburg.* — Moyenne, méplate, fond jaune; chair blanche, un peu juteuse, un peu sucrée; passable.

10. *Fédérale.* — Gros fruit, un peu méplate, à fond jaune verdâtre, un peu lavé de roux; chair blanche, légèrement verdâtre, légèrement acidulée; assez bonne.

11. *Fallawater.* — Moyenne, ronde, fond vert, légèrement lavé de brun; chair blanc verdâtre, pâteuse, sans goût; médiocre.

12. *Incomparable de Moss.* — Assez grosse, fond jaune très légèrement strié de carmin; chair blanche, mauvaise.

13. *Impériale.* — Moyenne, méplate, couleur fond jaune, légèrement lavée de rouge carminé; chair blanche, manquant de goût; médiocre.

14. *Ivanhoé.* — Fruit assez gros, un peu côtelé à la partie supérieure; fond jaune, légèrement lavé de rougeâtre; chair très ferme, blanche, un peu cassante, assez juteuse, moyennement sucrée; de très longue garde; assez bonne.

15. *Jacquin.* — Fruit gros, un peu cylindrique, côtelé à la partie supérieure; chair blanche, ferme, presque cassante. Suffisamment sucrée et juteuse. Beau fruit; assez bon.

16. *Jaune de Puszta.* — Petite, ronde. légèrement côtelée à la

partie supérieure. Fond jaune; très légèrement lavé de rouge pâle, marbrée de jaune à l'intérieur; chair ferme, serrée; médiocre.

17. *Kandil Sinape.* — Cylindrique, un peu en pointe, couleur jaune verdâtre; chair blanche, assez sucrée, ayant peu de goût; passable.

18. *Lombard.* — Moyenne, un peu élevée, fond jaune, unicolore, un peu côtelée à la partie supérieure, chair blanche, ferme; médiocre.

19. *Macucher.* — Moyenne, ronde, jaune, unicolore; chair blanche, un peu ferme, peu sucrée; passable.

20. *Ontario.* Grosse, méplate, lavée et striée d'un rouge terne; beau fruit; chair jaunâtre assez sucrée; bonne.

21. *Occonée Greening.* — Grosse, méplate, fond jaune unicolore; chair blanche, un peu pâteuse, un peu parfumée; passable.

22. *Pearmain de l'abbaye de Lamb.* — Moyenne; fond jaune, très légèrement lavé de rougeâtre à l'insolation; chair blanc verdâtre, assez sucrée, un peu parfumée; assez bonne.

23. *Roux Brillant.* — Petite, un peu méplate; fond jaune, unicolore; peau fine; chair blanche, ferme, suffisamment juteuse et sucrée; assez bonne.

24. *Reinette jaune sucrée.* — Assez grosse, ronde, verdâtre, unicolore; chair blanche; mauvaise.

25. *Reinette de Fresland.* — Fruit moyen; peau très fine; fond jaune, légèrement carminé à l'insolation; chair blanche, pâteuse; mauvaise.

26. *Reinette Menoux.* — Moyenne, ronde; fond jaune; chair jaunâtre, pâteuse, sans goût; médiocre.

27. *Reinette de Midelbourg.* — Moyenne, cylindrique, côtelée à la partie supérieure; chair blanche, jaunâtre, pâteuse, sucrée, un peu parfumée, assez de goût; passable.

28. *Reinette Dorée de Dietz.* — Bonne moyenne grosseur, fond jaune, lavé et strié de rouge; chair jaunâtre, fine, ferme, sucrée, parfumée; bonne.

29. *Red fall pippin.* — Moyenne, cylindrique, lavé et strié de rouge sur toute la superficie; chair blanche, verdâtre, pâteuse; médiocre.

30. *Sans pareille de Mac à féi.* — Moyenne, fond verdâtre, légèrement lavé de roux d'un côté ; chair fortement verdâtre, ferme, modérément sucrée ; médiocre.

31. *Titus pippin.* — Moyenne, ronde ; fond jaune verdâtre, légèrement lavé de rouge à l'insolation ; chair ferme parfumée ; bonne.

La dégustation a eu lieu le 31 mars 1896. Par le compte rendu qui précède, on voit que les trente et une Pommes examinées ont été présentées au comité à une époque très tardive, mais le même jour et sans qu'il pût être tenu compte de la maturité normale de chaque variété.

En outre, ces fruits avaient subi plusieurs transports pour figurer dans des expositions, conditions qui ne pouvaient que leur être défavorables.

On peut dire que dans leur ensemble, ils étaient trop *mûrs* et que si le présent rapport est un document méritant d'être consulté, on ne peut y trouver l'expression d'un jugement définitif sur les trente et une variétés de Pommes qui ont été dégustées avec la plus grande attention.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'exposition de mai 1896 (1)

(2e Section, 279e, 280e, 281e Concours)

par M. Pradines.

Pompes et Appareils d'arrosage.

Cette partie de l'exposition était importante et présentait les appareils les plus variés, depuis les machines élévatoires jusqu'aux appareils d'arrosage à brouette et aux pulvérisateurs.

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

Nous avons remarqué le lot de M. Vidal Beaume, qui comprenait des Pompes-manèges. Cet exposant a obtenu la médaille de vermeil pour ses jets tournants pour pelouses qui présentaient un réel perfectionnement.

M. E. Brochard fils a également obtenu une médaille de vermeil pour ses tuyaux d'arrosage et ses seringues à pulvériser.

MM. Broquet, Debray, Hirt, Nègre et Quéroy et Allouard, ont obtenu aussi des récompenses pour leurs appareils perfectionnés.

Reste à signaler MM. Buzelin, Eylé, Floucaut, Hirt aîné et Morel et fils, qui exposaient des pompes et appareils d'arrosage d'une bonne fabrication.

M. Motte nous a présenté des raccords pour tuyauterie très bien compris.

M. Tissot et Cie exposaient des seringues et arrosoirs de serres.

Instruments de précision, Vaporisateurs, Pulvérisateurs.

M. Eon nous montrait une belle collection de thermomètres, baromètres, à minima et maxima et à indicateurs électriques, et hygromètre terrestre, ainsi que son nouveau baromètre anéroïde, d'une grande précision (Grande médaille de vermeil).

MM. Beaume fils, Dufour, et Ricada, ont obtenu une médaille d'argent pour le perfectionnement de leurs appareils pulvérisateurs et vaporisateurs.

Instruments de jardinage, coutellerie, quincaillerie horticole. Porte-fruits et Échelles.

A signaler : M. Lotte, qui a obtenu une médaille de vermeil pour ses échelles à coulisses avec son nouveau système de déclanchement très bien compris.

MM. Lerch, Lavaud, Renaud, Bourceret et Sabot, qui ont eu aussi des récompenses pour le perfectionnement de leurs échelles à coulisses, articulées et pliantes.

MM. Allez frères, Taufflieb et Chaussard, ont obtenu une grande médaille d'argent pour l'ensemble de leur exposition.

M. Aubry exposait sa belle collection d'instruments de jardinage ainsi que son sécateur à lame démontable.

MM. Renaut, Bay, Monlezun et Ballée, avaient de belles collections de coutellerie horticole.

M. Pradines (membre du Jury, hors concours) exposait tous ses modèles de coutellerie horticole.

Mme Caffenne exposait ses nouvelles étiquettes en aluminium.

MM. Gennari, Acker et Lefebvre, exposaient des étiquettes en toile, celluloïd et zinc.

M. Méténier présentait différents outils de jardinage et des jardinières.

M. Maurice exposait des ratissoires et des bacs.

Citons encore : M. Jollivet pour ses porte-fruits et porte-raisin, bien construits.

M. Barbou et fils, pour des porte-fruits tournants.

M. Maître, pour des sacs à raisin avec attaches en fil de zinc, et M. Pescheux, qui exposait de petits ouvrages en fer pour étagères ; tuteurs à Fraisiers, porte-pots, bien faits et à bas prix.

Compte rendu de l'Exposition de Roses tenue dans l'hotel de la Société, du 10 au 12 juillet 1896 (1),

par M. D. Bois.

La section des Roses de la Société nationale d'Horticulture de France a ouvert, pour la première fois, une exposition spéciale de Roses.

Il s'agissait, en somme, d'une expérience, et, pour juger du résultat obtenu, il est nécessaire de tenir compte des nombreuses difficultés que l'on rencontre dans l'organisation de toute chose nouvelle.

Il est bien évident, par exemple, qu'un grand nombre de rosiéristes, horticulteurs et amateurs, se sont trouvés pris un peu à l'improviste et que beaucoup d'entre eux n'ont pas eu le temps

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

nécessaire pour le choix et la préparation de lots destinés aux concours.

Si l'on ajoute à ces conditions défavorables, la tenue de l'exposition à une époque peut-être un peu tardive en raison de la température élevée de la saison, et l'influence d'une chaleur excessive pendant les jours qui ont précédé son ouverture, l'on conviendra que, si l'essai tenté n'a pas donné un résultat absolument parfait, il a été très satisfaisant, en ce sens qu'il a donné des indications précieuses, grâce auxquelles on est en droit d'espérer, pour l'avenir, un succès en rapport avec les mérites de la plus belle et de la plus recherchée de nos fleurs.

L'exposition tout entière occupait la grande salle et le vestibule de l'Hôtel de la Société.

Les Rosiers tiges, disposés en corbeilles au centre de la grande salle, semblaient bien dégarnis de la base et l'ensemble eût certainement gagné par l'association de plantes fleuries ou à feuillage, de basse stature, qui auraient masqué les tiges, d'un effet peu ornemental et par trop monotone.

Les Roses coupées, relativement nombreuses, étaient placées sur des tables occupant le pourtour de la salle et du vestibule. Ces fleurs, en général fort belles, et renouvelées chaque jour, constituaient certainement le principal attrait de l'exposition.

Certains lots étaient remarquables par leur étiquetage, et nous devons signaler, sous ce rapport, celui de M. Cochet, horticulteur à Grisy-Suisne (Seine-et-Marne), où l'étiquette de chaque Rose portait le nom de l'obtenteur de la variété ainsi que la date de l'obtention.

Le groupement des variétés dans les catégories mal définies des Rosiers Hybrides remontants, Bourbons, Noisettes, etc., etc., laissait malheureusement, comme toujours, une large place à l'arbitraire et montrait, une fois de plus, la nécessité d'un classement rigoureux admis par tous. La section des Roses a évidemment, dans cette question, un sujet d'études de la plus haute importance et d'une grande urgence ; car, si l'on n'y porte remède, il est bien évident que le fâcheux état de choses actuel ne fera que s'aggraver d'année en année, en raison du nombre des variétés qui s'accroît sans interruption.

Si nous passons à l'examen des lots présentés, nous signalerons par ordre d'importance :

Les collections de MM. Lévêque et fils, 69, rue du Liégat, à Ivry-sur-Seine, comprenant des Rosiers tiges, greffés rez de terre, francs de pied, et des Roses coupées constituant un choix de variétés méritantes appartenant aux groupes des *Thés*, *Hybrides de Thés*, *Bengales*, *Noisettes*, *Polyantha*, *Ile Bourbon*, *Hybrides remontants*, etc.

La diversité des formes et du coloris de Roses est telle que l'on peut avoir une appréciation différente sur chacune d'elles; il est, en outre, bien difficile de dresser une liste des variétés les plus remarquables sans faire intervenir d'autres particularités comme l'époque de la floraison, le degré de floribondité, l'adaptation à un climat déterminé, etc. ; aussi n'en noterons-nous dans ce compte rendu qu'un très petit nombre, choisies parmi celles dont les mérites sont bien connus :

Dans les R. Thé : *Catherine Mermet*, à grande fleur rose pâle ; *Comtesse Rizza du Parc*, d'un rose superbe ; *Etoile de Lyon*, de couleur jaune pâle avec le centre plus vif ; *G. Nabonnand*, rose pâle, nuancé de jaune ; *Grâce Darling*, à pétales blanc crème, nuancés de rose ; *Madame Honoré Defresne*, jaune foncé, à reflets cuivrés ; *Madame Hoste*, *Madame Martin Cahuzac*, etc. — Dans les Hybrides de Thé : *Augustine Guinoiseau* (la France à fleurs blanches) et la *France* à fleurs roses, deux superbes variétés bien connues, précieuses pour former des corbeilles ; *Caroline Testout*, que les exposants recommandaient comme étant continuellement en fleurs et excellente pour la culture forcée : les fleurs en sont grandes et d'un beau rose foncé. — Dans les Iles Bourbon : *Kronprinzessin Victoria*, à grandes fleurs jaune soufre ; *Mademoiselle Favart*, d'un rose clair satiné. — Dans les Hybrides remontants : *Anna de Diesbach*, grande fleur d'un rose vif superbe ; *Baronne de Rothschild*, toujours au nombre des plus belles ; *Bijou de Couasnon*, rouge velouté ; *Général Korolkow*, rappelant la R. *Général Jacqueminot* par le coloris, mais à fleurs plus pleines ; *Mabel Morison*, très grande fleur blanc pur ; *Président Mas*, d'un coloris très particulier se rapprochant beaucoup du violet; *Souvenir de William Wood*, presque noire, etc.

Les lots de M. Rothberg, 2, rue Saint-Denis, à Gennevilliers (Seine), comprenaient aussi de nombreuses et intéressantes variétés, au milieu desquelles on remarquait surtout, par leur beauté et leur fraîcheur : le ravissant *Turners' crimson Rambler* (du groupe des POLYANTHA) aux bouquets de fleurs rouge éclatant ; *Souvenir de la Malmaison*, *Madame Pierre Oger*, *Louise Odier*, *Mistress Paul*, *Kronprinzessin Victoria* (de la section des ILES BOURBON) ; *Docteur Grill*, *Beauté de l'Europe*, *Catherine Mermet*, *Maréchal Niel* (du groupe des THÉS) ; *Cramoisi supérieur*, *Sanglant*, *Némésis*, *Bengale Nabonnand*, la *Rose verte* (du groupe des BENGALES) ; *Madame Alfred Carrière*, *L'Idéale*, *Triomphe des Noisettes*, *William Allen Richardson* (du groupe des NOISETTES) ; *Mademoiselle Suzanne Rodocanachi*, *Prosper Laugier*, *Baronne de Rothschild*, *Jean Liabaud*, *Madame Pernet Ducher*, *Victor Hugo*, *Marguerite de Roman* (dans les Hybrides remontants).

M. Jupeau, horticulteur, 135, route de Fontainebleau, au Kremlin-Bicêtre (Seine), prenait part à plusieurs concours et montrait aussi de bien belles choses, parmi lesquelles nous citerons, pour n'en énumérer que quelques-unes : les HYBRIDES REMONTANTS *Alphonse Soupert*, aux grandes fleurs rose vif, *Henry Ledéchaux*, *Louis Van Houtte*, *Merveille de Lyon*, *Madame Anna Moreau* ; les jolis THÉS *Ernest Metz*, *Sunset* ; les HYBRIDES DE THÉ *Vicomtesse de Folkestone*, *Kaiserin Augusta Victoria*, etc.

Un lot très intéressant au point de vue botanique était exposé par M. Cochet-Cochet, rosiériste, à Coubert (Seine-et-Marne). Considérant que, dans l'état actuel de l'Horticulture, l'étude et la connaissance parfaite des principales espèces du genre *Rosa* devient une nécessité, cet exposant a eu l'heureuse idée de créer une collection d'espèces typiques, en s'adressant aux établissements qui pouvaient posséder quelques-unes d'entre elles et en faisant venir les autres de leur pays d'origine. Après cinq années, il est parvenu à grouper 50 espèces et principaux hybrides intéressants.

Ces plantes figuraient à l'Exposition des Roses, munies d'étiquettes parfaitement rédigées, indiquant non seulement le nom scientifique admis, mais les principaux synonymes avec leur nom

d'auteur, la patrie et la distribution géographique de chaque espèce, ainsi que la date de la première description ou de l'introduction dans les cultures.

PRINCIPALES ESPÈCES OU FORMES PRÉSENTÉES PAR M. COCHET-COCHET

Rosa anemonæflora Fortune. 1847.
Habitat : Asie (Chine, d'où il a été introduit).

R. blanda Ait, 1789, Willd.
Syn. : *R. fraxinifolia* Gmel., *R. Woodsi* Lindley, 1820.
Habitat : L'Amérique du Nord (à Menzies), la baie d'Hudson. A l'état subspontané, l'Europe.

R. alba Linné, 1753.
Habitat : Europe, France.
Nota : M. Crépin le croit le produit du *R. gallica* et du *R. canina*, L.

R. alpina Lin., 1753.
Habitat : Europe (France, les Alpes).

R. gigantea Collett, 1888, introduit en sec, en juin 1888.
Habitat : Les Shay Hills (entre les royaumes de Siam et de Burma. Chine (province d'Ichang, d'après le Dr Henry).
Observations : Cette plante paraît délicate en Europe, où nous la cultivons depuis quatre ans. Elle est peut-être la forme spontanée du *Jaune aurore de Fortune.*

R. Watsoniana Crépin, 1887.
Habitat : Probablement le Japon. Patrie certaine, inconnue.
Observations : Cette curieuse plante est délicate en France. Elle résiste cependant aux gelées même assez intenses. Ce pied est âgé de cinq ans (1).

R. cinnamomea Lin., 1762.
Habitat : Europe, Asie, Caucase.
Nota : C'est le type du Rosier de mai. Rosier du Saint-Sacrement.

R. cinnamomea, var. *davurica ??*
Nota : Est-ce bien *R. Maximowicziana* de M. Crépin (Primitiæ monogr. rosarum, f. 3, p. 36-37).

R. gymnocarpa Nuttall, 1849.
Habitat : Amérique du Nord, Entre les 50e et 35e degrés de latitude. Californie. Ile Vancouver.

---

(1) M. Maurice de Vilmorin a présenté cette espèce à la Société nationale d'Horticulture, voir journal, cahier de juin, p. 489.

R. laxa Retzius, 1803 (non Lindley). var. Frœbeli?
Habitat : Dzoungarie et Turkestan.
Nota : Cette forme de *R. laxa* nous semble différer du type que nous cultivons.

R. nitida Willd., 1809.
Syn. : *R. rubrispina*, *R. blanda* Pursh.
Habitat : L'Amérique du Nord. Terre-Neuve.

R. berberifolia Pallas., Syn. : *R. simplicifolia* Salisb., *Hultemia berberifolia* (Dumort).
Habitat : Perse. Tartarie chinoise. Turquie.
C'est le seul Rosier à feuilles simples.

R. sulphurea Ait., 1789. Syn. : *R. hemispherica* (Herm).
Habitat : Asie Mineure. Arménie. Perse?
Nota : La plante présentée est la forme spontanée à fleurs simples du *R. sulfurea* découverte en Galatie, par M. Tchihatcheff, en 1849, et décrite par Boissier, sous le nom de *R. Rapini*.
Cette plante, *telle que nous la possédons,* ne semble pas spécifiquement très distincte du *R. lutea* (Miller).

R. clinophylla Thory, 1827. — *R. involucrata* Roch.
Habitat : Inde. Ile Formose.
Nota : A donné naissance par son croisement avec le *R. berberifolia*, au *R. Hardyi* (présenté ici comme hybride).

R. Hardyi Paxt.
Nota : Cette plante est un hybride entre les *R. berberifolia* Pallas et *clinophylla* Thory. Ses feuilles, à folioles souvent soudées entre elles, sont très intéressantes à étudier.

R. Jaune Aurore de Fortune (Fort.), Syn. *Beauty of Glazinwood.*
Nota : Cette plante, introduite de Chine par Fortune, est peut-être peu éloignée, spécifiquement, du *R. gigantea.*

R. damascena Miller, 1768. Rosier de Damas, Rosier Bifère, Rosier de Puteaux.
Habitat : Syrie?
Nota : On pense que cette plante fut introduite en Europe par Thibault IV, comte de Brie, au retour de l'avant-dernière croisade.

R. gallica Lin., Syn. : *R. austriaca* Krantz. Rosier de Provins.
Habitat : France, Europe. Environs de Provins (Le Berry, d'après M. O. Legrand).
Nota : Très cultivé, anciennement, aux environs de Provins, pour la pharmacie.

R. rugosa Thunb. Syn. : *R. kamtschatica* Vent. : *R. ferox* Lindley.
Habitat : Chine, Corée, Iles Sakalin, Kamtschatka.

Nota : Le *Rosa rugosa, sans stipules* de Thunberg, n'a jamais été retrouvé. Nous sommes convaincu que les 3 formes ci-dessous : *rugosa*, *kamtschatica* et *ferox* viennent d'une même espèce.

Le *rugosa kamtschatica* prend une grande extension horticole à cause de ses qualités décoratives et de sa grande rusticité.

R. Wichuraiana Crépin, 1887.
Habitat : Le Tonkin.
Nota : Les feuilles sont d'autant plus luisantes qu'il fait plus chaud.

R. parviflora Ehrh., 1789, Syn. : *R. humilis* Marsh., 1785. Rosier de Pensylvanie.
Habitat : Amérique du Nord, à l'état subspontané ; l'Europe, sous le nom de *Rosa baltica*.

R. Banksiæ R. Br., 1811.
Habitat : Asie (Chine).
Nota : Le spécimen présenté est le curieux *Banksiæ* à fleurs simples.

R. carolina Lin., 1753.
Habitat : L'Amérique du Nord.

R. lævigata Mich., 1803, Syn. : *R. sinica*.
Habitat : Ile Formose, Japon, Chine, Amérique du Nord ?
Nota : A été introduite dernièrement, sous le nom de *R. Camellia*.

R. microphylla Roxburg, 1820. Rose Châtaigne.
Habitat : Chine, Japon, Inde ?
Nota : Plante remarquable par ses fleurs et par ses aiguillons ascendants.

R. villosa Lin., Syn. : *R. pomifera* Hermann, 1762.
Habitat : Europe (France, Asie, Caucase, Perse. Remarquable par ses fruits, dont on peut faire des confitures.

R. rubrifolia Vill., 1779, Syn. : *R. ferruginea*, Vill., 1789.
Habitat : Europe (France-les-Alpes).
Nota : Très décoratif par son feuillage glauque.

R. rubiginosa Lin., 1767 (vulgairement Églantier odorant).
Habitat : Europe, France.
Nota : La forme présentée est spontanée dans la Brie.

R. sempervirens Lin., 1753.
Habitat : Europe, Nord de l'Afrique.
Nota : Ce spécimen provient de graines récoltées en Espagne, à Bilbao (Biscaye).

R. moschata Herm., 1762. Syn. : *R. Brunonii* Lindley, 1820. *Rosa abyssinica* R. Br.
Habitat : Asie, Inde, Abyssinie.

Nota : Plante atteignant de grandes dimensions, très décorative. Existe à l'état subspontané sur les bords de la Méditerranée, même à fleurs semi-doubles.

R. setigera Mich., 1803. Syn. : *R. rubifolia* R. Br.; *R. Cursor* Rafinesque?

Habitat : Amérique du Nord (Louisiane, Georgie, Caroline, Texas, Arkansas, Missouri, etc. (Torrey, *Flora of North America*).

Nota : C'est la forme spontanée du *Rosier des prairies* (hort.). Rosier à feuilles de ronce.

R. indica Lindley, 1820 (non Linn.), var.

Habitat : Asie, Chine, Inde.

Nota : La forme spontanée du spécimen présenté a donné naissance aux plantes connues sous le nom de Rosiers *à odeur de Thé* (vulg. Thé).

R. semperflorens Curtis, 1794. Syn. : R. *diversifolia* Vent., 1799. Rosier du Bengale.

Habitat : Asie, Chine.

On doit, à notre avis, maintenir cette plante comme espèce distincte.

R. chinensis Jacquin.

Habitat : Asie, Chine.

Nota : Doit-on considérer cette forme comme spécifiquement distincte du *R. semperflorens* Curtis? C'est notre avis.

R. Lawranceana Lindley. Rosier de Miss Lawrance.

Nota : Sommes-nous en présence d'une espèce ou d'une simple forme fixée?

R. tomentosa Lin., 1800.

Habitat : Europe. La forme présentée est spontanée dans la Brie.

R. ayreshirea (Comté d'Ayreshire en Angleterre).

Plante d'origine obscure. Probablement un hybride dont le *R. arvensis* Huds. est un ascendant.

R. parvifolia Willd. Syn. : Pompon Saint-François.

Habitat : La France (environs de Provins, de Dijon).

Nota : C'est une forme naine, du *R. gallica.*

R. de Kasanlyk.

Cette plante est cultivée en grand auprès des monts Balkans pour l'essence de Roses. C'est une forme du *R. damascena?*

R. Fendleri Crépin.

La forme présentée ici semble différer de celle décrite par M. Crépin, d'après l'échantillon de l'herbier royal de Berlin.

R. Pissardi (Pissard).

R. Nutkana Presl., 1851.
Habitat : L'Amérique du Nord.

M. Buatois, horticulteur, 3, rue Hugues-Aubriot, à Dijon, présentait une belle collection de fleurs coupées malheureusement un peu fatiguées par le voyage.

Les visiteurs ont aussi admiré les lots de M. David, de Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise) et de M. Petit Humbert, 26, rue de la boucherie, à Crépy-sur-Valois (Oise), qui prenaient part aux Concours entre amateurs.

Nous pourrions encore nous étendre sur la description de plusieurs autres collections très remarquables, comme celles de M. Boucher, horticulteur, 164, avenue d'Italie, Paris ; de M. Cochet, horticulteur à Suisnes, par Grisy, Suisnes (Seine-et-Marne).

Ce dernier exposant avait de superbes groupes des *Roses Maréchal Niel*, *Maman Cochet*, etc. On pouvait remarquer dans son lot, quelques plantes curieuses comme la *Rose Châtaigne* (*R. microphylla*), la *Rose à crêtes* (*R. centifolia*, var. *cristata*) : la première à réceptacle couvert d'aiguillons ; la seconde ayant trois divisions du calice munies d'appendices moussus formant des sortes de crêtes ; la Rose *Roger Lamblin* : de la dimension d'un Œillet, noirâtre, avec les pétales déchiquetés au sommet, bordés de blanc et munis d'une ligne médiane longitudinale de même couleur.

M. Lecointe, 24, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise) ; M. Dubreuil, 146, route de Grenoble, à Lyon ; M. Gravier, pépiniériste, boulevard Lamouroux, à Vitry-sur-Seine, avaient aussi de beaux apports.

Nous citerons, pour terminer, les belles gerbes de Roses variées de M. Landras, fleuriste, 12, faubourg Saint-Honoré, Paris, et une collection d'insectes nuisibles aux Rosiers, présentée par M. Lucet (Émile), de Rouen.

Compte rendu du concours d'Orchidées de la séance du 25 juin 1896,

par M. Belin (1).

Conduit par M. Savoye, le jury chargé de juger les Orchidées qui avaient été apportées à ce concours, se composait de MM. Chenu, président, Balu, Libreck, Macé, Nonin et votre serviteur.

Six concurrents seulement prenaient part à ce concours; malgré ce nombre d'exposants, relativement restreint, nos favorites étaient bien représentées.

M. Jacob, l'habile chef de cultures d'Armainvilliers, présentait de superbes hybrides :

Le *Cattleya armainvillierensis alba*, hybride du *C. Mendeli* × *C. gigas*, est un gain superbe; le *Lælio-Cattleya Jacobiana*, hybride de *C. Mendeli* × *Lælia purpurata* est une plante de mérite; le *Lælio-Cattleya Canhamiana*, hybride de *C. Mossiæ* × *Lælia purpurata* possède une fleur qui a conservé le labelle du *L. purpurata*, tandis que les sépales et les pétales sont ceux du *Mossiæ*. Le même présentateur avait un lot d'*Epidendrum vitellium majus*, comme l'on en voit rarement; ces plantes, d'une vigueur extraordinaire, avaient de fortes hampes garnies de nombreuses fleurs.

Une médaille d'or a été décernée à M. Jacob pour ce magnifique apport.

M. Opoix, jardinier chef au Luxembourg, présentait un groupe de plantes réellement méritantes : plusieurs *Vanda tricolor* et *suavis* en très forts exemplaires, d'une rare beauté comme culture et floraison; parmi les nombreux hybrides de *Cypripedium* de cet exposant, nous avons remarqué les *C. Dayanum* × *Swanianum* et *C. Dayanum* × *Veitchii* (il est regrettable que l'obtenteur n'ait pas nommé ces plantes); une forte touffe de

(1) Déposé le 2 juillet 1896.

Cypripedium Veitchi avec 18 fleurs; un fort exemplaire de *Lycaste Deppei*, etc.

Une médaille de vermeil a été accordée à M. Opoix.

M. Duval, horticulteur à Versailles, a obtenu une médaille d'argent pour la belle collection d'Orchidées qu'il présentait. Nous avons noté dans son lot : un superbe *Oncidium crispum*, les *Cypripedium Younghianum* et *Lawrenceanum*, de bonne culture; un *Lælia purpurata*; l'*Anguloa Clowesii*, toujours curieux; l'*Odontoglossum Roezli;* un *Cattleya Mossiæ*, à pétales et sépales très foncés, et nombre d'autres bonnes plantes.

Une médaille d'argent a été également décernée à M. Ragot, qui nous fait admirer un *Catasetum*, hybride de *Bungerothi;* la plante, bien cultivée, avait une hampe florale avec 9 fleurs énormes.

Très belle aussi, la collection présentée par M. Bert, horticulteur à Bois-Colombes, qui a obtenu une médaifle d'argent; citons parmi les plantes les plus remarquables : un *Oncidium pulvinatum* portant une hampe garnie de nombreuses fleurs; le délicieux *Cattleya Acklandiæ*; les *Dendrobium thyrsiflorum*, *Lælia purpurata*, *Lælia grandis tenebrosa*, *Saccolabium guttatum*, *Brassia verrucosa*; le gracieux *Cochlioda Nœtzliana*.

M. Piret, horticulteur à Argenteuil, présentait un *Cattleya Mossiæ alba Wagneri;* le même présentateur nous montrait, en outre, un *Cattleya Mossiæ*, auquel il a donné le nom de *Belini;* cette plante est, croyons-nous un hybride naturel. Une médaille d'argent a été décernée à M. Piret pour ces deux plantes.

En résumé, ce concours d'Orchidées a été très remarquable, autant par les beaux hybrides que par les plantes d'élite qui y étaient présentées.

Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Soissons (1), par M. Ch. Joly.

Le 24 juin dernier, s'est ouverte l'Exposition de la Société de Soissons.

En même temps, avait lieu à côté d'elle un concours régional, embrassant les départements de l'Est de la France, et renfermant tous les produits et tous les animaux que nous sommes habitués à voir dans les concours de Paris.

La ville, à cette occasion, avait fait enguirlander et pavoiser ses principales rues ; un temps superbe favorisait cette fête locale, et l'Exposition d'Horticulture, admirablement disposée par notre collègue M. Deny, se trouvait bornée, d'un côté, par le jardin de l'hôtel de ville, de l'autre par un parc improvisé par M. Deny, et où l'on jouissait de la perspective des collines voisines.

Au milieu, une grande tente renfermant les plantes fleuries. L'ensemble formait un coup d'œil ravissant et affirmait, une fois de plus, la bonne organisation de la Société de Soissons. Présidée par un homme exceptionnel, M. Em. Deviolaine, dont le nom est synonyme d'intelligence et de dévouement, la Société compte dans son sein des hommes qui luttent d'obligeance et de zèle pour faire prospérer l'œuvre commune.

A leur tête, se trouve le digne président de la Commission de l'exposition, M. Ch. Wattieaux.

Chacun apporte son concours, sans qu'on ressente aucune de ces jalousies ou de ces luttes qui divisent les Sociétés d'autres villes. Puis, à côté de toutes ces bonnes volontés, se trouve un homme aussi intelligent que modeste, un professeur rare, M. Lambin, qui, depuis 1868, se consacre à repandre dans le département de saines notions de culture.

Il a, comme moyen principal d'enseignement, un jardin-école, un véritable modèle pour y faire des cours et des conférences

---

(1) Déposé le 2 juillet 1896.

pratiques ; c'est à lui que le département doit les progrès réalisés dans la culture, et dont nous avons eu la preuve dans les magnifiques légumes que nous avons eu à juger.

Si nous jetons un coup d'œil dans la tente de l'Exposition, nous y voyons, dans le centre, un merveilleux lot de plantes annuelles, disposé par MM. Denaiffe et fils, de Carignan (Ardennes).

C'est une petite merveille de goût et de culture, qui a valu à l'Exposition un grand prix d'honneur.

A côté, le prix d'honneur de M. le Président de la République a été donné au lot de Raisins forcés et de Pêches des forceries de l'Aisne, à Quessy.

Tout autour de la tente, se trouvaient les expositions ordinaires de plantes vertes et de plantes fleuries de tous genres, dont la liste serait trop longue et offrirait peu d'intérêt.

En dehors, deux collections d'arbres fruitiers formés avaient été apportés par M. D. Bruneau, de Bourg-la-Reine, grand prix d'honneur du Conseil général, et par M. Croux, du Val-d'Aunay, médaille d'or, puis les objets d'art et d'industrie horticole ordinaires. La pluie habituelle des médailles a été accordée aux divers exposants, et le banquet traditionnel a réuni, le soir, les autorités de la ville, les membres du jury et quelques exposants.

Tous ont fêté le nouveau succès de la Société de Soissons qui a accueilli ses hôtes avec la plus charmante hospitalité.

Compte rendu des travaux du comité d'arboriculture fruitière pendant l'année 1895 (1), par Alfred Nomblot, vice-secrétaire du comité.

Durant l'année 1895, le comité d'arboriculture fruitière a fonctionné d'une façon aussi régulière qu'intéressante et les 22 séances, assidûment fréquentées par les membres, dont le

(1) Déposé le 11 juin 1896.

nombre des présents s'est élevé parfois jusqu'à quarante, ont un intérêt vif et croissant, ainsi que le prouvera l'abondance des matières ci-dessous résumées.

Les présentations, au nombre de 60, dont 35 comme fruits de collection ou beaux fruits, et 25 comme fruits nouveaux, ont été récompensées par 11 primes de 1re classe, 14 de 2e et 7 de 3e; d'autres ayant été faites hors concours ont valu des remerciements à leurs auteurs. Des ouvrages déposés sur le bureau, des insecticides ou autres produits industriels à l'usage des arboriculteurs ont été l'objet d'études par des membres choisis à cet effet, lesquels ont eu souvent l'avantage, par des rapports élogieux, mais justifiés, de conclure à leur renvoi à la commission de rédaction et à celle des récompenses. Enfin, les commissions de visites de cultures et les expériences dues à l'initiative privée ont, elles aussi, apporté leur contingent d'éléments et contribué à faire du comité d'arboriculture fruitière, non seulement un lieu intéressant au point de vue technique, mais aussi, agréable par la diversité des questions traitées. Tel serait, Messieurs, très brièvement mon rapport, si je n'avais pas, d'abord, au nom du comité, à exprimer le vœu de voir la marche progressive de nos études s'accentuer de plus en plus, chaque année, par le concours de tous, et ensuite à faire ressortir (chose très importante) l'époque de maturité des fruits étudiés, en en faisant une liste résumée, dans l'ordre des présentations.

Le 10 janvier, M. Brochard père nous a montré des Pommes *Calville* et des Poires *Doyenné d'hiver* remarquables par leur grosseur et leur bel état de conservation.

A la séance du 24, nous avons examiné des fruits de semis : d'abord 2 Pommes de M. Espaullard qui ont été dégustées et reconnues bonnes; elles étaient de belle grosseur; ensuite l n° 1448, Poire de semis de M. E. Baltet, a obtenu la mention passable; elle était petite, de forme conique et à chair sucrée avec un léger parfum.

Le 14 février, la Poire Alexandre III de M. La Barrière, de Charleville, est jugée bonne: elle est piriforme et amincie au pédoncule qui est droit et long, l'œil est peu enfoncé et entouré d'un cercle plissé; la peau est de couleur jaune verdâtre; la

chair est blanc jaunâtre, fine, mi-fondante, assez juteuse et sucrée.

Dans la 2[e] séance du mois, M. Pichon, de Lagny, nous a présenté des Pommes *Faro*, en faisant ressortir que cette variété. par son degré de rusticité, est recommandable pour la culture en plein champ aussi bien que dans les jardins : elle a été notée bonne.

M. Gorion a apporté, à la réunion du 14 mars, un panier composé des Pommes : *Calville blanc* et *Canada blanc* et des Poires : *Belle Angevine*, *Beurre Bretonneau* et *Bergamote Esperen*; tous ces fruits étaient bien conservés.

Le 28 mars et le 11 avril les Poires *Doyenné d'hiver* de M. Jamet, de Chambourcy, dans un très bon état de conservation, témoignaient de leur longue durée.

Dans les séances des 25 avril et 9 mai, les Pommes *Calville* et *Faro* de MM. Gorion et Pichon montraient la possibilité qu'il y a de garder ces fruits pendant un temps considérable. Plusieurs membres de l'assemblée ont fait observer qu'il ne faut pas, pour les Pommes, attacher une trop grande importance à la durée de leur conservation, plusieurs variétés pouvant aller d'une année à l'autre : il serait préférable de savoir pendant combien de temps elles conservent leur qualité.

Avec la séance du 13 juin, les magnifiques Pêches, provenant des cultures forcées de M. Parent, de Rueil, ont fait leur apparition, ce sont : *Grosse Mignonne hâtive* et Brugnon *Galopin*.

Le 27 du même mois, M. Lapierre, de Montrouge, a intéressé l'assemblée en présentant la Guigne *Ramon Olivat*, obtenue par M. Charazé, horticulteur à la Pyramide, près d'Angers; l'arbre est vigoureux et fertile, le fruit, de grosseur moyenne, est noir et de bonne qualité.

Dans la séance du 11 juillet, MM. Letellier et fils, de Caen, nous ont présenté un rameau, avec fruits, de Groseilles à maquereau sans épines; ce gain, obtenu dans les cultures de M. Lefort, de Meaux (Seine-et-Marne), était fort intéressant, mais l'assemblée a demandé que sa culture soit continuée pour qu'on puisse mieux l'apprécier.

M. Gorion a apporté des Groseilles à grappes : *Cerise* et *Blanche de Hollande.*

M. Alexis Lepère, suivant son habitude, nous a fait admirer de superbes Pêches : *Précoce du Canada*, *Précoce Alexander*, *Waterloo*; ces fruits avaient été obtenus en serre non chauffée.

Le 25 juillet, M. Isabeth, jardinier à Presles (Seine-et-Oise), présentait 12 belles Pêches *Grosse Mignonne hâtive*, provenant d'une serre légèrement chauffée.

M. Chouvet nous a apporté un Brugnon provenant du Brugnon *Lord Napier* récolté entre 2 *Amsden* et semé par M. Crozy, de Lyon ; ce fruit, de grosseur moyenne et de bel aspect, a été reconnu bon.

M. Croux, du Val-d'Aulnay, a envoyé 6 jolies petites Pommes comme étant tout à fait hâtives, très agréablemeut colorées ; elles ont été notées assez bonnes pour la saison : elles ont beaucoup d'analogie avec l'*Astrakan rouge*, variété aussi de 1re hâtiveté.

Avec le mois d'août, les présentations prennent de l'importance. Notons d'abord, à la séance du 8, les Pêches *Précoce de Rivers*, *Précoce Michelin* et le Brugnon *Précoce de Croncels* de M. Ausseur-Sertier ; — puis l'Abricot *Faviot*, de l'obtenteur du même nom, présenté par M. Jamin : ce fruit est de grosseur moyenne, à chair fine, juteuse, sucrée et de bonne qualité.

Le Brugnon *Lucien Baltet*, présenté par M. Ch. Baltet comme provenant d'un semis de Brugnon *Précoce de Croncels*, est de quelques jours plus hâtif que ce dernier : il est de bonne grosseur, richement coloré en rouge, à chair juteuse, sucrée et légèrement acidulée; c'est un bon fruit.

M. Bagnard nous a montré de beaux Brugnons *Précoce de Croncels* et la Cerise non moins jolie, *Belle de Franconville.*

Les fruits suivants sont présentés le 22 du même mois : 1° par M. Gautier (de Vitry) : les Poires *Souvenir du Congrès*, *Bon Chrétien William*, *Clapp's Favorite*, *Dr Jules Guyot;*

2° Par M. Taulier, de Beauvais, 2 Pommes de semis ressemblant quelque peu au *Borowitsky;* elles sont légèrement acidulées, juteuses, sucrées, bonnes.

3° Par M. Enfer, jardinier au château de Pontchartrain, du Raisin *Black*, *Lady Downe's Seedling* et *Muscat d'Alexandrie.*

4° Par M. Ausseur-Sertier, 2 Brugnons *Lord Napier ;*

5° Par M. Alexis Lepère, des Pêches, *La France*, *Grosse Mignonne hâtive* et Pêches de semis, des Brugnons *Felignies*, *Lord Napier*, de semis, et des Poires *Précoce de Trévoux*. La Pêche *La France* est un gain de M. Boussey de Montreuil ; elle promet beaucoup ;

6° Par M. Georges Boucher, avenue d'Italie, Paris, des Pêches de semis de la variété *Alexis Lepère* ; ce gain, obtenu par M. Louis Grognet, de Vitry, mûrit ses fruits quelques jours plus tôt que la *Grosse Mignonne hâtive* : la chair est vineuse, sucrée, juteuse ; en un mot le fruit est beau et bon ;

7° Enfin un lot de Pommes de Russie.

Les présentations suivantes furent faites le 12 septembre : Par M. Alexis Lepère, les Pêches *Lord Palmerston*, *Sallie Morel*, *Sea Eagle*, *Alexis Lepère* et *Belle Bausse ;*

Par M. Gautier, de Vitry, des Brugnons *Jaune de Padoue* et des Pêches *Belle Henri Pinault* et *Alexis Lepère* ;

Par M. Rémy père, de Pontoise, 4 Pêches de semis ; elles étaient grosses, juteuses, agréablement acidulées, mais peu colorées ; notées bonnes, mais sans aspect.

Le 27 septembre, M. Ausseur-Sertier nous apporta 6 Pêches *Vilmorin* et 4 Brugnons *Violet*, fruits déjà connus, ils ont été dégustés et trouvés très bons.

M. Griveau, jardinier au pensionnat des Frères de Saint-Martin, près Tours, nous montra 2 grappes d'un nouveau Chasselas, obtenu par lui ; ce Raisin paraît gagner par le développement des grappes ; il est bon.

M. Bertaut, de Rosny-sous-Bois, présenta une Pêche de semis qui était de belle forme et de bonne grosseur, très colorée, à chair d'un blanc jaunâtre lavée de rouge, juteuse, légèrement acidulée ; elle fut notée très bonne.

M. Touret, jardinier, boulevard de la Marne, à la Varenne-Saint-Hilaire, apporta les Pêches *Belle Impériale*, *Salway*, *Téton de Vénus* et *Lord Palmerston ;* toutes très belles.

Dans la séance du 10 octobre, l'Assemblée examina d'abord un apport de M. Boucher constitué par 20 Pêches *Baltet*, 2 *Marquises de Brissac* et 2 Brugnons *Vineux de Monicourt ;* ce lot était superbe.

M. Templier présenta 2 grappes de Raisins de semis, ressemblant beaucoup au *Gromier du Cantal*; il était beau, mais les membres présents demandèrent un nouvel apport pour le mieux juger.

Enfin, M. Potrat intéressa le Comité par la présentation de bonnes Poires appartenant aux variétés suivantes : *Duchesse d'Angoulême*, *Bergamote Crassane*, *Bergamote Esperen*, *Doyenné d'hiver*, *Beurré Diel*, *Directeur Alphand*, *Beurré Bachelier* et *Passe Crassane*.

Le 24 octobre, M. Gorion présenta les Poires *Curé*, *Passe Colmar*, *Saint-Germain Vauquelin*, *Triomphe de Jodoigne* et *Charles Ernest*; les Pommes *Rambour d'Amérique* et *Reinette de Hollande*; des Pêches *Salway*; tous ces fruits beaux et intéressants.

M. Jourdan apporta une corbeille de Raisins, *Chasselas de Fontainebleau*, beau et bien doré.

M. Espaullard mit sous nos yeux un lot composé des Poires *Duchesses d'Angoulême*, *Beurré Clairgeau*, *Soldat Laboureur*, *Messire Jean* et *Beurré Diel*, puis 3 Coing, 12 Nèfles et 6 Pommes *Reinette grise*.

Pour clore la séance, M. Templier soumit à l'Assemblée de beau Raisin *Ribier du Maroc*.

Pour la séance du 28 novembre, Mme Lausezeur et fils, horticulteurs à Rennes, ont envoyé une Poire trouvée dans un semis de M. Gy, agriculteur à Palud Carnac (Morbihan); ce fruit est gros; la peau est rugueuse, d'un gris verdâtre; la chair, d'un blanc verdâtre, est fine, fondante, juteuse, sucrée et de bonne qualité.

Le 12 décembre, M. Mainguet fils, de Fontenay-sous-Bois, présenta de belles et monstrueuses Pommes *Calville blanc*.

M. Lecomte, de Bornel, apporta 3 Poires *Belle Angevine*, également très grosses.

Deux présentations ont été faites le 26 décembre, dernière séance de l'année : 1° par M. Enfer, jardinier-chef au château de Pontchartrain, qui montra 2 boîtes de raisin provenant de culture retardée et appartenant aux variétés *Lady Dawne's Seedling* et *Muscat d'Alexandrie*;

2° Par M. Passy, du Désert de Retz, près Chambourcy, qui présenta, en très bel état, la petite collection suivante : Poires *Passe Crassane*, *Belle Angevine*, *Doyenné d'hiver*: Pommes *Calville blanc*, *Reinette blanche du Canada* et *Calville pourpre d'Anjou*.

SECTION DES CHRYSANTHÈMES

GROUPEMENTS DE CHRYSANTHÈMES.

par la SECTION DES CHRYSANTHÈMES.

Dans le but de guider les amateurs de Chrysanthèmes, au milieu du nombre considérable de variétés mises au commerce depuis quelques années, la Section a décidé de commencer ses travaux de classement des variétés les plus méritantes cultivées au moins depuis une année.

Une commission de classement nommée à cet effet, se réunit le quatrième jeudi de chaque mois.

Les membres habitant l'étranger ou un point éloigné de la France, ne pouvant s'y rendre veulent bien nous envoyer leurs listes. Nous les en remercions. Nos remerciements s'adressent, notamment, à M. Harman-Payne, le sympathique et infatigable chrysanthémiste, secrétaire de la National Chrysanthemum Society de Londres.

Une récapitulation des voix obtenues par chaque variété est faite en séance ; ce sont donc les variétés ayant obtenu le plus de suffrages qui sont admises.

Il est bien entendu que ces groupements devront être revus chaque année, de manière à remplacer certaines variétés par les obtentions nouvelles plus méritantes.

Ordre des groupements.

1° Les 20 plus belles variétés à fleurs duveteuses.

2° Les 30 meilleures variétés très précoces, pour formation de

(1) Déposé le 2 juillet 1896.

massifs en plein air et fleurissant du 1er septembre au 10 octobre.

3° Les 50 meilleures variétés naines à grandes fleurs, formant touffes basses.

4° Les 100 meilleures variétés pour culture à très grandes fleurs.

5° Les 30 variétés les plus tardives, fleurissant du 20 novembre au 20 décembre.

6° Les 20 variétés se prêtant mieux à la culture à tige formant tête.

7° Les 10 meilleures variétés pour être cultivées en spécimens.

Premier groupement.

Les 20 plus belles variétés à fleurs duveteuses.

Abbé P. Arthur (Sautel).
Beauté Lyonnaise (Crozy).
Charles Bonamy (Crozy).
Chysanthémiste Delaux (Delaux).
Delaux-mon-Rêve (Delaux).
Dragon (Lacroix).
Enfant des Deux-Mondes (Crozy).
Esaü.
Gloire Lyonnaise (Crozy).
Harry Wonder.
Ida (Crozy).
Louis Boehmer (Japon).
Mistress D. Ward (P. et M.).
P. Marieton (Sautel).
Poëte Crousillat (Sautel).
Papa Bertin (Sautel).
Toffa (B. L. M.).
Vaucanson (Testout).
William Falconer (Spaulding).
Zaïde (Chantrier).

Deuxième groupement.

Les 30 meilleures variétés très précoces, pour formation de massifs en plein air et fleurissant du 1er septembre au 10 octobre.

A. Lejeune (Delaux).
Amiral Avellan (Crozy).
Boule d'Or (Rozain).
Charles Joly (Delaux).
Coquetterie (Crozy).
Eugène Farez (Delaux).
Frédéric L'Usmayer (Delaux).
Gloire de Mézin (Delaux).
Gustave Grumerwald (Delaux).
J. P. Sthal (Rozain).
L'Abbé Morlot (Del.).
Madame Carmiaux (Del.).
Madame Casimir-Périer (Del.).
Madame Castex-Desgranges (B.).
Madame Cavé (Del.).
Madame Georges Menier (Del.).
Madame Jules Moquet (Del.).
Madame Marie Massé (Del.).
Madame Paul Nansot (Del.).
Madame Regnault de Molmain (Del.).
Molière (Rozain).
Monsieur Albert Galy (Del.).
Monsieur Bachman (Del.).
Monsieur Bournisien (Del.).
Monsieur B. Yung (Del.).
Monsieur Chauvry (Del.).
Monsieur le ministre Constant (Del.).
Monsieur Lévêque père (Del.).
Président Ed. Barre (Del.).
Vice-président Hardy (Del.).

Troisième groupement.

Les 50 meilleures variétés naines à grandes fleurs formant touffes basses.

Amiral Avellan (Calvat).
Boule d'Or (Calvat.).
Baronne Berge (B. L. M.).
Col. W. B. Smith (Spaulding).
Chrysanthémiste Delaux (Del.).
Charles Davis (Davis).
Commandant Blusset (Cal.).
C. Harman Payne (Cal.).
Enfant des deux Mondes (Crozy).
Edwn Molyneux (Canell).
Etoile de Feu (Crozy).
Eda Pras (Dorner).
Florence Davis (Davis).
Gloire de Provence (Sautel).
Georges W. Childs (Am.).
Jules Chrétien (Cal.).
Le Colosse Grenoblois (Cal.).
Louise (Cal.).
Le Verrier (L. Lacroix.).
L'Aigle des Alpes (Cal.).
Lucile Mathieu de la Drôme (de Reydellet).
La Bidassoa (Chantrier).
Léviathan (L. Lacroix).
L'Isère (Calvat).
Louis Boehmer (Japon).
Madame Chapuis-Parent (Parent).
Madame Laillaut (Bruant).
Madame Antoinette Cordonnier (Calvat).
Madame Lucien Chauré (de Reydellet).
Madame Carnot (Calvat).
Madame Sarlin (Bruant).
Madame Eymard Duvernay (Calvat).
Madame Rozain (Rozain).
Mistress Henri Robinson (Am.).
Mistress C. Harman-Payne (Calvat).
Monsieur Catros-Gérand (Hoste).
Monsieur Chenon de Léché (Calvat).
Monsieur Robert Whitaker (Ragioneri).
Phœbus (L. Lacroix).
Philadelphie (Aust.)
Président Carnot (Calvat).
Rose Whynne (Owen).
Reine d'Angleterre (Calvat).
Souvenir de Petite Amie (Calvat).
Surprise (Cal.).
Thomas Wilkins (Davis).
Viviand Morel (L. Lacroix).
Viscounstess Hambleden (Owen).
William H. Lincoln (Japon).
William Tricker (Am.).
William Seward (Seward).

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Les routes fruitières. Extrait d'une note de M. Ch. Baltet.

Le département du Nord se préoccupe, en ce moment, de la plantation d'arbres fruitiers sur le bord des routes et des chemins ruraux qui le sillonnent.

Certaines contrées ont, en outre, adopté l'arbre fruitier sur le sol de la petite vicinalité.

L'utilité des plantations routières, même en Ormes, Peupliers, Frênes, Érables, etc., n'est plus à démontrer; leur cause est gagnée. De savants économistes, des ministres célèbres en ont encouragé la réalisation. L'arbre est planté, on l'a émondé tous les dix ans, et à partir de sa cinquantième ou soixantième année — plus ou moins — il est livré au marchand de bois. On recommence l'opération en se bornant à modifier la nature de l'essence végétale.

Différentes régions ont cependant cherché à y substituer des sujets qui produisent un bénéfice chaque année ou à peu près; par exemple, le Mûrier, dans le Midi; le Noyer, vers le Sud-Est; le Châtaignier, au centre; le Cerisier à Kirsch, sur les coteaux de l'Est; le Poirier ou le Pommier à cidre, en Normandie, en Bretagne, en Picardie.

Ce sont des efforts individuels ou isolés; mais les résultats sont tels, que les administrations doivent y puiser leurs inspirations et créer ces sérieux capitaux terriens, solidement assis, à gros intérêts, fréquemment renouvelés.

Nos voisins l'ont si bien compris que la Suisse, la Belgique, le Luxembourg emboîtent le pas à l'Allemagne, à la Bavière, au Wurtemberg, à la Saxe qui, depuis longtemps, alimentent ainsi le chapitre des recettes.

Les États allemands n'ont-ils pas ouvert des écoles de voyers-jardiniers, de cantonniers-arboriculteurs, organisé des cours publics dans les campagnes, créé des pépinières, acheté à l'industrie privée et distribué de jeunes plants aux communes?

Dès la vingtième année de plantation, la moyenne du produit par arbre est évaluée de 15 à 25 francs. Il est facile de le constater en Alsace-Lorraine, où ces routes-vergers s'arrêtent net à nos frontières. (Le revenu y atteint actuellement 150,000 francs par an). Ce chiffre doit fatalement augmenter, puisque de vingt-cinq à quarante ans, l'arbre fruitier aura rapporté, pendant cette nouvelle période, une somme totale de 150 à 200 fr. Ce sont des chiffres officiels.

Une objection soulevée par les adversaires du projet est relative au maraudage. D'abord, ne l'excitons pas, acceptons des espèces ornementales comme le Tilleul, l'Erable, le Peuplier, auprès des centres populeux. En pleine route, le rapt d'un fruit par le voyageur assoiffé fera plus de bien et moins de tort que les ravages des insectes sur le feuillage des arbres forestiers.

D'ailleurs, si vous vendez la récolte, aussitôt la défloraison, le cantonnier, qu'il soit acquéreur ou intéressé à l'affaire, saura la surveiller et la faire respecter.

Le pays vignoble ne devrait-il pas tenter le passant en lui présentant à la portée de la main des grappes appétissantes? Eh bien! on n'y touche pas.

Voulez-vous grimper sur un Cerisier à kirsch, au risque de culbuter, ou abattre une Pomme à cidre? Au premier coup de dent, vous jureriez de ne plus recommencer.

Il est bien entendu que nous ne cherchons pas les fruits de luxe, mais des fruits de marché, d'économie ménagère ou industrielle, bons au pressoir, au séchage, à la distillation.

Il ne suffit pas que l'arbre élève son branchage, droit, érigé, ou couronné en boule; il importe que sa végétation tardive échappe aux gelées printanières, que sa floraison résiste aux ardeurs du soleil, aux nuages de poussière et que le fruit brave l'action des vents et des bourrasques.

Depuis longtemps nous en étudions la nomenclature, soit par nos voyages et nos relations avec les pomologues de tous les

pays, soit pratiquement dans nos écoles fruitières et nos pépinières. Nature du sol, qualité de l'arbre, choix de l'espèce, tout le succès est là. Que les administrations et les planteurs ne l'oublient pas!

2. *Publications étrangères*,

par M. P. Hariot.

The Garden. — Les plantes bulbeuses jouent un rôle considérable dans l'ornementation des jardins anglais, rôle dont nous ne pouvons nous rendre compte en France qu'en lisant la presse horticole d'Angleterre. On y trouve à chaque pas des articles consacrés aux Narcisses, ces plantes préférées de tous les amateurs d'outre-Manche. Et ce ne sont pas, croyez-le bien, les variétés les plus rares qui sont le plus recherchées; on se contente d'une prairie de *Narcissus poeticus*, à la floraison virginale, au parfum délicieux et énervant, qui produit le plus charmant effet dans un coin du *jardin sauvage*. On y discute la question des Narcisses et de leurs usages artistiques : les touffes isolées ne sont point sans mérite, mais des groupes formés de ces jolies plantes produisent une impression qu'on ne peut oublier.

La *Goutte de Neige*, le *Galanthus* n'est pas non plus délaissé : on aime à reposer sa vue sur un champ de ces jolies petites Amaryllidées. C'est tout d'abord le vieux *Galanthus nivalis*, qui se rencontre encore un peu partout dans les jardins de la campagne; puis viennent les nombreuses espèces introduites depuis quelques années de l'Asie Mineure et de la Grèce, telles que les *Galanthus Elwesi*, *Alleni*, *Ikariæ*, *Cassaba*. Au point de vue de la beauté et de la nuance du feuillage, du facies de la fleur, c'est le *Galanthus Ikariæ* qui doit tenir le premier rang; au point de vue général, il faut accorder la prime à une forme du *G. nivalis* qui, en raison de la largeur de ses feuilles, rentre dans le groupe du *G. caucasicus*. On lui a donné le nom de *G. nivalis* ou *caucasicus grandis*. Les fleurs sont très larges, d'un blanc pur et portées sur des hampes de plus d'un pied de haut. Le *Galanthus plicatus* est originaire de la même région, la Crimée, mais il est

tout différent; ses feuilles plissées sont plus larges et ses fleurs plus petites.

Les Tulipes partagent avec la Goutte de Neige et les Narcisses les faveurs des amateurs anglais. A quelque point de vue qu'on se pose, elles ont leur place dans tous les jardins. Les uns préfèrent les Tulipes à fleurs jaunes, d'autres les Tulipes Perroquet, d'autres enfin savent faire un choix judicieux de variétés d'après l'effet qu'on doit leur faire produire. Le type de la Tulipe jaune, c'est le *Tulipa sylvestris* si abondant dans les vignes d'une grande partie de la France. Toutes les Tulipes à fleurs jaunes sont ornementales au premier chef. Il faut citer parmi elles : *Tulipa Kaufmanniana*, de l'Asie centrale; *T. Grisebachiana*, introduit de l'Herzégovine en 1884, et qui n'est probablement qu'une forme géographique du *T. sylvestris; T. altaica* de Sibérie; *T. australis*, des montagnes de la Perse, caractérisé par son périanthe en forme d'entonnoir; *T. edulis* du Japon, rarement cultivé; *T. elegans lutea*, qui passe pour le produit d'un croisement des *T. suaveolens* et *Gesneriana*. Malgré l'ancienneté de leur culture dans les jardins européens, ces deux dernières espèces n'avaient pas donné d'hybrides : le *T. Gesneriana* a été introduit de Constantinople en 1566, et le *T. suaveolens* était déjà connu en 1603. On peut encore signaler : *Tulipa iliensis*, de l'Asie centrale, introduit en 1879; *T. Kesselringi* de la même région; *T. Orphanidea*, de Grèce et *primulina* de l'est de l'Algérie; *T. pubescens*, probablement une forme à larges feuille du *T. suaveolens*. Une des Tulipes jaunes les plus gracieuses, est, sans contredit, le *Tulipa retroflexa*, hybride probable des *T. acuminata* et *Gesneriana*, caractérisé par ses six divisions florales de même longueur, dont les trois extérieures sont recourbées dans leur moitié supérieure. Il ne faut pas oublier non plus le *Tulipa persica*, excellente plante à rocailles; *triphylla*, d'un jaune verdâtre, à feuilles couchées; *Gesneriana lutea*, plus connu sous le nom de *Golden Eagle* (aigle d'or); *Battalini*, *uniflora*, *Billietiana*, originaire de Savoie et dédiée au cardinal Billiet, archevêque de Chambéry; *vitellina*. Nous ne nommons pas de nombreuses formes horticoles, dont l'énumération nous entraînerait trop loin, telles que *Ida*, *Golden Beauty*, *Butter Cup*, *Yellow Rose*, *Chrysolora*, etc.

Quelle est l'origine de la Tulipe Perroquet « *Parrot Tulip ?* » On l'a attribuée au croisement du *Tulipa acuminata* avec d'autres espèces, telles que *T. elegans, retroflexa* et *fulgens*. Il semblerait plutôt probable qu'on ne doit y voir qu'une forme monstrueuse. Quoi qu'il en soit, parmi les variétés qui en sont issues, les suivantes sont les plus recommandables : *Admiraal van Constantinople, Café brun, Café pourpre, carminea, lutea major, Margraaf van Baden*, une des plus belles à fleurs jaune d'or, striées et maculées d'écarlate; *perfecta; preciosa; rubra major; violacea lutea*, à très grandes fleurs flammées de jaune et de pourpre.

Ceux qui ne s'attachent pas à telle ou telle race, à telle ou telle nuance, trouveront d'utiles indications et pourront faire un choix raisonné dans une liste comprenant les meilleures variétés appartenant aux principales teintes que comprend la gamme des couleurs : écarlate, cramoisi, rose foncé; orange, jaune, magenta, blanc pur, blanc crème; jaune nuancé, genre du *Tulipa Billietiana*.

Les amateurs de plantes à oignons liront encore avec intérêt quelques lignes consacrées au *Tigridia pavonia alba immaculata*, curieuse variété nouvelle, très distincte de la forme blanche ordinaire en ce que l'intérieur du périanthe est entièrement dépourvu des points que l'on remarque chez toutes les autres variétés du *Tigridia pavonia*. La même plante a encore fourni récemment une variété jaune à fleurs doubles plus curieuse et intéressante que belle.

Il y a une vingtaine d'années que le *Lilium Parryi* a été découvert aux environs de San Bernardino dans le sud de la Californie par le Dr Parry. C'est une belle plante à fleurs en entonnoir, jaune pâle légèrement pointillé de pourpre foncé; les anthères sont brunes et tranchent agréablement sur le fond du périanthe. Comme les Lis de l'Amérique septentrionale qui ont des bulbes rhizomateux, le *Lilium Parryi* exige un compost tourbeux. Il a déjà donné naissance à un hybride avec le *L. pardalinum* : le croisement obtenu tient le milieu entre les parents; les fleurs sont orangées, ponctuées de brun.

Si nous nous arrêtons maintenant aux Orchidées, nous trou-

vons un article intéressant consacré au genre *Cyrtopodium* qui fournit à nos serres un certain nombre d'espèces parmi lesquelles il faut noter : *Cyrtopodium Andersoni* des Antilles ; *C. bracteatum* introduit en Europe en 1847 ; *C. cardiochilum* de Costa-Rica ; *C. punctatum* du Brésil ; *C. Saint-Legerianum* qui n'est probablement qu'une variété du précédent, mais à fleurs plus larges et plus colorées. Il a été récolté au Paraguay et introduit vers 1886.

Parmi les Orchidées les plus remarquables par leur conformation florale, les *Cycnoches* viennent au premier rang. Le *Cycnoches chlorochilon* est l'espèce la plus connue ; elle est originaire de Démérara et d'autres régions du sud de l'Amérique d'où elle a été importée vers 1838.

Les *Lælia-Cattleya* qui sont si recherchés actuellement et que l'on produit artificiellement comme à plaisir, ont un ancêtre des plus respectables dans le *Lælia elegans* que l'on s'accorde à considérer comme un hybride naturel des *Cattleya guttata Leopoldi* et *Lælia purpurata*. Ces deux plantes croissent ensemble dans l'île de Sainte-Catherine au Brésil où François de Vos recueillit le premier spécimen du *Lælia elegans* en 1847. Comme la plupart des Orchidées, ce *Lælia* compte de nombreuses formes ou variétés dont la plus connue est sans contredit le *L. elegans Turneri*.

« Un jardin sub-tropical dans le Dorsetshire ». Sous ce titre on trouve un aperçu de la végétation sous-tropicale acclimatée sur un point de l'Angleterre. Les Acacias y viennent à merveille, principalement l'*Acacia dealbata* en compagnie d'Eucalyptus, du *Quercus glabra*, du Paulownia, du Gingko, du *Citharexylon quadrangulare*, du *Plagianthus betulinus*, des *Azara*, *Benthamia*, *Carpenteria*, *Choisya*, du superbe *Embothrium coccineum* de Magellan, des *Escallonia*, *Garrya*, *Olearia*, etc. Ajoutez à cela de nombreux Bambous, le *Chamærops excelsa*, les *Phœnix reclinata* et *dactylifera*. Les plantes grimpantes abondent : *Clematis balearica*, *Eccremocarpus*, *Clianthus*, *Kennedya*, *Lapageria*, *Plumbago capensis*, *Bougainvillea*, etc. Un jardin de rocailles placé à proximité du jardin tropical renferme une bonne partie de la flore alpine avec d'importantes collections

d'*Androsace*, de Saxifrages, de *Dianthus*, de Gentianes, de Campanules, le *Primula Palinuri* une des plus belles Primevères connues, les *Muscari odorum* et *moschatum*, etc.

Au nombre des plus belles plantes de nos parterres il faut placer les *Pentstemon*, dont les différentes espèces sont essentiellement ornementales, que l'on s'adresse au *Pentstemon azureus*, au *P. Jeffrayanus* ou à d'autres comme les *P. barbatus* plus connu sous le nom de *Chelone*, *campanulatus*, *glaber*, *glaucus*, *Hartwegi*, *heterophyllus*, *Murrayanus*, ou bien encore aux *P. procerus* ou *ovatus*. Chacun a ses mérites. Une des espèces les plus remarquables sous tous les rapports est bien certainement le *Pentstemon Cobæa* du Texas, qui avec le *P. Hartwegi*, a dû jouer un rôle important dans l'obtention des plus belles formes horticoles.

Le *Brugmansia arborea* ou *Datura* en arbres était autrefois de tous les jardins. On aimait ses grandes fleurs ; on se plaisait au parfum délicat qu'elles répandent. Il a donné naissance à une forme remarquable par ses fleurs jaunes, le *B. chlorantha* ou *flava*. Comme toutes les autres espèces du genre, à l'exception toutefois du *B. sanguinea*, il se multiplie facilement de boutures.

Le *Rosa microcarpa* convient à merveille à la décoration des Pergolas ; il est ornemental en tout temps et pendant l'hiver ses petits fruits écarlates ne sont pas sans attraits. On peut y associer, dans les régions où les gelées ne sont pas excessives, le *Rosa moschata*, le *Rosa lævigata* ou *sinica* à grandes fleurs simples, d'un beau blanc et le Rosier Banks. La rose à petits fruits est originaire de la Chine d'où elle a été introduite vers 1820. Elle est très voisine du Rosier multiflore et dans quelques jardins elle a été quelquefois confondue avec lui. Puisque nous parlons de Pergolas, signalons en passant celle qui existe au vieux couvent des Capucins, à Amalfi, dans le sud de l'Italie. A un but d'agrément, elle en joint un autre utilitaire, car elle est essentiellement formée de vignes qui produisent un vin d'excellente qualité. On a groupé autour de la vigne, des *Wistaria*, des Rosiers grimpants, des Clématites, des Jasmins, des Chèvrefeuilles dont l'ensemble produit l'effet le plus ravissant.

Prenons au hasard parmi les nombreuses plantes peu connues

qu'il est bon de recommander et parmi celles que l'on a oubliées : l'*Helianthus debilis* réclame sa place au soleil ; il est peu cultivé chez nous en dehors du midi de la France où on le connaît plutôt sous le nom d'*H. cucumerifolius ;* il en est de même de l'*Helianthus argophyllus* qui rappelle notre Soleil commun avec des feuilles argentées, soyeuses.

La Ficaire à fleurs blanches n'est pas une trivialité, tant s'en faut, tant on est habitué à voir les belles fleurs jaune doré du type ; elle sera certainement recherchée, aussi bien que l'*Anémone sylvestris*, plante sauvage sur nos coteaux jurassiques et qui, en plus petit, n'est pas sans analogie avec les Anémones du Japon. Aux jardins alpins, il est de toute nécessité de rencontrer le *Draba olympica*, petite Grucifère des montagnes de l'Asie mineure, dont une forme se retrouve dans les montagnes de la Corse, et le *Morisia hypogæa*, curieuse Crucifère, à feuilles appliquées contre le sol, dont les pédoncules fructifères, se réfléchissent, se contournent en enfonçant le fruit dans le sol.

Parmi beaucoup d'autres, on peut encore signaler le *Cytisus Ardoini*, une Papilionacée, à peu près spéciale aux Alpes-Maritimes, à tiges longues de 3 à 4 décimètres, couchées, radicantes et diffuses, à feuilles formées de trois folioles ; à fleurs axillaires, jaunes, constituant des grappes allongées. Puis c'est le *Melittis melissophyllum* que tous les amateurs de plantes vivaces devraient cultiver. On le rencontre dans tous les bois, où ses grandes fleurs rouges ou blanches ponctuées de rouge, et très élégantes le font remarquer.

« *Nomenclature of plants* ». *The Garden* reproduit une communication du professeur Dyer, faite à l'Association anglaise pour l'avancement des Sciences, et relative à la nomenclature des plantes. Le botaniste anglais s'élève contre des modifications ridicules qui avaient été proposées récemment et qui ne tendaient à rien moins qu'à changer les noms d'un grand nombre de plantes anciennement connues et décrites depuis longtemps.

Ainsi le genre *Aspidium* que tout le monde connaît et qui a été créé par Swartz devrait être remplacé par celui de *Dryopteris* préféré par Adanson ! Mais que gagnerait-on au changement ? Le genre *Banksia*, familier à tous les botanistes, devrait dispa-

raître comme Protéacée, puisqu'il a été antérieurement appliqué au genre *Pimelea* et rebaptisé « *rechristened* » *Sirmuellera* ! On comprend que le remède serait pire que le mal et que la systématique, déjà tant attaquée, ne pourrait qu'être un peu plus ridiculisée.

The Gardeners' Chronicle. — Parmi les plantes nouvelles ou peu connues il faut signaler : *Erythronium Johnsoni*, du sud de l'Orégon, à fleurs rose lilas; *Diacrium bicornutum*, dont les fleurs sont d'un blanc pur, nombreuses et très odorantes; *Sobralia Brandtiæ*, d'origine inconnue, à fleurs pourpres, à labelle plus coloré avec un disque orangé; *Cenolophon vitellinum*, que Lindley avait nommé *Amomum vitellinum*, d'après un spécimen cultivé d'origine inconnue. Cette plante que l'on supposait originaire de Ceylan a été récemment retrouvée à Penang Hill, ce qui a permis de l'étudier de plus près. Il est probable que le genre *Cenolophon*, fondé sur une espèce peu connue des Célèbes et très voisin des *Alpinia*, devra être réuni à ces derniers comme section anormale. Il faut encore placer au rang des nouveautés le *Meconopsis cambrica* à fleurs doubles. Ici la duplication a pour cause la transformation en pétales des étamines.

Les Rubiacées ont fourni à nos serres d'admirables plantes. Au nombre des plus belles se place sans contredit et au premier rang le *Posoqueria macropus*, espèce voisine du *P. longiflora*, mais suffisamment distincte. Par l'ensemble des caractères, le *Posoqueria* se rapproche du *Gardenia*, dont il exige le mode de culture. Il est difficile de se faire une idée de la beauté de cet arbrisseau, qui joint à l'élégance des fleurs le charme du parfum le plus exquis. On a recherché l'origine du nom de cette plante dans la langue caraïbe, où il signifierait poison.

Les arbrisseaux de pleine terre sont bien nombreux; aussi n'est-il pas toujours facile de faire un choix parmi eux. Les Rosacées en fournissent une bonne partie, et parmi elles nous recommanderons, avec le *Gardeners' Chronicle*, le *Prunus Jacquemonti* de l'Himalaya, du Thibet, et de l'Afghanistan, qui se couvre dans le courant de mai d'une multitude de fleurs rose clair; *Prunus humilis*, de la Chine et voisin du précédent, mais

sa floraison est un peu plus tardive; *Cratægus mollis*, généralement confondu avec le *C. coccinea* et, comme ce dernier, originaire de l'Amérique du Nord. Il atteint une hauteur de 30 pieds; ses feuilles sont finement pubescentes, tandis qu'elles sont glabres dans le *Cratægus coccinea* dont les fleurs sont plus petites et la floraison plus tardive d'une dizaine de jours. Le *Magnolia Kobus* du Japon est également un arbuste qui n'est pas sans mérites; ses fleurs sont blanches, plus petites et d'un blanc plus pur que celles du *M. conspicua*, mais plus grandes que celles du *M. stellata*. Parmi les arbres verts, le *Juniperus pachyphlœa* mérite une place à part pour son feuillage d'un glauque intense qui en fait une des espèces les plus distinctes et les plus intéressantes du groupe.

A propos de Conifères, signalons les différences qui existent dans les fleurs femelles du *Wellingtonia* et du *Sequoia*. Dans le *Wellingtonia gigantea* les bractées florales sont graduellement atténuées en une longue pointe; dans le *Sequoia sempervirens*, au contraire, les bractées sont larges, arrondies au sommet et terminées par une pointe courte et peu développée.

Il est toujours intéressant de suivre les modifications que la culture est susceptible de faire subir à une plante. Le *Tulipa Kolpakowskiana* en fournit un bon exemple : au bout de la première année, les divisions sont pointues, étroites, les étamines plus longues que le pistil; après trois années de culture, la fleur est beaucoup plus large, à divisions arrondies, à étamines plus courtes que le pistil.

M. Wittrock nous fait assister à l'apparition des Pensées à grandes fleurs dans « *A contribution to the history of Pansies* ». La Pensée sauvage est pour la première fois décrite par Brunfels en 1533 et par Fuchs en 1542, qui dit qu'elle n'était pas seulement connue à l'état sauvage, mais encore cultivée comme plante d'ornement en Allemagne. On la connaissait sous le nom d'*Herba trinitatis*, et c'est Ruellius qui l'appela *Pensée*. Dodoens la décrivit comme *Viola tricolor*. En 1629, Parkinson figure une forme à fleurs doubles cultivée en Angleterre. Clusius, en 1583, décrit le *Viola lutea* cultivé par Canerarius, à Nuremberg. En 1613, Bishop, à Eichsteet, en cultivait quatre variétés à

grandes fleurs. Dans les premières années de ce siècle, les variétés obtenues en Angleterre provenaient toutes des *Viola tricolor* et *lutea*. Une circonstance favorable à la création de nouvelles variétés réside dans ce fait que les hybrides de la section *Melanium* du genre *Viola* sont habituellement fertiles, tandis que dans les autres sections la stérilité est la règle habituelle. L'introduction du *Viola altaica*, que l'on rencontrait déjà dans les jardins en 1816, a pu jouer un certain rôle dans la production des nouvelles variétés de Pensées à grandes fleurs; mais ce rôle n'a pas dû être fort important et il serait téméraire de l'exagérer. Quoi qu'il en soit, de 1827 à 1833 on comptait 200 variétés de Pensées en Angleterre, et Darwin n'en mentionnait pas moins de 400 en 1835.

Les productions végétales de la Perse sont intéressantes à étudier. Les districts d'Ispahan, de Yezd et de Kerman fournissaient chaque année au commerce 250.000 livres d'opium. L'*Assa fœtida* ne compte pas pour moins de 130.000 livres; l'essence de Roses se chiffre par 1000 miskals, qui correspondent à peu près à 140 onces. Il ne faut pas oublier non plus le *Henné*, dont l'usage est si général en Orient dans la toilette féminine, et le *Ring* qui sert pour teindre les cheveux en noir. Le *Ring* est une plante annuelle qui appartient probablement au genre *Indigofera*. Les Dattes sont aussi l'objet d'un certain commerce; la fécondation des Dattiers s'effectue à la main, et un Dattier mâle fournit son pollen à environ quarante Dattiers femelles.

La flore de la banlieue de Smyrne ne manque pas d'intérêt. Le Pavot commun y abonde, mais avec un coloris cramoisi intense qu'on ne rencontre pas en Europe. Les Anémones y sont communes, mais ce sont les plantes bulbeuses qui servent de caractéristique à la végétation. C'est ainsi que le *Galanthus nivalis* y paraît sous de nombreuses formes ainsi que le *G. Elwesii*, qui, dans la région montagneuse élevée revêt une forme plus luxuriante, à fleurs plus larges qui a reçu le nom de *G. cassabarensis*. Près de Smyrne, on trouve encore le *G. unguiculata* très florifère et portant souvent deux fleurs sur chaque hampe; le *G. Ikariæ*; le *Leucoium æstivum* et de nombreux *Chionodoxa*, cette perle de la flore de l'Asie Mineure. Il paraît

même que le *Ch. Luciliæ* ou *sardensis* s'hybride avec le *Scilla bifolia* et donne une plante de tous points intermédiaire en les parents.

Comme tant d'autres plantes, l'Œillet est sujet à une maladie parasitaire d'origine bactérienne, qui a été récemment signalée. Cette affection siège dans les feuilles, mais elle nuit à la croissance de toutes les parties de la plante et gêne la production des fleurs; elle a pour cause une bactérie qui pénètre dans les tissus par les ouvertures des stomates ou par les piqûres des pucerons; certaines variétés sont plus sensibles que d'autres; la maladie ne se transmet pas naturellement ou artificiellement à des plantes appartenant à d'autres familles; les feuilles doivent être tenues au sec et préservées des pucerons; on ne doit arroser que les racines et exceptionnellement le feuillage, en ayant soin, dans ce dernier cas, d'employer de l'eau tenant en dissolution une petite quantité de carbonate d'ammoniaque.

Lindenia. — A signaler une note consacrée au *Cattleya* × *Mantini*, superbe hybride obtenu par M. Mantin, en fécondant le *C. Bowringiana*, var. *floribunda colorata* par le *C. Dowiana*, var. *aurea*. Le croisement a été opéré en octobre 1889; les graines semées en novembre 1890, ont commencé à lever en mars 1891. C'est en octobre 1894, qu'a eu lieu la première floraison. Il se rapproche davantage du *C. Bowringiana*, dont il possède les organes végétatifs, la double feuille des pseudobulbes, l'inflorescence, la couleur vive des organes floraux; du *C. Dowiana*, il se rapproche par l'ampleur des fleurs, la conformation et la coloration du labelle. A noter encore une planche renfermant 8 variétés du *Cypripedium insigne montanum* avec descriptions comparatives.

Revue de l'horticulture belge et étrangère. — Les Primevères bleues de Veitch ont fait sensation quand on les a annoncées; leurs pétales sont colorés de tous les tons du bleu, depuis le bleu lavande pâle jusqu'au violet foncé. Déjà il existe un certain nombre de variétés de ces jolies plantes qui seront bientôt populaires.

Le « *Jardin à bon marché* », tel est le titre d'un article très sagement conçu et où nous trouvons d'excellentes recommandations, ne serait-ce que celle de ne pas faire de mosaïculture « *rêve insensé des enthousiastes de l'odieuse symétrie* ».

L'Illustration horticole. — A signaler parmi les plantes nouvelles le *Leucoium carpathicum* à fleurs blanches plus grandes que celles du *L. vernum*. Dans cette Amaryllidée, le bout des segments du périanthe est jaune dans le type, tandis qu'il est d'un beau vert dans une variété. Notons encore une fort jolie plante l'*Ipomæa Kerberi*, Convolvulacée voisine du *Mina lobata*, mais fleurissant bien plus facilement.

« *Une fleur merveilleuse* » est bien celle dont se sont occupés, non seulement la presse horticole, mais encore certains organes de la presse politique. Cette fleur merveilleuse n'est autre que l'*Odontoglossum crispum augustum*, qui a été vendu la somme respectable de 7,875 francs ! Les divisions sont grandes, d'un blanc nacré et marquées de macules rouge lie-de-vin ; le labelle est blanc maculé de rouge brun, strié de jaune.

Journal des Orchidées. — Le nombre des Orchidées bleues, — rareté longtemps comparable à un merle blanc — commence à augmenter. L'an dernier on faisait connaître le *Sobralia Lindeni*, à labelle nuancé de bleu ; plus récemment, c'étaient des *Cattleya* du groupe *Trianæ*, avec un labelle bleu lavande ; dernièrement on signalait un *Cattleya Laurenceana Vinckei*, à fleurs bleues. Bientôt, si cela continue, les *Cattleya* n'auront plus rien à envier au *Vanda cœrulea*.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung. — Le recueil autrichien signale une nouvelle Fougère *Polypodium Schneideri*, hybride obtenu chez M. Veitch en croisant le *P. vulgare elegantissimum* avec le *P. aureum*. C'est le premier cas constaté, croyons-nous, d'un hybride de Fougères entre une espèce indigène et une autre exotique. M. Sprenger signale et décrit de nouveaux Cannas à fleurs d'Orchidées du type du Canna *Italia*. Il n'y a pas moins de vingt-deux variétés nouvelles.

Gartenflora. — Le *Dendrobium speciosissimum* est encore peu connu; il a fait son apparition en 1895, introduit de Bornéo. L'ensemble de ses caractères le rapproche du *D. formosum* dont il est très voisin.

Dans une série d'articles consacrés à des plantes alpines nouvelles ou rares, M. Vocke, de Zurich, signale l'*Alopecurus lanatus*, aussi laineux qu'un *Leontopodium; Draba olympica* et *hispanica; Arabis neglecta* de la région des Tatras et *pedemontana* qui n'est cultivé que très rarement; parmi les Saxifrages : *Saxifraga Rochcliana, luteo-viridis, media*, des Pyrénées, *cochlearis, catalaunica, nevadensis, erioblaste, glabella;* parmi les Géraniacées : *Erodium supracanum* et *cheilanthifolium*.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES
DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Billbergia Binoti R. Gérard (*species nova*). *Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône*, 30 juin 1896, p. 184. Photogravure.

Cette plante, originaire de la Sierra des Orgues (Brésil), a été envoyée au jardin botanique de Lyon, il y a quelques années, par M. Binot, horticulteur à Pétropolis, près de Rio-de-Janeiro. Elle a fleuri pour la première fois dans les serres de la ville de Lyon, au printemps de 1895; mais c'est seulement depuis la publication de la monographie des Broméliacées de M. C. Mez, que M. Gérard s'est cru en droit de la considérer comme inédite.

Elle appartient au sous-genre *Eubillbergia* Mez, et, en raison de la petitesse des bractéoles des fleurs du sommet de l'inflorescence, doit se placer près du *B. Reichardti* Wawra et du *B. speciosa* Thunb., plus près cependant de la seconde plante que de la première. Il dépasse l'une et l'autre en beauté.

Les feuilles, en rosace, sont vert clair sur la face inférieure

qui présente vers la base une multitude de ponctuations roses; elles montrent, sur toute leur longueur, de fines stries blanches alternant avec d'autres stries vertes d'égale largeur; leur face supérieure est presque lisse, d'un vert foncé, sauf dans la partie inférieure où elles sont teintées de lie de vin sur une longueur de 5 à 10 centimètres; leur longueur varie entre 50 et 60 centimètres. Les bords des feuilles portent de petites épines brunâtres, espacées d'un centimètre et demi vers le milieu de l'organe, plus rapprochées vers le sommet.

L'inflorescence, aussi longue que les feuilles, est pendante. Le rachis, arrondi et rouge tendre à la base, va se décolorant peu à peu et n'est plus que rose chair vers le sommet où il est profondément sillonné. Il porte d'abord deux ou trois bractéoles stériles, d'un beau rouge cocciné, larges de 3 centimètres et longues de 9; viennent ensuite de 5 à 3 bractées fertiles, espacées de 2 à 3 centimètres et dont les dimensions diminuent progressivement à mesure qu'elles s'insèrent plus haut. De l'aisselle de chacune de ces bractées naît un rameau rouge puis rose, biflore, se terminant par une bractée stérile étroite et allongée. Au delà de cette première partie, le rachis se termine par un épi sinueux comprenant de six à dix fleurs portées sur des entre-nœuds de plus en plus courts. Ces fleurs mesurent 7 centimètres et demi de longueur; elles ont le calice long de 3 centimètres, rouge cocciné, à divisions terminées par un mucron violet. La partie libre de la corolle est verte, sauf vers la pointe des pétales qui porte une macule bleu foncé. Les étamines ont les filets verts. Le pollen est orangé.

Læliocattleya Andreana Ch. Maron. *Revue Horticole*, 16 juillet 1896, p. 328, planche coloriée.

Cette Orchidée a été décrite pour la première fois, par M. Maron dans la *Revue horticole*, année 1895, p. 401; mais pendant le cours des deux années qui se sont écoulées, les exemplaires cultivés par l'auteur, ont pris une fermeté de tissus, une beauté de feuillage, un développement des pseudo-bulbes, une élégance et une durée des fleurs qui lui assur une place honorable dans les collections.

2. *Publications étrangères*

par M. P. Hariot.

Catasetum Randii Rolfe. — C. de Rand — Brésil (Orchidées-Vandées, *Bot. Mag.*, t. 7470.

Pseudobulbes oblongs; feuilles oblongues-lancéolées, acuminées; scape ascendant, pourvu de plusieurs gaines courtes et obtuses, grappes de fleurs mâles dressée, multiflore; fleurs mâles, à pétales et sépales sensiblement de même forme, étalés, lancéolés, aigus, à bords ondulés, incurvés, d'un vert pâle maculé de pourpre; labelle petit, infère, trilobé, à lobes latéraux courts, fimbriés, pourvu à sa base entre les lobes latéraux d'une crête comprimée dressée et de lamelles fimbriées; lobe terminal étroit, linéaire, dirigé en avant, dilaté à la base, fimbrié sur les bords, puis entier, tronqué et denticulé au sommet; disque chargé de longues soies disposées en pinceau à la base; colonne en massue, lisse; antennes défléchies, incurvées; anthère pourvue d'un long bec, à pollinies obovoïdes, à caudicule linéaire, à glande orbiculaire; fleurs femelles subglobuleuses, à sépales et à pétales oblongs, recourbés, à labelle supère urcéolé hémisphérique, à colonne très courte, épaisse et renflée.

Cette espèce est très voisine du *C. Garnettianum*, également originaire de la vallée de l'Amazone. A l'exception de son port plus développé, de son périanthe plus maculé, des appendices du labelle plus complexes, le *C. Randii* peut être considéré comme une forme luxuriante du *C. Garnettianum*. Il appartient à la section *Myanthus* telle que la comprend M. Rolfe : plantes dioïques avec antennes défléchies, labelle dirigé en avant dans les fleurs mâles et en arrière dans les femelles.

Le *C. Randii* a été découvert dans le haut Amazone près de Manaos, par M. Rand de Para, à qui l'on doit déjà le *C. Lemosii*.

Hypocyrta pulchra N. E. Brown-H. élégant. — Nouvelle Grenade (Gesnéracées-Cyrtandrées). *Bot. Mag.*, t. 7468.

Plante entièrement hérissée; tige dressée, robuste, annelée; feuilles pétiolées, ovales, aiguës, arrondies ou subcordiformes à

la base, dentées en scie; face supérieure vert-brun bullée, chargée de petites soies insérées sur des tubercules blancs et globuleux, parcouru par 10-12 nervures, arquées, plus pâles; face inférieure rouge, hérissée, réticulée, marquée de nervures et de veines proéminentes; pétiole lisse, solide; pédoncules solitaires, axillaires, dressés, robustes, épaissis au sommet, plus longs que les pétioles; sépales larges, ovales, colorés en vermillon, côtelés; corolle dépassant deux fois le calice, renflée, velue, à tube jaunâtre et gibbeux à la base, resserré à la gorge, à lobes au nombre de cinq, recourbés, de teinte vermillon; 4 étamines, à filets tordus dans le haut, dilatés dans le bas et confluents en une gaine fendue en arrière insérée à la base de la corolle: anthères didymes.

Des vingt espèces connues d'*Hypocyrta* aucune n'égale l'*H. pulchra* par la beauté du coloris. C'est une plante originaire de la Nouvelle-Grenade d'où elle a été récemment introduite et qui a fleuri pour la première fois en Europe au mois de juin 1895.

Addition au Compte rendu de l'Exposition de mai 1896.

Par suite d'une omission, il n'a pas été question dans le compte rendu de la dernière exposition printanière, d'un lot d'*Azalées de l'Inde* qui a valu une médaille d'or à ses présentateurs, MM. Boyer et fils, horticulteurs à Gambais-lès-Houdan (Seine-et-Oise). Ce lot était remarquable, malgré la saison avancée pour ces plantes. Il se composait de soixante variétés de choix et d'une culture excellente, plusieurs d'obtention récente.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. BOIS.

Paris. — Imprimerie L. MARETHEUX, 1, rue Cassette.

JUILLET 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	11,6	19,6	763,5	763,5	O.	Couvert, rares éclaircies.
2	13,6	19,7	762,5	761	ONO.	Nuageux le matin, pluv. l'après-midi.
3	13,5	22,9	762	761,5	SSO.	Nuageux, fréquentes petites averses, pluie plus abondante le soir.
4	16,5	25,9	764	765,5	SO.	Pluie presque toute la nuit, nuageux le matin, presque clair ensuite.
5	14,2	25,8	766,5	766,5	NO.	Nuageux le matin, clair.
6	11,3	30,5	766,5	763	NE.	Clair.
7	13,1	33,9	761	758,5	E. SE.	Clair le matin, nuageux l'après-midi, orage et pluie le soir.
8	17,3	33,1	760	762	O.	Nuageux.
9	16,2	35,4	762	760,5	OSO.	Nuageux.
10	18,9	30,0	768,5	765,5	O.	Nuageux le matin et le soir, clair l'après-midi.
11	15,4	29,3	766	767	NNE.	Nuageux.
12	14,2	31,3	766,5	767	NE.	Clair.
13	13,1	32,4	767,5	765	NNE.	Clair, nuageux le soir.
14	12,1	34,2	764,5	765,5	NE.	Légèrement nuageux.
15	13,6	21,3	761	759	SO.	Nuageux de grand matin, couvert, orageux et pluvieux le reste de la journée.
16	16,1	22,2	762,5	763,5	SO.	Couvert.
17	14,4	22,0	764	767	NNO. N.	Couvert et légèrement pluvieux, éclaircies dans le milieu de la journée.
18	13,2	23,9	767	767,5	NNE.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
19	10,2	28,7	767,5	765,5	NE.	Couvert le matin, clair.
20	11,1	31,0	764,5	759,5	NE.	Clair le matin, légèrement nuageux.
21	16,3	34,7	759	760	NO.	Nuageux, couvert le soir.
22	16,6	26,2	761,5	764,5	NO.	Nuageux, clair le soir.
23	7,3	25,2	764,5	763,5	NE.	Clair de grand matin, nuageux.
24	9,5	28,6	762	761,5	SO.	Nuageux le matin, clair.
25	9,1	31,6	758,5	761	SE.	Nuageux le matin, clair.
26	14,7	27,0	757,5	759	SO.	Nuageux, orageux et pluvieux le matin, orage des plus violents l'après-midi avec pluie diluvienne et grêle ayant causé de grands dégâts à Paris dans les Ve, XIIe, XIIIe et XIVe arrondissements de même que dans les communes environnantes. Le Parc de Montsouris et le Muséum d'histoire naturelle ont été particulièrement maltraités, clair le soir.
27	10,8	24,5	762	763	O.	Nuageux.
28	14,5	29,0	764	762,5	NO.	Très nuageux, presque clair le soir.
29	12,9	26,6	762,5	760	SSE.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
30	12,5	25,2	758,5	757,5	O. NO.	Nuageux le matin, quelques coups de tonnerre et pluie presque continue de 3 à 7 heures du soir.
31	14,9	25,6	758	758,5	NO. N.	Nuageux, pluie assez abondante le soir.

AVIS DIVERS

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. — Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

SOUSCRIPTION OUVERTE PAR LA SOCIÉTÉ

Le bureau de la Société nationale d'Horticulture de France a décidé, dans la séance du 27 août, d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux sociétaires, horticulteurs et jardiniers, victimes de l'ouragan du 26 juillet dernier.

Les souscriptions seront reçus à l'agence de la Société, 84, rue de Grenelle.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Un concours spécial pour les **Orchidées** aura lieu en séance le 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

Concours de Dahlias, de Glaïeuls, de Bégonias et de Fuchsias. — (Séance du jeudi 10 septembre 1896.) Les personnes qui désirent prendre part à ces concours devront adresser à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, avant le 2 septembre, une demande indiquant la superficie à occuper ainsi que le nombre des carafes pour fleurs coupées dont elles pourraient avoir besoin.

L'installation devra être terminée le jeudi 10 septembre, avant onze heures du matin. La Société mettra à la disposition du Jury le nombre de médailles nécessaire. Le programme de ces divers concours a été publié dans le *Journal*, cahier d'avril, p. 347.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques*. Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

École nationale d'Horticulture de Versailles. — Les examens pour l'admission à l'École nationale d'Horticulture et l'obtention des bourses de séjour auront lieu à Versailles, à l'école même, le deuxième lundi d'octobre. (Le programme est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande au directeur de l'école.)

L'École d'Horticulture, dont les preuves sont déjà faites, et dont la réputation est pleinement justifiée par son excellent enseignement théorique et pratique à la hauteur des conditions modernes de l'existence, est une des rares écoles qui puisse garantir à ses élèves un avenir honorable et avantageux.

Chaque année, le directeur reçoit de nombreuses offres d'emploi émanant de commerçants, d'horticulteurs ou de riches propriétaires; les fonctions administratives — en France ou aux colonies — sont également ouvertes aux élèves, direction de jardins municipaux ou professorat horticole.

Les pouvoirs publics, reconnaissant l'importance de l'école, et sa haute mission pour le développement de la richesse nationale, encouragent les candidats par l'institution de bourses de séjour; l'initiative privée et collective a manifesté la même sollicitude : chaque année, la Société d'Horticulture de France accorde une bourse à un candidat, fils d'un de ses membres.

Les élèves se trouvent ainsi placés dans des conditions spécialement avantageuses pour s'instruire et pour grossir le nombre des savants praticiens qui assurent, chaque année, tant à l'étranger qu'en France, les progrès de l'Horticulture nationale.

Par décision ministérielle du 19 août 1896, et conformément aux propositions du conseil des professeurs, le diplôme a été attribué aux élèves ci-après :

1[er] Lenient, 2[e] Perronne, 3[e] Fauchère, 4[e] Billaudelle, 5[e] Desbarats, 6[e] Lécolier, 7[e] Thibault, 8[e] Mirlaud, 9[e] Lelâche, 10[e] *ex æquo* Lafon, Prétrel, 12[e] Monloup, 13[e] Bellenger, 14[e] Grandjean, 15[e] Choquet, 16[e] Charrier, 17[e] Robin, 18[e] Laisné, 19[e] Wendling.

20e Martret, 21e Martin, 22e Ronzeaud, 23e Lassalmonie, 24e Fauconnier qui ont obtenu la moyenne exigée, et Milliand, Vivet, Thérouin, Lecherf mis hors classement.

Il a été accordé, en outre, un stage d'une année aux élèves Lenient et Perronne, classés les deux premiers, une médaille d'argent à chacun des élèves Fauchère et Billaudelle, classés 3e et 4e, et une médaille de bronze à l'élève Desbarats, classé 5e.

Palissage du Pêcher. — M. Dachy, jardinier, près Epernay, préconise un système de palissage qui, dit-il, est appelé à rendre de grands services aux cultivateurs de Pêchers. Son procédé consiste à enrouler en spirale, autour de chaque latte du treillage, un mince fil de fer galvanisé, en laissant une distance de 10 à 12 centimètres entre chaque révolution du fil. Ce fil doit être fixé de place en place, à l'aide de petites pointes qu'on enfonce dans la latte. Il est nécessaire de ne pas serrer trop, et de laisser, au contraire, le fil assez lâche pour pouvoir passer facilement les jeunes rameaux. Avec ce système, le palissage s'opère très rapidement et sans ligatures.

L'ouragan du 26 juillet. — Un ouragan d'une violence extrême s'est abattu sur Paris le 26 juillet, et a causé d'importants dégâts dans les jardins, principalement au parc Montsouris et au Muséum. Dans ce dernier établissement, on a à déplorer la perte de nombreux arbres qui ont été déracinés ou brisés. Des végétaux rares ou précieux ont été détruits dans l'Ecole de botanique et dans les carrés réservés. Les corbeilles de Pélargoniums, de Bégonias, les Chrysanthèmes, les Glaïeuls, etc., en un mot toutes les plantes qui décoraient les parterres ont été hachées par la grêle. Plus de douze cents vitres ont été brisées dans les serres.

Les Fruits en Angleterre. — La culture fruitière, tant sous verre qu'en plein air, a, durant ces dernières années, pris des proportions vraiment prodigieuses en Angleterre. Outre les établissements où la Vigne et les Pêches sont cultivées sur une très grande échelle pour le marché, bon nombre de vergers plus ou moins vastes ont été établis. Le plus important de toute l'An-

gleterre est assurément celui de Lord Sudley à Toddington, dans le comté de Gloucester. Son étendue est de 500 acres, soit environ 200 hectares; il est planté principalement en Pommiers et Pruniers. Son rendement est tel, que, dans les bonnes années, son propriétaire en tire jusqu'à 10,000 livres sterling ou 250,000 francs de profit. (G. SCHNEIDER.)

Le Muguet en Angleterre. — Tout comme le *Spiræa* ou *Hoteia japonica*, le Muguet est à présent vendu en fleurs en Angleterre en toute saison. C'est ainsi qu'à l'occasion du mariage de la princesse Maud de Galles avec le prince Charles de Danemark, cérémonie qui a eu lieu à Londres, le 23 juillet dernier, cette charmante fleur printanière disputait la palme avec les Roses et les Orchidées. Le Muguet est la fleur favorite de la princesse, aussi fut-il largement utilisé pour la décoration de la chapelle; les grilles de l'autel étaient garnies de doubles festons composés exclusivement de Muguet et de verdure, tandis que sur l'autel même se trouvaient deux larges vases remplis de cette même fleur.

Les autres fleurs employées, en cette circonstance, étaient des Roses rouges et blanches, des Orchidées et des *Eucharis amazonica*. Les Muguets sont conservés dans une chambre frigorifique, d'où ils sont tirés selon les besoins; ils épanouissent leurs jolies fleurs presque sans soins, ce qui ne les empêche pas de se bien vendre. (G. SCHNEIDER.)

Kew Gardens. — Les travaux d'édification du grand jardin d'hiver tempéré, dans les jardins de Kew, marchent rapidement. Lorsque cette construction sera terminée, elle se composera, comme l'avait désiré feu le prince Albert, mari de la reine d'Angleterre, d'un pavillon central, flanqué d'une serre de forme octogonale et d'une longue aile de chaque côté. Sa longueur sera de 200 mètres environ (600 pieds anglais), c'est-à-dire une fois plus longue que la grande serre à Palmiers. On aura de là, une vue superbe sur l'avenue centrale qui se montrera sur toute sa longueur. Une des ailes est déjà terminée et donne une idée de ce que sera le bâtiment lorsqu'il sera complètement achevé. Cette serre est plantée d'Araucarias de

diverses espèces, de grands Rhododendrons de l'Himalaya, de Fuchsias énormes, de Fougères arborescentes d'Australie et de Nouvelle-Zélande, d'Acacias, d'Eucalyptus et autres végétaux ne réclamant guère que l'abri du verre. (G. SCHNEIDER.)

Le Jardin zoologique d'Anvers au point de vue horticole. — Tout le monde connaît et apprécie comme elle le mérite l'importante collection d'animaux que possède la Société royale de zoologie d'Anvers; peu de personnes, toutefois, se font une idée de la valeur des plantations du magnifique jardin, aussi bien au point de vue décoratif que sous le rapport des collections. Les parcs de cette importance ne sont pas si nombreux en Belgique pour qu'il ne nous soit permis d'y attirer l'attention spéciale du monde horticole.

Ses proportions ne sont pas excessives; mais on a su y créer des points de vue charmants, faire des percées qui donnent de la perspective et produisent l'illusion, ce qui dénote, de la part de l'architecte, une connaissance approfondie de l'art paysager.

Les collections de plantes sont nombreuses. Celle d'*Agave* renferme des spécimens remarquables : *A. Victoriæ-Reginæ* (*A. Consideranti*), rare et peu connu; *Beguini*, nouveau; *Ponettii*, id.; *Ousselghemiana; mitræformis; cærulescens*, excellente variété; *univittata obscura; Gilbeyi*, une des dernières nouveautés ; *Bilmondii*, id. Entre ces *Agave* se trouve un superbe exemplaire de *Fourcroya Lindeni;* des spécimens fort beaux d'*Euphorbia cærulescens*, *grandis*, *mamillaris*, *grandicornis*, etc. A côté de cette intéressante collection, nous avons les plantes de terre de Bruyère, telles que les *Andromeda*, *Skimmia*, *Vaccinium*, Rhododendron, *Kalmia*, *Azalea*, *Ledum*, etc. La collection d'Ericacées comprend tous les hybrides connus en Belgique; signalons les espèces et les variétés, anciennes ou nouvelles, les plus méritantes : *Erica tetralix alba* et *mollis*, *cinerea*, *rubens*, *vulgaris*. *decumbens*, *alba robusta*, *Scarlii*, *nana*, *vulgaris pallida* et *foliis aureis*, *Mackoyi; Empetrum scoticum* et *tomentosum; Menziesia empetriformis*, etc. Plus loin, nous trouvons encore : *Andromeda tetragona*, *Ammyrsine Lyoni*, *Pernettya angustifolia*, etc. Ces diverses collections sont réunies en un seul groupe parsemé de blocs de

laitier dont la couleur brunâtre fait bon effet entre la verdure de ces plantes.

Le jardin possède une belle collection de plantes vivaces comprenant 247 espèces parmi lesquelles nous citerons : les *Cypripedium Calceolus* et *spectabile*, qui y fleurissent tous les ans, *Spigelia marylandica*, plusieurs belles variétés d'*Iris Kæmpferi*, de beaux spécimens de *Liatris spicata*, de nombreuses espèces de *Statice*, le *Spiræa Bumalda Anthony Waterer* et le *Phlox Snow-ball*.

Le rocher où se cultivent les plantes alpines est très artistiquement composé; la collection de ces plantes est aussi fort intéressante. On y trouve des Primevères du Caucase, *Campanula Zoysii*, l'*Edelweiss*, *Aquilegia Bertoloni*, *Gentiana gelida*, *asclepiadea*, *Acæna microphylla*, *Scutellaria alpina*, *Erica mediterranea*, *Aster alpinus*, *Lavandula pinnata*, un bel exemplaire de *Juniperus tamariscifolia*, plusieurs jolies espèces d'*Epimedium* et de Saxifrages. Dans un petit ruisseau prospèrent et fleurissent en leur temps les *Nymphæa rosea*, *alba* et *Marliacea chromatella fol. marmoratis*.

Un Héliotrope du Pérou, en arbre, excite la curiosité de tous les visiteurs; il mesure environ $3^{m},50$ de hauteur sur 2 mètres de large; il provient d'une bouture faite en 1849; cinq de ses descendants mesurent aujourd'hui $1^{m},50$; tous se couvrent annuellement de fleurs.

Un groupe décoratif d'un bel effet, se compose de grands exemplaires de *Chamærops Fortunei*, *Phœnix tenuis*, *Areca Baueri*, *Chamærops excelsa* et *excelsa pumila*, *Musa Ensete*, *Dracæna indivisa* et *australis aureo-lineatis*, *Phormium Colensoi*, *Fourcroya Lindeni*, *Caladium esculentum*, etc. Le fond de ce groupe est très accidenté, semé de grosses racines rustiques, enjolivé d'une multitude de petites plantes à feuillage coloré et de fleurs.

Parmi les beaux arbres — ils sont nombreux — il faut citer un énorme *Ailantus glandulosa* chargé de grappes de fruits rouge cuivré, un gigantesque *Platanus occidentalis* heureusement bien isolé, un *Fraxinus excelsior aucubæfolia*, un *Ulmus Dampierii aurea*, etc.

Il y a dans le jardin de jolies corbeilles de Bégonia tubéreux, Quarantaines géantes, Roses-trémières en excellentes variétés, Pétunias doubles frangés, Cannas à grandes fleurs, Pélargonium zonale, var., Foucard, *Heliotropium*, etc. Un très beau massif se compose de Tritomas (*Kniphofia*), *Lilium auratum*, *Montbretia crocosmiæflora* et *Gladiolus*.

S'il y a des éloges à décerner pour la bonne tenue du Jardin zoologique d'Anvers, ils reviennent en droite ligne à l'intelligent jardinier, M. L. Blockx, en qui le directeur, M. F. L'Hoëst, trouve un précieux auxiliaire. (Ch. De Bosschère.)

Exposition internationale d'Horticulture de Hambourg, en 1897. — Depuis la publication du programme français de l'Exposition d'Horticulture, les travaux préparatoires ont prodigieusement avancé.

Le comité d'organisation annonce un fait fort important pour tous ceux qui ont en vue de faire des consignations à la section française de l'exposition.

C'est que la maison de Worms et Cie, du Havre et de Bordeaux, a généreusement consenti au transport de tous les objets destinés à l'exposition ne dépassant pas une tonne, franco de port, aller et retour, et de ceux plus lourds à la moitié du tarif ordinaire. Cette Compagnie expédie des vapeurs de Bordeaux, La Palice, Tonnay-Charente, Brest et du Havre à Hambourg et retour.

Les donateurs ont encore augmenté de beaucoup le nombre des prix d'honneur.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 13 AOUT 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Ferd. Jamin**, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 2 h. 45.

Les registres de présence ont reçu les signatures de 16 membres honoraires et de 127 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de 6 nouveaux membres titulaires.

Il exprime de vifs regrets sur les pertes que la Société a éprouvées par les décès de MM. Albert Delaage et Arthur Dauchez de Beaubert, de Paris; de M. Jacques-Louis Despierre, de Saint-Denis (Seine), membre de la Société depuis l'année 1884; de M. Joseph-Alexis Lepère, sociétaire depuis l'année 1852. M. Jamin rappelle les mérites de notre regretté collègue, M. Alexis Lepère, dont les obsèques auront lieu demain à Montreuil.

M. le secrétaire général adjoint annonce que le Conseil d'administration a désigné comme jurés, pour les concours de Dahlias, Glaïeuls, Bégonias et de Fuchsias, du 10 septembre prochain : MM. Férard, Thiébaut aîné, Dubois, Welker fils, Poiret-Delan, Cayeux, Page père et Gravereau.

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

1° Lettre de M. Calvat, de Grenoble, demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Chrysan-

---

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

thèmes. MM. Bruant, de Poitiers; Rosette, de Caen; et Nonin, de Paris, sont choisis pour composer cette commission;

2° Lettre de M. François Joseph, de Brunoy, demandant la nomination d'une commission pour juger des fruits de table. MM. Ausseur-Sertier, Jost, Mauvoisin, Gorion, sont désignés à cet effet;

3° Lettre de M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Reines Marguerites et de Zinnias.

Font partie de cette commission : MM. E. Chouvet, E. Thiébaut, Sallier fils, Férard, Boizard, Bellair, Lange, Jullien, Urbain père, Fichot père, Fortin, Michel, Roquet, Pichon;

4° Lettre du jardinier en chef du Refuge au Plessis-Piquet, demandant que la Société veuille bien faire examiner les cultures potagères et fruitières qui sont confiées à ses soins. Sont désignés à cet effet : MM. Chemin, Curé, Duvillard, Paillet père, Jost et Bertrand;

5° Lettre de l'Association pomologique de l'Ouest, annonçant qu'un Congrès pomologique se tiendra à Rouen, cette année. M. Michelin y représentera notre Société;

6° Lettres de Sociétés d'Horticulture, demandant l'envoi de délégués aux expositions qu'elles vont ouvrir.

La Société aura pour représentants: au Vésinet, M. Poiret-Delan; à Villemomble, M. Massé; à Boulogne-sur-Seine, M. Truffaut père; à Limoges, M. Deny.

B. — Correspondance imprimée :

1° Programme de l'Exposition que la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret tiendra à Orléans, du 26 au 29 septembre 1896;

2° Programme de l'Exposition de Raisins frais, organisée à l'occasion de l'Exposition industrielle de Montpellier et qui aura lieu du 10 au 14 septembre 1896;

3° Programme du 26e Concours, ouvert par la Société régionale d'Horticulture de Chauny, entre les élèves des écoles publiques des cantons de Chauny, Coucy et La Fère (année 1896);

4° Liste des certificats de mérite accordés par le Comité de floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture (séances des 13 juin et 11 juillet 1896).

C. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE :

1° *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, n°s 32, 33 et 34 ;

2° 51e livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture*, de M. Nicholson, traduit et mis à jour par M. Mottet.

3° L'*École d'Horticulture* « Vilvorde » *en Danemark*, par M. Ed. Pynaert, broch. in-8° de 12 pages.

4° *Chermotheca italica*, continens exsiccata in situ coccidarum plantis precipue cultis, etc., etc., par MM. Antonio Berlese et Leonardi Gustavo, 1er fascicule.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

Rapport sur quatre ouvrages de M. de Noter :

La *Taille des arbres fruitiers*, M. Ch. Chevallier, rapporteur ;

L'*Escargot, son histoire*, etc., M. Hariot, rapporteur ;

Les *Bégonias* et la *Mosaïculture*, M. H. Vacherot, rapporteur.

Ces rapports sont renvoyés à la commission de rédaction.

Compte rendu des travaux du Comité des Orchidées (année 1895), par M. L. Duval, secrétaire du Comité.

Compte rendu de l'Exposition de Chartres, par M. Vacherot.

OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS :

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Paullard, de Fontenay-sous-Bois (Seine), 14 Pêches appartenant à une variété nouvelle, obtenue de semis, cultivée depuis trois ans. Ce fruit, que le présentateur désigne sous le nom de *Pêche Paullard*, a été examiné avec le plus grand intérêt; il est plutôt gros, de belle forme, d'un beau coloris, à chair non adhérente au noyau ; la chair est fine, juteuse, sucrée, légèrement acidulée, en un mot, bonne. Cette Pêche est issue

d'une variété américaine, probablement de la *P. Précoce de Halle*.

M. Paullard montrait, en outre, une corbeille de superbes *Cerises*, appartenant à la variété *Belle magnifique*. Une prime de première classe, avec félicitations, est demandée spécialement pour la nouvelle variété de Pêche.

2° Par M. Ausseur-Sertier, pépiniériste à Lieusaint, 6 Pêches appartenant à la variété *Précoce Michelin*. Cette *Pêche*, dit le représentant du comité, maintient sa bonne réputation de beau et bon fruit à chair très fine, non adhérente au noyau, juteuse, sucrée. Elle a, en outre, le grand mérite de mûrir après la *Précoce de Halle* et la *Grosse Mignonne hâtive*, c'est-à-dire à une époque de l'année où les Pêches sont rares, les variétés américaines ayant cessé de produire et les Pêches de Montreuil n'étant pas encore arrivées à maturité. Cette présentation est faite hors concours. Des remerciements sont adressés à M. Ausseur-Sertier.

3° Par M. Michelin, secrétaire du comité, 3 *Pêches Précoce Michelin*, offertes pour la dégustation. (Remerciements.)

4° Par M. Gorion (Toussaint), d'Epinay (Seine), une corbeille de Prunes récoltées sur un arbre franc de pied, issu de la variété *Reine-Claude violette*. Cette Prune constitue une variété nouvelle, bien distincte, recommandable par sa beauté, sa qualité et l'époque de sa maturité. Après dégustation, elle a été jugée bonne. L'obtenteur la désigne sous le nom de *Gloire d'Epinay*. Une prime de 2e classe est demandée pour cet apport. Une autre Prune violette, obtenue de semis et présentée aussi par M. Gorion, a été notée médiocre.

5° Par M. Nomblot, de la maison Désiré Bruneau, pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une intéressante collection de Prunes composée des variétés *Reine-Claude d'Althan*, *Reine-Claude d'Oullins*, de *Monsieur violette hâtive*, *Kirke's*, de *Montfort*, *Jefferson*, *Petite Mirabelle*, *Bleue de Belgique*, *Orange Plum*. Ces fruits sont présentés hors concours et seulement comme sujet d'études (remerciements).

Au comité de floriculture :

1° Par M. Félix Breuil, jardinier chez M. Mirbeau, à Carrières-

sous-Bois (Seine-et-Oise), des rameaux fleuris de Pieds d'alouette vivaces hybrides, provenant d'un semis fait en février et une inflorescence de Canna à déterminer. Les *Delphinium* sont très beaux; certaines variétés ont des fleurs remarquables par leur ampleur et leur superbe coloris (prime de 2e classe).

2° Par M. Emile Sadarnac, jardinier chez M. Doin, château de Semont, par Dourdan (Seine-et-Oise), un petit lot de fleurs coupées de Pétunias à fleurs doubles striées, frangées (prime de 3e classe).

3° Par M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), 3 boîtes de fleurs coupées de Reines-Marguerites appartenant à la race des Comètes géantes et présentant différents coloris : blanc, rose, rose liséré de blanc, violet et blanc, jaune soufre, blanc passant au rose ou *La Fiancée* (nouveautés de 1895). Deux coloris nouveaux : rouge et violet, obtenus cette année, complètent la série (prime de 1re classe).

Le même présentateur soumet à l'appréciation du comité une boite de Reines-Marguerites Comètes chinoises, à fleurs simples et à très longues ligules; il pense obtenir, par une culture et une sélection suivies, un résultat comparable à celui qu'ont donné les Dahlias simples (Remerciements).

4° Par M. Clause, grainier, 20, quai de la Mégisserie, Paris, quelques pieds d'*Ageratum mexicanum crispum album*, présenté comme variété nouvelle (*Remerciements*).

5° Par M. David, jardinier à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise) 12 inflorescences de Glaïeuls issus d'un croisement des *Gladiolus gandavensis* et *nanceianus* (prime de 2e classe).

6° Par M. Henry, 29, rue Mongenot, à Saint-Mandé (Seine), 1 *Begonia semperflorens atropurpurea*, variété *Vernon* et 1 *Begonia semperflorens* issu de semis du *B. versaillensis* supposé croisé par le *B. castanæifolia alba*. Ce dernier a les fleurs d'un blanc légèrement rosé (*Remerciements*).

Au comite des Orchidées :

1° Par M. Cordoso, 31, boulevard Beauséjour, à Paris, (M. Eugène Poirier, jardinier), 3 *Cypripedium : Madame Elise Cardoso*, *Charlesworthi* et *macropterum* (primé de 2e classe).

2° Par MM. Duval, horticulteurs, rue de l'Ermitage, à Versailles :

2 exemplaires de l'*Odontoglossum* (Miltonia) *vexillarium*, var. *superbum*. Cette variété, dit le présentateur, est remarquable par sa floraison tardive et ses fleurs presque aussi belles que celles de la variété *Leopoldianum*, si renommée, dont elles ne diffèrent que par les dimensions plus réduites et le coloris moins accentué. Ce n'en est pas moins une plante des plus ravissantes.

1 *Oncidium macranthum;*

1 *Oncidium Saint Legerianum*, encore rare dans les cultures et d'un joli coloris;

1 *Odontoglossum crispum*, à fleurs portant de nombreuses macules rougeâtres;

1 *Cypripedium* hybride issu des *C. Chantini* et *Lawrenceanum;*

1 *Oncidium Lanceanum;*

1 *Odontoglossum* (Miltonia) *vexillarium*, var. *Lehmanni*. Une prime de 1re classe, avec félicitations, est demandée pour l'ensemble de cette présentation, et particulièrement pour l'*Oncidium Saint Legerianum* et les *Odontoglossum vexillarium superbum*.

3° Par M. O. Doin, château de Semont, par Dourdan (Seine-et-Oise), un beau *Phajus Humbloti* portant cinq tiges florales (prime de 2e classe).

Au comité d'arboriculture d'ornement et forestière :

Par M. Chargueraud, professeur d'arboriculture de la ville de Paris, des rameaux fleuris ou non fleuris d'espèces et de variétés de *Robinia* cultivées dans l'École d'arboriculture de Saint-Mandé : *Robinia hispida* et sa variété *grandiflora; R. neo-mexicana*, petit arbre buissonnant fleurissant pendant presque toute l'année, à fleurs roses; *R. pseudo-acacia*, var. *semperflorens*, en fleurs pendant toute l'année et qui, pour cette raison, devrait toujours être préféré au type de l'espèce; *R. pseudo-acacia*, var. *undulata* (crispa) qui, dans les premiers mois de sa végétation ne diffère pas du *Robinier* ordinaire, mais dont les feuilles deviennent crispées vers la fin du mois de juin ou le commencement de juillet; *R. pseudo-acacia coluteoides* (*caraganæfolia*?), arbre en forme de boule comme le *R. umbraculifera*, mais qui

porte des fleurs tandis que cette variété ne fleurit pas; les *R. pseudo-acacia*, *foliis aureis* et *foliis argenteo variegatis*, variétés à feuilles panachées, mais qui deviennent vertes lorsque les arbres sont vigoureux; les *R. sophoræfolia*, *amorphæfolia*, *mimosæfolia* (*microphylla*), à feuilles composées de folioles très petites (*Remerciements*). M. Chargueraud dit que l'on peut obtenir une floraison prolongée des *Robinia hispida* en taillant quelques branches au printemps. Les nouveaux rameaux qui naissent portent des fleurs à la fin de l'été.

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont mises aux voix et adoptées.

M. le secrétaire général adjoint annonce de nouvelles présentations de sociétaires.

La séance est levée à 3 h. 30.

SÉANCE DU 27 AOUT 1896.

Présidence de **M. Albert Truffaut,**

puis de **M. Ferdinand Jamin,** Vice-Présidents de la Société.

La séance est ouverte à 3 heures, en présence de 150 sociétaires : 14 membres honoraires et 136 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame l'admission de trois membres titulaires.

Il exprime de vifs regrets sur les pertes que la Société a éprouvées par les décès de M. Louis-Rosa Leconte, de Villemonble et de M. Elie-Abel Carrière, ancien chef des pépinières du Muséum d'histoire naturelle, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, auteur de nombreux ouvrages botanico-horticoles et qui faisait partie de notre société depuis l'année 1866.

L'Horticulture française, perd en M. Elie-Abel Carrière l'un de ses représentants les plus éminents. Jusqu'à son dernier jour, notre regretté collègue a déployé une activité extraordinaire pour faire connaître par ses écrits, les nouveaux procédés de

culture, ainsi que les plantes nouvelles ou intéressantes. Son rôle a été considérable et son nom figurera au nombre de ceux de nos contemporains qui ont le plus fait progresser l'Horticulture.

M. Edouard André a prononcé, au nom de la Société d'Horticulture, quelques paroles d'adieu sur la tombe de M. Carrière : cette allocution sera publiée dans le *Journal* (1).

M. le Président annonce que par décret en date du 10 août 1896, M. Vassillière (Léon), inspecteur général de l'Agriculture, a été nommé directeur de l'Agriculture, en remplacement de M. Tisserand, nommé conseiller-maître à la Cour des comptes. Par le même décret, M. Tisserand, a été nommé directeur honoraire.

Il apprend à l'Assemblée qu'un certain nombre de distinctions honorifiques ont été accordées à divers titres à plusieurs membres de la Société.

M. Abel Chatenay, notre dévoué secrétaire général, a été nommé chevalier de l'ordre d'Albert le Valeureux, de Saxe, à la suite de l'exposition internationale d'Horticulture de Dresde où il était délégué par le gouvernement français.

Ont été nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade d'officier :

MM. Prillieux, professeur à l'Institut national agronomique ;
Colleu, jardinier en chef du jardin botanique de Rennes ;

Au grade de chevalier :

MM. Chevallier (Charles), à Noisy-le-Roi ;
Danzanvilliers, horticulteur à Rennes;
Deshayes (Auguste), horticulteur à Soissons ;
Jarry (Louis-Clément), horticulteur à Limoges ;
Levazeux, horticulteur à Mayenne ;
Leleu, jardinier en chef du jardin des plantes de Rouen ;
Plançon (Marie-Constant), industriel à la Garenne-Colombes (Seine).

---

(1) Voir page 758.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de M. Massion, notaire à Paris, informant la Société que M. Audiffred lui a légué, par testament, une somme de 3.000 francs.

2° Lettre de M. le Président du Conseil général de la Seine, demandant la participation de la Société à une souscription ouverte pour venir en aide aux victimes de l'ouragan du 26 juillet. Il sera répondu qu'une souscription a été ouverte par notre Société et que la somme recueillie sera distribuée par ses soins entre les sociétaires qui ont été atteints par le fléau.

3° Lettres de Sociétés d'Horticulture demandant des délégués pour les expositions qu'elles vont ouvrir.

MM. Chargueraud et Verlot sont désignés pour représenter la Société : le premier à l'exposition de Coulommiers; le second à celle de Neuilly-sur-Marne.

4° Lettre de M. Pichon, de Lagny, demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Cannas florifères et de Géraniums zonales. La commission sera composée de MM. Savoye, Sallier fils, Fortin (Léon), Proust, Bauer, Lefièvre et Michel.

5° Lettre de MM. Massé et fils, demandant une commission pour examiner leurs collections de Cannas florifères et de Géraniums zonales. MM. Billard, Cappe, Duval (Léon), Nonin, Jobert (Maxime), Sallier père, Page, Robert, sont désignés à cet effet.

6° Lettre de M. Arnoult (Basile), de Savigný-sur-Orge, demandant la nomination d'une commission pour juger ses cultures de Bégonias. MM. Vallerand, Urbain père, Hoibian, Vacherot sont chargés de cette mission.

Ouvrage destiné a la Bibliothèque :

Catalogue du jardin d'essais de Tunis, 1896. Don de M. Dybowski.

NOTES DÉPOSÉES SUR LE BUREAU :

1° *Sur les plus grosses Roses de France*, par M. Th. Denis, de Villeurbanne (Rhône), (note adressée à la section des Roses) ;

2° *Le Haricot dans les Flandres, au* XVI[e] *siècle*, par M. E. Roze ;

3° *Classement des Chrysanthèmes* (suite), par la Section des Chysanthèmes.

M. Ferdinand Jamin donne lecture de l'allocution qu'il a prononcée sur la tombe de notre regretté collègue, M. Alexis Lepère, et qui sera insérée dans le prochain cahier de notre journal (1). Un discours, prononcé par M. Delessard, au nom des élèves de M. Alexis Lepère, sera également publié.

OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS :

Au Comité de culture potagère :

1° Par M. Rosette, grainier à Caen, une caisse de Fraises de la variété *Louis Gautier*, présentation faite pour répondre au désir exprimé par le comité, dans la séance du 25 juin dernier (voir journal, cahier de juillet, p. 633).

Ces fruits, dont quelques-uns sont arrivés à maturité, sont restés attachés aux filets qui les ont produits ; c'est, dit le présentateur, le commencement de la 2[e] récolte qui se continuera jusqu'aux gelées et qui est obtenue non sur le pied-mère, mais sur les filets non séparés de la plante qui leur a donné naissance. Une prime de 2[e] classe est demandée pour cet apport.

2° Par M. Giliard, agriculteur à Mégrine, près Tunis (Tunisie), de superbes touffes d'*Échalote de Jersey*. Cette Échalote a été plantée en décembre 1895 et récoltée en juillet 1896. La plantation a été faite en terre préparée à la charrue et à la herse, sur lignes distantes de 50 centimètres et les plantes à 25 centimètres sur les lignes. Les pieds présentés ne sont pas exceptionnels, mais représentent une bonne moyenne. Le rendement a été de

(1) Voir page 735.

22,000 kilogrammes à l'hectare. Le poids de chaque pied varie entre 150 et 450 grammes. (Remerciements.)

3° Par M. Legrand, amateur, 2, rue Renon, à Vincennes, une variété d'Ognon rose, présentée hors concours comme recommandable pour la longue durée de sa conservation. (Remerciements.)

Au Comité d'arboriculture d'ornement et forestière :

1° Par MM. Croux et fils, pépiniéristes au Val-d'Aulnay, près Sceaux, des rameaux fleuris d'arbres et d'arbrisseaux comprenant les espèces suivantes : *Cassia marylandica, Hydrangea paniculata grandiflora, Kœlreuteria paniculata, Leycesteria formosa, Oxydendrum arboreum, Robinia neo-mexicana, Robinia pseudo-acacia*, var. *semperflorens* (prime de 3e classe).

2° Par M. Charles Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes, des rameaux fleuris de 26 variétés d'*Hibiscus syriacus* à fleurs simples, doubles ou pleines, présentant les coloris les plus divers (prime de 2e classe).

3° Par M. Chargueraud, professeur d'arboriculture de la Ville de Paris, des rameaux fleuris d'arbres cultivés dans l'École d'arboriculture de Saint-Mandé, présentation faite en vue de montrer qu'il est possible d'avoir, dans les parcs, des arbres fleurissant au commencement de septembre : *Robinia neo-mexicana, R. pseudo-acacia* var. *semperflorens, Robinia hispida, Sophora japonica et sinensis Rhus Osbeckii.* (Remerciements.)

Au Comité d'arboriculture fruitière :

1° Par MM. Croux et fils, pépiniéristes au Val-d'Aulnay près Sceaux (Seine), une collection de Prunes comprenant 18 variétés présentées sous les noms suivants : *Altesse, Autumn compote, Chabot, Dame Aubert violette, de Saint-Martin, Drap d'or d'Esperen, Fellomberg, Golden Gage, Grand-duc, Jérusalem, Merigon, Pond's seedling, Prince Engelbert, Prune de délices, Quetsche d'Italie, Rademakers, Reine-Claude violette, Tardive musquée, Triomphe de Fauson* (prime de 2e classe).

2° Par M. Ledoux, de Fontenay-sous-Bois (Seine), 8 Pommes

Grand Alexandre sur lesquelles ont été dessinées les armes de Russie et remarquables par leur volume extraordinaire ; des Pommes *Ménagère* et *Transparente de Croncels* (prime de 2e classe).

3° Par M. Houdart, propriétaire à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), les Pêches *Henri Pinaut*, *Alexis Lepère*, *Bourderie*, 2 Brugnons et une Pêche de semis que le présentateur désigne sous le nom de *Belle de Saint-Maur*. A la dégustation le fruit de cette nouvelle variété a été jugé *assez bon* (prime de 3e classe).

4° Par M. Gorion, amateur, à Epinay (Seine), les Poires *Duchesse d'Angoulême*, *Doyenné du Comice*, *Beurré Spence*, *Beurré d'Amanlis*, *Doyenné Boussock* (prime de 3e classe).

5° Par M. Michelin, 7 Prunes de l'Abbaye d'Arton, excellente variété comme fruit de table. (Remerciements.)

6° Par M. Gautier, pépiniériste à Vitry (Seine), 14 Pêches *Alexis Lepère* et les Poires *Bon chrétien William* et *Beurré de Mortillet* (prime de 3e classe).

7° Par M. Charles Baltet, horticulteur-pépiniériste à Troyes, une Pêche de semis très grosse, de belle forme, bonne, mais à étudier. (Remerciements.)

Au comité de floriculture :

1° Par M. Vacherot (Henri), horticulteur à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise) ; une boîte de fleurs de Bégonias tuberculeux, comprenant des variétés nouvelles à fleurs doubles, obtenues par le présentateur et qui n'ont pas encore été mises dans le commerce (prime de 1re classe).

2° Une boîte renfermant quinze variétés nommées, de premier choix (prime de 2e classe).

M. Vacherot demande la parole au sujet de sa présentation ; il fait remarquer que les plantes de son obtention sont très perfectionnées ; le même pédoncule, d'une tenue irréprochable, portant des fleurs énormes : cinq fleurs mâles doubles et deux femelles ; la fleur du milieu atteint de 10 à 15 centimètres de diamètre sans aucun traitement spécial. En général, ces nouveaux Bégonias multiflores à grosses fleurs donnent des tiges florales portant 3 fleurs doubles et 2 fleurs simples.

Les variétés nommées renfermées dans la seconde boîte sont les suivantes : *Jeanne d'Arc*, *M. Henri Lestre*, *Major Hope*. *Albert Crousse*, *Ami Sallier*, *Baronne Hottinguer*. *M. W. M. Ramsbottom*. *M. Bichat*. *Mistress Hall*, *Triomphe de Nancy*, *Miss Travers*, *Madame Léon Simon*, etc.

2° Par M. Auguste Nonin, horticulteur, 20, avenue de Paris, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), 20 Géraniums zonales obtenus de semis faits en janvier 1896 et qui se distinguent des variétés connues par leurs fortes ombelles, leur bonne tenue, la forme des fleurs ou leurs coloris nouveaux (prime de 2e classe).

3° Par M. Legrand, amateur, 2, rue Renon à Vincennes, des fleurs coupées de Reines-Marguerites pyramidales saumonées et jaune soufre. (*Remerciements.*)

4° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), une terrine d'un *Begonia semperflorens* nouveau, que les présentateurs se proposent de mettre au commerce, au printemps prochain, sous le nom de Bégonia *Triomphe des Belvédères*. Cette terrine contient 3 plantes arrachées de pleine terre et n'ayant subi aucune préparation spéciale. MM. Cappe et fils ont tenu à montrer ainsi ce Bégonia pour que le comité puisse se rendre compte de l'effet qu'il produit en plein soleil. Une corbeille plantée à l'entrée de leur établissement produit, disent-ils, un effet extraordinaire. C'est le Bégonia le plus noir comme feuillage qui ait été obtenu depuis l'apparition du *B. Vernon*. Les fleurs sont d'un rouge assez vif pour ressortir sur le fond du feuillage (prime de 1re classe).

5° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie, Paris :

1° 40 variétés de *Gladiolus gandavensis*, remarquables par la vigueur des hampes, la grandeur des fleurs et la richesse des coloris (prime de 1re classe) ;

2° 23 variétés de Dahlias simples, choisies parmi les meilleures (prime de 2e classe);

3° Une collection de Reines-Marguerites *Comètes* et *Japonaises* (prime de 3e classe);

4° Le *Physalis Francheti*, plante nouvelle, mise au commerce par la maison Veitch de Londres. Cette espèce est vivace, de

pleine terre sous le climat de Paris, avec simple couverture; les tiges en sont très robustes et portent des fruits beaucoup plus gros que ceux du *P. Alkekengi*. (*Remerciements.*)

5° L'*Helianthus Maximiliani* Schrad. Les spécimens présentés ont été obtenus de semis faits en pleine terre le 10 mars dernier; ils montrent que par sa facile culture, la petitesse de sa taille ainsi que par son abondante floraison, cette élégante Composée pourrait rendre de grands services pour l'ornementation des parterres. L'*Helianthus Maximiliani* est originaire de l'Amérique du Nord (M. H. de Vilmorin l'a récoltée dans l'Etat d'Ottawa, en 1890); ses tiges, peu élevées, sont très rameuses dès la base et portent de nombreux capitules à demi-fleurons jaune orangé. L'un des grands mérites de cette plante vivace est de fleurir 4 ou 5 mois après le semis (prime de 3e classe).

6° Par M. David (Emile), 53, Grande rue, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), 22 tiges fleuries de Glaïeuls de semis obtenus par le croisement des *Gladiolus gandavensis* et *nanceianus* (prime de 2e classe).

7° Par M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), 3 variétés nouvelles de Reines-Marguerites : 1° une variété naine, bleu noir, légèrement voilée de blanc au centre, désignée sous le nom de *Reine-Marguerite naine à fleur de Scabieuse;* 2° la variété *Excelsior*, violet évêque, que le présentateur a déjà annoncée, il y a quelques années, et qui sera toujours très rare, parce qu'elle ne produit qu'un petit nombre de graines. C'est un type accentué, à grosse fleur, des variétés à ligules en aiguille; 3° une variété naine également à ligules en aiguille, mais de couleur rouge sang (prime de 3e classe).

8° Par M. Crétier (Jacques), horticulteur, place des Tanneries, à Moulins (Allier), une nouvelle variété de *Phlox decussata* qu'il désigne sous le nom de *Rayonnant*, à fleurs roses, munies de cinq larges rayons blancs (prime de 3e classe).

9° Par MM. Croux et fils, pépiniéristes, à Châtenay près Sceaux, l'*Anemone japonica*, var. *Whirwing*. (*Remerciements.*)

10° Par M. Lemître, au château de Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), un *Begonia semperflorens* à fleurs blanches. (*Remerciements.*)

11° Par M. Sallier fils, horticulteur, 9, rue Delaizement à Neuilly-sur-Seine, une fleur d'*Aristolochia gigas*, var. *Sturtevanti*, mesurant 53 centimètres de longueur, 51 centimètres de largeur et un appendice caudal de 1 mètre (prime de 1re classe).

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Doin, château de Semont, près Dourdan (Seine-et-Oise), un *Vanda cœrulea*, var. *maxima*, remarquable par sa belle culture et le superbe coloris des fleurs (prime de 1re classe avec félicitations).

2° Par MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), 1 *Cypripedium insigne montanum* à fleurs d'un coloris très pâle, que les présentateurs désignent sous le nom de *vesinetense* et pour lequel on propose l'attribution d'un certificat de mérite de 1re classe.

3° Par M. Lecoulteux fils, horticulteur à Igny (Seine-et-Oise), un *Lælia crispa* (prime de 2e classe).

4° Par M. Truffaut, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles, 1 *Lælio-Cattleya Andreana*, hybride obtenu par M. Maron, issu du *Cattleya bicolor* croisé par le *Lælia elegans*. Cette plante est aussi remarquable par sa vigueur et la facilité de sa floraison, que par la beauté de ses fleurs (Rappel de la prime de 1re classe accordée l'an dernier) ; 1 *Cycnoches chlorochilon*, plante introduite en Europe par le botaniste allemand Moritz, qui envoya les premiers spécimens de Maracaybo (Venezuela), en 1836. Malgré son introduction ancienne, cette Orchidée est peu répandue dans les cultures. Le présentateur conseille de la cultiver dans la serre aux *Cattleya*, en terre fibreuse et de lui donner des arrosages abondants au moment où elle entre en végétation; lorsque la plante a terminé son développement, il convient de la placer en serre moins chaude, près du verre, pour qu'elle reçoive le plus de lumière possible; les arrosages doivent être modérés pendant la période de repos. La multiplication de cette espèce se fait par division des pseudo-bulbes, au moment de l'entrée en végétation (prime de 2e classe).

5° Par M. Maron, chef jardinier chez M. Fournier, à Marseille,

le *Lælio-Cattleya velutino-elegans*, hybride nouveau, issu du *Cattleya velutina*, croisé par le *Lælia elegans*. Un certificat de mérite de 1re classe est demandé pour cette belle plante, que le comité regrette de ne pas voir dans un état de fraîcheur plus parfait. Le présentateur est prié de la soumettre de nouveau à l'appréciation de la Société.

A la section des Chrysanthèmes :

Par M. Lemaire fils, rue Friant, Paris, 10 potées de Chrysanthèmes en fleurs, à floraison précoce, variétés présentées sous les noms de : *Gustave Grunewald*, *Madame Carmiaux*, *Louis Lemaire* (prime de 2e classe).

Les propositions des Comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées.

MM. Vilmorin, Andrieux et Cie, abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. le Président donne la parole à M. Dybowski, directeur de l'Agriculture à Tunis, qui désire montrer aux horticulteurs parisiens l'intérêt qu'il y aurait pour certains d'entre eux à aller s'établir en Tunisie.

Le climat de la Tunisie est le même que celui de l'Algérie, c'est-à-dire très favorable à la culture; mais ce qui constitue une grande supériorité, c'est qu'en Tunisie les produits ne sont frappés d'aucun droit et que le phylloxéra n'y existe pas.

La ville de Tunis, qui compte 30,000 Européens, n'est alimentée que par les cultures faites par les Maltais et les Siciliens; personne ne sait obtenir des légumes comme aux environs de Paris; on aime beaucoup les fleurs et on a de la peine à s'en procurer. M. Dybowski estime qu'avec une mise de fonds de cinq à six mille francs on pourrait créer un établissement horticole donnant de réels bénéfices. La culture des primeurs pour l'exportation pourrait être tentée dans l'avenir. On a des Tomates en plein hiver, presque sans abri, simplement le long d'un mur. On peut se procurer du fumier en abondance et à très bon compte.

Il existe à Tunis un jardin d'essais qui possède un nombre considérable de plantes, fruitières, ornementales et forestières et dont le but est de fournir aux colons les végétaux qui pourraient leur être utiles. 175.000 pieds d'arbres seront vendus cette année, et, pour donner une idée du bas prix auquel se fait la vente, l'orateur dit que des arbres fruitiers, greffés de l'année précédente, sont cédés à raison de 20 centimes le pied. Cette pépinière rend les plus grands services à la colonie, car, pour protéger les vignobles contre le phylloxéra, une loi défend l'introduction des plantes vivantes en Tunisie.

M. Dybowski engage vivement les horticulteurs qui seraient désireux d'aller en Tunisie, à adresser une demande à la Direction de l'Agriculture à Tunis; il se fera un véritable plaisir de leur donner le plus grand appui. On ne donne pas le terrain, mais on facilite autant que possible l'installation des colons. Il existe, à 4 ou 6 kilomètres de Tunis, des terrains avec de l'eau en abondance. Aux environs de la ville on pourrait faire de la culture à l'eau d'égout.

M. Truffaut remercie M. Dybowski de son intéressante communication; il appelle son attention sur l'importance que présenterait pour l'Horticulture l'abolition de la loi qui empêche l'introduction des plantes vivantes en Tunisie. Il est aujourd'hui démontré que le phylloxéra ne vit que sur la Vigne et il est vraiment regrettable de voir la prohibition s'étendre à tous les végétaux, quels qu'ils soient.

M. Dybowski répond que M. Truffaut prêche un convaincu, mais qu'il faut compter avec les propriétaires de vignobles non atteints par le phylloxéra, qui tiennent à se mettre à l'abri de l'invasion du terrible puceron. D'ailleurs, l'interdiction n'est pas aussi formelle qu'on pourrait le croire; il est possible, en effet, d'expédier des plantes en Tunisie, à la condition de les adresser au jardin d'essais où elles restent en observation pendant quelques mois et sont ensuite remises aux destinataires. Le jardin d'essais cultive d'ailleurs un nombre considérable de plantes qui sont vendues aux colons à des prix aussi réduits que possible.

M. Jamin fait observer que les interdictions de la nature de celle qui existe pour la Tunisie sont des plus préjudiciables aux affaires et sans efficacité pour la protection des vignobles : n'a-t-on pas vu, en Algérie, le phylloxéra envahir les provinces de Philippeville et d'Oran où les expéditions de plantes vivantes étaient absolument interdites?

M. le secrétaire général adjoint annonce la présentation d'un nouveau membre.

La séance est levée à 4 heures 30 minutes.

NOMINATIONS

Séance du 13 aout 1896.

MM.

1. Blanchard, entrepreneur de jardins, 21, rue Saint-Blaise, à Paris, présenté par MM. Hoibian et Chenu.
2. Caplat (Victor), propriétaire, maire de Damigny, près Alençon (Orne), présenté par MM. E. André et H. de Vilmorin.
3. Gravereau (Jules), propriétaire à l'Hay (Seine), présenté par MM. Coulombier et Lepère (A.) fils.
4. Leroux, pharmacien, à Saint-André-de-l'Eure (Eure), présenté par MM. Vauvel et Cochet-Cochet.
5. Lozet (Julien), quai des Grands-Augustins, 25, à Paris, présenté par MM. Hariot et Chargueraud.
6. Minier, jardinier au château du Grip, à Durtal (Maine-et-Loire), présenté par MM. Truffaut (G.) et Sallier (J.).

Séance du 27 aout 1896.

MM.

1. Edde (Louis), jardinier, à Montigny-Beauchamps, villa des Bleuets (Seine-et-Oise), présenté par M. Abel Chatenay.
2. Lombard, industriel, demeurant à Septveilles, par Provins (Seine-et-Marne), présenté par MM. Ballu et Balochard.
3. Pagot, jardinier-chef, au potager du Dauphin, à Meudon (Seine), présenté par MM. Chouvet (E.) et Sallier (J.) fils.

NOTES ET MÉMOIRES

Allocution prononcée aux obsèques de M. Alexis Lepère (1), par M. Ferd. Jamin.

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, permettez moi de dire quelques mots d'adieu au regretté collègue, au professeur émérite, au praticien habile, que nous venons de perdre.

Alexis Lepère était entré dans notre Société en 1852. Son stage y a donc été de quarante-quatre ans. Il aimait venir à nos séances qu'il contribuait à rendre intéressantes par de magnifiques apports de fruits récoltés sur les arbres dont il avait la direction. Tout récemment encore, à notre séance du 23 juillet, il nous donnait à admirer une splendide corbeilles de Pèches *Cumberland* et de Brugnons *Précoce de Croncels*.

Son désintéressement était absolu; toujours il abandonnait au profit de la Société les primes qui, à la suite de ses brillantes présentations, lui étaient justement attribuées.

Fils d'un praticien qui s'était fait un grand nom dans la culture des Pêches, Alexis Lepère comprit de bonne heure qu'il devait marcher sur les traces de son père. Déjà, alors qu'il n'était que tout jeune homme, il avait collaboré à un traité sur la taille du Pêcher auquel travaillait celui-ci, traité qui fit époque et dont il dessina les planches.

Alexis Lepère n'était pas né pour les affaires; c'était un artiste ; aussi, en dehors de toute idée mercantile, il soignait et dressait des arbres fruitiers, non seulement dans notre pays, mais encore et surtout à l'étranger où il tenait haut le drapeau de l'arboriculture française. De tous côtés on le demandait, il avait une clientèle nombreuse dans l'Allemagne du nord, mais il allait pratiquer son art dans nombre d'autres pays et jusqu'en Russie.

(1) Lu en séance, le 27 août 1896.

Après la guerre néfaste de 1870-71, il ne voulait plus retourner en Allemagne; toutefois, à la suite d'appels réitérés et pressants où l'on invoquait l'existence de vieilles et cordiales relations qui, après tout, n'avaient rien à voir avec Bellone, il se décida à reprendre ses voyages, Jamais pourtant on ne pût le persuader de retourner à Postdam où antérieurement à l'année précitée, il donnait ses soins aux espaliers des jardins royaux.

Alexis Lepère était fort recherché comme professeur. Possédant parfaitement son sujet, doué d'une élocution facile, ses auditeurs prenaient plaisir à l'écouter et à profiter de son enseignement. L'Association polytechnique pour la section de Vincennes l'avait choisi pour le cours d'arboriculture à faire à ses élèves, et il professait également avec le même succès dans d'autres associations.

On doit à Alexis Lepère d'avoir obtenu et répandu plusieurs variétés de Pêches méritantes qui aujourd'hui sont l'objet de demandes importantes.

Depuis plusieurs années, notre regretté collègue était officier du Mérite agricole, quant à sa nomination de chevalier, elle remonte aux premiers temps de la création de l'ordre. Ses travaux lui avaient valu aussi des distinctions à l'étranger.

L'existence d'Alexis Lepère a été dignement remplie; il a honoré notre cher pays, et il a droit à la reconnaissance de ses concitoyens. Au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, j'adresse à ce cher et regretté collègue, un suprême et affectueux adieu.

Discours prononcé sur la tombe de M. Alexis Lepère, le 14 août 1896, par M. Delessard (1).

Messieurs, et chers collègues des Sociétés nationale d'Horticulture de France, de Montreuil-sous-Bois et de Vincennes. Permettez-moi, comme un des anciens élèves et admirateurs de

(1) Déposé le 27 août 1896.

celui que vous pleurez, et aussi au nom de sa famille, de remercier chaleureusement notre éminent vice-président, M. Jamin, de l'hommage si éloquent et si délicat qu'il vient de rendre à la mémoire d'Alexis Lepère. Il y a quinze jours à peine, Messieurs, à la suite d'un rapport d'un savant professeur du Luxembourg, M. Opoix, sur la merveilleuse serre que plusieurs d'entre nous ont eu le bonheur d'admirer, deux de nos honorables Présidents, MM. Jamin et Bergman, se faisant les interprètes de l'assemblée, ont proclamé tour à tour, dans des termes élogieux, qu'ils considéraient Alexis Lepère comme le premier cultivateur du Pêcher en France. Des applaudissements unanimes éclatèrent dans la salle, et moi, aussi ému que les autres, je m'approchai de lui : Eh bien, lui dis-je, mon cher Lepère, vous devez être bien heureux aujourd'hui. Il me serra les mains avec effusion, sans pouvoir répondre, tant l'émotion paralysait sa voix, car, Messieurs, Lepère était modeste et timide à l'excès, à tel point que jamais, si ce n'est dans des circonstances solennelles, il ne parait sa poitrine de cette croix d'officier du Mérite agricole si justement décernée. Si une fidélité à certains souvenirs qu'il eut le tort, parfois, de ne pas conserver dans l'intimité de son cœur, lui suscitèrent quelques inimitiés, je ne saurais oublier qu'il fut, à sa manière, un patriote et un bon Français. Qui donc, plus que lui, a contribué à répandre en Europe nos procédés de culture et nos meilleures espèces d'arbres fruitiers? La Pêche Lepère est devenue internationale, si je puis me servir de cette expression... Tenez, Messieurs, lorsque je compulsais ses papiers privés, je lisais avec émotion de nombreuses lettres émanées des plus grands noms historiques de l'aristocratie étrangère, elles étaient toutes conçues dans les termes de la plus amicale cordialité; oui Messieurs, cet humble ouvrier de Montreuil, ce tailleur d'arbres, comme on l'appelait, était reçu à la table des princes et des grands seigneurs... tant il est vrai que le talent et la vertu sont une noblesse aussi.

C'était un brave, un excellent cœur, aimant à rendre service, et d'un désintéressement dont je le raillais souvent, car, dans sa carrière si bien remplie, il n'oublia qu'une seule chose, c'est de s'enrichir. Vous tous qui m'entourez, vous le savez, il aima et

fut aimé, je n'en veux pour témoignage que le constant dévouement de cette vieille domestique qui, après avoir fermé les yeux du père, et servi le fils avec la même fidélité, a recueilli son dernier soupir.

Et maintenant, reçois nos derniers adieux, mon cher Lepère. La France te sera reconnaissante d'avoir fait aimer son nom au dehors, et nous, tes anciens élèves et amis, que tes leçons ont instruits et charmés si souvent, nous garderons précieusement, dans nos cœurs attristés, le souvenir d'une existence consacrée tout entière au bien, à la science et à l'humanité. Que ton nom soit à jamais honoré dans cette ville qui t'a vu naître. Digne fils et continuateur d'un père vénéré, encore une fois, adieu.

Discours prononcé sur la tombe de M. E.-A. Carrière, par M. Édouard André.

Messieurs,

Je suis chargé, par la Société nationale d'Horticulture de France, par la Direction et la Rédaction de la *Revue horticole*, de venir déposer sur la tombe de M. Carrière un affectueux hommage et un dernier adieu.

Carrière est mort ! C'est un cri qui va douloureusement retentir dans le monde horticole. Aucun nom n'était plus justement populaire que le sien. Beaucoup d'entre nous pleurent en lui un ami dont la fidélité défiait les années ; tous nous perdons un maître vénéré, un guide sûr, un conseiller incomparable.

Quand on écrira sa biographie, le lecteur sera confondu de ce qu'il a fallu d'énergie à cette robuste nature, que la maladie, plus encore que la vieillesse, a eu tant de peine à abattre, pour arriver à ce savoir incontesté, à cette autorité supérieure qui ont placé Carrière à la tête des praticiens et des écrivains horticoles de son temps.

Son œuvre est énorme. Sorti des humbles rangs de cette population d'ouvriers agricoles qui sont le fond solide et la source féconde où se revivifie sans cesse le sang de notre race, il entra

tout jeune comme jardinier au Muséum, suivit les cours de sciences naturelles et physiques sans cesser le travail manuel, y devint chef du service des pépinières, et acquit rapidement les connaissances générales qui ont fourni à tous ces écrits une base scientifique nette et sûre. C'est ainsi que son *Traité général des Conifères*, resté jusqu'en ces dernières années le livre classique des végétaux de cette famille, unit les enseignements de l'homme d'expérience à une rectitude descriptive où le botaniste exercé paraît à chaque page.

Un des publicistes les plus féconds que l'Horticulture contemporaine ait produits, Carrière a formé toute une génération d'adeptes qui ont puisé les plus saines traditions dans ses multiples écrits. Il succéda à M. Barral comme rédacteur en chef de la *Revue horticole*, le 16 juin 1866. Pendant ces trente années, soit seul, soit depuis quinze ans avec l'aide de celui qui a le douloureux privilège de parler aujourd'hui de lui, le cœur serré et l'âme pleine de tristesse en face de la séparation éternelle, Dieu sait ce qu'il a dépensé d'utiles préceptes, de descriptions nouvelles, de conseils pratiques sur toutes les parties de l'Horticulture !

Sous l'aspect un peu fruste, voulu, d'un homme que l'apparence extérieure touche peu, Carrière recélait un cœur d'or. Tous ceux qui l'ont connu appréciaient sa mâle franchise, son dédain des conventions mondaines, sa bienfaisance inépuisable, sa passion des humbles et des déshérités de la fortune. Si tous ceux qu'il a obligés étaient ici, nous serions légion autour de sa tombe.

Mais ce philosophe dur à lui-même, doux au prochain, il a fallu qu'il connût à son tour l'amertume de la souffrance humaine dans sa plénitude.

Ses deux enfants, deux charmantes petites filles qui avaient adouci sa rude enveloppe, qui lui avaient ouvert un coin de ciel sur la terre, il les perdit successivement. Nulle consolation ne put guérir ce cœur ulcéré. Sa vie était désormais brisée. Il en parlait, il les pleurait sans cesse. Il a toujours décliné depuis ce temps ; il disait qu'une partie de lui-même s'en était allée avec ces êtres si chers, et il gémissait, comme le poète :

Qu'il faille ici-bas mourir plus d'une fois.

Nous respections tous cette grande douleur, sans chercher à l'atténuer ; c'eût été tâche vaine.

Puis, il fut frappé d'une cruelle maladie. Il perdit la compagne de sa vie, et bientôt nous le vîmes s'affaiblir, puis s'éteindre le 17 août, à soixante-dix-neuf ans, en dépit des soins éclairés et des dévouements qui l'entouraient.

Notre vieil ami n'est plus, mais sa mémoire vivra en nous. Il léguera aux hommes de son temps, que passionne cette aimable science des jardins qui eut le meilleur de sa vie, un souvenir sans tache et la réputation d'un des maîtres de l'Horticulture au XIX siècle. Il laissera plus encore : la trace d'un homme indulgent, charitable, toujours prodigue de soi, et c'est son meilleur titre à nos regrets, car, parmi les qualités humaines, celle qui domine toutes les autres, c'est la bonté.

ÉTUDE SUR LA CULTURE ET LA VÉGÉTATION DES CYCLAMEN DE PERSE (1),

par MM. ALEX. HÉBERT et GEORGES TRUFFAUT.

Étude sur les Cyclamen de Perse.

Les Cyclamen de Perse, ces jolies Primulacées actuellement si abondamment répandues et utiles au point de vue de l'art du fleuriste, de la décoration des appartements et des serres, sont depuis longtemps connus et appréciés par les horticulteurs. C'est en France, à Lille, en 1731, que fut importé de Palestine le premier pied de Cyclamen. Exposé dans un groupe de plantes variées, il attira l'attention à un tel point, que la plante unique fut immédiatement achetée par un grand amateur de fleurs, le moine Reyntkens de l'Abbaye de Saint-Pierre à Gand (Belgique), pour la somme énorme, pour l'époque, de 6 livres de gros (environ 65 francs de notre monnaie actuelle). De cette plante, proviennent en grande partie les innombrables Cyclamen qui se

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

trouvent aujourd'hui partout répandus. Ces plantes eurent une vogue considérable à la fin du XVIe siècle. Tous les ouvrages de botanique publiés à cette époque, le *Florilegium*, en particulier, citent les Cyclamen et en distinguent de nombreuses variétés. Tournefort décrivit plusieurs formes, entre autres le Cyclamen *folio angustissimo*, *C. auriculato flore albo;* il parle longuement d'une variété très recherchée, le *C. persicum* byzantin. Puis, ces plantes retombèrent dans l'oubli, jusqu'aux premières années de ce siècle; en 1844, M. de Jonghe, de Bruxelles, publia la première monographie du genre Cyclamen, avec des détails sur leur culture et leur multiplication. En France, vers 1849, un horticulteur parisien distingué, M. Fournier, remit ce beau genre en honneur et en exposa très souvent; il semble avoir cultivé beaucoup de formes distinctes.

Vers 1850, M. Decaisne publia une étude botanique sur les Cyclamen et donna, dans la *Revue horticole*, de très justes conseils sur leur culture et leur multiplication. Mon grand-père, feu Charles Truffaut, développa et améliora la culture de ces belles plantes; dans son établissement de Versailles, il produisait annuellement, vers 1856, plus de deux mille Cyclamen se vendant au moins 100 francs le cent. Après quelques années de vogue, ces plantes subissant l'influence du goût qui portait les amateurs vers les végétaux à feuillage ornemental, se virent délaissées, et il faut arriver jusqu'aux années 1876-78, pour constater, à nouveau, une période de vogue qui, du reste, persiste encore actuellement. Nous avons, dans les environs de Paris, des spécialistes habiles qui sont arrivés à livrer, en très grandes quantités, d'admirables produits; ces variétés subissent l'influence d'une sélection de plus en plus soignée, mais la culture, en ces dernières années, ne paraît plus subir de changements notables.

Nous avons cru le moment venu d'étudier la culture de ces plantes, afin de savoir s'il ne serait pas possible, au moyen d'une nutrition plus complète, soit par l'usage d'engrais complémentaires, d'augmenter les rendements actuels au point de vue de la quantité et de la qualité des fleurs; ceci étant le point presque exclusif de la culture des Cyclamen. Le desideratum des horti-

culteurs, à cet égard, peut se formuler en peu de mots. Obtenir beaucoup de fleurs sur une petite plante trapue et à tissus consistants.

A l'état de nature, les Cyclamen de Perse se rencontrent dans les régions tempérées, montagneuses, dans des situations sèches. Ils croissent, de préférence, dans les terres siliceuses mélangées d'un peu d'humus et redoutent l'humidité stagnante. Leur floraison a normalement lieu au printemps; les pédoncules floraux supportent, peu de temps après, des capsules arrondies et polyspermes et s'inclinent vers le sol en se recourbant, de manière à cacher les fruits sous le feuillage. Les graines qui tombent sur le sol, dans des conditions favorables, germent, et donnent naissance à de jeunes plantes qui, immédiatement après l'apparition de leurs premières feuilles, renflent la base de leurs tiges en un rhizome discoïde qui, devenant de plus en plus volumineux, à mesure que la plante vieillit, sert pendant la période de repos, de magasin de substances alimentaires de réserve qui assurent les besoins du végétal pendant la durée de la saison sèche et de l'hiver. Au printemps, les Cyclamen produisent de nouvelles feuilles disposées en rosettes et, à ce moment, fleurissent, si les plantes ont accumulé dans leurs tissus tous les éléments nécessaires pour assurer la formation des organes reproducteurs, puis des semences.

Il faut, en général, trois années à dater du moment de la germination, avant de voir apparaître les fleurs.

La culture primitive des Cyclamens était basée sur les indications de la croissance naturelle. On cultivait ces plantes entièrement à froid dans des terrains silico-humifères; on les hivernait sous châssis pendant l'hiver et on obtenait les fleurs au printemps. Il nous semble intéressant, à cet égard, d'établir un parallèle entre le mode de culture suivi par mon grand-père, vers 1860, et celui que mon père, s'inspirant d'idées anglaises, introduisit en France vers 1878.

Dans le premier mode de culture, on semait les graines au mois de juin ou juillet, en lignes, sous châssis froid et dans un mélange de terreau de feuilles et de terre de bruyère. La durée moyenne de la germination était de trois semaines. Les jeunes

plantes, qui étaient tenues soigneusement ombrées, étaient peu à peu habituées à l'air. A l'automne, les petits tubercules avaient déjà la grosseur d'un Pois; à ce moment, on commençait le premier repos qui durait jusqu'en avril. On les repiquait alors dans le même mélange de terres, à 6 à 8 centimètres en tous sens; par les belles journées chaudes, on bassinait les plantes avec soin en les tenant aérées et ombrées et on les amenait au repos naturellement à fin juin. Les Cyclamens, tenus bien secs, étaient à nouveau repiqués à 12 centimètres. La végétation repartait en août pour s'arrêter à fin d'octobre. Pendant l'hiver, on s'attachait surtout à éviter la pourriture; puis, au mois de février, les plantes se couvraient de fleurs. Les tubercules, à ce moment, avaient un diamètre moyen de 5 à 6 centimètres et étaient vendables. Quand les feuilles étaient desséchées, on enlevait les tubercules de terre et on coupait les racines à 5 centimètres de longueur.

Les tubercules conservés, en vue de la floraison hivernale, étaient rempotés dans des godets de 12 centimètres. On les plaçait dehors, sans châssis, jusqu'à ce que les feuilles et les boutons se montrassent; à ce moment, on les sortait dehors à l'ombre et dès le mois d'octobre, il suffisait de les placer sur la tablette d'une serre chaude pour jouir de leur floraison.

Ainsi donc, on obtenait ces Cyclamens en deux années et demie de culture, et il était indispensable de leur faire subir quatre périodes de repos, ce qui impliquait la nécessité d'un matériel fixe de châssis uniquement utilisé pour la culture de ces plantes.

Le deuxième mode de culture, celui actuellement suivi, est beaucoup plus rapide, tout aussi pratique et donne, au point de vue de la beauté des plantes, des résultats identiques.

On sème les graines au mois de décembre, dans des terrines à semis bien drainées, peu profondes, dans un mélange de terre de bruyère sableuse et de terreau de feuilles; les terrines sont placées dans une serre chaude, aussi près du verre que possible. La germination est rapide, de dix à douze jours; quand les jeunes plantes sont trop serrées on les repique dans d'autres terrines plus grandes, à 6 centimètres sur 6 centimètres, dans un

mélange de terreau de feuilles, de terre de jardin silico-argileuse et de sable; on les conserve en serre tempérée en combattant énergiquement l'araignée rouge et le thrips et en se débarrassant des pucerons par des fumigations jusqu'au mois de mai. Les fumigations préventives sont des plus utiles à cette époque; les cultivateurs de Cyclamen ont souvent remarqué qu'une piqûre d'insecte effectuée sur un pédoncule floral jeune, affecte son développement régulier au point de faire, au moment de la floraison, soit avorter la fleur, soit tout au moins produire ces pédoncules recourbés que l'on observe fréquemment. On les rempote alors dans des godets, dans un mélange de terreau de feuilles, de terre de bruyère et de terre silico-argileuse, puis on place ces pots sur une couche chauffant peu et sous châssis. On habitue progressivement les plantes à l'air en les protégeant du soleil avec soin. On peut dire à cet égard que peu de plantes sont aussi délicates au point de vue des arrosements. Les Cyclamen poussent alors vigoureusement. L'arrosage de ces plantes est des plus délicats et demande de très grands soins. Il faut, pendant les belles soirées et les nuits d'août, enlever les châssis et les claies et laisser les plantes à l'air.

L'emploi d'engrais organiques, tels que la bouse de vache et l'engrais humain en solutions très étendues, donne de bons résultats quand les applications sont peu fréquentes et faibles. Au mois d'octobre, avant les gelées, on rentre les Cyclamen dont les boutons sont apparents, dans des serres tempérées aussi sèches que possible, car la pourriture de la base des pétioles et des pédoncules floraux est surtout à craindre. Puis, au commencement de novembre, la floraison commence et est dans tout son éclat en décembre.

Le cultivateur a donc obtenu, en une année à peine et sans donner de repos, un résultat identique au précédent. Ce mode de culture réalise sur l'ancien un progrès évident. Mais il convient de faire remarquer que cette obtention rapide de beaux Cyclamen est assez difficile; ces plantes sont, en effet, des plus capricieuses, particulièrement soumises aux phénomènes d'atavisme et d'hérédité, et par suite, les résultats des semis sont des plus inégaux; on aurait donc pu penser que cette culture

actuelle était encore susceptible d'améliorations, c'est avec cette idée que nous avons entrepris l'étude physiologique qui suit (1).

Nous avons cherché à déterminer la composition de plantes d'une race de Cyclamen de Perse, qui nous a paru représenter dans son ensemble le type moyen le plus pur et le plus amélioré de l'espèce *C. persicum*. Ces plantes étaient de dimensions moyennes (poids: 92 gr. 5, moyenne de 16 plantes), de race anglo-hollandaise et portaient de nombreuses fleurs de forme régulière et d'un blanc parfaitement pur.

Ces Cyclamen provenaient de semis faits en décembre puis repiqués en terrines en serre tempérée, rempotés en petits pots au printemps suivant sous châssis froid dans un mélange de terreau de feuilles peu décomposé et de terre siliceuse. Pendant leur période d'activité végétative, ces plantes avaient reçu quelques arrosages d'une très petite quantité de bouse de vache diluée dans un grand volume d'eau.

En résumé ces Cyclamen avaient été élevés dans un sol meuble, très perméable, peu riche en éléments immédiatement utilisables par les plantes et avaient reçu à faible dose seulement un engrais organique surtout azoté.

Le tableau suivant donne les résultats des analyses de ces Cyclamen.

	POIDS des DIVERS ORGANES des plantes.		EAU p. 100	MATIÈRE SÈCHE p. 100	AZOTE P. 100		CENDRES P. 100	
	Etat normal.	Etat sec.			de matière normale.	de matière sèche.	de matière normale.	de matière sèche.
	gr.	gr.						
Fleurs .	7.06	0.75	89.4	10.6	0.209	1.98	0.996	9.40
Feuilles.	22.68	2.25	90.1	9.9	0.340	3.44	0.651	6.58
Tiges .	39.62	3.00	92.5	7.5	0.141	1.89	1.216	16.22
Tuberc.	23.06	2.62	88.7	11.3	0.153	1.36	1.730	15.31
	92.42	8.62						

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. CXXII, p. 1212, 1896.

Composition des cendres.

	p. 100.
Silice	17.20
Chlore	7.96
Acide sulfurique	7.15
Acide phosphorique	0.22
Oxyde de fer et alumine	10.60
Chaux	4.36
Magnésie	3.32
Potasse	23.30
Soude	12.82

Si nous considérons un seul plant de Cyclamen à l'état normal, les chiffres ci-dessus nous donnent les compositions, centésimale et totale, suivantes :

	COMPOSITION	
	centésimale.	totale.
	gr. c.	gr. c.
Poids total	100.00	92.42
Eau	90.46	83.60
Matière sèche	9.54	8.82
Azote	0.199	0.1845
Cendres	1.196	1.1062
Silice	0.205	0.1902
Chlore	0.095	0.0880
Acide sulfurique	0.085	0.0790
Acide phosphorique	0.0026	0.0024
Oxyde de fer et alumine	0.126	0.1172
Chaux	0.052	0.0482
Magnésie	0.045	0.0422
Potasse	0.278	0.2577
Soude	0.153	0.1418

Ces chiffres nous montrent que les Cyclamen, au point de vue de leur constitution chimique, se rapprochent surtout des Orchidées terrestres.

Ils renferment une fraction considérable d'eau et relativement aux autres plantes peu de matières minérales et d'azote. Leurs cendres sont particulièrement pauvres en acide phosphorique ; les Cyclamen sont les plantes les plus pauvres en acide phosphorique que nous connaissions. Ils sont également pauvres en

chaux et en magnésie, mais proportionnellement plus riches que les autres plantes en chlore, en soude, en silice et en oxyde de fer.

De ceci nous concluons que les Cyclamens de Perse étant très peu exigeants pour leur alimentation azotée et minérale, il semble rationnel de constituer pour leur culture un milieu convenable, surtout au point de vue physique. Les éléments azotés et minéraux, indispensables pour assurer la formation de leurs tissus, se trouveront, en effet, dans le plus grand nombre des cas, en quantité suffisante dans le sol. Si toutefois et dans des conditions de terrain déterminées on jugeait utile l'addition d'engrais complémentaires, ainsi que le pense le Dr Griffith (1), on pourra essayer l'application de solutions à un demi-millième d'un mélange de nitrate de soude, de chlorure de sodium et d'une petite quantité de sulfate de fer.

Mais, à notre avis, le choix des terres, où les Cyclamen sont appelés à croître, doit beaucoup plus préoccuper le praticien que la question des engrais. Le mélange de terreau de feuilles et de terre silico-argileuse, que nous avons indiqué déjà, semble bien approprié aux besoins de ces plantes.

Nous avions cherché par des expériences directes à nous rendre compte de l'influence des engrais complémentaires, organiques ou chimiques sur la végétation du Cyclamen. Dans une série importante d'expériences nous avions obtenu tout d'abord, pendant la première période de croissance, une végétation luxuriante, mais au point de vue horticole, le résultat final avait été déplorable ainsi qu'on le verra plus loin. Nous nous sommes donc attachés à rechercher les causes de cette non-réussite, le fait nous semblant tout à fait curieux. Nous avions obtenu une première série de plantes magnifiques, de race pure et une composée de Cyclamen très inférieurs au point de vue floral.

Le poids relatif des divers organes des deux différentes séries de Cyclamen, les plantes de race pure, les bonnes et les mauvaises obtenues dans notre essai sont inscrits dans le tableau suivant :

---

(1) Griffith. *Special manure for garden crops.*

	CYCLAMEN	
	Bons.	Mauvais.
	—	—
	p. 100 en poids	p. 100 en poids
Fleurs	7.64	1.96
Feuilles	24.54	34.32
Tiges	42.87	39.22
Tubercules et racines .	24.95	24.50

On voit que la principale différence porte sur les fleurs qui sont relativement bien plus nombreuses sur les bons Cyclamen, tandis que les feuilles, au contraire, sont en proportion moindres que dans les plantes anormales.

Ces Cyclamen anormaux avaient été semés et cultivés dans les mêmes conditions que ceux que nous avons déjà étudiés; mais ils avaient cru dans un sol de nature toute différente, formé d'un tiers de terreau de couches et de deux tiers d'un compost obtenu en mélangeant une certaine quantité de vieille terre de bruyère, de terre silico-argileuse, de terreau de couches et un peu de phosphate de chaux précipité, le tout arrosé de temps à autre avec de l'engrais humain. En outre, les Cyclamens cultivés dans ce mélange ont reçu pendant leur végétation active, une fois par semaine, un arrosage à l'engrais humain dilué.

Ces plantes nous ont donné à l'analyse les résultats suivants :

	POIDS des DIVERS ORGANES des plantes.		EAU p. 100	MATIÈRE SÈCHE p. 100	AZOTE P. 100		CENDRES P. 100	
	Etat normal.	Etat sec.			de matière normale.	de matière sèche.	de matière normale.	de matière sèche.
Fleurs .	3.33	0.40	88.0	12.0	0.278	2.32	1.338	11.15
Feuilles.	58.33	5.25	91.0	9.0	0.265	2.95	0.818	9.09
Tiges .	66.66	5.00	92.5	7.5	0.123	1.64	1.587	21.16
Tuberc.	41.66	6.00	85.6	14.4	0.112	0.78	0.996	6.92
	169.98	16.65	.					

Silice	23.45
Chlore	10.45
Acide sulfurique	8.00
Acide phosphorique	0.19
Oxyde de fer et alumine	10.10
Chaux	4.40
Magnésie	2.55
Potasse	28.20
Soude	8.98

Si nous considérons un seul plant de Cyclamen normal, les chiffres ci-dessus nous donnent les compositions, centésimale et totale, suivantes :

	COMPOSITION	
	centésimale.	totale.
	—	—
Poids total	100.00	169.98
Eau	90.20	153.23
Matière sèche	9.80	16.65
Azote	0.172	0.2928
Cendres	1.176	1.9950
Silice	0.275	0.4678
Chlore	0.122	0.2084
Acide sulfurique	0.094	0.1596
Acide phosphorique	0.0021	0.0037
Oxyde de fer et alumine	0.119	0.2014
Chaux	0.051	0.0877
Magnésie	0.029	0.0508
Potasse	0.331	0.5625
Soude	0.105	0.1791

Ces analyses nous montrent que la composition chimique de ces Cyclamen ne diffère pas dans de grandes proportions de celle de bonnes plantes.

Celles-ci renferment un peu plus d'azote, et notamment plus de chlore, de magnésie et de soude ; mais moins de silice et de potasse; enfin nous retrouvons encore la même pauvreté caractéristique en acide phosphorique.

Ayant pu établir par des analyses de terres que dans l'un et l'autre cas, les Cyclamen ont eu à leur disposition, au point de vue chimique, toutes les substances nécessaires à la formation

de leurs tissus, nous croyons pouvoir dire que la cause de la non-réussite de la culture des Cyclamen anormaux est dû à l'emploi d'un mélange de terres non approprié aux exigences surtout physiques de ces plantes et aussi beaucoup trop riche en éléments immédiatement assimilables, qui ont favorisé une production rapide de tissus parenchymateux dans les cellules desquelles l'équilibre de composition n'a pu s'établir à temps pour permettre la formation, et par suite la migration des réserves destinées à assurer une floraison et une fructification parfaites à l'époque normale.

La question des eaux d'arrosage joue un rôle important pour la réussite de la culture des Cyclamens; on a pu voir combien ces plantes sont pauvres en chaux et en magnésie, l'emploi d'eau calcaire ou magnésienne est absolument à condamner.

En résumé, les conclusions pratiques de cette étude rapide sur la culture et la végétation des Cyclamen sont les suivantes :

I. Sous l'influence des engrais, les Cyclamen augmentent bien le poids total de matière végétale élaborée ; mais cet accroissement porte sur les feuilles et diminue proportionnellement le nombre des fleurs, allant ainsi à l'encontre du but poursuivi par l'horticulteur.

II. On ne peut espérer réussir la culture de ces plantes qu'en agissant, au point de vue physique, sur le sol dans lequel elles végètent. Ce sol doit toutefois renfermer une proportion suffisante de substances alimentaires. En pratique, le mélange de terreau de feuilles et de terre silico-argileuse réussit bien.

III. Si on pense, à cause de la pauvreté du sol, devoir ajouter des engrais complémentaires, nos analyses indiqueraient l'emploi d'un mélange de nitrate de soude, de chlorure de sodium et de sulfate de fer en solution à un demi-millième.

IV. Une augmentation des éléments utiles aux Cyclamen, offerte artificiellement en surabondance ne pourra améliorer ni la beauté ni la quantité des fleurs. La sélection amène seule à ce but, et une nutrition impropre par surabondance peut souvent modifier désavantageusement, en peu de mois, les caractères héréditaires propres à la race.

Insectes nuisibles a l'horticulture,

par M. F. Decaux (1).

Le Perce-oreille (*Forficula auricularia* L.) — Le Cloporte (*Oniscus asellus* L.). — Leur mœurs. Moyens de destruction.

Les horticulteurs des environs de Paris ont eu particulièrement à se plaindre, cette année, des dégâts causés par le Perce-oreille (*Forficula auricularia*, Lin.). D'après les renseignements qui m'ont été donnés, dans certains endroits, ces insectes ont dévoré les bourgeons des Pêchers; dans d'autres, différentes fleurs : Œillets, Dahlias, etc. D'un autre côté, M. Lucien Chauré, le sympathique directeur du *Moniteur d'horticulture*, nous a transmis les doléances de jardiniers se livrant à la culture du Chrysanthème japonais. « C'est pendant la nuit, paraît-il, que le *Perce-oreille* mange les bourgeons des jeunes plantes; ses dégâts sont considérables. Que doit-on faire pour détruire cette bestiole ? »

Dans une note (*Moniteur d'horticulture*, 10 octobre 1893), nous avons conseillé aux horticulteurs plusieurs procédés de destruction. Malheureusement, depuis cette époque, d'autres renseignements me sont parvenus de différentes parties de la France. On se plaint, non seulement du Perce-oreille, mais encore du Cloporte (*Oniscus asellus*, Lin.). Enfin, M. Delachaume, instituteur à Fresnay-l'Évêque (Eure-et-Loir), appelle l'attention sur les dégâts commis par le Perce-oreille dans les champs ensemencés en betteraves et en céréales de sa localité. Mon aimable correspondant demande de lui indiquer les mœurs de cet insecte.

Ayant eu l'occasion, depuis plusieurs années, d'étudier la manière de vivre du *Perce-oreille* et du *Cloporte* aux environs de Paris, j'espère être utile aux agriculteurs, en faisant connaître les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir dans les ouvrages des savants auteurs qui se sont occupés de ces

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

insectes, Dr Boisduval, colonel Goureau, etc., en les complétant par mes observations personnelles, sur les mœurs de ces insectes et les moyens de destruction qui m'ont le mieux réussi.

Le Perce-oreille (*Forficula auricularia* (Linné).

Tout le monde connaît la *Forficule*, sous le nom vulgaire de *Perce-oreille* ou *Pince-oreille*. On en compte une vingtaine d'espèces d'Europe, d'Orient, du Sénégal et d'Amérique. La *Forficula auricularia* est la seule espèce européenne qui soit nuisible à l'Horticulture et à l'Agriculture.

Longueur, 12 à 15 millimètres, non compris la pince qui varie de 5 à 7 millimètres. Corps d'un brun de poix plus ou moins foncé, selon le temps qui s'est écoulé depuis la dernière mue; corselet plus clair sur les bords, antennes et pattes testacé plus ou moins clair; élytres bordées de testacé pâle; extrémité des ailes de couleur testacée et formant une sorte de tache à l'extrémité des élytres; antennes de 13 à 14 articles granuleux; pinces brunes à l'extrémité, moins foncées à la base, à branches presque droites et mutiques chez les femelles, dilatées à l'origine et fortement arquées chez les mâles. L'un et l'autre sexe dégagent une odeur particulière désagréable et très forte, quand ils sont agglomérés en colonies.

La Forficule est répandue dans toute l'Europe; elle est très commune aux environs de Paris. Cet insecte vit en société, vole très bien le soir lorsqu'il veut se transporter d'un endroit à un autre. Pendant le jour il se tient caché sous les pierres, sous les écorces, dans l'aisselle des feuilles, sous la mousse, dans le calice des fleurs, dans la tige de quelques plantes fistuleuses, entre les tuteurs et les arbres, souvent aussi en plein soleil, sur les fleurs d'Ombellifères.

Les fruits sucrés sont plus particulièrement de leur goût; aussi les trouve-t-on le plus souvent sur les Poires mûres, les Abricots, les Pêches, les Prunes. Il n'est pas rare d'en rencontrer jusque dans le noyau des Pêches, lorsque le fruit se fend un peu à la maturité, comme cela a lieu dans certaines variétés. Très

souvent aussi on en trouve dans les grappes de Raisin. Ces Orthoptères ne bornent pas là le dommage qu'ils nous causent : on a vu, par les renseignements de M. Delachaume, qu'en certaines années ils pouvaient aussi s'attaquer aux Betteraves et aux céréales (Eure-et-Loir). Mais heureusement la propagation considérable de la *Forficule* dans la grande culture est un fait anormal, qui ne se continuera probablement pas l'année prochaine ?

Avant la maturité des fruits, on trouve souvent ces insectes, leurs larves ou leurs nymphes, occupés à manger les jeunes boutons à fruits dont la sève sucrée remplace la pulpe de la drupe, qui doit plus tard former la nourriture presque exclusive de l'insecte parfait. Ce sont plus particulièrement les boutons à fleur du Pêcher et les jeunes pousses des Œillets, des Dahlias, des Chrysanthèmes, qui ont à souffrir de leur voracité, et cela au point de compromettre souvent la fructification des uns et la floraison des autres.

Quand on touche ou que l'on dérange des Forficules, elles relèvent la partie postérieure de l'abdomen en écartant les branches de la pince terminale et prennent ainsi un air redoutable qui en impose aux enfants; mais qui n'a rien de sérieux, pas plus du reste que la crainte généralement répandue de les voir s'introduire dans la conque de l'oreille, où elles peuvent chercher à se réfugier, mais où elles ne sauraient vivre à cause de la partie grasse du cérumen, qui ne tarderait pas à les asphyxier; on sait d'ailleurs que la membrane du tympan s'opposerait à leur pénétratiou plus avant.

Quand l'été a été chaud et favorable, les Forficules atteignent vite leur entier développement et, en septembre ou en octobre, on peut en observer l'accouplement : celui-ci a lieu, comme chez les papillons. La ponte se fait toujours au printemps suivant, dès le commencement d'avril. Les œufs sont blancs, lisses et allongés, de 1 à 2 millimètres de longueur; on les trouve sous les pierres, sous les écorces, etc., agglomérés en paquets de dix, vingt ou trente. La femelle ne quitte pas ses œufs, ce qui a fait dire qu'elle les couvait, opération qui ne saurait avoir lieu que par un développement de température bien difficile à com-

prendre chez les animaux respirant par des trachées! Je crois tout simplement que la femelle, comme je l'ai déjà remarqué pour la Courtilière (*Grillotalpa vulgaris*), garde ses œufs contre la voracité des autres insectes ou même celle de ses congénères, ainsi qu'elle le fait encore pour les petits qui, dans les premiers jours qui suivent leur naissance, se réfugient autour d'elle au moindre danger.

Dans le courant du mois de mai, de un mois à six semaines après la ponte, les jeunes sortent de l'œuf, mais tellement gros et allongés que l'on a de la peine à concevoir comment ils ont pu être contenus dans une si petite enveloppe. Ces jeunes sont presque blancs, et on n'aperçoit que la place des yeux qui soit un peu plus colorée; au bout de quinze jours, au commencement de juin, ils ont déjà 4 millimètres de longueur (non compris les pinces); ils sont d'un testacé pâle avec les yeux et une grande partie des mandibules noirâtres. A cet âge, les jeunes Forficules ne se sont pas encore beaucoup éloignées de leur mère; ce n'est que vers la fin de juin (probablement après avoir subi une première mue) que l'on commence à les rencontrer voyageant isolément à la recherche de leur nourriture et qu'on ne trouve plus de vieilles mères dans les colonies de cet insecte. Leur taille est d'environ 5 millimètres, non compris la pince : celle-ci est droite; les antennes n'ont que huit articles et la couleur générale de tout le corps est d'un brun clair uniforme. Les mouvements des jeunes Forficules sont assez lents et leurs téguments ont peu de consistance.

Bien que les Forficules soient très communes, on ne sait pas encore combien elles subissent de mues. Leur métamorphose est incomplète, c'est-à-dire que, à l'exception des ailes et des élytres, les jeunes sont, au sortir de l'œuf, presque semblables à leurs parents. Ce n'est qu'après avoir changé de peau trois ou quatre fois, que ces larves passent à l'état de nymphe. Celle-ci diffère de la larve par la présence des rudiments des ailes et des élytres, le nombre des articles des antennes, qui est déjà de onze ou de douze, et enfin par sa couleur plus foncée.

L'instinct social que nous venons de remarquer chez les jeunes Forficules persiste malgré la disparition de la mère; pendant

tout le reste de l'année on les trouve vivant en colonies plus ou moins nombreuses et dans lesquelles on rencontre souvent des débris d'insectes (chenilles et cocons de *Bombyx dispar*, élytres de hannetons, etc...), qui attestent que ces insectes sont quelquefois polyphages. Selon Degéer, les Forficules mangeraient même les individus morts de leur propre espèce.

Les Forficules, sauf de rares exceptions, n'ont qu'une seule génération par an.

Selon M. le colonel Goureau, le nom de Perce-oreille aurait été donné à cet insecte, à cause de la pince qui termine son corps et qui ressemble au petit instrument dont les bijoutiers se servent pour percer les oreilles. Quant à celui de Forficule, il vient du mot latin *Forficula*, qui signifie une petite tenaille.

Les Forficules, en attaquant les fruits mûrs et en mangeant ou entamant les bourgeons alors que, gonflés de sève, ils préparent la récolte de l'année suivante, causent de très grands dégâts; il est donc indispensable, pour les horticulteurs, de leur faire une guerre incessante, surtout pendant l'été. Malheureusement, on connaît peu de moyens pratiques pour empêcher leur multiplication. Les arrosages avec la bouillie bordelaise, la nicotine et autres produits toxiques, de même que les poudres insecticides répandues sur les plantes, n'ont donné aucun résultat dans mes essais répétés plusieurs fois à trois semaines d'intervalle. C'est, à mon avis, du temps et de l'argent perdus; ces insectes, cachés pendant le jour, n'ont rien à craindre de ces procédés. Ce n'est qu'isolément et en leur tendant des pièges qu'on peut les détruire.

Destruction. — Nous savons, par les mœurs des Forficules, que ces insectes ne sortent que la nuit et craignent la lumière du jour; il faut profiter de cette particularité pour leur ménager des abris artificiels, où ces insectes viendront se réfugier à l'approche du jour. Une foule de procédés plus ou moins ingénieux peuvent être employés. Je recommanderai les suivants :

On fait, avec des tiges vides de Roseau, de Sureau, de quelques grandes Ombellifères ou de Topinambour, de petites bottes que l'on suspend à proximité des arbres que l'on veut protéger, les Perce-oreille s'y réfugient pour y passer le jour; on peut

alors les atteindre et en détruire un grand nombre en secouant ces pièges au-dessus d'un baquet plein d'eau où ils se noient.

Lors de la maturité des fruits, on peut placer des ergots de mouton ou de porc le long des espaliers ; on peut encore faire de petits fagots avec de la paille, de la mousse et des brindilles qu'on suspend le long des espaliers ou autour des Œillets, des Dahlias et des Chrysanthèmes.

Des pots à fleurs renversés, dont le fond est garni de mousse, attirent les Perce-oreille ; chaque matin on visite ces divers pièges, il suffit alors de les secouer pour faire tomber une quantité de Perce-oreille, qu'on n'a plus que la peine d'écraser.

Un piège, qui nous a bien réussi, consiste à enduire de graisse une feuille de papier qu'on froisse pour lui donner des plis ; on la dépose à proximité des plantes attaquées et on la recouvre avec un vieux paillasson qu'on a préalablement arrosé. Les Perce-oreille attirés par cet appât et peut-être bien aussi par la fraîcheur que donne le paillasson, viennent en grand nombre se réfugier sous cet abri ; il est alors facile de les détruire.

Si les Forficules continuaient à se développer aux dépens des Betteraves et céréales, dans la grande culture, on obtiendrait leur destruction en conservant la terre infestée, libre de toutes récolte pendant l'hiver et en agissant de la manière suivante :

Les feuilles de Betterave devront être laissées comme pièges, par petits tas sur la terre, après l'arrachage. Fin novembre ces feuilles seront secouées, il en tombera un grand nombre de Forficules engourdies qu'on écrasera.

Les éteules des céréales devront être arrachées avec la herse à dents de fer (en novembre), recueillies en tas et brûlées. Les Forficules se cachent dans l'intérieur du chaume pour passer l'hiver.

On complètera leur destruction en donnant deux ou trois labours pendant l'hiver, en décembre, janvier et février, pour ramener à la surface les Forficules enterrées ; leur engourdissement les empêchera de s'enfoncer à nouveau dans la terre et l'humidité les fera périr.

Observation. — Nous savons que les Forficules s'accouplent en septembre ou en octobre, et que la ponte n'a lieu qu'au mois

d'avril. Les femelles fécondées passent l'hiver cachées sous les écorces, dans les fentes des arbres, des murs, sous les détritus, etc... Nous pouvons profiter de ces observations pour attirer ces femelles avant l'hiver, dans des pièges disséminés dans diverses parties du jardin, à proximité des lieux fréquentés par ces insectes.

Les pièges qui m'ont donné le meilleur résultat consistent à préparer des bottes ou fagots faits avec des branches d'arbres feuillues ou des plantes inutiles, sèches ou à moitié sèches. Ces pièges devront être mis en place vers le 10 ou 15 septembre, et laissés sans y toucher pour qu'ils collent à la terre. Par une belle journée de décembre ou janvier, on secoue ces bottes sur une toile, il en tombe une quantité d'insectes engourdis : Perce-oreille, Cloportes, Charançons, Altises, etc..., des plus nuisibles à l'Horticulture, et qu'il est très facile d'écraser.

Nous ferons remarquer que tous ces insectes ont pour mission de propager leur espèce en pondant un grand nombre d'œufs au printemps; chaque insecte détruit de cette façon représente donc toute une colonie supprimée.

Ennemis naturels. — Les Perce-oreille sont peu recherchés par les oiseaux insectivores; nous leur connaissons cependant deux ennemis assez sérieux, que les agriculteurs et les jardiniers feront bien de respecter, ce sont :

La Musareigne (*Sorex araneus*) : elle ressemble beaucoup à une souris, avec le museau beaucoup plus allongé; ce petit animal nocturne se promène après la chute du jour, dans les jardins, à la recherche des insectes, des Lombrics, des Limaces, des Perce-oreille et des Cloportes, pour se nourrir.

Depuis trente ans, nous ne cessons d'appeler l'attention des agriculteurs sur l'utilité de protéger le vulgaire *Crapaud*, d'en faciliter la reproduction et la multiplication dans les cultures, en leur ménageant quelques fossés ou bas-fonds partout où le terrain permet de retenir les eaux pluviales, du mois de février à la fin d'avril; le crapaud viendra en février y pondre plusieurs milliers d'œufs; il est indispensable de nourrir les jeunes têtards, en leur procurant quelques débris de viande, fraîche ou avariée, ou des petits animaux morts : rats, taupes, etc., pendant

les deux mois qu'ils passent sous cette forme. Sans cette précaution, les têtards s'entre-dévorent et, d'une éclosion de plusieurs milliers de têtards, il en arrive à peine 5 à 10 p. 100 à l'état de crapauds.

Les crapauds chassent toute la nuit; leur nourriture consiste uniquement en insectes nocturnes : perce-oreille, vers gris, limaces, lombrics, charançons, etc.; comment se fait-il que, dans les campagnes, on ait pour le crapaud une répulsion irraisonnée, qui va jusqu'à la destruction de ce précieux et inoffensif animal?

Cloporte (*Oniscus asellus* Lin.)

Ce petit Crustacé de l'ordre des *Isopodes*, de la section des *Ptérygibranches* est connu de tout le monde.

Ces insectes fuient la lumière et recherchent les endroits humides. Ils fréquentent les lieux retirés et sombres : les caves, les celliers; on les rencontre dans les fentes des murs, des châssis, sous les écorces des arbres, sous les pierres, sous les pots, sous les plantes, dans les buis; dans les serres chaudes, non seulement ils se réfugient sous les pots ou dans quelque coin peu éclairé, mais ils pratiquent dans les paniers ou corbeilles à *Orchidées* des galeries au milieu de la mousse ou du *sphagnum*, d'où il est fort difficile de les déloger.

Les Cloportes sont nocturnes; c'est pendant la nuit qu'ils commettent leurs déprédations, ils se réunissent ordinairement en sociétés assez nombreuses. Pendant longtemps on a cru qu'ils se nourrissaient uniquement de matières végétales et animales en état de décomposition, il est bien démontré aujourd'hui qu'ils mangent également les plantes vertes, surtout les *Orchidées* dans les serres chaudes; ils en sont plus avides que des autres plantes. Dans les jardins, lorsqu'une plante herbacée est de nature à s'étaler en rosace sur un pot et à le recouvrir en partie, comme certaines Primulacées, Cinéraires, Saxifrages, etc., il n'est pas rare de la voir dépérir et mourir de langueur. Si on dépote la plante, on ne tarde pas à s'apercevoir que le collet des racines est rongé par une famille de jeunes *Cloportes*.

Le Cloporte est d'une couleur ardoisée plus ou moins brune

en dessus, blanchâtre en dessous, de forme ovalaire ; sa tête est petite, distincte du premier anneau et pourvue de deux antennes coudées. Les pattes ou pieds sont au nombre de sept paires, terminées chacune par un petit ongle dont l'insecte se sert pour s'accrocher et grimper le long des murs et des pots de jardins. Chez les femelles il existe sous le ventre une membrane formant une espèce de poche destinée à contenir les œufs pendant l'incubation; ces œufs restent ainsi adhérents à la mère jusqu'au moment de l'éclosion comme cela a lieu chez la femelle de l'écrevisse (*Astacus fluviatilis*). Les branchies sont renfermées dans les premières écailles placées sous la queue ; les appendices du bout de la queue sont d'inégale longueur; les deux latéraux étant beaucoup plus grands que les intermédiaires.

Les petits Cloportes, quelques jours après leur naissance, sont presque blancs ; ils ont un segment thoracique de moins, et n'ont par conséquent que six paires de pattes.

Le Cloporte, lorsqu'on le saisit, se roule en boule en se repliant sur lui-même, pour abriter sa partie ventrale qui est la plus sensible aux agents extérieurs; dans cet état il est arrondi comme un pois. C'est à cette particularité qu'il doit son nom : *Cloporte*, qui ferme sa porte.

Les Crustacés isopodes ou Cloportes ne meurent pas comme les insectes après l'accouplement et la ponte, ils vivent plusieurs années et continuent de grossir. Ils paraissent n'avoir qu'une génération par an. Ils ont peu d'ennemis; les oiseaux qui fréquentent nos jardins en sont peu friands. Les Crapauds, les Grenouilles, les Musareignes, les Hérissons et les Scolopendres s'en accommodent assez bien et en détruisent une certaine quantité. Le jardinier agira sagement en protégeant ces petits animaux.

Destruction. — Dans les serres, où les Cloportes sont plus à craindre qu'ailleurs, à cause des Orchidées et autres plantes d'un prix élevé qu'on y cultive, on les prend ordinairement avec des Pommes de terre évidées et creusées en godet, disposées de place en place comme de petites cloches; le matin on les visite, et presque toujours on y trouve des Cloportes qui sont venus s'y cacher pour y passer la journée.

Un piège qui permet d'en détruire un grand nombre consiste à disposer, dans un ou plusieurs coins de la serre, des petits tas de mauvaises herbes ou plantes provenant des sarclages, qu'on arrose de temps en temps, pour les maintenir légèrement humides (sans excès); après quelques jours, ces plantes commencent à fermenter, les Cloportes attirés par ces abris, et peut-être aussi par une nourriture de leur goût, viennent en grand nombre s'y cacher pour passer la journée. Le matin, on soulève délicatement ces petits tas, et on les secoue sur un linge; les Cloportes se laissent tomber et il est alors facile de les écraser, ou de les précipiter dans un baquet rempli d'eau, pour les noyer. Les mêmes pièges peuvent servir quinze à vingt jours et souvent plus longtemps, avec le même succès, on change les herbes lorsqu'elles sont complètement pourries. Ces petits tas d'herbes ne sont peut-être pas très décoratifs dans une serre bien tenue. Ils rendent de bons services, c'est là une raison suffisante.

Dans les jardins, en laissant des tas de mauvaises herbes et de plantes provenant des sarclages, dans les allées, c'est par centaines qu'on trouve les Cloportes, en soulevant ces herbes après quatre ou cinq jours de séjour. On renouvelle la chasse, deux fois par semaine, avec le même succès, pendant trois semaines.

D'une façon générale, le *Cloporte* a les mêmes habitudes que le Perce-oreille; il chasse la nuit, se cache pendant le jour; cependant il est bon de remarquer qu'il a besoin d'un peu plus d'humidité à cause de ses téguments bien plus mous. On peut employer, pour le détruire, les pièges que nous avons indiqués, pour attirer le Perce-oreille : tiges vides de roseau, etc.; pots à fleurs renversés, dont le fond est garni de mousse humide et d'une boule de papier graissé; paillassons humides recouvrant une ou plusieurs feuilles de papier enduites de graisse, qu'on froisse pour leur donner des plis; ils donneront de bons résultats.

Ce que nous avons déjà dit, des insecticides, pour la destruction du Perce-oreille, s'applique au Cloporte, c'est, à notre avis, du temps et de l'argent perdus, ils ne peuvent donner que des résultats insignifiants.

RAPPORTS

Rapport sur la culture du Pêcher en serre froide, de M. Alexis Lepère fils, à Montreuil (1);

M. O. Opoix, rapporteur.

Le 25 juin, M. Alexis Lepère fils, arboriculteur, demandait à la Société nationale d'Horticulture, qu'une commission fût nommée pour examiner sa culture de Pêchers en serre froide; et le 27 du même mois MM. Coulombier père, G. Boucher, Viennot et O. Opoix se réunissaient à cet effet à Montreuil.

M. Nomblot ne put assister à la réunion :

M. Abel Chatenay, notre sympathique et dévoué secrétaire général s'était adjoint à la commission. M. Coulombier fut nommé Président et les fonctions de rapporteur me furent confiées.

Avant de vous parler de la culture des Pêchers en serre, nous jugeons utile de vous donner quelques détails sur la forme de la serre dans laquelle se pratique cette culture.

Cette serre est en fer (constructeur M. Grenthe) ; elle a 12 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur, sa forme est celle d'un Λ; elle est à deux versants droits, et munie d'une porte à chaque extrémité ; les murs sont en brique de 11 centimètres d'épaisseur, et mesurent 33 centimètres de hauteur au-dessus du sol pour supporter la charpente de la serre et le vitrage.

L'aération se fait par le haut et le bas, à l'aide d'un mécanisme dont le fonctionnement est très ingénieux, de manœuvre facile et ne pouvant donner lieu à aucune complication.

Dans le bas des deux côtés versants, il y a des gouttières destinées à recevoir les eaux de pluie provenant du toit de la serre, qui sont conduites dans deux réservoirs ronds, en briques, placés à l'intérieur de la serre, à 6 mètres de distance d'axe en

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

axe et reliés entre eux par un caniveau en briques. La partie supérieure des réservoirs est de quelques centimètres en contre-bas du sol et complètement dérobée à l'œil.

Ces eaux sont à la température de la serre et servent à l'arrosage et aux soins des Pêchers.

Les contre-espaliers sur lesquels sont palissés les Pêchers sont éloignés de 40 centimètres du vitrage, ce qui permet à l'air de circuler entre les vitres et les arbres. Ils se composent de fils de fer horizontaux et de petites tringlettes en bois placées verticalement et distancées de 0,10 centimètres d'axe en axe.

Cette serre contient 20 Pêchers aux formes différentes; les branches de charpente sont distancées d'au moins 50 centimètres les unes des autres.

Nous avons remarqué des formes en U, simples ou doubles, en candélabres, etc.; toutes d'une régularité parfaite et plus gracieuses les unes que les autres. M. Lepère cultive dans cette serre 20 variétés de Pêchers, depuis la variété *Alexander*, jusqu'à la Pêche *Tardive d'octobre*; beaucoup d'arbres sont surgreffés avec des semis à l'étude. Parmi les variétés cultivées nous citerons: *Alexander*, *Précoce de Hale*, *Cumberland*, *Downing*, *Waterloo*, *Grosse mignonne hâtive*, *Belle Impériale*, *Alexis Lepère*, etc.

Dans les Brugnons, nous devons citer : *Précoce de Croncels*, *De Felignies*, *Brugnon Vineux de Monicourt*, et un *semis* de *Brugnon de Felignies* qui présentait de très belles apparences et qui est également à l'étude en ce moment.

Tous les membres de la commission reconnaissent que M. Lepère est un semeur émérite et infatigable, obtenteur de variétés de grande valeur, entre autres, des Pêches *Alexis Lepère*, *Vilmorin*, *Coulombier*, etc.

La Pêche *Alexandre* était mûre au moment de notre visite et la variété *Waterloo* était prête à lui succéder.

Nous estimons que cette serre contenait environ *1,200* fruits et l'ensemble produisait vraiment un bien bel effet. Un Pêcher *Belle Impériale* de trois ans, en candélabre et de forme très régulière, en portait pour sa part environ 140. M. Lepère se réservait du reste le plaisir de nous présenter des fruits de sa culture à nos réunions de la Société d'Horticulture.

Il nous a fait remarquer que, pour le parfait équilibre des sujets, il relie entre elles toutes les extrémités des branches extérieures de charpente de chaque sujet.

En résumé, l'aspect des deux espaliers est des plus satisfaisants ; les fruits sont superbes ; les Pêchers sont d'une bonne venue, bien formés, bien équilibrés, il n'y manque pas de coursonne : en un mot, les arbres sont d'une culture irréprochable. La Commission est unanime à reconnaître que M. Alexis Lepère fils est le digne successeur de son père, qui a laissé un si grand nom en Horticulture.

Aussi adresse-t-elle tous ses éloges à l'intelligent et infatigable maître pour les progrès qu'il fait réaliser à l'arboriculture fruitière, en demandant l'insertion du présent rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses.

Rapport sur le nouveau modèle de tuyau métallique flexible de M. Rudolph (1),

par M. Blanquier, rapporteur.

A la séance du Comité du 28 mai 1896, M. C.-H. Rudolph, 74, rue Amelot, à Paris, a présenté un nouveau modèle de tuyau métallique flexible, pour être expérimenté et faire l'objet d'un rapport. Le Comité des industries horticoles a nommé, à cet effet, une commission composée de MM. Quénat, président, Henry Lebœuf, et Blanquier, rapporteur.

Ce tuyau a été branché sur un tuyau de la ville, chez M. Henry Lebœuf; il est resté quarante-huit heures sous une pression de 3^k 1/2. La commission s'est réunie le 15 juin dernier, à deux heures et demie pour les expériences.

Ce tuyau flexible mesurait 0^m,20 de diamètre intérieur, et le poids du mètre était de 70 grammes ; son prix est de 5 fr. 15 le mètre.

Détail de fabrication. — Ce tuyau, en métal ou en cuivre, est fabriqué avec des bandes préparées à la machine, laminées et

---

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

cannelées; elles viennent ensuite, sur une deuxième machine, s'enrouler sur un mandrin en spirale, qui donne le diamètre; les cannelures préparées sur les bandes s'agrafent d'elles-mêmes, et sont munies d'une lame de caoutchouc pour faire

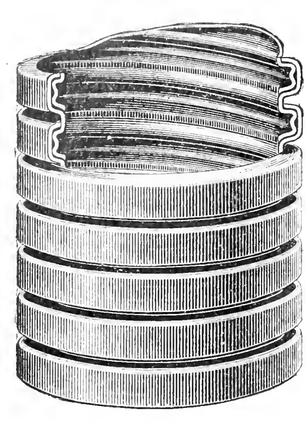


FIG. 24.
Tuyau simple (tarif I).

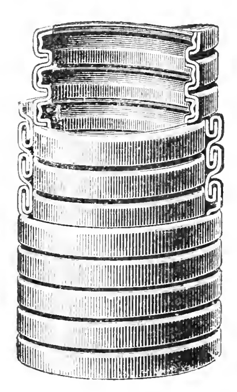


FIG. 25.
Tuyau double (tarif II).

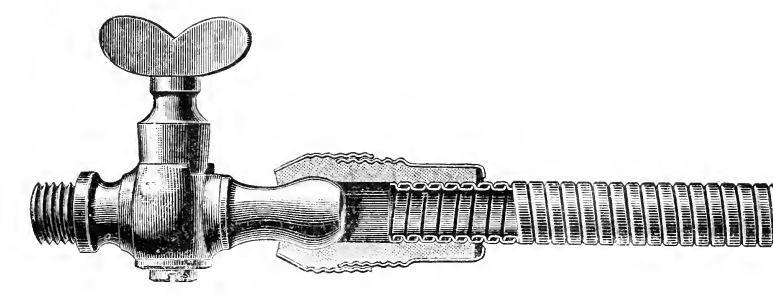


FIG. 26.
Coupe du tuyau et du raccord montés sur prise de gaz.

oint. La pression garantie est de 10 kilogrammes pour $0^m,01$ carré.

Avantage du tuyau flexible. — Dans l'expérience, nous avons enroulé à $0^m,15$ de diamètre, le tuyau sous pression; il ne s'est produit aucune fuite ni gerçure. On peut marcher dessus sans aucune crainte de l'aplatir; il est très lisse à l'intérieur, sans aucune garniture de caoutchouc qui puisse s'altérer.

Son prix est relativement inférieur à celui en caoutchouc, et sa durée est plus grande, car il ne se coupe pas comme le caoutchouc mal roulé. Dans le cas où il se produirait une gerçure, à un endroit quelconque, on peut le couper et le raccorder par une bague ligaturée comme les raccords de chaque extrémité ou le souder.

Résumé. — La commission est d'avis que ce tuyau flexible, par sa légèreté et sa flexibilité, est plus avantageux que le tuyau en caoutchouc; elle demande l'insertion de ce rapport dans le Journal et le renvoi à la commission des récompenses.

Sur l'insecticide le Lysol,

par M. Venteclaye (1).

Le 22 mars 1895, le comité m'a remis du Lysol, pour être expérimenté comme insecticide.

Je viens vous donner les résultats que j'ai obtenus en opérant contre les quatre sortes d'insectes les plus répandus.

Le puceron vert d'été et la grise ont été combattus par des pulvérisations de Lysol coupé au 1/200; cette opération a assez bien réussi.

Pour le Kermès, l'insecticide coupé 1/100 a donné de bons résultats.

Quant au puceron lanigère, après avoir employé le Lysol à dose double de celle indiquée, c'est-à-dire au 1/100, le résultat a été nul. Je dois dire cependant que j'ai opéré après la taille, car nous étions fin mars, et après avoir enlevé les vieilles écorces, les loupes causées par l'insecte et les mousses. Le liquide a été répandu au pinceau sur toutes les parties de l'arbre. Malgré tous ces soins, l'insecte s'est montré plus abondant que l'année précédente. La cause en est-elle au temps qui a été plus favorable à la reproduction, je ne saurais le dire; en tout cas l'insecticide n'a pas donné le résultat que nous en attendions.

---

(1) Déposé le 12 décembre 1895.

Après lecture de ce rapport, le comité d'arboriculture fruitière en a demandé l'insertion dans le journal et le renvoi à la Commission des récompenses.

Sur le mastic Dantin,

par M. Hanoteau, rapporteur (1).

La commission composée de MM. Hanoteau, Garnot, Bourette, Borel, Jollivet, Anfroy et Gennari, s'est distribué les échantillons remis par M. Dantin, afin de faire séparément des expériences.

D'après les observations recueillies, ce mastic qui a beaucoup d'analogues, se comporte bien sur les branches coupées pendant les froids et les temps humides. Peut-être pendant les grandes chaleurs a-t-il une tendance à couler. Néanmoins, la Commission est d'avis qu'on peut le recommander aux arboriculteurs.

Sur le mastic Dantin (2),

par M. Duval.

Le mastic de M. Dantin, que j'ai été chargé d'expérimenter, offre l'aspect de celui de Lhomme-Lefort et s'emploie de la même manière. Il se durcit en quelques instants et la chaleur des rayons solaires ne le fait ni couler ni fendiller; en un un mot, je le considère comme excellent.

Le comité d'arboriculture fruitière, après avoir lu ce rapport, en a voté le renvoi à la Commission des récompenses.

Sur le mastic et le mastic-vernis Dantin, expérimenté a la maison Désiré Bruneau (3),

M. Alfred Nomblot, rapporteur.

Le 28 mars 1895, une boîte de mastic Dantin et un flacon en verre de mastic-vernis du même nom, nous étaient remis à titre d'expérimentation.

(1) Déposé le 2 juillet 1896.
(2) Déposé le 12 décembre 1895.
(3) Déposé le 12 décembre 1895.

Les essais que nous avons faits avec le mastic, tant pour des greffes en fente que pour la cicatrisation des plaies, ont parfaitement réussi ; d'où nous pouvons conclure : 1° qu'il ne renferme aucun principe nuisible ou contraire à la bonne végétation ; 2° que son emploi est facile, et que, tout en permettant le développement des parties avec lesquelles il est en contact, il se maintient longtemps sans couler sous l'influence des rayons solaires de l'été, pas plus qu'il ne se dessèche et tombe par morceaux. C'est, croyons-nous, un bon mastic pour les usages de l'amateur.

Quant au mastic vernis, beaucoup plus liquide que le premier, bien qu'il nous ait donné de bons résultats, il ne nous plaît pas autant. Étant trop liquide, son emploi à la spatule est difficile ; employé au pinceau, il oblige à de nombreux et ennuyeux nettoyages.

Après avoir lu ce rapport, le comité d'arboriculture fruitière en a voté le renvoi à la Commission des récompenses.

Rapport

sur le jardin de M. Poisson, propriétaire a Auteuil (1),

par M. Hoibian, rapporteur.

Sur la demande de M. Poisson, une commission composée de MM. Savoye, président, Urbain père, Chenu, Fortin et Hoibian, rapporteur, s'est rendu villa Montrouge, avenue de Boufflers, Auteuil.

C'est avec intérêt que la commission a visité cette propriété de 1,550 mètres de superficie. Elle est entourée d'arbustes variés, devant lesquels sont plantés, tout du long, des Fusains d'une rare beauté, taillés en haie. Une bordure de plantes variées : Géraniums divers, *Begonia semperflorens* fleurit tout autour. Les allées, bien tracées, se coupent d'une manière agréable à l'œil.

Deux petites pelouses, qu'on nous dit ne point avoir été refaites depuis douze ans, forment un tapis vert. Le fond est constitué

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

par des *Agrostis*; tous les ans on sème douze kilogrammes de gazon par-dessus avec une bonne couche de terreau. Les soins ne manquent pas, et dès qu'une mauvaise herbe paraît, elle est arrachée de suite.

En entrant, la vue se porte sur une partie de mosaïque en talus et formant des panneaux; le milieu est planté de différentes variétés de *Sempervivum* se détachant admirablement, d'*Alternanthera* entourés de *Pyrethrum selaginoides*, d'*Echeveria glauca* et d'un autre rang de *Pyrethrum*. L'effet produit est magnifique.

En avançant, on remarque à droite, devant le perron, une corbeille de *Rhododendrum* variés, avec une bordure de Saxifrage mousse, et, de distance en distance, des Hépatiques.

Un petit rocher laissant tomber un filet d'eau dans un bassin. Le rocher est garni de *Sedum album* et autres espèces.

Une corbeille en relief de *Begonia semperflorens elegans*, dominés par un magnifique *Musa ensete*. Les Bégonias sont entourés d'*Alternanthera*, un rang de *Mesembryanthemum cordifolium* panaché, un rang de *Pyrethrum* et un autre d'*Echeveria glauca*.

En face, une autre corbeille de Géranium *Marie Nicolle*, entourés d'un rang de *Centaurea candidissima*, et d'une autre de *Pyrethrum selaginoides*.

En montant, et pour terminer la propriété, s'élève un bouquet d'arbres et d'arbustes, devant lequel un rang de Fusains forme haie. Deux rangs de *Coleus*, bordés d'un rang de *Pyrethrum*, tiennent toute la largeur de la pelouse; une chaîne d'*Alternanthera*, dont les mailles sont remplies de *Mesembryanthemum cordifolium* panaché, le tout encadré d'un rang d'*Echeveria glauca*.

Cette partie est admirable, surtout vue de la maison. Sur cette pelouse, sont dispersés 1 *Gleditschia inermis*, 1 *Negundo* panaché et quelques plantes vivaces, telles que *Tritoma*, *Gymnothrix latifolia*, etc.

Cette propriété, un vrai bijou, fait le plus grand honneur à M. Poisson, qui ne néglige rien pour l'embellir, et à M. Blanchard, son jardinier, qui ne vient que de temps en temps pour la soigner.

La commission est unanime pour demander l'insertion de son rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses.

Sur la demande de M. Poisson, la récompense est destinée au jardinier.

COMPTES RENDUS

Compte rendu des travaux du comité des Orchidées, année 1895 (1),

par M. L. Duval, secrétaire du comité.

Le comité des Orchidées s'est réuni pour la première fois dans la grande salle des séances de la Société, en attendant qu'il soit mis à sa disposition une salle spéciale. Cette séance donna lieu à divers échanges d'idées entre les membres présents, qui tous, prirent l'engagement de concourir, dans toute la force du mot, au succès de leurs préférées en s'engageant à en présenter à toutes les séances, et à prouver par leur exactitude et leurs apports répétés, qu'ils sont dignes de la sollicitude que la Société leur a témoignée en organisant le comité spécial des Orchidées. A cette séance, nous avons pu voir, présenté par M. Truffaut : 1 *Dendrobium Phalænopsis*, var. *Schœderiana* avec une tige portant 27 fleurs de toute beauté, puis un groupe de très beaux *Odontoglossum crispum* appartenant à la race dite de *Patcho* qui devient extrêmement rare dans les cultures, un très joli *Odontoglossum Pescatorei* dont les fleurs très grandes étaient de forme irréprochable. On présentait encore un très bel *Odontoglossum vexillarium* portant 27 tiges à fleurs et un *Cypripedium Lebaudyanum*, hybride du *C. lævigatum* × *C. Haynaldianum*. C'est à M. Page, l'habile cultivateur et semeur d'Orchidées, qu'était due cette remarquable présentation ; M. Truffaut présentait aussi un *Phajus Blumei*, mais

---

(1) Déposé le 13 août 1896.

d'un type tout spécial et qui a été très remarqué. Dans sa séance du 27 juin, le comité qui se trouvait en présence du concours d'Orchidées, n'a eu à appliquer qu'un certificat de mérite de première classe pour le beau *Lælio-Cattleya* obtenu par M. Jacob, jardinier des serres à Orchidées, à Gretz-Armainvilliers, chez M. le baron de Rothschild. Ce *Lælio-Cattleya* est un hybride provenant du croisement du *Lælia purpurata* × *Catt. Mendeli*; il a reçu le nom de *Lælio-Cattleya armainvillierensis;* les divisions de la fleur sont de belle dimension et d'une délicatesse très grande; le labelle est large, marginé de blanc pur; la gorge peu colorée. C'est une très belle plante, tout à fait distincte, et très digne de figurer à côté des meilleures obtentions des semeurs anglais.

Dans la séance du 11 juillet, M. Doin présentait son superbe pied de *Grammatophyllum Ellisi* qui portait cinq fortes tiges à fleurs; c'est un exemplaire d'une rare beauté. Un gentil *Promenæa citrina*, couvert de nombreuses fleurs, était présenté par M. Godefroy-Lebœuf. Les beaux *Odontoglossum crispum* sont très rares; M. Bert en a présenté un échantillon de toute beauté dont la forme des fleurs était irréprochable, avec le labelle orné et les sépales largement maculés. On voit assez rarement le *Grammatophyllum Measuresianum* (vrai); M. Duval nous en a présenté un bel exemplaire portant trois tiges à fleurs. Un *Cypripedium* hybride portant le nom de *Vigerianum splendens*, était apporté par M. Mantin, qui nous montrait son si curieux *Stanhopea*, hybride (*insignis* × *oculata*), nommé *S. belaerensis*. Le même présentait encore quelques *Cypripedium* hybrides et M. Dallé, quelques *Cattleya* et *Cypripedium*.

La séance du 25 juillet était peu riche en plantes, malgré quelques bons apports. M. Opoix, qui est un de nos bons semeurs, présentait plusieurs de ses hybrides; entre autres : *Cypripedium Roch Jolibois*, issu du croisement du *Cypripedium Lowi* par le *C. Curtisii*. C'est une très jolie plante dont l'aspect tient bien des deux parents et dont les amateurs seront heureux de posséder un exemplaire, car il est bien distinct. Un joli *Cattleya Dowiana* et deux *Cypripedium* étaient présentés par M. Dallé. M. Duval avait apporté quelques bons

Odontoglossum crispum, un *Chysis lævis* et un groupe du joli *Cypripedium Charlesworthi*, composé de variétés très distinctes, dont deux avaient les sépales dorsaux de dimensions énormes et d'autres d'une coloration intense, puis le très rare *Cypripedium insigne Wallacei*, certainement la plus belle variété de la section dite des *Chantini*. M. Régnier avait ce jour-là un *Aerides* nommé *Mantini*, et M. Mousseau un assez joli *Vanda cærulea*, toujours si agréable à voir, à cause de la couleur si rare de ses fleurs dont aucune Orchidée ne peut approcher.

A la séance du 8 août, un beau *Cypripedium Sanderianum* a été présenté par M. Fournier, de Marseille. M. Maron, le semeur heureux de *Cattleya*, montrait un hybride sous le nom de *Lælio-Cattleya Andreana*, et provenant du *Cattleya bicolor* × *Lælia elegans*. C'est une jolie plante, dont le mérite est incontestable sans cependant être ce qu'on appelle une variété à grand effet. M. Low présenta un *Dendrobium* si mal arrivé et si abîmé qu'il fut impossible au comité de se prononcer. Un très joli *Cattleya crispa* et le fameux *Cattleya Rex* étaient présentés par M. Dallé. On voit trop rarement le *Cattleya Rex*, et la plupart des échantillons présentés donnent une très mauvaise idée de cette plante qui a donné lieu à tant de récits. Il serait à souhaiter qu'il fût plus souvent apporté aux séances du comité qui pourrait alors se faire une opinion exacte sur cette plante.

Le 22 août on présenta un *Peristeria elata* « *Fleur du Saint-Esprit* », devenu rare dans les cultures, quoique d'une culture très facile.

Un joli *Oncidium divaricatum*, à grandes tiges, et un *Cattleya* supposé hybride de *gigas* et d'*aurea*, connu dans le commerce sous le nom de *Hardyana Gardeniana*. Le présentateur de cette dernière plante, M. Garden, la reçut dans une importation de *Cattleya gigas*. La plante se distingue des autres *gigas* par son labelle dont la gorge est richement réticulée de jaune d'or, à la manière du *Cattleya aurea*. Un très joli *Oncidium Lanceanum* complétait la série des plantes présentées ; sa culture remarquable était l'œuvre de M. Opoix.

A la séance du 12 septembre, M. Mantin apporta un *Cypri-*

pedium, connu dans le commerce sous le nom de *C. Leysenianum* du nom de *Madame Jules Hye Leysen*. C'est un hybride du *C. barbatum Warneri* × *C. bellatulum*. Cette très jolie plante a les sépales rosés, pointillés finement et rayés de rose; le sépale dorsal est large, bien dressé, le labelle (sabot) est d'une jolie couleur rose foncé. L'ensemble de la fleur rappelle la forme générale du *Cypripedium Warneri*, mais cependant très amplifié par le *Cypripedium bellatulum*. Un certificat de mérite a été attribué à ce joli gain. Plusieurs autres jolis gains, dus à notre habile amateur, figuraient à cette séance, entre autres: *Selenipedium Duvali*, hybride très curieux du *S. longifolium* × *S. Lindleyanum*; un *Cypripedium Acis inversum*, issu du *C. insigne gracile* × *C. Lawrenceanum coloratum*; enfin un *Stanhopea belaerensis*, var. *colorata*, issu du *Stanhopea insignis* × *Stanhopea, oculata*; enfin plusieurs *Cypripedium* de moindre valeur et un *Spathoglottis Fortunei*.

Un joli *Miltonia spectabilis*, var. *bicolor*, était présenté par M. Doin, ainsi qu'un beau *Vanda cœrulea*, les *Cypripedium Orphanum* et *Arthurianum*, un *Saccolabium guttatum* et un bon *Lycaste Skinneri alba*.

Un joli *Cypripedium*, appelé *Madame Elise Cardozo*, et un groupe de *Dendrobium Phalænopsis Schrœderiana* superbes, étaient présentés par M. Regnier. Notre semeur émérite, M. Opoix, montrait un *Cypripedium* hybride, sans nom, et paraissant issu d'un croisement entre les *C. Lowianum* et *vexillarium* et un *Lælia elegans purpurea* très beau de couleur. Un bon *Miltonia Morelliana*, et un *Cypripedium* hybride étaient apportés par M. Bert. Un *Cattleya gigas* et un *Odontoglossum grande* ont valu des remerciements à M. Garden et au jardinier de l'Orphelinat des Frères de Passy. Un joli *Vanda Kimballiana* et un *Angræcum articulatum* étaient présentés par M. Dallé. M. Duval soumettait au comité tout un groupe de *Vanda Kimballiana*.

Dans la séance du 26 septembre, il fut présenté par M. Danzanvillers, horticulteur à Rennes, une fleur de *Cattleya* blanc que le Comité supposa appartenir au *speciosissima*. M. Mantin montrait un admirable hybride, le *Cattleya Mantini*, issu

du *Cattleya Bowringiana* × *Cattleya aurea*. Cette plante portait des fleurs si belles, si colorées, que son heureux propriétaire la nomma *Cattleya Mantini*, var. *colorata*. Les divisions de la fleur sont du plus joli rose violacé ; le labelle est d'un rouge violacé intense ; la gorge, du plus beau pourpre foncé, rehaussé de lignes dorées allant jusqu'au fond, donne à cette partie de la fleur une richesse de ton inconnue dans les *Cattleya*. M. Jacob présentait deux *Cattleya* hybrides, provenant du *C. guttata Leopoldi* × *C. Mendeli* et bien intermédiaires. Ces hybrides, tout à fait remarquables, ont reçu un certificat de mérite.

M. Garden présentait un *Cypripedium* hybride du *C. Harrisianus* × *nitens*, plus un *Cattleya maxima*, en bonne variété et ayant une excellente floraison. Un groupe d'Orchidées très variées était présenté par MM. Cappe et fils ; on y remarquait surtout trois forts *Cypripedium Charlesvorthi*, dont les pédoncules très longs et les sépales dorsaux bien étalés firent l'admiration du Comité. M. Doin avait envoyé son rare *Lælia Dayana*, dont les divisions très colorées et très grandes font de cette plante une vraie rareté.

La séance du 10 octobre a été assez riche en apports. M. Bleu présentait un *Cypripedium* hybride au deuxième degré (*C. bellatulum* × *C. barbato-Veitchi*), plante très remarquable et distincte pour laquelle il fut donné un certificat de mérite de 1re classe ; un joli hybride du *C. Regnieri* × *C. Lawrenceanum* et un autre hybride au deuxième degré (*C. callosum* × *C. barbato-Veitchi*) ; enfin un très beau *Cattleya Parthenia*, qui fait tant d'honneur à notre grand semeur français.

M. Maron envoya un *Lælio-Cattleya*, hybride du *L. purpurata* × *Cattleya Loddigesii*. M. Mantin présentait le *Lælio-Cattleya bellaerensis*, hybride du *Lælia elegans* × *Cattleya guttata*, plus un *Lælio-Cattleya Behrensiana*, var. *inversa*, hybride issu du *Cattleya Loddigesi* croisé par le *Lælia elegans*, enfin un bien joli *Cypripedium Charlesworthi*.

Un bon *Cypripedium Behrensianum* et un *Cypripedium Alice Gayot*, un *Bradshavianum*, un joli *Cattleya labiata* un *Lælia*

præstans plus un *Odontoglossum madrense*, étaient présentés par MM. Cappe et fils.

Le jeudi 24 octobre les apports ont été moins nombreux, un groupe d'Orchidées était présenté par M. Dallé ; il comprenait d'abord 1 *Cattleya floribunda*, 1 *C. aurea*, *C. labiata*, et un *Luddemanniana*, plus les *Vanda insignis* et *cærulea*. Un très beau *Cattleya Mantini*, var. *aurea*, était présenté par M. Mantin ainsi qu'un *Lælio-Cattleya bellaerensis* (*Lælia elegans* × *C. guttata*), fort joli, *Lælio-Cattleya Behrensiana*, var. *inversa*, sous-var. *aurea*, et enfin un *Lælia pumila*, très joli. M. Garden nous avait apporté un *Epidendrum*, dont il ne connaissait pas le nom, et un *Cattleya floribunda;* M. Cardoso deux *C. labiata autumnalis*.

Dans la séance du 12 décembre, M. Dallemagne a apporté un très bel *Odontoglossum crispum* d'une couleur remarquable, qu'il a nommé *crispum Cahuzianum*, et aussi plusieurs jolies plantes, entre autres 1 *Vanda Sanderiana*, *Cypripedium Lucienianum*, *Catasetum macrocarpum*, *Masdevallia Lindeni*, *Ansellia africana*, plus quelques *Odontoglossum crispum* et un hybride.

M. Sallier de Neuilly présentait un hybride, le *Phajo-Calanthe*, issu du *Phajus grandifolius* × *Calanthe Regnieri*. M. Cardoso avait de jolis *Cypripedium Charlesworthi*, *nitens superbum ;* M. Regnier, de beaux *Phalænopsis amabilis*.

Dans la dernière séance du 26 décembre, 1 beau *Cattleya Trianai* portant 7 fleurs et un *Lælia anceps*, blanc, étaient apportés par M. Bert.

M. Cardoso présentait un *Zygopetalum*.

M. Garden montrait un *Lycaste Skinneri alba*, portant deux fleurs d'une blancheur irréprochable.

Tel est le résumé des séances du comité des Orchidées depuis son fonctionnement On pourra trouver qu'il pouvait faire plus, et que les apports auraient pu être encore plus nombreux, étant donné le nombre toujours croissant des amateurs en France, et l'importance des capitaux engagés. On serait aussi en droit de se demander pourquoi certains grands amateurs ou horticulteurs s'abstiennent d'apporter au comité leurs jolies plantes, tandis que d'autres n'y manquent

jamais. Ce sont questions qu'il ne faut pas encore aborder, et que le temps se chargera de résoudre à la satisfaction de tous. Lorsqu'on sera convaincu que le comité a surtout pour but de mettre en relief les mérites des bonnes plantes ; que ses jugements sont empreints de la plus grande équité; que tous ses membres sont soucieux du devoir qui leur incombe et qu'ils apportent à l'examen des plantes la plus grande attention. Une chose bien faite pour satisfaire les amis des Orchidées et, en même temps, honorer la Société d'Horticulture de France, est le nombre croissant des semeurs français et la supériorité de leurs apports. Les nombreux gains si remarquables dont nous donnons la liste au cours de notre compte rendu en sont la preuve, et en citant les Bleu, les Mantin, les Page, les Maron, les Cappe, les Opoix et d'autres, nous songeons qu'il y a à peine dix ans que la plupart de ces habiles semeurs s'occupent des Orchidées, et que l'avenir nous révélera d'autres semeurs et aussi d'autres gains et que le comité des Orchidées pourra, continuant ses travaux en y apportant toute son énergie et son action, grouper autour de lui toutes les bonnes volontés et contribuer ainsi, non seulement à développer en France le goût des belles plantes dont nous nous occupons ici, mais à donner un appoint important aux nombreux et intéressants travaux de la Société.

Compte rendu de l'Exposition de Nemours (1),

par M. Georges Boucher, délégué.

Le 23 juin, la coquette ville de Nemours était doublement en fête : la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau ayant fait coïncider son exposition avec la fête patronale de Saint-Jean.

Installée sur la promenade du Champ de Mars, bordant le Loing, l'exposition formait un ensemble des plus agréable, grâce aux heureuses dispositions prises par ses organisateurs et en

(1) Déposé le 23 juillet 1895.

particulier par M. Pipault, qui en avait dirigé tous les détails.

Les membres du Jury, gracieusement reçus par M. le marquis de Paris, président de la Société, et par M. Duval, secrétaire général, ont examiné avec un vif intérêt les différents lots exposés. Le Jury se composait de :

MM. Barre, président de la Société d'Horticulture de Dammartin, nommé président;
Becquet, pépiniériste, de la Société de Provins;
Carré, horticulteur, à Troyes;
Fisson, horticulteur, de la Société de Saint-Germain;
Gouchault (Auguste), horticulteur, à Orléans;
Le Gallet, jardinier, de la Société de Meaux;
Lelièvre, horticulteur, de la Société d'Argenteuil;
Pellieux, jardinier, de la Société de Coulommiers;
Force, vétérinaire à Nemours;
Darley-Renault, mécanicien, à Nemours.
Votre délégué remplissant les fonctions de secrétaire.

Les récompenses suivantes ont été accordées :

Prix d'honneur : Objet d'art, offert par M. le Président de la République, à M. Nicol, jardinier chez M. Boulet, à Nemours, pour ses plantes de serre, Géraniums, Crotons, le tout d'une très belle culture.

Prix d'honneur : Objet d'art offert par M. le marquis de Paris, président de la Société, à M. Pipault, amateur, à Nemours, pour une splendide collection de plantes grasses, Cactées, etc.., ainsi qu'une médaille de vermeil pour la bonne organisation qu'il a donnée à l'exposition.

Grand diplôme d'honneur : A M. Louis, jardinier chez M. le marquis de Paris, exposant hors concours, pour son magnifique lot de plantes de serre.

Grandes médailles d'or : A M. Baudrier-Duché, maraîcher à Nemours, pour son bel apport de légumes;

A M. René Liébault, pépiniériste, à Bourron, pour son joli lot de Fusains verts et panachés, Conifères et autres arbustes à feuillage persistant.

A M. Bellanger, jardinier chez M. Chenailler, à Nemours, pour ses plantes de serre.

Médailles d'or : A M. Hézard, horticulteur, à Fontainebleau, pour ses plantes de serre, Gloxinias, Géraniums, etc. ;

A M. Lasserre, horticulteur, à Fontainebleau, pour Géraniums de semis, Glaïeuls, plantes variées ;

A M. Plaisant, horticulteur, à Nemours, pour Bégonias, Géraniums de semis et variétés.

M. Buffeteau, maraîcher à Bagneaux, recevait la médaille d'honneur de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.

Trois grandes médailles de vermeil ont été attribuées :

A M. Aubin, horticulteur, à Nemours, pour Roses coupées;

A M. Bigot, jardinier à Nemours, pour légumes ;

A M. Lechevallier, jardinier chez M. le comte de la Tour du Pin, au château de Nanteau, pour plantes de serre et légumes.

M. Pierre, instituteur, à La Celle, obtenait une médaille de vermeil, pour ses légumes et ses cahiers d'élèves ; ainsi que M. Bougreau, jardinier chez M. Richemont, à Fromonville, pour ses plantes de serre variées.

Médaille d'argent : A M. Gruet, à Nemours pour ses légumes de belle culture.

L'industrie horticole était représentée principalement par M. Darley-Renault, constructeur, à Nemours, qui exposait des charrues pour Vignes, destinées à la petite et à la grande culture. Le tout de construction très bien comprise. Un diplôme d'honneur a récompensé cet exposant, hors concours, comme membre du jury.

Trois grandes médailles de vermeil : A M. Masson, paysagiste, à Combs-la-Ville ;

A M. Muzard, treillageur, à Avon ;

A M. Gona, constructeur, à Nemours.

Palme de vermeil : A M. Petit-Berthault, apiculteur, à Nemours.

Différentes médailles ont en outre été accordées pour des lots de moindre importance.

Nous avons ensuite passé une agréable soirée. Au champagne, dans une allocution pleine d'à propos, M. le marquis de Paris

leva son verre à l'heureuse réunion du jour et à la bonne confraternité horticole. Tous mes remerciements à M. le Président et aux membres du bureau de la Société, pour leur cordial accueil.

Compte rendu de l'Exposition de la Société centrale d'Horticulture de Nancy le 4 juillet 1896,

par M. P. Hariot (1).

Messieurs,

Une exposition de la Société centrale d'Horticulture de Nancy est toujours un régal pour l'amateur. C'est qu'on y trouve à foison les plantes nouvelles, les semis inédits, les améliorations récentes obtenues dans certains groupes de végétaux tels que les Glaïeuls, les Bégonias, etc. Aussi, est-ce avec un vif plaisir que j'ai accepté la délégation que la Société nationale avait bien voulu me confier.

C'est dans ce cadre merveilleux de la Pépinière que la Société centrale d'Horticulture de Nancy avait installé son exposition dont l'ouverture avait été fixée au 4 juillet. Malgré les rafales de pluie et de vent qui n'avaient cessé de souffler la nuit précédente et dont on avait pu craindre un instant les suites fâcheuses, tout était prêt à heure dite, et le Jury entrait en fonction à neuf heures du matin.

Sous la tente était disposée la majeure partie des lots. Tout d'abord les plantes nouvelles présentées hors concours par la maison Lemoine. Dans ce groupe intéressant au plus haut point et où tout serait à citer, nous avons particulièrement remarqué : un Glaïeul à fleurs jaunes auquel les obtenteurs donnent le nom de *Gladiolus luteus*. C'est un curieux hybride auquel ont pris part un Glaïeul de la race *Lemoinei* et le *Gladiolus angustus*, plante du Cap, peu connue de nos jours et rarement cultivée. La singularité du coloris et la précocité feront rechercher cette nouveauté lorsqu'elle sera mise au commerce. Nombreux sont les Delphiniums

---

(1) Déposé le 23 juillet 1896.

vivaces, tous plus beaux les uns que les autres ; les Potentilles et les *Ceanothus* à fleurs doubles.

Parmi les végétaux exotiques récemment introduits et dont beaucoup ne se rencontrent pas encore dans les cultures, nous signalerons : *Disanthus cercidifolius* du Japon, dont la position systématique ne paraît être exactement connue ; *Russelia intermedia*, produit du croisement des *R. juncea* et *sarmentosa* ; *Lonicera Hildebrandi* à large feuillage dans lequel on hésiterait à reconnaître un Chèvrefeuille ; *Ligustrum Walkeri ; Fraxinus Berlandieri ; Symphoricarpos Heyeri* à feuillage glauque et *cratægoides ; Fraxinus rhynchophylla ; Eleutherococcus senticosus*, Araliacée voisine des *Sciadophyllum ; Lonicera Morrowii ; Dimorphotheca Eckloni ; Lrianthes retzioides ; Hypericum densiflorum* chargé de fleurs jaune d'or et produisant le meilleur effet ; *Erigeron speciosus major*, bonne amélioration du type ; *Cuphæa Llavæ ; Primula Poissoni*, petite Primevère d'origine chinoise et rappelant les espèces du groupe du *japonica* ; *Primula imperialis*, plante étrange, superbe et rarissime dont le spécimen nancéien constitue très probablement le seul connu actuellement en Europe ; *Cephalaria alpina* à fleurs jaune pâle, une habitante des Alpes du Dauphiné qu'il serait bon d'accueillir dans les jardins, etc.

C'est encore dans les nouveautés qu'il nous faut placer les apports de M. Crousse. Les Bégonias tubéreux sont superbes de tenue, de vigueur et de tons. Parmi les semis inédits, dont la plupart seraient à décrire, il convient de signaler avant tout le n° 1964 à fleurs doubles, rose clair, rappelant celles d'un Pavot, le n° 2027 d'un coloris rouge feu vif, etc. D'une manière générale, les formes à fleurs doubles sont aussi belles que possible ; celles à fleurs simples se font remarquer par la largeur de leur corolle.

M. Crousse présentait en outre un certain nombre de végétaux compris sous la rubrique « plantes nouvelles et rares », tels que *Physalis Francheti*, plus curieux que beau, *Lourya campanulata* dont le feuillage rappelle, à s'y méprendre, celui d'un *Aspidistra ; Adiantum Claesianum* et *lineatum*, d'obtention toute récente ; un Bégonia double à fleurs panachées ; *Dracæna bellula ; Tradescantia Reginæ*, etc.

Pour en finir avec les nouveautés, rappelons le *Canna Italia* présenté par M. Vergeot, de Nancy. Malgré tout le bruit fait autour de cette plante, nous ne croyons pas qu'elle devienne jamais populaire comme les Cannas à grandes fleurs de Crozy ou même comme le Canna *Königin Charlotte*. De ce dernier, nous avons vu avec plaisir un fort joli lot dont la disposition nous a vivement intéressé. Chaque touffe de Canna était entourée de Montbretia dont le feuillage effilé et gracieux formait une élégante garniture. Dans cet ensemble le Canna donnait son coloris, le Montbretia sa verdure.

Sous la tente se trouvaient encore les plantes à feuillage et les plantes de serre. C'est encore dans les apports de M. Crousse que nous avons remarqué de beaux spécimens, vigoureux et bien nommés : *Rohdea macrophylla*, *Pritchardia Wuylstekiana*, *Corynocarpus lævigata*, *Anthurium Augustini*, etc.; parmi les Orchidées, représentées d'ailleurs par un seul lot : *Cypripedium Youngianum*, *Lælia tenebrosa* et de très beaux *Phajus Humbloti* avec une variété *carmineum*.

Les autres lots, de MM. Blaise et Blaison, horticulteurs à Nancy, se tenaient dans une bonne moyenne. Malheureusement, et le cas n'est que trop fréquent dans les expositions — l'orthographe latine avait été outrageusement traitée. Que dire de *Dasillirion*, *Phormium thenax*, etc., pour ne citer que les négligences les plus anodines. Il serait temps, à une époque où les traités élémentaires d'Horticulture se trouvent entre toutes les mains, d'être un peu plus sérieux et d'être exact sans être pédant.

Une excellente idée, qu'on ne peut qu'approuver, est celle qui avait présidé à la disposition d'un petit lot de M. Blaison. Il s'agissait de montrer aux amateurs quelles sont les meilleures « plantes décoratives pour jardinières d'appartements ». Tous les végétaux étaient dans les conditions indiquées et nécessitées par le titre même du concours : bien formés et trapus. Les *Ficus Pearcei*, *Dorycpteris palmata*, *Justicia nana*, *Croton Ostersii*, *Strobilanthes Dyerianus*, etc., sont à citer parmi beaucoup d'autres.

Dans le parc même de la pépinière, sur les pelouses, étaient disséminés les massifs de *Pelargonium zonale*, *peltatum* et à grandes fleurs, d'Hortensias, de Pétunias, de Fuchsias. Rien de

spécial à dire de la plupart d'entre eux, sauf cependant pour les Fuchsias représentés par des spécimens bien faits, bien fleuris et vraiment méritants à cette époque de l'année, en raison surtout de la sécheresse qui n'a cessé de régner. Les types étaient bien choisis, principalement les meilleures formes anglaises pour le marché.

Autour de la tente avaient pris place les arbres et arbustes d'ornement de M. Müller, de Nancy ; les légumes de MM. Thouvenin de Nancy, et Adam de Maxéville.

Les fleurs coupées nous ramènent sous la tente. Peu d'apports de Roses : MM. Soupert et Lamesch, de Dommeldange (Luxembourg). Le lot de M. Gerbaud, de Nancy, composé de plantes vivaces, en fleurs coupées, est des plus intéressant et on s'y arrête sans regret pour regarder : *Morina longiflora*, charmante Dipsacée trop rarement cultivée ; *Campanula Mariesi; Œnothera Youngiana* et *fruticosa; Sanguisorba canadensis ; Achillea macrophylla ; Anemone rivularis ; Lychnis dioica* à fleurs doubles ; *Lychnis flos-Cuculi Ad. Muss*, charmante duplicature de la plante vulgaire de nos prairies; *Lilium candidum sanguineum*, le Lis virginal à tiges colorées, à fleurs veinées de rouge, ce qui produit un singulier effet, etc.

Hors concours étaient présentés des rameaux d'arbres et arbustes d'ornement que nous devions revoir sur pied, en grande partie, dans les pépinières de Plantières-les-Metz.

De nombreuses récompenses, mises à la disposition des membres du jury, ont été distribuées; nous relevons les principales :

Grand prix d'honneur : Vase de Sèvres, offert par M. le Président de la République : M. Crousse, de Nancy, pour l'ensemble de son exposition.

Premier prix d'honneur : Vase de Sèvres, offert par M. le Ministre des Beaux-Arts : M. Blaison, de Nancy.

Deuxième prix d'honneur : Médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'agriculture : M. Blaise, de Nancy.

Médaille d'or du Conseil général de Meurthe-et-Moselle : M. Thouvenin, de Nancy, pour ses légumes.

Médaille d'or, offerte au nom de la ville de Nancy : M. Balthazar, de Nancy, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille d'or des Dames patronnesses : M. Lamesch, de Dommeldange (Luxembourg), pour ses Roses.

Médaille d'or : M. Müller, de Nancy, pour ses arbres et arbustes d'ornement.

Médaille d'or : M. Adam, de Maxeville, pour ses légumes.

Le jury a, en outre, attribué à M. Jouin, chef des Pépinières de la maison Simon (Louis), de Plantières, une médaille de vermeil du Ministre de l'agriculture ; à MM. Lemoine et fils, de Nancy, et Soupert, des diplômes d'honneur pour leurs expositions hors concours.

Un déjeuner offert par M. et Mme Léon Simon, réunissait les membres du jury à la suite de leurs délibérations, déjeuner empreint de la plus franche et de la plus aimable cordialité. Suivant une tradition charmante, le Président de la Société avait, auparavant, tenu à fixer — sur le papier — les traits de ses convives et un photographe qui, pour ne pas être du métier, n'en est pas moins habile — un des enfants de M. Léon Simon — s'était chargé de mener la tâche à bonne fin.

Le soir, sous la présidence de M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle, un banquet réunissait, dans les salons du Grand Hôtel, les membres du bureau de la Société, les membres du jury, les exposants, heureux de se retrouver encore ensemble pendant quelques instants.

Le lundi 6 juillet, nous répondions à l'aimable invitation de M. Léon Simon, et nous passions quelques heures trop courtes — il faudrait plusieurs jours — au milieu des collections de Plantières, sous la conduite de M. Jouin, l'habile et sympathique chef de culture, et de ses fils. Après avoir visité Metz, resté français de cœur au sein du deuil et d'angoisses sans cesse renouvelées, nous reprenions le chemin de la France, tout en remerciant encore M. le Président de la Société centrale d'horticulture de Nancy et Mme Léon Simon, de l'amabilité et du charme de leur réception.

SECTION DES CHRYSANTHÈMES

GROUPEMENTS DE CHRYSANTHÈMES,

par la SECTION DES CHRYSANTHÈMES.

Pour ce groupement, de beaucoup le plus important, la section des Chrysanthèmes a reçu 24 listes, dont 21 de 100 noms chacune. C'est une preuve de l'intérêt que prennent les connaisseurs, amateurs et cultivateurs, à nous aider de leurs lumières et du résultat de leurs observations, dans une question aussi délicate : le choix des meilleures variétés.

Aussi pour ne pas recommander spécialement les variétés qui ont obtenu quelques voix de plus que certaines autres et établir la même valeur entre toutes, la section a décidé, pour rester dans son programme, de publier simplement la liste des 100 variétés admises.

Cependant, nous pouvons dire que le maximum des voix obtenues a été de 22 suffrages.

En résumé, toutes ces variétés sont des plantes de premier ordre et également recommandables, chacune en son genre.

Quatrième groupement.

Groupement des 100 meilleures variétés pour culture à très grandes fleurs.

Alcazar.
Amiral Avellan.
A. P. Arthur.
Arthur Gui.
C. B. Whitnall.
Charles Davis.
C. Harman-Payne.
Colonel W.-B. Smith.
Commandant Blusset.
Comte Horace de Choiseul.
Deuil de Jules Ferry.
Directeur Tisserand.
Duchesse of York.
Eda Pras.
Edwin Molyneux.
E. Forgeot.

---

(1) Déposé le 27 août 1896.

Ella May.
Etoile de Lyon.
Florence Davis.
Fratelli Cattaneo.
George W. Childs.
Globe d'or.
Gloriosum.
Good Gracious.
Graphic.
Harry Wonder.
Henry Jacotot fils.
Héroïne d'Orléans.
Holborn Dragon.
International.
John H. Taylor.
Julius Rohers.
L'Aigle des Alpes.
Le Colosse grenoblois.
Le Drac.
Le Moucherotte.
Leviathan.
Lilian B. Bird.
Lilian Russe.
L'Isère.
Louise.
Madame A. Chataing.
Madame A. Cordonnier.
Madame A. Nonin.
Madame A. Roux.
Madame Calvat.
Madame Carnot.
Madame Chapuis Parent.
Madame E. Duvernay.
Madame E. Rey.
Madame E. Teston.
Madame Fleurdelis.
Madame Garbe.
Madame Leblanc.
Madame Marius Ricoud.
Madame Paul Lacroix.
Madame Philippe Rivoire.
Madame Rozain.
Madame Sarlin.
Madame Taulier.
Mademoiselle Marie Hoste.
Mademoiselle Thérèse Panckouke.
Mademoiselle Thérèse Rey.
Miss B. N. Robinson.
Miss Ethil Addison.
Mistress E. D. Adams.
Mistress G. J. Beer.
Mistress Harman Payne.
Mistress Henri Robinson.
Monsieur Catros Gérand.
Monsieur Chénon de Léché.
Monsieur de Mortillet.
Monsieur G. de Clermont.
Monsieur H. J. Jones.
Monsieur J. Allemand.
Monsieur Panckouke.
Monsieur W. E. Boyce.
Niveus.
Phébus.
Philadelphia.
Président Carnot.
Président W. Smith.
Raffaello Mercatelli.
Reine d'Angleterre.
Richard Dean.
Rose Wynne.
Saturné.
Secrétaire général Delaire.
Souvenir de Jambon.
Souvenir de l'Exposition de Grenoble.
Souvenir de Madame Bullier.
Thomas H. Brown.
Van den Heede.
Viviand Morel.
Volcanic.
Waban.
Walter Surman.
William H. Lincoln.
William Seward.
William Tricker.

SECTION DES ROSES

LES PLUS GROSSES ROSES DE FRANCE (1),

par M. TH. DENIS, de Villeurbanne (Rhône).

Depuis quelques années, l'art et la science ont fait de notables progrès dans la culture du genre Rosier, notamment, par la voie de la fécondation artificielle et des semis successifs.

Aujourd'hui, ce qui constitue une branche importante de l'Horticulture est la floriculture chaudement encouragée par la Société nationale d'Horticulture de France, les Sociétés lyonnaises et celles des différents départements.

Il est de notre devoir de signaler ici, aux amateurs, les variétés de Roses qui, en France, produisent les plus grosses fleurs.

De ce nombre sont :

Dans la SECTION DITE DES HYBRIDES REMONTANTES :

R. Paul Neyron, fleur très grande, pleine d'un beau rose, d'une forme parfaite, ayant été obtenue de semis, par M. Levet père, horticulteur à Lyon. — Grande médaille de la Société nationale d'Horticulture de France. La plus grosse Rose connue en France.

R. Anna de Dieschbach, fleur très grande, semi-pleine, pétale très large, d'un rose vif.

R. Madame Boll, fleur très grande, pleine, d'un beau rose vif.

R. Charles Lefebre, fleur grande, pleine, bien faite, d'un rouge violet ombré, pourpre superbe.

R. La Reine, fleur grande, globuleuse, d'un beau rose, odorante.

R. La France, fleur grande, bien faite, d'un blanc argenté à l'intérieur et d'un rose glacé à l'extérieur, odorante.

R. Jeanne Liabaud, fleur très grande, pleine, bien faite, d'un carmin foncé, pourpre superbe.

R. Comtesse d'Oxford, fleur très grande, pleine, bien faite, d'un carminé vif.

---

(1) Déposé le 27 août 1896.

SECTION DES ILES BOURBON :

R. Souvenir de la Malmaison, fleur grande, d'un blanc carmin, bouton parfait, pour bouquet et garniture d'appartement, peu odorante.

Mais le Rosarium, le plus beau et le plus complet en belles et nombreuses variétés, c'est toujours celui du Parc de la ville de Lyon. Bien étiqueté, confié pour la culture à M. Buisson, jardinier en chef, l'intelligent praticien, dont on ne saurait assez vanter les massifs et les corbeilles de Roses d'amateurs.

Il serait nécessaire que, pour l'avenir, les Sociétés savantes d'Horticulture et de Rosiéristes, nomment dans leur sein un comité chargé spécialement de classer et de décrire chaque année, avant leur mise au commerce, les nouvelles variétés obtenues de semis, en respectant, bien entendu, les noms proposés par les obtenteurs.

Voici l'aveu confidentiel d'un indiscret ami, connaisseur compétent de vieilles et belles Roses. Un jour, M. Joséphin Soulary, poète lyonnais, étant en promenade avec quelques amis, au jardin botanique de la ville, un amateur lui demanda s'il aimait les Roses nouvelles ou s'il préférait les vieilles Roses.

— Ah quelle question vous posez à un cœur épris. Je distingue seulement les belles Roses fraîches des Roses fanées, mais je trouve que les femmes sont mieux partagées que la Reine des fleurs, parce que, lorsque la beauté passe, elles ont encore le cœur, l'esprit et la vertu, pour se faire aimer.

Ayant vu que nous avions affaire à des amateurs et à des artistes connaisseurs, nous leurs fîmes l'analyse de tous les caractères d'une belle Rose, depuis la Rose Cent-feuilles à l'odeur la plus suave et la plus délicieuse, jusqu'à la Rose inodore.

Un amateur ne tolérera pas facilement dans une collection, une variété dont le caractère ne répondrait pas aux règles de la perfection, notamment celles relatives à la forme et à la pureté des coloris. Ces derniers doivent, en toute occasion, être le principal guide de l'amateur dans le choix des variétés qu'il veut introduire dans sa collection.

REVUE

DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle, année 1896, n° 6.

Plantes de l'Asie orientale, parvenues récemment au Muséum, par M. A. Franchet, p. 277.

M. Chaffanjon a envoyé à l'herbier du Muséum, à la fin de l'année 1895, deux importantes collections de plantes. La première, en grande partie formée dans les massifs montagneux de l'Alatau, au voisinage du lac Issik-Koul, c'est-à-dire dans l'une des régions de l'Asie centrale les plus riches en plantes spéciales. La deuxième collection provient d'une région moins élevée, plus désertique. L'une des plantes les plus rares est le *Kaufmannia Semenowi* Regel, Primulacée très peu connue, qui n'a été trouvée qu'une fois, et que l'herbier du jardin impérial de Saint-Pétersbourg est probablement seul à posséder.

M. Badinier a envoyé une collection de plantes de l'île de Hong-Kong, comprenant environ 1,500 numéros.

Enfin le P. Farges a fait un récent envoi du Tchen-Kéou-tin, au nord-est de la province de Setchuen, région où la végétation est moins sèche que dans l'Yunnan, mais où les arbres et les arbrisseaux sont très abondants, sous des formes qui déroutent au premier abord. La place systématique de plusieurs de ces végétaux demeure encore indécise; c'est le cas, par exemple, du *Davidia involucrata* Baill.; du *Tetracentron sinense* Oliv.; de l'*Eucomia ulmoides* Oliv., plante à caoutchouc qui est une Magnoliacée pour M. Oliver, et dans laquelle M. Baillon était plutôt disposé à voir une Hamamélidée. C'est encore dans cette région que croît le *Pteroceltis Tatarinovi*, arbre curieux, de la famille des Celtidées, à peine connu jusqu'ici.

Le dernier envoi du P. Farges renferme de nombreuses espèces nouvelles, parmi lesquelles M. Franchet décrit seulement aujourd'hui : le *Paulownia Fargesii* Franch., espèce à fleurs blanches, et le *Populus Fargesii* Franch., remarquable par ses feuilles cordiformes qui atteignent $0^m,20$ à $0^m,25$ de longueur, et dont les capsules, fait unique dans le genre, sont couvertes d'une laine épaisse, blanche.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims.

Les Pêches précoces et le surgreffage, par M. Dubarle, août, p. 677.

Au jardin-école de la Société, dit M. Dubarle, nous avions groupé jadis à peu près toutes les variétés de Pêches réellement recommandables, et en particulier celles mûrissant dans le courant de juillet et commencement d'août; en un mot, la série des précoces. Comme lorsqu'il s'est agi d'étendre les collections fruitières de tous genres, la Société avait particulièrement en vue la facile et sûre propagation des variétés de Pêches d'un intérêt reconnu, et paraissant bien adaptées au sol crayeux, par la distribution gratuite de greffons reproducteurs scrupuleusement choisis. A cet effet, le coursonnement était ménagé par des opérations d'été peu multipliées et de circonstance, quitte à sacrifier un peu la production pour assurer nombre de rameaux supplémentaires d'une bonne moyenne, aux yeux bien constitués. Le peu de ferveur des intéressés à nous suivre dans cette voie de progrès a sans doute contribué, pour une part, à la disparition de plusieurs d'entre eux au point que *Précoce Béatrice*, *P. de Hale*, fruit excellent, *P. Louise*, *P. Alexander*, *P. de Harper*, *P. de Savoie*, *P. de Schlœsser*, *P. Rivers*, de premier ordre, etc., sont devenues, elles-mêmes, de moins en moins prodigues de bons rameaux greffons, après avoir attendu plus de dix ans dans le jardin ceux qui devaient venir les réclamer. Mais passons et arrivons à la plus précoce de toutes, la Pêche *Amsden*, qui a présenté de curieuses particularités autour de nous, en surgreffage. Voici de quoi il s'agit : au lieu de greffer directe-

ment l'*Amsden* sur le sujet Amandier pour l'établissement de palmettes à plusieurs séries, nous avons préféré, guidé par nos études expérimentales, établir d'abord la première série de branches charpentières avec des variétés demi-hâtives, et surtout tardives, aux caractères aussi tranchés que possible quant aux fruits. Notre plan consistait à pratiquer le surgreffage de chacune d'elles, au nombre d'une vingtaine, avec la variété en question, après quatre ou cinq années d'établissement de la première série, et vers l'endroit de la branche mère centrale où devait être établi le second étage. L'exécution intégrale de ce projet date donc de plusieurs années déjà, les sujets ayant été plantés en 1884.

Améliorer la *P. Amsden* qui, quoique très juteuse, est assez peu savoureuse sur Amandier dans nos terrains crayeux ; atténuer le grave défaut commun aux variétés d'origine américaine, d'une chair très fortement adhérente au noyau, telles étaient les raisons qui justifiaient ces expériences mieux connues avec les variétés du genre Poirier.

Placée sur *Grosse-Mignonne*, *Baltet père*, *Madeleine blanche*, *George IV*, *Nivette veloutée*, *Galande*, *Sanguine*, etc., et en production depuis cinq ans, les surgreffes d'*Amsden* ont fourni des fruits qui, toutes conditions égales, se montrent sensiblement plus savoureux sur les deux premières que sur toutes les autres, alors que l'adhérence au noyau est beaucoup moindre sur *Nivette*, *Galande* et *Sanguine*, et pourtant toutes les variétés énumérées sont à noyau libre ou à peine adhérent. Que conclure de ces résultats considérables à ce double point de vue, sinon que l'influence d'une variété de Pêche sur une autre variété est très variable tant sur la nature de la chair que sur la liberté du noyau, et que, pratiquement, il n'y a pas de règle sûre et précise à en tirer.

Mais où cette influence paraît s'exercer d'une façon véritablement curieuse, c'est lorsque nous la voyons se produire sur la coloration de la chair. Ici, greffée directement sur sujet, les fruits de cette Pêche de juillet, même ceux placés sur le devant des branches principales, présentent une chair d'autant plus verdâtre qu'on se rapproche davantage du noyau. Eh bien, le surgreffage a eu pour effet, sauf sur la *P. Galande,* de rendre

cette chair notablement plus blanche, sans toutefois que la qualité ait paru s'améliorer sensiblement. Une exception plus remarquable encore s'est produite sur la *P. Sanguine*. Celle-ci a, en effet, communiqué intégralement à la chair de l'*Amsden* sa couleur sanguinolente, au point de croire à une erreur, s'il n'existait pas une différence de cinq à six semaines dans la maturité des deux variétés *Sanguine* et *Amsden*. Notons que cette remarquable influence, dans ce cas particulier, s'exerce sur l'*Amsden*, alors que les fruits de la *P. Sanguine* n'ont encore que la grosseur d'une noix, sans toutefois paraître retarder d'un jour la précocité de la P. américaine.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

The Garden. — Les *Iris* ont été beaucoup plus cultivés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Dans certaines parties de la Grande-Bretagne, en Irlande surtout, ils ont conservé plus longtemps que partout ailleurs les faveurs des amateurs. On y rencontre encore des collections d'Iris comprenant depuis l'*Iris germanica* jusqu'aux formes naines. Les Iris d'Allemagne considérés généralement comme des formes obtenues par semis de l'*Iris germanica*, sont plutôt des produits hybrides résultant de croisements dont l'origine est assez obscure, avec d'autres espèces, telles que les *Iris sambucina*, *squalens* et *pallida*. On y trouve des nuances superbes, des richesses de conformation florale devant lesquelles n'ont qu'à s'incliner les *Lælia*, les *Cattleya* et bien d'autres Orchidées qu'on cultive à grands frais. L'*Iris germanica* se plaît sur les toits; c'est d'ailleurs dans cette situation qu'on le rencontre le plus fréquemment chez nous. Au Japon, le même habitat semble plaire à l'*Iris tomiolophia*. L'*Iris florentina*, encore au même groupe, est caractérisé par ses fleurs blanc pur et l'odeur particulière de ses racines. L'*Iris albicans* (Princesse de Galles) s'en rapproche également beaucoup; mais ses fleurs sont plus larges et son feuillage plus développé.

Les Iris nains conviennent admirablement pour tracer des bor-

dures, entre autres l'*Iris pumila* et ses nombreuses variétés, les *Iris chamæiris*, *olbiensis*, *nudicaulis*, etc. Et ce n'est pas seulement l'élégance de la fleur qu'il faut chercher dans l'*Iris* ; l'odeur que répandent certains d'entre eux n'est pas, tant s'en faut, à dédaigner : l'*Iris graminifolia* exhale un parfum de Pêche des plus agréables; les *Iris sambucina* et *squalens* rappellent à s'y méprendre l'odeur du Sureau.

Si les *Iris* ne sont plus guère de mode chez nous, il n'en est pas de même des Œillets, qui depuis quelques années ont vu s'accentuer la faveur dont ils avaient joui autrefois. Sur ce point, nous pouvons lutter avec nos voisins. *The Garden* nous fournit d'intéressants renseignements sur l'Œillet en Ecosse. Les maladies parasitaires qui sévissent fréquemment sur les Œillets cultivés en Angleterre, y sont rares ; l'*Helminthosporium* y est même tout à fait inconnu. Quant aux variétés allemandes, françaises et anglaises, leurs qualités sont passées en revue d'une façon générale. C'est aux premiers que le premier rang devrait être donné, au point de vue de l'ensemble ; les variétés françaises, du moins sous le climat de l'Ecosse, sont vigoureuses, se tiennent bien, mais sont défectueuses comme qualité florale. Les meilleures sont : *Comtesse de Paris*, *Hardouin Mansard*, *Honoré de Balzac*. Les formes anglaises posséderaient de nombreux avantages, quoique l'auteur de cette note reconnaisse qu'en certain cas elles ne donnent pas tout ce qu'on en pourrait désirer.

Les Narcisses, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, sont l'objet d'un incroyable engouement en Angleterre. C'est ainsi que dans le Derbyshire, une collection n'en contient pas moins de 232 espèces et variétés, quelquefois représentées par de nombreux spécimens : le *Narcissus Empress* y figure pour 2,500 bulbes; l'*Emperor* pour 1,600. On peut se figurer l'effet produit quand cette multitude de plantes est en fleur. Une des plus jolies variétés est le Narcisse *J. B. M. Camma*, qui doit être considéré comme un des meilleurs représentants à fleurs blanches du groupe des *Ajax*. Il faudrait en citer bien d'autres, qui toutes présentent des qualités de premier ordre, telles que : *Barri conspicuus*, *Barri albus*, *cernuus pulcher*, *amabilis*, *Maurice de Vilmorin*, *Duchess of Westminster*, *Queen Sophia*, etc.

Puisque nous en sommes à parler de plantes bulbeuses, signalons en passant le *Lachenalia Nelsoni*, plante issue du *L. tricolor*, mais beaucoup plus méritante, caractérisée par ses fleurs jaune serin; le *Lilium Harrisi*, plus connu sous le nom de Lis des Bermudes, espèce des plus ornementales, dont la culture en plein air est à recommander; la plantation devra être faite à l'automne. Le *Lilium elegans* ou *Thunbergianum* et ses variétés constitue un petit groupe de jolies espèces obtenues au Japon et en Hollande. Les formes douées du plus riche coloris, sont les *fulgens*, *van Houttei* et *Horsmani*: le *staminosum* est remarquable par la duplication de ses fleurs; la variété *Alice Wilson* est nuancée de rouge sur jaune. Il faut encore noter *marmoratum aureum* ou *guttatum*, à fleurs nettement ponctuées, *brevifolium*, dont le feuillage est vert sombre et le coloris floral rouge saumoné.

Les Orchidées fournissent encore un important appoint aux colonnes du journal anglais. Les *Trichopilia* y sont l'objet d'un article consacré à la culture et à la désignation des meilleures espèces, de celles qui doivent se rencontrer chez tous les amateurs de ces jolies plantes. Les *Trichopilia crispa* et *suavis* sont les plus connus; leur introduction est d'ailleurs ancienne, puisque le premier est arrivé de Costa-Rica en Europe en 1849, et que le second était déjà cultivé depuis l'année précédente. Le *T. tortilis* est moins populaire et pourtant il y a plus de soixante années qu'il a été introduit du Mexique. Les *Trichopilia fragrans* de la Nouvelle-Grenade et *Galeottiana* du Mexique, sont encore plus rares. Le premier est une des plus belles espèces du genre; ses fleurs, d'un blanc pur, à labelle rappelant la fleur du *Dipladenia boliviensis*, répandent une odeur délicieuse. Le second a des fleurs jaunes avec un labelle blanc ponctué de jaune et de cramoisi.

Au nombre des plus curieuses des Orchidées, les *Anguloa* tiennent un rang distingué par la conformation de leurs fleurs. L'*A. Clowesi* est celui qu'on rencontre le plus souvent; l'*A. eburnea* beaucoup plus rare, a les divisions florales presque entièrement blanches; l'*A. Ruckeri* a des fleurs d'un jaune rougeâtre dont la nuance d'ailleurs est des plus variables; dans l'*A. uniflora* les fleurs sont blanc pur ou blanc taché de pourpre brunâtre. On connaît un certain nombre d'hybrides obtenus entre les *Anguloa*:

A. dubia que l'on suppose être un produit de croisement naturel entre les *A. uniflora* et *Clowesi*, avec le coloris du second et le port général du premier; *A. media*, obtenu par hybridation artificielle entre les *A. Clowesi* et *Ruckeri*. Les fleurs sont jaune pâle, entièrement teintées de pourpre en dedans; le labelle est de nuance cannelle foncé, marqué d'un disque jaune et de raies transversales purpurines rougeâtres.

Les *Angræcum* seront toujours recherchés pour la beauté et l'élégance de leurs fleurs et tout particulièrement l'*Angræcum sesquipedale* introduit en 1857 par le Révérend Ellis. C'est une des plantes les plus extraordinaires, dont la structure florale, les conditions de végétation ont depuis longtemps fixé l'attention du botaniste. On sait à quoi tient la perpétuité de cette espèce dans son pays natal : la longueur de son éperon exige pour que la fécondation puisse s'opérer, le concours de Papillons à trompes proportionnées. La vie de la plante et celle de l'insecte sont donc intimement et réciproquement liées l'une à l'autre.

On peut encore signaler parmi les Orchidées intéressantes et méritantes à divers titres, le *Dendrobium Findleyanum*, une des espèces les plus recherchées de ce joli genre, qui a été introduite du Burmah en 1877; le *Cattleya Warneri*, du groupe *labiata*, se rapprochant par la plupart de ses caractères du *C. Gaskeliana* et originaire du Brésil d'où il a été importé en 1859; le *Microstylis metallica*, peu cultivé, comme d'ailleurs la plupart des espèces de ce genre, qu'on ne rencontre guère que chez quelques amateurs. Le *Microstylis metallica* se distingue à son feuillage lustré, métallique, pourpre foncé à la face supérieure, cramoisi rosé en dessous. Quant aux fleurs elles sont insignifiantes, rose pourpre sur les sépales et les pétales avec un labelle blanc ou rose pâle. On peut joindre à ces plantes le *Bollea Schrœderiana*, charmante espèce à grandes fleurs blanches sur le fond desquelles tranche le labelle pourpre violacé.

Tout n'est pas encore dit dans le genre *Begonia* et pourtant que de jolies plantes on a déjà obtenues! la découverte du *Begonia socotrana* y a opéré une véritable révolution et de suite on a vu tout le parti qu'il y avait à en tirer dans les croisements. Le premier hybride obtenu, en partant de la plante découverte par

Balfour à Socotora en 1880, est le *B. John Heale* résultant de la fécondation du type par une variété tubéreuse appelée *B. Viscountess Doneraile;* le *B. Adonis* vint peu de temps après, issu d'un tubéreux fécondé par *John Heale;* le *B. Winter Gem* suivit bientôt ainsi que le *B. Success*. Mais les deux plus beaux gains à la formation desquels ait concouru le *B. socotrana* sont certainement *Gloire de Lorraine*, *Triomphe de Nancy*, *Triomphe de Lorraine* qui ont été incontestablement le triomphe des habiles semeurs de Nancy. Le *B. Gloire de Lorraine* provenait d'un croisement entre les *B. socotrana* et *Dregei* effectué en 1891; les deux autres espèces ont dans leur parenté probablement le *B. Roezli*. Quant au *Begonia Gloire de Sceaux*, de MM. Thibaut et Keteleêr, la participation du *B. socotrana* à son obtention, en collaboration avec le *B. subpeltata*, laisse quelques doutes.

Dans tous les jardins on rencontre des *Tagetes;* il est peu de plantes qui soient restées aussi populaires, qu'on s'adresse au *T. patula* et à ses nombreuses variétés: au *T. erecta* qui n'a pas été aussi prolifique entre les mains des jardiniers; au *T. signata* si florifère et si précieux dans l'ornementation par la masse de fleurs qu'il produit et au *T. lucida*, une des meilleures plantes automnales en raison du riche coloris orangé de ses fleurs. C'est du *T. patula*, comme nous l'avons dit plus haut, que sont sorties le plus grand nombre de formes horticoles telles que: à fleurs doubles; *ranunculoides; aurea* et *aurea nana; pygmæa*, *lutea* à fleurs jaunes. Mais la plus belle de toutes est sans contredit celle qui a reçu le nom de *Légion d'honneur*, si remarquable par les larges taches brunes situées à la base des ligules et dont l'ensemble offre quelque ressemblance avec une étoile.

Il n'y a pas que les Rosiers d'origine horticole qui doivent être appelés à l'ornementation des jardins. Sans vouloir rejeter les Rosiers thé, les noisettes, les hybrides remontants, il n'est pas inutile de temps à autre de rappeler qu'il est dans la nature, des espèces qui ne doivent pas être dédaignées et qui méritent d'être bien accueillies.

C'est ainsi que l'on peut recommander le *Rosa Wichuraiana*, du Japon. Ce Rosier se rapproche beaucoup du *Rosa multiflora*, mais ses rameaux ont une tendance à ramper que ne présente

pas ce dernier. Il se couvre de fleurs d'un blanc pur dont l'odeur n'est pas sans analogie avec celle du Rosier Banks. Un autre Rosier est le *Rosa macrantha*, dont le nom même indique la large dimension des fleurs. Le *Rosa macrantha* est certainement le plus joli de tous ceux à fleurs simples et blanches. Il est préférable au Rosier *blanc simple de Paul*, à cause de l'effet produit par ses étamines brillamment colorées qui tranchent sur le blanc des pétales. Si nous jetons un coup d'œil sur les arbres et les arbrisseaux, nous n'aurons que l'embarras du choix pour noter au passage : *Spiræa flagelliformis*, une des meilleures espèces du genre, même en les supposant réduits à une douzaine. *Cytisus Adami*, ce bizarre hybride obtenu en 1825 par Adam de Vitry, et sur lequel on trouve des fleurs de *C. purpureus*, d'autres de *C. Laburnum*, d'autres enfin de coloris intermédiaire entre les deux espèces ; *Hypericum Moserianum trictor* qui constitue une excellente amélioration du type ; les *Magnolia*, ces charmants végétaux, qu'on ne saurait manquer d'aimer, depuis les *M. stellata*, *conspicua*, *Kobus* jusqu'aux *Lennei*, *Fraseri*, *glauca*, *grandiflora*, etc. Le *Xanthoceras sorbifolia*, dont l'introduction par l'abbé David fit jadis sensation, n'est pas aussi cultivé qu'il devrait l'être, et pourtant il est rustique et résiste à nos plus grands hivers. Ce sont encore des plantes à recommander que : le *Rhododendron Falconeri*, un allié du *R. grande* dont il diffère cependant par le feuillage et le port plus compact, avec des fleurs blanc crème teintées de lilas à la base ; le *Daphne Cneorum* un des plus jolis arbustes de la flore européenne ; le *Cornus florida ; l'Ulmus americana*, dont le port rappelle celui d'un Chêne, avec des rameaux pendants quelquefois même aussi pleureurs que ceux du *Salix babylonica ;* l'*Æsculus californica*, aux longues inflorescences en épis. Le port de cet arbuste est des plus variables dans son pays natal ; tantôt il forme un buisson ne dépassant pas 10 pieds de hauteur, tantôt, au contraire, c'est un arbre ramifié, ayant 2 ou 3 pieds de diamètre à la base et s'élevant jusqu'à 40 pieds. D'une façon comme d'une autre, l'*Æsculus californica* fleuri est très ornemental ; les fleurs sont blanches ou rose pâle, avec des anthères de couleur orangée ; les feuilles sont luisantes, à folioles pétio-

lées; les fruits sont lisses, non épineux. Pour ceux qui admettent le genre *Pavia* c'est le *Pavia californica.*

Parmi les végétaux herbacés dont nous trouvons de longues listes, nous retenons au passage : *Arenaria montana*, charmante petite Caryophyllée de l'Ouest et du Centre de la France, dont on pourrait faire des bordures; le *Ranunculus aconitifolius* de la région montagneuse, cultivé depuis longtemps sous le nom de *Bouton d'argent*, mais dont *The Garden* recommande la variété à fleurs doubles; le *Campanula isophylla alba* qui sera du meilleur effet dans la garniture des suspensions en société du *C. gracilis*, également gracieux, mais dont il diffère par son port plus diffus, ses rameaux plus ou moins retombants, ses feuilles habituellement velues, ses fleurs largement campanulées; l'*Iris* d'Allemagne à fleurs doubles présentant douze divisions florales; le *Chrysobactron Rossii*, Liliacée de la Nouvelle-Zélande, à long épi de fleurs jaune d'or qui fera merveille au Jardin alpin, etc.

Bulletino della R. Societa toscana d'Orticultura. — Il est signalé, d'après le *Nuovo giornale botanico*, deux nouveaux Lis originaires de la Chine. Le *Lilium chinense* a des tiges hautes de 40 centimètres, scabres pubescentes, portant jusqu'à 110 feuilles sessiles, linéaires, acuminées, récurvées, très légèrement canaliculées dans le haut. Les divisions florales sont allongées, obtuses, charnues, rouge orangé, parsemées de macules elliptiques, pourpre foncé.

L'autre espèce, le *Lilium Blondii*, est extrêmement voisine de la précédente dont elle diffère surtout par ses feuilles beaucoup moins nombreuses, le coloris des fleurs un peu rose et les macules plus abondantes.

Wiener illustrirte Garten Zeitung. — A noter une nouvelle Pensée, originaire de Bosnie et décrite sous le nom de *Viola Beckiana*. C'est une espèce, à grandes fleurs rappelant, d'une façon générale, les *Viola lutea* et *calcarata*, des montagnes de France. Les fleurs sont bleu-lilacé ou jaunes, distinctement veinées.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Euphorbia Qarad Deflers. *Plantes nouvelles de l'Arabie, Bull. bot. de France*, 1896, fasc. 4, p. 230.

Belle Euphorbe cactiforme à port caractéristique, qui paraît localisée dans la région des collines désertiques formant les premiers contreforts du puissant massif du Gebel Sabor, sur la frontière méridionale du Yemen. Elle est disséminée, par pieds isolés ou par bouquets, au milieu des buissons presque impénétrables d'*E. polyacantha* Boiss., qui couvrent de vastes espaces de terrain sur les plateaux rocheux de basse altitude.

Cette plante porte les noms arabes de *Qarad*, *Qaradh* et quelquefois *Sabtah*. Sa tige atteint 2 à 2 mètres et demi de hauteur et mesure 10 à 20 centimètres de diamètre à la base; elle est simple dans sa plus grande longueur et ne se ramifie que dans son quart supérieur; elle est cylindrique, sous-ligneuse. Les rameaux sont hexagones, munis d'aiguillons d'un vert glauque et incurvés-ascendants comme ceux de l'*E. candelabrum;* les feuilles, épaisses sur les angles, sont décidues; les coussinets sont globuleux-tuberculeux, verticaux, hexagones; les aiguillons stipulaires sont courts, divariqués, dressés; les fleurs naissent en cimes axillaires biflores.

Ruellia heterotricha Deflers. *Plantes nouvelles de l'Arabie. Bull. Soc. bot. de France*, 1896, fasc. 4, p. 220.

Arbuste originaire des monts El-Areys, près Serrya, de 4 à 500 mètres d'altitude. La tige, rameuse, atteint de 40 à 80 centimètres de hauteur. Les feuilles, pétiolées, sont opposées, ovales obtuses ou orbiculaires, souvent cordiformes à la base, velues,

blanchâtres à la face inférieure, à limbe mesurant 2 à 5 centimètres de long sur autant de largeur. Les fleurs, très belles, sont axillaires, solitaires ou géminées; la corolle, de 5 à 6 centimètres de long, est rose, pubescente.

Cette plante rappelle le *Ruellia patula*, mais s'en distingue par son indumentum composé, ses feuilles plus larges, à base cordiforme et non cunéiforme, ses fleurs plus grandes, son calice à lobes ovales-lancéolés et non linéaires. Elle a aussi certains rapports avec le *R. grandiflora* Forsk., mais se reconnaît à sa tige plus élevée, ses fleurs plus petites, axillaires et non terminales, le calice à divisions plus larges, la corolle, rose au lieu d'être blanche, les graines orbiculaires au lieu d'être réniformes.

2. Publications étrangères

par M. P. Hariot.

Coffea stenophylla G. Don. — Caféier à feuilles étroites. — Sierra-Leone (Rubiacées-Ixorées). — *Bot. Mag.*, t. 7475.

Feuilles à pétiole court, ovales ou oblongues-lancéolées, obtuses et terminées par un appendice caudiforme, très glabres, luisantes, marquées de nervures grêles et glanduleuses à leur point d'insertion; stipules triangulaires-ovales, acuminées; fleurs axillaires et terminales portées par des pédoncules très courts; bractées linéaires; calice à bords très courts et denticulés; corolle à tube beaucoup plus petit que les lobes qui sont au nombre de 6-10, linéaires, étoilés et d'un beau blanc; 6-10 étamines à filets dressés, anthères linéaires-subulées, fruit globuleux.

Le *Coffea stenophylla* est une des espèces indigènes de l'Afrique occidentale qui, au point de vue commercial, doivent arriver à lutter avec le Café d'Arabie. Découvert depuis longtemps déjà, il n'a été décrit qu'en 1834, par Don, et regardé depuis par Bentham comme une variété du *Coffea arabica*. Il est plus fréquemment cultivé à Sierra-Leone que le café de Libéria, auquel il est de beaucoup supérieur comme arome.

Cochlioda Noezliama Rolfe. — C. de Noezl. — Pérou (Orchidées-Vandées). *Bot. Mag.*, t. 7374.

Pseudo-bulbes nombreux et rapprochés, ovoïdes-oblongs, comprimés, rugueux; feuille sessile, linéaire-oblongue, obtuse, carénée; hampe dressée, pourvue de nombreuses gaines; grappe allongée, penchée, lâche et multiflore; bractées deux fois plus courtes que les pédicelles; fleurs roses; sépales larges, ovales, aigus, le dorsal dressé, les latéraux recourbés ou presque retournés; pétales plus étroits, lancéolés, dressés; labelle plus court que les sépales, à angle dressé, soudé avec la colonne, à lobes latéraux arrondis, réfléchis, à lobe médian cordiforme; disque muni de deux callus linéaires-oblongs; colonne légèrement incurvée; anthère arrondie, pourvue d'un bec peu saillant, à pollinies oblongues, portées par un pied obovale, légèrement épaissi.

Le genre *Cochlioda* comprend cinq espèces, toutes originaires du Pérou, et qui présentent de nombreux points de ressemblance avec les *Mesospinidium* et les *Odontoglossum*. Le *C. Noezliana* a été découvert par John Noezli, en 1891, dans une localité où croît le *C. vulcanica*. Cette dernière espèce avait été découverte en 1871, par Spruce, sur le volcan de Tunguragua, où elle croît à plus de 10,000 pieds d'élévation parmi les scories rejetées par le volcan.

Cornus corynostylis, Koehne. — Cornouiller à styles en massues. — Himalaya (Cornées). — *Gartenflora*, 1896, 11, p. 286, t. 51, f. 4.

Rameaux plus ou moins tétragones, à peu près glabres; feuilles opposées, ovales ou ovales-oblongues ou oblongues-elliptiques, acuminées, vertes à la face inférieure et quelquefois blanchâtres et couvertes de quelques poils apprimés, marqués de 5 à 8 nervures sur chaque face; corymbes de fleurs subglanduleux, blancs soyeux; sépales égalant la moitié de l'ovaire; pétales assez grands, étroits; style remarquable par sa dilatation en forme de massue, de même longueur que les filets des étamines.

Cette plante asiatique a été souvent prise et décrite pour le

Cornus macrophylla qui appartient à une autre section caractérisée par ses noyaux creusés d'une petite cavité.

Erythronium Johnsoni Bolander. — C. de Johnson — Sud de l'Orégon (Liliacées-Tulipées) — *Gardeners' Chronicle*, 488, p. 548, f. 83.

Bulbe long de deux lignes, formé d'un petit nombre d'enveloppes, produisant des rejetons à sa base; scape long de 10 à 12 lignes; segments floraux acuminés, les trois intérieurs appendiculés ou auriculés; feuilles au nombre de deux, lancéolées, fortement marbrées : anthères d'un beau jaune brillant; filets des étamines courts et dilatés. Fleurs rose clair à la face extérieure, jaune orangé intérieurement, passant au pourpre foncé.

Cette nouvelle espèce d'*Erythronium* a été recueillie dans le sud de l'Orégon par M. Johnson.

Masdevallia corniculata, var. inflata Veitch. — M. corniculé, var. à corolle dilatée. — Nouvelle-Grenade (Orchidées-Epidendrées). — *Bot. Mag.*, t. 7376.

Feuille oblongue, obtuse, rétrécie en pétiole sillonné et caréné; bractée développée, de même longueur que le tube du périanthe, cymbiforme, rostrée, verte; corolle orangée, à tube dilaté, urcéolé, marqué de 6 côtes extérieurement et ponctué de rouge à l'intérieur; lobes dorés, à base triangulaire, prolongés en longs filaments; pétales dressés, charnus, lancéolés, à base inégale, dentés au sommet; labelle de même longueur que les pétales, lancéolé, muni d'un onglet court et épais, obscurément trilobé; disque papilleux, denticulé au sommet; colonne grêle; anthère tronquée, bidentée; ovaire à trois ailes ondulées.

Le *Masdevallia corniculata* appartient à un petit groupe d'espèces caractérisées par la tige portant une feuille et une fleur solitaires; ses fleurs largement engainées, ses larges bractées vertes situées sous les fleurs. On ne connaît, jusqu'à présent, que trois représentants de ce groupe : *M. cucullata, macroura* et *corniculata*, tous trois natifs de la Nouvelle-Grenade. Le *M. corniculata* a été introduit, en 1877, par M. Backhouse. Quant à la

variété *inflata*, elle diffère du type par son coloris plus pâle, la ponctuation du périanthe moins prononcée, les lobes plus larges qui sont d'un beau jaune doré et non orangés, bordés de jaune comme dans le *M. corniculata*.

Oncidium Godseffianum Kränzlin. — O. de Godseff. — (Orchidées-Vandées). *Gardeners' Chronicle* 1896, 495, p. 754.

Pseudo-bulbes allongés, cylindriques, lisses, longs de 12 centimètres et plus, épais de 1 centimètre; rugueux; feuilles au nombre de deux, linéaires-lancéolées, aiguës; panicule longuement pédicellée, penchée; rameaux distiques, chargés de fleurs serrées; bractées très petites et triangulaires; sépale dorsal cucullé, cunéiforme, obové, les latéraux soudés ensemble dans leur quart inférieur puis libres; pétales obovales, onguiculés, obtus; labelle onguiculé, à lobes latéraux falciformes, le moyen largement cordiforme, légèrement bilobé au sommet; deux callus, l'un marqué de plusieurs petits tubercules, luisant et situé à l'angle et entre les lobes latéraux, l'autre plus large placé sur le disque du lobe moyen et parcouru par trois lignes chargées de tubercules; gynostème à ailes linéaires, légèrement denticulées en avant. Fleurs jaunes, rayées de pourpre, ne dépassant pas 2 centimètres de largeur à leur entier développement sur un centimètre et demi de hauteur, et devant être comptées parmi les plus petits des nombreux représentants du genre *Oncidium*. A placer près de l'*Oncidium pubes*, quoique ce dernier appartienne à une autre section, celle des *Tetrapetala* tandis que le *Oncidium Godseffianum* doit être rangé parmi les *Pentapetala*.

Ostrowskia magnifica Regel. — O. magnifique. — Asie centrale (Campanulacées). — *Bot. Mag.*, t. 7472.

Racine tubéreuse; tige haute de 3-5 pieds, simple, robuste, fistuleuse; feuilles brièvement pétiolées, verticillées, ovales, dentées; fleurs larges, dressées, disposées en grappe terminale pauciflore; calice à tube turbiné muni de sillons qui alternent par paires, avec les divisions du limbe, à 5-9 lobes linéaires-lancéolés; corolle largement campanulée, à tube pourvu de

15-24 côtes, à 5-9 lobes courts et larges, à 5-9 étamines; étamines à filets courts, dilatés à la base et poilus; anthères linéaires-allongées, tordues à la fin; ovaire à 5-9 loges à style épais, à stigmates au nombre de 5-9, linéaires, recourbés, soudés en colonne fusiforme; capsule de consistance papyracée, turbinée, déhiscente par des pores latéraux oblongs; graines ovoïdes, comprimées, étroitement ailées.

L'*Ostrowskia* constitue une des plus remarquables découvertes botaniques faites dans l'Asie centrale par Albert Regel. La localité précise est le Khamat de Dharwar dans le Bokhara oriental où la plante croît à une altitude de 7,000 pieds. Intimement allié aux Campanules, le genre *Ostrowskia* s'en distingue par les feuilles verticillées, les nombreuses divisions du calice et la déhiscence des capsules par des pores en nombre double de celui des sépales.

Pittosporum eriocarpum Royle. — P. à fruits hérissés. — Himalaya (Pittosporées). — *Bot. mag.*, t. 7473.

Arbre de petite taille; rameaux verticillés; feuilles jeunes floconneuses, tomenteuses ainsi que l'inflorescence; feuilles ovales oblongues ou oblongues-obovales, obtuses ou aiguës, cunéiformes à la base, tomenteuses sur les deux faces puis glabres à la face supérieure, à côtes et à nervures au nombre de 12-15 saillantes; panicules multiflores brièvement pédonculées, disposées au sommet des rameaux; fleurs portées par des pédoncules courts; sépales ovales ou ovales lancéolés, tomenteux; corolle jaune, à pétales soudés en un tube quatre fois moins long que les sépales; ovaire tomenteux; capsule globuleuse, tomenteuse, polysperme, à valves ligneuses.

Le genre *Pittosporum* renferme un certain nombre d'espèces d'arbrisseaux dont la culture est à recommander pour les orangeries, telles que les *P. Tobira* de la Chine et du Japon, *crassifolium*, *undulatum* d'Australie, *tenuifolium*, le plus robuste de tous, de la Nouvelle-Zélande et *eriocarpum* de l'Himalaya. Ce dernier habite les provinces de Kumaon et de Garwhal et se rencontre à une altitude de 5,000 pieds.

Olyra concinna Hook. f. — O. coquette. — Costa Rica (Graminées-Panicées). — *Bot. Mag.*, t. 7469.

Plante naine, formant des touffes serrées, très glabres; chaumes filiformes, simples, feuillés, recourbés et pendants; feuilles serrées, distiques, petites, ovales, cuspidées-acuminées, à bords inégaux, arrondies à la base, ciliées sur les bords, à côte mince, à nervures très nombreuses; gaines beaucoup plus courtes que le limbe, bi-auriculées au sommet, à oreillettes inégales; ligule arrondie et courte; épis axillaires et terminaux, courts, à rachis filiforme et raide; épillets au nombre de trois, dont 2 femelles à peine pédicellés, le mâle solitaire, inséré à la base de l'épi et longuement pédicellé, épillets mâles avec une seule glume oblongue obtuse, uninerviée, trois étamines et glumelle binerviée de la longueur de la glume; épillets femelles à trois glumes dont deux lancéolées, acuminées, trinerviées, herbacées, la troisième plus courte à peine stipitée, obtusiuscule, coriace, pâle, roulée sur les bords, à peu près de même longueur que la glumelle.

Les *Olyra*, à l'exception d'une seule espèce, sont originaires de l'Amérique; ils sont remarquables par la variété de leur feuillage, de leur port, de leur inflorescence et la disposition des organes reproducteurs dans les épillets. L'*Olyra concinna* se rapproche surtout de l'*O. polypodioides* de la haute vallée de l'Amazône qui, avec un facies identique, diffère du tout au tout par son inflorescence et ses épillets.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.

AOUT 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	15,1	25,0	760	761	NO.	Nuageux.
2	14,9	25,6	762	762	NE. ENE.	Nuageux le matin, clair.
3	12,3	25,8	762,5	761	NE.	Légèrement nuageux.
4	9,9	29,2	761,5	760,5	NE. E.	Légèrement nuageux.
5	15,1	25,3	760,5	762	NE.	Nuageux.
6	12,3	22,9	762	764	NE. NO.	Couvert le matin, très nuageux l'après-midi, quelques gouttes de pluie, clair le soir.
7	8,5	23,0	764,5	763,5	SO.	Très nuageux, couvert le soir et petite pluie.
8	13,2	16,0	761,5	760,5	O. NO.	Petite pluie toute la nuit, pluie plus abondante jusqu'à 3 heures de l'après-midi, couvert.
9	9,6	21,0	760,5	762	N.	Brumeux le matin, nuageux, orage et pluie l'après-midi, presque clair le soir.
10	11,1	22,6	762,5	764,5	N.	Brumeux de grand matin, nuageux, quelques averses l'après-midi.
11	13,3	25,3	765,5	767,5	N.	Nuageux, clair le soir.
12	15,2	25,6	767,5	767,5	N.	Nuageux le matin et le soir, couvert dans la journée.
13	13,4	25,3	767	765,5	NNO.	Nuageux.
14	11,3	26,2	765	761,5	E.	Nuageux.
15	14,5	25,3	761,5	762	N.	Nuageux.
16	9,2	25,8	765	764,5	O.	Nuageux.
17	9,1	26,0	764	764,5	NE.	Nuageux, clair le soir.
18	9,0	25,8	763,5	761	ENE.	Couvert le matin, nuageux, un peu de pluie.
19	13,2	25,1	759	758	NE.	Nuageux.
20	12,5	25,7	758,5	759,5	N.	Nuageux.
21	11,3	26,9	760,5	759,5	ONO.	Très nuageux, pluie le soir.
22	14,4	23,6	761	766,5	N.	Nuageux.
23	10,0	22,7	766,5	766,5	NO.	Très nuageux, petite pluie l'après-midi.
24	14,3	22,8	766	764	NO.	Très nuageux.
25	15,2	22,0	761	756	O.	Couvert, pluie presque continue l'après-midi.
26	11,5	17,8	755,5	757	O.	Très nuageux.
27	9,4	18,9	756,5	761	N.	Très nuageux et pluvieux.
28	9,5	19,3	765	767	N. NNE.	Nuageux et légèrement pluvieux.
29	5,9	23,3	768	765	NE.	Clair de grand matin, nuageux.
30	7,0	27,2	762	760	E.	Nuageux.
31	8,1	28,1	760	760	SO.	Nuageux, un peu de pluie le soir.

AVIS DIVERS

EXPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, etc. — Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

*
* *

Modification au programme de l'Exposition de Chrysanthèmes.

Par suite d'une modification au programme publié dans le cahier de mars 1896, p. 235, les 5e, 15e, 16e, 17e et 18e concours ouverts pour les Chrysanthèmes en pots, seront ouverts également pour les fleurs coupées de Chrysanthèmes, concours entre horticulteurs et concours entre amateurs.

SOUSCRIPTION OUVERTE PAR LA SOCIÉTÉ

Le bureau de la Société nationale d'Horticulture de France a décidé, dans la séance du 27 août, d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux sociétaires, horticulteurs et jardiniers, victimes de l'ouragan du 26 juillet dernier.

Les souscriptions sont reçues à l'agence de la Société, 84, rue de Grenelle.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

Avis à MM. les semeurs de Chrysanthèmes.

L'époque de floraison des Chrysanthèmes commençant avec octobre, la section des Chrysanthèmes vient d'adopter, pour l'année 1896, le règlement suivant :

Pour qu'une variété nouvelle puisse obtenir un certificat de mérite, elle devra être présentée dans les conditions indiquées ci-après :

VARIÉTÉS OBTENUES DE SEMIS.

Présentées en pots : Une potée fleurie.

Présentées en fleurs coupées : Deux fleurs de la même variété, avec branches et feuilles.

VARIÉTÉS OBTENUES PAR ACCIDENT FIXÉ.

Présentées en pots : une potée fleurie de la variété nouvelle et une potée fleurie de la variété type.

Présentées en fleurs coupées : deux fleurs de la variété nouvelle et également deux fleurs avec branches et feuilles de la variété type.

Le nom donné à la variété devra être mis sous enveloppe cachetée; l'enveloppe ne sera décachetée que si la variété est récompensée.

Les présentateurs sont priés de bien vouloir accompagner leur envoi d'une note explicative indiquant : 1° l'origine de la variété (donner les noms des parents si possible); 2° la hauteur totale de la plante; 3° le mode de culture auquel la variété a été soumise (culture en pots ou en pleine terre).

Pour les présentations de variétés connues, la section ne jugera que la culture ou la collection; ces présentations pourront être récompensées par des primes.

Toute personne faisant ou non partie de la Société ou de la Section, a le droit de faire des présentations.

Jours des séances de la section, pour 1896 :

8 octobre, 22 octobre;
12 novembre, 17 novembre (exposition au Palais de l'Industrie), 26 novembre;
10 décembre, 24 décembre.

Les envois devront être rendus, le jour de la séance, 84, rue de Grenelle, avant une heure de l'après-midi.

Un jury spécial, composé d'exposants, jugera les nouveautés inédites à l'Exposition des Chrysanthèmes (voir le programme).

De plus, des médailles récompensant les lots, des certificats de mérite seront attribués à chaque variété qui pourrait le mériter. Pour cela deux branches fleuries avec feuilles ou une plante fleurie en pot seront également exigées.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Un concours spécial pour les **Orchidées** aura lieu en séance le 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

CHRONIQUE

Cattleya à fleurs doubles. — M. Ch. Maron signale, dans la *Revue horticole*, la floraison d'un *Cattleya intermedia* qui, depuis deux années, donne des fleurs monstrueuses. La fleur observée cette année présentait un ovaire d'abord uniloculaire à son point d'attache sur le pédoncule et qui, au milieu de sa longueur, se contournait et semblait se diviser en deux pour porter deux fleurs parfaites, mais soudées entre elles par les deux sépales inférieurs et latéraux.

Association pour la vente des produits agricoles et maraîchers. — Nous avons signalé les efforts faits par les agriculteurs anglais, avec le concours des Compagnies de chemins de fer, pour remédier partiellement aux effets de la crise agricole en supprimant autant que possible les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Des progrès notables ont été accomplis dans cette voie.

Au mois de mars dernier, en effet, se constituait, avec le titre de *British Produce supply Associacion*, une compagnie ayant pour but d'organiser à Londres un bureau central qui devait recevoir et faire vendre les envois de province. En outre, ce bureau était chargé de favoriser la constitution d'associations locales qui grouperaient les denrées de chaque région et en assureraient l'expédition à Londres.

Voici quelques renseignements sur le fonctionnement d'une de ces associations locales, celle de Sleaford, la première qui se soit fondée. Le capital constitué se monte à 125,000 francs. Une moitié a été fournie par la Société centrale et l'autre par les fermiers de la région. Le comité de cette association se charge de grouper chaque jour à Sleaford, pour les expédier à Londres, les produits des fermes situées dans un rayon d'environ 20 kilomètres autour de la ville. Dans ce but, des courriers parcourent chaque matin des routes déterminées et recueillent les denrées qui leur sont apportées.

L'association ne s'engage pas à acheter toutes les denrées qui lui seront offertes. Elle réglera ses achats d'après les besoins du marché de Londres. Sur les profits, après avoir versé 5 p. 100 d'intérêt aux actions, on distribuera 40 p. 100 du restant aux membres de l'association, au prorata de leurs ventes, et 60 p. 100 entre l'association centrale, les employés et les membres du comité. Lorsqu'un réseau de Sociétés analogues aura été établi en Angleterre, des bureaux de vente pourront être constitués dans les villes les plus importantes.

Les promoteurs de cette entreprise comptent pouvoir donner aux fermiers, en échange de leurs produits, un prix plus élevé que celui qu'ils reçoivent actuellement des intermédiaires.

Le grand mât de Kew Gardens. — Le superbe mât que, depuis trente-cinq ans, tous les visiteurs admirent dans les jardins de Kew, a été importé de l'île de Vancouver, en 1861. Ce spécimen unique d'*Abies Douglasii*, droit comme une flèche, mesure 48 mètres de hauteur; il provient d'un arbre mesurant 54 mètres au moment où il fut abattu et comptant environ deux cent cinquante années. Une certaine portion de sa base ayant donné des inquiétudes sérieuses au sujet de sa conservation, l'amputation fut décidée et la partie attaquée fut remplacée avec succès par un morceau de Pitchpin de même longueur. Après cette opération, le mât a été remis en place, le 4 février dernier.

(G. SCHNEIDER.)

Le Beaumontia grandiflora. — Quoique l'introduction en Europe de cette magnifique liane, originaire de Chittagong et du Sylhet, date de 1820, sa floraison dans nos serres est toujours une chose assez rare pour qu'on la remarque. Dans son numéro du 8 mai 1886, le *Gardeners' Chronicle* en publia une excellente gravure d'après des fleurs reçues des jardins de Lord Cowper. Cette année, c'est M. R. Maries, horticulteur à Lytham, et frère de M. Ch. Maries, ex-collecteur de MM. J. Veitch and Sons, qui est l'heureux possesseur d'une plante superbe portant *trente-huit* ombelles de toute beauté. Ce sujet est cultivé dans une serre intermédiaire, c'est-à-dire ayant une température de 10 à 12 degrés centigrades en hiver.

(G. SCHNEIDER.)

Un cep de Vigne extraordinaire. — Il est peu d'étrangers ayant visité l'Angleterre qui ne connaissent la Vigne de Hampton Court, fameuse plutôt par son grand âge et les dimensions extraordinaires de son tronc que par son rendement annuel. Mais peu de personnes ont eu l'occasion de voir la superbe Vigne de Manresa House, près de Putney ; la cause en est probablement que le premier établissement est public, tandis que le second est privé. A part l'âge, la Vigne de Manresa House, qui, comme celle de Hampton Court, appartient à la variété Black Hamburgh, est peut-être plus intéressante parce qu'elle se trouve en meilleures conditions de santé, et que ses dimensions sont bien supérieures. M. Davis, qui en est le gardien fidèle, planta ce cep il y a trente-deux ans, contre un mur, à l'extérieur, dans un but décoratif. Sa végétation devint si puissante, qu'une des branches fut couchée et introduite dans une serre construite contre un mur de 4 mètres de hauteur. Cette serre fut bientôt de trop petites dimensions et dût être agrandie ; elle mesure à présent 67 mètres de long et est complètement couverte par sept branches qui, disposées horizontalement et à égales distances, sont couvertes chaque année de fruits d'aspect et de qualité irréprochables. Cette année, on compte 951 grappes, pesant en moyenne une livre et demie, superbes de coloris et bien garnies. Environ 2,000 grappes ont été enlevées peu après la floraison pour permettre aux autres d'atteindre leur parfait développement. La Vigne qui décore cette serre, avec ses sept rangées de grappes disposées régulièrement et dont le tronc ressemble presque à celui d'un arbre forestier, offre un coup d'œil inoubliable.

(G. SCHNEIDER.)

Les sexes dans le Nuttallia, le Gymnocladus et l'Idesia. — La *Revue horticole*, dans sa chronique du 16 septembre (p. 419), consacre quelques lignes à un cas d'hermaphrodisme du *Nuttallia cerasiformis*, observé par M. Jouin dans les pépinières Simon-Louis, à Plantières-lès-Metz.

Déjà, sous la signature de M. L. Henry, le *Jardin* (n° du 5 mai 1896, p. 99) avait signalé ce fait et rappelé que Bentham et Hooker donnent l'espèce comme polygame-dioïque (*Genera*

Plantarum, I, p. 661). Dans cet article, M. Henry signalait, en outre, avec indications précises à l'appui, deux autres espèces ligneuses chez lesquelles il a remarqué des faits de même ordre : le *Gymnocladus canadensis* (*Guilandina dioica*) et l'*Idesia polycarpa*.

Ces trois espèces : *Nuttallia cerasiformis*, *Gymnocladus canadensis* et *Idesia polycarpa*, presque toujours considérées comme dioïques, seraient donc, en réalité, polygames ou polygames-dioïques.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. H. de Vilmorin**, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 2 h. 30 minutes.

Les registres de présence ont reçu les signatures de 17 membres honoraires et de 160 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de 2 membres titulaires nouveaux.

Il adresse de vifs remerciements aux sociétaires qui ont pris part aux concours de Dahlias, Fuchsias et Bégonias, ouverts ce jour, en exprimant le regret que le public ne soit pas admis à visiter leurs nombreux et superbes apports qui constituent une véritable exposition d'un grand intérêt.

Lecture est donnée de la liste des récompenses accordées à la suite de ces concours :

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Concours du 10 septembre 1896 (1)

Dahlias.

1er Concours. — Dahlias, fl. coupées, médaille de vermeil à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

1er Concours. — Dahlias, fl. coupées, médaille d'argent à M. Molin.

2e Concours. — Dahlias Cactus, grande médaille d'argent à M. Nonin.

2e Concours. — Dahlias Cactus, grande médaille de vermeil à M. Paillet.

2e Concours. — Dahlias Cactus, médaille d'argent à M. Welker.

2e Concours. — Dahlias Cactus, remerciements à M. Molin.

3e Concours. — Dahlias Lilliput, grande médaille d'argent à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

3e Concours. — Dahlias Lilliput, grande médaille d'argent à M. Welker.

3e Concours. — Dahlias Lilliput, médaille de bronze à M. Nonin.

4e Concours. — Dahlias à fleurs simples, médaille de vermeil à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

4e Concours. — Dahlias à fleurs simples, médaille de bronze à M. Molin.

5e Concours. — Dahlias. Nouveautés, remerciements à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

5e Concours. — Dahlias. Nouveautés, grande médaille d'argent à MM. Billiard et Barré.

5e Concours. — Dahlias. Nouveautés, remerciements à M. Gorion.

6e Concours. — Dahlias Cactus, en pots, médaille de vermeil à M. Nonin.

6e Concours. — Dahlias Cactus, de semis, médaille d'argent, pour le semis no 1, à M. Nonin.

— Dahlias Lillip., de semis, médaille d'argent à M. Welker.

Fuchsias.

1er Concours. — Fuchsias, médaille de vermeil à M. Nonin.

---

(1) Le compte rendu de ces concours sera publié ultérieurement

Bégonias.

1er Concours. — Bégonias à tubercules, médaille de vermeil à M. Vallerand.

2e Concours. — Bégonias à tubercules, à fleurs simples, grande médaille de vermeil à M. Vallerand.

1er Concours. — Bégonias à tubercules, à fleurs simples, grande médaille d'argent à M. Urbain.

2e Concours. — Bégonias à tubercules, à fleurs simples, médaille d'argent à M. Vacherot.

2e Concours. — Bégonias à tubercules, à fleurs simples, grande médaille d'argent à M. Plet.

— Bégonias multiflores, grande médaille d'argent à M. Urbain.

4e Concours. — Bégonias à tubercules, striés, médaille d'argent à M. Vallerand.

5e Concours. — Bégonias à tubercules, var. *cristata*, médaille de vermeil à M. Vallerand.

6e Concours. — Bégonias à tubercules. Fleurs coupées, doubles, remerciements à M. Vallerand.

6e Concours. — Bégonias à tubercules. Fleurs coupées, doubles, remerciements à M. Plet.

7e Concours. — Bégonias à tubercules. Fleurs coupées, simples, remerciements à M. Plet.

7e Concours. — Bégonias à tubercules. Fleurs coupées, simples, remerciements à M. Vallerand.

8e Concours. — *Begonia discolor* × *Rex*, médaille de bronze à M. Urbain.

9e Concours. — Bégonias ligneux, médaille d'argent à M. Urbain.

9e Concours. — Bégoñia Vernon compact, médaille de bronze à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

10e Concours. — *Begonia Diadema-Rex* × *decora*, médaille de vermeil à MM. Cappe et fils.

10e Concours. — Bégonias. Nouveautés, grande médaille de vermeil à M. Arnoult.

10e Concours. — Bégonias. Nouveautés, grande médaille d'argent à M. Urbain.

10e Concours. — Bégonias. Nouveautés, médaille d'argent, à M. Plet.

10e Concours. — Bégonias ponctués, nouveaux, grande médaille de vermeil, à M. Vallerand.

Félicitations à MM. Cayeux et Le Clerc, hors concours comme membres du Jury.

M. le Président annonce les décès de M. Imbault (de Paris), membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1861 ; de M. Hautreux (de Paris), et de M. Savoye (François) fils (de Bois-Colombes). Il adresse les condoléances de la Société aux familles de nos regrettés collègues.

M. le secrétaire général-adjoint annonce que MM. Michelin, Croux et Vitry ont été désignés par le conseil d'administration pour représenter la Société au congrès pomologique de Rouen. Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de M. Lecœur, cultivateur à Limours (Seine-et-Oise), demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Haricots. MM. Chemin, Lambert et Legrand sont désignés à cet effet.

2° Lettre de M. Gentilhomme, horticulteur à Vincennes, demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Bruyères. Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Savart (Victor), Savart (Léon), Tavernier, Baudrand (Jean), Bories, Debrie (Edouard), Vacherot (H.), Billard (Arthur), Fichet, fils.

3° Lettre de M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris, demandant la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Chrysanthèmes. La commission sera composée de : MM. Nonin, Yvon père, Yvon fils, Launay, Gérand, Piennes, Whir.

B. — Correspondance imprimée :

1° Programme de l'exposition que la Société horticole du Loiret tiendra à Orléans du 14 au 19 novembre 1896 ;

2° Programme de l'exposition que la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valognes tiendra à Valognes du 14 au 17 novembre prochain.

3° Liste des certificats de mérite accordés dans la séance du 8 août par le comité de floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique.

C. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE :

52e livraison du *Dictionnaire pratique d'Horticulture*, de M. Nicholson, traduit, mis à jour et adapté à nos usages par M. Mottet.

2° *Introduction du Platane en France*, par M. Clotaire Duval. Brochure in-8 de 7 pages (Extrait du Bulletin de la Société d'Horticulture de Melun-Fontainebleau).

3° *Feuille d'informations* du Ministère de l'Agriculture, nos 37 et 38.

D. — RAPPORTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° *Rapport sur les cultures fruitières du Refuge du Plessis-Piquet (Seine)*, M. Paillet père, rapporteur.

2° *Rapport sur les cultures maraîchères du Refuge du Plessis-Piquet (Seine)*, M. Curé, rapporteur.

3° *Rapport sur les cultures fruitières de M. Joseph-François*, de Brunoy, M. Gorion, rapporteur.

4° *Rapport sur les cultures de Reines-Marguerites et de Zinnias de M. A. Gravereau*, M. Emile Thiébaut, rapporteur.

Les conclusions de ces quatre rapports, demandant l'insertion dans le Journal et le renvoi à la commission des récompenses, sont adoptées par l'assemblée.

OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITES :

Au comité de culture potagère :

Par M. Jourand, horticulteur marchand-grainier à Civray (Vienne), une variété de Fraise *Quarantaine* améliorée, que le présentateur déclare avoir obtenue dans ses cultures et qu'il considère comme étant très vigoureuse et très remontante. Le comité adresse des remerciements à M. Jourand.

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Cirgean (de Conflans-Sainte-Honorine), 8 grappes de Raisin *Chasselas doré de Fontainebleau* et 3 grappes de Raisin *Frankenthal* récoltées sur des Vignes cultivées en plein air, le long d'un mur (prime de 2e classe).

2° Par M. Savart (Charles) (de Bagnolet, Seine), 12 Poires *Beurré magnifique*, récoltées sur des arbres cultivés en espalier (prime de 3e classe).

3° Par M. Orive (de Villeneuve-le-Roi), une Poire *Triomphe de Vienne* (*Remerciements*).

4° Par M. Templier (de Saint-Germain-en-Laye), une caisse de Prunes *Reine-Claude Latinois* (*Remerciements*).

Au comité de floriculture :

1° Par M. Enfer (Victor), jardinier au château de Pontchartrain (Seine-et-Oise), un lot de *Begonia ascotiensis*, variété à fleurs d'un rouge corail et à port relativement dense et trapu, sa hauteur ne dépassant jamais 45 centimètres ; remarquable, en outre, par son extrême floribondité. Le présentateur considère ce nouveau Bégonia comme supérieur à la variété *Berthe de Chateauroger* (prime de 2e classe).

2° Par MM. Le Couteux et fils, horticulteurs-grainiers à Igny (Seine-et-Oise) :

Un lot d'*Œillets de Chine* cultivés pour la production de la graine (prime de 2e classe);

Un lot de Dahlias à fleurs simples, semis de l'année, unicolores et striés et un lot de Dahlias à fleurs de Cactus, doubles et semi-doubles, semis de l'année 1895, cultivés pour la production de la graine (*Remerciements*).

3° Par M. Clergeon (Léon), jardinier chez M. Thomas, à Bellevue (Seine-et-Oise), une superbe potée de *Streptocarpus Wendlandi*. Les graines ont été semées le 12 mars 1895 et les jeunes plantes réunies par quatre dans les pots. La floraison a commencé le 25 juillet 1896. Le représentant du comité fait remarquer que le groupement de quatre plantes par pot est des plus heureux, puisqu'il permet d'obtenir des vases bien garnis de feuillage avec plusieurs inflorescences (prime de 1re classe).

4° Par M. Welker, père, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud, un lot composé de nombreuses et superbes variétés de *Montbretia* remarquables par l'ampleur de leurs fleurs et l'extrême diversité des coloris (prime de 1[re] classe).

5° Par M. Buisson (Jean), horticulteur à Courbevoie (Seine), deux potées d'un Bégonia issu de semis du *B. versaillensis* (prime de 3[e] classe).

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont mises aux voix et adoptées.

M. Cirgean abandonne sa prime au profit de la Société.

M. le Président donne la parole à M. Decaux, qui fait la communication suivante :

La Mouche des Orchidées (*Isosoma orchidæarum* Meig).

Moyens de combattre cet insecte.

Les renseignements succincts, que j'ai l'honneur de présenter, ont pour but d'appeler l'attention de mes collègues et tout particulièrement celle des *orchidophiles*, sur les observations qu'il m'a été possible de faire sur les mœurs et moyens de destruction d'un insecte de l'ordre des Diptères, l'*Isosoma orchidæarum* (Meig.), dont les dégâts dans les serres contenant des *Cattleya* et *Lælia*, sont malheureusement trop connus.

Pour combattre un insecte nuisible avec des chances de succès, il est de toute utilité de le bien connaître ; il m'a paru intéressant de faire passer sous les yeux des nombreux membres présents à la séance : des *Isosoma orchidæarum* mâles et femelles, morts et vivants, à l'état d'insectes parfaits, des larves et des nymphes obtenus d'éclosions en captivité ; des tiges contaminées montrant les galeries creusées par les larves et les trous de sortie de l'insecte à l'état parfait (mouche) ; et enfin des tiges attaquées sur lesquelles j'ai pratiqué, il y a trente-quatre jours de larges incisions, qui ont détruit les larves à l'intérieur ; il est bon de vous faire remarquer, que la plante ne semble pas en avoir souffert et se porte à merveille.

Ce minuscule insecte, importé en France avec le *Cattleya Mossiæ* (?), trouvant dans nos serres les conditions propres à son existence, s'y est propagé d'une façon désastreuse, et cause aux diverses espèces d'Orchidées des dégâts souvent considérables.

On constate assez facilement la présence de cet insecte dans les jeunes pousses qui deviennent légèrement bulbiformes à la partie inférieure ; on peut encore s'assurer de leur présence dans la tige, en pressant la partie gonflée entre les doigts, on sent alors qu'elle est creuse et cède sous la pression.

On sait bien peu de chose sur les mœurs de cet insecte, à part quelques lignes publiées par mon savant ami M. Künckel d'Herculais, pour signaler sa présence dans les serres, en France (*Bull. de la Soc. Entom. de France*, 1879) et une note de notre distingué collègue M. Otto Ballif, qui attire l'attention des orchidophiles sur les dangers d'introduire dans les serres des *Cattleya* contaminés par l'*Isosoma* (*Moniteur d'Horticulture*, 10 juillet 1892). Je n'ai rien pu trouver, sur les mœurs de cette bestiole, dans les nombreux auteurs qu'il m'a été possible de consulter en France.

Dans une note plus étendue, je me propose de décrire ultérieurement la larve et la nymphe restées inédites et faire connaître les nouvelles observations, que je compte faire sur les mœurs de l'*Isosoma orchidæarum*, en multipliant les pontes de cet insecte en captivité et en l'élevant jusqu'à l'insecte parfait.

Il serait intéressant de connaître combien cet insecte a de générations dans une année; si son activité de propagation se conserve pendant l'hiver ; le nombre d'œufs pondus par une femelle ? Je compte beaucoup sur la bienveillance de mes collègues, pour les prier de vouloir bien noter la date, toutes les fois qu'ils trouveront cette mouche vivante dans leurs serres, et m'en informer. Qu'ils se rassurent, je me ferai un devoir de ne pas indiquer leurs noms, dans la crainte, trop justifiée, de nuire à leurs intérêts.

Mœurs.

D'après mes observations sur une ponte récente obtenue en captivité, vers le 10 juillet, j'ai trouvé, en ouvrant plusieurs

tiges, des larves complètement développées et une nymphe en formation le 19 août suivant; une première éclosion a eu lieu le 21 août vers dix heures du matin, une autre le 25 août, puis le 27 août et enfin aujourd'hui 10 septembre vers 9 h. et demie du matin, ce qui indiquerait, que tous les insectes d'une même ponte, au moins en captivité, n'arrivent pas à l'état parfait en même temps, et que les éclosions peuvent se succéder pendant vingt jours. Les éclosions qu'il nous a été donné d'observer (19 insectes) ont toujours eu lieu le matin, de 9 1/2 à 11 heures. Cette mouche est peu active, cependant elle vole, assez lourdement il est vrai, jusque vers 4 à 5 heures en été.

Dans les serres, nous avons surpris des mâles (un peu plus légers) volant à la recherche d'une femelle, et des femelles fécondées cherchant une tige convenable pour y déposer leurs œufs.

Le nombre des femelles écloses, en captivité, a été de treize pour six mâles, est-ce un hasard, ou cette proportion se reproduit-elle en liberté?

Nous avons pu observer un accouplement en captivité, le rapprochement des sexes est normal; il a eu lieu vers 2 h. et demie de l'après-midi, par un beau temps, sur une plante exposée au soleil.

Le travail de la ponte est assez long, il doit durer plusieurs jours; c'est à l'aide de sa tarière enfoncée dans l'épiderme de la tige, que la femelle introduit, le plus souvent, deux œufs dans un même trou, puis elle recommence l'opération sur la même tige, espaçant cette nouvelle ponte de un demi-centimètre à un centimètre de la première; généralement, elle passe ensuite sur une autre tige, lorsqu'elle a le choix, pour continuer sa ponte jusqu'à épuisement. Les pontes que j'ai observées ont été faites pendant le moment le plus chaud de la journée, de midi à 4 heures, en été.

En résumé : de nos observations commencées il y a huit à dix ans, interrompues et reprises, selon le manque ou l'abondance de tiges contaminées mises à notre disposition, on peut admettre que les œufs éclosent 6 à 8 jours après la ponte, que la larve peut arriver à son complet développement en 27 ou

30 jours et que la nymphe demande 15 à 20 jours pour donner l'insecte parfait; c'est-à-dire que toutes les métamorphoses depuis la ponte exigent de 45 à 60 jours en moyenne; du moins, pendant l'été et en captivité; dans une serre, en liberté, il peut se faire que le temps nécessaire soit encore moindre.

Moyens de destruction.

Les orchidophiles ont l'habitude de supprimer les tiges contaminées (qu'il faut brûler). C'est un moyen radical, qui peut donner de bons résultats, mais qui a l'inconvénient de ne pas être économique, surtout lorsqu'il s'agit de plantes de choix.

Nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas possibilité de tuer les larves dans la tige, sans détruire cette dernière? A cet effet, nous avons entrepris un certain nombre d'expériences, qui permettent d'espérer des résultats satisfaisants :

Dans une première expérience : sur des tiges contaminées de *Cattleya Mossiæ*, nous avons enfoncé, dix ou douze fois, une aiguille fine dans les diverses parties où nous supposions la présence des larves; la tige n'a nullement souffert de cette opération et a continué à pousser ; mise en observation sous une cloche en gaze, il en est sorti un seul insecte, et en ouvrant la jeune pousse, nous avons constaté la présence de trois larves mortes dans leurs galeries.

Dans une autre expérience, désirant nous rendre compte du degré de résistance de ces plantes, nous avons fortement incisé deux tiges contaminées avec une aiguille à dissection; après trente-quatre jours, vous pouvez vous rendre compte, *de visu*, que ces tiges sont en parfaite santé, j'ajouterai que les larves ont été tuées dans leurs galeries et qu'aucune éclosion ne s'est produite. Cette expérience me paraît probante; elle permet d'espérer que les piqûres répétées avec une aiguille fine pourraient détruire les larves dans leurs galeries, sans inconvénient pour la vitalité de la tige attaquée.

Une injection de nicotine pure (0,50 centigrammes) faite avec une seringue de Pravaz, dans la partie attaquée par la larve, a tué cette dernière dans une première expérience; mais dans une

seconde expérience, l'injection n'ayant probablement pas pénétré dans la galerie habitée par la larve, celle-ci a continué son évolution et a donné l'insecte parfait.

On réussirait plus sûrement en injectant 50 grammes de sulfure de carbone dans la tige malade, en prenant soin de boucher, le plus promptement possible, le trou fait par la seringue de Pravaz, avec un peu d'argile ou un mastic quelconque, pour empêcher les vapeurs de s'échapper à l'extérieur. Les vapeurs toxiques dégagées par le sulfure de carbone pénétreront au travers des cloisons de la tige contaminée et feront périr les larves dans leurs diverses galeries. Je n'ai pu tenter cette expérience, faute de tiges contaminées en nombre suffisant; les orchidophiles agiront sagement, en essayant ce procédé. Je leur serais obligé de bien noter ce qui arrivera pour la santé de la tige expérimentée et de me le faire connaître. On sait que le sulfure de carbone attaque fortement la chlorophylle des plantes, mais à cette dose minime en est-il ainsi?

Les *Diptères*, en général, sont attirés par les matières sucrées; l'*Isosoma Orchidæarum* n'est pas insensible à cette friandise. On peut en détruire un bon nombre au moment des éclosions; se rappeler qu'une femelle détruite avant la ponte, c'est une quantité de larves supprimées du même coup. En suspendant dans les serres infestées, des planches recouvertes d'une couche liquide de mélasse ou de miel commun, on y trouvera des *Isosoma Orchidæarum* engluées.

Je voudrais espérer que mes patientes observations, bien qu'incomplètes, pourront aider les horticulteurs à diminuer les dégâts de cette maudite mouche; je profite de l'occasion qui m'est offerte ici, pour faire un chaleureux appel, non seulement aux orchidophiles, mais encore aux horticulteurs de la Société en général. Comme je l'ai déjà exprimé, pour mes observations, il me manque presque toujours des matériaux en quantité suffisante, il me serait très agréable de recevoir des tiges contaminées, non seulement de *Cattleya*, de *Dendrobium* et autres Orchidées *à l'état frais*, mais aussi de plantes ou arbustes attaqués par les insectes, avec les insectes qui les dévorent; rien de plus facile à m'adresser dans une petite boîte, par la poste,

comme échantillon sans valeur; l'expéditeur peut rester anonyme ou se faire connaître, à son choix.

La mouche *Isosoma Orchidæarum* n'est malheureusement pas la seule espèce d'insecte nuisible à ces précieuses et magnifiques plantes.

J'ai commencé l'étude des mœurs d'un Coléoptère, que je suppose nocturne, le *Diaxenes Dendrobii* (Gahan), dont j'ai obtenu deux éclosions de tiges de *Dendrobium nobile* provenant d'importation (Birmanie).

Un autre Coléoptère *Xyleborus perforans*, a été signalé dernièrement par M. Otto Ballif (toujours si bien renseigné, lorsqu'il s'agit d'Orchidées), comme perforant les tiges de *Dendrobium Phalænopsis*, originaire de la Nouvelle-Guinée (*Moniteur d'Horticulture*, 25 juillet 1896, p. 169.)

Ce Coléoptère n'est pas spécial aux *Dendrobium*, ni à la *Nouvelle-Guinée*, j'ai eu occasion d'observer une partie de ses mœurs, en le faisant éclore, en captivité, de tiges de cannes à sucre, qui m'ont été envoyées de l'*Ile de la Barbade* (Antilles), où il commet des dégâts considérables dans cette riche culture, en perforant cette plante de nombreux trous de sortie. Dès lors, les cannes perforées fermentent et ne sont plus utilisables.

S'il arrivait que le *Xyleborus perforans* vint à s'acclimater dans nos serres aux dépens des *Dendrobium*, le meilleur moyen pour le détruire consisterait à le rechercher à l'état d'insecte parfait, au moment des éclosions.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations de sociétaires.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Albert Truffaut,** VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures, en présence de 147 sociétaires : 13 membres honoraires et 134 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Après un vote de l'Assemblée, M. le Président proclame l'admission d'un membre titulaire nouveau.

Il annonce le décès de M. Auguste Boutard, membre honoraire, qui faisait partie de la Société depuis l'année 1850.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, ayant pour objet les *mesures relatives à l'importation des Pommiers en Roumanie*. Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur le Président,

« Le Ministre des Domaines de Roumanie vient de mettre les agriculteurs en garde contre le danger que présente l'introduction dans le royaume, de Pommiers attaqués par l'insecte *Schizoneura lanigera* et par l'*Anthonomus pomorum*.

« En vue d'éviter que ces parasites ne se répandent en Roumanie, le gouvernement a décidé que les pépiniéristes étrangers devront produire, au moment de la vente, des certificats établissant que les arbres fruitiers qu'ils importent proviennent d'une pépinière dont les plants ne sont pas attaqués par ces deux insectes.

« J'ai l'honneur de vous communiquer ces renseignements qui intéressent les horticulteurs français dont les produits seraient, d'après l'avis publié au *Journal officiel* Roumain, particulièrement sujets à la contamination.

« Recevez, Monsieur le Président, etc. »

2° Lettre de M. Vincey, professeur d'agriculture du département de la Seine, qui offre à la Société un exemplaire entoilé de la carte agronomique de Vaucluse (Seine-et-Oise). Des remerciements seront adressés au donateur.

3° Lettre de M. le Consul d'Allemagne, annonçant l'envoi du

programme de l'Exposition d'Horticulture qui aura lieu à Hambourg en 1897.

B. — Correspondance imprimée :

Règlement du Concours de Fruits, Vins, etc., qui aura lieu à Montmorency, le 18 octobre 1896.

C. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture, n° 40.

D. — Notes, Rapports et compte rendu déposés sur le bureau :

Groupements de Chrysanthèmes, par la section des Chrysanthèmes :

Note sur les Champignons comestibles et vénéneux qui croissent à l'état spontané dans les jardins et les champs de la région lyonnaise, par M. Th. Denis.

Rapport sur les cultures de Cannas et de Pélargoniums zonales de M. Pichon (de Lagny); M. Lefièvre, rapporteur.

Rapport sur les cultures de Chrysanthèmes de M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris; M. Yvon fils, rapporteur.

Rapport sur les cultures de Bégonias à tubercules, à fleurs doubles, de M. Arnoult, jardinier chez Mme Truelle, à Savigny-sur-Orge; M. Vacherot, rapporteur.

Rapport sur l'ouvrage de M. Correvon « Le *Jardin de l'Herboriste* »; M. P. Hariot, rapporteur.

Les conclusions des commissions sont mises aux voix et adoptées. En conséquence, ces 4 rapports seront insérés dans le Journal et renvoyés à la commission des récompenses.

Compte rendu de l'Exposition de Saint-Dizier (Haute-Marne), par M. P. Hariot.

M. le Président annonce que la séance du 8 octobre aura lieu et qu'il ne sera fait aucune modification aux habitudes de la Société, les fêtes qui seront données à Paris à l'occasion de la visite du Tzar devant être terminées la veille.

L'élection du Président de la Société, qui devait avoir lieu le 8, ne se fera que le jeudi 22, ainsi que cela a été décidé dans la dernière séance du conseil d'administration. La réunion préparatoire aura lieu le dimanche 18 octobre.

Il ajoute que le bureau de la Société, s'inspirant des sentiments qui animent tous les Français, a décidé d'offrir, au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, une corbeille de fleurs à l'impératrice de Russie. Des démarches seront faites auprès de l'ambassade en vue de la réalisation de ce projet.

E. — OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

1° Par M. Eugène Lambert, chef de culture potagère à l'hospice de Bicêtre (Seine) :

6 variétés de Carottes : *grelot*, *demi-longue de Guérande*, *demi-longue Nantaise*, *demi-longue obtuse*, *rouge pointue*, *très courte parisienne*, *très courte à châssis*, pour lesquelles le comité demande l'attribution d'une prime de 3e classe;

8 variétés de Potirons : *rouge vif d'Etampes brodé*, *rouge vif d'Etampes uni*, *jaune brodé de Paris*, *vert brodé de Paris*, *Giraumon turban vert*, *rubané*, *galeux* et *rouge vif uni*. Ces Potirons sont très gros, bien francs. Une prime de 1re classe est demandée pour leur présentateur;

16 variétés de Laitues d'une beauté exceptionnelle (prime de 1re classe).

Des félicitations sont votées à M. Lambert, pour l'ensemble de sa présentation.

2° Par M. Edouard Lefort, amateur à Meaux, un Fraisier en pot présenté hors concours comme variété nouvelle, remontante, à gros fruit, obtenue d'un semis fait en 1895. La plante porte à la fois des fruits mûrs et en divers état de développement, des fleurs et des boutons.

D'après la note de présentation, ce Fraisier et ses coulants produisent des fruits pendant toute l'année. Le premier filet porte des Fraises au bout d'un mois et les autres quinze jours après. (Remerciements.)

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Bongibault, jardinier en chef au château de Saint-Rémy-des-Landes, par Rambouillet, les Poires *Doyenné du Comice*, *Beurré d'Hardenpont*, *Beurré Sterckmans*, *Triomphe de Jodoigne*, *Beurré Clairgeau*, *Colmar d'Arenberg*, fruits très beaux, mais quelque peu défectueux comme caractères et pour lesquels une prime de 2e classe est demandée.

2° Par M. Henry Henry, de Maintenon (Eure-et-Loir), une collection de Poires à déterminer. L'envoi n'étant accompagné d'aucun renseignement, le comité déclare ne pouvoir satisfaire à la demande de M. Henry.

3° Par M. Jules Labitte, président de la Société d'agriculture de Clermont (Oise), une collection de Poires composée de 3 *Doyenné du Comice*, 3 *Passe Crassane*, 2 *Bergamote Esperen*, 2 *Doyenné d'Alençon*, 3 *Duchesse d'Angoulême*, 3 *Beurré Diel*, 8 *Louise-Bonne Sannier*. Cette collection provenant d'arbres cultivés en plein air, sans aucun abri, est remarquable par la beauté et la finesse des fruits (prime de 2e classe).

4° Par M. Templier, propriétaire à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), la Prune *Reine Claude tardive* (Latinois), fruit très bon, très tardif, très méritant. (Remerciements.)

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Louis Dallé, horticulteur, 29, rue Pierre-Charron, à Paris, 1 *Vanda cærulea* portant de nombreuses fleurs d'un très beau coloris; 1 *Cattleya aurea*; 1 *Odontoglossum Alexandræ* et 1 *O. grande*. Une prime de 1re classe est demandée pour l'ensemble de la présentation.

2° Par M. Lavanchy, jardinier-en-chef au jardin de la Faculté de médecine, 12, rue Cuvier, Paris, 1 *Oncidium Lanceanum* et 1 *O. incurvum* (prime de 2e classe).

3° Par M. Poirier, jardinier chez M. Cardoso, boulevard Beauséjour, Paris, les *Cypripedium Bradshavianum* (*Lawrenceanum* × *Spicerianum*), *polystigmaticum* (*venustum* × *Spicerianum*), *Umlauftianum* (*Lawrenceanum* × *Chantini*) et une espèce sans nom ayant quelque analogie avec le *C. œnanthum superbum* (prime de 2e classe).

4° Par M. Thibault, jardinier chez M. Libreck, à Passy, les *Habenaria carnea*, *nivea* et *nivea* var., le *Phalænopsis Lowi* et l'*Angræcum falcatum*. Une prime de 1re classe est demandée pour cette présentation et des félicitations sont votées pour la belle floraison et la bonne culture des *Habenaria*.

5° Par M. J. Ragot, amateur à Villenoy, près Meaux, un superbe *Miltonia Bluntii Lubbersiana* (hybride naturel) pour lequel on propose l'attribution d'une prime de 1re classe;

1 *Cypripedium œnanthum*; les *Odontoglossum arachnoides*, *baphicanthum*, *crispum* et *crispum* (variété à fleurs maculées) (prime de 2e classe).

Au comité de floriculture :

1° Par M. Ch. Le Couteux et fils, horticulteurs-grainiers à Igny (Seine-et-Oise), une nouvelle variété de *Salvia splendens* issue de la variété *Ingénieur Clavenad*, semis fait en 1893. Cette plante, que les présentateurs désignent sous le nom de *M. Le Couteux*, est caractérisée par son inflorescence très compacte, restant toujours dense pendant la floraison qui, d'après les présentateurs, a une durée beaucoup plus longue que celle du type tout en étant aussi plus hâtive. La plante est plus naine que les autres variétés de *Salvia splendens* et sera par cela même recherchée pour la culture en pots; d'après MM. Le Couteux et fils, elle se reproduit fidèlement par graines. (Une prime de 1re classe est demandée pour cet apport.)

Les mêmes présentateurs soumettent à l'appréciation du comité un Bégonia nouveau, obtenu de semis, qu'ils désignent sous le nom de *Gloire d'Igny* et qui est issu du croisement du *B. versaillensis* par le *B. Vernon*. (Remerciements.)

2° Par M. Welker, horticulteur, rue Saint-Pierre, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), des fleurs d'*Helianthus cucumerifolius* hybride, sorte de Soleil que le présentateur recommande tout particulièrement pour l'ornement des jardins et qui se prête parfaitement à la culture comme plante annuelle (prime de 2e classe);

Des fleurs de *Montbretia*, cueillies sur des plantes obtenues de graines semées au commencement de l'année. (Remerciements.)

Le comité prie M. Welker de présenter de nouveau ces plantes, l'année prochaine ;

3° Par M. Thibault, jardinier chez M. Libreck, à Passy, les *Bertolonia : Président Léon Say*, *Souvenir du Comte de Gomer*, *Baron de Rothschild* et un *Sonerila*, remarquables par leur feuillage superbe. Une prime de 1re classe est demandée pour ce bel apport ;

4° Par M. Pichon, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), 40 variétés de Cannas à grandes fleurs et aux coloris les plus divers comprenant des nouveautés des années 1892 à 1895 et cinq variétés obtenues en 1896 (prime de 1re classe).

5° Par M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, des fleurs d'*Aster* appartenant à 60 espèces ou variétés. Pour cette belle collection comprenant les meilleurs représentants de l'un des genres de plantes les plus précieux pour la décoration automnale de nos jardins, le comité propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

6° Par M. Dugourd, horticulteur, 16, rue Auguste-Barbier, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), un *Aster* nouveau, obtenu d'un semis fait en 1894 et auquel le présentateur donne le nom de *Triomphant de Fontainebleau*. C'est une variété très floribonde et qui sera précieuse pour la confection des bouquets (prime de 2e classe).

7° Par M. Jules Lefièvre, jardinier-en-chef chez Mme Lefèvre au château de Conches, par Lagny (Seine-et-Marne), un lot de fleurs coupées de Bégonias à tubercules, à grandes fleurs variées portées par des pédoncules robustes et rigides qui les maintiennent bien droites sur les plantes (prime de 2e classe).

8° Par M. Benary, horticulteur à Erfurt, une nouvelle espèce d'*Echeveria*, l'*E. Purpusi*, nommé ainsi par M. Schumann pour rappeler le nom du collecteur qui l'a découvert.

Cette plante a été trouvée à une hauteur de 8,000 pieds, sur le mont Whitney, dans la Sierra Nevada de la Californie. En raison de cette altitude, on peut supposer qu'elle résistera à nos hivers et c'est sur cette qualité que le présentateur tient surtout à attirer l'attention du comité. Les feuilles sont largement spatulées, munies dans leur jeune âge d'un curieux appendice mucroné, recourbé en hameçon ; au soleil, elles sont bien poudrées. Les

fleurs sont de couleur rouge orangé et jaune. Le comité adresse des remerciements au présentateur et le prie de faire une nouvelle présentation l'an prochain, lorsqu'il connaîtra exactement le degré de rusticité de la plante;

9° Par MM. Cayeux et Le Clerc, grainiers, quai de la Mégisserie, 8, à Paris, l'*Asparagus Sprengeri*, plante introduite de l'Afrique du Sud il y a deux ans environ et qui est recommandable pour l'ornement des serres, les suspensions et les décorations florales, en hiver. Son feuillage fin, ses longs rameaux qui peuvent être associés à ceux du *Medeola asparagoides*, sa facile culture en font une plante que les fleuristes pourraient adopter. Elle donne des pousses qui peuvent atteindre 1^{m},50 et plus de longueur. (La présentation ayant été faite hors concours, des remerciements sont adressés à MM. Cayeux et Le Clerc.)

Au comité d'arboriculture d'ornement :

Par MM. Simon-Louis frères, horticulteurs à Plantières-les-Metz (Alsace-Lorraine), 10 rameaux avec fruits appartenant aux plantes suivantes : *Quercus pedunculata*, variétés *crispa*, *foliis argenteo-marginatis*, *foliis atropurpureis*, *pectinata*, *concordia* et *pendula; Gymnocladus canadensis foliis variegatis*, intéressante variété à feuillage bien panaché; *Gleditschia Fontanesiana* (Reçu de M. Jacquemet-Bonnefond, d'Annonay, en 1861 ; n'est pas le même que le *G. macrantha* que M. Lavallée rattache au *G. Fontenaysii* de Spach) ; *G. triacanthos* (pour comparer avec le précédent) (prime de 3e classe).

A la section de Chrysanthèmes :

1° Par M. Louis Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris, les Chrysanthèmes *Gustave Grunerwald* (exemplaire qui figurait à l'Exposition du mois de mai dernier ; *Henri Yvon* (dimorphisme de la variété Gustave Grunerwald), *Louis Lemaire* (dimorphisme de la variété Gustave Grunerwald), *Madame Carmiaux*, *Surpasse Grunerwald*, *Ulrich Brunner*, *Marquis d'Ayguesvives*, *L'Isère*, *Madame Jules Moquet*, *Madame Ed. Rey*, *Reine d'Angleterre*, *Monsieur A. Lejeune* (prime de 1re classe).

2° Par M. Liger-Ligneau, horticulteur, faubourg Madeleine, 107, à Orléans, deux Chrysanthèmes nouveaux, inédits.

Le premier, désigné sous le nom de *Madame Liger-Ligneau*, est une variété précoce qui donne d'abondants et énormes capitules jaune clair brillant. Le port en est nain et rigide. C'est une obtention d'autant plus estimable qu'il n'existait jusqu'à ce jour aucune variété précoce présentant ce coloris. Le comité, estimant que cette superbe nouveauté est appelée à un grand avenir, principalement pour la culture en pots en vue de l'approvisionnement des marchés et pour la formation des corbeilles d'été, lui décerne un certificat de mérite de 1re classe.

Le second, présenté sans nom, sous le n° 2, ne donne lieu à aucune décision du comité qui émet le vœu qu'une présentation de plusieurs exemplaires soit faite dans une prochaine séance.

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont mises aux voix et adoptées.

MM. Labitte et Simon-Louis frères abandonnent leurs primes au profit de la Société.

M. le secrétaire général adjoint annonce la présentation de nouveaux sociétaires.

La séance est levée à 3 h. 45 minutes.

NOMINATIONS

Séance du 10 septembre 1896.

MM.

1. Declais (Émile), architecte-paysagiste, route de Rouen, 45, à Darnétal (Seine-Inférieure), présenté par MM. Poulailler (A.) et Beaucantin.
2. Coste d'Espagnac (Henri), château de Saint-Bauzille, par Béziers (Hérault), présenté par MM. Chatenay (A.) et Chouvet (E.).

Séance du 24 septembre 1896.

M.

1. Wangler (Joseph fils), pépiniériste, à Meaux (Seine-et-Marne), présenté par MM. Paillet père, Testard et Opoix.

NOTES ET MÉMOIRES

LE HARICOT DANS LES FLANDRES AU XVIe SIÈCLE,

par M. E. ROZE (1).

Vers le milieu du XVIe siècle, les Flandres tenaient déjà en grand honneur de se livrer à des cultures soignées de plantes potagères, médicinales ou curieuses à divers titres. En dehors des témoignages de cette passion pour l'Horticulture que l'on trouve dans plusieurs auteurs de cette époque, la preuve en résulte d'un ouvrage flamand que le célèbre botaniste Dodoens (de son nom latinisé Dodoneus) avait publié en 1554, sous le titre de *Cruydtboeck*. Cet ouvrage n'aurait pu être apprécié en France comme il le méritait, si, par suite d'heureuses circonstances, Charles de l'Escluse (2), à peine âgé de trente ans, n'avait, pour ses débuts dans la carrière scientifique qu'il devait illustrer plus tard, traduit ce *Cruydtboeck* en langue française. Cette traduction fut publiée à Anvers, en 1557, sous le titre de : *Histoire des plantes par Rembert Dodoens, nouvellement traduite de bas Aleman en François par Charles de l'Escluse.*

Dans sa très intéressante *Etude historique sur le Haricot commun* (3), M. G. Gibault nous a fait connaître les phases diverses de l'histoire de ce légume. Nous y remarquons que c'est particulièrement au XVIe siècle que la culture du Haricot commençait à se répandre en Italie et en France. Un chapitre de la traduction du *Cruydtboeck* nous apprend, avec certains détails qui ne nous paraissent pas manquer d'intérêt, ce qu'en disait Dodoens, vers le milieu du XVIe siècle, et nous semble pouvoir contribuer

(1) Déposé le 27 août 1896.

(2) Né à Arras en 1526, il avait fait ses études à Gand et à l'Université de Louvain de 1544 à 1548, puis en Allemagne jusqu'en 1551, et à Montpellier jusqu'en 1554.

(3) Voir : *Journal de la Société*, 3e série, t. XVIII, p. 658 (juillet 1896).

à expliquer les passages du mémoire de notre savant confrère relatifs à cette époque.

Le chapitre XIX du Livre IV, qui traite des *Haricots*, est intitulé : *Phaséoles* (*Phaseolus*). Il est accompagné d'une gravure sur bois qui représente très nettement notre *Phaseolus vulgaris*. Le texte qui suit fait la matière de tout ce chapitre :

« DES PHASEOLES. — *La Forme*. Les Phaseoles ont les tiges longues, menues, croissans fort haut, et grimpans quand elles peuvent estre soustenues de quelque estache, ou long baston, autour desquelles elles s'enveloppent comme le Houblon, car autrement se couchent par terre, et ne portent point de fruict. Les fueilles sont larges, bien près semblables aux fueilles de Lyarre, et croissent communément trois à trois comme le Treffle (1). Les fleurs sont tantost blanches, tantost rouges (2), après lesquelles passées vient en leur lieu de longues siliques qui parfois sont courbes, là ou le fruict est contenu, plus pètit que la Feve commune, au reste plat et formé bien près comme un rognon, de couleur maintenant rouge, maintenant jaune, tantost blanche, tantost noire et aucune fois grivolé et semé de diverses couleurs. Ce fruict est bon et plaisant à menger, et de faict avant qu'il soit meur on le met cuire avec sa silique, et on le mange ainsi.

« *Le lieu*. En ce païs on plante les Phaseoles aux jardins, ilz ayment terre fertile, et lieux bien exposez au soleil.

« *Le temps*. On les plante en Avril, apres que les gelées et grandes froidures sont passées : car à leur premier sortir ilz ne peuvent nullement souffrir le froid. Ils sont meurs en Aoust et en Septembre.

« *Les noms*. Ceste espece de Feves s'appelle en Grec *phaseolos*,

---

(1) Ceci doit s'entendre des trois folioles, comparées aux feuilles simples, non lobées, du Lierre, et dont la réunion forme ce que nous appelons aujourd'hui la feuille du *Phaseolus*, qui a quelque rapport avec la feuille trifoliolée du Trèfle.

(2) Parmi nos variétés actuelles, on ne signale que des fleurs de couleur blanche, jaune ou lilas, et non rouges (*Les Plantes potagères* par Vilmorin-Andrieux et Cie).

dolichos, et *Smilax kêpaia* : en Latin *Faseolus*, *Dolichus* et *Smilax hortensis* : Les siliques ou fruit s'appellent *loboi*, c'est en Latin *Siliquæ* et *Lobia* : de Serapio *Lubia* : en François Phaseoles : en haut Aleman *welsch Bonen* (1) : en bas Aleman *Roomsche boonen* (2).

« *Le temperament*. Les Phaseoles sont de temperament quelque peu chaud et humide, selon les Medecins Arabes.

« *Les vertus et operations*. Les Phaseoles donnent asses louable nourriture, sans exciter ventosités, comme aucuns autres Legumes, et lachent tout doucement le ventre, ainsi que Hippocrate et Diocles escrivent. Les siliques avec le fruict, avant qu'elles soient meures, cuictes et mengées, provoquent l'urine, et font songer songes turbulents, comme dit Dioscoride (3). »

S'il nous est permis de tirer une conclusion de la citation de ce texte, nous croirons pouvoir dire qu'on ne connaissait encore dans les Flandres, au milieu du XVI[e] siècle, que le *Haricot à rames*, mais que cette plante potagère y était représentée par plusieurs variétés, qu'elle y était estimée, qu'on l'y cultivait dans les jardins, et qu'on savait déjà faire usage pour l'alimentation du *Haricot vert*.

---

(1) D'après les lexiques allemands, on écrirait aujourd'hui *wälsch Bohne*, ce qui pourrait se traduire par Fève française ou italienne. Les données historiques font supposer que le synonyme doit être *Fève italienne*.

(2) C'est le nom hollandais qu'on donne encore maintenant au *Haricot de Soissons à rames* (*Roomsche boon*) et qui a pour synonyme *Haricot de Rome*.

(3) Il n'est pas besoin de dire qu'il ne faut tenir que peu de compte de ces anciennes opinions médicales.

RAPPORTS

Rapport sur les cultures maraîchères du Refuge du Plessis-Piquet (Seine);

M. Curé, rapporteur (1).

Sur la demande du directeur de la Société du Refuge du Plessis-Piquet, la Société d'Horticulture nommait, dans sa séance du 13 août 1896, une commission chargée de visiter les cultures potagères de cet établissement.

Cette commission était composée de MM. Chemin, Duvillard et Curé. Elle s'est réunie le 18 août, à 2 h. et demie; tous les membres étaient présents.

Après une bienveillante réception faite par MM. Kahn, Meyer et Bord, directeur, instituteur et jardinier-chef de la maison, la commission a nommé rapporteur M. Curé.

Avant d'entrer dans la description de la culture qui nous intéresse tout particulièrement, nous avons pensé qu'il était utile de donner *grosso modo*, la description de la propriété, le but de l'œuvre et le fonctionnement de la maison.

La propriété est située en bas du village de Plessis-Piquet. C'est une dépendance des immenses propriétés que le duc du Maine possédait à Sceaux et aux environs, au commencement du siècle dernier. C'était une sorte de petite cour, où les enfants légitimés de Louis XIV luttèrent un instant contre la Régence pendant la minorité de Louis XV.

L'entrée principale donne accès à une grande cour d'honneur, bordée par deux corps de bâtiments reliés ensemble et formant angle droit. A gauche, une grille et l'entrée du jardin. A l'autre extrémité du jardin, en face du château et de la cour est l'immense orangerie, transformée en ateliers de charronnage, de menuiserie et le logement du jardinier-chef.

Entre ces deux corps de bâtiments, un grand jardin d'agré-

(1) Déposé le 10 septembre 1896.

ment planté et dressé à la française. Les plates-bandes sont admirablement bien garnies de plantes annuelles et de Rosiers à tige. Le tout bien entretenu et soigné avec goût. A la suite de ce jardin, on remarque un jardin botanique qui contient déjà quelques collections, et qu'on complétera probablement lorsqu'on possédera des ressources suffisantes.

Ce jardin servira à l'instruction des élèves, car nous sommes ici dans une école d'Horticulture.

Cette propriété a une contenance de dix-huit hectares, et est très accidentée. Elle appartient actuellement à une société philanthropique d'Israélites.

Le but de l'œuvre.

La société a pour but de recueillir, d'élever et de moraliser les enfants abandonnés du sexe masculin appartenant au culte israélite.

Elle accepte ceux qui lui sont confiés par l'autorité administrative et judiciaire.

Elle donne à ses pupilles l'instruction primaire et l'éducation religieuse, et leur enseigne des professions manuelles, principalement l'agriculture, avec les industries qui s'y rattachent. La société ayant été reconnue comme association de bienfaisance, a les droits de puissance paternelle.

Les élèves recueillis sont âgés de dix ans au moins et quinze ans au plus; ils doivent, pour être reçus, être orphelins, abandonnés ou moralement abandonnés.

A dix-huit ans, en quittant le Refuge, chaque élève reçoit comme patron, un membre du conseil d'administration qui est chargé de le surveiller.

Fonctionnement de la maison.

Tous les services sont centralisés entre les mains du directeur, qui reçoit les instructions du conseil d'administration.

La journée est divisée de manière à donner simultanément l'instruction primaire aux plus jeunes, et, aux plus grands, une instruction secondaire qui est au moins équivalente au pro-

gramme des écoles secondaires de la ville de Paris. L'instruction professionnelle est théorique et pratique.

L'établissement peut contenir cinquante-cinq élèves; il y en a actuellement quarante-cinq.

D'après un rapport que nous avons sous les yeux, émanant du trésorier, un enfant coûte à l'œuvre 1,100 francs; c'est à peu près le coût d'un élève de l'école d'Horticulture de Villepreux, d'après un rapport du regretté M. Rousselle, qui était l'année dernière rapporteur du budget de cette école.

Nous ferons observer ici à l'honorable trésorier de l'œuvre qui cite un rapport de l'Assistance publique, d'où il ressort que les élèves, à Villepreux, coûteraient environ 1,500 francs, qu'il faut défalquer de ce chiffre les frais faits pour agrandissements, achat de matériel, etc. Nous qui connaissons l'école de Villepreux depuis sa fondation, et qui la visitons encore quelquefois, nous savons les améliorations qui ont été faites et l'important matériel horticole que possède l'établissement. La production que nous ne saurions estimer, n'ayant pas les documents sous les yeux, doit déjà représenter un chiffre respectable. Enfin diverses raisons nous font trouver le rapport de M. Rousselle comme étant celui qui se rapproche le plus de la vérité.

En somme, l'école du Plessis-Piquet est bien établie et fonctionne admirablement. Elle est appelée à rendre de très grands services aux enfants malheureux. C'est une de ces œuvres privées auxquelles on ne peut qu'applaudir et dont on doit féliciter les philanthropes fondateurs.

Néanmoins, nous exprimerons un petit regret, qui s'adresse également aux œuvres privées similaires appartenant à d'autres cultes. C'est de ne les voir admettre que des enfants appartenant à tel ou tel culte, tandis que nous ne voyons, dans tous ces enfants, que des Français qui feront plus tard de bons soldats et d'excellents citoyens.

Nous arrivons maintenant à l'examen des cultures maraîchères.

L'école ne fait pas que de la culture maraîchère proprement dite. Nous rencontrons, dans les parties basses, des prés et des champs de Betteraves pour nourrir le bétail que la maison possède pour ses besoins.

Nous voyons ensuite des Pommes de terre, des Haricots en divers états de développement et de différentes variétés, des Asperges, des Fraisiers, etc., le tout bien cultivé et d'une propreté irréprochable.

Nous arrivons à la culture maraîchère proprement dite. L'installation est bien comprise, les carrés ont environ 18 à 20 mètres de longueur, les planches $1^{m},35$ de largeur. L'arrosage se fait à l'arrosoir; on puise l'eau dans des tonneaux en ciment placés de distance en distance. Elle est fournie par une concession d'eau de Seine, de Choisy-le-Roi, qui se déverse dans un réservoir situé en haut de la propriété; une canalisation la distribue dans le marais. Le directeur nous a déclaré n'en pas avoir suffisamment pendant les sécheresses. Nous lui avons fait remarquer qu'il serait facile d'établir une pompe sur un bon puits, et la faire mouvoir par un moteur à pétrole. C'est probablement ce qui sera fait plus tard.

Quant aux plantes cultivées, si nous n'avons rien trouvé d'extraordinaire, nous pouvons dire que le travail est bien fait, et toutes les cultures d'une propreté remarquable. Ce qui est déjà un grand point pour une école d'apprentissage.

Nous examinons, en passant, diverses espèces de Choux : *Choux milans*, *Choux rouges*, *Choux de Bruxelles* et *Choux-fleurs*. Des Laitues et Romaines, assez passables, après la sécheresse de l'été. Des *Chicorées de Meaux*, de *Rouen*, de la Scarole, le tout en bonne végétation ; des Poireaux, des Pissenlits, des Panais et des Carottes bien cultivées, semées en rayons et éclaircies à point pour devenir belles. Des Navets qui ont un peu manqué d'eau. Tous les condiments : Persil, Cerfeuil, Estragon, Civette, etc. Nous trouvons ensuite des Tomates qui nous paraissent être de la variété que les cultivateurs de Montlhéry cultivent. Elles étaient bien taillées, bien palissées et chargées de beaux fruits, commençant à mûrir. Après, vient un beau carré de Melons qui sont très beaux comme fruits et d'une végétation remarquable pour la saison. Nous avons regretté que, suivant l'usage de beaucoup de maisons particulières, les jardiniers plantent ensemble plusieurs variétés, lesquelles ne manquent jamais de dégénérer par les croisements. Il y a ici, de magni-

fiques *Cantaloups*, dont l'écorce est devenue brune par le voisinage de la variété *Noir des Carmes*. Nous ne saurions trop recommander aux jardiniers d'éviter de planter au même endroit et à la même époque, différentes variétés de ces Cucurbitacées.

Nous avons ensuite visité la ferme et la basse-cour. Il y a quatre vaches pour fournir le lait nécessaire à la maison. Le surplus est vendu aux environs; deux chevaux pour les besoins de l'exploitation; de nombreuses volailles qui prennent leurs ébats dans un parc entouré de grillage, outre celles de la cour de la ferme. Et tout cela soigné par les élèves.

De là, nous revenons au château, où nous visitons les classes qui sont confortablement installées comme meubles, tableaux, dessins, en un mot, tout ce qui est nécessaire à l'enseignement primaire et secondaire. M. l'instituteur nous donne quelques renseignements sur l'instruction qu'il donne et sur sa manière d'opérer. Il a des moniteurs pour les plus jeunes élèves, et lui s'occupe plus particulièrement des grands.

Nous qui visitons les classes depuis bien longtemps, comme administrateur des caisses des écoles, nous ne pouvons que lui adresser de chaleureuses félicitations.

Nous avons admiré, en quittant l'établissement, un superbe Cèdre du Liban, qui n'a guère de rival que celui du Muséum.

Il existe, à l'autre extrémité de la propriété, un grand étang, très poissonneux où la maison élève de nombreux canards. Cet étang est alimenté par les eaux du village et des collines environnantes. Le directeur nous a appris qu'il existe des réserves dans les actes de propriété, pour cette eau. On n'a pas le droit d'y placer de pompe, on ne peut que puiser l'eau à l'arrosoir, parce que l'étang alimente d'autres propriétés situées plus bas, provenant assurément du domaine que nous avons cité au commencement de ce rapport.

Notre impression générale, en quittant la maison est qu'on fera de bons horticulteurs dans cette école; seulement le matériel horticole est trop restreint. Nous estimons que la Société ne reculera pas devant l'achat du matériel nécessaire et indispensable pour l'enseignement de cette partie si intéressante du programme de l'œuvre.

Nous adressons nos compliments à l'habile directeur pour l'administration en général, et toutes nos félicitations au jardinier-chef pour les soins et la bonne tenue de ses cultures.

Nous demandons, en terminant, pour donner de la publicité à cette œuvre et à l'enseignement agricole et horticole, qu'on y donne, que ce rapport soit inséré au Journal de la Société nationale d'Horticulture de France.

Rapport sur les cultures fruitières du Refuge du Plessis-Piquet (Seine),

M. Paillet père, rapporteur (1).

Sur la demande de M. Kahn, directeur du Refuge du Plessis-Piquet, à Plessis-Piquet (Seine), vous avez nommé une commission chargé de visiter les cultures fruitières qui se trouvent dans cet établissement hospitalier et de vous en rendre compte.

Cette commission, composée de M. Jost, arboriculteur, demeurant à Bourg-la-Reine, de M. Bertrand, arboriculteur, demeurant à Sceaux, et de M. Paillet, arboriculteur, demeurant à Robinson, près de Sceaux, s'est réunie, le 18 août dernier à 2 h. et demie, au Refuge du Plessis-Piquet.

Cette commission a bien voulu me charger de faire son rapport, et je viens vous rendre compte de sa mission.

Les cultures du Refuge du Plessis-Piquet sont situées sur une étendue de deux hectares environ, sur un sol argilo-sableux de première qualité.

Les plantations consistent en : Poiriers, Pommiers, Vignes, Pruniers, Cerisiers, Abricotiers, Pêchers.

Tous ces arbres servent d'école et de sujets pour les cours d'arboriculture donnés aux enfants de cet établissement.

Le produit des récoltes de fruits sert à l'alimentation des enfants, du personnel, et le surplus est vendu.

Nous avons été accompagnés dans notre visite par le très ha-

(1) Déposé le 30 septembre 1896.

bile jardinier en chef M. Bord, délégué à cet effet par le directeur M. Kahn qui, de son côté, accompagnait la commission nommée pour visiter les cultures potagères de cet établissement.

Je vais procéder par ordre pour indiquer toute l'importance de ces cultures fruitières qui sont considérables.

1° Poiriers :

Ces arbres sont représentés un peu sous toutes les formes : Palmettes grandes formes, Palmettes Verrier, losange, etc.

Nous avons admiré un lot de magnifiques pyramides et fuseaux au nombre d'environ 50 sujets, ayant de 3 à 4 mètres de hauteur. Des Palmettes grandes formes au nombre d'environ 50, des Palmettes Verrier de 3 à 5 branches, au nombre d'environ 300, des formes losanges au nombre d'environ 350 sujets.

Il existe en outre un mur d'une longueur de 112 mètres, le long duquel se trouve une plantation de Poiriers, en variétés d'hiver, *Doyenné d'hiver* et *Beurré d'Arenberg*.

2° Pommiers :

Les Pommiers sont également représentés sous plusieurs formes, et nous en avons remarqué qui sont conduits sur un seul fil, dit « forme cordon », au nombre de plus de 200, formant une longueur de 800 mètres.

Un mur de 400 mètres de longueur est garni de beaux arbres, forme Verrier, à 5 branches, en variétés *Calville blanc*, *Reinette du Canada* et *Grand Alexandre*, des Pommiers forme losange au nombre de plus de 100.

L'attention de la commission a été attirée par la conduite toute particulière d'une forme en cordon adoptée pour le Pommier, laquelle consiste à conduire l'arbre sur deux ou trois fils horizontaux, au lieu d'un seul, comme cela se pratique ordinairement.

Le fil du milieu est placé à 40 centimètres au-dessus du sol, et les deux autres à 10 centimètres d'écartement et en contre-bas de celui du milieu; ces deux derniers fils sont placés à 30 centimètres du sol, et servent à conduire et à recevoir de chaque côté les coursonnes, qui produisent les boutons à fruits; la branche charpentière, conduite sur le fil du milieu, ne sert plus alors

que de canal pour alimenter de sève lesdites coursonnes situées de chaque côté de la branche charpentière.

Les Pommiers dirigés ainsi, offrent un certain avantage pour les variétés à grande végétation qui ne peuvent utiliser toute leur sève, et qui, conduites sur un seul fil, et lorsque surtout les sujets sont plantés à une trop courte distance des uns des autres, comme cela arrive souvent, présentent l'inconvénient de s'enchevêtrer les uns dans les autres.

Les Pommiers dirigés sous cette forme, offrent également un autre avantage; c'est celui d'avoir leurs fruits mieux exposés au soleil et à l'air; ils sont plus facilement placés et se développent mieux; mais pour les variétés peu vigoureuses, cette forme sur double ou triple cordon serait inutile à employer, un seul fil, au maximum deux fils seraient suffisants.

Nous avons remarqué environ 350 Pommiers dirigés de la sorte, et représentant une longueur d'environ 700 mètres. Ces Pommiers étaient en parfaite santé, beaux, vigoureux et chargés de fruits superbes. Nous avons observé notamment des *Reinettes du Canada* d'une grosseur peu commune.

Ce système nouveau de conduire les Pommiers, est dû à M. Fauquet, arboriculteur à Corbeil, qui est le conseiller de l'administration du Refuge, en ce qui concerne les cultures.

3° Vignes :

Notre attention a été appelée d'une manière toute particulière sur de superbes espaliers de Vignes, cultivées en forme palmette, dont les séries sont espacées entre 25 et 30 centimètres, d'une végétation luxuriante et garnies de Raisins superbes, bons et bien sains.

Ces Vignes, au nombre de plus de 500, sont plantées contre un mur dépassant plus de 300 mètres de longueur, dont moitié à 40 centimètres les unes des autres, pour former des palmettes superposées, et les autres à 80 centimètres pour former des palmettes ordinaires.

Les Vignes cultivées sont presque toutes du *Chasselas de Fontainebleau*, et quelques petites parties en variétés *Frankenthal* et *Mourillon noir* (Madeleine noire).

4° Pêchers :

Les Pêchers sont cultivés en espaliers de formes diverses, grandes formes et forme Verrier, à 2, 3, 4 et 5 branches, au nombre de 60 sujets et le long d'un mur de 130 mètres.

5° Pruniers, Cerisiers :

Ces arbres sont représentés également sous différentes formes, beaucoup du système Cossonnet, et cultivés le long d'un mur d'une longueur de 112 mètres.

En outre des arbres énumérés ci-dessus, il existe dans une autre partie de cette école fruitière des arbres cultivés à tige, au nombre de plus de 150 sujets.

En résumé, les cultures fruitières du Refuge du Plessis-Piquet comprennent environ 850 Poiriers, 660 Pommiers, 60 Pêchers, 510 Vignes, 26 Pruniers et Cerisiers. Au total, plus de 2,000 arbres conduits, dirigés sous des formes diverses, qui reçoivent annuellement les soins de taille et de culture.

Tous ces arbres appartiennent aux meilleures variétés connues; ils sont tous d'une belle végétation, garnis de beaux fruits bien sains, et conduits avec intelligence et talent par l'habile jardinier, M. Bord.

Le jardin fruitier-école du Refuge du Plessis-Piquet est assurément un des plus beaux, des mieux conduits et des plus importants que votre commission connaisse et qui existe, tant par le nombre des sujets cultivés que par la manière dont les arbres sont dirigés et cultivés.

La commission ne peut passer sous silence, bien que ce soit en dehors de sa mission, de vous faire connaître que, dans cet établissement, il existe une petite école de botanique pour l'instruction pratique des enfants.

Cette école est composée d'un certain nombre de végétaux soigneusement étiquetés avec des étiquettes à tige de fer et plaque en zinc, indiquant le nom de la plante, la famille et le genre auquel elle appartient.

Ces étiquettes sont faites et fabriquées par les enfants du Refuge.

Je dois dire, à ce sujet, que cet établissement possède des ateliers de serrurerie, de menuiserie, de charronnage pour l'instruction des enfants, et presque tous les objets indispensables

au jardin : brouettes, coffres, etc., ainsi qu'une partie de l'entretien de l'établissement sont faits par les enfants.

Votre commission a aussi été émerveillée par la visite du joli fleuriste qui existe dans cet établissement.

Ce fleuriste a une étendue d'environ un hectare; il est admirablement disposé, avec beaucoup de goût, en style dit : « à la française »; ses plates-bandes sont garnies de plantes très variées, telles que Phlox, Bégonias, Géraniums, Héliotropes, *Salvia Coleus*, et, entre autres plantes, des *Gaura* aux nombreuses et élégantes fleurs étaient d'un effet superbe.

Le milieu des plate-bandes est planté avec des collections de Rosiers sur tige.

Toutes ces plantes étaient disposées pour produire leur effet d'ensemble; et, au moment où votre commission visitait ce fleuriste, il était dans toute sa beauté et d'un effet féerique en raison de la profusion des fleurs.

Les membres de la commission demandent l'insertion du présent rapport dans le Journal de la Société, et son renvoi à la commission des récompenses.

Cette demande de récompense pour la Société du Refuge du Plessis-Piquet, se justifie non seulement par l'importance des cultures, par la manière savante avec laquelle les arbres de ce jardin-école sont conduits, mais à cause du but pour lequel ce jardin a été créé, car il sert à l'enseignement gratuit de l'agriculture, et principalement de l'arboriculture pour les enfants abandonnés, qui se destinent en grande partie à l'étude de ces deux sciences. Ces enfants, devenus des hommes, seront des propagateurs de l'Horticulture et de l'Arboriculture dont ils répandront le goût partout où ils iront se fixer; ils enseigneront l'Arboriculture à nos populations agricoles qui ont tant besoin d'en connaître les principes; leur apprendront à mieux cultiver leurs arbres fruitiers et à les tailler d'une manière raisonnée. Il en résultera un profit pour chacun et un progrès pour l'éducation nationale.

La commission, inspirée de ces réflexions, a pensé que de tels efforts, faits dans l'intérêt de la vulgarisation de l'Horticulture et de l'Arboriculture, imposaient, à titre d'encouragement et de

mérite, une récompense exceptionnelle, et c'est pour ces motifs qu'elle vous la demande pour la Société du Refuge.

Inutile de dire que la Commission a été reçue de la manière la plus gracieuse et la plus sympathique par M. Kahn, l'aimable directeur du Refuge du Plessis-Piquet; il nous a exprimé tout le plaisir qu'il ressentait de voir la Société nationale d'Horticulture de France s'intéresser à l'œuvre, en envoyant une commission pour juger les cultures et apprécier tous les efforts faits dans l'intérêt de l'Horticulture. Il nous a prié de remercier sincèrement la Société.

M. le Directeur nous a fait savoir qu'il se ferait un grand plaisir de laisser visiter la propriété, l'établissement et les cultures du Refuge du Plessis-Piquet, à toutes personnes que cela intéresserait et qui seraient envoyées par la Société nationale d'Horticulture de France. Nous avons pris acte de cette offre gracieuse pour la porter à la connaissance de la Société.

Rapport sur les cultures de Reines-Marguerites, Zinnias, etc., de M. Auguste Gravereau, cultivateur-grainier a Neauphle-le-Chateau,

par M. Émile Thiébaut, rapporteur (1).

Le 26 août dernier, une commission se réunissait à Neauphle-le-Château, sur la demande de M. Gravereau, notre collègue, pour visiter ses cultures. Cette commission, qui comprenait MM. Bellair, Férard, Fichot, Fortin, Lange, E. Thiébaut et Urbain fils, choisit M. Lange pour président, me réservant l'honneur de vous faire part de ses décisions, comme rapporteur.

MM. Chouvet, Boizard, Michel, Julien, Pichon, Roquet et J. Sallier s'étaient fait excuser.

Je ne m'écarterai pas, j'en suis sûr, de la pensée de chacun des membres de la commission en disant tout d'abord que cette visite a été pour chacun un véritable plaisir, les cultures de

(1) Déposé le 10 septembre 1896.

M. Gravereau étant admirablement soignées et propres, et les plantes cultivées fort belles et très intéressantes.

Nous avons d'abord admiré plusieurs lots, par couleurs séparées, de *Zinnias à grande fleur* qui étaient parfaits comme grosseur, forme de fleur et pureté de coloris. Les couleurs les plus remarquables étaient le blanc, le jaune d'or, le rouge et le cocciné.

Un peu plus loin se trouvait un très beau lot en mélange, dans lequel les divers coloris se trouvaient parfaitement associés.

M. Gravereau cultive également une race naine de ces mêmes Zinnias et possède en outre un *Zinnia très nain*, à grande fleur, sortant bien du feuillage, qui paraît plus franc et mieux fixé que le nain *Tom Pouce* annoncé il y a quelques années.

Nous avons ensuite remarqué de belles planches de *Glaïeuls* dont les variétés tardives montraient encore leurs fleurs; notamment : *Mademoiselle Virginie Garnier*, *Obélisque*, *Madame Gravereau*, *Mademoiselle Pelletier*, *M. Hardy*, *Théo*, *Michel Strogoff*, *Madame Férard*, *Madame Thiébaut*, *Ami Bérat*, *Lucien Chauré*, etc., etc.

La commission a ensuite examiné la superbe collection de *Reines-Marguerites* que M. Gravereau possède et dont malheureusement nos lecteurs ne pourront se faire une idée par la description forcément aride que nous allons faire des variétés.

Cette collection comprend d'abord la *Reine des Félibres*, variété très hâtive, à fleur blanche; les *Reines des Halles*, par couleurs séparées, qui n'ont d'autre valeur que leur précocité pour la fleur coupée; puis les *Pyramidales imbriquées* ou *Victoria*, qui forment pour ainsi dire le fond du genre et dont la commission a admiré les nombreux coloris et particulièrement le rouge sang et l'écarlate.

Viennent ensuite les *Pyramidales à fleur de Pivoine*, dont les fleurs sont très gracieuses et qui comprennent aussi toutes les nuances; une nouvelle, le *Vieux rose*, a surtout attiré notre attention par sa délicatesse.

Nous avons remarqué ensuite : les *Pyramidales imbriquées pompon*, dont le nom de *pompon* indique la forme, et qui seront probablement bientôt éclipsées par les *Princesses* que M. Grave-

reau cultive avec beaucoup de soin depuis quelques années et qui sont encore une amélioration dans ce genre charmant; les *Pyramidales à grande fleur couronnée* et les *Pyramidales couronnées pompon*, toujours par couleurs séparées; enfin les *Pyramidales Victoria à aiguilles*, race curieuse et peu cultivée dont les coloris rose carmin et rouge sang sont surtout fort jolis.

Nous passons maintenant aux races demi-naines comprenant : les *Lilliput*, parmi lesquelles la commission a remarqué un joli bleu nouveau et un curieux blanc à centre bleu qui offre à l'œil tout juste le contraire d'une Reine-Marguerite couronnée; puis les Reines-Marguerites *Triomphe des Marchés* qui sont une fort belle acquisition pour la culture en pots, les plantes se tenant très bien et étant extrêmement florifères; ces variétés n'étaient pas encore parfaitement fixées et, jusqu'à ce jour, reproduisaient deux coloris, l'un rouge cuivré, l'autre rouge cuivré à liseré blanc. M. Gravereau les a cultivées avec beaucoup de soin pour les séparer et il a presque entièrement réussi.

Notre attention a été attirée, un peu plus loin, par une planche couverte, presque au niveau du sol, d'une quantité de petites fleurs noirâtres qui, en nous en approchant, nous ont paru rappeler l'aspect des Scabieuses. C'est une acquisition curieuse que cette nouveauté qui prend du reste le nom de *R.-M. très naine à fleur de Scabieuse*, et qui pourra servir à faire des bordures régulières, car la plante est bien compacte et vraiment très naine.

Nous nous sommes trouvés ensuite en présence des *R.-M. naines à grandes fleurs*, dont les diverses couleurs sont bien jolies, surtout le rouge garance; puis des *naines à fleur de Chrysanthème* pour lesquelles la gamme des nuances s'étend du blanc pur au rose, au rouge et au violet en passant par tous les intermédiaires possibles; la collection était vraiment complète et superbe; un joli coloris chamois et un magenta se faisaient surtout remarquer parmi les plus récents.

Notons encore les *naines à fleur de Pivoine*, qui ont donné naissance à l'écarlate foncé (*Triomphe*) qui est si jolie.

M. Gravereau nous a fait encore remarquer deux de ses nouveautés; *R.-M. naine à aiguilles*, *l'Excelsior bleu* et l'*Excelsior rouge sang*, qui sont de bonnes acquisitions.

Nous arrivâmes enfin devant les lots de *R.-M. Comète*, et la commission tout entière ne se lassa pas d'admirer les exemplaires splendides que nous réservait cette variété.

Grâce à des efforts constants, dignes d'éloges, M. Gravereau a réalisé de grands perfectionnements dans cette race de Reines-Marguerites. Il a commencé à cultiver, en 1888 la *R.-M. Comète demi-nuance rose, à liseré blanc*, la première apparue et venant d'Allemagne. Ce coloris donna naissance à une dizaine d'autres, dans la race demi-naine, qui sont aujourd'hui très bien fixés et dont nous avons pu admirer toute la beauté.

Dans la même année il obtint la *R.-M. Comète géante blanche* qui, à son tour, donna naissance à cette belle série à fleurs monstrueuses comprenant le jaune pâle, le rose, le rose à liseré blanc. L'an dernier est apparue *La Fiancée*, charmante variété à fleur blanche passant au rose.

Cette année, M. Gravereau a obtenu encore le *violet* et le *rouge*, et dans la série des demi-naines le *rouge foncé*.

La commission a adressé à M. Gravereau toutes ses félicitations. C'est un habile semeur qui nous a déjà gratifiés de belles nouveautés et qui cherche toujours, comme tout bon cultivateur doit le faire, à perfectionner sans cesse. Il a en ce moment à l'étude, une *R.-M. Comète chinoise à fleur simple*. La commission l'a beaucoup engagé à la travailler encore, car cette plante, bien fixée, pourrait nous réserver plus tard une agréable surprise.

Les cultures de M. Gravereau s'étendent sur une superficie de plus de 4 hectares 1/2 de terrain en trois endroits différents : 2 hectares sont occupés par les Reines-Marguerites et le reste par les Zinnias, Phlox, Pensées, etc., etc.

En raison des très réels mérites des cultures de M. Gravereau, la commission demande que le présent rapport soit renvoyé à la commission de rédaction, puis à la commission des récompenses.

Rapport sur les cultures fruitières de M. Joseph François, arboriculteur à Brunoy,

M. Gorion, rapporteur (1).

Sur la demande de M. Joseph François, arboriculteur à Brunoy (Seine-et-Oise), une commission composée de MM. Mauvoisin, Ausseur-Sertier, Jost et Gorion, a été nommée par la Société nationale d'Horticulture, pour visiter ses cultures le 19 août 1896; MM. Duval et Lanoelle se sont adjoints à la commission. Après avoir nommé M. Mauvoisin, président et M. Gorion, rapporteur, la commission a examiné avec intérêt un jardin de la contenance de 13,000 mètres, entouré de murs abrités par des auvents vitrés, et garnis, suivant la position, de Vignes, Pêchers, Poiriers et Pommiers. Ce jardin renferme, en outre, des contre-espaliers de 2 m. 50 de hauteur, disposés sur 44 lignes de 70 mètres de longueur, comprenant 3,500 Poiriers, forme Verrier à 4 branches, de 5 ans, dans lesquels on remarque les variétés : *Duchesse*, *William*, *Louise Bonne*, *Beurré d'Amanlis*, *Beurré Diel*, *Fondante des Bois*, *Bonne d'Ezée*, *Doyenné du Comice*, *Passe Crassane*, etc., d'une vigueur extraordinaire, donnant de très beaux fruits, grâce à la bonne culture qui leur est appliquée. Le sol est paillé partout avec du fumier de cheval, et le terrain a été défoncé à 1 m. 20 de profondeur. Les contre-espaliers sont plantés à 2 mètres les uns des autres, en lignes transversales, et le terrain ayant une pente de 6 centimètres par mètre au midi, il n'y a pas d'ombre dans les rangs; l'ensemble comprend 1,500 arbres, nombre qui se trouve porté à 5,000 en y ajoutant les espaliers et les quenouilles des plates-bandes.

Votre commission étant satisfaite en tout point de sa visite, demande l'insertion du rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses.

---

(1) Déposé le 10 septembre 1896.

RAPPORT SUR LES CULTURES DE BÉGONIAS A TUBERCULES, A FLEURS DOUBLES, DE M. ARNOULT ;

M. HENRI VACHEROT, rapporteur (1).

Le dimanche 6 septembre 1896, à 10 heures et demie, une commission composée de MM. Hoibian, président, Vallerand (Eugène), Vallerand (Clément), Urbain fils, Vacherot, rapporteur et de M. David qui s'y était adjoint, se réunit chez M[me] Truelle à Savigny-sur-Orge, pour visiter les cultures de Bégonias à tubercules, à fleurs doubles de M. Arnoult (Bazile), jardinier.

La commission a admiré sept corbeilles garnies de Bégonias dans l'ordre suivant :

Première corbeille : au centre, *Suzanne Hachette*, ensuite, *Rosa Bonheur*, *Madame Arnoult* et autour, *Reine Isabelle*.

Deuxième : *Cérès*, *Miss Lucas*, *Agnès Sorel* et *nana compacta floribunda*.

Troisième : *Madame Ernest Tourtel*, *Marie Madeleine* et *Octavie Mallet*.

Quatrième : *Docteur Gaillard*, *Coquette de Bois-Colombes*, *Lafayette* et *Beauté de Savigny*.

Cinquième : *Blanche Duval*, *Marie-Madeleine*, *Sceptre d'or* et *virginalis*.

Sixième : *Marquise de Trévise*, entouré de variétés à fleurs doubles, abricotés (plantes de semis).

Septième : *Victor Robin*, *Madame Moser* et *Jules Lequin*.

La disposition de toutes ces variétés était excellente ; mais la composition des troisième et cinquième corbeilles produisait un effet absolument merveilleux.

L'ensemble prouve une fois de plus que les Bégonias peuvent rendre de réels et indispensables services pour l'ornementation des propriétés.

Toutes les variétés nommées ci-dessus sont assurément très bonnes, mais les dernières obtentions de M. Arnoult arrivent à la plus haute perfection.

---

(1) Déposé le 24 septembre 1896.

Dans une partie du jardin, sous de grands arbres, quelques milliers de semis placés en planches, et d'un éclat incomparable ont produit aux membres de la commission une surprise saisissante.

Ces plantes, obtenues de semis faits en 1895-1896, ont des fleurs aux teintes les plus variées, de dimensions énormes, portées sur des pédoncules rigides ; résultat obtenu, sans aucune culture spéciale.

Grâce à une grande pratique et à des études de croisements longtemps poursuivies, M. Arnoult est arrivé à obtenir les plantes les plus parfaites dans une proportion de quatre-vingt-dix pour cent de variétés à fleurs doubles.

Dans une serre, un choix de plantes enlevées de pleine terre, rassemblait des merveilles, présentant les coloris les plus variés et, chose inconnue jusqu'à ce jour, une variété à fleurs doubles striées de rouge sur fond jaune crème.

Bien que la commission n'ait à s'occuper que des Bégonias, permettez-nous de dire que la propriété de Mme Truelle est fort belle et d'en citer quelques curiosités.

Un Peuplier d'Italie, d'une grosseur colossale est placé à l'angle d'une rivière ; un Sycomore qui a germé en cet endroit, a aujourd'hui la taille d'un arbre d'une quarantaine d'années ; un peu plus bas, de l'autre côté du Peuplier, il existe un Frêne de même force.

Nous avons également remarqué sur une pelouse, un *Pinus Strobus* (Pin du Lord), de treize mètres de hauteur, dont la base est très bien garnie.

Un massif de *Cyperus Papyrus* et *Cyp. alternifolius* était de toute beauté, ainsi qu'un *Acacia lophantha* et un superbe *Justicia coccinea*.

Nous demandons que le présent rapport soit renvoyé à la commission des récompenses et son insertion dans le Journal de la Société.

RAPPORT SUR LES CULTURES DE CANNAS ET PELARGONIUMS ZONALE DE M. PICHON, HORTICULTEUR, 39, RUE SAINT-DENIS, A LAGNY, (SEINE-ET-MARNE),

par M. JULES LEFIÈVRE (1),

Sur la demande de M. Pichon, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), une commission composée de MM. Bauer, Dupanloup, Fortin, Lefièvre (Jules), Michel (Édouard), Proust (Eugène), Savoye, Sallier fils, à laquelle s'était adjoint M. Urbain (Louis), s'est réunie le 6 septembre pour visiter ses cultures de Cannas et de Pélargoniums zonales.

MM. Bauer, Dupanloup, Michel (Edouard), J. Sallier fils, empêchés, s'étaient excusés.

La commission s'est constituée en nommant M. Savoye, président et M. Lefièvre (Jules), rapporteur.

M. Pichon cultive les Cannas depuis 1889, et les Pélargoniums zonales depuis 1878. Il s'est fait une spécialité dans ces deux genres et a acquis une juste renommée.

Nous avons admiré, en entrant dans l'établissement, un magnifique massif de Cannas contenant 85 plantes variées. Les dernières pluies avaient un peu endommagé les fleurs qui, malgré cela, étaient encore fort belles. Après avoir passé en revue ces jolies plantes, nous sommes entrés dans une serre adossée, où étaient réunis 450 spécimens du même genre en 62 variétés, provenant des races Crozy et Vilmorin, toutes de grand mérite. Nous nous bornerons à citer parmi les plus remarquables, les suivantes, qui obtiendront certainement et conserveront longtemps les faveurs des amateurs : *Ami Jules Chrétien*, dont les fleurs mesuraient 15 centimètres de long sur 5 de large, *Roi des rouges*, *Vice-Président Luizet*, *Comte de Bouchaud*, *Souvenir d'Antoine Crozy*, *J. Farquhar*, *L. E. Bålly*, *Eclatant*, *Incendie* et *Italia;* cette dernière plante, qui portait un épi avec six fleurs bien épanouies a particulièrement attiré l'attention de la commission ;

(1) Déposé le 24 septembre 1896.

c'est une variété qui dépasse en grandeur de fleur et en grosseur d'épi tout ce que l'on connaissait jusqu'à ce jour dans ce genre. Ces plantes étaient en pots et d'une culture excellente; la floraison était belle et abondante. Les semis de cette année, fort beaux, comprenaient plusieurs variétés à grandes fleurs.

Nous avons remarqué en passant, un superbe lot d'Œillets tige de fer, bien fleuris et en très bon état de culture, ainsi qu'un semis de Dahlias simples provenant de graines récoltées dans l'établissement sur la variété *Etoile de Lyon;* ces plantes avaient de grandes fleurs et étaient très variées comme coloris.

Deux serres à deux versants abritaient les Pélargoniums zonales; chacune d'elles en contenait environ deux cents, répartis en 135 variétés extra : *Président Félix Faure*, *Paul Crampel*, *Renommée Lyonnaise*, *Monsieur Bruant*, *Madame Auguste Nonin*, *Gloire de France*, *Madame Poirier*, *Eugénie Tabard*, *peltatum*, *Pierre Crozy*, etc.; ils étaient disposés sur les bâches et formaient un ensemble admirable. C'était un merveilleux spectacle de voir ces grosses inflorescences en boule portées par de robustes pédoncules, les tenant bien droites (aucune plante n'avait de tuteur). Les fleurs innombrables cachaient entièrement le feuillage.

L'établissement de M. Pichon n'est aucunement comparable aux autres établissements modernes. Les serres, ainsi que tout le matériel existant, ont été construits par les mains de l'horticulteur, comme cela se pratiquait à l'époque de leur création ; nous sommes heureux d'en faire l'observation, car nous avons été surpris de voir d'aussi belles choses obtenues avec un matériel aussi primitif, ce qui démontre doublement les grandes capacités du travailleur.

En présence de ces résultats, la commission demande, à l'unanimité, le renvoi de ce rapport à la commission des récompenses et l'insertion dans le Journal de la Société.

Rapport sur l'ouvrage de M. Correvon intitulé : *Le Jardin de l'herboriste* (1), par M. P. Hariot, rapporteur.

Les simples ont été autrefois beaucoup plus en honneur qu'ils le sont aujourd'hui. Les médicaments empruntés au Règne végétal ont à peu près exclusivement dominé pendant de longs siècles dans la pratique de l'art de guérir. On peut même dire, sans être taxé d'exagération, qu'à un moment donné toutes les plantes guérissaient ou, pour être plus juste, avaient la prétention de guérir.

Aujourd'hui, on est bien revenu de ces propriétés d'antan, auxquelles nos pères attachaient tant d'importance et ce n'est plus que le sourire aux lèvres, qu'on les voit exposées ou discutées. Il faut l'avouer, ceux qui restent incrédules n'ont pas tout à fait tort.

Devant les conquêtes de la chimie moderne, les simples ont dû s'effacer. Ceux dont les vertus réellement héroïques ont été reconnues, ont gardé leur rang et le garderont dans la pratique médicale. La Belladone, la Digitale, l'Aconit, etc., ont agi de tous temps et agiront toujours, quoiqu'on s'attache de plus en plus à employer directement les principes actifs auxquels ces plantes doivent leurs propriétés. Mais à côté de celles-là, que d'autres dont les vertus sont anodines et ne reposent sur rien de fondé !

Ce sont ces plantes qui dominent de beaucoup par leur nombre, dans le livre de M. Correvon et, sous ce point de vue, l'ouvrage du distingué botaniste de Genève présente de l'intérêt. On peut se rendre compte, en le lisant, de la profondeur de la crédulité humaine, du besoin de soulagement — envers et contre tout — que nécessitent les maux dont l'humanité a été de tous temps assaillie.

D'ailleurs, M. Correvon habite un pays où la croyance aux simples est légendaire, comme dans toutes les contrées monta-

(1) Déposé le 24 septembre 1896.

gneuses. C'est ainsi que l'*Allium Victorialis* y est réputé comme une panacée universelle, à laquelle les montagnards consacrent le meilleur coin de leur jardin ; que les *Astrantia*, ces jolies Ombellifères fréquemment cultivées pour l'ornementation des parterres, sont réputés diurétiques et antiscrofuleux ; que les Carlines passent pour efficaces dans le traitement des rhumatismes, etc.

Tout en restant de tous points incrédule, nous n'en avons pas moins lu avec plaisir le « *Jardin de l'herboriste* ». Le médecin et le pharmacien pourront y relever quelques erreurs, qui disparaîtront facilement au milieu de la masse des documents. Le lettré y lira quelques pièces de vers gracieuses et qui ne manquent vraiment pas d'inspiration.

En un mot, dans le livre de M. Correvon, tous les goûts trouveront à se satisfaire. Aussi croyons-nous devoir renvoyer ce rapport à la commission des récompenses.

COMPTES RENDUS

Compte rendu de l'exposition de Chartres (Eure-et-Loir) (1), par M. Henri Vacherot.

Messieurs,

Ayant eu l'honneur d'être désigné pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France à l'exposition de Chartres, qui a eu lieu le 10 juin 1896, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le jury était composé de :

MM. le marquis de Paris, délégué de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau : *Président*.

Truffaut, de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise : *Secrétaire*.

(1) Déposé le 13 août 1896.

MM. Blanchard, de la Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise).
Croisé, de la Société d'Horticulture de l'Orne.
Delanoue, de la Société tourangelle d'Horticulture.
Dumas, de la Société horticole d'Orléans et du Loiret.
Gaillot, de la Société d'Horticulture de Loir-et-Cher.
Gauguin, de la Société horticole d'Orléans et du Loiret.
Henry, chef de culture au Muséum d'histoire naturelle, à Paris.
Hézard, de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau.
Letellier fils, de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados.
Minier, de la Société d'Horticulture d'Angers et de Maine-et-Loire.
Ragot, de la Société d'Horticulture de la Sarthe.
et Vacherot, votre serviteur.

L'exposition d'Horticulture avait lieu en même temps que le Concours régional agricole et hippique; elle se tenait à l'extrémité d'une promenade, près la place Drouaise dont elle occupait une partie; cet emplacement, peu favorable, avait été habilement tranformé par M. Eugène Hurtault, dessinateur paysagiste chartrain.

Deux tentes renfermaient les produits les plus variés, et se trouvaient séparées par une allée garnie de Conifères et de Vignes greffées.

L'entrée de l'exposition était décorée par des plantes vertes, Anthémis, Hortensias et Géraniums, ce qui formait en même temps accompagnement pour la première tente.

L'intérieur de celle-ci était dessiné dans un style français. Le centre était occupé par un magnifique lot d'Orchidées, de M. Duval, de Versailles, puis par des lots splendides de Pélargoniums à grandes fleurs et de Pétunias appartenant à divers exposants.

Des plantes vertes, etc., garnissaient les angles et dans les bas-côtés étaient installés des lots de légumes.

La seconde tente renfermait aussi des lots absolument remarquables. M. Truffaut, de Versailles, en avait garni le centre par un groupe d'Orchidées fort jolies. Des plantes vertes, des Azalées, des Pélargoniums à grandes fleurs et Pélargoniums zonales étaient disposés en corbeilles, ainsi que les lots du jardin extérieur.

Mlle Charlotte Cheroute, fleuriste à Chartres, avait une exposition des plus réussies, car tout le travail d'utilisation de la fleur coupée était fait avec le talent le plus exercé.

Au dehors, le jardin, ayant une forme demi-circulaire, était garni, au fond, par une superbe collection de Conifères en jeunes spécimens. Une petite tente abritait des plans de jardins ainsi qu'une superbe collection de Pivoines et d'Iris en fleurs coupées, de M. Millet, de Bourg-la-Reine.

L'industrie horticole complétait cette partie.

Sur une pelouse et adossés à la seconde tente, étaient disposés des groupes de plantes vertes, de Géraniums, de Roses en fleurs coupées et sur pieds, et de superbes produits maraîchers.

Les principales récompenses furent décernées dans l'ordre suivant :

Objet d'art, offert par M. le Président de la République : M. Edouard Cheroute, horticulteur à Chartres.

Objet d'art, offert par M. le duc de la Rochefoucauld : M. Chéron fils, pépiniériste à Dreux.

Médaille d'or : M. Vassort, pépiniériste à Chartres.

Médaille d'or : M. Macé-Macé, horticulteur à Chartres.

Médaille d'or : M. Gérondeau, maraîcher à Lèves.

Diplôme d'honneur, objet d'art et félicitations du jury : M. Albert Cheroute, horticulteur à Chartres.

Diplôme d'honneur, objet d'art : M. Duval, horticulteur à Versailles.

Médaille d'or, donnée par M. Laurent : M. Maisonnier, horticulteur à Chartres.

Médaille de vermeil grand module, donnée par M. le Ministre de l'agriculture : M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine.

Médaille de vermeil grand module, donnée par M. le Préfet d'Eure-et-Loir : M[lle] Charlotte Cheroute, à Chartres.

Médaille de vermeil grand module, donnée par M. le commandant Blot : M. Esnot, primeuriste à la Guéroulde (Eure).

Médaille de vermeil grand module, donnée par M. Mathieu : M. Hamard, jardinier au château de Beaurouvres.

Médaille de vermeil, donnée par M[me] la comtesse Foucher de Careil : M. Boulanger, jardinier au château de Douasville.

Médaille de vermeil, donnée par M. le marquis de Gouvion-Saint-Cyr : M. Vigneron, rosiériste à Olivet (Loiret).

Médaille de vermeil, donnée par M. le marquis de Montuel : M. Villard, à Chartres, pour Roses coupées.

Industrie.

Médaille de vermeil grand module, donnée par les sénateurs et les représentants d'Eure-et-Loir : M. Eugène Hurtault fils, architecte-paysagiste, à Chartres.

Médaille de vermeil, donnée par M. Milne-Edwards : MM. Villette frères, serruriers à Chartres.

Médaille de vermeil, donnée par M. le marquis de Pontoi, M. Fontaine, menuisier à Dijon.

Médaille de vermeil, donnée par M. le président de la Société, M. Oury, artiste peintre à Chartres.

Médaille de vermeil : M. Hardouin, quincaillier à Chartres.

Diplômes d'honneur et félicitations du jury : MM. Truffaut, horticulteur à Versailles, et Salomon, viticulteur à Thomery, qui exposaient hors concours.

Le soir, un banquet était offert aux membres du jury, et à dix heures nous nous séparions en emportant les meilleurs souvenirs de cette excellente journée.

Compte rendu de l'Exposition de la Société horticole de la Haute-Marne, tenue a Saint-Dizier (1),

par M. P. Hariot.

Messieurs,

La Société horticole, viticole et forestière de la Haute-Marne a eu l'heureuse idée, dès sa fondation, de ne pas borner à Chaumont, où est son siège social, la tenue de ses expositions. Tantôt c'est à Vassy, à Langres, à Bourbonne, aujourd'hui c'était à Saint-Dizier qu'elle avait invité les exposants. Nous ne saurions trop louer cet excellent exemple de décentralisation qui, d'ailleurs, se retrouve dans quelques autres centres horticoles.

Le 22 août dernier, vous m'aviez délégué pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France près de sa sœur de la Haute-Marne. Il y a quelques années déjà, vous m'aviez fait cet honneur en m'envoyant à Chaumont.

Le jury entrait en fonctions à 8 heures du matin, sous la présidence de votre délégué assisté d'un autre de nos confrères de la Société de Paris, M. Tillier, qui représentait la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube. Dire que nous avons eu à juger des produits merveilleux, que nous nous sommes trouvés en présence de nouveautés sans nombre, ce serait certainement exagérer et vous auriez peine à le croire. Loin de nous l'intention de vouloir critiquer, en quoi que ce soit, les exposants et leurs louables intentions, car nous avons rapporté la meilleure impression de ce que nous avons été appelé à voir. D'habiles horticulteurs s'étaient rendus à l'appel de la Société de la Haute-Marne, et de non moins intelligents jardiniers de maison bourgeoise. Nous ne devons pas en être étonnés, Saint-Dizier est en effet, le centre de l'industrie du fer dans le Nord-Est de la France : les grandes fortunes y sont fréquentes et, par suite, la recherche de l'élégance, du confortable, des beaux jardins.

Sous les grands arbres de la promenade du Jard, à laquelle la Marne, qui roulait à cette époque des eaux fort peu limpides, formait une barrière naturelle, étaient disposés les lots des ex-

(1) Déposé le 24 septembre 1896.

posants. En première ligne brillait l'apport de M. Lucien Bolut — un nom bien connu des horticulteurs — de Chaumont; puis venaient à peu de distance MM. Brégot, Garsault, Milliez et Poignault, de Saint-Dizier; Laporte, de Chamouilley, etc. Ce qui nous a surtout surpris c'est la beauté des lots de légumes. On sait d'avance — les exceptions sont tellement rares qu'elles ne peuvent que confirmer la règle — en arrivant dans une exposition de province, que les légumes y seront mal ou pas représentés. Il n'en est pas de même ici et nous pouvons affirmer, sans être taxé d'exagération, que les lots que nous avons vus à Saint-Dizier pouvaient dignement soutenir la comparaison avec ceux de notre exposition de printemps. Il faut ajouter de suite que les producteurs se trouvent dans des conditions spéciales de réussite que ne peuvent réaliser, la plupart du temps, les maraîchers de profession. L'hôpital de Saint-Dizier et l'asile départemental d'aliénés disposent en effet de ressources en personnel et en engrais que l'on ne peut que difficilement rencontrer ailleurs. L'exposition de ces deux établissements était de toute beauté.

Signalons encore les arbres et arbustes à feuillage présentés en rameaux et les fruits de M. Antony Müller, de Nancy; les bouquets et les couronnes d'une élégance achevée et d'un bon goût parfait de Mme Lucien Bolut, de Chaumont, la femme du sympathique secrétaire général de la Société; les Bégonias de semis, présentés hors concours par M. Crousse, de Nancy, qui faisait partie du jury. L'éloge de ces plantes n'est plus à faire.

L'instruction horticole était représentée par le lot intéressant de M. Lesourd, instituteur, qui avait apporté un matériel assez complet d'enseignement horticole : insectes, herbiers, minéraux et plantes en pots susceptibles d'entrer dans la composition d'un jardin botanique.

Il ne faut pas oublier que la Haute-Marne est un département viticole. Aussi avons-nous dû déguster des vins du cru et des eaux-de-vie sous la haute direction de M. Guerrapain, professeur départemental d'agriculture. Sans vouloir en médire, avouons qu'ils ne feront oublier ni la Côte-d'Or, ni les coteaux de la Charente. Les vins champagnisés étaient même représentés : on fait aujourd'hui du champagne à peu près partout. S'il en est

longtemps ainsi il n'y a qu'en Champagne qu'on n'en fera pas. M. Van der Gucht, de Bar-sur-Aube, avait envoyé les produits de son industrie, et nous avons tous reconnu que ces vins champagnisés se laissaient boire avec plaisir.

Le jury, disposant d'un assez bon nombre de récompenses, a décerné les prix suivants :

Grand prix d'honneur, objet d'art offert par le Président de la République : M. Lucien Bolut, horticulteur à Chaumont;

Prix d'honneur; objet d'art offert par M. le ministre de l'Instruction publique : M. Voire, jardinier à l'asile départemental, pour ses légumes;

Médailles d'or grand module : MM. Antony Muller, de Nancy, pour ses fruits ; M. Brégot, horticulteur à Saint-Dizier; M. Garsault, jardinier à Saint-Dizier; M. Laporte, jardinier à Chamouilley; M. Milliez, de Saint-Dizier, pour l'ensemble de leur exposition ;

Médaille d'or grand module : M. Lucien Cordebard, jardinier à l'hôpital de Saint-Dizier, pour ses légumes ;

Médailles d'or : M. Poignault, horticulteur à Saint-Dizier ; M. Lesourd, instituteur;

Médailles de vermeil : M. Muller, de Nancy, pour ses branches d'arbustes d'ornement; M[me] L. Bolut, pour ses bouquets, corbeilles et couronnes ; M. René Lemoine, de Chalons, pour ses Géraniums de semis ; M. Depaquis, pour ses plantes de marché; M. Van der Gucht pour ses champagnes.

Il nous faut accorder une mention à M. Arbeaumont, de Vitry-le-François, qui avait présenté hors concours, des Conifères, des Palmiers et des arbres fruitiers pour plantations routières et chemins vicinaux.

Le soir un banquet, où n'a cessé de régner la plus franche cordialité, réunissait, sous la présidence de M. le maire de Saint-Dizier et de M. Dubé, le vénérable président de la Société horticole de la Haute-Marne, les membres du jury et bon nombre de sociétaires. En qualité de président du jury, nous avons dû, au nom de nos collègues, remercier la Société de la Haute-Marne, de la bienveillance avec laquelle elle nous avait reçus, et la féliciter du succès de son exposition, ce que nous avons fait de grand cœur.

SECTION DES CHRYSANTHÈMES

GROUPEMENTS DE CHRYSANTHÈMES,

par la SECTION DES CHRYSANTHÈMES.

Cinquième groupement.

Les 30 variétés les plus tardives, fleurissant du 20 novembre au 20 décembre.

Alcazar (Smith).
C. B. Whittnall (Am.).
Cyrus M. Cormick (Am.).
Docteur Louis Lacroix (Syn. Meyerbeer). (E. Lacroix).
Ella May (Am.).
Etoile de Lyon (Boucharlat).
Harry H. Whidener (Hill.).
Henry Perkins (Owen).
Henry Yvon (de Reydellet.)
Lady Caning (Am.).
La Meije (Calvat).
L'Ami Cayeux (de Reydellet).
Le Moucherotte (Calvat).
Lilian B. Bird (Japon).
Lord Brooke (P. et M.).
Madame Calvat (Calvat).
Madame Paul Lacroix (L. Lacroix).
Mademoiselle Marie Hoste (L. Lacroix).
Mademoiselle Marie Recoura (Calvat).
Mademoiselle Thérèse Panckouke (Calvat).
Miss G. H. Bates (Spaulding).
Mistress Maria Simpson (Hill.).
Monsieur Maurice Dallé (de Reydellet).
Secretary Farson (Vaughan).
Souvenir de Madame Bullier (Delaux).
Triomphe de Saint-Laurent (Calvat).
Walter W. Cowles (Harrisson).
William H. Lincoln (Japon).
Xavier Jouvin (Calvat).
Yellow Dragon (Japon).

Sixième groupement.

Les 20 variétés se prêtant mieux à la culture à tige formant tête.

Chenon de Léché (Calvat).
Commandant Blusset (Calvat).
Eda Pras (Dorner).
Etoile de Lyon (Boucharlat).
Fair Maid of Guernesey (Downton).
Florence Davis (N. Davis).
Gloriosum (Waterer).
Holborn Dragon (Carter).
Jules Toussaint (Delaux).
Le Verrier (Louis Lacroix).
Louis Bœhmer (Japon).
Madame F. Bergman (Delaux).
Mistress Harman Payne (Calvat).
Monsieur R. Whitaker (Ragioneri).
Pecularity (Thorpe).
Reine d'Angleterre (Calvat).
Source d'or (Delaux).
Sylphide (Louis Lacroix).
William Lincoln (Japon).
William Tricker (Amérique).

Septième groupement.

Les 10 meilleures variétés pour être cultivées en spécimens.

Colonel W. Smith (Spaulding).
Etoile de Lyon (Boucharlat).
Fair Maid of Guernesey (Downton).
Florence Davis (N. Davis).
Le Colosse Grenoblois (Calvat).
Mistress G. J. Beer (Am.).
Reine d'Angleterre (Calvat).
Viviand Morel (Louis Lacroix).
William Lincoln (Japon).
William Tricker (Am.).

Avant de clore ce travail de groupements pour l'année 1896, nous ne saurions trop remercier les Chrysanthémistes qui ont bien voulu nous prêter leur concours en nous envoyant des listes.

Voici les noms de ces dévoués collaborateurs :

MM. C. Harman Payne (Angleterre), Georges Birde (Suisse), Bruant (Poitiers), Calvat (Grenoble), Rosette (Caen), Cordonnier (Roubaix), Beney-Lamand et Musset (Lyon), Charmet (Lyon), Louis Lacroix (Toulouse), Liger-Ligneau (Orléans), Lefebvre fils (Saint-Just) (Eure), Jarry-Desloges (Ardennes), H. Moreau (Seine-Port), Balu (Bois-Boudran).

De Paris : MM. Maxime Cornu, Yvon, Boutreux, Gérand, Lionnet, Whir, Launay, Bernard, Welker fils, Paul Oudot, Nonin.

Rapport sur les cultures de Chrysanthèmes de M. Louis Lemaire, horticulteur, rue Friant, 26, Paris;

M. H. Yvon fils, rapporteur (1).

Sur la demande de M. Louis Lemaire, horticulteur, une commission composée de MM. Gérand, Launay, Nonin, Piennes, Yvon père; Yvon fils et de M. Bernaud, adjoint à la commission, s'est réunie le 13 septembre dernier pour visiter ses cultures de Chrysanthèmes.

M. Whir, empêché, s'était excusé.

La commission s'est constituée en nommant M. Yvon père, président; M. Yvon fils, rapporteur.

En entrant dans l'établissement de M. Lemaire, un véritable champ de Chrysanthèmes s'est offert à notre vue. En effet 7,000 mètres de terrain étaient occupés par 30,000 Chrysanthèmes, cultivés sans exception dans des pots de 16 à 18 centimètres de diamètre. Avant d'examiner ces plantes en détail, nous remarquâmes, non sans plaisir, leur vigueur, leur bonne tenue et leur régularité.

M. Lemaire vendant ses Chrysanthèmes sur les marchés de Paris, ne cultive qu'environ 35 ou 40 variétés, représentant il est vrai ce qui a paru de plus beau jusqu'à ce jour comme coloris, grandeur des fleurs, tenue des plantes, en un mot, les variétés irréprochables sous tous les rapports.

Comment, direz-vous peut-être, s'y prend-il pour abriter des pluies et des gelées 30,000 pots de Chrysanthèmes? — Ceci a été prévu et si ces plantes sont sélectionnées comme variétés, elles ont encore un avantage, celui-ci dû à l'intelligence et aux besoins de leur maître : elles fleurissent par saisons successives depuis septembre. C'est ainsi que nous pûmes voir un carré de 6,000 potées de la variété *Gustave Grunerwald*, ayant 40 centimètres de hauteur, couvertes de boutons et de fleurs; ces dernières sans éboutonnage atteignant 12 à 15 centimètres de

(1) Déposé le 24 septembre 1896.

diamètre. Aujourd'hui, tous les spécialistes ou amateurs de Chrysanthèmes, connaissent cette magnifique variété naine, d'un beau rose argenté qui, bientôt, sera à floraison perpétuelle pour ceux qui auront pu prévoir ses besoins et obvier à ses caprices; M. Lemaire ne nous en a-t-il pas montré un massif magnifique, en fleurs ayant 15 centimètres de diamètre, à l'Exposition du mois de mai dernier? Nous avons pu voir ces mêmes plantes qui furent exposées, sur une tige, en mai dernier, rabattues à 20 centimètres de hauteur, couvertes de boutons et en pleine floraison.

De la variété *Gustave Grunerwald*, M. Lemaire a obtenu par dimorphisme deux variétés qu'il a fixées : l'une rouge cuivre mordoré teintée de jaune nommée *Louis Lemaire;* l'autre, jaune clair, teinté de rose, nommée *Henri Yvon;* ces deux variétés ont les mêmes caractères et sont identiques, sauf comme coloris, à la variété *Gustave Grunerwald* dont elles proviennent. Ces 3 variétés, de même que la suivante, sont appelées à rendre de grands services pour la formation des massifs d'été.

Comme pendant à la variété ci-dessus, M. Lemaire nous a montré 1,500 potées de la variété *Madame Carmiaux*, en pleine floraison; cette variété, encore peu répandue, donne de magnifiques fleurs d'un beau blanc, quelquefois teinté rose; quelques fleurs prises au hasard, mesuraient 15 centimètres de diamètre sans éboutonnage; cette variété relativement naine est, comme la précédente, des plus florifères.

Pour faire suite aux plantes ci-dessus nommées, 800 potées de la variété *Circé*, couvertes de boutons, commençaient à montrer leur joli coloris chamois rappelant celui de la variété l'*Automne*, et 400 pots de *Méduse*, même coloris que la précédente, un peu plus foncé, devaient être en fleurs au bout de quelques jours. 500 pots de la variété le *Marquis d'Ayguesvives* commençaient à fleurir et leurs énormes boutons promettaient des fleurs de première grandeur.

D'un autre côté, les variétés *Ulrich Brunner*, carmin violacé (300 pots), *Madame Edouard Rey*, beau rose argenté (800 pots); *A. Lejeune*, carmin ligné blanc (800 pots); *Surpasse Grunerwald*, rose foncé (200 pots), étaient couvertes de gros boutons et seront

en pleine floraison vers la fin de septembre. Toutes ces plantes hautes de 40 à 60 centimètres, portaient chacune de 6 à 10 branches et avaient un feuillage vert foncé des plus fournis, dénotant des soins les plus suivis et une étude des plus approfondies des besoins de chacune d'elles.

Pour fleurir en octobre, les variétés *Monsieur A. de Lacvivier*, terre de sienne, revers or; *Madame F. Bergman*, blanc; *Député Ravarin*, rose carminé argenté; *l'Isère*, blanc saumoné; *Monsieur Catros Gérand*, vieil or; *Reine d'Angleterre* mauve; *William Tricker*, magnifique rose vif, ensemble 3.000 plantes environ étaint en gros boutons et commençaient à montrer leur coloris.

Parmi les variétés que l'on pourrait nommer de saison, c'est à-dire, fleurissant vers la Toussaint; M. Lemaire nous montra 1,000 potées de la variété *Edwin Molyneux*, beau rouge à revers doré; ces plantes, hautes de 50 à 60 centimètres, avaient chacune de 6 à 12 branches rigides, terminées par un énorme bouton; le feuillage d'un vert noir était des plus fournis, et la Commission a été unanime à reconnaître dans ces plantes, offrant une régularité presque parfaite, un modèle de culture pour les plantes de marchés. Nous avons remarqué ensuite 1,000 pots de *William Lincoln*, magnifique jaune, qui ne le cédaient en rien à leurs voisins; couvertes d'énormes boutons, ces plantes avaient 40 centimètres de hauteur et portaient chacune de 8 à 12 branches; 1,500 magnifiques potées de *Viviand Morel*, superbe rose, que nous avons vues ensuite, n'ont fait qu'augmenter notre admiration; mais où nous avons été agréablement surpris, c'est devant un carré de 4,000 pots de la variété *Comte Lurani*, très beau rose pâle glacé blanc; ces plantes portant chacune 8 ou 10 branches, avaient 35 centimètres de hauteur et étaient couvertes d'un feuillage magnifique descendant jusque sur les pots; un bouton isolé terminait chaque branche; des plantes alignées au cordeau, comme hauteur, n'offriraient pas une régularité plus parfaite.

En poursuivant notre visite, nous avons remarqué quelques variétés tardives pour fleurir en décembre et janvier; ici 1,000 pots de la variété *Docteur Louis Lacroix* (synonyme Meyerbeer),

carmin foncé, très difficile à cultiver, demande très peu d'eau; à côté 1,000 potées de la variété *Lady Caning*, blanc; toutes ces plantes étaient trapues et d'une vigueur exceptionnelle.

Une variété, *Raffaello Mercatelli*, qui est d'une végétation délicate, donnant généralement un bois grêle et des feuilles jaunes, nous est apparue superbe, le feuillage vert dénotant une bonne végétation. Nous nous sommes demandé quelle pouvait bien être cette poudre grisâtre qui se trouvait à la surface des pots et qui n'est pas sans contribuer à la végétation luxuriante de ces magnifiques Chrysanthèmes! Mais, ne poussons pas plus loin nos investigations : ceci est le secret professionnel; que ceux qui désireraient en savoir plus long que nous s'adressent à M. Lemaire.

Dans une plate-bande réservée, M. Lemaire nous montra une centaine de variétés nouvelles, des meilleurs semeurs, qui étaient à l'étude. Si parmi ces dernières, quelques-unes remplissent les conditions exigées, elles entreront dans la collection *select* et figureront par centaines l'an prochain sur les marchés de Paris, les autres seront rejetées impitoyablement.

Que dire après cela? — 1,500 potées de la variété *Monsieur Catros Gérand*, vieil or; — 400 *Colonel W. Smith*, jaune ombré; — 300 *Souvenir de Jambon*, rouge et or; — 800 *Commandant Blusset*, pourpre carminé; — 500 *Gloriosum*, jaune clair; — 400 *La Candeur*, blanc pur; — 1.000 *Edwin Molyneux*, rouge et or (seconde saison), etc., etc..... ne le cédaient en rien à leurs voisins et n'ont fait que confirmer notre pensée : que de travail et de soins pour mener d'une façon aussi parfaite une aussi grande quantité de Chrysanthèmes. Quand on songe que ces plantes avaient subi trois rempotages successifs; qu'elles ont été cultivées les pots sur terre sans jamais prendre racine en dessous du pot; quand on se représente la quantité d'eau consommée, et le reste..., ce qu'il a fallu supprimer de boutons intermédiaires, on est d'avis que le succès obtenu est le juste couronnement d'une somme aussi considérable de travail.

Aussi, la commission a-t-elle été unanime à demander qu'une haute récompense soit accordée à M. Louis Lemaire, ainsi que l'insertion du présent rapport au Journal de la Société.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Journal d'Agriculture pratique. — *La nutrition des Légumineuses.* Analyse des notes publiées par M. L. Grandeau, dans les numéros des 3 et 10 septembre 1896.

On sait que le rôle des nodosités des Légumineuses dans la fixation de l'azote atmosphérique par les plantes de cette famille a été mis en lumière par le magistral travail d'Hellriegel et Wilfarth. Mais un point d'une importance pratique considérable restait à éclaircir : à savoir si toutes les bactéries spéciales concourent indifféremment à la formation des nodosités chez les diverses espèces de Légumineuses ou si, au contraire, chacune de ces plantes exige, pour son alimentation azotée, une bactérie particulière. La question est résolue dans ce dernier sens par M. le D[r] Nobbe, directeur de la station agronomique de Tharand. Cette solution donne au cultivateur la possibilité d'obtenir, à volonté, par l'inoculation du sol avec la ou les bactéries convenablement choisies, la croissance de telle Légumineuse à la végétation de laquelle ses champs se montraient réfractaires. Un milieu entièrement dépourvu d'azote devient fertile pour les Légumineuses, lorsqu'on l'inocule à l'aide de bactéries obtenues par les cultures pures de ces microorganismes.

C'est ce que démontrent les expériences concluantes de MM. Nobbe et Hilner, résumées par M. Grandeau.

Les expériences ont porté sur les espèces suivantes, appartenant aux six groupes principaux des Légumineuses cultivées : Pois, Vesce velue, *Lathyrus sylvestris*, Trèfle, Luzerne, Robinier Faux-Acacia, Lupin bleu, Anthyllide, Serradelle. On avait disposé pour chaque plante cinq vases dont le sol devait être inoculé avec des cultures pures de bactéries provenant de nodo-

sités de chacun des genres de Légumineuses cultivées. On possédait également une série de vases *témoins*, dont le sol ne recevait aucune inoculation.

Les Pois, par exemple, dans un sol inoculé, ont produit une masse de substance verte 24,61 fois plus considérable que celle de la même plante dans le sol non inoculé et fixé 53 fois plus d'azote. Le nombre des fruits a été 67 fois plus considérable que dans celui du vase non inoculé, et le nombre des graines 53,6 fois plus grand.

De l'ensemble de ces expériences, il résulte que l'inoculation ne réussit *à coup sûr* que lorsque les plantes sont inoculées avec les bactéries provenant de nodosités de végétaux de même espèce qu'elles. L'influence de l'inoculation se traduit, avant tout, par un développement vigoureux des plantes ; elle est manifeste sur la production des fleurs et des fruits.

Il est nécessaire que les graines, à la première période de leur croissance, rencontrent dans le sol une alimentation azotée suffisante, pour leur permettre d'attendre la formation des nodosités sous l'influence de l'inoculation.

Si la plante, après avoir consommé l'azote de la graine, ne trouve pas dans le sol l'aliment azoté nécessaire, elle souffre de la faim et produit difficilement les nodosités indispensables pour assurer son parfait développement. Les nodosités mettent un temps très différent, suivant les espèces cultivées, à faire sentir leur influence sur le développement des plantes. Compté à dater du jour de l'inoculation, le temps qui s'est écoulé avant que cette influence soit devenue visible, a été, pour le Haricot, quatorze jours ; pour le Pois, dix-neuf; pour la Vesce, vingt-sept; pour le Robinier, quarante-six; pour le Lathyrus, soixante.

Le fait de la spécificité des bactéries pour le développement des nodosités est déjà devenu en Allemagne le point de départ d'une industrie nouvelle. De même qu'on fabrique des levures sélectionnées, on prépare aujourd'hui des cultures de bactéries pures de Pois, de Trèfle, etc. Ces bouillons de culture sont livrés à l'agriculture, à l'état de gelées épaisses, sous le nom générique de *nitragine*, avec indication spéciale de l'espèce de Légumineuses à l'inoculation desquelles ils correspondent.

La dépense qu'entraîne la préparation (sorte de pralinage des semences avec ces bouillons) des graines nécessaires pour l'ensemencement d'un hectare est d'environ 16 francs. Des essais, assez nombreux déjà, d'inoculation du sol à l'aide de la *nitragine*, permettront bientôt d'être fixé sur ce nouveau mode de fertilisation du sol.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

The Gardeners' Chronicle. — En fait de nouveautés et de plantes peu connues nous avons à signaler : *Oncidium Godseffianum*, espèce qui à première vue rappelle l'*O. pubes*, mais qui s'en distingue, entre autres caractères, par les sépales divisés, le lobe moyen du labelle plus long que large, les fleurs moitié moins grandes ; *Lælia purpurata Mrs de Crawshay*, distinct du type par son labelle qui est nuancé de blanc à la base avec la partie médiane pourpre velouté passant au rose ; *Tulipa Batalini*, de Bokhara, à fleurs jaune citron, à étamines glabres à la base ; *Tulipa Maximowiczii*, à fleurs rouge cramoisi, à feuilles dressées et linéaires; *Brodiæa Howelli lilacina*, la plus jolie plante du genre à fleurs nombreuses disposées en ombelle et d'un beau bleu lilas; *Philadelphus Coulteri*, du nord du Mexique, récemment introduit en Europe par M. Lemoine et différent de toutes les espèces du genre, à l'exception du *P. mexicanus*, par son feuillage persistant; les fleurs sont larges, d'un blanc crème, teintées de rose pourpre à la base et disposées en corymbes terminaux. Il faut encore citer le *Cornus Kousa* du Japon, très ornemental avec ses larges bractées blanches et très voisin du *Cornus fragifera* plus connu sous le nom de *Benthamia;* deux nouvelles Roses hybrides : *Mrs Anthony Waterer* obtenue en croisant le *Rosa rugosa* avec la Rose *Général Jacqueminot*, à fleurs semi-doubles, et *Dawson rose*, originaire de l'*Arnold arboretum*, qui sort d'une fécondation opérée entre le *Rosa multiflora* et le *Général Jacqueminot*. Par l'ensemble de ses caractères floraux cette Rose n'est pas sans analogie avec le Rosier *Crimson rambler*.

Les amateurs de Rhododendrons trouveront parmi les espèces ou variétés encore nouvelles ou qui ne fleurissent que rarement, les *Rhododendron Falconeri* × *niveum*, à fleurs formant des têtes serrées, rose lilas, marquées de cramoisi foncé à la base de la corolle; *R. Lascombei splendens*, *W. T.* et *France Thiselton Dyer*, tous trois issus d'un croisement entre les *R. Fortunei* et *Thomsoni*; *R. Falconeri eximium* à fleurs plus larges que celles du type; *R. kewense*, hybride des *R. Aucklandi et Hookeri*. L'année a été tout particulièrement favorable, en Angleterre, à la floraison des Rhododendrons soit en pleine terre, soit en serre tempérée.

Les Bégonias fimbriés croissent chaque jour en nombre et en qualité, et selon toute probabilité il en sortira des variétés remarquables; aussi signalerons-nous une fort belle plante, le Bégonia *Duchess of Fife*, à larges fleurs rose pâle frangées de rose carmin.

Les *Rhamnus*, peu nombreux dans la flore européenne, constituent un des appoints importants de la flore de l'Amérique du Nord, qui n'en comprend pas moins de vingt-trois espèces, répandues depuis les bords de l'Atlantique et surtout du Pacifique jusqu'à une altitude de 7,000 pieds dans les sierras de Californie. Chaque espèce a pour ainsi dire un centre d'habitat qu'elle ne dépasse pas, à l'exception du *Rhamnus alnifolia* qui traverse tout le continent. Il est peu de pays où les Fougères indigènes soient autant cultivées et où elles ont été l'objet d'autant de travaux qu'en Angleterre. Lowe a décrit dans ses *British Ferns*, 1,859 variétés dont 34 pour le Capillaire commun, 16 pour l'*Asplenium Adiantum nigrum*, 313 pour la Fougère femelle, 450 pour la Scolopendre, 75 pour le Polypode, etc. Il faut bien reconnaître que la plupart de ces variétés ne sont qu'accidentelles, que beaucoup d'entre elles n'ont jamais été trouvées qu'une seule fois et que les caractères sur lesquels elles sont établies ne sont pas toujours faciles à saisir.

Dans un précédent numéro du *Journal de la Société d'Horticulture*, nous avons eu l'occasion de dire quelques mots de la flore des environs de Smyrne, flore qui ne manque pas d'intérêt et caractérisée principalement par la présence de nombreuses plantes à Oignons. Les Tulipes y sont nombreuses, « *of Tulips the*

name is Legion », et revêtent tous les coloris imaginables avec les *Tulipa undulatifolia*, de la région montagneuse, *Orphanidea*, jaune primevère, *Biebersteiniana* jaune foncé, *montana* rouge brillant, *Haagei*, rouge brique, *bithinica*, un vrai bijou avec ses fleurs rouge lilacé ou magenta rayé de jaune, *Sprengeri*, cramoisi foncé, etc. Les Scilles y sont représentées par quelques jolies espèces, entre autres les *Scilla bifolia Whittallii* et *taurica*, formes plus gracieuses encore que le type; les *Crocus* présentent d'innombrables variétés, mais qui n'ont pas encore été suffisamment étudiées. Les Colchiques, les *Sternbergia*, les Fritillaires y ont également des représentants tels que le *Sternbergia macrantha* à grandes fleurs jaune serin, le *Colchicum lætum* d'un blanc pur, les *Fritillaria dasyphylla*, jaune foncé, et *Elwesii*, à fleurs vertes marquées de cramoisi, etc.

M. Wittrock, dont nous signalions dernièrement les contributions à l'histoire des Pensées, continue ses intéressantes recherches. Il en résulte que les Pensées cultivées dans nos jardins sont le produit de croisements entre plusieurs espèces de *Viola*. Le type original est le *Viola tricolor*, mais il faut citer parmi les autres espèces qui ont contribué à la production des nombreuses formes actuellement répandues le *Viola lutea* indigène comme le *V. tricolor*. La plupart présentent des fleurs à éperon court comme les parents qui leur ont donné naissance; quelques-unes sont caractérisées par un long éperon, comme les *Viola cornuta* des Pyrénées et *calcarata* des Alpes. Il faut ranger au premier rang des plantes que l'on devra de préférence employer dans les hybridations, les *V. calcarata* et *altaica* à souche vivace, à larges fleurs et dont la culture est facile. On pourra également essayer le *V. latisepala*, récemment introduit de la péninsule des Balkans. L'auteur propose d'appeler les Pensées de jardins, *Viola* × *hortensis grandiflora*, appellation dont l'ensemble indique la nature hybride, l'obtention dans les cultures, les larges dimensions de la fleur.

L'arrivée de l'homme dans un pays contribue puissamment à changer les caractères de la flore de ce pays. C'est ce qui a été étudié, en ce qui concerne la Nouvelle-Zélande, par M. Thomas Kirk, qui s'occupe de la flore de cette contrée depuis une tren-

taine d'années. Plus de 500 espèces exotiques y ont été plus ou moins naturalisées et cela depuis les bords de la mer jusqu'aux parties les plus élevées des montagnes. Quelques-unes de ces plantes sont en certains points aussi abondantes que les espèces originelles. Le remplacement de plantes de grande taille et vigoureuses, comme le *Phormium tenax*, les *Aciphylla*, le *Cyperus ustulatus*, le *Pteris esculenta*, etc., paraît à première vue impossible et pourtant le fait est exact. Ces végétaux ont dû se retirer; ils ont été vaincus dans la lutte pour la vie par les Graminées introduites d'Europe et les Trèfles. Quelques Graminées indigènes peuvent soutenir la lutte et se mêler aux nouvelles arrivées, au grand plaisir des éleveurs d'animaux. Parmi les végétaux ligneux capables de déplacer et de remplacer la végétation primitive, M. Kirk mentionne l'Acacia, l'Ajonc, le Genêt à balais, le *Rosa rubiginosa*, certains *Eucalyptus*, l'*Albizzia lophanta*, l'*Epacris purpurascens*, etc.

D'ailleurs, cette facilité d'introduction de certains végétaux dans une contrée a depuis longtemps été signalée. C'est ainsi que l'Oranger cultivé dans la Floride s'y est développé d'une façon merveilleuse, et la production en 1893 n'était pas moindre de deux billions d'oranges. La multiplication s'y fait surtout par semis, malgré l'opinion souvent émise et reconnue fausse, que les graines d'Oranger semées ne produisaient que des oranges amères. Il est probable que, quand des Orangers à fruits amers sont sortis d'un semis de pépins d'orange, c'est que les graines du premier avaient été accidentellement mêlées à celles du second. Les croisements entre espèces y donnent de bons résultats, et si les hybridations artificielles sont fertiles, il est parfaitement permis de croire que celles qui ont été opérées naturellement peuvent l'être aussi. Il en est de même en ce qui concerne l'Orange amère, dont les graines redonnent toujours par le semis des Oranges amères.

Ne pourrait-on pas modifier un peu la façon de disposer les Orchidées dans les serres? les faire concourir, par exemple, avec d'autres plantes, à des motifs d'ornementation. Le *Gardeners' Chronicle* indique les troncs de *Fougères arborescentes*, entre autres du *Dicksonia antarctica*, comme s'y prêtant admirablement. Les

touffes d'Orchidées sont placées en différents points, entremêlées de Bégonias et de Fougères. Un grand nombre de *Cattleya*, de *Dendrobium*, de *Lælia*, de *Lycaste*, d'*Odontoglossum*, d'*Oncidium*, se prêtent à cette ornementation, ainsi que les Bégonias *Gloire du Vésinet*, *smaragdina*, *Madame Patti*, la plupart des *Adiantum*, des *Gymnogramma* et des *Pteris*. Une figure jointe à l'article permet de se rendre compte de l'effet produit.

Sait-on quelle est la composition chimique de l'Abricot? Nous trouvons à ce sujet des indications qui peuvent intéresser. Une tonne de ces fruits enlève au sol près de 4 livres et demie de potasse, 21 livres d'acide phosphorique et 39 livres d'azote. Les cendres de la pulpe sont excessivement riches en potasse, dont elles contiennent environ 59 p. 100; elles renferment également 44 p. 100 d'acide phosphorique. L'Abricot contient aussi dans ses tissus de la magnésie et du fer. Le jus est riche en sucre qui s'y trouve dans une proportion d'environ 13 p. 100. Les matières albuminoïdes ne comptent guère que pour un et demi p. 100 du poids de la pulpe.

Le *Gardeners' Chronicle* consacre un article biographique à Roxburgh, un des principaux botanistes à qui nous devons les connaissances que nous possédons sur la flore des Indes orientales. Roxburgh, parti pour Madras en 1776, fut successivement botaniste du gouvernement, poste dans lequel il remplaça Kœnig en 1785, et surintendant du jardin botanique de Calcutta à la mort du colonel Robert Kyde, arrivée en 1793. Il revint définitivement en 1813 et mourut à Édimbourg en 1815.

S'il est utile de rappeler le nom des grands botanistes qui ont apporté à l'Horticulture l'appoint de leurs découvertes et de leurs travaux, il n'est pas moins bon de faire connaître ceux de nos contemporains qui se sont le plus distingués dans les diverses branches de l'art horticole. C'est ainsi que nous trouvons avec plaisir dans les colonnes du journal anglais, les noms des horticulteurs ou des botanistes qui ont reçu dernièrement la Médaille de Veitch à la Société royale de Londres. L'un de ces noms nous intéresse particulièrement, celui de M. Henri Lévêque de Vilmorin. Tous ceux qui aiment les fleurs, qui s'intéressent de près ou de loin à leur perfectionnement, à l'art des sélections et des

croisements, applaudiront à la haute distinction accordée à celui que le *Gardeners' Chronicle* n'hésite pas à appeler le « *chief authority on horticulture in France* », dont « *l'expérience en matière horticole n'est probablement surpassée par aucun des horticulteurs vivants.* » Ce jugement sera certainement et unanimement ratifié en France. Le second nom qui nous intéresse, est celui du professeur Sargent, l'éminent dendrologue américain, directeur de l'*Arnold arboretum*, qui a fait connaître une quantité d'arbres et d'arbustes d'ornement. Les deux autres lauréats étaient MM. F. W. Burbidge, curator du jardin botanique du Trinity College de Dublin, et Malcolm Dunn, directeur des jardins de Dalkeith Palace, qui tous deux ont rendu des services signalés à l'horticulture scientifique et à l'art forestier.

Signalons, pour terminer cette revue, deux bonnes plantes peu connues : l'une est l'*Erinacea pungens*, petit sous-arbrisseau de la région méditerranéenne, à rameaux épineux et à fleurs bleu-pourpre ; l'autre est le *Rosa hispida*, espèce voisine du Rosier pimprenelle, mais d'origine douteuse. Elle a probablement été obtenue dans les cultures où elle fait fort bonne figure, avec ses grandes fleurs colorées en jaune crème.

Garden and Forest. — On recommande vivement pour la décoration des parcs, le *Leucothoe recurva* des monts Alléghanys. C'est un arbrisseau remarquable par ses tiges cendrées, hautes de trois à quatre pieds, son écorce rouge orangé, ses feuilles aiguës et allongées, ses grappes de fleurs blanches et penchées. Introduit dans l'*Arnold arboretum* en 1885, il n'est encore que rarement cultivé en Europe.

M. Christ, le savant floriste de Bâle, donne quelques renseignements sur les formes que peut revêtir en Europe le *Picea excelsa*. Le type se présente généralement avec ses branches horizontales ou obliques ascendantes ; une autre forme rappelle le Peuplier d'Italie. Dans une autre, les branches sont courtes et donnent à l'arbre l'aspect d'une colonne. On rencontre encore dans la nature une forme naine, une autre à tronc fourchu et enfin la plus remarquable de toutes qui est stolonifère. Les branches inférieures couchées sur le sol s'enracinent de place

en place et produisent un nouveau plant, dont les branches à leur tour se comportent comme les premières.

Comme plante nouvelle, à signaler le *Clematis Suksdorfii*, qui ressemble extérieurement au *C. ligusticifolia*, dont il paraît différer surtout par ses carpelles plus petits et moins nombreux. Les feuilles sont à cinq folioles glabres ; les sépales sont réfléchis ou étalés, blancs et pubescents à la face inférieure.

Revue de l'horticulture belge et étrangère. — Les *Anthurium* hybrides issus du *Scherzerianum* se sont déjà singulièrement éloignés du type, quoique les premiers semis eussent donné peu d'espoir. Depuis, les efforts se sont portés sur l'augmentation de la dimension de la spathe et la diversité du coloris. D'une manière générale, on peut dire que la fécondation ne s'opère utilement qu'au moyen du pollen de la même espèce pris sur un autre sujet, ou bien encore par l'adjonction d'un pollen étranger appartenant à une autre espèce du même genre.

Le *Pteris longifolia*, var. *Mariesi*, est une des meilleures Fougères pour la serre froide comme pour la serre chaude. Elle est essentiellement décorative et forme plusieurs couronnes dont l'ensemble est fort élégant. Les frondes sont moins érigées, gracieusement arquées et garnies de pinnules plus étroites et plus pâles que celles du type.

A lire une note intéressante sur les bouquetières de Paris, sur les règlements qui, aux siècles passés, régissaient leur commerce. On y voit qu'il était défendu d'employer l'Acacia dans les bouquets, de vendre des Bluets et de faire des couronnes le jour de la Fête-Dieu et les autres jours de fêtes « sans mettre du vert dessous ».

L'Illustration horticole. — Les *Bertonerila* sont, comme le nom composé qu'ils portent l'indique, des hybrides formés par le croisement des *Sonerila* et des *Bertolonia*. Ce sont de mignonnes Mélastomacées qui réunissent les qualités des deux genres. Une des plus belles est sans contredit le *B. Madame Cahuzac* à face supérieure des feuilles d'un vert émeraude très riche, nerviée et

maculée d'argent, tandis que la face inférieure est vert pâle nuancée de rose avec des nervures teintées lie de vin.

Les Orchidées n'ont pas le monopole des grands prix de vente; voici que le *Ravenala madagascariensis* n'a plus rien à leur envier. Un bel exemplaire de l'arbre du voyageur a été acquis dernièrement par miss Helen Gould pour la somme respectable de 7,000 livres soit 175,000 francs. Le spécimen haut de 10 mètres serait âgé d'environ un siècle.

On vient de signaler une nouvelle maladie des Cyclamens. C'est un Champignon, le *Thielavia basicola* qui attaque les racines des semis. On a recommandé comme remède préventif, d'arroser fortement, d'exposer les plantes davantage au soleil et d'arroser moins. Pour les plantes cultivées en pots, il faut employer une terre moins grasse, plus sablonneuse et ne pas fumer.

Journal des Orchidées. — Faut-il séparer génériquement *Cypripedium* et *Selenipedium*? Les avis sont partagés; M. Rolfe regarde le genre *Selenipedium* comme tout à fait distinct : l'ovaire y est triloculaire avec placentation axile, tandis que dans les Cypripèdes, il est uniloculaire avec placentation pariétale. Au point de vue horticole, la distinction est facile à faire; il en est de même de l'hybridation qui fournit encore un argument en faveur de l'autonomie générique. Les *Selenipedium* et les *Cypripedium* peuvent se croiser, mais les plantes qui proviennent de l'hybridation n'ont jamais pu arriver à fleurir.

Gartenflora. — M. Harms décrit un nouveau *Zephyranthes* du Brésil auquel il donne le nom de *Z. Taubertiana.* Les feuilles sont linéaires, longues de 20 à 30 centimètres sur 4 à 5 millimètres seulement de largeur; la hampe est haute de 20 à 27 centimètres au-dessous de l'insertion de la spathe qui est brune et peut atteindre 4 centimètres de largeur. Les fleurs sont solitaires, de grandes dimensions et colorées en rose pâle.

M. Koehne continue son étude sur quelques *Cornus* et décrit une nouvelle espèce, le *Cornus corynostylis*, originaire de l'Himalaya. Il y a été récolté il y a déjà longtemps, mais était confondu avec le *C. macrophylla.* Il est caractérisé par des

rameaux quadrangulaires, glabres, des feuilles acuminées, elliptiques, opposées, vertes à la face inférieure, des sépales étroits et assez longs, un style renflé en massue.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Deutzia Fargesii Franch. (*sp. nova.*), *Journal de Botanique*, 1er septembre 1896, p. 281.

Très élégante espèce récoltée dans le Set-chuen oriental par le R. P. Farges. C'est un arbuste grêle, à épiderme rougeâtre, à feuilles brièvement pétiolées, de 6 à 7 centimètres de long, obtuses à la base, longuement acuminées, un peu épaisses, glauques, glabres sur les deux faces, avec des dents un peu écartées, calleuses et rougeâtres. Les fleurs, en inflorescences corymbiformes, sont petites, mais assez nombreuses, d'un blanc de lait. Plante voisine du *D. staminea.*

Deutzia setchuenensis Franch. (*sp. nova.*), *loc. cit.*, p. 282.

Arbuste du groupe du *D. staminea*, récolté dans le Set-chuen oriental par le R. P. Farges. Les rameaux en sont divariqués, à écorce grisâtre ; les feuilles, très brièvement pétiolées, sont petites (3 centimètres de longueur) ; elles sont lancéolées, acuminées, arrondies à la base, à face supérieure d'un vert foncé et portant des poils étoilés, à face inférieure glaucescente. Les fleurs sont petites, blanches, en inflorescence brièvement corymbiforme, pauciflore, à calice ayant les dents peu apparentes, largement triangulaires.

Sedum nobile Franch. (*sp. nova.*), *loc. cit.*, p. 285.

Très belle espèce récoltée dans le Yun-nan par le R. P. Delavay. Les tiges sont épaisses, à nombreux rameaux floraux fastigiés, constamment uniflores et formant au sommet de la tige une sorte d'ombelle. Les rameaux, anciens persistants, sont ascendants dans la portion supérieure de la tige, horizontaux dans la partie inférieure, disposition qui ne se retrouve dans aucune autre espèce décrite jusqu'ici. Les feuilles sont éparses, oblongues-linéaires, brièvement obtuses. Les fleurs sont rougeâtres, à pétales mesurant 6 millimètres de longueur. Les rameaux florifères ont de 5 à 6 centimètres de longueur.

Sedum platysepalum Franch. (*sp. nova.*), *loc. cit.*, p. 289.

Espèce très florifère, récoltée dans le Yun-nan par le R. P. Delavay, caractérisée par ses fleurs jaunâtres, relativement grandes (10 à 12 millimètres de long sur 5 millimètres de large à la base), élargies à la base, campanulées, rapprochées en petites cimes très compactes, ayant de larges sépales verdâtres, ovales lancéolés. Les feuilles paraissent rentrer dans le type de celles du *S. multicaule*.

Sedum primuloides Franch. (*sp. nova.*), *loc. cit.*, p. 287.

Très intéressante espèce récoltée dans le Yun-nan par le R. P. Delavay. Son port est celui du *S. pachyclados* Aitch., de l'Afghanistan, mais elle se distingue par ses rameaux beaucoup plus épais, rapprochés, fastigiés comme ceux du *Saxifraga Rocheliana;* par ses feuilles scabres-papilleuses et surtout par ses pédoncules uniflores et ses fleurs une fois plus grande (les pétales ont 7 à 8 millimètres de longueur), à larges pétales blancs, ciliés-frangés.

Vernonia flexuosa Sims, *Revue horticole*, 1er septembre 1896, p. 402, planche coloriée.

Cette plante est originaire du Brésil austral, et, d'après M. Ed. André, serait presque rustique, comme espèce vivace, sous le climat de la France moyenne, avec une couverture de

feuilles pendant l'hiver. Les feuilles sont linéaires lancéolées, entières ou un peu sinuées, dentées, scabres poilues sur les deux faces. Les inflorescences sont peu nombreuses, en cimes scorpioïdes. Les capitules, multiflores, sont pourprés ou blancs. Sans être une espèce brillante, le *V. flexuosa* n'en est pas moins une plante ornementale d'un certain intérêt.

2. *Publications étrangères.*

par M. P. Hariot.

Acanthephippium Mantinianum L. Lind. et Cogn. — A. de Mantin — Philippines (Orchidées-Epidendrées). — *Lindenia*, 1896, p. 78.

Port robuste, pseudobulbes de grande dimension, dépassant du double de ceux de l'*A. bicolor;* fleurs étalées, munies de bractées ventrues, vert fortement teinté de brun pourpre, longues de 3 centimètres; sépales luisants sur les deux faces, d'un jaune un peu nuancé de vert, à face interne ornée inférieurement de nombreux et gros points pourpres, tandis que la partie supérieure est d'un pourpre foncé, avec sept bandes longitudinales d'un blanc jaunâtre; pétales un peu plus courts que les sépales et de même couleur, sauf dans la partie inférieure qui est plus blanche, à onglet très large, puis ovales, rhomboïdes, arrondis au sommet; labelle luisant, d'un blanc de cire avec quelques points pourpres à l'extérieur, tandis qu'à la face interne, la partie épaissie du disque est d'un jaune orangé, avec des sillons ponctués ou lignés de pourpre vif; colonne blanche, avec la partie relevée du pied marquée intérieurement de cinq lignes de points d'un pourpre vif.

Espèce voisine d'*Acanthephippium bicolor* Lindl., de Ceylan.

Agave laxifolia Baker. — A. à feuilles lâches. — Mexique (Amaryllidées). *Bot. Mag.*, t. 7477.

Tige courte; 20 à 30 feuilles formant une rosette lâche, oblongues-lancéolées, épaisses, coriaces, d'un vert sale à la face

supérieure, vert pâle à la face dorsale, terminées par une petite épine brune et piquante, bordées de spinules deltoïdes, brunes au sommet; pédoncule floral robuste, allongé; fleurs disposées en panicule lâche formée de rameaux corymbiformes; bractées peu développées, deltoïdes; pédicelles articulés, allongés; ovaire cylindrique; tube du périanthe infundibuliforme; lobes du limbe, de couleur verte, lancéolés, à base deltoïde; étamines 2 à 3 fois plus longues que le limbe; anthères linéaires, de grande taille.

Cet *Agave*, introduit comme variété de l'*A. mexicana*, diffère de toutes les formes de cette espèce par ses feuilles disposées en rosette lâche, vertes sur les deux faces, même dans leur jeunesse, et par ses spinules plus petites. Il appartient à la section *Rigidæ*, au voisinage de l'*Agave excelsa*.

Cyrtochilum micranthum Kränzlin. — C. à petites fleurs. — Brésil (Orchidées-Vandées). *Gardeners' Chronicle*, 499, p. 63.

Fleurs petites, longues à peine de deux centimètres; sépales et pétales vert jaunâtre au sommet, marqués de grandes taches brunes; labelle blanc à la base, jaune du milieu jusqu'au sommet, taché d'une large macule brune et relevé de lignes marginées de violet; lobes latéraux du labelle bien développés, arrondis; lobe médian obovale arrondi au sommet, à lignes formant sur le disque quatre dents égales placées entre les lobes; ailes du gynostème à peu près nulles.

Espèce originaire du Brésil et voisine du *C. maculatum* Lindl. dont elle rappelle les formes à petites fleurs.

Epidendrum xipheroides Kränzlin. — E. à port d'E. xiphères — Brésil (Orchidées-Epidendrées). — *Gard. Chr.*, 499, p. 63.

Pseudobulbes développés, ovoïdes ou subpiriformes, longs de 7 centimètres sur 3 de diamètre, portant deux feuilles au sommet; feuilles linéaires acuminées, cartilagineuses, canaliculées, longues de 20 centimètres sur 1 de large; grappe grêle, pauciflore; bractées à peu près nulles; ovaires brièvement pédicellés, couverts de cicatrices hyalines serrées; sépales lancéolés, aigus, les latéraux plus larges; pétales linéaires,

élargis au sommet, de même longueur; lobes latéraux du labelle courts, obtus; lobe moyen largement oblong, presque carré, à bords ondulés; gynostème soudé à sa base avec le labelle, largement marginé dans le haut; sépales et pétales vert foncé, lignés de pourpre; labelle doré à la partie antérieure; gynostème blanchâtre.

Cette espèce nouvelle originaire du Brésil rappelle par la plupart de ses caractères l'*Epidendrum xipheres* Rchb.

Episcia densa C. H. Wright — E. dense — Démérara (Gesnéracées-Cyrtandrées), *Bot. Mag.*, t. 7481.

Tige robuste, courte, pubérulente rouge-sang ainsi que les pétioles, la face inférieure des feuilles et les sépales extérieurement; feuilles longuement pétiolées, ovales-oblongues, subaiguës, crénelées-serrulées, arrondies ou subcordées à la base, d'un vert gai à la face supérieure et poilues, glabres en dessous et marquées d'une côte et de nervures épaisses; pétiole semi-cylindrique; fleurs rassemblées en petites grappes axillaires; pédoncules et pédicelles courts; bractées petites; calice urcéolé, à segments oblongs, obtus, verts à la face interne, le postérieur plus petit, libre, les autres soudés; corolle subcylindrique, velue, couleur paille, gibbeuse à la base puis un peu dilatée; lobes au nombre de cinq, étalés, plans, arrondis, couleur primevère à la face interne; étamines incluses; filets très glabres; anthères cohérentes deux à deux au sommet; ovaire velu; stigmate capité, à deux lobes.

L'*E. densa* appartient à la section *Centrosolenia*, caractérisée par les étamines courtes, les fleurs serrées, les sépales étroits, le tube de la corolle gibbeux à la base. Il est voisin du *E. erythropus* de la Nouvelle-Grenade. L'*E. densa* a été introduit, en 1895, de Démérara où il a été découvert sur les bords de la rivière Masouria, par M. Jenman, directeur du jardin botanique de Georgetown.

Phaleria ambigua Hook. f. — P. ambiguë. — Java (Thyméléacées-Phalériées). — *Bot. Mag.*, t. 7471.

Arbrisseau grimpant, glabre, à rameaux bruns et lisses;

feuilles courtement pétiolées, elliptiques, cuspidées-acuminées au sommet, aiguës à la base, marquées de six nervures sur les deux faces et de veines très grêles, vert foncé à la face supérieure, vert pâle inférieurement; capitules axillaires et pseudo-terminaux, sessiles, à fleurs serrées et nombreuses; folioles de l'involucre ovales-oblongues, obtuses et vertes; fleurs blanches, nuancées de jaune pâle, pubérulentes; tube du périanthe grêle, à peine dilaté supérieurement; limbe à lobes largement ovales, arrondis au sommet; 8 étamines à filets filiformes, glabres ou légèrement pubescents à la base, plus longues que le limbe, insérées quatre à la gorge et quatre aux bords de la corolle, dressées.

Les espèces de *Phaleria* sont d'une détermination très difficile en herbier; les botanistes de Buitenzorg peuvent seuls, avec les matériaux qu'ils ont à leur disposition, arriver à élucider l'étude de ce genre.

Le *Ph. ambigua* fleurit au mois de mai et, comme les *Daphne*, dont il est voisin, répand une odeur délicieuse.

Posoqueria macropus Martius. — P. à grand pied. — Brésil (Rubiacées-Gardéniées). — *Bot. Mag.*, t. 7467.

Rameaux, pétioles et face inférieure des feuilles, panicule et calice pubescents; feuilles courtement pétiolées, ovales, aiguës acuminées, vert-clair à la face supérieure, gonflées entre les nervures qui sont profondément enfoncées dans le parenchyme, vert pâle inférieurement et à nervures saillantes; stipules triangulaires, aiguës ou longuement acuminées; panicule multiflore; bractées petites; lobes du calice courts et obtus; tube de la corolle velu à l'ouverture; limbe à lobes linéaires oblongs, arrondis au sommet, contournés à gauche, fleurs d'un blanc pur, très odorantes.

Les *Posoqueria* constituent des buissons ou de petits arbres originaires de l'Amérique tropicale, à grandes feuilles luisantes et coriaces. Le *P. macropus* est une des deux espèces décrites qui aient des feuilles pubescentes; l'autre est le *P. palustris* à feuilles étroites.

Le *P. macropus* trouvé d'abord à Minas, a depuis été recueilli à Campos, à Rio et dans l'île de Sainte-Catherine d'où il a été publié sous le nom de *P. multiflora*.

Sobralia Brandtiæ Kranzlin. — S. de Madame Brandt. — Patrie inconnue (Orchidées-Néottiées). — *Gardeners' Chronicle*, 490, p. 608.

Tiges atteignant 1 mètre; feuilles distiques étroitement engainantes; gaines lisses; limbe lancéolé acuminé, long de 20 centimètres sur 4-5 centimètres de largeur au milieu, rigide, marqué de cinq nervures; fleurs à bractées courtes qui en embrassent seulement la base; sépales linéaires; pétales deux fois plus larges, linéaires, oblongs longs de 6-7 centimètres; labelle long de 9 centimètres, étroitement cunéiforme à la base, fortement dilaté antérieurement et prolongé en deux petits lobes acutiuscules divergents, ondulé, crispé sur les bords; gynostème grêle, pourvu au sommet d'un long appendice en forme de corne, réfléchi et excavé à la face inférieure. Fleurs pourpres, à labelle plus coloré; disque du labelle orangé.

Cette Orchidée, dont l'origine certaine est inconnue, n'est pas seulement intéressante par sa valeur ornementale; elle l'est surtout par l'ensemble de ses caractères qui ne concordent avec aucune des divisions et subdivisions établies par Lindley dans le genre *Sobralia*, divisions qui d'ailleurs devront être révisées et rétablies sur de nouvelles bases. Le *Sobralia Brandtiæ* doit se placer au voisinage des *S. macrantha* et *violacea*.

RECTIFICATION

La lettre dont il est question dans le cahier d'août du Journal, p. 738, 4e alinéa, et par laquelle il était fait une demande de commission pour visiter les cultures du Refuge du Plessis-Piquet, a été adressée à la Société, non par le jardinier de cet établissement, mais par le directeur, M. Kahn.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.

SEPTEMBRE 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	12,2	22,2	759,5	760	S.	Nuageux, petite pluie le soir.
2	11,3	19,3	757	758,5	S.	Petite pluie toute la nuit, couvert le matin, nuageux.
3	9,7	23,4	761	761	S.	Nuageux.
4	9,4	26,0	760,5	760	S. SO.	Très nuageux, légèrement pluvieux le soir.
5	15,2	22,0	756	756,5	SO. O.	Nuageux, plusieurs averses.
6	15,3	21,8	758	761,5	NNO.	Très nuageux, quelques averses.
7	10,9	22,7	761,5	760,5	E.	Brumeux le matin, nuageux.
8	13,3	26,2	759	756	S.	Nuageux, très petite pluie le soir.
9	15,9	25,1	756,5	757	S.	Nuageux.
10	14,9	21,6	755	758	SO.	Pluie abondante dans la nuit et de grand matin, très nuageux, pluie diluvienne dans l'après-midi avec cyclone à Paris ayant causé de grands dégâts dans les 6e, 1er, 4e et 10e arrondissements et même des accidents mortels.
11	11,4	20,4	758,5	760,5	NO. SSO.	Couvert, nombreuses averses, quelques éclaircies.
12	12,5	22,7	760,5	756	SO.	Couvert et pluvieux le matin, nuageux.
13	14,5	21,5	756	761,5	SSO.	Orage et pluie abondante dans la nuit, averses nombreuses et fortes l'après-midi, éclaircies.
14	14,1	19,9	752	757	SSO.	Nuageux et pluvieux.
15	17,1	23,1	760,5	763	SO.	Couvert et légèrement pluvieux, quelques rares éclaircies.
16	17,3	22,3	765	768	O.	Pluie assez abondante dans la nuit, couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
17	8,8	23,6	761	763	S.	Nuageux.
18	12,7	22,6	761	758	S.	Nuageux, pluie continue à partir de neuf heures du soir.
19	13,4	20,2	759	759,5	O.	Pluie une partie de la nuit, couvert le matin, nuageux et averse l'après-midi.
20	8,5	17,9	757,5	756	O.	Très nuageux et légèrement pluvieux.
21	8,5	18,5	760	757	N. NE. SE.	Nuageux, pluie continue à partir de huit heures du soir.
22	11,9	16,0	756	751	SO.	Pluie toute la nuit et presque toute la journée, nuageux le soir.
23	13,1	18,9	756	758	SO.	Grand vent dans la nuit, très nuageux le matin, belles éclaircies l'après-midi, quelques averses.
24	10,3	16,9	761,5	761	SO.	Nuageux.
25	10,3	15,9	740,5	744	SO. SE. NO.	Pluie presque continue à partir de quatre heures du matin, grand vent.
26	10,3	15,9	756	759,5	N. O.	Grand vent dans la nuit, couvert, petite pluie fine et continue à partir de quatre heures du soir.
27	12,8	21,0	761	749	NO. O. S.	Nuageux.
28	11,0	18,0	760,5	765,5	ONO. N.	Nuageux, clair le soir.
29	4,4	17,1	766,5	768	NO. O.	Nuageux, presque clair le soir.
30	3,5	17,7	769	771	NO.	Brumeux le matin, nuageux, clair le soir.

AVIS DIVERS

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

Exposition de Chrysanthèmes, Fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, Arbres fruitiers, Légumes. — Cette exposition se tiendra au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Modification au programme de l'Exposition de Chrysanthèmes.

Par suite d'une modification au programme publié dans le cahier de mars 1896, p. 235, les 5e, 15e, 16e, 17e et 18e concours ouverts pour les Chrysanthèmes en pots, seront ouverts également pour les fleurs coupées de Chrysanthèmes, concours entre horticulteurs et concours entre amateurs.

EXPOSITION INTERNATIONALE D'HORTICULTURE DE HAMBOURG

La Société nationale d'Horticulture de France a institué un comité destiné à servir d'intermédiaire entre les horticulteurs français qui désireraient participer, l'an prochain, à l'exposition horticole de Hambourg, et la commission d'organisation de cette exposition.

En attendant que ledit comité soit constitué définitivement, les personnes qui voudraient obtenir des renseignements pourront s'adresser au secrétariat de la Société, 84, rue de Grenelle.

De nombreux prix sont mis à la disposition du comité de l'Exposition d'Horticulture de Hambourg, pour les différents concours. On ne compte, actuellement, pas moins de 300 médailles d'or, 2,600 médailles d'argent, un grand nombre de médailles de vermeil et des prix en espèces pour une somme de 30,000 marks.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

AVIS RELATIF AUX CONCOURS EN SÉANCE

Un concours spécial pour les **Orchidées** aura lieu en séance le 26 novembre 1896. Les personnes qui désireront y prendre part seront tenues d'adresser, huit jours à l'avance, à l'agent de la Société, rue de Grenelle, 84, leur demande de participation.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques*. Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

COURS PUBLICS ET GRATUITS D'HORTICULTURE
OU DE SCIENCES
SE RATTACHANT A L'HORTICULTURE
PROFESSÉS DANS PARIS

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Culture. — M. Maxime Cornu, professeur. (Cultures coloniales de l'Afrique tropicale et australe.) Semestre d'hiver : lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du matin.

Physiologie végétale appliquée à l'agriculture. — M. Dehérain, professeur (Terres arables et amendements). Semestre d'été : mardis et samedis, à 2 heures.

Physique végétale. — M. Georges Ville, professeur. (Conditions physiques et chimiques qui déterminent, favorisent et règlent la production des végétaux. Histoire de l'absorption de l'azote de l'air par les végétaux.) Mardis et samedis, à 3 heures.

Botanique (Classification). — M. Bureau, professeur. (Étude des familles vivantes de Dicotylédones apétales). A partir du mois de mai ; lundis, mercredis et vendredis, à 1 heure.

Botanique (Organographie). — M. Van Tieghem, professeur (Éléments de botanique générale.) Semestre d'hiver : mardis, jeudis et samedis, à 8 heures et demie du matin.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Chimie agricole. — MM. Schlœsing père et fils, professeurs. (Etude des éléments de l'atmosphère qui concourent à la nutrition des plantes.) Mercredis et samedis, à 9 heures du soir, à partir du 4 novembre.

Agriculture. — M. Grandeau, professeur. (Mise en valeur et culture des terrains pauvres.) Mardis et vendredis, à 9 heures du soir, à partir du 6 novembre.

JARDIN DU LUXEMBOURG
(Pavillon de la Pépinière).

Arboriculture fruitière et Floriculture. — M. Opoix, professeur. Lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures du matin. Ce cours, qui comprend des leçons théoriques et pratiques, commencera vers le 20 janvier 1897. Tous les quinze jours, une leçon sera consacrée à la *Floriculture.*

ÉCOLE MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE D'ARBORICULTURE

Arboriculture d'alignement et d'ornement. — M. Chargueraud, professeur. Le vendredi, à partir du 20 novembre, à 8 heures du soir, dans l'amphithéâtre de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle. Des leçons pratiques auront lieu, le dimanche, à partir du 22 novembre, de 8 heures à 11 heures du matin ; le lieu de réunion sera indiqué à la fin de la leçon précédente. Des certificats d'aptitude sont décernés aux élèves, après examen.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS JARDINIERS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Culture potagère. — M. Duvillard, professeur.

Arboriculture fruitière et Floriculture. — M. X..., professeur.

Botanique. — M. Hariot, professeur.

Géométrie, arpentage. — M. Boniface, professeur.

Ces cours ont lieu : le premier à Arcueil, chez M. Duvillard; le second le samedi, de 8 à 9 heures du soir (le lieu où il se fera sera indiqué prochainement); le troisième, le jeudi, de 8 à 9 heures du soir à la mairie du IVe arrondissement de Paris; le quatrième, au siège social du Syndicat, 13, rue Aumaire, le mardi, à 8 heures du soir.

Des leçons pratiques et des herborisations ont lieu, le dimanche, et sont annoncées dans les leçons précédentes.

SYNDICAT DE SAINT-FIACRE

Boulevard Montparnasse, 126.

Culture potagère et d'ornement. — M. Debureau, professeur.

Arboriculture fruitière. — M. Lépine, professeur.

Application des engrais chimiques à l'Horticulture. — M. de La Boulaye, professeur.

Ces cours ont lieu le vendredi, à 8 heures du soir.

ASSOCIATIONS DIVERSES

Cours d'Horticulture.

Arboriculture fruitière : (Association polytechnique), 26, rue Henri-Chevreau (Belleville). M. G. Chevalier, professeur ; le samedi, à 8 heures du soir.

— (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot. M. Célestin Duval, professeur; le dimanche, à 2 heures.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne, M. Grosdemange, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

Floriculture. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66. M. Gourlot, professeur; le lundi, à 9 heures du soir.

Horticulture populaire. — (Association polytechnique), école communale de la rue Foyatier (Montmartre). M. Theulier, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Agriculture générale. — (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot. M. le Dr Genevoix, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Cours de Botanique.

Plantes ornementales et utiles les plus intéressantes. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66. M. Gérome, professeur; le lundi, à 8 heures du soir.

Organographie et physiologie végétales. — (Association philotechnique), lycée Charlemagne. M. Duclos, professeur; le mardi, à 8 heures et demie du soir.

Botanique. — (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80. M. le Dr Bergé, professeur; le vendredi, à 8 heures 1/4 du soir.

Cours d'Arpentage et de Nivellement.

Levé des plans, etc. (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80. M. Grimaud, professeur; le dimanche, à 9 heures du matin.

— (Association philotechnique), lycée Condorcet, M. Hervé, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne, MM. Weisse et Denis, professeurs; le dimanche, à 10 heures et demie du matin.

CHRONIQUE

Principales variétés d'arbres fruitiers cultivées dans les provinces du Rhin. — En vue de guider les pépiniéristes francais qui, pour placer leurs produits, parcourent presque chaque année les plus importantes villes de l'Allemagne et notamment celles de la province du Rhin, la *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture* signale les principales variétés d'arbres recherchées dans ce pays et les époques de plantation adoptées par la grande culture.

Les variétés d'arbres fruitiers recommandées sont :

a) CLIMAT DE BLÉ D'HIVER. — 1° Pommes : *Calville de Gravenstein*, *Reinette Ananas*, *Reinette d'Orléans*, *Reinette musquée*, *Reinette du Canada*; 2° Poires : *Williams*, *Beurré d'Amanlis*, *Joséphine de Malines*.

b) CLIMAT DU SEIGLE D'HIVER. — 1° Pommes : *Astrâkan blanche*, *Borovitski*, *Pearmain d'été*, *Cardinal blanc flammé*, *Reine des Reinettes*, *Reinette Harbert*, *Reinette de Landsberg*, *Grosse Reinette de Cassel*, *Reinette grise d'hiver*, *Belle-fleur rouge*; 2° Poires : *Madeleine*, *Louise-Bonne d'Avranches*, *Beurré Hardy*, *Bergamotte de Gansel*, *Beurré Diel*. *Suprême Coloma*, *Curé*.

c) CLIMAT DES FRUITS D'ÉTÉ. — Pommes : *Reinette dorée d'été*, *Court-pendu plat*, *Reinette des Vergers*, *Reinette de Champagne*, *Rother Eiserapfel* (Pomme de fer rouge), *Gros Bohn;* 2° Poires : *Beurré gris d'été*, *Kuhfuss* (Pied de vache), *Bellissime d'hiver*, *Kamper Venus*, *Martin-Sec*.

Pour les Prunes : *Mirabelle de Metz*, *Kirke*, *Reine-Claude*, *Reine-Claude d'Althan*, *Wangenheim*, *Quetsche commune*.

Pour les Cerises : *Boburger muiherzkirsche* (Guigne de mai de Boburga), *May Duke*, *Gros Bigarreau noir*, *Guigne Lucien*, *Gros Gobet*, *Reine Hortense*.

D'autres variétés se rencontrent encore dans cette province, dans les jardins d'agrément, parmi les arbres d'espalier, mais elles y sont moins répandues. La culture fruitière, en effet, n'a guère séduit les amateurs de jardins en ce pays que depuis l'introduction de la taille française par un horticulteur français, qui montra, par la pratique, ce qu'elle pouvait donner, même sous le climat d'Allemagne, quand elle était bien conduite.

Les plantations se font, pour les terres bien drainées, de préférence pendant la deuxième quinzaine d'octobre et pas plus tard ; pour les terres humides ou de hautes altitudes, comme celles de l'Eifel, du cercle de Malmédy, on attend le printemps, au moment où les bourgeons commencent à gonfler.

Origine hybride du Lilas Varin (Syringa dubia). — M. J. Foussat a publié dans le *Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy*, p. 122, une note intitulée : *Une synthèse en Horticulture*, de laquelle il résulte que le *Lilas Varin* (*Syringa dubia*) est le produit hybride des *Syringa vulgaris* et *persica*. Certains auteurs avaient émis depuis longtemps cette opinion ; mais ce n'était alors qu'une simple hypothèse, que les travaux de MM. Lemoine, les habiles horticulteurs de Nancy, ont changée en certitude.

Il y a quelques années, MM. Lemoine eurent l'idée de féconder le *Lilas de Perse* à feuilles laciniées (*Syringa persica*) avec une des formes à fleurs doubles du *Lilas commun* (*S. vulgaris*). Ce croisement couronné de succès détermina une production de graines d'où sortirent des *Lilas Varin* (*S. dubia*) se distinguant seulement de celui que nous connaissons par des fleurs semi-doubles, tout en conservant les caractères particuliers du type de cette pseudo-espèce.

Encre indélébile pour les étiquettes en zinc. — Le *Journal de la Société d'Horticulture pratique du Rhône* indique

la formule suivante, employée au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, pour obtenir un étiquetage inaltérable sur zinc :

Bichlorure de platine	1	gramme.
Eau	10	—
Gomme arabique	1	—

Pour obtenir un beau noir ne s'altérant pas et ne s'oxydant jamais, il faut, avant d'écrire, décaper les plaques de zinc avec quelques gouttes d'acide sulfurique dans un verre d'eau. Aucun autre acide ne doit être employé, car les oxydes produits ne seraient pas solubles dans l'eau, et les plaques resteraient tachées.

Après avoir bien essuyé la plaque, on exécute l'inscription soit avec une plume d'oie, soit avec une plume d'acier, mais ces dernières sont rapidement usées par le chlorure qui les attaque et les détruit.

Des étiquettes au chlorure de platine, faites pour l'arbusterie du Parc, et datant du printemps 1886, seraient, paraît-il, aussi nettes qu'au moment de leur fabrication.

Fuchsias rustiques chez MM. Lemoine et fils, à Nancy. — Dans une visite que nous avons faite cet été à l'établissement de MM. Lemoine, nous avons remarqué les variétés de Fuchsias rustiques, résultant du croisement du *F. Riccartoni* avec les variétés simples et doubles à grandes fleurs : *Drame*, *Elysée*, *Télégraphe*, *Volontaire*, *Enfant prodigue*, *Profusion*, *Espérance*, et *Nestor*. Ces Fuchsias peuvent être laissés en pleine terre, sous un abri de feuilles bien entendu et ils repoussent en touffes au printemps suivant. La couleur des sépales est généralement rouge; la corolle, simple ou double, présente plusieurs tons de violet et de bleuâtre; les fleurs n'atteignent pas encore les dimensions de celles des belles variétés qui composent les collections actuelles, mais leur nombre est beaucoup plus considérable.

Une autre série, plus récente, est constituée par les hybrides du *F. myrtifolia*. L'établissement en possède 4 ou 5 variétés à feuillage fin et gracieux, à fleurs extrêmement nombreuses et réunissant toutes les qualités requises pour les plantes de marché.

Ces plantes, rentrées l'automne en serre froide, y fleurissent encore pendant une bonne partie de l'hiver.

Une autre plante qui, après la floraison estivale, donne, dans les mêmes conditions, des échantillons couverts de fleurs, est le *F. Gerbe de corail* (Lem.). C'est une plante produite par le croisement du *F. venusta* par le *F. boliviana*. Tous les rameaux supérieurs portent, aux aisselles des feuilles, de longues fleurs à grand tube de couleur corail, à lobes de même teinte et à large corolle corail. Les fleurs sont si nombreuses qu'on croit avoir affaire à une inflorescence en grappe pyramidale; la floraison se prolonge très avant dans la saison, en serre froide ou tempérée.

Une autre plante, de même origine, *Corne d'abondance*, est cultivée côte à côte avec celle-ci. (CH. DE BOSSCHERE.)

Le Cannas Italia et Austria. — Les Cannas italiens obtenus par le croisement des Cannas de Crozy avec l'espèce américaine, *C. flaccida* des marais de la Floride, se trouvent, dans le même établissement, au centre d'un grand massif. Les fleurs atteignent de très grandes dimensions; *Italia* a le centre orange clair avec une large bordure jaune ponctuée d'orange; *Austria* est d'un jaune clair avec quelques fines ponctuations d'un rouge pâle. Si chaque inflorescence portait cinq ou six fleurs ouvertes à la fois, l'effet serait magnifique, mais celles-ci ne s'épanouissent que successivement et l'effet y perd. La culture sous verre permettra probablement d'obtenir ce desideratum.

(CH. DE BOSSCHERE.)

Héliotrope géant. — Dans le même établissement encore, nous avons vu deux planches d'*Héliotropes géants* cultivés comme plantes annuelles. Les personnes qui, comme nous, voient ce spectacle pour la première fois en sont réellement stupéfaites et charmées. Ce ne sont pas des Héliotropes ordinaires, ni par leur stature ni par leur origine. Celle-ci mérite d'être rappelée. Il y a une dizaine d'années, fut introduite par l'intermédiaire d'une maison anglaise l'*Heliotropium incanum*, espèce de haute taille, à larges feuilles blanchâtres et à inflorescences assez maigres et insignifiantes qui ne devait faire qu'un passage éphémère

dans les cultures. MM. Lemoine l'ont croisée avec les belles variétés d'*Heliotropium peruvianum* et ils ont obtenu cette superbe race qu'ils améliorent d'année en année. Nous avons eu sous les yeux des plantes vigoureuses atteignant en une saison 60 centimètres et même 1 mètre, couvertes d'inflorescences de 30 et même de 40 centimètres de diamètre, et ce sont des semis de ce printemps, comme nous l'apprend M. Lemoine fils ; la couleur varie du gris blanchâtre au lilas, au mauve, au violet, au bleu, à l'indigo et au purpurin. (Ch. de Bosschere.)

Les fruits des fêtes franco-russes. — Les tables où l'empereur et l'impératrice de Russie ont pris place pendant leur séjour en France ont pu donner une bonne idée des productions de notre horticulture à nos augustes visiteurs.

Les forceries de l'Aisne ont fourni pour ces fêtes; 50 grappes de Raisin *Muscat d'Alexandrie* pesant 65 kilogrammes; 50 grappes de *Black Alicante* du poids de 95 kilogrammes; des grappes de *Gros Colman* de 3 kilogrammes l'une.

Montreuil et Bagnolet ont fourni des Pêches *Salway*, *Comtesse de Paris*, *Baltet*, superbes comme volume et comme coloris.

Les Poires ont été tirées de Fontenay-sous-Bois et Montmorency ; elles comprenaient les variétés : *Crassane*, *Duchesse*, *Beurré Diel* et des *Doyenné du Comice* pesant 800 à 900 grammes l'un.

Rosny a fourni les Pommes *Calville blanc*, *Belle Joséphine* et *Grand Alexandre*. Cette dernière variété, originaire de Russie, produit des fruits d'un volume considérable.

Les Pêches, Poires et Pommes portaient dans leur pelure même les armes de la Russie, ce qui avait été obtenu en plaçant sur les fruits, quelques jours avant leur maturité, une enveloppe en papier dans lequel le dessin des armes de Russie avait été découpé. La lumière en pénétrant par les découpures a coloré les parties de la pelure des fruits soumises à son influence.

Horticulteurs en Allemagne. — D'après la statistique officielle, faite le 14 juin 1895, il existait dans l'empire d'Allemagne 14,845 horticulteurs, chefs d'établissements, y compris les fleuristes, les pépiniéristes et les bouquetiers. A ce nombre

de chefs, il convient d'ajouter 63,745 surveillants, ouvriers, volontaires, etc., s'occupant uniquement d'Horticulture. En outre, 5,800 chefs de famille s'occupaient d'une manière accessoire d'Horticulture et avaient 37,753 subordonnés; enfin, il y avait encore 3,563 locataires dans la même condition avec 51,705 ouvriers. Au total 24,208 chefs et 143,203 ouvriers.

(*Illustration horticole*, 15 oct. 1896.)

Loyer des terrains en culture du vieux Paris. — Nous remarquons dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France*, publiés par M. le vicomte d'Avenel, les curieux prix suivants pour le loyer des terrains en culture de l'ancien Paris.

En 1230, sur l'emplacement du Faubourg-Montmartre et de la rue Bergère, on payait un loyer annuel de 73 centimes de l'are, pour les terres en cultures.

En 1254, près de la rue actuelle de l'Ancienne-Comédie, 32 centimes de l'are.

En 1303, entre le Châtelet et les Tuileries, 9 centimes de l'are.

En 1309, Village du Roule et Faubourg Saint-Honoré, 1 centime de l'are.

En 1630, emplacement du Faubourg-Montmartre, terrain en jardin maraîcher, 2 fr. 65 de l'are.

En 1646, Chaussée d'Antin, jardin maraîcher, 3 fr. 38 de l'are;

En 1750, Faubourg-Montmartre et rue Bergère, 2 fr. 78 de l'are.

En 1763, Faubourg-Montmartre, 5 fr. 26 centimes de l'are.

En 1764, près le boulevard Montparnasse, 3 fr. 16 de l'are.

En 1769, au même endroit, dans plusieurs documents, les prix varient depuis 4 fr. 12 centimes de l'are, jusqu'à 1 fr. 25 et descendent même à 34 centimes de l'are. (G. Gibault.)

Valeur alimentaire de la Fève. — D'après une note de M. Balland, publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, numéro d'octobre, 1896, p. 551, la Fève, surtout après décortication, représente une denrée alimentaire des plus azotées. Les Fèves d'Egypte à l'état normal, renferment en effet 26.51 de matière azotée p. 100 et à l'état sec, 29.72 p. 100. Les Fèves de Bresse et de Lorraine, également très riches en éléments nutritifs,

sont cependant un peu inférieures aux précédentes. La valeur nutritive de la Fève est d'ailleurs établie depuis longtemps.

La préférence donnée en France à la Fève d'Egypte, par les fabricants de farine de Fève et de Fèves décortiquées, est justifiée par l'état de siccité de cette denrée, sa richesse en azote, sa forme qui se prête bien à la décortication mécanique et aussi par l'absence de plus en plus remarquée, sur les grands marchés, des Fèves de Bourgogne, de Bresse et de Lorraine. Sur 28,241,456 kilogrammes de Fèves importées en France en 1895, il en est venu 23,630,575 kilogrammes d'Egypte, 1,154,202 kilogrammes d'Algérie et 1,164,256 kilogrammes de Tunisie. Le reste a été fourni par l'Autriche, la Turquie, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

Transport des produits destinés aux Expositions. — Les Compagnies de chemins de fer du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon, du Midi et de l'Etat, viennent d'introduire dans leurs tarifs de grande et de petite vitesse concernant les produits et objets divers admis aux Expositions d'Horticulture et de l'industrie, les dispositions suivantes :

Pour les plantes autres que celles qui sont vivaces et pour les fleurs coupées envoyées aux Expositions et qui, en raison de leur nature périssable, ne sont pas renvoyées à leur point de départ, il sera remboursé à l'expéditeur, sur la production du récépissé et d'un certificat du Président de l'Exposition constatant que les plantes n'ont pas été vendues, ni expédiées, 50 p. 100 de la taxe appliquée au départ. Cette remise n'est pas applicable aux frais accessoires. Le délai pendant lequel la détaxe pourra être réclamée est limitée à deux mois.

Produits horticoles « Fin de siècle » en Angleterre. — Décidément les productions « Fin de siècle » en tous genres sont... surprenantes. Fleurs, fruits et légumes de dimensions et de poids extraordinaires ont leur tour, et l'émulation entre cultivateurs est telle qu'aucun producteur, si fortuné qu'il soit ou si favorisé par la nature qu'il ait été, ne peut se croire certain de conserver le premier rang, et court grands risques d'être surpassé par son voisin à la saison suivante. Ainsi à Peebles, où

un Club des Poireaux, le *Peebles Leek Club*, existe et tient une exposition annuelle, le 1[er] prix a été décerné à l'apport d'un cultivateur, composé de *six* Poireaux, pesant ensemble 16 livres et 6 onces anglaises, soit près de 8 kilogrammes. Le même exposant était également le possesseur du Poireau le plus remarquable de toute l'exposition ; ce spécimen unique pesait 3 livres, 12 onces anglaises, soit 1 kil. 700. Ces légumes étaient le résultat d'une culture en tranchées, analogue à celle qui est pratiquée sur une très grande échelle pour le Céleri.

D'autre part, l'Oignon s'est montré également remarquable en son genre ; un spécimen de la variété *Ailsa Craig*, cultivé par M. Bowerman, jardinier à Hackwood Park, près Basingstoke, a dépassé de beaucoup tout ce que l'on connaissait jusqu'à ce jour. Cet Oignon mesurait sur le terrain 55 centimètres de circonférence, et lorsque plus tard il fut nettoyé et débarrassé de sa tunique extérieure, ce bulbe modèle pesait 3 livres 9 onces anglaises, soit 1 kil. 600.

Et voici qu'un cultivateur d'Aberbeeg, Montmouthshire, qui n'ayant produit ni la Groseille à maquereau phénoménale, ni le Champignon gigantesque, s'estime heureux d'être le possesseur de Soleils (*Helianthus*) de race peu commune. Certaines de ses plantes mesurent 3 mètres de hauteur, et portent jusqu'à *quarante* fleurs, ayant en moyenne *quarante deux* centimètres de diamètre et des feuilles de 48 centimètres de large !

(G. Schneider.)

La Pomme en Angleterre. — Soit comme fruit de dessert, soit comme fruit culinaire, la Pomme d'Angleterre joue un rôle très important. C'est probablement de tous les fruits cultivés celui dont la consommation est le plus élevée. Sa culture dans le pays même est très étendue, ce qui n'empêche pas que l'Angleterre soit largement dépendante pour son approvisionnement, de ses colonies et de l'Amérique. La récolte dans le Royaume-Uni est estimée, pour cette saison, à une bonne demi-moyenne récolte seulement. Heureusement pour nos ménagères, qu'il n'en manque pas ailleurs. Le surplus, au Canada, apprêté pour l'exportation, se monte à 3,500,000 barriques, et la qualité du fruit est annoncée

comme tout à fait supérieure. La maison Garcia, Jacobs et Cie, à elle seule, en a vendu, la semaine dernière, 3,600 barriques; mais ce sont surtout les variétés tardives qui sont très goûtées comme étant de provenance étrangère. En variétés hâtives, la production du pays est suffisante et, comme qualité, égale ou plutôt dépasse celle des fruits américains, ce qui est bien prouvé par le prix peu élevé que ceux-ci réalisent sur les marchés de Londres et de Liverpool, où ils ont été vendus à des prix variant de 9 à 11 francs la barrique. De 20,000 à 30,000 barriques sont débarquées à Londres chaque semaine, venant de Nova Scotia seulement.

(G. SCHNEIDER.)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Ferdinand Jamin**, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures, en présence de 100 sociétaires : 10 membres honoraires et 90 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après un vote de l'assemblée, M. le président proclame l'admission de deux membres titulaires.

M. le secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

1° Règlement et programme de l'Exposition de Chrysanthèmes, qui aura lieu à Bordeaux du 5 au 15 novembre;

2° Circulaire annonçant qu'un concours international de pomologie se tiendra, sous les auspices du *Syndicat Pomologique de*

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

France, pendant l'Exposition agricole, à Segré (Maine-et-Loire), du 14 au 18 octobre 1896;

3° Circulaire de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, annonçant qu'une Exposition partielle se tiendra à Lille (Palais Rameau), les 18 et 19 octobre 1896;

4° Palmarès de l'Exposition d'Horticulture, tenue à Tournai (Belgique) du 20 au 23 septembre 1896.

B. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

1° *Des moyens de hâter la nitrification des substances renfermant de l'azote et, par suite, de le rendre plus promptement assimilable,* par M. Poiret (Congrès horticole de 1893). Broch. in-8°, de 26 p. (Extrait du *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France.*)

2° *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, publiée par M. Alfred Grandidier. Vol. X, *Histoire naturelle des Mammifères*, par MM. A. Milne Edwards, A. Grandidier et H. Filhol. Tome V. — Atlas. — II, 4e partie, 41e fascicule. Paris, 1896.

3° *Feuille d'informations*, publiée par le Ministère de l'Agriculture.

C. — Rapports et comptes rendus déposés sur le bureau :

Rapport sur les cultures de M. Massé, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), M. Duval fils, rapporteur. Les conclusions demandant l'insertion dans le Journal et le renvoi à la commission des récompenses, sont adoptées par l'assemblée.

Compte rendu du concours de Dahlias, Bégonias, et Fuchsias, tenu dans la séance du 10 septembre 1896, par M. A. Gravereau.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue à Coulommiers, du 19 au 21 septembre 1896, par M. A. Chargueraud.

D. — Objets soumis a l'examen des comités :

Au comité de culture potagère :

Par M. Martin (G.), horticulteur, marchand-grainier, à la Broche, par Digoin (Saône-et-Loire), 2 Melons d'une variété qu'il

a obtenue en croisant le Melon *Gressent* par le gros Cantaloup. Ce fruit est très plein, de bonne conservation, à chair rouge, juteuse, de bonne qualité (prime de 3e classe). Le même présentateur montrait, en outre, une variété de Pomme de terre provenant d'un mélange de graines appartenant à diverses variétés, semées en 1886. D'après M. G. Martin, cette Pomme de terre serait aussi hâtive que la *Quarantaine* et aurait l'avantage d'être plus productive. (Le comité demande qu'une présentation nouvelle soit faite au printemps prochain pour que l'on puisse se rendre compte de la hâtiveté de la variété.)

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Pierre Passy, Désert de Retz, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 2 caisses de Poires contenant 19 *Doyenné du Comice* et 14 *Duchesse d'Angoulême*, fruits superbes, pour la présentation desquels une prime de 1re classe est demandée.

2° Par M. Ausseur-Sertier, pépiniériste à Lieusaint (Seine-et-Marne), 6 Pêches, remarquables par leur tardiveté. Ces fruits sont de grosseur moyenne, à chair juteuse, légèrement teintée de rouge vineux autour du noyau, lequel est plutôt gros, non adhérent à la chair. En résumé, cette Pêche, un peu duveteuse, assez colorée sur fond blanc jaunâtre, est de bonne qualité pour la saison. Cette présentation ayant été faite hors concours, des remerciements sont adressés à M. Ausseur-Sertier;

3° Par M. Carnet, pépiniériste au Mesnil-Amelot (Seine-et-Oise), 4 Pommes issues d'un semis de pépins appartenant à la variété *Châtaignier*. Ces fruits sont beaux; mais comme ils ne sont pas arrivés à maturité, le comité se réserve de les décrire ultérieurement;

4° Par M. Mathurin Jego, jardinier à Saint-Paul, près Nantes, 3 grappes de Raisin récoltées sur des Vignes qu'il a obtenues d'un semis de *Chasselas* fait en 1885. Ce Raisin est parvenu à la Société le 1er octobre, dans un état trop avancé pour qu'il ait été possible de le conserver jusqu'à la séance de ce jour.

Il a été dégusté, au moment de la réception, par un membre du comité qui a trouvé les grappes énormes, pesant chacune près de 1 kilogramme; les grains étaient moyens, très serrés; la

qualité a été trouvée passable. (Le comité engage l'obtenteur à ciseler son Raisin et à le présenter dans de meilleures conditions, l'année prochaine.)

Au comité de floriculture :

Par M. Martin, horticulteur-marchand grainier, à la Broche, par Digoin (Saône-et-Loire), des fleurs de *Zinnia* de coloris variés (*Remerciements*).

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Thibault, jardinier chez M. Libreck, un *Miltonia Moreliana* et un *Cypripedium bellatulum* d'une végétation remarquable (prime de 2e classe) ;

2° Par M. Lesueur, horticulteur à Saint-Cloud (Seine), 1 *Cattleya labiata* portant quatre fleurs de grandes dimensions et d'un coloris très foncé, superbe. Cette variété, que le présentateur désigne sous le nom de « Le Tsar », excite au plus haut point l'admiration des membres du comité qui lui décernent un certificat de mérite de 1re classe.

A la section des Chrysanthèmes :

Par M. Louis Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, Paris, les Chrysanthèmes *Souvenir de ma sœur*, *A. Lejeune*, *Méduse*, *Globe d'or*, *Monsieur Catros Gérand*, *Madame A. Sabatier*, *Madame E. Rey*, *Empereur de Russie*, *Madame Liger-Ligneau*, *Madame Gustave Henry*, *L'Isère*, *La Candeur*, *Madeleine Peret*, *Pierre Coconnier*, *Edwin Molyneux*, plantes superbes pour lesquelles une prime de 1re classe est demandée.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

M. Ferdinand Jamin fait la communication suivante :

Procédé pour obtenir en peu de temps des fruits des nouveautés de Poirier.

Tout récemment, lors de la session pomologique, qui, cette année, s'est tenue à Rouen, quelques collègues et votre serviteur

ont fait une visite à l'établissement de M. Sannier, le semeur bien connu.

M. Sannier nous a entretenu d'un procédé qu'il emploie avec grand avantage et qui lui permet de juger promptement ses nouveautés; non seulement il ne fait pas mystère de ce procédé, mais encore il nous a engagé à en faire l'objet d'une communication à la Société nationale d'Horticulture de France. Voici en quoi il consiste :

M. Sannier fait en sorte d'avoir toujours sous la main un certain nombre de sujets-tiges du Cognassier commun (*Cydonia vulgaris*), arbres qui doivent présenter 3 à 5 ramifications à la hauteur de 1 m. 70 environ.

Lorsqu'un tout jeune sujet de semis s'annonce bien : bois nourri, absence plus ou moins complète d'épines, beau feuillage, etc., M. Sannier le coupe au-dessus du sol et le divise en autant de tronçons qu'il veut en faire de greffes, greffes qu'il pose en août sur les ramifications du Cognassier, rabattues à une faible distance du tronc. La greffe qu'il emploie est celle en couronne, à cette exception que la jeune branche est incisée longitudinalement; l'écorce en est ensuite soulevée pour permettre l'introduction du greffon, après quoi il ligature et enduit de mastic à greffer. La réussite est toujours des plus satisfaisantes.

Les greffes ainsi faites se développent au printemps suivant et la fructification arrive à la troisième ou au plus tard à la quatrième année. Si la nouvelle variété ne semble pas d'un mérite suffisant, le sujet n'est pas perdu pour cela, la nouvelle charpente sera utilisée pour un congénère.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que depuis longtemps on a préconisé et employé dans le même but, la greffe sur de jeunes plants de Cognassier, mais les résultats obtenus n'ont jamais été, que nous sachions, bien brillants.

La séance est levée à 3 h. 30 minutes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 1896.

Présidence de **M. H. de Vilmorin**, Premier Vice-Président de la Société.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les registre de présence ont reçu les signatures de 408 sociétaires : 31 membres honoraires et 377 membres titulaires.

M. le Président propose de procéder immédiatement à l'élection du Président de la Société afin de permettre aux nombreuses personnes qui se sont dérangées pour prendre part au vote, de vaquer ensuite à leurs affaires. Les travaux ordinaires de la Société auront lieu pendant le dépouillement du scrutin.

Cette proposition ayant été favorablement accueillie, les sociétaires présents viennent tour à tour déposer leur bulletin dans une urne qui est ensuite emportée par MM. Ch. Joly, E. Bergman et E. Chargueraud désignés comme scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 324.
Majorité absolue : 163.

Ont obtenu :

M. Viger.	303	voix
M. H. de Choiseul	12	—
M. H. de Vilmorin	1	—

Bulletins blancs : 8

En proclamant, M. Viger Président, M. H. de Vilmorin dit que la Société nationale d'Horticulture doit se féliciter du choix qu'elle vient de faire. M. Viger a donné des preuves de l'intérêt qu'il porte à notre Société comme amateur d'Horticulture et personne n'a oublié les marques de bienveillance qu'il nous a prodiguées comme ministre de l'Agriculture. Le passé de notre Président nous fait espérer que son élection marquera dans nos annales une nouvelle ère de prospérité. (*Applaudissements répétés.*)

Travaux ordinaires de la Société.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le Président exprime de vifs regrets sur les pertes que l'Horticulture a éprouvées par les décès de Petit Bergonz, de Paris, membre de la Société depuis 1885; de M. Charollois, sociétaire depuis 1866; de M. Bataline, membre correspondant, directeur du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg, auteur de publications sur la flore de l'Asie centrale; de M. le baron von Mueller, de Melbourne (Australie), qui ne faisait pas partie de notre Société, mais dont on doit déplorer la perte comme étant l'un des botanistes qui ont le plus contribué à faire connaître la flore de l'Australie, si riche en plantes ornementales.

L'assemblée ratifie les nominations de membres d'honneur et de membres correspondants faites par le conseil d'administration dans sa dernière séance.

En conséquence, M. le Président proclame :

Membre d'honneur : M. Vassillière, directeur de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture.

Membres correspondants : M. Couanon, inspecteur général de l'Agriculture; M. Marchand, chef du 3e bureau au ministère de l'Agriculture.

M. le secrétaire général fait savoir que le bureau de la Société a institué une commission qui servira d'intermédiaire entre les horticulteurs français et le comité d'organisation de l'exposition internationale d'Horticulture qui doit s'ouvrir à Hambourg en 1897.

Il annonce que la bourse dont la Société disposait cette année, pour l'École nationale d'Horticulture de Versailles, a été accordée à M. Baillon fils, à la suite des examens d'entrée.

Il procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

1° Lettre de la Société impériale d'Horticulture de Russie,

adressée à la Société à l'occasion des fêtes franco-russes, et ainsi conçue :

Saint-Pétersbourg, 27 septembre (9 octobre) 1896.

« MESSIEURS,

« C'est aujourd'hui que notre Auguste Empereur a quitté le sol hospitalier de la France, et les membres de la Société impériale d'Horticulture de Russie sentent un désir absolu de tendre leurs mains aux membres de la Société nationale d'Horticulture de France pour, dans une étreinte toute fraternelle, leur dire un simple « Merci ».

« Merci pour l'accueil vraiment unique, par sa grandeur, qu'a reçu notre jeune et loyal Monarque qui, ayant traversé toute l'Europe, est venu au cœur de la France annoncer la devise de son règne « La Paix ».

« Merci aux dignes cultivateurs français qui ont prodigué toutes les splendeurs de leur superbe végétation pour la déposer aux pieds et en emplir les bras de notre belle et admirable souveraine.

« Et ce « Merci », Messieurs, recevez-le sans arrière-pensée comme vous étant dû et de tout cœur et sans partage!

« Pour la Société :

« *Le Président général à la suite de Sa Majesté l'Empereur*,

« SPÉRANSKY. »

La lecture de cette lettre soulève les applaudissements les plus chaleureux de l'Assemblée.

Sur la proposition de M. le Président, faite au nom du bureau de la Société, l'assemblée décide l'envoi de la réponse suivante à la Société impériale d'Horticulture de Russie :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Les membres de la Société nationale d'Horticulture de France, aujourd'hui réunis en assemblée générale, profondément touchés des marques de sympathie qui leur sont adressées par leurs collègues de Russie, à l'occasion des fêtes données en l'honneur de Leurs Majestés Impériales, constatent avec joie,

combien cet événement mémorable est appelé à resserrer les liens d'amitié, déjà si grands entre les deux nations, et viennent à leur tour transmettre aux Membres de la Société impériale d'Horticulture de Russie, l'expression de leurs vifs sentiments d'amitié et de dévouement. »

2° Lettre de la Présidence de la République, annonçant que M. le Président de la République vient d'accorder à la Société un objet d'art qui sera offert comme prix d'honneur à l'Exposition du mois de novembre.

3° Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture, annonçant qu'il vient d'accorder à la Société 2 médailles d'or petit module et 2 médailles d'argent grand module destinées à être décernées lors de son prochain concours, au nom du Gouvernement de la République.

B. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

Règlement de l'Exposition de Chrysanthèmes et fleurs de saison, qui aura lieu à Cannes du 13 au 15 novembre prochain.

B. — OUVRAGES DESTINÉS A LA BIBLIOTHÈQUE :

Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture, nos 42, 43 et 44.

L'œuvre pomologique de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, par M. A. Hénon. 1 volume in-8 de 104 p. Rouen, 1896.

NOTES, RAPPORTS ET COMPTES RENDUS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

1° *Les Promenades et Jardins publics de la ville de Lille*, par M. Ch. de Bosschere;

2° *Sur les Champignons comestibles qui croissent à l'état spontané dans la région Lyonnaise*, par M. Th. Denis, ex-chef des cultures du jardin botanique de la ville de Lyon, en retraite;

3° *Allocution prononcée sur la tombe de M. Charollois, le 21 octobre* 1896, par M. Michelin;

4° *Rapport sur l'ouvrage de M. Marc Micheli*, intitulé : *Le Jardin du Crest*, par M. Philippe de Vilmorin;

5° *Rapport sur les cultures de Bruyères de M. Gentilhomme, horticulteur à Vincennes*, par M. Ch. Fichot;

6° *Rapport sur les cultures de Haricots de M. Lecœur, de Limours*, par M. E. Lambert;

7° *Rapport sur les Arrosoirs présentés par M. Fourcade Tompes;* M. Lavoivre, rapporteur.

Les conclusions des rapports de MM. Fichot et Lambert, demandant l'insertion de ces rapports dans le Journal et leur renvoi à la commission des récompenses, sont adoptées par l'assemblée.

8° *Compte rendu des travaux du Comité des industries horticoles pendant l'année* 1895, par M. G. Ozanne, secrétaire du comité;

9° *Compte rendu du Concours cantonal et régional de Villemonble*, par M. Massé;

10° *Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture du Vésinet*, par M. Poiret-Délan.

E. — OBJETS SOUMIS A L'EXAMEN DES COMITÉS :

Au comité de culture potagère :

Par M. Edouard Lefort, amateur à Meaux, 6 pieds d'un Fraisier à gros fruits, remontant. Les plantes portent 3 successions de coulants montrant à la fois des fruits mûrs, d'autres en voie de développement, des fleurs et des boutons. La production est ininterrompue pendant toute l'année. Cette nouvelle variété est d'une vigueur extraordinaire et donne des coulants comme les Fraisiers des quatre saisons. La présentation étant faite hors concours, le comité adresse des remerciements à M. Lefort.

M. H. de Vilmorin dit que la présentation de cette variété est extrêmement intéressante en ce qu'elle marque une étape dans l'amélioration du Fraisier. On a pensé, pendant longtemps, que l'obtention d'une variété remontante à gros fruit était une utopie. La mise au commerce de la *Fraise inépuisable* montra qu'il ne fallait pas désespérer absolument. Malheureusement, cette variété fructifiait très irrégulièrement, et ce n'est que dans ces dernières années qu'un résultat plus satisfaisant a été obtenu.

Il semble qu'aujourd'hui on approche du but poursuivi, c'est-à-dire l'obtention de beaux fruits pendant toute l'année. Il y a tout lieu d'espérer que le desideratum depuis si longtemps formulé est à la veille d'être un fait acquis.

Au comité d'arboriculture fruitière :

1° Par M. Jourdain, de Maurecourt (Seine-et-Oise), une corbeille de Raisin *Chasselas doré de Fontainebleau*, très beau et très sain pour la saison. Une prime de 1re classe est demandée pour cet apport;

2° Par M. Théodule Moreau, cultivateur à Fontenay-sous-Bois (Seine), 15 Poires *Doyenné d'hiver* très saines, bien caractérisées et d'une grosseur extraordinaire. Le comité adresse des félicitations au présentateur et demande qu'une prime de 1re classe lui soit attribuée;

3° Par M. Pierre Touret, horticulteur, 68, boulevard de la Marne, à la Varenne-Saint-Hilaire, les Poires *Beurré Clairgeau*, *Doyenné d'Alençon*, *Nouveau Poiteau*, *Curé* (plein vent), *Bergamotte Espéren*, *Passe-Crassane*, *Beurré Diel*, présentées comme fruits obtenus dans un terrain très sec (prime de 2e classe);

4° Par M. Théveny, peintre de fruits, 18, rue de la Mairie, à Antony (Seine), une collection de fruits moulés. Ces fruits sont très admirés; la reproduction est si fidèle que la plupart d'entre eux pourraient être pris pour des fruits naturels. (Des remerciements sont adressés à M. Théveny.)

5° Par M. Enfer, jardinier-en-chef, au domaine de Pontchartrain (Seine-et-Oise), les Poires *Triomphe de Jodoigne*, *Beurré d'Arenberg*, *Beurré Diel*, *Figue d'Alençon*, *Bergamotte Crassane*, *Duchesse de Mouchy*, *Jaminette*, présentées comme étant les meilleures variétés à cultiver dans les sols très humides (prime de 2e classe);

6° Par M. Huau, d'Ozouer-la-Ferrière, une Pomme *Grand Alexandre*, très grosse et très belle (Remerciements).

7° Par M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes, les Pommes *Candile Sinape* et *Reinette verte de Simirenko*, variétés russes, présentées pour la première fois comme provenant de cultures françaises (Remerciements et félicitations).

Au comité de floriculture :

1° Par M. Dugourd, 16, rue Auguste-Barbier, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), 12 espèces et variétés d'*Aster* dont 9 obtenus de semis faits de 1894 à 1896, et le *Solidago lævigata*. Une prime de 3e classe est proposée pour la présentation de ces plantes intéressantes ;

2° Par M. Bergman, de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), un pied d'*Heterocentron roseum* (Heeria rosea), élégante Mélastomacée produisant d'abondantes fleurs qui, bien qu'introduite en Europe il y a longtemps, ne se trouve que rarement dans les cultures. La plante est présentée pour montrer ce que l'on peut obtenir de cette espèce en la soumettant à une bonne culture. Une prime de 2e classe est demandée pour le présentateur ;

3° Par M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, à Paris, 2 *Lilium lancifolium :* var. *album* et *rubrum* et 1 *Lilium auratum*, var. *Wittei*. Ces Lis ont été soumis à la culture retardée et ont montré leurs fleurs plus de deux mois après l'époque normale de la floraison (prime de 2e classe) ;

4° Par M. A. Truffaut, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles :

12 espèces de variétés de *Nepenthes* et particulièrement le *N. cincta* couvert d'ascidies de grande dimension, puis les *N. Curtisii superba*, *mixta* (en fleurs), *Henryana coccinea*, *Mastersii*, *Rafflesiana*, *Stewartii*, *Dicksoniana*, *Sedeni*, *Chelsoni*, *Anerleyensis*, plantes superbes, pour la présentation desquelles une prime de 1re classe est demandée. Le comité adresse en outre des félicitations à M. Truffaut ;

Les *Heliconia illustris rubricaulis*, *Dæmonorops longipes* et *Licuala grandis*, présentés comme spécimens de plantes rares et de bonne culture (prime de 1re classe) ;

Une très belle potée de *Phrynium variegatum*, plante à feuillage ornemental d'un grand mérite (prime de 1re classe).

5° Par MM. Cayeux et Le Clerc, horticulteurs-grainiers, 8, quai de la Mégisserie, Paris, 2 plantes d'une nouvelle variété d'Aster, désignée sous le nom de *Boule fleurie*. C'est une plante rustique, basse, très compacte, se formant bien en touffe et

d'une grande floribondité. Les présentateurs en recommandent la culture pour l'approvisionnement des marchés (prime de 2e classe).

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Beranek, 36, rue de Babylone, à Paris, 1 *Vanda cœrulea*, plante importée au mois de mai 1896 (prime de 3e classe);

2° Par M. Poirier, jardinier chez M. Cardoso, 31, boulevard Beauséjour, à Paris, 1 *Cypripedium Behrensianum*, hybride issu du C. *Io grande*, croisé par le *C. Boxalli;* 1 *C. Enfieldense* (C. Lawrenceanum × C. Hookeri); *C. Patersoni* (C. Lowi × C. Dayanum); *C. Sénateur Montefiore* (C. marmorophyllum × C. Spicerianum) (prime de 2e classe pour l'ensemble de la présentation);

3° Par M. Courmontagne, 68, rue Raynouard, à Paris, 2 *Cattleya labiata autumnalis*, 2 *Odontoglossum grande*, 1 *Trichosma suavis* et 1 *Selenipedium* (prime de 2e classe);

4° Par M. Martin, jardinier chez M. Février, 5, boulevard Montmorency, Paris, 1 *Cypripedium callosum superbum* d'une grande beauté, et pour la présentation duquel une prime de 1re classe est demandée.

5° Par M. Treyeran, amateur à Floirac, près Bordeaux, 1 *Lælio-Cattleya*, résultant du croisement du *Lælia purpurata* par le *Cattleya aurea.* Le comité ajourne son jugement à la prochaine floraison.

6° Par M. Lesueur, 65, quai Président-Carnot, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), 8 superbes variétés de *Cattleya labiata autumnalis*, dont une désignée sous le nom de *lilacina* (prime de 1re classe avec félicitations);

7° Par M. A. Truffaut, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles, 1 lot de belles variétés de *Cattleya labiata autumnalis* (prime de 1re classe);

8° Par M. Dallé, horticulteur, 29, rue Pierre-Charron, à Paris, 1 *Vanda Lowi*, d'une végétation remarquable; 1 *Vanda Veitchi* et 1 *Cattleya aurea*, var. *chrysotoxa* superbe (prime de 1re classe avec félicitations).

Au comité des industries horticoles :

Par M. Chéron fils, fabricant de poteries à Liancourt (Oise), 6 jardinières et vases à fleurs en tubes creux à base d'engrais, présentation pour laquelle le comité propose l'attribution d'une prime de 2e classe.

Les propositions des comités, relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées.

M. le secrétaire général annonce la présentation de nouveaux membres.

La séance est levée à 4 h. 20.

NOMINATIONS

Séance du 8 octobre 1896.

MM.

1. Hueber (J.), 30, boulevard du Roi, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Huard.
2. Pillois (Raymond), jardinier-chef, château de Chamant, près Senlis (Oise), présenté par MM. Testard (A.) et Chatenay (A.).

Allocution prononcée sur la tombe de M. Charollois, le 21 octobre 1896, par M. Michelin (1).

Mesdames, Messieurs,

Réunis autour de cette tombe, nous devons un éternel adieu à ce digne collègue qui, pendant sa longue vie, a été l'objet d'une vive sympathie, d'une douce et constante confraternité, que jamais le plus léger nuage ne vint assombrir.

Pendant trente ans, nous avons travaillé ensemble dans

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

notre comité, et j'ai été le témoin de ses efforts pour se rendre utile, de son dévouement pour la science horticole qu'il cultivait avec autant de goût que de connaissances.

Son savoir en horticulture n'avait d'égal que sa modestie; il était étendu et ce qu'il savait, il le devait à lui-même et à ses habitudes laborieuses.

Au début de sa carrière, cultivateur maraîcher, il sut gouverner sagement et habilement sa barque et élever dignement sa nombreuse famille, en donnant un libre cours à ses études horticoles.

Il s'instruisit sur les branches dans lesquelles il n'avait pas eu l'occasion de s'exercer et grâce aux aptitudes dont il était naturellement doué, il devint, au milieu de nous, un des plus compétents membres, au point de vue de l'Arboriculture fruitière et de la Pomologie. Dans la culture de son jardin, il montra qu'il avait du goût pour les fleurs et qu'il connaissait les soins pratiques qu'elles exigent.

Toujours prêt pour le travail, il fut un modèle d'exactitude aux réunions de notre comité, où il ne manquait jamais d'assister, aussi fréquentes qu'elles pussent être; enfin, pendant plusieurs mois, il prit avec moi une part active à l'installation de la collection des fruits moulés, dont il était conservateur adjoint.

Depuis quelques mois, la santé de notre sympathique collègue avait commencé à péricliter, elle avait paru déjà ébranlée lorsqu'il eut le chagrin de perdre la compagne de sa vie, et son absence parmi nous se prolongeant, nous avait alarmés. Un accident de voiture vint le frapper; il ne put s'en remettre, et à la suite, la mort, dans sa quatre-vingt-deuxième année, vint l'enlever à l'affection de ses enfants et à l'attachement de ses collègues, au nom desquels j'accomplis un devoir d'amitié en lui adressant le dernier adieu.

NOTES ET MÉMOIRES

Les promenades et jardins publics de la ville de Lille, par M. Ch. de Bosschere (1).

Depuis trois ans, époque de la retraite de M. Jadoul, les divers jardins publics urbains et suburbains de Lille constituent un service unique rattaché à la direction des travaux municipaux. Un crédit annuel de 95,000 francs y est affecté.

Il comprend le Jardin botanique, le Jardin-École d'arboriculture, les promenades et jardins publics proprement dits : Jardin Vauban, divers squares, le bois de la Deule, etc., formant un vaste ensemble de promenades.

Jardin botanique. — Celui-ci se trouvait autrefois dans la ville. Depuis dix-huit ans environ, il est transféré dans la banlieue de Saint-Maurice, un emplacement qui nous semble trop à l'écart et dans un voisinage peu agréable, celui du grand cimetière municipal. La contenance du jardin est de 4 hectares. Le principal intérêt réside dans les collections de serre très riches en végétaux de toutes sortes, dont beaucoup d'espèces peuvent être considérées comme des raretés.

Au moment d'une visite que nous y avons faite récemment, beaucoup d'espèces étant cultivées à l'air libre, les serres se trouvaient transformées en serres chaudes et tempérées.

Dans la masse des plantes intéressantes, nous avons remarqué : une série de Cycadées en grands exemplaires comprenant plusieurs *Stangeria paradoxa* et *Bowenia serrulata*, plantes rares dans les cultures ; puis :

Burbidgea nitida fleuri, à fleurs rouge orangé, réunies au sommet des tiges formant des touffes élégantes ;

Calamus ciliaris, joli Palmier concurrent du *Cocos Weddelliana* par la légèreté de ses frondes finement découpées et ciliées ;

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

Au vitrage d'une petite serre chaude sont suspendues : une série de *Platycerium;* de jolies Broméliacées naines des genres *Anoplophytum* et *Tillandsia*, cultivées sur blocs de bois, entre autres le rare et curieux *T. usneoides* enroulant ses tiges grêles sur un fragment de branche.

Dans la même serre se voient des *Anœctochilus*, notamment l'*A. Rollissoni* en larges touffes superbes, des *Cocos nucifera* (noix germant et développant les premières feuilles, de nombreuses Aroïdées, telles que *Alocasia*, *Cyrtosperma*, *Aglaonema*, *Curmeria*, etc., formant un groupe de plantes à belles feuilles que complètent une série de *Dichorisandra* divers, dont le joli *D. musaica*, des *Bertolonia* et *Sonerila*.

Nous y trouvons également les deux *Nephthytis* connus dans les serres : le *N. picturata* recherché pour la belle panachure de ses feuilles, et le *N. liberica*, moins brillant par son feuillage, mais néanmoins très curieux par les agrégats de ses gros fruits orange qu'il porte en tout temps.

Dans une autre serre, notre attention est appelée sur des groupes de Cryptogames vasculaires, Fougères et Lycopodiacées. Les premières, très nombreuses, comprennent quelques spécimens intéressants, entre autres des Marattiacées, des *Hymenophyllum*, des *Actinopteris radiata*, simulant quelque Latanier minuscule, les *Rhipidopteris peltata* et *gracillima*, de même que le *Gymnogramma lanata*, curieux par ses pétioles laineux et flexueux.

Les Lycopodiacées forment une riche collection, sans doute la plus complète du continent, avec cinquante-quatre espèces de Sélaginelles récemment revues, dont quelques formes particulièrement curieuses, des *Lycopodium pinifolium* en grands exemplaires, le *Psilotum triquetrum* de la Nouvelle-Hollande, tous représentés à profusion. Il nous semble que cette dernière plante pourrait sortir des jardins botaniques et rendre des services à l'Horticulture commerciale comme plante d'appartement.

Comme plantes carnivores, nous trouvons vingt-cinq variétés de *Nepenthes*, dont le toujours rare *N. Veitchi* en plusieurs exemplaires, des *Cephalotus,* Dionées, plusieurs *Drosera* curieux,

tels que *D. binata, capensis*, des *Sarracenia* variés et le *Droso phyllum lusitanicum*.

L'entrée d'une serre chaude est agrémentée d'une façon originale par des *Pothos celatocaulis*, Aroïdée bizarre par la disposition imbriquée de ses feuilles, des *Marcgravia dubia* et des *Ficus barbata*, plantes offrant la même disposition de feuilles, fixant leurs racines adventives sur des supports moussés appliqués contre les montants de la charpente. De la voûte retombent des *Gloriosa* nombreux, dont le *G. superba* aux curieuses fleurs ondulées, des Vanilles, des *Ceropegia* fleuris, d'espèces diverses.

Nombreuse aussi la collection des Dioscorées qui renferme toutes les formes à feuillage coloré connues dans les serres : *D. anœctochilus, argyrea, chrysophylla, melanoleuca, discolor, illustrata*, enroulant leurs tiges sur un faisceau de tuteurs ou grimpant le long des charpentes. A côté sont des espèces sans attrait pour l'horticulteur mais ayant un intérêt scientifique : *D. sinuata, pentaphylla* et quantité d'autres dont l'une, non dénommée, porte à l'aisselle des feuilles d'énormes bulbilles noirâtres.

Nous avons noté encore comme plantes intéressantes, le *Baobab* (*Adansonia digitata*), *Antiaris toxicaria*, *Gnetum Gnemon*, *Theobroma Cacao*, *Bombax Ceiba*, des *Dillenia aurea, pentagyna, speciosa*, qui forment des arbres d'une beauté rare, et toute une collection de Pipéracées dont quelques-unes fort belles.

En plein air, près des serres, voici des plantes de serre froide, rangées en planches, où nous trouvons de nombreux représentants de la flore australienne et de l'Afrique du Sud, parmi lesquels le curieux *Testudinaria elephantipes*, dont le tronc est formé de masses polyédriques ligneuses, qui lui donnent un aspect bizarre. Non loin de là, nous avons le groupe des Conifères de serre : *Araucaria*, *Athrotaxis*, *Dammara*, *Podocarpus*, *Fitz-Roya*, *Torreya*, *Frenela*, etc., la plupart représentés par un assez grand nombre d'espèces.

La plus grande partie du terrain occupée par l'École de botanique, est coupée par une allée centrale, où l'on voit une suite

de bassins circulaires à compartiments pour la culture de plantes aquatiques.

Il n'y a ici que des plantes herbacées, les arbres étant groupés en massifs sur des pelouses d'une partie d'agrément et formant le cadre du jardin.

Cette partie paysagiste permet d'isoler ou de grouper une foule de végétaux intéressants pour le public.

En avant de l'École, sont installées des plates-bandes où sont réunies, chaque année, les plantes propres à la décoration des jardins dans la région du Nord, représentées par un spécimen de chaque espèce ou variété, et comprenant les plantes grimpantes, les plantes à feuilles et à fleurs ornementales, de serre et de plein air.

Jardin-École d'arboriculture. — Celui-ci est installé dans les promenades, à l'extrémité du Jardin Vauban ; il a une superficie d'environ 4,000 mètres carrés. Il comprend de nombreuses variétés des diverses essences fruitières, en fort beaux exemplaires, dénotant une habile direction. Ce qui nous a tout particulièrement intéressé, c'est la collection d'arbres fruitiers, Pommiers, Poiriers, Pêchers, cultivés en pots et chargés de beaux fruits.

L'administration municipale de Lille a institué des cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière, qui se donnent dans ce jardin et qui sont régulièrement suivis par les amateurs et les jardiniers. Ce cours comprend dix-huit leçons consacrées à l'organisation du jardin fruitier, au greffage, à la taille (les leçons se donnent seules au palais Rameau), à la culture du Poirier, du Pommier, du Pêcher, de l'Abricotier, du Prunier, du Cerisier, de la Vigne, ainsi qu'aux opérations d'été.

Jardin Vauban. — Le Jardin Vauban est le plus vaste de Lille, sa superficie est de 7 hectares. Il fut exécuté d'après les plans de l'éminent architecte-paysagiste Barillet-Deschamps. C'est sans doute le plus beau des jardins de province. Tous les éléments qui peuvent concourir à la beauté pittoresque s'y rencontrent : une grotte, une rivière alimentée par la Deule avec passages à gué, un chalet de chèvres, ravissante construction rustique abritant un troupeau de chèvres du Thibet ; on y a

organisé une vente permanente de lait pour les promeneurs. Au rond point s'élève un kiosque où se donnent, dans la journée et le soir, des concerts.

L'entretien du Jardin Vauban est parfait, la décoration florale luxueuse et l'objet des combinaisons les plus diverses, aussi bien dans la composition des corbeilles que dans la plantation des bordures des massifs d'arbustes, formées d'une double rangée de plantes.

Nous avons relevé quelques compositions de corbeilles, à savoir :

1° Des *Nicotiana colossea fol. var.* et des Calcéolaires *Gloire de Versailles*, avec un tapis d'*Iresine acuminata* épinglés ; la bordure est formée de trois rangs composés d'un mélange de *Begonia versaillensis*, *B. fulgens*, *Centaurea candidissima*, *Pelargonium zonale*, *Monsieur Poirier*, sur fond de *Lobelia Erinus* bleu ; cette bordure faisait un grand effet à cause des tons doux qui s'harmonisaient parfaitement.

2° Bégonias à tubercules, à fleurs de Chrysanthème, nouveauté à fleurs rose saumoné émergeant d'un massif serré de Bégonia multiflore nain *Petit Henri*, variété très florifère à petites fleurs rouge brique. Bordure double filet d'*Alternanthera* jaune piqué çà et là de *Begonia Bruanti pygmea* et de Lobelia bleu à œil blanc (*fair maid of Moray*). Cette corbeille offrait une masse constamment fleurie et d'une grande originalité.

3° *Abutilon Sawitzi*, pieds de deux ans disséminés sur un tapis de *Pelargonium Harry Hiower*. Bordure bleue et rose en *Ageratum* et Bégonia, le fond en *Abutilon megapotamicum*, *fol. var.*

Dans les autres corbeilles, nous rencontrons des Cannas florifères, des plantes de serre diversement associées, des mélanges de plantes fleuries parmi lesquelles beaucoup de Bégonias de la série à fleurs doubles des Multiflores : *Madame Ernest Tourtel*, *Octavie Mallet*, *Gloire d'Austerlitz*, *Madame Courtois*, sont des plus jolies variétés.

Sur les pelouses, de nombreuses plantes isolées ou en groupes, dont : un groupe de *Sciadophyllum pulchrum*, magnifique Araliacée à grandes feuilles digitées, luisantes, des *Solanum*, des

Dahlias, etc. Près de la rivière, quelques belles touffes de *Cyperus Papyrus*, de *Polygonum tomentosum*, espèce nouvelle à feuillage blanc.

Dans une rampe, sur le flanc d'un massif, est aménagée une scène tropicale obtenue par de grands *Musa Ensete*, Palmiers, etc., disséminés çà et là sur le gazon.

Les autres squares de Jussieu, Ruault, d'Iéna, du palais des Beaux-Arts et du palais Rameau, sont également l'objet d'une ornementation florale soignée, mais faite avec moins de recherche qu'au Jardin Vauban. Ce dernier a la primeur des nouveautés; lorsqu'elles y ont été cultivées pendant une ou deux saisons, elles passent ensuite dans les autres jardins.

Le mérite de la bonne tenue des jardins de la ville de Lille, le succès du cours public d'arboriculture et l'intérêt que présentent les collections du Jardin botanique, reviennent, en majeure partie, à l'intelligent directeur, M. SAINT-LÉGER, un des plus brillants élèves de l'École d'Horticulture de Versailles.

RAPPORTS

RAPPORT SUR LES CULTURES DE M. MASSÉ, HORTICULTEUR A LAGNY (SEINE-ET-MARNE);

M. H. DUVAL fils, rapporteur (1).

Sur la demande de notre collègue, M. Massé, le dimanche 6 septembre, une commission nommée par la Société nationale d'Horticulture s'est rendue à Lagny, pour y visiter ses cultures.

MM. Billard, Cappe père, Duval (H.), Driger, Jobert, Nonin, Page, étaient présents. MM. Robert, Sallier fils et Vacherot, s'étaient excusés de ne pouvoir prendre part aux travaux de la commission.

Après avoir nommé M. Cappe, président et M. Duval (H.), secré-

(1) Déposé le 8 octobre 1896.

taire rapporteur, la commission a commencé la visite des cultures de notre collègue.

C'est d'abord une très grande collection de Cannas florifères qui a attiré nos regards; ces plantes préparées pour une exposition étaient bien cultivées et les variétés bien choisies. Nous devons citer parmi les plus jolies *Mine d'or*, *Mademoiselle Bérat*, *Sir Trevor Lawrence*, *Italia*, (nouveauté). *Reine Charlotte*, *Monsieur L. Vassillière*, *Ami Gillard*, etc., etc.

Une autre partie du jardin était garnie de Chrysanthèmes cultivés en pots, pour la grande fleur ; les plantes étaient naines, bien ramifiées et couvertes de boutons. Nous avons vu quelques belles plantes de *Léviathan*, *Colosse Grenoblois*, *Monsieur Calvat*, *Mistress Harman Payne*, *Souvenir de Monsieur Bullier*, *Madame Carnot*, soit un choix de très bonnes variétés.

Dans une petite serre hollandaise, notre attention a été attirée par une collection de *Pélargoniums zonales* en fleurs.

Ces plantes étaient très bien cultivées et bien fleuries, malgré la mauvaise saison. Nous devons citer *Monsieur Bruant*, *Fleur Poitevine*, *Johanni Sallier*, *Triomphe des parterres*, *Exposition de Lyon*, *Deuil national*, comme variétés méritantes.

M. Massé possède aussi une belle et nombreuse collection d'Orchidées, réunie dans trois serres, et composée de *Cypripedium, Cattleya*, *Oncidium*, *Odontoglossum*, etc., etc.

Ce n'était pas une bonne époque pour la floraison des Orchidées, nous avons cependant vu en fleurs, un joli *Lælia Dayana* vrai, les *Cypripedium, Curtisi*, *œnanthum*, *Lawrenceanum*, *Spicerianum*, etc., et quelques *Odontoglossum crispum*.

La perle de la collection est, sans contredit, le magnifique *Cattleya Mossiæ*, var. *Monsieur Massé*, plante que notre collègue a présentée récemment à l'une de nos réunions et voisine du *Cattleya Mossiæ Wagnerii*. C'est une très jolie variété, et ce qui ne gâte rien, une plante d'une grande valeur.

Une serre de plantes à feuillage et une serre à multiplier, de nombreux châssis de couche servant à la culture des Primevères, Cinéraires, et Cyclamens, ces derniers très bien cultivés; puis des planches de Dahlias variés, Rosiers, et diverses autres plantes cultivées pour la fleur coupée, terminent l'ensemble de l'Établis-

sement où tout est d'une propreté méticuleuse et d'un arrangement parfait.

Depuis le printemps dernier, M. Massé a fait construire un magasin pour la vente de ses produits, et l'installation de ce magasin ainsi que celle des salles et hangars de travail n'a rien à envier à ce qui se fait de mieux dans ce genre.

La montre du magasin, coquettement garnie de plantes vertes et fleuries et de travaux de bouqueterie pouvait rivaliser avec certains magasins de Paris.

La Commission a reçu le plus charmant accueil de M. Massé ainsi que de Mme Massé, sa dévouée collaboratrice; l'impression qu'elle a ressentie de sa visite est telle qu'elle demande l'insertion du présent rapport dans le Journal de la société et son renvoi à la commission des récompenses.

Rapport sur les cultures de Bruyères de M. Gentilhomme, horticulteur, rue Defrance, 146, a Vincennes.

M. Fichot, rapporteur (1).

Sur la demande de M. Gentilhomme, une commission, nommée par la Société d'Horticulture de France, s'est réunie le 14 septembre 1896, pour visiter ses cultures de Bruyères ou *Erica*.

Cette commission était composée de MM. Baudrand, Bories, Billard (Arthur), Debrie (E.), Fichot (Ch.), Savart (Léon), Savart (Victor), Tavernier et Vacherot.

MM. Debrie, Savart (Léon) et Vacherot s'étaient fait excuser.

Après avoir nommé MM. Tavernier, président, et Fichot rapporteur, cette commission, sous la conduite aimable de M. Gentilhomme, a pu admirer une culture remarquable par la belle végétation et la quantité de plantes cultivées dans l'établissement.

La première partie que nous avons visitée était une collection

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

intéressante, comprenant 5,000 plantes, en 85 espèces ou variétés, dont 12 d'*Epacris*.

La commission a remarqué les *Erica* de pleine terre, en 15 espèces et variétés, dont certaines sont rencontrées dans les bois des environs de Paris.

Une autre partie du jardin comprenait 34 lignes de châssis de 1^{m},72 de longueur : 12 de ces lignes étaient remplies d'*E. ventricosa*, *Cavendishii*, *bruniades*, *cubica*, diverses variétés de *mammosa*, *tricolor* et *ampullacea*, en tout 4,000 plantes environ.

Ces plantes, qui sont délicates, sont toujours placées dans des coffres, pour être abritées pendant les pluies, ou les chaleurs, par des châssis ou des toiles.

Les autres lignes de châssis étaient garnies de boutures de l'année *E. hyemalis*, *Wilmoreana*, qui promettaient de belles plantes pour l'avenir.

Aucun espace n'était resté libre ; les entre-deux des serres étaient garnis d'*E. persoluta*, en 4 variétés, âgées de deux et quatre ans et au nombre de 3,500 plantes.

Mais, où la commission est restée émerveillée, c'est dans un terrain voisin des serres, divisé par carrés et par planches de 1^{m},50, comprenant :

1° Un carré de 350 *E. monadelpha* en fleurs ;

2° Un carré d'environ 4,700 *E. Wilmoreana* en 4 variétés dont l'ordinaire, *glauca*, *superba*, et *calyculata*, variété très originale, obtenue dans l'établissement, il y a cinq ans ;

3° Un carré contenant des *E. du Cap.* tels que *candidissima*, *margaritacea*, *præstans*, etc. (2,500 plantes de deux et trois ans, bien préparées à fleurir) ;

4° Enfin, un grand carré de 160 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur, contenant : 12,000 *E. globularis major*, 19,000 *E. hyemalis*, âgés de deux ans et 2,000 de trois ans, 600 *E. campanulata* et 1,500 *Wilmoreana* âgées aussi de trois ans.

Ce carré, par la fraîcheur et la verdure des plantes, ressemblait à une pelouse relevée par la couleur rose de 2,500 *E. gracilis autumnalis*, en fleurs à moitié épanouies, contenues dans une planche de 1^{m},50 de largeur qui bordait ce dernier carré.

D'après le chiffre approximatif que nous avons jugé et que M. Gentilhomme a bien voulu nous dire, il est cultivé dans cet établissement environ 70,000 *Erica* ou Bruyères, en plantes bonnes à vendre, et autant de jeunes plantes.

Nous croyons savoir qu'il n'y a aucun établissement en France et à l'étranger, où il soit cultivé tant de plantes de cette famille.

M. Gentilhomme s'attache à travailler économiquement et à produire beaucoup; aussi perfectionne-t-il sans cesse son matériel, qui se compose de vingt-huit serres hollandaises de 30 mètres de longueur, 600 châssis de $1^{m},72$ pour coffres, d'un moteur à gaz s'allumant par l'électricité, adapté à un ancien manège, et qui lui donne l'eau bien distribuée dans toutes les serres et les carrés de plantes.

Nous avons remarqué un système d'abri, simple et peu coûteux, qui lui permet de laisser ses plantes dehors, jusqu'à la fin d'octobre : il consiste en piquets de fer, dont la hauteur est de $1^{m},25$ sur lesquels il adapte des bancs de sapin de 4 mètres de longueur, et qui servent à supporter les paillassons : par ce moyen la couverture se fait rapidement.

Sur la demande de la commission qui avait trouvé utile de faire connaître le mode de culture pratiqué par M. Gentilhomme, cet habile horticulteur s'est empressé de nous satisfaire en nous donnant les indications suivantes :

On peut faire des boutures de Bruyères toute l'année et, cependant, les mois de septembre à mai sont les plus favorables ; en été, les chaleurs, généralement fortes, nuisent à la reprise.

Les boutures doivent être prises sur les jeunes plantes de l'année, le bois étant plus tendre, et coupées en petits rameaux de 2 centimètres à 3 centimètres de longueur; après avoir retiré quelques feuilles de la base on repique dans des terrines ou caisses de bois que l'on couvre de verres.

La chaleur de la couche, dans une serre à multiplication, doit être de 20 à 25 degrés.

Lorsque les boutures sont reprises, ce qui a lieu au bout de 1 mois à 1 mois et demi, selon les variétés, on leur donne de l'air graduellement, et ensuite on le transporte dans une serre froide, pour qu'elles ne s'étiolent pas.

Du 15 mai au 15 juin, on fait la division des boutures qui sont empotées dans des pots de 6 à 8 centimètres, selon la vigueur de la plante en terre de Bruyère.

Aussitôt ces plantes reprises, il est nécessaire de les pincer, pour les faire ramifier; on pince une seconde fois les variétés vigoureuses.

Dans le courant de mars et avril de la deuxième année, on rempote une seconde fois ces plantes, qui seront fortement tassées, en pots de 12 à 15 centimètres.

Vers le 15 mai, on choisit, s'il est possible, un temps pluvieux ou couvert pour les sortir des serres, ou pour enlever les châssis si ces plantes sont dans des coffres; dans le courant de juin, on les place à demeure en plein soleil, les pots enterrés jusqu'au deux tiers de leur hauteur, et suffisamment écartés.

Il est très important de pincer, à la fin de mai, l'extrémité des rameaux des variétés vigoureuses.

Pour les plantes âgées de plusieurs années, il est nécessaire que celles qui ont des rameaux allongés, soient rabattues de quelques centimètres de la taille de l'année précédente.

La Bruyère demande à être placée dans une serre bien éclairée et aérée, principalement les variétés qui fleurissent au printemps, et dont le bouton se forme en hiver.

Elle ne demande pas de chaleur, mais le thermomètre ne doit pas descendre au-dessous de zéro.

Certaines variétés sont sujettes à prendre le blanc, surtout au printemps; un léger soufrage tous les quinze jours suffit pour les garantir de cette maladie.

En outre des Bruyères, M. Gentilhomme cultive les *Adiantum* pour la feuille coupée, et s'occupe du forçage des *Azalées* et *Rhododendrons*. La commission lui adresse des félicitations pour la bonne tenue de son établissement et pour ses belles cultures; elle demande l'insertion du présent rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses.

Rapport sur les cultures de haricots de M. Lecœur, a Limours (Seine-et-Oise), M. E. Lambert, rapporteur (1).

Le jeudi 10 septembre 1896, M. Lecœur, cultivateur à Limours (Seine-et-Oise), adressait une demande à la Société nationale d'Horticulture, afin qu'il fût nommé une commission pour examiner ses cultures de Haricots, et, le 18 du même mois, MM. G. Chemin, E. Lambert et Legrand se rendirent à Limours à cet effet. M. G. Chemin, maraîcher émérite et toujours si dévoué lorsqu'il s'agit de se rendre utile à l'Horticulture, fut nommé président. M. E. Lambert, rapporteur, assisté de M. Legrand, dont les apports de Haricots ont été si souvent appréciés par le comité de culture potagère.

Avant de vous entretenir des importantes cultures de M. Lecœur, il est bon de vous éclairer sur la valeur du terrain et sur les produits de cette contrée de Seine-et-Oise. Tout d'abord et à première vue, sur la ligne même du chemin de fer entre Saint-Rémy-les-Chevreuse et Limours en apercevant ces parties boisées, cette irrégularité du sol parfois très accidenté, ces rochers de grès et de meulière, placés çà et là avec un air de défi jeté au cultivateur, l'on ne croirait pas rencontrer, à peu de distance, des plaines à perte de vue, les unes semées de céréales dont la moisson, bien médiocre, a dit son dernier mot, mais dont la culture est délaissée par la majorité des cultivateurs, vu l'insuffisance du rendement et les dures épreuves, trop fréquemment répétées, d'une sécheresse persistante qui a épuisé les cours d'eau dont on voit encore le fond recouvert d'une vase desséchée qui se réduit en poussière à l'approche du pied.

Après l'abandon forcé des céréales dans ces terres argileuses, on les a remplacées par une grande culture de Haricots, et les efforts incessants des intéressés ont été récompensés par une plus-value de production, c'est ainsi que la charmante petite ville de Limours avait organisé, pour le 4 octobre, un concours

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

spécial du Haricot Chevrier, que les cultivateurs ont adopté comme la variété la plus favorable, en raison de son rendement et de ses qualités culinaires.

Mais arrivons à notre but, et commençons par adresser nos félicitations à M. Lecœur sur la persistance dont il fait preuve, pour prouver à l'Agriculture moderne combien est favorable, tant par le rendement que par la facilité de culture, la variété nouvelle dont il se déclare l'obtenteur et l'expérimentateur depuis près de quatre ans.

C'est ainsi que le 11 juillet 1895, après en avoir bien sélectionné la race, M. Lecœur présentait au comité quatre pots de son Haricot dont la production paraissait fort appréciable; mais le comité crut reconnaître en cette variété le *Haricot vert émeraude nain* ou *vert de Vaudreuil* et engagea l'intéressé à renouveler son apport dans le courant de l'année 1896. On a pu constater aussi dans le compte rendu de l'Exposition du 20 mai dernier, que les membres du Jury des cultures potagères avaient renvoyé un lot de cette variété de Haricot au comité pour y être étudié.

Le 18 septembre, M. Lecœur a présenté à la commission deux champs de son Haricot, l'un d'une contenance de 1,500 mètres (semis du 2 juin), d'une parfaite levée régulière et surtout très franc. L'autre champ non moins vaste, semé un mois plus tard, présentait le même aspect et la grande régularité de sa pousse dénotait une fermeté qui ne se dément pas au point de vue de l'affranchissement de cette nouvelle variété extrêmement naine et qui porte le nom de son obtenteur. La cosse de ce haricot est très droite, ressemblant à une cosse de Pois; le grain, d'un joli vert, de forme oblongue, renflé, est très régulier; sa teinte et sa résistance à la cuisson sont à noter en sa faveur, pour l'avenir de sa culture, mais à notre point de vue, il ne rivalisera jamais avec le Haricot vert Chevrier. Seul le cultivateur peut, par son expérience personnelle, faire l'évaluation de la production en cultivant à égales proportions l'un et l'autre de ces deux types.

Nous avons cependant pu observer un pied ayant 53 cosses contenant 152 grains avec une moyenne de quatre à cinq grains

par cosse. La récolte de ce Haricot à l'état d'aiguille est impossible, vu son parchemin et sa précocité à prendre le grain.

En résumé, après avoir examiné une collection de trente-cinq variétés de Haricots à l'étude, la commission conclut que M. Lecœur fait de grands efforts pour améliorer la culture du Haricot et qu'il y a lieu de lui adresser des félicitations; elle demande l'insertion de son rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses (1).

COMPTES RENDUS

Compte rendu des travaux du Comité des Insdustries horticoles, pendant l'année 1895,

par M. Gaston Ozanne, secrétaire (2).

Pendant l'année 1895, le comité des Industries horticoles a examiné plusieurs présentations qui lui ont été faites, et que nous rappelons ci-après :

M. Mousseau, 23, rue de Constantine, à Paris, a présenté un coupe-gourmands pour rosiers, pour lequel le comité a vôté une prime de 3e classe.

MM. Besnard père, fils et gendres, constructeurs de pulvérisateurs, rue Geoffroy-Lasnier, à Paris, ont soumis un pulvérisateur perfectionné pour l'emploi de l'acide sulfurique. Une commission, composée de MM. Henri Lebœuf, Gennari, Blanquier, Bourette et Garnot, après avoir examiné et expérimenté cet appareil, a déposé un rapport qui a été envoyé à la commission de rédaction et à la commission des récompenses.

M. Faverial, 85, faubourg Saint-Denis, a déposé un échantillon de soufre de la mine d'Apt; le comité s'est déclaré incom-

(1) Au concours de Haricots, à Limours, M. Lecœur a obtenu un 3e prix, médaille de vermeil et un 14e prix, médaille d'argent.

(2) Déposé le 22 octobre 1896.

pétent et a prévenu le présentateur que le soufre avait été envoyé au comité scientifique.

M[me] veuve Motte, fabricant de pompes, 23, rue Vicq-d'Azir, à Paris, présente un modèle de raccord à bascule pour les tuyaux d'arrosage. MM. Grenthe, Besnard, Debray et Lavoivre, ont examiné cet appareil et ont fait un rapport qui a été envoyé à la commission de rédaction et à la commission des récompenses.

M. Aubry, fabricant de coutellerie, 131, rue Vieille-du-Temple, à Paris, a présenté un sécateur dont il a perfectionné le système de serrage de la vis. Une commission composée de MM. Dormois, Pradines, Cochu et Lavoivre a été nommée pour se rendre compte de ce perfectionnement. Le rapport de cette commission a été envoyé à la commission de rédaction et à la commission des récompenses.

M. Anfroy, fabricant de claies, à Andilly, a déposé un panier à Orchidées dont il a perfectionné la fabrication ; le comité a demandé pour M. Anfroy une prime de 2e classe.

Le comité a aussi examiné diverses propositions concernant les expositions ; il a adopté une nouvelle nomenclature comportant 35 concours, qui sera proposée au conseil comme devant donner une légitime satisfaction aux nombreux et divers industriels qui prennent part aux expositions organisées par la Société.

Nous rappelons aussi que c'est grâce aux efforts faits par notre Comité, que l'administration de l'octroi a décidé que les expositions qui auront lieu dans le Jardin des Tuileries seront reconnues comme entrepôts, ce qui évitera à nos Industriels tous les ennuis qu'ils avaient précédemment au sujet des droits d'octroi (Décret du 3 avril 1895).

Nous avons eu à regretter la mort de l'honorable M. Larivière dont M. Lavoivre a fait la notice biographique qui a paru dans le Journal de la Société.

Pour terminer, constatons que les séances ont été aussi intéressantes que suivies régulièrement par les quarante-trois membres composant le Comité des Industries horticoles.

Compte rendu du Concours de Dahlias et Bégonias tenu dans la séance du 10 septembre 1896, par M. A. Gravereau (1).

La Société nationale d'Horticulture de France avait organisé pour la séance du jeudi 10 septembre, un concours pour Dahlias Bégonias et Glaïeuls. L'époque trop tardive pour les Glaïeuls n'avait pas permis, même aux exposants habituels s'y préparant spécialement, de faire des apports; aussi faisaient-ils complètement défaut. Mais les Dahlias et Bégonias nous offraient une exposition fort réussie.

Le jury, conduit par M. Tavernier, se composait de MM. Poiret Délan, président; Gravereau, secrétaire; Thiébaut aîné, Férard, Page, Dubois, Cayeux (Ferdinand), Welker (Constant).

Le 1er concours pour la plus belle et la plus nombreuse collection de Dahlias à grandes fleurs, réunissait deux concurrents :

1° La maison Vilmorin qui a obtenu une médaille de vermeil, exhibait de belles et nombreuses variétés, parmi lesquelles on pouvait admirer : *Papa Victor*, *Marocco*, *Polypherme*, *le Favori*, *Toison d'or*, etc.

2° M. Molin, de Lyon, a reçu une médaille d'argent. Sa collection, assez intéressante, n'avait pas été favorisée par le transport.

Le 2e concours, pour la plus belle collection de Dahlias à fleurs de Cactus et décoratifs, était très intéressant. Quatre concurrents prenaient part à ce concours, c'étaient :

M. Paillet (de Sceaux), qui a obtenu une grande médaille de vermeil. Son lot, hors de pair, présenté à la mode anglaise, produisait un effet ravissant; les fleurs étaient réunies par six dans la même carafe et étagées en triangle par un appareil de fil de fer : trois à la base, deux au milieu, et une au sommet. Cette disposition, tout en permettant d'admirer chaque fleur séparément, offre un ensemble gracieux et décoratif.

Parmi les variétés présentées, nous citerons : *Robert Cannell*,

---

(1) Déposé le 8 octobre 1896.

Apollo, *Mistress Pearl* (*blanc*), *Matchless* (*marron noir*), *Lady Penzance*, *Beauty of Arundel*, *Mayor Haskins*, *Ernest Glasse*, etc..., toutes très méritantes.

M. Nonin, l'habile horticulteur de Châtillon, qui s'adonne aussi spécialement à la culture des Dahlias Cactus et décoratifs, a obtenu, dans le 7e concours, pour la plus belle collection de 30 variétés au moins, cultivées en pots, une médaille de vermeil pour un splendide lot de Dahlias Cactus en pots, le seul ainsi présenté. Nous avons noté dans cet intéressant apport : *Auguste Nonin*, rouge vermillon; *Madame Nonin*, rose hortensia; *Kaiserin*, jaune pur.

Ce même exposant a recu une grande médaille d'argent, dans le 2e concours pour sa collection de cette même race en fleurs coupées; et dans le 6e pour nouveautés non encore au commerce, une médaille d'argent, pour un magnifique semis inédit, portant le n° 1, et classé dans la série des Cactus.

M. Welker obtint une médaille d'argent et M. Molin des remerciements.

Dans le 3e concours, Dahlias Lilliput, MM. Vilmorin-Andrieux et Welker ont été récompensés chacun d'une grande médaille d'argent. On rencontrait dans leurs lots à peu près les mêmes variétés; signalons *Pompon changeant*, *Baron de Hirsch*, *Constant Welker*, *Lucien Bailleau*, *Paul Michel*, *Monsieur Isoré*, *Monsieur A. Gravereau*.

Dans ce même concours, M. Nonin a obtenu une médaille de bronze.

Dans le 4e concours, pour la plus belle collection de Dahlias à fleurs simples, la maison Vilmorin a obtenu une médaille de vermeil. Parmi les variétés les plus méritantes, citons : *Variabilis*, *Attraction*, *Miss Helyett*, etc..., etc...

M. Molin, de Lyon, a reçu une médaille de bronze.

MM. Billiard et Barré, de Fontenay-aux-Roses, exhibaient de nombreux semis à fleurs simples érigées, remarquables par la richesse de coloris et la largeur des fleurs. Certaines variétés présentaient même des capitules semi-doubles, très curieux par leurs longues ligules à peine développées et pour ainsi dire chiffonnées. Ce magnifique apport, classé dans le 5e concours,

nouveautés non encore au commerce, a valu une grande médaille d'argent à MM. Billiard et Barré.

Dans ce même concours de nouveautés, MM. Molin et Gorion se sont vu adresser des remerciements.

Avant de terminer l'énumération des exposants, dans les différents concours de Dahlias, nous ne devons pas oublier le splendide lot présenté hors concours par MM. Cayeux et Le Clerc, marchands-grainiers. C'est le triomphe de la grande fleur car on juge de suite l'excellente culture qui a présidé à ce magnifique résultat, et on reconnaît en même temps la sélection judicieuse et raisonnée des variétés. La nouvelle variété « *Gloire de Paris* », au coloris violet velouté, dépasse 20 centimètres de diamètre. Cette belle obtention du semeur Baudrillier détient encore le record de la grande fleur. Très intéressante aussi leur présentation de Dahlias à fleurs de Cactus, parmi lesquels nous citerons seulement la variété allemande *Die untergleichliche*, pourpre noir. Leurs collections à fleurs simples, et Lilliput ont été aussi très admirées. MM. Cayeux et Le Clerc ont reçu les vives félicitations du jury.

Une culture quelque peu délaissée de nos jours et que le comité de floriculture cherche à relever, est celle des Fuchsias. Seul, M. Nonin en présentait un lot bien cultivé. Le jury lui a décerné une médaille de vermeil, en l'engageant à étudier les variétés à fleurs érigées.

Les Bégonias rehaussaient dignement l'éclat du roi d'automne. La plus importante exposition était celle de MM. Vallerand frères qui, dans les différents concours auxquels ils ont pris part, ont obtenu :

Médaille de vermeil, au 1er concours, pour la plus belle collection à fleurs doubles.

Grande médaille de vermeil, au 2e concours, pour le plus beau lot à fleurs simples.

Médaille de vermeil, au 10e concours, nouveautés, pour une série à fleurs ponctuées. Les appréciations étaient partagées sur la valeur de ce gain, car on dirait qu'une goutte d'eau a dégradé la teinte des pétales.

Médaille d'argent, au 4e concours, pour Bégonias à fleurs panachées.

Et enfin, médaille de vermeil, au 5e concours, pour Bégonias *cristata*. Cette race nouvelle, rappelle un peu les anomalies de l'inflorescence de l'Amarante crête de coq, et comme les goûts et les couleurs sont difficiles à discuter, les appréciations sont très différentes sur la valeur de cette nouveauté.

M. Plet, du Plessis-Piquet, a reçu une grande médaille d'argent pour Bégonias à fleurs simples, et pour ses nouveautés à fleurs doubles une médaille d'argent.

Le lot de M. Urbain, de Clamart, renfermait de fort belles plantes. Sa nouveauté à fleurs doubles, *Mademoiselle Lucie Faure*, a obtenu une grande médaille d'argent. Ses hybrides de *B. versaillensis* × *Schmidti*, de *Vernon* × *versaillensis*, qui renferment d'excellentes plantes pour la garniture des corbeilles ont reçu une médaille d'argent. Pour sa race double multiflore, il lui a été décerné une grande médaille d'argent. La nouveauté *Coquette de Clamart* a été très admirée. Une nouvelle série, intermédiaire entre les grosses fleurs et les multiflores, a été récompensée d'une médaille d'argent. Et, enfin, ses *discolor-Rex* lui ont valu une médaille de bronze.

M. Arnoult, de Savigny-sur-Orge, ne présentait qu'un seul pied de Bégonias à tubercules, à fleur double, jaune pâle strié de rouge, à tige rigide. Cet apport inédit, et très admiré, a obtenu une grande médaille de vermeil.

L'intéressante nouveauté de M. Vacherot, « *Abondance de Boissy* », et déjà primée, a valu une médaille d'argent à son exposant.

MM. Vilmorin-Andrieux présentaient une forme naine et compacte du Bégonia Vernon, se reproduisant de graines; ils ont reçu une médaille de bronze.

Très intéressant et magnifique le lot de Bégonias à feuillage, de MM. Cappe et fils du Vésinet, qui attiraient les regards de tous les visiteurs. C'étaient des hybrides de *B. decora*, croisé par *B. Diadema-Rex*. Dans les premiers, citons : *Monsieur Émile Cappe*, *Ami Page*, *Secrétaire Bois*, *Albert Truffaut*, *Chantrier;* dans les seconds : *Claudine*, *Schmidt*, *Monsieur Henri Martinet*,

Président Deviolaine. Les présentateurs ont reçu pour leurs belles obtentions, une grande médaille de vermeil.

Pour les concours de Bégonias en fleurs coupées, le jury a adressé ses remerciements aux exposants qui y ont pris part; mais, après avoir récompensé les mêmes plantes en pots, il a déclaré ne considérer cette présentation que comme un complément décoratif de leurs lots d'ensemble.

Tel est le compte rendu de ce concours, qui avait pris l'importance d'une véritable exposition et qui était digne d'être admiré par de plus nombreux visiteurs.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture, tenue a Coulommiers, en septembre 1896,

par M. A. Chargueraud, délégué (1).

Messieurs,

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers tenait une exposition générale d'Horticulture à Coulommiers, les 19, 20 et 21 septembre.

Délégué comme juré pour représenter notre Société à cette exposition, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission.

Cette exposition se tenait sur une des belles promenades de la ville, avenue Victor-Hugo. Cette grande avenue, qui est large de 35 mètres, ornée de deux lignes de beaux Marronniers en très bon état, offrait un emplacement bien favorable pour une exposition horticole.

Une assez vaste tente rectangulaire, parfaitement ornée, était installée au centre de cette promenade et contenait tous les fruits et la plus grande partie des végétaux et fleurs présentés. La disposition intérieure était bien conçue : à l'entrée, et occupant environ la moitié de la tente, les groupes de plantes et les

(1) Déposé le 8 octobre 1896.

corbeilles de fleurs étaient heureusement disposés pour être bien en vue et constituer une belle décoration d'ensemble.

Les fruits, bien rassemblés et régulièrement disposés pour en faciliter l'appréciation et les comparaisons, occupaient l'autre moitié de la tente.

Parallèlement à cette tente principale, une installation de moindre importance abritait les produits de la culture maraîchère et d'autres présentations rentrant surtout dans l'enseignement horticole, puis des objets d'art et industrie, et enfin les nombreux, utiles et intéressants produits de l'agriculture. Formant entrée à l'exposition on remarquait les lots de plantes vertes et les arbres fruitiers.

Les fruits, Poires, Pommes, Pêches, Raisins, etc., formaient la partie la plus importante et intéressante de cette exposition. De très nombreux et beaux lots de ces différents fruits étaient présentés.

Le plus important de ces lots, comme nombre de variétés présentées, était celui de M. Baltet, horticulteur à Troyes; il comprenait plus de cinq cents variétés de fruits divers en Poires, Pommes, etc., et quelques variétés inédites de semis.

L'une des présentations les plus remarquables et intéressante par la beauté des fruits et le bon choix des variétés, était exposée par M. G. Boucher, horticulteur à Paris, qui avait présenté, parmi ses lots, une collection composée exclusivement par des fruits adoptés par le Congrès pomologique.

L'étiquetage était aussi très intéressant; car, avec les noms, il donnait les synonymes, la qualité, l'époque de maturité, l'origine, etc.

Plusieurs autres collections de fruits étaient également très remarquables par la beauté des exemplaires et le bon choix des variétés.

Parmi les plus beaux et les bons fruits connus, nous avons noté parmi les Poires : *Doyenné du Comice*, *Doyenné Boussock*, *Beurré Hardy*, *Charles Ernest*, *Fondante des bois*. Parmi les Pommes : *Calville blanc*, *Reinette du Canada*, *Reine des Reinettes*, en parfait état ; *Transparente de Croncels*, *Bedfordshire Foundling ;* parmi les très grosses : *Grand Alexandre*, *Belle*

Dubois, *Monstrueuse de Nikita*; quelques belles Pêches : *Alexis Lepère*, *Bonouvrier*, *Reine des Vergers*, *Belle de Choisy*, et de très beaux *Brugnons de Félignies*.

Parmi les Raisins : *Chasselas doré* et *Chasselas rose Royal*, *Madeleine blanche*, *Muscat gris*, *Madeleine noire* et *Frankenthal*.

Les végétaux des pépinières étaient représentés par deux beaux lots d'arbres fruitiers formés et en jeunes suje : Poirier, Pommiers, Pêchers, Abricotiers, Pruniers, etc.

Un beau massif, précédant l'entrée de la tente, était composé de Conifères et d'arbustes à feuillage persistant: Lauriers-cerise, Houx, Fusains, Troènes.

Plusieurs très beaux lots de fleurs de saison étaient très remarquables et concouraient puissamment à l'ornementation de l'exposition.

Nous avons noté particulièrement un bel apport de Dahlias de différentes sortes : à grandes fleurs, à fleurs de Cactus, à fleurs intermédiaires dits décoratifs, les Lilliputs et ceux à fleurs simples, si élégants, présentés par MM. Cayeux et Le Clerc, marchands grainiers à Paris.

Les visiteurs étaient nombreux et s'arrêtaient devant les boîtes contenant surtout les variétés de Dahlias aux fleurs monstrueuses, énormes, arrondies : *Gloire de Paris*, *sir Richad Wallace*, *Colosse*, etc.

... Ça n'a pas de poésie, le Dahlia!... — c'est la Pomme de terre des fleurs!... — est la réflexion humoristique que nous avons entendue là, dans un groupe d'élégantes Columériennes — et que nous croyons devoir rapporter comme indication pour les spécialistes qui rechercheraient l'exagération du volume dans les fleurs.

Plusieurs beaux lots d'Aster et autres plantes vivaces de pleine terre, comprenaient de nombreuses et belles variétés de plantes de dimensions diverses, aux coloris assez différents, permettant de composer des groupes fleuris d'un effet des plus agréables, très ornemental à cette époque de l'année.

Nous citerons, choisies parmi les différents lots d'Aster, les variétés suivantes : *Novæ-Angliæ*, *Amellus*, *amelloides*, *Bessarabicus*, *speciosissimus*, *formosissimus*, *turbinellus*, *cæspitosus*,

roseus, *Tradescanti*, *multiflorus*, etc., dans les tons bleus, violacé-bleuâtre, roses, blanc rosé et blanc.

— Une revision des noms des variétés d'Aster serait bien utile pour permettre aux amateurs de fixer leur choix avec certitude — car les mêmes variétés portent parfois des noms différents, selon les exposants. — D'autres plantes vivaces : *Helianthus lætiflorus*, *H. orgyalis*, *Boltonia glastifolia*, *Rudbeckia speciosa*, les Anémones du Japon, variétés blanches et roses; le *Desmodium penduliflorum* aux grandes panicules rouge violacé foncé, le *Plumbago Larpentæ* aux fleurs bleues, etc., montraient qu'une ornementation des plus agréables à l'aide de ces plantes de pleine terre est bien facile.

Enfin quelques arbustes : le *Buddleia Lindleyana*, les *Ceanothus*, *Clerodendron*, etc., fournissaient aussi des fleurs de coloris variés permettant de combiner de belles décorations.

Les Roses étaient aussi de la fête, surtout les hybrides de Thés. Dans un beau groupe de Clématites à grandes fleurs, encore bien variées pour la saison, nous avons remarqué les variétés *Madame T. André*, *Monsieur Baron Veillard* et *Kermesina* à fleurs rouges et roses. Plusieurs beaux groupes de plantes de serres attiraient l'attention. Parmi les plus beaux végétaux, on remarquait de forts sujets de *Phœnix*, de *Kentia*, des *Cocos*, des *Dracæna*, des *Araucaria* et un beau sujet d'*Alsophila australis* avec ses frondes élégantes, des *Anthurium* et des Broméliacées.

Une grande corbeille était composée de *Caladium* du Brésil contenant de nombreuses et belles variétés en très bon état témoignant d'une excellente culture.

Les plantes potagères, les légumes étaient bien représentés par des collections assez nombreuses en variétés bien choisies et bien cultivées.

Nous avons noté une Carotte remarquable par ses dimensions et sa bonne conformation, elle portait le nom de *Carotte rouge demi-courte obtuse de Guérande*, elle présentait un diamètre de 12 centimètres sur seulement 15 centimètres de longueur; elle était bien obtuse, très régulière.

L'instruction horticole comprenait les herbiers, les collections

d'histoire naturelle, animaux et insectes utiles et nuisibles; les plans de jardins étaient bien représentés.

En résumé, Messieurs, cette exposition était très intéressante par le choix, la beauté et la variété des produits horticoles réunis et aussi particulièrement par la bonne organisation et la bonne disposition de l'ensemble. Aussi avons-nous été heureux d'adresser nos plus vives félicitations à M. Delamarre, notre collègue qui est secrétaire de la Société de Coulommiers, et l'un de nos doyens parmi les organisateurs des expositions horticoles.

Le jury était composé de M. Paulin Levau, délégué de la Société d'horticulture de Melun et Fontainebleau; M. Massé, délégué de la Société d'Horticulture de Meaux; M. Charbonnier Isidore, délégué de la Société de Provins; M. Torcy, délégué de la Société horticole de Botanique de Melun; M. Mavré, professeur à l'école d'agriculture de Wagnonville; de M. Opoix, jardinier chef au Luxembourg, nommé secrétaire, et de votre délégué qui a eu l'honneur d'être désigné président du jury.

Les principales récompenses qui ont été accordées sont les suivantes :

Prix d'honneur : Médaille d'or, offerte par M. le ministre de l'agriculture, à M. Ch. Baltet, horticulteur, à Troyes, pour l'ensemble de ses magnifiques apports de fruits et de fleurs coupées.

Grande médaille d'or, offerte et accordée par les Dames Patronnesses, à MM. Cayeux et Le Clerc, horticulteurs grainiers, à Paris, pour leurs belles collections en fleurs coupées de Dahlias variés.

Grande médaille d'or offerte par la ville de Coulommiers à M. Pellieux, jardinier chez M. G. Goulet à Chaumes, pour l'ensemble de son exposition et particulièrement ses beaux Caladiums, ses Bégonias et son beau lot de fruits.

M. G. Boucher, horticulteur à Paris, a obtenu la grande médaille d'or offerte par M. A. de Rothschild, pour sa magnifique collection de fruits, ses arbres fruitiers, ses Clématites et ses fleurs coupées d'Aster.

Une grande médaille d'or a été attribuée à M. Pecquenard, jardinier au manoir du Buisson, pour son bel apport de plantes de serres et son beau lot de Raisins.

Une grande médaille d'or a été décernée à l'abbé Bédé, apiculteur à Mouvaux, pour ses produits apicoles et son outillage spécial.

Enfin une grande médaille d'or offerte par M. Brodard, maire de Coulommiers, vice-président de la Société, a été attribuée à M. Hue, jardinier à Châtres, pour l'ensemble de son exposition comprenant des légumes, des fruits et des fleurs coupées.

Deux médailles d'or offertes par M. Josseau, président de la Société, ont été attribuées, l'une à M. L. Gazonnois, jardinier au château de Chailly, pour ses lots de plantes fleuries ; Pélargoniums, Pétunias, Œillets, Cannas, etc.

La seconde médaille d'or, à M. Sarget, jardinier à Coulommiers, pour ses beaux fruits et sa collection de légumes.

Trois médailles d'or offertes par M. Abel Leblanc, vice-président de la Société, ont été décernées, l'une à M. Plateau, apiculteur, pour ses produits spéciaux, l'autre à M. Gateau, jardinier à Faremoutiers, pour ses très belles corbeilles de fruits, Poires, Pommes et Raisins, la troisième médaille à M. Lecouvreur, maire des Chapelles-Bourbon, pour ses remarquables collections de fruits.

De nombreuses autres médailles de vermeil, d'argent, etc., ont été aussi accordées à d'autres exposants, et elles étaient toujours bien justifiées par la valeur et la beauté que présentaient tous les produits récompensés.

Messieurs, en terminant ce rapide compte rendu de cette belle exposition, permettez-moi d'adresser ici mes plus sincères remerciements à MM. les représentants de la Société d'Horticulture de Coulommiers, MM. les vice-président, Abel Leblanc et Brodard, à MM. Plaisant, Ragot et à tous les membres actifs de cette Société, avec une mention spéciale à M. le maire de la ville et à M. L. Delamarre, secrétaire général de la Société pour l'accueil bien cordial qui a été fait à votre délégué.

Après les opérations du jury, le soir, au banquet traditionnel offert aux jurés, assistaient M. le sous-préfet, M. le maire et MM. les conseillers municipaux de Coulommiers, de nombreux toasts ont été portés ; je veux rappeler ici celui qui a été demandé pour le prompt rétablissement de M. Josseau, le très sympa-

thique président de la Société, retenu chez lui par une indisposition et qui, pour la première fois depuis trente-cinq ans, s'est trouvé empêché de présider cette fête horticole.

Compte rendu du Concours cantonal et régional de Villemomble, le 29 aout 1896,

par M. Massé (1).

Le 29 août la Société de Villemomble ouvrait un concours d'Horticulture dans la salle des Ecoles.

Rendez-vous était donné chez le nouveau président de la Société, M. Dessoudeix, qui nous reçut avec la plus grande amabilité.

Le jury était ainsi composé :

MM. Ferret, délégué de la Société de l'Union horticole de Nogent-sur-Marne; Gatineau, délégué de la Société du Raincy; Welker père, délégué de la Société de Bougival; Vigneau, délégué du Cercle pratique de Montmorency ; Lelièvre, délégué de la Société de Vincennes; Thierval, juré suppléant, en remplacement de M. Binet, de la Société de Coulommiers (absent); Massé père; secrétaire, M. Vigneau.

L'ensemble de l'Exposition ne laissait rien à désirer. Tous les exposants avaient apporté, dans l'arrangement de leurs lots, un entrain remarquable en vue de donner le plus grand éclat a cette fête horticole. Nous ne pouvons qu'adresser nos félicitations aux membres organisateurs et aux exposants.

Le jury, après une visite d'ensemble, revint ensuite à chaque lot présenté en procédant au classement par la quantité de points obtenus selon la valeur du produit exposé. Après ce classement, les récompenses suivantes ont été décernées :

1re *Section. — Horticulture.*

Prix d'honneur, médaille d'or : MM. Dalphin (de Villemomble); Paillet (de Châtenay), *ex æquo*.

---

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

M. Dalphin, horticulteur, à Villemomble, pour un superbe massif de *Pelargonium peltatum*, semis obtenu par l'exposant qui lui a donné le nom de : *Souvenir du commandant Berthaut*. M. Dalphin avait entouré son massif d'une mosaïque en *Echeveria* dénotant beaucoup de savoir-faire. Venait ensuite une collection de Rosiers-tiges en pleine floraison, un massif de Pétunias d'une remarquable culture.

M. Paillet, pépiniériste, à Châtenay, avait un très beau lot de conifères, et un apport de Dalhias en fleurs coupées d'une grande beauté, parmi lesquels nous avons remarqué : *Grand-duc Alexis de Russie*, *Oban*, *Monsieur Douglas*, *Le Siam*, *Mistress Peart*, *Francis*, *Fell* (nouveauté pour 1897), *Maurice Paillet*, *Matchless* (Nouveautés 1896), *Henri Freeman*, *Maid of Kent*.

Nous n'avons pas besoin de dire que les Dalhias Paillet sont uniques dans leur genre.

2e Prix d'honneur, médaille d'or : M. G. Lecomte, horticulteur, à Villemomble, ensemble de ses apports et d'un beau lot de Bégonias à tubercules.

1er Prix, grande médaille de vermeil : M. Marion (de Gagny).

2e Prix, médaille de vermeil, *ex æquo* entre : M. Duval (de Versailles), pour l'ensemble de ses plantes toujours si appréciées de Crotons, *Vriesea*.

M. Rocher (de Villemomble), pour ces bouquets, couronnes et garnitures.

2e *Section. — Jardiniers de maisons bourgeoises.*

Prix d'honneur, médaille d'or : M. David, chef-jardinier chez M. Garnier, à Villemomble, pour l'ensemble de ses apports dans lesquels nous avons remarqué des pots de Vigne variété *Frankenthal*.

2e Prix, médaille d'or : M. Gérard, jardinier-chef chez M. Ducarre, à Villemomble, pour l'ensemble d'un magnifique lot de plantes vertes de bonne culture.

3e *Section. — Garçons jardiniers.*

1er Prix, petite médaille vermeil : Daverdin, garçon jardinier chez M. Poroquin, à Villemomble.

4e *Section. — Maraîchers et cultivateurs.*

1er Prix, grande médaille d'or : M. Bertrand, cultivateur, à Rosny.

6e *Section. — Industrie.*

Diplôme d'honneur : M. Foulcaud, fabricant de pompes, à Paris. Diplôme de mérite, M. Paul Rain (de Villemomble).

Les Dames Patronnesses désirant offrir aussi une récompense au lot le plus méritant, ce prix, une médaille d'or, a été décerné *ex æquo* entre M. Dalphin, de Villemomble, déjà nommé et M. Baillet, de Châtenay, déjà nommé.

Le soir, un banquet réunissait exposants et membres du jury. Nous garderons un bon souvenir de la charmante réception qui nous a été faite, et nous adressons à M. le président et à MM. les membres du bureau nos sincères remerciements.

Compte rendu de l'Exposition du Vésinet (Seine-et-Oise),

Par M. Poiret Délan (1).

Ayant eu l'honneur d'être désigné pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France, comme juré à l'exposition du Vésinet, qui a eu lieu du 11 au 14 septembre dernier, je viens vous rendre compte de la mission qui m'a été confiée.

Les membres du jury se sont rendus le 11 septembre, à dix heures du matin, à la mairie du Vésinet, lieu de rendez-vous.

Le jury était composé, pour la partie horticole, de :

MM. Auxance, de Bougival ; Gauthier, jardinier-chef de Trianon, à Versailles; Hirmiger, délégué de la Société de Nogent-sur-Marne ; Fisson, de la Société de Saint-Germain-en-Laye ; Mauvoisin, de la Société de Seine-et-Oise; Gauthier, de la Société de Neuilly-sur-Seine; Jacob, jardinier au Vésinet, et Poiret Délan.

(1) Déposé le 22 octobre 1896.

Pour la partie industrielle :

MM. Vidal-Baume, de la Société de Boulogne-sur-Seine ; Plançon, de la Garenne-Colombes ; Michon, du Vésinet.

La Société d'Horticulture qui a organisé cette exposition n'a que dix-huit mois d'existence ; c'est la première exposition qu'elle organisait et l'on peut dire qu'elle a assez bien réussi pour ses débuts.

L'exposition était installée sur une vaste pelouse, à deux minutes de la gare ; elle était entourée de bosquets naturels qui lui donnaient un aspect des plus agréables.

Je crois bien qu'il n'y a que le joli pays du Vésinet dans la banlieue parisienne, qui puisse s'offrir un semblable emplacement. Le jardin avait été dressé, je crois, par le président de la Société, M. Auxance. Quelques corbeilles de fleurs et plantes qui étaient disposées en avant de la tente, contenaient des Rosiers-tiges, des Cannas florifères, des *Musa Ensete*, Bégonias et diverses autres plantes ; un rocher était garni de plantes pour rocailles. A droite et à gauche de la tente, se trouvaient deux beaux lots de Conifères. Sous la tente, en face l'entrée principale, se présentait un magnifique lot de *Pelargonium zonale* variés. Derrière ce lot se trouvait un très fort *Latania borbonica*, d'une très bonne culture, entouré de *Begonia Rex*.

Dans les angles se trouvaient des plantes vertes : à gauche des plantes d'amateurs et à droite des plantes marchandes.

Nous avons remarqué un lot de Bégonias à tubercules, bien variés et à très larges fleurs de toute beauté.

Le fond de la tente était tracé à la française et les plates-bandes étaient garnies de légumes et de plantes diverses, telles que Cannas, *Pelargonium zonale*, Bégonias, etc. Les bas-côtés étaient garnis de fruits et de fleurs coupées.

La partie industrielle, qui était largement représentée, se trouvait en entrant, dans le jardin, à droite et à gauche de la tente.

Les récompenses ont été accordées dans l'ordre suivant.

Je ne citerai ici que les principales :

Le grand prix d'honneur, deux vases de Sèvres, offerts par M. le Président de la République, à M. Foucard, horticulteur, à

Chatou, pour ses lots de Bégonias à tubercules, simples et doubles de semis, Bégonias variés, *Pelargonium zonale* simples et doubles, variés, plantes vertes et *Musa Ensete*.

2e prix d'honneur, médaille offerte par M. le ministre de l'agriculture, à M. Lecointe, pépiniériste, à Louveciennes, pour ses arbres fruitiers formés, et fruits.

3e prix d'honneur, médaille offerte par le conseil général, à M. Guibert, instituteur, à Roquencourt, pour herbiers, collections d'insectes et travaux scolaires.

4e prix d'honneur, médaille offerte par MM. les Sénateurs à MM. Lévêque et fils, horticulteurs, à Ivry-sur-Seine, pour leur belle collection de Roses (fleurs coupées).

5e prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. Drevet, maire du Vésinet, à M. Poiffait, marchand-grainier, au Vésinet, pour ses collections de graines, Graminées, céréales et ses poteries.

Cinq médailles d'or ont été obtenues par :

M. Lecointe, déjà nommé, pour ses Conifères, arbustes variés. Rosiers et plantes de rocailles.

M. Deseine, pépiniériste, à Bougival, pour ses magnifiques corbeilles de Poires et Pommes.

MM. Domage et fils, horticulteurs, au Pecq, pour Bégonias à tubercules, doubles, Bégonias variés, Reines-Marguerites, Pétunias et Cyclamens.

M. Thinard, jardinier, au château du Belley, pour sa collection de Dahlias, Cannas florifères et surtout pour son Bégonia double à fleur rose (nommé Rose de France), j'ai compté sur cette plante vingt-quatre fleurs (nouveauté superbe).

M. Hardy, jardinier, allée du Lac-Inférieur, au Vésinet, pour ses légumes variés et ses Reines-Marguerites.

Quatre médailles d'or, pour la partie industrielle, ont été accordées à :

M. Moutier, à Saint-Germain-en-Laye, pour ses serres.

M. Rigaut, serrurier, à Croissy, pour ses serres.

M. Bourdier, rocailleur, à Chatou, pour son rocher et travaux en ciment.

M. Baume fils, à Paris, pour ses travaux d'art en fer forgé.

Il a été décerné d'autres médailles en vermeil, argent et bronze.

Un grand diplôme d'honneur a été offert à M. Auxance, horticulteur, au Vésinet, pour ses corbeilles de Cannas, Œillets, Rosiers, Coléus exposés hors concours, et pour le plan du jardin.

2e Diplôme d'honneur offert à M. Ragout, horticulteur, au Vésinet, pour ses Pélargoniums et ses Cyclamens (hors concours).

3e Diplôme d'honneur, à M. Vidal-Baume, constructeur, à Boulogne-sur-Seine, pour ses appareils d'arrosage et tondeuses (hors concours, membre du jury).

4e Diplôme d'honneur à M. Plançon, à la Garenne-Colombes, constructions rustiques, claies et paillassons (hors concours, membre du jury).

5e Diplôme d'honneur à M. Lafon, quincaillier, au Vésinet, pour ses ustensiles de jardins (hors concours).

Le soir, à sept heures, un banquet réunissait les membres du jury et un grand nombre d'exposant. Ce banquet était présidé par M. Auxance, président de la Société, et nous avons été heureux d'y voir MM. les adjoints. M. le maire s'était excusé pour cause de santé.

Votre délégué, au nom du jury, a pris la parole pour remercier ces Messieurs de l'accueil sympathique qui nous a été fait, et nous nous sommes quittés, en souhaitant à cette jeune Société de persévérer dans la bonne voie où elle est entrée.

REVUE

DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Comptes rendus des séances de la Société de Biologie (10 juillet 1896). Extrait d'une note de M. Mangin : *Les maladies circulaires de la Jacinthe.*

Dans le Midi de la France, les bulbes des Jacinthes sont envahis par une maladie qui a causé de grands ravages dans les cultures de cette plante.

L'examen des bulbes a révélé à M. Mangin l'existence de deux parasites animaux. Ce sont : l'Anguillule de la Jacinthe ou *Tylanchus Hyacinthii*, déjà signalée, en 1881, par M. Prillieux (1), et un Acarien, le *Cepophagus echinopus*, découvert par Fumouse et Robin, sous le nom de *Tyroglophus echinopus.*

La section transversale des oignons attaqués montre, au milieu des écailles saines, un certain nombre d'écailles jaune fauve ou brunes, qui dessinent des arcs plus ou moins longs et méritent bien, aux maladies causées par les parasites cités plus haut, le nom de *Maladies circulaires*, créé par M. Sorauer. M. Prillieux avait recommandé d'arracher et de détruire tous les bulbes envahis. En ce qui concerne les anguillules, le procédé est peu pratique à cause de la difficulté de reconnaître leur présence qui, dans beaucoup de cas, n'est pas indiquée par des caractères extérieurs. Même la production de la gomme que M. Prillieux signalait comme un indice de la maladie ne peut être considérée comme un phénomène pathologique, la formation de la gomme étant normale et s'observant chez les individus sains comme chez les malades.

(1) Prillieux. La maladie vermiculaire des Jacinthes, *Bulletin de la Société nationale d'Horticulture*, 1881, 3e série, t. III, p. 253.

Le *Cepophagus echinopus*, au contraire, est toujours facile à reconnaître, parce que les tissus déchirés prennent une teinte brune. Pour détruire les plantes atteintes, il faut les séparer des plantes saines; pour cela, on coupe transversalement le sommet des bulbes, et si la section est blanche, le bulbe est sain; si elle offre des zones ou des arcs bruns, le bulbe est réputé malade. Selon M. Mangin, ce procédé est défectueux, d'abord parce que la présence des amas de gomme brune peut donner dans un bulbe sain l'illusion de la maladie; d'autre part, les régions faiblement envahies par les anguillules ne se distinguent à l'œil par aucun caractère extérieur.

M. Mangin propose l'emploi du sulfure de carbone. Un peu avant l'époque de la plantation, on disposera les oignons sur des claies, dans des caisses en bois ou dans des armoires contenant des soucoupes remplies de sciure de bois imprégnée de sulfure de carbone; au bout de *six heures*, on enlèvera les bulbes pour les aérer et faire disparaître les vapeurs toxiques. Cette durée est suffisante pour tuer les parasites et insuffisante pour endommager les plantes. D'autre part, on pourra, après la plantation des bulbes, injecter le sulfure de carbone dans le sol au moyen d'un pal; des essais établiront la dose qu'il ne faut pas dépasser.

Journal de la Société de statistique de Paris. — *Le coût de la vie à Paris, à diverses époques. Prix des légumes et des fruits, de 1832 à nos jours*, par M. G. Bienaymé (octobre 1896, p. 384).

Les comptes de l'administration hospitalière moderne offrent des renseignements continus sur les végétaux qui entrent pour la plus grande part dans la dépense alimentaire.

On y voit que les légumes frais, de 1832 à 1859, ont monté assez régulièrement de 9 à 20 centimes le kilogramme; que de 1860 à 1885, ils ont subi de grandes oscillations et que depuis ils n'ont presque pas cessé de descendre aux chiffres initiaux de 8 et 9 centimes. Par cette dernière variation, il se trouve que les prix de la période décennale la plus récente ont baissé davantage que les autres produits végétaux et même que tous les objets consommés dans les hôpitaux de Paris.

Les Pommes de terre, qui font un article distinct, ont, de 1833 à 1860, monté plus régulièrement de 3 à 10 centimes le kilogramme. Ensuite, jusqu'en 1882, elles ont oscillé largement quoique moins que les autres légumes frais, entre 6 et 13 centimes, mais dès lors une baisse peu interrompues les a ramenées à 6 ou 7 centimes, c'est-à-dire aux prix de 1840.

Les légumes de saison, plus chers et moins susceptibles de grandes variations, apparaissent, de 1833 à 1835, avec des prix de 35 et 37 centimes le kilogramme, lesquels ne se retrouvent qu'en 1860. Probablement, durant cette lacune de la statistique, il y a eu mélange avec les légumes frais dont la valeur a dû être relevée d'autant. Quoi qu'il en soit, les chiffres qui reprennent en 1860, pour ne plus s'interrompre, vont de 33 à 41 centimes — les 50 centimes de 1870 sont exceptionnels — et les points cul minants de la série se montrent en 1883 et 1887. Comme pour les autres légumes, une baisse vient ensuite et elle dure encore avec le bas prix de 29 et 30 centimes.

A part les légumes frais ou de saison figurent ceux d'entre eux qui sont conservés, tels que les Haricots, Pois, Lentilles. Le kilogramme de Haricots secs, peu au-dessus de 20 centimes entre 1832 et 1836, avait après cette époque dépassé 30 centimes, puis était descendu au-dessous pour y remonter et s'y tenir jusqu'à la fin. On ne constate donc pas pour les plus usuels des farineux la baisse remarquée dans la période dernière pour les légumes frais. De l'allure de ceux-ci s'écartent davantage les Pois cassés et les Lentilles sèches dont, depuis 1832, la ligne des prix ondule de 25 à 45 centimes le kilogramme, pour les uns et de 27 à 57 centimes pour les autres.

Les fruits frais, de 1836 à 1857, ont eu graduellement les prix de 17 à 35 centimes le kilogramme et après en hausse et en baisse (26 centimes en 1858 et 44 centimes en 1859). Ils ont moins monté jusqu'en 1847 (32 à 48 centimes), mais alors une hausse brusque (57 à 75 centimes, 63 et 65 centimes) s'est manifestée pour, en 1882, s'atténuer (52 à 56 centimes passant par 45 et 46 centimes en 1858 et 1884). C'est à partir de 1890 qu'une baisse régulière s'est établie, de 48 à 42 centimes.

Revue des Deux-Mondes (1er octobre 1896). Extrait d'un article de M. C. de Varigny : *L'Algérie en 1896*.

L'extension du commerce des primeurs est un fait qui frappe tous les yeux dans notre colonie d'Algérie. Capitalistes grands et petits, cultivateurs, maraîchers, se consacrent de plus en plus à la production des primeurs. Les terrains autrefois sans valeur et longtemps en friche des nombreux villages qui bordent le golfe et les côtes d'Alger sont aujourd'hui métamorphosés en champs de culture intensive.

De janvier à avril, Maison-Carrée, Fort-de-l'Eau, Husseïn-Dey, Rovigo, expédient à Paris, Lyon, Marseille et aux grandes villes du nord près de 100,000 colis d'Artichauts de primeurs. D'octobre à décembre et d'avril à mai, 200,000 colis de Haricots verts récoltés à Guyotville, Husseïn-Dey et Zéralda partent pour la France. On n'estime pas à moins de 50,000 colis l'exportation des petits Pois, laquelle, commençant en décembre, dure jusqu'en mai, où les produits similaires du Midi font leur apparition sur nos marchés. Husseïn-Dey, Kouba, Birkadens, Birmandreis et Guyotville sont les centres principaux de cette production et aussi de celle des Pommes de terre nouvelles dont, de février en juin, on récolte en moyenne 5,000 tonnes. Pour les fruits, Blida, Boufarik et Staouéli sont les centres de la production des Oranges, des Citrons et des Mandarines dont, de novembre à mars, 100,000 fardeaux font, sur nos marchés, concurrence aux produits étrangers. En mai, 20,000 colis d'Amandes, et du 5 juillet au 15 août, 175,000 fardeaux de Raisins viennent encore d'Algérie, permettre aux consommateurs impatients d'attendre l'apparition, sur le carreau des Halles, des Amandes et des Raisins de France. Les champs de primeurs conquis sur les landes et sur les sables, soigneusement épierrés sont engraissés à peu de frais par les déchets des fabriques avoisinantes ou par les détritus d'Alger. Ils sont cultivés avec un art savant qui règle, presqu'à jour fixe, la maturation et la récolte des produits; irrigués au moyen d'écluses qui limitent à une intelligente surveillance le pénible travail de l'arrosage. La plupart des ouvriers agricoles sont d'origine étrangère : Mahonnais, Maltais

et Espagnols. Les Français n'y figurent guère que comme propriétaires de petits champs qu'ils cultivent, ou surveillants des exploitations qui exigent une importante main-d'œuvre. Le labeur, dépensé sur une lande jusque-là en friche, convertit un hectare de terre, dont la primitive valeur était nulle, en un capital dont le revenu annuel atteint et dépasse, en certaines localités, 1,500 francs.

Par ce qu'est déjà ce commerce, on peut juger ce qu'il sera ; par les résultats obtenus pour le maraîchage aux États-Unis, on peut apprécier ce qu'il est appelé à devenir. Il y a trois ans, cette industrie, dans le sud des États-Unis, rémunérait déjà un capital de 500 millions de francs. Sur une superficie de 90,000 hectares, elle faisait vivre une population de 217,000 hommes, de 9,000 femmes et de 15,000 enfants, dont les salaires s'élevaient à 60 millions. Elle écoulait sur les marchés des villes du nord pour 400 millions de produits, laissant aux producteurs un revenu net de 200 millions de francs. L'Europe est un bien autre consommateur que le nord et l'ouest des États-Unis, et, pour se faire attendre, l'expansion du commerce des primeurs n'en est pas moins certaine pour qui sait observer et noter les progrès simultanés et soutenus que font en France les industries ayant pour but d'accroître le confort général.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

The Garden. — Si les Orchidées exotiques ont leur mérite incontestable et incontesté, il s'en faut de beaucoup que les espèces terrestres en soient absolument dépourvues. Et au premier rang nous ne devons pas hésiter à placer les *Cypripedium*, dont quelques-uns sont réellement rustiques et demandent très peu de soins pour vivre et prospérer. Est-il dans la flore européenne une plante plus admirable que le *Cypripedium Calceolus*, en qui revit quelque chose de la flore privilégiée des tropiques? Il est fâcheux que cette superbe Orchidée soit aussi rare, et que les localités où on la rencontre soient à la veille de disparaître, grâce à la rapacité des collecteurs. Puis ce sont

d'autres espèces américaines ou asiatiques qui s'adaptent encore mieux que le *Calceolus* aux exigences de ce climat: *Cypripedium spectabile*, le plus beau de tous; *C. parviflorum*, qui rappelle le *Calceolus*, mais avec des fleurs plus larges; *C. montanum*, petite espèce à fleur pourpre foncé avec un labelle blanc; *C. guttatum* de Sibérie, dont le labelle blanc est parsemé de taches rose purpurin; *C. acaule*, etc. Le *C. candidum* à labelle d'un blanc pur et originaire du Nord de l'Amérique, n'a guère d'intérêt que pour le botaniste; le *C. californicum* présente de grandes difficultés de culture; le *C. arietinum* est une curieuse espèce sans valeur pour l'amateur d'Orchidées. Signalée pendant longtemps comme spéciale à l'Amérique du Nord, cette dernière plante a été récemment retrouvée en Chine.

Les plantes bulbeuses et leurs alliées sont toujours recherchées en Angleterre, aussi les journaux de ce pays sont-ils abondamment renseignés en ce qui les concerne. Aujourd'hui nous y trouvons des indications relatives au *Lilium testaceum*, qui mérite une mention spéciale pour le coloris nankin de ses fleurs, coloris qui n'est que bien rarement représenté chez les Lis et même dans tout le règne végétal. C'est un hybride des *Lilium candidum* et *chalcedonicum* dont il se partage à peu près exactement les caractères par moitié. Sa floraison est de dix jours environ plus tardive que celle du Lis blanc et ses fleurs en possèdent l'agréable parfum.

Les *Tigridia* sont bien peu cultivés de nos jours, en dehors, tout au moins, du type qu'on rencontre encore de temps à autre. Une des plus belles variétés du *T. pavonia* est sans contredit celle qui a reçu le nom de *flava*. Depuis la première introduction de la plante en 1796, on avait vu apparaître les variétés à fleurs blanches, roses, lilas, jaune foncé ou *conchiflora;* mais aucune d'elles ne peut lutter avec celle à coloris jaune pâle, quoiqu'en 1836 déjà, l'hybridation opérée entre les *T. pavonia* et *conchiflora* eût donné naissance au *T. Watkinsoni*, qui devait probablement se rapprocher de la nouvelle variété. De nouveaux succès attendent certainement les expérimentateurs qui essaieront de croiser le *T. pavonia* avec d'autres espèces voisines, telles que les *T. lutea*, *Pringlei*, *Van Houttei*, etc.

Qui connaît, en dehors des vieux jardins, les Hémérocalles? leur culture est de la plus haute simplicité, leur multiplication également. L'*Hemerocallis flava* qui semble avoir été jadis le plus répandu, n'est pas aussi robuste que d'autres espèces du même genre. L'*H. Dumortieri* s'en distingue par ses fleurs jaune orangé qui rappellent le coloris de celles de l'*H. Middendorfiana*. Quant à l'*H. fulva*, il atteint de plus grandes dimensions et ses fleurs se reconnaissent à leur couleur fauve et à leur absence d'odeur. Il faut encore signaler l'*H. Kwanso* très ornemental avec ses feuilles panachées et l'*H. aurantiaca major* le plus beau de tous, à tous les points de vue.

Les *Stenomesson* (*Coburgia*) et les *Cyrtanthus* sont presque actuellement des mythes tant ils sont relégués dans un passé déjà bien lointain. Et pourtant leurs espèces ne manquent ni de charme ni d'élégance. Le *Stenomesson incarnatum* est remarquable par ses fleurs jaunes longuement tubuleuses, à tube rouge incarnat. Le *Cyrtanthus Hultoni*, originaire du Cap, tandis que les *Stenomesson* sont américains, a des fleurs plus petites, plus nombreuses, entièrement rouges. D'autres espèces de ces deux genres d'Amaryllidées tiendraient dignement leur place en leur voisinage, par exemple les *Stenomesson luteo viride*, *trichoneurum*, *coccineum*, *suspensum*; les *Cyrtanthus Mac Keni*, *Mac Owani*, *obliquus*, *lutescens*, *angustifolius*, *coccineus* et un superbe hybride, le *C. hybridus*.

Plus connu est le *Gladiolus Colvillei* qui sous sa forme à fleurs blanches « *La Fiancée* » est universellement cultivé au point de vue de la fleur coupée. Peu de plantes peuvent lutter avec lui pour la pureté du coloris et pour la grâce décorative.

Nous aurons encore l'occasion de revenir avec le journal anglais sur les Narcisses à propos des hybrides du *Narcissus triandrus*. Cette dernière plante est originaire de l'Espagne et du Portugal. Le premier hybride naturel auquel elle ait contribué à donner naissance, en compagnie du *N. pseudo-Narcissus*, rappelait le *N. Johnstoni*. Puis on a obtenu artificiellement une forme à fleurs blanches en faisant intervenir le *N. monophyllus*; mais cette dernière obtention présente l'inconvénient de ne pas être suffisamment rustique. On est également arrivé à de bons résul-

tats en utilisant les *N. cernuus poeticus*, et le *N. Emperor*. Les teintes de ces hybrides varient du blanc ivoire au soufre, en passant par le coloris crème; les fleurs sont pendantes comme celles des Fuchsias.

La Rose est la fleur par excellence en tous pays. De tous temps on l'a recherchée et, avant que les superbes variétés que nous possédons n'eussent fait leur apparition, on l'admirait sous d'autres formes. Les Roses moussues ont fait les délices de nos pères, mais la beauté, la perpétuelle floraison des Thés, des hybrides remontants, des hybrides de Thés les ont peu à peu fait oublier. Il ne faudrait pas cependant en faire fi complètement, et il ne serait pas déplacé ni déplaisant de trouver au jardin quelques variétés, qui seront toujours bonnes, telles que : *Blanche Moreau*, *cristata*, *Célina*, *Comtesse de Murinais*, *Salet*, *Madame W. Paul*, *Gloire des Mousseuses*, *Madame Édouard Ory*, etc.

Puisque nous en sommes aux Roses, n'oublions pas ceux qui les produisent. C'est à ce point de vue, que nous signalerons un article reproduit par *The Garden* et relatif à la culture des Roses en France. Nous y trouvons d'intéressants renseignements sur l'établissement Cochet, sa création en 1799 par Christophe Cochet, jardinier de l'Amiral de Bougainville, ses développements successifs jusqu'à nos jours, la liste des gains obtenus. Il ne saurait nous déplaire de voir un recueil de l'importance du *Garden*, reconnaître la valeur de nos horticulteurs français.

Les Roses sont également l'objet d'un commerce important et qui s'accroît chaque jour, dans la région de la Rivière de Gênes. Les consuls anglais de San Remo et de Bordighera signalaient récemment l'extension que prend cette industrie. La côte est littéralement dessinée par les cultures de Roses et d'Œillets. Les Oliviers, les Palmiers et les Orangers y sont cultivés pour la vente; mais depuis quelques années, la tendance dominante est de leur substituer la culture des Rosiers; en somme, toute l'industrie à laquelle ils donnaient lieu est actuellement assez précaire et concentrée en un petit nombre de mains.

Comme toujours, les plantes à recommander soit pour leur nouveauté, soit pour leur mérite véritable, sont assez nom-

breuses. Nous citerons parmi les arbres et arbustes, le *Cupressus nutkensis*, découvert en 1794, dans le Nootka Sound par Archibald Menzies, le même qui introduisit l'*Araucaria imbricata*. Mais ce n'est qu'en 1850 qu'il vint en Angleterre, par l'intermédiaire du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Cette superbe conifère qui atteint, dans l'Amérique du Nord, sa patrie, jusqu'à 100 pieds d'élévation, a déjà donné d'intéressantes variétés : *pendula* à branches horizontales incurvées aux extrémités; *glauca*, plus vigoureux que le type dont il ne se distingue que par la teinte glauque de son feuillage : *argenteo-variegata*, *aureo-viridis et lutea*, dont le nom indique suffisamment le caractère distinctif. C'est encore comme arbuste de première valeur qu'il faut signaler le *Daphne Blagayana*, le plus remarquable des *Daphne* européens. Il est peu de plantes qui se prêtent aussi bien que lui à la décoration des rocailles. Ses grandes fleurs qui ont le parfum de l'oranger, sont placées au centre d'une sorte d'enveloppe formée par les feuilles. Il est originaire de la Carniole. Les Véroniques arbustives de la Nouvelle-Zélande tiennent également un rang distingué dans l'ornementation des parterres et des jardins d'hiver. Nous recommanderons parmi les meilleures espèces, en allant des plantes naines à celles qui sont de stature plus élevée : *V. formosa*, *Lyalli*, *taxifolia*, *anomala*, *glauca cœrulea*, *cupressoides*, *carnulosa*, *vernicosa*, *parviflora*, *elliptica*, *Traversi*, *Marie Antoinette*, *salicifolia*, *Blue Gem*, etc.

Les végétaux herbacés proprement dits abondent, aussi devons-nous nous borner à quelques-uns d'entre ceux des moins connus : le *Primula imperialis*, superbe espèce à fleurs jaunes, qui n'a de rapports avec aucune autre, et qui est toujours restée rare dans les cultures; le *Dimorphoteca Eckloni*, élégante Composée du Cap; le *Pratia angulata*, Lobéliacée à fleurs blanches, excellente pour la formation des bordures, etc. Mentionnons également parmi les plantes grimpantes, le *Solanum jasminoides*, qui rappelle la vulgaire *Douce-amère*, mais avec des fleurs blanches plus larges.

The Gardeners' Chronicle. — A signaler comme plantes nouvelles ou peu connues : *Lælia purpurata Ashworthiana*, distinct

du type par le superbe coloris de ses pétales latéraux rayés de blanc, et par leur largeur extraordinaire; *Epidendrum xipheroides*, du Brésil, très voisin de l'*E. xipheres*, mais s'en distinguant par la dimension de ses pseudobulbes, ses fleurs plus petites et diversement colorées; *Cyrtochilum micranthum*, également du Brésil, rappelant les formes à petites fleurs du *C. maculatum*, dont il diffère du reste par les caractères tirés du labelle qui a les lobes latéraux bien développés et le lobe médian obovale arrondi au sommet; *Odontoglossum luteo-purpureum Ashworthianum*, très belle variété, qui doit prendre place au premier rang des espèces du genre; *Cattleya* × *super-Forbesi*, hybride des *C. superba* et *Forbesi;* par son port et les caractères généraux de la fleur, il rappelle la dernière de ces espèces, tandis que dans le coloris, la forme du labelle et la consistance des fleurs, l'influence du *C. superba* se fait sentir. Les sépales et les pétales sont blanc crème, teintés de rose et nuancés de vert à l'extrémité; quant au labelle, il est ample et brillant et tient des deux espèces qui ont donné naissance à cette plante remarquable.

Parmi les nouveautés, nous pouvons encore placer l'*Agave ferox*, qui vient de fleurir pour la première fois, ce qui a permis d'en compléter la description. Le pédoncule floral atteint environ 25 pieds de hauteur et porte des fleurs jaune verdâtre.

C'est encore une plante intéressante et qui mérite une mention, que la suivante : *Cytisus Frivaldskyanus*, découvert aux Balkans, dans la fameuse passe de Shipka (d'où son nom erroné de *C. schipkaensis*); quoiqu'il ne possède pas les qualités ornementales de la plupart des *Cytisus* anciennement décrits, il n'en mérite pas moins d'être cultivé. Il forme un petit buisson à branches habituellement couchées sur le sol; les feuilles sont trifoliolées, acuminées, glabres à la face supérieure, marquées de poils apprimés inférieurement. Par son inflorescence, il rappelle le *Cytisus capitatus*, mais ses fleurs sont blanc jaunâtre. Ne manquent pas non plus d'intérêt : *Rhododendron Smirnowii*, une des plus curieuses espèces dont les jardins ont fait l'acquisition en ces dernières années; originaire du Caucase, d'où il a été introduit en 1886, il a fleuri pour la première fois en 1893; il est,

sous certains rapports, tout à fait distinct des autres Rhododendrons cultivés, sauf du *R. Ungerni;* sa taille est remarquablement naine en comparaison des dimensions de son feuillage et de ses fleurs, aussi pourra-t-on, par croisement, obtenir de nouveaux types de plantes à port compact et nain, tout en possédant des fleurs bien développées; les feuilles sont, dans leur jeune âge, recouvertes d'une poussière blanche; quant aux fleurs, elles sont rouge pourpre éclatant; *Rhododendron Vaseyi*, de l'Amérique du Nord, différant par l'ensemble de ses caractères des autres espèces à feuilles caduques de ce pays, il représente le groupe auquel appartiennent, au Japon, le *R. rhombicum* et une ou deux autres formes voisines; *Rhododendron rhombicum*, encore extrêmement rare en Europe, faisant partie du groupe *Azalea* (pour les botanistes qui ne regardent les Azalées que comme une subdivision des Rhododendrons) et voisin du charmant *R. Schlippenbachii; Reseda alba*, plante de la région méditerranéenne où elle abonde, mais qui n'en est pas moins une quasi-nouveauté en floriculture. Son feuillage finement découpé, ses longues grappes couvertes de fleurs blanches, en un mot l'élégance de son ensemble, auraient dû le faire rechercher depuis longtemps.

Les Roses hybrides de Thé avaient été appelées les « Roses de l'avenir »; on peut dès maintenant les dénommer les « Roses du présent». A leur tête brillent *La France*, *Madame Caroline Testout* et *Duchesse d'Albany*. Mais il faut bien avouer que cette qualification d'hybride de thé est quelque peu hasardée, pour certaines d'entre elles du moins. La Rose *La France* est rapportée au groupe, mais la parenté en est absolument inconnue, quoique les présomptions paraissent être favorables au croisement supposé. D'ailleurs, en fait d'hybridation entre les diverses espèces de Rosiers, nos connaissances sont encore bien faibles et l'avenir nous réserve bien des surprises. Lord Penzance, qui s'est occupé de la question, croit pouvoir dire que les différentes races de Rosiers, les plus distinctes en apparence par leur mode de végétation, leur feuillage, leur rusticité et les autres caractères, sont susceptibles de produire, en se croisant, des individus tout à fait distincts des parents qui leur ont donné naissance. On comprend

après cela combien il est difficile de rechercher les origines des hybrides et de les déterminer. Lord Penzance a obtenu de bons résultats en hybridant ensemble le *Rosa rubiginosa*, le « *Sweet Briar* », avec les Roses à fleurs jaunes, telles que le *Persian Yellow*, le *Rosa Eglanteria*. Son attention s'est portée sur l'obtention d'hybrides remontants de coloris nouveaux, en croisant les Roses jaunes dont nous venons de parler avec les *Roses Jacqueminot* et *Jean Cherpin*, mais les résultats obtenus jusqu'ici ne présentent rien de remarquable. Il paraît en être de même des expériences faites en partant de la Rose *Erinnerung an Brod*, d'origine hongroise, à teintes bleuâtres. Rien dans le feuillage n'indiquait une participation évidente fournie par ce Rosier.

La Rose bleue, que recherche Lord Penzance, est encore à trouver.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les recherches faites aux États-Unis sur la reproduction des Aurantiacées par le semis. Les résultats affirmatifs donnés par l'Oranger se sont étendus aux autres espèces de la famille. Il paraît avéré aujourd'hui que le Citron, le Limon, la Mandarine, le Pamplemousse, le *Citrus japonica* et même le *Citrus trifoliata* se reproduisent exactement et invariablement de graines. Il en est de même des Aurantiacées à feuillage panaché, dont le semis n'altère en quoi que ce soit les caractères.

La culture des Pommiers aux États-Unis a appelé l'attention sur la composition chimique des parties constituantes de ces arbres. On comprend toute l'importance que présente la question en raison des soins culturaux, de la qualité et de la quantité des engrais à employer. L'analyse a porté sur cinq variétés à deux époques différentes, le 25 mai et le 20 septembre. Les variétés étudiées sont les suivantes : *Duchess of Oldenburg*, *Tetolsky*, *Wealthy*, *Fameuse* et *Northern Spy*. La composition des feuilles varie dans d'assez fortes proportions aux deux périodes d'expérimentation. Au 25 mai, elles contiennent en moyenne 72 p. 100 d'humidité; 25,37 de matières organiques; 2,33 de cendres et 2,94 d'azote organique; au 20 septembre l'eau diminue ainsi que l'azote et on trouve alors 60 p. 100 d'eau ; 35,83 de matières organiques; 3,46 de cendres et 2,48 d'azote. Quant à la composition

des cendres elle est également variable avec la période de l'année : acide phosphorique 10,47 en mai et 5,82 en septembre ; potasse 10,82 et 11,63 ; chaux 17,40 et 27,91 ; magnésie 9,77 et 4,81 ; fer 1,49 et 1,41 ; silice 1,07 et 1,14. Seuls ces deux derniers corps, peu importants il est vrai, ne varient que dans des limites peu sensibles.

L'analyse du fruit n'est pas moins intéressante. Il contient, en moyenne, 86,98 d'eau ; 12,74 de matières organiques ; 0,28 de cendres ; 0,0428 d'azote. Quant à la composition de ces cendres elle est la suivante : acide phosphorique 8,98 ; potasse 53,26 ; soude 2,61 ; fer 1,72 ; chaux 4,38 ; magnésie 4,27 ; silice 0,60. En partant de ces considérations, on a calculé que le sol où se faisaient les cultures de Pommiers exigeait, pour pouvoir rapporter dans des conditions normales, les quantités suivantes de principes fertilisants, par acre (40 ares 467) : *Duchesse d'Oldenburg*, 7 livres 36 d'azote, 4 l. 34 d'acide phosphorique, et 25 l. 98 de potasse ; *Wealthy*, 8 l. 22 d'azote, 5 l. 18 d'acide phosphorique, 36 l. 23 de potasse ; *Fameuse*, 11 l. 22 d'azote, 5 l. 04 d'acide phosphorique, 39 l. 46 de potasse ; *Northern Spy*, 9 l. 01 d'azote, 6 l. 38 d'acide phosphorique, 29,57 de potasse.

Les monstruosités qui apparaissent dans le règne végétal sont toujours bonnes à étudier ; elles éclairent la science sur l'origine, sur le mode d'apparition des organes. Nous signalerons à ce point de vue une *pélorie* fournie par un *Cattleya Mossiæ*. L'individu en question présentait un périanthe à quatre divisions disposées en deux verticilles, de telle sorte que deux sépales alternaient avec le même nombre de pétales. Quant à ces derniers, ils avaient revêtu la forme de labelles. La colonne était, comme c'est l'habitude en pareil cas, droite avec une anthère terminale, mais imparfaite. Ce sont aussi des monstruosités, mais provoquées par la main de l'homme, que les arbustes contournés et nanisés, auxquels se complaît l'imagination japonaise. En Europe, on a beau faire, ce ne sera jamais là notre idéal.

On signale, en Angleterre, une nouvelle maladie qui sévit sur les Pélargoniums, principalement *Vesuvius*, *Trentham Rose*, *Henri Jacoby* ; d'autres variétés, au contraire, ne paraissent pas atteintes, par exemple *Trentham pink*, *Niphetos*, *Tom Thumb*, *Raspail*, etc.

Ce sont les tiges qui sont le siège de la maladie que le docteur Cooke a reconnu comme causée par un petit Champignon, auquel il a donné le nom de *Fusarium Pelargonii*. Les tiges atteintes meurent et noircissent à la base juste au niveau du sol; sur les parties mortes, on remarque de petits points de couleur pâle quelquefois carnés, ne dépassant pas un diamètre d'une ligne. En les examinant on trouve qu'ils sont comme gélatineux; au microscope cette exsudation se montre comme entièrement formée par les spores du *Fusarium*.

Garden and Forest. — Le Dr Christ avait, dans un précédent numéro, commencé une étude relative aux formes de quelques Conifères d'Europe. Le distingué botaniste conclut de ses observations, que les formes signalées dans le *Picea* ne sont que des modifications de développement. Il faut toutefois en excepter la variété *medioxima* du nord de l'Europe et de l'Engadine qui diffère du type par des caractères qui lui donnent quelque ressemblance avec l'*Abies pectinata*. Quant à cette dernière espèce elle est très uniforme dans son port et on ne peut guère en séparer que la forme *alpestris* à rameaux courts et dressés de telle sorte que la face inférieure des aiguilles, avec sa coloration blanche, présente un singulier aspect à l'œil. On rencontre encore la forme en candélabre et des variations à feuilles aiguës qui ont été décrites sous le nom d'*Abies Apollinis* et *Reginæ-Amaliæ*. Quant à la distribution géographique de ces deux Conifères elle est différente. Le *Picea* appartient au nord de l'Europe; l'*Abies* est au contraire un arbre de la région tempérée montagneuse. Le premier couvre le nord de l'Europe depuis l'Oural, se retrouve dans les Vosges, le centre de la France et disparaît dans les Pyrénées sans entrer en Espagne; l'autre a son centre de végétation dans les montagnes de l'Allemagne, dans les Alpes, s'étendant des Pyrénées aux Carpathes, dans la Grece et la Turquie d'Europe.

La culture de l'Ananas a pris une grande extension en Floride. Cet État n'a pas exporté, dans une seule année, moins de trois millions de fruits, récoltés sur une superficie de 2.389 acres de territoire. Les variétés cultivées appartiennent au *Cayenne lisse*,

au *rouge d'Espagne* et à l'*Enville City*. La première donne le produit le plus recherché; la seconde a des fruits de petites dimensions mais bien parfumés.

Les noms de plantes d'origine indienne, tel est le titre d'une série de notes que les amateurs d'étymologie ne liront pas sans intérêt; quelques-uns de ces noms sont restés adoptés, tels que : *Mahagoni* (Swietenia Mahagoni), *Maize* (Maïs); *Nopal; Sallan* (Gaultheria Shallon); *Senega* (Polygala Senega); *Tomato; Tobacco*, etc. Ces recherches sont toujours utiles et rendent à la science des services beaucoup plus signalés qu'on ne l'avait cru pendant longtemps et dont on s'aperçoit chaque jour.

Comme arbustes et arbres à signaler le *Deutzia Lemoinei* que la presse horticole du monde entier a célébré comme il le mérite; le *Viburnum cassinoides*, le plus ornemental des *Viburnum* américains, qui occupe à l'état naturel une région étendue depuis Terre-Neuve jusqu'au Saskatchawan, dans le nord et, dans le sud jusqu'à New-Jersey. Les fleurs blanchâtres forment des cimes auxquelles succèdent des fruits d'abord vert pâle qui passent au rose clair et finalement au bleu noir. Le *Castanea dentata* est encore à signaler. Il appartient à la catégorie peu nombreuse des arbres de première grandeur remarquables par la beauté de leurs fleurs. Celles-ci qui sont de couleur crème tranchent sur le vert foncé des feuilles qui présentent encore cet avantage de n'avoir que rarement à souffrir des attaques des insectes ou des parasites végétaux. Ajoutez à cela que les fruits en sont abondants et agréables à manger.

Lindenia. — A noter l'*Odontoglossum rubiginosum*, vraisemblablement hybride naturel produit entre les *O. crispum* et *Sceptrum;* ce même croisement a déjà produit l'*O. Harvenglense* qui est tout à fait distinct de la nouvelle plante; *Acanthephippium Mantinianum*, des Philippines, espèce voisine d'*A. bicolor*, mais s'en distinguant par son port plus robuste, ses fleurs d'une couleur assez différente; *Cœlogyne lurida; Polystachya villosa* de Madagascar; *Odontoglossum augustum, spectabile*, etc.

Les *Odontoglossum* comptent parmi les genres dont les espèces sont le plus difficiles à classer. M. Cogniaux rappelle à

ce sujet les classifications successives de Lindley et de Pfitzer, et fait remarquer que le caractère tiré de la couleur des fleurs, pour distinguer ces sections, est bien faible.

Revue de l'horticulture belge et étrangère. — Un singulier procès s'est présenté récemment devant les tribunaux belges. Le polymorphisme des Orchidées est connu de tous ceux qui cultivent ces belles plantes ; il a donné lieu à la contestation qui s'est dénouée devant le tribunal de commerce de Bruges. Un *Cypripedium* avait été acheté 1,000 francs en raison des qualités particulières que présentaient ses fleurs. L'année suivante, la plante n'avait plus donné la même fleur, d'où le vendeur fut sommé par l'acheteur de la reprendre. Le vendeur répondait qu'il ne devait aucune garantie, puisque la plante avait été achetée en fleurs. Le tribunal a donné gain de cause au demandeur et condamné les défendeurs au payement du prix « attendu que les défendeurs, qui sont importateurs d'Orchidées, devaient connaître ces variations possibles et que, s'ils voulaient se mettre à l'abri de cette éventualité, ils auraient dû le stipuler en termes exprès, ou bien faire une vente conditionnelle ».

Le *Graptophyllum picturatum* est-il une espèce propre ou bien doit-il être rapporté au *G. hortense*, quelquefois cultivé comme *Justicia picta ?* il est difficile de se prononcer. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le *G. picturatum* est fort joli et que son coloris attire les regards grâce à la façon dont les panachures sont disposées à la face supérieure des feuilles.

Il faut encore recommander, avec le journal belge l'*Amaryllis Madame T. Feyerick*, dédié par Madame la comtesse douairière de Kerchove de Denterghem à sa petite-fille. C'est le résultat d'un croisement opéré entre les *A. acuminata* et *Alcide*. Les fleurs sont d'un rouge superbe et mesurent jusqu'à 32 centimètres de diamètre.

Illustration horticole belge et étrangère. — Nous signalerons avec l'*Illustration* le *Clivia Prince Albert*, résultat d'un croisement entre le *C. Madame Donner* et le *C. Chevalier Henderyx ;* c'est une plante vigoureuse, donnant de très grandes fleurs mar-

quées d'une large bande centrale d'un beau blanc qui leur donne un aspect des plus agréables; le *Klugia Notoniana*, charmante Gesnéracée, voisine des *Cyrtandra* et des *Streptocarpus*, remarquable avec ses grappes de fleurs bleu gentiane, tachées de jaune sauf à la base de chaque division.

Nous relevons parmi les nouveautés de 1896, dans les meilleures variétés de Pélargoniums à fleurs simples : *Brennus*, fleurs grandes et amarante vif; *Madame Coralie Bajac*, à centre blanc avec pétales bordés de rose carmin vif se dégradant en violet tendre; *Adolphe Brisson*, garance pourpré, maculé de rose sur les pétales supérieurs.

Gartenflora. — *Vanda Kimbaliana*, var. *Lackneræ*, tel est le nom d'une belle variété nouvelle caractérisée par ses fleurs entièrement blanches à divisions latérales plus développées que dans le type, à labelle plus large, arrondi et non émarginé à son sommet.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises*,

par M. D. Bois.

Aralia atropurpurea Franch. (Araliaceæ, Cornaceæ Caprifoliaceæ novæ e flora sinensi). *Journal de Botanique*, 16 septembre 1896, p. 301.

Plante herbacée, vivace, récoltée au Yun-nan, par le R. P. Delavay. C'est une élégante espèce bien caractérisée parmi ses congénères par ses feuilles triternatiséquées, à grandes folioles cordiformes, longuement pétiolulées, d'un vert foncé à la face supérieure, glauques en-dessous, finement dentées. Les fleurs, d'un pourpre noirâtre, forment des ombelles simples qui terminent de très longs pédoncules.

A. **stipulata** Franch., *loc. cit.*, p. 304. — Yun-nan. R. P. Delavay.

Arbrisseau ou petit arbre de 5 à 6 mètres, voisin de l'*A. chinensis* dont il paraît néanmoins distinct par la forme étroite et très longuement acuminée des folioles et surtout par la présence à la base des pétioles de toutes les feuilles, de grandes stipules ressemblant à celles qui accompagnent les feuilles des Rosiers. D'après une note du R. P. Delavay, les jeunes pousses de cet arbre sont comestibles et très recherchées par les Chinois, qui donnent à cette plante le nom de *Tse-lao-pao*.

A. **tomentella** Franch., *loc. cit.*, p. 304. — Yun-nan. R. P. Delavay.

Arbre du groupe de l'*A. chinensis*, caractérisé par ses feuilles toujours simplement pinnées, à folioles très grandes, mesurant de 10 à 20 centimètres de longueur et de 6 à 10 centimètres de largeur.

Dipelta yunnanensis Franchet. (Araliaceæ, Cornaceæ et Caprifoliaceæ novæ e flora sinensi). *Journal de Botanique*, 1er octobre 1896, p. 309. Yun-nan. R. P. Delavay.

Arbrisseau grêle de 3 à 4 mètres de hauteur, à feuilles ressemblant à celles des *Diervilla* (Weigelia) de nos jardins, mais plus étroites et non dentées. Les fleurs se développent au sommet de courts rameaux axillaires et sont ordinairement disposées par deux à l'extrémité de pédicelles très fins et assez longs. Le calice est fendu antérieurement dans toute sa longueur; il est découpé en cinq lobes profonds, aigus et un peu inégaux. La corolle, longue de 3 à 4 centimètres, d'un blanc de lait, élégamment veinée de brun, quelquefois légèrement teintée de rose vers le sommet, est bilabiée, avec la portion antérieure de la base du tube renflée en forme de sac; elle est velue en dedans et insensiblement dilatée depuis la base jusqu'au limbe; celui-ci, irrégulier, a les deux lobes supérieurs plus petits et plus courts et le lobe inférieur plus large et plus développé en avant. Les étamines, au nombre de quatre, ont les filets glabres. Le style est inclus. L'ovaire est quadriloculaire, à loges antérieure et

postérieure multiovulées, à loges latérales 1-2 ovulées. Le fruit est une drupe velue, contenant deux graines; il est accompagné de deux bractées latérales qui prennent un développement considérable, deviennent membraneuses ou coriaces et s'étalent l'une par rapport à l'autre dans une direction horizontale, de façon à simuler les deux ailes étalées d'un papillon. Cet élégant arbrisseau a été figuré dans la *Revue Horticole*, 1891, p. 247.

Epiphronitis Veitchi Hort. *Revue Horticole*, 16 octobre 1896, p. 480, planche coloriée.

Hybride bigénérique obtenu dans l'établissement horticole J. Veitch et fils, à Londres, par M. Seden à qui l'on doit tant de belles obtentions. Il a été produit par un *Sophronitis grandiflora*, du Brésil, croisé par l'*Epidendrum radicans*, du Mexique.

L'influence du *Sophronitis grandiflora* est prépondante au moins en ce qui concerne les fleurs, tandis que l'*Epidendrum radicans* se retrouve dans les tiges, un peu allongées, mais beaucoup moins que celles de la plante porte-graines.

On peut dire que la fleur est une forme supérieure du *Sophronitis grandiflora*, avec l'addition d'une belle tache cramoisie sur les lobes du périanthe, une marque jaune plus étendue sur le disque du labelle plus fortement ponctué de cramoisi, et deux *callus* moins développés. Si la couleur du *Sophronitis* a persisté, la structure particulière de ses fleurs a presque entièrement disparu, car le labelle est plan et absolument adné au long gynostème; on n'y retrouve que les pétales plus larges, les lobes latéraux du labelle moins denticulés et la légère modification de la crête. La grappe est plus courte et moins multiflore que celle de l'*E. radicans*. M. Ed. André a fait peindre cette très intéressante Orchidée dans les serres de la Cavalière, habilement dirigées par M. Maron.

Heptapleurum Delavayi Franch. (*Araliaceæ Cornaceæ et Caprifoliaceæ novæ e flora sinensi*). *Journal de Botanique*, 16 septembre 1896, p. 307). — Yun-nan. R. P. Delavay.

Plante très ornementale, à inflorescence en grappe simplement composée, formée de très petites fleurs sessiles, alternes, rap-

pelant l'inflorescence de l'*H. rugosum* Miq., de Java; c'est la première fois que ce groupe d'*Heptapleurum* est signalé sur le continent asiatique. Les folioles, au nombre de 4-6, sont un peu épaisses, coriaces, penninerves, glabres et d'un vert noirâtre à la face supérieure, blanches tomenteuses en dessous.

H. Fargesii Franch., *loc. cit.*, p. 306. — Setchuen, alt. 1,400 m. (Chine orientale). R. P. Farges.

Abrisseau glabre, ayant le port de l'*H. venulosum* Seem., présentant comme lui des feuilles digitées, à 5 folioles, et de petites fleurs, mais s'en distinguant nettement par le style en colonne.

Lonicera yunnanensis Franch., *loc. cit.*, p. 310. — Yun-nan. R. P. Delavay.

Espèce du groupe *Caprifolium*, à tige grimpante, à feuilles glabres, glaucescentes, un peu coriaces, à fleurs jaunes, en grappes courtes enveloppées à la base par les deux feuilles supérieures qui constituent une sorte d'involucre. Cette espèce est voisine du *L. parviflora*, originaire de l'Amérique; elle s'en distingue surtout par la forme de sa corolle, dont le tube n'est point gibbeux à la base, mais présente seulement un léger renflement au-dessous du milieu; par ses étamines à filets glabres, très saillantes en dehors de la corolle.

L. Delavayi Franch., *loc. cit.*, p. 310. — Yun-nan. R. P. Delavay.

Comme la précédente, cette nouvelle espèce appartient au groupe *Caprifolium;* elle est intermédiaire entre le *L. macrantha* Wall. et le *L. longiflora* DC. Le tube de ses fleurs est presque une fois plus long que celui du *L. macrantha;* de plus, il est glabre.

Le *L. Delavayi* se distingue facilement du *L. longiflora* par ses feuilles tomenteuses en dessous, cordiformes à la base. La fleur est d'un blanc jaunâtre, odorante, à tube mesurant 5 à 6 centimètres de long et à limbe ayant environ 2 centimètres. La baie est d'un bleu noirâtre.

L. stephanocarpa Franch., *loc. cit.*, p. 316. — Se-tchuen oriental. R. P. Farges.

Très remarquable espèce du groupe *Xylosteum*, caractérisée par des feuilles ovales lancéolées pouvant atteindre de 5 à 7 centimètres de long et de 2 à 3 centimètres de large; de grandes fleurs blanches, qui ressemblent à celles d'un *Diervilla*, mesurant 3-4 centimètres de long; des bractées ayant 3-4 centimètres de long. La baie atteint près de 2 centimètres de diamètre; elle est couronnée par un large calice persistant, large de près d'un centimètre.

En plus des espèces ci-dessus indiquées, M. Franchet décrit, dans sa note, plusieurs espèces nouvelles du genre *Lonicera*, moins intéressantes pour l'Horticulture. De ce nombre, sont : *L. adenophora*, *Fargesii*, *tatsienensis*, *retusa*, *cyanocarpa*, *setifera*, *infundibulum*, *trichopoda*, *stenosiphon;* les quatre premières appartenant au groupe *Chamæcerasus*, les cinq autres au groupe *Xylosteum*.

RECTIFICATION

Une erreur s'est glissée dans la liste des récompenses accordées à la suite des concours de Dahlias, Bégonias, etc., du 10 septembre, publiée dans le dernier cahier du *Journal*. A la page 833, 10[e] concours ouvert pour les Bégonias, une médaille de vermeil est indiquée comme ayant été décernée à MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise), pour un lot de *Begonia decora* × *Diadema-Rex*. C'est une *grande médaille de vermeil*, que MM. Cappe et fils ont obtenue pour cette intéressante présentation.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

OCTOBRE 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	6,1	18,0	770,5	768,5	N.	Brumeux le matin, nuageux, clair le soir.
2	7,4	17,6	766,5	763,5	NE.	Brumeux le matin, légèrement nuageux, clair le soir.
3	5,1	18,2	763	763	O.	Brumeux le matin, nuageux.
4	9,2	17,0	758,5	752,5	O.	Brumeux le matin, très nuageux, pluie abondante à partir de 9 h. du soir.
5	7,3	16,2	758,5	761,5	O.	Nuageux, deux petits grains, dont un avec grêle.
6	9,2	17,4	762,5	760	SO.	Nuageux.
7	13,9	19,3	760	759,5	SO.	Couvert, nuageux le soir, clair ensuite.
8	10,5	23,0	757	758,5	SO.	Clair de grand matin, nuageux.
9	13,3	16,1	760	759	O.	Brumeux et pluie continue de 4 h. du matin à 7 h. du soir.
10	13,8	14,6	757	757	O. SSO.	Pluie abondante dans la nuit et toute la matinée, pluvieux le reste de la journée.
11	7,5	14,0	756,5	753,5	SO.	Nuageux le matin, pluie presque continue l'après-midi, couvert le soir.
12	5,6	9,4	756	758,5	ENE. N.	Brumeux le matin, quelques éclaircies et légèrement pluvieux.
13	2,3	9,4	762	764	NNE. SO.	Nuageux, pluie le soir.
14	2,2	8,3	764,5	763,5	NO. O.	Brumeux de grand matin, pluie continue de midi à 8 h. du soir.
15	5,3	11,1	764,5	760	N. NO. O.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, pluie continue à partir de 8 h. du soir.
16	7,9	8,9	752,5	751,5	SO. NO.	Grand vent et pluie continue jusqu'à 2 h. de l'après-midi, couvert.
17	7,0	10,3	752	753	ONO. NO.	Pluie presque toute la nuit, couvert, quelques éclaircies, pluie de nouveau le soir.
18	8,9	11,5	749,5	749	O.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, nuageux.
19	3,3	12,1	745,5	745	O. SO.	Nuageux.
20	1,2	12,0	744	746,5	S. O.	Pluie dans la matinée, très nuageux, pluie de nouveau le soir.
21	7,2	9,8	745,5	747	O. NNO.	Pluie presque toute la nuit et la matinée, nuageux et pluvieux le reste de la journée.
22	4,1	12,1	751,5	754,5	O.	Nuageux.
23	5,7	10,4	756,5	760	N.	Brumeux le matin avec averses, nuageux, autre averse l'après-midi, clair le soir.
24	0,4	10,0	761	756	S.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, petite pluie le soir.
25	8,0	12,8	752,5	753,5	SO.	Pluie abondante dans la nuit et dans la matinée, nuageux.
26	5,2	12,2	754	756	OSO.	Nuageux, presque clair le soir.
27	5,9	12,3	757	760	SO.	Nuageux.
28	4,1	10,0	759	755,5	S.	Brumeux le matin, nuageux, pluie le soir.
29	6,1	10,1	752	753,5	S.	Pluie presque toute la nuit, nuageux le matin, presque clair le reste de la journée.
30	2,6	7,7	752	751,5	ESE.	Brumeux le matin, couvert et pluvieux.
31	2,9	13,1	751	751	S.	Pluie dans la nuit, nuageux.

AVIS DIVERS

Exposition internationale d'Horticulture de Hambourg (1er mai au 30 septembre 1897). — Étant donnée l'importance de cette Exposition et sur la demande de M. le Consul général de France en cette ville, la *Société nationale d'Horticulture de France* a constitué dans son sein un comité destiné à servir d'intermédiaire entre les intéressés français et le Comité organisateur de Hambourg.

Les horticulteurs, jardiniers, amateurs, etc., de tous pays, ainsi que les industriels dont les produits se rattachent au jardinage, sont instamment invités à exposer.

Dès à présent, il y a d'assuré :

300 Médailles d'or,
2,600 Médailles d'argent,

un grand nombre de **Médailles de vermeil** et des prix en espèces pour une somme de **37,000** francs.

L'Exposition se divisera en :

1. **Exposition permanente**, qui aura lieu en plein air et sous les Halles, depuis l'ouverture de l'exposition, au commencement de mai 1897, jusqu'à sa fermeture à la fin de septembre 1897.

2. **Exposition de printemps**, du 1er au 7 mai 1897.

3. **Exposition spéciale de plantes, fleurs coupées et légumes**, du 30 mai au 3 juin 1897.

4. **Exposition spéciale de plantes, fleurs coupées et arbustes en tiges coupées**, du 2 au 6 juillet 1897.

5. **Exposition spéciale de plantes, fleurs coupées et fruits**, du 30 juillet au 3 août 1897.

6. **Exposition générale d'automne**, du 27 août au 5 septembre 1897.

7. **Exposition générale de fruits**, du 17 au 30 septembre 1897.

La date du 1er janvier 1897 est le dernier délai pour les demandes d'admission à l'Exposition permanente (Conifères, plantes vertes et à feuilles caduques, arbres fruitiers, plantes herbacées vivaces, etc., et tous les articles d'industrie horticole).

Les autres demandes d'admission sont reçues : pour l'Exposition de printemps, jusqu'au 1er mars 1897 ; pour les Expositions spéciales quinze jours avant leur ouverture ; pour l'Exposition d'automne, jusqu'au 2 août 1897, et pour l'Exposition de fruits, jusqu'au 1er septembre 1897.

Les démarches nécessaires seront faites auprès des compagnies de chemins de fer, en vue d'obtenir des réductions sur les expéditions faites pour l'Exposition.

On peut annoncer, dès à présent, que **la maison Worms et Cie, armateurs au Havre et à Bordeaux, transporteront gratis** à l'aller et au retour de ces deux ports les plantes ou objets destinés à l'Expo-

sition. De plus, dans certains cas une réduction de 50 p. 100 sera accordée aux personnes accompagnant des plantes de valeur.

Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. Worms et Cie, au Havre ou à Bordeaux.

Toutes les demandes d'admission, catalogues et renseignements divers peuvent être adressées au COMITÉ, 84, RUE DE GRENELLE, PARIS, qui s'empressera d'y répondre dans le plus bref délai possible.

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à déterminer l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques*. Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

COURS PUBLICS ET GRATUITS D'HORTICULTURE
OU DE SCIENCES
SE RATTACHANT A L'HORTICULTURE
PROFESSÉS DANS PARIS

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Culture. — M. Maxime Cornu, professeur. (Cultures coloniales de l'Afrique tropicale et australe.) Semestre d'hiver : lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du matin.

Physiologie végétale appliquée à l'agriculture. — M. Dehérain, professeur. (Terres arables et amendements.) Semestre d'été : mardis et samedis, à 2 heures.

Physique végétale. — M. Georges Ville, professeur. (Conditions physiques et chimiques qui déterminent, favorisent et règlent la production des végétaux. Histoire de l'absorption de l'azote de l'air par les végétaux.) Mardis et samedis, à 3 heures.

Botanique. (Classification.) — M. Bureau, professeur. (Étude des familles vivantes de Dicotylédones apétales.) A partir du mois de mai : lundis, mercredis et vendredis, à 1 heure.

Botanique. (Organographie.) — M. Van Tieghem, professeur. (Éléments de botanique générale.) Semestre d'hiver : mardis, jeudis et samedis, à 8 heures et demie du matin.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Chimie agricole. — MM. Schlœsing père et fils, professeurs. (Etude des éléments de l'atmosphère qui concourent à la nutrition des plantes.) Mercredis et samedis, à 9 heures du soir, à partir du 4 novembre.

Agriculture. — M. Grandeau, professeur. (Mise en valeur et culture des terrains pauvres.) Mardis et vendredis, à 9 heures du soir, à partir du 6 novembre.

JARDIN DU LUXEMBOURG
(Pavillon de la Pépinière).

Arboriculture fruitière et Floriculture. — M. Opoix, professeur. Lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures du matin. Ce cours, qui comprend des leçons théoriques et pratiques, commencera vers le 20 janvier 1897. Tous les quinze jours, une leçon sera consacrée à la *Floriculture*.

ÉCOLE MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE D'ARBORICULTURE

Arboriculture d'alignement et d'ornement. — M. Chargueraud, professeur. Le vendredi, à partir du 20 novembre, à 8 heures du soir, daus l'amphithéâtre de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle. Des leçons pratiques auront lieu, le dimanche, à partir du 22 novembre, de 8 heures à 11 heures du matin; le lieu de réunion sera indiqué à la fin de la leçon précédente. Des certificats d'aptitude sont décernés aux élèves, après examen.

SYNDICAT DE SAINT-FIACRE

Boulevard Montparnasse, 126.

Culture potagère et d'ornement. — M. Debureau, professeur.

Arboriculture fruitière. — M. Lépine, professeur.

Application des engrais chimiques à l'Horticulture. — M. de La Boulaye, professeur.

Ces cours ont lieu le vendredi, à 8 heures du soir.

ASSOCIATIONS DIVERSES

Cours d'Horticulture.

Arboriculture fruitière. —(Association polytechnique), 26, rue Henri-Chevreau (Belleville). M. G. Chevalier, professeur ; le samedi, à 8 heures du soir.

— (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot. M. Célestin Duval, professeur ; le dimanche, à 2 heures.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne, M. Grosdemange, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

— (Œuvre des familles du IVe arr.), mairie du IVe arr. M. L. Vauvel, professeur; le samedi, de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

(Des leçons pratiques auront lieu le dimanche aux endroits et aux heures qui seront indiqués par le professeur.)

Floriculture. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66. M. Gourlot, professeur; le lundi, à 9 heures du soir.

— (Association philotechnique), section du lycée Charlemagne, 14, rue Charlemagne. M. Pollet, professeur; le lundi à 8 heures et demie du soir.

Horticulture populaire. — (Association polytechnique), école communale de la rue Foyatier (Montmartre). M. Theulier, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Agriculture générale. — (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot. M. le Dr Genevoix, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Cours de Botanique.

Plantes ornementales et utiles les plus intéressantes. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66. M. Gérome, professeur; le lundi, à 8 heures du soir.

Organographie et physiologie végétales. — (Association philotechnique), lycée Charlemagne. M. Duclos, professeur; le mardi, à 8 heures et demie du soir.

Botanique. — (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80. M. le Dr Bergé, professeur; le vendredi, à 8 heures 1/4 du soir.

— Œuvre des familles du IVe arr.), mairie du IVe arr. M. Hariot, professeur; le samedi de 8 à 9 heures du soir.

Cours d'Arpentage et de Nivellement.

Levé des plans, etc. — (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80. M. Grimaud, professeur; le dimanche, à 9 heures du matin.

— (Association philotechnique), lycée Condorcet, M. Hervé, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne, MM. Weisse et Denis, professeurs; le dimanche, à 10 heures et demie du matin.

Géométrie et dessin de jardins. — (Œuvre des familles du IVe arr.), mairie du IVe arr. M. Bonifas, professeur; le mardi, de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

CHRONIQUE

Un procédé de maturation artificielle des Tomates. — Les Tomates mûrissant difficilement lorsque l'arrière-saison est pluvieuse et pourrissant sur pied, M. Chemin indique un procédé qui obvie à ces inconvénients : on arrache les pieds de Tomates dont les fruits ont atteint une grosseur normale et on couche horizontalement sous châssis les pieds, tiges et fruits de Tomates que l'on étend sur un lit de feuilles bien sèches. De cette façon, les fruits parviennent à maturité sans rien perdre de leur saveur. (*Revue scientifique*, 14 novembre 1896.)

Une Glycine énorme à Rouen. — Cette Glycine (*Wistaria sinensis*), tapisse toute une façade de l'*Hôtel de la Rose*, à Rouen. La tige a une forme méplate-arrondie et un contour de 68 centimètres à 1 mètre du sol, et la principale branche, 61 centimètres de circonférence à la même hauteur. Cette magnifique plante volubile, que la *Nature* décrit et figure d'après M. Gadeau de Kerville, serait âgée de cinquante-cinq à soixante ans. (La *Nature*, 14 novembre 1896.)

En l'honneur de la Pomme de terre. — L'Association des jardiniers irlandais célébrera le 9 décembre, à Dublin, le troisième centenaire de l'introduction de la Pomme de terre en Irlande. A cette occasion, il y aura une Exposition des différentes variétés de ce légume, conférences relatives à sa culture, etc.

Le Primula obconica, plante vénéneuse. — On sait que certains inconvénients résultent, pour les jardiniers, de la manipulation du gracieux et floribond *Primula obconica.* Selon M. Van den Heede (*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*), chaque fois qu'un jardinier voudra travailler cette plante, il lui suffira, auparavant, de se passer les mains à la glycérine ou mieux à la vaseline boriquée, pour empêcher l'action irritante des poils urticants.

Le Chrysanthème en Angleterre. — Chaque année, le Chrysanthème gagne en faveur populaire en Angleterre, et les nombreuses expositions qui lui sont consacrées attestent le culte dont cette plante est l'objet spécial sur toute l'étendue des Iles Britanniques. Dans Londres même, chaque Parc a son exposition individuelle où les résultats de ses cultures sont soumis à l'appréciation du public qui y est admis sans avoir à payer aucun droit d'entrée. Il suffit, pour montrer combien cette faveur est appréciée par les habitants de la grande métropole, de reproduire ici le rapport du Parc de Battersea, se rapportant à la journée du dimanche 18 octobre, pendant laquelle plus de *six mille* personnes ont visité la serre où il n'y avait absolument que des Chrysanthèmes bien fleuris et bien étiquetés; les uns cultivés pour la production des grandes fleurs, tandis que les côtés de la serre, ses chevrons et les cadres de ses portes étaient ornés de la verdure et des fleurs charmantes, quoique petites, des variétés pompons, avec lesquelles ils étaient agréablement tapissés. (G. SCHNEIDER.)

Décès du Dr Trimen. — L'Horticulture en général, et en particulier l'Horticulture anglaise, vient de faire une perte sérieuse en la personne de M. le Dr Henry Trimen, décédé récemment et à un âge peu avancé. Après de brillantes études, il occupa avec distinction le poste de premier assistant à la section botanique du Musée britannique, de 1869 à 1880, date à laquelle il fut nommé Directeur des Jardins botaniques de Ceylan. Dans cette position élevée, il eut maintes fois l'occasion de se rendre utile et agréable à ses confrères; il n'est pas de voyageur horticole, ayant eu des rapports avec lui, qui n'ait à louer son amabilité et

sa grandeur d'âme. Le Dr Trimen, né à Londres en 1843, était un homme d'une éducation peu commune; c'était aussi un travailleur infatigable, comme les ouvrages qu'il laisse en font foi. Outre les nombreux rapports dont il est l'auteur, adressés aux Sociétés scientifiques et littéraires dont il faisait partie, il contribua puissamment au développement de l'Horticulture. De 1872 à 1879, il fut éditeur du *Journal of Botany*, et parmi ses travaux littéraires les plus importants, on peut compter la part active qu'il prit dans la production d'un ouvrage en quatre volumes, intitulé *Medicinal Plants*, publié de 1875 à 1880, et dont il traita la partie botanique; en 1885, il publia son *Systematic Catalogue of the Plants of Ceylon*, et son *Handbook of the Flora of Ceylon*, publié en 1893, forme un digne corollaire à sa carrière active.

(G. SCHNEIDER.)

Lælio-Cattleya × illuminata. — Un superbe hybride présenté au meeting de l'*Orchidéenne* de Bruxelles, en octobre dernier, par M. Cahuzac, de Bordeaux; il est issu du *Lælia purpurata* et du *Cattleya labiata*; il a les sépales et les pétales de ce dernier et le labelle du premier. (CH. DE BOSSCHERE.)

Cattleya Le Czar L. Lind. — Un hybride naturel trouvé dans une importation de *Cattleya labiata autumnalis*, faite par l'établissement horticole de Moortebeek-lez-Bruxelles; il provient d'un croisement entre le *C. labiata* ♀ et le *C. granulosa* ♂; il présente les feuilles, les sépales et les pétales de la mère, les pseudobulbes et le labelle du père. Ce labelle est d'une admirable forme, d'un superbe coloris où se voit l'influence de la mère; il est finement bordé de blanc, ce qui relève beaucoup son cachet; le coloris des divisions florales reflète sensiblement la nuance vert olive de celles du *C. granulosa*.

(CH. DE BOSSCHERE.)

Match franco-belge pour les 12 plus belles variétés de *Cattleya labiata autumnalis*, entre MM. Dallemagne et Cie, de Rambouillet, et Lucien Linden et Cie, de Moortebeek-lez-Bruxelles. La première manche a eu lieu le 25 octobre dans les locaux de l'*Horticulture Internationale*; elle s'est terminée à l'avantage de l'établissement belge. Les plus belles de ces

12 variétés seront reproduites en une double planche de la *Lindenia*; les orchidophiles pourront juger alors de leur valeur.

La seconde manche aura lieu à Rambouillet, le dimanche, 8 novembre. (Ch. de Bosschere.)

Exposition Internationale d'Horticulture à Anvers en 1899. — En l'année 1899, la ville d'Anvers fêtera le troisième centenaire de la naissance d'un de ses plus illustres enfants, le peintre Antoine van Dyck. A cette occasion, la *Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers* se propose d'organiser une grande Exposition qui aura lieu, à l'époque de ces fêtes, au mois d'août. (Ch de Bosschere.)

Installation de chauffage. — L'établissement horticole de MM. De Smet frères, à Ledeberg-Gand, comprend 40 serres qui étaient, jusqu'il y a trois mois, chauffées au moyen de 12 thermosiphons. Ces 12 chaudières viennent d'être remplacées par une seule avec retour de flamme, construite par M. Aug. Vande Putte-Van Petegham; elle mesure $3^{m},50$ de long sur 1 mètre de large; la surface de chauffe est fournie par 100 tuyaux de $0^{m},07$ de diamètre. Le système des tuyaux en comprend 4,000 mètres qui parcourent toutes les serres, passant quelquefois sous les chemins : ils sont alimentés, dans ces parties, au moyen de siphons.

Les gros tuyaux (*main pipes*), tant à l'aller qu'au retour, ainsi que la chaudière elle-même, sont pourvus d'un enduit calorifuge, ce qui diminue dans une notable mesure la perte de chaleur par rayonnement, et prévient l'excès de température qui devrait inévitablement se produire en certains endroits au grand détriment des plantes placées dans leur voisinage immédiat. L'installation permet de donner à chacune des 40 serres la température voulue aussi bien dans les serres chaudes que dans les serres tempérées et froides.

Il faut nécessairement un tirage des plus actifs pour un chauffage de cette importance; il est assuré par une cheminée de 25 mètres de hauteur! La chaudière offre un précieux avantage; on y brûle de la houille dite « charbon menu-graineux » qui

revient à 9 francs au lieu de 14 à 15 francs que l'on payait pour la houille utilisée dans les anciens systèmes.

(CH. DE BOSSCHERE.)

La vitalité des graines. — M. C. de Candolle, en présentant quelques considérations sur ses expériences relatives à la durée de la vitalité des graines, à l'Association britannique pour l'avancement des Sciences, a cité quelques faits curieux qu'il est intéressant de rappeler. C'est ainsi qu'il a mentionné le fait observé en Grèce, qu'après avoir enlevé des déblais dans une mine d'argent restée depuis longtemps inexploitée, on a vu apparaître toute une flore qui provenait évidemment de graines ensevelies sous les déblais, lesdites graines n'ayant pu rester enfouies moins de 1,500 ans.

Un autre auditeur, M. Seward, paléo-botaniste distingué, pense que les graines recouvertes par les glaciers de la période glaciaire ont pu conserver leur vitalité, et germer des siècles plus tard, après le retrait des glaciers. (*Revue scientifique.*)

Calvitie expérimentale. — Au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des Sciences, en septembre dernier, M. le Dr Morris, directeur adjoint au Jardin botanique de Kew, a fait connaître les effets singuliers du Tamarinier sauvage, le *Jumbai*, ou *Leucæna glauca*, de l'Amérique tropicale, qui existe aussi à la Jamaïque et aux Bahamas. Cette plante fourragère rend les animaux chauves, au moins en partie. Les chevaux y laissent leur crinière, et par surcroît leur queue. Même effet sur les mules et les ânes. Les porcs perdent leurs soies jusqu'à la dernière. Sur le bœuf, la chèvre, le mouton, on n'observe aucun de ces effets; du reste, la santé de ces différentes espèces n'est nullement atteinte, malgré la détérioration d'une partie de leur individu. (*Revue scientifique.*)

Chrysanthèmes de plus d'un an. — La Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers ouvre, à l'occasion de chacune de ses expositions de Chrysanthèmes, des concours spéciaux pour des exemplaires de la « fleur automnale », âgés de plus d'un an. Nous avons relevé, cette année, dans la collec-

tion d'un des horticulteurs-exposants, M. F. Vermeulen, les spécimens que voici :

Souvenir de Toulon, plante de 2 mètres de diamètre, 75 fleurs de 20 centimètres; — *Amiral Avellan*, 15 fleurs de 20 centimètres de diamètre et 15 centimètres de haut; — *Monsieur Benjamin Giraud*, exemplaire de 1 mètre de haut, 75 centimètres au-dessus de la cuvette, 100 fleurs de 10 centimètres de diamètre; — *Colonel W. B. Smith*, 50 fleurs de 20 centimètres de diamètre; *Reine d'Angleterre*, 50 fleurs de 25 centimètres; — *Madame Taulier*, plante de 1^{m},50 de diamètre, 75 fleurs de 15 centimètres; — *Florence Davis*, exemplaire de 1^{m},50 de diamètre, 75 fleurs de 15 centimètres; — *Monsieur Ad. Giraud*, plante de 1^{m},75 de diamètre, 75 centimètres au dessus de la cuvette, 60 fleurs de 20 centimètres; — *G. W. Childs*, plante de 1 mètre de diamètre, 1 mètre de haut, pot compris, 50 fleurs de 25 centimètres; — *William Seward*, exemplaire de 1 mètre de diamètre, 50 fleurs de 20 centimètres; — *Mistress Irwing Clarke*, 30 fleurs de 27 centimètres de diamètre, 15 centimètres de haut; — *Monsieur Demay Taillandier*, 30 fleurs de 25 centimètres de diamètre et 17 centimètres de haut. (CH. DE BOSSCHERE.)

Polygonum baldschuanicum Rgl. — Plante nouvelle qui, toujours à l'établissement Lemoine, a vivement attiré notre attention. L'exemplaire se trouve au pied d'un vieux tronc d'Orme détruit par l'un des derniers hivers; il y a été mis au mois de juin de l'année dernière et a très bien fleuri; ensuite il a passé l'hiver en place sans le moindre abri, et sa floraison a commencé au mois de juin de cette année pour se prolonger jusque fin septembre.

L'introduction de cette plante en France est due au Muséum d'Histoire naturelle de Paris; dès 1895, la Société nationale d'Horticulture de France lui décernait une prime de 1re classe (1). Elle ne sera mise au commerce pour la première fois que cet automne.

Elle croît naturellement dans le Turkestan (Boukhara oriental)

(1) Voir Journal de la Société, 1895, p. 607.

où on la trouve à une altitude de 1,200 à 1,700 mètres et où elle a été découverte en 1882, par M. Regel fils. Après avoir été d'abord signalé sous le nom d'*Atraphaxis, species nova*, ce *Polygonum* a reçu son nom définitif, et a été décrit et figuré en 1883 par le Dr Ed. Regel dans le VIIIe volume des Actes du Jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Le Muséum le possède depuis 1892. C'est une espèce vivace dont la tige, ligneuse dans le bas, est robuste et s'élève facilement à 4 ou 5 mètres Les feuilles sont d'un beau vert, cordiformes ou hastées. Les fleurs, d'un blanc légèrement rosé, forment de longues grappes composées, d'un bel effet, tantôt dressées, tantôt retombantes; leur ensemble présente l'aspect d'une multitude de guirlandes garnissant le treillis dont la plante a fait son support. Prises isolément, ces panicules blanches se prêtent merveilleusement au travail des bouquetières, leur élégance et leur légèreté permettant d'en faire un emploi constant.

A ces fleurs doivent succéder des fruits ailés, d'abord blancs, puis d'un blanc rosé, eux-mêmes décoratifs. La plante est parfaitement rustique à Nancy : l'hiver détruit la plus grande partie des tiges, mais de nouvelles pousses partent du sol au printemps.

(Ch. de Bosschere.)

Emploi du Polygonatum multiflorum pour le forçage hivernal. — Le *Sceau de Salomon*, charmante Liliacée de nos bois, est, paraît-il, employé avec succès à l'étranger pour le forçage hivernal. De grandes quantités de rhizomes sont annuellement importés, pour cet usage, de l'Allemagne ou de la Hollande. Ce forçage n'a pas encore été pratiqué chez nous, au moins commercialement. La *Revue horticole* signale le *Sceau de Salomon* aux professionnels, qui en trouveraient un écoulement facile et rémunérateur. Cette plante, aux fleurs décoratives et au beau feuillage, qu'il ne faut pas confondre avec le *P. vulgare*, moins ornemental, apporterait un élément nouveau parmi les plantes hivernales.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Viger**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures 15 minutes, en présence de 199 sociétaires : 20 membres honoraires et 179 membres titulaires.

M. Henri de Vilmorin, premier vice-président de la Société, procède à l'installation de M. Viger au fauteuil de la présidence : il prononce les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

« La séance que nous tenons aujourd'hui marquera une date mémorable dans les annales de la Société, puisque c'est aujourd'hui que prend place parmi nous et à la tête de notre bureau, le nouveau Président que vous vous êtes donné dans la dernière séance.

« Vous vous souvenez, Messieurs, de nos élections, du calme et de l'entente parfaite avec lesquelles elles se sont accomplies, et de l'unanimité presque absolue à laquelle a été prise votre décision. Il n'était pas surprenant que l'accord se fît complet entre nous tous sur le nom de notre nouveau Président, car c'était — je ne crains pas de le dire en sa présence — un ami déjà ancien de l'Horticulture qui était proposé à vos suffrages.

« Tous, vous vous êtes souvenus des nombreuses marques d'intérêt, de sympathie et de dévouement que M. Viger a prodiguées à la cause horticole pendant ses nombreux ministères. Aussi voudrez-vous aujourd'hui lui exprimer, par ma voix, toute votre reconnaissance pour son acceptation de la présidence de notre Société, et toute votre confiance dans le développement

---

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

des destinées de notre association sous sa judicieuse et bienveillante conduite.

« Nous avons la bonne fortune de le posséder en ce moment, soulagé du fardeau du pouvoir, et nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue et de lui apporter l'assurance de tout notre empressement et de toute notre bonne volonté pour le seconder dans la tâche qu'il a bien voulu assumer pour assurer la prospérité et le développement de la Société nationale d'Horticulture de France. » (*Applaudissements.*)

M. Viger prend à son tour la parole et prononce le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Je dissimulerais certainement mon impression si je ne vous disais pas avec quel plaisir j'ai accepté le mandat dont vous m'avez honoré.

« C'est avec bonheur que j'ai accueilli le vote, pour ainsi dire unanime, par lequel vous avez sanctionné la présentation de votre bureau.

« Laissez-moi vous en exprimer toute ma gratitude. Car vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je suis fier et que je tâcherai de justifier par un dévouement absolu, une attention persévérante à la défense des intérêts de l'Horticulture nationale.

« Vous auriez pu rencontrer facilement parmi vous, Messieurs, des amateurs éclairés, des praticiens éminents ou des savants distingués, pour les mettre à votre tête. Mais vous avez eu la délicate pensée de venir chercher, dans la retraite, un ancien ministre de l'Agriculture — et je tiens à ajouter : de l'Horticulture, — pour indiquer bien nettement que dans le monde horticole, parmi tant de belles plantes, on cultive avec soin la fleur de la reconnaissance pour les services rendus, si modestes qu'ils soient.

« Mais si j'apprécie à sa haute valeur l'honneur que vous me faites, j'en mesure également tout le danger, si depuis 1826, date de votre fondation, je parcours la liste de vos présidents

où figurent des hommes qui ont laissé une trace si profonde dans la science, dans la diplomatie, dans l'armée ou dans le gouvernement du pays.

« Qui pourrait, en effet, avoir la prétention de remplacer l'éminent homme d'Etat, le célèbre orateur, l'administrateur consommé qui vient de consacrer à la direction de vos travaux les douze dernières années de sa laborieuse carrière. Nul ne saurait égaler cette grâce de langage, cette exquise courtoisie, cette simplicité charmante, qui étaient comme la parure de sa puissante intelligence.

« J'imagine d'ailleurs, Messieurs, que la bienveillance que m'avait témoignée Léon Say pendant mon passage au ministère de l'Agriculture n'a pas été étrangère à votre vote. Il m'avait en effet souvent entretenu de vos intérêts, et entente s'était facilement établie entre nous, car tous deux nous aimions passionnément l'Horticulture.

« C'est sous ses auspices, Messieurs, que je me place, j'essaierai de l'égaler en dévouement à votre Association, et je suis persuadé d'être votre interprète fidèle en évoquant cette grande mémoire et en rappelant que son souvenir sera toujours vivant parmi nous.

« Nous aurons, Messieurs, de grandes questions à débattre, car la date de 1900 en se rapprochant de nous rappelle que l'Horticulture française devra prendre une large part dans cette manifestation imposante du travail international. Notre Société, depuis près d'un siècle, a le monopole des grandes expositions d'Horticulture qu'elle a organisées pour la première fois en 1881. Le succès a répondu à ses efforts, et notre système d'organisation nous a conquis une notoriété des plus légitimes. Aussi tous les gouvernements se sont-ils empressés de sanctionner la supériorité de la Société en pareille matière en lui demandant son concours qu'elle s'est empressée de leur donner. Pour ma part, je n'ai eu qu'à me féliciter de l'œuvre accomplie par votre Commission, Messieurs, lors de l'exposition de Saint-Pétersbourg dont les conséquences pratiques ont été si importantes pour l'horticulture française. Favoriser la participation de l'Horticulture française aux grandes expositions, tant en France qu'à

l'Etranger, c'est accomplir une œuvre utile, non seulement au développement du goût artistique en Horticulture, mais c'est également favoriser le développement commercial de l'Horticulture.

« C'est dans cet ordre d'idées que je me suis placé, Messieurs, lorsque j'ai abrogé les formalités du certificat d'origine pour le remplacer par la liste publiée au ministère de l'Agriculture, des horticulteurs français autorisés à expédier leurs produits sans certificat. Cette mesure, bien accueillie en France par les horticulteurs, produirait tout son effet utile si les gouvernements étrangers, adhérant à la convention de Berne, autorisaient leurs agents des chemins de fer et des douanes à considérer la liste en question comme remplaçant le certificat d'origine.

« Il en serait de même pour les tarifs de chemins de fer : leur abaissement pour les plantes transportées en grande vitesse ou en vitesse accélérée nous permettrait, comme cela se passe en Belgique, d'exporter nos produits horticoles dans les pays voisins. Car, jusqu'ici, nous n'avons que des tarifs de pénétration chez nous.

« Enfin, on a signalé, à diverses reprises, une des plus regrettables anomalies de la loi de 1889 sur le recrutement de l'armée — je veux parler de l'oubli des ouvriers horticoles parmi les ouvriers d'art appelés à concourir pour obtenir la dispense de deux années de service. — Il n'est pas de profession manuelle où le tour de main artistique, la tradition du goût, soient plus utiles à conserver que parmi nos jeunes jardiniers. Et il serait utile de le rappeler aux pouvoirs publics.

« Les considérations de cet ordre ne doivent pas rester étrangères à votre Société, Messieurs. Je sais que votre but est surtout de développer parmi nos horticulteurs et nos amateurs le goût de la science horticole et d'appliquer à la culture des plantes toutes les découvertes des sciences. Mais à côté de cette mission que vous vous êtes donnée et que vous accomplissez avec tant de compétence et de fruit, il est une œuvre plus modeste, qui est comme le corollaire de la première. Veiller sur les intérêts commerciaux de l'horticulture, c'est encore contri-

buer à l'art, car la vente facile des beaux produits développe l'émulation dans la production.

« Nous travaillerons ensemble, Messieurs, à atteindre ce double but avec d'autant plus d'audace et de dévouement, qu'en accroissant le patrimoine de l'Horticulture, nous apportons, nous aussi, notre concours utile à la culture de ce sol français, dont la mise en valeur est un élément de force et de garantie d'indépendance pour la Patrie. » (*Applaudissements répétés.*)

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

M. le Secrétaire général fait part du décès de M. Marie-Émile Gimer, membre de la Société depuis l'année 1885.

Il annonce que, dans la séance de ce jour, le Conseil d'administration a accordé l'honorariat à M. Fichet.

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance imprimée :

1° Circulaire annonçant que l'Exposition de Chrysanthèmes, qui devait se tenir à Namur (Belgique) les 8 et 9 novembre, est, sur la demande des exposants, ajournée aux 15 et 16 du même mois;

2° Listes des certificats de mérite accordés dans la réunion du 12 septembre du comité de floriculture de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique.

B. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque.

1° *Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*, nos 45 et 46;

2° *Catalogue du 13e Concours général et 14e Congrès pomologique*, tenus du 5 au 11 octobre 1896, par l'Association pomologique de l'Ouest.

3° *Liste des récompenses accordées à la suite du 13e Concours général et du 14e Congrès pomologique*, tenus à Rouen par l'Association pomologique de l'Ouest.

4° *La Tulipe*, son histoire et sa culture, par M. Polman Mooy, de Haarlem, brochure de 24 pages (don de l'auteur).

5° *Observations complémentaires sur la ponte et les mœurs du Hanneton*, par M. Xavier Raspail. Broch. de 18 p. (Extrait des mémoires de la Société zoologique de France. 1896.)

6° *Annuaire général horticole*, publié par le Syndicat central des Horticulteurs de France. Année 1897. Paris, Librairie horticole du Jardin.

7° *La Mosaïculture pratique*, par M. A. Maumené, 1 vol. de 109 p., Paris, 1896.

C. — Notes, Rapports et Comptes rendus déposés sur le bureau :

1° Notice biographique sur M. Alexis Lepère, par M. Delessard.

2° Rapport sur l'ouvrage de M. L. Guillochon, intitulé *Calendrier mensuel du cultivateur d'Orchidées*, par M. A. Bleu.

Les conclusions demandant l'insertion de ce rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

3° Rapport sur une visite à l'établissement de M. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, M. H. Martinet, rapporteur.

Les conclusions demandant l'insertion de ce rapport dans le Journal et son renvoi à la commission des récompenses sont adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition de Chrysanthèmes tenue à Lyon, par M. H. Martinet.

5° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Limoges, par M. Eug. Deny.

D. — Objets soumis a l'examen des comités :

Au comité de culture potagère :

1° Par M. Martin, horticulteur à la Broche par Digoin (Saône-et-Loire), quatre variétés de Pommes de terre, obtenues de semis faits en 1886, 1887 et 1888, présentées comme étant très productives. L'une d'elles, le n° 1, plantée le 11 avril, serait si

hâtive que la récolte aurait pu en être faite le 2 juillet. Le comité demande qu'une prime de 3ᵉ classe soit accordée pour cet apport; il invite M. Martin à faire une nouvelle présentation de la variété nº 1, l'an prochain, au mois de juillet (1).

2º par M. Hédiard, négociant, place de la Madeleine, à Paris, une variété de Haricot nain, tacheté de noir, très productif, et un Piment nommé Café, de saveur très accentuée (cette présentation étant faite hors concours, des remerciements sont adressés à M. Hédiard).

Au Comité d'Arboriculture fruitière :

1º par M. Espaullard (Emile), de Fontenay-sous-Bois (Seine), 28 Pommes Calville très belles, très saines et bien caractérisées (prime de 1ʳᵉ classe);

2º Par M. Théodore Moreau, de Fontenay-sous-Bois (Seine), 8 Pommes Reinette du Canada, blanches, très grosses et très belles (prime de 2ᵉ classe).

Au comité de floriculture :

1º Par M. Sadarnac, jardinier au château de Semont, près Dourdan (Seine-et-Oise), un *Streptocarpus polyanthus*, en fleurs, dont la feuille mesure 70 centimètres de longueur et 53 centimètres de largeur. (*Remerciements.*)

2º Par M. Truffaut, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, deux *Myrsiphyllum* (*Medeola*) *asparagoides,* garnis de fleurs naturelles, et tels qu'ils ont été employés en guirlandes, sur les glaces du palais de Versailles, pendant les fêtes données en l'honneur des souverains russes. Ces plantes proviennent de semis faits en janvier 1896. (*Remerciements.*)

Au comité d'arboriculture d'ornement et forestière ;

Par MM. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes, une collection de fruits, d'arbres et d'arbrisseaux d'ornement comprenant les

---

(1) Une de nos sociétés correspondantes, la Société d'Horticulture de Vichy-Gusset (Allier), a adressé un rapport élogieux sur les cultures de M. Martin.

espèces suivantes : Cotonéaster horizontal; Cotonéaster tomenteux (à greffer sur Aubépine); Troène d'Italie, forme du T. commun, se reproduisant par le bouturage; Troène de Quihou, inflorescence de 2e saison; Lyciet de Chine (très fertile); Bonduc du Canada (*Cymnocladus canadensis*); Épine dite Azerole jaune *Cratægus Loddigesiana*); Rosier rugueux (*Rosa rugosa*), var. rouge et blanche; Cognassier du Japon (*Chænomeles japonica*), à gros fruits; Maclure épineux. Le présentateur dit avoir fait une éducation de ver à soie du Mûrier avec la feuille de Maclure. Le comité demande qu'une prime de 3e classe soit accordée à M. Ch. Baltet pour l'ensemble de son apport.

Au comité des Orchidées :

1° Par M. Bleu, 48, avenue d'Italie, Paris, 2 *Lælia juvenilis*, issu du *Lælia Perrinii*, croisé par le *Lælia Pinelii* (prime de 1re classe).

1 *Lælio-Cattleya amœna amethystina*, hybride issu du *Lælia Perrinii*, croisé par le *Cattleya Loddigesii* (prime de 1re classe).

2° Par M. Maxime Jobert, 21, chemin des Princes, à Châtenay (Seine), 4 *Cypripedium* de semis dont les ancêtres sont inconnus (prime de 2e classe).

3° Par M. Duval et fils, horticulteurs, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles, le *Cypripedium Hay Wood*, hybride obtenu dans l'établissement de M. Veitch, et issu du *C. Druryi*, croisé par le *C. Veitchi*.

Cette présentation étant faite hors concours, des remerciements sont adressés à MM. Duval et fils.

4° Par M. Eugène Poirier, jardinier chez M. Cardoso, le *Cypripedium Émile Gayot* (*C. Harrisianum* × *C. insigne*) et le *C. maculatum* (*C. tonsum* × *C. Leeanum*) (prime de 3e classe).

5° Par M. Dallé, horticulteur, 29, rue Pierre-Charron à Paris, 1 *Vanda Boxalli lamellata*, var. *Dalleana*, plante superbe, bien cultivée; 1 *Dendrobium formosum giganteum*, les *Oncidium tigrinum* et *Gravesianum* et 1 *Odontoglossum bictoniense* (prime de 1re classe).

6° Par M. Libreck, 53, rue du Ranelagh, à Paris, 1 *Calanthe vestita* et le *C. vestita*, var. *luteo-oculata* (prime de 2e classe).

7° Par M. Ber[illegible], horticulteur à Colombes (Seine), 3 *Cypripedium callosum* [illegible], pour lesquels on propose l'attribution d'une prime de 1re classe.

4 *B*[illegible] *Sanderi* et le curieux *Restrepia antennifera* (prime de 2e classe).

A l'[illegible] *des Chrysanthèmes* :

1° Par M. Calvat, amateur, à Grenoble (Isère), 15 variétés inédites de Chrysanthèmes. Le Comité propose l'attribution de certificats de mérite au 7 variétés suivantes :

Madame Edmond R[illegible], coloris nouveau, soufre pâle fortement teinté de vert (Certificat de mérite de 1re classe avec félicitations) ;

Congrès de Bourges, fleur très épaisse, rouge amarante foncé, coloris rare jusqu'à ce jour (Certificat de mérite de 1re classe avec félicitations) ;

Madame A. Rousseau, d'un superbe rose carminé (Certificat de mérite de 1re classe) ;

Monsieur G. Chabannes, d'un coloris distinct, jaune ocre (Certificat de mérite de 1re classe) ;

Marja, de couleur jaune chamois avec le centre de la fleur rouge cuivré (Certificat de mérite de 1re classe) ;

Madame L. Lieber, fleur énorme, rose mauve, à revers des ligules argenté (Certificat de mérite de 1re classe) ;

Topaze orientale, fleur globuleuse, jaune canari, à revers jaune soufre. (Certificat de mérite de 1re classe).

2° Par M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, à Paris, une variété nouvelle de Chrysanthème, nommée *J.-B. Yvon*, issue par dimorphisme de la variété *Viviand Morel*. La fleur est énorme, d'un coloris nouveau, fond jaune lavé de vieux rose. (Certificat de mérite de 1re classe) ;

3° Par M. Enfer, jardinier-chef au domaine de Pontchartrain (Seine-et-Oise), un lot de 10 variétés de Chrysanthèmes à très grandes fleurs (Prime de 1re classe) ;

Un lot de fleurs coupées (Prime de 2e classe) ;

4° Par M. Laffitte, horticulteur-fleuriste, route de Bordeaux à Pau-Billère, un lot de fleurs coupées de Chrysanthèmes. Le

Comité invite M. Laffitte à représenter ces fleurs dans de meilleures conditions.

Les décisions de la section, relatives aux présentations faites le 22 octobre, n'ayant pu être communiquées à temps pour être ratifiées en séance, sont soumises à l'assemblée.

Ces présentations étaient les suivantes :

1° Par M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Briant, Paris, un lot de 19 variétés nouvelles, remarquables : *Mademoiselle P. Besson*, rose carminé à centre argenté ; *Souvenir de ma Sœur*, très beau coloris lilas à revers de ligules gris perle : *Madame Gustave Henri*, variété précoce à fleurs d'un beau blanc ; *Calvat's A. Gold*, d'un jaune superbe ; plus douze exemplaires superbes de la variété *Edwin Molyneux*. La section propose d'accorder une prime de 1re classe pour l'ensemble de la présentation, et des félicitations pour la bonne culture des douze plantes appartenant à la variété *Edwin Molyneux*.

2° Par M. Ragout, horticulteur, Le Vésinet (Seine-et-Oise), un fort spécimen de Chrysanthème *Le Verrier* (Prime de 3e classe).

3° Par M. Nonin, horticulteur, 20, avenue de Paris, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), 3 variétés inédites de Chrysanthèmes obtenues de semis par le présentateur : *Comtesse de Beaulaincourt*, *Son Altesse le prince Hussein Kamil* et *Lutèce*. On propose d'attribuer un certificat de mérite de 1re classe à chacune de ces variétés.

M. Nonin présentait, en outre, quelques autres de ses obtentions déjà au commerce : *Monsieur Legouvé*, *Madame Charles Krastz*, *Madame Dessallières* et *Madame Paul Oudot*.

4° Par M. Bernard, jardinier chez Mme E. Teston, rue du Ponceau, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), deux variétés nouvelles obtenues de semis. La section prie M. Bernard de lui représenter ces deux variétés l'année prochaine.

5° Par M. Vacherot, horticulteur à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), un lot de Chrysanthèmes cultivés en godets (prime de 3e classe) ;

6° Par M. Calvat, de Grenoble (Isère), des fleurs coupées (deux branches de chaque variété), d'un certain nombre de

belles variétés nouvelles qu'il a obtenues de semis. La section a remarqué surtout les variétés *Jubilé*, *Président Nonin* et *Monsieur Massange de Louvrex*, pour chacune desquelles il demande l'attribution d'un certificat de mérite de 1re classe; plusieurs variétés avaient souffert dans le voyage et étaient quelque peu fanées;

7° Un lot de fleurs coupées de Chrysanthèmes au sujet duquel la section n'a aucun jugement à formuler, l'envoi n'ayant été accompagné d'aucune indication et même sans le nom du présentateur.

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

M. Vacherot abandonne sa prime au profit de la Société.

M. Decaux demande la parole. Il appelle l'attention de la Société sur deux insectes trouvés dans les Noix véreuses : le *Siphonella nucis* et la chenille du *Carpocapsa pomonana*. Il fait passer sous les yeux de l'assemblée une boîte contenant ces insectes sous leurs divers états : larves, nymphes et insectes parfaits.

Dans une note plus étendue, notre collègue fera connaître de nouvelles observations sur les mœurs de ces curieux insectes.

M. le secrétaire général adjoint annonce la présentation de nouveaux sociétaires et la séance est levée à 4 heures 20 minutes.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Viger**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les registres de présence ont reçu les signatures de 188 sociétaires : 17 membres honoraires et 171 membres titulaires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté :

M. le Président dit que l'Exposition d'automne, ouverte par notre Société, a obtenu un très grand succès. L'affluence des

visiteurs a été considérable, et nous avons tout lieu d'être satisfaits.

Le Chef de l'État, suivant une tradition, depuis longtemps établie, est venu visiter l'Exposition, le jour de son ouverture; il a été intéressé à un tel point qu'il a fait, le lendemain même, une nouvelle visite afin de pouvoir mieux examiner les plantes et féliciter les exposants.

M. le Président du conseil, ministre de l'Agriculture, retenu par ses occupations parlementaires, n'a pu accompagner M. le Président de la République le jour de l'ouverture de l'Exposition, mais il a tenu à montrer combien il s'intéressait à notre fête en venant, dès le lendemain, admirer les produits si remarquables de notre Horticulture. Nous avons également été honorés d'une visite de M. le Ministre du Commerce.

M. le Président annonce qu'à l'occasion de cette Exposition, M. le Ministre de l'Agriculture a fait les nominations suivantes dans l'ordre du Mérite agricole :

M. Michel (Édouard), chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, a été nommé officier de cet ordre;

MM. Yvon (Jean-Baptiste), horticulteur à Malakoff (Seine), et Harman Payne, de Londres, membre associé de la section des Chrysanthèmes et membre du jury de la dernière Exposition, ont été nommés chevaliers du même ordre.

M. Martinet, qui est allé à Londres pour assister au cinquantenaire de la Société nationale de Chrysanthèmes, a été chargé de remettre à M. Harman Payne la croix de chevalier du Mérite agricole et de lui adresser les félicitations de notre Société.

M. le secrétaire général proclame le résultat du concours d'Orchidées qui a eu lieu avant la séance.

Le Jury était composé de MM. Bleu, Dallemagne, Beraneck, Godefroy-Lebœuf et Lefèvre.

Les récompenses suivantes ont été accordées (1) :

Une grande médaille de vermeil à M. Bert (Étienne), horticulteur, 68, rue Victor-Hugo, à Colombes (Seine);

---

(1) Un compte rendu de ce concours sera publié prochainement.

Une grande médaille de vermeil à M. Lebaudy (Robert), amateur, 24, rue de Mesmes, à Bougival (Seine-et-Oise);

Une médaille de vermeil à MM. Duval et fils, horticulteurs, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles;

Une médaille de vermeil à M. Robert (Georges), jardinier-chef, chez M. de La Rochefoucauld, à la Vallée-aux-Loups, par Chatenay (Seine);

Une médaille d'argent à M. Truffaut (A.), horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles;

Une médaille d'argent à M. Ragot, amateur, à Villenoy, près Meaux (Seine-et-Marne).

Des remerciments ont été adressés à M. Verdier (Eugène), 37, rue de Clisson, à Paris.

M. le secrétaire général annonce le décès de M. Boisbunel, de Rouen. M. Boisbunel ne faisait pas partie de notre Société; mais nous devons un juste tribut de regrets à ce pomologue éminent, à cet habile semeur auquel l'arboriculture fruitière doit l'obtention de fruits d'un grand mérite, tels que les Poires *Passe Crassane, Olivier de Serres, Prince Napoléon*, etc.

Il donne lecture d'une partie du procès-verbal de la séance du Conseil général de la Seine inséré dans le *Bulletin municipal officiel* du 5 novembre, relative à la souscription de notre Société, en faveur des sinistrés, par la grêle du 26 juillet 1896 :

« M. Bellan, syndic. — Messieurs, la Société nationale d'Horticulture de France a adressé à votre Bureau la somme de 277 francs, produit d'une souscription faite parmi ses membres en faveur des sinistrés par la grêle du 26 juillet dernier.

« Nous remercions vivement la Société nationale d'Horticulture de sa généreuse initiative. Cette somme sera distribuée, conformément aux intentions des donateurs, au mieux des intérêts des victimes de la grêle. »

Il procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — CORRESPONDANCE MANUSCRITE :

Lettre de M. le maire du VIIe arrondissement de Paris adressant ses remerciements pour le versement de la somme de 50 francs que notre Société a fait au profit de la Caisse des Ecoles.

B. — CORRESPONDANCE IMPRIMÉE :

1° Circulaire de la Société d'Horticulture de Sedan, annonçant qu'une Exposition partielle et une conférence auront lieu à Sedan dans les salons de l'Hôtel de Ville, le dimanche 29 novembre, à deux heures du soir ;

2° Programme provisoire de l'Exposition internationale d'Horticulture qui aura lieu à Gand (Belgique), en avril 1898.

C. — PUBLICATIONS DESTINÉES A LA BIBLIOTHÈQUE :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, n°s 48 et 49.

2° *Le Ver à soie*, son élevage, son cocon, par M. J. de Loverdo, 1 vol. petit in-8° de 214 p.

3° *Résidus industriels employés comme engrais*, par M. A. Larbalétrier, 1 vol. petit in-8° de 200 p.

4° *Procédés de conservation des produits et denrées agricoles*, par M. A. Desmoulins, 1 vol. petit in-8° de 169 p.

Ces 3 volumes font partie de l'Encyclopédie scientifique des Aide-mémoire, publiée sous la direction de M. Léauté, membre de l'Institut.

5° *Dictionnaire pratique d'Horticulture et de Jardinage*, de M. Nicholson, traduit, mis à jour et adapté à nos usages par M. Mottet (55e livraison) ;

6° *La digestion de Paris, approvisionnement, assainissement*, par M. Paul Vincey, ingénieur agronome, professeur départemental d'agriculture de la Seine (extrait des mémoires de la Société nationale d'Agriculture de la Seine), Paris, 1896 ;

7° *Culture de la Vigne en Côte-d'Or*, par M. Durand, directeur professeur de l'Ecole de Viticulture de Beaune, et M. J. Gui-

chard, professeur spécial de Viticulture à Nuits-Saint-Georges, 1 vol. de 321 p., avec carte géologique de la Côte, 27 planches hors texte et 105 figures dans le texte. Beaune, 1896;

8° *Les Landes et les Dunes de Gascogne*, par M. G. Grandjean, inspecteur adjoint des forêts, 1 vol. in-8° de 92 p. et 10 fig., Paris;

9° *Résultat des concours de l'Exposition de Chrysanthèmes tenue à Anvers* (Belgique), les 8, 9 et 10 novembre 1896;

10° *Catalogue général de l'Exposition nationale du Millénaire* de Budapest, groupe 6 (Agriculture), par MM. Mudrony, Rath et Mieseh, édition française. Budapest, 1896.

11° *Le Chrysanthème*. Histoire, physiologie et culture en France et à l'étranger, par M. H.-L. de Vilmorin, Paris, 1896. Brochure grand in-8° de 28 p. (Extrait de la *Revue internationale*.)

D. — Notes et comptes rendus déposés sur le bureau :

1° *Note sur les Noix véreuses*, par M. F. Decaux;

2° *Recherches sur les Oiseaux, les Insectes, les Vers, les Arachnides utiles et nuisibles à l'agriculture*, par M. Géry, instituteur à Jeufosse, par Bonnières (Seine-et-Oise);

3° *Statuts de la Société protectrice scolaire des oiseaux et animaux utiles à l'agriculture*, avec tableaux annexes (Ecole de Jeufosse) (Seine-et-Oise), par M. Géry, instituteur;

4° *Compte rendu de l'Exposition d'automne de la Société nationale d'Horticulture de France* (partie florale), par M. P. Hariot;

5° *Compte rendu de l'Exposition d'automne* (partie fruitière), par M. A. Chatenay.

E. — Objets soumis a l'examen des comités :

Au comité de floriculture :

1° Par MM. Duval et fils, horticulteurs, 8, rue de l'Ermitage à Versailles, 3 fortes potées d'*Asparagus Sprengeri* Regel, de Natal. Dans une note qui accompagne ces plantes, les présentateurs disent que, dès 1894, ils en ont acquis un certain nombre d'exemplaires de la maison Dammann, qui a mis cette nouvelle

espèce dans le commerce, il y a 2 ou 3 ans. MM. Duval et fils pensent qu'ils possèdent les plus forts exemplaires qui existent dans les cultures françaises.

L'*A. Sprengeri*, ajoutent-ils, est une plante de serre froide ou tempérée-froide, qui pourra figurer avec avantage en plein air pendant l'été. MM. Duval et fils ont présenté cette plante pour la première fois, en mai 1896, à l'Exposition de Versailles. Le comité propose d'attribuer une prime de 2me classe pour cette présentation.

2° Par MM. Chéron et fils, de Liancourt (Oise), des pots qui, selon la note des présentateurs, ne verdissent pas lorsqu'ils sont placés dans un milieu humide. Ces pots sont mis gracieusement à la disposition des sociétaires qui désireraient les expérimenter.

Au comité d'arboriculture d'ornement et forestière :

Par M. G. Boucher, horticulteur, 164, avenue d'Italie, Paris, des rameaux d'*Ulmus campestris*, var. *suberosa*, variété de l'Orme commun dont l'écorce des rameaux est dilatée en expansions subéreuses très développées. (Remerciements.)

Les propositions des comités relatives aux récompenses à accorder pour les présentations sont adoptées par l'assemblée.

La séance est levée à 3 h. 15 minutes.

NOTES ET MÉMOIRES

NOTICE SUR ALEXIS LEPÈRE, FILS,

par M. Delessard (1).

Messieurs,

La Quintinie, qui reçut au XVII° siècle le titre de préfet des jardins de Versailles, se plaignait, dans la préface de son ouvrage, de ce qu'on avait le malheur, à son époque, de ne trouver

(1) Déposé le 12 novembre 1896.

que peu de maîtres pour enseigner la science de la culture, et aussi peu de disciples pour l'apprendre.

Le temps et avec lui le progrès ont marché depuis le siècle de Louis XIV, qu'on a appelé si justement le grand siècle; cette science de l'Horticulture, dont l'enfantement a été si lent et si ardu, on peut l'affirmer en cette fin de siècle, elle est sur le point d'atteindre les dernières limites de la perfection.

Parmi les plus fervents disciples ou plutôt parmi les maîtres incontestés, il faut placer Alexis Lepère, fils, dont la perte récente est un véritable deuil pour notre Société.

Lepère (Alexis-Joseph-Gabriel) est né à Montreuil-sous-Bois, dans cette cité qu'on s'était plu jadis à dénommer Montreuil-les-Pêches, comme étant le lieu où cette culture avait pris naissance, s'était développée depuis les temps les plus reculés, et qui avait produit les Pépin, les Girardot, les Malot, les Beausse, les Bonouvrier, les Vitry, les Chevalier, et toutes ces nombreuses familles de cultivateurs émérites dont il serait trop long de citer les noms et les œuvres.

Je rappellerai seulement que l'un des plus anciens fut un jardinier, nommé Pépin, qui eut l'insigne honneur d'être appelé, en 1765, pour enseigner la culture spéciale du Pêcher dans le potager royal de Versailles.

Désigné par le conseil de notre Société, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de notre cher collègue, j'envisagerai son œuvre sous ses diverses faces, car ses travaux furent multiples pendant un demi-siècle.

Donc, dans cette courte notice, nous aurons à présenter successivement quatre phases de la carrière d'Alexis Lepère, savoir :

1° Lepère, horticulteur;

2° Lepère, professeur et conférencier;

3° Lepère, à l'Institut polytechnique;

4° Les travaux de Lepère à l'étranger.

§ 1er. — *Lepère horticulteur.*

Alexis Lepère eut son père pour professeur et maître. C'est dans cet admirable clos modèle, création paternelle, qu'il reçut les premières notions de l'arboriculture fruitière, cette science qu'il

devait, plus tard, conduire à ce degré de perfection que vous avez pu connaître et apprécier.

Ses semis, ses greffes, ses sur-greffes, ont produit ces sélections remarquables que notre comité d'arboriculture a eu maintes fois l'occasion de récompenser. N'a-t-il pas doté notre nomenclature des Pêches *Vilmorin*, *Coulombier*, *la France* et



Fig. 27. — Alexis Lepère fils.

autres? Dans ces derniers temps, il avait fait construire cette serre merveilleuse qui a fait l'objet du savant rapport dû à la plume du professeur Opoix, et qui a été transcrit dans les annales de notre Société. Ce rapport nous apprend comment Lepère était arrivé, sans l'aide du chauffage, à produire ces admirables fruits dont les spécimens ont été soumis à l'examen de notre comité.

Cultivateur émérite, grâce à ses procédés de taille raisonnée, il a fait avancer la science. Mais le Pècher, bien qu'il eût ses préférences, n'a pas été le seul but de ses études, il les a étendues aux autres branches de la culture fruitière. Les Poiriers, les

Pommiers ont été, à leur tour, l'objet de ses préoccupations constantes, et on peut dire hardiment, qu'ils ont trouvé en lui un maître attentif et éclairé. Les arbres de ses jardins, dressés par lui, sont là pour en fournir la preuve et l'enseignement.

Ses travaux, en France, lui ont valu d'innombrables médailles d'or, il a été membre du jury de presque toutes les Expositions de France, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne.

Alexis Lepère a surtout tenu à rester partout et toujours le digne représentant de Montreuil, son pays natal, car, quoique en aient pu dire ses détracteurs, il est toujours resté un patriote et un bon Français.

§ 2. — *Lepère, professeur et conférencier.*

Lepère ne s'est pas borné à ses œuvres personnelles, il fut un propagateur et un initiateur. A l'exemple de son père, il réunissait certains jours, notamment les dimanches, dans ses jardins de Montreuil, les amateurs, les jardiniers et surtout les élèves du cours du Luxembourg. Le sécateur ou la serpette en main, il développait les principes de la taille du Pêcher, taille en sec et en vert, palissage, ébourgeonnemeut et pincement. Tous ceux de nos collègues qui ont suivi ces leçons, en ont gardé un enseignement inoubliable. Ce n'est pas tout, il avait organisé, avec le concours de MM. Jolibois et Opoix, des visites-promenades dans divers jardins d'expériences, notamment à Puteaux, dans l'île Rothschild, dans les cultures de MM. de Vilmorin, à Bièvres, et dans d'autres lieux qu'il serait trop long d'énumérer.

Il n'a jamais hésité à sacrifier ni son temps ni ses peines pour divulguer le résultat de ses études, pour vulgariser cet enseignement pratique qui a tant contribué à augmenter le nombre des amateurs et des professionnels, comme aussi à étendre la culture de nos espèces fruitières, source féconde de bénéfices pour nos jardiniers français. Une grande part de leurs succès doit en revenir à Lepère.

§ 3. — *Lepère à l'Institut polytechnique.*

Un de nos plus distingués savants et professeurs, dont la perte fut vivement ressentie dans notre pays, M. Henri de La Pomme-

raye, avait fondé à Paris, avec le concours d'hommes de lettres et de professeurs éminents, des conférences populaires destinées à vulgariser l'enseignement pratique pour les adultes, de toutes les branches de la science au point de vue spécialement utilitaire. Il fit appel à toutes les personnalités qui pouvaient l'aider dans son entreprise. Lepère fut un des premiers à offrir son concours désintéressé, et ouvrit des conférences sur l'arboriculture fruitière à Paris, Montreuil, Vincennes et autres localités. Point n'est besoin de dire quels nombreux auditeurs suivirent ces leçons, ni les applaudissements qui saluèrent l'excellent professeur.

L'Association polytechnique se montra touchée et reconnaissante du dévouement de Lepère. Aussi, lors de ses obsèques, un des professeurs de l'Institut est venu apporter sur sa tombe ouverte le témoignage de la gratitude et de la reconnaissance émue de ses collègues.

§ 4. — *Travaux de Lepère à l'étranger* (1).

A la suite de l'Exposition de 1855, Alexis Lepère vit commencer pour lui une ère nouvelle : son nom et sa renommée avaient pénétré à l'étranger. A partir de 1862, de grands propriétaires d'Allemagne le firent appeler pour lui confier l'installation et la direction de leurs jardins fruitiers. Deux ans plus tard, ses envois indigènes remportaient les grands prix aux Expositions de Gotha, Gortitz, Berlin, Straslund, Brandebourg, et Hambourg. Il créa plus de quarante jardins en Mecklembourg-Schwerin et Strœlitz, en Poméranie, en Silésie, dans le duché de Nassau, en Ost-Prusse, à Sans-Souci, Potsdam et Babelsberg, à Oraniembaum, près Saint-Pétersbourg, etc. Il m'a été donné de lire les nombreuses et cordiales lettres que lui adressaient les princes, les grands-ducs souverains, parmi lesquels je citerai les grands-ducs de Mecklembourg, le prince Metternich, la grande duchesse Hélène de Russie, le prince de Reuss, le prince Wittgenstein, le

(1) N. B. — Cette partie de notre notice, a été empruntée à un opuscule publié sous le voile de l'anonyme en 1877, et intitulé : *Alexis Lepère fils, ses travaux à l'étranger.*

roi de Saxe, Aristanchi Bey, ambassadeur de Turquie, etc. Toutes ces correspondances témoignent en quelle haute estime ces grands personnages tenaient Alexis Lepère, et appréciaient ses mérites.

Il fut en dehors de son pays particulièrement honoré et sympathique.

Il ne faut pas croire cependant que ses succès furent facilement remportés ; il eut à lutter contre les routines et les jalousies de ses émules. « Jamais, lui disait-on, vous n'arriverez à donner des formes régulières à vos arbres, surtout au Pêcher, sous le climat rigoureux de l'Allemagne ! » Mais Lepère, qui était un novateur, fit promptement des tours de force avec ses arbres en leur imprimant toutes les sortes de formes pratiquées en France. En présence de faits aussi palpables et tangibles, il n'y avait plus de doute, plus de contestation possible. Les adversaires durent s'incliner devant la réalité. C'est ainsi que Lepère conquit la première place et la conserva toute sa vie, en dépit des détracteurs et des envieux qui ne pouvaient pardonner à un Français une aussi éclatante supériorité.

J'ai fini cette notice rétrospective : il nous a paru à tous que Lepère, qui fut une valeur dans notre Société qui compte tant de savants et d'hommes supérieurs, ne pouvait disparaître sans qu'il restât trace de sa mémoire et de ses travaux. Les médailles qu'il a recueillies dans tous nos concours, dans toutes les Expositions de France et de l'étranger, ont hautement affirmé ses mérites et l'importance de ses découvertes. La croix d'officier du mérite agricole lui fut décernée aux applaudissements unanimes de ses collègues et de ses élèves devenus ses amis. Nous espérions qu'une plus haute distinction serait venue prochainement décorer la poitrine de cet honnête travailleur. C'était l'affaire du temps et l'heure en eût certainement sonné pour notre regretté collègue ; mais un mal impitoyable qui le minait depuis plusieurs années est venu renverser toutes nos espérances, et Lepère aura disparu sans connaître cette joie suprême. Pour nous qui l'avons connu, cet honneur n'eût rien ajouté à ses qualités personnelles, ni à l'estime affectueuse que nous lui avions vouée de son vivant.

RAPPORTS

Rapport sur l'ouvrage de M. Marc Micheli, intitulé : *Le Jardin du Crest.* — Notes sur les végétaux cultivés en plein air au Chateau du Crest, près Genève (1),

par M. Philippe de Vilmorin (2).

M. Micheli vient de publier le catalogue complet des collections réunies en ses jardins du château du Crest, près de Genève. La plupart des botanistes et des horticulteurs connaissent, au moins de réputation, ces collections célèbres, composées uniquement de végétaux cultivés en plein air. Il est inutile d'insister sur l'importance capitale de cette condition. Les Orchidées et autres plantes tropicales, en vogue depuis quelques années, ne sont pas d'un intérêt pratique et immédiat pour la décoration de nos jardins. Les soins minutieux et coûteux exigés par la culture en serres chaudes ou tempérées en font des objets de luxe, peu à la portée de la masse des amateurs.

Les jardins de M. Micheli ne renferment pas moins de 2,000 espèces de végétaux, vivant tous en plein air sous le climat de Genève, et comprenant 700 Monocotylédones et 1,300 Dicotylédones (plantes annuelles, bisannuelles ou vivaces, arbres ou arbustes).

On est stupéfait de cette prodigieuse variété, surtout si l'on songe que l'immense majorité de ces plantes se recommande par quelque mérite ornemental. C'est une mine immense de richesses pour l'Horticulture.

En rapport direct avec les jardins botaniques les plus éloignés, avec les missionnaires et les voyageurs des pays encore peu explorés, M. Micheli reçoit, de première main, les plus précieuses introductions. Il a fait de son jardin une sorte d'école expérimentale où les mérites de chaque plante nouvelle sont examinés,

(1) Genève, 1896. 1 vol. in-8°, 230 pages, 8 planches.
(2) Déposé le 22 octobre 1896.

suivis d'année en année, et appréciés toujours au point de vue particulier de la résistance au climat.

Une statistique intéressante, due à M. Micheli, nous donne le nombre proportionnel de plantes fournies par les différents pays d'origine.

Il l'évalue à 25 p. 100 pour l'Europe, la Sibérie et les côtes de la Méditerranée; 11 à 15 p. 100 pour l'Orient, dans les limites assignées par le *Flora orientalis*, de Boissier; à 5 p. 100 pour l'Asie centrale; 5 p. 100 pour l'Himalaya; 5 p. 100 pour l'Inde tempérée; 10 p. 100 pour la Chine et le Japon; 12 p. 100 pour l'Amérique du Nord; 6 p. 100 pour le Mexique et les régions tempérées australes; 3 p. 100 pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande; 9 à 10 p. 100 pour le cap de Bonne-Espérance.

Les savantes et patientes observations, faites sur des plantes d'origines si diverses, sont éminemment utiles au botaniste; aussi ne saurait-on assez louer M. Micheli, en publiant la longue liste de ses collections, d'avoir accompagné chaque article d'une note culturale du plus haut intérêt.

Toutes les plantes mentionnées sont actuellement vivantes, cultivées et observables dans les jardins du Crest : C'est un pèlerinage qu'aucun botaniste, aucun horticulteur consciencieux ne doit manquer l'occasion de faire.

Je n'entreprendrai pas la description de la propriété de M. Micheli, de son joli château, entièrement tapissé de plantes grimpantes et fièrement campé sur un monticule, ni du panorama splendide qui l'entoure. Je ne veux même pas essayer de rendre les splendeurs des parterres, lorsque le printemps et le soleil ouvrent et font éclater les milliers de corolles. C'est un spectacle inoubliable, mais impossible à peindre.

Il est plus facile de rendre compte des procédés de culture employés au Crest et dont M. Micheli, dans l'introduction de ses « notes », donne un résumé succinct. Le problème était celui-ci : dans un espace assez restreint, aménager des habitats convenables pour des plantes dont la rusticité et les exigences varient dans des limites encore assez étendues. Voici, d'après M. Micheli lui-même, comment ce résultat a été obtenu :

« Les plantes les plus nombreuses sont cultivées dans les plates-

bandes d'un parterre dessiné à la française, dans les bosquets et sur les pelouses pour les arbres ou arbustes, sur des rocailles pour les plantes de montagne. Les plus délicates, et surtout les espèces bulbeuses, sont placées en pleine terre, dans des casiers en ardoise fortement drainés, dans lesquels on peut faire varier la composition du sol. Celles qui craignent le froid sont recouvertes, en hiver, de châssis volants qu'on retire en été. Des massifs spéciaux de terre de bruyère, orientés au nord, reçoivent les Ericacées, les plantes analogues, quelques Lis et les *Cypripedium* rustiques. Enfin des bassins remplis de terre, au fond desquels circule un filet d'eau, donnent une végétation luxuriante aux plantes qui demandent des terrains humides, telles que certains *Iris*, quelques *Spirées*, les *Astilbe*, les *Cimicifuga*, etc. »

Il est évident que la répartition des plantes, dans ses différentes catégories, demande une connaissance approfondie des besoins physiologiques de chaque végétal, science délicate et difficile que M. Micheli se plaît à reconnaître chez son illustre et regretté compatriote Boissier, le fondateur de l'*Hortus Boissierianus*. Il nous semble que, sur ce point, M. Micheli ne le cède en rien à Boissier, car, sans cette science unie à des soins constants, comment aurait-il pu arriver au splendide résultat que nous constations tout à l'heure, c'est-à-dire à la culture en plein air de plus de 2,000 plantes ornementales provenant de tous les coins du globe.

La longue liste de ces végétaux, accompagnée de références, d'indications de planches, de notes sur l'origine et la culture, forme essentiellement le volume publié par M. Micheli. Sous une forme très résumée, il présente le fruit de longues années d'études et de recherches. Aussi l'exemplaire de cet ouvrage, dont l'auteur vient de faire don à la Société nationale d'Horticulture, est-il pour notre bibliothèque une très précieuse acquisition.

L'énumération des différents genres y est faite en deux listes alphabétiques, comprenant l'une les Dicotylédones, et l'autre les Monocotylédones. Les Gymnospermes sont volontairement laissées à l'écart ainsi que les Cryptogames.

Parmi les Dicotylédones, nous remarquons quelques genres

très nombreux : les *Aster*, avec 18 espèces et les *Campanula* avec 35, entre autres, deux espèces nouvelles, le *C. Caldesiana* Christ. (Apennin), et la *C. mirabilis* Alboff (Caucase).

Les *Anémones* comptent 10 espèces, les *Primula*, 19; les *Veronica*, 17; les *Aquilegia*, 14; les *Delphinium*, 18; les *Salvia*, 12; les *Pæonia*, 13 (sans les hybrides), etc., etc.

Unique dans son genre, l'*Ostrowskia magnifica* Regel (Campanulacée de l'Asie centrale), se recommande par son port superbe et ses fleurs de 10 centimètres de diamètre, sur des tiges élevées de 2 mètres.

Les rocailles sont couvertes par de très nombreuses espèces de *Saxifraga*, *Sedum*, *Sempervivum*, *Umbilicus*, *Eryngium* et toute l'énorme série des plantes de montagnes.

Les végétaux grimpants sont également en grand nombre. Je me bornerai à citer la collection des *Clématites* comprenant 17 espèces, sans compter tous les hybrides horticoles; les *Convolvulus* et les 6 espèces d'*Ipomæa*, parmi lesquelles l'*I. pandurata* Mey., se recommande par sa rusticité absolue et l'extrême vigueur de son développement.

Les arbustes sont également fort bien représentés au Crest. La collection des *Spiræa* comprend 29 espèces; les *Syringa* en comptent 8, les *Berberis*, 11; les *Cotoneaster*, 5; les *Cratægus*, 11.

Dans le genre *Hedysarum* il faut noter l'*H. multijugum* Maxim., encore peu répandu, et dans le genre *Tamarix*, le *T. hispida* Willd., originaire de la région caspienne et très remarquable par sa floraison tardive (septembre-octobre).

Pour en finir avec les Dicotylédones, je citerai les *Azalea* (6 espèces) et les *Rhododendron* (14 espèces), sans parler des *Azaleodendron* sur lesquels M. Micheli ne se prononce pas encore. Enfin le *Cercidiphyllum japonicum* Sieb. et Zucc., bel arbre de l'île de Yéso, convenant parfaitement aux terrains frais.

Les Monocotylédones tiennent une large place dans les collections du Crest.

Les Graminées, il est vrai, y sont peu nombreuses et les Orchidées rustiques se réduisent à l'*Arethusa bulbosa L.*, et à une douzaine de *Cypripedium*. Mais les grandes familles des Ama-

ryllidées, des Liliacées et des Iridées apportent un contingent imposant.

Dans la première, les *Alstrœmeria* (8 espèces), les *Galanthus* (8 espèces), *Narcissus* (9 espèces), *Zephyranthes* (6 espèces), *Sternbergia*, *Pancratium*, *Lycoris*, etc.

Parmi les Liliacées, le genre *Fritillaria* arrive en tête avec 39 espèces, les *Tulipa* viennent ensuite (33 espèces), puis les *Calochortus* (20 espèces).

Parmi les *Lilium* (29 espèces), il convient de mentionner spécialement le *L. sulphureum* Baker, espèce rustique donnant au mois d'août 8 à 10 fleurs de 20 centimètres de diamètre, portées sur des hampes de 2 mètres.

Je passe sous silence les autres genres très nombreux de cette famille pour arriver de suite aux Iridées qui sont pour ainsi dire le bouquet de ce magnifique feu d'artifice.

Cette dernière famille ne compte pas moins de 250 représentants dont 130 pour le seul genre *Iris*. Ce genre est divisé, d'après la méthode de Baker, en 8 sections dans le détail desquels il serait trop long d'entrer.

A côté des Iris, notons 32 espèces de *Gladiolus*, d'Europe, d'Orient, de l'Afrique australe ou hybrides de jardin ; 4 espèces d'*Antholyza*, 18 de *Crocus*, 34 de *Nerine*, 5 de *Sisyrinchium*, 6 de *Watsonia*, etc., etc.

Un petit nombre d'espèces, il est vrai, appartenant à cette famille, exigent la culture en serre. L'importance de la collection a seule décidé M. Micheli à faire rentrer ces quelques exceptions dans le cadre de son ouvrage.

Dans leur ensemble, les collections du Château du Crest n'en restent pas moins une vivante et triomphale démonstration de la variété énorme des plantes rustiques cultivables sous nos climats. C'est là une constatation consolante pour tous ceux qui aiment à retrouver autant que possible, dans les jardins, la spontanéité de la nature.

Rapport sur l'ouvrage de M. L. Guillochon, intitulé : *Calendrier mensuel du Cultivateur d'Orchidées*,

par M. A. Bleu (1).

La culture suivant la marche ascensionnelle des immenses progrès accomplis en tous genres, principalement pendant la seconde moitié de notre siècle, ne veut plus rien laisser à la routine ou au hasard ; elle a compris depuis longtemps déjà qu'à la pratique il était indispensable de joindre la science, sans laquelle on ne peut se diriger qu'à tâtons. C'est, en effet, une science d'autant plus difficile qu'elle exige une observation de tous les instants, le végétal comme l'animal ayant son existence propre et ses besoins que l'observateur seul peut saisir.

La culture des Orchidées est peut-être celle qui réclame le plus rigoureusement la constante attention du praticien, non que la majorité des représentants de cette famille soit plus délicate que les autres végétaux, ce qui serait plutôt le contraire, mais parce que leur *modus vivendi* diffère à peu près complètement.

Cette culture, si justement en faveur, a déjà inspiré un grand nombre de traités destinés à guider ses familiers et surtout ceux qui, séduits par l'irrésistible attrait des charmes si remarquablement variés de cette famille, tendent à le devenir, mais, jusqu'à présent, aucun n'avait pensé à tracer ou rappeler ainsi le travail de chaque jour. C'est cette lacune que vient combler l'ouvrage de M. L. Guillochon.

Partant de ce principe et conformément au titre de son traité, il commence par le mois de janvier, c'est-à-dire vers la fin de l'époque du repos.

Ainsi qu'il est généralement admis, l'auteur est d'avis que pour cette culture, il y a une réelle utilité à disposer d'une serre chaude, d'une serre tempérée et d'une serre froide.

Il introduit d'abord l'amateur dans la serre chaude et lui fait admirer avec un enthousiasme communicatif les plantes en

(1) Déposé le 12 novembre 1896.

fleurs ; puis, faisant la revue des espèces qu'elle renferme, il lui signale leurs besoins spéciaux : surfaçage, rempotage, sans omettre la composition du *substratum* qu'il trouve le plus convenable, et termine enfin par les soins généraux consistant en distribution de lumière, aération, humidité et chaleur.

Passant ensuite successivement dans la serre tempérée et la serre froide — précaution très prudente pour éviter les inconvénients d'une brusque transition d'un milieu chaud et humide au froid extérieur, — il procède de la même manière.

Chaque mois est ainsi méthodiquement traité en s'attachant de préférence aux espèces que la facilité de la culture et de la floraison rendent plus particulièrent recommandables aussi bien à l'amateur qu'à l'horticulteur marchand.

A l'occasion, il ne néglige pas de rappeler que le cultivateur soucieux de conserver la bonne santé de ses plantes doit tenir les serres propres et combattre sans cesse les insectes et autres ennemis des Orchidées, en indiquant des moyens de les détruire.

Comme on le voit, rien de ce qui peut assurer le succès n'a été omis dans ce petit livre. Conçu et écrit au point de vue exclusivement pratique, l'auteur a su conserver la concision et la brièveté que comporte un pareil ouvrage pour bien remplir son but.

En outre, pour faciliter les recherches soit au sujet de la floraison d'une espèce quelconque ou de sa culture, il a eu l'excellente pensée de dresser un tableau placé avant la table des matières dans lequel il mentionne les pages où ces questions sont traitées.

Nous estimons que le travail de M. L. Guillochon est appelé à rendre de réels services et en lui adressant nos félicitations, nous demandons l'insertion de ce rapport dans le Journal de la Société et son renvoi à la Commission des récompenses.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

1. Publications françaises,

par M. D. Bois.

Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, n° 16 (19 octobre 1896). — Extrait d'une note de M. E. Roze : *Nouvelles observations sur les Bactériacées de la Pomme de terre.*

Dans les comptes rendus du 1er semestre 1896, M. Roze avait indiqué le rôle important que jouent plusieurs *Microcoques* dans certaines maladies dont sont affectés les tubercules de la Pomme de terre. Aujourd'hui, il signale de nouvelles constatations faites sur le même sujet.

M. Roze a d'abord remarqué que, dans l'été, par une température dépassant 20 degrés, des tubercules sains, plongés pendant un jour ou deux dans l'eau, sont très souvent envahis par le *Bacillus Amylobacter*. Ce Bacille continue à se développer dans les tubercules, même lorsque ceux-ci sont retirés de l'eau, et il ne reste bientôt plus que leur enveloppe épidermique, tout le parenchyme ayant été détruit par la fermentation butyrique.

Ensuite vient la curieuse observation d'une association parasitaire formée sur les tubercules de Pomme de terre, par un Microcoque et un Bacille. Des tubercules qui présentaient, lors de leur récolte, des taches brunâtres sur leur épiderme, furent placés sous cloche humide. Bientôt, sur la surface coupée de plusieurs de ces tubercules, M. Roze vit sortir un mucus blanchâtre qui était celui du *Micrococcus albidus*, presque toujours associé au *Bacillus subtilis*.

L'action désorganisatrice du Microcoque se produirait de la manière suivante : après s'être fixé sur les membranes des cellules qui contiennent la fécule, il agit sur elles par suite d'une dissolution lente sur les points mêmes de fixation; puis, a lieu la pénétration et l'envahissement des cellules et la désorganisation

des grains de fécule qui se présentent, à l'examen microscopique, fissurés par l'action spéciale du Bacille. Une dizaine de jours est nécessaire au Microcoque, seul, pour accomplir son œuvre de destruction. Dans son association avec le Bacille, l'action est plus rapide. Sur les tubercules coupés, on voit alors le parenchyme, d'abord couvert d'un mucus blanchâtre, se creuser et s'affaisser peu à peu, avec dégagement d'acide butyrique très caractérisé.

La conclusion pratique des expériences de M. Roze serait que l'humidité et une chaleur un peu élevée exercent une action funeste sur les tubercules de Pommes de terre, en favorisant le développement des micro-organismes qui s'attaquent à cette précieuse Solanée.

Journal d'Agriculture pratique. — *Pertes résultant pour l'Agriculture française du mauvais traitement des fumiers*, par M. Grandeau. (22 octobre 1896, p. 589.)

Il n'est peut-être pas de questions plus importantes pour la masse des cultivateurs que celles qui ont trait à la production, à la conservation et à l'emploi du fumier d'étable. M. Grandeau a voulu jeter une vue d'ensemble sur ce point capital d'économie rurale et montrer la valeur énorme que présente la production annuelle du fumier et les pertes colossales qu'inflige à nos exploitations rurales l'insuffisance des soins apportés à sa conservation, soit par incurie, soit par ignorance du mode de traitement à lui appliquer.

L'évaluation de la production annuelle du fumier de ferme peut aujourd'hui se faire assez exactement au moyen de calculs ingénieux auxquels on peut accorder toute confiance. Ed. Lecouteux, et après lui, Girardin, ont été conduits, d'après la pratique, à admettre le nombre rond de 25 tonnes de fumier par 1,000 kilogrammes de poids vif, sur l'ensemble du bétail d'une exploitation. Autrement dit, on obtient le poids du fumier frais produit annuellement dans une ferme, en multipliant, par 25, le poids vivant de l'ensemble des animaux de la ferme. Le poids vif du bétail français, d'après la statistique de 1882, a été fixé à 6,240,000 tonnes. Comme il a peu varié depuis cette époque,

M. Grandeau admet un chiffre rond de 6,250,000 tonnes, qui multipliées par 25, donnent 160 millions de tonnes de fumier. Il est évident qu'il faut défalquer de ce chiffre les déjections laissées dans les champs, sur les chemins, etc. En admettant un tiers de perte, la quantité serait encore de 120 millions de tonnes. Or, la valeur vénale de cette masse considérable peut-être fixée approximativement d'après les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse qu'elle renferme, en appliquant à ces dernières le cours commercial des trois principes fertilisants (soit 1 fr. 50 pour le kilogramme d'azote; 30 centimes pour le kilogramme d'acide phosphorique et autant pour le kilogramme de potasse).

D'après ces données, le fumier, produit annuellement en France, vaut *un milliard deux cents millions!* Ce calcul assigne une valeur de 10 francs au quintal métrique de fumier et il n'y est tenu aucun compte de la magnésie, de la chaux ni des matières organiques si importantes par leur rôle sur l'ameublissement du sol. Le fumier abandonné à lui-même, perd, comme chacun sait, une partie de son poids d'autant plus considérable qu'il demeure plus longtemps exposé au contact de l'air. Völcker, en Angleterre, a constaté des déperditions d'azote s'élevant à 33 p. 100 du poids de ce corps et 49 p. 100 de celui des matières organiques. Wolff et Holdefleiss ont trouvé des pertes allant de 5 à 24 p. 100 du poids de l'azote et de 15 à 30 p. 100 de la substance organique. Divergences qui se comprennent aujourd'hui que l'on sait que la destruction des substances azotées ou non est due à la présence de micro-organismes et est plus ou moins active suivant leur nombre, la température, l'humidité, etc.

La perte qui résulte de l'insuffisance des soins donnés au fumier se chiffre par des sommes énormes. En admettant que la déperdition de l'azote ne dépasse pas, en moyenne, 25 p. 100, ce chiffre s'élèverait encore annuellement à 225 millions de francs, minimum qui, dans la pratique, doit être dépassé. Dans des expériences faites à la Station de Halle, le fumier d'une richesse exceptionnelle en azote, a perdu, en 4 mois d'exposition sans soins, à l'air, jusqu'à 55 p. 100 de sa teneur en azote.

Le traitement sulfurique du fumier, bien conduit, peut réduire cette perte à un chiffre insignifiant. M. Grandeau se propose de résumer les expériences faites à ce sujet à la Station de Halle, avec les détails nécessaires pour guider les cultivateurs dans l'importante question de la conservation du fumier.

Nord-Horticole. — *Le Chrysanthème.* (Numéro spécial au Chrysanthème, novembre 1896.)

Au moment de la floraison des Chrysanthèmes, le Nord-Horticole a voulu consacrer à cette plante un supplément dont la rédaction appartient aux notables chrysanthémistes français et étrangers.

Le mérite d'avoir, le premier, cherché à améliorer par le semis les variétés de Chrysanthèmes existantes, revient, paraît-il, au capitaine Bernet, de Toulouse. Vers 1886, on voit poindre la vogue de cette fleur orientale. On ne connaissait pas en France, à cette époque, les variétés à grandes fleurs. M. Anatole Cordonnier, de Bailleul, est le premier qui les a cultivées et exposées. Auparavant, les Anglais, seuls, avaient fait des progrès dans cette voie, par la culture intensive et en suivant les procédés en usage au Japon. Citons parmi les autres semeurs français : M. Calvat, de Grenoble, avec ses variétés *Mistress C. Harman Payne*, le *Colosse Grenoblois,* etc. ; puis ensuite M. de Reydellet,de Valence, un vétéran, qui commença à cultiver le Chrysanthème en 1875; M. L. Lacroix, de Toulouse, avec la fameuse variété *Viviand Morel*; etc.

Classement de Chrysanthèmes. — Par suite de l'absence d'une règle fixe dans la nomenclature, il se prépare une inextricable confusion. Semeurs et amateurs réclament une méthode de classement, simple, claire et commode. Le classement alphabétique absolu, aujourd'hui suivi, offre l'inconvénient de disperser aux quatre coins de l'index les variétés du même groupe. Il y a 9 variétés du nom de David, 11 du nom de Chandon de Briailles, sans compter les innombrables « Souvenirs » de ceci et de cela, d'un tel ou d'une telle. Et le nombre des variétés augmente chaque jour; 3,000 depuis 1890 ! Un mode de classement ima-

giné par M. de Meulenaere mettrait fin à l'anarchie qui menace, s'il était adopté partout. Quelques exemples : pour toute variété dédiée à une personne, on tiendrait compte seulement du nom de famille ; par exemple : *Cassagneau* (Madame Mathilde) ; *Chandon* (souvenir de Madame Paul). On classerait de même toute variété contenant un nom propre : *Gaules* (Reine des). Pour les autres, on ne tiendrait compte que du premier substantif : *Reine* des abeilles, *Grandiflorum* superbum.

Le bouton couronne et le bouton terminal. — Les Chrysanthèmes produisent deux sortes de boutons : le bouton couronne et le bouton terminal. Le premier se distingue du bouton terminal en ce qu'il se présente entouré d'une couronne de bourgeons, tandis que le second est entouré seulement d'un nombre plus ou moins grand d'autres boutons, suivant les variétés. Toute plante de Chrysanthème produit au moins deux boutons couronne. Le premier fait son apparition en mai-juin : c'est lui qui produit la ramification de la plante. Le deuxième se montre en août ; dans les variétés japonaises et réflexes, c'est lui qui produira la meilleure fleur ; il doit donc être pris, c'est-à-dire isolé par la suppression des bourgeons qui l'entourent, de façon à se trouver seul à l'extrémité de la branche. Les variétés *Madame E. Rey*, *Mistress C. Harman Payne*, *Souvenir de Petite amie* produisent 3 boutons couronne et même 4 dans la variété *M. Chénon de Léché*, et ce dernier produit la plus belle fleur. En général, on ne doit pas prendre de bouton couronne avant le 5 août. Le bouton terminal est le dernier produit par le Chrysanthème ; il se montre vers le 10 septembre. Lorsqu'il fait son apparition, entouré de ses satellites, on doit l'isoler par la suppression de ceux-ci au moyen d'un pincement fait avec l'extrémité de l'index et en prenant soin de ne pas heurter avec l'ongle le bouton que l'on cherche à isoler. C'est toujours, bien entendu, le bouton du centre qui doit être conservé. Les variétés duveteuses et incurvées produisent les meilleures fleurs par le bouton terminal. L'ébourgeonnement doit se faire de grand matin et il est bon d'attendre que les boutons soient suffisamment développés.

Les Chrysanthèmes précoces. — La *National Chrysanthemum Society* exposait à Londres certaines variété d'origine française, dans les trois premiers jours de septembre. En France, on n'apprécie pas encore le Chrysanthème hâtif. C'est à tort que les semeurs français ont renoncé à l'améliorer. Qu'ils songent aux sommes qu'ils manquent ainsi de recueillir en Angleterre. Sous tous les climats anglais ou français, pour avoir les Chrysanthèmes précoces en fleurs à partir du 20 juin environ, il faut les bouturer, de décembre à février. Si l'on désire obtenir des fleurs assez volumineuses et trois floraisons, il est plus sûr de ne conserver que cinq à six tiges par pied. Les boutures exigent beaucoup d'air, de lumière, des soufrages et des sulfatages à la bouillie bordelaise neutre assez fréquents. Aucune variété précoce ne fleurit sur bouton couronne, mais sur terminal. Les personnes qui désirent faire remonter leurs plantes devront ménager des bourgeons assez vigoureux au-dessous des premières branches fleuries. Quant au sol favorable, il doit être parfaitement amendé et surtout riche en éléments minéraux, chaux et magnésie.

Le Chrysanthème en Belgique. — L'ère des Expositions de Chrysanthèmes en Belgique date de 1886. Ce furent d'emblée des fleurs à la mode, après avoir été consacrées telles de l'autre côté de la Manche. Aussi, lorsqu'en 1889, les principales Sociétés belges organisèrent des Expositions extraordinaires à l'occasion du centenaire de Blanchard, il y eut un cri d'admiration pour saluer les progrès réalisés dans l'obtention des nouveautés. En 1891, aux expositions d'Anvers, Gand et Bruxelles, des *Edward Molyneux* mesuraient 15 à 20 centimètres ; une *Superbe Flore*, 16 ; des *Madame John Laing*, 26. Aujourd'hui on arrive, pour le moins, à 35 centimètres, en étalant les pétales.

Le Chrysanthème à grande fleur dans le Sud-Est de la France. — Il ne se cultive guère, dans cette région, qu'en pleine terre. Fin septembre, on l'abrite avec une toile fixée sur une charpente légère. Les intempéries et l'humidité ont, cette année, occasionné bien des déceptions. Citons quelques noms de variétés qui ont le mieux résisté : *Amiral Avellan; Baronne*

Berge; Baronne de Buffières : Le Colosse grenoblois; Lucien Chauré, etc.

Les Chrysanthèmes aux Jardins Royaux de Kew. — Les Jardins Royaux de Kew possèdent une assez belle collection. Nous citerons parmi les variétés cultivées pour la grande fleur : les japonaises qui priment : *Avalanche; Col. W. B. Smith; Edouard Audiguier.* Comme incurvées, *Empress of India; John Salter.* Comme reflex, *Alice Bird.* Comme anémones, *J. Thorpe.* Comme frangées, *Monsieur Holmes.*

Le Chrysanthème en Nouvelle-Zélande. — Depuis quelques années, la fleur populaire d'automne a fait de grands progrès dans cette colonie éloignée. Le président de l'une des Sociétés les plus prospères a récemment organisé un plébiscite ayant pour but de déterminer les 36 meilleures variétés japonaises en culture. La variété *Viviand Morel* est arrivée en première ligne avec 846 points ; puis viennent : *Florence Davis; Mademoiselle T. Chas. Rey; Col. W. B. Smith; Viscountess Hambledon*, etc.

Insectes utiles et nuisibles aux Chrysanthèmes. — Les insectes nuisibles sont nombreux. Un insecte, entre autres, connue des amateurs du nord sous le nom de *Mouche verte* est un hémiptère (*Lygus campestris*) ; il est armé d'un long rostre, avec lequel il pique les tiges des Chrysanthèmes pour en sucer la sève, ce qui les affaiblit, les déforme, et quand la piqûre a lieu dans le jeune bouton ou à sa base, la fleur est compromise. Cet insecte ou punaise mesure de 6 à 7 millimètres de longueur ; il est oblong, d'un jaune un peu verdâtre, pubescent, l'écusson un peu plus clair, la partie postérieur du corselet plus sombre. Le meilleur moyen de détruire ces insectes et leurs larves consiste à secouer les tiges de Chrysanthèmes sur un plateau de bois enduit de goudron ou glu quelconque.

Mais il est aussi un insecte utile qu'il faut se garder de détruire : c'est un diptère de l'espèce nommée *Syrphus.* Les Syrphes sont des mouches d'assez grande taille, ornées de bandes ou de taches, se confondant à première vue avec les guêpes et les abeilles. Les

larves ayant l'apparence d'un asticot sont les auxiliaires de l'Horticulture; elles sont de couleur blanc verdâtre, allongées, et font leur nourriture des pucerons auxquels elles font une guerre acharnée.

Revue Horticole, 16 novembre 1896. — *La culture fruitière en Suisse.*

A l'occasion d'un Congrès pomologique tenu à Genève le 24 septembre dernier, M. Ch. Baltet publie un article sur l'arboriculture fruitière de la Suisse qui mérite d'être étudié. Les accidents géographiques du sol de l'Helvétie : plaines, versants des montagnes, plateaux, etc., produisant des résultats extrêmement variés.

Au premier rang, la réputation est acquise aux fruits du Valais, viennent ensuite ceux du Vaudois et du canton de Genève, puis Fribourg, Thurgovie, Zurich et le Tessin. Quelques Pommes à citer : *Aargauer Herrenapfel; Blanche à côtes; De Prince*; *Hansuli; Palmapfel* et *Sauergrauech; Pomme Rose; Uster Apfel.* Le paysan qui fait du cidre semble délaisser l'analyse des fruits à cidre et trouve son contingent avec les Pommes *Reine des Reinettes; Reinette de Caux; Reinette d'Osnabruck; de Châtaigner; Saint-Nicolas*, etc. classées parmi les bons fruits dits à couteau, tout aussi bien qu'avec *Bohnapfel*, *Breitacher*, *Waldhöfler*, de la série cidrière d'outre-Rhin, cette dernière variété tient souvent la tête au tableau des fruits de pressoir; *Gelber Jacobs Apfel* est recherchée en Thurgovie. Parmi les fruits de dessert on remarque : *Transparente de Zurich* et *De lait*. Notre *Reinette Ananas* est féconde dans le Valais. Déjà à 1,000 mètres d'altitude fructifient les Pommes russes *Borowitzky*, *Antonowka,* etc., et quelques types canadiens.

A signaler parmi les variétés locales de Poirier: *Barbeyron; Gelbmostler* et *Guntershauser; Lederbirne* et *Schwarzwalder*, rustiques à l'altitude de 1,200 mètres; *Theilersbirne* produisant jusqu'à deux pièces de cidre par arbre; de Maude.

Toutes nos Poires de table font aussi merveille en Suisse. Le climat privilégié du Valais facilite la maturation des Pêches

tardives, des Pommes de *Calville blanche*, en plein vent, et du Raisin *Malvoisie*. Le Cerisier constitue un bon arbre de rapport. La distillation assure le placement des bonnes sortes à Kirsch, par exemple : *Noix commune; des Avants; de Montreux; à Queue rouge; Péguegnette*. Aux portes de Lausanne, la Guigne *Chevanne* est accaparée par les usines à conserves. Un Bigarreau noir, *Napoléon* (?), réussit aux altitudes élevées; de même la Cerise du *Righi*. La consommation directe, le séchage et l'alambic utilisent les récoltes de Prunes. On affirme que les pruneaux de la *Quetsche de Bâle*, de la *Berudje*, de la *Méchelette*, combattent l'importation des pruneaux de Serbie. Le Prunier de *Bacon* fructifie à 1,000 mètres d'altitude. L'Abricotier vient bien dans les endroits abrités, près des habitations et sur certains versants. On remarque de beaux vergers d'Abricotiers près de Saxon-les-Bains, dans la vallée du Rhône; la vente des fruits n'y chôme jamais. M. Baltet cite encore le Grenadier sauvage à Sion; le Cognassier de Portugal. Quant aux menus fruits, on retrouve nos bonnes sortes de Groseilles : *Fertile*, *Versaillaise*, de *Hollande*. La Vigne, en treille, en espalier et même en vignoble sur les bords du lac de Genève, dans le Valais, etc., est largement cultivée. Le *Chasselas* est la base des vins blancs de Suisse. On retrouve notre Chasselas doré sous le nom de *Fendant-Roux*, et souvent *Gut-Edel;* il attire les négociants en Raisins dont le canton de Vaud et le Valais font un grand commerce.

2. Publications étrangères,

par M. P. Hariot.

The Garden. — Nous avons à signaler quelques bonnes monographies : celles des genres *Osmanthus*, *Hydrangea*, *Quercus*, *Aralia*, *Prunus*, *Saccolabium*.

Le genre *Osmanthus* est surtout connu par l'*O. ilicifolius*, arbuste des plus ornementaux, que son feuillage coriace, élégant et persistant, a fait rechercher depuis longtemps dans les cultures. Mais il est d'autres espèces qui ne sont pas moins méritantes, par exemple l'*Osmanthus fragrans*, de la Chine et du Japon, qui

produit le meilleur effet dans les serres froides et dans les orangeries. Dans son pays natal, ses feuilles sont fréquemment employées pour communiquer au thé une odeur agréable. Une autre espèce, l'*Osmanthus Aquifolium*, est fréquemment planté en Chine et au Japon autour des habitations où il atteint les dimensions d'un arbre. Le botaniste Sargent a signalé des individus qui ne mesuraient pas moins de 30 pieds d'élévation sur un pied de diamètre. Quant à l'*Osmanthus ilicifolius*, en dehors du type bien connu, on en a décrit quelques formes horticoles, telles que *aureo-marginatus*, à feuilles bordées de jaune crème; *argenteo-marginatus*, à feuillage argenté sur les bords; *latifolius-marginatus*, à feuilles plus larges que dans les formes précédentes et marginées blanc-crème; *purpurascens*, à feuillage teinté de pourpre, surtout à la face inférieure, quand il est jeune. Il faut encore recommander l'*Osmanthus rotundifolius*, l'un des plus distincts du genre en même temps qu'il en est le plus petit dans ses dimensions, et l'*Osmanthus myrtifolius*. Ce dernier est une plante intéressante en ce sens qu'il se rapproche de l'*O. ilicifolius* par ses feuilles inférieures tandis que celles de la partie supérieure rappellent le Myrte. C'est un petit arbuste toujours vert et compact, avec des feuilles d'un vert foncé, épineuses.

Les Chênes sont, à juste titre, considérés comme des arbres précieux au premier chef et dans l'ornementation des parcs et au point de vue des services qu'on en peut retirer industriellement. Les espèces américaines sont surtout nombreuses et intéressantes, et beaucoup d'entre elles ont été introduites en Europe : les *Quercus rubra* du Texas et *palustris* du Missouri, *coccinea* de la Floride, *tinctoria* et *alba* qui tous deux se rencontrent dans le Massachusetts et s'étendent le premier jusqu'au Tennessée, tandis que le second ne s'arrête que dans la Floride. Sur les 300 espèces actuellement connues, quelques-unes ont été acclimatées en Angleterre avec succès, par exemple, les *Quercus Suber* et *Ilex*, les Chênes vert et Liège de l'Europe méridionale, le *Quercus Cerris* de l'Europe orientale, le *Quercus rubra* et quelques autres espèces du nord de l'Amérique. Quant aux espèces indigènes dans les Iles Britanniques, elles se réduisent à

deux qui comprennent de nombreuses formes, les *Quercus sessiliflora* et *pedunculata*. Le dernier est le plus répandu, dispersé depuis la plaine jusqu'à 1,500 pieds d'élévation, tandis que dans les Alpes il s'élève jusqu'à 3,000 pieds et à 5,000 sous le climat plus chaud de la Grèce. Le *Q. sessiliflora* domine dans le nord de l'Angleterre et dans le pays de Galles. Il est donc plus septentrional que le *Q. pedunculata* et s'élève jusqu'à 4,000 pieds dans les Alpes et 6,000 sur l'Etna. Ces deux Chênes, les plus communs en Europe, doivent-ils être considérés comme des espèces distinctes ou bien au contraire faut-il seulement les regarder comme les deux formes extrêmes d'un même type le *Quercus Robur*? C'est à cette dernière opinion que tendent à se rallier la plupart des botanistes anglais.

Les *Hydrangea* sont des végétaux doués au plus haut degré de qualités ornementales, dont une dizaine d'espèces sont fréquemment cultivées. Ils sont originaires de l'Amérique et de l'Asie. Aux espèces américaines appartiennent les : *Hydrangea arborescens*, à fleurs blanches disposées en panicules corymbiformes; *H. radiata*, intimement allié au précédent auquel semblent le réunir de nombreuses formes intermédiaires ou hybrides; *H. quercifolia*, des régions élevées du nord de la Caroline et de la Géorgie. C'est un petit arbuste qui peut atteindre jusqu'à 15 pieds, remarquable par la beauté de ses fleurs et de son feuillage. Les feuilles rappellent celles du *Quercus rubra*; les fleurs, disposées en une large panicule thyrsoïde, sont blanches.

C'est parmi les espèces asiatiques qu'on rencontre la plus fréquemment cultivée de toutes, l'*Hortensia*. Parmi ses variétés il faut noter l'*Hydrangea Hortensia*, var. *Lindleyi*, à fleurs stériles, rose pâle disposées, au bord de l'inflorescence; l'*H.* var. *japonica rosea*, à fleurs toutes stériles, de même couleur et plus petites que celles de la variété précédente; l'*H.* var. *stellata* à fleurs d'abord rose pâle, puis foncées, en grande partie stériles; l'*H.* var. *acuminata*, dont les fleurs stériles ont une teinte bleue des plus agréables, tout en pouvant être fréquemment colorées en rose. La variété *Otaksa* ne présente de fleurs stériles qu'à la partie extérieure du corymbe; dans la variété *nigra* ou *cyano-*

clada les rameaux sont remarquables par leur coloris pourpre foncé presque noir; la variété *Thomas Hogg* est caractérisée par ses fleurs d'un blanc absolument pur.

Ce sont encore des espèces asiatiques que les : *Hydrangea paniculata*, originaire du Japon, dont l'inflorescence forme de longues panicules dressées, dans lesquelles les fleurs stériles sont limitées à un petit nombre; *H. pubescens*, à corymbes d'un blanc pur, introduit des environs de Pékin par le Dr Breitschneider; *H. Thunbergii*, également japonais, mais de petite taille et plus intéressant au point de vue botanique qu'horticole; *H. petiolaris* ou *scandens*, espèce remarquable, originaire du Japon, où elle couronne le tronc des arbres de ses rameaux grimpants et entrelacés; *H. altissima*, de l'Himalaya, introduit en 1839, mais rare dans les cultures.

Les *Aralia* rustiques ne sont pas aussi fréquemment cultivés qu'ils devraient l'être. Ils sont originaires du nord de l'Amérique et de l'Asie septentrionale d'où ils n'ont été introduits qu'à une date relativement récente, puisqu'en 1842 on n'en connaissait encore qu'une seule espèce en Europe, l'*Aralia spinosa*. Ce dernier est natif de l'Amérique du Nord, où il forme un buisson ou bien un arbre de petites dimensions. Il est le type d'une section qui possède des représentants au Japon et en Mandchourie et qui peuvent, à la rigueur, être considérés comme ne constituant que des formes d'une même espèce, à répartition géographique étendue et fort peu différentes entre elles. L'*Aralia chinensis* ou *Dimorphanthus mandschuricus* ne se distingue de la plante américaine que par ses folioles plus larges, plus grossièrement dentées, plus glauques et pubescentes à leur face inférieure. Les *Acanthopanax* sont aussi asiatiques. L'*A. ricinifolium* atteint au Japon 90 pieds de haut sur 9-12 de diamètre; il ne paraît pas avoir été connu en Europe avant l'année 1874, provenant du jardin de Saint-Pétersbourg où il a été probablement apporté du Japon par Maximowicz. L'*A. sessiliflorum* est encore plus nouveau, originaire de la Chine, de la Mandchourie et du Japon, et caractérisé par ses fleurs qui forment un capitule sphérique, sessile et terminal. Quant à l'*A. spinosum*, fréquemment cultivé sous le nom d'*Aralia pentaphylla variegata*;

il a été importé du Japon en 1874. Aux Araliacées appartiennent encore les : *Fatsia horrida*, dont la distribution géographique est intéressante, puisqu'on l'a trouvé à la fois au Japon et dans les Montagnes-Rocheuses, et *japonica*, une des espèces les plus connues et qu'on rencontre le plus souvent dans les orangeries; *Eleutherococcus senticosus*, de la Chine et probablement d'autres parties de l'Asie septentrionale et d'introduction récente. Ses tiges sont couvertes de poils verts et raides, qui ne sont pas assez ligneux pour pouvoir être assimilés à des épines dans les individus jeunes. Ces poils s'étendent aussi au pétiole, à la nervure médiane et aux autres nervures de la face inférieure des feuilles.

Le *Garden* appelle encore l'attention sur une plante qui constitue un des plus remarquables représentants de la flore japonaise, l'*Helwingia japonica*. Dans cette singulière Araliacée, les fleurs naissent au milieu de la face supérieure des feuilles; elles sont vertes et plus intéresantes pour le botaniste que pour l'horticulteur.

Le Prunier *Mume*, le *Mume* des Japonais, est certainement un des arbustes les plus gracieux que nous ait donnés l'Extrême Orient. Sa floraison hâtive, sa floribondité, la variation de son coloris l'ont fait rechercher dès son introduction. Est-il un *Prunus* proprement dit? Doit-on au contraire le placer parmi les *Armeniaca*? On peut soutenir l'une et l'autre opinion, surtout si l'on admet que les Abricotiers ne peuvent être séparés génériquement des Pruniers. En laissant à part les Pruniers proprement dits, en ne prenant que les sections *Amygdalus* et *Armeniaca*, nous trouvons un certain nombre d'arbres ou d'arbustes qui ne manquent pas d'intérêt, au point de vue de l'utilité ou de l'agrément. C'est tout d'abord l'Amandier, le Pêcher, l'Abricotier, sur les mérites desquels tout le monde est fixé. L'arboriculture d'agrément est heureuse de rencontrer dans ce joli groupe de végétaux des plantes comme le *Prunus Davidiana*, à fleurs blanches ou roses, introduit de Chine par l'abbé David et décrit en 1872 par le regretté Carrière; les *Prunus incana* et *nana*, plus connus sous le nom d'*Amygdalus*, originaires l'un de l'Asie Mineure, l'autre du nord de la Russie, tous deux charmants au

premier printemps avec leurs rameaux couverts de fleurs roses; le *Prunus* ou *Amygdalus orientalis*, remarquable par son feuillage argenté et connu dans les cultures depuis 1756; le *P. Simoni*, introduit de Chine en 1872, par M. Eugène Simon, dont les fruits rouge foncé sont curieux et jolis, mais à peine comestibles; le *P. Mume*, qui ne paraît être que cultivé au Japon, tandis qu'il serait natif de la Corée; le *P. tomentosa*, dont tous les organes sont recouverts, principalement les feuilles, d'une pubescence veloutée; le *P. triloba* ou *Amygdalopsis*, introduit de Chine par Fortune en 1857 et que la beauté de ses fleurs a rapidement popularisé; le *P. dasycarpa*, à fruit noir ou pourpre, dont l'origine est inconnue, mais qui est probablement le résultat d'un croisement; le *P. brigantiaca* ou *Abricotier de Briançon*, qui fournissait jadis la fameuse *Huile de marmotte*, obtenue par expression de son noyau.

Parlons maintenant un peu d'Orchidées! Les *Saccolabium* constituent un des genres les plus élégants et les plus gracieux de toute la famille. Leurs longues grappes retombantes, chargées de fleurs sont jolies à l'excès. Les espèces les plus fréquemment cultivées sont : *Saccolabium ampullaceum*, natif du Sikkim et de quelques autres parties de l'Inde, connu depuis 1839, à fleurs roses; *S. bellinum*, charmante espèce importée du Burmah depuis une dizaine d'années, à fleurs verdâtres, marginées de brun chocolat, à labelle blanc marqué de jaune au centre; *S. Blumei*, un des plus connus et qu'on rencontre dans presque toutes les collections, à fleurs blanc rosé, ponctuées de pourpre-magenta; *S. cœleste*, du Siam, blanchâtre, teinté de bleu pâle sur le labelle et à l'extrémité des segments; *S. giganteum*, blanchâtre, ponctué de rose avec un labelle strié de pourpre foncé; *S. Hendersonianum*, de Bornéo, très distinct de tous les autres par ses tiges, les unes dressées, les autres horizontales et ses inflorescences également dressées portant des fleurs rose avec labelle blanc. Les *S. violaceum* et *Harrisonianum* sont très voisins du *S. giganteum* dont ils ne se distinguent guère que par la nuance des fleurs.

Les Orchidées ne se plaisent pas seulement dans les serres à Orchidées, mais le séjour des serres à cultiver la Vigne paraît ne

pas leur être désagréable. Dans ces conditions le *Dendrobium nobile* donne d'excellents résultats, de même que les *D. infundibulum* et *Jamesianum*. D'autres espèces à longs pseudo-bulbes comme les *D. Devonianum, formosum* et *eburneum*, doivent de préférence être cultivées dans la serre aux Orchidées de l'Inde. On pourra encore traiter dans la serre à Vignes les plantes du sud du Mexique, du Guatémala, des régions montagneuses de Costa-Rica : *Odontoglossum grande* et *Insleayi*, *O. citrosmum*, *Trichopilia*, *Pilumna*, *Peristeria elata*.

L'apparition des hybrides remontants et des hybrides de thé a fait délaisser, à quelques exceptions près, les Rosiers de Bengale, pourtant si florifères et si vigoureux. Ils ne devraient cependant pas être dédaignés comme ils le sont, et on pourrait sans inconvénient réserver une bonne place à ces jolies plantes comme *Madame Laurette Messimy*, *Reine Mab*, *Madame Eugène Resal* issue d'un semis de *Laurette Messimy*, ce qui ne l'empêche pas d'en être très distincte avec ses fleurs cramoisi suffusées de jaune bronzé et doré, *Ducher* à coloris blanc pur, *Cramoisi supérieur*, cramoisi velouté, etc.

Qu'est-ce que le *Rosa polyantha*? Pour les botanistes, c'est, sans contestation aucune, un simple synonyme de *R. multiflora*, par conséquent un nom qui doit disparaître. Pour les rosiéristes c'est tout à la fois le Rosier multiflore et un nom collectif qu'ils appliquent à des formes assez mal déterminées dont la plupart proviennent du croisement du *R. multiflora* avec d'autres espèces. Quoi qu'il en soit, ce sont de jolies plantes, mignonnes et gracieuses au possible qu'on ne saurait trop recommander, par exemple : *Perle d'Or*, *Gloire des Polyantha*, *Anne Marie de Montravel*, *Cécile Brunner*, *Étoile d'Or*, *Pâquerette*, *Clotilde Soupert*, etc.

A ceux qui n'admettent pas dans leur jardin seulement les Rosiers remontants, mais aussi les espèces spontanées, quand elles sont méritantes, nous signalerons le *Rosa Wichuraiana*, du Japon, voisin du *Rosa multiflora*, mais présentant ce curieux caractère de s'étaler sur le sol. Ses longs rameaux le rendent éminemment propre à la décoration des jardins de rocailles.

Les Narcisses occupent toujours une large place dans les

journaux anglais. Nous y revenons aujourd'hui avec le *Narcissus triandrus*. C'est une plante originaire du Portugal et de l'Espagne occidentale d'où elle a été importée en quantité durant ces dernières années. Malgré cela elle est depuis longtemps cultivée dans les jardins et depuis plus longtemps encore connue des botanistes. Parkinson a décrit et figuré le *Narcissus triandrus* en 1629, et le *Botanical Magazine* en faisait mention, en 1787, d'après un échantillon provenant d'un établissement d'horticulture anglais. Peu de temps après, on en signalait deux hybrides, produits probables de croisement avec le *N. Jonquilla* sous le nom de *N. nutans* et *trilobus*. Une des plus belles formes de cette plante est celle qui est connue sous le nom de *pulchellus;* elle se distingue de toutes les autres par le coloris de la coupe qui est plus pâle que celui des segments du périanthe, et quoiqu'elle se soit rencontrée à l'état spontané en Portugal, il est probable qu'elle est également le résultat d'une hybridation. Quant au *N. triandrus* signalé en Bretagne, aux îles Glénans, nous croyons qu'il appartient à une autre espèce qui n'a encore été rencontrée que sur ce point du globe, le *Narcissus reflexus*.

Toujours beaucoup de plantes recommandées; signalons dans la quantité : *Philesia buxifolia*, charmant petit arbuste du détroit de Magellan dont les fleurs rappellent celles du *Lapageria;* on ne saurait se faire une idée de la beauté de cette plante quand elle est fleurie; *Helianthemum Tuberaria*, de la région méditerranéenne, à fleurs d'un jaune brillant et passagères; *Papaver pilosum*, vivace, remarquable par ses longues inflorescences rouge orangé ou saumoné; *Genista tinctoria elata*, variété très ornementale du Genêt des prés; *Exogonium Purga*, Convolvulacée à larges fleurs violet pourpre, dont les tubercules arrondis produisent le Jalap du commerce; la petite Pervenche à fleurs doubles, aussi robuste, mais plus gracieuse que le type qui produit un si agréable effet dans l'ornementation des sous-bois; *Thalictrum aquilegifolium*, de la région montagneuse, qu'on ne cultive plus guère malgré ses bouquets de fleurs plumeuses blanches, purpurines ou roses: *Desfontainea spinosa*, curieux petit arbuste des régions australes, aux larges fleurs rouges, aux feuilles épineuses semblables à celles du Houx; *Myosotidium*

nobile, un Myosotis géant, de la Nouvelle-Zélande ; *Silphium laciniatum*, Composée de haute taille, qui malgré ses feuilles laciniées, n'est pas sans présenter quelque analogie avec les *Helianthus ; Aster bessarabicus*, fréquemment cultivé sous le nom d'*Aster Amellus* mais à feuilles plus grandes, à fleurs plus larges que celles de cette dernière plante dont il n'est peut-être qu'une forme.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Carrierea calycina Franch. (*gen. nov.*). (Bixaceæ-Flacourtieæ), *Revue horticole*, 1er novembre 1896, p. 497, fig. noire.

Arbre de 15 mètres, que le R. P. Farges a récemment découvert en Chine, dans les parties N.-E. de la province de Se-Tchuen. M. Franchet a dédié ce nouveau genre à M. Carrière. C'est à une altitude de 1,400 mètres que cet arbre a été rencontré ; il était en fleurs le 6 juin 1894 ; son port rappelle l'*Idesia*, mais il est plus grand. Les feuilles, probablement caduques, sont alternes, à long pétiole grêle ; le limbe est de consistance coriace, luisant en dessus, ovale ou légèrement panduriforme, obtus au sommet ou brusquement terminé par un acumen oblique. L'inflorescence est terminale et consiste en une grappe simple, pauciflore. Les sépales sont blancs, couverts sur les deux faces de petits poils étoilés ; ces sépales, au nombre de 5, constituent la seule enveloppe de la fleur qui est hermaphrodite, à étamines fort nombreuses (80 à 100). Le fruit est une capsule longue de 5 à 6 centimètres, profondément trifide. Le *Carrierea* se place à côté du genre *Poliothyrsis*, créé par M. Oliver ; des graines fraîches ont été distribués à plusieurs collectionneurs et, avant peu, on le possédera vivant dans les jardins.

Erythrina Constantiana Marc Micheli (Légumineuses), *Revue horticole*, 16 novembre 1896, p. 524; pl. coloriée.

Plante nouvelle dédiée par M. Marc Micheli qui en donne la description à M. A. Constant propriétaire de l'unique exemplaire connu dans la villa Niobé, au golfe Juan (Alpes-Maritimes). L'origine de cette Erythrine est inconnue. Semée avec beaucoup d'autres plantes en 1880, elle n'a fleuri qu'en 1896. C'est aujourd'hui un bel arbre de 10 mètres de haut, à feuillage d'un vert foncé, très épais et persistant; à folioles de 15 à 18 centimètres de long, arrondies, de consistance un peu coriace. Les inflorescences, en grappes serrées, sont longues de 15 centimètres environ. Les fleurs, groupées dans la moitié supérieure, sont au nombre de 20. L'étendard, long de 5 à 6 centimètres et large de 3, est d'un écarlate éclatant. Le légume, long de 16 à 18 centimètres. Cette espèce est très voisine de l'*E. caffra*; elle s'en distingue par son calice bilabié, l'étendard presque glabre, les graines rouges. L'*E. Constantiana* constitue un arbre remarquable qui pourra être utilisé dans la région méditerranéenne où il supportera quelques degrés de froid.

Phalænopsis leucorhoda Rchb. fils (Orchidées), *Revue horticole*, 1er novembre 1896, p. 500, pl. coloriée.

Belle espèce introduite des Philippines, en 1875, dans les serres de M. Low, à Clapton (Angleterre). Reichenbach pensait qu'elle était un hybride entre le *Ph. amabilis*, comme plante pollinifère, et le *Ph. Schilleriana*, comme plante séminifère. D'après M. Ed. André, qui en donne la description, cette Orchidée présente des caractères dérivant bien de ces deux espèces. Fleurs de la forme et de la grandeur du *Ph. amabilis*. Couleur de fond blanc lavé de rose très délicat; sépales jaunâtres à l'extérieur, les latéraux intérieurement tachés de rouge à la base; pétales allongés; divisions latérales du labelle striées de rose à la base; *callus* doré et ponctué de rouge foncé. La culture de cette charmante plante se fera en serre chaude humide.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

Akebia lobata Decaisne. — A. à feuilles lobées. — Chine et Japon (Berbéridées-Lardizabalées). — *Bot. Mag.*, t. 7485.

Arbuste grimpant, élevé, très glabre ; rameaux cylindriques, à écorce brune, marqués de lenticelles; feuilles pétiolées, à 3 folioles, nées ainsi que les grappes, de bourgeons latéraux; folioles pétiolulées, largement ovales, obtuses, lobées-crénelées, rétuses au sommet et apiculées, d'un vert pâle ; grappes grêles, penchées ou pendantes; fleurs mâles petites, nombreuses, serrées, d'un pourpre pâle, à court pédoncule; bractées subulées; sépales ovales ; anthères subsessiles, à loges linéaires-extrorses ; fleurs femelles peu nombreuses, beaucoup plus grandes, largement pédicellées, sépales concaves, coriaces, pourpres ; 6 staminodes peu saillants; 3-6 carpelles verts ; stigmates pourpres; baies oblongues, obtuses, polyspermes, à graines noires entourées d'une pulpe aqueuse.

L'*A. lobata* est originaire du Japon et de la Chine dans le Kiang-Su, le Sze-Chuen et le Hupeh. Il est probable que les *Akebia quercifolia* et *clematifolia* du Japon n'en sont que des variétés. Il diffère de l'*A. quinata* D C., introduit depuis un siècle environ, par ses rameaux plus ligneux, ses feuilles à trois folioles crénelées et ses fleurs plus petites.

Aspidistra typica Baillon. — A. typique. — Tonkin? (Liliacées-Aspidistrées.) — *B. M.*, t. 7484.

Feuilles longuement pétiolées, elliptiques-lancéolées, acuminées, un peu inégales à la base, d'un vert gai sur les deux faces, marquées de 7 nervures, avec des veines transversales très nombreuses ; pétiole canaliculé, arrondi sur le dos, grêle; fleurs nombreuses, longuement pédonculées, à pédoncule robuste couché ou genouillé, flexueux, engainé, maculé de pourpre ; gaines éparses, courtes, ovales, obtuses, jaunâtres ; fleurs pourvues de deux bractées situées sous le périanthe, largement ovales, aiguës, étalées, panachées de pourpre; périanthe épais,

coriace, globuleux, à six segments peu profonds, ponctué de pourpre pâle à l'extérieur, pourpre intense intérieurement, à lobes ovales, obtus, dressés, imbriqués au sommet ; 6 anthères petites, sessiles à la base du périanthe ; ovaire brièvement 3-loculaire, à loges bi-ovulées; style court, épais, surmonté d'un stigmate ombelliforme lobé à la marge. Cette remarquable espèce se distingue de toutes ses congénères par le nombre des pièces florales qui est toujours trimère tandis qu'il est de quatre dans les autres. Il est vrai qu'on a décrit une forme trimère de l'*Aspidistra lurida*, mais normalement cette espèce, comme le *A. punctata* est tétramère.

Clematis Addisonii Britton. — Cl. d'Addison. — Amérique du Nord (Renonculacées). — *Garden and Forest*, IX, 442, p. 324, f. 43.

Buisson vigoureux, glabre, dressé ou étalé ; feuilles inférieures simples ou rarement 2-3 lobées, ovales-elliptiques, sessiles, à base élargie et embrassante, d'un vert bleu à la face supérieure, glauques en dessous, beaucoup plus longues que les supérieures qui portent des vrilles et sont 3-4 lobées; fleurs solitaires sur de robustes pédoncules terminaux ou axillaires, rétrécies au sommet, pourpre-violet foncé excepté aux extrémités qui sont jaunes ; fruits vésiculeux, orbiculaires, pubescents et plumeux.

Le *Cl. Addisonii* est une espèce rare, originaire des Monts Alléghanys, depuis le sud-est de la Virginie jusqu'au Tennessée et à la Géorgie. Ce sera une bonne acquisition pour la flore des rocailles.

Cœlogyne lurida L. Lind. et Cogn. — C. jaunâtre. — Patrie inconnue? (Orchidées-Epidendrées.) — *Lindenia* 1896, XII, p. 11, t. 802.

Plante entièrement glabre ; pseudobulbes grêles, atténués longuement au sommet, munis d'une feuille membraneuse, lancéolée, allongée, acuminée, longue de 15 centimètres sur 4; pétiole un peu raide, canaliculé en avant ; scapes dressés, 6-7 flores ; pédoncules comprimés, maculés de brun ; pédicelles filiformes, étalés,

rougeâtres; bractées aiguës, égalant l'ovaire; ovaire linéaire, droit, trigône et sillonné, pourpre; sépales de même longueur que les pétales et à peu près de couleur jaune-verdâtre, purpurins à la partie inférieure; labelle égalant les sépales, trilobé, à onglet dressé, pourpre, à lobes blancs et peu saillants, l'antérieur étalé à onglet jaunâtre, long et large, émarginé au sommet, dilaté de chaque côté en deux lobules dressés, arrondis, légèrement fimbriés aux bords; gynostème blanchâtre, de même longueur que les sépales, marqué de deux ailes dans le haut; anthère imparfaitement biloculaire.

Le *C. lurida* appartient au groupe des espèces à fleurs disposées en grappe dressée, qui ne comprend qu'un petit nombre de plantes assez récemment découvertes et dont on ne cultive guère que le *C. ocellata*.

Delphinium Zalil Aitch. et Hemsley. — D. Zalil. — Afghanistan (Renonculacées.) — *Gard. Chron.*, 1896, 505, p. 238, 1-48.

Vivace, dressé, haut de deux pieds, rapidement glabre; tiges simples ou peu rameuses, pâles, brillantes, striées; feuilles grêles, celles de la base longuement pétiolées, toutes découpées, pinnatipartites, à divisions linéaires, rigides; fleurs jaunes, glabres extérieurement, en grappes lâches, à pédoncules pubescents; éperon atténué au sommet, de même longueur que les sépales; pétales plus étroits que les sépales, bifides, poilus ou barbus à l'intérieur; filets des étamines dilatés, un peu poilus au sommet; gynécée glabre; fruits formés de trois follicules glabres, oblongs, marqués de cinq côtes longitudinales, réticulés; graines presque carrées, ornées de lamelles transversales et fimbriées.

Le *C. Zalil* est voisin du *D. ochroleucum* dont il se distingue entre autres caractères à ses fleurs glabres. Il est commun dans l'Afghanistan et le Karessan, où il forme en certains points le fond de la végétation à 3,000 pieds de hauteur. On l'y connaît sous le nom de *Zalil*. Ses fleurs exportées en Perse et dans le nord de l'Inde y sont usitées comme produit tinctorial et comme substance médicinale.

Epidendrum glumibracteum Rchb. f. — E. à bractées glumacées. — (Orchidées-Epidendrées.) — *Gard. Chron.*, 1896, 504, p. 210.

Tiges grêles à la base, puis s'épaississant, longues de 25 centimètres sur 1.5 de largeur, portant deux feuilles linéaires, ensiformes, acuminées, coriaces, longues de 35 centimètres; grappe naissant du pseudobulbe non encore arrivé à maturité, pluriflore, portant 7-10 fleurs disposées sur deux rangs; bractées, glumacées, triangulaires, acuminées, égalant le pédicelle; pédicelle et ovaire longs de 7-8 centimètres; sépales et pétales linéaires-lancéolés, aigus, recourbés aux bords; labelle de même longueur, adné au gynostème, à lobes latéraux partagés en deux, la partie postérieure large et crénelée au bord extérieur, l'antérieure linéaire, marquée de deux dents; lobe médian linéaire ovale, aigu au sommet; disque pourvu de deux tubercules; fleurs odorantes, vertes, à labelle blanc.

Reichenbach le rapprochait de l'*E. clavatum*; il ressemble davantage à une forme grêle de l'*E. ciliare*) et ses fleurs rappellent un peu celles de l'*E. falcatum.*

Eranthemum reticulatum Hort. — E. réticulé — Mélanésie? (Acanthacées — Justiciées.) — *Bot. Mag.*, t. 7480.

Sous-arbrisseau très glabre; feuilles ovales lancéolées, obtuses, rétrécies en pétiole ailé, à marges ondulées, les jeunes plus étroites, élégamment réticulées de jaune et de vert luisant, nerviées de jaune soufre quand elles sont âgées; fleurs en grappes axillaires et terminales, dressées; pédicelles pourvus de bractées petites et subulées; segments du calice égaux, étroits; corolle hypocratériforme à tube au moins deux fois plus long que le calice; limbe aplati, subbilabié, blanc, tacheté de rouge sang à l'orifice; lobes arrondis au sommet, les deux postérieurs oblongs, les trois antérieurs plus grands et plus larges; filets des étamines assez courts; anthères oblongues, d'un brun roux.

Quoique cette plante soit cultivée depuis longtemps, sa patrie n'est pas encore exactement connue. Il y a tout lieu de croire qu'elle est originaire des îles de la Mélanésie. On la connaît éga-

lement sous les noms d'*Eranthemum aureo-reticulatum* et *Schomburgkii*.

Habenaria Elwesii J. D. Hooker. — H. d'Elwes — Nilghiries (Orchidées-Ophrydées.) — *Bot. Mag.*, t. 7468.

Plante d'un vert gai; tubercules oblongs; tige feuillée; feuilles dressées, ovales ou elliptiques lancéolées, acuminées; gaines lisses; grappe de fleurs lâche; bractées de même longueur que les fleurs, lancéolées, acuminées, concaves, marcescentes; fleurs vert jaunâtre, à sépales latéraux ovales lancéolés acuminés, défléchis; pétales à base élargie, profondément découpés en lanières allongées subulées, divariquées, falciformes, poilues; labelle très glabre, à limbe linéaire, divisé en trois segments allongés, filiformes, beaucoup plus longs que le limbe; éperon grêle, de même longueur que le pédicelle; colonne large, obtuse. L'*H. Elwesii* n'est pas précisément une espèce horticole, mais il n'en mérite pas moins d'être signalé comme ayant été la première espèce du groupe *Ate*, originaire de l'Inde, qui ait été cultivée en Europe. Le type de ce groupe est le *H. barbata* Wight. Il se rapproche de l'*H. digitata*, qui en diffère par ses fleurs beaucoup plus grandes, ses pétales velus à divisions beaucoup plus longues. La seule autre espèce qui ait également des pétales velus est l'*H. barbata*.

Hæmaria Dawsoniana J. D. Hooker. — H. de Dawson.-Burma (Orchidées-Néottiées.) — *B. M.*, t. 7486.

Tige robuste, nue à la base; feuilles ovales, aiguës, rétrécies en pétiole rose, très glabres, vert jaunâtre à la face supérieure qui est nerviée et réticulée de rouge sang, roses en-dessous; scape vert pâle; grappe et ovaires poilus; gaines lancéolées; fleurs en épis, munies de bractées plus courtes que l'ovaire et lancéolées; branches teintées de rose; périanthe blanc; sépales ovales obtus, les latéraux étalés; pétales linéaires falciformes, presque soudés au sépale postérieur; labelle blanc, dilaté en sac à la base, à onglet linéaire; limbe stipité, bilobé, à lobes oblongs, tronqués, divariqués; sac bilobé; colonne claviforme, jaune doré; anthère munie d'un bec.

Le genre *Hæmaria*, dont on ne connaît bien que deux espèces, est originaire de l'Asie. Ces deux espèces *H. discolor* et l'*H. Dawsoniana* sont très étroitement affines, à ce point que Reichenbach considérait la dernière comme une variété de l'*H. discolor*. L'on en fit plus tard l'*Anœctochilus Dawsonianus*. Le genre *Anœctochilus* ne se distingue d'ailleurs des *Hæmaria* que par de très légers caractères.

Lourya campanulata Baillon. — L. campanulé. — Cochinchine. (Hæmodoracées-Ophiopogonées.) — *B. M.*, t. 7482.

Rhizome court; feuilles radicales, largement pétiolées, oblongues-lancéolées, acuminées aux deux extrémités, légèrement plissées par des nervures saillantes; pétioles membraneux, pourvus de gaines à leur base; fleurs en grappes courtes, serrées, bractées ovales, acuminées, membraneuses; pédoncules courts; périanthe largement ouvert et marcescent, à 6 lobes disposés sur deux rangs, à peu près égaux, étalés, jaunâtres, les extérieurs largement ovales, les intérieurs oblongs-ovales, à ouverture presque entièrement fermée par une membrane horizontale qui porte les anthères; 6 anthères dressées, oblongues, biloculaires; ovaire infère, obconique, déprimé, 3-loculaire; stigmate petit, en forme de pyramide, trilobé; ovules peu nombreux, dressés; baies ovoïdes, bleues.

Le *L. campanulata* est une plante des plus remarquables qui, avec le faciès des *Curculigo* et des *Peliosanthes*, en diffère par ses étamines, ses ovules basilaires, son fruit bacciforme.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

D. Bois.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

NOVEMBRE 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63^{m}).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	4,9	11,3	752,5	754,5	SSE.	Couvert, petite pluie fine et presque continue à partir de 4 h. de l'après-midi.
2	4,2	7,3	755	756,5	SE.	Brumeux.
3	4,1	8,7	758	762,5	NO.	Brumeux le matin, couvert.
4	— 0,9	10,2	766	767,5	N. NE.	Légèrement brumeux le matin, nuageux.
5	— 0,3	8,0	769	770,5	ENE.	Nuageux, très petite pluie, couvert.
6	— 0,7	7,3	768,5	744,5	NE.	Nuageux.
7	— 1,5	9,9	763	757	ENE.	Presque clair.
8	0,6	10,1	749	750	S.	Pluie continue de 4 h. à 11 h. du matin, brumeux et légèrement pluvieux. Pluie de rechef et continue à partir de 9 h. du soir.
9	0,5	6,8	757,5	767,5	ENE.	Pluie et vent toute la nuit et la matinée, couvert.
10	— 1,9	6,7	770	769,5	NE.	Légérement nuageux.
11	— 3,0	9,8	770	767,5	NNE.	Clair le matin, nuageux l'après-midi, couvert le soir.
12	3,1	10,0	765	762,5	SE.	Nuageux.
13	0,7	7,3	761,5	760,5	S.	Brouillard intense le matin, légèrement nuageux l'après-midi, couvert et légèrement brumeux le soir.
14	1,9	8,7	760	754	S.	Brumeux le matin, pluvieux l'après-midi, couvert et pluie plus abondante le soir.
15	1,4	15,3	752,5	751	O.	Pluie toute la nuit, pluvieux et orageux, clair le soir.
16	2,1	5,7	752,5	756	NNE.	Nuageux, couvert et pluvieux le soir.
17	1,2	5,4	757,5	758,5	N.	Brouillard intense le matin, couvert, pluie tout le soir.
18	0,7	3,8	759,5	762	N.	Couvert, éclaircies le soir suivies d'une petite pluie.
19	3,4	9,0	762	765	SE. NO.	Brumeux le matin, très nuageux.
20	— 1,1	9,3	765,5	768,5	S.	Petite pluie dans la nuit, nuageux.
21	— 0,3	9,0	770	775	NO.	Nuageux, petite pluie le soir.
22	3,1	7,0	775	777	NE.	Brumeux le matin, très nuageux.
23	— 0,7	4,5	775	775	NE.	Brumeux le matin et le soir, nuageux l'après-midi.
24	— 1,1	3,9	775	773,5	NE.	Brumeux le matin, très nuageux.
25	0,8	2,9	771,5	768	NE.	Légèrement brumeux le matin, clair le soir.
26	— 1,2	1,6	763,5	761,5	NE.	Nuageux, clair le soir.
27	— 3,7	1,7	760,5	756	NE.	Clair, couvert le soir.
28	— 4,0	— 0,4	757	758	E. NNE.	Couvert le matin, clair.
29	— 3,7	3,5	763	768	NE.	Clair le matin et le soir, légèrement nuageux l'après-midi.
30	— 5,9	3,0	768,5	767	E.	Clair.

AVIS DIVERS

ANNUAIRE
DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE
POUR L'ANNÉE 1897.

Le Conseil d'administration a décidé de faire suivre, dans l'Annuaire de 1897, les noms de chacun des Membres de la Société, d'une mention indiquant d'une façon exacte leur qualité ou profession, ainsi que leurs titres, cultures spéciales, etc.

QUESTIONNAIRE

Nom... Prénoms... Qualité...
(*Président ou Secrétaire de Sociétés horticoles*, etc.)
Domicile.
(*Indiquer s'il y a plusieurs domiciles.*

Profession :

Horticulteur, pépiniériste, marchand-grainier, fleuriste, architecte-paysagiste, arboriculteur, jardinier, agriculteur, etc.

Fabricant de serres, de chauffages, de pompes, poterie, coutellerie, quincaillerie horticole, etc.

Jardinier chef, chef de cultures, garçon jardinier, etc.

Professions diverses.

(*Indication, en deux lignes au plus, des principaux produits se rapportant principalement à l'Horticulture.*)

Titres honorifiques français :

Légion d'honneur (*Grade*).
Mérite agricole (*Officier ou Chevalier*).
Officier de l'Instruction publique ou d'Académie.

Cultures spéciales :

(*Indication, en deux lignes au plus, des cultures spéciales de l'Établissement.*)

Les personnes qui n'ont pas encore renvoyé leurs réponses à ce questionnaire sont priées de les faire parvenir au siège de la Société. L'Annuaire devant paraître en février, il ne pourra être tenu compte des renseignements qui parviendront après le 25 janvier (**dernière limite**).

Médaille du Conseil d'administration. — Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales reconnues méritantes après culture en France.

Les horticulteurs français, obtenteurs ou introducteurs de plantes reconnues méritantes, peuvent adresser au comité compétent leur demande en vue de prendre part au concours pour ce prix. De leur côté, les membres des comités peuvent proposer les plantes qu'ils jugent dignes du même prix. A la fin de chaque année, il sera désigné, s'il y a lieu, dans le sein de chaque comité compétent, un membre chargé de faire un rapport circonstancié sur la ou les plantes qui sont de nature à determiner l'attribution de la médaille.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Un registre est ouvert aux bureaux de l'agence de la Société pour l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Le Conseil d'administration prie les sociétaires qui auraient besoin de jardiniers pour maisons bourgeoises ou d'employés pour maisons de commerce horticoles de bien vouloir consulter ce registre.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ

Concours annuels.

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Prix Joubert de l'Hiberderie. — Le 10 janvier 1889, le Conseil d'administration, se conformant au vœu émis par le Dr Joubert de l'Hiberderie, dans son testament, a ouvert un concours pour un prix de 2,500 francs à décerner au nom de ce généreux donateur. Ce prix est destiné à un ouvrage publié récemment et imprimé ou manuscrit, sur l'Horticulture maraîchère, l'Arboriculture et la Floriculture réunies, *considérées dans leurs usages journaliers et les plus pratiques.* Le concours est permanent et le prix peut être décerné chaque année.

Si l'ouvrage présenté au concours est manuscrit, il devra être aussi succinct que possible et, si son auteur obtient le prix, il sera tenu d'en faire la publication dans le délai d'un an. (Voyez le *Journal*, 3e série, XI, 1889, p. 5 et 81.)

COURS PUBLICS ET GRATUITS D'HORTICULTURE
OU DE SCIENCES
SE RATTACHANT A L'HORTICULTURE
PROFESSÉS DANS PARIS

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Culture. — M. Maxime Cornu, professeur. (Cultures coloniales de l'Afrique tropicale et australe.) Semestre d'hiver : lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du matin.

Physiologie végétale appliquée à l'agriculture. — M. Dehérain, professeur. (Terres arables et amendements.) Semestre d'été : mardis et samedis, à 2 heures.

Physique végétale. — M. Georges Ville, professeur. (Conditions physiques et chimiques qui déterminent, favorisent et règlent la production des végétaux. Histoire de l'absorption de l'azote de l'air par les végétaux.) Mardis et samedis, à 3 heures.

Botanique. (Classification.) — M. Bureau, professeur. (Étude des familles vivantes de Dicotylédones apétales.) A partir du mois de mai : lundis, mercredis et vendredis, à 1 heure.

Botanique. (Organographie.) — M. Van Tieghem, professeur. (Éléments de botanique générale.) Semestre d'hiver : mardis, jeudis et samedis, à 8 heures et demie du matin.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Chimie agricole. — MM. Schlœsing père et fils, professeurs. (Etude des éléments de l'atmosphère qui concourent à la nutrition des plantes.) Mercredis et samedis, à 9 heures du soir, à partir du 4 novembre.

Agriculture. — M. Grandeau, professeur. (Mise en valeur et culture des terrains pauvres.) Mardis et vendredis, à 9 heures du soir, à partir du 6 novembre.

JARDIN DU LUXEMBOURG

(Pavillon de la Pépinière).

Arboriculture fruitière et Floriculture. — M. Opoix, professeur. Lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures du matin. Ce cours, qui comprend des leçons théoriques et pratiques, commencera vers le 20 janvier 1897. Tous les quinze jours, une leçon sera consacrée à la *Floriculture.*

ÉCOLE MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE D'ARBORICULTURE

Arboriculture d'alignement et d'ornement. — M. Chargueraud, professeur. Le vendredi, à partir du 20 novembre, à 8 heures du soir, dans l'amphithéâtre de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle. Des leçons pratiques auront lieu, le dimanche, à partir du 22 novembre, de 8 heures à 11 heures du matin; le lieu de réunion sera indiqué à la fin de la leçon précédente. Des certificats d'aptitude sont décernés aux élèves, après examen.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS JARDINIERS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Culture potagère. — M. Duvillard, professeur; Arcueil (Seine), 25, rue Berthollet, chez M. Duvillard; les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai et 13 juin, à 2 heures de l'après-midi.

Arboriculture fruitière et Floriculture. — M. Louis Henry, professeur; école communale, 23, rue Cujas, Paris; le jeudi, à 8 heures du soir. Des leçons pratiques auront lieu dans les pépinières de M. Defresne, à Vitry (Seine), dans le courant de février et mars.

Botanique. — M. P. Hariot, professeur; 23, rue Cujas, Paris; le samedi à 8 heures du soir.

Des herborisations compléteront ce cours.

Géométrie, arpentage. — M. Bonifas, professeur; au siège du Syndicat, 13, rue Aumaire, Paris; le mardi, à 8 heures du soir.

SYNDICAT DE SAINT-FIACRE

Boulevard Montparnasse, 126.

Culture potagère et d'ornement. — M. Debureau, professeur.

Arboriculture fruitière. — M. Lépine, professeur.

Application des engrais chimiques à l'Horticulture. — M. de La Boulaye, professeur.

Ces cours ont lieu le vendredi, à 8 heures du soir.

ASSOCIATIONS DIVERSES

Cours d'Horticulture.

Arboriculture fruitière. — (Association polytechnique), 26, rue Henri-Chevreau (Belleville); M. G. Chevalier, professeur; le samedi, à 8 heures du soir.

— (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot; M. Célestin Duval, professeur; le dimanche, à 2 heures.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne; M. Grosdemange, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

— (Œuvre des familles du IVe arr.), mairie du IVe arr.; M. L. Vauvel, professeur; le samedi, de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

(Des leçons pratiques auront lieu le dimanche aux endroits et aux heures qui seront indiqués par le professeur.)

Floriculture. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66: M. Gourlot, professeur; le lundi, à 9 heures du soir.

— (Association philotechnique), section du lycée Charlemagne, 14, rue Charlemagne; M. Pollet, professeur; le lundi à 8 heures et demie du soir.

Horticulture populaire. — (Association polytechnique), école communale de la rue Foyatier (Montmartre); M. Theulier, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Agriculture générale. — (Association philotechnique), mairie de la rue Drouot; M. le Dr Genevoix, professeur; le dimanche, à 10 heures du matin.

Cours de Botanique.

Plantes ornementales et utiles les plus intéressantes. — (Union française de la Jeunesse), boulevard Saint-Marcel, 66; M. Gérome, professeur; le lundi, à 8 heures du soir.

Organographie et physiologie végétales. — (Association philotechnique), lycée Charlemagne; M. Duclos, professeur; le mardi, à 8 heures et demie du soir.

Botanique. — (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80; M. le Dr Bergé, professeur; le vendredi, à 8 heures 1/4 du soir.

Cours d'Arpentage et de Nivellement.

Levé des plans, etc. — (Association philotechnique), boulevard Montparnasse, 80; M. Grimaud, professeur; le dimanche, à 9 heures du matin.

— (Association philotechnique), lycée Condorcet, M. Hervé, professeur; le mercredi, à 8 heures et demie du soir.

— (Association philotechnique), lycée Charlemagne; MM. Weisse et Denis, professeurs; le dimanche, à 10 heures et demie du matin.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1897

qui sera ouverte du 2 au 7 Juin inclusivement

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Société nationale d'Horticulture de France, « en conformité de ses statuts et règlements », invite MM. les horticulteurs, amateurs, architectes de jardins, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques et les Sociétés d'Horticulture en nom collectif, à prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture qu'elle tiendra en 1897, à Paris, du mercredi 2 au lundi 7 Juin inclusivement.

Les artistes et les industriels seront admis à exposer les produits se rapportant à l'Horticulture.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur (**objets d'art et médailles d'honneur**), médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze, mentions honorables et certificats de mérite de 1re, 2e et 3e classe.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux Exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles d'or et objets d'art que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur.

Des prix consistant en médailles pourront être prélevés sur la subvention accordée, à titre d'encouragement, par M. le Ministre de l'Agriculture et décernés au nom du Gouvernement de la République.

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme et ceux qui auront le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition (1).

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en seront rendues dignes et qui auront obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers, pour leurs longs services dans la même maison; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture ; aux inventeurs d'instruments ou d'appareils nouveaux; aux propagateurs de nouvelles méthodes; enfin, à toutes les personnes qui auront contribué au perfectionnement de l'art des jardins.

Avant l'ouverture de l'Exposition, la Société fixera le nombre des objets d'art et médailles d'honneur qu'elle mettra à la disposition du Jury, qui pourra élever, modifier ou augmenter le nombre des récompenses offertes dans chaque concours.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes les récompenses obtenues par le même Exposant.

Dans les genres de plantes où il y a plusieurs Concours ne différant entre eux que par le nombre de sujets, le même Exposant ne pourra recevoir qu'une seule des médailles qui lui auront été attribuées.

Chaque présentation formant un Concours devra être nettement séparée.

Les Concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés et Sociétés d'Horticulture en nom collectif.

Les lots collectifs seront acceptés et ne pourront concourir avec les lots individuels.

Ne seront admis avec la mention *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

---

(1) Ne pourront être admis comme Concours imprévus que les végétaux et produits horticoles non prévus dans le présent programme.

Les autres présentations non soumises aux délibérations du Jury ne porteront aucune inscription autre que le nom et l'adresse de l'Exposant, et ne pourront recevoir aucune récompense (1).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

§ 1er. — *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles.*

ART. 1er. — Les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques, et les industriels qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le lundi 17 mai 1897, — *terme de rigueur*, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission, accompagnée : 1° *de la liste nominative et complète des sortes de plantes et des objets qu'ils désirent présenter ;* 2° *de l'indication des Concours auxquels ils désirent prendre part*, *et* 3° *de l'indication exacte, pour chaque Concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.*

CES FORMALITÉS SONT OBLIGATOIRES.

ART. 2. — Les plantes, arbres, fruits et légumes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus à partir du cinquième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, et le groupement des présentations devra être terminé la veille de l'ouverture, avant 5 heures du soir, *terme de rigueur.*

Seules les fleurs coupées seront reçues le jour de l'ouverture, et leur placement devra être terminé ce même jour, à 8 heures du matin, *terme de rigueur.*

ART. 3. — Chaque plante exposée devra être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et non le nom de la plante seront exclues des Concours par le Jury d'admission.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un

---

(1) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 1883, tout Membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

des Concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

Art. 4. — Les produits de l'industrie spécialement appliqués à l'Horticulture et admis par la Commission seront reçus tous les jours, à partir du septième jusqu'au deuxième jour avant l'ouverture, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les frais d'installation de ces produits sur l'emplacement qui leur sera affecté, de quelque nature qu'ils soient, seront entièrement à la charge des Exposants, qui devront procéder eux-mêmes à cette installation, sous la direction de la Commission d'organisation. Les Exposants seront pécuniairement responsables des dégâts occasionnés par leur installation.

Art. 5. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'*Exposition d'Horticulture* à Paris, et devront être parvenus la veille de l'ouverture de l'Exposition, avant midi, dernier délai.

Art. 6. — Chaque Exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui seront assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un et de l'autre, la Commission fera disposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant. Les Exposants sont tenus de venir reconnaître leurs emplacements deux jours avant l'ouverture de l'Exposition. Passé ce délai, la Commission disposera des emplacements de tous les Exposants qui n'auront pas encore envoyé leurs produits ou reconnu et pris l'engagement de remplir les emplacements qui leur sont accordés.

Art. 7. — MM. les Exposants seront tenus de procéder à l'enlèvement des produits exposés, sous la surveillance de la Commission des Expositions, dès le lendemain de la clôture, avant 9 heures du matin. Faute par eux de procéder immé-

diatement à cet enlèvement des objets exposés par eux, la Société se trouvera dans la nécessité de le faire faire à leurs frais.

ART. 8. — Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses, ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

§ 2. — *Jury.*

ART. 1er. — Les membres du Jury seront nommés par le Bureau de la Société.

Le Jury commencera ses opérations :

1° Le Jury des Industries horticoles, le mardi 1er juin, à midi;

2° Le Jury pour les Végétaux, le mercredi 2 juin, à 9 heures du matin;

3° Le Jury pour les Bouquets et Ornementations (Dames patronnesses), le mercredi 2 juin, à 9 heures du matin.

MM. les Membres du Jury seront admis à exposer, mais ne pourront prendre part aux concours (art. 60 du Règlement).

ART. 2. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (art. 59 du Règlement de la Société).

Le Secrétaire général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire ; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants auraient à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 4. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 5. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et leur adresse sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte, seule, devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

---

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants, qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

ART. 6. — Tout Exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 1er. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle et de placement. Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquées par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et objets exposés devront être terminés tous les jours, avant 9 *heures du matin.*

ART. 2. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 3. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât.

Aucune autorisation de livraison de plantes ou de produits exposés ne sera accordée aux Exposants pendant la durée de l'Exposition, ni le soir de la fermeture.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Tout Exposant reconnaît de fait avoir pris connaissance des présents Règlement et Programme, et y adhérer.

Approuvé en séance du Conseil, le 17 décembre 1896.

Le Secrétaire général, CHATENAY (Abel).

Le Président, VIGER.

Dans les Concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de plante ne pourra figurer dans plusieurs Concours similaires du même Exposant.

Dans les concours de collections où le nombre de végétaux est fixé, Messieurs les Exposants seront tenus de ne présenter que le nombre indiqué au programme.

Toute demande de participation à l'Exposition constitue l'engagement de faire figurer à l'Exposition les Végétaux ou Produits qui ont fait l'objet de la demande.

Si, par un cas de force majeure, un Exposant se trouvait dans l'impossibilité absolue de faire figurer les Végétaux ou Produits pour lesquels il a demandé un emplacement, *il devrait en faire la déclaration à M. le Président de la Société*, LE PLUS TÔT POSSIBLE, *et, dans tous les cas, toujours au plus tard deux jours avant la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition.*

La Société ouvre les Concours suivants :

§ 1. — PLANTES DE SERRE

A. — PLANTES NOUVELLES (1)

Dans ces concours, le jury pourra accorder des médailles d'or, des médailles de vermeil (grand et petit module), des médailles d'argent (grand et petit module), etc.

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites directement en France.

3e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant, et non encore dans le commerce.

B. — BELLE CULTURE (1)

5e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la belle culture aura fait arriver le plus près possible de son maximum de développement.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

---

(1) Ces Concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément

6e Concours. — Quatre plantes fleuries ou à feuillage, les plus remarquables par leur forme et leur développement.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

7e Concours. — Huit plantes fleuries ou à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

8e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

9e Concours. — La plus belle collection composée de vingt plantes diverses, fleuries.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

C. — CULTURE SPÉCIALE (1)

10e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, cultivées en vue de l'approvisionnement des marchés, à l'exclusion des Orchidées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

D. — PLANTES DE SERRE EN COLLECTIONS

11e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes de serre chaude.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — Médaille de vermeil.

12e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes de serre chaude.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

13e Concours. — La plus belle collection de quarante plantes de serre tempérée.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

---

(1) Ces concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

14e Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre, à feuillage coloré, panaché, maculé, etc., autres que *Begonia*, *Caladium*, Crotons, *Dracæna* et *Maranta*.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — Médaille d'argent.

15e Concours. — La plus belle collection de cent Orchidées exotiques, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.

16e Concours. — La plus belle collection de cinquante Orchidées exotiques, en fleurs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

17e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Orchidées exotiques, en fleurs.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

18e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques, en fleurs.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

19e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées ne dépassant pas cinquante plantes.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

20e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Cypripedium*, en fleurs.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.

21e Concours. — La plus belle collection de douze *Cypripedium*, en fleurs.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

22e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

23e Concours. — Le plus beau lot de *Nepenthes*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

24e Concours. — La plus belle collection de soixante Gloxinias (*Ligeria*).

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

25e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*), variés.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

26e Concours. — La plus belle collection de *Tydæa*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnériacées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

27e Concours. — Le plus beau lot d'Ixoras.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

28e Concours. — Le plus beau lot de Bouvardias.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

29e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées, fleuries ou non fleuries.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

30e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées, fleuries.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

31e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* rhizomateux, à feuilles ornementales.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

32e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Begonia* rhizomateux, à feuilles ornementales (*Rex*, etc.).

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

33e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq plantes grimpantes de serre, en fleurs ou non.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

34e Concours. — La plus belle collection d'Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.

35e Concours. — La plus belle collection de vingt Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

36e Concours. — La plus belle collection de vingt *Anthurium Scherzerianum.*

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

37e Concours. — La plus belle collection de dix *Anthurium Scherzerianum.*

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

38e Concours. — La plus belle collection de *Caladium.*

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.

39e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium.*

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

40e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq *Caladium.*

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

41e Concours. — Le plus beau lot de *Sonerila* et *Bertolonia,* ne dépassant pas cinquante plantes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

42e Concours. — Le plus beau lot d'*Anœctochilus,* ne dépassant pas vingt plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

43e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Marantacées.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

44e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiæum*).

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

45e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Crotons (*Codiæum*).

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

46e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna.*

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

47e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

48e Concours. — La plus belle collection de vingt *Dracæna*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

49e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes, en forts exemplaires.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

50e Concours. — La plus belle collection de Fougères translucides, telles que *Todea*, *Trichomanes*, etc.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

51e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées, de serre.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

52e Concours. — Le plus beau lot de Fougères herbacées, de serre.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

53e Concours. — La plus belle collection de Sélaginelles.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

54e Concours. — La plus belle collection de cinquante Palmiers.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — — — d'argent.

55e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

56e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

57e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq Palmiers, cultivés en plein air dans le midi de la France.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

58e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

59e Concours. — La plus belle collection de Pandanées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

60e Concours. — La plus belle collection de plantes dites carnivores : *Sarracenia*, *Cephalotus*, *Dionæa*, *Darlingtonia*, *Drosera*, *Drosophyllum*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

61e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

62e Concours. — La plus belle collection de soixante Cactées, fleuries ou non fleuries.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — Grande médaille d'argent.

63e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

64e Concours. — La plus belle collection d'Araliacées.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

65e Concours. — La plus belle collection d'*Echeveria*.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

66e Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

67e Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

68e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe*, en fleurs.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

69e Concours. — La plus belle collection de *Yucca*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

70e Concours. — La plus belle collection de *Phormium*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

71e Concours. — Le plus beau lot de *Phormium*, variés.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

72e Concours. — Le plus beau lot d'*Araucaria*, variés.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

73e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles, de serre.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

74e Concours. — La plus belle collection de *Begonia* tubéreux, à fleurs simples.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

75e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux, de semis, à fleurs simples.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

76e Concours. — La plus belle collection de cent *Begonia* tubéreux, à fleurs doubles.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

77e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Begonia* tubéreux, à fleurs doubles.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

78e Concours. — Le plus beau lot de *Begonia* tubéreux, de semis, à fleurs doubles.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

79e Concours. — La plus belle collection de Cannas, ne dépassant pas soixante-quinze plantes.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

80e Concours. — La plus belle collection de Cannas, ne dépassant pas cinquante plantes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

81e Concours. — La plus belle collection de Cannas, ne dépassant pas vingt-cinq plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

82e Concours. — Le plus beau lot de Cannas, ne dépassant pas cinquante plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

83e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Coleus*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

84e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

85e Concours. — Le plus beau lot de cent Calcéolaires herbacées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

86e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

87e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides, ne dépassant pas cinquante sujets.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

88e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires simples, variées.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

89e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires doubles, ne dépassant pas cinquante sujets.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

90e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Cinéraires hybrides, naines.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

91e Concours. — La plus belle collection de cent *Pelargonium* à grandes fleurs simples, doubles ou de fantaisie.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

92e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à grandes fleurs, simples, doubles ou de fantaisie.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

93e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à grandes fleurs simples, doubles ou de fantaisie.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

94e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à fleurs simples.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

95e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à fleurs simples.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

96e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à fleurs doubles.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

97e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à fleurs doubles.

1er prix : Médaille de vermeil.
3e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

98e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans*, à feuilles panachées.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

99e Concours. — Le plus beau lot des meilleurs *Pelargonium* pour massifs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

100e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à feuilles de Lierre, vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

101e Concours. — La plus belle collection de trente *Pelargonium* à feuilles de Lierre, vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

1er prix : Grande médaille d'argent
2e — Médaille d'argent.

102e Concours. — Le plus beau lot de *Pelargonium* à feuilles de Lierre.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

103e Concours. — La plus belle collection de *Lantana*, fleuris.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

104e Concours. — La plus belle collection de Verveines, fleuries.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

105e Concours. — Le plus beau lot de Verveines, fleuries.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

106e Concours. — La plus belle collection d'Héliotropes.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

107e Concours. — Le plus beau lot d'Héliotropes.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

108e Concours. — La plus belle collection de soixante *Petunia*, en variétés nommées, fleuries, simples ou doubles.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

109e Concours. — Le plus beau lot de *Petunia* pour massifs.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

110e Concours. — Le plus beau lot de *Pentstemon.*

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

111e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Fuchsia.*

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

112e Concours. — La plus belle collection de trente Amaryllidées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

113e Concours. — Le plus beau lot d'*Himantophyllum* ou *Clivia*, variés, en fleurs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

114e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Bruyères : *Erica* ou *Epacris.*

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

115e Concours. — Le plus beau lot de Bruyères : *Erica* ou *Epacris.*

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

116e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.

117e Concours. — La plus belle collection de trente Azalées de l'Inde.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

118e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Azalées de l'Inde.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

119e Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons de l'Himalaya.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

120e Concours. — La plus belle collection de plantes de la Nouvelle-Hollande.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

121e Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédratiers et Myrtes, en fleurs.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

122e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales de serre.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

123e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentées par des amateurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

124e Concours. — Le plus beau lot de plantes de serre, présentées par des amateurs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

§ 2. — PLANTES DE PLEINE TERRE

F. — PLANTES NOUVELLES (1)

Dans ces concours, le Jury pourra accorder des médailles d'or, des médailles de vermeil (grand et petit module), des médailles d'argent (grand et petit module), etc.

125e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites le plus récemment en Europe.

(1) Ces concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

126e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, introduites directement en France.

127e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

128e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries ou à feuillage, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'Exposant et non encore dans le commerce.

129e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq plantes ligneuses, fleuries ou à feuillage, rares ou d'obtention récente.

130e Concours. — Le plus beau lot de douze plantes ligneuses, fleuries ou à feuillage, rares ou d'obtention récente.

131e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq plantes herbacées, fleuries ou à feuillage, rares ou d'obtention récente.

132e Concours. — Le plus beau lot de douze plantes herbacées, fleuries ou à feuillage, rares ou d'obtention récente.

G. — BELLE CULTURE (1)

133e Concours. — Une plante fleurie ou à feuillage que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

134e Concours. — Quatre plantes fleuries les plus remarquables par leur forme et leur développement.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

135e Concours. — Huit plantes fleuries les plus remarquables par leur forme et leur développement.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

136e Concours. — La plus belle collection de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

137e Concours. — La plus belle collection composée de vingt plantes diverses, fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

---

(1) Ces concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

H. — CULTURE SPÉCIALE (1)

138e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes, fleuries.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — Médaille d'argent.

139e Concours. — La plus belle collection de cinquante plantes fleuries ou à feuillage, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — Médaille d'argent.

140e Concours. — Le plus beau lot d'*Hydrangea Hortensia*, ne dépassant pas vingt-cinq plantes.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

141e Concours. — Le plus beau lot d'*Hydrangea paniculata*, ne dépassant pas vingt plantes.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

142e Concours. — Le plus beau lot d'arbustes en fleurs (hors saison), ne dépassant pas trente sujets.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

I. — PLANTES EN COLLECTIONS

143e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — — — d'argent.

144e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

145e Concours. — La plus belle collection de douze Conifères à feuillage panaché.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

146e Concours. — La plus belle collection de cent Conifères, en petits exemplaires ne dépassant pas 0m,75 de hauteur.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

(1) Ces concours sont ouverts pour chaque genre de plantes séparément.

147e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères, en petits exemplaires ne dépassant pas $0^m,75$ de hauteur.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

148e Concours. — La plus belle collection de Bambous.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

149e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes, à feuillage persistant, vert ou panaché.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — — — d'argent.

150e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

151e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif, non persistant.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

152e Concours. — Le plus beau lot de cinquante arbustes à feuilles persistantes, ne dépassant pas 1 mètre de hauteur.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.

153e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbustes à feuilles persistantes, ne dépassant pas 1 mètre de hauteur.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

154e Concours. — La plus belle collection d'arbres pleureurs.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

155e Concours. — Le plus beau lot de douze *Magnolia* à feuilles persistantes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

156e Concours. — Le plus bel apport de six Lauriers d'Apollon remarquables par leur forme et leur développement.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

157e Concours. — La plus belle collection d'Erables japonais.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

158e Concours. — La plus belle collection d'*Aucuba*.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

159e Concours. — La plus belle collection de trente-cinq Rhododendrons.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.

160e Concours. — La plus belle collection de vingt Rhododendrons.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

161e Concours. — Le plus beau lot de Rhododendrons ne dépassant pas 0m,75 de hauteur (surface limitée à 15 mètres).

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

162e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Azalea pontica* et *mollis*, fleuris.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — Médaille d'argent.

163e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Azalea pontica* et *mollis*, fleuris.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

164e Concours. — Le plus beau lot de *Kalmia*, fleuris, formé de quinze plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

165e Concours. — La plus belle collection de Fougères de plein air.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

166e Concours. — La plus beau lot de Fougères de plein air.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

167e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes d'ornement, fleuris.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

168e Concours. — Le plus beau lot d'arbres ou arbustes d'ornement, fleuris.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

169e Concours. — La plus belle collection de Clématites, fleuries, groupées par sections.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

170e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Clématites, fleuries.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

171e Concours. — Le plus beau lot de Clématites, fleuries, ne dépassant pas cinquante sujets.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

172e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers haute tige, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — — — d'argent.

173e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers haute tige, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — Grande médaille d'argent.

174e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers-thé, haute tige, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

175e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

176e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

177e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers-thé, basse tige, en fleurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

178e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers-thé, basse tige, en fleurs.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

179e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers grimpants.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

180e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rosiers grimpants.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

181e Concours. — Le plus beau lot de Rosiers variés, ne dépassant pas cent sujets.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

182e Concours. — Les dix plus belles variétés de Rosiers mises au commerce depuis cinq ans.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

183e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Pivoines ligneuses.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

184e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines herbacées, officinales ou paradoxales.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

185e Concours. — La plus belle collection de Liliacées, fleuries.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

186e Concours. — La plus belle collection de *Gladiolus cardinalis, ramosus*, etc.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

187e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

188e Concours. — La plus belle collection d'*Iris Xiphium* et autres, à bulbe.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

189e Concours. — La plus belle collection de cent Œillets.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

190e Concours. — La plus belle collection de cinquante Œillets.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

191e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Œillets mignardise.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

192e Concours. — Le plus beau lot d'Œillets, ne dépassant pas cent plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

193e Concours. — La plus belle collection de Giroflées Quarantaine (*Matthiola annua*, *incana*, *græca*), deux exemplaires pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

194e Concours. — Le plus beau lot de Giroflées Quarantaine.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

195e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*), deux exemplaires pour chaque variété.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

196e Concours. — Le plus beau lot d'Auricules variées (*Primula Auricula*).

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

197e Concours. — Le plus beau lot de Primevères du Japon (*Primula japonica*).

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

198e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoides*, en variétés.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

199e Concours. — La plus belle collection de *Reseda*, ne dépassant pas cinquante pots.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

200e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (cinquante pots).

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

201e Concours. — Le plus beau lot de *Reseda* (vingt-cinq pots).

Prix : Médaille d'argent.

202e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent cinquante plantes variées.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

203e Concours. — Le plus beau lot de Pensées réunies par couleurs, ne dépassant pas cent plantes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

204e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces, fleuries ou à feuillage.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

205e Concours. — Le plus beau lot de plantes vivaces fleuries, ou à feuillage.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

206e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles, fleuries.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.
3e — — — d'argent.

207e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

208e Concours. — La plus belle collection de plantes aquatiques, deux exemplaires pour chaque variété.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

209e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

210e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées de pleine terre, deux exemplaires pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

211e Concours. — La plus belle collection de plantes alpines, deux exemplaires pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

212e Concours. — Le plus beau lot de Muguets, ne dépassant pas cent plantes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

213e Concours. — Le plus beau lot de Capucines.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

214e Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses pour rocailles.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

215e Concours. — Les plus beaux motifs de mosaïculture.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

216e Concours. — La plus belle collection de plantes spécialement employées dans la mosaïculture.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

217e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles : textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

218e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

J. — CONCOURS POUR AMATEURS

219e Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentées par des amateurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

220e Concours. — Le plus beau lot de plantes de pleine terre présentées par des amateurs.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

K. — FLEURS COUPÉES (1)

221e Concours. — La plus belle collection de cent Roses.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.
3e — Médaille d'argent.

222e Concours. — La plus belle collection de cent Pivoines.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

---

(1) MM. les Exposants de fleurs coupées devront indiquer dans leur demande la quantité de carafes qui leur sera nécessaire.

Ils sont tenus de remplacer leurs apports aussi souvent que cela sera nécessaire.

Dans les concours de collections dont le nombre n'est pas limité, MM. les Exposants ne pourront disposer de plus de dix carafes pour une même variété.

223e Concours. — La plus belle collection de cinquante Pivoines.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — Grande médaille d'argent.

224e Concours. — La plus belle collection de cinquante Iris.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

225e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et de Renoncules.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

226e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses, diverses.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

227e Concours. — La plus belle collection de plantes herbacées, diverses.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

228e Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

229e Concours. — La plus belle collection de fleurs coupées provenant des cultures du midi de la France.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

L. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENT

230e Concours. — La plus belle garniture en fleurs d'un salon.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.

231e Concours. — La plus belle ornementation de table.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

232e Concours. — La plus belle ornementation en fleurs et fruits de motifs ou sujets divers pour tables et buffets.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

233e Concours. — Les plus belles gerbes variées.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

234e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés, montés ou non.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

235e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

236e Concours. — Les plus beaux bouquets à la main (petits bouquets).

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

237e Concours. — Le plus beau sujet décoratif en fleurs d'Orchidées

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

238e Concours. — Le plus beau lot de plantes pour suspensions.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

239e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

240e Concours. — La plus belle collection de petites plantes vertes décoratives, ne dépassant pas 50 centimètres de hauteur, employées pour les garnitures de jardinières, corbeilles, suspensions, etc.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

241. Concours spéciaux. — Bouquets et Gerbes présentés par des amateurs.

Les dispositions particulières concernant les présentations faites par les Amateurs seront communiquées, en temps utile, aux personnes susceptibles de participer à cette exposition.

§ 3. — ARBORICULTURE ET FRUITS

242e Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers, en pots, portant leurs fruits à maturité.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.

243e Concours. — La plus beau lot de Vignes en pots, avec Raisins à maturité.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

244e Concours. — Le plus beau lot de Raisins forcés.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

245e Concours. — La plus belle collection de fruits mûrs, forcés.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

246e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles, conservés frais, à l'exception de Raisins.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.

247e Concours. — Le plus beau lot de Raisins, conservés frais.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

248e Concours. — La plus belle collection de fruits exotiques, comprenant au moins vingt variétés.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

249e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

250e Concours. — La plus belle collection de fruits d'Algérie et des colonies françaises.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

§ 4. — CULTURE MARAICHÈRE

Dans les concours 251, 252, 253, des médailles de toute nature seront mises à la disposition du Jury.

251e Concours. — La plante légumière le plus récemment introduite en France.

252e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'Exposant, non encore dans le commerce.

253e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues par l'Exposant, pendant les cinq dernières années, qui seront reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

254e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de Légumes et Salades forcés et de saison. Dix exemplaires au plus pour chaque variété.

1er prix : Médaille d'or.
2e — Grande médaille de vermeil.

255e Concours. — La plus belle collection de Salades. Vingt exemplaires au plus pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

256e Concours. — Les plus beaux Melons Cantaloups, arrivés à maturité.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

257e Concours. — Le plus beau lot de Melons variés, autres que les Cantaloups.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

258e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

259e Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

260e Concours. — Le plus beau lot de Pois, forcés, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

261e Concours. — Le plus beau lot de Haricots, forcés, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

262e Concours. — Le plus beau lot de Carottes à châssis.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

263e Concours. — Le plus beau lot de Navets à châssis.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

264e Concours. — Le plus beau lot de Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille d'argent.

265e Concours. — La plus belle collection de Choux pommés.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

266e Concours. — La plus belle collection de Solanées comestibles : Tomates, Aubergines, Piments, etc.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

267e Concours. — La plus belle collection de Fraisiers, en pots, avec fruits à maturité, ne dépassant pas trois pots pour chaque variété.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

268e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — — — d'argent.
3e — Médaille d'argent.

269e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

270e Concours. — Le plus beau lot de Champignons, en meule et avec mode de culture.

1er prix : Grande médaille d'argent.
2e — Médaille d'argent.

271e Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

272e Concours. — La plus belle collection de légumes d'Algérie et des colonies françaises.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

§ 5. — INSTRUCTION HORTICOLE

273e Concours. — Herbiers.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

274e Concours. — Collection d'Histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

275e Concours. — Collection de plantes ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

276e Concours. — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

277e Concours. — Collection de fruits et de légumes imités.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

Les ouvrages concernant l'Horticulture, les publications horticoles, pourront figurer à l'Exposition. Ils ne seront pas soumis à l'examen du Jury.

§ 6. — ARCHITECTURE DES JARDINS

278e Concours. — Plans et maquettes de parcs et jardins, exécutés par l'auteur pendant les cinq dernières années.

Ce concours comprend : 1° le plan de l'état des lieux avec les cotes de nivellement; 2° le plan-étude avec profils; 3° le plan après l'exécution; 4° une note descriptive de l'œuvre traitée; 5° la liste des plantations.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.

279e Concours. — Plans et maquettes de constructions et édicules divers, exécutés par l'auteur pendant les deux dernières années.

Ce concours comprendra les plans et coupes.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

280e Concours. — Projets de parcs et jardins en cours d'exécution.

Ce concours comprend : 1° le plan de l'état des lieux avec les cotes de nivellement; 2° le projet avec profils; 3° une note descriptive du projet; 4° un état des plantations.

1er prix : Médaille d'or.
2e — — de vermeil.
3e — — d'argent.

281e Concours. — Projets de constructions et édicules divers en cours d'exécution.

Ce concours comprendra les plans et coupes.

1er prix : Médaille de vermeil.
2e — — d'argent.

282e Concours. — Projets-études sur sujets divers non exécutés.

1° Un état des lieux avec cotes de nivellement (parcs et jardins);

2° un projet-étude avec profils ou coupes; 3° le rendu; 4° une note descriptive du projet; 5° un état des plantations.

1er prix : Grande médaille de vermeil.
2e — Médaille de vermeil.
3e — — d'argent.

§ 7. — INDUSTRIES HORTICOLES

1re SECTION

2 MÉDAILLES D'OR. — MÉDAILLES DE VERMEIL ET D'ARGENT

283e Concours. — Constructions rustiques en bois ouvré, kiosques, ponts, etc.

284e Concours. — Constructions rustiques en ciment : kiosques, ponts, grottes, rochers, et tout ouvrage en ciment servant à l'ornementation des jardins.

285e Concours. — Statues, vases et groupes pour l'ornementation des jardins.

2e SECTION

3 MÉDAILLES D'OR — MÉDAILLES DE VERMEIL ET D'ARGENT

286e Concours. — Serres de culture, en fer.
287e Concours. — Serres de culture, en bois.
288e Concours. — Serres d'amateurs, en fer.
289e Concours. — Serres d'amateurs, en bois.
290e Concours. — Châssis et coffres.
291e Concours. — Cloches et vitreries.

3e SECTION

2 MÉDAILLES D'OR — MÉDAILLES DE VERMEIL ET D'ARGENT

292e Concours. — Grillages de toute nature.
293e Concours. — Clôtures en fer et grilles.
294e Concours. — Ponts en fer.
295e Concours. — Kiosques et tonnelles, en fer.
296e Concours. — Treillages de clôtures, en bois.
297e Concours. — Ameublements de jardins, chaises, bancs, tentes-abris.
298e Concours. — Contre-espaliers, palissades.
299e Concours. — Abris d'espaliers, chaperons de murs.

4e SECTION

2 MÉDAILLES D'OR — MÉDAILLES DE VERMEIL ET D'ARGENT

300e Concours. — Chauffages de serres petites et moyennes.
301e Concours. — Chauffages de grandes serres et jardins d'hiver.
302e Concours. — Chauffages mobiles.

303e Concours. — Claies à ombrer, stores, en bois.

304e Concours. — Paillassons, bâches et toiles.

5e SECTION

1 MÉDAILLE D'OR — MÉDAILLES DE VERMEIL ET D'ARGENT

305e Concours. — Paniers à Orchidées.

306e Concours. — Jardinières, cache-pots, aquariums, poteries et faïences artistiques.

307e Concours. — Poteries usuelles.

308e Concours. — Caisses et bacs.

309e Concours. — Instruments de physique et de précision, thermomètres, baromètres, hygromètres, etc.

310e Concours. — Alambics.

311e Concours. — Instruments de jardinage, quincaillerie horticole, pièges.

312e Concours. — Echelles, chariots, brouettes.

313e Concours. — Coutellerie horticole.

314e Concours. — Tondeuses et rouleaux.

315e Concours. — Fruitières et porte-fruits.

316e Concours. — Raidisseurs, auteurs.

6e SECTION

1 MÉDAILLE D'OR — MÉDAILLE DE VERMEIL ET D'ARGENT

317e Concours. — Pompes.

318e Concours. — Appareils d'arrosage.

319e Concours. — Arrosoirs.

320e Concours. — Pulvérisateurs, vaporisateurs, seringues d'arrosage.

RÉCOMPENSES

Les produits et objets exposés ne pourront motiver une récompense que lorsqu'une expérimentation ne sera pas nécessaire pour en apprécier la valeur.

MM. les Exposants industriels pourront exposer trois années de suite leurs produits ou objets récompensés d'une médaille d'or, sans que ces produits ou objets soient soumis de nouveau, pendant cette période, au jugement du Jury.

N. B. — MM. les Exposants sont prévenus à nouveau que leurs demandes d'admission devront indiquer :

1° L'emplacement qui leur est nécessaire (longueur et largeur);
2° La section dans laquelle ils veulent concourir;
3° La liste exacte des objets qu'ils désirent exposer, en les classant dans leur section respective.

Les demandes qui ne rempliront pas ces conditions ne seront *pas acceptées.*

CHRONIQUE

Section scientifique de l'Exposition générale d'Horticulture de Hambourg, en 1897. — L'année prochaine s'ouvrira à Hambourg une très importante exposition internationale de plantes, fleurs, fruits, légumes, plans de jardins, bouquets et garnitures, etc., qui seront groupés en une exposition permanente (mai-septembre) et six expositions partielles ou spéciales. De nombreux concours auxquels des prix de grande valeur sont destinés, seront organisés à l'occasion de chacune de ces expositions (1).

Il y a aussi une section scientifique. Celle-ci comprendra tout ce qui concerne les *maladies des plantes cultivées* quelle qu'en soit la cause, les remèdes à employer, etc.; — les *plantes* et les *animaux nuisibles* de l'Horticulture, de la culture maraîchère, de la pomologie, de la sylviculture, en tenant compte éventuellement des espèces exotiques; leur destruction; — les *plantes* et les *animaux utiles à la culture des plantes : a*) les principaux insectes qui interviennent dans la fécondation des fleurs; *b*) les champignons utiles; *c*) les ennemis des animaux et des plantes nuisibles; — les *modifications de conformation des plantes* par le forçage, etc.; — la comparaison des *engrais des plantes;* — les *types sauvages* de nos plantes de culture; — les principales *plantes utiles exotiques* en exemplaires conservés; — les *collections morphologiques* et *biologiques;* — les résultats d'observations scientifiques sur *la pollinisation;* — les *moyens scientifiques pour l'enseignement* horticole, l'architecture paysagiste, la pomologie, l'étude des animaux et des plantes nuisibles, de la pollinisation par les insectes, etc.; — les *tableaux*, *modèles*, *préparations miscroscopiques sur verre*, etc.; — l'*exposé graphique* de la valeur nutritive des fruits et des légumes.

Les prix consisteront en médailles d'or et d'argent et en prix d'honneur, ces derniers offerts par des particuliers et des Socié-

---

(1) Voir cahier de novembre, p. 985.

tés de Hambourg ; quelques-uns de ces prix d'honneur ont une valeur de 300, 400 et 500 marcs.

La section scientifique s'ouvrira le 28 mai 1897. Les inscriptions devront être prises avant le 1er mars.

Expériences sur la valeur comparée des matières propres à assurer la conservation des fruits. — Voici le résumé d'intéressantes expériences faites pour étudier la valeur des divers procédés employés pour réaliser la conservation des fruits avant leur expédition dans les villes :

1° Les fruits enveloppés de papier de soie se sont parfaitement conservés jusqu'à la fin de l'expérience ; la maturité s'est poursuivie régulièrement, les fruits ont conservé une saveur et une apparence irréprochables ;

2° Dans la paille de bois, produit nouveau composé de copeaux très longs et très étroits de Sapin ou de Peuplier, les Poires et les Pommes étaient bien conservées, mais cependant étaient inférieures à celles du lot précédent ;

3° Dans la paille d'orge, le fruit n'avait pas de taches ni de saveur désagréable, mais il avait perdu de sa fraîcheur, et sa maturité était moins avancée que dans les lots n° 1 et 2 ;

4° Les Poires et les Pommes conservées dans le regain de fourrage possédaient un arrière-goût de foin prononcé ; elles se tachaient et pourrissaient ;

5° La sciure de bois donne de très mauvais résultats ; les fruits étaient piqués, flétris, sentaient le bois et étaient, en somme, invendables ;

6° Dans la menue paille de blé, les Poires étaient assez bien conservées, par contre les Pommes étaient flétries ; les unes et les autres avaient pris goût de moisi ;

7° Dans les feuilles sèches, les Pommes étaient assez bien conservées, quoique un peu flétries ; les Poires étaient très tachées et très flétries ;

8° Les fruits qui avaient été abandonnés sur les tablettes d'un fruitier étaient assez bien conservés ; mais placés dans une chambre chauffée, c'est le lot qui a le plus souffert de la flétrissure ;

9° Les lots enfouis dans le sable étaient parfaits, mais moins avancés en maturité que tous les autres lots ; c'est la meilleure méthode lorsque l'on veut conserver des fruits pendant très longtemps ; avant de les enfouir dans le sable, il est préférable de les envelopper dans un papier de soie.

(*Gazette agricole.*)

Le Cattleya labiata, var., d'un pourpre très intense, présenté au dernier meeting de Bruxelles, mérite d'être signalé à l'attention des orchidophiles à cause des nombreuses stries pâles dont toutes les divisions sont marquées, ce qui est encore assez rare dans ce genre d'Orchidées. Ce qui fait supposer que la marbrure sera constante, c'est que la plupart des feuilles et les scapes sont tachetés de rouge lie de vin.

(CH. DE BOSSCHERE.)

Choix de plantes de serre à floraison hivernale. — On se plaint, non sans raison, de l'uniformité des garnitures florales des serres à cette époque de l'année : c'est ce qui nous engage à dresser la liste des espèces actuellement en fleurs chez M. Lemoinier, amateur, et chez M. Ad. Van den Heede, horticulteur, à Lille. Chez le premier, il nous faut citer : SERRE CHAUDE, *Allamanda Hendersoni*, plante grimpante aux très grandes fleurs jaune d'or ; *Centropogon Lucianus*, belles fleurs d'un rouge très vif, floraison abondante ; *Allamanda neriifolia*, fleurs petites ; *Ruellia macrantha*, fleurs bleu de ciel ; *Adamia versicolor ; Anthurium Andreanum*, de semis ; *Aphelandra Rœzli*, très floribond ; *Bougainvillea glabra Sanderiana ; Cestrum aurantiacum ; Clerodendron Balfouri, macrosiphon* et *Kæmpferi ; Cochliostema Jacobianum ; Euphorbia jacquiniæflora*, la plus gracieuse des plantes en hiver ; *Medinilla Curtisii*, mignonne espèce ; *Justicia flava* et *velutina rosea ; Pavonia Makoyana* et *Wioti ; Plumbago coccinea ; Poinsettia pulcherrima ; Scutellaria Mociniana*, superbe ; *Manettia bicolor*, gracieuse plante grimpante.

SERRE TEMPÉRÉE FROIDE : *Abutilon* variés ; *Amaryllis crispa ; Eupatorium deltoideum ; Bouvardia* variés ; *Brachysema acuminata ; Correa* variés ; *Cuphea platycentra ; Eriostemon scabrum* et *linifolium ; Metrosideros semperflorens ; Lasiandra macrantha ; Sparmannia africana ; Veronica diosmæfolia ; Veronica Hender-*

soni; Jasminum splendens, flore pleno; Stephanophysum lanceolatum; Toxicophlæa spectabilis; Heterocentrum glandulosum; Raphiolepis indica; Rogiera gratissima; Sericobonia ignea; Pentas carnea; Browallia speciosa; Cyclamen persicum; Salvia Ingénieur Cleveland, etc., etc.

Orchidées : *Lælia anceps; Cypripedium* divers; *Phalænopsis amabilis; Calanthe Veitchi; Epidendrum prismatocarpum, Oncidium* divers, etc.

Chez M. Ad. Van den Heede : *Billbergia amœna; Ruscus androgynus; Peristrophe speciosa*, jolies fleurs violettes de forme très originale; *Peperomia verticillata; Chorozema ilicifolia Lowi; Erica scabriuscula; Viburnum Tinus; Vriesea Duvali; Erica præstans alba; Agathea cœlestis; Medinilla Curtisii; Vriesea splendens major; Cyclamen persicum major; Primula obonica; Convallaria majalis; Anthurium Scherzerianum* et *Rothschildianum; Manettia bicolor; Erica globularis* et *hyemalis; Phylica ericoides;* Cinéraires et Primevères de la Chine.

Orchidées : *Cattleya labiata autumnalis; Restrepia antennifera* (25 fleurs ouvertes en même temps); *Mesospinidium vulcanicum*, très belle variété; *Cypripedium* divers; *Dendrobium Phalænopsis Schrœderæ; Odontoglossum crispum; Angræcum eburneum.*

Ajoutons une très curieuse Aroïdée, le *Stenospermation vittatum*, aux fleurs blanches, en forme de demi-sphère, et au feuillage très agréable. (Ch. de Bosschere).

S. A. R. la princesse Clémentine de Belgique a coupé elle-même, dans les splendides serres du domaine royal de Laeken, une superbe branche de *Cattleya labiata autumnalis*, aux pâles nuances très distinguées, destinée au dernier meeting de l'*Orchidéenne*; l'envoie princier a obtenu un certificat de mérite de 1re classe. (Ch. de Bosschere.)

Le Poirier de la reine Jeanne à Toulon. — Le dernier ouragan qui s'est abattu récemment sur Toulon a renversé le doyen des Poiriers, connu dans la contrée sous le nom de *Poirier de la reine Jeanne*, parce qu'il datait de près de six siècles. C'est dans la propriété de M. Chabaud, ancien jardinier de la marine,

que se trouvait cet arbre vénérable qui mesurait $3^m,60$ de circonférence. En relation avec la plupart des sociétés botaniques de France et d'Europe, M. Chabaud s'était enquis de la plus grande dimension atteinte par les Poiriers et nulle part on n'a pu lui signaler un de ces arbres qui, pour l'âge et la dimension, pût réaliser avec celui-ci. (*La Nature*, 5 décembre 1896.)

L'Hortensia en Angleterre. — La côte occidentale de l'Angleterre paraît être une région très propice pour la culture de l'*Hydrangea hortensis* ou Hortensia commun, qui ne supporte la culture en plein air que dans les endroits favorisés. L'exemple le plus frappant de sa végétation pour ainsi dire spontanée, est un magnifique spécimen qui, durant l'été dernier, faisait l'admiration de tous les visiteurs, à Perranwell, dans le comté de Cornwall. Ce sujet, planté il y a trente-cinq ans à la place qu'il occupe aujourd'hui, fleurit abondamment chaque saison et portait, cet été, 725 ombelles de magnifiques fleurs, les unes blanc pur, les autres présentant les jolies nuances roses et bleues qu'on leur connaît, non seulement sur une seule et même plante, mais encore dans une même ombelle. Cette variabilité de coloris est due à la nature du sous-sol qui est légèrement ferrugineux. Ce sujet remarquable n'est l'objet d'aucune attention spéciale et ne reçoit chaque saison simplement qu'un surfaçage de terreau de feuilles de 4 à 5 centimètres d'épaisseur. (G. SCHNEIDER.)

L'ordre du Mérite agricole en Angleterre. — Nous avons grand plaisir à signaler un événement des plus agréables qui a eu lieu le 26 novembre dernier à Londres, lorsqu'au banquet annuel de la Société nationale des Chrysanthémistes anglais, les insignes de chevalier de l'Ordre du mérite agricole ont été remis à M. C. Harman Payne, le sympathique secrétaire de la Société pour la correspondance étrangère, par M. Martinet, directeur du journal *Le Jardin*. C'est, croyons-nous, la première fois que cette distinction honorifique a été accordée à une personne de nationalité anglaise, l'on a fait preuve de goût en la lui remettant en présence d'une assemblée sympathique de 150 personnes.

Outre les insignes de l'Ordre, M. Martinet avait été également chargé de remettre à M. Payne, une lettre de M. le Président du Conseil, ministre de l'Agriculture, ainsi que les compliments et félicitations de la Société nationale d'Horticulture de France, gracieusement exprimés dans une lettre du nouveau Président, M. Viger. Cette preuve d'entente cordiale a été appréciée, non seulement par le nouveau chevalier, mais aussi par l'Assemblée tout entière, qui a témoigné sa satisfaction, en adoptant à l'unanimité une proposition émanant du président du banquet, ayant pour objet l'envoi d'une adresse de remerciements et de félicitations à la Société nationale d'Horticulture de France (1). Toutes les personnes avec lesquelles nous sommes en rapports et qui connaissent particulièrement M. Harman Payne, sont d'avis que M. le Président du Conseil et ministre de l'Agriculture ne pouvait faire un choix plus judicieux en décernant cette récompense à celui qui a tant fait pour les cultivateurs et surtout pour les obtenteurs français de Chrysanthèmes, ainsi que pour la Société française d'Horticulture de Londres, dont il est un des membres les plus militants et les plus dévoués. (G. SCHNEIDER.)

Succédané du Thé. — Un des derniers numéros de *Meehan's Monthly*, fait connaître que les feuilles de *Solidago odora* sont employées dans plusieurs parties de la Pennsylvanie pour remplacer le Thé. L'usage en est particulièrement fréquent dans les familles allemandes de l'intérieur. Ce Thé constitue un article de commerce. Il s'agit sans doute du *Solidago fragrans* Willd; espèce très répandue dans divers États de l'Amérique septentrionale. (*Illustration horticole*, 15 novembre 1896.)

Concombres et Tomates en Angleterre. — M. G. Munro, un des principaux commissionnaires du marché des fruits de Covent Garden, a évalué le nombre des Concombres fournis chaque jour au marché de Londres, depuis mars jusque juillet, à 50,000. Les quantités de Tomates amenées sur le même

---

(1) Cette adresse est parvenue à la Société en même temps que deux lettres, l'une de M. Edwin Saunders, Président de la *National Chrysantemum Society*, l'autre de M. Herbert Fowler. (Voir procès-verbal de la séance du 24 octobre, p. 1099.)

marché, depuis mars jusqu'en novembre, sont évaluées à plus de deux millions de kilogrammes. Cette masse de fruits ne représenterait pas même un dixième de ce qui est consommé en Angleterre. (*Illustration horticole*, 15 novembre 1886.)

Vanda cœrulea, var. Pauwelsiæ. — C'est assurément la plus remarquable variété qui se soit jamais trouvée dans une collection européenne : la grappe se compose de neuf énormes fleurs dont rien ne peut donner une idée de l'admirable coloris bleu intense. Si elle n'eût été dédiée au propriétaire lui-même, M. Florent Pauwels d'Anvers, par les membres du jury de l'*Orchidéenne*, c'est *var. meleagris* qu'il eût fallu l'appeler, tant le réseau de veines est bien marqué. (Ch. de Bosschere.)

Les balcons fleuris, à Bruxelles. — Les concours de « balcons fleuris » institués dans la capitale belge, prennent chaque année une importance croissante. Le nombre des concurrents s'est élevé, en 1896, à près de 500. C'est surtout dans la bourgeoisie aisée, parmi les commerçants et les industriels que l'on rencontre le plus grand nombre d'adhérents. Les concours de 1896 étaient divisés en *façades*, *galeries*, *balcons* et *fenêtres*. Sous le rapport de l'esthétique des progrès marquants ont été accomplis. On remarquait parmi les espèces grimpantes : le *Cobæa*, les Capucines, le Lierre, les *Pelargonium lateripes*, les Liserons, les *Phaseolus*, le Houblon, la Vigne vierge.

En certains endroits, les Dalhia simples, les Canna, les *Helianthus* produisaient grand effet. Ailleurs, c'étaient des Palmiers, les Dracæna, les Aralia. Enfin les Pelargonium, les Bégonia et les Petunia donnaient une note gaie par leur abondante floraison.

Une remarque intéressante a été faite, qui établit l'importance de la culture des fleurs au point de vue moralisateur.

Dans les ménages d'ouvriers où les plantes sont en faveur, règnent l'ordre et la propreté; le cabaret est délaissé.

Aussi est-il à souhaiter qu'une propagande active soit faite en vue de répandre et de populariser le goût de la culture des plantes dans les classes laborieuses.

(*Revue de l'Horticulture belge*, 1er décembre 1896.)

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE GÉNÉRALE DU 10 DÉCEMBRE 1896.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

PRÉSIDENCE DE **M. Viger**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 2 heures 30 minutes en présence de 244 sociétaires et de nombreux invités.

M. le Président prononce un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée et qui sera publié dans le prochain cahier du journal.

M. Bois, secrétaire-rédacteur, donne lecture du procès-verbal de la Commission des récompenses et les lauréats viennent recevoir les médailles qui leur ont été accordées.

M. Chatenay, secrétaire général, lit ensuite le préambule du Compte rendu des Expositions de juillet et novembre 1896, puis il est procédé, par M. Chouvet (Émile), secrétaire-général-adjoint, à l'appel des lauréats de ces Expositions et des divers concours qui ont eu lieu dans le second semestre de l'année 1896.

La séance est levée à 4 heures 20 minutes.

Un orchestre, sous l'habile direction de M. Ch. Bailly, a exécuté plusieurs morceaux de musique pendant la séance.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 DÉCEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE **M. Viger**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à 2 heures 15 minutes, en présence de 257 sociétaires : 23 membres honoraires et 234 membres titulaires.

M. le Président annonce que, conformément au règlement de

N. B. — La commission de rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

la Société, il va être procédé aux élections pour le renouvellement partiel, annuel, du bureau, du Conseil d'administration et la nomination de la Commission de contrôle ; il propose d'ouvrir immédiatement les scrutins et de renvoyer les travaux ordinaires de la Société au temps pendant lequel se fera le dépouillement des votes. Cette proposition est adoptée.

Les scrutins sont ouverts pour la nomination de deux vice-présidents, de deux secrétaires, de quatre conseillers et des cinq membres de la Commission de contrôle.

Lorsque tous les membres présents ont déposé leurs bulletins de vote dans les urnes, celles-ci sont emportées par les scrutateurs qui vont procéder au dépouillement des votes.

M. le Président dit qu'avant de passer aux travaux ordinaires de cette séance, il convient de procéder tout d'abord à ceux de la séance du 10 décembre, qui, en raison de la distribution solennélle des récompenses, ont été renvoyés à aujourd'hui.

Séance du 10 décembre 1896.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre est lu et adopté sans observation :

A. — Notes, rapports et comptes rendus déposés sur le bureau :

1° *L'Horticulture dans la Nouvelle-Galles du Sud* (Australie), par MM. D. Bois et G. Gibault.

2° *Sur les Orchidées indigènes les plus remarquables de la région de l'Est*, par M. Th. Denis;

3° *Rapport sur les cultures de M. de Reydellet, chrysanthémiste*, à Valence (Drôme); M. Rosette, rapporteur.

4° *Rapport sur les cultures et les obtentions de M. Calvat, chrysanthémiste*, à Grenoble; M. Nonin, rapporteur.

Les conclusions de ces deux rapports demandant l'insertion dans le Journal et le renvoi à la commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

5° *Compte rendu du Congrès de la Société pomologique de l'Ouest, tenu à Rouen le 7 octobre* 1896, par M. Michelin, délégué de la Société.

B. — Ouvrages destinés a la Bibliothèque :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, nos 50 et 51.

2° *Le moineau franc dans le département de la Seine*, par M. Paul Vincey, ingénieur-agronome, professeur départemental d'agriculture. Paris, 1896. Broch. de 10 p.

3° *L'ouragan du 26 juillet 1896 dans le département de la Seine*, par M. Paul Vincey. Paris, 1896. Broch. de 12 p.

Objets soumis a l'examen des Comités :

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée sanctionne, par un vote, les propositions de récompenses des différents Comités. En conséquence il est accordé :

1° Deux primes de 1re classe à M. Régnier (A.), horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine) : l'une pour quatre *Phalænopsis amabilis*, l'autre pour un lot de *Vanda Boxalli* (variétés diverses), de ses importations.

2° Une prime de 1re classe à MM. Duval et fils, horticulteurs, rue de l'Ermitage, 8, à Versailles, pour 2 *Cypripedium Arthurianum* et 1 C. *Charlesworthi*.

Une prime de 2e classe aux mêmes présentateurs, pour 1 *Odontoglossum Ruckerianum*, 1 *O. crispum* et 1 *O. crispum*, var., supposé *O. Eugenes*.

3° Une prime de 1re classe à M. Doin, amateur, château de Semont, près Dourdan (Seine-et-Oise), pour 1 *Cymbidium Hookerianum*, var. *grandiflorum*, plante qui n'avait pas encore été présentée au Comité.

Des félicitations au même présentateur pour 1 *Odontoglossum madrense* (Syn. : O. maxillare) et 1 *O. crispum*, présentés hors concours.

4° Une prime de 1re classe à MM. Vallerand frères, pour 4 variétés de *Nægelia* obtenues en 1895 et qui seront mises au commerce au printemps de 1897, savoir : *Délices d'automne*,

Souvenir de Jules Vallerand, *Gerbe lumineuse*, *Madame Jean Page*. Ces plantes sont remarquables par leur brillant coloris et leur belle culture.

Une prime de 3e classe aux mêmes présentateurs, pour un lot d'*Aphelandra Roezlii*, superbe Acanthacée, propre à la décoration des appartements où règne une température modérée.

5° Une prime de 1re classe à M. Pierre Passy, au Désert de Retz, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), pour 3 Poires *Doyenné d'hiver* et 5 *Passe Crassane*, remarquables par leur beauté et leur extrême finesse;

6° Une prime de 2e classe à M. Enfer, jardinier-en-chef au château de Pontchartrain (Seine-et-Oise), pour Raisins *Muscat d'Alexandrie* et *Lady Downe's Seedling*, conservés sur pied, en serre. Les Vignes sur lesquelles ont été cueillis ces Raisins n'ont été chauffées qu'au moment de la floraison, pour assurer la fécondation, et ensuite en hiver pour combattre l'humidité qui aurait pu nuire à la conservation des fruits.

Séance du 24 décembre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président exprime de vifs regrets au sujet des pertes que la Société a éprouvées par les décès de M. Hatret, du Grand-Montrouge (sociétaire depuis 1884); de M. Méry, de Neuilly-Plaisance (sociétaire depuis 1892), et de M. Amand, de Paris (sociétaire depuis 1894).

Il se fait l'interprète de la Société, pour adresser des félicitations à notre collègue, M. Lucien Chauré, qui vient d'être nommé Officier de l'Instruction publique. (*Applaudissements.*)

Il soumet à l'assemblée une proposition du Conseil d'administration consistant à nommer :

M. Keteleër, membre d'honneur de la Société ;

M. Jamin (Ferdinand), vice-président honoraire ;

M. Harman Payne, membre correspondant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. (*Applaudissements.*).

M. le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

A. — Correspondance manuscrite :

Lettre de M. Edwin Saunders, président de la *National Chrysanthemum Society* de Londres, exprimant les remerciements et les sentiments de gratitude de cette Société, en réponse aux félicitations adressées à l'occasion de la nomination de M. Harman Payne comme Chevalier du Mérite agricole.

Lettre de M. Herbert Fowler, accompagnant une adresse envoyée par la *National Chrysanthemum Society* de Londres, exprimant les meilleurs souhaits pour la continuation des excellentes relations qui existent entre les horticulteurs des deux nations.

B. — Correspondance imprimée :

Programme de l'Exposition qui aura lieu à Caen (Calvados) du 31 juillet au 3 août 1897.

Annonce d'une Exposition qui aura lieu à Nîmes (Gard), du 11 au 21 juin 1897.

C. — Ouvrages destinés a la bibliothèque :

1° *Feuille d'informations du ministère de l'Agriculture*, n°s 52 et 53 ;

2° *Les Confréries de jardiniers de Troyes et de la banlieue*, par M. Louis Morin, Troyes, 1896, broch. de 30 p. ;

3° *Agenda horticole pour* 1897, par M. Louis Henry. Librairie horticole du *Jardin* (M. Hariot est chargé d'examiner cet ouvrage et d'en faire l'objet d'un rapport) ;

4° *Le Mosaïculture pratique,* par M. A. Maumené. Librairie horticole du *Jardin*, Paris, 1896 (M. Page, rapporteur) ;

5° *Nouvelle méthode de culture intensive des plantes en appartements*, par M. H. Bloudeau, Paris, 1896 (M. Philippe de Vilmorin, rapporteur) ;

6° *Le traitement des bois en France,* nouvelle édition, par M. Ch. Broillard ;

7° *Smithsonian Contributions to Knowledge*, vol. 30, 31 et 32, 3 vol. in-4. Washington, 1895;

8° *Methods for the determination of organic matter in air*, by David Hendricks Bergey. Washington, 1896;

9° *An Index to the Genera and species to the Foraminifera*, by Davies Sherborn, Washington, 1896.

10° *Argon a new constituent of the atmospher*, by Lord Rayleigh and professor William Ramsay, Washington, 1896.

11° *The Handbook Horticulture and Viticulture of Western Australia*, by A. Despeissis, Perth (Australie), 1895.

12° *Land regulations for the Colony of Western Australia*, Perth, 1894.

D. — Notes et Rapports déposés sur le bureau :

1° *Note sur une excursion en Algérie*, par M. Martin père. (Renvoyée à la commission de rédaction.)

2° *Rapports sur les travaux du Comité scientifique de la Société nationale d'Horticulture de France* (année 1896), par M. P. Hariot.

3° *Rapport sur les plans du parc du Grand-Bochet, à Artennes* (*Aisne*), présentés à la Société par M. Redont; M. Touret, rapporteur. Les conclusions de ce rapport, demandant l'insertion dans le Journal et le renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

Objets soumis a l'examen des Comités :

Au Comité des Orchidées :

1° Par M. Ferrier, 5, boulevard Montmorency, à Paris, 1 *Lælia præstans*, d'importation (prime de 2e classe).

2° Par M. Courmontagne, jardinier, 68, rue Raynouard, Paris, 1 *Cattleya Percivaliana* et 1 *Cypripedium Leeanum* (prime de 3e classe).

3° Par M. Régnier, horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), 1 *Saccolabium* considéré comme une espèce nouvelle. Première floraison d'une plante importée par le présentateur (prime de 3e classe).

Les propositions relatives aux récompenses à accorder pour les présentations, sont mises aux voix et adoptées.

La parole est donnée à M. Huard, qui soumet à la sanction de l'assemblée un projet de budget pour l'année 1897.

M. le Président met aux voix les propositions de notre honorable Trésorier, que le Conseil d'administration a approuvées dans sa dernière séance.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

M. H. de Vilmorin dit qu'il croit être l'interprète de l'assemblée tout entière, en adressant de chaleureux remerciements à notre excellent Trésorier, qui s'occupe avec tant de sollicitude des intérêts de notre Société. (*Applaudissements répétés.*)

M. Truffaut propose d'étendre ces remerciements à notre dévoué Trésorier-adjoint, M. Lebœuf, qui seconde si bien M. Huard. (*Applaudissements.*)

M. le secrétaire général-adjoint annonce les présentations de nombreux sociétaires.

La séance est suspendue en attendant le dépouillement complet des votes non encore achevé.

A la reprise de la séance, M. le Président fait connaître les résultats des élections qui sont les suivants :

Pour la nomination de deux vice-présidents :

Nombre de votants, 240 ; majorité absolue, 121 voix.

Ont obtenu : M. H. Defresne, 227 voix ; M. Nanot, 192 voix ; M. Chargueraud, 9 voix ; M. Mussat, 8 voix ; M. Bergman père, 6 voix ; voix diverses : 23.

En conséquence, MM. H. Defresne et Nanot sont élus vice-présidents pour les années 1897 et 1898.

Pour la nomination de deux secrétaires :

Nombre de votants, 240 ; majorité absolue, 121 voix.

On obtenu : M. Bergman (Ernest), 219 voix ; M. Duval (Henri), 104 voix ; M. Vacherot, 91 voix ; M. Ozanne, 44 voix ; voix diverses, 5 ; bulletins nuls, 2 ; bulletin blanc, 1.

En conséquence, M. Bergman (Ernest) est élu secrétaire pour les années 1897 et 1898. Un scrutin de ballottage est nécessaire pour le second secrétaire à élire.

Pour la nomination de quatre conseillers :

Nombre de votants, 239; majorité absolu, 120.

Ont obtenu : M. A. Truffaut, 215 voix; M. Martinet, 214 voix; M. Grenthe, 212 voix; M. Quénat, 181 voix; M. Chemin, 30 voix; M. Duvillard, 16 voix; M. Doin, 12 voix; M. Chauré, 8 voix; M. Redont, 6 voix; voix diverses, 18; bulletin blanc, 1.

En conséquence, MM. A. Truffaut, Martinet, Grenthe et Quénat sont proclamés conseillers pour les années 1897, 1898, 1899 et 1900.

Dans la nomination de la commission de contrôle :

Nombre de votants, 240; majorité absolue, 121 voix.

Ont obtenu : M. Méon, 234 voix; M. Panhard, 234 voix; M. Robert, 234 voix; M. Sylvestre de Sacy, 233 voix; M. Hennecart, 232 voix; M. Brochard, 1 voix; bulletins blancs ou nuls, 6.

En conséquence, MM. Méon, Panhard, Robert, Sylvestre de Sacy et Hennecart sont élus membres de la commission de contrôle pour l'année 1897.

Il y a lieu de procéder à un nouveau tour de scrutin pour l'élection de deux conseillers; l'un pour trois ans, en remplacement de M. Bergman; l'autre pour deux ans, en remplacement de M. Defresne; MM. Bergman et Defresne étant appelés à d'autres fonctions.

Le scrutin de ballottage pour l'élection d'un secrétaire a lieu en même temps.

Scrutin de ballottage pour l'élection d'un secrétaire :

Nombre de votants, 174 (majorité relative).

Ont obtenu : M. Vacherot, 112 voix; M. Duval (Henri), 28 voix; M. Ozanne, 25 voix; bulletins nuls, 5; bulletins blancs, 3.

En conséquence, M. Vacherot est élu secrétaire pour les années 1897 et 1898.

Scrutin pour l'élection de 2 conseillers, en remplacement de MM. Defresne et Bergman (Ernest), appelés à d'autres fonctions :

Nombre de votants, 171 ; majorité absolue, 86 voix.

Ont obtenu : M. Duvillard, 133 voix ; M. Doin, 118 voix ; M. Chemin, 25 voix ; M. Deny, 5 voix ; voix diverses, 22 ; bulletins blancs, 4 ;

En conséquence, M. Duvillard est élu conseiller pour trois ans ; M. Doin conseiller pour deux ans.

Par suite des élections qui viennent d'avoir lieu, le Bureau et le Conseil d'administration de la Société se trouvent ainsi constitués pour l'année 1897 :

BUREAU.

Président . . . . MM.	VIGER.
Premier Vice-Président .	VILMORIN (Henri Lévêque de).
Vice-Présidents	VITRY (Désiré), LÉVÊQUE, DEFRESNE (Honoré), NANOT.
Secrétaire général. . . .	CHATENAY (Abel).
Secrétaire-général-adjoint	CHOUVET (Emile).
Secrétaires	SALLIER (JOANNI), CAPPE fils, BERGMAN (Ernest), VACHEROT.
Trésorier	HUARD.
Trésorier-adjoint	LEBŒUF (Paul).
Bibliothécaire	BOIS (D.).
Bibliothécaire-adjoint . .	HARIOT.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour une année . . . . . MM.	PAILLET (père), POIRET-DELAN, HÉBRARD (Laurent), THIÉBAUT aîné.
Pour deux années. . . .	DOIN, MUSSAT, VILLARD, LEROY (Isidore).
Pour trois années	COULOMBIER, VERDIER (Eugène), DUVILLARD, OPOIX.
Pour quatre années . . .	TRUFFAUT (Albert), MARTINET, GRENTHE, QUÉNAT.

COMMISSION DE CONTRÔLE.

MM. MÉON, PANHARD, ROBERT, SYLVESTRE DE SACY, HENNECART.

La séance est levée à 4 heures 10 minutes.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1896

DISCOURS DE M. VIGER.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

Vous regretterez, j'en suis sûr, autant que moi l'absence de M. le Ministre de l'Agriculture. M. Méline, qui s'intéresse si vivement à toutes les branches du travail national, sera le premier, soyez-en persuadés, à regretter aussi de ne pouvoir présider cette fête de l'Horticulture française. Mais comme le général d'armée, le Président du conseil est à son poste de combat, au Parlement, défendant le budget de l'Agriculture, notre budget, puis-je dire, car la Société nationale en reçoit sa part, qu'elle utilise au mieux des intérêts horticoles.

Cependant, si nous ne possédons pas parmi nous le général, tout occupé de diriger les manœuvres de la tactique parlementaire, nous aurions éprouvé une vive satisfaction de le voir suppléé par un de ses meilleurs aides de camp. Tous les amis de l'Agriculture ont vu avec tristesse M. Tisserand quitter la haute situation qu'il a si dignement occupée durant de longues années, mais ils ont été très heureux de le voir remplacer par M. Vassillière. Nos sympathies sont acquises à cet aimable et distingué fonctionnaire; elles s'éveillent d'autant plus vives dans notre milieu que nous avons vu M. le Directeur de l'Agriculture à l'œuvre comme inspecteur général, non seulement dans les nombreux concours agricoles qu'il a organisés, mais encore dans la direction de cette mémorable exposition de Pétersbourg dont son ancien ministre aurait tenu à le féliciter de nouveau dans cette séance solennelle.

Malheureusement, le même motif retient à la Chambre des députés et le Ministre et son Directeur de l'Agriculture. Mais nous avons une atténuation à nos regrets, en voyant parmi nous, pour représenter notre Ministère, M. Marchand, mon

ancien et excellent collaborateur, qui, depuis tant d'années, contribue à l'organisation de nos concours agricoles avec un infatigable dévouement.

Mesdames, Messieurs,

M. le Secrétaire général, avec sa compétence habituelle, va vous lire son rapport sur nos expositions de Roses et de Chrysanthèmes; je m'en voudrais de déflorer son sujet; je veux seulement, avant de lui donner la parole, vous dire avec quelle fierté j'ai enregistré vos succès.

Rose et Chrysanthème, fleur d'été et fleur d'automne, ont apporté l'une et l'autre leur contingent d'éloges aux horticulteurs habiles qui les avaient exposés. Certes, Messieurs, le public élégant qui se pressait pour admirer ces massifs aux riantes couleurs, rendait justice à vos efforts. Mais combien nos gracieuses parisiennes qui, comme autant de fleurs animées, circulaient autour de vos plantes, auraient témoigné plus d'intérêt encore à nos exposants si elles avaient pu mesurer la somme de travail, d'ingéniosité emmagasinée dans chaque nouvelle espèce par des générations d'horticulteurs.

Quels trésors de science, d'art, de patience, n'a-t-il pas fallu mettre au jour pour arriver à faire de la Rose canine, parure de nos buissons, les éclatants hybrides dont la forme et les nuances ravissent les yeux.

Quelles applications persévérantes de toutes nos méthodes de culture n'a-t-il pas fallu tenter pour faire de l'humble plante apportée du Japon par Pierre Blancard, ce triomphant Chrysanthème qui offrait ses fleurs si variées d'aspect et de nuances aux yeux ravis des visiteurs?

Toutes ces plantes : Chrysanthèmes, Œillets, Cyclamens, ces fruits, ces légumes, ces arbustes font vivre des milliers de travailleurs honnêtes et robustes, amis du progrès, qui mettent à profit toutes les nouvelles découvertes de la science pour accroître et perfectionner leurs moyens de production.

Le commerce des plantes se chiffre par une somme considérable, bien près d'un milliard, je crois, et les progrès incessants réalisés ne peuvent que l'augmenter dans l'avenir.

Aussi, Messieurs, le gouvernement de la République ne saurait rester indifférent à l'œuvre que nous accomplissons, il vous en a donné maintes preuves ; la plus éclatante de toutes est le gracieux intérêt, la si cordiale bienveillance que nous témoigne le chef de l'État. Sa présence à nos fêtes horticoles, celle des membres du gouvernement, sont pour vous tous un précieux encouragement et la juste récompense de notre dévouée commission d'organisation. Mais je ne veux pas renouveler ici les éloges qu'elle mérite, des milliers de visiteurs et de visiteuses l'ont déjà fait.

A chaque exposition elle acquiert de nouveaux titres à notre reconnaissance et je lui offre volontiers ce témoignage au nom de la Société nationale d'Horticulture de France.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

TENUE

LE MARDI 10 NOVEMBRE 1896,

PAR LA COMMISSION DES RÉCOMPENSES

SOUS LA PRÉSIDENCE DE **M. Ch. Joly.**

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : MM. Joly, Chatenay, Vitry, Bergman (Ernest), Chargueraud, Bois, membres de la commission ; M. Niolet, président du comité de culture potagère; M. Coulombier, président du comité d'arboriculture fruitière; M. Savoye, président du comité de floriculture.

Conformément au règlement, les fonctions de secrétaire sont remplies par M. D. Bois, secrétaire-rédacteur de la Société.

La commission a à examiner treize demandes de récompenses : l'une faite pour une publication; les autres émanant des comités de culture potagère, d'arboriculture fruitière, de floriculture, de la section des Chrysanthèmes et du comité des arts et industries, sur la proposition de commissions dont les rapports ont été publiés dans le Journal de la Société.

Les résolutions suivantes sont prises :

1° *Récompense accordée pour une publication :*

M. Correvon (H.), directeur du jardin alpin d'acclimatation de Genève, a publié un petit livre, intitulé : *Le Jardin de l'Herboriste*, dont M. Hariot a été chargé de faire l'examen, et au sujet duquel il a rédigé un rapport inséré dans le Journal, cahier de septembre, p. 873.

Notre collègue, tout en insistant sur le peu d'importance des simples en thérapeutique, aujourd'hui où l'on se sert de principes actifs dont les propriétés sont plus certaines, fait ressortir néanmoins l'intérêt du livre de M. Correvon, qui montre le nombre des plantes que notre pauvre humanité a recherchées pour soulager les maux dont elle est assaillie. Parmi les espèces citées, il en est qui sont employées dans l'ornementation des jardins ; d'autres sont encore usitées pour leurs propriétés médicales dans le pays de l'auteur, où la croyance aux vertus des simples est légendaire.

Une médaille d'argent est décernée à M. H. Correvon pour son intéressant ouvrage.

2° *Récompense accordée à la suite d'un rapport émanant du comité de culture potagère :*

M. Lecœur, cultivateur à Limours, est l'obtenteur d'une variété nouvelle de Haricot dont il expérimente la culture depuis quatre ans.

Une commission, chargée de visiter ses cultures, a publié, par l'organe de M. Lambert, un rapport, inséré dans notre Journal, cahier d'octobre p. 943, dans lequel elle fait ressortir les mérites de ce Haricot, qu'elle considère cependant comme inférieur au *Haricot vert Chevrier*.

Les membres de la commission ont pu voir une collection de 35 sortes de Haricots que M. Lecœur cultive comparativement, en vue d'obtenir une variété bien adaptée à la région qu'il habite. En vue d'encourager les efforts persévérants de

M. Lecœur, la commission des récompenses n'hésite pas à lui accorder une médaille d'argent.

3° *Récompenses accordées à la suite de rapports émanant du comité d'arboriculture fruitière.*

Le Refuge du Plessis-Piquet (Seine) n'est pas seulement intéressant par l'importance de ses cultures et la manière dont elles sont dirigées, mais encore à cause du but pour lequel il a été créé, car il sert à l'enseignement gratuit de l'Horticulture et principalement de l'arboriculture fruitière, pour les enfants abandonnés appartenant à la religion israélite. Cette propriété, qui appartient à une œuvre philanthropique, a une contenance de 18 hectares ; elle est placée sous la direction de M. Kahn.

Les cultures fruitières, les plus considérables, comprennent environ 850 Poiriers, 660 Pommiers, 60 Pêchers, 510 Vignes, 26 Pruniers et Cerisiers, soit en tout plus de 2,000 arbres appartenant aux meilleures variétés connues et soumis à diverses formes.

M. Paillet père, rapporteur de la commission chargée de visiter ces cultures (voir Journal, cahier de septembre, p. 859), dit qu'au moment de la visite, tous ces arbres étaient d'une belle végétation, garnis de beaux fruits, bien sains, et conduits avec intelligence et talent par l'habile jardinier, M. Bord. Notre collègue, si compétent en ces matières, ajoute que ce jardin-fruitier-école est un des plus importants qui soient connus.

L'attention de la commission a été attirée par la conduite toute particulière d'une forme en cordon adoptée pour le Pommier.

Ce système nouveau de conduire les Pommiers est dû à M. Fauquet, arboriculteur à Corbeil, qui est le conseiller de l'administration du Refuge, en ce qui concerne les cultures.

Il existe une petite école de Botanique pour l'instruction des élèves; un jardin potager; un jardin fleuriste d'environ un hectare, disposé avec beaucoup de goût et garni de plantes variées.

La Commission des récompenses estimant que les efforts faits par la Société du Refuge du Plessis-Piquet, dans un but philan-

thropique, dans l'intérêt de l'Horticulture et particulièrement de l'arboriculture fruitière, méritent une récompense exceptionnelle, lui décerne une médaille d'or.

Le jardin de M. Joseph François, arboriculteur à Brunoy (Seine-et-Oise) a une contenance de 13,000 mètres; il est entouré de murs abrités par des auvents vitrés, garnis, suivant leur exposition, de Vignes, Pêchers, Poiriers et Pommiers.

Ce jardin renferme en outre des contre-espaliers disposés sur 44 lignes ayant chacune 70 mètres de longueur, comprenant 3,500 Poiriers appartenant aux variétés des meilleures et dirigés sous forme de palmette Verrier à 4 branches.

En résumé, dit M. Gorion, rapporteur de la Commission, qui a visité ce jardin (voir Journal, cahier de septembre, p. 868), les cultures de M. Joseph François ne comprennent pas moins de 5,000 arbres d'une vigueur extraordinaire et donnant de très beaux fruits, grâce à l'excellente culture qui leur est appliquée.

La commission voulant donner à M. François Joseph une récompense en rapport avec ses mérites, lui accorde une médaille d'or.

Récompenses accordées à la suite de Rapports émanant du comité de floriculture.

Une commission s'est rendue, le 26 août dernier, chez M. Gravereau, horticulteur à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), en vue de visiter ses cultures de Reines-Marguerites, Zinnias etc. Dans un rapport rédigé par M. Émile Thiébaut et inséré dans le Journal (cahier de septembre, p. 864), la commission déclare avoir éprouvé un véritable plaisir à examiner ces cultures, tant elles étaient admirablement soignées et propres et les plantes cultivées, belles et intéressantes.

Ces cultures sont réparties sur 4 hectares et demi de terrain dont 2 hectares consacrés aux Reines-Marguerites.

Des Zinnias à grandes fleurs et disposés par coloris, étaient parfaits comme forme, grosseur de fleur, et comme pureté de coloris.

Mais la partie la plus remarquable de l'établissement était celle consacrée à la culture des Reines-Marguerites dont M. Gravereau possède une superbe collection comprenant les variétés les plus belles, appartenant aux races les plus diverses, et un bon nombre de nouveautés qu'il a obtenues et que la commission considère comme de bonnes acquisitions. Les perfectionnements que M. Gravereau a apportés à la race des Reines-Marguerites *Comètes*, notamment, sont dignes des plus grands éloges. Une médaille d'or est décernée à cet habile semeur.

M. Gentilhomme possède, à Vincennes, un établissement qui, d'après la commission qui a été chargée de le visiter (voir Rapport de M. Fichot, Journal, cahier d'octobre 939), est celui de la France et de l'étranger où l'on cultive le plus grand nombre de plantes appartenant au genre Bruyère.

Non seulement M. Gentilhomme produit beaucoup de plantes, mais il s'attache à les produire économiquement et, dans ce but, apporte à son matériel les perfectionnements nécessaires.

Les espèces ou variétés cultivées sont au nombre de 85, dont 12 d'*Epacris*, et la Commission n'estime pas à moins de 70,000, le chiffre des plantes qui étaient bonnes à vendre au moment de la visite, avec un nombre égal de plantes jeunes.

Une grande médaille de vermeil est accordée à M. Gentilhomme pour la bonne tenue de son établissement et pour ses cultures, si intéressantes et si bien faites.

M. Pichon, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), cultive les *Canna* à grandes fleurs depuis l'année 1889 et les *Pelargonium zonale* depuis 1878. Il s'est fait une spécialité dans la culture de ces deux sortes de plantes et il a acquis une juste renommée.

Sur sa demande, une commission s'est rendue chez lui pour visiter ses cultures; elle a publié dans le Journal, cahier de septembre, p. 871 (M. Lefièvre, rapporteur), un rapport dans lequel elle prodigue ses éloges, non seulement pour le choix des variétés de plantes cultivées, mais aussi pour la culture parfaite à laquelle elles étaient soumises.

La commission a admiré un superbe massif de *Canna*, comprenant 85 variétés. Une serre renfermait 450 plantes du même genre, en 62 variétés de grand mérite.

Deux serres à deux versants abritaient les Pélargoniums et renfermaient chacune 200 plantes, en 135 variétés de choix, d'une culture irréprochable, avec des inflorescences énormes et formant un ensemble admirable.

M. Pichon a créé lui-même, de toutes pièces, le matériel de son établissement, ce qui augmente encore les mérites de cet habile horticulteur, auquel une médaille de vermeil est accordée.

M. Poisson, propriétaire à Auteuil, a demandé à la Société, la nomination d'une commission pour visiter son jardin.

Cette commission, qui a eu M. Hoibian pour rapporteur (voir Journal, août, p. 787), a été charmée de sa visite.

La propriété a 1,550 mètres de superficie ; elle est bien dessinée et son entretien est parfait. C'est, dit le rapport, *un vrai bijou*, faisant le plus grand honneur à M. Poisson, qui ne néglige rien pour l'embellir et à M. Blanchard, jardinier, qui ne vient que de temps en temps pour la soigner. Une grande médaille d'argent est décernée à M. Blanchard.

Le dimanche 6 septembre, une commission s'est réunie chez Mme Truelle, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), pour visiter les cultures de Bégonias à tubercules, à fleurs doubles, de M. Arnoult. Dans son rapport, rédigé par M. H. Vacherot (voir Journal, cahier de septembre, p. 869), la commission dit avoir admiré 7 corbeilles garnies de Bégonias, dont la disposition était excellente. Ces Bégonias comprenaient un choix des meilleures variétés connues, plus un certain nombre d'obtentions de M. Arnoult, qui arrivent à la plus haute perfection.

Dans une autre partie du jardin, nos collègues ont pu voir plusieurs milliers de plantes de semis, aux coloris les plus variés et aux fleurs de dimensions énormes, portées sur des pédoncules rigides. Une serre renfermait un choix de plantes relevées de pleine terre et, chose inconnue jusqu'à ce jour, une variété à fleurs doubles, striées de rouge sur fond jaune crème.

Grâce à une grande pratique et à des études de croisements, M. Arnoult est arrivé à obtenir les plantes les plus parfaites dans la proportion de 90 p. 100. La commission des récompenses accorde une grande médaille d'argent à cet habile jardinier.

M. Massé, horticulteur à Lagny (Seine-et-Marne), possède un établissement dans lequel il a réuni une importante collection de *Canna* à grandes fleurs, constituée par des variétés de choix ; des Chrysanthèmes cultivés en pots pour la grande fleur; de nombreuses variétés de Pélargoniums très bien cultivées. Une commission, nommée pour visiter cet établissement et qui a eu M. H. Duval fils pour rapporteur (voir Journal, octobre, p. 937), a ressenti la meilleure impression de cette visite.

Une nombreuse et belle collection d'Orchidées était réunie dans trois serres et présentait quelques plantes en fleurs, malgré l'époque peu favorable. Parmi ces plantes, on remarquait surtout le *Cattleya Mossiæ*, var. *M. Massé*, voisin de la variété *Wagneri*, Orchidée très belle et d'une grande valeur.

La commission a vu, en outre, une serre garnie de plantes à feuillage ornemental; de nombreux châssis de couches, servant à la culture des Primevères, Cinéraires et Cyclamens ; une collection de Dahlias, de Rosiers, etc. Elle déclare, dans son rapport, que tout était d'une propreté méticuleuse et d'un arrangement parfait dans l'établissement de M. Massé, auquel la commission des récompenses décerne une grande médaille d'argent.

Récompenses accordées à la suite d'un rapport émanant de la section des Chrysanthèmes.

M. Lemaire, horticulteur, 26, rue Friant, à Paris, a demandé la nomination d'une commission pour visiter ses cultures de Chrysanthèmes.

Dans un rapport que M. Yvon fils a rédigé au nom de cette commission (voir Journal, cahier de septembre, p. 883), il est dit que ces cultures portent sur 7,000 mètres de terrain qui, au

moment de la visite, étaient occupés par 30,000 Chrysanthèmes en pots de 16 à 18 centimètres de diamètre, très vigoureux, d'une bonne tenue et d'une grande régularité.

M. Lemaire, vendant ses plantes sur les marchés de Paris, ne cultive guère que de 30 à 40 variétés représentant ce qui a paru de plus beau comme coloris, grandeur de fleur et tenue des plantes. Ces Chrysanthèmes sont à floraison successive.

Le rapport de la commission, des plus instructifs, donne l'énumération des principales variétés cultivées chez M. Lemaire, avec l'indication de leur époque de floraison.

M. Lemaire ne se contente pas de bien faire; il cherche à faire de mieux en mieux, et, dans ce but, cultive une centaine de variétés nouvelles, des meilleurs semeurs, en vue de faire entrer dans sa collection *select* celles qu'il en jugera dignes et qui figureront par centaines, l'an prochain, sur les marchés de Paris.

Nos collègues ont été unanimes pour reconnaître, dans les Chrysanthèmes de M. Lemaire, un modèle de culture pour les plantes de marchés. La commission des récompenses est heureuse de reconnaître les mérites de cet habile horticulteur en lui décernant une médaille d'or.

Récompenses accordées à la suite de rapports émanant du comité des arts et industries.

M. Rudolph, 74, rue Amelot, à Paris, est l'inventeur d'un tuyau d'arrosage métallique, flexible, qui a été expérimenté par une commission dont M. Blanquier a été le rapporteur (voir Journal, cahier d'août, p. 783).

Ce tuyau, sous pression, a été enroulé à un diamètre de 15 centimètres. Il ne s'est produit aucune fuite ni gerçure. D'après le rapport de la commission, on peut marcher dessus sans crainte de l'aplatir ; il est très lisse à l'intérieur, sans aucune garniture de caoutchouc qui puisse s'altérer. Son prix est relativement inférieur à celui des tuyaux en caoutchouc et sa durée serait plus grande. Une grande médaille d'argent est accordée à M. Rudolph.

M. Dantin, grande rue de la Guillotière, 237, à Lyon, a inventé un mastic à greffer dont il a adressé des échantillons à la Société, pour expérimentation. MM. Hanoteau, Garnot, Bourette, Borel, Jollivet, Aufroy et Gennari, du comité des arts et industries; M. Duval (Célestin) et Nomblot (Alfred), du comité d'arboriculture fruitière ont, chacun de leur côté, fait des essais dont les résultats sont consignés dans trois rapports insérés dans le Journal, cahier d'août, p. 786.

D'après les observations recueillies, ce mastic, qui a beaucoup d'analogues, se comporte bien pendant les temps froids et les temps humides, il se maintient longtemps sans couler sous l'influence de la chaleur, en été, et, en séchant, ne se fendille pas pour tomber ensuite par morceaux. En un mot, il est considéré comme bon. La commission des récompenses décerne une médaille d'argent à M. Dantin.

Les attributions de récompenses indiquées ci-dessus ont été approuvées par le conseil d'administration, dans la séance du 12 novembre 1896.

Préambule de la Distribution des Récompenses du 10 décembre 1896.

par M. A. Chatenay, secrétaire général.

Mesdames, Messieurs,

Les deux expositions dont je vais essayer de dégager devant vous les points principaux et les faits les plus saillants, avaient pour but de montrer au public les améliorations réalisées principalement dans la culture de deux fleurs estimées aujourd'hui, l'une et l'autre, à juste titre, comme celles appelées à rendre le plus de service dans la décoration et l'ornementation de nos jardins et de nos appartements : la *Rose* et le *Chrysanthème*.

La première, depuis un temps immémorial, peut être considérée comme la fleur nationale par excellence.

Elle concourt aux décorations estivales de nos parterres; elle

joue un grand rôle dans l'ornementation florale, dont ne sauraient actuellement se passer les fêtes et les cérémonies de toutes sortes; elle est la joie du plus humble foyer, tant sous la forme du bouquet destiné aux anniversaires des fêtes familiales que sous celle du modeste pot de fleurs, venant par sa fraîcheur et son éclat, apporter un peu de gaieté à la fenêtre ou sur le bureau du travailleur.

Le Chrysanthème est entré bien plus récemment dans les goûts du public, et c'est seulement depuis un petit nombre d'années que les améliorations obtenues chez nous dans la culture de cette plante, ont pu la faire parvenir au rang qu'elle occupe maintenant.

Si nous comparons, en effet, ce qu'étaient les Chrysanthèmes, désignés par nos pères sous le nom de *fleurs de cimetières*, avec les spécimens splendides, de formes et de nuances si diverses que nous admirons aujourd'hui, nous devons louer sans réserve le travail et les efforts dont nos habiles horticulteurs ont fait preuve dans cette transformation, étonnante à tous les points de vue.

Aux teintes neutres et sombres pour la plupart des premiers Chrysanthèmes, ont succédé les coloris les plus frais et les plus variés.

Les petites fleurettes uniformes d'autrefois, emblèmes de tristesse, ont été remplacées par les fleurs les plus riches, aux formes multiples et aux dimensions inconnues jusqu'à ce jour.

Si les variétés de Roses actuellement cultivées sont innombrables, les sortes de Chrysanthèmes, dont nous voyons s'accroître de jour en jour le nombre, sous l'impulsion d'une culture portée à son plus haut degré d'intensité, paraissent devoir à ce titre, les égaler sinon les dépasser à bref délai.

Enfin, la mode s'est emparée des dernières, comme elle avait adopté les premières, et en organisant des expositions spécialement consacrées à chacune de ces deux plantes, la Société nationale d'Horticulture s'est évidemment pénétrée du sentiment partagé par tous ceux qui aiment les fleurs, ainsi que viennent l'attester les visiteurs de plus en plus nombreux qui se pressent dans nos floralies.

L'Exposition de Roses, tenue dans votre hôtel en juillet dernier, était la première de ce genre organisée à Paris par notre Société.

Le succès n'a peut-être pas été aussi vif que nous l'eussions désiré, et cela pour plusieurs raisons, auxquelles l'expérience nous permettra de remédier dans l'avenir.

Néanmoins, un assez grand nombre d'exposants avaient répondu à notre appel, et, pendant plusieurs jours, de nombreux amateurs de Roses ont pu admirer les produits si beaux de nos meilleurs établissements horticoles des environs de Paris.

Quant à l'Exposition de Chrysanthèmes, on peut affirmer hautement qu'elle a été de tous points supérieure à ses devancières.

Votre commission d'organisation avait utilisé cette année, de la façon la plus remarquable, les salles du premier étage du Palais de l'Industrie, malheureusement condamné à disparaître prochainement, et si nous n'avons pu obtenir dans ce local, une disposition d'ensemble flatteuse pour le premier coup d'œil, il n'en est pas moins vrai que chacune des salles si richement garnies de nos magnifiques fleurs d'automne, renfermait des éléments d'attraction considérables, où les connaisseurs, ainsi que les simples curieux, pouvaient étudier longuement les trésors réunis par les meilleurs spécialistes, accourus des points les plus éloignés de la France, pour lutter avec nos collègues les plus réputés de Paris et des environs. Je citerai même dans cet ordre d'idées, le fait particulier et très symptomatique, de l'envoi fait à notre exposition par le chef de culture des jardins royaux d'Italie, qui a obtenu plusieurs certificats de mérite, pour ses intéressantes variétés nouvelles de semis.

M. le Président de la République, accompagné de Mme et Mlle Faure, de M. le Ministre du commerce, et de nombreux personnages officiels, a tenu à se rendre à notre invitation; mais il ne pouvait, dans cette première visite, se rendre compte, même de la façon la plus imparfaite, de la richesse et de la beauté des plantes présentées.

Aussi s'est-il empressé de revenir officieusement le lendemain faire une nouvelle promenade à travers notre exposition, au

cours de laquelle il s'est entretenu, avec sa bonne grâce accoutumée, des fleurs qui l'intéressaient, auprès des exposants qui se trouvaient alors dans les salles du Palais.

Notre nouveau Président, M. Viger, qui avait inauguré si souvent déjà nos fêtes horticoles en qualité de Ministre de l'Agriculture, faisait cette fois les honneurs de l'Exposition, et guidait le Chef de l'Etat, avec son amabilité habituelle.

Faut-il ajouter que l'affluence était aussi grande, le soir à la lumière électrique, que dans le milieu de la journée, et le public aussi empressé, le sixième jour que le premier?

Du reste, la température a été clémente à notre égard, et le froid qui se serait vivement fait sentir dans ces salles peu protégées contre les rigueurs de l'hiver, ne s'est manifesté que d'une façon presque insensible.

Aussi les fleurs se sont-elles conservées, jusqu'au dernier jour, dans un état de fraîcheur admirable.

Je ne veux pas finir cette étude rétrospective sans citer les beaux fruits, les légumes, ainsi que les plantes variées, Cyclamens et Œillets, dont les apports relativement considérables ont également montré la perfection de culture, à laquelle sont arrivés nos horticulteurs parisiens.

En terminant, je suis heureux de constater que les vœux exprimés ici l'an dernier, relativement à l'organisation dans notre Société, d'une section spéciale de Chrysanthémistes, ont été réalisés, et je suis convaincu que cette création a été pour beaucoup dans le succès que nous venons constater et récompenser aujourd'hui.

EXPOSITION DE NOVEMBRE 1896

DÉCISIONS DES JURYS

CHRYSANTHÈMES

GRAND PRIX D'HONNEUR

Objet d'art donné par M. le Président de la République.

A M. NONIN (Auguste),
avenue de Paris, 20, Châtillon (Seine).

Pour Chrysanthèmes.

CONCOURS ENTRE HORTICULTEURS

Plantes en pots.

Collections en belle culture

Premier Concours. — La plus belle collection de cent variétés.

Médaille d'or. M. Nonin (Auguste).
Grande médaille de vermeil. M. Patrolin, avenue de la Gare, à Bourges (Cher).
Grande médaille de vermeil. M. Boutreux, rue de Paris, 89, à Montreuil (Seine).
Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, quai de la Mégisserie.
Médaille de vermeil. M. Delavier, rue Saussure, 2, Paris.
Grande médaille d'argent. MM. Lévêque et fils, rue du Liégat, 69, Ivry (Seine).
Médaille d'argent. M. Defresne fils, à Vitry (Seine).
Médaille d'argent. M. Gérand, à Malakoff (Seine).

2e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Médaille de vermeil. M. Boutreux.
Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'argent. M. Gérand.
Médaille d'argent. MM. Lévêque et fils.
Médaille d'argent. MM. Yvon et fils.

3e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Médaille de vermeil. MM. Yvon et fils, Malakoff (Seine).
Grande médaille d'argent. MM. Duval et fils.
Médaille d'argent. M. Launay, rue des Chêneaux, à Sceaux (Seine).
Médaille d'argent. MM. Lévêque et fils.
Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

4e Concours. — La plus belle collection de douze variétés.

Médaille de vermeil. MM. Duval et fils, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise).
Grande médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'argent. M. Paillet, à Châtenay, par Sceaux (Seine).

5e Concours. — La plus belle collection de douze variétés à fleurs duveteuses.

Grande médaille de vermeil. M. Nonin.
Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

7e Concours. — Les vingt-cinq plus belles variétés cultivées, à tige formant tête.

Médaille d'or. M. Boutreux.
Grande médaille de vermeil. MM. Yvon et fils.

9e Concours. — Le plus beau spécimen cultivé, à tige formant tête.

Grande médaille de vermeil. M. Cordonnier, à Bailleul (Nord).
Médaille d'argent. MM. Yvon et fils.

10e Concours. — Les vingt-cinq plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Grande médaille de vermeil. M. Ragout, route de Plaine, Vésinet (Seine-et-Oise).
Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Grande médaille d'argent. MM. Yvon et fils.

11e Concours. — Les douze plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'argent. MM. Yvon et fils.

12e Concours. — Les six plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Médaille d'argent. MM. Yvon et fils.
Médaille de bronze. M. Ragout.
Médaille de bronze. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

13e Concours. — Les trois plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Médaille d'argent. M. Ragout.
Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille de bronze. MM. Yvon et fils.

14e Concours. — Le plus beau spécimen cultivé en touffe basse.

Médaille d'argent. MM. Duval et fils.
Médaille de bronze. MM. Yvon et fils.

15e Concours. — Les six plus belles variétés à fleurs blanches.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

16e Concours. — Les six plus belles variétés à fleurs jaunes.

Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

17e Concours. — Les six plus belles variétés à fleurs roses.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

18e Concours. — Les six plus belles variétés à fleurs rouges.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

19e Concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas vingt-cinq plantes.

Grande médaille de vermeil. M. Bernard, rue du Ponceau, Châtillon (Seine).

20e Concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas douze plantes.

Médaille d'argent. M. Bernard.

21e Concours. — Le plus beau spécimen greffé.

Médaille d'argent. M. Bernard.

22e Concours — La plus belle collection de 100 variétés cultivées en godets ne dépassant pas 0m,12 de diamètre.

Médaille d'or. M. Vacherot, rue de Paris, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

24e Concours. — La plus belle collection ne dépassant pas cinquante plantes en dix variétés cultivées spécialement pour les marchés.

Médaille de vermeil. M. Courbron, rue du Point-du-Jour, 28, à Billancourt (Seine).

Plantes en pots.

Culture à la très grande fleur.

25e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Grande médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille de vermeil. M. Nonin (Auguste).
Médaille d'argent. M. Dépérier, clos du Cèdre, par Ecouen (Seine-et-Oise).

26e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

27e Concours. — La plus belle collection de douze variétés.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.

28e Concours. — La plus belle collection de six variétés.

Médaille d'argent. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'argent. M. Ragout.

29e Concours. — Le plus beau spécimen.

Remerciements. M. Ragout.

Fleurs coupées.

Collections en belle culture.

30e Concours. — La plus belle collection de cent variétés.

Grande médaille de vermeil. MM. Lévêque et fils.
Grande médaille d'argent. M. Rosette, à Caen (Calvados).
Médaille d'argent. M. Torcy-Vannier, rue de la Juiverie, à Melun (Seine-et-Marne).

30e Concours *bis*. — Les six plus belles variétés à fleurs blanches.

Grande médaille d'argent. M. Couillard, rue Saint-Loup, à Bayeux (Calvados).
Grande médaille d'argent. M. Rosette.

31e Concours *bis*.— Les six plus belles variétés à fleurs jaunes.

Grande médaille d'argent, avec félicitations. M. Rosette.

32e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Médaille de vermeil. MM. Lévêque et fils.
Médaille d'argent. M. Launay.

32e Concours *bis*.— Les six plus belles variétés à fleurs roses.

Grande médaille d'argent, avec félicitations. M. Rosette.

33e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Médaille d'argent. M. de Reydellet, à Valence (Drôme).
Médaille de bronze. M. Dépérier.

33e Concours *bis*. — Les six plus belles variétés à fleurs rouges.

Grande médaille d'argent. M. Rosette.

34e Concours *bis*. — La plus belle collection de douze fleurs duveteuses.

Grande médaille d'argent. M. Couillard.
Grande médaille d'argent. M. Rosette.

Concours imprévu.

Médaille d'argent. M. Paillet.

Fleurs coupées.

Culture spéciale à la très grande fleur.

35e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze variétés.

Grande médaille de vermeil. M. Rosette.
Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Grande médaille d'argent. M. Molin, place Bellecour, 8, à Lyon (Rhône).

36e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Médaille de vermeil. MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
Médaille d'argent. M. Goulas, avenue Augier, à Croissy (Seine-et-Oise).

37e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Grande médaille d'argent. M. Vernier, à Thomery (Seine-et-Marne).

38e Concours. — La plus belle collection de douze variétés.

Médaille d'argent. M. Calvat, à Grenoble (Isère).
Médaille de bronze. M. Méténier, rue Tronchet, 15, à Paris.

39e Concours. — La plus belle collection de six variétés.

Médaille d'argent. M. Calvat.

40e Concours. — La plus belle fleur présentant le plus grand développement.

Médaille d'argent. M. Calvat.

CONCOURS ENTRE AMATEURS

Plantes en pots.

Collections en belle culture.

41e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Grande médaille de vermeil. M. Lenaerts, rue de Chartres, 23, à Neuilly (Seine).
Médaille d'argent. M. Audin, à Suresnes (Seine).

42e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Médaille de vermeil. M. Lavaud, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

48e Concours. — Les douze plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Grande médaille de vermeil. M. Constant, boulevard National, 118, à Clichy (Seine).

50e Concours. — Les trois plus belles variétés cultivées en touffes basses.

Médaille de bronze. M. Germond, à Champigny (Seine-et-Oise).

51e Concours. — Le plus beau spécimen cultivé en touffe basse.

Médaille de bronze. M. Lavaud.
Remerciements. M. Germond.

56e Concours. — Le plus beau lot de Chrysanthèmes greffés ne dépassant pas douze plantes.

Médaille d'argent. M. Auger, rue Blomet, 102, à Paris.

57e Concours. — Le plus beau spécimen greffé.

Médaille de vermeil. M. Auger.

Plantes en pots.

Culture à la très grande fleur.

58e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Grande médaille de vermeil. M. Oudot, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

Fleurs coupées.

Collections en belle culture.

63e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze variétés.

Médaille d'argent. M. Cahuzac, rue Friedland, 30, à Paris.

64e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Grande médaille de vermeil. M. Ragueneau, à Saint-Avertin près Tours (Indre-et-Loire).
Médaille d'argent. M. Couillard.
Médaille de bronze. M. Lovis, avenue des Moulineaux, à Billancourt (Seine).

65e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Médaille de bronze. M. Germond.
Médaille de bronze. M. Moreau, rue Lecourbe, 86, à Paris.
Remerciements. Mme Gamichon.

66e Concours. — La plus belle collection de douze variétés.

Remerciements. M. Pannellier.

Fleurs coupées.

Culture spéciale à la très grande fleur.

68e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés.

Médaille d'or. M. Oudot.
Grande médaille de vermeil. M. Couillard.

69e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq variétés.

Grande médaille de vermeil. M. Cordonnier.
Le Jury regrette que, pour ce lot, toutes les plantes ne soient pas étiquetées.

Médaille de bronze. M. Sadarnac, château de Semont, par Dourdan (Seine-et-Oise).

71e Concours. — La plus belle collection de six variétés.

Remerciements. M. Germond.

72e Concours. — La plus belle fleur présentant le plus grand développement.

Médaille d'argent. M. Cordonnier.
Remerciements. M. Germond.
Remerciements. M. Morières.

Le Jury adresse ses plus sincères remerciements à Mme la comtesse de Beaulaincourt, pour ses belles imitations de Chrysanthèmes.

NOUVEAUTÉS INÉDITES

non encore dans le commerce.

73e Concours. — La ou les plus belles variétés inédites non encore au commerce ne dépassant pas vingt-cinq sujets, présentés soit en pots, soit en fleurs coupées, par les horticulteurs et les amateurs.

Médaille d'or du Ministre de l'Agriculture. M. Calvat.
Grande médaille de vermeil. M. Nonin (Auguste).
Médaille de vermeil. M de Reydellet

Médaille de vermeil. M. Héraud, à Pont-d'Avignon (Gard).
Médaille de vermeil. M. Scalarandis, à Monza (Italie).
Grande médaille d'argent. M. Chantrier, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
Médaille d'argent. M. Morières, à Viarose-Moissac (Tarn-et-Garonne).
Remerciements. Mme Garmichon.

Certificats de mérite de première classe.

M. Calvat, pour la variété *Mlle Lucie Faure.*
— — *Czarina.*
— — *Laurence Zédé.*
— — *Madame Bergier.*
— — *Madame Deis.*
— — *Madame Xavier-Rey-Jouvin.*
— — *Werther.*
M. Héraud, — *Ernest Verdet.*
M. Nonin (A.), — *Pierre Cottant.*
M. Quétier, — *Léocadie Gentils.*
M. de Reydellet, — *Mme Filleul Broy.*
M. Scalarandis, — *Louis Sirtori.*
— — *Madame Thérèse Charvet.*
— — *Piémont.*

Le Jury regrette que M. Héraud n'ait présenté qu'une fleur de la variété *Louise Héraud* et l'engage à représenter cette variété l'an prochain.

Il regrette également que M. Morières n'ait présenté qu'une fleur de la variété *Joseph Morières* et que M. Cordonnier n'ait présenté qu'une fleur d'une variété ne portant qu'un numéro.

FRUITS

74e Concours. — Pour un ou plusieurs fruits non encore au commerce, obtenus de semis par l'exposant.

Mention honorable. M. Baltet, faubourg Croncels, à Troyes (Aube).

75e Concours. — Pour la collection de fruits la plus complète et la plus remarquable par la beauté et la qualité des échantillons (*trois fruits au moins de chaque variété et cinq au plus*).

Médaille d'or du Ministre de l'Agriculture. MM. Croux et fils, vallée d'Aulnay, par Sceaux (Seine).
Médaille de vermeil. M. Defresne fils.

77e Concours. — Pour la plus belle collection de Poires, composée de trente variétés nommées.

Grande médaille d'argent. M. Valaud, à Liverdy (Seine-et-Marne).
Grande médaille d'argent. M. Maurois (Gabriel), à Pontcarré, par Melun (Seine-et-Marne).

78e Concours. — Pour le plus beau lot de Poires formé de quinze variétés bien étiquetées.

Grande médaille d'argent. M. Passy, désert de Retz, par Saint-Germain-en-Laye.
Médaille d'argent. M. Orive, à Villeneuve-le-Roi, par Ablon (Seine-et-Oise).

79e Concours. — Pour la plus belle collection de Pommes.

Médaille d'or. M. Baltet.

81e Concours. — Pour le plus beau lot de Pommes formé de quinze variétés bien étiquetées.

Mention honorable. M. Baltet.

84e concours. — Pour la plus belle collection de fruits bacciformes (Pommiers microcarpes).

Mention honorable. M. Baltet.

87e concours. — Pour la plus belle collection de Raisins de table, composée de vingt-cinq variétés nommées.

Médaille d'or. M. Salomon, à Thomery (Seine-et-Marne).
Mention honorable. M. Santelli.

88e concours. — Pour le plus bel apport de Chasselas de Fontainebleau, qui ne sera pas moindre de 5 kilogrammes.

Grande médaille de vermeil. M. Salomon.
Grande médaille de vermeil. M. Masle, à Maurecourt (Seine-et-Oise).

90e concours. — Pour les plus belles corbeilles de fruits.

Médaille d'or. M. Passy.
Grande médaille de vermeil. M. Lambert, à Montesson (Seine-et-Oise).
Médaille de vermeil. M. Pathouot, à Corbigny (Nièvre).
Grande médaille d'argent. M. Orive.
Grande médaille d'argent. M. Masle.
Grande médaille d'argent. M. Valaud.
Médaille d'argent. M. Leullier, à Gretz, par Armainvilliers (Seine-et-Marne).
Médaille de bronze. M. Aulonne, à Combault, par Pontault (Seine-et-Marne).
Mention honorable. Mlle Michéa.

91e concours. — Pour la plus belle corbeille d'une seule variété, dans chaque genre de fruit, ne dépassant pas 50 exemplaires.

Grande médaille de vermeil. M. Passy.
Médaille d'argent. M. Leullier.

Concours imprévus.

Médaille d'or. M. Leconte, pour arbres fruitiers formés, avenue du Maine, 32, Paris.
Médaille de vermeil. M. Paillet, pour arbres formés.

Médaille d'argent. M. Boucher, pour arbres formés, avenue d'Italie, 164, à Paris.
Médaille d'argent. M. Paillet, pour arbres verts et Conifères.
Médaille d'argent. M. Boucher, pour Clématites et Fusains.
Médaille de bronze. MM. Laurent et Cie pour *Pinus strobus excelsa, var. zebrina*, à Limoges (Haute-Vienne).

PLANTES FLEURIES

Plantes en pots.

96e Concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés ne dépassant pas cent plantes.

Grande médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture. M. Jobert, chemin des Princes, à Chatenay (Seine).

97e Concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés ne dépassant pas cinquante plantes.

Médaille de vermeil. M. Vacherot.
Médaille d'argent. M. Jobert.
Médaille de bronze. M. Bourgouin, avenue de Lutèce, à la Gareune-Colombes (Seine).

98e Concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés remarquables par leur belle culture et leur belle floraison.

Médaille de bronze. M. Jobert.

99e Concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés à fleurs doubles ne dépassant pas trente plantes.

Médaille de vermeil. M. Jobert.
Mention honorable. M. Lambert-Lequin, à Clamart (Seine).

100e Concours. — Pour le plus beau lot de Cyclamens variés à feuillage panaché ne dépassant pas trente plantes.

Médaille de bronze. M. Jobert.

101e Concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets variés ne dépassant pas cent plantes.

Médaille de vermeil. MM. Lévêque et fils.
Médaille de vermeil. M. Nonin (Aug.).
Grande médaille d'argent. M. Régnier, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

102e Concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets variés ne dépassant pas cinquante plantes.

Grande médaille d'argent. MM. Lévêque et fils.
Mention honorable. M. Régnier.

103e Concours. — Pour le plus beau lot d'Œillets cultivés à grandes fleurs ne dépassant pas cinquante plantes.

Médaille de bronze. M. Régnier.

109e Concours. — Pour les plus beaux bouquets ou ornementations diverses faites avec des Chrysanthèmes.

Médaille d'argent. M. Calvat.
Médaille d'argent. M. Vouette, M. Ernest Renan, à Issy (Seine).

Concours imprévus.

Grande médaille de vermeil. M. Régnier, pour Orchidées.
Grande médaille de vermeil. M. Mantin, pour *Cattleya Mantini*, rue du Colisée, 11, à Paris.
Médaille d'argent. M. Nonin (A.), pour *Cattleya labiata*.
Médaille d'argent. M. Sallier, pour *Physalis Francheti*, rue Delaizement, 9, à Neuilly (Seine).
Médaille d'argent. M. Truffaut, pour *Hydrangea Otaksa monstruosa*, rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).
Médaille d'argent. M. Vouette, pour Plantes de serres.

CULTURE MARAICHÈRE

Grande médaille de vermeil. M. Lambert, pour lot de légumes, à l'hospice de Bicêtre (Seine).
Grande médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture. M. Rigault (Hyacinthe), pour collection de Pommes de terre, à Groslay (Seine-et-Oise).
Médaille de bronze. M. Massé, pour Choux-fleurs, à Rueil (Seine-et-Oise).

Des remerciements sont adressés :

à M. Martinet, pour le journal *le Jardin* et pour tableaux de fleurs et fruits reproduits par la photographie en couleurs;
à M. Chauré, pour le journal *le Moniteur de l'Horticulture*;
à M. Cordonnier, pour brochures sur les Chrysanthèmes;
à M. Thibault, pour brochures horticoles.

EXPOSITION DE ROSES

10, 11 et 12 juillet 1895

DÉCISIONS DU JURY

ROSIERS EN POTS

Concours entre horticulteurs.

Médaille d'honneur offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à MM. Lévêque et fils, pour l'ensemble de leurs concours.

17e concours. — Collection générale de Rosiers tiges, variés, en fleurs.

Médaille de vermeil. — M. Jupeau (Léon), 135, route de Fontainebleau, Kremlin-Bicêtre (Seine).

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Rothberg, horticulteur, 2, rue Saint-Denis, à Gennevilliers (Seine).

19e concours. — Collection de 100 Rosiers tiges, variés : thé, noisette, hybrides de thé et de noisette, en fleurs.

Médaille de vermeil. — MM. Lévêque et fils, horticulteurs, 69, rue du Liégat, à Ivry (Seine).

20e concours. — Collection générale de Rosiers greffés rez terre ou francs de pieds, en fleurs.

Médaille de bronze. — M. Rothberg, déjà nommé.

28e concours. — Collection de Rosiers types ou espèces botaniques, fleuris ou non.

Médaille de vermeil. — M. Cochet-Cochet, horticulteur, à Coubert (Seine-et-Marne).

ROSES COUPÉES

Concours entre amateurs.

35e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

Grande médaille de vermeil. — M. David (Emile), amateur, 53, Grande-Rue, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Médaille de vermeil. — M. Petit-Humbert, amateur, 26, rue de la Boucherie, à Crépy-en-Valois (Oise).

39e concours. — Collection de 50 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Grande médaille d'argent. — M. Petit-Humbert, déjà nommé.

Concours entre horticulteurs.

47e concours. — Collection générale de Roses, dans tous les genres.

Médaille d'or. — M. Rothberg, déjà nommé.

Médaille de vermeil. — M. Jupeau, déjà nommé.

Grande médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Cochet, horticulteur à Suisnes, par Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

Grande médaille d'argent. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

48e concours. — Collection de 200 variétés de Roses, dans tous les genres.

Grande médaille de vermeil. — M. Buatois (E.), horticulteur, 3, rue Hugues-Aubriot, Dijon (Côte-d'Or).

Médaille de vermeil. — Boucher, horticulteur, 164, avenue d'Italie, à Paris.

Grande médaille d'argent. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

Grande médaille d'argent. — M. Lecointe (Amédée), pépiniériste-horticulteur, 24, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

49e concours. — Collection de 100 variétés de Roses, dans tous les genres.

Médaille d'argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. — M. Gravier, pépiniériste, 41, boulevard Lamouroux, à Vitry (Seine).

Médaille de bronze. — MM. Lévèque et fils, déjà nommés.

50e concours. — Collection de 50 variétés de Roses, dans tous les genres.

Remerciements. — MM. Lévêque et fils, déjà nommés.

52e concours. — Collection de 200 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille d'or. — M. Buatois, déjà nommé.

Médaille de vermeil. — M. Cochet, déjà nommé.

53e concours. — Collection de 100 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille de vermeil. — M. Rothberg, déjà nommé.

Grande médaille d'argent. — M. Dubreuil (F.), 146, route de Grenoble, à Montplaisir (Lyon).

54ᵉ concours. — Collection de 50 variétés de Roses thé, noisette, hybrides de thé et de noisette.

Médaille d'argent. — M. Gravier, déjà nommé.
Médaille de bronze. — M. Lecointe, déjà nommé.

59ᵉ concours. — La plus jolie collection de Rosiers sarmenteux.

Médaille de bronze. — M. Boucher, déjà nommé.
Médaille de bronze. — M. Cochet, déjà nommé.

60ᵉ concours. — Douze Roses d'une même variété, remarquables par leur ampleur, leur forme et leur coloris.

Médaille d'argent . — M. Cochet, déjà nommé.
Médaille de bronze. — MM. Lévêque et fils, déjà nommés.
Remerciements. — M. Buatois, déjà nommé.

61ᵉ concours. — Les 50 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

Médaille de bronze. — M. Buatois, déjà nommé.

62ᵉ concours. — Les 25 plus belles variétés de Roses, remarquables par la grosseur des fleurs, leur forme et leur coloris (deux fleurs de chacune).

Médaille de bronze. — M. Lecointe, déjà nommé.

67ᵉ concours. — La plus belle gerbe de 12 à 24 Roses variées, à longues tiges, variétés spéciales pour les fleuristes.

Médaille de vermeil. — M. Landras, 12, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

69ᵉ concours. — Herbiers. — Collections botaniques. — Insectes nuisibles aux Rosiers. — Publications et dessins descriptifs de la Rose. — Ouvrages se rapportant aux Rosiers.

Médaille d'argent. — M. Lucet (Émile), 52, rue de la Grosse-Horloge, à Rouen (Seine-Inférieure).

CONCOURS D'ORCHIDÉES

DU 25 JUIN 1896.

Médaille d'or.

M. Jacob, jardinier au domaine d'Armainvilliers, par Gretz (Seine-et-Marne).

Grande médaille de vermeil.

M. Opoix, jardinier en chef du Luxembourg, 64, boulevard Saint-Michel, Paris.

Grandes médailles d'argent.

M. Duval, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise).

Médailles d'argent.

M. Ragot, à Villenoy, par Meaux (Seine-et-Marne),
M. Bert, horticulteur, 68, rue Victor-Hugo, a Colombes (Seine).
M. Piret, horticulteur, boulevard de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

CONCOURS DE DAHLIAS, BÉGONIAS, ETC.

DU 10 SEPTEMBRE 1896.

Grandes médailles de vermeil.

M. Paillet, horticulteur pépiniériste, vallée de Chatenay, près Sceaux (Seine),

Pour Dahlias Cactus.

M. Vallerand (E.), horticulteur, rue de Boissy, à Taverny (Seine-et-Oise),

Pour Bégonias.

MM. Cappe et fils, horticulteurs au Vésinet (Seine-et-Oise),

Pour Bégonias hybrides (*decora* × *Diadema-Rex*).

M. Arnoult, jardinier chez M. Truelle, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise),

Pour Bégonias nouveaux.

M. Vallerand, déjà nommé,

Pour Bégonias ponctués nouveaux.

Médailles de vermeil.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, quai de la Mégisserie, Paris,
Pour Dahlias, fleurs coupées.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés,
Pour Dahlias simples.

M. Nonin, 16, route de Paris, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine),
Pour Dahlias Cactus en pots.

M. Nonin, déjà nommé,
Pour collection de Fuchsia.

M. Vallerand, déjà nommé,
Pour Bégonias.

M. Vallerand, déjà nommé.
Pour Begonia cristata.

Grandes médailles d'argent.

M. Nonin, déjà nommé.
Pour Cactus.

M. Vilmorin, déjà nommé.
Pour Dahlias lilliput.

Grandes médailles d'argent.

M. Welker, horticulteur à la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise),
Pour Dahlias lilliput.

MM. Billiard et Barré, horticulteurs à Fontenay-aux-Roses (Seine),
Pour Dahlias, nouveautés.

M. Plet, au Plessis-Piquet (Seine),
Pour Bégonias simples.

M. Urbain, 42, rue de Sèvres, à Clamart (Seine),
Pour Bégonias multiflores.

M. Urbain, déjà nommé,
Pour Bégonias nouveaux.

Médailles d'argent.

M. Molin, 8, place Bellecour, à Lyon (Rhône),
Pour Dahlias, fleurs coupées.

M. Welker, déjà nommé,
Pour Dahlias Cactus.

M. Nonin, déjà nommé,
Pour Dahlias de semis, n° 1.

M. Welker, déjà nommé,
Semis de Dahlia lilliput.

M. Urbain, déjà nommé,
Pour Bégonias simples.

M. Vacherot, rue de Paris, 53, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise),
Pour Bégonias simples.

M. Vallerand, déjà nommé,
Pour Bégonias striés.

M. Urbain, déjà nommé,
Pour Bégonias ligneux.

M. Plet, déjà nommé,
Pour Bégonias nouveaux.

Médailles de bronze.

M. Nonin, déjà nommé,
Pour Dahlias lilliput.

M. Molin, déjà nommé,
Pour Dahlias simples.

M. Urbain, déjà nommé,
Pour Begonia discolor × Rex.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés,
Pour Bégonia Vernon compact.

Remerciements.

M. Molin, déjà nommé,
Pour Dahlias Cactus.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, déjà nommés.
Pour Dahlias, nouveautés.

M. Gorion, propriétaire à Epinay (Seine),
Pour Dahlias, nouveautés.

M. Vallerand, déjà nommé,

Pour Bégonias, fleurs coupées, doubles.

M. Plet, déjà nommé,

Pour Bégonias, fleurs coupées, doubles.

M. Plet, déjà nommé,

Pour Bégonias, fleurs coupées, simples.

M. Vallerand, déjà nommé,

Pour Bégonias, fleurs coupées, simples.

CONCOURS D'ORCHIDÉES

DU 26 NOVEMBRE 1896.

Grande médaille de vermeil.

M. Bert (Et.), 68, avenue Victor-Hugo, à Colombes (Seine),

Pour un petit lot d'Orchidées exotiques.

M. Lebaudy (R.), amateur, 24, rue de Mesmes, à Bougival (Seine-et-Oise),

Environ 25 variétés de Cypripedium, la plupart provenant de semis.

Médaille de vermeil.

MM. Duval et fils, horticulteurs, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise),

Un groupe d'Orchidées variées.
Un groupe de Cypripedium variés.

M. Robert (G.), jardinier, chez le duc de La Rochefoucaud, à la Vallée-aux-Loups, près Châtenay (Seine).

Environ 40 plantes.

Médailles d'argent.

M. Truffaut (A.), 40, rue des Chantiers, à Versailles (Seine-et-Oise).

M. Ragot, à Villenoy, près Meaux (Seine-et-Marne).

Remerciements.

M. Verdier (Eug.), 37, rue de Clisson, Paris.

NOTES ET MÉMOIRES

Sur les noix véreuses. — Quelques considérations sur les insectes parasites utiles, possibilité de les propager,

par M. F. Decaux.

On sait bien peu de choses sur certains *Diptères* qui constituent la tribu des *Hétéromyzides* de Fallen, du genre *Siphonella* de Macquart. Par leur extrême petitesse, ils échappent pour ainsi dire à la vue, et ont éludé les recherches des observateurs. Le hasard seul semble devoir nous apprendre ce que des moyens directs d'observation n'ont pu éclaircir, et c'est aussi le hasard qui est venu à mon secours. Je ne suis pas à même de jeter un grand jour sur l'histoire des Diptères de ce groupe, pris en général; mais peut-être le fait particulier que j'ai pu étudier amènera-t-il d'autres observations.

Vers le 25 septembre 1892, dans des Noix vertes achetées au marché de Neuilly-sur-Seine (provenance inconnue), j'ai trouvé, en les ouvrant, des vers de taille différente, devant être rapportés à des chenilles de *Carpocapsa pomonana* (Hubner), fait très commun et bien connu, dont j'ai eu, pour ma part, plusieurs fois la bonne fortune de mener à bien, toutes les métamorphoses jusqu'à la sortie du papillon, au printemps (ce qui du reste n'offre aucune difficulté). En examinant un certain nombre de ces Noix véreuses, avec soin, j'y rencontrai, à ma grande surprise, des larves et des pupes de Diptères. Ces Noix, mises en observation dans une boîte vitrée, me donnèrent, au bout de quelques jours, l'éclosion de la *Siphonella Nucis* (Perris) (M. Perris a décrit et figuré la larve, la nymphe, et l'insecte parfait dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 1839, p. 39, Pl. I).

Larve. — Longueur 2 lignes, blanche, glabre, assez molle, corps composé de onze segments, dont le dernier semble se terminer

en pointe. Tête, très étroite, rétractile, peu saillante en dehors du premier segment, mandibules composées de deux petits crochets noirs, rétractiles, dont la partie arquée peut devenir saillante, et permet à la larve, en les écartant et les rapprochant, de ronger la substance qui doit la nourrir.

La larve est dépourvue d'organes de locomotion, mais son corps se dilate, sur les côtés, en un léger bourrelet qui a sans doute pour but de faciliter ses mouvements.

Nymphe. — Après sa première métamorphose, la larve se présente sous la forme d'un ellipsoïde allongé, d'un brun rougeâtre, de consistance écailleuse. En fendant longitudinalement cette coque, on aperçoit la nymphe, montrant toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. Les pattes reposent sur la poitrine, les jambes sont repliées sur les cuisses, les pattes postérieures sont recouvertes par les ailes, qui se dirigent vers l'abdomen.

Insecte parfait. — Longueur une ligne ; tête noire, avec la face fauve, antennes brun-noir, trompe noire ; tout le corps noir, thorax et écusson mats et criblés de points serrés très apparents ; abdomen luisant ; pattes noires ; balanciers noirs ; ailes très hyalines ; nervure costale finement ciliée.

La découverte de la *Siphonella Nucis*, dans des Noix, à Mont-de-Marsan, remonte au mois d'octobre 1838, elle est due au hasard, comme nous l'apprend mon regretté et éminent maître, M. Ed. Perris, auquel je resterai reconnaissant toute ma vie, pour les précieux conseils qu'il a bien voulu me donner, lors de mes premiers essais d'élevage d'insectes en captivité, il y a bientôt quarante ans.

Le rôle joué par la *Siphonella Nucis*, dans les Noix primitivement habitées par une larve d'insecte, est loin d'être défini. Voici comment s'exprime, sur ce sujet, l'habile observateur de Mont-de-Marsan :

« Ayant ouvert les Noix, je fus ravi de trouver dans l'une d'elles des insectes parfaits, des nymphes et des larves de la même espèce. Ces larves vivaient sur l'amande de la Noix qui se trouvait largement entamée sur plusieurs points, et qui cependant n'avait perdu que la moitié à peu près de son volume. Ce résidu était saupoudré d'excréments assez gros et noirâtres,

comme on en rencontre souvent quand on ouvre des Noix véreuses, et sur les côtés il y en avait aussi un tas assez considérable, entremêlé de filaments soyeux. Je n'eus garde d'attribuer ces excréments aux larves de la *Siphonella*; ils étaient beaucoup trop gros et trop nombreux, et d'ailleurs, ces filaments dont j'ai parlé ne me paraissaient pas être leur ouvrage. Je pensais donc que la Noix avait d'abord été habitée par un autre insecte, quelque Curculionide probablement, et je fus confirmé dans cette opinion en voyant la Noix percée, près du hile, d'un trou circulaire, et qui était évidemment le résultat d'une corrosion dont la Siphonelle n'était certainement pas l'auteur. Le fait de la présence de Diptère dans le même fruit où s'était développé l'insecte primitif, porterait d'abord à croire que le premier vivait parasite sur le second; mais il était évident, par les brèches faites à l'amande, aux excréments qui encombraient la Noix, et enfin au trou dont j'ai parlé, que celui-ci avait parcouru toutes les phases de son existence, que même il avait pris son essor. Je me suis donc arrêté à l'idée qu'après l'issue du premier habitant de la Noix, la mère des larves que j'ai observées avait pénétré dans ce fruit et lui avait confié le soin de nourrir sa postérité. Les larves devaient être dans le principe au nombre de onze, et comme il restait un peu plus de la moitié de la Noix, on voit, en faisant la part de ce qu'avait pu consommer l'insecte qui les avait précédées, qu'elles ne sont pas douées d'une voracité bien remarquable. Il résulte également de ce qui précède que leur développement est assez rapide, et qu'un mois et demi environ suffit à leur croissance et à toutes leurs métamorphoses. »

Plus récemment, à l'une des séances de la *Société Entomologique de France*, 1873, p. 65, M. Perris émit l'avis que les Siphonella Nucis pourraient bien être les vidangeuses de chenilles de Microlépidoptères.

Plus favorisé que mon cher maître, qui ne paraît avoir eu qu'un nombre restreint de Noix habitées par la *Siphonella Nucis*, pour faire ses études, mes observations ont porté sur une cinquantaine de Noix ouvertes, depuis la fin de septembre jusqu'à la fin d'octobre 1892.

Nous ferons remarquer que la description de la larve, de la

nymphe et de l'insecte parfait, citée plus haut, se rapporte en tous points aux insectes que j'ai observés, c'est donc bien à la même espèce qu'il faut attribuer nos observations respectives, en outre, un grand nombre d'autres caractères concordent à le démontrer. Dans mes Noix, habitées par la *Siphonella Nucis*, se rencontraient des résidus saupoudrés d'excréments noirâtres, des fils soyeux retenant des tas d'excréments désséchés, souvent la substance de l'amande prenait par places une teinte brunâtre, quelquefois couverte de moisissure, une partie variant du quart au tiers de l'amande, était dévorée, et dans 3 ou 4 Noix, la larve d'insecte, cause de tous ces dégâts, avait disparu, laissant 5, 7 et 8 pupes de Diptère. S'il en était toujours ainsi, l'hypothèse admettant la *Siphonella Nucis* comme introduite par le trou, fait au hile de la Noix par la larve d'insecte pour s'échapper, serait toute naturelle.

Mais en continuant minutieusement nos observations sur les autres fruits, nous avons trouvé une douzaine de Noix, contenant chacune, en même temps, de 5 à 8 larves ou pupes de Diptère et une chenille, bien vivante, de *Carpocapsa pomonana;* ces dernières, mises en observation, nous ont donné, par éclosion, le papillon, au printemps ; cette espèce est bien la vulgaire *Carpocapsa pomonana* (Hubner), il ne peut plus y avoir de doute à cet égard. Un nombre égal de Noix, contenant chacune des larves de Diptère et une chenille morte, paraissant desséchée et vidée ; dans d'autres, particulièrement dans la partie de l'amande noirâtre ou moisie, des débris de chenilles desséchées.

L'hypothèse de l'entrée de la *Siphonella Nucis*, femelle, par le trou fait au hile de la Noix, par la sortie de la chenille, se soutient difficilement devant des faits matériels répétés, de la présence, dans le même fruit, de la chenille et des larves ou pupes de *Siphonella*. Nous n'avons jamais rencontré plus d'une chenille par fruit, et nous n'avons pas remarqué de trou de sortie, sur les Noix habitées, en même temps, par les deux espèces d'insectes.

Pour apprécier la partie dévorée par la chenille, nous avons observé séparément un grand nombre de Noix véreuses, provenant du département de la Somme, contenant chacune une

chenille de *Carpocapsa pomonana*, sans larves ou pupes de diptère ; les dégâts sont identiques et la partie consommée varie du 1/4 au 1/3 de l'amande. On rencontre les mêmes excréments, les mêmes fils, des parties d'amandes noircies et décomposées, et de la moisissure. On peut donc admettre que dans les deux cas, c'est à la chenille seule, qu'on doit attribuer les dégâts causés à l'amande.

Il reste l'hypothèse que la *Siph. Nucis*, vivrait en vidangeuse des excréments de la chenille, cela n'est pas impossible, puisque les entomologistes admettent que plusieurs larves de Coléoptères vivent de cette façon sous les écorces habitées par les *Scolytes*. Pour ma part, je n'ai pas eu occasion de m'assurer *positivement* du fait ; ce que je sais et que je dois faire remarquer, c'est que les *Læmophlœus Juniperi* (Grouv.) admis comme vidangeurs par un grand nombre d'entomologistes, sont de précieux destructeurs de larves d'insectes lignivores, à l'état de larve et sous forme d'insecte parfait. J'ai pu m'en assurer chaque printemps, pendant dix années, dans la lutte que j'avais entreprise contre les *Phlœosinus Aubei* (Per.) et *Phl. thuyæ* (Per.), Coléoptères du groupe des *Scolytes*, dont les larves minent et font périr les Cupressinées : *Thuya*, *Sequoia*, etc., à la pépinière de la ville de Paris, à Auteuil.

Parmi les hypothèses faites et à faire sur la façon de vivre des larves de *Siphonella Nucis* (Perris), il est un fait incontesté, c'est que ces larves exigent bien peu de nourriture pour opérer toutes leurs métamorphoses.

Le Journal de la *Société nationale d'Horticulture de France* est répandu dans toutes les parties de la France et de l'Europe. Je fais appel à ceux de nos collègues habitant un pays de grande culture du Noyer, plus particulièrement, du Centre et du Midi, pour les prier de vouloir bien examiner sur place, les Noix véreuses tombées avec l'enveloppe verte (de septembre à octobre), de les ouvrir après s'être assuré qu'il existe ou qu'il n'existe pas de trou vers le hile de la Noix et de noter le nombre : de celles habitées par des larves ou des pupes de Diptère, en même temps qu'une chenille vivante ; de celles où les chenilles ont été trouvées mortes ; et enfin, de celles où la chenille

ayant disparu, il reste les Diptères. Avec ces informations et l'appréciation des remarques de nos collègues, nous saurons bientôt, j'ose l'espérer, ce qu'il faut penser de la présence de la *Siphonella Nucis*, dans ces Noix, et si elle doit être considérée comme un insecte *neutre*, c'est-à-dire ne faisant ni bien ni mal à cette riche culture, ou si elle vit en parasite de la chenille, et, par conséquent, doit être admise comme un auxiliaire utile à propager.

En effet, s'il était démontré par un grand nombre de faits, qu'on peut trouver une chenille et des larves de Siphonelles

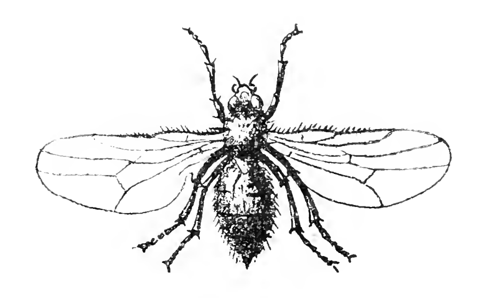


FIG. 28. — *Siphonella Nucis* (Perris), très grossie.

dans l'intérieur de Noix n'ayant aucune trace de trou permettant l'entrée de ce Diptère, il serait difficile de continuer à admettre que ces insectes s'introduisent dans les Noix abandonnées par la chenille, pour se nourrir des produits de la digestion. Dans ce cas, l'hypothèse d'une ponte faite en été dans l'ombilic des jeunes Noix contenant une chenille, ne serait pas inadmissible, la petite galerie creusée par la chenille, pour entrer dans le cœur de la Noix, permettrait aux larves de la Siphonelle de s'introduire dans le fruit, à mesure de leur éclosion. C'est une loi assez générale, il en est ainsi, pour un grand nombre d'Hyménoptères parasites du genre des *Chalcidiens* et des *Braconites*, dont l'évolution totale peut s'accomplir normalement en 45 à 60 jours, et dans certains cas, être retardée jusqu'à l'année suivante.

Quelle que soit l'hypothèse admise, il est suffisamment démontré que la *Siphonella Nucis* n'a encore été rencontrée que dans des Noix habitées ou ayant été habitées par la chenille de *Carpocapsa pomonana ;* que ses dégâts sont nuls pour l'agriculteur, soit qu'elle ronge l'amande déjà avariée par la chenille, soit qu'elle vive en vidangeuse des produits de la digestion de celle-ci ; et qu'elle deviendrait un insecte utile, s'il était prouvé par la suite, qu'elle vit en parasite de la chenille même ; cette hypothèse pourrait bien être la vraie !

L'innocuité de la Siphonella étant démontrée, nous avons tenté un nouvel essai d'adaptation de parasites transportés à grande distance.

Du grand nombre de Noix véreuses mises en observation dans nos caisses vitrées (1892), nous avons recueilli 150 à 200 *Siphonella Nucis*, bien vivantes, que nous avons enfermées dans un tube à large ouverture, rempli au 1/3 de fines rognures de papier. Ce tube, placé dans une petite boîte en bois, a été envoyé par la poste, comme échantillon sans valeur à un ami habitant les environs de Périgueux (472 kilomètres), qui s'est empressé, suivant notre conseil, de leur donner la liberté dans sa propriété plantée de plusieurs Noyers.

Il me paraît intéressant de faire remarquer dans l'intérêt de la propagation des insectes parasites utiles, que parmi les Noix que mon aimable ami m'a adressées l'année dernière et cette année, j'ai trouvé deux fruits contenant une chenille accompagnée de larves de *Siphonella Nucis*. Ce fait a surtout son importance, au point de vue de la propagation obtenue en trois ou quatre ans et méritait d'être signalé.

Nous avons montré par de nombreux exemples, depuis trente ans, que l'homme peut se servir, avec succès, de ces auxiliaires naturels (les parasites) et les propager où ils n'existaient pas, même à des distances assez considérables.

Pour éviter des désillusions, nous avons le devoir de prévenir l'agriculteur, qu'il ne doit pas exiger des parasites utiles plus qu'ils ne peuvent donner : leur mission a un but déterminé : « Arrêter l'extension exagérée des insectes *frugivores* et *lignivores*, ennemis de notre richesse agricole. » L'observation a

démontré qu'il existe dans la nature une loi immuable d'équilibre, qui ne permet pas aux parasites d'anéantir l'espèce d'insecte dont ils sont les ennemis naturels, aussitôt que par leur multiplication, il y a péril pour cette première espèce ; d'autres insectes parasites *polyphages*, trouvant dans cette abondance une nourriture facile pour leur progéniture, viennent déposer leurs œufs dans les larves déjà parasitées : aussitôt éclos, les derniers arrivés dévorent amis et ennemis et ramènent en quelques années l'équilibre momentanément détruit.

Pour expliquer l'apparition et la disparition des fléaux d'insectes, ennemis de nos récoltes, presque tous les entomologistes, jusqu'à nos jours, ont eu recours à une théorie qui a fait son temps et qui devrait être modifiée selon la connaissance que nous avons acquise des mœurs des insectes. Elle se résume en ceci : « multiplication graduelle des parasites jusqu'à ce qu'ils aient presque anéanti l'espèce dont ils sont les ennemis naturels, puis, disparition brusque de ceux-là, lorsque les femelles ne trouvent plus un nombre suffisant d'insectes pour y déposer leurs œufs, elles meurent sans postérité ».

Eh bien, les choses ne se passent pas aussi simplement que cela dans la nature : non seulement l'équilibre se rétablit par les parasites *polyphages*; mais pour empêcher la trop grande extension de ces derniers, qui finiraient par détruire toutes les autres espèces, la nature leur a donné des ennemis que j'appellerai des parasites *au troisième degré*. Il m'a été donné de poursuivre une suite d'expériences à l'air libre, pendant dix années, sur la larve d'un Coléoptère de l'ordre des Charançons, le *Phytonomus Rumicis*, qui s'enveloppe, pour se transformer, dans une coque de soie, dont les mailles sont ajourées et permettent d'apercevoir tous ses mouvements; cette larve a pour ennemi naturel un Hyménoptère du groupe des *Chalcidiens*, l'*Eulophus ramicornis*, L.; les larves parasitées sont recherchées par un autre hyménoptère aptère (ayant l'aspect d'une Fourmi), du genre *Pezomachus*, très probablement une nouvelle espèce, voisine de l'*hortensis* (?), qui introduit sa tarière au travers des mailles de la coque et dépose un seul œuf dans le corps de la larve de *Phytonomus* déjà parasitée : cet intrus se nourrit des

parasites au premier et au deuxième degré. Un fait digne de remarque, c'est que, pour se transformer, la larve de *Pezomachus* se construit une coque ayant la forme d'un petit cylindre, arrondi aux deux bouts, avec les peaux de ses victimes, qu'elle triture avec ses mandibules et réduit en une pâte analogue à du parchemin. Le plus curieux, c'est que cette coque est libre dans le cocon du *Phytonomus* et suit toutes les inclinaisons qu'on veut bien lui donner.

Très rares, pendant les premières années de mes observations, les coques parasitées par le *Pezomachus* n'ont donné que des femelles (par éclosion). Ce fait inexplicable m'a engagé à persévérer pour obtenir et connaître le mâle, qu'on suppose ailé, et sur lequel on a établi une véritable légende. C'est ainsi que j'ai été amené à poursuivre mes expériences pendant dix années sans interruption. Ma patience a enfin été récompensée. J'ai obtenu deux mâles pour cinquante-cinq femelles; ils sont aptères, semblables aux femelles, sauf une taille moindre et l'absence de tarière. En outre, le nombre de coques parasitées par des *Pezomachus*, s'étant graduellement développé vers la sept ou huitième année, j'ai été agréablement surpris de constater dans mes boîtes à éclosion, que plusieurs coques de ces parasites, au troisième degré, contenaient elles-mêmes des larves d'un petit *Chalcidien*, du genre *Pteromalus* (non encore déterminé); parasite au *quatrième degré* sur la même larve de *Phytonomus*, laquelle a pu établir son cocon ajouré, bien que dévoré en partie par l'*Eulophus ramicornis;* ces deux premiers parasites ont été dévorés par la larve du *Pezomachus*, qui a pu établir sa curieuse coque libre dans celle du *Phytonome*, tout en s'enfermant avec cinq à sept œufs déposés sous la peau par la tarière du *Pteromalus*, resté maître du champ de bataille. On croit rêver, en constatant toutes ces évolutions successives dans l'espace de deux à deux mois et demi, et l'on est en droit de se demander où peuvent s'arrêter les combinaisons d'équilibre créées par la nature (1)?

---

(1) Cette notice était rédigée et prête pour l'imprimerie, lorsque j'ai eu connaissance d'un mémoire publié par M. le Dr Laboulbène, sur

M. le Dr Laboulbène a pu observer les *Siphonella Nucis* (Perris) et *Carpocapsa pomonana*, dans des Noix provenant du département de l'Ain, que M. le professeur Charles Robin lui a envoyées en octobre 1868. Cet éminent entomologiste, après avoir minutieusement détaillé l'état intérieur de la Noix : partie rongée, déjections, filaments soyeux, etc..., en tous points semblables aux observations déjà énoncées, s'exprime ainsi au sujet des chenilles :

« Je trouvai deux vers blanchâtres, de taille moyenne, à tête écailleuse et pourvus de seize pattes, qui étaient certainement des *chenilles*. Je leur attribuai les fils de soie et les déjections, sous forme de grains, qui remplissaient les Noix attaquées. Le trou du hile de la Noix était aussi produit par ces chenilles au moment où elles sortaient du fruit pour se métamorphoser au dehors.

« Mais il y avait aussi, indépendamment des deux chenilles, un grand nombre de *pupes* d'un roux marron, et qui ne pouvaient appartenir qu'à un insecte *diptère*, les pupes se trouvaient partout dans la cavité de la Noix gâtée. Au bout d'une à deux semaines, il en est sorti une quantité de petites mouches noires se rapportant à la *Siphonella Nucis* (Perris).

« Je n'ai pas vu les larves de la *Siphonella*, mais M. Ch. Robin les a remarquées dans les Noix véreuses. J'ai confié à M. Fallou les deux chenilles dont j'ai parlé; l'une d'elles, après s'être chrysalidée, a produit la *Carpocapsa pomonana*.

« A mon avis, la larve de la *Siphonella Nucis* vit de matières gâtées, peut-être des excréments d'autres larves, et elle n'est pas redoutable au même titre que la *Carpocapsa* pour les dégâts qu'elle cause. M. Perris a parfaitement dit qu'elle n'est point parasite : elle vit des dégâts de la *Carpocapsa*, qui est, en définitive, l'auteur principal des dégâts et qui rend les Noix véreuses. »

---

les insectes des Noix véreuses. *Annales de la Soc. entom. de France*, 1871, p. 295. Je considère comme une bonne fortune, de faire connaître un résumé des observations d'un de nos entomologistes les plus autorisés.

La présence de la *Siphonella Nucis* dans les noix véreuses, remarquée, pour la première fois, dans le département des Landes par M. Perris, en septembre 1838, puis une seconde fois trente années plus tard, venant du département de l'Ain, par M. le Dr Laboulbène, et enfin une troisième fois, avec un nouvel intervalle de vingt-cinq ans, par moi, provenant du marché de Neuilly-sur-Seine, est un fait peu ordinaire et presque aussi incompréhensible que les mœurs de cette bestiole, dont la présence dans les Noix reste une hypothèse à démontrer, et nécessite de nouvelles observations.

La seconde partie du travail si estimable de M. le Dr Laboulbène, de beaucoup la plus importante, concerne la synonymie de la *Syphonella Nucis* (Perris), qui doit prendre rang parmi les espèces du genre.

COMPTES RENDUS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Les nouvelles variétés de Chrysanthèmes,

par M. FATZER (1).

La tâche d'un jury, toujours délicate, devient particulièrement difficile quand il doit juger des nouveautés devant recevoir, s'il y a lieu, des certificats de mérite. Ces certificats constituent à la plante qui en est l'objet un état civil, une forte recommandation auprès du public acheteur; donc ils engagent un peu la responsabilité des juges, et le renom de compétence de la société au nom de laquelle ils sont décernés, vis à vis de l'étranger qui achètera telle ou telle nouveauté parce qu'elle a obtenu un certificat. Mais viennent les déboires à la floraison, on en rendra responsable, non les juges, ceux-ci n'étant, en somme, dans ce cas, que les mandataires anonymes de la Société, mais la Société elle-même qui est connue, et qui a, elle, décerné les certificats.

En ces dernières années, on s'était surtout préoccupé de la seule dimension des fleurs, ce qui est une erreur complète.

Puis on commença à tenir compte aussi d'autres facteurs, plus importants peut-être, c'est-à-dire le coloris, la forme, la duplicature, la consistance des ligules et le port, sans lesquels un grand diamètre n'est qu'un défaut.

Prenons, par exemple, une des plus belles variétés que nous possédions, *Madame Carnot*; cette fleur est d'un blanc superbe, ses larges ligules retombent gracieusement et celles du centre s'incurvent et s'enchevêtrent, donnant à l'ensemble un caractère spécial, une forme admirable. L'épaisseur est en rapport du diamètre. Mais prenons cette même variété ayant reçu une culture mal comprise, le diamètre y sera, oh! combien! mais les

(1) Déposé le 26 novembre 1896.

ligules seront tubulées, partant étroites, se tenant horizontalement, le centre ne se sera pas développé, et la fleur, large comme une assiette, mais tout aussi plate, fera perdre à la variété son caractère spécial sans lequel on ne saurait lui attribuer aucune valeur.

Si maintenant on élimine les coloris défectueux, les fleurs creuses et les tiges trop faibles, à l'avenir on rejettera aussi les variétés dont les tiges ne seront pas garnies de feuilles jusqu'à la fleur.

Le nombre des nouveautés à l'Exposition de novembre était assez restreint, personne ne songera à s'en plaindre. Les semeurs ont compris que les avalanches de variétés d'il y a quelques années ne servaient qu'à déconsidérer leurs produits et, la concurrence américaine aidant, ils se sont attachés surtout à la qualité.

Avec le système des certificats, introduit en France cette année, et qui a donné à l'étranger semeur, en Amérique principalement, de si heureux résultats, ce nombre tendra encore à diminuer, car, petit à petit, l'acheteur fixera son choix de préférence sur les variétés certifiées. L'art du semeur en sera rendu plus difficile, il est vrai, mais le résultat commercial n'en sera que plus brillant, et les nouveautés françaises arriveront à occuper, d'une façon indiscutable, cette première place que les semeurs américains avaient presque réussi à leur enlever.

Plusieurs des fleurs coupées n'étaient plus très fraîches, cela tenait à l'époque vraiment trop tardive de l'Exposition qui devrait avoir lieu, au plus tard, au commencement de la seconde semaine de novembre, l'ensemble y gagnerait.

Nous ne citerons dans ce compte rendu que les variétés les plus marquantes. Il nous faut mentionner, d'une façon toute spéciale, le lot incomparablement beau de M. Calvat, de Grenoble. Ce *facile princeps,* parmi les semeurs, présentait dix-sept semis, tous de haut mérite, et qui émerveilleront certainement le monde chrysanthémiste, si leur obtenteur les livre simultanément au commerce.

En voici la nomenclature et la description sommaire :

Madame Bergier. — Japonais incurvé, fleur très pleine, rose tendre éclairé de blanc. Certificat 1re classe, Paris.

Congrès de Bourges. — Japonais, très grande fleur, amarante pourpre. Certificat 1re classe, Paris.

Czarina. — Japonais incurvé, grande fleur à larges ligules, s'incurvant sur le centre, très joli coloris lilas. Certificat 1re classe, Paris.

Directeur Lièber. — Japonais incurvé, longues ligules, coloris mauve nacré très frais. Certificat 1re classe, Paris.

Madame A. Brun. — Japonais incurvé, larges ligules érigées, coloris blanc lilacé, stries lilas.

Madame Deis. — Japonais incurvé, fleur très pleine, coloris blanc et centre crème, longues ligules retombantes. Certificat 1re classe, Paris.

Madame Edmond Roger. — Japonais incurvé, fleur massive, très pleine, coloris jaune citron verdâtre, le centre vert clair, larges ligules. Le coloris tout à fait nouveau de cette variété la faisait remarquer de tous. Certificat 1re classe, Paris.

Madame Xavier Rey Jouvin. — Japonais incurvé, très jolie fleur, coloris mauve pâle, très frais, très larges ligules, tige bien rigide, munie de feuilles jusqu'à la fleur. Certificat 1re classe, Paris.

Madame Ferlat. — Incurvé, grande fleur coloris blanc pur.

Mademoiselle Laurence Zédé. — Japonais incurvé, très grande fleur, coloris lilas, revers des ligules blanc, ligules très larges. Certificat 1re classe, Paris.

Mademoiselle Lucie Faure. — Japonais incurvé, superbe fleur à coloris blanc, centre crème, une des meilleures variétés du lot. Certificat de 1re classe, sous le nom de *Calvat's distinction*, changé après la visite de M. le Président de la République.

Marfa. — Japonais incurvé, jaune orange éclairé rouge. Certificat 1re classe, Paris.

Président Nonin. — Japonais incurvé, magnifique variété, coloris jaune chamois, ligules très larges. Certificat 1re classe, Paris.

Souvenir de Madame F. Rosette. — Japonais incurvé, coloris pourpre foncé, larges ligules.

Topaze orientale. — Japonais incurvé, grande fleur, coloris, jaune paille. Certificat de 1re classe, Paris.

Werther. — Japonais incurvé, coloris amarante, ligules larges. Certificat de 1re classe, Paris.

Fatzer. — Japonais incurvé, très joli coloris rose teinté lilas, revers des ligules argenté.

En M. Auguste Nonin, nous avons un semeur débutant sous d'heureux auspices. Pointez sur Grenoble, M. Nonin, et pour l'instant ne regardez pas vos enfants trop avec l'œil du père!

Les nouveautés de M. Nonin étaient toutes représentées par des plantes en pots, cultivées avec la maëstria que l'on connaît. Il est évident qu'il serait très difficile aux semeurs éloignés des centres d'exposition de présenter ainsi des plantes, celles-ci nécessitant un emballage assez compliqué. Mais combien cela serait désirable. Dans cet apport, nous trouvons des variétés d'avenir :

Comtesse de Beaulaincourt. — Japonais, fleur immense bien pleine, jaune foncé, très longues ligules, plante vigoureuse, excellente variété que l'on reverra souvent. Certificat de 1re classe, Paris.

Pierre Cottant. — Japonais incurvé, jaune d'or, pourtour orange. Certificat de 1re classe, Paris.

Son Altesse le Prince Hussein Kamil. — Japonais, fleur très haute, coloris jaune soufre. Certificat de 1re classe, Paris.

Lutèce. — Japonais, forme de perruque, coloris rose mauve. Certificat de 1re classe, Paris.

Monsieur Villard. — Incurvé, larges ligules, coloris bronze doré.

Madame Carrey. — Japonais, forme rayonnante, coloris blanc pur.

De Valence, M. de Reydellet avait apporté, lui aussi, une partie de ses semis, en plantes portant plusieurs fleurs :

Madame Fillieul-Broy. — Japonais, grande fleur, longues ligules de coloris violet pâle, à revers argenté. Certificat de 1re classe, Paris.

Madame Ferdinand Couillard. — Japonais, blanc violacé.

Madame Maxime Jobert. — Japonais, jaune orange clair.

M. Héraud, de Pont-d'Avignon, un débutant, obtient un certificat de 1re classe pour la variété *Ernest Verdet*, et en aurait reçu autant pour *Louise Héraud*, s'il avait présenté les deux fleurs exigées par le règlement.

M. Morières, à Viarose-Moissac, ne s'était pas conformé au règlement et n'avait présenté qu'une seule fleur de ses semis au lieu des deux exigées. A citer dans cet apport : *Joseph Morières*, japonais, grande fleur, coloris violet bordé de blanc.

M. Quétier, d'Orléans, exposait, sous le nom de *Léocadie Gentils*, un accident fixé de la variété duveteuse, *Enfant des deux Mondes*. Léocadie Gentils est une très jolie fleur jaune canari pâle, duveteuse, comme la variété dont elle est issue. Certificat de 1re classe, Paris.

M. Scalarandis, jardinier du roi d'Italie, à Monza, avait envoyé une assez grande quantité de semis, dont plusieurs sortaient de l'ordinaire tant par leur forme gracieuse que par les coloris tout à fait nouveaux.

Louis Sirtori. — Japonais, larges ligules retombantes, coloris marron, avec des reflets d'or, superbe. Certificat de 1re classe, Paris.

Madame Thérèse Charvet. — Japonais, coloris rose, d'une fraîcheur remarquable, avec des ligules argentées. Certificat de 1re classe, Paris.

Piémont. — Japonais incurvé, coloris blanc strié de rose. Certificat de 1re classe, Paris.

Nous terminerons cet exposé, en conseillant aux semeurs de travailler ferme sur les coloris, qui, en langage de jardinier, s'appellent les « Rouges », et de nous donner à l'avenir le moins possible de ces fausses teintes mauve violacé dont il existe déjà un nombre suffisant et qui sont d'une valeur marchande plus que discutable.

Les semeurs devraient aussi s'attacher à ne présenter aux expositions que des fleurs ayant atteint un certain développement. Les fleurs provenant de plantes, n'ayant subi aucun éboutonnage, sont presque impossibles à apprécier. Avec une fleur moyenne, le caractère spécial de la variété et son coloris apparaissent déjà mieux, et le jury se rendra compte plus facile-

ment de ce qu'une culture intensive pourrait en tirer. N'en déplaise à ceux qui n'en sont pas partisans, la grande fleur est de plus en plus en vogue, et si notre marché accepte encore, ce que nous trouvons très justifié, des variétés qui sont très jolies, très décoratives, mais dont les fleurs restent de dimensions ordinaires, le marché étranger ne veut absolument que celles capables d'atteindre un grand développement. Semeurs français, inspirez-vous de cette condition *sine qua non* de l'acheteur étranger, envoyez-lui seulement des variétés indiscutables et ne cherchez pas à vouloir lui imposer *vos* goûts et *votre* manière de voir, vous y perdriez votre clientèle. Cherchez à vous créer de nouveaux débouchés, il est plus facile de former de nouveaux clients que de ramener une clientèle perdue, faites-vous aider en cela par notre presse horticole très lue et très considérée à l'étranger, travaillez pour l'exportation. A condition que vos produits soient de tout premier choix, vous arriverez facilement à les rendre indispensables à l'étranger, en agissant ainsi, vous aurez la double satisfaction de faire œuvre de bons patriotes et de voir remplir votre coffre-fort.

Compte rendu de l'Exposition de novembre 1896, de la Société nationale d'Horticulture de France,

Les Chrysanthèmes et autres Plantes ornementales,

par M. P. Hariot.

Il y a peu d'années encore, le grand public ne connaissait guère le Chrysanthème que par le titre du roman passablement fantaisiste de Pierre Loti. Depuis, les temps ont bien changé ; le Chrysanthème est devenu la fleur à la mode ; il a accaparé les faveurs des petits et des grands, et le jour où s'ouvre chaque année l'Exposition spéciale consacrée à son culte, est devenu un jour férié. C'est un nouveau vernissage auquel se rend le monde élégant et que le *Snobisme* est en passe d'adopter.

Voudrait-on encore d'autres preuves de l'engouement dont jouit actuellement le Chrysanthème ? On les trouverait dans ce fait

qu'en France, deux Sociétés de Chrysanthèmes ont été récemment fondées, sans compter la section spéciale de la Société nationale d'Horticulture.

Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle que le Chrysanthème a été introduit chez nous. Longtemps il est resté délaissé, et ce n'est qu'en ces dernières années qu'il est devenu l'objet d'une culture particulière. Le capitaine Bernet, de Toulouse, paraît être le premier qui chercha à améliorer, par le semis, les variétés déjà existantes. Puis vinrent Pertuzès, le Dr Audiguier, Simon Délaux, Lacroix, de Reydellet, Boucharlat aîné, Rozain-Boucharlat, Chantrier, Sautel, et d'autres, dont les noms sont maintenant dans toutes les bouches, dont les gains font chaque année la joie et le désespoir des amateurs.

Les débuts de la *Chrysanthémie* ne laissaient guère présager ce qu'elle serait un jour. Combien maigres de formes, peu riches de coloris étaient les premières variétés ! De là aux fleurs géantes qui nous laissent dans la stupéfaction, quel pas il y a eu à faire, que de progrès ont été accomplis !

En Angleterre, aux Etats-Unis, les semeurs de Chrysanthèmes ont bientôt été légion ; mais c'est avec fierté que nous constatons le rôle joué par les cultivateurs français qui détiennent le premier rang dans cette lutte pacifique.

En même temps que le Chrysanthème se modifiait, qu'il s'embellissait, il devenait indispensable de le faire connaître au public. Des expositions s'organisaient de toutes parts et un grand nombre de Sociétés françaises consacrent chaque année quelques journées d'automne à cette exhibition nouvelle. La Société nationale d'Horticulture a donné, suivant son habitude, le bon exemple. Successivement, au Pavillon de la ville de Paris, dans l'Hôtel de la rue de Grenelle, elle a tenu à montrer au grand public, toujours fanatique et amoureux de nouveautés, les progrès qui s'accomplissent annuellement dans cette branche de la culture florale. L'honorable rapporteur de l'Exposition de 1895, se faisant l'écho de nombreux visiteurs, exprimait le vœu « qu'à l'avenir, les expositions d'automne qu'organisera la Société, soient faites sur un emplacement plus vaste ». Que demanderons-nous à notre tour ? Le Palais de l'Industrie va bientôt tom-

ber sous la pioche des démolisseurs, après bientôt un demi-siècle d'existence. Où se réfugieront l'an prochain les Chrysanthèmes ?

En 1894, 26 concours étaient consacrés au Chrysanthème ; dans l'exposition qui vient d'avoir lieu du 17 au 22 novembre, il n'y en avait pas moins de 73, qui presque tous ont été remplis, et encore a-t-il fallu, au dernier moment, en ajouter quelques autres.

Les horticulteurs de profession avaient à choisir entre 40 concours ; les amateurs entre 32. Un concours spécial était réservé aux plus belles variétés inédites non encore mises au commerce. Des certificats de mérite de première classe, si recherchés des spécialistes, étaient, outre les récompenses habituelles, mis à la disposition du jury.

Le Chrysanthème primitif ne s'est pas modifié seulement au point de vue de la dimension de ses fleurs, sous l'influence de la culture ; mais ces fleurs elles-mêmes ont tellement varié dans leur forme, dans la disposition des organes qui les constituent, qu'il a fallu leur appliquer une véritable classification. C'est ainsi que sont nées les formes à ligules incurvées ou récurvées, laciniées (*M. Frémy*, etc.), en griffe (*Colosse Grenoblois*, etc.); les chevelus caractérisés par des ligules filiformes, les alvéolés ou anémoniflores dans lesquels les fleurs centrales sont en forme de tubes plus ou moins allongés, les tubuliflores ou tubulés à fleurons tubuleux ou à peine ligulés (*Gloire rayonnante*, etc.). Les ligules, dilatées et élargies à leur sommet, servent à caractériser les variétés à fleurs spatulées. Dans certains cas, ces organes restent rudimentaires, et les capitules se développent peu : on a affaire aux formes dites *pompons*.

Depuis quelques années, on a vu apparaître, à la surface des ligules, des productions spéciales sous forme de poils ou de duvet. De là sont nés les Chrysanthèmes à fleurs duveteuses, représentés actuellement par de fort jolies plantes : *Alphéus Hardy*, *Enfant des deux Mondes*, *William Falconer*, *Annie Manda*, *Hairy Wonder*, pour ne citer que les plus connus.

L'époque de floraison s'est également ressentie des soins culturaux, des sélections, et les variétés précoces ont fait leur apparition.

L'expérience a montré, en outre, que toutes les variétés ne se comportaient pas de la même façon au point de vue du port général, de ce qu'on appelle l'*architecture* de la plante. Certaines se prêtent à l'obtention de très grandes fleurs; d'autres, au contraire, gagnent à être cultivées comme plantes décoratives; il en est qui s'accommodent mieux de la culture en touffes basses ou en petits godets.

Que dire du coloris? sinon que la plupart du temps, ni la plume, ni la palette, ne sont capables de le traduire. Il faudrait imaginer une terminologie nouvelle pour arriver à le faire comprendre. Et encore serait-on bien sûr d'être exact?

Ne pouvait-on pas faire pour le Chrysanthème ce qui réussit pour tant d'autres végétaux? Ne pouvait-il s'accommoder de la greffe?... Les résultats obtenus sont encourageants, quoique jusqu'ici le Chrysanthème greffé ait été avant tout un objet de curiosité. La greffe sur *Anthemis* a réussi, et nous avons vu indiquer comme sujet la vulgaire *Armoise*.

Dans une exposition, les plantes en pots doivent occuper la place d'honneur. C'est en les voyant qu'on peut seulement se rendre compte de la belle culture, des procédés spéciaux de tel ou tel exposant. Les concours consacrés à la plus belle collection de cent variétés, de cinquante, de vingt-cinq et de douze ont été bien remplis. Nous n'y trouvons pas moins de vingt-cinq exposants. C'est M. Nonin qui tient la tête et obtient le grand prix d'honneur, offert par M. le Président de la République.

Dans le lot de M. Nonin, les plantes irréprochables de tenue, de choix judicieux et de culture, présentent de nombreuses nouveautés. Les variétés suivantes sont particulièrement remarquées : *Madame Philippe Rivoire*, un des plus beaux blanc pur; *Hairy Wonder*, le plus marqué des duveteux, d'un beau coloris rose chair; *Princesse Ena*, également très duveteux; *Oceana*, variété américaine à ligules jaunes; *Thalia*, rose chair; *Mistress Henri Robinson*, d'un beau blanc lustré; *Monsieur Legouvé*, *Monsieur Jarry-Desloges*, etc.

Puis viennent les lots de MM. Boutreux, Vilmorin, Yvon, Patrolin, Delavier, Ragout, de Reydellet, Levêque, Duval, De-

fresne, etc. M. Boutreux résiste à l'entraînement général qui pousse les horticulteurs à cultiver les Chrysanthèmes en vue de la grande fleur. Les plantes sont gracieuses de forme, les coloris sont bons. Remarqués : *Waban*, rose de forme si originale ; *Zaïd*, duveteux méritant : *Monsieur Catros-Gérand*, et un Chrysanthème chevelu, *Marquise de Clermont-Tonnerre*, le seul que nous ayons vu dans toute l'exposition.

Les plantes de M. Duval présentaient un énorme spécimen de la variété *William Lincoln*, d'un beau jaune pur.

Dans le lot de M. de Reydellet, un de nos bons semeurs, tout le monde a remarqué sa superbe obtention de l'an dernier ; *Lucile Mathieu de la Drôme*, belle variété, vigoureuse, d'un jaune superbe, plante d'avenir que l'on retrouvait d'ailleurs dans plusieurs lots. A signaler encore dans cette présentation : *Madame Desblanc*, rose pâle ; *Monsieur Gérand*, lilas, à fleurs énormes, etc.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie présentent toute une série de lots sur quelques-uns desquels nous aurons à revenir.

Les plantes de M. Yvon sont fortes, à larges têtes bien arrondies et présentées d'une façon intéressante qui en fait bien ressortir la forme et la floribondité, et par-dessus tout, la régularité. Les rameaux de la périphérie sont maintenus par un cercle métallique sur lequel ils sont attachés, ceux du centre étant disposés méthodiquement.

Les spécimens les plus remarquables sont : *gloriosum*, *Van den Hedde*, *Colonel W. Smith*, *Reine d'Angleterre*, *Viviand Morel*, *le Verseau*, *Monsieur Whitaker*, un superbe *Madame Carnot*, *Monsieur Catros-Gérand*, très belle variété vieil or, à longues ligules tordues, etc.

Le lot de M. Patrolin, composé de forts exemplaires, a été, paraît-il, d'abord cultivé en panier. Cette culture de demi-pleine terre donne aux plantes de la force, mais, de l'avis des connaisseurs, leur enlève de la solidité pour le transport. Les meilleures variétés de ce lot sont : *Monsieur L. Dabat*, *Miss Libbie Allen*, *G. W. Childs*, etc.

Cette dernière plante, qu'il est difficile de bien réussir, est présentée en un spécimen de toute beauté, par M. Levêque, dans

le lot duquel nous remarquons, en outre, *Madame Carnot* et *Reine d'Angleterre*.

Les fleurs des plantes de M. Ragout sont en général solides. Nous avons remarqué : *Souvenir de l'Exposition de Grenoble*, *Fleur lyonnaise*, *Madame Eymard-Duvernay*, etc. Les plantes de M. Gérand sont très bien présentées en formes naines. Les variétés suivantes sont particulièrement intéressantes : *Deuil de Jules Ferry*, *Monsieur Gérand*, *Robert Laire*, *Souvenir de ma sœur*, *Emile Nonin*, etc.

Dans le lot de M. Launay, à signaler : *Gloire de Provence*, *Phébus*, *Mistress Henri Robinson*, *Madame Auguste Nonin*, etc.

Il faut encore citer les concours pour la plus belle collection de variétés à fleurs duveteuses, à tiges formant têtes, cultivées en touffes basses et pour les plus beaux spécimens des deux derniers procédés de culture. Ce sont les mêmes exposants que précédemment, plus M. Cordonnier qui obtient le prix destiné à récompenser l'exposant du plus beau spécimen formant tête, et M. Oudot, qui expose de fort belles variétés à fleurs duveteuses. Certaines plantes naines de la maison Vilmorin sont remarquables par leur port compact et par l'abondance des fleurs : *acrocliniæflora*, *gerbe d'or*, etc.

Les concours consacrés aux six plus belles variétés d'un même coloris sont judicieux et intéressants au possible. Ils permettent de se rendre compte des nuances infinies par lesquelles passe une couleur donnée. Aussi y avait-il eu foule devant certains de ces lots où les plus belles variétés à fleurs blanches coudoyaient les plus belles variétés à fleurs jaunes, à fleurs roses, à fleurs rouges.

Le concours pour la plus belle collection de 100 variétés cultivées en godets ne dépassant pas 12 centimètres n'avait attiré qu'un seul exposant. Ce mode de culture est charmant et donne d'excellents résultats. Rien n'est gracieux comme ces jolies petites plantes qui se prêtent à merveille à la décoration des appartements. Dans le lot unique de M. Vacherot, nous signalerons, comme s'adaptant le mieux à cette culture, les variétés suivantes : *Mrs Isaac Price*, *Phébus*, *W. Lincoln*, *Marguerite Riché*, *Duchess of York*, *Monsieur Panckoucke*, *Wilfred*

Marshall, parmi les jaunes; *Souvenir de petite Amie, Madame Carnot, Madame H. Robinson, Mademoiselle Marie Jambon, Enfant des deux Mondes* parmi les blancs; *M. Catros-Gérand, Madame Chapuis-Parent, William Falconer, Louis Bœhmer, Madame Auguste Nonin, Madame Eugène Testou, Améthyste, Madame Demay Taillandier, Miss Ethel Addison, William Seward, Madame Picard-Marix, Hairy Wonder* dans les autres teintes. D'une manière générale, ces plantes sont très réussies, on ne leur souhaiterait qu'un peu moins de hauteur.

Egalement un seul exposant pour les concours de Chrysanthèmes greffés, M. Bernard, qui continue ses présentations. Quelques-unes des variétés exposées ont trois années de greffe et sont très vigoureuses avec des fleurs larges et bien développées. Il ressort des différents essais qui ont été faits jusqu'ici que les variétés délicates gagnent en vigueur à être greffées, tandis que celles qui sont vigoureuses acquièrent les mêmes dimensions que si elles provenaient de boutures faites dans les meilleures conditions.

La plus belle collection de cinquante plantes en six variétés, cultivées spécialement pour le marché, vaut à son exposant, M. Courbron, une médaille de vermeil. Les plantes sont bien cultivées et bien présentées.

Nul doute que M. Lemaire n'eût remporté, s'il n'avait été membre du jury, une récompense que méritait le joli pot qu'il présentait. Ce sont des plantes naines, de commerce, trapues, bien faites et bien fleuries.

Les concours que nous venons de passer en revue étaient consacrés à la belle culture. Dans la culture à la très grande fleur et pour les plantes présentées en pots, c'est la maison Vilmorin qui l'emporte. L'ensemble des lots est bien réussi et bien à point; nous y remarquons : *Madame Gustave Henri, Antoinette, Colosse grenoblois, Madame Demay Taillandier, Madame H. de la Blanchetais*, superbe variété jaune pâle; *Golden Wedding* d'un très beau jaune forcé, *Minerva, Lord Brooke*, etc.

Puis viennent les lots de MM. Nonin, Ragout et Dépérier.

Les fleurs coupées tiennent une place importante aussi bien en collection de belle culture, que de culture spéciale à la très

grande fleur. Les lots de MM. Lévêque, Rosette, Couillard, de Reydellet, Torcy-Vannier, se font remarquer dans le premier groupe; ceux de MM. Rosette, Vilmorin, Calvat, dans le second. Les plantes de M. Lévêque étaient parfaitement présentées, de telle façon qu'on croyait avoir affaire à un massif de plantes en godets. Les variétés *La Savoie*, *Edward Hatch*, *Monsieur de Brugère* sont particulièrement belles.

Dans le lot de M. de Reydellet, nous remarquons : *Olive Oclée*, *Niece Catherine*, *Monsieur Bromead*, *Bellem*, *Comtesse de Camerata;* dans celui de M. Rosette, qui concourait aussi pour les variétés duveteuses et les collections disposées par coloris : *Vallée de Gestein*, *Fernand Denis*, *The Queen*, *Vicomte Roger de Chazelles*, *Monsieur J. Lerois*, *Charles Davis*, *Lady Randolph*.

M. Couillard se présentait dans les mêmes concours avec *William Seward*, *Madame Fleurdelix*, *Gloire Lyonnaise*, le *Colosse Grenoblois*, etc.

M. Calvat est de plus en plus le roi des semeurs, et les plantes qu'il présentait étaient de toute beauté.

La maison Vilmorin avait adopté un mode de présentation qui faisait parfaitement ressortir les nuances des fleurs exposées, dont on pouvait saisir les moindres détails, grâce au fond de velours noir sur lequel elles étaient disposées. Il ne suffit pas, en effet, d'exposer ; il faut savoir exposer. C'est un art qui ne s'enseigne pas et une affaire de goût.

N'oublions pas M. Torcy-Vannier, qui présentait des plantes cultivées normalement sans éboutonnage. C'est un des rares horticulteurs restés fidèles aux anciens errements. Ses plantes étaient à coloris très variés.

Des concours, analogues aux précédents, étaient à la disposition des amateurs. Comme plus haut, nous en trouvons de réservés à la plus belle collection de 50 et de 25 variétés, de 12 et de 3 variétés cultivées en touffe basse, au plus beau spécimen en touffe basse, au plus beau lot de Chrysanthèmes greffés, à la culture, à très grande fleur, aux fleurs coupées.

Les principaux exposants, pour les plantes en pots, sont MM. Oudot, Lenaerts et Auger. L'exposition de M. Lenaerts est

l'indice d'une bonne culture ; malheureusement les plantes étaient un peu serrées, en raison du manque d'emplacement. Remarquées dans son lot, les variétés : *Souvenir d'Antoine Crozy*, au coloris carminé foncé, *Ada Spaulding*, *Chas H. Curtis*, *Lucile Mathieu de la Drôme*, etc.

Pour les fleurs coupées, M. Oudot arrive le premier. Sa présentation est d'une ampleur peu commune. Quelques variétés sont remarquables par leur développement : *Monsieur Gruyer*, *Van den Heede*, *Comtesse de La Rochefoucauld*, *J. P. Kendal* également présenté en pot, *Lord Brooke*, et un superbe spécimen d'une des variétés les plus difficiles à obtenir en bon état, le Chrysanthème *Abbé P. Arthur*, duveteux à fleurs blanches.

Le lot de M. Ragueneau renferme également de très beaux exemplaires en bon état de fraîcheur et de conservation : *Monsieur Chénon de Léché*, *Chipeta*, *Julian Hilpert*, *Victor Garrand*, *Florence Davis*, etc.

Dans la présentation de M. Cordonnier, composée de plantes à très grandes fleurs, il faut signaler *Madame Carnot* qui a obtenu le prix réservé à la plus belle fleur, ayant acquis le plus grand développement.

L'exposition de M. Cordonnier était, d'ailleurs, intéressante à divers points de vue. Elle permettait de comparer une même plante, telle que *Souvenir de petite Amie* cultivée comme plante décorative et comme plante à grande fleur ; de se rendre compte des variations de coloris que peuvent présenter des fleurs issues du premier bouton couronne, du second, du troisième, etc. En outre, les plantes miniatures attiraient, à juste titre, l'attention. Il y a un débouché nouveau pour l'utilisation du Chrysanthème dans l'ornementation, avec ces petits spécimens hauts de vingt centimètres au plus, formés d'une tige terminée par une fleur relativement large.

Les Chrysanthèmes à fleurs simples feront-ils leur chemin ? Sans doute, ils n'auront pas la vogue qu'ont eu les plantes cultivées à grande fleur ; mais pour la confection des bouquets ils tiendront utilement leur rang. Dans le joli lot exposé par M. Paillet, il y avait beaucoup de variétés à signaler. Les suivantes sont des plus décoratives : *Angèle*, dont la fleur n'est

pas sans analogie avec un Dahlia Cactus, *Edmond*, à ligules roses, spatulées, violet pourpre au sommet, etc.

Parmi les formes curieuses, à divers titres, il est bon de noter: *acroclinieflora*, charmante plante du rose le plus gai, à ligules allongées, étroites, plus ou moins laciniées; *Florence Davis*, dont le centre a une tendance à garder une coloration verdâtre; *Mistress Gordon Dexter* et *Sidder Haggard*, à fleurs mi-partie ligulées, mi-parti alvéolées, le centre entièrement formé de tubes, la périphérie de ligules, ce qui communique à l'ensemble de la fleur un aspect singulier. Nous n'avons remarqué qu'un seul spécimen de *Chrysanthèmes chevelus*. Ce sera un oubli facile à réparer l'an prochain.

Comme les années précédentes, l'Exposition du 17 novembre 1896, tout en étant plus spécialement consacrée au Chrysanthème, avait ouvert ses portes aux plantes de saison, les Cyclamens et les Œillets. Deux exposants principaux se disputaient les récompenses attribuées aux cinq concours de Cyclamens, MM. Jobert et Vacherot. Outre les plus beaux lots de Cyclamens variés en 50 et 100 spécimens, nous avons à signaler un lot de Cyclamens variés à fleurs doubles. Sans doute, il est intéressant de constater la duplicature de ces jolies plantes, mais nous ne croyons pas que leurs qualités décoratives aient beaucoup à y gagner. Les Cyclamens à feuillage panaché sont bien curieux et, quoique née d'hier, cette race nouvelle se présente sous des auspices favorables.

Trois concours sont réservés aux Œillets en lots de 100, de 50 plantes ainsi qu'aux Œillets à grandes fleurs. Nous retrouvons là nos meilleurs cultivateurs de la région parisienne, MM. Lévêque, Nonin et Régnier.

Un concours spécial, le 109e, avait trait aux plus beaux bouquets ou ornementations diverses, faites avec des Chrysanthèmes. Deux exposants seulement, qui ont été classés sur le même rang, y avaient répondu, MM. Calvat et Vouette.

Une exposition se passerait difficilement de concours imprévus et celle-ci se trouvait dans le cas de celles qui l'ont précédée. M. J. Sallier montrait au public, qui semblait y prendre goût, les curieux fruits vésiculeux et orangés, semblables à des

ballons, du *Physalis Francheti*, Solanée du Japon, autour de laquelle on a fait quelque bruit. M. Truffaut avait apporté de superbes *Hydrangea Otaksa monstruosa*, aux inflorescences vraiment monstrueuses.

Malgré la température quelque peu sibérienne qui régnait dans les salles d'exposition, le 17 novembre au matin, les orchidophiles n'avaient point manqué d'apporter quelques-unes de leurs plantes favorites. C'était M. Nonin, avec des *Cattleya labiata*; M. Régnier, qui arborait des *Vanda Boxalli*, de son introduction, assez variés pour qu'on puisse, à la rigueur, y délimiter des variétés, tout au moins au point de vue du coloris, et des *Phalænopsis*, également introduits par lui. Presque tous appartenaient au *P. amabilis* type, des Philippines; d'autres étaient représentés par la variété *Dayana* et le *P. grandiflora* de Bornéo, qui n'en diffère que par les dessins entièrement jaunes du labelle.

Ce n'est pas sans un véritable plaisir qu'on a pu voir le *Cattleya Mantini*, exposé par son obtenteur, M. Martin. C'est une admirable plante, qui se partage à peu près également les caractères des deux parents qui lui ont donné naissance, les *C. Bowringiana* et *aurea*.

Signalons enfin les plantes de serre de M. Vouette.

En résumé, l'Exposition des Chrysanthèmes a été de tous points réussie et intéressante à tous les points de vue : elle montre éloquemment qu'en France nous savons cultiver le Chrysanthème et que l'habileté de nos semeurs est capable de lui faire donner tout ce qu'on peut en attendre. Le rang élevé qu'occupe la *Chrysanthémie* française est maintenant hors de doute, comme le reconnaissait lui-même, il y a quelques jours, un des plus éminents chrysanthémistes anglais, M. Harman Payne.

Compte rendu de l'Exposition d'automne 1896, (les fruits et les plantes potagères)

1° *Partie fruitière,*

par M. A. Chatenay (1).

Les fruits exposés cette année dans les salles du Palais de l'Industrie se ressentaient, notamment au point de vue du nombre, de la période si fertile en cyclones et tempêtes, que notre région a traversée depuis le commencement de septembre. Effectivement, la plupart des jardins fruitiers des environs de Paris ont été dévastés par de terribles ouragans qui se sont succédé à cette époque et, soit hachés par la grêle, soit jetés à terre par le vent, les fruits, déjà bien diminués sur les arbres par la sécheresse du commencement de l'été, sont devenus d'une extrême rareté.

Néanmoins les visiteurs pouvaient encore admirer, à notre exposition d'automne, des échantillons de choix, lesquels, s'ils étaient moins nombreux qu'à l'habitude, ne le cédaient en rien, sous le rapport de la finesse et de la beauté, à ceux qui nous ont été montrés dans les années les plus favorables.

Je vais donner ici rapidement, et d'après l'ordre des concours, un compte rendu de cette partie si intéressante de notre dernière exposition.

Je citerai d'abord en première ligne, les fruits nouveaux qui, cette année, étaient représentés par un envoi important de M. Charles Baltet, le pomologue bien connu, à qui nous devons déjà de si beaux gains.

Naturellement ces nouveautés ne pouvaient être jugées séance tenante et demandent une étude longue et approfondie avant que de pouvoir être appréciées à leur juste valeur. J'ai remarqué dans le lot de M. Baltet de très belles Poires qui devront, si leur qualité répond à leur apparence, être appelées à un réel succès.

Le Concours le plus important de ceux prévus au programme

---

(1) Déposé le 26 novembre 1896.

et qui était relatif à la collection générale de toutes les sortes de fruits, était rempli par MM. Croux et H. Defresne.

M. Croux a remporté la médaille d'or du Ministre de l'Agriculture, pour une collection très importante, comprenant 100 variétés de Poires, 100 variétés de Pommes, et un bel apport de Raisins variés, de plein air, à complète maturité.

M. H. Defresne, de son côté, avait exposé un très joli lot, moins nombreux que le précédent, mais fort bien composé, qui lui a valu une médaille de vermeil. Ses Raisins étaient très beaux, et l'on y pouvait remarquer une variété de Pêche, la Pêche *Quetier*, dont l'apport au 22 novembre ne laissait pas que de témoigner en faveur des services que peut rendre cette variété si tardive.

Dans le 77e concours, MM. Valaud et Maurois étaient récompensés, l'un et l'autre, par une médaille d'argent pour leurs lots de 30 variétés de Poires en fort beaux spécimens.

MM. Passy et Orive prenaient part au 78e concours qui devait comprendre 15 variétés de Poires, et obtenaient : M. Passy, une grande médaille d'argent, et M. Orive, une médaille d'argent.

Les Pommes étaient représentées d'une façon extrêmement remarquable, par une importante collection de M. C. Baltet, ne renfermant pas moins de 200 variétés, toutes bien choisies et offrant un grand intérêt pour les amateurs. On remarquait, dans ce lot, à côté de nos meilleures sortes pour la table, une collection de Pommes baccifères, un choix spécial de fruits, dits : *à deux fins*, des variétés nouvelles d'importation russe, très jolies de formes et de coloris, etc.

Le tout, étiqueté d'une façon irréprochable, a valu à M. Baltet une médaille d'or.

Les Raisins qui faisaient l'objet des 85e et 86e concours, ne pouvaient être bien abondants à cette époque tardive. Pourtant M. Salomon nous en a fait admirer un fort joli lot de cinquante variétés de choix, récompensé d'une médaille d'or, ainsi qu'un bel apport de Chasselas de Fontainebleau, qui lui a fait obtenir une grande médaille de vermeil, tandis que, de son côté, M. Masle s'est vu attribuer également une grande médaille de vermeil,

pour une présentation magnifique de ses Chasselas aux grains dorés et appétissants.

M. Santelli obtenait une mention honorable pour une petite collection de 15 variétés de Raisins divers.

Le concours le mieux rempli était certainement celui relatif aux corbeilles de fruits, auquel avaient pris part un grand nombre d'exposants.

C'est là qu'il fallait admirer ces magnifiques Poires de *Doyenné d'hiver*, *Doyenné du Comice*, *Beurré d'Arenberg*, *Belle angevine*, *Passe Crassane*, *Olivier de Serres* et les Pommes de *Calville blanc* et *Reinette du Canada*, toutes plus belles les unes que les autres, et comme grosseur, et comme finesse ou coloris.

Aussi les récompenses suivantes étaient-elles, à ce titre, justement accordées :

Médaille d'or, à M. Passy;

Grandes médailles de vermeil, à MM. Lambert et Passy ;

Médaille de vermeil, à M. Pathouot;

Grandes médailles d'argent à MM. Masle, Orive et Valaud ;

Deux médailles d'argent, à M. Leullier;

Médaille de bronze, à M. Aulonne, et mention honorable à Mlle Michéa.

Quelques beaux lots d'arbres fruitiers et d'agrément avaient pu trouver place, dans une petite partie du rez-de-chaussée du Palais.

Nous devons ici admirer sans réserve la culture remarquable d'un de nos amateurs, M. Leconte, dont les arbres fruitiers formés étaient irréprochables, non seulement comme vigueur et bonne conduite de formes, mais aussi, et c'est là, malheureusement, un des points souvent trop négligés dans les jardins, sous le rapport de la mise à fruit, grâce à l'équilibre parfait régnant dans toutes les parties de ses arbres, et aux soins raisonnés de taille et de pincements dont les branches et les coursonnes avaient été l'objet.

M. Leconte a remporté une médaille d'or doublement méritée à ces divers points de vue.

Deux médailles d'argent ont été décernées à M. Paillet, qui exposait un joli lot d'arbres fruitiers formés ainsi qu'une petite

collection fort bien composée de Conifères et d'arbustes à feuilles persistantes.

Deux autres médailles d'argent ont été attribuées à M. G. Boucher pour ses beaux apports d'arbres fruitiers et de Clématites fleuries.

Enfin MM. Laurent et Cie, de Limoges, ont reçu une médaille de bronze, pour une Conifère nouvelle qu'ils présentaient : *Pinus Strobus excelsa zebrina*, remarquable effectivement par une panachnre zébrée, très rare dans les végétaux. Seulement, dans le cas présent, il est à craindre que cette panachure, très visible sur les jeunes plantes exposées, ne devienne difficile à distinguer lorsque l'on aura devant soi des plantes ayant pris de l'âge et de la force.

En résumé, l'arboriculture fruitière figurait d'une façon fort honorable à cette exposition où les Chrysanthèmes avaient pris, moralement et matériellement, une si grande place, et les témoignages d'admiration n'ont pas été épargnés aux beaux apports de fruits, devant lesquels s'empressaient les amateurs et les gourmets.

2° *Partie potagère.*

Trois exposants seulement présentaient des lots de légumes, pour lesquels le programme n'avait pu prévoir de concours.

M. Lambert, chef de cultures à l'hospice de Bicêtre, dont les travaux sont d'autant plus remarquables, qu'il n'a pour aides que des vieillards et de malheureux aliénés, avait réuni un ensemble de légumes de saison, composé de variétés choisies.

Dans son lot important de Cucurbitacées, composé de 8 variétés de Potirons et 9 variétés de Giraumons, on pouvait remarquer parmi d'autres sortes de son obtention, un nouveau Potiron provenant de la variété *Gros jaune de Paris*, fécondé par le Giraumon Turban ou Bonnet Turc, qui ne pesait pas moins de 45 kilogrammes.

Un lot de Carottes variées, 11 variétés de Chicorée frisée, bien distinctes, des Laitues, des Céleris de toutes sortes, parmi lesquels, une variété panachée bien caractérisée, une collection

remarquable de Choux, d'énormes Scorsonères, des Poireaux variés, des Pommes de terre *Négresse* et *Truffe*, des Ignames et Topinambours, etc., composaient un apport intéressant dénotant une excellente culture et valant à son auteur une grande médaille de vermeil.

M. Rigault (Hyacinthe), qui exposait 70 variétés de Pommes de terre absolument parfaites comme types et comme grosseur, a obtenu la grande médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture.

Enfin M. Massé a reçu une médaille de bronze pour un petit lot de Choux-fleurs bien cultivés.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue a Limoges, du 25 au 28 septembre 1895,

par M. Eug. Deny (1).

Délégué par la Société nationale d'Horticulture de France pour la représenter à l'Exposition d'Horticulture et d'Arboriculture de Limoges, j'ai pu constater *de visu* la bonne organisation de cette exposition régionale.

Les principales sociétés d'Horticulture de France avaient également envoyé leurs délégués, et tous étaient d'accord pour admirer la quantité et la valeur des produits exposés.

Après avoir nommé à l'unanimité M. Chevalier, architecte-paysagiste à Tours, comme président, le jury s'est divisé en sections et a commencé ses opérations.

L'exposition était installée au Champ-de-Juillet, et son ensemble était d'un effet très attrayant. Depuis l'entrée, située en face du cours Jourdan, jusqu'à hauteur de l'Esplanade, s'étendaient les lots d'arbres et d'arbustes ligneux groupés avec art et de façon à permettre d'examiner chaque individu séparément. Le concours des industries horticoles et des ouvrages d'art, serres,

(1) Déposé le 22 novembre 1896.

volières, instruments, etc., était installé de l'autre côté du Champ-de-Juillet.

La tente, destinée à abriter les plantes délicates, les fleurs et les fruits, avait 800 mètres carrés de surface ; elle avait été montée sur l'Esplanade par les soins de M. Lemasson, architecte du Gouvernement et de la ville de Limoges. Les entrées étaient formées par deux portiques en bois surmontés d'un écusson aux armes de la ville. Les produits de Flore et de Pomone se trouvaient placés dans un cadre digne d'eux.

Le grand prix d'honneur, offert par le Président de la République, a été décerné à MM. Laurent et Goyer, horticulteurs à Limoges, dont les lots étaient aussi beaux que nombreux. Nous avons beaucoup admiré parmi ceux-ci une importante collection de Conifères, des Arbres fruitiers-tiges très bien formés, des Rosiers en nombreuses variétés et aussi des Légumes remarquables par leur grosseur et leur belle apparence.

M. Duprat, de Bordeaux, a remporté également un prix d'honneur, sous forme d'objet d'art, pour l'ensemble de son lot de plantes de serre très bien cultivées. Les Orchidées faisaient sensation et ont longuement arrêté l'admiration des membres du jury.

Les Rosiers en pots de M. J.-B. Faure, de Limoges, ont produit un excellent effet. Cet exposant a pris part avec succès à douze concours différents : des *Chamærops excelsa*, de 4 à 5 mètres de hauteur, un lot intéressant de plantes de serres, de *Dracæna*, de Cannas et même 8 arbres fruitiers, lui ont valu plusieurs premiers prix, des médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Les collections de fruits étaient très largement représentées à l'Exposition de Limoges. 2,600 assiettes, contenant les variétés les plus diverses de Poires, Pommes, Pêches, donnaient une bonne idée de toute l'importance qu'on accorde à la culture fruitière dans la région. Les lots des amateurs faisaient une grande concurrence à ceux des pépiniéristes. C'est M. Boucher, de Paris, qui a remporté l'objet d'art offert par M. Teisserenc de Bort, président de la Société, pour son beau lot de fruits rigoureusement étiquetés.

Les fruits du vignoble tenaient une place convenable à côté de ceux du jardin fruitier. Le lot de Raisins de table et de cuve de M. Plazanet, de Plazayac (Dordogne), lui a valu une grande médaille de vermeil.

La partie la plus intéressante pour nous, était constituée par l'exposition des plans de parcs et jardins. Un concours avait été organisé sous la direction de M. Lemasson, architecte de la ville. Plusieurs architectes-paysagistes de Paris et de la région de Limoges y avaient pris part; aussi, l'examen des divers projets présentait-il une étude intéressante. Le Ministre des Beaux-Arts et celui de l'Instruction publique, avaient encouragé cette partie de l'exposition en offrant un objet d'art. Nous espérons que le Ministre des Beaux-Arts ne s'arrêtera pas en si bonne voie et qu'il favorisera de la même façon les concours de plans de jardins organisés chaque année par notre Société nationale. C'est M. Delannoy, de Lille, qui a profité de cette heureuse initiative. Ses plans étaient les mieux conçus et les plus étudiés.

Un paysagiste de Limoges, M. Jarry Clément, a obtenu une médaille d'or, le projet qui lui a valu cette récompense fait preuve de beaucoup de talent, malgré une petite imperfection dans le tracé de la pièce d'eau.

Non moins intéressant, était le concours de bouquets et de fleurs coupées.

MM. Bruant, de Poitiers; Cayeux et Le Clerc, de Paris, ont mérité chacun une médaille de vermeil. M[me] Golse-Gandy avait décoré une table avec un luxe empreint de beaucoup de sens artistiqne.

M. Faure s'était également distingué par des surtouts de table et des bouquets encadrant richement un service apporté par l'un des plus grands hôtels de Limoges.

M. Guillot-Pelletier, constructeur de serres à Orléans, a obtenu une médaille d'or pour ses serres perfectionnées. Dans la même section, MM. Tauflieb et Chaussard, d'Issoudun, ont exposé des grilles et des barrières intéressantes et bien construites, ce qui leur a valu une médaille de vermeil.

Les travaux en treillage de M. V. Georges, ont mérité également une médaille de vermeil.

Enfin, notre ami Charles Baltet, l'un de nos plus féconds publicistes horticoles, a vu ses intéressantes publications récompensées par un bel objet d'art.

M. Brochart, de Paris, avait une exposition intéressante, mais, étant membre du jury, il a été classé hors concours.

Hélas, tous ces apports et tout ce labeur ont été perdus pour les exposants, car, par une cruelle fatalité, le public n'a pas pu venir les apprécier.

En effet, le jury venait à peine de terminer ses travaux, qu'un orage épouvantable, comparable au cyclone qui s'abattit le 10 septembre dernier sur Paris, passa sur l'exposition. Une rafale s'étant engoufrée sous la tente, renversa tout : brisa les parois de la charpente comme des allumettes, bousculant les tables chargées d'assiettes de fruits, hachant les massifs et détruisant en un instant tout le labeur et toutes les richesses abritées sous la tente.

Après un sauve-qui-peut général, les exposants reviennent pour essayer de sauver leurs plantes les plus rares; mais il est dangereux de s'aventurer sous les décombres, car au milieu de la charpente chancelante de l'exposition, des poutres et des planches, retenues par des lambeaux de toile se balancent et risquent de causer des accidents plus déplorables encore.

Parmi les exposants dont les pertes sont les plus considérables, citons : M. G. Boucher, de Paris; M. Duprat, de Bordeaux; M. Bruant, de Poitiers; MM. Planchon et MM. J.-B. et Math. Faure.

Les organisateurs de l'exposition sont navrés de ce désastre et déplorent d'autant plus la catastrophe que celle-ci est survenue avant que le public ait pu pénétrer dans l'enceinte et admirer toutes les merveilles qui y étaient réunies.

La nouvelle Société, qui avait fait de grandes dépenses, a subi de la sorte, des pertes considérables; aussi le banquet et la fête du nuit, qui devaient avoir lieu le soir même, ont-ils été contremandés.

Cependant, les malheureux exposants recevront les prix que le jury avait eu le temps de leur décerner, et cette consolation sera bien minime à côté de toute la somme de travail et de dépenses nécessitées pour cette belle exposition.

Compte rendu de l'Exposition de Chrysanthèmes tenue a Lyon, du 16 au 24 novembre 1895,

par M. H. Martinet,
délégué de la Société (1).

Ayant eu l'honneur d'être délégué par la Société nationale d'Horticulture de France à l'Exposition de Chrysanthèmes du mois de novembre dernier, j'aurais dû déposer ce rapport depuis quelque temps déjà sur le bureau de la Société.

En ayant été tout d'abord empêché par diverses circonstances j'ai cru devoir attendre l'époque de la floraison des Chrysanthèmes pour redonner à mon sujet l'actualité qui, dans le courant de l'été, lui aurait fait défaut.

Il n'est point inutile, en ce qui concerne la culture des Chrysanthèmes, de jeter, de temps en temps, un coup d'œil en arrière ; c'est le meilleur moyen de mesurer le chemin parcouru et de rendre justice à chacun.

On sait que l'horticulture lyonnaise revendique la priorité au sujet d'un mode de culture spécial de nos belles favorites.

Nous n'avons pas la prétention de nous ériger en juge suprême dans ce débat qui, jusqu'à un certain point, pourrait diviser les cultivateurs et amateurs du Nord au Midi de la France. Nous nous contenterons d'exprimer une opinion sincère sur les plantes que nous avons eu à juger.

A dire vrai, les nombreux spécimens qui composaient la plus grande partie des collections avaient été soumis à un procédé de culture bien particulier à la région lyonnaise. Les plantes trapues, d'une hauteur variant de $0^m,40$ à $1^m,00$, portaient en général de trois à cinq fleurs de très grandes dimensions.

Pour exprimer exactement ma pensée, je dirai que ces plantes tenaient le milieu entre les sujets portant sur de très longues tiges de une à trois fleurs énormes, très recherchées par les fleuristes, et les plantes dites spécimens, couvertes de dix à trente demi-grandes fleurs et même plus.

(1) Déposé le 12 novembre 1896.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails du procédé de culture qui permet d'obtenir ces plantes. Il n'est pas inutile, toutefois de faire remarquer qu'elles proviennent généralement de boutures faites tard en saison, en février-mars.

Nous ne pouvons, sous peine d'élargir trop considérablement le cadre de ce compte rendu, décrire spécialement chacun des lots; on pourra voir, d'ailleurs, dans la liste des principales récompenses que nous donnerons plus loin, quels sont ceux des exposants qui se sont plus particulièrement distingués.

Nous devons toutefois une mention spéciale aux cultures de la ville de Lyon, à la tête desquelles est, on le sait, placé un des vétérans les plus distingués de l'horticulture française, M. J. Chrétien, qui est très bien secondé par son excellent chef de cultures M. Choulet. Le lot présenté hors concours par le fleuriste de la ville de Lyon était absolument remarquable et offrait des produits bien caractérisés de la culture dont nous venons de parler et au perfectionnement de laquelle M. Choulet a attaché son nom.

Empressons-nous d'ajouter que les lots exposés par les principaux exposants n'étaient pas moins remarquables, entre autres ceux de MM. Molin, Rozain-Boucharlat, Crozy, Beney, Lamand et Musset, etc.

Les spécimens à grandes fleurs n'étaient pas les seuls représentés à l'Exposition. Certains exposants tels que MM. Léonard Lille, tenant à protester sans doute contre ce que la culture à grandes fleurs a d'artificiel, avaient apporté une importante collection de plantes qui, bien que soumises à la culture ordinaire, n'étaient point dépourvues de charme.

Les variétés à fleurs simples ou semi-doubles, si élégantes et si gracieuses, étaient fort admirées dans un lot intéressant présenté par MM. Rivoire père et fils.

Nous avons gardé pour la bonne bouche la description des variétés nouvelles. Elles étaient très nombreuses, nous allions dire trop nombreuses, car ne doit-on pas regretter cet envahissement de nos collections par de nouvelles venues qui ne diffèrent pas ou très peu de nos bonnes variétés anciennes? Si nous avons eu à déplorer bien des cas de ce genre, nous avons eu néanmoins la satisfaction d'admirer des obtentions bien

remarquables et tout à fait hors de pair. Nous citerons, dans la quantité, les variétés suivantes :

De M. Molin, de Lyon :

Auguste Ferrouillat. — Japonais ; lie de vin, revers roses.

Paul Sigrist. — Tubuleux ; mordoré, intérieur des ligules brique.

Madame Veuve Philibert Molin. — Japonais ; incurve duveteux ; blanc légèrement rosé.

Madame Tanesse. — Japonais incurve ; blanc crémeux, légèrement rosé.

Chrysanthémiste Molin. — Japonais incurve ; ligules enroulées en spirale ; jaune d'or.

Monsieur Viger. — Japonais ; jaune chrome.

De M. Calvat, de Grenoble :

Madame Ed. Roger. — Globuleux à ligules petites très incurvées ; vert clair. Cette nouveauté, curieuse par sa couleur vert pâle, a été très remarquée et a obtenu un véritable succès.

Proviseur Poirier. — Japonais, incurve globuleux ; ligules pourpre jaune, à revers lavés de rouge.

Vicomte Roger de Chézelles. — Japonais ; jaune un peu bronzé.

Monsieur Delamotte. — Japonais à larges ligules jaune brillant.

Calvat's Australian Gold. — Jaune canari clair.

La France. — Japonais ébouriffé, à centre pas très plein ; lie de vin, revers gris perle.

Madame X. Rey-Jouvin. — Japonais duveteux ; mauve clair.

De M. Crozy de Lyon :

Général Duchesne. — Japonais ; cramoisi, rayé et marginé de jaune d'or.

Paul Sigrist. — Japonais réflexe, pourpre foncé.

Président Gérard. — Japonais ; pourpre lie de vin, à revers gris perle.

Souvenir de Madame Crozy. — Japonais incurve ; jaune pâle, lavé de rose mauve.

Mignonnette. — Chevelu ; jaune soufre.

Séduction. — Chevelu ; blanc à l'extrémité des ligules roses.

De M. Rozain-Boucharlat :

Marginatum. — Japonais récurve ; rose lilacé, à ligules bordées de blanc et marquées de jaune à l'extrémité, revers blancs ; capitules jaunes au centre et rayés de blanc.

Général Duchesne. — Japonais récurvé plat ; cramoisi foncé, velouté ; revers plus clairs.

De M. de Reydellet :

Mademoiselle Alice Delvert. — Japonais rose glacé.

De M. Auguste Parent, de Chambéry :

Rupestris. — Semi-tubuleux en forme de parasol ; violet, bords et extrémités des ligules argentés.

Douce noire. — Japonais récurvé, demi-sphérique ; rouge violacé, revers argent rosé.

De M. Bonnefonds, de Moissac :

Amateur Solié. — Japonais globuleux ; brun pourpre clair ; revers jaunes ; extrémité des ligules or.

De M. Alfred Chantrier, de Bayonne, plusieurs bonnes nouveautés, malheureusement non dénommées.

Remarquons, en passant, un fait regrettable, c'est que dans des lots différents se trouvaient de nouveaux gains fort différents, portant le même nom, tel que : *Paul Sigrist*, de M. Molin et *Paul Sigrist* de M. Crozy. La plupart de ces nouveautés étaient présentées sous forme de plantes portant plusieurs fleurs qui, bien mieux que les fleurs coupées uniques que l'on voit généralement dans les expositions, permettent de juger la valeur de la plante.

Les exposants pouvaient, néanmoins, présenter leurs nouveautés à l'état de fleurs coupées.

A notre avis, on devrait pousser la chose plus loin encore et ne jamais juger une nouveauté qu'à l'état de plante fleurie ; ce serait peut-être le meilleur remède à porter à la confusion qui commence, qui a commencé depuis longtemps déjà, à régner dans les collections.

L'Exposition, qui était très importante et occupait un vaste pavillon dressé spécialement pour la circonstance, sur le cours du Midi, près de la gare de Perrache, n'était pas uniquement consacrée aux Chrysanthèmes. On pouvait y admirer encore

quelques beaux produits des cultures lyonnaises, notamment un joli lot de *Cypripedium insigne* de MM. Combet et Biessy, des Cyclamens de Perse bien fleuris, des mêmes exposants ; de MM. Rivoire, Drevet, etc., des Œillets, des Primevères de Chine, des Bruyères et jusqu'à des Roses coupées.

Un concours spécial de garnitures de tables avait été également annexé à l'Exposition ; les succès en ont été pour MM. Combet et Biessy, Molin et M[me] Ludin.

Ainsi qu'on peut en juger par ce rapide exposé, cette Exposition très réussie a été un des principaux événements horticoles de la saison dernière. L'honneur en revient à la Société pratique d'horticulture du Rhône qui l'avait organisée et, en particulier, à son savant président, M. Gérard, puissamment secondé par M. Chabanne, l'infatigable secrétaire de la Société.

Votre délégué, qui avait l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire général du jury, invité à prendre la parole aux agapes qui ont réuni, autour des autorités de la ville de Lyon, la plupart des jurés et des horticulteurs de la région s'est fait un devoir de constater le succès de l'Exposition et les progrès réalisés depuis ces dernières années dans la culture du Chrysanthème.

REVUE
DES PUBLICATIONS FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

---

1. *Publications françaises,*

par M. D. Bois.

Journal d'agriculture pratique, 19 et 26 novembre 1896. — *Conservation du fumier d'étable*, par M. Grandeau (*Suite*) (1). La condition essentielle pour assurer la conservation du fumier, c'est-à-dire pour empêcher la déperdition de l'azote auquel il doit la plus grande partie de sa valeur, est de s'opposer à la

---

(1) Voir cahier de novembre, p. 1025.

production de l'ammoniaque à l'étable. Les microorganismes transformant avec une extrême rapidité en ammoniaque, le principal composé azoté de l'urine, l'urée.

Afin de faire constater que seul le contact de solutions trés étendues d'un acide énergique (acide sulfurique ou phosphorique), tue les bactéries qui détruisent l'urée, MM. Stutzer, Burri et Herfeld ont appliqué la méthode bactériologique à l'étude de l'action des principaux moyens employés jusqu'ici pour la conservation du fumier : plâtre, kaïnite (1), etc. Les ensemencements de bactéries dans un liquide nutritif composé de purin ou d'urine et préalablement additionné des substances prétendues conservatrices, ont donné les résultats suivants :

Le plâtre ne peut être considéré comme un moyen de conservation ; il ne fixe pas l'ammoniaque déjà formée dans le purin ; même à une dose énorme, il ne s'oppose pas à la production de carbonate d'ammoniaque aux dépens de l'urée.

La kaïnite ralentit seulement la production de l'ammoniaque.

Le phosphate précipité est absolument sans action, même à la dose de 10 p. 100 dans le bouillon de culture.

Quant aux résultats du superphosphate titrant 12.65 p. 100 d'acide phosphorique, ils ont été des plus importants, car ils montrent la possibilité d'enrayer totalement la formation de l'ammoniaque. L'acide empêche à la fois la déperdition de l'azote et sa transformation en acide nitrique. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de cet arrêt dans la nitrification, il est même tout à fait favorable puisqu'on n'a pas à craindre l'influence funeste des bactéries dénitrifiantes, le nitrate qui leur sert d'aliment ne s'étant pas formé. La présence de la chaux et des autres bases existant dans le sol aura vite fait de neutraliser son acidité, et la nitrification s'opérera au plus grand profit des récoltes.

Le fumier conservé par le traitement sulfurique, est un fumier idéal. Dans les essais de culture de Halle, 94 p. 100 de l'azote,

---

(1) La kaïnite est un minéral découvert en 1865, dans les salines de Galicie, où il se trouve en grande quantité ; on l'emploie comme engrais à cause de sa richesse en potasse. (*Note de la Rédaction.*)

90 p. 100 de l'acide phosphorique et 95 p. 100 de la potasse, ont été utilisés par la végétation. Il reste à connaître les moyens pratiques d'application des acides sulfurique et phosphorique au traitement du fumier. C'est ce que M. Grandeau se propose d'examiner prochainement.

Société nationale d'Agriculture de France. Extrait des *Mémoires*, tome CXXXVIII. *La Digestion de Paris*, par M. Paul Vincey.

Dans son approvisionnement, comme dans son assainissement, la fonction digestive de Paris est extrêmement intéressante à envisager au double côté sanitaire et agricole. C'est à ce second point de vue que se place M. Vincey.

Dans le cycle de la fonction alimentaire des villes et des individus, c'est toujours de l'élément minéral terrestre que l'on part. La vie animale est absolument inapte à assimiler directement la matière minérale. La plante seule a la faculté de transformer les corps minéraux en matière organique. Les végétaux sont donc des intermédiaires indispensables entre la matière minérale et le monde animal.

Paris, au point de vue de l'alimentation, s'approvisionne de produits organiques par l'agriculture. Il les consomme, les assimile plus ou moins et les restitue sous la forme organique également. Les produits usés de la digestion urbaine sont des matières encombrantes et dangereuses par leur nature organique même, et qu'il importe de transformer en matières minérales. Tantôt on a recours à des opérations d'ordre chimique ; ainsi, dans le traitement industriel des vidanges, on y transforme les produits azotés-protéiques en sels ammoniacaux. Dans d'autres circonstances, qui paraissent devoir se généraliser, c'est à un phénomène biologique que l'on fait appel pour minéraliser la matière organique. On sait qu'il existe dans le sol des microorganismes spéciaux qui, tout à fait à l'encontre des plantes phanérogames, ont une fonction digestive qui a pour résultats l'ingestion de la matière organique et l'excrétion de la matière minérale. D'où le système de l'épuration terrienne des eaux vannes chargées des détritus de la digestion citadine.

On sait que parmi les quatorze éléments essentiels à l'existence des végétaux et des animaux, quatre seulement : l'azote, le phosphore, le calcium et le potassium, ont une importance capitale pour l'agriculture. Les êtres vivants qui les utilisent ont besoin d'en consommer une grande quantité et, d'autre part, la terre cultivée n'en renferme que des proportions fort limitées. M. Vincey établit donc dans son étude la comptabilité des principes de la fertilisation agricole dans la fonction digestive de Paris — d'un côté les entrées, c'est-à-dire l'approvisionnement, d'un autre côté l'assainissement ou les *excreta*.

Pour son alimentation humaine annuelle, la ville de Paris a prélevé, en 1895, sur l'agriculture, en chiffres ronds, plus de seize millions et demi de kilogrammes d'azote, environ six millions de kilogrammes d'acide phosphorique et non moins de cinq millions et demi de kilogrammes de potasse. Un habitant moyen de Paris consomme journellement 18 grammes d'azote, 7 grammes d'acide phosphorique et 6 grammes de potasse. Il y a lieu aussi de faire figurer, tout au moins la consommation des grands animaux : les 100,050 chevaux, les 6,844 vaches laitières consomment annuellement 6,828,516 kilogrammes d'azote, 2,182,389 kilogrammes d'acide phosphorique et 3,655,609 kilogrammes de potasse.

La presque totalité des matières fertilisantes contenues dans les denrées alimentaires des hommes et des animaux doit se retrouver, à la sortie de Paris, dans les *excreta*, à savoir : les eaux d'égout, les vidanges, les gadoues et les fumiers. Un habitant moyen de Paris a produit journellement, en 1895, 1 l. 146 de vidanges et 1 l. 137 de gadoues. Un animal a produit journellement 22 kilogrammes de fumier. On trouve, en somme, que la totalité des *excreta* renferme :

23,239,144	kilogrammes	d'azote.
8,173,582	—	d'acide phosphorique.
9,242,340	—	de potasse.

En fixant aux principes fertilisants la valeur commerciale de 1 franc pour l'azote, 0 fr. 25 pour l'acide phosphorique et de 0 fr. 30 pour la potasse, il en résulte la valeur suivante, pour les quatre *excreta* réunis :

Eaux d'égout	15,815,787 fr.	Soit :	56	p. 100.
Vidanges.	4,152,472	—	14	—
Gadoues	2,966,726	—	11	—
Fumiers	5,119,949	—	19	—
Total . . .	28,053,934 fr.			

Bulletin mensuel de la Chambre de commerce française de Milan; octobre-novembre 1896, p. 706. — *Les Fruits et les Légumes en Egypte et en Syrie.*

Ce bulletin de la Chambre de commerce de nos compatriotes de Milan contient une intéressante traduction d'un Rapport de M. G. Maldifassi, qui reçut mission, l'an dernier, d'étudier quels commerces pouvaient être considérés comme susceptibles de développement entre l'Italie et l'Egypte, la Palestine et la Syrie. Document écrit naturellement au point de vue des intérêts italiens; mais qui démontre que certains produits de l'Horticulture européenne pourraient trouver de nouveaux débouchés dans ces régions. D'après ce rapport, actuellement la concurrence française pour l'importation des Pommes de terre en Egypte gagne du terrain sur l'Italie, par suite de la supériorité de nos produits. Cette indication, que le délégué italien constate avec chagrin pour son pays est à noter. En connaissance de cause, il serait possible aux producteurs français de profiter de ce renseignement.

— Dans un pays comme l'Egypte, où l'hiver n'existe pas et où, au moins dans le Delta, la terre est fertile au point de donner trois récoltes en une année, on peut facilement penser que fruits et légumes ne manquent pas : il en est en effet ainsi. De même en Syrie et en Palestine où la variété des climats et des terres dépasse toute imagination.

Cependant, spécialement en Egypte et à Damas, fruits et légumes n'ont pas la saveur désirée par les européens, et aussi certains fruits manquent; par exemple le Raisin en Egypte, et les Cerises, tant en Egypte qu'en Syrie. Parmi les légumes qui abondent, il faut citer les Oignons et les Tomates, dont l'Egypte a une assez forte exportation. C'est donc l'abondance et la variété de la consommation que demande surtout la clientèle des hôtels

qui fait rechercher les fruits et les légumes européens. On demande beaucoup, par exemple, les fruits acides, qui représentent dans la seule Egypte un commerce de 250,000 francs (et en voie d'augmentation). Naples expédie déjà des Pommes ; le délégué italien a constaté des traces de ces envois jusqu'à Damas. Les Châtaignes consommées sont toutes italiennes, et il ne reste qu'à en provoquer une plus grande consommation. On demande enfin des Poires d'hiver, des Noix, Noisettes, Amandes et Raisin conservé, ce dernier, au moins dans les premiers mois d'hiver.

L'Italie aurait un champ de lutte avantageux dans les Pistaches, que fournit aujourd'hui Alep (Syrie), et qui se vendent en Egypte pour la consommation populaire, ainsi que les Amandes de Pin, fournies par Smyrne, et qui ont dans tout le Levant une large consommation pour la pâtisserie. La Sicile, qui produit des Pistaches, et Pise et Ravenne qui ont des Pinèdes à fruits, doivent savoir qu'elles peuvent trouver dans le Levant un débouché à leurs produits respectifs, le jour où la demande diminuerait sur leurs marchés habituels d'Occident.

En ce qui concerne les légumes, les Pommes des terre, qui se consomment largement en Egypte, représentent déjà une large importation qui augmente chaque année : de 5.200 tonnes en 1890, on est monté à 7.000. C'est un commerce vif et plus avantageux notamment d'octobre à février et qui se fait, en général, par envoi de la marchandise en consigne, pour être vendue au mieux, emballée en sacs de 100 kilogrammes et avec paiements à 30 ou 60 jours.

A Naples nous avions conquis (ne pas oublier que c'est un Italien qui parle) une place dominante dans cette importation égyptienne sur la concurrence française et sur celle moins forte de Trieste. Mais tandis que nous envoyions en 1894 en Egypte presque 4,000 tonnes de Pommes de terre contre 3,200 aux autres pays, nous avons, en 1895, perdu du terrain en faveur de la France.

Il ne servirait à rien de nier que la victoire de nos voisins est due à la bonne qualité de leur Pommes de terre (de Pertuis, je crois), de couleur claire et grosses, qui sont très appréciées et

pour lesquelles on paie un prix plus élevé que pour celles italiennes (de 20 à 25 centimes en plus). Naples, au contraire, envoie des Pommes de terre petites, à la peau obscure et, si j'ai été bien informé, moins savoureuses. Cela fait peine à voir que l'on doive le commerce des Pommes de terre que nous faisons avec l'Egypte au seul avilissement de nos prix; combien y a-t-il ensuite d'éternels pleureurs, quémandeurs, qui imputent au gouvernement, aux tarifs de transport et à d'autres causes, toutes éloignées de la vérité, la faute des faibles commerces, alors qu'ils devraient la reconnaître seule en eux-mêmes!

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

The Gardeners' Chronicle. — Parmi les plantes nouvelles ou peu connues, nous avons à signaler : *Didymocarpus malayanus*, absolument inédit, puisque la description n'en doit paraître que prochainement au *Botanical Magazine;* les feuilles sont d'un beau vert, couvertes de poils blancs et soyeux qui communiquent au feuillage un aspect argenté; les fleurs sont jaune-primevère pâle avec deux étamines fertiles. Le *Didymocarpus malayanus* a été découvert à Pénang, par M. Curtis; *Adiantum malaliense*, plante très intéressante de la section *Hewardia* qui ne comprenait que trois espèces originaires de la Guyane et qui tout en rappelant par ses caractères extérieurs l'*Adiantum Kendalli* de la Jamaïque, en diffère du tout au tout; *Campanula Zoysii*, charmante petite plante des Alpes d'Autriche et rarement cultivée, à grandes fleurs bleues, remarquables en ce que le tube de la corolle est anguleux, étranglé et renversé près du sommet qui se termine par cinq lobes triangulaires, courts et connivents, dont la face interne est hérissée de poils; *Delphinium Zalil*, curieuse espèce de l'Afghanistan et de la Perse bien caractérisée par ses longues grappes de fleurs jaunes; *Cirrhopetalum graveolens*, originaire de la Nouvelle-Guinée, que son odeur désagréable éloignera certainement des cultures; *Epidendrum glumibracteum*, décrit déjà en 1863 par Reichenbach, mais d'une façon absolument

insuffisante. Par l'ensemble de ses caractères, cette Orchidée se rapproche des *Epidendrum ciliare* et *falcatum*.

M. Baker, poursuivant ses études sur les Monocotylédones, commence la publication d'une monographie du genre *Brodiæa*, qui comprend un assez grand nombre de Liliacées bulbeuses américaines, étroitement affines les unes des autres et dont la nomenclature a été longtemps loin d'être nettement fixée. Les auteurs anciens les ont partagées en plusieurs genres, tels que : *Milla*, *Brodiæa*, *Triteleia*, *Calliprora*, *Hesperoscordum*, *Dichelostemma* et *Seubertia*. M. Baker, en 1870, les avait réunis en deux genres : *Brodiæa*, avec trois étamines fertiles, et *Milla*, dans lequel les six étamines sont uniformes et fertiles. En 1879 le Dr Sereno Watson maintenait le genre *Milla* pour la plante qui avait servi à Cavanilles à sa création générique ; en 1866, M. James Britten fit observer que le genre *Hookera* de Salisbury était antérieur au *Brodiæa* de Smith, et M. Otto Kuntze a tout récemment proposé d'appeler du nom de *Hookera* toutes les plantes antérieurement connues sous la dénomination de *Brodiæa* et de *Milla*, à l'exception du *Milla uniflora*. Enfin, en 1886, le Dr Greene, décrivant les espèces du nord de l'Amérique, reconnaît les trois genres *Hookera*, *Brodiæa* et *Triteleia* et propose le nouveau genre *Behria*. M. Baker, classe comme il suit les *Brodiæa*. Dans une première série, caractérisée par trois étamines fertiles, les trois autres n'étant plus représentées que par des staminodes, il admet deux groupes. Le premier de ces groupes, à ombelles lâches, à fleurs relativement larges, à tube du périanthe brun et opaque (*Hookera* Greene) comprend neuf espèces : *B. grandiflora* Smith, également connu sous le nom de *Hookera coronaria* Salisb., de la Californie et de l'Oregon ; *B. californica* Lindl., de la vallée du Sacramento, différent du précédent par ses fleurs plus nombreuses portées sur une hampe plus longue ; *B. minor* S. Watson, du sud de la Californie ; *B. terrestris* Kellogg, de San-Francisco et de l'Orégon ; *B. stellaris* S. Watson, très rare espèce découverte en 1881 à Mendocino ; *B. leptandra* Greene, découvert en 1887 à Calistoga en Californie ; *B. rosea* Greene, de Lake County ; *B. filifolia* J. Watson, de la vallée de Son-Bernardino où il a été recueilli par MM. Vasey et W. G. Bright ; *B. Orcutii* Greene, de San-

Diégo, que le *Gardeners' Chronicle* figure pour la première fois. Le deuxième groupe renferme deux espèces caractérisées par des fleurs plus petites, plus délicates, réunies en une ombelle serrée (*Brodiæa* Greene p. p.) : *B. multiflora* Benth., connu aussi sous le nom de *B. parviflora* T. G., de la région montagneuse du centre de la Californie, de l'Orégon et de l'Utah; *B. congesta* Smith, qui s'étend de la Californie centrale jusqu'à la Colombie anglaise. Le *B. pulchella* Salisb. lui ressemble beaucoup, mais il a six étamines fertiles.

Deux groupes constituent également une seconde série, caractérisée par la présence de six étamines toutes fertiles. Dans le premier de ces groupes, qui a pour caractéristique les fleurs disposées en ombelle dense et le tube du périanthe oblong, à peu près aussi long que le limbe, sont réunies 6 espèces : *B. pulchella* Greene; *B. capitata* Benth., dont la distribution géographique s'étend de la Californie centrale à l'Utah et au Nouveau-Mexique, avec une variété *pauciflora* de la Sarova; *B. insularis* Greene, des îles de la côte de Californie; *B. Douglasii* S. Watson, appelé également *Milla* et *Triteleia grandiflora*, de la Colombie anglaise et du Missouri oriental; *B. Howelli* S. Watson, de l'Orégon et du territoire de Washington; *B. Palmeri* S. Watson, de la baie de Los Angeles en Californie. La deuxième section, caractérisée par son ombelle lâche, ses pédicelles articulés au sommet, ses ovaires nettement pédonculés, renferme 8 espèces de l'Amérique du Nord, qui toutes ont été comprises dans le genre *Triteleia* : *B. laxa* S. Watson, très abondant dans les régions centrales de la Californie et qui, d'après le professeur Greene, doit être considéré comme la plus belle et la plus brillante espèce de tout le genre; *B. candida* Greene, de la Sierra-Nevada de Californie, où il a été découvert, en 1866, par M. Sarphan; *B. peduncularis* S. Watson, répandu de San-Francisco jusque dans le nord de la Californie; *B. Bridgesii* S. Watson, du centre de la Californie, dans la région des Séquoias; *B. Hendersoni* S. Watson, de l'Orégon, où il a été recueilli en 1884 par M. J. Henderson; *B. Lemmonæ* S. Watson, trouvé par M. Lemmon dans les montagnes du nord de l'Avigara; *B. crocea* S. Watson, des montagnes de l'extrême nord de la Californie où le découvrit le professeur Wood en 1868,

et *B. gracilis* S. Watson, commun dans la forêt de Pins de la Sierra-Nevada de Californie. Par son aspect extérieur, il a quelque ressemblance avec le *Gagea lutea* d'Europe. A signaler encore, parmi les végétaux intéressants de la flore européenne : *Rhododendron hirsutum*, à fleurs doubles, qui a été trouvé presque en même temps par deux personnes différentes, en deux localités éloignées l'une de l'autre. L'observation a fait découvrir la présence d'insectes microscopiques dans l'ovaire, insectes qui ont dû y établir leur séjour à la période embryonnaire. L'expérience directe a d'ailleurs démontré que la fréquence d'un insecte était susceptible d'amener la production de fleurs doubles.

C'est aussi une nouvelle Orchidée hybride que nous avons à signaler parmi les représentants de la flore des Orchidées terrestres des Alpes-Maritimes. On connaissait déjà, dans cette région, deux *Serapias* hybrides : le premier, supposé provenant d'un croisement entre les *Serapias Lingua* et *Orchis papilionacea ;* le second, croissant au milieu des *S. longipetala* et *Orchis laxiflora*. Quant au troisième il est, selon toute vraisemblance, un hybride des *Serapias longipetala* et *Orchis globosa*. Les pétales et les sépales sont colorés en rouge chocolat, le sépale dorsal ovale, le labelle trilobé, blanc, ligné et taché de pourpre. Le nouvel *Orchiserapias* a été trouvé à Saint-Césaire, près de Grasse, et ne paraît pas avoir encore été décrit jusqu'à ce jour.

Lindenia. — A signaler : *Cattleya Trianæ*, var. *Imperator*, à fleurs superbes : sépales et pétales d'un rose très vif, à labelle frangé sur les bords, rouge pourpre ardent jusqu'au fond de la gorge ; *Cypripedium. Lebaudyanum*, issu de deux espèces absolument distinctes et toutes deux méritantes, *C. philippinense* du même groupe que les *C. præstans* et *Rothschildianum* et *C. Haynaldianum*, appartenant à un autre groupe, qui n'a d'analogue que le *C. Lowei; Cœlogyne lurida*, de toute nouvelle introduction puisqu'il n'a fleuri, pour la première fois en Europe, qu'au mois de mai dernier. Y a-t-il synchronisme, c'est-à-dire floraison simultanée de toutes les plantes d'une même espèce? C'est ce qu'il y aurait lieu de croire d'après les observations faites par M. Massard, à Java. Ce savant a remarqué que toutes les fleurs du

Dendrobium crumenatum s'épanouissaient le même matin « comme en réponse à un coup de baguette magique », les boutons avancés s'accroissant lentement, ceux qui étaient en retard se hâtant et cela, dans les conditions de végétation les plus variables, que la plante croisse dans son gîte habituel ou qu'elle soit cultivée. Il en est de même du *Grammatophyllum speciosum*, qui ne fleurit pas tous les ans, mais dont les touffes portent des milliers de fleurs.

Revue de l'horticulture belge et étrangère. — L'*Hardenbergia* ou *Kennedya macrophylla* était déjà cultivé au jardin de la Malmaison. C'est donc une vieille plante, ce qui explique pourquoi on la rencontre si rarement de nos jours. Ses tiges sont ligneuses et volubiles; ses fleurs forment de longues grappes dressées, violet bleuâtre, variant d'ailleurs du rose pâle au bleu le plus foncé et pointillées de petites taches jaune d'or; son feuillage est luisant et persistant.

D'autres plantes, qui tendent aussi à disparaître, ce sont les *Pimelea*, ces charmants arbustes de la Nouvelle-Hollande. Un fait intéressant, signalé autrefois par Carrière, et relatif à ces jolies plantes, est le suivant : lorsqu'on sème les graines en pots ou en terrines, elles lèvent mal ou pas du tout; les sème-t-on, au contraire, en pleine terre, la germination se fait parfaitement.

L'Illustration horticole. — Quelle est l'origine du Réséda? D'après le R. Henslow, il proviendrait du *Reseda Phyteuma*, espèce commune en France et en Algérie, mais inodore ou quelquefois à odeur peu agréable.

Le *Cyclamen* s'est déjà passablement modifié depuis quelques années. De nouveaux semis ont donné naissance à une forme qui paraît n'avoir pas encore été obtenue : les fleurs sont complètement fimbriées sur leur pourtour et les pétales disposés de telle sorte que la fleur elle-même est devenue méconnaissable.

A signaler une maladie qui attaque les Œillets *Souvenir de la Malmaison* et causée par un petit Champignon l'*Ovularia lychnidicola*. On a obtenu de bons résultats en pulvérisant tous

les dix ou quinze jours, sur les plantes malades, une solution diluée de permanganate de potasse. Il faut encore noter dans le même ordre d'idées le *Bacterium Dianthi*, microbe qui s'attaque à toutes les races d'Œillets, mais surtout aux délicates.

Le Journal des Orchidées continue l'étude monographique du genre *Epidendrum* composé d'environ 400 espèces, toutes américaines, desquelles une soixantaine seulement sont cultivées. Il comprend les genres *Barkeria* et *Nanodes* qui y ont été réunis, tandis que les *E. bicornutum* et *bigibberosum* en ont été séparés sous le nom de *Diacrium*. Les caractères de section ont été tirés de la forme des tiges, de celle des pseudobulbes et du labelle et de la disposition de l'inflorescence. La première section, à tiges minces, cylindriques, portant 2-4 feuilles vers le sommet et à labelle étalé, appliqué contre la colonne, mais non soudé entièrement, répond à l'ancien genre *Barkeria* et comprend parmi les espèces cultivées : *E. cyclotellum*, *elegans*, *Lindleyanum*, *melanocaulon*, *Skinneri*, *spectabile*. Dans une seconde section, se trouvent des plantes à pseudobulbes renflés, portant à leur sommet 2-3 feuilles et à colonne libre à son sommet, avec le labelle entier nous avons affaire aux *E. Brasavolæ*, *prismatocarpum*, *polybulbon*, *varicosum* et *vitellinum*.

Wiener Illustriste Gartenzeitung. — M. Sprenger, s'occupant du genre *Freesia*, pense que les plantes connues sous ce nom doivent être partagées en quatre classes caractérisées par la longueur et la couleur des feuilles, la direction des tiges, la grandeur et le coloris des fleurs. Ainsi, on aurait le *Freesia refracta* à feuilles étroites et à petites fleurs ; le *F. odorata* à feuilles larges, couchées, à fleurs moyennes blanches ou jaune pâle ; *F. Leitchtlini* à feuilles larges, vert sombre, à tiges couchées, à fleurs moyennes, jaune pâle ou jaune d'or ; *F. xanthuspila*, à feuilles larges, vert clair, à tiges élancées, à fleurs grandes ou très grandes, et à long tube.

Gartenflora. — Le recueil allemand recommande comme plante grimpante décorative et rustique en Allemagne le *Puera-*

ria Thunbergiana. C'est une Légumineuse de grande dimension, à larges feuilles composées de trois folioles et à fleurs violettes disposées en longues grappes, ayant d'étroites analogies avec celles des Glycines. Le *P. Thunbergiana* est originaire du Japon d'où il a été introduit par Siébold, qui l'avait décrit sous le nom de *Pachyrrhizus*, quoi qu'au siècle dernier Thunberg l'eut déjà fait connaître sous la dénomination de *Dolichos hirsutus*.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES

DÉCRITES OU FIGURÉES

DANS LES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

1. *Publications françaises*,

par M. D. Bois.

Aster Bietii Franch. (sp. nov.). — Yun-nan, région du Mékong, vers la frontière du Se-tchuen. (Prince Henri d'Orléans, 1895). *Journal de botanique*, 16 novembre 1896, p. 373 (Composées).

Petite espèce à très grand capitule, comme les trois suivantes, dont elle se distingue bien par ses feuilles beaucoup plus petites, plus nombreuses sur la tige; ses bractées plus étroites, la coloration en roux foncé des poils de l'aigrette, qui sont unisériés. L'*A. Bietii* s'élève à 30 centimètres de hauteur; la tige est simple et porte un capitule unique de 8 centimètres de diamètre, à ligules étroites, linéaires, d'un bleu violacé; le disque, jaune, est roux à l'état sec. Cet Aster est ainsi appelé du nom de Monseigneur Biet, évêque de Diana, vicaire apostolique du Thibet, infatigable promoteur des recherches d'histoire naturelle dans la Chine occidentale.

Aster Delavayi Franch. (sp. nov.). — Yun-nan. *Journal de botanique*, 16 novembre 1896, p. 374 (Composées).

Espèce très voisine de l'*A. Vilmorini;* elle a été trouvée à

une altitude de 3,300 mètres. Son caractère le plus remarquable est la coloration en pourpre brun ou en violet noir des fleurons qui constituent le disque. Les capitules constamment uniques sur la tige, ont un diamètre de 8 à 9 centimètres. Les ligules très étroites, parfois bisériées, de l'*A. Vilmorini* et de l'*A. Delavayi*, établissent la transition, déjà signalée d'ailleurs, entre les *Aster* et les *Erigeron*.

Aster staticefolius Franch. (sp. nov.). — Yun nan, *Journal de botanique*, 16 novembre 1896, p. 370 (Composées).

Espèce voisine surtout de l'*A. batangensis* Bur. et Franch. Elle habite à une altitude de 3,200 mètres; sa tige sous-frutescente est souvent décombante et radicante, de 20 à 30 centimètres de longueur. Elle porte de nombreux capitules à ligules d'un bleu violacé, de 3 à 4 centimètres de diamètre; sa floribondité est surtout remarquable.

Aster Vilmorini Franch. (sp. nov.).—Se-Tchuen occid. *Journal de botanique*, 16 novembre 1896, p. 373 (Composées).

Plante à tige de 0,30 à 0,70 centimètres, très remarquable par ses grands capitules qui, avec leurs rayons d'un pourpre bleuâtre, dépassent quelquefois 7 centimètres de diamètre; les feuilles sont minces, molles, étroites; les capitules uniques ou souvent au nombre de deux, portés par un long pédoncule nu.

Ce bel Aster a fleuri chez M. Maurice de Vilmorin, dont les cultures sont aujourd'hui riches en plantes de la Chine; les graines lui avaient été envoyées par le R. P. Soulié. La plante paraît aimer les bois couverts.

Aster yunnanensis Franch. (sp. nov.). — Yun-nan, *Journal de botanique*, 16 novembre 1896, p. 375 (Composées).

Cette plante à tige élevée, monocéphale ou à 2-3 capitules, diffère de l'*A. Delavayi* et de l'*A. Vilmorini*, dont elle a le port et les grandes fleurs, par ses ligules et les bractées de l'involucre plus larges et surtout par la brièveté de l'aigrette.

Les *Aster Bietii*, *Vilmorini*, *Delavayi* et *yunnanensis* appartiennent aux plus hauts sommets de la Chine occidentale et

seraient probablement une excellente acquisition pour la culture, à cause de la très grande dimension des capitules qui dépasse de beaucoup celles des espèces du genre *Aster* anciennement connues. L'un deux, tout au moins, l'*A. Vilmorini* supporte bien le climat de Paris. L'*A. Delavayi* est particulièrement désirable, à cause de l'intensité de coloration de ses ligules et des fleurons du disque qui sont noirs.

Cucurbita Andreana Naudin (Cucurbitacées). — Uruguay. *Revue horticole*, 1er décembre 1896, p. 542, fig. noires, 184, 185, 186 et 187.

Cette Courge a été introduite en Europe par M. Edouard André, ce qui justifie son nom de *C. Andreana.* Par ses longues tiges radicantes aux nœuds, ses feuilles marbrées de blanc, ses fleurs, son fruit obovoïde, bariolé de blanc ou de jaune sur fond vert, elle se trouve avoir des ressemblances avec les trois anciennes Courges économiques, mais elle diffère de nos espèces classiques par la petitesse des graines, les feuilles à lobes peu saillants, le volume de ses fruits qui arrivent à peine à la taille d'un petit Melon. Ce fruit très amer n'est pas mangeable. Le rôle du *C. Andreana* sera, en Horticulture, celui de la Courge vivace, servant à couvrir des treillis ou des haies, et comme plante de curiosité ou de fantaisie.

Dioscorea Fargesii Franch. (sp. nov.). — Se-Tchuen. *Revue horticole*, 1er décembre 1896, p. 549 (Dioscorées).

Ce nouveau *Dioscorea* alimentaire, de la Chine occidentale, se rencontre à une altitude moyenne de 1,400 mètres, sous le 32°,5 de latitude Nord, ce qui indique que la plante supportera bien le plein air dans le Midi de la France, tout au moins dans les Alpes-Maritimes. C'est le R. P. Farges, missionnaire, qui a envoyé en 1894, sous le nom de *Maô-yu-tsé*, des bulbilles aériennes de ce *Dioscorea* à M. Maurice de Vilmorin.

Le *D. Fargesii* se rapproche beaucoup par l'ensemble de ses caractères du *D. pentaphylla* L., dont les tubercules sont aussi comestibles. Sa tige est volubile, couverte, ainsi que le pétiole, d'une villosité courte, parfois roussâtre; les bulbilles aériennes,

sphériques, sont grosses comme des petits pois. Il appartient au petit groupe d'espèces de Dioscorées dont les feuilles sont *composées* (au moins en apparence) et formées de 3 à 5 folioles distinctes, comme celles de la Vigne vierge. On en connaît une douzaine d'espèces dans ce groupe; elles sont encore insuffisamment étudiées, surtout au point de vue de leurs qualités alimentaires.

Lælia autumnalis, var. Fournieri (Orchidées). — *Revue horticole*, 1er décembre 1896, p. 547, fig. noire 188; planche coloriée.

Ravissante variété reçue directement du Mexique par M. Louis Fournier qui la cultive dans ses serres de la Cavalière, à Saint-Barnabé, près Marseille. C'est une forme géante du *L. a. atrorubens*. Aucune des formes diverses du *L. autumnalis* n'égale en beauté cette variété absolument hors de pair. Comme toutes les autres, elle est d'une culture facile : température modérée, rempotages un peu haut, peu d'arrosages en hiver.

Ruellia Makoyana. Hort. Mak. (Acanthacées). — *Revue horticole*, 16 décembre 1896, p. 576; planche coloriée.

Jolie Acanthacée de serre tempérée et une des meilleures introductions de MM. Jacob-Makoy et Cie, à Liège.

C'est en 1893 qu'ils reçurent la plante du Brésil, expédiée par M. Binot, de Pétropolis. La plante forme des touffes rameuses à feuillage remarquable par son coloris; il est d'un pourpre vineux en dessous, mais la face supérieure est d'un beau vert olive velouté sur lequel se détachent les nervures primaires en arêtes de poisson, d'un blanc argenté. Les fleurs sont sessiles, solitaires dans l'aisselle des feuilles, d'un beau rouge carminé, à 5 lobes étalés, à tube long de 4 centimètres. C'est une espèce à recommander tout spécialement. Elle se multiplie facilement de boutures et le double mérite décoratif de son feuillage et de sa brillante floraison, qui se renouvelle presque toute l'année, surtout en automne, est de nature à la rendre populaire. Cette plante sera une bonne ressource pour la décoration des jardinières en appartement.

2. *Publications étrangères,*

par M. P. Hariot.

Acalypha Sanderi N. E. Brown. — A. de Sander. — Archipel Bismarck (Polynésie) (Euphorbiacées). — *Gard. Chron.*, 1896, 510, p. 392.

Buisson vigoureux, haut de 10 à 15 pieds; feuilles divergentes, à pétioles pubescents, longues de 20 à 25 cent. avec le pétiole, ovales, aiguës, légèrement acuminées, arrondies et émarginées à la base, à bords dentés en scie; face supérieure vert brillant, parsemée de quelques poils, plus pâles en dessous et glabres, excepté sur la côte et à la base des nervures principales; fleurs mâles inconnues; fleurs femelles, en épis axillaires et denses, penchées; bractées petites, aiguës, portant à leur aisselle 3-5 fleurs; segments ovales aigus, verts, ciliés, marqués de poils blancs; ovaire trigone, blanc pubescent; styles divisés à leur base en longs stigmates filiformes rose brillant.

Acanthephippium eburneum Kränzlin. — A. couleur d'ivoire — (Orchidées — Epidendrées) — *Gard. chron.*, 1896, 506, p. 266.

Bulbes subtétragones, longs de 6-8 cent. sur 2 de largeur, d'un pourpre foncé; feuilles pétiolées, plissées, lancéolées, aiguës, longues de 20 cent.; grappe biflore, à bractées cymbiformes, acuminées, pellucides; ovaire pourpré; sépale dorsal obtus, les latéraux prolongés à la partie postérieure en un faux éperon genouillé un peu moins long que l'ovaire, soudés avec le dorsal sauf au sommet, colorés en blanc ivoire sur les deux faces et ponctués de rose intérieurement et à la base ; pétales de même longueur et obtus; labelle à lobes latéraux dressés à peine séparés du lobe moyen, colorés en jaune pâle avec quelques petites ponctuations; crête orangée; gynostème blanc.

L'*A. eburneum* se distingue de l'*A. Curtisi* par son éperon presqu'aussi long que l'ovaire et genouillé; par son périanthe blanc et non rosé; par son labelle à lobes peu distincts et non trilobé; par son disque taché et muni de cinq callus.

Adonis amurensis Reg. et Radde. — A. de l'Amour. — Mandchourie et Japon. — *Bot. Mag.*, t. 7490.

Plante herbacée, vivace, robuste, glabre ou parsemée de quelques poils épars; tige ne portant pas de feuilles à la base, longuement engainée, feuillée dans le haut; feuilles formées de 2-3 feuilles confluentes, les caulinaires pétiolées (celles de la partie supérieure sessiles), amples, presque orbiculaires dans leur pourtour, triséquées, à segments pinnatiséqués, à pinnules étroites, oblongues, pinnatifides; pétiole robuste, muni d'une gaine allongée, menbraneuse; fleurs brièvement pédonculées, de grande dimension; sépales oblongs, obtus; pétales au nombre de 20-50, dépassant un peu les sépales, étroitement obovales ou subspatulés, versicolores; carpelles subglobuleux à style allongé, recourbé, pubescents à la maturité.

L'*Adonis amurensis* a été découvert dans les monts Bareya, dans les provinces de l'Amour, qui font partie de l'Asie russe; depuis il a été retrouvé à Sachaline, à Yézo et dans le nord de Nipon au Japon. Maximowicz, qui l'a le premier décrit, le considérait comme une variété de l'*Adonis apennina*, mais il doit sans aucun doute former une espèce bien spéciale qui partage avec quelques autres une curieuse disposition foliaire qui fait qu'en réalité le pétiole est un axe portant deux ou trois feuilles. L'*Adonis amurensis* est fréquemment figuré dans les livres japonais, probablement d'après des variétés horticoles.

Cyrtanthus Huttoni Baker. — C. de Hutton. — Cap (Amaryllidées). — *Bot. Mag.*, t. 7488.

Bulbe globuleux, à membranes extérieures brunes, membraneuses; feuilles au nombre de 4 environ, naissant en même temps que les fleurs, cunéiformes, glabres, vertes, subdressées, plus courtes que la hampe; hampe robuste, cylindrique, allongée; ombelles à 6-10 fleurs; spathe à deux valves ovales, brunes, membraneuses; pédicelles allongés; périanthe étroit, infundibuliforme, rouge, jaune intérieurement, à lobes ovales, deux fois plus courts que le tube; étamines à filets très courts insérés à la gorge du tube; style allongé.

Le nouveau *Cyrtanthus* est beaucoup plus robuste que le *C.*

angustifolius, mais à fleurs moins larges que le *C. obliquus*. Il provient du Cap où il a été découvert par M. Hutton.

Dendrobium Jennyanum Kränzlin. — D. de Jenny. — (Orchidées-Épidendrées) — *Gard. chr.*, 1896, 508, p. 329.

Espèce des Indes orientales très voisine du *D. undulatum* dont il diffère par ses sépales plus larges, non tordus, non ondulés aux bords, mais simplement réfléchis; par ses pétales plus larges à peine tordus et non ondulés; par son labelle large, horizontal, à lobes latéraux très développés, le médian étant court et légèrement acuminé au sommet. Les fleurs sont jaunâtres avec un labelle orné à sa base de veines couleur chocolat et de callus blancs, étroits à leur base. Elles sont deux fois plus grandes que celles des *D. undulatum* et *Mirbelianum*. Quant à la plante elle-même elle est de taille plus élevée.

Gongora Sanderiana Kränzlin. — G. de Sander. — Pérou (Orchidées-Vandées) — *Gard. chron.*, 1896, 512, p. 456.

Caractères généraux du *G. portentosa* dont il diffère par son mésochile plan de la base au milieu et se relevant de ce point jusqu'au sommet; par son labelle moins élevé quand on le voit de côté, par son coloris jaunâtre ou brun, maculé de nombreuses taches roses spécialement sur les pétales jaunes blanchâtres et sur la colonne. Les fleurs, qui sont odorantes, sont plus grandes que celles du *Gongora portentosa* qui sont en outre blanches ou rose chair, tachetées de points de couleur pourpre plus ou moins intense.

Phajus mishmensis Reichb. f. — P. des monts Mishmi — Himalaya oriental (Orchidées — Épidendrées). *Bot. Mag.*, t. 7479.

Tiges feuillées dressées, allongées, à peine bulbeuses à la base, feuillées dans le haut; feuilles alternes, elliptiques-ovales ou lancéolées, acuminées, pourvues de cinq nervures; scapes axillaires, grêles, allongés, dressés, à fleurs nombreuses et lâches; fleurs dressées-étalées, roses; bractées de même longueur que les pédicelles qui sont grêles, lancéolées, acuminées, concaves, herbacées, caduques; sépales et pétales linéaires-oblongs,

aigus, recourbés au sommet; lobes latéraux du labelle amples, arrondis, recourbés, le terminal court, aplati, trilobulé, à lobules obtus avec le médian bifide; éperon grêle, incurvé, moitié plus court que les sépales; disque muni d'une crête ciliée; colonne grêle, dilatée au-dessus du milieu, bilobée au sommet.

Le port et le mode de végétation des *Phajus* sont des plus variables. Dans le *P. Wallichii*, le scape est latéral; dans le *P. callosus*, il est terminal. Dans le *P. mishmensis*, il y a un ou plusieurs scapes d'origine axillaire, tandis que dans le *P. albus*, les caractères sont tels que Reichenbach avait cru devoir placer cette plante dans le genre *Thunia*.

Le *P. mishmensis* a été découvert dans les monts Mishmi, dans le Haut Assam, par Griffith, et décrit par Lindley comme un *Limatodes*. On l'a retrouvé depuis dans le Sikkim et dans le bas Burmah.

Pilocarpus Jaborandi Holmes. — P. Jaborandi. — Pernambuco. — (Rutacées Zanthoxylées). — *B. M.*, t. 7483.

Rameaux, ramules et pétioles hérissés; feuilles alternes, portant 4-5 paires de folioles opposées, coriaces, elliptiques ou oblongues, obtuses ou émarginées, marquées de points glanduleux, d'un vert luisant à la face supérieure, d'un vert jaunâtre inférieurement; grappes de fleurs grêles, recourbées; pédoncules pourvus de petites bractées vers leur milieu; fleurs petites, à 5 divisions; calice à tube hémisphérique, à limbe très court obtus, 5-lobé; pétales lancéolés, aigus, roses, marqués de jaune aux bords et à la base; disque ondulé, glanduleux; carpelles 3-5, à téguments un peu coriaces, arrondis au sommet, ornés sur les faces de sillons concentriques; graines ovoïdes, noires, luisantes.

Le nom de *Jaborandi* a été appliqué à plusieurs plantes médicinales du Brésil appartenant à des familles différentes. Sur la vue des feuilles en mauvais état envoyées de Pernambuco au professeur Gubler, Baillon reconnut un *Pilocarpus*. Plus tard M. Holmes, sur des matériaux plus complets, put établir qu'on avait affaire à une espèce nouvelle, confondue jusque-là avec le *Pilocarpus pennatifolius*, par plusieurs botanistes.

Polystachya villosa Cogn. — P. velue — Madagascar (Orchidées — Vandées). *Lindenia*, 1896, p. 78.

Pseudobulbe rond et plat en forme de disque, large de 6 à 7 centimètres, surmonté de deux feuilles membraneuses, coriaces, dressées, lancéolées-spatulées, aiguës, assez longuement atténuées inférieurement, d'un pourpre violet, longues de 8 à 9 centimètres, larges de 2 centimètres; pédoncule commun arqué ou flexueux, grêle, arrondi, d'un pourpre violet foncé, brièvement et densement velu, un peu rameux, long d'environ 3 décimètres; bractées membraneuses, réfléchies, ovales, acuminées, légèrement velues; ovaire velu, vert teinté de pourpre; sépales et pétales dressés, un peu charnus, obtus, nuance vieil or; les sépales un peu plus foncés, veinés de rouge, légèrement velus en dehors, le dorsal ovale-oblong, les latéraux ovales-triangulaires; pétales un peu plus courts, oblongs spatulés; labelle supère, un peu charnu, étroitement onguiculé, largement ovale, trilobé, jaune faiblement teinté de rouge, à lobes latéraux largement arrondis marqués de fines veines rouges dirigées vers le bas; lobe terminal un peu émarginé et à peine apiculé au sommet; disque muni vers le centre de deux légères côtes finement velues; colonne très courte.

Sansevieria Roxburghiana Schult. — Indes Orientales (Hæmodoracées — Ophiopogonées). — *Bot. Mag.*, t. 7487.

Feuilles longues de 2 pieds à 2 pieds 1/2, étroites, linéaires, ensiformes, raides, dressées, atténuées de la base au sommet qui est obtus, arrondi, marquées de 7-9 côtes, concaves à la face supérieure excepté au sommet, striées, vertes et fasciées de rouge, étroitement marginées; hampe plus courte que les feuilles; gaines apprimées, acuminées; grappe allongée, grêle, raide, cylindrique, à fleurs un peu serrées, fleurs disposées en fascicules le long du rachis qui est arrondi; fascicules 3-6 flores; pédicules courts pourvus de bractéoles à la base; périanthe jaune verdâtre, à tube grêle plus long que les lobes qui sont linéaires, obtus, recourbés.

Roxburgh paraît être le seul botaniste qui ait signalé cette

curieuse plante, il y a environ un siècle, sous le nom de *Sanseviera zeylanica*. Peut-être est-ce la même plante que Willdenow a décrit comme *S. lanuginosa*.

Cette plante est cultivée et utilisée en raison de ses fibres qui servent à la préparation de cordages, à la façon des Aloes et des Agaves.

Sarcochilus hainanensis Hook. f. — S. de l'île de Hainau. — Sud de la Chine (Orchidées-Vandées). — *Bot. Mag.*, t. 7489.

Tige allongée, radicante, robuste ; feuilles linéaires oblongues, obtuses, à gaines courtes; grappes tournées du même côté étalées et recourbées, comprimées, portées par des pédoncules épais; bractées adnées au rachis, courtes, imbriquées sur deux rangs, obtuses, charnues; fleurs à périanthe étroit, falciforme, jaune d'or; sépales et pétales semblables, étroitement linéaires, falciformes, connivents; labelle petit, sacciforme, pubérulent, à lobes latéraux petits, triangulaires, obtus, le terminal épais, conique, obtus, muni intérieurement à sa base d'une petite écaille obtuse, à sac largement conique, arrondi au sommet, bilobé, velu intérieurement à la base ; colonne courte ; anthère hémisphérique; pollinies oblongues.

Le genre *Sarcochilus* est largement représenté dans l'est de l'Asie. Trente-cinq espèces, dont la moitié sont nouvelles ont été signalées dans la flore de l'Inde anglaise et réparties dans neuf sections différentes. La section *Cuculla*, à laquelle appartient le S. *hainanensis* est une des mieux caractérisées par ses grappes disposées sur un rachis comprimé, avec des bractées pectinées, imbriquées et persistantes.

Solanum cernuum Vellozo. — Morelle penchée. — Sud du Brésil (Solanées). — *Bot. Mag.*, t. 7491.

Arbuste haut de 6-8 pieds, à tronc robuste, dressé, rameux au sommet; rameaux épais recouverts de poils flexueux, bruns, abondants ainsi que sur le pétiole, la nervure principale, les rameaux et les ramules de l'inflorescence; feuilles larges, oblongues ou ovales, acuminées, ondulées, arrondies à la base et rétrécies en un pétiole court et épais, lisses à la face supérieure

et pourvues de chaque côté de 6-10 nervures, nerviées à la face inférieure, tomenteuses et blanchâtres, les plus jeunes pubescentes-étoilées sur chaque face; grappes subopposititfoliées, recourbées, courtement pédonculées et à rameaux épais; fleurs nombreuses, très courtement pédonculées, blanches; calice court subcampanulé à 4-5 lobes inégaux, renflé après l'anthèse et alors recouvrant le fruit; corolle à 5 pétales; anthères oblongues; ovaire poilu au sommet; baie globuleuse hérissée.

Cette plante remarquable par ses longs poils flexueux, qui lui donnent l'aspect d'un torion, a reçu des Portugais le nom de « *Bolsa de Pastor* » et de « *Braco de Preguica* ». Elle est originaire des provinces de Rio et de Minas Geraes, où elle croît dans les forêts. Elle est usitée au Brésil pour ses propriétés sudorifiques.

Dunal lui avait donné le nom de *Solanum jubatum*, qui doit disparaître devant la dénomination plus ancienne qui lui avait été imposée par Vellozo.

DÉCEMBRE 1896

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude : 63m).

DATES	TEMPÉRATURE Min.	TEMPÉRATURE Max.	HAUTEUR du baromètre Matin	HAUTEUR du baromètre Soir	VENTS dominants	ÉTAT DU CIEL
1	— 3,9	3,6	762	758	E.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, pluvieux le soir.
2	1,4	6,0	757	753,5	E.	Couvert, pluie le soir.
3	2,5	7,7	753	753	E. SO.	Brouillard intense le matin et le soir, couvert l'après-midi.
4	7,0	9,3	748	739,5	SO.	Pluie dans la nuit et presque toute la journée, abondante surtout l'après-midi.
5	7,2	9,9	745	741,5	SO.	Couvert le matin et le soir, nuageux l'après-midi.
6	7,0	9,1	741	739	SO.	Pluie dans la nuit, nuageux, pluie le soir, grand vent.
7	6,8	9,0	739	752,5	O. NO.	Grand vent toute la nuit, très nuageux le matin, couvert et pluvieux.
8	0,5	7,7	758,5	758	SE.	Nuageux.
9	2,5	9,0	756	761	SO.	Pluie dans la nuit et le matin, nuageux.
10	— 0,1	9,1	763	762	SO.	Nuageux le matin, couvert et légèrement brumeux.
11	1,2	7,1	761,5	762,5	S.	Couvert, nuageux le soir.
12	4,1	6,8	761,5	758	S.	Très nuageux le matin, couvert, pluie le soir.
13	3,1	8,6	758,5	748,5	O.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, pluie le soir.
14	4,5	7,4	736,5	743,5	O.	Pluie dans la nuit et presque toute la journée, grand vent.
15	2,5	7,0	749	755	NO.	Couvert, un peu de pluie l'après-midi, très nuageux le soir.
16	— 1,6	1,1	757,5	753	N. S.	Nuageux de grand matin, couvert et pluvieux le matin, un peu de neige et de pluie l'après-midi.
17	1,0	7,0	754,5	751,5	N.	Brouillard des plus intenses.
18	— 0,6	2,6	748,5	747	NE.	Couvert.
19	0	2,0	747,5	756	NNO. N.	Couvert, un peu de neige l'après-midi.
20	— 0,1	1,9	761,5	764,5	N.	Couvert, quelques éclaircies le matin.
21	— 2,2	2,9	765	766	NO. SO.	Couvert et brumeux le soir.
22	— 3,2	0,1	764,5	767,5	N.	Neige dans la nuit, couvert.
23	— 0,8	0,1	763,5	766	NE.	Couvert et brumeux.
24	— 0,1	1,8	767,5	765,5	NO.	Couvert.
25	0	3,8	762	771,5	N.	Neige assez abondante dans la nuit, couvert.
26	— 1,8	4,0	773,5	772	SO. SE.	Couvert, pluie le soir.
27	3,4	9,7	771,5	774	SE.	Couvert, presque clair le soir.
28	— 0,9	6,9	765	759,5	SO.	Pluie dans la nuit et presque toute l'après-midi, couvert.
29	5,6	9,0	768	770,5	NE.	Couvert le matin, très nuageux l'après-midi.
30	2,2	6,1	768	767,5	S.	Couvert.
31	5,0	10,2	768	769,5	SE.	Pluie abondante dans la nuit, couvert, éclaircies le soir.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVIII (1896) DE LA 3e SÉRIE DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

N. B. — Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui sont cités dans la Revue des publications et dans celle des plantes nouvelles ou peu connues, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes, les noms de variétés et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
D. BOIS.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

CONGRÈS HORTICOLE

de 1896

PREMIÈRE SÉANCE

TENUE LE JEUDI 21 MAI, A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENCE DE M. **Albert Truffaut**, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à deux heures et demie en présence de 225 membres.

Sont présents au bureau MM. CHATENAY, JAMIN, et M. ERNEST BERGMAN, secrétaire du Congrès.

M. LE PRÉSIDENT présente les excuses de M. H. de Vilmorin, empêché d'assister à la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il rappelle que, depuis le dernier Congrès, la Société nationale d'Horticulture a éprouvé une perte douloureuse dans la personne de son président, le regretté M. Léon Say. M. Léon Say avait, à diverses reprises, rendu de signalés services à l'Horticulture, et l'assemblée sera certainement unanime pour lui adresser un dernier adieu au moment d'entreprendre les travaux de la présente session. (*Assentiment général.*)

M. LE PRÉSIDENT, avant d'ouvrir la discussion sur les questions soumises au Congrès, donne lecture de la liste des récompenses

accordées aux auteurs des mémoires préliminaires qui ont été imprimés et distribués aux membres inscrits du Congrès.

Ces récompenses sont les suivantes :

5e Question.

M. Guillochon (de Versailles), *grande médaille d'argent.*

7e Question.

M. Chargueraud (de Paris), *grande médaille de vermeil.*
M. Van Hulle (de Gand), *grande médaille de vermeil.*
M. Large (d'Albigny), *grande médaille d'argent.*
M. Lozet fils, *médaille d'argent.*

L'ordre du jour appelle la discussion de la 1re question, ainsi conçue :

« Du greffage de la Pomme de terre. »

La parole est donnée à M. Lefort.

M. Lefort déclare qu'il pratique depuis plus de dix ans le greffage de la Pomme de terre. Cette greffe, maintenant à la portée de tout le monde, se fait en mars et avril.

« L'on prend des tubercules donnant de grosses pousses qu'on laisse se développer et durcir à l'air ; on choisit pour greffons des pousses de même grosseur, et on réunit celles-ci aux premières par la greffe en fente, en coupant la tige à une distance de 2 à 4 centimètres du tubercule. Pendant une quinzaine de jours, les pieds greffés doivent être tenus frais, sans arrosements, résultat que l'on obtient en les couvrant de mousse que l'on rafraîchit tous les jours. Se servir de terre glaise pour la greffe et non de mastic.

« Planter les tubercules dans des pots, sous cloches ou sous châssis; les tenir à l'étouffée les premiers jours, et donner de l'air ensuite; un mois après planter en place et maintenir encore sous cloche pendant quelque temps.

« C'est sur la tige greffée que partiront les tubercules qui seront

petits ou moyens la première année; ce n'est que deux ou trois ans après le greffage que l'on récoltera des Pommes de terre atteignant le volume normal et définitif.

« L'avantage de la greffe est de pouvoir rendre les Pommes de terre industrielles, comestibles, sans qu'elles cessent de donner un grand rendement, et aussi de les rendre plus précoces lorsqu'on les greffe sur la variété *Marjolin*.

« J'ai présenté plusieurs fois aux séances de la Société nationale d'Horticulture de France, des tubercules greffés, et le 12 juillet 1894, j'ai montré des variétés bien modifiées par la greffe.

L'une était l'*Early rose*, dont la chair est devenue jaune et la tige basse, 20 à 25 centimètres; le développement est si rapide, que la récolte se fait en deux mois et demi, après la plantation. L'autre variété était la *Richter's Imperator*, greffée sur *Marjolin Testard*, qui a pris une chair bien jaune; elle est aussi très basse de tige, 30 à 35 centimètres, ce qui permet de planter très près, le plus à 50 centimètres de distance. Elle est très précoce et donne près de deux kilos par pied.

« C'est une récolte considérable, en juillet. Le tubercule est un peu moins féculent que celui de la *Richter's Imperator*.

« Cette année je présenterai à la Société nationale, la Pomme de terre Institut de Beauvais, à chair jaune, greffée sur Pomme de terre Hollande. »

M. Lefort présente, à l'appui de ces observations, un certain nombre d'échantillons de Pommes de terre qu'il soumet à l'examen de l'assemblée.

M. Ravenel exprime l'opinion que les résultats obtenus par M. Lefort sont purement accidentels et ne sauraient se reproduire régulièrement.

M. Lefort répond qu'il poursuit ses essais depuis plusieurs années. Autrefois, il faisait des greffes à l'emporte-pièce, ce qui ne réussissait pas; il a, depuis, obtenu des succès en pratiquant la greffe en fente. En procédant ainsi, si l'on greffe une Pomme de terre rouge sur une jaune, on obtient des produits, les uns marbrés, les autres plus rouges, d'autres plus jaunes, mais,

dans tous les cas, on peut constater une modification sensible du tubercule.

M. Ravenel dit qu'il a pratiqué la greffe de la Pomme de terre et qu'il n'a jamais pu obtenir par ce moyen de nouveaux tubercules.

M. Thirion demande à poser une question : M. Lefort a dit que les Pommes de terre poussaient soit au-dessus soit au-dessous de la greffe ; il serait intéressant de savoir si, dans les deux cas, les tubercules ont subi les mêmes modifications.

M. Lefort répond que la sève se partage, pour ainsi dire, et que, si l'on a greffé une variété rouge sur une variété jaune, on obtient un produit marbré, panaché. Le changement est donc profond. Les greffes ayant été cassées par accident, les Pommes de terre ont été récoltées et on a pu constater que la modification avait eu déjà le temps de se produire.

M. le Président remercie M. Lefort de sa communication ; il le prie de vouloir bien consigner, dans une note détaillée, le procédé qu'il emploie et les résultats vraiment extraordinaires qu'il déclare avoir obtenus. Cette note pourra être publiée et des expériences pourront être répétées en vue de reproduire les singuliers phénomèmes physiologiques que l'orateur vient de signaler.

L'ordre du jour appelle la discussion de la 2e question, ainsi conçue :

« Des appareils à employer pour le chauffage des serres suivant les combustibles (bois, charbon, pétrole, gaz, etc.). »

Personne ne demandant la parole, il est passé à la question suivante, ainsi conçue :

« Du rôle de l'électricité dans la végétation. »

Personne ne demandant la parole, il est passé à la question suivante, ainsi conçue :

« De l'influence de la sélection dans le bouturage. »

M. le Président donne connaissances des observations suivantes qui ont été présentées par M. Louis Ménétrot :

« Lorsque, par la voie des semis, on a obtenu une plante nouvelle ou rare, très méritante sous tous les rapports par sa nature supérieure à ses congénères, et que cette plante fait partie des végétaux semi-ligneux ou herbacés, ou bien même des espèces à bois dur et sec, tels que les Rosiers, etc., rien n'est plus facile que d'avoir recours à son bouturage, pour la multiplier abondamment et fixer ainsi, par ce moyen, un reproducteur de premier rang parmi les porte-graines de choix. Mais aussi, bien souvent, cette bouture supérieure produit des graines se rapportant au type beau et franc tandis que d'autres, produites sur la même bouture, ont des tendances à retourner au type commun.

« Ce n'est donc qu'après des sélections répétées des plantes les plus méritantes, par la voie du bouturage, que l'on parvient à en fixer les variétés les plus belles, si distinctes des anciennes plantes par les semis provenant de ces plantes de choix. »

Cette quatrième question est des plus intéressantes. Il est certain que les horticulteurs habiles savent reconnaître les meilleures branches pour le bouturage et produire ainsi des sujets plus vigoureux que les autres. Le choix des boutures joue donc un rôle important dans la reproduction des végétaux, et il serait avantageux de connaître les observations pratiques qui auraient pu être faites à ce sujet.

M. Jamin exprime le regret que M. Ménétrot ne soit pas présent; il aurait pu, sans doute, donner d'intéressants détails touchant l'influence qu'il attribue au choix de la bouture sur la variété. L'orateur déclare que, *a priori*, il considère un pareil résultat comme absolument extraordinaire. On conçoit que le choix de la bouture puisse exercer une influence sensible sur la

vigueur du sujet, mais sur la nature de son espèce, cela paraît impossible.

M. le Président appuie l'observation de M. Jamin.

M. Couillard espérait que cette question serait traitée d'une façon beaucoup plus étendue par le Congrès, car elle en vaut la peine. Il rappelle que M. Cordonnier a déjà soutenu une théorie relative à l'influence qu'exerce le choix des bonnes boutures sur la production des bonnes plantes. L'orateur déclare avoir fait à ce sujet des expériences concluantes; il est certain qu'en faisant une sélection sévère des boutures, on obtient des plantes de choix; mais, quant à obtenir par ce procédé des variétés nouvelles, il n'en est rien, bien que cette thèse ait été défendue. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les bonnes boutures donnent des plantes plus robustes et plus aptes à supporter la culture intensive.

M. Barbier fait observer que l'on obtient des résultats différents par le bouturage et par la greffe. Il a pu se convaincre que certaines plantes, après avoir été reproduites trois ou quatre fois par bouturage. ne donnaient plus rien. Il a fallu changer de système : on s'est servi du greffage, et l'on a ainsi obtenu des individus plus vigoureux et plus florifères qui ont ensuite servi pour produire de nouvelles boutures.

On peut poser comme une règle générale qu'il y a toujours intérêt à choisir comme boutures les rameaux les plus vigoureux, en ce qui concerne les arbustes de pleine terre. Reste à savoir si, en produisant des sujets trop vigoureux, on ne diminue pas la floraison de la plante. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Chacun sait qu'en ce qui touche le Lilas, par exemple, l'augmentation de la vigueur de la plante a pour conséquence une diminution de la floraison. Il est possible, cependant, que le même phénomène ne se produise pas pour toutes les espèces.

L'orateur déclare ne pas vouloir insister, n'étant pas préparé à discuter la question au fond; mais il demande qu'elle soit maintenue à l'ordre du jour du prochain congrès, afin de pou-

voir poursuivre les études qu'il a entreprises et en apporter le résultat au Congrès.

M. LE PRÉSIDENT constate dès à présent que, de l'avis des membres présents, la sélection des boutures peut influer sur la qualité des produits mais ne saurait, en aucun cas, modifier la variété, ce qui paraîtrait, du reste, inexplicable, à première vue.

M. LE PRÉSIDENT invite les membres du Congrès à préparer des mémoires touchant cette intéressante question pour le Congrès de l'an prochain.

M. THIRION rappelant les paroles prononcées par M. Jamin, à savoir que le choix des boutures peut influer sur la vigueur, mais non sur la variété, demande à lui poser une question qu'il serait, mieux que personne, à même de résoudre.

N'est-il pas vrai, comme on l'a prétendu, que certaines variétés de Poiriers auraient été obtenues par suite d'un accident survenu au sujet auquel on aurait emprunté la greffe ?

M. JAMIN répond que le fait est exact et qu'on a cité même des cas assez nombreux, mais que cette question a trait au greffage et non au bouturage que vise seulement la quatrième question.

M. THIRION estime qu'il y a là une analogie sur laquelle il serait utile d'insister. Il y a des variations qui ont été attribuées au greffage. Un accident étant survenu au sujet qui produisait les greffes, on avait pensé que, dans ce cas, l'accident se trouvait, en quelque sorte, perpétué par le greffage.

M. LE PRÉSIDENT fait observer que la question du greffage, qui présente, d'ailleurs, un très grand intérêt, n'est pas en discussion en ce moment. Seul, le bouturage est en cause et, pour le bon ordre des travaux du Congrès, il importe de ne pas laisser s'égarer le débat et de ne pas sortir des questions inscrites au programme.

M. Jamin, en réponse aux observations de M. Thirion, dit que le phénomène signalé par lui a été observé assez souvent; il se produit, dans la nature des espèces, des changements parfois inexplicables; — c'est ainsi que l'on a pu constater que le Pêcher pouvait devenir Brugnon et réciproquement. Des variations du même genre se produisent pour le Poirier, notamment pour le *Doyenné gris*, qui n'est qu'une forme du *Doyenné ordinaire*; il y a donc là des constatations extrêmement curieuses à faire; mais, comme le dit M. le président, il ne faut pas mêler les questions, et celle-ci devra faire l'objet de mémoires spéciaux et d'une discussion distincte.

M. Raquet, en présence du désir des congressistes de maintenir au programme la quatrième question, demande qu'on ajoute à son libellé actuel ces mots « et le greffage ». Sur la question du choix des greffons, l'orateur aura à présenter des observations de nature à intéresser le Congrès.

Un membre estime que le greffage et le bouturage sont choses distinctes qui ne doivent pas être comprises dans la même question. Il demande, en conséquence, que l'addition proposée par M. Raquet fasse l'objet d'une question séparée.

M. le Président constate que cette proposition ne soulève aucune opposition. Il est donc décidé que la question du bouturage et celle du greffage feront l'objet d'une discussion distincte.

L'ordre du jour appelle la discussion de la 5e question ainsi conçue :

« Histoire et culture des *Cattleya* et *Lælia*. »

M. le Président rappelle qu'un mémoire fort bien fait a été déposé, sur cette question, par M. Guillochon, à qui il adresse les félicitations de la Commission du Congrès, exprimant le regret qu'il ne soit pas présent pour fournir au Congrès quelques explications verbales.

M. Georges Grignan dépose sur le bureau du Congrès un mémoire qu'il avait préparé et qu'il n'a pas adressé à la commission spéciale parce qu'il excède la limite des quinze pages imposée par le règlement.

L'orateur estime que la question posée au Congrès exigerait de très longs développements. Parmi les Orchidées, qui présentent déjà une nomenclature très étendue, les *Cattleya* et les *Lælia* ont une très grande importance au point de vue horticole ; les fleurs en sont très belles et leur emploi se répand de jour en jour comme fleurs coupées ; en outre, ces genres ne comportent aucune espèce dédaignée, comme cela se produit pour beaucoup d'autres plantes. En somme, ce sont des plantes dont le rôle en Horticulture a été très important déjà dans le passé et le sera davantage encore dans l'avenir.

L'orateur, analysant le mémoire qu'il dépose, entre dans quelques détails relatifs à la classification des *Cattleya* et des *Lælia*. Il expose que ces deux genres présentent de nombreuses analogies ; quelques auteurs ont cependant établi entre elles une distinction qui est maintenant admise, d'une manière générale, par tous les botanistes. Mais il est certain qu'il existe une transition formée par un certain nombre d'individus qui réunissent les deux genres et l'on peut prévoir qu'ils se trouveront absolument confondus, dans un avenir qui n'est certainement pas très éloigné.

M. Guillochon, l'auteur du mémoire préliminaire soumis au Congrès, a déclaré qu'il n'entendait pas s'occuper de l'hybridation. L'hybridation présente cependant, au point de vue de l'avenir, une extrême importance. Il existe déjà 180 hybrides connus entre les *Cattleya* et les *Lælia* ; avant qu'il soit longtemps, il sera devenu impossible de les dénommer et de désigner avec précision leur origine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on obtiendra, dans l'avenir, des hybrides qui feront disparaître tout ce qui a été fait jusqu'ici. Déjà on en peut admirer un certain nombre à l'exposition qui a lieu en ce moment ; en Belgique, on en produit un très grand nombre ; chaque année, il en apparaît de nouveaux et leur nombre atteindra peut-être, dans quelques

années, le chiffre de 500 ; déjà, à l'heure actuelle, les hybrides tendent à l'emporter sur les types primitifs.

Dans ces conditions, il y a lieu d'appeler l'attention des horticulteurs sur ces plantes, qui sont appelées au plus grand avenir : leur valeur horticole est déjà d'ailleurs suffisamment connue pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage.

M. le Président fait observer à M. Grignan que son mémoire n'ayant pas été envoyé en temps utile ne peut plus être imprimé ; il pourra l'être cependant si son auteur veut le représenter l'année prochaine.

M. Georges Grignan répond qu'il le soumet à la commission de rédaction qui le fera publier dans le *Journal* de la Société, si elle le juge opportun.

M. le Président dit qu'il importe de distinguer entre le Congrès et la Société. Pour le Congrès, le mémoire, si intéressant qu'il puisse être, a été présenté trop tard pour être imprimé. Si M. Grignan désire l'adresser à la Société, il sera examiné par la Commission spéciale qui l'appréciera et décidera s'il y a, ou non, lieu de l'imprimer dans le *Journal*.

M. le Président ajoute que la question de l'hybridation des Orchidées est des plus intéressantes. L'hybridation est une science qui a marché à pas de géant depuis quelques années et il est certain, comme on vient de le dire, que les espèces primitives ne tarderont pas à disparaître. Si le Congrès le juge à propos, on pourrait donc proposer pour le prochain Congrès une question ainsi conçue :

« Des résultats obtenus par l'hybridation dans les Orchidées », ce qui est approuvé.

La parole est donnée à M. Georges Truffaut.

M. Georges Truffaut dit qu'il a eu l'occasion de poser, dans les journaux spéciaux, au sujet de la culture des Cattleya, des

questions touchant la dégénérescence que subissent ces plantes et qui est bien connue des horticulteurs. A quoi tient cette dégénérescence? Existe-t-il un moyen de l'entraver? Ce sont là des questions qui sont toujours restées sans réponse. Le fait est que les *Cattleya* ne se conservent pas et qu'on n'en maintient les collections qu'en les renouvelant fréquemment.

Il y a là un phénomène extrêmement curieux, au sujet duquel l'orateur a entrepris des recherches. Ayant constaté que les *Cattleya* dégénéraient dans nos serres, il supposa que ces plantes ne trouvaient pas, sous nos climats, les conditions d'existence qu'elles rencontrent dans leur pays d'origine et qu'il s'agissait peut-être là d'une question de nutrition. Il fut procédé à des analyses sur des pseudo-bulbes arrivant du Brésil et sur des pseudo-bulbes provenant de serres. Les résultats furent à peu près identiques et il fut reconnu que la composition chimique était sensiblement la même; les pseudo-bulbes du Brésil contenaient seulement une légère proportion d'acide phosphorique en plus.

De là à conseiller une alimentation plus riche en phosphates, il n'y a qu'un pas, et cependant la question est si complexe et si délicate que l'on ne saurait se prononcer sans hésitation à cet égard. Au fond, il paraît certain que la différence réside dans une variation de l'azote, dans l'alimentation de la plante, et il est très probable que l'on ne pourra jamais, dans nos pays, lui fournir l'azote sous la forme où elle le rencontre dans son pays d'origine. Sous les régions tropicales, en effet, les pluies sont très riches en ammoniaque, et c'est sous cette forme qu'elles fournissent aux plantes l'azote nécessaire à leur alimentation. Peut-être pourrions-nous arriver aux mêmes résultats ou à des résultats analogues par l'emploi du carbonate d'ammoniaque, mais il est impossible de donner une indication précise à ce sujet.

En somme, la dégénérescence des *Cattleya* est un fait connu, et il serait intéressant de savoir si elle se produit partout dans les mêmes conditions et s'il existe un moyen d'y remédier. L'orateur conclut en demandant que la question soit maintenue au programme pour l'année prochaine.

M. le Président fait observer que la question qui vient d'être traitée est une question nouvelle. Tous les horticulteurs savent que certaines Orchidées, et notamment les *Cattleya*, doivent être renouvelées dans les serres au bout d'un nombre d'années assez restreint, et il y aurait un grand intérêt à ce que ces questions de dégénérescence fussent étudiées avec soin. On peut inscrire au programme du prochain Congrès une question conçue en ces termes : « De la dégénérescence chez certaines espèces d'Orchidées. » (*Assentiment général.*)

M. Mangin avoue ne posséder aucune connaissance spéciale en ce qui concerne la culture des Orchidées; mais les faits qui viennent d'être exposés lui rappellent certains phénomènes analogues qu'il demande la permission de rappeler. On sait que certaines plantes peuvent vivre dans des engrais exclusivement minéraux et que d'autres ont besoin de matières purement organiques; or, un fait singulier a été constaté ces dernières années en Allemagne : c'est que certains arbres, notamment le Pin et le Hêtre, ne peuvent vivre que s'il se forme sur leur racine une sorte de Champignon qui finit par faire partie intégrante de l'arbre et lui permet d'absorber les matières nécessaires à sa nutrition. De sorte que si l'on plante des Hêtres ou des Ormes dans un terrain où les Champignons parasites ont été préalablement détruits, ces arbres ne poussent pas.

Il y a lieu de se demander si un phénomène analogue ne se produit pas en ce qui concerne les plantes épiphytes. L'orateur appelle l'attention du Congrès sur ce point, pour la discussion de l'année prochaine.

M. le Président, sans vouloir rien préjuger de la question, fait remarquer, en qualité de praticien, que les racines des Orchidées sont des racines aériennes, visibles, sur lesquelles on n'a jamais constaté la présence d'aucun Champignon. Dans tous les cas, la question pourra être reprise et examinée au Congrès prochain.

L'ordre du jour appelle la discussion de la 6e question, ainsi conçue :

« Résumé pratique des conditions favorables à la végétation. »

Personne ne demandant la parole, il est passé à la question suivante, ainsi conçue :

« Du choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes. »

Sur cette question, trois mémoires préliminaires ont été publiés. M. Van Hulle, l'auteur de l'un d'eux, est présent dans la salle.

M. Van Hulle déclare n'avoir rien à dire de nouveau ; si des objections sont faites au mémoire qu'il a présenté, il est prêt à les discuter.

M. Decaux dit que la question des insectes joue un grand rôle dans la plantation des arbres dans les villes. Certaines espèces sont plus attaquées que d'autres. Il y a aussi, pour toutes les espèces, des conditions générales d'entretien qu'il convient d'observer avec soin.

Les chenilles ne constituent pas un danger sérieux, car il est toujours possible de procéder à un échenillage et, dans tous les cas, le dégât produit ne porte généralement que sur l'année ; mais il est d'autres parasites infiniment plus redoutables. L'orateur a pu constater, à la suite d'une longue expérience, que la plupart du temps, les insectes n'attaquent sérieusement les arbres que quand ils sont blessés, c'est-à-dire déjà malades. Alors, l'humidité pénètre dans le bois, il se produit une fermentation de la couche superficielle, les insectes y pénètrent, puis s'enfoncent dans le cœur de l'arbre, qui se trouve perdu en quelques années.

L'orateur cite, en exemple, des observations qu'il a prises sur des arbres du Bois de Boulogne : 2 arbres sur 5 sont atteints de plaies qui sont dues soit à des causes accidentelles, soit à la malveillance ; c'est là une proportion énorme, et il serait nécessaire de se préoccuper de cette situation si l'on ne veut pas voir

se perdre nos plus belles plantations. En prenant soin de panser les plaies des arbres avec du goudron, qui empêche la fermentation du bois et la pénétration des insectes, on conserve avec la plus grande facilité les Ormes et les Marronniers qui sont les plus beaux ornements de nos promenades. Le remède est simple et peu coûteux, il est à souhaiter qu'on prenne la peine de l'appliquer.

Un des membres présents indique comme espèces rustiques les plus convenables pour les plantations d'alignement : le Marronnier, le Tilleul, le Frêne, le Châtaignier, l'Orme et le Platane, et, en particulier, ces deux dernières espèces, qui résistent le mieux à toutes les températures. Quant à la question des insectes, elle est fort intéressante, mais l'orateur fait observer qu'elle ne figure pas au programme, où il n'est question que du choix des arbres les plus convenables à de bonne plantations.

La parole est donnée à M. Martinet pour le dépôt d'une proposition.

M. Martinet appelle l'attention des membres du Congrès sur une question qui présente un grand intérêt, sinon pour eux directement, du moins pour leurs enfants; il s'agit du bénéfice de la réduction de service que procure l'article 23 de la loi militaire, aux élèves d'un certain nombre d'écoles nationales, énumérées dans le texte et qui sont : les grandes écoles de l'État qui préparent les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales, les écoles d'arts et métiers, les écoles de commerce reconnues et approuvées par l'État, l'École des mines de Saint-Étienne, les écoles nationales d'agriculture de Grignon, Rennes et Montpellier, etc. Seuls les élèves de ces écoles et les jeunes gens qui, en qualité d'ouvriers d'art, ont subi avec succès certaines épreuves spéciales, peuvent bénéficier d'une dispense partielle du service militaire.

L'Horticulture ne participe dans aucune mesure à cette faveur, et les jeunes gens qui se destinent à la carrière horticole doivent, dans tous les cas, accomplir leurs trois ans de service militaire.

Il y a là une inégalité évidente, car l'Horticulture est, au même titre que les autres, une branche de notre industrie nationale. Depuis quelques années, il est vrai, grâce à une tolérance qui n'a rien d'obligatoire, un certain nombre de jeunes horticulteurs ont été admis à subir les examens d'ouvriers d'art; mais, tout récemment, un jeune homme s'est vu refuser l'accès de cet examen, sous prétexte que les dessinateurs de jardins, ne sont pas des ouvriers d'art, n'étant ni architectes ni jardiniers.

Dans ces conditions, il a paru à l'Union commerciale des horticulteurs de France, qui s'est réunie ce matin, qu'il y avait lieu, pour le Congrès, d'émettre un vœu en vue d'obtenir l'assimilation de notre École nationale d'Horticulture de Versailles aux autres écoles, au point de vue de la dispense partielle obtenue par leurs élèves.

Les résolutions adoptées par l'Union commerciale et soumises au Congrès sont les suivantes :

Considérant que les diplômes accordés aux élèves méritants des grandes écoles de l'Etat, des écoles d'arts et métiers, des écoles des mines, des écoles supérieures de commerce, des écoles nationales d'agriculture, etc., permettent aux jeunes gens se destinant aux carrières libérales, à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, etc., de bénéficier des dispositions de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889;

Considérant que l'Horticulture, qui n'est pas comprise dans les catégories énumérées ci dessus, a, tout autant que les autres industries nationales, besoin d'hommes instruits, dont les études ne peuvent être interrompues sans inconvénients pendant trois années consécutives ;

« Émet le vœu : que les élèves diplômés de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, soient assimilés à ceux des écoles nationales d'agriculture de Grignon, Rennes, Montpellier, etc., et participent, dans la même mesure, au bénéfice de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889. »

Nous espérons, conclut M. Martinet, que le Congrès sera

unanime, comme l'a été l'Union commerciale, pour appuyer ce vœu auprès des autorités compétentes. (*Applaudissements.*)

M. le Président fait observer que le vœu présenté ne vise que les élèves de l'École nationale d'Horticulture de Versailles; ces jeunes gens sont, évidemment, très dignes d'intérêt, et tout le monde approuvera la mesure que l'on propose en leur faveur; mais ils ne sont pas les seuls; est-ce qu'il ne serait pas juste de faire bénéficier tous les élèves horticulteurs de l'article 23 de la loi militaire, qui confère la dispense partielle, après examen, à tous les ouvriers d'art? Un jardinier peut tout aussi bien être considéré comme un ouvrier d'art qu'un menuisier ou un serrurier.

M. le Président propose donc au Congrès, d'appuyer le vœu de M. Martinet, en y ajoutant un paragraphe pour demander que l'Horticulture soit comprise au nombre des industries qui fournissent des candidats aux examens d'ouvriers d'art.

M. Martinet ne s'oppose pas, en principe, à cette addition. Déjà l'on peut invoquer des précédents dans le sens de la proposition de M. le président; mais il ne s'agit pas là d'une mesure générale; les avis sont partagés, dans les jurys départementaux, certains acceptent les jardiniers comme ouvriers d'art, d'autres s'y refusent. On peut dire que la porte est entr'ouverte; il y aurait peut-être intérêt à l'ouvrir toute grande, et à insérer une formule précise dans la loi qui, jusqu'à présent, a laissé aux jurys leur liberté d'appréciation.

M. Bruant estime qu'il est imprudent de soulever cette question. Si, comme le dit M. Martinet, la porte est déjà entr'ouverte, n'est-il pas à craindre que, si une solution contraire intervient, elle se ferme complètement et pour longtemps? Mieux vaudrait peut-être profiter d'une tolérance, que de solliciter une décision ferme, qui risque d'être défavorable.

M. Martinet ne méconnaît pas la valeur de cette objection. Si une réclamation en faveur des élèves de l'École nationale d'Hor-

ticulture de Versailles a des chances d'être accueillie, parce qu'il s'agit là d'une simple question d'assimilation à d'autres écoles, il n'en sera peut-être pas de même en ce qui touche l'assimilation aux ouvriers d'art.

M. le Président dit qu'on parle de porte entr'ouverte, mais que, dans la réalité des choses, la porte n'est pas entr'ouverte le moins du monde, en ce moment. Les ouvriers relieurs, doreurs, serruriers, menuisiers etc., qui ont l'intention de passer l'examen d'ouvriers d'art, font une demande qui est examinée par un Conseil départemental spécial, qui l'accepte ou la rejette. Or, jusqu'à présent, l'Horticulture ne figure pas au nombre des industries pouvant jouir du bénéfice de l'article 23 de la loi militaire. Il ne faut pas oublier que, pour obtenir le changement de cet état de choses, ce n'est pas une faveur ni une tolérance administrative qu'il s'agit d'obtenir, mais bien une modification de la loi militaire elle-même que peut seul voter le Parlement. Il ne s'agit donc pas de pousser une porte entr'ouverte, il s'agit d'enfoncer une porte fermée. Il est très juste et très naturel de demander pour les élèves de l'école de Versailles la même faveur qui est accordée aux élèves d'autres écoles, mais il y a d'autres horticulteurs, également intéressants et auxquels il n'y a aucune raison de refuser le bénéfice de l'article 23.

M. Bruant répète que formuler une telle demande, c'est reconnaître que les horticulteurs n'ont actuellement aucun droit à cette faveur. Il serait préférable de ne pas soulever la question et de continuer à profiter, quand on le pourra, des interprétations bienveillantes des jurys. (*Approbation.*)

M. Chauré, au moment où il va être procédé au vote sur le vœu de M. Martinet, demande qu'on ajoute le texte même de l'article 23 de la loi militaire. Beaucoup de personnes ignorent, en effet, quelles sont les dispositions de l'article visé.

M. Martinet répond que rien n'est plus facile et que cette addition sera faite.

LOI MILITAIRE

Art. 23. En temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, jusqu'à la date de leur passage dans la réserve :

1° Les jeunes gens qui contractent l'engagement de servir pendant dix ans dans les fonctions de l'instruction publique, dans les institutions nationales des sourds-muets ou des jeunes aveugles, dépendant du ministère de l'intérieur, et y rempliront effectivement un emploi de professeur, de maître répétiteur ou d'instituteur.

Les instituteurs laïques, ainsi que les novices et membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues d'utilité publique, qui prennent l'engagement de servir pendant dix ans dans les écoles françaises d'Orient et d'Afrique subventionnées par le gouvernement français;

2° Les jeunes gens qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir :

Soit le diplôme de licencié ès lettres, ès sciences, de docteur en droit, de docteur en médecine, de pharmacien de 1re classe, de vétérinaire ou de titre d'interne des hôpitaux, nommé au concours dans une ville où il existe une faculté de médecine; soit le diplôme délivré par l'École des chartes, l'École des langues orientales vivantes et l'École d'administration de la marine;

Soit le diplôme supérieur délivré aux élèves externes par l'Ecole des ponts et chaussées, l'Ecole supérieure des mines, l'Ecole du génie maritime ; soit le diplôme supérieur délivré par l'Institut national agronomique, l'Ecole des haras du Pin, aux élèves internes, les écoles nationales d'agriculture de Grand-jouan, de Grignon et de Montpellier, l'Ecole des mines de Saint-Etienne, les écoles des maîtres ouvriers mineurs d'Alais et de Douai, les écoles nationales des arts et métiers d'Aix, d'Angers et de Châlons, l'Ecole des hautes études commerciales et des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat;

Soit l'un des prix de Rome, soit un prix ou médaille d'Etat

dans les concours annuels de l'Ecole nationale des beaux-arts, du Conservatoire de musique et de l'Ecole nationale des arts décoratifs;

3° Les jeunes gens exerçant les industries d'art qui sont désignés par un jury d'état départemental, formé d'ouvriers et de patrons. Le nombre de ces jeunes gens ne pourra, en aucun cas, dépasser un demi pour cent du contingent à incorporer pour trois ans;

4° Les jeunes gens admis, à titre d'élèves ecclésiastiques, à continuer leurs études en vue d'exercer le ministère dans l'un des cultes reconnus par l'Etat.

En cas de mobilisation, les étudiants en médecine et de pharmacie sont versés dans le service de santé.

Tous les jeunes gens énumérés ci-dessus seront rappelés pendant quatre semaines dans le cours de l'année qui précédera leur passage dans la réserve de l'armée active. Ils suivront ensuite le sort de la classe à laquelle ils appartiennent.

Des règlements d'administration publique détermineront : les conditions dans lesquelles sera contracté l'engagement décennal visé aux paragraphes 1er; les justifications à produire par les jeunes gens visés aux paragraphes 2e et 4e, soit au moment de leur demande, soit chaque année, pendant la durée de leurs études; la nomenclature des industries d'art qui donneront lieu à la dispense prévue au paragraphe 3e, le mode de répartition de ces dispenses entre les départements, le mode de constitution du jury d'Etat pour les ouvriers d'art ainsi que les justifications annuelles d'aptitude, de travail et d'exercice régulier de leur profession, que les jeunes gens dispensés, sur la proposition du jury, devront fournir jusqu'à l'âge de vingt-six ans.

Les mêmes règlements fixeront le nombre des diplômes supérieurs à délivrer annuellement, en vue de la dispense du service militaire par chacune des écoles énumérées au troisième alinéa du paragraphe 2e, et définiront ceux de ces diplômes qui ne sont pas définis par la loi; ils fixeront également le nombre des prix et des médailles visés au quatrième alinéa du même paragraphe.

M. le Président met aux voix le vœu déposé par M. Martinet. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. le Président dit qu'il est prêt à retirer sa proposition additionnelle, si elle n'est pas appuyée par l'Assemblée.

M. Michelin espère que cette proposition pourra être être utilement reprise plus tard. Pour le moment, il y a des chances d'obtenir la dispense pour l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, parce que c'est là une simple question de justice. Il faut se contenter de cela; dans un avenir plus ou moins éloigné, et après que cette porte aura été ouverte, on s'occupera de réclamer une nouvelle satisfaction.

M. le Président, tout en regrettant que sa proposition n'obtienne pas l'assentiment du Congrès, déclare la retirer.

M. le Président annonce qu'il reste inscrit à l'ordre du jour, trois questions proposées par la section des Roses.

Sur sa proposition, la discussion de ces questions est renvoyée à demain à deux heures.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quatre heures.

DEUXIÈME SÉANCE

TENUE LE VENDREDI 22 MAI, A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ

Présidence de **M. H. de Vilmorin**, premier vice-président.

La séance est ouverte en présence de 123 membres.

Sont présents au bureau : MM. Lévêque, Vitry, vice-présidents de la Société; M. E. Bergman, secrétaire du Congrès.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

M. le Président, retenu hier par une indisposition, s'excuse de n'avoir pu assister à la séance d'inauguration du Congrès.

M. Ernest Bergman, *secrétaire*, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Le procès-verbal est adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle la discussion de la première question du programme proposée par la section des Roses.

Cette première question est ainsi conçue :

« De la classification des Rosiers au point de vue botanique. »

M. le Président dit que c'est là une question à la fois très étendue et d'une extrême importance. Les Roses de nos jardins proviennent de types très divers, plus ou moins modifiés, sans parler des hybrides. Mais cette question des origines, très intéressante, ne saurait être traitée sans avoir été sérieusement préparée à l'avance. La classification dont il s'agit doit servir de base aux travaux de la section spéciale des Roses. Si elle veut élever un édifice solide, la première chose à faire est de dresser une statistique, un catalogue raisonné de notre matériel de Roses. Ce catalogue ne peut être que le résultat d'un travail méthodique, après consultation des ouvrages spéciaux.

Si donc personne n'a de mémoire préparé à déposer, la discussion de la première question sera renvoyée à la session prochaine.

Personne ne demandant la parole, il est passé à la discussion de la deuxième question ainsi conçue :

« Classement des meilleures variétés de Rosiers dans les sections : Hybrides remontants, Thés, Noisettes, Ile Bourbon, Hybrides de Thé, *Rugosa*, Provins... etc. »

Un travail de M. Thomas a été publié à ce sujet dans le fascicule des mémoires préliminaires.

M. E. Bergman ajoute que depuis cette publication, M. Alcide Barsac a fait parvenir un autre travail, dans lequel il propose un

classement par ordre de mérite des Hybrides remontants et des Hybrides de Thé.

M. Lévêque rappelle que la section des Roses, de la Société nationale d'Horticulture, fondée il y a fort peu de temps, n'a pas eu le temps de travailler encore beaucoup et, en conséquence, il serait peut-être bon et prudent de ne soumettre cette question du classement au Congrès que lorsque la section sera en mesure de lui soumettre une liste pouvant servir de base de discussion. Actuellement, on ne se trouve en présence que de listes présentées par les auteurs de mémoires et qui sont l'expression de leur opinion personnelle, de leurs goûts, de leurs idées; il est permis de supposer qu'un grand nombre de personnes pourront trouver une liste meilleure qui pourra être plus utilement discutée par le prochain Congrès.

M. le Président estime que la manière de procéder proposée par M. Lévêque présente l'avantage de permettre de comprendre dans le travail de l'an prochain toutes les variétés nouvelles qui ne figurent pas dans le travail de M. Thomas.

M. Chargueraud demande que, dans l'établissement de la liste dont il est question, il soit tenu compte des différences de climat, c'est-à-dire des espèces qui conviennent le mieux au Nord, au Centre et au Midi. Telle espèce qui réussit mal sous tel climat est excellente sous tel autre. Il y a là un point de vue intéressant.

M. Lévêque appuie l'observation de M. Chargueraud. Il est certain que beaucoup de Roses, excellentes à cultiver en Angleterre ne le sont pas à Paris, et que d'excellentes Roses du climat de Paris réussissent mal à Nice ou à Cannes. La section des Roses n'entend nullement se montrer exclusive, et il appuie la proposition de M. Chargueraud.

Un membre fait observer qu'il ne suffit pas d'indiquer aux amateurs qu'un Rosier appartient à telle ou telle espèce, il faut

aussi lui faire connaître les qualités qu'il possède et qui sont de nature à répondre à ses désirs : port de la plante, feuillage, fécondité, etc... Il ne suffit pas de dire d'un Rosier qu'il est sarmenteux, il faut dire s'il est beau et florifère.

M. LE PRÉSIDENT répond que ces indications sont toujours données lorsqu'on fait la description d'une plante ; il est d'usage d'indiquer si elle convient mieux en bordure, en massif, etc... On peut faire de même pour les Rosiers et indiquer si telle espèce est remontante, grimpante, florifère, odorante, à couleurs vives, etc...

Le même membre croit que, pour répondre à ce desideratum, le mieux serait de dresser une liste des belles Roses sous forme de dictionnaire. Outre les qualités physiques de la plante, on pourrait indiquer les espèces délicates qui sont sujettes à la rouille. Tous ces renseignements sont très utiles pour les amateurs, qui pourront ainsi choisir en parfaite connaissance de cause les Rosiers qu'ils désirent.

M. BALTET insiste pour que l'on donne surtout des renseignements pratiques touchant la culture de chaque variété. Tout le monde sait que, sur cinquante variétés nouvelles mises en vente sur les marchés, c'est à peine si, au bout de dix ans, il en est quatre ou cinq qui aient fait preuve de réels mérites et qui restent appréciées des connaisseurs. Mais avant tout, le plus important est de bien fixer la classification.

C'est là le point de départ. On confond très souvent avec les espèces ce qui n'est, à proprement parler, que des tribus. Où commencent et où finissent les Hybrides de Thé? Et les Ile Bourbon? Combien d'hybrides sont ainsi dénommées improprement puisqu'ils se reproduisent par graine. Il serait urgent de mettre de l'ordre dans toutes ces dénominations et de commencer le travail par la base, c'est-à-dire réellement par le commencement.

M. LÉVÊQUE approuve l'idée émise par M. Baltet. Ce qu'il y a, en effet, de plus important, c'est de procéder à une classifica-

tion rigoureuse des bonnes variétés de fond telles que *la France*, *Paul Neyron*, etc..., en indiquant aux amateurs les sortes les plus convenables pour le grand air, pour les jardins confinés, tels que ceux des villes; les variétés sarmenteuses, remontantes, grimpantes, etc., etc... C'est là un travail long et difficile à faire, qui ne pourra pas être présenté avant l'année prochaine.

M. Scipion Cochet estime que le plus important, c'est la classification. Il faut être fixé. On dit que la *Gloire de Dijon* n'est pas un Thé. Pourquoi ne soutiendrait-on pas que c'est un Provins?

M. le Président estime également que la classification, au point de vue botanique, constitue le point capital. Rien n'empêchera ensuite d'indiquer les qualités culturales de chaque espèce. Cette classification est chose difficile à établir; il faut attacher autant d'importance à l'aspect de la plante qu'à son histoire et il pourrait bien se faire que telle plante qui paraît, à première vue, se rattacher à une série, fût reconnue à l'examen et après étude de son histoire, appartenir à une autre. Le catalogue à dresser comprend donc deux parties bien distinctes : la partie scientifique, botanique proprement dite, et la partie pratique, relative à l'utilisation des plantes au point de vue horticole, décoratif, artistique, etc., etc...

La première partie est la plus importante pour les spécialistes, la seconde présente un bien plus grand intérêt pour les amateurs.

M. Magny demande que, dans le tableau à dresser, on indique pour chaque variété la plus ou moins grande facilité de bouturage. C'est un point qui n'intéresse pas les spécialistes, qui sont instruits à cet égard; mais qui a de l'importance pour les amateurs.

M. le Président dit qu'il sera tenu compte de l'observation de M. Magny.

L'ordre du jour appelle la discussion de la 3e question conçue en ces termes :

« Des maladies particulières aux Rosiers, des insectes nuisibles et des moyens de les combattre. »

Sur cette question, un travail de M. Decaux a été imprimé dans le fascicule des mémoires préliminaires.

Un autre travail, qui paraît très complet, vient d'être adressé au bureau. Il émane de M. Nicolas, de Lyon. Il est trop volumineux pour qu'on puisse en donner lecture et il serait fort difficile de l'analyser; mais le Congrès peut décider de l'envoyer à la section des Roses, qui en fera le dépouillement et y prendra ce qui lui paraîtra utile.

M. Ernest Bergman ajoute que la section des Roses pourra, si elle le juge à propos, renvoyer ce travail au Conseil en en demandant l'insertion au *Journal* à la suite des travaux du Congrès. Le mémoire de M. Nicolas paraît fort intéressant, et son auteur est, du reste, un vieux praticien connu et apprécié de tout le monde.

Sur la proposition de M. le Président, le Congrès prononce le renvoi du mémoire de M. Nicolas à l'examen de la section des Roses.

M. Decaux lit et développe les points principaux de son mémoire.

M. Mussat demande la permission de faire une courte digression en disant un mot au sujet de la classification. Il croit que cette œuvre présentera de très grosses difficultés, mais qu'il est indispensable de l'accomplir, en remontant à l'origine de chaque espèce, européenne ou extra-européenne. L'orateur croit qu'il serait également utile de modifier le langage usuel, notamment en ce qui concerne l'emploi du mot Hybride. On se sert constamment de ce mot et il est très probable cependant que nous cultivons très peu d'hybrides de Rosiers, et que la plupart de

nos Rosiers sont, non pas des hybrides, mais des métis, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Cette digression faite, l'orateur aborde la question des parasites. Le plus répandu et le plus connu de tous sous le climat de Paris, est, dit-il, celui connu sous le nom de *Blanc des Rosiers* et dont le nom scientifique est *Erysiphe pannosa*.

C'est lui qui produit cette trame légère qui semble faite de fils d'araignée et qui, à un moment donné, devient pulvérulente.

En s'occupant de ce parasite à un point de vue exclusivement pratique, on constate qu'il a, dans son existence, plusieurs phases, dont deux sont particulièrement distinctes. Dans la première, quand il commence à se former sur les jeunes pousses, il est dans la période de formation des spores et est, à ce moment, attaquable par une foule de procédés. Depuis longtemps, on a préconisé, pour sa destruction, la fleur de soufre. Elle donne, en effet, de bons résultats, mais à la condition expresse d'être employée pendant la première phase de développement du parasite. Plus tard, en effet, l'aspect de ce dernier se modifie; la trame devient, de blanc, jaunâtre, et l'on voit apparaître sur la feuille de petits points jaunes de la grosseur, ou à peu près, d'une minuscule tête d'épingle. A partir de ce moment, on peut affirmer que le soufrage est beaucoup moins efficace. En conséquence, il serait nécessaire de recommander aux amateurs de pratiquer cette opération dès l'apparition du parasite, c'est-à-dire au printemps. Si elle devient ultérieurement beaucoup moins efficace, cela tient à ce que les spores reproductrices se trouvent alors renfermées dans une sorte de petite boîte absolument close et, conséquemment, impénétrable.

M. Lévêque dit que le parasite signalé par M. Mussat n'est autre chose que la rouille. L'orateur déclare avoir employé, pendant deux ans, la fleur de soufre sans aucun résultat; il n'a obtenu de succès qu'avec la bouillie bordelaise appliquée à l'envers des feuilles. Toutefois, ce procédé présente l'inconvénient de produire sur les feuilles des taches d'aspect désagréable.

M. Mussat conseille, pour obvier à cet inconvénient, de substituer à la bouillie bordelaise la préparation à base de mélasse dont on a beaucoup parlé dans ces derniers temps. Elle a l'avantage d'être très tenace et invisible sur les feuilles.

L'orateur ajoute que le parasite blanc dont il a parlé n'est pas précisément la rouille dont parle M. Lévêque, et qui est une espèce du genre *Puccinia*. Les parasites du Rosier sont, d'ailleurs, extrêmement nombreux et variés.

Dans la rouille, les taches se produisent à l'envers des feuilles ; lorsqu'il s'agit de l'*Erysiphe pannosa*, les taches s'observent aussi bien à la face inférieure qu'à la face supérieure. Les deux parasites paraissent, d'ailleurs, se développer d'une façon identique, et tous deux peuvent être détruits par les sels de cuivre.

En somme, les amateurs n'ont pas à se préoccuper d'établir une distinction qui n'aurait, pour eux, aucun intérêt pratique.

M. Magny, en vue d'éviter les taches sur les feuilles, préconise l'emploi, en vaporisation, d'une liqueur contenant du sulfate de cuivre et du carbonate de soude, qui remplit, comme la chaux, le rôle de base, sans altérer aucunement le tissu des feuilles. La mélasse, qui donne d'ailleurs de bons résultats, présente l'inconvénient, de laisser sur les feuilles un dépôt poisseux qui bouche les pores de l'épiderme et empêche la respiration de la plante. Il ne faut donc l'employer que dans une proportion raisonnée.

M. le Président, tout en reconnaissant l'inconvénient que présentent les préparations qui tachent les feuilles, surtout pour la vente en fleurs coupées, fait observer que le fait de laisser des taches visibles, est parfois un avantage, car il permet de bien apercevoir les parties traitées et de ne négliger ainsi aucun point malade. Dans tous les cas, l'horticulteur a le choix parmi les nombreuses préparations analogues à la bouillie bordelaise.

M. Decaux rappelle qu'il a parlé, dans son mémoire, de l'emploi de la fleur de soufre ; il croit devoir ajouter que ce

procédé lui a surtout réussi quand il l'a employé, non le matin, mais au grand soleil.

L'orateur déclare avoir remarqué également que tous les Rosiers plantés en terrain sec et bien aéré donnaient des plantations vigoureuses et généralement exemptes de cryptogames.

M. Lévêque confirme le fait.

M. Decaux dit que pour le *Peronospora sparsa*, pour le *Ruggine rosæ* et pour le *Dothidea rosæ*, la fleur de soufre donne de bons résultats et paraît réussir mieux que la bouillie bordelaise.

M. le Président fait observer que le mode d'action n'est pas le même.

M. Lévêque répète que, pour le blanc du Rosier, la bouillie bordelaise lui a toujours bien réussi et qu'il ne lui reproche que les taches qu'elle laisse sur les feuilles.

M. Decaux répond qu'il est facile, dans ce cas, d'employer le saccharate qui n'attaque pas la chlorophylle ni, en particulier, les bourgeons sensibles. On peut encore se servir de cloches en osier, — ce qui est très peu coûteux — et procéder à des fumigations de tabac qui tuent presque tous les parasites qui attaquent le Rosier. Mais c'est une fumigation qu'il faut faire pour chaque plante si les pulvérisations ne suffisaient pas.

M. le Président dit que c'est là un procédé commode, sans doute, pour un jardin de peu d'étendue, mais qui serait difficilement applicable à une plantation de 150 à 200,000 Rosiers.

M. Decaux répond qu'il a toujours procédé ainsi et que c'est un système qu'on peut toujours essayer.

M. Millet communique au Congrès quelques observations qu'il a pu recueillir dans l'exercice de la culture forcée des Roses.

En ce qui concerne le puceron, il est facilement détruit par l'eau légèrement nicotinée ou par l'eau de savon, qui ne tache pas le feuillage.

Les chenilles font parfois de grands dégâts ; c'est en particulier la nuit qu'elles travaillent, vers dix heures ou dix heures et demi. Il suffit de visiter les plantes avec une lanterne et de tuer les animaux.

En ce qui concerne les Champignons parasites, on les détruit ou on prévient facilement leur apparition dans les serres par l'emploi de la fleur de soufre. Une seule fois, un Rosier dit « *Pompon de mai* », atteint d'une espèce de Champignon rose, a résisté pendant deux ou trois ans à la fleur de soufre et n'a été guéri que par la bouillie bordelaise employée avec infiniment de précautions.

L'orateur signale enfin une cryptogame qui lui est inconnue et qu'il considère comme bien plus dangereuse. Elle est apparue, pour la première fois, sur une collection de Rosiers Bolzaris dont la floraison magnifique était estimée à 1,500 francs environ. La récolte fut complètement détruite en 48 heures.

Dans cette maladie, les feuilles prennent une couleur violacée, analogue à celle de la Vigne vierge en automne ; le lendemain, elles tombent, les rameaux deviennent noirs et tout est perdu. L'orateur répète qu'il ignore la nature, l'origine et le traitement de cette maladie. Il a sulfaté et soufré ces Rosiers, rien n'a réussi ; il a soumis les feuilles ainsi attaquées à l'examen de plusieurs botanistes, mais il n'a pu obtenir de réponse précise.

Il serait heureux de savoir si quelque membre du Congrès a eu l'occasion d'observer cette maladie et connaît le moyen de la guérir, car elle cause les plus grands ravages.

M. Pierre Cochet demande à M. Millet s'il n'avait pas préalablement employé des engrais chimiques.

M. Millet répond négativement.

M. Lévêque dit qu'il a perdu, en quarante-huit heures, beaucoup de Rosiers nouveaux atteints d'une maladie du même

genre. Il attribue les effets produits à l'action de l'araignée rouge ou de l'araignée grise.

M. Millet répond que, chez lui, il lui est impossible d'attribuer la maladie à cette cause.

M. Maitre a obtenu de très bons résultats par l'emploi du sulfate de cuivre; en le mélangeant à la terre, dans la proportion de cent kilos à l'hectare. il a détruit tous les vers blancs.

Il a également bien réussi par l'emploi de la paille sulfatée à l'aide d'une solution à 15 ou 20 p. 100.

En ce qui concerne le ver blanc, l'orateur a fait des expériences en vases clos, avec de la terre sulfatée et non sulfatée. Au bout de huit jours, les vers blancs placés dans la terre sulfatée étaient malades.

Pour les parasites de l'écorce des arbres, on peut employer une solution de sulfate de cuivre, ou encore un mélange de fleur de soufre et de savon noir. Peut-être ce dernier remède n'est-il pas radical mais il est certain qu'il nuit considérablement au développement des Champignons parasites.

Certaines plantes favorisent le développement des cryptogames, c'est un fait qui a été reconnu par la Société d'Horticulture; on peut citer, notamment, l'Épine-vinette, qui exerce son influence jusque dans un rayon d'une cinquantaine de mètres.

L'orateur conclut, en disant qu'il n'a pas la prétention d'indiquer des remèdes absolus, mais seulement de fournir quelques renseignements utiles et pratiques.

M. Ernest Bergman, à propos de la destruction du ver blanc, dit que, au Domaine de Ferrières, on a essayé l'emploi du *Botrytis tenella*. Il a le regret d'annoncer que les résultats ont été tout à fait mauvais... non pour le ver blanc, mais pour les jardiniers. (*Rires.*)

Sur quinze ou vingt vers blancs recueillis, un seul, en moyenne, est atteint. Les autres n'ont rien.

M. LE PRÉSIDENT confirme l'observation de M. Bergman. Le *Botrytis* est évidemment un parasite funeste au ver blanc; mais il y a trop de chances pour que, dans l'immense étendue de la terre, le danger et la victime ne se rencontrent pas.

M. ERNEST BERGMAN dit que, pour réussir, il faudrait prendre isolément chaque ver blanc et le mettre en contact avec le *Botrytis*.

M. MAITRE répète que ses observations lui ont permis de constater la nocuité du sulfate de cuivre pour le ver blanc.

M. COCHET répond que le procédé est connu depuis longtemps et qu'il ne donne pas de résultats certains.

M. BAZIN, répondant à M. Decaux, qui a préconisé l'emploi de chiffons de laine pour la destruction du ver blanc, déclare avoir vu employer des déchets de laine, procédé qui n'a donné qu'un résultat : c'est que les vers blancs n'ont jamais été mieux portants. (*Rires.*)

M. LE PRÉSIDENT estime que l'emploi des déchets de laine ne saurait présenter d'inconvénients, même si les vers blancs les mangent : car pendant ce temps, ils ne mangent pas la plante. (*Sourires.*)

M. DECAUX rappelle qu'il n'a pas parlé de déchets, mais de chiffons de laine et qu'il a, en outre, conseillé de les imprégner de pétrole, produit qui constitue un poison violent pour le ver blanc.

L'orateur recommande particulièrement pour cet emploi les chiffons qui servent au nettoyage des machines et notamment des locomotives. Ces chiffons n'ont aucune valeur dans l'industrie et donnent d'excellents résultats.

C'est de ces chiffons que l'orateur a eu l'idée de se servir pour la première fois qu'il a institué ses expériences.

M. Bazin remercie M. Maître de ses renseignements, il recommandera désormais l'emploi du pétrole.

M. le Président, constatant que personne ne demande plus la parole, annonce que l'ordre du jour est épuisé. Il invite les membres du Congrès, qui auraient des questions à faire inscrire au programme de l'année prochaine, à les déposer immédiatement afin qu'elles puissent être préalablement soumises à l'approbation du Conseil de la Société.

M. Baltet propose la question suivante :

« Etude comparative des différents sujets propres au greffage des Rosiers ».

M. Decaux, rappelant les ravages faits dans les fruits par le petit ver, extrêmement commun, connu sous le nom de « Ver des Pommes » et dont le nom scientifique est *Carpocapsa*, propose d'inscrire au programme une question relative à l'étude des mœurs de cet animal et des moyens de le détruire.

Cette question est fort importante, car sur une production fruitière totale annuelle de 250 millions, on a pu constater, certaines années, que le ver des Pommes occasionnait une perte de plus de 50 p. 100.

M. le Président croit que le Conseil inscrira d'autant plus volontiers cette intéressante question au programme, qu'elle présente l'avantage d'être à peu près la seule qui ait trait à la pomologie.

Aucune proposition nouvelle n'étant faite, M. le Président remercie les membres qui ont bien voulu assister aux séances du Congrès, et, en leur donnant rendez-vous à l'année prochaine, déclare close la session de 1896.

La séance est levée à 4 heures.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

CONGRÈS HORTICOLE DE 1896

CINQUIÈME QUESTION

HISTOIRE ET CULTURE DES CATTLEYA ET LÆLIA

PAR

M. L. GUILLOCHON

Chef de culture chez M. L. Duval.

Faire retracer clairement et d'une manière aussi concise que possible l'histoire des *Cattleya* et des *Lælia*, en notant les époques les plus remarquables de leur introduction en Europe ou de leur découverte dans les pays d'origine, tel a été, nous pensons, le désir de MM. les membres du Congrès en mettant au programme cette question « Histoire et culture des *Cattleya* et *Lælia* ».

Nous avons bien pensé, pendant le cours de ce travail, de parler des hybrides artificiels qui ont été obtenus dans ces deux genres; mais, nous n'avons pas donné suite à notre idée craignant que cela nous entraînât trop loin, la place nous étant limitée; mais nous proposons pour le Congrès de l'an prochain la question suivante : « Histoire des hybrides artificiels de *Cattleya* et *Lælia* ».

Cet historique, avec dates à l'appui, montrerait les différentes phases par lesquelles est passé ce genre de croisements et les progrès que l'on a accomplis depuis les premiers essais d'hybridation, ce qui serait de nature à intéresser les nombreux amateurs qui se passionnent pour la culture des représentants de cette belle et intéressante famille : les Orchidées.

Historique.

L'un des premiers *Cattleya* connus par la science botanique et l'Horticulture fut, d'après nos recherches, le *C. maxima* dont des spécimens secs furent envoyés du Pérou en 1777 par Ruiz et Pavon. L'herbier de ces deux explorateurs fut acquis par M. Lambert et c'est à l'aide de ces échantillons que Lindley en donna une première description en 1831.

Nous arrivons maintenant jusqu'en 1804, année pendant laquelle fut découvert par Humboldt, lors de son exploration du cours de l'Orénoque, le *Cattleya superba*, qui fait aujourd'hui les délices des amateurs, bien qu'il soit assez rebelle à la culture.

Les communications étant peu rapides à ces époques, et de ce fait les voyages longs et difficiles, surtout lorsqu'il s'agissait de se rendre dans des contrées inexplorées jusqu'alors, les envois d'Orchidées se ralentirent et cessèrent même jusqu'en 1818, année qui fut marquée par une seconde découverte du *C. superba* par le botaniste Martius, qui a fait beaucoup pour l'étude de la flore brésilienne et dont l'herbier a été acquis par le gouvernement belge cette même année.

C'est aussi dans le courant de l'année 1818 que William Cattley, de Barnet, qui possédait une des plus belles collections connues à cette époque reçut de Swainson, des échantillons de Mousses et de Lichens qui étaient calés, afin qu'ils ne se dérangeassent pas pendant le voyage, avec des rhizomes de *Cattleya*.

M. Cattley trouvant ces plantes bizarres, les mit en végétation et il eut la bonne fortune d'en avoir une en fleurs quelque temps après. Une fleur fut envoyée au célèbre botaniste Lindley qui fonda, en le lui dédiant, le genre *Cattleya*.

Le premier *Cattleya* introduit dans les cultures européennes fut le *Cattleya Loddigesii* reçu par MM. Loddiges, de Hackney, de Rio de Janeiro. Il fut alors nommé *Epidendrum violaceum*.

Ce nom lui resta jusqu'à ce que Lindley fondant le genre *Cattleya* à l'aide du *C. labiata* vers 1821 en fit la seconde des espèces alors connues en le dédiant aux introducteurs, MM. Loddiges.

C'est en 1823 que le *C. citrina* fut introduit en Angleterre par les soins de la Société royale d'Horticulture de Londres; mais pourtant la première mention du *C. citrina* se trouve dans l'*Histoire naturelle du Mexique*, par le jésuite Hermandez. Deux botanistes hispano-américains, La Llave et Lexarza, l'ont décrit comme étant un *Sobralia*, faute bien excusable si l'on considère les moyens d'études primitifs que ces auteurs avaient à leur disposition.

Ils observèrent cette belle Orchidée épiphyte dans les montagnes du voisinage de Valladolid; on l'y appelle *Tatzinguari*, nom plus euphonique que celui de *Corticoatzontecoxachitl*, que les indigènes donnent à cette même plante.

Forbes importa du Brésil, la même année, le *C. Forbesii* qui lui fut dédié.

Le *C. intermedia* fut importé, en 1824, par le capitaine Graham, envoyé par M. Harrisson, de Rio de Janeiro, au Jardin botanique de Glascow où il fleurit pour la première fois deux ans après.

Il n'est pas certain, mais d'après nos recherches nous pensons que c'est en 1826, que le *C. pumila* qui a donné lieu à de nombreuses variétés fut découvert par Gardner; et aussi le *Lælia crispa* qui fait aujourd'hui partie de toute collection et qui est devenu une plante absolument commerciale; il a été envoyé de Rio de Janeiro à la Société royale d'Horticulture de Londres par sir Henry Chamberlain.

Le Dr Lindley le décrivit l'année suivante et le nomma *C. crispa*, à cause de la bordure crispée de son labelle.

L'année 1832 fut marquée par la vente de la collection de M. William Cattley, dont une partie fut achetée par M. Knight et quelques spécimens du célèbre mais toujours rare *C. labiata* passèrent le détroit; ce qui procura aux amateurs de l'époque le plaisir de voir cette rarissime plante en fleurs dans les serres de M. Pescatore, à la Celle-Saint-Cloud.

C'est aussi pendant l'année 1832 que le comte Karwinsky trouva au Mexique, dans le voisinage de Oaxaca, le *Lælia albida* et c'est à ce même collectionneur que l'on doit le *L. furfuracea* introduit en Angleterre vers 1838.

Le jardin de la Société royale d'Horticulture de Londres à

Chiswick fut à l'ordre du jour en 1834, pour la première belle floraison du *C. intermedia* qui avait été importé en 1824.

Nous arrivons maintenant jusqu'en 1835, année pendant laquelle MM. Loddiges, de Hackney, et quelque temps après MM. Low et Cie de Clapton, importèrent le *Lælia anceps*. Il était alors très abondant dans le voisinage de Orizaba et Cordoba où il est appelé par les indigènes *El Toro*.

L'on pourrait dire que l'année 1836 marque un pas de fait dans la culture des Orchidées, si l'on remarque les variétés introduites pendant le cours de cette année et qui sont aujourd'hui les principales plantes cultivées en vue du commerce pour la fleur coupée.

D'abord et en première ligne le *C. Mossiæ*, introduit par M. George Green, de Liverpool, qui le reçut de la Guayra, Vénézuéla. Il fleurit pour la première fois dans la collection de M. Moss, à Otterpool, près Liverpool, auquel il fut dédié par sir W.-J. Hooker.

Cette même variété fut importée dans le courant des années qui suivirent par M. Parker, de Hornsey Nurseries, et autres. A différentes époques, il est apparu dans les collections françaises et anglaises des variétés blanches ou d'un rose très pâle d'une fixité assez remarquable pour les nommer. Nous citerons : *C. Mossiæ*, var. *vestalis* ; var. *variabilis*, de Piret ; var. *Reineckiana* de Reineck ; var. *candida*, de Van-Houtte ; var. *Wageneri* de Wagener.

C'est encore en 1836 que le *Lælia autumnalis* fut reçu de Mexico par M. Taylem, de Parkfield, près de Liverpool. Peu de temps après il était envoyé à M. Barker de Birmingham, par son collecteur Ross et, plus tard importé, en quantité, par MM. Loddiges, MM. Low et Cie et d'autres établissements d'importation.

Pendant le cours de cette même année, M. Harrison introduisait le *C. Harrisoniæ* et de la province de Minas Geraes, par Young, le *Lælia cinnabarina* dans l'établissement duquel il fleurit pour la première fois et par M. G. Ure Skinner le *C. Skinneri* qui fut trouvé à Métagalpa par le Dr Oersted et à Costa-Rica par Warscewicz.

En 1837, MM. Low et Cie, de Clapton (Angleterre) importaient

du district d'Orizaba et dédièrent à M. Barker, de Birmingham, une nouvelle variété de *Lælia anceps* qui prit le nom de *L. anceps*, var. *Barkeriana.*

La première floraison du *L. cinnabarina* eut lieu dans le cours de cette année chez M. Young, son introducteur. Le *L. glauca* fut envoyé en Angleterre par M. Henchmann qui l'avait trouvé dans le voisinage de Xalapa. Hartweg le rencontra dans la même localité et l'envoya à la Société royale de Londres en 1837. Ure Skinner l'importa plus tard du Guatémala.

L'année 1838 est marquée par un nouvel envoi de *C. citrina*, d'Oaxaca, au duc de Bedford, à Woburn, et par l'introduction du *C. bicolor* par MM. Loddiges, de Hackney.

Le *C. superba* qui avait été découvert à deux reprises différentes en 1804 et en 1818 fut introduit dans les cultures par sir Robert Schomburgk, qui envoya à MM. Loddiges quelques plantes collectées dans la Guyane anglaise.

C'est dans le cours de cette même année 1838, que le *C. pumila* fleurit, pour la première fois, dans la collection de M. John Allcard qui l'avait reçu d'Essequibo, dans la Guyane anglaise. C'est sur cette floraison, qu'il fut figuré dans le *Botanical Magazine* et reçut le nom de *C. pumila.*

Le Dr Lindley écrit dans le *Botanical Register* (année 1838, tome II) : Le *Lælia Perrini* est connu depuis plusieurs années ; il a été introduit de Rio de Janeiro par M. Harrison, de Liverpool, et dédié au jardinier de cet amateur, un nommé M. Perrin. La variété *nivea* apparut quelques années après dans la collection du consul Schiller, de Hambourg.

Le *L. superbiens* fut découvert en 1839, par M. G. Ure Skinner au Guatémala. Voici ce que le collecteur dit à ce sujet : « La première fois que je vis le *L. superbiens*, c'était en 1839, dans le village de Sumpango, au Guatémala. Les indigènes le cultivaient devant les portes de leurs demeures.

« Plus tard, en 1840, je me suis mis à la recherche de son lieu natal et le découvris enfin après une excursion de trois jours, dans les *barancas* à environ vingt lieues au nord de la ville de Guatémala.

« La matinée du jour où je fis cette excursion (27 novembre), le

sol était couvert de gelée blanche. Cependant les *Lælia* n'avaient pas souffert aux endroits abrités, mais ailleurs ils présentaient pourtant une apparence rabougrie. »

La même année, il fut importé du Brésil le *L. flava* qui fleurit pour la première fois dans la collection de M. C. Lemon, à Conclew, dans le Cornwall.

Le *C. Aclandiæ* fut dédié par le Dr Lindley à lady Acland, de Killerton, près Exeter, où il a été introduit en 1839.

En 1840, M. Barker, de Birmingham, fit connaître, le premier, au Dr Lindley le *Lælia rubescens*. Cette plante avait été achetée quelque temps auparavant à M. Knight. Hartweg la découvrit de nouveau la même année dans une localité appelée Rétatalen au Guatémala.

C'est en 1842 que le *C. maxima* fut réimporté par Hartweg qui l'envoya à la Société royale d'Horticulture de Londres, où il fleurit en 1844 et mourut quelque temps après ; et c'est par les soins de cette même Société que le *L. superbiens* fut introduit dans les cultures. Il fleurit pour la première fois dans la collection de MM. Wray, à Oakfield, près Cheltenham en 1844 ; année pendant laquelle fut décrit le *C. Lawrenceana*, par Robert Schomburgk, pendant une exploration dans la région de Roraimo, Guyane anglaise.

Le *L. Digbyana* fut introduit pour la première fois en 1846 du Honduras, Amérique centrale, par Mme Donnell qui envoya des plantes à M. Vincent Digby, de Minterne, dans la collection duquel il fleurit pour la première fois et auquel il fut dédié.

L'on est assez peu d'accord sur la date de la première introduction du *Lælia purpurata*, qui est aujourd'hui l'une des Orchidées les plus cultivées.

Van-Houtte dans sa *Flore* dit ceci : « Le *Lælia purpurata* fut découvert en 1846 par M. François de Vos dans l'île de Sainte-Catherine sur la côte du Brésil. Ce collecteur au service de M. Ambroise Verschaffelt, introduisit la plante à l'état vivant dans les serres de son patron d'où elle a passé dans le commerce horticole. C'est par un exemplaire venu de Gand que le Dr Lindley la décrivit comme une espèce distincte. »

MM. Veitch dans leur « *Manual of Orchidaceous plants* »

laissent en effet le mérite de cette introduction à M. de Vos, mais donnent l'année 1847 comme en étant la date; de plus ils ajoutent que la première floraison en Angleterre a eu lieu chez MM. Backhouse, de York.

Selon le *Pescatorea*, le *L. purpurata* aurait été primitivement introduit du Brésil par M. Brys, de Bornhem, et nommé *C. Brysiana*. Quoi qu'il en soit, c'est aujourd'hui une plante éminemment commerciale et de toute beauté lors de sa floraison.

C'est par ce même collecteur, François de Vos, que le *L. elegans* fut découvert dans l'île de Sainte-Catherine et c'est encore cette même année 1847 que MM. Loddiges, de Hackney reçurent le premier *C. lobata* chez lesquels il fleurit l'année même de son introduction. Il fut décrit par Reichenbach sous le nom de *Lælia Boothiana*, qui le dédia à M. Lorentz Booth, de Flottbech, près Hambourg, dans la collection duquel était la plante qui avait servi à la description.

Le *Cattleya Warscewiczii* Rchb. (*gigas* André), fut découvert en 1848 dans la province de Medellin (Nouvelle-Grenade); mais un accident survenu en passant la rivière Magdalena, détruisit une grande partie des plantes et celles qui purent être sauvées et envoyées périrent par la suite.

C'est à l'aide de ces quelques spécimens qu'il fut figuré et décrit par Reichenbach dans le *Xenia Orchidacea* sous le nom de *C. Warscewiczii*.

Plus tard, quelques plantes étaient reçues de M. Triana par Linden, qui figura cette variété dans l'*Illustration horticole*. De Frontino l'on importa la variété *imperialis*, et d'Amalfi sur la Cordilière centrale, l'on introduisit la forme connue dans les cultures sous le nom de *C. gigas Sanderiana*.

La même année, il fut fait par Lelon un second envoi de *C. Walkeriana*; envoi qui fut plus heureux que le premier, dont les plantes avaient péri quelques jours après leur arrivée.

Introduit en 1849 de Bahia par M. Morel, de Saint-Mandé, le *Lælia grandis*, fleurit pour la première fois en 1850 dans les serres de cet orchidophile; mais il disparut de l'arène horticole jusqu'en 1865, époque à laquelle il fut réintroduit à la fois chez M. Hug Low et au Jardin de Kew, envoyé par M. Wil-

liams. C'est sur les fleurs de Kew que le *Botanical Magazine* publia la première figure coloriée.

L'année 1850 fut marquée par la découverte à Costa-Rica du *C. Dowiana*, par Warscewicz, qui envoya ses plantes à M. M. Low; mais elles arrivèrent en mauvaises conditions.

Le *C. guttata*, var. *Leopoldii*, fut introduit la même année par Verschaffelt, de Gand, qui l'avait reçu de son collecteur de Vos. Il le dédia à Léopold Ier, alors roi des Belges, en le nommant *C. guttata*, var. *Leopoldii*. La variété *Prinzii*, mieux connue sous le nom de *C. amethystoglossa* apparut pour la première fois dans la collection de M. Reichenheim, de Berlin, et fut dédiée sur la demande de cet amateur, par Reichenbach à M. Prinz, qui la lui avait envoyée du Brésil.

C'est en 1853 que le *C. luteola* fut signalé par le *Gardeners' Chronicle*; M. Veitch prétend qu'il était en culture quelque temps avant chez MM. Backhouse, de York, et aussi à l'établissement Booth à Hambourg. Il fleurit pour la première fois en 1857 chez M. Rollisson, de Tooting.

M. Jonghe reçut du Brésil en 1854, envoyé par le voyageur Libon, un *Lælia* qui lui fut dédié et devint le *L. Jongheana*. Il disparut des cultures jusqu'en 1872, époque à laquelle il fleurit de nouveau chez MM. Thibaut et Keteleer, alors horticulteurs à Sceaux.

Ce fut en 1855 que le *C. maxima* qui n'était alors représenté que par quelques exemplaires dans certaines collections, devint une plante horticole qui fleurit normalement dans la collection de M. Fournier, à Nonsuch-Park.

Dans le courant de l'année 1857, le *L. elegans*, var. *Schilleriana* apparut dans la collection du consul Schiller, de Hambourg. Peu de temps après, l'établissement Van-Houtte l'introduisait et, en 1859, il était envoyé par MM. Backhouse, de York, à M. William Hooker, de Kew. L'on prétend que c'est un hybride naturel ayant pour parents le *C. Aclandiæ* et le *C. guttata*.

A cette même époque M. Linden, introduisit en Belgique, le *L. Lindleyana*, collecté à Sainte-Catherine.

C'est en 1858 que le *L. xanthina* fut envoyé du Brésil par MM. Backhouse, de York. Son nom vient du grec *xanthos* qui veut dire jaune, et qui rappelle la couleur de ses fleurs.

En 1859, MM. Backhouse, de York, communiquèrent à sir William Hooker, de Kew, un *C. Schilleriana* dont les fleurs différaient du type original par la couleur ; il fut figuré et décrit sous le nom de *C. Schilleriana*, var. *concolor*. C'est aussi cette même année que le *L. elegans*, var. *Turneri* apparut dans la collection de M. A. Turner, de Pendlebury, près Manchester.

Nous avons vu que le *C. guttata*, var. *Leopoldii* fut importé en 1850 chez M. Verschaffelt, de Gand ; mais en Angleterre cette variété ne fit son apparition qu'en 1860, c'est-à-dire dix ans après, dans la collection de M. S. Coventry, à Chirley, et de là passa dans la collection de M. Warner, à Brownfield, près Chlemsford.

C'est aussi durant cette année et chez ce même amateur, M. Warner, que le *C. labiata*, var. *Warneri* fleurit pour la première fois et il lui fut dédié.

En 1863, Williams fit un nouvel envoi aux jardins royaux de Kew du toujours rare *L. Lindleyana*.

L'année 1864 fait époque dans l'introduction et l'histoire des *Cattleya* et *Lælia*. L'on pourrait dire qu'elle marque le point de départ de la culture rationnelle des Orchidées en général ; les importations deviennent, à partir de cette époque, plus abondantes, et les plantes sont mieux collectées ; les amateurs, plus nombreux se mettent en relations avec les capitaines au long cours pour qu'ils leur rapportent des plantes.

C'est à ce nouvel essor de la culture que l'on doit l'apparition, en Angleterre, du *C. Trianæi* qui fut envoyé à M. Rucker, de West Hill, par un correspondant qu'il avait à la Nouvelle-Grenade. Quelques plantes fleurirent l'année d'après leur introduction et furent soumises au jugement du Dr Lindley qui vit là une nouvelle espèce et lui donna le nom de *C. quadricolor*. Batemann en donna une description dans le *Gardeners' Chronicle*.

Mais quelques années avant le même *Cattleya* avait été reçu en Belgique, chez M. Linden, et avait été dédié par le professeur Reichenbach à M. Triana, célèbre botaniste de Bogota, qui fut longtemps consul de Colombie à Paris.

Une description en ayant été faite dans le *Botanische Zeitung* de 1860 l'on garda le nom de *Trianæi* qui avait la priorité.

C'est en 1865, que le *L. grandis* fut importé en plus grande quantité, à la fois par MM. Low et Cie et par Williams qui envoya sa récolte aux jardins royaux de Kew.

Dans le cours de la même année il fut reçu à l'établissement Linden, envoyés par le collecteur Ghiesbrecht, de forts exemplaires de *C. citrina* et c'est à partir de cette époque que cette splendide espèce — que l'on se plaît à appeler la *Tulipe du Mexique* — fut représentée à un assez grand nombre d'exemplaires dans les cultures.

Ils avaient été collectés en abondance sur les Chênes qui couvrent les versants froids de la Cordillère du Mechoacan.

Le *C. Dowiana* fut réimporté cette même année par M. Arce, un indigène qui collectait pour M. Ure-Skiner, lequel vendit les plantes reçues à M. Veitch chez lequel elles fleurirent pour la première fois.

Il fut dédié au capitaine Dow de la marine anglaise en raison du zèle et du soin qu'il apportait, pendant la traversée, dans le transport des végétaux qui lui étaient confiés.

Le *C. Eldorado* fut importé par M. Linden en 1866 de la région du Rio Negro, au Brésil, et une des premières plantes qui fleurirent en Europe, fut exposée à Paris en 1867. Néanmoins il continua à être rare et ce ne fut qu'en 1874, grâce à un envoi important de M. Binot, qu'il se répandit dans les cultures.

Gustave Wallis qui collectait des plantes dans la Nouvelle-Grenade pour le compte de M. Linden découvrit, en 1868, le *C. aurea*.

Nous arrivons maintenant jusqu'en 1870, année pendant laquelle le *C. Mendeli* fut introduit par MM. Low, de Clapton, et un peu après par MM. Backhouse, de York, et dédié à M. Sam Mendel, de Manley Hall, près de Manchester. Il fleurit pour la la première fois, en 1871, à Tottenhamm chez M. John Day

Le *C. velutina* a été décrit la même année d'après une plante qui fleurit dans la collection de M. Joseph Brown, de Desdury ; il est supposé être un hybride naturel entre le *C. Walkeriana* et le *C. Schilleriana*.

M. Rolfe, de Kew, qui reçut de M. Moore de Glasnevin un racème de quatre fleurs ne pense pas qu'il y ait là un hybride.

C'est en 1872 que le *C. aurea* fut importé à un assez grand nombre d'exemplaires par M. Barther, lequel voyageait dans l'État d'Antioquia pour MM. Backhouse, de York.

Rœzl importa en 1874, 6,000 plantes de *C. labiata*, var. *Rœzlii;* mais malheureusement elles furent perdues par la mauvaise culture à laquelle l'on soumettait encore les Orchidées à cette époque. Voici d'ailleurs ce qu'écrit à ce sujet, en 1883, M. Reichenbach fils :

« En ce temps-là, la culture n'était pas comprise comme elle l'est aujourd'hui et les *Cattleya* étaient rempotés aussi souvent que des *Coleus,* mais avec des résultats bien différents, car bien peu résistaient à ce traitement.

« Cependant quelques cultivateurs réussirent à établir et à faire fleurir ladite plante ; j'ai là une lettre de M. Mills, jardinier de Lord Rendlesham qui m'envoya en automne 1875, la première fleur de *C. labiata* var. *Rœzlii*, épanouie en Europe et qui surpassait de beaucoup les spécimens secs que j'avais reçus de Rœzl, d'abord, puis dernièrement de M. Sander. »

Une nouvelle importation de *C. Eldorado,* plus importante que celle faite par Linden en 1866, rendit populaire, en 1876, cette plante qui se trouva depuis lors dans toutes les collections.

C'est dans le courant de cette année que M. Godefroy Lebeuf acheta, dans deux établissements parisiens différents, deux plantes de *C. labiata* absolument pareilles ; l'une pour 25 francs, l'autre pour 1,000 francs.

Elles furent envoyées dans une vente à Londres et firent 2,500 francs ; puis, revenues sur le continent, elles furent vendues à un amateur français 5,000 francs. — C'est prouver la vogue que ce *Cattleya* avait atteinte et justifier l'engouement des collecteurs partis à sa recherche.

Le *L. Dormaniana,* qui paraît être un hybride entre le *C. bicolor* auquel il ressemble par ses pseudo-bulbes grêles et le *L. pumila* qui le rappelle par les larges membranes dont est pourvue la colonne, fut découvert au Brésil, en septembre 1879, sur les montagnes de Rio de Janeiro par M. Henri Blunt, qui envoya les plantes à M. Bullen, de l'établissement Woodlands, à Lewisham.

Il a été dédié à M. Charles Dorman, de Sydenham, dans la collection duquel il fleurit pour la première fois en 1880.

Cette même année 1879, le *L. autumnalis*, var. *atrorubens* fut introduit par MM. Backhouse, de York.

Nous arrivons maintenant jusqu'en 1882, année pendant laquelle MM. Sander et Cie, de Saint-Albans (Angleterre), introduisirent le *C. Percivaliana,* qui leur fut envoyé du Venezuela par leur collecteur Arnold.

A la mise au commerce de cette nouvelle variété, MM. Sander l'annoncèrent comme devant fleurir en hiver. On ne les crut pas, et ils furent l'objet de vives et acerbes critiques, car voici ce qu'écrit dans le journal *l'Orchidophile*, année 1883, page 472, un collaborateur qui signe du pseudonyme *Disa :*

« M. Sander doit se trouver bien satisfait et peut avec raison braver la critique sévère qui fut faite de cette plante lors de son introduction, il y a quelques années. Bien peu de personnes à ce moment-là, voulaient croire à sa floraison hivernale comme elle était annoncée ; cependant elle se trouve en boutons même très avancés dans toutes les collections où elle a été admise. Chez MM. Veitch, elle est en boutons ainsi que chez M. William Bull et James, de Norwood, et dans les cultures de M. Percival, à Southport, les fleurs sont prêtes à s'épanouir. »

Ce splendide *Cattleya* aux fleurs toujours brillantes et abondantes a été dédié à l'amateur précité, M. Percival.

Si, comme nous l'avons dit précédemment, l'année 1864 fait époque dans l'introduction des *Cattleya* et des *Lælia*, nous pouvons dire aussi que l'année 1883 marque le point de départ de la culture en grand pour la fleur coupée.

En Angleterre, mais surtout en Belgique par les établissements Peeters, Vincke, Miteau, pour ne citer que les principaux. En France, les cultures de MM. Bert, Garden, Truffaut, Dallemagne établies depuis peu, Duval, fournissent la fleur coupée d'Orchidée dans toutes les villes d'Europe et principalement à Paris, la ville où l'on aime tant les fleurs.

La culture prend alors un nouvel essor, l'on ne cultive plus en tâtonnant ; l'on construit des serres spéciales pour chaque genre de plantes afin de produire vite et bien et pouvoir

répondre aux nombreuses demandes de fleurs; en résumé, la culture se vulgarise. C'est l'ère des grandes importations; de grands établissements entretiennent toute une armée de collecteurs dans les pays où croissent à l'état naturel les *Cattleya* et les *Lælia*.

C'est ce qui justifie l'envoi important de *C. Trianæi*, fait par David Barker qui le trouva vers Ibagné, où il est très abondant et dans lequel plusieurs belles variétés sont trouvées. Encore plus récemment il fut collecté par Carder, près de Popayan.

Ce *Cattleya* polychrome et éminemment polymorphe, a donné naissance à quelques sous-variétés, que nous nous contenterons de citer. *C. Trianæi*, var. *Schroderæ*, dédiée à la baronne Von Schroder; var. *chocoensis* qui fut découvert par Rœzl dans les états de Cauca et non pas de Choco comme son nom l'indique; var. *Russelliana;* var. *Dogsoni*, dédiée à M. Dogson; var. *Rollissonni*. Dans la var. *alba*, la fleur est blanche dans toutes ses parties; le plus bel exemplaire connu se trouve actuellement dans les serres du Parc de la Tête d'Or, à Lyon.

C'est dans le courant de cette même année 1883, que MM. Sander et C[ie], de Saint-Albans, introduisirent le *C. Gaskelliana* qui fleurit la première fois dans leur établissement et fut mis en vente au printemps de cette année à la salle Stevens de Londres. Il a été dédié à M. Holbrook Gaskel, de Woolton, près Liverpool.

Le *C. Bowringiana* fut importé en 1884 de l'Amérique centrale où il a été trouvé sur les roches près des ruisseaux. Il a été dédié par Veitch à M. Bowring, un amateur d'Orchidées, de Forest Farm, près Windsor.

L'année 1886 fut marquée par la mise au commerce du remarquable *C. Mossiæ*, var. *alba* de M. Piret, d'Argenteuil. Cette splendide variété diffère du *C. Mossiæ*, var., *Wageneri*.

Cette plante est passée dans la collection de MM. Veitch, à Chelsea.

C'est en 1887, qu'apparut en Angleterre et en Amérique le *Lælia Gouldiana*, envoyé à Reichenbach par Sander, ainsi que par MM. Silbrecht et Wodley, de New-York, et dédié à l'Américain Jay Gould par Reichenbach.

La variété foncée de *L. grandis*, le *L. grandis tenebrosa* fut introduite à diverses reprises, mais c'est en 1889 qu'elle est devenue moins rare grâce aux importations de M. Binot, un collecteur français établi au Brésil.

C'est en 1890 que l'infatigable Bungeroth, collecteur de l'Horticulture internationale de Bruxelles, retrouva le district où croissait le *C. labiata*, toujours resté rare, et qu'il envoya en Belgique des échantillons secs, en même temps qu'un grand nombre d'importations. On lui donna alors le nom de *C. labiata*, var. *Warocqueana*.

Quelque temps après, la maison Sander, de Saint-Albans, (Angleterre) importait la même plante en grande quantité et lui donnait le nom de *C. labiata autumnalis* auquel elle ajoutait le qualificatif de *vera*, assurant que c'était là le *old C. labiata* de Lindley.

Discussion s'ensuivit; chacune de ces maisons revendiquant la priorité de la réintroduction du vieux et célèbre *C. labiata. Indè iræ*. Et comme toute chose se termine en ce bas monde, l'on finit par s'accorder en nommant la plante *C. labiata autumnalis* (Syn. *Warocqueana*). — D'une Orchidée des plus rares elle devenait grâce aux importations de ces deux maisons, une des plus populaires.

M. Linden père avait découvert dans ses voyages, il y a quarante ans, un *Cattleya* dont il parlait avec enthousiasme, pour l'introduction duquel il fit les plus grands efforts, mais sans succès.

Wallis, sur les indications de M. Linden fut assez heureux pour voir la plante dans sa patrie, mais il échoua dans ses tentatives pour l'introduire à l'état vivant.

M. Linden fils fut plus heureux, et c'est en 1891, qu'il mit au commerce ce *Cattleya* qu'il nomma *Rex*, et que l'on signale en fleurs, dans le cours de cette année, chez M. Warocque, en Belgique, et chez M. Statter, de Manchester.

L'Horticulture internationale fit, en 1892, une seconde introduction du *C. Rex;* les plantes avaient été collectées par Ellner. Sa floraison a été signalée, durant le cours de cette année, dans les collections anglaises de Polett et de Ellis. La Société royale

d'Horticulture de Londres lui décerna, à cette époque, un certificat de mérite de 1re classe.

Le *Cattleya Alexandræ* fut introduit en 1892 par M. Linden, directeur de l'Horticulture internationale à Bruxelles; M. Rolfe, de Kew, en donne, dans le *Gardeners' Chronicle*, une description quelque peu élogieuse, étant connu le peu de beauté de l'inflorescence ; par contre M. Watson, de Kew, écrit dans le *Garden and Forest*, au sujet de cette nouvelle variété : « Je me montre méfiant à son égard; une plante de cette espèce a fleuri récemment à Kew, probablement pour la première fois en Europe. Elle appartient à la classe des *Guttata* et, si j'en juge par la plante qui a fleuri ici, ce serait une des moins belles de cette section.

« La fleur atteint huit centimètres de diamètre comme celle du *C. guttata*, var. *Leopoldii*; les pétales et les sépales sont d'un vert obscur avec quelques taches rougeâtres; le labelle est rose mauve. Comme de juste, la plante de Kew est peut-être la variété la plus mauvaise qui existe et le collecteur qui a peint et décrit cette découverte comme une beauté multiflore n'a peut-être jamais rien vu d'aussi laid que la première fleur qui vient de s'épanouir en Angleterre. Nous l'espérons. »

C'est là que nous arrêterons l'histoire des *Cattleya* et des *Lælia*; les années 1893, 1894 et 1895 n'ayant pas été marquées par l'introduction de nouveautés dans ces deux genres. Néanmoins de grands arrivages ont donné lieu à des transactions commerciales importantes. Nous citerons notamment les nombreuses importations de *C. Mossiæ* mises en vente l'année dernière sur le continent; ces plantes furent reçues par MM. Godefroy-Lebœuf et Lavignasse, de correspondants établis au Vénézuela.

Culture.

Les *Cattleya* et les *Lælia* peuvent se diviser en deux catégories bien distinctes : les *Cattleya* et *Lælia* de serre chaude ou tout au moins qui réclament une assez haute température, de 15 à 25 degrés centigrades; ce sont les *C. Trianæi; C. Mendeli;*

C. labiata; C. Walkeriana; C. Eldorado; C. crispa; Lælia purpurata; L. grandis et en général tous les *Lælia* à longs pseudobulbes tels que : *L. amethystina; L. amethystoglossa; L. intermedia*, etc., et pour la deuxième catégorie : *Cattleya* et *Lælia* de serre tempérée : *C. citrina, C. Mossiæ, C. pumila* et ses variétés; *L. anceps, L. autumnalis*, etc., etc.

Pour obtenir une bonne végétation des Orchidées en général et des *Cattleya* et *Lælia* en particulier, il faut bien se pénétrer de trois choses : 1° Que ces plantes réclament pour végéter convenablement, un air absolument pur, ce qui entraîne à aérer aussi souvent que possible, c'est-à-dire chaque fois que la température extérieure excède 10 degrés centigrades et que, dans la serre, le thermomètre marque plus de 25 degrés.

2° De la lumière en abondance, sans cependant, en été (ou pour être plus précis depuis mars jusqu'en octobre dans la région parisienne), laisser frapper directement les rayons du soleil sur les plantes. L'on devra, par conséquent, avoir recours à un système d'ombrage pendant ce laps de temps.

3° Qu'une humidité constante d'entourage est indispensable; on la provoquera à l'aide de bassinages fréquents entre les pots, sur les tablettes, et en arrosant deux ou trois fois par jour les chemins de la serre.

Quant aux plantes elles-mêmes, l'on devra tenir le plus grand compte de la saison de repos pendant laquelle l'on suspendra presque complètement les arrosages, excepté toutefois pour les *Lælia* à longs pseudo-bulbes, dont le compost devra être toujours un peu humide, ces plantes n'ayant pas de réservoir de sève comme les *Cattleya* à une feuille de la section des *Labiata*.

Pendant la saison d'hiver l'on diminuera sensiblement les arrosages aux racines, mais l'on maintiendra, à l'aide de fréquents bassinages, l'humidité d'entourage, afin d'empêcher l'aridité qui ne tarderait pas à se produire par la chaleur sèche développée par les tuyaux de chauffage.

L'été étant l'époque de végétation de presque tous les *Cattleya* ou *Lælia*, soit qu'ils poussent, soit qu'ils fleurissent, les arrosages devront être abondants et copieux pour les diminuer

insensiblement à l'automne, au fur et à mesure que la végétation se termine.

Ce sont là, il est vrai, des règles générales qui souffrent exception. Cest au cultivateur intelligent de surveiller ses plantes; de savoir reconnaître ce dont chacune a besoin; de tenir compte de sa végétation; en somme d'en être le médecin et de lui faire suivre un traitement se rapprochant, autant que possible, des conditions qu'elle a à subir dans son pays d'origine.

D'ailleurs, il existe des traités spéciaux et très savants de culture, auxquels nous renvoyons le lecteur pour les mille et un détails indispensables à connaître pour cultiver les Orchidées avec succès.

Le rempotage se fait de préférence au printemps, ou, pour être plus précis, au moment du départ de la végétation et après la floraison.

Après cette opération, les arrosages seront distribués judicieusement jusqu'à l'apparition des racines dans le nouveau matériel mis à leur disposition.

La nature coriace de leurs feuilles fait que les *Cattleya* et *Lælia* sont peu sujets aux maladies et aux insectes. Pourtant, afin d'éviter le *spot*, cette tache noire qui se produit sur les feuilles, l'on devra éviter l'humidité froide, la nuit, et chauffer un peu le soir, même en été, si l'on prévoit une nuit froide, de manière à enlever l'excès d'humidité. (1)

Pour le pou (ce petit insecte blanchâtre qui s'attache à la face inférieure des feuilles), l'on s'en débarrassera facilement en lavant toutes les parties des plantes attaquées avec une éponge douce imprégnée d'eau contenant environ 1/20 de nicotine.

D'ailleurs, si l'on veut éviter la présence de ces insectes dans les serres, on pourra, à titre de remède préventif, vaporiser. La vaporisation consiste à disposer le soir, dans la serre, un récipient rempli de charbon de terre incandescent; sur ce charbon

---

(1) Pour plus de détails sur cette maladie, le lecteur n'aura qu'à se reporter à l'intéressante communication faite par M. Georges Truffaut. Séance du 24 octobre 1895, *Bulletin de la Société nationale d'Horticulture de France*, année 1895, page 685.

on versera 1 ou 2 litres de jus de tabac, suivant la grandeur de la serre. Pour une serre à deux pentes de 25 mètres de long, 3 mètres de large, 2 mètres de haut, 1 litre et demi à 2 litres de jus de tabac à 12 degrés suffiront. Ce liquide se vaporise immédiatement et remplit la serre de nicotine.

Cette opération répétée une fois par semaine, régulièrement, sera suffisante pour empêcher tout envahissement d'insectes.

La vaporisation ne nuit en rien à la santé des plantes et à la durée des fleurs de *Cattleya* et de *Lælia*. Nous n'avons jamais fait enlever, dans les serres dont nous avons la direction, les plantes en fleurs et nous ne nous sommes jamais aperçu d'une action nuisible sur ces dernières.

SEPTIÈME QUESTION

DU CHOIX DES ARBRES
LES PLUS CONVENABLES
POUR LES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT
DANS LES VILLES

PAR

M. A. CHARGUERAUD

Le choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes doit être bien fait, en raison du but qu'on veut atteindre et en considération des diverses causes locales qui peuvent être déterminantes dans certains cas.

Le but des plantations d'alignement étant surtout de concourir à l'ornementation et à l'assainissement des villes, on peut dire que ce but sera atteint si les arbres sont bien portants, beaux, suffisamment variés et assez nombreux.

D'une manière générale, les essences qu'il convient de choisir de préférence, pour les plantations dans les villes, doivent présenter les caractères essentiels suivants :

Ces essences doivent être : rustiques, robustes et vigoureuses, de reprise facile et d'une végétation assez rapide, au moins dans leur jeunesse, se formant bien et d'une assez longue durée normale de végétation.

Nous entendons par arbres rustiques ceux qui ont une résistance bien reconnue aux froids et aux autres conditions climatériques habituelles connus pour la localité.

Par arbres robustes et vigoureux ceux qui résistent mieux

aux conditions un peu défavorables qui résultent ordinairement plus ou moins de la situation même que doivent occuper ces arbres dans les villes : défaut d'étendue, de profondeur, d'aération du sol; coups et blessures aux tiges, le défaut de lumière, d'air; les poussières, fumées, etc.

Les arbres à reprise facile, à végétation rapide dans leur jeunesse, se formant naturellement assez bien, sont préférables, parce qu'ils donnent plus tôt et plus sûrement le résultat qu'on attend de ces plantations.

Il faut éviter les essences qui peuvent présenter des inconvénients par l'odeur particulière de leurs fleurs, par la présence de leurs fruits ou graines, comme cela a lieu pour les Peupliers du sexe femelle (suisse ou autre espèce).

(Tout le monde sait en effet l'inconvénient que présente, dans les villes surtout, le duvet cotonneux qui s'échappe en si grande abondance de ces arbres, en mai, au moment de la maturité et de la dissémination des graines.)

Enfin les arbres à choisir doivent être agréables par leur aspect, leur port, leur feuillage; les fleurs augmenteront encore leur attrait; ils doivent en outre être d'une durée de végétation suffisante.

Un assez grand nombre d'arbres déjà bien connus présentent ces principaux caractères essentiels qu'on doit rechercher. — Le choix devra en être fait en raison des causes locales déterminantes.

Les causes principales diverses qui peuvent déterminer le choix parmi les essences qui présentent les caractères voulus sont les suivantes :

1° Les conditions climatériques locales.

2° La nature et l'étendue du sol de l'emplacement destiné à la plantation;

3° La longueur et la largeur de la voie ou de l'emplacement;

4° La hauteur et la proximité des constructions qui bordent les plantations;

5° Des considérations d'ordre esthétique;

6° Enfin une variété suffisante dans l'ensemble des essences d'une même ville.

La nature et l'étendue du sol doivent déterminer le choix, parce que certains arbres résistent mieux que d'autres à un sol limité, comme étendue ou profondeur, à un sol médiocre, un peu calcaire, ou se desséchant plus ou moins, etc., etc.

Dans les sols un peu calcaires, on choisira de préférence les Vernis du Japon ou Ailantes, les Érables : Sycomore ou Plane, les Noyers noirs, etc.

La longueur et la largeur plus ou moins grandes de la voie ou de l'emplacement devront déterminer le choix des arbres à grand développement, ou à développement moindre selon les conditions. Les arbres à grand développement, Platanes, Ormes, seront réservés pour les grands emplacements; les arbres à développement moindre, les Erables, les Tilleuls argentés pour les emplacements moins grands, enfin pour les emplacements restreints, on pourra choisir le Robinia boule, l'Orme en boule (*Ulmus umbraculifera*) ou d'autres variétés analogues comme dimensions.

Certaines conditions locales particulières pourront déterminer le choix d'essences supportant mieux la taille que d'autres.

Si les arbres doivent être soumis à des formes régulières symétriques ou à la française, on devra choisir les essences qui se soumettent le mieux à ce genre de formes particulières, en supportant les tontes ou tailles annuelles répétées; ce sont les Ormes, les Tilleuls, et particulièrement le (*Tilia corallina*) à cause de l'écorce rouge qui recouvre les jeunes rameaux qui produisent alors un très joli effet. Les Érables Plane et Sycomore peuvent aussi être utilisés, mais moins avantageusement que les Ormes et les Tilleuls.

Il faut aussi, dans certains cas, tenir compte de l'architecture des bâtiments devant lesquels seront les arbres, afin de choisir, pour planter, ceux qui par leur aspect, leur forme, pourront le mieux concourir à l'ornementation générale d'ensemble.

Les arbres élevés, élancés, à rameaux érigés redressés, le Peuplier d'Italie, le *Populus Bolleana*, les Ormes fastigiés, le Robinia pyramidal, etc., pourront être plantés devant les bâtiments à lignes horizontales.

Les arbres se formant plutôt en tête ou dôme arrondis, les Paulownias, les Marronniers, les Vernis, les Sophoras, etc., se-

ront choisis pour planter devant les bâtiments à lignes verticales élevées.

Sur les emplacements assez larges, là ou plusieurs lignes parallèles d'arbres peuvent être plantées, on pourra augmenter l'effet ornemental par le rapprochement, sur les lignes parallèles, d'arbres de formes différentes, ou de feuillage, de fleurs, de coloris différents.

Exemples :

Sur un plateau comportant trois ou quatre lignes d'arbres :

Premier exemple. — Ligne centrale : Orme.

Ligne latérale : Érable Plane.

Deuxième exemple. — Ligne centrale : Tilleul argenté.

Ligne latérale : Érable à feuilles pourpres.

Troisième exemple. — Ligne centrale : Marronnier blanc.

Ligne latérale : Marronnier rouge de Briot.

Il faut aussi tenir grand compte qu'une variation suffisante, bien comprise dans les essences utilisées pour les voies principales et les voies secondaires qui se croisent ou aboutissent les unes dans les autres, augmente considérablement l'attrait et l'agrément de ces plantations. — Autant que possible les places plantées le seront en essences différentes que les voies qui y aboutissent.

Les variations qu'on peut ainsi obtenir portent surtout sur le faciès, le port, l'aspect d'ensemble de l'arbre ; la forme, les dimensions et le coloris du feuillage et aussi quelquefois des fleurs.

Enfin, il faut éviter la monotonie qui résulte de plantations d'une même essence trop répétée sur des voies très rapprochées ou qui se communiquent.

Après le choix de l'essence, qui doit toujours être bien fait en raison des considérations générales connues, et des causes locales particulières bien appréciées, le choix des sujets a une grande importance pour la reprise et la bonne venue régulière de la plantation.

Choix des sujets. — Les jeunes sujets à choisir, pour planter à racines nues, devront avoir environ 5 mètres de hauteur et être âgés de six à huit ans, leur état général devra être la représentation d'une bonne végétation (fig. 1 et 2).

Exemples d'un jeune Marronnier et d'un jeune Platane bien constitués, à choisir pour les plantations d'alignement dans les villes.

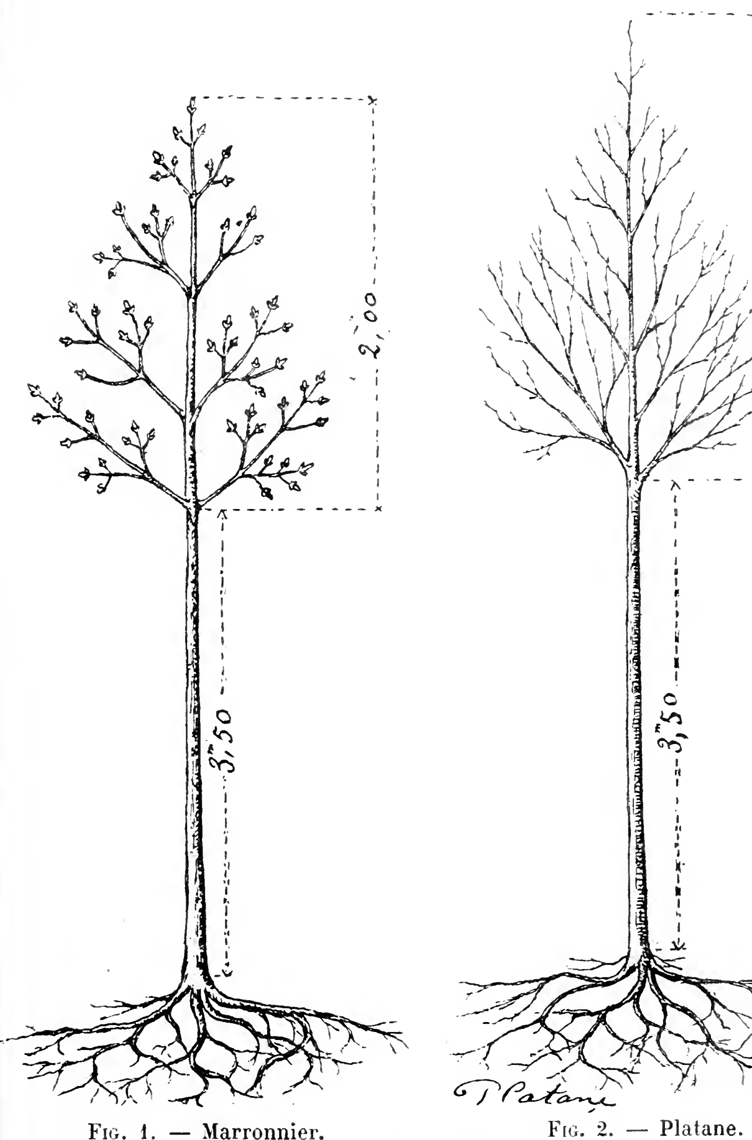


Fig. 1. — Marronnier.

Jeune sujet bien préparé, bien constitué, à choisir pour les plantations d'alignement dans les villes.

Tige. Hauteur totale . . $5^{m},50$
Tige nue . . . . $3^{m},50$

Fig. 2. — Platane.

Jeune sujet bien préparé, bien constitué, à choisir pour les plantations d'alignement dans les villes.

Tige. Hauteur totale . . $6^{m},00$
Tige nue . . . . $3^{m},50$

Ils devront avoir une tige de 18 à 24 centimètres de circonférence environ, mesurée à 1 mètre du sol et de 20 à 26 centimètres au-dessus du collet, au ras du sol.

A hauteur égale, les Marronniers, les Paulownias devront avoir la tige plus grosse que le Platane, les Ormes, les Érables.

Ils devront avoir une tige droite, saine, lisse, sans plaies ni nodosités, d'une hauteur voulue, environ 3 mètres à 3m,50 sans branches et d'une grosseur bien proportionnée à la longueur.

S'il existe des branches au-dessous de 3 mètres, elles devront être faibles ou avoir déjà été raccourcies. Les jeunes branches placées assez haut, qui commencent la charpente devront être régulièrement disposées ou réparties sur le prolongement de la tige, bien équilibrées entre elles, et bien en rapport comme développement, grosseur et longueur avec le prolongement de la tige qui devra toujours être prédominant.

Les opérations nécessaires de tailles, de raccourcissement et d'enlèvement progressif des branches latérales ont dû être pratiquées successivement, en temps utile, sur les jeunes sujets, pour favoriser l'élévation voulue de la jeune tige nue et assurer la bonne disposition du commencement de leur charpente définitive.

Si le choix des essences ou des variétés nécessite l'emploi d'arbres greffés, il conviendra toujours de choisir des sujets greffés au ras du sol.

Il peut y avoir exception pour le Marronnier rouge (var. de Briot) qui pourra être pris greffé (la greffe en écusson est préférable à la greffe en fente) à hauteur voulue, 3 mètres à 3m,50, parce que cette variété présente de réelles difficultés pour la formation rapide, droite et régulière de sa tige, à cause de la bifurcation, à peu près constante, de son rameau de prolongement.

Enfin, dans le cas où il conviendrait, pour des emplacements restreints, de planter des arbres de petit développement, se formant en tête arrondie, tels que : *Robinia umbraculifera*, *Acer platanoides*, *var. compacta*, *Ulmus umbraculifera*, *Catalpa Bungei nana*, ces arbres seront choisis, greffés sur tige d'environ 3 mètres de hauteur.

La distance de plantation des arbres d'alignement, entre eux, doit être fixée, en raison de la connaissance du développement normal connu de l'essence plantée. En général, cette distance varie, selon les essences, entre 5 et 10 mètres.

La distance de plantation varie aussi, selon que les arbres sont sur une ligne simple ou sur plusieurs lignes parallèles contiguës.

Exemple : Platane.	Sur une ligne	8	mètres.
—	Sur deux lignes.	10	—
—	Sur trois lignes ou plus. .	12	—

LISTE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, ET DESCRIPTION SOMMAIRE DES PRINCIPALES ESSENCES D'ARBRES A UTILISER DANS LES VILLES (A PARIS ET DANS LE CENTRE DE LA FRANCE).

Acacia. Faux-Acacia. Robinier. *Robinia pseudo-acacia* L. — Grand arbre à végétation rapide dans sa jeunesse. Branches et rameaux cassants, épineux.

Feuilles alternes, composées, donnant un ombrage léger.

Feuillaison : vers le 15 mai.

Fleurs blanches, en grappes, à odeur très agréable.

Floraison vers le 15 juin.

Peu exigeant sur la nature du sol.

Robinia pseudo-acacia, *var. monophylla.* — Cette variété de Robinier est très recommandable pour les plantations d'alignement.

Feuilles plus grandes que celles des autres Robiniers, quelquefois simples ou composées de 3 ou 5 folioles, la foliole terminale généralement plus large.

Robinia pseudo-acacia, *var. Bessoniana.* — Bonne variété de Robinier, se formant assez naturellement bien.

Robinia pseudo-acacia, *var. umbraculifera.* — Variété de Robinier se formant bien en tête arrondie, s'élevant peu. A employer sur les petits emplacements.

Doit être greffé à hauteur voulue sur Robinier commun.

Ailante. Vernis du Japon. *Ailantus glandulosa* Desf. — Grand arbre à végétation rapide dans sa jeunesse.

Feuilles alternes, très longues, composées de folioles larges, dentées à la base.

Feuillaison : vers le 15 mai.

Fleurs monoïques, quelquefois polygames, réunies en panicules dressées, d'un blanc verdâtre, à odeur fade, généralement reconnue comme désagréable.

Floraison : fin juin.

Peu exigeant sur la nature du sol.

Érable plane. *Acer platanoides* L. — Arbre se formant bien. Feuilles opposées, ordinairement à cinq lobes.

Feuillaison : commencement de mai.

Fleurs jaunâtres, réunies en corymbes dressées.

Floraison : fin avril.

Arbre rustique résistant assez au terrain un peu sec et calcaire.

On pourrait aussi utiliser l'*Acer platanoides, var. Schwedleri*, dont les jeunes pousses, au printemps : rameaux et feuilles, sont d'un beau rouge, d'un très joli effet.

Érable Sycomore. *Acer pseudo-platanus* L. — Arbre se formant bien ; feuilles opposés, d'un vert foncé dessus, un peu glauque dessous, plus épaisses que celles de l'Erable plane.

Feuillaison : commencement de mai.

Fleurs réunies en grappes pendantes, jaunes-verdâtres.

Floraison : mi-mai.

Peu exigeant sur la nature du sol.

On peut aussi utiliser une variété de Sycomore à feuilles pourpres en dessous, *Acer pseudo-platanus, var. purpurea*. On peut produire un contraste agréable en plantation en lignes parallèles avec le *Tilia argentea*.

Marronnier d'Inde. *M. commun. Æsculus Hippocastanum* L. — L'un des plus beaux et des meilleurs arbres d'alignement.

Arbre se formant bien, vigoureux.

Feuilles opposées, digitées, d'un beau vert.

Feuillaison : commencement d'avril.

Fleurs nombreuses, réunies en beaux thyrses ou grappes dressées, blanches ou légèrement tachetées de rose.

Floraison : commencement de mai.

Marronnier commun à fleurs doubles. *Æsculus Hippocastanum, var. flore pleno.* — Cette variété est très recommandable pour la plantation dans les villes, parce qu'elle a l'avantage de ne pas donner de graines.

Marronnier rouge de Briot. *Æsculus rubicunda, var. Brioti.* — Cette variété de Marronnier est très jolie avec ses fleurs d'un beau rouge vif.

Elle peut être utilisée pour produire un contraste très agréable, étant plantée en lignes parallèles, contiguës, avec le Marronnier blanc.

Noyer noir. *Juglans nigra* L. — Grand arbre à feuilles alternes, composées.

Feuillaison : en mai.

Recommandable parce qu'il résiste assez au terrain un peu sec et calcaire.

Orme commun. *Ulmus campestris* L. — C'est un des plus anciennement employés et un des meilleurs arbres d'alignement.

Assez vigoureux, se formant bien.

Feuilles simples, dentées, rudes.

Feuillaison : commencement de mai.

Fleurs petites, agglomérées, rougeâtres.

Floraison : commencement d'avril, fin mars.

Les jeunes sujets pour les plantations d'alignement doivent être choisis bien semblables d'aspect et de végétation, à écorce aussi lisse que possible. (Dans les semis d'Orme en pépinière on trouve fréquemment des sujets dissemblables.)

On utilise avantageusement dans les plantations les variétés d'Orme suivantes :

Orme de Clemmer. **Orme de Dumont**. **Orme de Belgique**. — Variétés peu distinctes entre elles, mais recommandables; se formant bien et à végétation régulière.

L'Orme boule. *Ulmus umbraculifera* est une variété de petite dimension, se formant bien en tête arrondie, et qui peut être utilisée pour les petits emplacements.

L'Orme de Weathley. *Ulmus Weathleyi* est une variété à forme pyramidale, qui peut aussi, dans certains cas, être utilisée avantageusement dans les villes, sur les emplacements de peu de largeur.

Paulownia. *Paulownia imperialis* S. Z. — Bel arbre à végétation rapide, se formant en dôme élargi.

Feuilles très grandes, cordiformes, opposées.

Feuillaison : fin mai.

Fleurs bleu violacé, grandes, campanulées, réunies en panicules terminales, dressées, odorantes.

Floraison : mi-mai.

Peu exigeant sur la nature du terrain.

Peuplier suisse. *Populus monilifera* Ait. — Arbre vigoureux, à végétation rapide, surtout dans les sols un peu frais.

Ne planter dans les villes que des individus du sexe mâle, afin d'éviter le duvet cotonneux des fruits des sujets femelles.

Platane commun. *Platanus orientalis* L. — L'un des arbres d'alignement les plus répandus dans les villes.

Bel arbre vigoureux, à végétation rapide, supportant bien les opérations de tailles et d'élagages.

Peu exigeant sur la nature du sol, mais venant surtout très vigoureusement dans les sols un peu frais.

Feuilles alternes, lobées.

Feuillaison : commencement de mai.

Platane d'Occident. *Platanus occidentalis* L. — Ne diffère pas sensiblement du Platane d'Orient, au point de vue de son utilisation dans les plantations d'alignement. Les feuilles sont plus larges et moins profondément lobées.

Sophora du Japon. *Sophora japonica* L. — Arbre rustique, robuste, peu exigeant sur la nature du sol. Se formant en tête élargie.

Feuilles alternes, composées. Donne un couvert léger.

Feuillaison : mi-mai.

Fleurs blanchâtres, réunies en grandes panicules dressées.

Floraison : fin août.

Tilleul ordinaire. *Tilia platyphylla* Scop. — C'est un des arbres les plus anciennement employés.

On l'utilise moins actuellement parce que, en général, il perd ses feuilles trop tôt en saison.

Cet arbre supporte bien les tailles et tontes annuelles, pour formes symétriques ou à la française.

Feuillaison : fin avril.

Floraison : mi-juin. Fleurs très agréablement odorantes.

Le **Tilia platyphylla**, var. *corallina* est un arbre tout particulièrement recommandable pour soumettre aux formes symétriques, à cause de la coloration rouge vif de l'écorce des jeunes rameaux qui produit un très bel effet.

Tilleul argenté. *Tilia argentea* Desf. — Espèce très recommandable, à végétation vigoureuse, se formant bien en ovoïde.

Feuilles vertes en-dessus, blanches cotonneuses en dessous.

Feuillaison : fin avril. Ne perdant pas ses feuilles avant l'automne.

Fleurs blanc-jaunâtre, très odorantes.

Floraison : mi-juillet.

Tilleul d'Asie. *Tilia euchlora* C. K. — Bel arbre, se formant bien, vigoureux.

Feuilles bien vertes, luisantes, de longue durée sur l'arbre, ne tombant pas avant l'automne.

Feuillaison : fin avril.

Floraison : mi-juin, fleurs très odorantes.

Un assez grand nombre d'arbres, espèces ou variétés, pourraient être ajoutés à cette liste. Nous mentionnerons seulement : le *Cedrela sinensis*, le *Pterocarya caucasica*, le *Sorbus hybrida*, le *Fraxinus excelsior*, var. *monophylla*, le *Catalpa syringæfolia*, le *Corylus Colurna*, le *Negundo californicum*, le *Broussonetia papyrifera*, le *Gleditschia inermis*, le *Quercus Cerris*, le *Diospyros Lotus*, etc. etc.

Dans le midi de la France, dans quelques villes de la région méditerranéenne, notamment à Toulon, Hyères, Nice, etc., on trouve les essences suivantes :

Dattier : *Phœnix dactylifera, P. canariensis.*
Eucalyptus : diverses espèces (*amygdalina, colossea*).
Casuarina tenuissima.
Acacia spectabilis, var. *excelsa.*
Schinus Molle.
Ceratonia Siliqua.
Brachychiton acerifolium.
Ficus Roxburghii ; F. macrophylla.
Magnolia grandiflora.
Ligustrum japonicum.

RÉSUMÉ

LISTE DES PRINCIPAUX ARBRES A UTILISER
DANS LES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT, DANS LES VILLES,
GROUPÉS PAR ANALOGIE (POUR EMPLOI).

Arbres de grandes dimensions.

Platane commun	*Platanus orientalis* L.
— d'Occident	— *occidentalis* L.
Orme champêtre	*Ulmus campestris* L.
— var. de Clemmer . .	— — var. de Clemmer Hort.
— var. de Dumont. . .	— — var. de Dumont Hort.
— var. de Belgique . .	— — var. de Belgique Hort.
Marronnier d'Inde	*Æsculus Hippocastanum* L.
— var. à fleurs pleines.	— — var. *flore pleno* Hort.
Vernis du Japon	*Ailantus glandulosa* Desf.
Peuplier suisse	*Populus monilifera* Ait.

Arbres de dimensions moyennes.

Tilleul de Hollande	*Tilia platyphylla* L.
— argenté	— *argentea* Desf.
— d'Asie	— *euchlora* L.
Marronnier rouge de Briot.	*Æsculus rubicunda*, var. *Brioti* Hort.
Robinier-Faux acacia . . .	*Robinia pseudo-acacia* L.
— à une feuille	— — var. *monophylla* Hort.
— de Besson	— — var. *Bessoniana* Hort.
Érable Sycomore	*Acer pseudo-platanus* L.
— var. à feuilles pourpres	— — var. *purpureus* Hort.
— plane.	— *platanoides* L.
— var. de Schwedler. .	— — var. *Schwedleri* Hort.
Paulownia	*Paulownia imperialis* S. Z.
Noyer noir	*Juglans nigra* L.
Sophora	*Sophora japonica* L.

Arbres de petites dimensions, se formant en boule.

Robinier boule	*Robinia pseudo-acacia*, var. *umbraculifera* Hort.
Orme boule.	*Ulmus campestris*, var. *umbraculifera* Hort.
Érable globe	*Acer platanoides*, var. *globosum* Hort.
Catalpa boule.	*Catalpa Bungei nana* Hort.

Arbres fastigiés.

Peuplier d'Italie	*Populus nigra*, var. *fastigiata* Hort.
— de Bolle	— *alba*, var. *Bolleana* Hort.
Robinier fastigié	*Robinia pseudo-acacia*, var. *fastigiata* Hort.
Orme de Weathley	*Ulmus campestris*, var. *Weathleyi* Hort.
— pyramidal	— — var. *pyramidalis* Hort.

Arbres à utiliser pour formes symétriques ou à la française.

Orme champêtre et variétés.
Tilleul de Hollande.
— à écorce rouge (corallina).
Érable Sycomore.
— plane.

Arbres pour terrain médiocre, un peu sec ou calcaire.

Érable Sycomore.
Vernis du Japon.
Noyer noir.
Sophora.

Arbres pour terrains un peu frais.

Peupliers.
Platanes.
Pterocaryas.
Marronniers.
Tilleuls.

Les plantations d'alignement de la ville de Paris comprennent environ 100,000 arbres.

Les principales essences employées sont les suivantes :

Platanes	30,000
Marronniers	20,000
Ormes	18,000
Ailantes	10,000
Érables	8,000
Robiniers	5,000
Tilleuls	3,000
Paulownias	2,000
	96,000

Essences diverses en petit nombre :

Noyers d'Amérique, Négundos, Cédreliers, Planéras, Frènes, Pterocaryas, Chênes, etc., etc.

SEPTIÈME QUESTION

DU CHOIX DES ARBRES

LES PLUS CONVENABLES

POUR LES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT

DANS LES VILLES

PAR

H. VAN HULLE

Professeur honoraire à l'École d'Horticulture de l'État, à Gand (Belgique).

Cette question est avant tout pratique, en ce sens que c'est moins le raisonnement théorique, l'étude purement scientifique, que l'expérience des faits, qui doivent aider à la résoudre; elle est de plus d'intérêt public, attendu que, de nos jours, ce ne sont plus seulement les grandes villes qui ont leurs plantations d'alignement, mais que, jusque dans les moindres petites communes, on songe à avoir un bout de boulevard, de promenade publique, ou de square.

Dans les temps les plus reculés, on avait la coutume de planter des arbres le long des principales voies publiques; ces plantations eurent pour but d'indiquer mieux le chemin le soir ou l'hiver par les temps de neige, de procurer de l'ombre en été et de produire, lors de l'abatage, un certain rapport en argent. La civilisation progressant et les goûts devenant plus raffinés, on en vint graduellement à l'idée de planter des lignes d'arbres non seulement à la campagne mais jusque dans les villes. Peu à peu, on ajouta des essences d'ornement aux espèces forestières; ensuite vinrent des massifs, des parterres, des pelouses: les parcs publics existaient sans qu'on s'en fût douté.

Ces jardins primitifs tombèrent bientôt à tel point dans le goût du public, qu'on demanda à avoir de l'ombre, des pelouses et même des fleurs jusqu'au milieu des villes, pour que la classe ouvrière aussi bien que la classe aisée pût jouir des charmes de la nature et ainsi se moraliser. Enfin la création de promenades et jardins publics devint un véritable engouement.

Il y a lieu de s'en féliciter. Cet engouement a surtout commencé à s'accentuer à la suite des remarquables travaux d'embellissement, exécutés à Paris et dans ses environs au temps des Haussmann, Alphand, Barillet et autres enfants de France, à la mémoire desquels nous aimons à rendre ici un juste tribut d'hommages. Pendant près d'un quart de siècle nous avons pu essayer de les imiter au petit pied en notre qualité d'inspecteur des plantations et d'auteur du Parc de Gand. Que de fois, pendant cette longue série d'années, nous sommes-nous posé cette question : « Quelle essence convient-il de planter ? » Nous avouons humblement ne pas avoir toujours pleinement réussi dans notre choix. Par contre, nous avons pu faire quelques expériences; c'est ce qui nous enhardit à traiter la septième question de ce Congrès.

Choix des arbres.

Le choix des arbres doit être considéré à deux points de vue : *a*) relativement à l'essence, comme espèce ; *b*) relativement au sujet comme plant. Occupons-nous d'abord du premier point et prenons pour base le tableau ci-contre, en faisant observer au sujet de ce tableau : 1° que nous divisons les arbres en arbres de grand et de moyen développement naturel, ainsi qu'en résineux ; 2° que les premiers numéros de chaque catégorie donnent les essences les plus recommandables pour arbres de boulevards, les numéros qui suivent celles propres à d'autres plantations d'alignement ; 3° que leur choix ou la préférence à leur accorder pourra se modifier d'après l'examen des conditions locales ou spéciales, indiquées par abréviations, que le cas comporte. Voici ce tableau.

N. B. **Les essences suivies de un ou de deux * indiquent celles qui se prêtent le mieux au recépage pour culture en buisson ou taillis, sous-bois, dans les parcs.**	CONDITIONS SUFFISANTES D'EXISTENCE.			PARTICULARITÉS
	NATURE du sol.	EXPOSITION	MODE de végétation.	REMARQUES complémentaires.
1. Platane d'Occident. . . . . (*Platanus occidentalis L.*).	se. pe.	abr.	ex.	fe sp.; po. py.
2. Erable à fruit laineux . . . . . . (*Acer eriocarpum Mich.*).	ma. se.	ouv.	ex.	fe sp.; po. py.
3. Orme gras . . . . (*Ulmus camp. L.* var. *latifolia Hort.*).	ma. se.	ouv.	ex.	gr. ra.; po. dé.
4. Tilleul argenté. . . . . (*Tilia argentea Vent.*).	fe. fr.	ouv.	ra.	fe sp.; po. dé.
5. Robinier* . . . . (*Robinia pseudo-acacia L.*).	se. sh.	ouv.	ra.	ép. gr. ra.; po. dé
6. Erable Sycomore. . . . . (*Acer pseudo-Platanus L.*).	fr. fe.	ouv.	ra.	gr. ra.; po. py.
7. Marronnier d'Inde . . . . (*Æsculus Hippocastanum L.*).	se. pe.	ouv.	ra.	fl. ap.; po. dé.
8. Hêtre commun* . . . . (*Fagus sylvatica Linn.*).	ma. se.	ouv.	le.	gr. ra.; po. dé.
9. Frêne commun ** . . . . (*Fraxinus exceltior Linn.*).	fr. to.	ouv.	ex.	gr. ra.; po. py.
10. Chêne d'Amérique. . . . . (*Quercus rubra Linn.*).	se.	abr.	ra.	gr. ra.; po. py.
11. Châtaignier ordinaire **. . . . . . (*Castanea vesca Gærtn.*).	se. pe.	abr.	le.	se. ge.; po. dé.
12. Noyer d'Amérique . . . . (*Juglans nigra Linn.*).	se. pe.	ouv.	le.	fe sp.; po. py.
13. Peuplier du Canada . . . . (*Populus canadensis Desf.*	ma. se. to.	ouv.	ex.	gr. ra.; po. py.
14. Peuplier monilifère . . . . (*Populus monilifera Ait.*).	fr. me.	ouv.	ra.	gr. ra.; po. dé.
15. Ailante . . . . (*Ailantus glandulosa Ait.*).	ma. se.	ouv.	ra.	fl. sp.; po. py.
16. Chêne ordinaire ** . . . . (*Quercus pedunculata L.*).	ma. se.	ouv.	le.	gr. ra.; po. dé.
1. Orme ordinaire * . . . . (*Ulmus campestris Linn.*).	ma. se.	ouv.	ra.	gr. ra.; po. py.
2. Erable plane . . . . (*Acer platanoides Linn.*).	fe. se.	ouv.	ra.	gr. ar.; po. py.
3. Tilleul ordinaire * . . . . (*Tilia platyphylla Scop.*).	fe. fr.	ouv.	ra.	po. dé.; po. dé.
4. Peuplier d'Italie . . . . (*Populus dilatata Ait.*).	se. pe.	ouv.	ex.	po. ch.
5. Charme commun **. . . . . (*Carpinus Betulus Linn.*)	ma. sh.	ouv.	ex.	gr. ra.; po. dé.
6. Marronnier rouge . . . . (*Æsculus rubicunda Herb.*).	fe. se.	abr.	le.	fl. ap.; po. dé.
7. Hêtre noir . . . . (*Fagus sylvatica purp. Hort.*).	ma. se.	ouv.	le.	fe sp.; po. dé.

N. B. **Les essences suivies de un ou de deux * indiquent celles se prêtant le mieux au recépage pour culture en buisson, taillis, sous-bois dans les parcs.**	CONDITIONS SUFFISANTES D'EXISTENCE.			PARTICULARITÉS
	NATURE du sol.	EXPOSITION	MODE de végétation.	REMARQUES complémentaires.
8. Chêne chevelu. (*Quercus Cerris Linn.*).	fe. pe.	abr.	ra.	fe sp.; po. py.
9. Bouleau * (*Betula alba Linn.*).	ma. se.	ouv.	le.	fe sp.; po. py.
10. Saule blanc ** (*Salix alba Linn.*).	fe. to.	ouv.	ra.	gr. ra.; po. py.
11. Aulne blanc. (*Alnus incana Willd.*).	fe. to.	ouv.	ex.	gr. ra.; po. dé.
12. Sorbier des oiseleurs * (*Sorbus Aucuparia L.*).	ma. se. sh.	ouv.	le.	fr. col.; po. py.
13. Saule Marceau ** (*Salix Caprea L.*).	fe. to.	ouv.	ra.	gr. ra.; po. py.
14. Noyer cultivé (*Juglans regia Linn.*).	fe. fr.	abr.	le.	se. ge.; po. dé.
RÉSINEUX.				
1. Mélèze (*Larix europæa DC.*).	ma. fr.	abr.	ra.	gr. ra.; po. py.
2. Epicea (*Albies excelsa DC.*).	ma. se. sh.	ouv.	le.	gr. ra.; po. py.
3. Pin sylvestre (*Pinus sylvestris Linn.*).	ma. se.	ouv.	le.	gr. ra.; po. py.
4. Pin noir d'Autriche (*Pinus austriaca Hort.*).	ma. se.	ouv.	le.	gr. ra.; po. dé.
5. Pin de Weymouth (*Pinus Strobus Linn.*).	ma. se.	abr.	le.	gr. ra.; po. dé.

ABRÉVIATIONS.

Sol : fe, fertile; fr., frais; ma., maigre; pe., perméable; se, sec; sh., schisteux; to., tourbeux.

Exposition : ouv., ouverte; abr., abritée.

Végétation : ra., rapide, le., lente.

Particularités : ép., épineux; fe sp., feuillage spécial; fl. ap., fleurs apparentes; fr. co., fruits colorés; fr. te., fruits tentants; gr. ra., grand rapport; po. ch., port en chandelle; po. dé., port déprimé; po. py., port pyramidal, se. ge., sensible aux gelées.

Le tableau ci-devant ne renferme que des espèces; mais celles-ci peuvent avoir donné lieu à une race améliorée due au hasard ou au travail des chercheurs. Il va de soi que, le cas échéant, on donnera la préférence à cette race. Faisons remarquer aussi que les autres renseignements donnés sont loin d'être absolus : ainsi telle essence désignée comme se contentant d'une terre maigre, réussira encore mieux dans une terre meilleure. Au surplus, le plus expérimenté constate trop souvent que contre toute attente l'essence employée ne réussit guère. Voir ce que nous rapportons à ce sujet page 40 à la fin du chapitre **Distribution**.

Pour ce qui est du choix de l'arbre comme plant, il faut être d'une grande sévérité et porter toute son attention non sur la force, l'âge, la grosseur des sujets qu'on a à planter, mais sur leur bonne constitution. Nous entendons par là ceux qui sont sains avant tout, bien formés, c'est-à-dire trapus, gros à leur base, courts de tige et à bonne flèche; ceux-là, même jeunes, sont, contrairement à l'opinion de beaucoup de planteurs, à préférer aux sujets trop forts. Quant aux plants fluets, malingres, souffreteux, condamnons-les sans pitié.

Mais revenons au choix de l'essence. Ce qui doit nous préoccuper d'abord, c'est leur emplacement.

Situation.

Puisque la question vise la plantation d'arbres d'alignement dans les villes, c'est là la première chose à examiner. Mais toutes les villes sont loin de se trouver dans les mêmes conditions. Dans toutes l'air est moins pur qu'à la campagne et les arbres y ont moins de chance de réussir complètement. Généralement, on attribue ce fait à la densité de la population sur un périmètre relativement restreint. Cette densité y est bien pour quelque chose, mais pour beaucoup moins que les industries qui s'exercent dans ces villes. Ainsi, laissant de côté la question du sol et surtout du sous-sol, — qui sont très défavorables à Paris, par exemple, — il sera plus facile de faire réussir les arbres des boulevards dans cette ville immense, qu'à Roubaix et Tourcoing,

petites villes du département du Nord. C'est qu'à Paris, il existe proportionnellement peu d'usines nuisibles, tandis qu'à Roubaix des centaines de cheminées ne cessent de vomir leur fumée sale et crasseuse et d'empoisonner ainsi l'atmosphère.

Les effets de cet état de choses ne sont pas trop aperçus par le vulgaire, mais l'homme qui s'occupe d'arboriculture s'en rend très bien compte: l'écorce des plants n'a pas sa couleur fraîche naturelle, le feuillage non plus ne garde pas longtemps sa belle verdure, le tout se couvre d'une couche de crasse noirâtre. Or, cette couche finissant par boucher plus ou moins les pores respiratoires, plus vite on la verra se former, plus on aura la preuve de l'impureté de l'air dans la ville où on aura à planter et plus il importera de faire un meilleur choix des essences.

Dans l'occurrence, il faudra donner la préférence à celles à écorce lisse et à feuillage glabre. Sous ce rapport l'*Aucuba japonica* est à citer: il réussit encore quelque peu dans les squares jusque dans l'air épais de Londres. Mais en fait d'arbres lequel choisir? Le Platane est sans contredit le plus recommandable. Viendraient ensuite les essences dans l'ordre de leur numérotage au tableau ci-devant en tenant compte du sol où il faut planter et du but qu'on désire atteindre; c'est d'après ces considérations qu'on réglera l'espacement.

Espacement.

C'est un point assez important de bien arrêter d'avance de combien on espacera les arbres les uns des autres. Notre avis a toujours été que, généralement, on plante trop serré : il n'est pas rare de rencontrer jusqu'à des quadruples rangées d'arbres à grand développement séparés entre eux de cinq à six mètres seulement. Dans ce cas, les branches ne peuvent acquérir que 3 mètres de longueur et chaque couronne ou cime n'a à sa disposition que $6 \times 6 = 36$ mètres carrés. Or, un seul de ces arbres en liberté étant capable d'allonger ses branches jusqu'à 6, 8 et même 10 mètres d'étendue, ce serait au moins à $7 + 7 = 14$ mètres les uns des autres qu'il faudrait planter. Alors chaque pied aurait par la suite $14 \times 14 = 196$, en chiffres

ronds 200 au lieu de 36 mètres carrés à sa disposition, ce qui ne serait guère de trop.

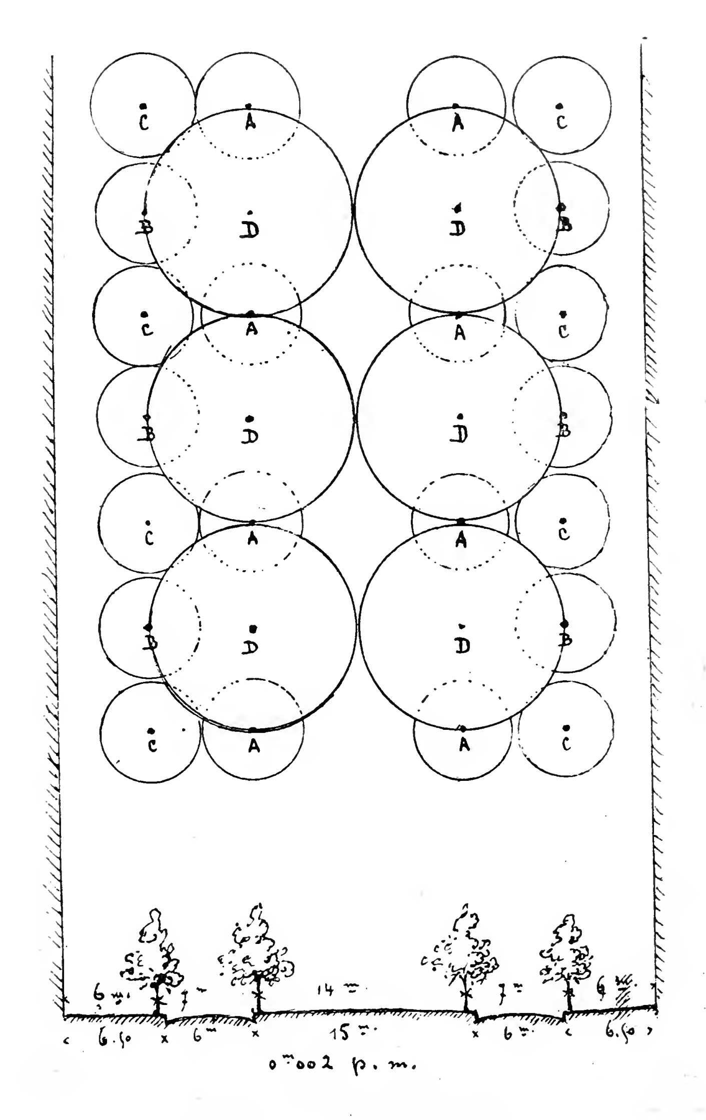
Est-il étonnant, lorsqu'on n'a pas laissé l'espace voulu, que non seulement les plantations exigent plus d'élagages soignés, donc plus de frais d'entretien, mais que, malgré ces soins, elles réussissent moins bien et ne sauraient jamais former ces spécimens remarquables de développement et de port naturel qui caractérisent les plantations suffisamment espacées?

La figure ci-contre donnera une idée de la façon dont on pourrait procéder pour arriver, après quelques années — tout en ayant planté assez dru dans le principe — à avoir des arbres espacés convenablement. Les grands ronds indiquent les arbres à conserver, les petits ceux à supprimer successivement ; nous expliquerons au prochain chapitre comment on y procédera.

Un simple coup d'œil sur notre dessin montre qu'au moins les trois quarts des arbres devront disparaître. Si cependant, dès le principe, on plantait aux grandes distances indiquées plus haut, la plantation paraîtrait bien nue et ne pourrait être approuvée par personne. C'est pour éviter cet inconvénient que nous proposons d'avoir recours à une combinaison sur laquelle nous allons nous arrêter un moment.

Distribution.

Nous l'avons déjà fait observer : quelque soin que l'on ait pris pour faire un bon choix d'essence, le résultat ne répond pas toujours à l'attente. D'autre part, ainsi que nous venons de le dire, réserver, dès le début, les distances qui ne deviendront nécessaires que de longues années plus tard, laisserait trop de vides : on n'aurait ainsi pas assez vite de l'ombrage, un des buts principaux de la plantation. Ces considérations nous ont suggéré une autre plantation qui offrirait surtout cet avantage de pouvoir essayer quatre essences à la fois, quitte à ne laisser subsister définitivement que celle qui semblerait le mieux se plaire dans la situation. Qu'on veuille bien nous suivre sur le dessin ci-contre.



DESSIN DE BOULEVARD INDIQUANT :

Sujets à planter au début (A. B. C. D.).
— à arracher ultérieurement (A. B. C.).
— à rester définitivement à la suite (D. D.).

Nous avons supposé, dans le dessin de la page 39, un boulevard de 40 mètres de largeur, soit 6m,50 pour chaque trottoir, 6 mètres pour chaque voie latérale et 15 mètres pour l'allée du milieu; dans chacune des quatre lignes d'arbres ceux-ci se trouvent à 7 mètres les uns des autres. Les mêmes quatre lettres différentes se rapportent toujours aux mêmes quatre essences différentes, choisies au mieux; toutes sont plantées en même temps et distribuées ainsi : rien n'empêchera de choisir A et B dans la deuxième et même dans la troisième série, C et D dans la première série de notre tableau.

Si tout marche à souhait, c'est-à-dire si chacune des quatre essences se développe comme on s'y était attendu, il sera plus que temps de faire une première éclaircie dès que les branches commenceront à s'entrecroiser, en arrachant — pour les utiliser ailleurs, s'il y a lieu — tous les pieds marqués A. Trois, quatre ans après, ce sera le tour aux BB à disparaître et finalement aux CC. Il ne subsistera alors que les plants DD, lesquels, se trouvant à 14 mètres les uns des autres et pouvant ainsi étendre leurs branches sur plus de 7 mètres en certains sens, ne tarderont pas à former une voûte de verdure imposante sans que les arbres aient besoin, dans la suite, d'être mutilés par la hache de l'élagueur.

Mais supposons un instant que l'essence D, destinée à rester, se développe le moins bien et qu'au contraire l'une des essences A, B, C, prévues comme devant disparaître, végète bien; rien n'empêcherait de conserver celle-ci — dût-on avoir recours à une déplantation — et de supprimer successivement les autres.

Pareille distribution présente donc les avantages suivants : 1° d'avoir de la garniture, de l'ombre aussitôt que possible; 2° de servir en quelque sorte de pépinière pour l'obtention de sujets à moitié formés et utilisables ailleurs; 3° de constituer une expérience comparative permettant de faire le meilleur choix des essences avec le plus de certitude.

Que de fois ne se trompe-t-on pas sous ce dernier rapport! En voici un exemple. Lorsqu'en 1883 nous fûmes chargé de la replantation à la machine de la place d'Armes, à Gand, en gros Ormes, ce fut considéré comme un travail de telle importance

qu'on fit venir en consultation, de Paris, M. Chevalier, à cette époque et peut-être encore aujourd'hui attaché au service des plantations. *Son* avis était — se basant sans doute sur ce qu'il avait expérimenté à Paris et aux environs — qu'avec des Ormes nous aurions eu 20 à 25 p. 100 de perte. *Notre* avis — que nous avons eu de la peine à faire prévaloir après celui de M. Chevalier — était, au contraire, que dans la situation où il s'agissait de replanter, aucune autre essence n'offrait autant de chances de réussite que l'Orme. La suite nous a donné pleinement raison, car nous n'avons pas perdu *un seul* des 99 arbres transplantés et la brochure ci-jointe donne en détail les péripéties par lesquelles a passé le travail en question.

Tout cela pour prouver combien les essences peuvent être capricieuses et par conséquent combien, parfois, un bon choix est difficile à faire.

Préparation du sol.

La préparation du sol peut avoir quelque chose de commun avec le choix des essences, l'avis général étant que, pour telle espèce, le sol doit être autrement préparé que pour telle autre. Cela est vrai au fond; en pratique, nous le déconseillons cependant. Certes si on veut absolument faire réussir une plante dans un terrain qui, par sa nature, ne lui convient pas, il est indispensable d'améliorer, de changer même complètement la composition du sol. Qu'un amateur agisse de la sorte, soit; il ne se demande pas ce que cela va lui coûter : pourvu qu'il arrive à un résultat peu lui importe le reste. Mais pour un petit propriétaire ou même pour une grande administration publique serait-il intelligent de raisonner de la sorte? Non, car si l'un ne doit pas compromettre ses revenus, l'autre ne doit pas gaspiller les deniers des contribuables. Au surplus, pourquoi planter des essences capricieuses, exigeantes, alors qu'il en existe qui ne demandent que des soins élémentaires. Prenons donc pour règle de choisir les essences d'après la nature du sol et non de modifier celui-ci d'après une essence qui serait mal choisie.

Le choix arrêté au mieux, un profond défoncement général est le point capital, pour ainsi dire le seul à observer. Tout arbre pousse mieux dans un sol, même médiocre, mais profondément remué, que dans une terre riche mais reposant sur un sous-sol dur et imperméable. Il suffit donc, dans la grande majorité des cas, de faire un défoncement complet et de s'inquiéter beaucoup moins d'amender le sol. Non pas que ce dernier travail puisse être nuisible, mais parce qu'il peut être superflu, et fort coûteux. Par contre, nous recommandons de se pourvoir d'un tas de bon compost, substantiel et meuble, pour en jeter quelques pelletées sur les racines, en plantant : les nouvelles fibrilles radiculaires s'y formant très aisément, la reprise de l'arbre est plus assurée. Après, les racines trouveront bien leur chemin et par suite leur nourriture.

Soins ultérieurs.

La plantation et le choix étant faits dans de bonnes conditions, cela ne suffit pas pour ne plus avoir à s'en occuper dans la suite, pour les arbres dans les villes plus spécialement. Il faut d'abord empêcher qu'on ne piétine ou ne durcisse trop la terre autour du plant afin que l'air, la chaleur, l'humidité puissent pénétrer dans le sol et y vivifier les racines : l'emploi de grillages est donc indispensable. Il importe aussi d'éviter que le vent ou la malveillance ne viennent secouer, tourmenter les plançons : il faut donc avoir recours aux tuteurs, aux corsets. Après, si la pluie se fait trop attendre, il faut bien y suppléer par des arrosements et des bassinages, et cela d'autant plus, qu'entre deux lignes de hautes constructions, le dessèchement est plus rapide qu'en plein champ. Enfin, si la maigreur du sol est telle que les arbres manquent de vigueur, il faut bien l'engraisser : rien de tel, dans ce cas, que l'administration d'une bonne dose de purin par un temps de pluie. Qu'on ne se récrie pas à cause du parfum propre à cet engrais et peu du goût des citadins : on a recours à ce procédé à Gand et avec le meilleur succès pour certains arbres ; on fait ce travail la nuit, et le lendemain l'odeur s'est assez dissipée pour que personne ne songe à s'en plaindre.

Dans les villes, les soins que nous venons d'énumérer sont d'une nécessité indiscutable et doivent être appliqués alors même que le choix des arbres ne laisserait rien à désirer. Aussi, à quels déboires faut-il s'attendre lorsque ce choix a été mal fait! Ajoutons que dans les villes, les arbres les mieux en place sont plus exposés qu'ailleurs à souffrir, à être tués même. Disons quelques mots à ce sujet.

Insectes, fuites de gàz.

Si certains philosophes prétendent que rien n'est créé inutilement, il est un fait certain que les arboriculteurs ne peuvent partager cet avis par rapport aux insectes. De tous, les plus à redouter dans les villes, ce sont les vers et les chenilles. Que de remèdes n'a-t-on pas préconisés! tous infaillibles en théorie, mais inefficaces en pratique. C'est qu'ici, autant que pour tout état morbide, il aurait fallu prévenir au lieu de devoir songer à guérir; or, prévenir c'est éviter, écarter les causes du mal. Ces causes proviennent soit de la mauvaise constitution des arbres, soit de leur essence propre, soit du mauvais air et poussière qui les entoure, soit du manque d'air, d'entassement, de plantation trop serrée. A la suite de ces causes, les arbres deviennent maladifs et, par cela même, plus sûrement la proie des insectes, ceux-ci attaquant beaucoup moins les individus solides et bien portants.

Que faire? Il est toujours recommandable d'écheniller régulièrement, bien que ce travail ne soit pas aussi indispensable qu'on le prétend. Ce qui tend à le prouver, c'est qu'on échenille tous les ans à peu près de la même façon et que, cependant, une année on n'a presque pas de chenilles, tandis qu'une autre année le feuillage est littéralement mangé. Les arbres se remettent assez vite d'une de ces attaques, qui n'est jamais qu'accidentelle et de peu de durée.

Les autres insectes sont plus à craindre; pour s'en débarrasser, commençons par faire cesser, dans les limites du possible, les causes indiquées tout à l'heure, en même temps et surtout, appliquons assez souvent l'engrais liquide : la vigueur des arbres ne tardera pas à se manifester et avec elle la mauvaise

engence disparaîtra d'elle-même. C'est ce que l'expérience nous a démontré à Gand, dans diverses circonstances.

Pour ce qui est des fuites du gaz d'éclairage, aucun arbre ne saurait y résister. Le cas échéant, il suffira de boucher les fuites — donc ici encore de faire cesser les causes — pour faire cesser les effets désastreux. Malheureusement, on arrive toujours trop tard : un arbre attaqué visiblement est perdu sans merci. Les fuites de gaz sont désastreuses pour le service des plantations dans les villes, car, quelque bien que l'on ait fait le choix des essences et des sujets, quelque satisfaisant que soit l'état de leur santé, un beau matin, on peut remarquer par-ci par-là des arbres qui boudent pour mourir bientôt après. Les vides qui en résultent sont fort difficiles à boucher convenablement, à moins qu'on n'ait un stock d'arbres à moitié formés à sa disposition. On aura cette ressource si on a adopté le mode de plantation dont nous avons parlé page 38 : c'est un des arguments que nous avons fait valoir ci-devant en sa faveur.

Elagages.

Nous avons cité comme une des causes de l'état maladif des arbres de ville, le défaut de bon air; l'élagage peut y remédier jusqu'à un certain point. Il y a même des cas où il faut bien élaguer régulièrement tous les deux ans sous peine de n'avoir rien qui vaille: c'est lorsqu'on a planté trop dru, cas dans lequel les branches s'enchevêtrent et finissent par dépérir. Elaguer avant que ce mal ne se soit produit, avant qu'on ne soit obligé de faire de larges plaies, cela s'impose donc en quelque sorte. Hâtons-nous de dire qu'il vaut mieux ne pas devoir y recourir, ce qui sera possible en adoptant le mode de distribution que nous avons préconisé ci-devant.

Mais on pourrait nous demander, ne faut-il pas élaguer du tout les arbres suffisamment distancés? Peu ou point, vu que l'espace et l'air ne leur manquent pas. Il suffira, s'il y a nécessité, de maintenir l'équilibre entre leurs principales branches. Or, ce besoin se présentera rarement, la nature se chargeant elle-même de faire périr non *toutes* les branches, — comme c'est le cas quand

l'air manque trop — mais *celles-là* seulement qui sont trop faibles pour soutenir la lutte pour l'existence.

En résumé, l'élagage a son mauvais et son bon côté : il vaut mieux n'élaguer que le moins possible ; mais en sylviculture, et plus encore pour les arbres des villes, une taille rationnelle a ses avantages. Si malgré cette taille, par suite d'épuisement, ou à cause de fuites de gaz ou autres accidents, une replantation générale ou partielle devenait nécessaire, voici, à cet égard, quelques considérations.

Replantations.

De jeunes sujets sont plus faciles à se procurer et reprennent mieux ; par contre, ils paraissent, dans le principe, bien mesquins dans une plantation d'alignement dans les villes et exigent plus de protection. Que la ville ait ses pépinières à elle, où elle n'aura qu'à choisir, recommande-t-on. Il est plus facile de donner ce conseil qu'à en tirer parti, car, il n'arrive pas toujours qu'on ait une plantation à faire juste au moment où telle série d'arbres est à point dans une pépinière ordinaire, et, de plus, ce serait difficile d'y aller prendre au chariot transplanteur des forts pieds.

Suivre la distribution expliquée ci-devant, c'est former un autre genre de pépinière où, sans frais d'entretien spéciaux, on formera des spécimens hors ligne. Et comme on peut à peu près prévoir vers quelle époque les trois quarts des arbres en question devront disparaître, on peut, entre temps, avoir pris ses dispositions pour une nouvelle plantation à faire. Ainsi, on est assuré d'avance d'être pourvu, quand le moment sera venu, d'une marchandise introuvable dans aucune pépinière, à n'importe quel prix et offrant toutes garanties de reprise.

Ce n'est pas là un mince avantage ; mais il y en a un autre, celui d'avoir presque toujours en réserve de forts sujets quasi formés lorsque, par fuites de gaz ou autres accidents, des arbres périssent par-ci par-là et qu'il s'agit de les remplacer. De jeunes plants feraient tache; il leur serait, du reste, impossible de rattraper jamais leurs aînés.

Nous avons essayé de faire ressortir dans ce qui précède combien la question du choix des arbres pour les plantations d'alignement dans les villes est complexe et combien la Société nationale d'Horticulture de France a été bien inspirée en la portant au programme de son Congrès de 1896. Nous serions heureux si notre travail pouvait contribuer en quelque chose à la solution de cet intéressant problème.

SEPTIÈME QUESTION

DU CHOIX DES ARBRES
LES PLUS CONVENABLES
POUR LES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT
DANS LES VILLES

PAR

Julien LOZET fils.

En adressant ce mémoire relatif à la question posée par la Société nationale d'Horticulture de France pour le Congrès de 1896, nous n'avons pas la prétention d'apporter une solution nouvelle, exempte de reproches ou de critique.

Avant nous, d'illustres arboriculteurs, et de nos jours, les Baltet, les Jamin, les Croux, les Lévêque, les Bellair, les Chargueraud et autres Grands Maîtres de l'Horticulture, ont traité et traitent tous les jours cette question du choix des arbres pour les plantations d'alignement, avec toute la netteté désirable, acquise d'une longue expérience et d'une pratique continuelle.

Mais nous avons à cœur, en prenant part à ce travail, de stimuler l'émulation parmi les jeunes arboriculteurs contemporains. Nous réclamons donc toute l'indulgence de ceux qui seront chargés de nous apprécier dans ce petit opuscule, dont les éléments sont formés d'une réunion de notes et de principes que nous avons élaborés en vue de cette question.

Pour entrer immédiatement dans le vif de notre sujet, et arriver à réduire à quinze pages l'exposé de notre réponse, nous

passerons, à regret, quelques commentaires sur les causes qui déterminent les plantations d'alignement dans les villes. Toutefois il en est une sur laquelle nous nous arrêterons un peu, car nous l'avons considérée comme très importante, et de laquelle découle précisément le choix que nous avons fait parmi les arbres destinés aux plantations des villes.

Nons voulons parler de l'hygiène.

L'application de l'hygiène par les plantations de végétaux augmente de jour en jour, au bénéfice de la santé publique.

La compétence administrative, l'expérience et l'esprit d'invention, joints aux données de la science, assurent les résultats qu'on est en droit d'en espérer.

Dans les centres populeux tels que Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux et notamment Paris, où l'agglomération humaine est exagérée par rapport au volume atmosphérique, l'air qui s'y trouve condensé, ne circule pas facilement à travers les habitations trop resserrées; puis échauffé, dénaturé par les exhalaisons et les miasmes de certaines industries et déjections animales, il n'a plus ses propriétés vivifiantes. L'acide carbonique domine, l'oxygène n'y est plus qu'en faible partie.

On sait que les phénomènes chimiques essentiels de la respiration consistent dans la soustraction à chaque inspiration (*seize fois environ par minute*) d'une certaine quantité d'oxygène de l'air, et dans chaque expiration d'une certaine quantité d'acide carbonique versée dans l'atmosphère.

L'importance de ces modifications n'échappera pas, pensons-nous, à nos lecteurs.

L'air atmosphérique contient 20,9 p. 100 d'oxygène.

L'air expiré au sortir du poumon n'en contient plus que 16,03 p. 100. La respiration enlève donc 4,87 p. 100 d'oxygène à l'air atmosphérique.

En ce qui concerne l'acide carbonique, l'air normal en contient de deux à quatre dix-millièmes de son volume, et l'air expiré du poumon en renferme 4,34 p. 100 en volume, qui sont versés dans l'atmosphère.

Insensibles, lorsqu'on respire à l'air libre, où l'équilibre se

rétablit continuellement, ces modifications sont rapidement manifestes quand on respire dans un espace limité. Dans ces conditions, la diminution progressive de l'oxygène, et l'augmentation constante de l'acide carbonique exhalé, ne tardent pas à rendre l'air dangereux à respirer et même absolument irrespirable, c'est-à-dire incapable d'entretenir la vie. Il est facile de prévoir aussi que l'appauvrissement de l'air en oxygène, et la production de l'acide carbonique s'effectueront plus rapidement dans un milieu donné, si les êtres qui l'habitent ont une respiration plus active c'est-à-dire absorbent dans un même temps, plus d'oxygène et dégagent plus d'acide carbonique.

Un milieu malsain, un air vicié, accroissent encore d'une manière indiscutable, les éclosions des maladies contagieuses : rougeole, scarlatine, variole et enfin la phtisie.

Rien donc de plus important que cette question de l'hygiène dans les villes, et elle doit influer considérablement sur le choix des arbres !

Que font les médecins, lorsqu'ils ont à traiter un de ces malades dont nous citions plus haut l'affection? Ils l'éloignent de l'air vicié, l'envoient à la campagne, dans les montagnes, dans les forêts de Sapins, etc., puis au bout de peu de temps, le malade revient avec une santé bien améliorée. Quel est donc le phénomène qui l'a ainsi métamorphosé ? Ce n'est pas autre chose que l'air purifié par l'action bienfaisante des végétaux.

En effet, les végétaux respirent aussi, et, par cela même, purifient l'atmosphère.

Sans vouloir nous étendre dans des détails anatomiques et physiologiques, sur ce phénomène de la respiration végétale, nous passerons cependant en revue quelques points essentiels, que nous croyons utile de rappeler, pour bien préciser les considérations dont nous nous sommes pénétré pour effectuer le choix des arbres destinés aux plantations d'alignement dans les villes.

La vie végétale est entretenue au moyen de substances en partie puisées dans le sol. Ces substances montent par endosmose, et constituent la sève, qui, parcourant toutes les parties du végétal, arrive en dernier lieu aux organes foliacés. C'est là,

qu'au moyen de la respiration, la sève se fortifie, en même temps qu'elle purifie l'atmosphère.

Voici comment :

Les feuilles de tous les végétaux sont recouvertes dans l'étendue du parenchyme, d'un nombre incalculable de stomates ou pores. La sève modifiée après son trajet ascensionnel, ne contient plus, lorsqu'elle arrive aux feuilles, que des éléments qui, mis au contact de l'air par les stomates, s'unissent à ceux de l'atmosphère. Alors le gaz acide carbonique se décompose dans le végétal, le carbone s'y fixe, et l'oxygène est rejeté dans l'air à qui il donne l'élément vivifiant.

Ceci dit, nous concluons donc que les plantations d'alignement sont des moyens d'assainissement très simples et très efficaces; qu'elles ont une supériorité sur les squares et jardins publics, en raison de leur étendue; et enfin qu'il sera toujours plus facile de faire une plantation d'alignement que de créer un square.

Mais pour donner à ces plantations toute l'efficacité hygiénique qu'on est en droit d'attendre, il faut qu'elles soient faites avec raisonnement, et que le choix des sujets qui les composeront soit laissé à des hommes compétents, pénétrés des principes physiologiques que nous exposions précédemment.

Si nous ajoutons encore qu'il y a lieu de tenir compte du plaisir que peut éprouver l'habitant des villes à se promener sous l'ombrage d'un beau feuillage, et à jouir de l'aspect que peuvent présenter certains arbres au point de vue ornemental, nous aurons rapidement fait comprendre que le choix des arbres d'alignement doit être circonscrit à ceux qui possédent une bonne végétation hâtive et *prolongée*; un feuillage très ample et bien pourvu de stomates; et enfin d'un facies ornemental le plus agréable possible.

En disant une végétation prolongée, nous voudrions dire, une végétation constante, parce que n'étant pas arrêtée à la saison la plus dangereuse, l'action purificatrice des arbres serait également constante.

Mais quels arbres, nous dira-t-on, voulez-vous donc adopter pour remplir ce but?

Eh bien, les Pins, les Sapins, les arbres à feuilles persistantes!

Ces arbres ne rendraient-ils pas de réels services hygiéniques? N'est-ce pas dans les bois de Sapins qu'on exile les poitrinaires, les phtisiques? Puis, en choisissant bien les espèces, n'arriverait-on pas à un effet ornemental majestueux?

Nous savons que nous ne rencontrerons pas beaucoup d'adeptes dans cet ordre d'idées; mais qu'on essaie, nous sommes persuadé de l'approbation de bien des gens. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de prescrire cette sorte de plantation dans l'intérieur d'une ville, sur un trottoir; non. Mais autour, sur ces emplacements qui servent de promenades, de cours, etc..., généralement les terrains de ces endroits sont formés de remblais et constituent un sol propice à une belle végétation.

Nous ajouterons, qu'en dehors des arbres exclusivement forestiers ou d'ornement, on pourrait encore faire choix, sans être taxé d'utopie, de certains arbres fruitiers. De même que pour les arbres verts, nous n'entendons pas vouloir introduire à l'intérieur des villes ce genre de plantations d'alignement, mais bien en dehors de l'espace bâti, sur les remparts, les terrasses, les cours. Les arbres fruitiers sont doués d'une respiration chlorophyllienne très accentuée, leur action hygiénique serait donc efficace. Dans certaines régions, cette idée, propagée par de tenaces praticiens, a donné d'excellents résultats. La production fruitière est devenue une ressource pour ces régions, et les villes trouvent en elle un moyen de soulager certaines misères.

La collection des Poiriers et Pommiers à cidre, fournit dans cette circonstance de jolis sujets à la fois vigoureux et fertiles.

Indépendamment du feuillage ample, du facies élégant et de l'effet ornemental, qui doivent guider dans le choix des arbres, il faut encore avoir égard à leur dimension, leur rusticité, leur degré de végétation suivant le climat et le sol dans lesquels ils auront à vivre. On devra observer encore que dans les villes on

ne dispose pas toujours d'un sol bien profond; les arbres à racines traçantes devront avoir la priorité sur ceux à racines pivotantes.

Le choix des arbres est aussi subordonné aux conditions de plantation. Pour une plantation neuve, le choix devra se faire parmi des sujets ayant subi une bonne préparation culturale dans la pépinière.

Il faudra examiner si ces arbres ont été multipliés et élevés d'après le mode qui leur est propre, puis repiqués et transplantés, puis enfin si la tige est bien formée.

Le repiquage et la transplantation, assurent la réussite d'une plantation. Ces deux opérations concourent à la constitution d'un appareil radicellaire permettant une facile déplantation et la reprise certaine des arbres.

Dans les villes importantes, l'administration a à sa disposition des terrains suffisants où, par des sacrifices sérieux, elle peut faire travailler et préparer en pépinière les arbres qui lui seront nécessaires, là, alors, l'examen que nous imposions plus haut devient moins rigoureux, parce que la compétence des ouvriers employés à ces travaux assure presque toujours le succès. A Paris, les pépinières de la ville sont tenues dans des conditions exceptionnelles, et aujourd'hui il est rare de voir un arbre mal dirigé.

Il y a également quelques pépiniéristes chez lesquels on peut s'adresser les yeux fermés lorsqu'on a un choix d'arbres à faire, le travail qui s'y fait journellement fait leur réputation.

Maintenant, pour une plantation âgée, pour une restauration de plantation, un remplacement, le choix des arbres devra porter sur des espèces supportant bien la transplantation, ou ayant été préparées en vue de cette opération, par des transplantations successives en mottes, et des cernages bien compris.

La plantation d'alignement, faite avec des arbres âgés, est très coûteuse, et nous ne la préconiserons que d'autant que le but que l'on veut atteindre l'exigera.

Telles sont, très rapidement énumérées, les quelques considérations que nous avons cru devoir signaler avant d'exposer le

choix que nous conseillons de faire pour les plantations d'alignement dans les villes.

Comme nous devons restreindre notre travail, nous avons établi un tableau, dans les colonnes duquel nous indiquons les principales espèces d'arbres, avec les renseignements susceptibles d'intéresser le planteur.

A la suite de ce tableau, nous avons fait une description de chacune des espèces qui y sont indiquées, et le lecteur pourra se repérer au moyen des chiffres portés dans la première colonne.

Notre travail ainsi présenté pourra peut-être rendre quelque service à ceux qui sont spécialement chargés des plantations d'alignement dans les villes. C'est le but que nous désirons atteindre et nous nous estimerons trés honoré et heureux d'avoir pu faire quelque chose d'utile pour nos contemporains, si nous avons réussi.

(*Voir le tableau, pages suivantes.*)

Tableau indicatif des arbres à choisir p

Nos D'ORDRE	NOMS des ESPÈCES	MODE DE REPRODUCTION LE PLUS HABITUEL				DIMENSIONS		
		SEMIS	BOUTURE	GREFFE		GROSSEUR de la tige à 1m,50 du sol.	HAUTEUR totale de la tige.	HAU de la depu tige
						m. c.	m. c.	m.
1	Ailante . . .	Semis.	Bouture.	»	»	0 15	2 »	1
2	Bouleau . . .	Semis.	Bouture.	Greffe.	Marcotte.	0 12	2 »	1
3	Cédrèle . . .	Semis.	Bouture.	»	»	0 15	2 25	1
4	Erable . . .	Semis.	»	»	»	0 18	2 50	1
5	Eucalyptus .	»	Bouture.	»	Marcotte.	Variable.	Id.	I
6	Févier. . . .	Semis.	»	»	»	0 15	2 »	1
7	Frêne	Semis.	»	Greffe.	»	0 15	2 »	1
8	Gainier . . .	Semis.	»	»	Marcotte.	0 15	2 »	1
9	If.	Semis.	Bouture.	Greffe.	»		1 50	1
10	Liquidambar.	Semis.	Bouture.	»	Marcotte.	0 15	2 »	1
11	Marronnier .	Semis.	»	Greffe.	»	0 18	2 »	1
12	Micocoulier .	Semis.	»	»	»	0 15	2 »	1
13	Négondo . .	»	Bouture.	»	»	0 15	2 »	1
14	Noyer. . . .	Semis.	»	Greffe.	»	0 18	2 50	1
15	Orme	Semis.	»	Greffe.	»	0 18	2 50	1
16	Paulownia. .	»	Bouture.	»	»		2 »	1
17	Pavia	Semis.	Bouture.	Greffe.	»	0 18	1 90	1
18	Peuplier. . .	Semis.	Bouture.	»	»	0 12	2 50	1
19	Pin et Sapin.	Semis.	»	Greffe.	»	0 20	1 50	1
20	Platane . . .	»	Bouture.	»	»	0 20	2 50	1
21	Robinia . . .	Semis.	Bouture.	»	»	0 15	2 »	1
22	Sophora. . .	Semis.	»	»	»	0 15	2 »	1
23	Sorbier . . .	Semis.	»	Greffe.	»	0 15	1 80	1
24	Tilleul . . .	Semis.	Bouture.	Greffe.	»	0 18	2 »	1
25	Virgilier . .	»	»	Greffe.	Marcotte.	0 15	2 »	1

(1) C'est-à-dire depuis le commencement de la charpente.

s plantations d'alignement dans les villes.

SOL	CLIMAT	NOTA
us les sols, même les plus mauvais.	Nord et Midi.	
Id. Id. Id.	Id.	
mes sols que l'Ailante.	Comme l'Ailante.	
us sols. Affectionne les sols argileux.	Nord et Midi.	
us sols un peu humides des contrées chaudes.	Absolument chaud.	Cet arbre est bon pour le littoral méditerranéen et l'Algérie.
rrains légers, siliceux, argileux.	Tous climats, le Nord moins favorable.	
ls compacts, légers, humides.	Tous climats, plutôt Nord.	
mporte quel sol. Pas difficile.	Id.	La marcotte n'est employée que lorsqu'on veut faire de cet arbre un arbrisseau.
rrains frais, ombragés, substantiels.	Tous les climats.	
Terrains un peu humides.	Tous climats tempérés.	
ls substantiels, humides.	Nord et Midi.	
us les sols.	Absolument méridional.	
us terrains, même les sols secs et calcaires.	Partout.	
ls de consistance moyenne, légers humides.	Nord et Midi.	
us les sols, sauf les légers et secs.	Tous climats.	
ls secs.	Climat tempéré.	
mes sols que le Marronnier.	Tous climats.	
ls humides et compacts, sols légers.	Tous climats.	
us sols suivant les variétés.	Climat du Nord préférable.	Les Sapins préfèrent un sol compact, argileux. Les Pins végètent un peu partout, notamment le Pinus sylvestris.
ls de consistance moyenne, un peu humide.	Sous climats.	
us sols, même les siliceux graveleux.	Id. Id.	
Id. Id.	Id. Id.	
Id. Id.	Id. Id.	
ls argileux, calcaires et siliceux.	Id. Id.	
me sols que le Sophora et le Robinier.	Id. Id.	

DESCRIPTION DES ESPÈCES

1. **Ailante** (*Ailantus glandulosa*) ou encore Vernis du Japon. (Famille des Zanthoxylées.) — Originaire de la Chine, fut introduit en Europe au moyen de graines envoyées par un explorateur, le P. d'Incarville (1751). Arbre dioïque. Très beau feuillage vert luisant. Pour les plantations dans les villes, ne faire que le choix du sexe mâle, le sexe femelle ayant l'inconvénient de sécréter un liquide aqueux au moment de la floraison. Très bon arbre se plaisant dans les plus mauvais terrains. Végétation tardive.

2. **Bouleau** (*Betula*) (Famille des Bétulacées). — Originaire d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Ce genre contient beaucoup d'espèces et ne semble pas être recherché pour les plantations d'alignement dans les villes. Cependant les organes foliacés et l'épiderme des Bétulacées sont recouverts d'une quantité incalculable de stomates qui leur donnent une force de respiration très grande. Le Bouleau n'est pas difficile sur les terrains, nous en connaissons qui végètent sur des sols absolument pierreux. Il brave les grands froids et comme effet ornemental il tient sa place. Nous voudrions le voir employer plus souvent, car nous le considérons comme bon arbre d'alignements. Parmi les bonnes variétés nous indiquerons : le *Bouleau blanc* (*Betula alba*) à feuillage très léger mais abondant; le *Bouleau pleureur* (*Betula alba pendula*), très joli. Ces deux variétés atteignent 15 mètres de hauteur, et en juillet, lors de leur floraison font bel effet, avec leurs feuilles moyennes, aiguës, dentées et d'un beau vert.

3. **Cédrèle** (*Cedrela*) (Famille des Méliacées). Originaire de Chine. Arbre à beau feuillage, et ressemblant en plusieurs points à l'Ailante. Du reste, il demande la même culture, et se plaît dans les mêmes terrains. Il est encore peu répandu, mais peut rendre les mêmes services que l'Ailante. L'espèce unique est le *Cedrela sinensis*.

4. **Érable** (*Acer*) (Famille des Acérinées). — Originaire d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

Les nombreuses espèces d'Érables sont d'un bon effet dans les plantations quelles qu'elles soient. Elles constituent une ressource abondante pour l'alignement dans les villes. La multiplication des Érables est généralement facile, de même que l'élevage en pépinière. Ils aiment tous les terrains et toutes les expositions. Une terre franche un peu humide leur convient cependant mieux. Ce sont des arbres de première et deuxième grandeur, à feuillage compact et très différencié suivant les espèces. Nous ne citerons

que les principales ayant rapport aux plantations d'alignement dans les villes.

1° *Erable Sycomore* (*Acer pseudo-platanus*). — Espèce d'un port assez régulier, à feuillage d'un beau vert clair, et large. Floraison en grappe.

2° *Erable plane* (*Acer platanoides*). — Espèce plus rustique, se formant bien ; floraison en corymbes. Prospère dans le climat central de la France (A l'inconvénient de sécréter un liquide visqueux).

Ces deux espèces servent aussi de porte-greffe pour les variétés.

3° *Erable jaspé* (*Acer striatum*). — Ce qui distingue cet arbre, c'est son écorce jaspée de vert, rouge, blanc, jaune. Feuillage épais et trilobé; floraison en grappes. Se greffe sur le Sycomore, mais il vaut mieux selon nous le marcotter pour éviter la défectuosité de la greffe.

4° *Erable de Tartarie* (*Acer tataricum*). — Espèce à moins grand développement, remarquable par sa floraison en grappes rougeâtres qui tranche admirablement sur le feuillage cordiforme, d'un vert foncé.

5° *Érables à feuilles panachées* :

1° *Acer Leopoldi*; variété du Sycomore, très rustique, feuillage panaché de jaune.

2° *Acer Schwedleri;* variété de l'Érable plane, aussi très rustique; feuillage pourpre.

Enfin pour les terrains absolument mauvais, secs et rocailleux, nous signalerons spécialement l'*Acer monspessulanum*, ou Érable de Montpellier dont l'habitat s'étend du Dauphiné au Languedoc.

5. **Eucalyptus** (Famille des Myrtacées.) — Originaire de l'Australie. Nous ne signalons cet arbre, dans notre choix, que pour les contrées sud de la France et l'Algérie; cet arbre a une végétation constante et rapide et a la propriété d'assainir les localités insalubres. Son périmètre de végétation comprend toute la côte sud méditerranéenne et la région hispano-française.

Les espèces les plus appréciées sont l'*Eucalyptus robusta*, et l'*Eucalyptus globulus*, dont les dimensions atteignent des proportions considérables. A Hyères, on en voit mesurant 30 mètres de haut, et 3 mètres de circonférence.

6. **Févier** (*Gleditschia*) (Famille des Légumineuses). — Origine : Amérique. Cet arbre assez élevé, est remarquable par son feuillage léger, ses épines et ses gousses pendantes. Comme les Robiniers, le Févier aime les terrains riches, mais croit assez bien dans les sols légers. Nous citerons particulièrement les *Gleditschia triacanthos, inermis* et *javanica :* ces deux derniers sans épines. Les Féviers viennent à toutes les expositions; mieux aux bonnes.

7. **Frêne** (*Fraxinus*) (Famille des Oléacées). — Bel arbre de deuxième grandeur, à feuillage opposé, ailé, d'un beau vert. Aime les sols argileux, mais prospère, et s'élève rapidement dans les terrains légers, peu profonds et frais. Les nombreuses espèces de Frênes sont une abondante ressource pour toutes les plantations. Nous choisissons parmi elles :

Le *Frêne commun* (*Fraxinus excelsior*) atteignant 20 mètres.

Le *Frêne à une feuille* (*Fraxinus monophylla*) très rustique.

Le *Frêne vert* (*Fraxinus atrovirens*), remarquable par l'abondance de son feuillage crépu et d'un beau vert foncé.

Le *Frêne Orne* (*Fraxinus Ornus*) d'un aspect ornemental très recherché. Enfin, dans les *Frênes d'Amérique* (*Fraxinus americana*), les variétés *juglandifolia* et *sambucifolia;* à feuilles de Noyer et de Sureau.

8. **Gainier** (*Cercis*) (Famille des Légumineuses). — Orginaire d'Europe et d'Amérique. Ce bel arbre conviendrait pour de petites plantations d'alignement ; se prête bien à la tonte et son feuillage bien vert succède aux fleurs roses réunies en bouquets sur toute la surface des branches. Les deux types principaux que nous choisirons sont :

Le *Cercis siliquastrum* ou Gainier commun, dit aussi *Arbre de Judée.*

Le *Cercis canadensis* ou Gainier du Canada. — Les Gainiers sont peu difficiles sur le terrain et le climat.

9. **If** (*Taxus*) (Famille des Conifères). — Origine : Asie, Afrique. Nous avons choisi cet arbre vert, en raison de sa végétation constante et de sa beauté ; en effet, le *Taxus baccata,* ou If commun, s'élève de 8 à 10 mètres et supporte bien la tonte ; il est très branchu, à feuilles linéaires, d'un vert sombre.

Il est en outre très rustique, se plaît dans toutes les terres, préfère cependant les sols frais et ombragés.

Nous voudrions le voir adopter plus fréquemment dans l'alignement. Il est très répandu, c'est vrai, dans les cimetières, et c'est peut-être la raison pour laquelle on le délaisse.

Une variété, le *Taxus verticillata,* mérite aussi l'attention ; elle diffère du *Taxus baccata* en ce que les feuilles sont rapprochées en verticille.

Les *Taxus* se reproduisent de semis, marcottes et boutures.

10. **Liquidambar** (*Liquidambar*) (Famille des Balsamifluées). — Origine : Amérique.

Arbre atteignant 12 mètres, dont toutes les parties sont aromatiques. Feuillage d'un vert tendre, devenant rougeâtre à l'automne. Deux espèces :

1° *Liquidambar styraciflua*, 2° *Liquidambar orientalis*, cette dernière plus rustique. Les *Liquidambar* aiment toutes terres humides. Leur élevage en pépinière demande de grands soins.

11. **Marronnier** (*Æsculus hippocastanum*) (Famille des Hippocastanées. — Origine : Asie, Amérique, Europe.

Arbre unique par son port majestueux, son feuillage épais, sa floraison, sa végétation. Trop connu pour nous étendre sur une description à son sujet, nous dirons qu'il est l'arbre par excellence pour les plantations d'alignement des villes. Nous ne voyons rien à lui reprocher, sauf peut-être la perte de son feuillage un peu hâtive. Les deux variétés les plus estimées sont : l'*Æsculus hippocastanum* à fleurs blanches, et l'*Æsculus rubicunda*, à fleurs rouges. Les terrains substantiels humides sont très favorables au bon développement des Marronniers.

12. **Micocoulier** (*Celtis*) (Famille des Celtidées). — Origine : Europe, Asie, Afrique, Amérique. Arbre de 16 mètres et plus, du climat du Midi ; belle écorce lisse et longs rameaux flexibles, avec lesquels ont fait les perpignans (fouets de cocher). Feuillage semblable à celui de l'Orme. Très rustiques et aptes à l'alignement. Deux espèces :

Le *Celtis australis*, Micocoulier de Provence.

Le *Celtis occidentalis*, Micocoulier de Virginie. — Nous y ajouterons encore le *Celtis cordata*, dont le feuillage épais et velu rentre dans la catégorie que nous recherchons.

13. **Négondo** (*Negundo*) (Famille des Acérinées). — Origine : Asie, Amérique. Bon arbre d'alignement, de deuxième grandeur, se plaît dans les sols fertiles, et végète encore bien dans les sols secs. Deux variétés.

Le *Negondo à feuilles de Frêne* (*Négundo fraxinifolium*).

Le *Negondo panaché* (*Negundo frax. variegata*).

14. **Noyer** (*Juglans*) (Famille des Juglandées). — Origine : Europe, Asie, Amérique.

Arbre de première grandeur, donnant par son feuillage épais un puissant ombrage, et possédant une force de respiration très grande.

Nous préférons avec la variété comestible : *Juglans regia*, la série des Noyers d'Amérique.

Le *Juglans nigra*, rustique et résistant bien aux intempéries, avec les sous-variétés *crassa*, *acuta*, *oblonga*.

Les Noyers aiment les bons terrains, cependant ils se développent parfois dans des sols calcaires un peu humides.

Le *Juglans nigra*, est le type sur lequel on greffe les variétés.

L'émanation qui s'exhale des Noyers est un inconvénient qui nécessite leur plantation en dehors de l'intérieur des villes.

15. **Orme** (*Ulmus*) (Famille des Ulmacées). — Origine : Europe, Asie et Amérique.

Arbre d'alignement par excellence, rustique, et d'autant plus élancé qu'il est dans un sol plus substantiel. Les nombreuses espèces d'Ormes permettent d'en faire des choix très remarquables.

Pour ce qui nous intéresse ici, nous prendrons :

L'Orme champêtre (*Ulmus campestris*), le plus connu. Il semblerait qu'on ne connaisse que celui-là.

L'Orme pédonculé (*Ulmus pedunculata*) diffère du commun par ses feuilles plus grandes et moins rugueuses.

L'Orme d'Amérique (*Ulmus americana*), d'un plus bel effet ornemental que l'Orme champêtre, et plus élevé que lui.

Les Ormes se développent à peu près bien dans tous les sols et à toutes les expositions, ils redoutent cependant l'excès de sécheresse.

16. **Paulownia** (*Paulownia imperialis*) (famille des Scrophularinées). — Origine : Asie.

Le *Paulownia imperialis*, est unique dans son genre. L'arbre s'élève peu, mais donne un feuillage abondant, large, cordiforme, et des fleurs bleuâtres, en panicule, d'un bel effet. Se multiplie de boutures.

17. **Pavia** (*Pavia*) (Famille des Hippocastanées). — Origine : Amérique.

Bons petits arbres pour petites avenues ; aspect analogue au Marronnier, et même culture. Deux espèces très bonnes :

Le *Pavia rubra*, ou Pavier rouge, le *Pavier lutea* ou Pavier jaune. Se greffent aussi sur Marronnier.

18. **Peuplier** (*Populus*) (Famille des Salicinées). — Origine : Europe, Asie, Afrique, Amérique. Arbres de différentes grandeurs, à feuillage très ample. Nous préférons les espèces suivantes :

Populus alba ou Peuplier blanc à large tête ;

Populus virginiana, Peuplier suisse, très connu ;

Populus canadensis, Peuplier du Canada ; feuillage très large ;

Populus fastigiata, Peuplier d'Italie ; particulièrement estimé pour les voies de halage.

19. **Pin. Sapin.** — Nous ne noterons ici que les espèces végétant bien dans le climat européen, tout en tenant compte que ces arbres aiment de bons terrains.

DANS LES PINS.

P. austriaca, sylvestris, Pinea, Strobus.

DANS LES SAPINS.

Les *Abies Nordmaniana, Pinsapo, canadensis.*

La multiplication et l'éducation de ces Conifères demandent assez

de soins en pépinière, si l'on veut avoir de beaux sujets. La greffe est dans ce cas un puissant auxiliaire. La transplantation des Pins et des Sapins demande aussi des soins très minutieux.

20. **Platane** (*Platanus*) (Famillle des Platanées). — Origine : Asie, Amérique.

Très bel et grand arbre, à larges feuilles, écorce nue, lisse.

Les deux espèces connues, et que l'on confond souvent l'une avec l'autre, sont très propres pour les plantations d'alignement. Ce sont : le *Platanus occidentalis*, et le *Platanus orientalis*.

Les Platanes sont très rustiques, et supportent très bien les transplantations dans un âge déjà avancé. Aussi les recommanderons-nous spécialement lorsqu'on aura à faire des plantations d'arbres âgés ou des remplacements.

Ils supportent en outre l'élagage sans souffrance.

21. **Robinier** (*Robinia*) (Famille des Légumineuses). — Origine : Amérique.

Les Robiniers, autrement dit les Acacias, sont trop connus pour en faire une longue description. Leur feuillage léger et épais les met en tête des arbres d'alignement; leur rusticité est également reconnue.

Le *Robinia pseudo-acacia*,
Le *Robinia Bessoniana*,
Le *Robinia Decaisneana*,
Le *Robinia umbraculifera*,
sont les quatres variétés que nous choisissons de préférence.

Les Robiniers sont peu difficiles sur le choix du sol.

22. **Sophora** (*Styphnolobium*) (Famille des Légumineuses). — Origine : Asie.

Arbre de grandeur moyenne, à beau feuillage luisant et penné. Même culture que les Robiniers, se plaît dans les terrains secs et légers.

Nous n'en connaissons qu'une espèce, le *Sophora japonica*, que nous reconnaissons apte à rendre des services sérieux dans l'alignement.

Une variété, le *Sophora pendula*, est plutôt un arbre d'ornementation.

23. **Sorbier** (*Sorbus*) (Famille des Pomacées). — Origine : Asie, Afrique, Amérique.

Joli petit arbre de 8 mètres, feuilles pennées, un peu cotonneuses. Très rustique, malheureusement encore peu propagé dans l'alignement, où son effet ornemental en toutes saisons le fait toujours distinguer.

Le *Sorbus Aucuparia*, est la variété que nous voudrions voir répandue, pour les plantations de moyenne dimension.

Le Sorbier aime tous les terrains. On le greffe sur Aubépine.

24. **Tilleul** (*Tilia*) (famille des Tiliacées). — Origine : Europe, Asie, Amérique.

Encore un des meilleurs arbres d'alignement : beau feuillage ; fleurs odorantes. Se plaisant partout. Supportant bien la tonte. Parmi les bonnes espèces, citons :

Le *Tilia europæa*, ou Tilleul d'Europe, à feuilles larges,

Le *Tilia platyphylla*, ou Tilleul de Hollande, à feuilles plus larges et velues ;

Le *Tilia argentea* ou Tilleul argenté : feuillage d'un beau vert en dessus et duveteux blanc en dessous.

Tous ces arbres sont d'une végétation précoce et résistent bien aux grands froids. Ils viennent très bien en pleine terre fraîche et sablonneuse. Leurs fleurs, très recherchées, répandent une odeur agréable.

25. **Virgilia** (*Virgilia lutea Cladrastis*) (Famille des Légumineuses). — Origine : Amérique.

Cet arbre, dont on obtient de beaux sujets par la greffe sur Sophora, ne nous paraît pas être apprécié, car on le voit peu ou pas dans les plantations des villes. Cependant, son feuillage ailé, large, d'un beau vert foncé, et ses fleurs en grappes d'un beau blanc, le font toujours remarquer. Atteint 5 et 7 mètres, avec son écorce bien lisse. Le *Virgilia lutea* doit prendre place parmi les bons arbres d'alignement dans les villes.

S'il nous était encore permis de prolonger notre travail nous voudrions citer encore d'autres arbres d'une valeur incontestable. Tels le *Liriodendron tulipifera*, le *Quercus suber*, etc... dont l'action végétative influerait efficacement sur l'assainissement de l'air.

Mais nous devons nous arrêter, faute d'espace, car nous avons déjà un peu empiété, malgré la brièveté de nos renseignements, sur les quinze pages accordées.



SECTION DES ROSES

SECTION DES ROSES

DEUXIÈME QUESTION

DU CLASSEMENT

DES

MEILLEURES VARIÉTÉS DE ROSIERS

DANS LES DIVERSES SECTIONS

PAR

M. D. THOMAS

Greffier de la justice de paix, à Neuilly-en-Thelle (Oise),
Rosiériste-amateur,
Secrétaire de la section horticole, Membre de la section des Roses.

La section des Roses, adjointe à la Société nationale d'Horticulture de France, ne pouvait mieux faire, dès sa première année de création, que de faire ajouter au programme du Congrès horticole, qui aura lieu au mois de mai prochain, lors de l'exposition horticole, trois questions.

La deuxième posée, traitant du classement des meilleures variétés de Rosiers dans les diverses sections, a un très grand intérêt pour les rosiéristes, et principalement pour les amateurs-rosiéristes. Aujourd'hui que le goût pour la reine des fleurs est arrivé à un haut degré de perfection, il n'est pas rare de trouver, dans certains catalogues, plus de *deux mille Rosiers* dénommés. Comment est-il possible à un amateur, peu versé dans la science des Roses, de faire un beau et bon choix? C'est pourquoi l'auteur du présent mémoire, pour se conformer à la deuxième question posée, a fait le classement des meilleures variétés de Rosiers de la manière ci-après, tout heureux qu'il serait s'il était arrivé à rendre un service à certains rosiéristes :

I. — Hybrides remontants.

Série la plus riche en variétés. Ces Rosiers sont généralement vigoureux et propres à tous les genres de culture. Ils réussissent dans presque tous les terrains, et supportent très bien nos hivers rigoureux. Ils demandent une taille courte pour les variétés faibles et délicates, et longue pour les variétés vigoureuses.

Blanc pur.

Élisa Boëlle.
Mabel Morisson.
White Baroness.

Blanc nuancé.

Alba Floribunda.
Captain Christy.
Climbing Cap. Christy (sarmenteux).
Julius Finger.
Merveille de Lyon.
Princesse Béatrice.

Jaune.

Gloire lyonnaise.

Rose clair.

Baronne de Rothschild.
Baronne Prévost.
Her Majesty (fleur énorme).
Regierungstrat Stockert.
Souvenir de la Reine d'Angleterre.

Rose vif foncé.

American Beauty.
Anna de Diesbach.
La Reine.
Madame Eugène Verdier.
Magna Charta.
Paul Neyron (la plus grosse des fleurs).
Ulricq Brunner, fils.
Souvenir de Madame Eugène Verdier.
Triomphe de l'Exposition.

Rouge carmin, écarlate, vermillon, cramoisi, noirâtre

Bijou de Couasnon.
Crown Prince.
Fisher Holmes.
Général Jacqueminot.
Gloire de Margottin.
L'Ami Loury.
Lord Raglan.
Marie Baumann.
Professeur Chevreul.
Eugène Fürst.
Géant des Batailles.
Prince Eugène de Beauharnais.
Abel Carrière.
Deuil du Prince Albert.
Empereur du Maroc.
La Rosière.
Lord Macaulay.
Monsieur Boncenne.
Reynolds Holle.
Souvenir d'Alphonse Lavallée.
Souvenir de Victor Verdier.
Souvenir de William Wood.
Gloire de Ducher.
Prince Noir.
Reine des Violettes.

Rayé et panaché.

Panaché d'Angers.

II. — Thé.

La Rose Thé est originaire de la Chine; elle fut introduite en France en 1810, et la Rose Thé jaune fut apportée vers 1824. Les Rosiers-Thé, très frileux, doivent être couverts ou buttés pour l'hiver et abrités de l'humidité. La taille doit être moyenne, sauf pour les variétés sarmenteuses, qui doivent être taillées à long bois.

Blanc pur, blanc rosé, etc.

Devoniensis.
Étendard de Jeanne d'Arc.
Élie Beauvilain.
Honourable Édith Gifford.
Innocente Pirola.
Maréchal Robert.
Niphetos (très frileuse; doit être rentrée pour l'hiver; culture en caisse).
Fiametta Nabonnand.
Princesse Vera.
The Bride.
Zélia Pradel.
Rubens.
Francisca Pries.
G. Nabonnand.
Souvenir de S. A. Prince.

Jaune clair et jaune foncé.

Beauté de l'Europe (sarmenteux).
Belle Lyonnaise.
Château des Bergeries.
Étoile Polaire.
Comtesse Anna Thun.
Coquette de Lyon.
Madame la Duchesse d'Auerstaëdt (sarmenteux).
Duchesse Marie Salviati.
Jeanne d'Arc.
Gloire des Cuivrées.
Ketten frères.
Louis Lévêque (1895).
Madame Chauvry.
Madame Chédane-Guinoiseau.
Madame Falcot.
Madame Hoste.
Maréchal Niel (sarmenteux, tailler les extrémités seulement).
Perle des jardins.
Perle de Lyon.
Sunset.
Tour Bertrand.
Comte de Sembuy.
Docteur Grill.
Francisca Krüger.
Gloire de Dijon (sarmenteux).
Jean Ducher.
Luciole.
Madame Bérard (sarmenteux).
Madame de Watteville (forme tulipe très curieuse).
Madame Paul Marmy.
Madame Welche.
Marie Van Houtte (très recommandable).
Madame Honoré Defresne.
Reine Nathalie de Serbie.
Safrano (sarmenteux, tailler les extrémités seulement).
Souvenir de Gabriel Drevet.
Souvenir de Paul Neyron.
Stéphanie et Rodolphe.

Rose.

Anna Olivier.
Archiduchesse Marie Immaculata.
Belle Mâconnaise.
Catherine Mermet.
Souvenir d'un ami.
Comtesse Riza du Parc.
Edouard Pailleron.
Gaston Chandon.
Grâce Darling.
Homère.
Marie d'Orléans.
Madame Scipion Cochet.
Marquise de Vivens (se tient mal, mais a une odeur très agréable).
Pauline Labonté.
Souvenir de Victor Hugo.
Souvenir du rosiériste Rambaux.
Vicomtesse Folkestone.

Rouge.

Alphonse Karr.
André Schwartz.
Bardou Job (curieuse).
Beauté inconstante.
Cürt Schultheis.
Comtesse de Breteuil.
Léon XIII.
Maman Cochet.
Madame Cusin.
Papa Gontier.
Reine Marie-Henriette (sarmenteux).

IV. — Noisette.

Rosiers originaires d'Amérique. Philippe Noisette sema des graines qui produisirent diverses variétés qu'il envoya, en 1814, à Louis Noisette, horticulteur à Paris, sous le nom de : Noisette.

Les pieds doivent être garantis des gelées ; la taille doit être modérée ou longue, suivant la vigueur des variétés.

Blanc.

Aimée Vibert.
L'Abondance.
Marie Robert (rose vif marbré).

Jaune. — Jaune clair et foncé.

Adelina Viviand Morel.
Céline Forestier.
Madame Carnot.
Bouquet d'or.
L'Idéale.
Ophirie.
Rêve d'or.
Solfatare.
Triomphe des Noisettes (*Rose*).
Unique jaune.
William Allen Richardson (sarmenteux).

IV *bis*. — Hybrides de Noisette.

Boule de Neige.
Coquette des Alpes.
Madame Alfred Carrière.

V. — Ile Bourbon.

La Rose *Ile Bourbon* fut introduite de l'île Bourbon en France, en 1819. La floraison est plus belle et plus abondante en automne qu'en été. Elle ne demande qu'un léger abri et qu'une taille courte, sauf pour les variétés vigoureuses.

Gloire d'Olivet.
Mistress Bosanquet.
Souvenir de la Malmaison.
Madame Pierre Oger.
Hermosa.

VI. — Hybrides de Thé.

La culture des hybrides de Thé est la même que celle des Rosiers Thé.

Camoëns.
Carmen Sylva.
Madame Caroline Testout.
La France (Guillot 1868).
La France de 1889.
Lady Mary Fitzwilliam.
Mademoiselle Augustine Guinoiseau ou *la France à fleurs blanches.*
Kaiserin Augusta Victoria.
Souvenir du Président Carnot (1895).
W. F. Bennet (belle en bouton qui est très allongé).

VII. — Rugosa.

Rosier originaire de la Chine et du Japon. Très rustique, ne gèle pas. Tailler les extrémités seulement.

Comte d'Epremesnil (lilas violacé).
Madame Georges Bruant (blanc, très bonne rose).
Rugosa Alba (blanc).
Rugosa Rubra (rouge).
Blanc double de Coubert (Cochet).
Belle Poitevine (Bruant).
Calocarpa (Bruant).
Souvenir de Christophe Cochet (Cochet).

VIII. — Provins.

Ce Rosier était principalement cultivé, autrefois, aux environs

de Provins, d'où vient ce nom de Provins. Très rustique. Taille modérée.

Belle des jardins.
Œillet flamand.
Œillet parfait.
Panaché d'Angers.
Tricolore de Flandre.

IX. — Rosiers moussus.

Ces Rosiers proviennent d'un accident ou d'un semis d'une variété cent feuilles. Très rustiques, résistent aux hivers ordinaires. Taille modérée, suivant la vigueur des variétés.

Blanche double.
Blanche Moreau.
Cristata (rose).
Deuil de Paul Fontaine (rouge).
Princesse de Vaudemont (rose clair).
William Lobb (carmin nuancé).

X. — Rosiers de Damas.

Madame Hardy (blanc pur).

XI. — Rosiers pleureurs ou sarmenteux.

Variétés rustiques. Taille : on ne doit retrancher que le bois mort.

Bijou de Lyon.
Félicité Perpétue (blanc rose).
Madame Sancy de Parabère (rose).
Malton (rouge).

XII. — Rosiers multiflores nains.

Princesse Wilhelmine des Pays-Bas (blanc).
Perle d'or (jaune).
Gloire des Polyantha.
Marie Pavie.
Clotilde Soupert (de 1889).

XII *bis*. — Rosier multiflore sarmenteux.

Crimson Rambler (de Turner).

XIII. — Rosiers du Bengale.

Ces Rosiers produisent dans un jardin un magnifique effet,

par leurs feuilles vertes et leurs nombreuses fleurs qui se succèdent. Peu rustiques. Taille courte.

Laurette Messinny.
Madame Eugène Resal (1895).
Eugène de Beauharnais ou Prince Eugène.
Viridiflora, ou Rose verte (curiosité).

Nota. — Il y a encore, parmi les nouveautés annoncées ces dernières années, de bonnes variétés de Roses ; mais, avant de les classer, il est prudent de les laisser apprécier par le public amateur de Roses.

SUR LES PRINCIPAUX ENNEMIS DES ROSIERS

MOYENS DE LES COMBATTRE

PAR

M. F. DECAUX,

Membre de la Société entomologique de France.

Nous devons reconnaître qu'en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, surtout, l'entomologie pratique et appliquée ont acquis un développement à la hauteur des progrès accomplis.

Chez nous, le peu de cas que semble faire le public pour ces sortes de travaux, en éloignent bien des observateurs ; beaucoup d'entomologistes possèdent de précieux documents sur la vie et les métamorphoses d'une foule d'insectes, mais ils négligent de les publier, dans la crainte, hélas ! peut-être trop réelle, de ne pas être écoutés et de donner des conseils inutiles. Malgré cette sorte d'indifférence, nous avons la conviction qu'on finira, tôt ou tard, par reconnaître son erreur ; car si l'on parvient un jour à donner des moyens réellement praticables pour se débarrasser d'un insecte nuisible, ce sera bien certainement par la connaissance à fond des mœurs de cet insecte.

Depuis longtemps un grand nombre de mes collègues, membres de diverses sociétés d'Horticulture souhaitaient de posséder quelques renseignements sur les mœurs des insectes et les maladies cryptogamiques, qui attaquent les Rosiers, c'est pour répondre à leur désir, que nous avons rédigé, aussi succincte-

ment que possible, cette notice, dans l'espoir qu'elle pourra leur rendre quelques services.

Les espèces d'insectes pouvant vivre aux dépens des Rosiers sont nombreuses (150 environ) et très anciennement connues des entomologistes; heureusement qu'un grand nombre de ces espèces sont polyphages, et ne s'attaquent aux Rosiers que dans des cas restreints et particuliers. Nous nous bornerons à énumérer les espèces qu'il nous a été permis d'observer le plus souvent, depuis une dizaine d'années, et les moyens de destruction que nous avons expérimentés pour leur destruction. Ce travail nous a été facilité par les observations de nos devanciers (1) et tout particulièrement par l'œuvre consciencieuse de notre regretté maître, le Dr Boisduval.

La classe des insectes, telle qu'elle est réduite aujourd'hui, se compose d'êtres offrant les caractères suivants :

Tous subissent des métamorphoses, c'est-à-dire qu'à la sortie de l'œuf, ils sont à l'état de larves, plus tard à l'état de nymphes, et, en dernier lieu, à l'état parfait.

Tous ont six pattes, de deux à quatre ailes, au moins dans les

---

(1) Réaumur (de). 1734. *Insectes*, etc.

Hubner, 1796. Sammlung Europaischer Schmetterlinge, Augsburg.

Treitschke, 1825. *Die Schmetterlinge von Europa*. Leipzig.

Godard, 1821. *Histoire naturelle des Lépidoptères de France.*

Duponchel, 1834. *Hist. Nat. des Lépidopt.* (suite de l'ouvrage de Godard).

Guénée, 1845. *Species général des Lépidopt.* (suite à Buffon).

Bruand-d'Uselle, 1847. *Monographie des Lépidoptères nuisibles à l'agriculture.*

Ratzeburg, *Die Forstinsecten*, etc. Berlin, 3 vol. in-4°, pl. coloriées.

Blanchard (Emile), 1857, *Zoologie agricole*, avec figures.

Curtis (John), 1860. *Farm. insects*, etc. London.

Dubois (Alphonse), Traité d'entomologie horticole. *Bulletin de la fédération des Soc. d'Horticulture de Belgique.*

Goureau (Le Colonel), 1862, *Les insectes nuisibles*, etc.

Boisduval (Dr), 1867. *Essai sur l'Entomologie horticole* (avec 125 figures).

Fallou (Jules), 1895. Catalogue des insectes nuisibles aux Rosiers. *Bulletin de la Soc. centrale d'Apiculture* (2 planches coloriées).

mâles, une tête bien distincte, munie d'une paire d'antennes et de deux yeux.

Ordre des Coléoptères.

Insectes à quatre ailes, dont les supérieures sont coriaces et renferment. comme sous des étuis, les inférieures qui sont membraneuses et pliées en travers.

Melolontha vulgaris. Fabr. (Hanneton commun). — Tout le monde connaît le Hanneton, et nous croyons inutile d'en donner ci la moindre description. Les larves (*vers blancs*) causent les plus grands dégâts dans les jardins, les champs et les prairies; elles dévorent les racines des plantes herbacées et des jeunes arbres, et trop souvent les plantations de Rosiers qu'elles font périr. L'insecte adulte ronge les feuilles au printemps.

Destruction. — Tous les moyens préconisés jusqu'ici, *Botrytis tenella* ou *insecticides* de toutes sortes, n'ont donné, appliqués en grand, que des résultats incertains. Les jardiniers ont pour habitude, lorsqu'ils voient jaunir une plante ou un Rosier, de fouiller au pied et même de l'arracher, au besoin, pour déterrer le ver blanc et le détruire. Ils connaissent aussi la prédilection de cette larve pour la Laitue, et sèment cette plante comme piège, pour attirer ces terribles ennemis; lorsqu'on s'aperçoit que ces plantes sont envahies, on retourne le terrain et on met à découvert des larves de différentes grosseurs qu'on s'empresse d'écraser. Malheureusement, ces moyens ne sont que de légers palliatifs!

Le seul moyen radical de destruction, est le *hannetonnage pratiqué en grand*, chaque année.

Procédé de préservation. — Le chiffon de laine ou de coton (1) (à défaut la mousse de tourbe) imprégné de 10 p. 100 de pétrole, enfoui comme engrais et employé à raison de 1/2 à 1 kilo par mètre carré, préserve les semis, les Rosiers, les pépinières, des attaques des vers blancs, des vers gris et autres insectes vivant

(1) Decaux. *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences*, 26 octobre 1891, p. 568.

en terre. De nombreuses expériences nous ont démontré que ces insectes ne pouvaient pas vivre dans le voisinage immédiat de ce foyer continu d'émanations infectes pendant plusieurs années.

Cetonia aurata Fabr. (Cétoine dorée). — Elle est d'un beau vert bronzé très brillant en dessus et d'un vert cuivreux en dessous. Ses élytres sont marquées de quelques petites taches blanches, éparses. Lorsqu'on la saisit elle fait souvent la morte. On la trouve en mai et juin sur les fleurs en ombelles et très souvent cachée dans les fleurs de Pivoines et des Roses; elle entame un peu ces dernières fleurs et détruit les étamines de celles que l'on réserve pour graines.

La larve de cette Cétoine vit dans le terreau des arbres creux: nous l'avons trouvée dans du marc de Pomme abandonné dans un cellier.

On peut en détruire un grand nombre, en secouant les fleurs et les Rosiers sur un parapluie renversé, le matin de préférence; on peut encore les recueillir à la main sur les fleurs.

Cetonia stictica Fabr. — Elle est moitié plus petite que la Cétoine dorée, noire en dessus et en dessous, avec un reflet bleuâtre; elle est, en outre, marquée de points blancs sur les élytres et le corselet. Elle paraît en mai, nuit peu aux Rosiers, mais cause des dégâts en mangeant les étamines des fleurs de Poiriers et de Pommiers.

Mêmes moyens de destruction que la Cétoine dorée.

Gnorimus nobilis Lin. Trichie noble. — On voit aussi, de temps en temps, sur les Roses, un Coléoptère d'un vert ou d'un cuivreux brillant, un peu plus petit, plus massif que la Cétoine dorée, avec les élytres chagrinées, les pattes longues; c'est le *Gnorimus nobilis;* il a les mêmes mœurs que la Cétoine dorée, et doit être détruit de la même manière.

Phyllopertha horticola Lin. (Hanneton horticole). — Ce très petit Hanneton n'a que 9 à 10 millimètres; sa tête et son corselet sont d'un vert brillant, avec les élytres d'un jaune fauve. Les pattes sont noires. Il éclôt en mai et juin. Dans les jardins, il dévore les pétales et les étamines des fleurs de Pommiers, Pruniers, Rosiers, etc. Il y a une quinzaine d'années, on

cultivait encore la Rose pour la pharmacie, sur les coteaux de Puteaux et de Suresnes, il nous est arrivé plusieurs fois de constater, qu'une grande partie de la récolte était dévorée par ce petit Hanneton, nous avons trouvé jusqu'à 8 à 12 insectes dans une seule Rose.

Les larves sont quelquefois fort nuisibles dans les potagers; elles rongent les racines des Crucifères et les font périr. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les pots à fleurs : *Cortusa Matthioli*, *Artemisia glacialis*, etc. M. le Dr Boisduval rapporte, qu'en 1863, il lui est né quatre individus sortis d'un pot de d'*Escallonia* cultivé en serre, dont les racines étaient dévorées par les larves de cet insecte.

Le moyen le plus pratique de destruction est encore de faire la chasse à l'insecte parfait, le matin sur les fleurs et de secouer les arbres envahis, sur un drap étendu.

Ordre des Lépidoptères.

Les entomologistes désignent par le nom de Lépidoptères tous les insectes appelés vulgairement papillons. On les reconnait aux caractères suivants : Quatre ailes recouvertes sur les deux faces, de petites écailles colorées semblables à une poussière farineuse; une trompe plus ou moins longue, roulée en spirale entre deux palpes plus ou moins relevés.

Tous les Lépidoptères, sans exception, proviennent de larves appelées *chenilles*, qui se distinguent de toutes les autres larves en ce qu'elles n'ont jamais moins de *dix*, ni plus de *seize* pattes.

Les chenilles arrivées au terme de leur croissance, se changent en *chrysalides*, desquelles, après un temps plus ou moins long, sortent des insectes parfaits en tout semblables à leurs père et mère.

Les papillons, à l'état parfait, ne font aucun mal aux cultures. Il n'en est pas de même à l'état de chenilles (1); sous cette forme,

(1) M. le Conseiller Demaze, dans un ouvrage (*Supplices, prisons et grâces en France*), nous apprend que les chenilles, à différentes époques, ont encouru les foudres de l'excommunication. En 1120,

ils causent de très grands ravages et deviennent les ennemis acharnés des rosiéristes et des agriculteurs.

Bombyx neustria Lin. Bombyx livrée (1). — Nous ne savons pas pourquoi Linné a donné le nom de *neustria* à ce Bombyx, on pourrait croire qu'il est particulier à la Normandie, tandis qu'il n'est que trop commun dans toute l'Europe.

La chenille vit sur tous les arbres fruitiers et sur les arbres forestiers et aussi sur toutes les espèces de Rosiers. Les petites chenilles éclosent au printemps, au moment de l'évolution des bourgeons. Le papillon éclôt vers le commencement de juillet; la femelle dépose ses œufs par anneaux autour des petites branches. Les jardiniers donnent à ces brasselets le nom de *bagues*, et savent très bien les trouver, au moment de la taille, et les détruire par le feu.

Orgia antiqua Lin. — Le mâle de ce petit Bombyx a 25 à 30 millimètres d'envergure; ses ailes supérieures sont d'un brun-roux, avec deux bandes transversales, sinuées, d'une couleur plus foncée, et dont l'extérieure, plus large, se termine en bas par une lunule d'un blanc pur. Ses ailes inférieures sont d'un jaune-roux.

La femelle est aptère; elle est de la grosseur d'une araignée moyenne, d'une couleur grisâtre.

La chenille est très commune à l'automne, sur les arbres fruitiers et sur les Rosiers. Elle porte des poils aigrettés grisâtres, implantés sur des tubercules. Pour se métamorphoser, cette chenille file une coque blanchâtre, molle, entremêlée de poils.

---

l'évêque de Laon les excommunia pour se venger de leurs dévastations, et, en 1516, l'official de Troyes prononça contre elles la sentence suivante : « Parties ouïes, faisant droit sus la requeste des habitants de Villenoxe, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours et à défaut de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

(1) Tous les papillons, ennemis des Rosiers, ont été figurés par plusieurs auteurs, et, tout spécialement, par Duponchel et le Dr Boisduval. Ce dernier donne, en outre, de bonnes figures : du Hanneton, des Cétoines et des Tenthrèdes dont il sera parlé plus loin; nous nous dispenserons de les figurer à nouveau.

Les œufs passent l'hiver, et les chenilles éclosent en mai; l'insecte parfait paraît en juin, pour la première époque; il a plusieurs générations.

Orgia gonostigma Ocht. — Le mâle a 30 à 31 millimètres d'envergure; ses ailes supérieures sont d'un brun-marron, avec trois lignes transversales d'un brun-noirâtre; ses ailes inférieures sont d'un noir-brun; la frange est blanchâtre, entrecoupée de noir.

La femelle est absolument sans ailes, d'une couleur sombre; elle a les mêmes mœurs que la précédente; ses œufs, ronds, d'un blanc-verdâtre, sont pondus sur sa coque jaunâtre, on peut facilement les détruire à la main.

Famille des Noctuides.

Les Noctuelles ont pour caractères généraux : une trompe bien prononcée, roulée en spirale entre des palpes comprimés.

Chenilles pourvues généralement de seize pattes égales.

Acronycta psi Lin. Noctuelle psi. — Envergure 34 à 35 millimètres; ailes supérieures d'un gris blanchâtre avec plusieurs lignes noires; ailes inférieures gris luisant chez le mâle. La femelle est semblable, mais un peu plus grande.

La chenille est d'une couleur noirâtre, avec une gibbosité pyramidale sur le onzième anneau. Parvenue à sa grosseur, elle file une coque dans les gerçures des écorces des arbres; la chrysalide passe l'hiver, et le papillon éclôt depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août.

Cette espèce est très commune en automne, sur les arbres fruitiers et les Rosiers, aux environs de Paris; elle est moins répandue dans les départements du Nord et du Midi. Elle est très visible et d'autant plus facile à trouver que sa couleur est bien tranchée.

Acronycta tridens Fabr. — Ressemble beaucoup à la précédente et a les mêmes mœurs.

Noctua tæniocampa Bdv. — Envergure, 28 à 30 millimètres; ailes supérieures d'un gris testacé, uniforme; ailes inférieures grisâtres avec la frange plus claire. Antennes pectinées chez les mâles, filiformes chez les femelles.

Chenilles noires-violacées. Vit ordinairement sur le Chêne, se rencontre souvent en juin et juillet, dans les jardins, sur les Rosiers qu'elle dépouille de leurs feuilles.

Le papillon paraît en mars et avril.

Famille des Géomètres.

Les Géomètres ont pour caractères principaux : un corps grêle; des ailes grandes relativement au corps, d'une texture assez mince et peu solide. Les chenilles des Géomètres, appelées *Arpenteuses* par Réaumur, ont une manière de marcher qui les fait reconnaître au premier coup d'œil. Comme elles n'ont des pattes qu'aux deux extrémités, elles sont obligées, lorsqu'elles veulent avancer, de rapprocher et d'écarter successivement la queue et la tête, en arquant leurs corps à chaque pas qu'elles font; il en résulte qu'au lieu d'avancer par ondulations, comme les autres chenilles, elles font des enjambées de la moitié de leur longueur. Le corps de ces chenilles ressemble très souvent à une petite branche sèche. Elles se tiennent des heures entières cramponnées et immobiles dans une position verticale.

Amphidasis betularia Treits. — Mâle, envergure 45 millimètres; ailes blanches fortement pointillées de noir; antennes pectinées.

Femelle plus grande, 56 millimètres; de la couleur du mâle.

La chenille se rencontre de juillet jusqu'en octobre, sur le Bouleau; elle est commune sur les Rosiers; elle est verte, brune ou jaunâtre, cylindrique et très allongée; sa tête est échancrée dans le haut en forme de cœur. A la fin de l'été elle s'enfonce en terre pour se changer en chrysalide. Le papillon sort au printemps suivant.

Hybernia defoliaria Lin. — Mâle, envergure 40 à 45 millimètres; ailes supérieures d'un jaune roux, pointillé de noirâtre, avec deux bandes transversales d'un roux ferrugineux, bordées de noir; les ailes inférieures sont d'un blanc-grisâtre, bordées de jaune; les antennes sont pectinées.

La femelle est aptère, et ressemble à une araignée ; elle a le corps gros; sa couleur est jaunâtre, avec trois rangées de points noirs sur le dos.

La chenille est excessivement commune; elle vit en mai et juin sur les arbres forestiers, fruitiers et sur les Rosiers, qu'elle dépouille d'une grande partie de leur verdure; c'est de là que lui est venu le nom d'*effeuillante*. Elle est d'un rouge ferrugineux, avec une bande latérale d'un jaune citron. Dans le commencement de juin, elle descend des arbres et entre en terre pour se métamorphoser. L'éclosion des papillons a lieu fin octobre jusqu'en février; dès qu'elles sont écloses, les femelles grimpent sur les arbres pour s'accoupler. Les œufs sont pondus à la base des bourgeons, passent l'hiver, et les petites chenilles naissent en même temps que les premières feuilles.

On a préconisé d'entourer le bas des Rosiers, au mois d'octobre, d'un large cercle de goudron ou autre substance gluante; les femelles, qui sont aptères, sont empêtrées dans ce cercle de goudron. Nous devons faire observer que, pour être efficace, ce procédé demande des soins et une main-d'œuvre considérables; il est indispensable de renouveler chaque semaine la matière gluante qui se dessèche, et cela pendant deux mois et demi au moins.

Cheimatobia brumata Lin (1). — Elle est plus petite que la précédente; les ailes supérieures sont gris-roussâtre, traversées par quatres petites lignes d'une teinte plus foncée; les ailes inférieures sont d'un gris-roussâtre un peu plus pâle.

La femelle n'a que deux petits moignons d'ailes impropres au vol; elle est d'un gris-noirâtre, avec le corps épais et raccourci.

Cette Géomètre est encore plus commune que la précédente, elle a les même mœurs.

Cidaria fulvata Treits. Géomètre fauve. — Envergure 23 à 25 millimètres; ailes supérieures d'un beau jaune, avec une bande médiane d'un brun-fauve; inférieures d'un jaune très pâle, avec la frange d'un jaune plus foncé. Femelle semblable.

La chenille est d'un vert clair sur le dos, et d'un vert plus

---

(1) Pour plus de renseignements sur les mœurs, voir : Decaux, *La Cheimatobia brumata*, ses invasions, etc... *Journal d'Agriculture pratique*, n° 32, du 9 août 1894.

foncé sur les côtés. Ces deux couleurs sont séparées par une ligne blanche. Cette chenille vit sur les Rosiers, dont elle ronge les feuilles et quelquefois les jeunes boutons à fleurs au printemps et au mois d'août. Elle se métamorphose en juin, entre les feuilles retenues par quelques fils de soie; sa chrysalide est verte, à l'exception de l'enveloppe des ailes qui est blanche.

L'éclosion du papillon a lieu en juillet; il vole sans s'éloigner du Rosier qui a nourri sa chenille.

Nous nous bornerons à mentionner, sans les décrire, les noms d'un assez grand nombre de chenilles polyphages qu'on rencontre quelquefois sur les Rosiers, et qui occasionnent, par leur voracité, des dégâts souvent considérables ; ce sont :

Famille des Bombycides.

Pavonia minor Lin. ; *Bombyx quercus* Lin. ; *B. pruni* Lin. ; *B. chrysorrhæa* Lin. ; *B. dispar* Fabr. ; *Liparis auriflua* Bdv. ;

Famille des Noctuides.

Noctua rumicis Lin. ; *N. gothica* Lin. ; *Cosmia affinis* Ochson. : *Noctua pyramidea* Ochs. ;

Famille des Géomètres.

Amphidasis hirtaria Lin. ; *A. pilosaria* Treits. ; *Amphidasis prodomaria* Treits. ; *Odontoptera dentaria* Bdv. ; *Eurymena dolabraria* Hubn. ; *Boarmia rhomboidaria* Wien. ; *Hibernia progemmaria* Treits. ; *Geometra radiata* Hubn. ; *Cidaria derivata* Treits. ; *C. truncata* Hubn. ;

Famille des Tortricides ou Tordeuses.

Cette famille de Microlépidoptères comprend les petits papillons qui composaient le grand genre *Tortrix* de Linné, *Pyralis* Fabricius.

Les Tordeuses ou Pyrales ont pour caractère saillant : des ailes supérieures croisées sur le dos, ce qui leur donne un *facies* tout particulier. Leurs chenilles, pourvues de seize pattes, rou-

lent, plient et lient les feuilles des arbres ou des plantes dont elles se nourrissent, à l'aide de quelques fils de soie; elles en font des cornets, des rouleaux ou des paquets dont elles rongent l'intérieur et dans lesquels elles se tiennent cachées depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur dernière métamorphose.

Tortrix Bergmanniana Lin. — Envergure 15 millimètres; ailes supérieures jaunes, marquées de trois raies métalliques plombées; ailes inférieures noirâtres.

Cette Pyrale est un ennemi très redoutable pour les rosiéristes. Sa chenille vit sur presque toutes les variétés de Roses. Elle cause de grands dommages et nuit à la floraison de ces arbustes. Elle se tient à l'extrémité des jeunes pousses, entre les feuilles qu'elle roule et lie avec quelques fils de soie; placée dans ce paquet, dont elle augmente la dimension à mesure que la végétation se développe, elle ronge tranquillement les feuilles tendres et les boutons qui commencent à se former. Il arrive souvent qu'elle ne mange qu'une partie du bouton et qu'elle laisse le pédoncule intact; dans ce cas, on n'a que la moitié ou le tiers d'une Rose. A la fin d'avril, on commence à s'apercevoir de la présence de cette chenille; elle croît assez rapidement; vers les derniers jours de mai, elle arrive à sa grosseur. Elle est assez allongée, d'un vert jaunâtre. Pour se métamorphoser, elle tapisse l'intérieur de son habitation avec un peu de soie, et, au bout de quatre à cinq jours, elle est changée en chrysalide. Le papillon éclôt à la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet; on le voit, à cette époque, voltiger au crépuscule, autour des Rosiers. Les œufs sont pondus isolément, au mois de juillet, à la base des rameaux où ils passent l'hiver.

Avec un peu d'attention, il est facile de détruire une grande partie des chenilles de cette pyrale, soit en entr'ouvrant les feuilles réunies, soit en les pressant avec les doigts pour les écraser dans leur domicile.

Tortrix Forskaelana Lin. — Il y a des localités, dans la Brie, où cette petite Tortrix (14 millimètres d'envergure, d'un jaune soufre), est aussi commune que la précédente. Elle paraît à la même époque et vit de la même manière.

Tortrix rosana Hubn. Pyrale des Roses. — Envergure, 20 mil-

limètres; ailes supérieures d'un brun grisâtre; inférieures jaune d'ocre pâle, avec le bord abdominal noirâtre.

Les Rosiers de la Brie ont surtout à souffrir de cette Tordeuse, qui a les mêmes mœurs que les précédentes.

Tortrix Hoffmanseggana Hubn. — Cette pyrale de 14 millimètres d'envergure est jaune fauve, un peu doré dans la première moitié. La chenille, d'un vert clair, se trouve aux environs de Paris et en Normandie; elle ne vit pas exclusivement sur les Rosiers, on la trouve aussi sur les Poiriers; elle se comporte de la même manière que la Tortrix de Bergmann.

Penthina ocellana Hubn. — Envergure, 18 à 20 millimètres; ailes supérieures, noir-brun, depuis la base jusqu'à la moitié de leur surface, avec la partie intermédiaire blanche, portant trois petites taches d'un gris bleuâtre ; ailes inférieures grises.

La chenille est d'un roussâtre sale, marquée sur le dos et sur les côtés, de petites lignes longitudinales noirâtres. Elle n'attaque que les boutons de Rose, dans l'intérieur desquels elle se tient cachée pour les dévorer sans être inquiétée. Le plus ordinairement, la métamorphose a lieu dans le bouton même, qui cesse de s'accroître, jaunit et se fane, ainsi que le pédoncule; mais lorsque le bouton vient à se détacher et à tomber par une cause ou par une autre, la petite chenille se métamorphose à terre, en réunissant quelques débris de végétaux avec des fils de soie. Le papillon éclôt à la fin de juin; il est très commun dans les jardins, on le voit voltiger le soir autour des Rosiers, en compagnie des Pyrales de Bergmann et de Forskael.

Lorsqu'un jardinier voit les boutons de ses Rosiers jaunir, il doit, vers la fin de mai, et même encore dans les premiers jours de juin, les enlever et les brûler pour empêcher la multiplication de cette funeste Pyrale.

Penthina ochroleucana. — Envergure, 18 millimètres; ailes supérieures brun-noir et partie blanc-jaunâtre ; inférieures, gris-noirâtre avec frange plus claire.

La chenille, d'un vert clair, vit en mai, dans les jeunes feuilles de *Rosa centifolia*.

Le papillon, très commun, paraît deux fois : en juin et en

août. La chenille lie un paquet de feuilles entre lesquelles elle se chrysalide.

Lampronia morosa Zeller. — Envergure, 12 millimètres; ailes supérieures d'un brun-terne, avec une tache distincte d'un jaune pâle; inférieures, brun-grisâtre.

La chenille vit pendant l'hiver dans les bourgeons non développés des Rosiers. Lorsque les bourgeons commencent à paraître, on peut déjà remarquer la petite chenille abritée dans la gaine formée par la stipule de la feuille où elle ronge la jeune pousse à l'intérieur, la flétrissant ainsi que les boutons naissants. Les bourgeons attaqués se reconnaissent par le petit tas d'excréments noirâtres qui s'accumulent au milieu. Vers le 15 du mois d'avril, les chenilles ont atteint leur complet développement. Adulte, cette chenille est cylindrique, d'un jaune terne. Elle se transforme en terre, dans un petit cocon de soie blanchâtre. Le papillon paraît à la fin d'avril et au commencement de mai, volant par essaims le matin, au soleil, autour des Rosiers.

Il existe encore un assez grand nombre d'autres pyrales Polyphages, que l'on rencontre souvent sur les Rosiers, Poiriers, Pommiers, etc., et qui ont la même manière de vivre aux dépens des Rosiers; ce sont :

Tortrix contaminana Lin. Pyrale contaminée; *T. ameriana* Lin. Tordeuse des Roses; *T. cynosbana* Fabr. Pyrale des Églantiers; *Penthina variegana* Hubn. Tordeuse variée; *Tortrix holmania* Fabr. Tordeuse Holmoise; *Diurna fagella* Curtis; *Tortrix heparana* Wien. Tordeuse hépatique; *Tortrix acerana* Hubn.

Genre Tinea Latreille. Teigne.

Chenilles vermiformes vivant isolément, dans des fourreaux, ou logées entre les larves de l'épiderme des feuilles, ou quelquefois entre les feuilles liées ensemble par des fils de soie.

Coleophora griphipennella Bouché (1). — Envergure 9 milli-

(1) De nombreux renseignements, sur les mœurs de ces microscopiques papillons m'ont été fournis par mon savant et regretté ami, M. J. Fallou.

mètres; ailes supérieures d'un brun doré avec leur frange grise; inférieures d'un brun noirâtre.

La chenille vit sur les Rosiers et Églantiers, confectionne son fourreau avec le bord d'une feuille de Rosier; celui-ci est aplati et d'un jaune verdâtre. On la trouve d'octobre à mai; le papillon tout l'été.

Tischeria angusticolella Dup. — Envergure 7 millimètres; ailes supérieures d'un jaune luisant doré avec deux bandes brunes; inférieures noirâtres. Le dessous du corps est blanc argenté.

On trouve la chenille en octobre sur les Rosiers et Églantiers; elle mine une grande plaque d'un brun blanchâtre. Le papillon paraît depuis avril jusqu'en juillet.

Tischeria marginea H. v. y. — Chenille en avril et août; elle mine la feuille du Rosier et de la Ronce, en forme d'ammonite, et produit des taches blanches.

Nepticula angulifasciella Stt. — Envergure 7 millimètrs; ailes supérieures noires, avec une tache d'un blanc argenté; inférieures grises; abdomen gris foncé.

Ce joli papillon paraît en juin, quelquefois en mai; l'œuf est déposé sur le revers de la feuille du Rosier, tout près de la nervure principale.

La chenille mine une galerie très entortillée; lorsqu'elle a suffisamment mangé, elle quitte la feuille, cherche quelque coin propre à y subir ses transformations, file un cocon ovale, d'un vert foncé, et passe ainsi l'hiver.

Nepticula anomalella Schrk. — Envergure 5 millimètres; bronzé très clair; mêmes mœurs que la précédente.

Nepticula centifoliella Stt. — Envergure 4 millimètres; ailes supérieures d'un joli brun doré teint de pourpre passé au milieu; inférieures grises.

La chenille a les mêmes mœurs que les espèces précédentes. Elle mine les feuilles de *Rosa centifolia*. C'est en octobre que la chenille, qui est de couleur d'ambre, tourne deux fois les bords de la feuille pour se métamorphoser. Le papillon ne sort qu'au printemps suivant.

Pterophorus rhododactylus Wallgr. — La chenille est velue,

d'un vert clair; elle se tient cachée sous un tissu attaché le long du pédoncule et sous la fleur des Rosiers cultivés et sauvages. Elle entame le côté inférieur du bouton en y creusant un trou, ce qui empêche le développement de la fleur; se métamorphose en juin. Le papillon vole en juillet, après le coucher du soleil.

Ordre des Hyménoptères.

Tribu des Tenthrédines ou mouches a scie.

Ce qui caractérise surtout les larves de ces Hyménoptères, appelées *fausses chenilles*, parce qu'elles vivent en plein air comme les chenilles, c'est qu'elles ont toujours de 18 à 22 pattes et une tête munie de deux yeux ; tandis que les chenilles n'ont jamais plus de 16 pattes et n'ont pas d'yeux. Les *fausses chenilles* ont les mêmes mœurs que les véritables chenilles; elles dévorent les feuilles et les jeunes pousses des Rosiers, etc...

Hylotoma rosarum Fabr. — Les amateurs de Roses voient, chaque année, leurs Rosiers dévorés par la larve de cette fausse chenille, qui ne laisse que les nervures des feuilles. Cette larve ne produit pas de papillon, mais une mouche à quatre ailes, longue de 7 à 8 millimètres, très commune au mois de mai et au moi d'août; son corps est jaune ferrugineux, avec les antennes, la tête, le dos et la poitrine d'un brun noir ; elle butine sur les fleurs du voisinage et voltige, le matin et le soir, autour des Rosiers.

Lorsque la femelle est fécondée, elle se promène sur les branches du Rosier qu'elle a choisi, et lorsqu'elle a trouvé un emplacement convenable, elle écarte les deux valves qui cachent sa tarière, pratique une petite entaille dans l'écorce en faisant jouer ses deux lames de scie. Lorsque cette besogne, qui ne dure guère plus d'une minute, est achevée, elle dépose un œuf enduit d'une liqueur mousseuse âcre qui empêche les fibres de l'écorce de se rejoindre. Elle recommence ce manège pour terminer sa ponte en changeant de rameau, ou même de Rosier. C'est le matin, jusqu'à dix ou onze heures, qu'elle se met à travailler; plus tard, elle disparaît et va se reposer sur les Ombellifères, pour revenir, sur les cinq heures du soir, continuer sa besogne.

Les œufs éclosent au bout de huit à dix jours, et les petites larves se répandent sur les feuilles; elles ont dix-huit pattes; leur tête est jaune avec les yeux noirs; le corps est jaune. Ces larves croissent rapidement; celles qui proviennent de la ponte du mois de mai quittent les feuilles en juin et s'enfoncent dans la terre, où elles restent vingt-huit à trente jours. L'insecte parfait éclôt en août pour s'accoupler et produire une nouvelle génération que l'on trouve sur les Rosiers jusqu'en octobre et qui passe l'hiver en terre, enfermée dans une coque.

M. le Dr Boisduval rapporte un moyen de destruction de cette Tenthrède, découvert par M. Margottin. L'habile rosiériste a remarqué que l'*Hylotome* abandonne les Rosiers, vers le milieu de la journée, pour se nourrir des fleurs de Persil. Cette découverte lui suggéra l'idée de planter des pieds de cette Ombellifère dans ses cultures, et sur cette plante, il détruisit, chaque jour, des centaines de ces mouches (1,500 en six semaines).

Tenthredo difformis Panzer. — Cette mouche à scie est un peu plus petite que la précédente; elle est entièrement noire, avec les pattes blanches. Cette espèce se montre aussi en mai, pour la première époque, et en août, pour la seconde; la larve vit sur les Rosiers d'une autre façon. La femelle fait à la nervure médiane, au-dessous des feuilles, plusieurs petites entailles dans chacune desquelles elle dépose un œuf. L'éclosion a lieu au bout de huit à dix jours. Les petites larves grandissent rapidement, elles sont pourvues de vingt pattes, et se tiennent constamment appliquées à la face inférieure des feuilles qu'elles rongent et percent par le milieu. L'insecte parfait éclôt en août et procède à une seconde génération.

Emphytus cinctæ Lin. — Cette espèce s'éloigne de toutes les autres par les mœurs de sa larve; elle vit dans l'intérieur des tiges du Rosier, dont elle ronge le canal médullaire. La mouche est noire avec les pattes ferrugineuses et l'abdomen marqué d'une ceinture blanche. En mai, la femelle fait une petite entaille aux pousses encore herbacées du Rosier, dans laquelle elle introduit un ou plusieurs œufs.

Pour sa destruction, il faut couper les pousses du Rosier dont le sommet commence à se flétrir et les brûler.

Athalia rosæ Lin. — Il ne faut pas confondre cette mouche à scie avec l'Hylotome des Rosiers, décrite plus haut; elle est un peu plus petite, 7 millimètres, d'une couleur ferrugineuse, avec la tête et le corselet noirs.

Les femelles déposent leurs œufs dans une petite entaille qu'elles font à la nervure médiane des feuilles du Rosier. Les larves ont une manière de manger qui les distingue des autres espèces : elles rongent le parenchyme en laissant toutes les nervures et l'épiderme d'un côté complètement intacts.

Emphytus rufocincta Klug. — La mouche est d'une couleur noire avec les jambes et les tarses d'un jaune-rougeâtre et l'abdomen marqué d'un anneau rouge.

La larve vit à la face inférieure des feuilles des Rosiers, sa couleur est d'un vert foncé. Au repos, elle se tient contournée en spirale. Elle a deux générations comme la *T. difformis* et paraît aux mêmes époques.

Lyda inanida de Villers. — On trouve la larve de cet Hyménoptère sur les Rosiers, de juin à août. Elle ronge les feuilles et vit solitaire dans un fourreau très curieux qu'elle sait se construire avec des lanières détachées des feuilles et enroulées en spirale. En août, elle s'enfonce en terre et passe l'hiver dans une petite loge. L'insecte parfait éclôt fin avril.

Cemonus unicolor Panzer. — D'après mon cher maître, le Dr Laboulbène (*Annales Soc. entom.*, 1875, p. 133-134), cet insecte creuse profondément de longues galeries dans les tiges du Rosier, si bien qu'une portion du végétal ainsi forée laisse dessécher les greffes au-dessous desquelles elles s'étendent.

Pour atténuer les dégâts que cause cet insecte, M. le Dr Laboulbène conseille d'enduire de coaltar l'extrémité coupée des Églantiers destinés à être greffés : de la sorte, le *Cemonus unicolor* femelle ne pourra choisir ces tiges pour y établir ses nids.

Megachile centunculaire Réaumur (1). — A la fin de mai, on voit paraître cette abeille. Elle nidifie soit en terre, soit dans le vieux bois. Le principal ouvrage consiste dans la construction

(1) Réaumur a donné les détails les plus intéressants sur la manière dont leurs travaux sont exécutés.

des cellules. En toute hâte, l'abeille s'envole et se pose sur une feuille de Rosier dont elle découpe un lambeau ; en faisant sa dernière morsure, elle le roule en cornet entre ses pattes et disparaît avec lui dans le lointain, elle revient bientôt pour recommencer l'opération. Chaque cellule est remplie de miel et pourvue d'un œuf. L'insecte parfait ne sortira qu'au printemps suivant.

Cynips rosæ Linné. — Longueur 5 millimètres; noir avec les pattes et l'abdomen d'un jaune-roussâtre. A la fin du printemps, la femelle pond une dizaine d'œufs dans une petite entaille qu'elle fait aux rameaux des Rosiers. La petite plaie se boursoufle, et la galle singulière qui résulte de la piqûre est à l'automne de la grosseur d'une Nèfle. Cette galle chevelue est désignée sous le nom de *Bédegar*. Il faut les arracher au commencement de novembre et les brûler pour anéantir les Cynips qu'elles renferment.

Aphis rosæ Linné. — Le puceron vert à cornicules noires, qui paraît depuis le mois de mai jusqu'en septembre, est tellement connu des horticulteurs qu'il n'a besoin d'aucune description. Il se tient en colonies serrées sur les jeunes tiges, à la base des boutons, crispe les feuilles, épuise la sève des jeunes branches, les atrophie et nuit à la floraison.

Les œufs, pondus avant l'hiver, éclosent au printemps, on peut compter huit ou neuf générations pendant l'année. Dès la troisième génération paraissent les femelles ailées, qui ont pour mission de propager leur espèce sur d'autres Rosiers.

On détruit ce puceron par des pulvérisations avec de la nicotine à un degré ; ou en saupoudrant les Rosiers avec un mélange de 2/3 de cendres de bois tamisées fines et 1/3 soufre en poudre ; ou en badigeonnant les pucerons avec un pinceau de blaireau trempé dans de la benzine, ou de l'esprit de bois ; ces liquides s'évaporent promptement et ne font aucun mal aux Rosiers.

Aphis rosarum Kalt. Puceron des feuilles de Rosier. — Il est assez petit, d'un jaune verdâtre, légèrement chagriné. Il vit en petites colonies, uniquement sous les feuilles de Rosier, et plus spécialement sur les Rosiers que l'on force en hiver. Il ne résiste pas aux fumigations de tabac.

Aspidiotus rosæ Bouche. *Kermes rosæ.* — Ce petit insecte, connu sous le nom de *Pou du Rosier*, a la forme d'une coque oblongue, membraneuse, brune, pointillée de fauve ; elle rougit les doigts quand on l'écrase.

Les Kermès vivent en groupe sur la tige et les branches du Rosier, et se nourrissent de la sève qu'ils aspirent à l'aide d'un suçoir qu'ils implantent dans l'écorce. La ponte a lieu en avril et mai, la femelle meurt sur place, après avoir pondu 200 à 300 œufs qui éclosent au bout de trente jours.

On détruit ces insectes en faisant la taille de bonne heure et en nettoyant les branches restantes avec une brosse imbibée de nicotine, avant l'évolution des bourgeons.

En Allemagne, on emploie une glu composée de deux parties de poix et une d'huile commune, que l'on étend à l'état tiède sur la tige et les rameaux du Rosier. Nous n'avons pas expérimenté ce procédé, qu'on dit excellent ?

Cryptogames

Erysiphe pannosa Fr. *Oidium leucoconium* Desm. — Cette maladie est provoquée par un Champignon microscopique ; elle est caractérisée par des taches blanches, pulvérulentes qui recouvrent l'une et l'autre surface des feuilles, plus ordinairement la supérieure. Ces taches sont composées de filaments rampants qui naissent d'un même point, s'étalent en rayonnant et couvrent les feuilles dont elles arrêtent le développement.

Pour combattre le *blanc des Rosiers*, il faut avoir recours au soufrage répété pendant le printemps, et opérer pendant le moment le plus chaud de la journée.

Un terrain sec et une plantation vigoureuse, bien aérée, voit rarement cette Cryptogame se développer.

Peronospora sparsa Berk.

Il apparaît sous forme de taches brunes, sur la face supérieure des feuilles de Rosier, dont la face inférieure devient grippée.

Ruggine rosæ Lev.

Les feuilles attaquées du Rosier à cent feuilles ont leur face

inférieure comme déprimée par de petites pustules d'une belle couleur ferrugineuse.

Dothidea rosæ Fr.

Il apparaît sous forme de taches pointillées sur les feuilles des Rosiers.

Moyens supplémentaires de destruction.

(PARTICULIÈREMENT POUR LA CULTURE EN GRAND.)

A l'état de papillons, on peut détruire un grand nombre de noctuelles, de tordeuses et de tinéides, en plaçant au pied des Rosiers des vases vernissés remplis au tiers d'eau miellée. Ces papillons, très friands de sucre, se précipitent dans les terrines et s'y noient.

On peut détruire un grand nombre de *chrysalides*, en multipliant les labours, au pied des Rosiers, soit un en novembre, un en décembre, un en janvier et un en février; chaque labour ramènera un grand nombre de chrysalides à la surface du sol, où elles seront dévorées par les oiseaux, ou détruites par les intempéries.

Pour détruire les *chenilles*, les larves de *tenthrèdes* et autres insectes vivant à découvert sur les feuilles et les branches des Rosiers; les pulvérisations faites, de bas en haut, avec la nicotine à 1 degré ou la bouillie sucrée faible, composée de 1 kilogramme de sulfate de cuivre, 1 kilogramme de mélasse du commerce et 1 kilogramme de chaux éteinte, dissous dans 100 litres d'eau, répétée à dix jours d'intervalle, donnent un excellent résultat.

Pour les chenilles du groupe des *tordeuses*, les larves de *tenthrèdes*, qui vivent dans l'intérieur des bourgeons et des branches de Rosiers, et les cryptogames, les pulvérisations et autres procédés recommandés sont souvent insuffisants. Après de nombreuses expériences, nous avons adopté un mode pratique de fumigation de tabac, qui donne de très bons résultats en plein air.

Pour opérer, on monte sur des cerceaux en osier, une cloche en toile gommée ou en calicot huilé, qui enveloppe la tête du

Rosier et qu'on rabat au-dessous, contre la tige, en ne laissant qu'une petite ouverture pour laisser passer le tube du soufflet fumigateur. Ce tube doit avoir environ 50 centimètres et a pour objet de refroidir la fumée, qui autrement pourrait nuire à la plante. Huit à dix minutes suffisent pour asphyxier ces pernicieux insectes. Avec une douzaine de ces cloches grossières et peu coûteuses, on opère sans arrêt, Rosier par Rosier, arrivé au douzième, on peut enlever à mesure, la première cloche, et continuer.

TABLE

CONGRÈS D'HORTICULTURE DE 1896

A PARIS

RÈGLEMENT

Article premier.

Le Douzième Congrès organisé par la Société nationale d'Horticulture de France se réunira à Paris, pendant la durée de l'Exposition horticole qui aura lieu au mois de mai 1896.

Art. 2.

Les séances du Congrès se tiendront dans l'Hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, à 2 heures de l'après-midi.

La première séance aura lieu le jeudi 21 mai.

La deuxième, le vendredi 22 mai.

Art. 3.

Le Bureau de la Société, assisté de celui de la Commission d'organisation du Congrès, dirigera les travaux et les séances, réglera l'ordre dans lequel les questions seront traitées. Il pourra, avec l'assentiment de l'Assemblée, s'adjoindre des Membres honoraires.

Art. 4.

Le Bureau sera saisi de toutes les propositions, questions et documents adressés au Congrès dont le programme ci-joint comprend des questions d'Horticulture, de Science, de Commerce et d'Industrie horticoles.

Art. 5.

Les questions proposées cette année pourront, sur la demande des membres du Congrès qui désireraient les traiter, être prorogées à l'année suivante, si la Société le juge utile.

Art. 6.

Il peut être présenté au Congrès des questions autres que celles du programme; les personnes qui veulent les traiter en séance doivent, par avance, en prévenir le Président.

ART. 7.

Les orateurs ne pourront occuper la tribune plus d'un quart d'heure, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

ART. 8.

Les dames sont admises aux séances et pourront prendre part à la discussion.

ART. 9.

Les personnes qui ne peuvent assister aux séances, et désireraient cependant que leur travail fût communiqué au Congrès, devront l'adresser, franc de port, au Président de la Société, rue de Grenelle, 84.

ART. 10.

Toute discussion étrangère aux études poursuivies par la Société est formellement interdite.

ART. 11.

Des médailles d'Or, de Vermeil, d'Argent et de Bronze, mises par le Conseil à la disposition de la Commission, seront attribuées par celle-ci, s'il y a lieu, aux auteurs de mémoires préliminaires, traitant des questions mises au programme et jugés les plus méritants.

Ces mémoires écrits en langue française, devront parvenir au siège de la Société avant le 1er avril 1896. Ils seront imprimés et distribués par les soins de la Commission avant la réunion du Congrès, si elle le juge utile.

ART. 12.

Les mémoires présentés au Congrès ne devront pas excéder quinze pages du journal de la Société.

ART. 13.

Les Travaux généraux du Congrès pourront être publiés par les soins de la Société.

ART. 14.

Des excursions horticoles pourront être organisées par les soins de la Société.

ART. 15.

Toute personne, française ou étrangère, qui désirera faire partie du Congrès, *qu'elle soit ou non membre de la Société* nationale d'Horticulture de France, devra renvoyer *le plus tôt possible* au Président, rue de Grenelle, 84, à Paris, la carte ci-incluse dûment remplie et affranchie.

ART. 16.

Les Sociétés correspondantes de la Société nationale d'Horticulture de France peuvent déléguer, pour les représenter au Congrès, un de leurs membres qui jouira de la réduction de place et aura son entrée à l'Exposition.

ART. 17.

Les Membres du Congrès n'ont *aucune cotisation à payer.*

Ils reçoivent à titre gracieux tous les documents se rapportant aux travaux du Congrès.

ART. 18.

Une carte d'admission pour les séances du Congrès est envoyée à tous les Membres adhérents ne faisant pas partie de la Société. Les membres de la Société entreront sur la présentation de leur carte de Sociétaire.

ART. 19.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera soumis au Bureau, qui statuera.

LA COMMISSION D'ORGANISATION DU CONGRÈS :

H. DE VILMORIN,	*Président.*	DUVAL (LÉON),	*Membre.*
BERGMAN (ERNEST),	*Secrétaire,*	HÉBRARD (ALEX.),	—
BELLAIR,	*Membre.*	HUARD,	—
BOIS (D.),	—	LEBŒUF (PAUL),	—
CHARGUERAUD,	—	MUSSAT,	—
DEFRESNE (HONORÉ),	—	TRUFFAUT (ALBERT),	—

Approuvé en séance du Conseil, le 5 décembre 1895.

Le Secrétaire général,
A. CHATENAY.

Le Président,
LÉON SAY.

N. B. — La Commission rappelle à ses collègues de la Société que les grandes Compagnies de chemins de fer français veulent bien accorder une réduction de moitié sur le prix des places à ceux d'entre eux qui se rendent à Paris pour le Congrès. Cette faveur s'applique **seulement aux Membres de la Société** nationale d'Horticulture de France.

QUESTIONS A TRAITER

1. — Du greffage de la Pomme de terre.

2. — Des appareils à employer pour le chauffage des serres, suivant les combustibles (bois, charbon, pétrole, gaz, etc.).

3. — Du rôle de l'électricité dans la végétation.

4. — De l'influence de la sélection dans le bouturage.

5. — Histoire et culture des *Cattleya* et *Lælia*.

6. — Résumé pratique des conditions favorables à la végétation.

7. — Du choix des arbres les plus convenables pour les plantations d'alignement dans les villes.

SECTION DES ROSES

1° — De la classification des Rosiers au point de vue botanique.

2° — Classement des meilleures variétés de Rosiers dans les sections : *Hybrides remontants*, *Thé*, *Noisette*, *Ile Bourbon*, *Hybrides de thé*, *Rugosa*, *Provins*, etc.

3° — Des maladies partlculières aux Rosiers, des insectes nuisibles et des moyens de les combattre.

Paris. — Imprimerie de la Cour d'appel, L. Maretheux, dir., 1, rue Cassette.

